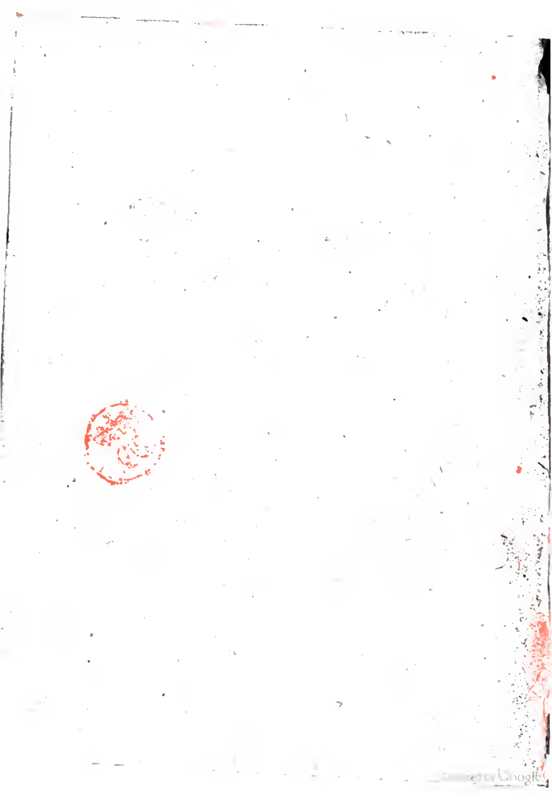






HISTOIRE
DE
L'EGLISE
DU JAPON.

Par le R. P. CRASSET, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME SECOND.



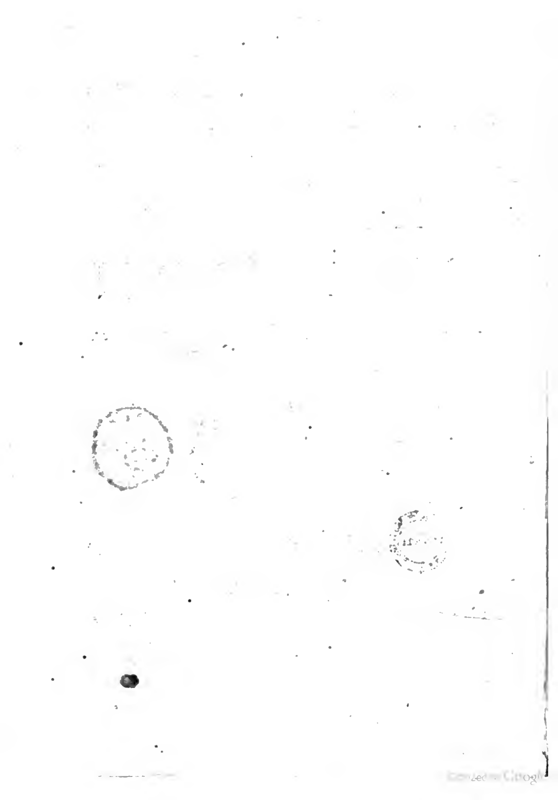


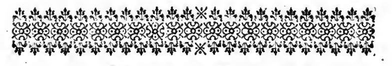
A PARIS,

Chez FRANÇOIS MONTALANT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel.

M. DCC. XV.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.





ARGUMENS
DES LIVRES CONTENUS
dans ce second Volume.

LIVRE XI.

ARGUMENT.

L'Evêque du Japon arrive à Nangasaqui, & s'en va à la Cour. Ambassade de l'Empereur de la Chine. Un des Ambassadeurs Chinois prend la fuite. Préparatifs pour recevoir l'autre avec honneur. Horrible tremblement de terre. L'Ambassadeur de la Chine est traité indignement par Taycosama, & la guerre est renouvellée contre le Corey. Mort de la Princesse Maxence sœur du Roy d'Arima. Persecution sanglante excitée contre les Chrétiens. Les causes de cette persecution. Les Religieux de saint François sont accusez par un traître. Imprudente vanité d'un Capitaine Espagnol. Les Religieux sont faits prisonniers. Le Pere Organtin veut estre du nombre. La maison des Peres Jesuites est gardée. Tous les Chrétiens se disposent au martyre. Lettres du P. Pierre Baptiste & du P. Organtin, de grande édification. Justo Ucondono se prépare à la mort. Ferveur admirable des deux fils du Gouverneur de Meaco, & de quelques autres Chrétiens. Courage heroïque de quelques Dames Chrétiennes & de plusieurs jeunes enfans. Taycosama declare qu'il ne comprend point les Jesuites dans l'Arrest de mort. Six Religieux de saint François, trois Jesuites & dix-sept Chrétiens sont condamnez à mourir en croix. Ordre donné au Gouverneur de Nangasaqui de crucifier les prisonniers. On leur coupe le bout de l'oreille, & on les mene honteusement par les ruës de Meaco, d'Ozaca & de Sacay. De-là ils sont conduits à Nangasaqui. Le P. Commissaire écrit au P. Recteur du

LIVRE XII.

ARGUMENT.

LIVRE XIII.

ARGUMENT.

LIVRE XIV.

ARGUMENT.

rable des Chrétiens d'Arima, & particulierement de quelques enfans. On institue une Confrerie de Martyrs. Le grand Capitaine Thomas, sa mere, sa femme, ses enfans sont mis à mort pour la Foy. Le Roy perfide d'Arima fait mourir ses deux freres après avoir fait mourir son pere. Constance merveilleuse de la Princesse Juste, mere des deux petits Princes. Les Chrétiens sont persecutez à Arima & à Jedo. Huit Chrétiens sont condamnez à estre brûlez à petit feu par le Roy d'Arima. Tous les Religieux sont chassez de Meaco, de Fuximi & d'Ozaca. Grande resolution des Chrétiens de Meaco. Edit de l'Empereur contre les Chrétiens. Martyrs de l'Eglise de Firoxima, de Bungo, de Facata, de Chicugen & de Fingo. Persecution renouvellée dans le Royaume d'Arima. La mort du P. Louis Cerqueira, Evêque du Japon. Ferveur admirable des Chretiens de Nangasaqui. Tous les Chrétiens sont bannis du Japon: entr'autres Justo Ucondono, avec toute sa famille. Il arrive à Manile où il est reçû fort honorablement par le Gouverneur. Sa mort & ses funerailles. Nouveaux supplices inventez contre les Chrétiens d'Arima & de Chiquinotzu. La persecution cesse pour un temps. page 201

LIVRE XV.

ARGUMENT,

L'Empereur fait la guerre au Prince Fideyori & l'assiege dans Ozaca. Il se défend & fait lever le siege. Cubozama l'assiege une seconde fois & se rend maistre de la place par un accident tragique. Le Prince Fideyori disparoit. Mort de Cubosama. Reflexions sur l'état de l'Eglise du Japon. Travaux des Missionnaires durant la persecution. Martyre de Paul de Tarasuque & de plusieurs Religieux. Dispute d'un Chrétien contre soixante Bonzes. Recit que fit un Chrétien des tourmens qu'on luy avoit fait souffrir pour la Foy. Divers combats soûtenus pour la Religion. Martyre du Frere Leonar Quimura, Jesuite. Onze Chretiens sont décapitez à Nangasaqui. Mort du Frere Ambroise Fernandez, & ce que souffroient les Chrétiens dans les prisons d'Omura. Lettre du P. Spinola sur la mort du Frere Ambroise. Martyre de deux personnes de qualité. Cinquante-deux Chrétiens sont brûlez vifs à Meaco. Actions memorables de quelques-uns de ces Martyrs. Ignace Xiquiemon est condamné au feu. Occupation

LIVRE XVI.

ARGUMENT.

Vingt & un Religieux & trente seculiers sont mis à mort pour la Foy. Les uns sont brûlez vifs, les autres sont décapitez. Harangue du Pere Spinola avant que d'estre brûlé. Constance admirable d'un enfant de quatre ans. Abregé de la vie du Pere Spinola & du Pere Sebastien Quimura. Martyre d'Antoine Sanga & de deux enfans. Huit autres Religieux & six seculiers sont mis à mort a Omura. Constance merveilleuse de quelques Dames Chrétiennes. Martyre admirable du Pere Camille Constance Jesuite. Recit de la mort de plusieurs autres Martyrs. Fermeté prodigieuse d'un jeune enfant. Emprisonnement du Pere Paul Navarre Jesuite. Son entretien avec le Tono. Il est martyrisé avec trois de ses Compagnons. Etat temporel de la Monarchie du Japon. Il s'eleve une nouvelle persecution. Cinquante Chrétiens sont brûlez vifs à Jedo. Abregé de la vie du Pere Jerôme des Anges & du Frere Simon Jempo Jesuite. Persecution excitée au pays de Masamune. Emprisonnement du Pere Caravaille Jesuite. Sa mort & celle de ses Compagnons. Abregé de sa vie. Mort glorieuse du Seigneur François Joioma Sintaro. Sa constance & ses rares vertus. Ambassade du Gouverneur des Philippines au nouveau Xogun. Tous les étrangers sont bannis du Japon. Quelques Dames Chrétiennes de Figen & de Firando sont tourmentées & mises à mort. Une famille entiere de l'Isle d'Iquisama souffre le martyre. Mort d'Isabeau mere du glorieux Martyre Damien, de Beatrix sa femme & de quatre de ses enfans. Martyre de Marie veuve de Jean Suramoto, de

LIVRE XIX.

ARGUMENT.

LIVRE XX.

ARGUMENT.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Livre qui a pour Titre : *Histoire de l'Eglise du Japon*, dont j'ay crû que la réimpression ne pourroit être que trés utile au Public. A Paris ce 17. Avril 1715.

RAGUET.

HISTOIRE



HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

LIVRE ONZIEME.

ARGUMENT.

L'Evêque du Japon arrive à Nangasaqui & s'en va à la Cour. Ambassade de l'Empereur de la Chine. Un des Ambassadeurs Chinois prend la fuite. Préparatifs pour recevoir l'autre avec honneur. Horrible tremblement de terre. L'Ambassadeur de la Chine est traité indignement par Taycosama & la guerre est renouvellée contre le Corey. Mort de la Princesse Maxence, sœur du Roy d'Arima. Persecution sanglante excitée contre les Chrétiens. Les causes de cette persecution. Les Religieux de saint François sont accusez par un traître. Imprudente vanité d'un Capitaine Espagnol. Les Religieux sont faits prisonniers. Le Pere Organtin veut estre du nombre. La maison des Peres Jesuites est gardée. Tous

les Chrétiens se disposent au martyre. Lettres du P. Pierre Baptiste & du P. Organtin de grande édification. Justo Ucondon se prépare à la mort. Ferveur admirable des deux fils du Gouverneur de Meaco & de quelques autres Chrétiens. Courage heroïque de quelques Dames Chrétiennes & de plusieurs jeunes enfans. Taycosama déclare qu'il ne comprend point les Jesuites dans l'Arrest de mort. Six Religieux de saint François, trois Jesuites & dix-sept Chrétiens sont condamnez à la mort. Ordres donnez au Gouverneur de Nangasaqui de crucifier les prisonniers. On leur coupe le bout de l'oreille & on les mene honteusement par les ruës de Meaco, d'Ozaca & de Sacay. De là ils sont conduits à Nangasaqui. Le Pere Commissaire écrit au P. Recteur du College. Deux Peres Jesuites visitent les prisonniers. Entretien du Pere Commissaire avec le Pere Rodriguez. Les vingt-six prisonniers sont menez au lieu du supplice & crucifiez. Dévotion du Frere Jacques Nisai. Zele du Frere Paul Miehi, sa naissance, ses mœurs & son discours sur la Croix. Rares qualitez du Frere Jean de Gotto. Constance admirable de quelques jeunes enfans. Mort du Pere Commissaire & de ses Compagnons.

I. *Arrivée d'un Evêque au Japon.*

LE Pape Pie V. informé par le Roy de Portugal & par les Peres de la Compagnie de JESUS des grands progrés que faisoit la Religion Chrétienne dans le Japon avant que Taycosama en eût interdit l'exercice, & de la necessité qu'on avoit d'un Evêque pour consacrer des Prestres & pour administer le Sacrement de Confirmation à ces nouveaux convertis, nomma trois Peres de la Compagnie de JESUS pour prendre soin de cette Eglise naissante. Le premier, fut le P. Oviedo Patriarche d'Ethiopie, qui eut ordre de quitter son Eglise, pour aller prendre soin de celle du Japon; parce qu'il souffroit mille indignitez & mauvais traitemens dans l'Ethiopie, sans beaucoup de fruit. Le Saint Pere luy en écrivit le premier jour de Fevrier 1566. & luy dé-

clara son desir sans néanmoins luy en faire de commandement, mais remettant tout à sa discretion. Le bon Prélat luy representa la peine qu'il auroit à quitter la chere épouse que Dieu luy avoit donnée pour en prendre une autre ; qu'il y avoit esperance que les choses s'accommoderoient & que ces peuples rebelles ouvriroient enfin les yeux à la verité ; qu'il avoit travaillé jusqu'alors à cultiver cette vigne sauvage avec des peines trés-grandes ; que s'il la quittoit, il perdroit le fruit de ses travaux & qu'il tomberoit infailliblement entre les mains des Mahometans qui ne manqueroient pas de le faire mourir. Le Pape qui connoissoit la sainteté de ce Patriarche, luy accorda ce qu'il demandoit. Il demeura donc en Ethiopie, où il mourut accablé de maux & de miseres l'an 1597.

Le Pape nomma en sa place le Pere Melchior, lequel fut sacré à Goa & arriva à Meaco Ville de la Chine. Lorsqu'il estoit prest de s'embarquer pour le Japon, Dieu le retira de ce monde. Ainsi Sa Sainteté fut obligée d'en nommer un troisiéme, qui fut le Pere Sebastien Moralés pour lors Provincial de la Compagnie en Portugal. Il fut sacré à Lisbonne & partit la même année pour le Japon. Mais le vaisseau où il estoit ayant esté obligé d'hyverner à Mozambic, le bon Prélat y mourut des incommoditez du voyage & du mauvais air du païs.

Les nouvelles de sa mort estant arrivées à Rome, le Pape nomma pour le quatriéme Evêque le Pere Pierre Martinez qui estoit alors Provincial des Indes. Il fut sacré à Goa, & sa Sainteté luy donna pour successeur le Pere Loüis de Cerquira, lequel enseignoit alors la Theologie à Ebora. Celuy-cy fut sacré à Lisbonne, & partit pour les Indes l'an 1594.

Pendant que le Pere Martinez attendoit à Goa la commodité de passer au Japon pour aller visiter le troupeau que Dieu luy avoit confié, le Pere Alexandre Valignan y arriva portant les lettres de Taycosama au Vice-Roy des Indes, par lesquelles il luy demandoit si c'estoit luy qui luy avoit envoyé le Pere en Ambassade. L'Evêque jugea cette occasion favorable pour entrer dans le Japon & pour y voir la Cour. Le Vice-Roy fut de même avis, & il luy mit sa réponse en main avec de nouveaux présens pour gagner cet Empereur.

Le bon Prélat partit de Goa l'an 1595. & arriva heureusement à Nangasaqui avec six Religieux de sa Compagnie qu'il avoit pris à la Chine, le treiziéme d'Aoust de l'année 1596. Le Pere Go-

mez Provincial des Jesuites, accompagné d'un grand nombre de Religieux & de Portugais, alla à son bord luy faire la reverence, & le lendemain il fut receu sur le Port par son petit Clergé qui l'attendoit en Chapes avec les Croix & les Bannieres pour le conduire honorablement à l'Eglise. Le mauvais estat de la Religion dans ce temps de persecution, empêcha les Chrétiens de faire éclater leur joye & de donner des marques de leur pieté à la venuë de leur Evêque. Cependant ils vinrent en si grand nombre depuis le matin jusqu'au soir se jetter à ses pieds & luy demander sa bénédiction, qu'il en estoit dans l'admiration, & il versoit des larmes de joye, disant qu'il avoit eû de la peine à croire ce qu'on luy rapportoit de la devotion des Japonnois: mais que ce qu'il voyoit de ses yeux surpassoit tout ce qu'on luy en avoit dit.

Dom Augustin, Amiral des mers du Japon, retournant du Corey avec un Ambassadeur de la Chine qu'il conduisoit à Fuximi, apprit en chemin qu'il estoit arrivé un Evêque à Nangasaqui. Aussi-tost il rompit sa marche & vint en poste luy demander sa benediction: Et parce que les Peres Jesuites du Japon vivoient d'aumônes & ne pouvoient pas fournir aux frais de son voyage, il luy fit livrer quatre cens sacs de rys & de froment. Plusieurs autres Grands Seigneurs luy firent de semblables charitez.

II. Il s'en va à la Cour.

Le bon Pasteur voulant s'acquitter de sa charge & exercer son ministere, envoya le Pere Rodriguez son truchement à la Cour, pour informer Taycosama de sa venuë & des lettres du Vice-Roy des Indes qu'il apportoit, avec les présens dont il estoit chargé. L'Empereur témoigna beaucoup de satisfaction de cette nouvelle, & fit dire à l'Evêque qu'il seroit le bien venu. Le Pere Rodriguez luy apporta cette réponse, & aussi-tost se mit en chemin, aprés avoir administré le Sacrement de Confirmation à plus de quatre mille personnes dans Nangasaqui. Les Chrétiens sur les chemins venoient en foule au devant de luy, pour luy baiser la main & pour recevoir sa bénédiction. Ils l'accompagnoient d'un lieu à un autre, chantant les loüanges de Dieu, comme les enfans Hebreux, lorsque JESUS-CHRIST fit son entrée dans la ville de Jerusalem.

Il arriva à Fuximi où estoit l'Empereur, l'an 1596. accompagné de deux Peres Jesuites & de quelques Portugais. Aprés les complimens & les ceremonies ordinaires, il luy presenta la lettre & les dons du vice-Roy. Taycosama luy demanda d'où vient qu'il avoit differé si long-temps à luy faire réponse. L'Evêque luy en apporta de si bonnes raisons qu'il en fut satisfait. Aprés quoy l'Em-

pereur luy fit presenter du *Cha* & luy donna son congé avec beaucoup d'honnesteté & de marques de bienveillance. Le bon Prélat retournant de la Cour, s'arresta quelques jours à Meaco pour la consolation des Fideles qui s'y rendoient de toutes parts, pour recevoir le Sacrement de Confirmation, & aprés s'estre acquitté de son Ambassade, il s'en retourna à Nangasaqui.

III. *Ambassade de l'Empereur de la Chine à Taycosama.*

Taycosama en desiroit passionnément une autre, pour sortir à son honneur de la guerre de Corey: c'estoit celle de la Chine. Dom Augustin qui estoit Lieutenant General de ses troupes dans ce païs-là, ne sçavoit comment obliger celuy de la Chine, qui se qualifioit le Seigneur de toute la terre, à demander la paix & à envoyer des Ambassadeurs à celuy du Japon. Aprés avoir tenté toutes sortes de moyens, il en employa un qui luy réüssit. Il y avoit dans le Corey un vieillard Chinois nommé Juquequi, qui estoit un Seigneur des plus sages & des plus experimentez au fait de la guerre de tous ceux de sa nation. Dom Augustin s'estant abouché avec luy, luy representa que l'Empereur son Maistre estoit resolu de conserver les forteresses qu'il avoit dans le Corey, & faire de là des courses continuelles dans la Chine, à moins que les deux Empereurs ne fissent une bonne paix: mais que pour la conclure, il falloit que celuy de la Chine envoyast une Ambassade à Taycosama, qu'elle seroit reçûë avec tous les honneurs dûs à un si grand Prince, & que la Paix estant faite, tous les Japonnois abandonneroient le Corey.

Juquequi goûta cette proposition & promit d'en écrire à son Maistre. Le Conseil de la Chine trouva ses raisons si fortes, qu'il fut arresté qu'on envoyroit des Ambassadeurs au Japon. En effet, peu de temps aprés arriverent à la forteresse de Dom Augustin deux jeunes Seigneurs Chinois avec une grande suite. Ils avoient ordre de ne rien faire que par les avis & la conduite de Juquequi. Dom Augustin fit sçavoir aussi-tôt à Taycosama leur arrivée au Corey, ce qui luy causa une joye d'autant plus grande, qu'il desiroit cet honneur passionnément & qu'il n'osoit l'esperer. Or comme il estoit vain dans l'excés, il manda à Dom Augustin qu'il les entretînt & les divertît le mieux qu'il pourroit dans sa forteresse, en attendant qu'il eût préparé tout ce qui estoit necessaire pour les recevoir avec toute la magnificence possible.

Quelque temps aprés Dom Augustin eut ordre de repasser au Japon avec le Gouverneur de Nangasaqui, & pour plus grande seureté d'amener avec eux le vieillard Juquequi; ce qu'ils firent.

Ils le conduisirent à Meaco, où il demeura jusqu'à ce qu'il fût appellé à la Cour. L'Empereur fit un accüeil à Dom Augustin, qui fit croire à tous les Seigneurs qui se trouverent présens, qu'il luy alloit donner quantité de Royaumes. Il loüa sa prudence & sa valeur & le remercia des services qu'il luy avoit rendus, avec tant de tendresse, qu'il en versa des larmes. Nous verrons dans la suite l'instabilité des choses humaines & le peu de fond qu'il faut faire sur l'amitié des Grands.

Juquequi ayant eû sa premiere audiance, fit ses présens à Taycosama, qui consistoient en pieces de damas, en draps d'or & de soye, en chevaux, en chameaux & en mulets. L'Empereur de son costé luy fit tous les honneurs possibles. Il le traita magnifiquement, premierement en public à la mode du Japon : puis en particulier dans son Palais, où il fut servi par les Dames de sa Cour en vaisselle d'or. Les tables estoient aussi d'or massif, ce qui surprit si fort Juquequi, qu'il avoüa n'avoir jamais rien vû de plus beau, ni de plus magnifique. Aprés avoir esté comblé d'honneurs, il demanda permission de se retirer à la ville de Sacay pour y attendre les deux Ambassadeurs. L'Empereur en le congediant, luy fit présent de deux corps d'armures entiers, de sabres, de lances, de poignards travaillez par les meilleurs ouvriers du Japon, ornez de quantité d'ouvrages d'or & d'argent, & enrichis de pierreries.

IV. *Fuite d'un Ambassadeur Chinois.*

Pendant que Taycosama faisoit travailler aux grands préparatifs pour recevoir les Ambassadeurs Chinois, ces jeunes Seigneurs s'ennuyoient fort à Corey, & ne sçavoient pourquoy on differoit si long-temps à les passer au Japon. Le Chef des deux perdant patience, & prévenu de soupçons mal fondez, sans avoir pris conseil de Juquequi son Gouverneur, s'échape de la forteresse pendant la nuit, & s'en retourne en son païs à toute bride. Les Japonnois coururent aprés, mais comme il sçavoit mieux les routes qu'eux, ils ne pûrent atteindre.

Cette retraite donna matiere à beaucoup de discours. Les uns attribuoient cette fuite à un dépit, de ce qu'on le tenoit comme prisonnier dans une forteresse. D'autres à la timidité de ce jeune Seigneur : Car comme les Mandarins de la Chine sont gens pour la pluspart d'extraction fort basse, qui sont élevez aux Charges & aux Gouvernemens de l'Etat, lorsqu'ils ont donné quelqutes preuves de leur suffisance dans les Academies où ils étudient, de-là vient qu'ils n'ont point cette noble fierté & cette générosité

Marciale, qu'inspire aux enfans de qualité la gloire de leur naissance, l'exemple de leurs ancestres, & le desir de soûtenir l'honneur de leur maison. Ainsi ce jeune Cavalier estant fils d'un Mandarin de fortune & ne sçachant la guerre que par ses livres, lorsqu'il se vit dans une forteresse environnée de Gardes, & au milieu de ces braves du Japon, dont l'air fier & guerrier le remplissoit de terreur, crut que c'estoit fait de sa vie. Et ce qui augmenta sa frayeur, fut ce que luy dit un Japonnois, que Taycosama les arrestoit au Corey pour se venger du secours que les Chinois avoient donné à ses ennemis. Il ajoûta que probablement parlant il n'en demeureroit pas là. Il n'en fallut pas davantage pour luy faire croire qu'on avoit quelque dessein sur sa vie, & pour luy faire prendre la fuite.

Dom Augustin ayant reçeu cette nouvelle à Nangoya, en fut extrémement surpris & crut que sa grande & longue negociation de paix estoit renduë inutile par ce fâcheux accident. Il prie le Gouverneur de Nangasaqui d'aller à la Cour en informer l'Empereur. Pour luy il repasse aussi-tost au Corey pour arrester l'autre Ambassadeur. Lorsqu'il y fut arrivé, il le visita de la part de Taycosama & l'assura de la sincerité de ses intentions & de l'honneur qu'il avoit dessein de luy rendre. Il le pria ensuite d'écrire à l'Empereur son maistre, & de luy faire sçavoir comme son Envoyé s'estoit enfuï sans qu'on en sçût le sujet. L'Empereur de la Chine en fut extrémement indigné. Il fit mettre en prison le fugitif, confisqua tous ses biens & ceux de sa famille comme de gens indignes d'estre à son service. Au contraire il loüa l'autre Ambassadeur de sa bonne conduite, il l'établit chef de l'Ambassade, & fit donner cinq mille écus à son pere en consideration du service qu'il avoit rendu à la Couronne.

Cette nouvelle releva l'esperance de Dom Augustin, lequel reçût ordre en même-temps de Taycosama de faire passer l'Ambassadeur dans le Japon. Ils s'embarquerent en diligence & arriverent à Nangoya sur la fin de Juillet. Cet Envoyé portoit les lettres de son Roy, son sceau & tous les riches présens que son lâche Collegue avoit abandonnez. Son train estoit de cent cinquante hommes de cheval, & de cent cinquante hommes de pied, huit desquels le portoient dans une litiere sur leurs épaules. Il s'arresta huit jours à Nangoya pour se délasser des fatigues de la mer ; puis se rendit à Sacay, où le vieillard Jiuquequi son Gouverneur l'attendoit.

V. *Preparatifs pour la réception de l'Ambassadeur de la Chine.*

Cependant Taycosama faisoit travailler incessament aux préparatifs pour l'entrée des Chinois. Il fit bastir pour les recevoir, une Salle d'audience si grande & si spacieuse, qu'on y pouvoit commodément étendre mille Tatames, ce sont des nattes trés-fines & trés-précieuses, qui ont une aulne de longueur & une demie de largeur, toutes garnies de franges d'or ou de soye, & ornées de compartimens trés-riches. La Salle estoit bastie de materiaux trés-précieux. On ne voyoit au dedans que lames d'or qui jettoient un merveilleux éclat. Il fit aussi construire au de-là des fossez qui environnoient son Palais, un Theatre de soixante pieds de long & vingt cinq de large, qui estoit soûtenu de grand nombre de colomnes, dont les unes estoient simples, les autres cannelées, & il y en avoit d'autres torses, qui portoient un lambry sur lequel on avoit appliqué le plus beau verny du monde, & qui estoit enrichi de plusieurs figures, de compartimens, & de quantité d'ouvrages d'or moulu. Or pour aller commodément de la Salle à ce Theatre où l'on devoit representer toutes sortes de pieces, il fit dresser un pont sur le fossé, qui n'ayant que dix toises de long coûta quinze mille écus pour le seul Entrepreneur. Il estoit couvert de tuiles dorées. Les appuis, garde-foux & la plus grande partie du pavé estoient aussi revétus de lames d'or. Les Peres Jesuites qui estoient à Osaca & qui ont vû ces magnificences, disent qu'il n'y avoit rien de pareil au monde. Ils ajoûtent que Taycosama faisoit travailler jour & nuit cent mille ouvriers, les uns à couper le bois, les autres à tailler les pierres, les autres à faire les fondations, & à seigner les fossez. Il voulut que la Noblesse fist construire des Palais, ce qui acheva de la ruiner. Il donna aussi ses ordres à ce qu'on levast cent mille hommes de cheval pour se trouver à l'entrée des Ambassadeurs: ce qui fut executé. Ils se rendirent aux environs d'Ozaca, & composerent un corps d'armée effroyable, qui fut grossie d'un fort grand nombre de volontaires.

VI. *Divers prodiges arrivez au Japon.*

Pendant que Taycosama préparoit toutes ces magnificences, il arriva quantité de prodiges & d'accidens fâcheux qui luy donnerent de la frayeur. Premierement le 20. de Juillet de l'année 1596. il tomba du Ciel l'espace d'une demie journée quantité de cendre qui couvrit les arbres & les maisons à Meaco & à Fuximi. Il plut du sable rouge en abondance à Sacay & à Ozaca, & peu de temps aprés des cheveux blancs comme d'une personne âgée, avec cette difference qu'ils estoient plus doux que les naturels,

turels, & estant mis au feu, ne rendoient point de mauvaise odeur. Il en tomba en telle abondance dans les contrées les plus Septentrionales, que tout le païs en fut couvert.

Vers la Mi-Aoust de cette même année, parut sur la ville de Meaco une Comette chevelüe, dont l'aspect estoit affreux. Elle s'étendoit de l'Occident au Septentrion, & elle dura quinze jours entourée de vapeurs noires. Les Chinois qui sont gens fort adonnez à l'Astrologie, voyant ce meteore s'écrierent *vaza, vaza*, c'est-à-dire, chose funeste, chose redoutable. Sentiment que la nature a imprimé dans l'esprit de tous les peuples, & que les évenemens ont fait voir n'estre que trop véritable.

Mais de tous les prodiges le plus terrible & le plus funeste, fut un tremblement de terre qui commença le trentiéme d'Aoust de cette même année 96. sur les huit heures du soir à Ozaca, & qui redoubla d'une si étrange force le quatriéme de Septembre sur le minuit, qu'il ne donnoit pas loisir aux habitans de se sauver de leurs maisons pour se garantir des ruines. Il jetta par terre tous les superbes édifices de Taycosama : entr'autres cette Salle magnifique de mille Tatames qu'il avoit fait construire pour recevoir les Ambassadeurs de la Chine, avec deux grandes tours basties en forme de pyramide, comme sont celles du Japon à sept & huit étages, dont chacun avoit une galérie pour voir dans la campagne, & chaque étage avoit des chambres richement parées & presque toutes dorées au dedans. C'est de-là que l'Empereur prétendoit faire voir aux Ambassadeurs de la Chine cent cinquante mille hommes rangez en bataille. Il avoit fait aussi bastir une muraille de pierre d'une grandeur démesurée devant cette Salle d'audience : mais les secousses de la terre la renverserent en un moment. VII. *Horrible tremblement de terre.*

Ce tremblement ne dura que demie heure, & plus de six cens personnes furent écrasées sous les ruines des maisons. Presque tous les Temples des Bonzes furent renversez, & eux ensevelis avec leurs Idoles sous ces masses de pierres. Ce tremblement fut accompagné d'un tintamarre effroyable: car on entendoit sous la terre des mugissemens horribles, des coups de tonnerre, & comme le bruit d'une mer irritée dont les flots venoient se décharger sur le rivage.

Le Pere Jesuite qui estoit à Ozaca & qui fait le recit de cette grande desolation, dit qu'un peu avant que ce tremblement arrivast, passant par un Temple d'Idoles, il y trouva un Bonze

qui preſchoit & qui déclaroit la charité de leur Dieu Amida envers tous ceux qui l'invoquoient, principalement à la mort, avec tant de vigueur & d'éloquence qu'il enlevoit tous ſes Auditeurs. Il exageroit ſur tout le deſir qu'il avoit du ſalut des hommes, & les exhortoit à le reclamer en tout temps, les aſſûrant qu'ils ne manqueroient pas d'eſtre exaucez. A peine eut-il fini ſon diſcours, qu'ils s'écrierent: *Amida noſtre Dieu, Amida, Amida ſecourez-nous.* Mais Amida probablement eſtoit endormi: car cette même nuit le Temple tomba, l'Idole d'Amida fut briſée & miſe en pieces, quantité de Bonzes furent écraſez, & le Prédicateur fut fort bleſſé. C'eſt tout ce qu'il put faire que d'échaper la mort. On ne peut, pourſuit ce Pere, exprimer la conſternation des habitans, ils eſtoient à demi-morts dans les places publiques, & ils n'oſoient rentrer dans leurs maiſons, de peur d'y eſtre écraſez.

Un autre Pere écrit de Meaco que le cinquiéme de Septembre à onze heures de nuit, le Ciel eſtant fort ſerain, ſurvint un autre tremblement de terre ſi épouventable, qu'on eût dit que les puiſſances de l'Enfer ſe battoient dans leur Royaume: car on entendoit des cris, des heurlemens, des coups de tonnerre & comme des décharges de canons qui eſtoient ſuivis de ſecouſſes ſi furieuſes, qu'on n'entendoit par tout que maiſons tomber & que gens qui crioient miſéricorde, eſtant enſevelis ſous les ruines. *Pluſieurs Chrétiens*, ajoûte ce Pere, *accoururent chez nous pour nous aider au beſoin. Ils nous trouverent tous à genoux dans la baſſe cour, récitant les Litanies des Saints, quoy qu'avec peine à cauſe des violentes agitations de la terre: mais par la grace de Dieu, il ne nous arriva aucun accident.*

Il raconte enſuite comme le Temple fameux d'Amida qui eſtoit prés de Meaco, fut renverſé, & l'Idole de Daybut, dont j'ay parlé dans le premier Livre de cette Hiſtoire, d'une grandeur énorme & monſtrueuſe eſtoit tombé. Qu'en un autre où il y avoit douze cens Idoles toutes dorées & fort bien travaillées, ſix cens ſe fracaſſerent les unes contre les autres: Ce qui confirma l'opinion qu'on avoit que les Demons, ce ſemble, eſtoient en guerre & ſe battoient dans ces lieux ſoûterrains.

La verité eſt, que c'eſtoit Dieu qui vouloit rabattre l'orgüeil de ce ſuperbe Pharaon, je veux dire de Taycoſama, par toutes ces playes dont il le frappoit: Et comme Fuximi eſtoit, pour ainſi parler, le theatre de ſa vanité (car il avoit baſti cette Ville avec

des dépenses infinies pour rendre son nom immortel) c'est-là aussi que la colere de Dieu se fit sentir par des effets les plus tragiques. Tous les superbes Palais qu'il y avoit fait bastir furent renversez & jettez par terre. Celuy où il logeoit qui n'avoit rien d'égal en beauté, en richesses & en magnificence, aprés quelques secousses tomba tout à coup & écrasa sept cens de ses concubines. Pour luy, dés lors qu'il sentit sa chambre trembler, il sauta incontinent du lit, prit son fils entre ses bras & s'enfuit. A peine fut-il sorti, que le Palais devint une confusion de bois, de pierres & de platras; toutes ses belles armes, ses meubles précieux, ses chambres dorées & tous ses trésors furent ensevelis sous cette masse ruinée. J'ay de la peine à croire ce qu'on mande de ce païs, que la perte fut estimée jusqu'à trois cens millions d'or. Il est vray qu'il avoit fait des dépenses incroyables à construire cette forteresse. Je l'appelle forteresse, car tous les Palais sont environnez de murailles, de bastions & de grands fossez. Il avoit fait même abattre des montagnes & en avoit fait élever d'autres, pour en rendre la situation plus belle & plus commode: mais tout cela tomba, ou fut englouti de la terre qui s'estoit entr'ouverte en quantité d'endroits.

Il ne resta de ce magnifique Palais que la cuisine qui ne tomba point. Taycosama s'y retira pendant la nuit; & à la pointe du jour il se sauva sur une montagne, parce qu'il n'y avoit point de seureté dans la plaine, pour les grandes ouvertures que le tremblement y faisoit. Il demeura là long-temps dans une cabane bastie de cannes & de roseaux, & couverte de tablettes fort legeres, revétuës d'une simple tapisserie. Il estoit si effrayé qu'il n'y avoit que Guenisoin Gouverneur de Meaco, & deux autres Seigneurs qui osassent luy parler. On dit que contemplant de dessus cette montagne la désolation de sa superbe Ville, il dit que le Tento (c'est comme ils appellent le vray Dieu) avoit raison de s'irriter contre luy, pour avoir entrepris des ouvrages si grands & si magnifiques, & qu'il estoit résolu desormais de ménager ses finances. Mais ce Pharaon endurci ne tint pas sa parole: car sitôt que le tremblement fut cessé, il employa plus de cent mille ouvriers à bastir une nouvelle Ville de Fuximi sur la montagne où il s'estoit retiré.

La Ville de Sacay ne fut pas exempte de ce fleau. Comme c'estoit la plus riche & la plus voluptueuse du Japon, elle fut la plus sévérement chastiée. La terre y trembla l'espace de trois

heures, avec un tel bruit & un tel fracas causé par la chûte des Temples, des maisons & des murailles, que tout le monde fut obligé de s'enfuir hors la Ville. L'horreur de la nuit augmentoit la frayeur que causoient ces chûtes, & les cris lamentables que jettoient ceux qui estoient sous les ruines, faisoient croire que le monde alloit abymer. Il y mourut cette nuit plus de six cens personnes, entr'autres vingt Chinois de la suite du vieillard Juquequi.

Quoy que Dieu dans de semblables accidens, par des jugemens secrets de sa Providence, envelope souvent les innocens avec les coupables: Cependant on remarqua que par un effet particulier de sa bonté il avoit épargné les Chrétiens, car la mer s'estant débordée plus d'une lieuë dans les terres qui sont autour de Facata, & ayant englouti grand nombre de Payens avec leurs maisons & leurs bestiaux, pas-un Chrétien n'y périt, & leurs maisons ne reçûrent aucun dommage. Le même arriva à Sacay, car un des plus anciens Chrétiens, nommé Jacques Fimbra Rioquey, dont la maison servoit depuis trente ans d'Eglise aux Peres, sentant l'agitation de la terre, s'en alla avec toute sa famille devant l'Autel où les Peres disoient la Messe, & y demeura toute la nuit en priere. Les maisons qui la touchoient de part & d'autre tomberent en ruine, mais la sienne, quoy qu'à trois étages, demeura ferme & ne fut nullement ébranlée.

VIII. Ambassadeur de la Chine traité indignement par Taycosama, & la guerre renouvellée contre le Corey.

Taycosama, comme j'ay dit, ne profita pas de ces chastimens, mais en devint plus dur, plus fier & plus insolent. Il fit bastir aussi-tost des Palais sur les ruines des autres, & tout estant prest, il fit avertir les Ambassadeurs Chinois qu'ils pouvoient faire leur entrée le jour qu'il leur marquoit. Je ne m'arresteray point icy à la décrire, tant parce qu'elle ne fait rien à mon sujet, que parce qu'elle n'a rien de bien considérable, ni pour la marche, ni pour les présens, celle des Portugais dont j'ay parlé l'ayant entierement couverte. Le resultat de cette Ambassade fut, que Taycosama pardonneroit à ceux du Corey. Ainsi se termina cette guerre que ce Prince ambitieux avoit entreprise avec tant de faste & d'orgueil, & où il perdit son honneur, ses finances & ses meilleures troupes: car on tient, comme j'ay dit, qu'il y mourut plus de cinquante mille Japonnois.

A peine les Ambassadeurs furent-ils de retour à Sacay, que Taycosama leur fit presenter une lettre par quatre Bonzes les plus qualifiez du Japon: dans laquelle il leur faisoit beaucoup

d'honnestetez, & les assuroit en termes fort obligeans, qu'il ne leur refuseroit rien de ce qu'ils luy voudroient demander. Les Chinois voyant des offres si avantageuses, luy firent réponse qu'ils n'avoient rien à desirer aprés tant de faveurs qu'ils avoient reçûës de sa Majesté, sinon qu'il fist raser les forteresses qu'il avoit dans le Corey, & qu'il en retirast toutes les garnisons.

Taycosama ayant reçû cette lettre, la voulut lire luy-même, & lorsqu'il vint au point qui regarde les forteresses, il entra dans une telle rage, qu'on l'eût pris pour un homme forcené. Il bave, il écume, il frappe des pieds & des mains, il crie à pleine teste, il suë de tout le corps & la teste luy fume comme si elle estoit en feu. La cause de sa colere fut, que ses flateurs luy avoient fait entendre que les Chinois le redoutoient & que les Coreyens trembloient au seul bruit de ses armes: Cependant il voyoit qu'on luy faisoit des propositions de vainqueur à vaincu. De plus il se voyoit obligé ou de refuser aux Chinois ce qu'ils luy demandoient contre la promesse qu'il leur avoit faite, ou d'abandonner ses conquestes, ce qu'il n'avoit jamais eû dessein de faire.

Dans le feu de sa passion & dans le transport de sa colere, au lieu de s'en prendre à sa vanité & à sa legereté qui luy avoit fait faire aux Chinois des offres si considerables, il décharge sa méchante humeur sur le brave Augustin comme s'il l'avoit trompé. En effet il s'emporta de telle maniere contre luy, qu'il le chassa de sa chambre & de son Palais, aprés luy avoir dit mille duretez. Il traita de la même maniere Taranaza Gouverneur de Nangasaqui, grand ami de Dom Augustin qui avoit travaillé à cette négociation de paix avec luy. Pour les Coreyens, ce qui l'irrita contre eux, fut que Dom Augustin ayant pris en guerre leur Roy & ses enfans & leur ayant donné la vie, il n'estoit pas venu l'en remercier, & ne luy avoit envoyé qu'un Agent sans train, sans suite & sans présens, qui est ce qu'il desiroit le plus.

Aprés tous ces emportemens la conclusion fut, qu'il entretiendroit la paix avec les Chinois, & qu'il ne pardonneroit jamais aux Coreyens; que s'il en venoit au Japon, il les feroit tous crucifier à la grande place de Sacay. Pour Dom Augustin, il luy fit commandement de repasser la mer avec les Ambassadeurs Chinois, & de faire la guerre aux Coreyens à feu & à sang. C'est ainsi qu'il récompensa les grands services qu'il luy avoit rendus, les batailles qu'il avoit gagnées, les Villes qu'il avoit prises, la

paix qu'il avoit ménagée avec les Chinois avec tant de sagesse,& que l'empereur avoit desirée avec tant de passion,& pour laquelle il luy avoit donné tant de loüanges & promis de si grandes recompenses.

Mais ce qui l'anima le plus contre ce brave Seigneur, c'est qu'il se persuada que c'estoit luy qui avoit poussé les Chinois à faire cette demande, & comme c'estoit l'homme du monde le plus emporté, sans consulter sa raison & sans s'informer de la verité, il prit resolution, non pas de luy oster le commandement de ses armées, car il ne pouvoit se passer de luy ; mais de le mortifier en toutes rencontres & de le picquer par l'endroit qui luy estoit le plus sensible.

Il sçavoit que Toronasuque qu'il avoit disgracié pour n'avoir pas fait son devoir dans la guerre du Corey, estoit son grand ennemi. Il le rappelle à la Cour pour luy faire dépit, & aprés l'avoir assuré qu'il oublieroit le passé & qu'il le traiteroit désormais comme son parent & son amy, il le renvoye au Corey, où il luy ordonne de rétablir un Fort qu'il avoit fait raser. Quant aux Chinois & aux Coreyens, il commanda au Gouverneur de Sacay de les embarquer dans deux jours sous peine de la vie ; & comme il n'y avoit point de vaisseaux prests pour un si grand équipage, il fallut les mettre les uns sur les autres dans ceux qui se rencontrerent, ce qui les mortifia au dernier point. Mais ce qui leur fit plus de dépit, fut qu'il ordonna secretement qu'on les traitast mal en particulier, & qu'on les bafoüast en public. Ainsi on vit le venerable vieillard Juquequi s'en aller à pied au Port de Sacay pour s'embarquer. Son déplaisir fut si grand qu'il en versa des larmes ; car il prévoioit sa mort inévitable, parcequ'on croiroit à la Chine qu'il auroit commis quelque faute pour estre renvoyé luy & l'Ambassadeur d'une maniere si honteuse & si indigne de leur caractere.

IX. *Mort de la Princesse Maxence sœur du Roy d'Arima.*

Laissons-les retourner en leur païs pour rendre les derniers devoirs à la princesse Maxence, veuve & heritiere du Seigneur d'Isafay & sœur d'Arimandono Roy d'Arima, qui mourut cette année 96. C'estoit une Dame d'une rare vertu & d'une vie tout-à-fait exemplaire. Elle se distinguoit du reste des femmes, non pas par sa qualité & par une humeur fiere qui est le vice des grandes Dames du Japon, mais par son humilité, sa douceur & son obéïssance. Pour peu que son Confesseur luy marquast qu'il y auroit quelque danger pour sa conscience dans toutes les affaires qu'elle manioit, elle suivoit son conseil & regloit les choses selon

son avis. Elle avoit autant d'inclination pour les mortifications du corps que les personnes de son sexe en ont d'horreur. Le Carême elle alloit tous les jours à l'Eglise & n'en sortoit point, quelque froid qu'il fist, que toutes les Messes ne fussent dites. Lorsqu'elle fut veuve elle fit vœu de ne se point remarier. Elle portoit le jour & la nuit un rude cilice sur son corps, & prenoit toutes les nuits la discipline. Un peu avant que de tomber malade, elle l'avoit prise deux fois jusqu'au sang. Elle ne se contentoit pas de jeûner tout le Carême, mais elle passoit quelquefois plusieurs jours sans manger, & ses repas n'estoient qu'un peu de ris crud trempé dans de l'eau. Le dernier Carême de sa vie elle ne se coucha point, mais elle s'appuyoit seulement contre un pilier de sa chambre pour prendre un peu de repos qui duroit jusqu'à minuit, & passoit le reste de la nuit en priere.

Enfin il plut à Dieu de couronner ses travaux par la maladie des enfans qui est la rougeole. Elle fut malade quinze jours, pendant lesquels elle souffrit d'extrêmes douleurs, le mal luy ayant enlevé la peau de dessus tout le corps. Cependant elle ne donna jamais le moindre signe d'impatience. Le Pere qui l'assistoit l'ayant avertie que sa fin approchoit: *Loüé soit Dieu*, disoit-elle, *loüé soit Dieu, qui me donne tant de courage dans ce dernier combat.* Puis ayant recommandé son esprit à Dieu & prononcé dévotement les saints noms de JESUS & de MARIE, elle expira doucement âgée de quarante ans. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Peres Jesuites à Arima avec moins de pompe qu'elle n'en méritoit, à cause du malheur des temps & pour ne pas irriter Taycosama.

X. *Persecution sanglante excitée contre les Chrétiens.*

Cependant sa colere sembloit s'adoucir un peu, & on avoit sujet d'esperer que les choses se rétabliroient dans quelque temps: car quoy qu'il n'eût pas révoqué son Edit, néanmoins il se tenoit satisfait de ce que les Peres Jesuites avoient déferé à ses ordres, & qu'ils se comportoient comme gens bannis: ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne parcourussent tout le Japon pour conserver & pour augmenter le troupeau de JESUS-CHRIST, & Dieu benissoit tellement leurs travaux, que depuis le commencement de la persecution jusqu'à cette année, ils baptiserent plus de soixante mille personnes, comme l'assûre le Pere Froez dans la lettre qu'il écrivit en ce temps à son Général.

Le même Pere rapporte que Dom Augustin & tous les Seigneurs Chrétiens qui estoient dans le Corey, leur écrivoient incessamment & leur recommandoient de se gouverner avec beaucoup

de prudence, comme ils avoient fait jusqu'alors, & qu'il valloit mieux dans la tempeste porter peu de voiles, que de les déployer toutes avec danger de se perdre. Il ajoûte que tous les Peres de son Ordre ne demandoient qu'à verser leur sang pour la Foy de JESUS-CHRIST : mais que le seul interest de sa gloire & le bien de son Eglise les empêchoit de s'exposer à la mort, qui leur eût esté infiniment plus douce que la vie qu'ils menoient dans cette extrémité du monde, parmi tant d'afflictions, de travaux, de dangers & de miseres.

Mais ce qui les obligeoit encore de moderer leur zele, c'estoit l'esperance qu'ils avoient qu'aprés la mort de Taycosama, qui ne pouvoit pas vivre encore long-temps, le Gouvernement pourroit changer de face ; que l'Empereur ne paroissoit plus si animé contre les Chrétiens qu'il l'estoit autrefois ; qu'il sçavoit que les Peres Jesuites qu'il avoit bannis du Japon y estoient encore, & cependant qu'il n'en faisoit point de recherche ; qu'il avoit consenti que dix d'entre eux demeurassent à Nangasaqui, & qu'ils y rebastissent leur Eglise en attendant la réponse du Vice-Roy des Indes ; qu'il vouloit qu'un d'entr'eux le vinst voir une fois tous les ans ; qu'il avoit permis au Pere Organtin de demeurer à Meaco & d'y finir ses jours ; qu'il avoit reçû fort honorablement l'Evêque du Japon, & que dans plusieurs rencontres il avoit imposé silence à des Seigneurs de sa Cour qui se déchaînoient contre les Chrétiens. Comme lorsque dans le dernier fracas que causa ce grand tremblement de terre, un de ses gens attribua ces malheurs à la colere des Dieux irritez de ce qu'on recevoit une Religion étrangére au Japon : *Vous avez raison*, luy dit-il, *comme s'il n'y avoit point eû de tremblement de terre au Japon avant qu'il y eût des Chrétiens*: Ce sont-là les raisons qui obligeoient les Peres de moderer leur zele, & de travailler au salut des ames secretement & sans bruit.

XI. *La premiére cause de cette persécution.* Mais Satan envieux de la gloire du Sauveur, voyant que tant de Rois & tant de Reines s'estoient soûmis à son Empire & que le sien s'en alloit en décadence, excita une furieuse tempeste pour le sujet que je vais dire. Les Peres Recollets de l'observance reguliere de S. François dont nous avons parlé, s'estant établis à Meaco, & ayant appris la langue du païs, se mirent à prêcher publiquement dans leurs Eglises. Ils y entendoient les Confessions des Chrétiens & conféroient le Baptême aux Payens, contre les défenses expresses de Taycosama : & voyant combien l'Hôpital de la Misericorde que les Peres Jesuites avoient établi à Nan-

gasaqui

gasaqui, procuroit de gloire à Dieu & d'utilité au prochain, ils en firent bastir un prés de leur maison où ils recevoient les malades & les traitoient fort charitablement. Si l'Eglise du Japon eût été sur le même pied qu'elle estoit autrefois lorsqu'elle estoit en paix, les travaux de ces saints Religieux eussent produit de trés grands fruits; mais ils prirent un contre-temps si étrange, qu'il attira sur eux & sur les autres Chrétiens une sanglante persecution: Car comme ils estoient nouvellement établis dans le Japon & qu'ils ne connoissoient pas encore assez bien l'humeur du païs, beaucoup moins l'esprit de Taycosama qu'ils n'avoient pas pratiqué, ils donnoient à leur zele une entiere liberté sans apprehender les menaces de l'Empereur, & sans se soucier des remontrances de leurs meilleurs amis, qui leur conseilloient d'agir de concert avec les autres Religieux, qui travailloient depuis tant d'années dans le Japon & qui avoient converti tant de milliers d'Infidelles par leur conduite sage & discrete. Tout ce qu'on leur put dire ne put arrester l'impétuosité de leur zele. Comme ils estoient bien intentionnez, ils crurent devoir passer pardessus toutes les considerations humaines, & ils commencerent même à se défier des avis qu'on leur donnoit, comme s'ils procedoient de quelque secrete jalousie.

Les Chrétiens Japonnois de Meaco qui virent l'éclat que faisoient leurs prédications, sentirent bien que ces bons Peres s'alloient perdre & tous les Chrétiens avec eux. Ils les prierent instamment de travailler à petit bruit: mais comme ils se soucioient peu de la vie & qu'ils ne pouvoient pas se persuader que l'Empereur voulût maltraiter des gens qui portoient le titre d'Ambassadeurs d'un des plus grands Monarques du monde, ils persisterent dans leur resolution & continuerent à exercer leur ministere avec tout l'éclat possible & toute la ferveur imaginable. Leur sainte vie & leurs religieux entretiens édifioient beaucoup les Fidelles; mais les Seigneurs idolâtres qui n'en estoient pas satisfaits, disoient tout haut: *Ces Religieux étrangers ne déferent point à nos avis, ni aux Ordonnances de l'Empereur: mais ils s'en repentiront un jour.* Le zele est de la nature du feu qui fait de terribles degasts lorsqu'il est trop vif & trop grand.

Taycosama avoit créé quatre Gouverneurs qui estoient comme ses Ministres d'Etat, l'un desquels estoit Guenifoin Vice-Roy de Meaco & de la Tense. Ces Gouverneurs ayant esté avertis que les Peres de saint François preschoient & disoient publiquement

la Messe dans leur Eglise, leur signifierent plusieurs fois qu'ils s'exposoient à de trés-grands dangers, & que si l'Empereur estoit informé de leur conduite, ils ne seroient pas un jour en vie. Ces menaces, bien loin de les intimider, les encouragerent davantage pour le desir qu'ils avoient de souffrir le martyre. Le Vice-Roy voyant ce qui ce passoit, fait venir à son Palais le Pere Barthelemy & le Pere Gonzalez & les reprend fort aigrement de ce qu'ils contrevenoient aux ordres de l'Empereur, les menaçant de les crucifier avec ceux qui frequentoient leur Eglise, s'ils continuoient à prescher la Loy Chrétienne. Nonobstant tous ces avis & toutes ces menaces, ils poursuivirent ce qu'ils avoient commencé, ne croyant pas devoir en ce point déferer aux volontez d'un Prince idolâtre.

Le Pere Organtin Superieur des Jesuites qui estoient à Meaco, averti des plaintes que formoient non seulement les Gouverneurs, mais encore plusieurs personnes de marque tant Chrétiens que Payens contre ces bons Religieux, envoya le Pere Moreion Espagnol de nation au Pere Pierre Baptiste Commissaire, pour luy representer l'évident danger auquel ses Religieux exposoient leurs personnes & toute la Chrétienté du Japon, s'ils né tâchoient autant que la raison, la conscience, & le zele de la gloire de Dieu le pouvoient permettre, de contenter le Gouverneur de Meaco & de ceder pour un temps à la tempeste. Je n'ay point trouvé dans aucune relation la réponse qu'on luy fit: mais il est constant que ces saints Religieux continuerent avec plus de force que jamais de prescher & d'administrer les Sacremens.

XII. *Les Peres Recollets sont accusez par un traitre.*

Guenifoin qui favorisoit les Chrétiens & qui voyoit les mauvais effets que cette desobéïssance alloit produire, differoit de jour à autre l'execution de ses menaces & avoit de la peine à les déferer à l'Empereur. Mais enfin ils furent accusez par un Japonnois idolâtre qui paroissoit leur meilleur ami & qui les avoit fait venir des Philippines pour donner quelque couleur à ses mensonges. Il s'appelloit Faranda & avoit eû long-temps commerce avec le Gouverneur de Manile, de sorte qu'il parloit assez bien Espagnol. Cet homme qui estoit subtil & hardy, mais le plus grand fourbe qui fût sur la terre, voulant faire fortune à la Cour, s'adresse à un ami qu'il avoit au Palais nommé Faxeda, & luy découvre son dessein. Faxeda luy ménagea une audience, en laquelle il fit entendre à l'Empereur que si sa Majesté vouloit écrire au Gouverneur des Philippines & luy faire l'honneur de luy confier

sa Lettre, il se faisoit fort de l'obliger à le reconnoistre pour son Souverain & à luy payer tribut.

Taycosama qui ne cherchoit que le profit & la gloire, gagné par cet appas luy donne la lettre fiere & imperieuse dont nous avons parlé, par laquelle il commandoit au Gouverneur Espagnol de le reconnoistre pour son Souverain, à faute de quoy il le menaçoit d'une guerre sanglante. Faranda fit porter cette lettre par son neveu, se défiant du succés de son entreprise. Le Gouverneur épouvanté de ces menaces envoya le P. Cobos, comme nous avons dit, lequel estant arrivé à Nangasaqui trouva Faranda & son ami Faxeda qui s'offrit de le mener à la Cour & de luy servir d'interprete. Le bon Pere leur confia la lettre du Gouverneur qu'ils firent semblant de traduire en Japonnois; mais ils eurent la malice de la falsifier & firent entendre à Taycosama que le Gouverneur demandoit du temps pour écrire au Roy d'Espagne son Souverain, ce qui luy fut accordé. Ainsi le Pere Cobos fut renvoyé avec la réponse de l'Empereur, lequel pour reconnoistre les bons services de Faranda le fit coucher sur l'Etat de sa maison, & luy assigna cinq cens sacs de ris par an de pension.

Faranda voyant que son entreprise prenoit un assez bon train, s'en retourne à Manile & prend la qualité d'Ambassadeur de Taycosama, quoy qu'il n'eût aucune lettre de créance : mais il fit entendre au Gouverneur qu'elle estoit dans le vaisseau du P. Cobos qui avoit peri sur mer par la tempeste. Le Castillan sentit bien que cet homme estoit un fourbe & il commença à se défier de luy. Faranda qui s'en apperçût, va trouver les Religieux de saint François qui avoient tout credit auprés de luy, & leur fait entendre que Taycosama estant informé de leur sainteté & de leur bonne vie, desiroit instamment d'avoir des Peres de leur Ordre dans le Japon & qu'il leur bastiroit des Eglises. Les Peres en parlerent au Gouverneur qui ne faisoit pas grand fond sur tous ses discours; cependant comme il avoit reçû la premiere lettre de Taycosama, & qu'il ne pouvoit sçavoir que par Faranda ce que contenoit l'autre que le Pere Cobos luy apportoit, pour ne rien risquer dans une affaire de telle conséquence, il pria le P. Pierre Baptiste Commissaire d'aller avec trois de ses Religieux porter des présens à Taycosama, & de sçavoir quel estoit son dessein.

Le Pere Commissaire estoit un Religieux d'une grande doctrine, d'une rare prudence, & d'une sainteté consommée. Il fit

d'abord difficulté d'entreprendre cette commission, parce que le Pape Gregoire XIII. avoit fait des défenses expresses à tous autres Prestres & Religieux que ceux de la Compagnie de JESUS, de prescher dans le Japon. Le Pere Loüis Gusman, rapporte le Bref du Pape, du vingt-huitiéme de Janvier de l'année 1585. le treiziéme de son Pontificat. Monsieur de Sponde en fait mention dans ses Annales en ces termes. *Aprés que la Foy de* JESUS-CHRIST *eut commencé à estre annoncée au Japon, Gregoire XIII. considerant que cela s'estoit fait par le ministere & le travail des Religieux de la Compagnie de* JESUS, *pour ces causes & plusieurs autres, fit défense sous de trés-grosses peines, qu'aucun de quelque qualité, condition & ordre qu'il fût, tant seculier que regulier, ne fût assez hardy que d'aller au Japon pour y prescher l'Evangile, ou y enseigner la doctrine Chretienne, ou y administrer les Sacremens, ou y exercer aucune autre fonction Ecclesiastique, sans son expresse permission & celle du saint Siege.*

Spond. ann. 1680.

Clement VIII. confirma depuis cette Constitution & l'insera dans son Bref, donné le 14. Mars de l'année 1597. le sixiéme de son Pontificat, & Philippe II. Roy d'Espagne, écrivit au Vice-Roy des Indes de la faire garder exactement. Monsieur de Sponde ajoûte que Clement VIII. donna depuis permission à tous les Religieux d'aller aider leurs freres qui faisoient de si grands progrez dans le Japon: mais ce ne fut que sept ans aprés l'arrivée des Peres de saint François, *& avec défense absoluë qu'aucun des Isles Philippines ou de quelqu'autre partie des Indes Occidentales, ne fût aßez hardy que de passer au Japon.*

Ces Constitutions des Papes arresterent quelque temps, comme j'ay dit, le Pere Commissaire. Il consulta sur ce sujet quelques habiles gens tant seculiers que Religieux, qui furent d'avis, dit un Auteur de son Ordre, que la Constitution ne comprenoit point les Ambassades, & que Sixte V. ayant donné pouvoir aux Religieux de saint François de prescher l'Evangile dans toutes les Indes Occidentales, il avoit dérogé aux Constitutions précédentes, les Isles du Japon estant dans l'Occident.

Quoy qu'il en soit, ces saints Religieux appuyez sur le sentiment de ces Docteurs, se mirent en chemin & arriverent à Nangasaqui l'an 1593. où ils furent reçûs par le Provincial des Jesuites avec toute la charité possible. De-là ils allerent à Nangoya, sous la conduite de Faranda qui falsifia encore leur lettre, & fit entendre à Taycosama que le Gouverneur de Manile attendoit la

réponse du Roy d'Espagne ; qu'aussi-tost qu'il l'auroit reçûë, il envoyeroit un Ambassadeur avec de riches présens pour luy rendre hommage & luy prester serment de fidelité ; que cependant il le reconnoissoit pour son Souverain, & estoit prest de luy rendre obéïssance.

Les Peres avoient mené avec eux un Frere de leur Ordre, qui sçavoit un peu de Japonnois. Ce Frere s'apperçût que Faranda les joüoit, & comme il estoit le truchement des Peres lorsqu'ils estoient en conference avec l'Empereur, il avança quelques paroles qui firent peur au traître Faranda. C'est pourquoy, depuis ce temps-là, il les empêcha de traiter avec luy d'aucunes affaires qu'en sa présence, & par son organe. Or comme les Peres s'estoient établis à Meaco, & qu'ils sçavoient la langue du Japon, il eut apprehension que tost ou tard sa trame ne fût découverte. Pour prévenir ce malheur, il jugea qu'il falloit se défaire d'eux, ou par l'exil ou par la mort : c'est pour cela qu'il fit sçavoir à l'Empereur que ces Religieux étrangers contrevenoient à ses ordres, & qu'ils enseignoient publiquement la Loy Chrétienne. Ce qui l'irrita de telle maniere, qu'il prit résolution de les faire mourir, & voilà la premiere cause de cette persecution sanglante, qui fut excitée en ce temps contre les Chrétiens.

La seconde, fut l'indiscretion & la vanité de quelques Espagnols qui furent jettez par la tempeste dans le Japon. Voicy comme la chose arriva. L'an 1596. un gros Galion nommé Saint Philippes, partit des Philippines pour aller à la nouvelle Espagne, chargé de grandes richesses. Lorsqu'il fut en mer & qu'il eut pris la route de Goa, il s'éleva une furieuse tempeste dont il fut si mal mené, qu'il fut poussé vers les Philippines lieu de son partement, & de-là sur les costes du Japon, où il fut contraint de moüiller. Il arriva au port d'Urando qui est au Royaume de Tossa, sans mats, sans voiles & sans gouvernail, faisant eau de toutes parts. Il y avoit dedans quatre Religieux de l'Ordre de saint Augustin, un de celuy de saint Dominique, & deux de celuy de saint François.

XIII. *Seconde cause de la persecution.*

Dom Mathias de Landecho qui commandoit le Galion, ayant besoin d'ouvriers pour donner le radoub à son vaisseau, envoya son Enseigne & son Sergent-Major avec deux Peres de S. François & le Secretaire du Roy de Tossa porter de riches présens à Taycosama & aux quatre Gouverneurs, pour obtenir la permission de le faire reparer. Ils eurent ordre de s'adresser au Pere

Commissaire, & de se gouverner en toutes choses par ses conseils.

Le Roy de Tossa les recommanda à un des quatre Gouverneurs de Meaco qui avoit nom Maxita Yemondono. Ils luy firent leurs présens, & celuy-cy leur promit de leur faire expedier promptement la permission qu'ils demandoient. Mais au lieu de les servir, il les trahit: car il persuada à l'Empereur de se saisir du Galion & de toutes les richesses qui estoient dedans, puisqu'il portoit des armes, & des gens de guerre, & des Religieux, & qu'il s'estoit brisé contre les costes du Japon.

Taycosama n'eut pas besoin d'estre poussé à faire cette injustice : comme il avoit un desir insatiable de grossir ses finances, voyant une si bonne proye sous sa main, il dépêche le même Maxita pour s'emparer de tout ce qui estoit dans le Galion. Le Pere Commissaire & les Espagnols attendoient avec impatience la grace que Maxita leur avoit fait esperer : mais ils furent bien surpris lorsqu'on leur dit de sa part, que le Capitaine du Galion avoit manqué à son devoir, & qu'il falloit qu'il vînt en personne rendre compte de sa conduite ; que pour luy, il s'en alloit en poste au port d'Urando pour donner ordre à tout.

Le Pere Commissaire & les Espagnols virent bien le dessein de l'Empereur, & le sujet du voyage de Maxita. Ils vont donc promptement trouver Guenifoin Vice-Roy de Meaco, & luy font voir les Patentes, par lesquelles Taycosama trois ans auparavant, avoit donné plein pouvoir aux Espagnols des Philippines de trafiquer au Japon : qu'ainsi l'on ne pouvoit sans injustice se saisir de leurs marchandises & arrester leurs effets. Le Vice-Roy leur témoigna du ressentiment de ce qu'ils s'estoient adressez à un autre qu'à luy : neanmoins ayant vû leurs Patentes, il leur fit esperer qu'on ne leur feroit aucun tort : mais il ne sçavoit pas la resolution que l'Empereur avoit prise, de se rendre maistre du Galion & de tout ce qu'il portoit.

Pendant que les Espagnols estoient à Meaco, l'Evêque du Japon qui estoit depuis quelques jours arrivé en cette Ville, ayant appris la peine où ils estoient, fit offre au Pere Commissaire de tout ce qu'il avoit de credit au Japon, & de celuy de tous les Religieux de la Compagnie, pour luy faire obtenir de l'Empereur le congé qu'il desiroit. Mais le Pere fit si grand fond sur ces Patentes & sur l'esperance que luy avoit donné le Vice-Roy, qu'il remercia l'Evêque des offres obligeantes qu'il luy faisoit, en disant qu'il n'y avoit rien à apprehender pour des gens qui avoient fait nau-

frage, & que leur desastre plaidoit pour eux: mais il reconnut bientost aprés que son esperance estoit mal fondée; car on luy écrivit du port d'Urando, que Maxita s'estoit saisi de tous les effets du Galion au nom de l'Empereur.

Alors ils accoururent tous au logis de l'Evêque, & le conjurerent de les aider de son credit. Le charitable Prélat se mit aussitost en état de les secourir. Il envoye le Pere Rodriguez avec un Religieux de saint François au Vice-Roy de Meaco, pour implorer sa faveur, & y eût esté luy-même s'il eût pû luy parler sans truchement. Le Vice-Roy qui estoit informé des volontez de Taycosama, leur répondit que les affaires estoient sur un pied qu'il n'y avoit plus moyen de les secourir; que Maxita avoit ordre de l'Empereur d'arrester toutes les marchandises, & qu'ils n'eussent pas souffert ce dommage, s'ils se fussent adressez à luy. Le Capitaine du Galion voyant l'injustice qu'on luy faisoit, s'en va à la Cour accompagné de Maxita, & represente ses raisons à l'Empereur: mais il ne gagna rien sur son esprit, & ne pût empescher que toutes ses marchandises ne fussent confisquées; de maniere que luy & tout l'équipage se trouva dans la derniere necessité. Le Pere Organtin Superieur des Jesuites de Meaco, les assista charitablement tant qu'ils furent à Ozaca où il estoit alors, & quand ils furent de retour à Urando, le Pere Gomez Provincial de la Compagnie de Jesus, leur envoya des vivres & de l'argent, & leur fit offre de tout ce qui estoit en son pouvoir pour les secourir dans leur misere. Ils vinrent ensuite à Nangasaqui pour repasser aux Philippines. Le même Pere reçût les Religieux malades dans son College. L'Evêque & son Clergé donna une somme d'argent au Capitaine, avec laquelle il freta un vaisseau pour retourner à Manile, & tant qu'ils furent à Nangasaqui ils furent défrayez aux dépens du College.

C'est ce Capitaine Espagnol qui a excité la persecution qui dure jusqu'à présent, par sa vanité & son imprudence: voicy comme la chose se passa. Lorsque Maxita estoit à Urando & faisoit executer les ordres de l'Empereur, le Capitaine du Galion fit son possible pour empescher la saisie, en representant à Maxita que les Espagnols avoient permission de trafiquer au Japon. Celuy-cy qui estoit un homme adroit, fin & rusé, fit semblant de l'écouter, & aprés quelque entretien qu'il eut avec luy, luy demanda si les Espagnols & les Portugais estoient gens de même nation, & si c'estoit le même Roy qui possedoit le Perou, les

XIV. *Imprudente vanité d'un Capitaine Espagnol.*

Philippines, la nouvelle Espagne & l'Inde Orientale.

Le Gouverneur répondit à la premiere question, que les Espagnols & les Portugais estoient deux nations bien differentes; que les Espagnols estoient gens de guerre, & les Portugais des gens de poids & de balance, c'est-à-dire de negoce & de commerce. Il répondit à la seconde, qu'il n'y avoit qu'un Roy qui dominoit les Indes Orientales & Occidentales, & pour donner aux Japonnois une haute idée de son Prince, il prend une Carte de Geographie, & d'un air Espagnol, luy marque tous les païs qui obeïssoient au Roy Catholique.

Maxita parut étonné voyant la vaste étenduë des terres qui relevoient de ce Prince, & demanda à ce Capitaine comment son Roy les avoit conquises. Alors l'Espagnol luy fit une réponse si fausse & si inconsiderée, que je ne croirois jamais qu'il en fût l'Auteur, si je ne la voyois dans toutes les relations qu'on a faites du Japon. Il dit donc que le Roy son Maistre envoyoit dans toutes les contrées quantité de Religieux, pour prescher le Saint Evangile aux nations étrangeres, & qu'aprés qu'ils avoient converti grand nombre de Payens, il envoyoit ses troupes, qui se joignant aux nouveaux Chrétiens, subjuguoient les Rois, & se rendoient maistres de leur païs.

Maxita & le Roy de Tossa qui estoit avec luy, firent beaucoup d'attention à ce discours, & en firent le rapport à Taycosama, qui conçût aussi-tost le dessein d'exterminer tous les Chrétiens pour assurer sa Couronne. Il y avoit long-temps qu'il apprehendoit que la Noblesse du Ximo qui avoit presque toute embrassé la Foy ne se revoltast contre luy, & que ces neuf Royaumes peuplez de Chrétiens infinis, ne fissent un étrange mouvement dans son Empire. C'est pour cela qu'il les fit désarmer lorsqu'il estoit à Nangoya, & qu'il avoit fait passer les principaux Seigneurs dans le Corey, où il prétendoit les établir ou les faire mourir de misere. Depuis qu'ils furent hors du Japon, il se tint un peu plus assuré: c'est pour cela qu'il ne pressa point l'execution de son Edit, voyant principalement que les Peres Jesuites qui avoient porté la Religion dans ses terres, se tenoient cachez & sembloient déferer à ses volontez. Mais l'imprudence sotte ou malicieuse de ce Castillan, rappella tous ses soupçons & le porta aux dernieres extrémitez. A quoy contribua fort Jacuin son Medecin, & le ministre infâme de ses passions, dont nous avons parlé, lequel trouvant l'occasion favorable, accusa les Chrétiens

tiens de ce que contre les Edits ils demeuroient au Japon, & preschoient publiquement la Loy Chrétienne, ce qui montre, disoit-il, évidemment que ces gens sont rebelles à leurs Princes, & que sous pretexte de Religion, ils trament des conjurations secretes. *Je les empêcheray bien*, dit Taycosama, *d'executer leur dessein: car je les ferai tous pendre ou brusler.*

La nuit du neuviéme de Decembre de l'année 1596. l'Empereur commanda au Gouverneur d'Ozaca, de faire garder la maison des Religieux de saint François & celle des Peres Jesuites, (c'est la maniere d'emprisonner les gens d'honneur dans le Japon), & dépêcha en même-temps un Courier à Xibunoio, avec ordre de faire le même à Meaco, & de dresser une liste de tous les Chrétiens qui frequentoient l'Eglise des Religieux de saint François. XV. *Les Religieux de S François sont faits prisonniers.*

Il ne se trouva dans la maison des Peres Jesuites d'Ozaca qu'un bon Religieux Japonnois nommé Paul Miqui, & deux jeunes hommes qui demandoient à estre reçûs dans la Compagnie, l'un s'appelloit Jacques & l'autre Jean. Le Pere François Perez & le P. Pierre Moreion retournant de leurs Missions avoient coûtume de se retirer à Ozaca : mais peu de jours auparavant ils estoient allez à Sacay accompagner leur Evêque, qui partit le même jour pour se rendre à Nangasaqui. Ces deux Peres ayant appris en chemin que les Religieux d'Ozaca & de Meaco estoient arrestez, s'en allerent promptement à Meaco pour mourir avec le Pere Organtin, & trois Religieux de leur Ordre qui demeuroient avec luy. L'un s'appelloit Loüis, l'autre Paul d'Amacusa & le troisiéme Vincent. Ce dernier estoit en la ville de Nara lorsque les autres furent faits prisonniers, & ayant eû nouvelle de ce qui leur estoit arrivé, s'en vint en diligence à Meaco pour participer à leur couronne.

Il y avoit fort peu de temps que le Frere Miqui & ses Compagnons avoient des Gardes à Ozaca, lorsque le Pere Organtin y arriva. Il trouva dans la maison beaucoup de Chrétiens assemblez, qui furent tous d'avis que les Peres devoient se retirer, afin que si les Officiers de Taycosama venoient à faire la recherche des Chrétiens, on pût leur dire que les Peres s'en estoient allez à Nangasaqui, à la suite de leur Evêque. Le Pere Organtin ne put goûter cette proposition, mais déclara hautement qu'il vouloit estre à la teste des Chrétiens qui devoient estre martyrisez. *Qu'on prenne*, dit-il, *tel parti qu'on voudra: pour moy je sçai bien ce qui convient* XVI. *Le Pere Organtin veut estre du nombre.*

à mon âge & à ma profession. Il y a plus de vingt-ans que je travaille de toutes mes forces à établir la Religion Chrétienne dans ces quartiers; & maintenant qu'il faut entrer dans le champ de bataille pour la défendre, je seray assez lâche pour m'enfuir, & pour me cacher? A Dieu ne plaise que je commette cette infidelité. Je sçai ce que je dois à Dieu, & à la Compagnie dont j'ay l'honneur d'estre membre. J'irai demain matin à Meaco pour y estre crucifié. Puisque je suis Prédicateur du saint Evangile, & que j'en ay fait l'office depuis que je suis au Japon, il faut que je scelle de mon sang les véritez que j'ay preschées, & que j'encourage les Chrétiens par mon exemple à mourir pour Jesus-Christ.

Le Pere Rodriguez qui demeuroit au Japon par ordre de l'Empereur, en qualité de Truchement, voyant la résolution du Pere Organtin, protesta qu'il le suivroit par tout & qu'il ne l'abandonneroit jamais; ils partirent donc le lendemain avec Paul Amacusa & quelques autres Chrétiens. Estant à trois lieuës de Meaco, ils envoyerent Paul pour sçavoir en quel estat estoient les affaires. Il leur rapporta que le bruit commun estoit que Taycosama n'en vouloit qu'aux Religieux de saint Francois, & que tous les amis de la Compagnie estoient d'avis que le Pere Organtin devoit s'arrester au lieu où il estoit, jusqu'à ce qu'on pût découvrir son dessein. Il trouva ce conseil raisonnable & ne passa pas outre.

XVII. *On dresse la liste des Chrétiens.* Ce même jour Ufioio fils de Faxegaba arriva à Meaco, avec commission de faire la liste des Chrétiens qui frequentoient l'Eglise, & la maison des Peres Déchaussez de saint François. Il y trouva Justo Ucondono qui y demeuroit alors & l'enrôla le premier. Comme la maison des Peres de saint François avoit des Gardes, & que celle des Peres Jesuites n'en avoit point, Ufioio fut trouver Gibonoscio, & luy demanda d'où vient qu'il ne faisoit point garder les Jesuites comme les autres Religieux, puisqu'ils avoient fait tous les Chrétiens du Japon & qu'ils estoient plus coupables qu'eux. Alors il luy presenta la liste qu'il avoit dressée par ordre de l'Empereur, & luy signifia qu'il vouloit qu'on les fist mourir.

Gibonoscio qui estoit un des quatre Gouverneurs de l'Empire, picqué au vif de ce que ce jeune Commissaire avoit entrepris sur son autorité & dressé une liste sans luy en rien communiquer, luy répond brusquement: *Monsieur, vous n'estes pas bien informé des volontez de l'Empereur. Sa Majesté ne prétend pas*

faire mourir tous les Chrétiens, car ce seroit un horrible carnage: mais il prétend seulement chastier les plus coupables, tels que sont ceux qui contreviennent ouvertement à ses ordres. Comment pourrez-vous distinguer les Chrétiens de ceux qui ne le sont pas? Que sçavez-vous si je ne le suis pas moi-même? Que sçay-je si vous ne l'estes pas? Vous ne deviez pas entreprendre de faire de telles informations dans mon Gouvernement & en ma présence sans ma participation. Je vois sur vostre liste le Seigneur Justo Ucondono. Est-ce une chose nouvelle qu'il soit Chrétien? Ne sçavez-vous pas qu'il y a dix ans qu'il fut en danger de perdre la vie pour ce sujet: mais que depuis il a esté rappellé à la Cour, & que Taycosama le voit fort volontiers, quoy qu'il sçache qu'il est Chrétien? Il faut pardonner à vostre jeunesse. Quant à la maison des Peres Jesuites, je n'ay pas jugé à propos d'y mettre des Gardes, parce que le Truchement de sa Majesté y demeure. Enfin, vous n'avez que faire à Meaco. Je sçay quel est le devoir de ma Charge & je m'en acquiteray au contentement de l'Empereur.

XVIII. *La maison des Peres Jesuites est gardée.*

Ufioio s'estant retiré plein de rage & de dépit, Gibonoscio fit une reflexion serieuse sur l'importance de cette affaire, & jugea qu'il devoit faire garder la maison des Peres Jesuites, pour ne pas rendre sa fidelité suspecte. Il envoye donc chez eux le fils d'un de ses Lieutenans demander qui avoit charge de la maison. Un Chrétien qui n'est pas nommé dans le memoire, accompagné d'un Frere Jesuite parut à la porte, & aprés l'avoir reçû fort civilement, luy répondit que c'estoit luy. Le jeune homme luy dit: *Le Lieutenant mon oncle m'a commandé de faire garder ce logis par ordre du Gouverneur Gibonoscio: mais parce que vous me paroissez vous & vostre compagnon gens d'honneur & de bonne foy, je me contenteray de donner charge aux voisins d'avoir l'œil sur vous.* Ayant dit cela, il prit le nom du Frere & du Chrétien, & se retira.

Il y avoit cinq Religieux de la Compagnie qui demeuroient dans cette maison: mais Dieu permit qu'il ne s'en trouva qu'un alors; car l'un estoit dans le voisinage, où plusieurs Seigneurs Chrétiens s'estoient assemblez pour s'éclaircir de quelques doutes sur la confession de la Foy & sur le moyen de gagner la couronne du martyre. Les trois autres estoient allez à la campagne, visiter & consoler les Chrétiens d'alentour. Or comme ils eurent appris à leur retour qu'on faisoit garder leur maison, ils demanderent au Pere Organtin s'il trouvoit bon qu'ils allassent eux-mêmes donner leur nom au Gouverneur. Le Pere leur répondit:

Ayons un peu de patience, mes Peres, jusqu'à ce que nous sçachions le motif qui pousse l'Empereur à persécuter les Chrétiens : car s'il s'agit de la Foy, nous irons tous de compagnie nous présenter aux Juges ; que s'il n'est question que du Galion des Philippines ou de quelque autre sujet, nous verrons ensemble ce qu'il faudra faire. Cette réponse les contenta.

Quant aux Religieux de saint François, on en trouva cinq dans leur Convent de Nostre-Dame de Portiuncule, sçavoir le Pere Pierre Baptiste, Commissaire, le Pere François le Blanc, le Frere Gonzalez Garcia, le Frere François de saint Michel & le Frere Philippe de la Case. Leurs noms qui sont écris dans le Ciel, meritent bien d'estre connus sur la terre. Ce dernier estoit venu dans le Galion de saint Philippe & demeuroit à Ozaca dans le Convent de Bethléem : mais ayant fait un voyage à Meaco, il fut pris avec les autres : de maniere qu'il n'y eût que le Pere Martin de Luines & deux jeunes hommes qui servoient les Peres qui furent arrestez à Ozaca.

XIX. *Tous les Chrétiens se disposent au martyre.* Le onziéme de Decembre de l'année 1596. Taycosama estant à Fuximi où l'on travailloit à rétablir son Palais, appella le Gouverneur Gibonoscio & luy commanda de faire mourir tous les Peres, (c'est ainsi qu'on appelle les Chrétiens au Japon) ce qui fit croire que tous estoient compris dans la Sentence : c'est pourquoy chacun se disposa au martyre. Nous allons voir dans le reste de cette Histoire le zele des Martyrs de la primitive Eglise, renouvellé & surmonté souvent par ceux du Japon. Avant que d'en produire des exemples, il est bon de rapporter icy la lettre que le Pere Baptiste Commissaire, écrivit à un Religieux de son Ordre, & celle du Pere Organtin à son Provincial. Voicy celle du Pere Baptiste.

XX. *Lettre du P. Pierre Baptiste, Commissaire.* *Il y a dix jours que nous sommes assiegez par une troupe de soldats. Tous les Chrétiens sont condamnez à mort ; le rôle en est dressé & ils sont gardez comme nous. Le premier jour que les Gardes furent posez à nostre maison, les Chrétiens se confesserent & passerent toute la nuit en prieres. Le Frere François & moy l'employâmes à entendre les Confessions, parce que le plus considerable des Chrétiens nous assura que nous devions mourir le lendemain. Je donnay la Communion à tous nos Freres & à cinquante Chrétiens, en forme de viatique comme pour la derniere fois. Chacun ensuite se prepara & fit provision de croix pour la porter à la main, allant à la mort. Le même jour avant diner, plusieurs Japonnois entrerent chez nous & fureterent tous les*

toins & les recoins de nostre maison. Aprés eux parut le Lieutenant de Gibonoscio qui se saisit de nos Prédicateurs & Catechistes, Leon, Paul, Bonaventure, Thomas & Gabriel, & les mena avec luy.

Nos Chrétiens m'enlevent le cœur par le desir ardent qu'ils ont de mourir pour JESUS CHRIST. *Plusieurs de divers endroits sont venus se joindre à eux, sçachant qu'ils estoient condamnez à mort. Les voisins nous assistent de leurs aumônes plus liberalement qu'ils n'avoient fait jusqu'à présent. Je ne sçay comment se termineront ces affaires. Les uns disent qu'on nous renvoyera en Europe ; les autres, qu'on nous fera mourir. Il faut que nous mourions un jour: nous desirons tous que ce soit pour la gloire de Dieu, & nous le supplions qu'il nous en fasse la grace. Aidez-nous par vos prieres à l'obtenir de sa divine bonté.*

La lettre du Pere Organtin s'adressoit au Pere Pierre Gomez, Provincial de la Compagnie de JESUS dans le Japon, & elle estoit conçûë en ces termes. XXI. *Lettre du P. Organtin à son Provincial.*

Voicy la plus agréable nouvelle que nous puissions mander à Monseigneur l'Evêque, & à vostre Reverence & à tous nos Peres & Freres qui sont dans le Japon. On reçût hier fort tard une lettre qui s'adresse à Madame Marie, veuve de feu Chuan, par laquelle son neveu qui est à la Cour, luy mande que peu d'heures avant que de luy écrire, le Roy avoit commandé à Gibonoscio de faire mourir tous les Religieux qui sont à Meaco & à Ozaca. Nostre Frere Paul retournant de la Ville & entrant dans la maison, s'écria avec une extrême allegresse: Enfin mes Peres & Freres bien-aimez, nous avons obtenu ce que nous desirions tous avec tant de passion, qui est de donner nostre vie pour l'amour du Seigneur qui nous a donné la sienne. Cette nouvelle nous ravit de joye & nous commençâmes à nous disposer au martyre. Chacun mit ordre à sa conscience & prépara sa soûtane, son manteau, son surplis & son étole, pour paroistre en ce dernier acte de nostre vie, comme vrais serviteurs de Dieu, comme Predicateurs de sa sainte Loy & comme légitimes enfans de la Compagnie. L'ardeur que Dieu nous inspire est si grande, qu'il ne m'est pas possible de vous l'exprimer. Nous attribuons ces desirs à la grace du S. Esprit, aux continuelles prieres que nostre Reverend Pere General fait faire pour cette Province & aux saints Sacrifices de vostre Reverence, qui voit de plus prés que ceux d'Europe, les dangers où nous sommes, & les travaux que nous souffrons.

Ce qui augmente nostre joye & ce qui fortifie nostre courage, c'est

l'exemple admirable de nos Chrétiens, grands & petits, qui ne donnent aucune marque, ni de crainte ni de tristesse, se voyant à la veille de perdre leurs biens, leurs enfans, leurs femmes, leurs parens, leurs amis & même leur vie. Ils sont prests de l'abandonner pour l'amour de JESUS-CHRIST *& veulent nous accompagner au supplice. Tout ce que nous craignons, c'est que Dieu ne nous juge pas dignes d'une si grande grace. Celuy qui signale plus son courage & qui fait paroistre le plus de resolution, c'est le brave Justo Ucondono. Les deux fils de Guenifoin, Gouverneur de Meaco, se distinguent aussi par leur intrépidité Chrétienne. Le plus jeune qu'on appelle Constantin, ne s'est point éloigné de nous, depuis qu'on nous menace du dernier supplice. Tous les autres Chrétiens qui sont de qualité, nous envoyent incessament des Couriers pour nous asseurer qu'ils seront toûjours prests quand il en sera temps, de nous servir & de nous assister comme leurs Peres & leurs Maistres en nostre Seigneur. Il est visible à tout le monde que ce courage de nos nouveaux Chrétiens, est un effet du Sacrement de Confirmation qu'ils ont reçû depuis peu des mains de Monseigneur l'Evêque. Je serois trop long si je voulois vous marquer tous les autres Chrétiens qui aspirent au Martyre : mais je ne puis omettre nos deux Proselytes Jean & Jacques, qu voyant l'extrême peril où nous sommes, ne cessent de me solliciter par nostre Frere Miqui, de les recevoir dans nostre Compagnie, puisqu'ils sont du nombre de ceux qui doivent mourir pour la Foy. Je leur ay répondu que s'il arrivoit qu'ils mourussent avec moy, ils seroient trop heureux : mais que si on nous laissoit en vie, je ferois mon possible auprés de vostre Reverence pour leur obtenir ce qu'ils desirent. Je prie Dieu qu'il nous fasse la grace de bien terminer cette vie, pour aller joüir de celle que nous esperons dans le Ciel. Amen.*

XXII. *Résolution d'un Religieux de la Compagnie.*

A une journée de Meaco, il y a une Ville nommée Nara, qui est, comme nous avons dit, le centre de la superstition Payenne, & qui n'est habitée que de Bonzes. Le Pere Provincial des Jesuites y avoit envoyé un Religieux de son Ordre nommé Vincent, qui n'estoit pas encore Prestre, mais qui preschoit excellemment. Lorsqu'il confondoit les Bonzes de cette fameuse Academie par la force de son esprit & par l'éloquence de ses discours, il reçût une lettre d'un de ses Confreres, qui luy mandoit que s'il vouloit avoir part à la couronne du Martyre, il accourût au plûtost. Vincent ayant reçû cette nouvelle, se dispose à partir le jour suivant :

mais son hoste qui l'aimoit tendrement, fit tout son possible pour l'arrester, luy representant qu'il y avoit de la temerité à s'exposer à la mort, lorsqu'on pouvoit l'éviter.

Le bon Religieux le remercia des sentimens de tendresse qu'il avoit pour luy : mais il luy dit, que de mourir pour la Loy Chrétienne qu'il preschoit, ce n'estoit pas souffrir la mort, mais trouver la source de la vie ; qu'il s'estimeroit le plus heureux de tous les hommes, s'il pouvoit verser son sang pour sa défense, & qu'en ayant fait jusqu'alors une profession publique, il ne devoit pas détruire par ses actions, ce qu'il avoit enseigné par ses paroles ; qu'en quelque lieu qu'il se cachast, le Roy sçauroit bien le déterrer, & que s'il faisoit mourir les Prédicateurs de l'Evangile, il devoit estre executé le premier. Son hoste le voyant si ferme dans sa résolution, luy donna un cheval & quelques serviteurs pour l'accompagner. Lorsqu'il fut arrivé à Meaco, il renvoye le cheval & les serviteurs & s'en va droit à la maison des Peres de son Ordre. Comme il vouloit passer au travers des Gardes, quelques voisins de ses amis qui le connoissoient, l'arresterent & le menerent par force dans une maison où estoit le Pere Organtin. La Compagnie de ce Pere & l'esperance de recouvrer un jour ce qu'il perdoit alors, adoucit un peu la douleur qu'il eût d'estre privé de la couronne qu'il estoit venu chercher.

XXIII. *Justo Ucondono se prépare à la mort.*

Nous avons vû dans la premiere persecution que Tayeosama suscita contre les Chrétiens l'an 86. comme Justo Ucondono rendit un illustre témoignage à la Religion, & comme il fut banni pour ne vouloir pas renoncer JESUS-CHRIST. Il ne fut pas moins fidele dans cette seconde, qu'il l'avoit esté dans la premiere. Le Pere Organtin luy ayant fait sçavoir l'Arrest de mort, porté contre les Chrétiens, il en reçût une telle joye, qu'il sembloit estre hors de luy-même. Il vient sur l'heure même trouver les Peres & les assûre qu'il veut mourir avec eux. Aprés s'estre consolez les uns avec les autres, il monte à cheval & s'en va à Fuximi, prendre congé de Chicugendono Roy de Canga, qui luy avoit donné sa table & fait toutes les amitiez possibles pendant son exil. Il luy fit présent en reconnoissance de deux vases pour prendre le *Cha*, qui est le *Thé* de la Chine, qu'on estimoit quatre ou cinq mille écus. Chicugendono le voyant déterminé à mourir, admira son courage. *Il ne faut pas cependant*, luy dit-il, *rien précipiter. J'estois*, ajoûta-t-il, *à la Cour lorsque l'Empereur porta cette sentence ; mais il n'en vouloit qu'aux Religieux venus des Philippines, qui ne déféroient pas à*

ses Ordonnances & qui sembloient vouloir l'insulter. Je luy ay entendu dire en termes exprés, qu'il ne comprenoit point dans son Edit les Peres de la Compagnie. Justo, vivez en asseurance, on ne songe point à vous. Vous voulez me consoler, repartit Justo: *Mais je puis vous assurer, mon Prince, que le plus grand plaisir que je puisse avoir au monde, est de mourir pour la Foy que je professe. Au reste, quelque sureté que vous me donniez, je vais me préparer à la mort & je vous supplie de croire que je mourrai vostre serviteur.* Ayant dit cela, il prit congé de luy & s'en retourna à Meaco.

XXIV. *Ferveur admirable des deux fils de Guenifoin.* Si la ferveur de Dom Justo fut admirable, celle des deux fils de Guenifoin, Gouverneur de Meaco & Ministre d'Estat ne le fut pas moins. L'aîné qui avoit nom Paul Sacondono, estoit âgé de vingt-deux ans. Il avoit la survivance de la Charge de son Pere. & estoit Seigneur d'une forte place que Taycosama luy avoit donnée dans le Royaume de Tamba, avec de trés-gros appointemens. Lorsqu'il eût reçû la nouvelle que tous les Peres estoient en prison (car c'est l'ordinaire que les bruits grossissent en chemin) & que l'Evêque même estoit arresté, il dépêche aussi-tost deux Couriers, l'un à Meaco & l'autre à Ozaca, pour s'informer de la verité. Cependant il cherche en son esprit par quel moyen il pourra parvenir au martyre.

Il eût d'abord la volonté de se transporter à Ozaca, sous prétexte de voir son beau-pere qui estoit Roy d'une Province du Japon, mais en effet pour estre arresté prisonnier. Toutefois considerant qu'il n'y auroit personne qui osast mettre la main sur luy, tant qu'il seroit vétu comme il estoit, il prend résolution de se faire raser & de se déguiser en Ecclesiastique, avec huit de ses valets qui estoient Chrétiens comme luy. Il se tenoit assuré qu'ils seroient fideles à Dieu & qu'ils suivroient son exemple. Il n'y en avoit qu'un qu'il ne croyoit pas assez bien établi dans la Foy, parce qu'il n'y avoit que vingt jours qu'il avoit esté baptisé par les mains de l'Evêque. Il l'appelle donc, & luy dit, qu'il doutoit s'il auroit le courage de mourir pour la Foy, parce qu'il n'estoit pas encore assez instruit de la gloire du Martyre; c'est-pourquoy *je vous permets*, luy dit-il, *de vous en retourner chez vous.*

Le serviteur luy répond: *Monseigneur, il est vray qu'il n'y a pas long-temps que je suis Chrétien: mais par la grace de Dieu je connois assez, combien il faut faire estat du salut de son ame. Si la voye du martyre est la plus courte pour arriver au Ciel, je ne fais non plus d'état de la vie que de la poussiere que je foule aux pieds.* Paul fut ravi

de

de cette réponse & luy donna cent trente écus pour subvenir à sa famille. Aprés quoy il entre dans son cabinet, & se prosternant devant Dieu, le prie trés-humblement de luy faire la grace de mourir pour sa gloire & pour son amour. Ayant achevé sa priere, il écrit à son pere, à sa mere & à sa nourrice, & leur déclare dans sa lettre, qu'estant Chrétien & les Peres de la Compagnie devant mourir pour la Foy, il estoit resolu de mourir avec eux; qu'il n'avoit pas pris cette resolution sans y penser, mais aprés une longue & mûre délibération; qu'il les supplioit de changer les honneurs qu'ils voudroient luy rendre aprés sa mort, en une profession de la Foy Chrétienne, qu'il les prioit d'embrasser, & que lorsqu'ils l'auroient fait, ils approuveroient sa conduite & connoistroient combien il est doux & honorable de mourir pour Jesus-Christ. Aprés qu'il se fut acquité de ce devoir, il s'en va en diligence trouver le Pere Organtin qui estoit à Meaco. Il luy fait une confession générale de toute sa vie, & se prépare à la mort avec une constance admirable.

Son cadet Constantin se distingua encore dans ce combat, par sa ferveur & par son courage. Il avoit un cousin nommé Michel qui estoit Chrétien comme luy, & ils avoient tous deux esté Pages du neveu de Taycosama. Ils se trouverent ensemble à Meaco le jour que les nouvelles arriverent de la condamnation des Peres, chez qui ils s'estoient retirez. Aussi-tost que Constantin l'apprit, il s'écria: *O que nous voilà venus bien à propos pour estre Martyrs! Nous ferons tout nostre possible pour obtenir cette grace de nostre Seigneur.* Ils avoient dessein de s'en aller à Tamba ou à Fuximi: mais cette nouvelle les fit rester à Meaco, où ils se tinrent cachez dans une petite maison, avec quelques autres personnes de qualité qui attendoient comme eux, le temps de se déclarer. Le Pere Organtin leur envoya un de ses Religieux, pour les fortifier dans leur resolution, & ils conçûrent un si grand desir de mourir, qu'il leur tardoit qu'on les menast au supplice.

Peu de temps aprés, un bruit se répandit, comme il arrive en de semblables rencontres, que l'Arrest n'estoit point encore porté contre les Chrétiens: mais qu'il y avoit danger que les ennemis de Guenifoin ne luy rendissent quelque mauvais office auprés de l'Empereur, en luy faisant sçavoir qu'il avoit deux enfans qui estoient Chrétiens. Constantin craignant que son pere ne souffrît quelque déplaisir à son occasion, le va trouver, pour luy déclarer, ce qu'il n'avoit pas fait jusqu'alors, qu'il estoit Chrétien, & qu'il

estoit resolu de mourir avec le Pere Organtin son Maistre. Estant arrivé à Fuximi, il trouva son pere qui sortoit de son logis, pour aller au Palais, & comme il estoit seul, il le prend à l'écart & luy dit sans déguisement, qu'il avoit renoncé aux Camis & aux Fotoques & qu'il estoit Chrétien.

Guenifoin qui aimoit tendrement ce cadet, fut frappé d'étonnement, entendant ce discours, & retournant sur ses pas, le mene à son logis. Il luy fit là un discours capable d'ébranler son esprit, en cette maniere : *Mon fils, je ne sçavois pas que vous fussiez Chrétien: puisque vous l'estes en effet & que vous voulez courre la même fortune que le Pere Organtin, vous estes en sûreté ; car le Pere n'est point sur la liste de ceux qui doivent mourir. Mais je vous assure que s'il continuë à prescher & à baptiser, il ne sera non plus épargné que les autres. Au reste, si l'Empereur me commande de faire mourir tous les Chrétiens, vous devez vous attendre que je ne vous épargneray point. Nous avons assez d'exemples anciens & modernes, des Peres qui ont fait mourir leurs enfans, lorsqu'ils estoient rebelles à leur Prince.*

Constantin répondit à cette terrible menace : *Mon Pere, je ne vous ay point déclaré que j'estois Chrétien pour éviter la mort ; mais afin que vous mettiez ordre à vos affaires. S'il vous arrivoit quelque déplaisir à mon sujet, j'en aurois une extréme douleur: Mais vous sçavez qu'il faut obéir à son Roy, & que le premier de tous est celuy du Ciel, qui nous a donné l'estre & qui nous le conserve. Je suis prest à mourir, ou par vos mains, ou par celles des autres. Si vous m'ostez la vie, vous reprendrez ce que vous m'avez donné & vous m'en procurerez une autre meilleure: Ainsi vous serez toûjours mon Pere, à qui je seray redevable de mon bonheur. Que si d'autres que vous me font mourir, j'auray cette consolation, que vou sne serez point en quelque façon homicide de vous-méme, & que vous vous épargnerez la douleur que vous auriez à déchirer vos propres entrailles. Je prends Dieu à témoin qu'il n'y a rien que je ne fisse pour vous obéir, s'il ne s'agissoit point du salut de mon ame : mais comme vous avez toûjours eû beaucoup de tendresse pour moy, je me persuade que vous ne voulez pas que je me jette dans les enfers, pour plaire à un Prince qui ne m'en sçauroit tirer.*

Guenifoin fut sensiblement touché de ce discours & eût bien de la peine à retenir ses larmes. Cependant il étouffa sa douleur, & luy dit : *Attendez un peu icy, je vous viens retrouver.* Il sort & s'en va au Palais, sçavoir des autres Gouverneurs où en estoit l'af-

faire des Chrétiens : mais il n'en put rien apprendre, parce que Taycosama n'avoit pas encore distinctement declaré ses volontez. A son retour, il prend sa femme à l'écart & luy raconte ce que son fils luy avoit dit. Il luy ajoûta, que si le Roy luy ordonnoit de faire mourir tous les Chrétiens, il égorgeroit Constantin de ses propres mains ; qu'elle prît courage & qu'elle ne se laissast pas aller aux sentimens de la nature. A peine avoit-il achevé ces paroles, que luy-même transporté de douleur fut obligé d'éclater en soûpirs & de verser des larmes en abondance, se plaignant de son fils & l'appellant cruel & inhumain, qui seroit cause de sa mort en bligeant de luy oster la vie.

XXV. *Constance de Dom Michel.* Pendant que Constantin estoit dans le combat, Dom Michel son cousin qui estoit demeuré à Meaco, s'ennuyant de l'attendre, s'en vient le trouver à Fuximi & entre dans la maison de son Pere. La mere le voyant & ne sçachant pas la liaison qu'ils avoient ensemble, le mene dans son cabinet & luy fait d'abord beaucoup de plaintes de son fils qui s'estoit fait Chrétien, & qui n'estoit point touché de la douleur, ni de son pere, ni de sa mere. *Que feray-je*, disoit-elle en pleurant, *me voyant privée de mes deux enfans que j'ay eû tant de peine à élever, & qui se sont acquis tant de reputation dans la Cour, par leur sagesse & par leurs bonnes mœurs? Comment pourray-je vivre aprés leur mort? Et de quels yeux les pourray-je voir égorger par les mains de leur propre pere?* En disant cela, elle fut saisie d'une douleur si violente, qu'elle tomba en défaillance sur le coû de Dom Michel.

Le pauvre jeune homme se trouva bien en peine, & quelque effort qu'il fist sur son esprit, il ne put s'empêcher de pleurer, voyant l'affliction de cette pauvre mere. Lorsqu'elle fut revenuë à soy, il reprend courage & luy dit: *Ma chere tante, ne vous affligez point, vos enfans ne sont point compris dans la sentence.* Elle jettant un grand soupir, luy répond · *Mon mary me dit la même chose que vous, & c'est ce qui me donne encore quelque esperance.* Dom Michel la voyant un peu remise, luy ajoûte: *Madame, s'il arrivoit, ce qui ne sera pas, que Constantin fût mis à mort pour la Religion, vous n'auriez pas grand sujet de vous affliger, puisqu'il ne mourroit pas pour aucun crime qu'il eût commis, mais pour l'amour de son Createur. J'avouë*, repartit la mere, *que c'est une chose digne de loüange, de voir un jeune homme à la fleur de son âge, mépriser la vie présente pour une autre qu'il estime meilleure : Mais dites-moy, je vous prie, pourquoy préfere-t-il une Religion étrangere qui est défenduë par*

l'Empereur, à celles du Japon dans lesquelles sont morts tous nos ancestres? Michel luy répond que la Chrétienne sauvoit les ames, & que celles du Japon les précipitoit pour jamais dans les Enfers. *Je ne croy pas cela*, dit-elle: *mais quand cela seroit, pourquoy avancer ses jours? Je serois contente si Constantin demeuroit en vie. Persuadez-luy, je vous prie, mon cher neveu, de retourner à Tamba avec son frere & d'attendre que cette tempeste soit passée. Pour moy je vais travailler de tout mon possible à ce que le Pere Organtin soit conservé en vie, puisque mon fils est résolu de mourir avec luy.*

Les choses estant en cet estat, Dom Constantin s'en retourna à Meaco, avec Dom Michel son cousin. Ils se confesserent tous deux au Pere Organtin, & reçûrent la Communion de sa main comme s'ils alloient mourir. Ayant attendu quelques jours & voyant que les affaires ne se tournoient pas du costé qu'ils desiroient, ils s'en allerent à Tamba, d'où ils écrivirent au Pere Provincial des Jesuites, qu'ils avoient beaucoup de déplaisir de ce qu'ils n'avoient pas trouvé à Meaco & à Fuximi ce qu'ils esperoient; qu'ils le prioient de les recommander à nostre Seigneur, afin qu'il leur fist la grace dans une autre occasion, d'estre enrôlez au nombre des Martyrs.

XXVI. *Ferveur de quelques autres Chrétiens.*

Deux Gentilshommes qui logeoient avec eux à Meaco & qui avoient fait plus de quarante lieuës de chemin pour venir recevoir le Sacrement de Confirmation, voyant qu'ils ne pouvoient arriver aussi bien qu'eux à la gloire du martyre, s'en retournerent à leurs maisons: mais ils prierent en partant les Chrétiens de Meaco, de leur faire sçavoir en diligence s'il y avoit quelque esperance de mourir pour la Foy, afin qu'ils pûssent joüir de ce bonheur.

Ce qui arriva à André Ongasamara & à son pere, mérite bien d'estre rapporté en ce lieu. André estoit natif de Bungo d'une famille fort illustre: mais sa vertu surmontoit encore la gloire de sa naissance. C'est luy qui enleva la nuit la Croix que le bon Joran portoit à son coû aprés qu'on l'eût martyrisé, & qui trois ans aprés transporta ses Reliques à Arima. Ce brave Cavalier aprés la ruine de Bungo, s'estant retiré à Ozaca, apprit qu'on dressoit une liste de Chrétiens qu'on destinoit à la mort. Il alla aussi-tost trouver les Peres, & leur representa qu'il devoit estre enrôlé le premier, puisqu'il estoit le plus ancien. Il ne se contenta pas de se préparer à la mort, mais il voulut encore y disposer son pere qui estoit un vieillard de quatre-vingt ans, qui n'avoit esté baptisé que six mois auparavant.

Mon pere, luy dit-il, *comme il y a peu de temps que vous este Chrétien, je ne sçay si on vous a enseigné ce que c'est que d'estre Martyr.* Le vieillard ayant dit que non, André luy déclara qu'une des plus grandes faveurs que Dieu pût faire à un Chrétien, c'estoit de luy fournir quelque occasion de mourir pour son service. Que ceux qui aspiroient à cette gloire, devoient estre humbles & patiens; qu'il falloit mettre bas les armes & recevoir le coup de la mort à genoux sans se mettre en défense.

Le vieillard entendoit volontiers son fils luy parler de la gloire du martyre: mais lorsqu'il luy eût déclaré qu'il ne falloit pas se défendre, luy qui estoit un homme de guerre & délicat sur le point d'honneur, luy dit avec chaleur : *Quoy? Qu'un homme de qualité comme moy, se laisse assassiner comme un lasche, sans disputer sa vie? Que je souffre que des idolâtres attentent sur celle des Peres qui nous ont fait Chrétiens?* Il portoit toûjours son poignard à son costé, à la mode du Japon: mais ayant dit cela, il se leve & court prendre encore son épée. Armé de la sorte & se laissant emporter à son humeur guerriere, il dit d'un air généreux. *Si ces meurtriers osent s'attaquer aux Peres, j'en abatray sept ou huit à mes pieds, & je ne cesseray de les poursuivre, jusqu'à ce qu'ils m'ayent ou enlevé mon épée, ou coupé le bras. S'ils me tuënt combattant de la sorte, je seray volontiers Martyr, mais non pas autrement.*

André voyant que son pere n'estoit pas encore assez bien instruit des maximes de l'Evangile, & craignant que si on vouloit l'arrester, au lieu de donner liberalement sa vie, il ne la vendît bien cher aux assassins, luy dit avec beaucoup de respect & de douceur: *Mon Pere, vous sçavez que la famille d'Ongasamara a toûjours esté renommée par tout le Japon, pour sa valeur & ses belles actions. Nos ancestres se sont distinguez dans les Academies, apprenant aux jeunes Seigneurs à monter à cheval, à faire des armes & tous les autres exercices de la guerre propres de la Noblesse. Vous avez donné tant de preuves de vostre courage, qu'il n'y a personne qui ose vous attaquer de front, s'il n'est déterminé à mourir, & jamais on n'imputera à lascheté, la résolution que vous prendrez de mourir sans defense. Cependant comme cette maniere de combattre ne vous plaist pas, je vous supplie, mon Pere, de vous retirer pour un temps à la campagne avec mon petit fils, pour luy sauver la vie, vous conserverez en luy le nom de nostre famille & la gloire de nostre sang.*

Le Pere offensé de ce discours, luy dit, qu'il avoit tort de luy faire de semblables propositions; qu'il ne sçavoit ce que c'estoit

que de fuïr, & qu'on ne luy reprocheroit jamais d'avoir fait une lâcheté dans sa vieillesse. *Allez*, luy dit-il, *vous-même vous cacher si vous avez peur : pour moy j'attendray mes ennemis de pied ferme. Je casseray la teste à quelques-uns & puis je mourray Martyr.* André ne sçachant plus de quels moyens se servir, eut recours à Dieu qui disposa par une autre voye son pere à souffrir le martyre. Ce fut par sa femme qui reprima cette humeur altiere. Cette Dame travaillant à une espece de jupe, pour estre décemment vétuë lorsqu'elle seroit mise en croix, & tous les domestiques aprestant les uns leurs Chapelets, les autres leurs Croix & leurs Reliquaires pour le jour de leur martyre, le vieillard leur demanda ce que vouloit dire tout cela ? Ils luy répondirent d'un air fort gay qu'ils se préparoient à mourir pour JESUS-CHRIST. Ces paroles firent une telle impression sur son esprit, que renonçant aux maximes du monde, il met bas ses armes, prend un Chapelet comme eux & dit qu'il vouloit mourir en leur compagnie ; ce qui réjoüit infiniment son fils André, & luy fit admirer l'efficace de la grace divine.

XXVII. *Courage heroïque de quelques femmes Chrétiennes.*

Or si les hommes ont signalé leur courage au premier bruit de cette persécution, les femmes n'ont pas moins fait paroistre de fermeté qu'eux. Nous avons parlé de la Reine de Tango nommée Grace, & de ce qu'elle fit pour obtenir le Baptême. Aussitost qu'elle eût appris que les Religieux estoient condamnez à la mort, & que beaucoup de Chrétiens devoient estre crucifiez avec eux, elle se mit aussi tost à travailler à des robes avec les Dames de sa Cour, pour estre modestement sur la Croix, car elles espéroient que Dieu leur feroit la grace de mourir en leur compagnie. Elle ordonna aussi qu'on luy fist sçavoir le jour qu'on executeroit les Peres Jesuites : *Dés lors que je le sçauray*, disoit-elle, *fût-il minuit, je courray nuds-pieds avec mes filles au lieu du supplice, pour estre crucifiée avec eux.*

Plusieurs grandes Dames de Meaco poussées du même desir, & voulant épargner aux Officiers de la Justice la peine de les chercher, s'assemblerent chez une Dame de marque nommée Marie, qui demeuroit tout proche les Peres de la Compagnie. Elles portoient chacune leur habillement de nopces, c'est-à-dire celuy avec lequel elles vouloient mourir. Il y en avoit une qui estoit d'une qualité la plus distinguée de Meaco, laquelle craignant que la Justice ne fist quelque difficulté de l'aller saisir chez elle, se transporta secretement dans la maison de Marie, pour estre

conduite au supplice avec les autres. Comme elles s'entretenoient toutes du bonheur du martyre, il y en eut une qui dit : *Pour moy, je suis bien resoluë de mourir pour la Foy, mais je ne sçay pas si estant femme comme je suis, je ne trembleray point, voyant briller autour de moy les lances & les coutelas. Si cela m'arrive, je vous prie, Mesdames, de me traîner par force vers les bourreaux, afin que j'aye part à vostre couronne.*

Cette résolution de femmes qualifiées & délicatement nourries est tout-à-fait admirable : mais celle des jeunes enfans ne l'est pas moins. Il y avoit à Meaco un vertueux Chrétien qui avoit un fils âgé de seize ans nommé Thomas, qui étudioit à trois journées de Meaco dans une maison des Peres. Aussi-tost que le bruit se fut répandu qu'on alloit faire mourir les Chrétiens, le Pere écrivit à son fils, qu'estant résolu de donner sa vie pour JESUS-CHRIST, il luy laissoit par son testament beaucoup de biens, entre autres une grosse somme d'argent dans un coffre qu'il luy marquoit. Le saint jeune homme ayant lû cette lettre, accourut à Meaco tout transporté de joye, & dit à son pere, qu'il n'y avoit pas de justice de le faire heritier des biens qu'il laissoit sur la terre & de l'exclure de ceux qu'il alloit posseder dans le Ciel : qu'il estoit résolu de l'accompagner à la mort, & que si un enfant passoit pour infâme dans le Japon, qui survivoit à son pere executé par la Justice, Dieu & les hommes auroient sujet de luy reprocher sa lâcheté, s'il ne tenoit pas compagnie à un pere qu'il aimoit si tendrement & qui alloit mourir pour la Foy. XXVIII. *Résolution de quelques jeunes enfans.*

Un autre enfant de dix ans, appellé Loüis, qui avoit esté baptisé par les Religieux de saint François & qui demeuroit avec eux, voyant que les Officiers de la Justice ne le vouloient pas mettre sur leur liste, parce qu'il estoit trop petit, se mit à pleurer d'une maniere si touchante, qu'ils furent obligez d'écrire son nom pour l'appaiser. Nous verrons comme il signala sa Foy & son courage par son martyre.

Une jeune fille de même âge, qui estoit niéce de Marie, dont je parlois tout maintenant, & qu'elle avoit élevée fort délicatement, fit paroistre une résolution semblable en cette occasion. Sa tante ayant appris la condamnation des Chrétiens, luy dit : *Ma fille, nous allons mourir ; je trouve bon que vous vous retiriez chez vostre pere, de peur que vous ne soyez prise & crucifiée avec nous : car vous n'estes point en âge de souffrir ce supplice.* La petite entendant ces paroles, se mit à pleurer & à crier qu'elle ne vouloit point sortir

de Meaco, ni de la maison de sa tante : *Si les Chrétiens*, disoit-elle, *doivent estre mis à mort, je dois mourir avec eux & avec vous, ma chere tante, parce que je suis Chrétienne aussi. Ne craignez point pour moy : Je suis jeune, il est vray, mais j'ay du courage, pourvû que je sois avec vous, je ne craindray point la mort.* Ce n'estoit encore là que des fleurs : nous en verrons les fruits en son temps. Revenons à nos Prisonniers.

XXIX. *Taycosama declare qu'il ne comprend point les Jesuites dans l'Arrest de mort porté contre les Religieux.*

Les Peres de saint François & les Jesuites estant gardez, comme j'ay dit, les uns & les autres attendoient à tous momens qu'on les menast au supplice : mais quelques grands Seigneurs de la Cour, quoy qu'idolâtres, persuadez qu'ils obligeroient Justo Ucondono, Dom Augustin, Dom Simon Condera & tous les Seigneurs Chrétiens, s'ils pouvoient sauver la vie aux Peres Jesuites qu'ils consideroient comme leurs Maistres & leurs véritables Peres, se trouvant un jour à Fuximi prés de Taycosama, lorsqu'il visitoit les ouvriers qui travailloient à son Palais, & le voyant en assez bonne humeur, luy representerent doucement que depuis quarante ans que les Peres Jesuites estoient au Japon, on n'avoit point remarqué qu'ils eussent rien entrepris contre l'Etat, ni rien fait qui pût troubler le repos public : Au contraire qu'ils ne preschoient que la paix & l'obéïssance qu'on doit à ses Superieurs ; qu'ils ne s'employoient qu'à reconcilier les ennemis, à consoler les affligez & à secourir les miserables ; qu'ils respectoient les Grands, retiroient les petits de leurs desordres, assistoient les malades & les traitoient avec toute la charité possible ; que c'estoient des gens paisibles qui ne faisoient mal à personne & qui taschoient de faire du bien à tout le monde.

L'Empereur écouta ce discours d'un sens rassis & marqua qu'il entroit dans leur sentiment. Au même tems arriva Guenifoin Vice-Roy de Meaco dont les deux enfans estoient Chrétiens. L'interest qu'il avoit de sauver les Peres Jesuites parce que ses enfans vouloient mourir avec eux, l'obligea de parler encore en leur faveur. Il confirma donc tout ce que les autres avoient dit ; mais il ajouta que les Peres s'estoient toûjours montrez tres-prompts à executer les Ordonnances de sa Majesté, soit dans le Ximo, soit dans Meaco ; Que le Pere Organtin à qui Elle avoit permis de demeurer dans Meaco pour sa vieillesse & ses infirmitez, se comportoit comme banni ; qu'il avoit changé d'habit & ne paroissoit presque plus en public. Il ajouta quantité de choses obligeantes qui adoucirent entierement Taycosama, de maniere qu'on

qu'on espéroit qu'il revoqueroit son Edit & qu'il se contenteroit de renvoyer les Religieux de saint François aux Philippines : mais Dieu voulut couronner leur zele, & reserva les Jesuites à de plus grands combats, de peur que l'Eglise du Japon ne fût en même tems destituée de Prestres & de Pasteurs.

On a sçû les raisons qui obligerent Taycosama d'épargner les Peres de la Compagnie ; entr'autres quatre, qu'un homme de la Cour écrivit à Tarazaba, Gouverneur de Nangasaqui. La premiere fut, qu'il apprehendoit une revolte generale des Chrétiens du Ximo où ils estoient en tres-grand nombre, si on faisoit mourir les Peres qui les avoient fait entrer par la Foy & par le Baptême dans le Royaume de JESUS-CHRIST. La seconde, que l'Empereur ne vouloit point rompre avec les Portugais dont le commerce lui estoit utile. Or il étoit persuadé qu'ils ne retourneroient jamais au Japon s'il n'y avoit plus de Religieux de la Compagnie pour leur administrer les Sacremens. La troisiéme, estoit l'arrivée de l'Evêque du Japon, qui lui avoit fait de beaux présens & apporté la réponse du Vice-Roy des Indes, ce qui lui avoit donné beaucoup de satisfaction. La derniere est celle que nous avons touchée, que les Peres s'estoient toûjours gouvernez avec beaucoup de sagesse & n'avoient jamais manqué au respect & à l'obéïssance qu'ils lui devoient. Ce sont-là les principales raisons qui l'obligerent pour lors de leur sauver la vie.

Le Gouverneur Gibonoscio qui les aimoit, ayant appris les intentions de l'Empereur, vint aussi-tost au Palais, & aprés lui avoir rendu ses respects, lui dit: *Sire, Vostre Majesté me commanda hier de faire mourir tous les Peres. Pour ne pas manquer à executer ses ordres, je desirerois sçavoir de quels Peres elle parle, & si ceux qui viennent dans les navires des Portugais, sont de ce nombre.*

Taycosama lui répondit : *Je n'ay condamné que ceux qui étoient dans le Galion des Philippines: Car j'ay découvert que ces Prédicateurs apostez ont reduit le Mexique & les Philippines sous l'obéïssance du Roy d'Espagne, & qu'ils sont venus pour le même dessein au Japon. Mais ils ont compté sans moy : Ils sçauront ce que c'est que de se joüer à Taycosama. Si je trouvois,* ajoûta-t'il, *que la Loy qu'ils prêchent fût bonne, je donnerois bien plus volontiers congé de l'enseigner au Pere Rodriguez mon truchement & à ceux de sa Compagnie qui ont depuis dix ans deferé à mes ordres, qu'à ces nouveaux venus qui les ont violez ouvertement : mais je ne veux plus qu'il en soit parlé. Allez,* dit-il à Gibonoscio, *apprestez au plûtôt*

une fregate & l'envoyez au Pere Rodriguez mon Interprete. Dites-lui de ma part qu'il ait bon courage & qu'il n'apprehende rien. Je de faire aucun déplaisir à l'Evêque qui est venu des Indes, & défens aussi à tous ceux qui me sont venus saluër avec lui.

Gibonoscio ayant receu ces ordres, dépêcha sur l'heure même un Chrétien à Meaco pour informer le Pere Organtin de ce qui s'estoit passé & pour oster les gardes qu'on avoit mises à sa maison. Il ordonne au même Chrétien d'aller à Nangasaqui signifier à l'Evêque & au Pere Rodriguez les volontez de l'Empereur. Les Peres ayant receu cette nouvelle, ne savoient s'ils devoient s'en réjoüir ou non. Ce leur estoit un sujet de joye de se voir encore en estat de servir leur chere Eglise du Japon : mais ils avoient une grande douleur d'estre privez de la couronne du martyre qu'ils estoient venus chercher aux extrémitez du monde parmi tant de travaux & de dangers. Le Gouverneur ayant levé les Gardes de Meaco, envoya un des Officiers par toute la Ville, demander de ruë en ruë & de porte en porte, s'il y avoit là quelques Chrétiens qui frequentassent l'Eglise des Religieux Déchaussez. Les Chrétiens croyant que c'estoit tout de bon, qu'on les vouloit faire mourir, donnerent tous leur nom, & ceux qui sçavoient écrire, l'écrivirent de leur main. Le nombre en fut si grand, que Gibonoscio en fut étonné. Il n'en choisit que douze qui demeuroient avec les Peres de saint Francois, dont il prit les noms & ceux de ces saints Religieux.

XXX. *Six Religieux de S. François, trois Jesuites, & dix-sept Chrétiens sont condamnez à mort.*

Cependant plusieurs Seigneurs de la Cour qui voyoient que L'Empereur avoit fait grace aux Jesuites, crurent qu'ils pourroient l'obtenir aussi pour les Peres de S. François, & que l'Empereur se contenteroit de les chasser du Japon : mais Jacuin, l'ennemi mortel des Chrétiens, tourna tellement son esprit, qu'il fit sur l'heure appeller Gibonoscio & lui commanda de mener à Meaco les prisonniers qui estoient à Ozaca, de les conduire par toutes les ruës dans des charettes, & de leur faire couper le nez & les oreilles.

Gibonoscio estant de retour, ordonna à son Lieutenant de faire conduire seurement à Meaco les cinq Religieux de saint François & les Chrétiens nommez dans la liste, afin que dès lors que ceux d'Ozaca seroient arrivez, on pût proceder à l'execution. Les Huissiers de la Justice s'estant transportez au Convent des Peres de saint François, arresterent ceux qui estoient marquez sur la liste. Parmi les douze Chrétiens, il y en avoit un nommé Matthias qui estoit leur pourvoyeur. L'Huissier de la Cour appellant un à un

ceux qui estoient couchez sur le rôle, il arriva que ce Mathias ne parut point, parce qu'il estoit sorti du Convent pour quelques affaires domestiques. Comme donc l'Huissier crioit à pleine teste. *Où est Mathias? Que Mathias vienne ici.* Un bon Chrétien qui avoit le même nom & qui demeuroit prés la porte des Peres, s'entendant nommer accourut promptement & se presenta à l'Huissier, en lui disant. *Voici Mathias. Je ne suis pas celui que vous cherchez: mais je m'appelle ainsi & je suis Chrétien par la grace de Dieu. C'est assez*, dirent les Officiers de la Justice, *il nous suffit d'avoir nostre compte.* Ainsi, on peut dire de lui ce que saint Luc dit de saint Mathias dans les Actes des Apostres: *Que le sort tomba sur Mathias, & qu'il fut mis au nombre des onze.*

Les trois Religieux de la Compagnie de JESUS se nommoient Paul Michi, Jacques Kisai & Jean de Gotto. Ils obtinrent la même grace par une conduite particuliere de Dieu. Car ils devoient estre élargis aussibien que ceux de Meaco, puisqu'ils n'estoient point compris dans la Sentence: Mais Gibonoscio apprehendant la colere de l'Empereur qui l'avoit repris d'avoir esté trop indulgent aux Peres de saint François, prit les trois freres & les joignit aux autres prisonniers pour estre conduits à Meaco. On dit que ce fut à la sollicitation de Faxegata protecteur en apparence des Religieux Déchaussez, lequel pour couvrir sa trahison & pour marquer le regret qu'il avoit de leur mort, voulut que des Jesuites fussent compagnons de leurs tourmens & de leurs ignominies.

Le premier jour de Janvier de l'an 1597. tous les Prisonniers ayant esté conduits d'Ozaca à Meaco, le Pere Organtin fit representer à Gibonoscio, que les trois Religieux de la Compagnie avoient esté faits prisonniers contre l'intention de l'Empereur, & qu'il les supplioit de les mettre en liberté. Le Gouverneur lui répondit, qu'il estoit bien marri de cette disgrace, & qu'il ne pouvoit faire ce qu'il desiroit sans en parler à l'Empereur: mais qu'il y avoit danger de l'irriter contre le Corps de la Compagnie, parce que sa Majesté n'avoit donné permission qu'au Pere Organtin de demeurer à Meaco, & au Pere Rodriguez à Ozaca, & qu'il se tiendroit offensé s'il apprenoit qu'il y en eût eû d'autres qu'eux. C'est pourquoy qu'il falloit abandonner quelques membres pour conserver le corps. Cette réponse osta au Pere Organtin toute esperance de les sauver.

Aprés que Taycosama eut donné ces ordres, il envoya un Exprés à Fazambure, Gouverneur de Nangoya & Lieutenant de Fa- XXXI. *Ordres donnez au*

Gouverneur de Nangasaqui, de crucifier les prisonniers.

razaba son frere qui estoit Gouverneur de Nangasaqui; par lequel il luy donnoit avis qu'il lui envoyeroit dans peu de jours les Religieux Déchaussez des Philippines (c'est comme il les appelloit) avec quelques. Chrétiens., & qu'il luy ordonnoit de les mettre tous en croix.. Gibonoscio lui écrivit en même temps que sa Majesté ne vouloit point qu'on fist aucun déplaisir aux Peres Jésuites, & qu'elle leur permettoit de demeurer au port de Nangasaqui, pourvû qu'ils ne prêchassent point la Loy Chrétienne, & qu'ils ne tinssent aucune assemblée & ne baptisassent aucun de ses Sujets.

Faxambure ayant receu ces lettres, va trouver les Peres de la Compagnie, & leur signifie les ordres de sa Majesté. Il commande ensuite aux Magistrats de la Ville d'empêcher qu'aucun Japonnois n'entrast dans leur Eglise. Il ordonne aux quatre Religieux de l'Ordre de S. François qui demeuroient à Nangasaqui, d'entrer dans les vaisseaux des Portugais qui estoient au Port, & de passer au plûtost ou à la Chine ou aux Indes, sans jamais plus mettre le pied au Japon. Ensuite il fait publier à son de trompe, qu'aucun sous peine de la vie ne fût assez hardy que de les y ramener sous quelque pretexte que ce fût.

Le Pere Provincial des Jesuites voyant que cet ordre estoit directement contraire à la Loy de Dieu, resolut de n'y pas déferer & avertit tous ses Religieux de se tenir prests de sacrifier leur vie pour sa gloire & pour le salut du prochain, qui est la fin de leur institut; qu'ils tâchassent par tous les moyens possibles de conserver les Chrétiens anciens & d'en faire de nouveaux; mais d'une maniere qui ne donnast point sujet à Taycosama de se plaindre de leur conduite & d'abolir entierement la Religion. C'est le conseil que lui donnerent les Rois d'Arima & d'Omura, qui ne furent point d'avis de changer le lieu du Seminaire qui estoit dans leurs Etats, où il y avoit cent enfans de qualité, ni celui du Noviciat où il y avoit trente Novices. Ils le prierent seulement de s'accommoder au temps & de travailler à l'ordinaire, mais secrement & sans bruit. Le Pere prit ce parti en attendant que Dieu en ordonnast autrement.

XXXII. *La joye des Martyrs à cette bonne nouvelle.*

Les vingt-quatre prisonniers estant tous assemblez à Meaco, Gibonoscio s'en alla à Ozaca pour sçavoir encore plus precisément les volontez de l'Empereur. Taycosama ayant confirmé la sentence qu'il avoit portée contre eux, il écrivit le jour suivant, qui fut le second de Janvier, à son Lieutenant, qu'il eût

à la faire executer incessamment. L'Empereur avoit ordonné qu'ils eussent tous le nez & les deux oreilles coupées ; mais Gibonoscio ne voulut pas les défigurer de la sorte & se contenta de leur couper le bout de l'oreille gauche, soit qu'il eût ordre secret d'en user ainsi, soit qu'il se fist fort de faire agréer sa conduite à Taycosama.

Les Prisonniers ayant sçû qu'ils étoient condamnez à la mort, furent comblez de joye & en rendirent à Dieu de tres-humbles actions de grace. Le Frere Paul Michi de la Compagnie de Jesus qui avoit un grand talent pour la prédication, & qui avoit étudié dans le Seminaire d'Arima, remercia Dieu de ce qu'estant âgé de trente-trois ans comme nôtre Seigneur, il lui faisoit la grace de luy pouvoir sacrifier sa vie & tout son desir estoit de mourir comme luy un Vendredy en Crox. Ensuite il fit un discours aux gardes & aux soldats qui estoient autour de luy, sur les Mysteres de nostre Foy, sur la Passion de nostre Sauveur & sur l'excellence du martyre, si fort & si touchant, que deux luy promirent de se faire Chrétiens, & un Cavalier qu'il avoit baptisé depuis peu avec cinq personnes de qualité, déclara hautement qu'il estoit Chrétien, sans apprehender d'estre saisi & mis à mort avec les autres.

XXXIII. *On leur coupe le bout de l'oreille.*

Le troisiéme jour de Janvier les vingt-quatre prisonniers furent tirez de la prison & menez à pied par l'Executeur de la Justice, les mains liées derriere le dos, à une ruë du haut Meaco, où ils eurent tous le bout de l'oreille coupé. Les Chrétiens recüeillirent avec beaucoup de respect & de devotion ces sacrées Reliques que les bourreaux jettoient à terre. Le Secretaire du Gouverneur d'Ozaca nommé Victor prit celles des trois Freres Jesuites, & les porta au Pere Organtin. Ce bon vieillard les tenant en ses mains, versa une grande abondance de larmes, partie de joye, partie de compassion, & les presentant à nostre Seigneur, luy dît: *Voicy, divin Sauveur, les premiers fruits de vostre Eglise du Japon. Voicy les premices de nos travaux que j'offre à vostre divine Majesté. Faites que ce sang qui arrose la terre, fasse germer un grand nombre de Fidelles qui vous honorent en cette extrémité du monde par leurs actions, & par leurs souffrances, par leur vie & par leur mort.* Il ajoûta beaucoup d'autres choses d'un air si tendre & si touchant, qu'il tira les larmes des yeux de tous ceux qui l'entendirent.

XXXIV. *Ils sont menez honteusement par les rues de Meaco, d'Ozaca & de Sacay.*

Cette premiere execution estant faite, on fit monter les prisonniers dans des charetes, trois dans chacune, selon l'ancienne coûtume du Japon, & on les mena en cet estat par les principales ruës de Meaco. Un Officier portoit devant eux un grand écriteau attaché au bout d'une pique, où leur condamnation estoit écrite en ces termes.

TAYCOSAMA.

J'Ay condamné ces gens à la mort, parce qu'ils sont venus des Philippines au Japon se disant Ambassadeurs, quoi qu'ils ne le fussent pas. Et parce qu'ils ont demeuré dans mes terres sans ma permission & presché la Loy des Chrétiens contre ma défense, je veux qu'ils soient crucifiez à Nangazaquï.

Les Gardes & les Archers avoient bien de la peine à se faire passage au travers d'une infinité de peuple qui estoit accouru à ce spectacle. Il avoit accoûtumé de charger d'injures & de maledictions les criminels : mais il fut touché d'une sensible douleur, voyant des personnes innocentes & principalement des enfans souffrir cette confusion avec tant de joye, & s'en aller à la mort comme en triomphe. Leur patience, leur douceur, leur humilité & leur modestie édifioit tout le monde & tiroit des larmes de la plûpart des assistans.

Le Pere Commissaire Pierre Baptiste, tres-saint Religieux & digne Chef de cette troupe de Martyrs, preschoit à haute voix par toutes les ruës, tantost en Espagnol, tantost en Japonnois le moins mal qu'il pouvoit, parce qu'il ne sçavoit pas bien la Langue : Et cela pour encourager ses Compagnons & pour consoler les Chrétiens qui les voyoient traîner au supplice. Il y avoit trois jeunes enfans qui servoient ces bons Peres à la Messe, dont le plus âgé n'avoit pas quinze ans, & le plus jeune n'en avoit que douze. Ces trois petits Martyrs estant dans la charette avec un visage & une modestie Angelique, les mains liées derriere le dos & l'oreille coupée, chantoient par toutes les ruës en leur langage le *Pater noster*, & l'*Ave Maria*, avec d'autres Oraisons qu'on leur avoit apprises, d'un air si tendre & si doux, que tout le monde fondoit en larmes & les Gardes mêmes avoient de la peine à les retenir. Plusieurs Chrétiens poussez d'un violent desir d'avoir part aux ignominies, ou pour mieux dire, à la gloire de ces Saints, prierent les

soldats de les mettre du nombre : Mais ils leur répondirent qu'ils n'en pouvoient recevoir d'autres que ceux qui estoient sur la liste. *Du moins*, disoient-ils, *permettez-nous de monter sur les charettes pour avoir part à leurs affronts, puisque nous sommes Chrétiens comme eux.* Cela leur fut encore refusé, & il fallut se contenter de les suivre à pied.

Les charettes estant arrivées aux portes de la prison, les gardes firent descendre les prisonniers. Si-tost qu'ils eurent mis pied à terre, le Frere Paul Michi & ses deux Compagnons s'approchant des Peres de saint François avec lesquels ils n'avoient pû s'aboucher jusqu'alors, les embrasserent tendrement & les remercierent, de ce qu'à leur occasion ils recevoient de la misericorde de Dieu la grace de souffrir & de mourir pour luy. Les gardes furent surpris de ce compliment, & se disoient les uns aux autres. *Quels gens sont-ce là? Qui a jamais vû tant de joye parmi tant de douleurs & tant d'opprobres? Nos Bonzes ne nous enseignent pas ce langage, & ils ne seroient pas d'humeur à souffrir un traitement de la sorte.*

Le quatriéme jour de Janvier ce noble escadron monté sur de méchans chevaux fut conduit à Ozaca, puis à Sacay & promenez par toutes les ruës de ces deux grandes Villes, avec tant d'indignité que les habitans en estoient touchez, voyant principalement ces pauvres enfans, qui avoient les joües teintes de leur sang & les mains liées derriere le dos. On les entendoit s'écrier. *O la cruauté! ô l'injustice!* Il courut en ce temps-là un bruit à Meaco, qu'on alloit faire mourir le Pere Organtin & les autres Jesuites. Comme tous les Chrétiens estoient determinez à mourir avec eux, ce bruit fit un grand mouvement dans la Ville. Gibonoscio apprehendant quelque émotion, fut obligé d'envoyer ses Officiers assûrer tous les Chrétiens de porte en porte, que Taycosama ne feroit mourir que ceux qui estoient arrestez prisonniers.

Aprés que nos glorieux Martyrs eurent triomphé de la vanité du monde dans cette marche honteuse, qu'on leur fit faire dans ces grandes Villes, l'Empereur commanda qu'ils fussent conduits à Nangoya & de-là à Nangasaqui. Le chemin estoit beaucoup plus court & plus aisé par mer : mais le Tyran voulut qu'ils fissent le voyage par terre, tant pour les fatiguer davantage, que pour intimider tous les habitans des lieux par où ils devoient passer, & les empêcher de se faire Chrétiens. XXXV. *Ils sont conduits à Nangasaqui.*

Ils partirent donc de Sacay le neuviéme de Janvier l'an 1597.

accompagnez d'un grand nombre de soldats. Un Officier marchoit à la teste portant au bout d'une pique une espece de tablette, sur laquelle on avoit écrit en gros caracteres une seconde sentence presque semblable à la prémiere, sinon que celle-ci menaçoit de mort tous ceux qui se feroient Chrétiens. Les incommoditez qu'ils souffrirent dans le voyage qu'ils firent au fort de l'hyver dans un froid extréme, & fort mal vétus, furent si grandes, que les Payens mêmes les assistoient en chemin, les uns par compassion, les autres de peur que si quelqu'un mouroit, ils n'en fussent responsables à la Justice.

Nonobstant ces petits secours, le Pere Organtin ne doutant pas qu'ils ne souffrissent beaucoup, mit entre les mains d'un bon Chrétien nommé Pierre, une somme d'argent pour assister ses Freres & les autres prisonniers qui en auroient besoin. Un bon Mennisier nommé François, fort affectionné aux Religieux de saint François, se joignit à lui, & tous deux brûlans du desir du martyre, rendoient toutes les assistances possibles aux serviteurs de Dieu. Les gardes qui s'en apperçûrent, leur demanderent s'ils estoient Chrétiens. Eux répondireut qu'oüy. Ils furent aussi-tost saisis, livrez à la Justice, conduits à Nangasaqui & crucifiez avec les autres.

Estant partis de Tacata le premier jour de Fevrier, ils arriverent à Carabe distante de trois lieuës de Nangoya où Fazambure les attendoit. Ce Gouverneur, quoyque Payen, fut si surpris de voir parmi les prisonniers Paul Michi son grand ami, qu'il ne pût s'empêcher d'en verser des larmes. Paul le voyant attendri, lui dit : *Quoi, vous m'enviez le plus grand bonheur qui me pût arriver au monde, qui est de mourir pour la loy de Dieu & pour avoir enseigné aux hommes le chemin du Ciel? Puisque nos vies sont entre vos mains, je vous supplie de m'accorder un peu de tems pour me confesser & commu-tier avant que de mourir, & de nous crucifier, s'il est possible, un Vendredy, qui est le jour que le Sauveur des hommes mourut sur une Croix pour nostre amour.* Les autres prisonniers luy firent la même priere, & Fazambure leur promit qu'il feroit ce qu'ils desiroient.

XXXVI. *Constance admirable d'un enfant de cinq ans.* Mais ayant lû la commission de Taycosama qui lui ordonnoit de conduire incessamment les prisonniers à Nangasaqui, il dépêcha un Courrier pour avertir qu'on préparast cinquante croix. Ce nombre étonna les Japonnois & les Portugais, parce qu'il

qu'il excedoit le nombre des prisonniers, & tous les Chrétiens de Nangasaqui se disposerent au martyre, se persuadant qu'il y en avoit dans la Ville à qui Dieu feroit la même faveur. Un jeune enfant d'une des plus nobles familles de la Ville, voyant tout le monde dans l'émotion, demanda à un Pere Jesuite s'il estoit vray que les Payens venoient par ordre de l'Empereur crucifier tous les Chrétiens. *On le dit ainsi, mon petit ami*, luy répondit le Pere. Puis il l'interrogea: *Que répondrez-vous, mon fils, quand on vous demandera si vous estes Chrétien? Je répondray*, dit l'enfant, *que je le suis. Mais si on veut*, repartit le Pere, *vous oster la vie & vous mettre en croix, que ferez-vous? Je me prépareray*, dit-il, *à la mort. De quelle maniere*, ajoûte le Pere? L'enfant alors étendant ses petits bras, répondit avec une résolution admirable: *Je crieray tant que je pourray parler:* JESUS *miséricorde.* JESUS *miséricorde.* JESUS *faites-moy miséricorde.* Ces paroles toucherent tellement le Pere, qu'il fut obligé de se retirer pour pleurer à son aise.

Le petit Loüis fit une réponse aussi généreuse à une proposition qui luy fut faite par Fazambure. Ce Gouverneur ayant compassion de luy, le fit venir & luy dit: *Ta vie, mon enfant, est entre mes mains. Si tu veux estre à mon service, je te delivreray.* Loüis répond: *Je ne dispose point de moy-mesme, je feray ce que trouvera bon le Pere Baptiste; pourvû qu'il me soit permis d'estre Chrétien.* Fazambure luy ayant dit que cela ne se pouvoit pas, & qu'il falloit renoncer la Foy, Loüis alors luy repartit: *Je ne veux pas vivre à cette condition, parce que je perdrois une vie heureuse & éternelle, pour une miserable qui ne doit durer qu'un moment.* Fazambure admira la resolution de cet enfant. Ce fut dans le voyage qu'il luy fit cette question.

XXXVII. *Lettre du Pere Commissaire au Pere Recteur du College de Nangasaqui.*

Lorsque les prisonniers approchoient de Nangasaqui, le venerable Pere Commissaire Pierre Baptiste écrivit une lettre au Pere Recteur du College des Jesuites, où il luy fait le recit de son voyage en ces termes. *Nous partîmes de Meaco vingt-quatre condamnez à estre crucifiez à Nangasaqui: trois Religieux de la Compagnie de* JESUS, *six de l'Ordre de saint François, les autres Japonnois, parmi lesquels il y en a de Predicateurs. Nous sommes tres-contens de mourir pour la Foy. Je supplie vostre Reverence au nom de tous les prisonniers d'obtenir du Juge que deux jours avant l'execution de nostre sentence, nous puissions recevoir le tres-saint Sacrement & la benediction de Monseigneur l'Evêque, & de faire en sorte que nous ayons la consolation de voir tous les Peres de vostre*

College, aux prieres desquels nous nous recommandons d'une tres-grande affection. De Carabe Royaume de Buygen ce dix-neuvième de Janvier 1597.

XXXVIII *Deux Peres Jesuites visitent les prisonniers.* Le Frere Paul Michi écrivit pour le même sujet au même Pere Recteur, qui fit voir ces deux lettres au Pere Provincial de la Compagnie, lequel les ayant leuës, dépêcha aussi-tost le Pere Rodriguez & le Pere Passius à Tonuqui, place du Royaume d'Omura, éloignée de neuf lieuës de Nangasaqui, par où les prisonniers devoient passer, pour leur dire la Messe & les communier, si les Gardes le permettoient, jugeant que cela se pouvoit faire plus commodément en ce lieu-là qu'à Nangasaqui. Ils arriverent à Tonuqui le même jour que les Voyageurs, qui fut le quatriéme de Fevrier. Ils esperoient y trouver Fazambure, mais il avoit pris un autre chemin & avoit laissé ordre de ne s'arrester en aucun lieu qu'autant de temps qu'il en falloit pour donner quelque nourriture aux prisonniers. C'est pourquoy on ne put leur administrer les Sacremens.

Le Pere Rodriguez eut bien de la peine à obtenir des Gardes la permission de leur parler. Il visita premierement le Pere Pierre Baptiste de la part de Monsieur l'Evêque & de tous les Religieux de la Compagnie qui estoient à Nangasaqui. Le Pere Commissaire le remercia de sa visite & l'embrassa tendrement: l'un & l'autre fondoient en larmes de joye & de devotion. Le Pere Rodriguez salüa ensuite les autres Religieux de saint François, puis les trois Freres de son Ordre qui furent ravis de voir ce bon Pere qui les estoit venu consoler & les animer au martyre. Le Frere Paul Michi & luy se tinrent long-temps embrassez sans se pouvoir parler pour l'abondance des larmes qu'ils versoient. Paul declara au Pere le desir qu'il avoit de communier & de mourir un Vendredy. Le Pere luy dit qu'on ne luy donneroit pas le temps de dire la Messe au lieu où ils estoient, & qu'il feroit son possible auprés de Fazambure pour que cette grace leur fût accordée à Nangasaqui.

XXXIX. *Entretien du Pere Commissaire avec le Pere Rodriguez.* Aprés qu'il eut fait une exhortation aux Japonnois pour les encourager au martyre, il prit congé du Reverend Pere Commissaire pour s'en retourner à Nangasaqui. Ce saint Religieux luy dit en l'embrassant avec une humilité tres-profonde: *Mon Pere, il peut arriver que nous soyons executez si promptement, que nous n'ayons plus la consolation de vous voir. C'est pourquoy je prie de tout mon cœur le Reverend Pere Provincial & les autres Peres de la Com-*

pagnie au nom de tous mes Compagnons dont je suis le Superieur, de nous pardonner les déplaisirs que nous leur avons causez depuis que nous sommes au Japon. Le Pere Rodriguez entendant ce discours se prosterna devant luy, & luy demanda reciproquement pardon au nom de la Compagnie, s'il estoit arrivé qu'ils luy eussent donné sujet de quelque mécontentement. Aprés quoy ils s'embrasserent charitablement, & le Pere Rodriguez s'en retourna à Nangasaqui pour obtenir de Fazambure le temps de les confesser & de les communier, laissant le Pere Passius auprés des prisonniers. Sur le soir il fallut monter dans un navire pour traverser un bras de mer de sept lieuës de large. Les Gardes mirent la corde au coû de tous les prisonniers & leur lierent les mains derriere le dos, hormis aux Peres Déchaussez: comme il faisoit fort grand froid, ils souffrirent beaucoup pendant cette nuit.

Le Pere Rodriguez estant arrivé à Nangasaqui, somma Fazambure de sa promesse: mais il ne put obtenir qu'on leur donnast la Communion, il ne voulut pas même qu'ils entrassent dans la Ville, quoy qu'il leur eût preparé dix logis. Il apporta pour raison que la Ville estant pleine de Chrétiens & de Portugais, il y avoit sujet d'apprehender quelque tumulte. C'est pourquoy il resolut de les faire executer hors de la Ville le lendemain cinquiéme de Fevrier feste de sainte Agathe. Mais pour ne pas manquer tout-à-fait à la parole qu'il avoit donnée au Frere Paul Michi, il écrivit au Pere Provincial qu'il tînt un de ses Religieux prest pour se rendre de grand matin au lieu qu'il luy marqueroit, & qu'il luy donneroit un de ses gens qui le feroit parler aux Religieux de son Ordre.

XL. *Les prisonniers se confessent avant que de mourir.*

Le Pere Provincial envoya le Pere Passius avec cet Officier, qui le mena à l'Hermitage de saint Lazare prés du lieu du supplice par où les prisonniers devoient passer. Le Pere Rodriguez s'en alla en diligence par un autre chemin au devant d'eux, pour leur declarer ce qu'il avoit obtenu du Gouverneur & pour leur dire qu'ils devoient mourir ce jour-là. Cette nouvelle leur donna beaucoup de joye & leur fit rendre à Dieu mille actions de graces. Lorsqu'ils furent arrivez à l'Hermitage de saint Lazare, l'Officier de Fazambure fit arrester les Gardes qui les conduisoient & fit entrer le Frere Paul Michi dans la Chapelle, où il fit une Confession generale de toute sa vie au Pere Passius. Les deux autres firent le même, & tous receurent la mort qu'ils alloient souffrir, en penitence de leurs pechez. Le même Pere ensuite receut en la

Compagnie Jean de Gotto & Jacques Kisai qui avoient depuis long-temps desiré cette grace, & l'avoient instamment demandée. Aprés quoy ils firent les vœux de pauvreté, de chasteté & d'obeïssance entre ses mains suivant le pouvoir que le Pere Provincial luy en avoit donné. Le Pere Solier Jesuite dit, que les Religieux de saint François se confesserent les uns aux autres, & le reste des prisonniers aux mêmes Peres & au Pere Rodriguez. La pluspart des relations disent le contraire, parce que cela demandoit du temps & que Fazambure avoit ordre de haster l'execution.

XLI. *Concours des Chrétiens au lieu du supplice.* Quoy qu'il en soit, dés lorsqu'on sçut à Nangasaqui que les serviteurs de Dieu estoient arrivez à l'Hermitage & qu'on les alloit crucifier, une si grande multitude de peuple sortit de la Ville pour assister à ce spectacle, que Fazambure eut peur qu'il n'arrivast quelque desordre. C'est pourquoy il fit commandement sous de grosses peines à tous les Chrétiens de retourner à Nangasaqui. Il ne voulut pas même permettre à l'Evêque & aux Peres Jesuites de se trouver à l'execution. *Contentez-vous*, leur fit-il dire, *que le Pere Passius & le Pere Rodriguez y soient presens. Ils y demeureront jusqu'à ce que les criminels ayent expiré.*

Quelque défense qu'il eût faite, les Chétiens y vinrent en foule, ne craignant rien moins que la mort dont on les menaçoit. Aussi-tost qu'on eut signifié aux prisonniers qu'il falloit marcher, ils se mirent en chemin avec une joye & une allegresse qui paroissoit sur leur visage. Fazambure en fut étonné & en demanda la cause au Pere Passius. Celuy-cy luy fit entendre en peu de mots le Mystere de nostre redemption, l'honneur qu'il y avoit de mourir pour le Sauveur du monde, & la recompense inestimable qu'il leur preparoit. Ce Payen qui n'avoit pas le goust des choses celestes & qui ne comprenoit pas le grand Mystere de nostre salut, répondit au Pere: Qu'il trouvoit ses raisons fort bonnes; mais qu'il ne choisiroit pas pour cela de mourir en croix. Le même Pere fit son possible pour delivrer les deux Chrétiens qu'on avoit pris en chemin, representant à Fazambure qu'ils n'estoient pas sur la liste de Gibonoscio: mais il luy répondit que luy ayant esté consignez par les Officiers de la Justice, il ne pouvoit pas les relâcher de sa propre autorité; Que le procés verbal du voyage en estoit chargé, & que s'il les delivroit, il couroit risque de sa vie.

L'Evêque du Japon fit aussi de son costé tout ce qu'il put, pour obtenir la permission de se trouver au lieu du supplice. Mais Fazambure ne la luy voulut jamais accorder: C'est pourquoy se

voyant privé de cette consolation, il envoya par un Exprés sa benediction à tous ces genereux Martyrs & specialement aux Reverends Peres de saint François avec des termes pleins de tendresse & de charité paternelle. Le Pere Commissaire le remercia tres-humblement au nom de tous ses Freres & luy demanda derechef pardon de ce qu'ils n'avoient pas si exactement suivi ses conseils, comme peut-estre le plus grand service de Dieu le requeroit.

XLII. *Les vingt-six prisonniers sont menez au lieu du supplice.*

Fazambure avoit dessein de crucifier les Martyrs dans la place ordinaire de la Justice : mais les Portugais qui estoient alors à Nangasaqui le prierent instamment que ce fût dans un lieu plus décent, & luy montrerent une petite colline proche la Ville qui ressembloit au Calvaire, où ils avoient dessein de bastir avec le temps une Chapelle à l'honneur des serviteurs de Dieu sous le titre de Nostre-Dame des Martyrs. Fazambure leur accorda volontiers ce qu'ils demandoient (car il les ménageoit autant qu'il pouvoit pour ne pas rompre avec eux.) Il fait donc aussi-tost transporter les vingt-six croix sur cette colline, qui estoient déja dressées dans la place publique.

Les croix des Japonnois ne sont pas tout-à-fait semblables aux nostres : Elles ont au pied une piece de bois posée en travers, presque aussi longue que la traverse d'enhaut où les bras sont attachez. Elles ont encore au milieu un autre morceau de bois sur lequel ils font asseoir le patient, comme on peut voir en cette figure.



Ils ne cloüent pas aussi les patiens à leurs croix, mais ils leur lient les pieds & les mains avec des cordes ou avec des cercles de fer. Ils leur mettent aussi au coû un autre cercle de fer qui tient à la croix. Pour le reste du corps ils le lient avec des cordes pour le rendre plus ferme. Cela estant fait, ils levent la croix & la plantent dans le trou qui est preparé. Ensuite les bourreaux viennent avec des lances bien affilées. S'il n'y en a qu'un, ils percent le costé gauche du criminel & luy donnent droit au cœur. S'il y en a deux, ils donnent en même temps chacun de son costé, & forment une espece de croix de leurs lances : De sorte que les Patiens ne languissent presque point, mais rendent leur ame avec deux ruisseaux de sang qui leur sortent des playes. Que s'ils ne sont pas encore morts, ils redoublent leurs coups jusqu'à ce qu'ils ayent expiré.

XLIII. *Leur joye à la veuë de leur croix.* Les vingt-six soldats de JESUS-CHRIST estant arrivez au lieu de leur martyre, Fazambure fit ranger ses gardes autour de la colline à sept ou huit pas des croix, sans souffrir qu'aucun en approchast, sinon le Pere Rodriguez & le Pere Passius, ausquels il permit d'assister les Martyrs jusqu'à la mort. Dès lorsque les serviteurs de Dieu furent arrivez au haut de la colline & qu'ils eurent apperçû leurs croix, on les vit tous saisis de joye, & ils firent paroistre de grands sentimens de reconnoissance pour la grace que Dieu leur faisoit de vouloir bien recevoir leur vie en sacrifice.

Le Pere Commissaire Pierre Baptiste entonna le Cantique de Zacharie: *Benedictus Dominus Deus Israël.* Le Pere Martin avoit les yeux élevez vers le Ciel, comme s'il eût esté dans une profonde contemplation. Les autres Religieux leurs Confreres chantoient divers Cantiques à la gloire de Dieu. Tous les prisonniers paroissoient si contens, qu'on eût dit qu'ils alloient à un festin. Il n'est pas jusqu'aux enfans qui se distinguerent par leur courage. Parmi tant de croix il y en avoit trois plus petites que les autres. Dès lors que le petit Loüis fut monté sur ce beau theatre, il demanda où estoit la sienne, & comme on la luy eût montrée, il courut l'embrasser avec tant d'ardeur & de tendresse, que les idolâtres en furent dans l'admiration. Ils ne pouvoient comprendre quel attrait pouvoit avoir pour des enfans un supplice si cruel & si honteux.

XLIV. *Ils sont mis en croix.* Lorsque ces glorieux Martyrs furent montez sur leur Calvaire, ils furent aussi-tost attachez à leur croix, chacun ayant son

bourreau à ses costez. Il estoient tous distans de quatre pas les uns des autres. Voicy leurs noms & de quelle maniere ils furent rangez. Il y avoit dix Japonnois à la droite des Peres Déchaussez, & dix autres à la gauche : entre lesquels estoient les trois Religieux de la Compagnie de JESUS. Le premier à commencer par l'Orient estoit François Dauto qui suivoit, comme nous avons dit, les Peres de saint François pour les assister dans leurs voyages & qui fut mis au nombre des Martyrs. Il n'y avoit que huit mois qu'il avoit receu le Baptême. Le second se nommoit Cosme Taguyia ; il estoit Fourbisseur de profession, du Royaume d'Oari, & il servoit aux Peres de truchement. Le troisiéme estoit Pierre Cosaqui. Ce fut luy que le Pere Organtin envoya avec François Dauto pour assister les Prisonniers & qui fut enrôlé avec eux. Le quatriéme estoit Michel Cosaqui du Royaume d'Isce, Artisan de traits & de fléches.

XLV. Devotion du Frere Jacques Kisai.

Le cinquiéme s'appelloit Jacques Kisai de la Compagnie de JESUS, âgé de soixante & quatre ans, Religieux tres-vertueux & de tres-grand exemple. Il s'estoit consacré à Dieu & au service des Peres Jesuites dés sa jeunesse, & il estoit Portier de leur maison lorsqu'il fut arresté prisonnier. La Passion de nostre Sauveur avoit pour luy des attraits qui le charmoient & qui le faisoient fondre en larmes. Il la meditoit jour & nuit, & il ne se sentoit pas de joye, lorsqu'il se vit condamné à mourir en croix à l'exemple du Fils de Dieu.

XLVI. Zele du Frere Paul Michi, & son discours sur la croix.

Aprés luy suivoit Paul Michi Japonnois de nation, âgé de trente-trois ans & grand Predicateur de la Compagnie de JESUS. Il estoit du Royaume d'Aria le plus Oriental. Son Pere s'appelloit Fandaidono, Seigneur de grande qualité & un des favoris de Nobunanga, que sa valeur, mais beaucoup plus sa pieté rendoit luy-même digne du martyre. Paul fut baptisé l'an 1568. & lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, son pere le donna au Pere Organtin pour l'élever dans le Seminaire d'Anzuquiama où estoit le fils du Roy de Fiunga dont nous avons parlé, & quantité de Noblesse. Cette Ville superbe ayant esté ruinée aprés la mort de Nobunanga, Paul fut transferé au Seminaire d'Arima où il acheva ses études, & aprés la mort de son pere qui fut tué en la guerre de Saxuma, il entra dans la Compagnie âgé de vingt-deux ans. Comme il avoit de grands talens, il fut appliqué à la predication. Son esprit & son éloquence luy attiroient dans toutes les Villes où il preschoit un concours merveilleux de peuple & de gens de la

premiere qualité dont il en convertit plusieurs. Il composa de beaux livres contre les Bonzes, dont il découvroit les erreurs & combattoit les vices.

Un peu avant que d'estre arresté prisonnier, voyant qu'on menoit un Payen au supplice, il fend la presse, aborde le patient, l'instruit des principaux mysteres de nostre Religion, & luy touche si vivement le cœur, qu'avant que de mourir il receut le Baptême & rendit l'ame prononçant les saints Noms de JESUS & de MARIE. Aprés qu'il fut arresté, plusieurs personnes de qualité le vinrent voir. Il leur parla de la Religion Chrétienne avec tant de force & de zele, qu'il en baptisa six dans la prison.

Mais ce fut sur sa croix comme sur le theatre le plus honorable où il eût jamais paru, qu'il fit éclater sa pieté & son éloquence. Dés lors qu'il y fut attaché, tout embrasé de l'amour de Dieu, il hausse la voix & crie de toute sa force:

Messieurs, un peu d'audience. Je suis Japonnois de nation & Religieux quoy qu'indigne de la Compagnie de JESUS. *Me voicy prest de mourir comme vous voyez, non point pour autre sujet que pour avoir preschê à ceux de ma nation la Loy du vray Dieu. Je suis tres-content de verser mon sang pour un si bon sujet, & je compte cette grace entre les plus grandes que j'aye jamais reçuës de Dieu mon Seigneur, quoy qu'il m'en ait fait de tres-considerables. En l'estat où je suis & sur le point d'estre jugé par le Souverain de tous les Rois, à qui je vay rendre compte de ma vie, vous pouvez penser que je ne voudrois pas mentir ni trahir ma conscience. Or je vous assure avec toute verité & je jure par le Dieu vivant, devant lequel je vay paroistre, qu'il n'y a point d'autre moyen d'estre sauvé qu'en embrassant la Foy de nostre Seigneur* JESUS-CHRIST *& en gardant ses commandemens. Et parce que cette Loy commande de pardonner à ses ennemis, je declare que je pardonne de tout mon cœur à l'Empereur du Japon, & à tous ceux qui ont contribué de quelque maniere que ce soit à ma mort, & je desire qu'ils soient sauvez, comme j'espere l'estre par les merites de la mort & Passion de celuy pour lequel je donne ma vie.* Ayant dit cela, il se tut en attendant la fin de son sacrifice.

Le septiéme de cette troupe celeste estoit un autre Paul surnommé Ibarqui, natif de Dryetqui, qui estoit nouvellement converti.

XLVII. *Rares qualitez du Frere Goto* Le huitiéme estoit un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Jean Soan du Royaume de Gotto, Chrétien dés sa jeunesse & qui avoit esté receu comme nous avons dit dans la Compagnie de JESUS

JESUS. Lorsque le Roy de Gotto persecutoit les Chrétiens, il fut envoyé à Ozaca pour aider le Pere Morejon dans ses travaux & pour enseigner la doctrine Chrétienne aux Proselytes. On ne sçait pas asseurément s'il avoit étudié ou non dans quelque Seminaire; mais il est constant que c'estoit un jeune homme d'un beau naturel, d'une ame candide, d'un cœur noble & genereux & qui sembloit estre né pour le martyre. Lorsqu'on mit des gardes à la maison des Peres Jesuites où il estoit, il pouvoit aisement se sauver: Mais sans se soucier de la mort, il ne songea qu'à metre en seureté les meubles de la Sacristie qui luy estoient confiez. Il fit encore éclater son courage & sa vertu sur la colline où les croix estoient dressées: car ayant vû la sienne, il courut l'embrasser & la tint long-temps serrée entre ses bras, au grand étonnement de tout le monde. Estant là il apperceut un Chrétien de sa connoissance & le pria de salüer de sa part tous les Peres de la Compagnie de JESUS de Meaco, & en particulier le Pere Morejon, qu'il avoit eû le bien d'accompagner plusieurs années. *Dites-luy*, luy cria-t'il, *qu'enfin par la misericorde de Dieu & par ses saintes instructions, me voilà sur le point de gagner la couronne du martyre & de m'en aller au Ciel.*

Les Ministres de la Justice se disposant à l'attacher à sa croix, il apperceut son pere qui estoit venu pour luy dire adieu. Ce saint Religieux surmontant toutes les tendresses de la nature, luy dit d'un visage riant: *Adieu, mon cher pere, souvenez-vous de preferer le salut éternel de vostre ame à tous les biens du monde, & n'estimez rien de grand que la possession de Dieu.* Le pere luy repondit: *Mon fils, l'avis que vous me donnez est tres-bon & tres-salutaire, & je suis bien resolu de le suivre: Mais vous aussi, mon cher enfant, montrez vostre courage, & rendez volontiers à Dieu la vie qu'il vous a donnée. Vostre mere & moy nous sommes prests de mourir comme vous.* Ce discours remplit de joye le saint jeune homme, & pour obliger son pere à se souvenir de luy, il luy donna son Chapelet.

Lorsqu'il fut en croix, il ne cessa d'exhorter jusqu'à la mort ceux qui estoient à ses costez, dont l'un estoit Paul Ibarqui, & l'autre le petit Loüis dont nous avons parlé. Le Pere Rodriguez l'exhortant luy même à souffrir genereusement la mort pour l'amour de JESUS-CHRIST, Il luy dit: *Mon pere, ne soyez point en peine de moy; j'espere que Dieu me fera la grace de luy estre fidelle & d'achever le sacrifice de ma vie que je luy ay offerte en recevant le*

Baptême. Il persevera dans ces saintes resolutions jusqu'au dernier soûpir, & mourut prononçant les saints noms de JESUS & de MARIE.

Aprés Jean de Gotto suivoit le petit Loüis dont nous avons parlé, âgé d'onze à douze ans, & baptisé depuis quelques mois par le Reverend Pere Commissaire. Sa constance jusqu'à la mort dans un âge si tendre, toucha les Payens de compassion, & leur fit connoiltre ce que peut la grace de JESUS-CHRIST sur un corps foible & sur une ame timide, lorsqu'elle est animée de la Foy.

XLVIII. *Constance admirable d'un jeune enfant.*

Mais elle ne fut pas moins admirable dans le petit Antoine qui n'avoit que treize ans & qui fut le dixiéme. Il pouvoit se sauver avec le petit Loüis son Compagnon, lorsqu'on mit des gardes au Convent des Reverends Peres Déchaussez où ils demeuroient. Mais ils voulurent accompagner leurs bons Peres jusqu'à la mort, & tout le monde estoit surpris de les voir marcher devant tous les autres les mains liées derriere le dos.

Leur ferveur augmentoit à mesure qu'ils approchoient du lieu de leur martyre. Lorsqu'ils furent prés de Nangasaqui, le pere & la mere d'Antoine qui estoient habitans de la Ville vinrent au devant de luy, & quoy qu'ils fussent Chrétiens & qu'ils estimassent infiniment le bonheur de leur enfant: Cependant vaincus par les tendresses de la nature, ils tascherent de luy persuader de dissimuler pour un temps sa Religion, apportant pour raison qu'il estoit jeune & à la fleur de son age, & qu'il n'estoit point capable de porter le supplice de la croix; qu'il pourroit faire beaucoup de bien s'il vivoit encore quelques années; Que s'il avoit un si grand desir de mourir Martyr, il en trouveroit assez d'occasions avec le temps; qu'il recouvreroit sans peine ce qu'il perdoit alors, & qu'aprés avoir servi Dieu, il s'en iroit chargé de gloire & de merites au Ciel. Ils joignirent les larmes aux paroles & le conjurerent de ne point avancer leur mort par le déplaisir que leur causeroit la sienne.

Antoine sentit bien que Satan l'attaquoit par l'endroit le plus foible de son ame, qui estoit la tendresse qu'il avoit pour son pere & sa mere: mais éclairé d'une lumiere divine & fortifié de la grace de nostre Seigneur, il s'éleve au dessus de tous les sentimens de la nature, & leur fait cette réponse: *Il est vray que je suis un enfant: mais j'espere que Dieu me fera triompher de la mort & que je sortiray victorieux de ce combat. Quoy, voulez-vous exposer nôtre Foy à la risée des idolâtres? Voulez-vous que pour conser-*

ôter la vie temporelle que vous m'avez donnée, je perde l'éternelle que Dieu me prepare? Je vous prie de ne point tenter ma constance par vos discours & par vos larmes, car je vous declare que je suis resolu de mourir pour JESUS-CHRIST.

Fazambure voyant ce jeune enfant fortement attaqué par ses parens, s'approche de luy & luy represente l'obligation que les enfans avoient de subvenir aux necessitez de leurs peres & meres; Que les siens estoient pauvres & qu'ils le regardoient comme l'appuy de leur vieillesse; Que s'il vouloit obeïr à l'Empereur, il le prendroit chez luy & le traiteroit comme son propre fils, & que ni luy, ni sa famille ne manqueroit jamais de rien. *Quoy*, répondit Antoine, *vous me croyez assez lâche pour preferer des biens vains & perissables à des biens solides & éternels? J'accepteray l'offre que vous me faites, pourvû que vous me laissiez vivre avec le Pere Pierre & ses Compagnons.* Fazambure luy repond que cela ne se pouvoit pas. *Et moy*, repartit Antoine, *je ne veux point vivre sans eux. Nous allons de compagnie au Ciel, où nous aurons tous les biens en abondance.* Ayant dit cela, il prend congé de son pere & de sa mere, les exhorte à estre constans dans la Foy, & leur promet de prier Dieu pour eux. Pendant qu'il estoit en croix & qu'il attendoit le coup de la mort, il invita le Pere Pierre Baptiste qui estoit à son côté, de chanter avec luy le Pseaume *Laudate pueri Dominum.* Le Pere ne luy répondant point, il l'entonna luy-même d'une voix Angelique, jusqu'à ce qu'il fût percé d'une lance.

L'onziéme de cette glorieuse troupe, fut le Reverend Pere Pierre Baptiste Superieur Commissaire de ceux de son ordre. Il estoit d'Avila en Espagne & âgé de 48. ans. Il s'estoit démis de sa Charge pour vivre en solitude. Mais le Gouverneur des Philippines l'ayant comme forcé d'entreprendre le voyage du Japon, il y fit éclater son zele, sa charité & sa patience jusqu'à la mort. L'Auteur des Annales de son Ordre dit qu'il a fait des miracles. Je rapporterois fort volontiers ce que le même Auteur a écrit de la vie & de la mort des autres Peres & Freres de son Ordre, si je ne craignois de trop grossir cet ouvrage. XLIX. *Mort du Pere Commissaire & de ses Compagnons.*

Le douziéme, fut le Pere Martin de Luynes natif de Varanguesa en Biscaye, âgé de trente ans. Il estoit venu depuis un an au Japon avec le Pere François le Blanc.

Le treiziéme, fut le Frere Philippe de JESUS, Mexicain.

Le quatorziéme le Frere Gonzale Garcie de Bazain en l'Inde

Orientale, lequel ayant pris à Manile l'habit de saint François preschoit avec beaucoup de zele & de fruit.

Le quinziéme, fut le Pere François le Blanc de Monteray en Galice, âgé de trente ans environ.

Le seiziéme, le Frere François de saint Michel qui estoit de Parille prés de Vailladolid. C'estoit un saint Religieux, fervent & mortifié dans l'excés. On rapporte deux miracles qu'il a faits pendant sa vie.

Le dix-septiéme estoit Mathias dont nous avons parlé.

Le dix-huitiéme, Leon Carainmaro de Gacy qui servoit de truchement aux Peres Déchaussez. Il estoit frere de Paul Ibarqui & oncle du petit Loüis.

Le dix-neuviéme, fut Bonaventure de Meaco, lequel ayant esté baptisé dés ses premieres années se fit depuis Bonze: mais ayant appris qu'il estoit Chrétien & qu'il avoit receu le Baptême, rentra dans l'Eglise & fut reconcilié par les Religieux de saint François.

Le vingtiéme, fut Thomas Cosaqui fils du susdit Michel, âgé de quinze ans.

Le vingt-uniéme Joachim Saccaquibara, homme de quarante ans.

Le vingt-deuxiéme François, Medecin, âgé de quarante-six ans.

Le vingt-troisiéme, Thomas Danoquidanqui, ancien Chrétien, & second truchement des Peres Déchaussez.

Le vingt-quatriéme, Jean Chimoya.

Le vingt-cinquiéme, Gabriël du Royaume d'Isce âgé de dix-neuf ans.

Le dernier, fut Paul Surquesy d'Oari, autre interprete des Religieux de saint François.

Ces noms qui sont écrits au Ciel ne devoient pas estre inconnus sur la terre. Lorsque tous ces glorieux soldats furent mis en croix, les bourreaux prirent leurs lances, & les élevant en haut, se preparerent à faire leur devoir. A ce spectacle tous les Chrétiens s'écrierent JESUS MARIA, & on entendit un bruit confus de cris, de pleurs, & de voix gemissantes qui fendoient l'air & perçoient le cœur des assistans. Pour les Martyrs, les uns estoient dans le silence; les autres chantoient les loüanges de Dieu. Les autres recommandoient leur esprit à nostre Seigneur. Ils furent tous transpercez presque en même temps, & rendirent leur esprit avec un deluge de sang qui baigna toute la colline. Le

Frere Paul Michi fut tué en disant ces paroles de nostre Sauveur mourant : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Aussi-tost que l'execution fut faite, les Chrétiens qui estoient presens desirant avec passion d'avoir quelque Relique de ces Saints, passerent au travers des gardes, & sans se soucier d'une grêle de coups de baston qui tomboit sur eux, tremperent leurs mouchoirs dans leur sang, & receurent celuy qui couloit de leurs playes dans leurs robes. Ils couperent aussi une partie de leurs vétemens, principalement de ceux des neuf Religieux qu'ils laisserent sur leurs croix peu décemment vétus, ce qui obligea le Chef de la Confrérie de la Misericorde de les couvrir de nattes : car s'il eût mis quelque étoffe, on l'eût enlevée aussi-tost, & c'eût toûjours esté à recommencer.

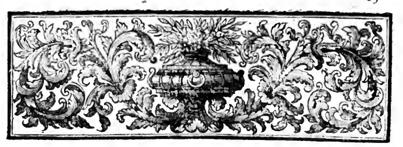
Fazambure voyant les Chrétiens accourus de toutes parts pour honorer le triomphe de ces glorieux Martyrs, redoubla les Gardes de peur que les corps ne fussent enlevez. Ils parurent aprés leur mort, les uns ayant les yeux élevez au Ciel ; les autres modestement baissez en terre : tous si beaux que les Japonnois en estoient ravis & publioient par tout cette merveille. Dieu fit plusieurs miracles pour honorer la mort de ses serviteurs que j'omets pour ne pas ennuyer mon lecteur. Je diray seulement que leurs corps demeurerent trois mois entiers sans corruption & sans mauvaise odeur, & que les corbeaux qui sont en grand nombre en ce païs-là, n'en approcherent point pour leur crever les yeux.

Le corps du Reverend Pere Commissaire soixante & deux jours aprés sa mort parut fort blanc & versa du sang en abondance par la playe de son costé, qui fut recüeilli par les Chrétiens. Un soldat Italien nommé Jean Baptiste qui se trouva present avec les Portugais, ayant reçeu dans son chapeau du sang du Reverend Pere Pierre Baptiste, du Pere Martin de l'Ascension, du Frere Paul Michi & d'un autre Japonnois, le mit dans un vase de porcelaine. Neuf mois aprés le vase ayant esté ouvert en presence du Vicaire General, Evêque de la Chine & du Japon, de six Religieux de S. François, d'un de saint Dominique, & de deux de la Compagnie de Jesus, le sang fut trouvé beau, vermeil, liquide, chaud & sans mauvaise odeur, comme s'il venoit d'estre répandu.

Je ne parle point d'une lumiere celeste qui parut sur les corps des Martyrs & sur l'Eglise des Jesuites ; de quantité d'étoiles & de plusieurs autres merveilles qu'on vit long-temps sur cette col-

line. Le plus grand prodige est, que des hommes & des enfans recemment éclairez des lumieres de la Foy, ayent souffert avec tant de joye le martyre pour l'amour de JESUS-CHRIST, & qu'ils ayent prié Dieu pour ceux qui les faisoient mourir. Ces actions heroïques frapperent tellement l'esprit & le cœur d'un Japonnois apostat, qu'il declara hautement en presence des Gardes qu'il estoit Chrétien, & embrassant avec larmes un Portugais de sa connoissance, le conjura d'obtenir de l'Evêque qu'il fût canoniquement reconcilié avec la sainte Eglise & qu'il rentrast dans sa Communion. Ces bien-heureux Martyrs de l'Observance reguliere de saint François, & les trois de la Compagnie de JESUS furent mis au Catalogue des Saints par le Pape Urbain VIII. l'an 1627. On en celebre la feste le cinquiéme de Fevrier, jour auquel ils furent martyrisez.





HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

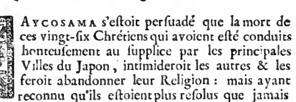
LIVRE DOUZIE'ME.

ARGUMENT.

Taycosama renouvelle la guerre contre le Corey. Nouvelle Ambassade des Philippines. Edit de l'Empereur contre les Peres Jesuites. La mort de l'Evêque du Japon & de quelques autres Peres. Les Eglises des Chrétiens sont démolies. Onze Jesuites sont envoyez à la Chine. Deux Religieux Recolets arrivent des Philippines au Japon. Taycosama tombe malade. Il tasche d'asseurer l'Empire à son fils. Il veut estre mis au nombre des Dieux. Sa mort & ses funerailles. La division se met entre les Regens de l'Empire. Les Jesuites sont persecutez à Nangasaqui & à Firando. Ils convertissent plusieurs milliers d'idolâtres. Apotheose de Taycosama. Mort de la Reyne d'Omura. Ligue des neuf Gouver-

neurs contre Dayfusama. Mort tragique de la Reyne de Tango. L'armée des Gouverneurs est défaite par celle de Dayfusama. Troubles arrivez dans le Ximo. Dangers que coururent les Peres Jesuites. Mort tragique de Don Augustin, son éloge & ses funerailles. Mort de son fils unique. Dayfusama distribuë les Royaumes aux Seigneurs de son parti. Nouveaux troubles dans le Ximo. Les Chrétiens sont persecutez à Fingo. Dayfusama prend le nom de Cubosama & donne naissance à une persecution. Etat de la Compagnie dans le Japon. Martyre de deux nobles Japonnois Dom Jean & Dom Simon. Martyre des saintes Dames Jeanne mere de Dom Simon, Agnés son épouse Madeleine épouse de Dom Jean, & de Loüis son fils. Conversion du Cavalier qui coupa la teste à Dom Jean.

I. *Guerre renouvellée contre le Corey.*



TAYCOSAMA s'estoit persuadé que la mort de ces vingt-six Chrétiens qui avoient esté conduits honteusement au supplice par les principales Villes du Japon, intimideroit les autres & les feroit abandonner leur Religion : mais ayant reconnu qu'ils estoient plus resolus que jamais de mourir pour la Foy & qu'ils se disposoient tous au martyre, il prit le dessein de recommencer la guerre contre les Coreyens, dont il pretendoit estre offensé, & d'y transporter tous les Rois & les Seigneurs Chrétiens ; afin qu'estant établis dans cette Isle, il fut delivré de la crainte qu'il avoit que le Ximo ne se revoltast contre luy, & qu'il ne pût ensuite s'emparer de leurs Royaumes. Il leve donc une puissante armée dont il donne le commandement à Quingodono cousin de sa femme, & crée sous luy trois Lieutenans Generaux. Le premier fut Dom Augustin qui menoit à cette expedition les Rois d'Arima & d'Omura & plusieurs autres Seigneurs du Ximo, il devoit commencer la guerre par les costes de la mer. Le second fut Toronosuque ennemi declaré de Dom Augustin qui devoit donner du costé du Septentrion. Le troisiéme, fut Camocami fils de Simon Condera qui devoit entrer dans le cœur du Royaume sous la conduite de son pere.

L'armée

L'armée ayant fait voile sur le commencement du mois de Mars l'an 1597. elle fit peu de jours après descente dans le Corey & l'attaqua de toutes parts. Les Coreyens qui se souvenoient de leurs desastres precedens & qui ne se voyoient pas en estat de resister à une si puissante armée, promirent à Taycosama de luy payer tous les ans un gros tribut & de luy donner le second fils de leur Roy en ostage, pourvû qu'il fist repasser son armée au Japon. Mais l'Empereur ne voulut entendre à aucun accommodement, & ordonna à ses gens de les poursuivre à outrance. Ce qui fut executé, l'ennemi n'ayant ni la force, ni le courage de leur faire teste.

Entre les Lieutenans Generaux Dom Augustin signala sa valeur & sa prudence: car ayant découvert que les Coreyens avoient quatre-vingt voiles bien armées sur leurs costes, il gagna le dessus du vent & vint fondre sur eux, de telle force qu'il se rendit maistre de tous leurs vaisseaux. Ceux qui estoient dedans s'estant sauvez à terre, Dom Augustin les poursuivit & s'empara de plusieurs de leurs places que la crainte leur avoit fait abandonner. Cet heureux succés obligea l'Empereur de se rendre au port de Nangoya. Le bruit courut que c'estoit pour partager le païs conquis, & pour assigner aux Seigneurs Chrétiens les terres du Corey en échange de leurs Royaumes dont il vouloit se rendre maistre. Nous avons dit que les vassaux suivent la fortune de leur Seigneur: Ainsi les Rois Chrétiens estant dépoüillez de leurs Etats, tous les Cavaliers qui relevoient d'eux estoient obligez de quitter le Japon & de s'établir dans le Corey, ce qui alloit à la ruine entiere de la Religion dans le Ximo, où elle fleurissoit plus qu'en aucun lieu de l'Empire. Il n'y avoit qu'une chose qui consolast les Peres qui en avoient le soin, c'est que l'Isle de Corey estant ainsi Chétienne, on eût pû aisément répandre la Foy dans le grand Empire de la Chine qui n'est separé du Corey que par une riviere.

En ce même temps il arriva un nouvel Ambassadeur des Philippines avec de riches presens. Il avoit ordre de demander à l'Empereur trois choses. La premiere, pour quel sujet il avoit fait mourir ces bons Religieux & qu'il luy fût permis d'enlever leurs corps. La seconde, pourquoy il s'estoit saisi des Marchandises du Galion de saint Philippe. La troisiéme, qu'il luy donnast une Declaration, que s'il arrivoit qu'un navire Espagnol fût jetté sur les costes du Japon, il ne luy seroit fait aucun dommage. *II. Nouvelle Ambassade des Philippines.*

Taycosama répondit à ces trois demandes. Premierement qu'il avoit fait mourir ces Religieux, parce qu'ils avoient presché la Loy Chrétienne contre sa défense. Secondement, qu'il leur permettoit d'enlever leurs corps s'ils les pouvoient trouver. Troisiémement, qu'il s'estoit saisi des marchandises du Galion suivant les Loix & Coûtumes du Japon. Pour la Declaration qu'il demandoit, qu'il ne la pouvoit donner sans déroger à ses droits, & que la chose estoit d'une trop grande consequence pour l'accorder. Après quoy il fit quelques presens à l'Ambassadeur & le congedia.

III *Edit de Taycosama contre les Peres Jesuites.*

Pendant qu'on faisoit la guerre au Corey, Taycosama jugeant que c'estoit un temps favorable pour abolir entierement la Religion Chrétienne, prit resolution de chasser du Japon tous les Religieux qui en estoient le fondement & l'appuy. Il avoit, comme nous avons dit, sauvé la vie aux Peres Jesuites qui avoient esté arrestez prisonniers à Meaco, pour les raisons que luy apporta le Gouverneur Guenifoin & d'autres Seigneurs de la Cour: mais il estoit cependant dans de continuelles défiances, principalement depuis la mort de son neveu qui avoit conspiré contre luy, & il apprehendoit toûjours quelque nouvelle revolte. D'autre part il ne pouvoit oublier le mot qu'avoit lasché l'indiscret Espagnol, que son Roy se servoit de Religieux pour se rendre maistre des Indes; & ayant appris que les Espagnols & les Portugais étoient Sujets d'un même Roy, il conceut beaucoup d'apprehension que les Peres Jesuites de l'une & l'autre nation ne travaillassent de concert à luy soûmettre son Empire. C'est pour cela qu'il resolut de les chasser du Japon pendant que tous les Princes Chrétiens qui les retiroient dans leurs Etats estoient dans le Corey. Mais parce qu'il avoit donné parole aux Portugais, qu'il leur laisseroit quelques-uns de ces Peres pour les assister dans leurs besoins, & qu'il ne vouloit pas rompre tout-à-fait avec eux pour le profit qu'il retiroit de leur commerce, il trouva bon que trois ou quatre Peres de la Compagnie demeurassent à Nangasaqui: à condition qu'ils ne sortiroient point de la Ville, & qu'ils ne prescheroient ni aux Chrétiens, ni aux Infidelles du païs.

Ayant pris cette resolution le mois de Mars de l'an 97. il dépêcha une commission à Tarazaba Gouverneur de Nangasaqui qui estoit pour lors au Corey, mais qui devoit bien-tost repasser au Ximo, par laquelle il luy commandoit sous de grosses peines d'assembler au plûtost dans Nangasaqui tous les Religieux de la

Compagnie de Jesus qui estoient dispersez par le Japon, & de les jetter dans le premier vaisseau qui partiroit pour la Chine, laissant seulement à Nangasaqui le Pere Jean Rodriguez son truchement, avec deux ou trois autres Peres pour la consolation des Portugais.

Les Peres Jesuites ayant eû connoissance de cet Edit avant qu'il fût publié, furent fort en peine de ce qu'ils avoient à faire: car ils ne doutoient pas que Tarazaba ne le fist executer: d'autre part ils ne pouvoient demeurer dans le Japon sans mettre en danger ceux qui les retireroient chez eux.

Après avoir demandé les lumieres du Ciel & consulté leurs amis, ils resolurent entr'eux, premierement de rompre le College d'Amacusi & le Noviciat d'Arima. Secondement de retirer à Nangasaqui le plus grand nombre de leurs Religieux qu'ils pourroient, pour faire paroistre à l'Empereur qu'on respectoit ses ordres & qu'on obeïssoit à ses Edits, ce qu'on sçavoit luy estre fort agréable. Nonobstant cela il fut arresté, qu'on laisseroit dans toutes les contrées des Peres pour assister les Chrétiens & pour instruire les idolâtres, mais avec toute la discretion possible, pour ne pas mettre la Religion dans un plus grand danger. Et parce que l'Edit ne pouvoit pas s'executer cette année faute de vaisseau, celuy qui estoit au port devant faire voile pour la Chine avant le retour de Tarazaba, on ordonna à tous les Religieux d'implorer la misericorde de Dieu par des prieres, des mortifications & des penitences continuelles, afin qu'il dissipast cet orage & rendist la paix à son Eglise.

IV. *La mort de l'Evêque du Japon & de quelques Peres.*

Sur ces entrefaites l'Evêque du Japon prit resolution de s'en retourner aux Indes pour traiter avec le Vice-Roy des moyens d'appaiser Taycosama. Il trouva à Macao port de la Chine le Pere Loüis Cerqueira que le Pape avoit nommé son successeur à la dignité Episcopale, & qui venoit au Japon pour l'aider dans ses travaux. Peu de jours après le Pere Alexandre Valignan qui retournoit au Japon en qualité de Visiteur, arriva aussi à Macao. L'Evêque & ces deux Religieux ayant conferé ensemble sur l'estat present du Japon, ils jugerent tous trois qu'il estoit à propos que l'Evêque poursuivît son voyage aux Indes, & que le Pere Cerqueira son Coadjuteur passast au Japon pour faire les fonctions Episcopales & pour consoler ces Chrétiens affligez. Le Prelat partit de Macao sur la fin du Printemps de l'année 97. Son voyage ne fut pas long, car il fut saisi d'une fievre dont il mou-

rut sur mer à quarante lieües de Malaca. Son corps y fut porté & enterré fort honorablement dans l'Eglise des Peres Jesuites le dix-huitiéme de Fevrier l'an 98.

La Mission du Japon perdit au même temps deux braves ouvriers : A sçavoir le Pere Sebastien Gonzales & le Pere Loüis Froez. Ils moururent tous deux à Nangasaqui. Le dernier est celuy qui écrivoit en Europe ce qui se passoit dans le Japon. C'est sur ses memoires que nous avons travaillé jusqu'à present. Ils sont surs & fidelles ; car c'estoit un saint Religieux qui mandoit ce qu'il voyoit, & dont la relation s'accorde avec celle des autres qui estoient témoins oculaires comme luy de tout ce qui se passoit.

V. *Etat de la Compagnie dans ce tems de persecution.*

Tarazaba Gouverneur de Nangasaqui ne pouvant quitter le Corey, Fazambure son Lieutenant eut ordre de faire executer l'Edit. Il appelle donc le Pere Gomez Provincial des Jesuites, & luy fait commandement d'assembler tous ses Religieux à Nangasaqui pour s'embarquer à la premiere commodité. Le Pere ne fit aucune resistance, mais témoigna (selon qu'il avoit esté arresté) qu'il estoit prest d'obeïr aux ordres de l'Empereur. Il commença donc par rompre le Seminaire d'Arima composé pour lors de cent jeunes écoliers, tous de qualité & de grande esperance. Les uns furent renvoyez chez leurs parens, les autres dispersez en diverses maisons de quelques Chrétiens considerables, jusqu'à l'année 98. que le Pere Provincial en rassembla soixante & dix dans une maison un peu éloignée du port & de la Ville de Nangasaqui pour continuer leurs études. Lorsqu'on dît à ces jeunes enfans que les Peres alloient quitter le Japon, ils jetterent des cris lamentables & pleuroient inconsolablement. Il n'y en avoit point qui ne fût resolu de les suivre & de s'embarquer avec eux.

Le même Pere Provincial cassa aussi le College d'Amacusa, composé de cinquante Religieux qui se rendirent à Nangasaqui avec quelques autres venus de Ximo. On en laissa cependant dans la campagne déguisez en Bonzes, qui changeoient tous les jours de demeure pour assister, consoler & encourager les Chrétiens. Il y avoit cette année dans le Japon cent vingt-cinq Religieux de la Compagnie de JESUS, quarante-six Prestres & les autres partie écoliers, partie coadjuteurs qui avoient soin du temporel. Il en demeura douze dans le Royaume d'Arima, huit dans l'Isle d'Amacusa, quatre au Royaume de Bungo, quatre à Firando &

à Gotto : deux passerent au Corey pour assister les Chrétiens qui estoient à la guerre. Le Pere Organtin avec deux autres Prestres & quatre ou cinq qui ne l'estoient pas, demeurerent à Meaco.

Ces braves soldats ne demeuroient pas oisifs pendant ce temps de guerre, ils disposoient les Chrétiens au martyre, & les Payens à recevoir la Foy. Ils baptiserent cette année dans le Ximo onze cens quatre-vingt Japonnois & mille Coreyens esclaves qu'on avoit fait passer dans le Japon.

VI. *Les Eglises des Chrétiens sont démolies.*

Au commencement de l'année 98. le bruit s'estant répandu que Taycosama venoit à Nangoya prés du Ximo, Fazambure apprehendant qu'il ne découvrît que les Peres prêchoient encore dans le païs, & qu'ils y avoient des Eglises, pour lui faire connoître qu'il avoit exécuté fidellement ses ordres, fit ruiner & abattre cent trente-sept Eglises qui étoient dans les Royaumes d'Arima, d'Omura & de Firando. Ils épargnerent celles qui étoient dans les terres de Dom Augustin, pour ne lui pas causer de déplaisir, & pour ne pas se broüiller avec lui.

D'autre part, le Gouverneur Xibunoio ayant sçû que le Pere Organtin demeuroit caché dans Meaco, au lieu de l'arrêter, lui fit dire en ami, qu'il eût à se retirer au port de Nangasaqui, autrement qu'il seroit obligé de le déferer à Taycosama : mais que s'il obéïssoit & lui donnoit cette satisfaction, il le serviroit de bonne foi dans toutes les rencontres. Le Pere Organtin ayant reçu cet avis, en remercia le Gouverneur ; & jugea avec les Peres qui étoient avec lui, qu'il falloit lui obéïr. Il partit donc, quoi qu'avec une douleur extrême, & laissa quatre ou cinq Religieux de son Ordre, natifs du Japon à Meaco, qui passant pour gens du païs, pouvoient plus aisément que lui avoir accés auprés des Chrétiens sans être reconnus.

VII. *Onze Jesuites sont envoyez à la Chine.*

Il arriva donc à Nangasaqui, où Fazambure continuoit de faire valoir son zele pour le service de l'empereur : car il ne se contenta pas d'avoir fait abattre les Eglises ; mais voyant un petit vaisseau qui étoit prêt d'aller à la Chine, il pressa le Pere Provincial d'envoyer à Meaco autant de Peres qu'il en pourroit porter. Le Pere ne manqua pas de lui proposer quantité de difficultez ; mais ne pouvant tourner son esprit & craignant de l'irriter davantage, il fit embarquer onze de ses Religieux que l'âge & les infirmitez rendoient moins necessaires au Japon. Il n'y avoit que trois Prêtres, les autres ne l'étoient pas. Parmi les Freres il y avoit plusieurs écoliers qui allerent prendre les Ordres à Macao.

pour rentrer bien-tôt aprés dans le champ de bataille. Comme il ne vint aucun vaisseau Portugais au Japon le reste de cette année, Fazambure ne fit pas beaucoup de peine à ces Religieux.

VIII. *Deux Religieux de S. François arrêtent des Philippines.*

Mais l'an 98. deux Peres de l'Ordre de saint François étant arrivez à Nangasaqui dans un vaisseau Japonnois qui venoit des Philippines, & ayant été déferez à Fazambure par ceux de leur équipage, penserent achever la ruïne de la Religion. L'un s'appelloit Jerôme de JESUS, qui s'étoit trouvé au Japon lorsque les six Religieux de son ordre furent crucifiez. Nous ne sçavons pas le nom de l'autre. Fazambure les fit aussi tôt arrêter prisonniers : mais le premier qui sçavoit le païs échappa de ses mains, & se retira, dit-on, vers Meaco. Les Gouverneurs en étant avertis, firent publier par tout à son de trompe que quiconque sçauroit le lieu où il s'étoit retiré, eût à le dénoncer sous peine d'être puni de mort, lui, sa famille, & tout le voisinage du lieu où il seroit trouvé.

Cet accident mit tous les Chrétiens en alarmes: car ils apprehendoient avec raison que si l'Empereur en avoit connoissance, il n'entrât plus que jamais dans la défiance des Espagnols, comme si ces Religieux étoient ses émissaires, & qu'il ne ruinast de fond en comble l'Eglise du Japon. Pour prévenir ce mal-heur, le Pere Provincial des Jesuites envoya un de ses intimes amis à Tarazaba pour le conjurer de ne point donner avis à l'Empereur de ce qui se passoit. Dom Augustin & les autres Seigneurs Chrétiens lui firent la même priere. Quoique ce Gouverneur vît le danger où il s'exposoit, cependant pour gratifier Dom Augustin, il n'en fit rien sçavoir à la Cour : mais il demanda seulement à Fazambure son Lieutenant de tenir le prisonnier sous sûre garde, de ne permettre à personne de lui parler & de faire toute diligence possible pour se saisir de son compagnon, afin qu'il les pût renvoyer tous deux aux Philippines. Il en écrivit aussi aux Gouverneurs de Meaco, les suppliant de tenir la chose secrette, & les assurant que dans peu de temps ces deux Religieux seroient hors du Japon.

Cependant le prisonnier estoit gardé à vuë, & si maltraité, qu'il estoit en danger de mourir de faim. Le Pere Provincial l'ayant appris, fit en sorte par ses amis que quelques bourgeois de Nangasaqui le firent passer dans un logis plus commode, & lui fournirent toutes ses necessitez aux dépens de la Compagnie. Comme on estoit dans des apprehensions continuelles, Dieu permit

que Taycosama tomba malade : ce qui fit que les Gouverneurs ne s'empresserent pas de lui découvrir cette méchante affaire, qu'ils n'eussent osé lui celer s'il eût esté en santé.

IX. *Taycosama tombe malade.*

Dieu qui permet que ses serviteurs soient affligez & persecutez dans ce monde pour les en détacher & pour les obliger de se jetter entre ses bras, fait ordinairement éclater sa Providence lors que tout semble desesperé. L'Eglise du Japon estoit sur le panchant de sa ruine, & on n'attendoit plus que le moment fatal que Taycosama informé de l'arrivée des Peres Recolets, n'exerçast les dernieres violences sur tous les Chrétiens, lors que Dieu frappa ce Tyran d'une maladie mortelle, & que le Pere Loüis Cerqueira Evêque du Japon, arriva des Indes au port de Nangasaqui, accompagné du Pere Alexandre Valignan, qui retournoit en qualité de Visiteur pour reparer les ruines de cette pauvre Eglise desolée. Il menoit avec lui quatre Peres de la Compagnie, & ils aborderent tous à Nangasaqui le cinquiéme d'Aoust de l'année 98. lorsque l'Empereur estoit si malade, que si ses Officiers ne songeoient qu'à rétablir sa santé & à pourvoir chacun à leurs affaires. Ce coup du Ciel fit que les Gouverneurs qui avoient ordre de chasser les Peres du Japon, reçûrent fort favorablement cette nouvelle recruë : Car quoi qu'ils fussent Payens, ils avoient cependant beaucoup d'estime & de consideration pour les Religieux de la Compagnie, dont ils connoissoient de longue main la vertu & le merite, & c'estoit à regret qu'ils les persecutoient, y estant forcez par le commandement de l'Empereur.

Quant à la maladie de Taycosama, elle commença par une espece de dissenterie lorsqu'il estoit dans sa nouvelle ville de Fuximi. Les Medecins crûrent d'abord que ce n'estoit rien : mais comme elle continua depuis le dernier jour de Juin jusqu'au cinquiéme d'Aoust, on commença à apprehender pour sa vie : Car ce jour-là qui fut celui que l'Evêque arriva à Nangasaqui, il tomba dans une si grande foiblesse, qu'on le tint quelque tems pour mort. Estant revenu à soi, comme si de rien n'eût esté, d'un courage intrepide & avec une fermeté d'esprit étonnante, il s'applique aux affaires, sur tout aux moyens de faire succeder à ses Etats son fils qui n'avoit que six ans ; & comme il avoit des vûës fort étenduës & des lumieres fort penetrantes, il reconnut aussitost que pour exécuter son dessein il falloit engager quelque personne puissante à prendre le parti de son fils, sans quoi il estoit

impossible qu'il ne fût dépoüillé de l'Empire qu'il avoit lui-même tyranniquement usurpé : Vû principalement qu'il étoit haï de tous les Seigneurs, & que son fils ne seroit de long-temps en estat de regner.

Ayant jetté les yeux sur tous les Rois de son Empire, il n'en trouva qu'un qu'il dût apprehender. C'estoit Gieiaso Roy de Quanto, c'est-à-dire de huit Royaumes : car c'estoit le Prince le plus puissant du Japon, le Capitaine le plus brave, le Cavalier le plus noble, le Seigneur le plus cheri de tout le peuple & de ses Sujets. Comme il ne doutoit point qu'aprés sa mort il ne se rendît maistre de l'Empire, il voulut tellement l'attacher à ses interests, qu'il ne pût nuire à son fils sans se détruire lui-même. Il l'appelle donc en toute diligence, & lorsqu'il fut dans son Palais, il lui parla devant tous les Seigneurs de sa Cour en cette maniere.

X. *Il tasche d'asseurer l'Empire à son fils.*

Je me meurs, mon cher Gieiaso, & je meurs sans regret, puisque c'est un tribut qu'il faut payer à la nature. L'unique chose qui m'afflige, c'est que je laisse un enfant qui n'est point capable de me succeder. Il a besoin, jusqu'à ce qu'il soit en âge, d'un Gouverneur sage, fidelle, puissant & guerrier. Ayant dans ma pensée parcouru tous mes Etats, je n'ai trouvé que vous qui possedast toutes ces qualitez, & qui fût capable de gouverner le Japon dans la minorité de mon fils. C'est pourquoi je vous confie & sa personne & mes Etats, & je me promets de vôtre generosité que lorsqu'il sera en âge, vous lui remettrez entre les mains les rênes du Gouvernement. Et afin que les choses se fassent avec plus de sûreté & de satisfaction de part & d'autre, je desire que nous fassions une alliance. Vostre fils a une petite fille qui doit heriter de vos Etats ; je vous prie de la marier à mon fils, afin que vous soyez pere de l'un & ayeul de l'autre.

Gieiaso entendant ce discours versa beaucoup de larmes, soit qu'il fût touché de douleur de voir mourir un si grand Prince, soit qu'il pleurast de joye de se voir au comble de ses desirs : car c'estoit un rusé politique qui avoit les larmes à commandement, & qui n'attendoit que la mort de Taycosama pour s'emparer de l'Empire. Aprés donc les avoir essuyées, il lui répond en ces termes.

Sire, lorsque Nobunanga mon beau-frere fut assassiné, je ne possedois qu'un Royaume qui est celui de Micava. Depuis vostre avenement à la couronne, j'en acquis trois autres. Et peu de tems aprés vous avez eû la bonté de me créer Roy de Quanto, où j'en possede huit.

Aprés

Aprés tant de graces & tant de faveurs dont vostre Majesté m'a comblé, je suis obligé moi & mes enfans de servir le Prince, vostre fils & tous ses descendans aux dépens de ma vie. Avant que vous m'eussiez declaré vos volontez, j'avois déja resolu d'employer toutes mes forces & toute mon industrie pour lui conserver l'Empire : mais à present que vostre Majesté a la bonté de me confier & sa personne & son Etat, & de m'honorer même de son alliance, elle m'attache à son service par des chaînes si fortes, qu'il n'y a rien au monde qui les puisse rompre. J'executerai fidellement toutes ses volontez, & j'aurai pour son fils, qu'elle veut bien que je regarde desormais comme le mien, la même tendresse & la même passion que vostre Majesté a toûjours eû pour lui.

Aprés quelques autres entretiens qu'ils eurent ensemble, Taycosama fit venir sa fille, & voulut que son fils l'épousast en sa presence avec toute la joye & la magnificence que le temps pouvoit permettre. Ensuite il voulut que Gieiazo jurast devant tous les Seigneurs de sa Cour, qu'il remettroit l'Empire entre les mains de son fils, dés-lors qu'il seroit en âge de gouverner. Il fit faire aussi serment à tous les Seigneurs en sa presence, qu'ils lui seroient fidelles, & qu'ils rendroient service & obéïssance à Gieiazo tant qu'il seroit Regent. De plus pour engager tous ses Sujets à porter les interests du petit Prince, il fit des profusions étranges d'or & d'argent à tous les Officiers & à tous les Soldats de son armée, & donna même des grosses sommes à toutes les veuves de ceux qui estoient morts à son service.

Or parce qu'il avoit lieu d'apprehender que Gieiazo nonobstant sa promesse ne se rendît maistre du Japon, pour borner son pouvoir, il créa le Seigneur Asonodangio Chef des quatre Gouverneurs de l'Empire, & en créa quatre autres pour gouverner la maison de son fils, dont Gibonoscio fut le Chef; avec ordre cependant d'obeïr à Gieiazo. Secondement de reconnoître quand il en seroit temps son fils pour leur Souverain. Troisiémement de laisser tous les Seigneurs & Officiers de sa Cour joüir paisiblement des Etats & revenus qu'il leur avoit assignez. Enfin de ne changer aucune des Loix qu'il avoit établies. Voilà les dix Seigneurs qu'il créa Regens de l'Empire.

Il ne restoit plus pour l'execution de ce grand projet que de maintenir en paix ceux qui devoient gouverner l'Etat : Car il estoit trop éclairé pour ne pas voir que l'ambition les diviseroit bien-tost, & que leur division seroit la ruïne de l'Empire. Pour

établir entr'eux une paix ferme & assûrée, il les unit ensemble d'étroites alliances, mariant les enfans des uns avec ceux des autres. Et parce qu'il est ordinaire qu'il s'éleve des troubles aprés la mort des Souverains, pour empècher ces desordres, il fit environner de nouvelles murailles la forteresse d'Ozacha, & voulut que les principaux Seigneurs du Japon y bastissent des Palais pour y loger leurs femmes & leurs enfans, se persuadant qu'estant hors de leurs terres ils pourroient moins se brouïller, & qu'ils seroient là renfermez comme dans une honneste prison. Or parce qu'il falloit du temps pour bastir ces Palais & ces murailles, il ordonna qu'on celast sa mort jusqu'à ce que l'ouvrage fût achevé, & que les Seigneurs, qui faisoient la guerre au Corey, fussent retournez au Japon. Voilà toutes les précautions que pût prendre ce grand politique, pour assûrer la domination à son fils: Mais si Dieu ne bâtit une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui l'édifient. Nous verrons comme tous ces grands projets s'en allerent en fumée.

XI. *Il veut estre mis au nombre des Dieux.*

Aprés que ce Prince superbe & ambitieux eut pourvû aux affaires de sa famille, il employa le reste de ses soins à immortaliser son nom. Sa passion dominante avoit toûjours esté d'estre mis au nombre des Dieux : mais jamais elle ne parut plus démesurée qu'à la fin de sa vie : car voyant que la mort l'alloit reduire en cendres & le dépouïller de toutes ses dignitez, pour triompher en quelque façon de cette puissance insurmontable à toutes les forces humaines, il défendit qu'on brûlast son corps aprés sa mort selon la coûtume du païs ; mais il ordonna qu'il fût enfermé dans un cercuëil richement travaillé & placé dans son Palais de Fuximi, au lieu destiné pour les jeux & les divertissemens de la Cour. De plus il voulut qu'il fût mis desormais au nombre des Camis, qui sont les Dieux du Japon, & qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à ceux qu'on adoroit & qu'on invoquoit dans l'Empire. Il crût qu'il meritoit ces honneurs divins aussi bien que les Camis qui avoient esté des hommes comme lui, & il voulut estre appellé Scioifaciman ; c'est-à-dire le nouveau Dieu de la guerre.

XII. *Le Pere Rodriguez visite Taycosama, & en est fort bien reçû.*

Sur ces entrefaites le Pere Jean Rodriguez arriva à Fuximi avec quelques Portugais, pour offrir à l'Empereur les presens du Capitaine d'un vaisseau qui étoit venu depuis peu de la Chine, & avoit moüillé à Nangasaqui; (car c'est ce qui se pratique lorsqu'un navire arrive la premiere fois des Indes au Japon.) L'Empereur envoya aussi-tost un de ses Officiers les feliciter de leur heureuse navigation, & lui ordonna de faire entrer dans sa chambre le Pere

Rodriguez & nul autre que lui. On le fit passer par tant de salles, de galeries, de Cours, de chambres & de cabinets, qu'à son retour il n'eût jamais pû sortir du Palais sans guide.

Estant arrivé à la chambre où estoit le malade, il le trouva couché sur son lit, appuyé sur plusieurs coussins de soye, si abattu & si languissant, qu'à peine avoit-il la figure d'un homme. Ayant fait approcher le Pere, il lui témoigna qu'il avoit beaucoup de satisfaction de le voir avant que de mourir, & le remercia de la peine qu'il avoit prise de le visiter dans la santé & dans la maladie. Le Pere voulant ménager une occasion si favorable, entreprit de lui parler de son salut: mais ce Prince superbe & endurci dans ses crimes, lui témoigna que ce discours ne lui plaisoit pas, & verifia ce que dit ce grand Docteur de l'Eglise, que celui qui s'oublie de Dieu pendant la vie, par un juste chastiment s'oublie de soi-même à la mort. Le Pere en fut si vivement touché, qu'il en versa des larmes: mais qui pourroit convertir un Tyran cruel, superbe, ambitieux, débauché dans l'excés, possedé d'une cupidité insatiable d'amasser du bien, rebelle à toutes les graces & à toutes les lumieres de Dieu, & qui vouloit même en mourant s'emparer de son thrône?

Aprés quelques discours l'Empereur commanda qu'on donnast deux cens sacs de ris au Pere, un habit à la Japonnoise & une barque bien équipée pour s'en retourner. Il fit aussi donner deux cens sacs de ris au Capitaine du navire, & des vétemens pour lui & pour les Portugais qui l'avoient accompagné. Il voulut que le Pere & les Portugais allassent salüer le Prince son fils, & il le fit avertir de faire bon accüeil à ces étrangers. Le petit Prince les reçût fort bien, & leur fit donner plusieurs habits de soye. Le jour suivant se firent les mariages entre les enfans des dix Gouverneurs de l'Empire, & il voulut que le Pere Rodriguez fût de la feste. Aprés quoi lui ayant recommandé d'avoir soin que rien ne manquast aux Portugais, il lui donna son congé avec des marques particulieres de distinction & de bienveillance.

Ayant ainsi pourvû à toutes ses affaires, & se sentant affoiblir d'heure en heure, il se fit porter au plus haut appartement de son Palais, & le plus retiré, tant pour y estre plus en repos, que pour s'y faire traiter avec tous les soins possibles, & supposé que son mal fût sans remede, pour mourir plus paisiblement. Lorsqu'il fut prest d'y aller, il prit congé de son fils, & lui défendit de le plus appeller son pere, parce qu'il avoit substitué Gieiazo en sa XIII. *Il se disp. se à la mort.*

place, & vouloit qu'il en prît le nom. Ensuite il dit le dernier adieu aux Seigneurs de sa Cour, & détermina le nombre de ceux qui se tiendroient auprés de sa personne. Pour les Medecins il leur ordonna de ne le point quitter.

Il est aisé d'imaginer l'excés de la douleur que causa cette separation au Prince son fils, & aux Officiers de sa Cour qui lui estoient attachez, les uns par inclination, les autres par interest. On n'entendoit dans le Palais que cris, que hurlemens, que pleurs & que voix lamentables, ce qui fit croire dans la Ville qu'il estoit mort. Mais quelques jours aprés se trouvant un peu mieux, il appella deux des Gouverneurs & leur ordonna d'aller à Ozaca faire travailler aux nouvelles fortifications, & de presser tellement les ouvriers, qu'elles fussent achevées au plûtost. Il distribua aussi de grosses sommes d'argent aux Seigneurs qui devoient s'établir à Ozaca & y bastir des Palais.

La nouvelle muraille qu'on dressoit autour de la forteresse avoit une lieuë de circuit. Il y avoit des milliers d'ouvriers qui travailloient jour & nuit. Les maisons des Marchands & des habitans qui estoient comprises dans l'enceinte de la muraille, montoient (dit le Pere Passius qui estoit sur les lieux) jusqu'à dix-sept mille qui furent toutes abattuës & transportées en un autre lieu.

XIV. *Mort de Taycosama.* Le malade continua à se mieux porter jusqu'au septiéme de Septembre de l'année 98. sans toutefois qu'il se laissast voir à d'autres qu'aux Gouverneurs & à quelques amis intimes. Pendant ce tems il ne songeoit qu'à faire de nouveaux mariages & à exiger de nouveaux sermens pour assûrer l'Empire à son fils. Mais le huitiéme il se trouva plus mal que de coûtume, ce qui obligea les Gouverneurs de renforcer les Gardes jusqu'au quatorziéme qu'il tomba en une si grande foiblesse, qu'il fut tenu pour mort: cependant il en revint: mais l'ardeur de la fiévre lui troubla l'esprit, de maniere qu'il ne disoit que des extravagances, sinon quand il s'agissoit de l'établissement de son fils; pour lors il parloit d'aussi bon sens qu'il fit jamais. Enfin ce miserable Prince mourut le quinziéme au matin âgé de 64. ans, comblé d'honneurs & de crimes; aussi haï de ses Sujets qu'il en étoit redouté; aprés s'être rendu maistre de tout le Japon par une usurpation tyrannique, & trempé le premier ses mains dans le sang des Chrétiens. Il ne fut regretté que de ceux qui esperoient quelque chose de lui,

dont le nombre ne fut pas grand, & il n'y avoit point de Seigneur qui ne fût plus aise de le voir au nombre des Dieux morts, que des hommes vivans.

Les Regens firent leur possible pour tenir sa mort secrette, comme il l'avoit ordonné. Ils firent jurer tous les habitans de Fuximi de n'en point parler, & le valet d'un grand Seigneur s'estant échappé d'en dire un mot, il fut aussi-tost mis en croix. Cependant les Regens dépêcherent deux Courriers à l'Isle de Corey, pour rappeller au Japon tous les Rois & les Seigneurs qui y estoient. Ainsi finit cette guerre sanglante qui dura sept ans, & qui fit perir les meilleures troupes du Japon, aprés en avoir consumé presque les finances, sans autre profit que la satisfaction que voulut avoir le plus vain & le plus ambitieux de tous les Monarques, d'avoir jetté la terreur de ses armes dans les Royaumes voisins.

L'estat du Japon demeura paisible depuis l'an 98. jusqu'au commencement du suivant : car les Regens, aprés que la mort de Taycosama fut divulguée par tout, agirent si bien de concert qu'on commençoit à esperer qu'il n'arriveroit aucun trouble : mais la tranquilité ne fut pas de durée ; & Taycosama, tout grand politique qu'il estoit, s'abusa lourdement, lorsqu'il se persuada que dix Regens pûssent demeurer long-tems bien unis ensemble. Il n'ignoroit pas que l'ambition ne peut souffrir ni de superieur, ni d'égal ; il devoit donc conclure qu'il estoit impossible que parmi tant de gens qui partageoient le Gouvernement, on ne vît naistre des soupçons, des défiances, des envies & des querelles, qui allumeroient bientost le feu de la guerre & de la division.

XVI. *Etat de la Chrétienté aprés la mort de Taycosama.*

Pour la Religion Chrétienne il y avoit beaucoup d'esperance qu'elle se rétabliroit dans le Japon : car quantité des rois fort puissans & les principaux Chefs de l'armée estant Chrétiens, il estoit de l'interest des Gouverneurs de ne les pas choquer : vû principalement qu'ils retournoient du Corey les armes en main, & qu'ils estoient maistres du Ximo, où tous les peuples avoient embrassé la Foy Chrétienne. Ajoûtez que les Gouverneurs prévoyant assez que leur union ne pourroit jamais subsister jusqu'à la majorité du Prince, commençoient chacun à former un parti & à se faire des amis, & parce que les Seigneurs Chrétiens estoient des plus puissans de l'Empire, & que leurs vassaux pouvoient composer une grosse armée en peu de temps, ils s'empressoient tous à les engager dans leurs interests. Mais ce qui rendoit le parti des Chrétiens plus considerable, c'est que Samburondono Roy de

Mino & petit-fils de Nobunanga, étoit aussi Chrétien : Car estant successeur legitime de l'Empire, dont Taycosama l'avoit dépoüillé, il y avoit bien de l'apparence que les Mécontens l'éleveroient sur le thrône & que les Chrétiens prendroient son parti, principalement si les Regens de l'Empire venoient à se broüiller ensemble.. Mais quand ils se fussent mainteuus en bonne intelligence, il étoit du bien de l'Etat de ne pas pousser à bout les Chrétiens qui estoient assez irritez & outragez par le mauvais traitement que leur avoit fait le dernier Empereur.

XVI. *Lettre du Pere Valignan aux deux Regens de l'Empire.*

Quoique les Fidelles commençassent à respirer depuis la mort de ce tyran, & que tout se disposast à un changement favorable: Cependant les Peres Jesuites jugerent sagement qu'il ne falloit pas choquer les Regens par un zele indiscret & précipité: c'est pourquoi ils prierent l'Evêque du Japon de ne pas si-tost paroistre en public : mais de trouver bon que le Pere Alexandre Valignan qui estoit connu à la Cour, écrivît aux deux Seigneurs Regens qui estoient à Facata, & principalement à Asonodangio & à Ximandono, qui lui avoient fait beaucoup d'amitié lorsqu'il vint en qualité d'Ambassadeur du Vice-Roy des Indes ; qu'il leur écrivît, dis-je, pour leur faire sçavoir qu'il estoit envoyé de ses Superieurs au Japon pour y visiter les Religieux de sa Compagnie, qui s'employoient au service de Dieu, comme ils avoient fait autrefois. Le Pere Jean Rodriguez eut ordre de porter la lettre.

XVII. *Réponse des Gouverneurs.*

Les Gouverneurs le reçûrent fort bien, & lui témoignerent de la joye du retour du Pere Valignan. Ils lui permirent de demeurer à Nangasaqui, & promirent de proteger la Religion & la Compagnie autant que le temps le pourroit permettre: mais parce qu'ils ne pouvoient rien faire contre les Ordonnances de Taycosama, il exhorta les Peres à prendre patience, & à ne pas témoigner de la joye de sa mort ; mais à garder le silence en attendant qu'il leur fût permis d'exercer leurs fonctions. Ils ajoûterent que dés lors que l'occasion s'en presenteroit, ils appuyeroient de toute leur force & de toute leur autorité le parti des Chrétiens. C'est ce que contenoit la lettre qu'ils écrivirent au Pere Valignan. Le Pere Rodriguez ajoûta que Gieiazo (qui avoit pris le nom de Daysusama) parloit fort avantageusement de nostre Religion, & qu'il disoit, qu'en ce qui regarde le salut de l'ame, chacun pouvoit prendre tel parti qu'il vouloit. En effet nonobstant les Edits de l'Empereur, il permit aux habitans de Nangasaqui de professer publiquement la Foy Chrétienne, & défendit au Gouverneur de

la ville de les troubler ni eux, ni les Peres dans leurs ministeres, de sorte qu'on croyoit la Compagnie rétablie dans ses fonctions.

En effet cette même année 99. les Peres rentrerent sans bruit dans leurs residences d'Arima & d'Omura, & le Pere Organtin avec deux Prestres & deux jeunes Religieux s'en retourna à Meaco, où il avoit laissé les cinq Japonnois. On ramassa aussi les Seminaristes qui avoient esté dispersez en divers lieux. Le saint Evêque voyant ces belles esperances & n'ayant point encore la liberté de paroistre en public, se retira avec plusieurs Peres de la Compagnie à Amacusa pour y apprendre la Langue Japonnoise: Il entendoit tous les jours deux leçons de Grammaire, & assistoit à toutes les conferences qui se faisoient sur ce sujet avec autant d'application & d'assiduité qu'auroit pû faire un écolier.

XVIII. *Division entre le Regens de l'Empire.*

Comme l'ambition est la passion dominante des Japonnois, les dix Regens de l'Empire ne demeurerent pas long-tems en paix. Les premiers qui se broüillerent furent Gibonoscio & Asonodangio. Il y avoit long-tems qu'ils estoient mal ensemble; mais l'employ où ils estoient les obligea de dissimuler leur haine & de vivre en apparence comme bons amis, jusqu'à ce qu'une occasion la fit eclater. La division se mit aussi entre les Lieutenans Generaux de l'armée de Corey, sur le sujet de la Paix que quelques-uns vouloient & les autres ne vouloient pas faire. Cette division fit qu'à leur retour chacun prit son parti. Dom Augustin avec ses gens se joignit à Gibonoscio: Les autres à Asonodangio. Les deux factions estant formées, ceux qui en estoient les auteurs se rendirent à Meaco où estoit la Cour pour vuider leurs differends. Plusieurs Seigneurs, entr'autres Dayfusama, tâcherent de les accommoder: mais leur mediation ayant esté inutile, la chose fut examinée au Conseil, & l'Arrest fut rendu en faveur de Gibonoscio & de ceux de son parti.

Asonodangio n'ayant rien gagné par les voyes de la Justice, voulut se faire raison par celle des armes. Il attira peu à peu si grand nombre de Seigneurs à son parti, qu'il se rendit formidable à tous les autres Gouverneurs. Dom Augustin de son costé avoit pour luy les Rois d'Arima, d'Omura, de Saxuma, de Cicungi avec tous leurs vassaux & Tarazaba Gouverneur de Nangasaqui. Mais ce qui alluma par tout le feu de la sedition, fut que Gibonoscio se broüilla avec Dayfusama Regent de l'Empire, luy reprochant qu'il se donnoit trop d'autorité & qu'il faisoit connoî-

tre qu'il vouloit se rendre maistre de la Tense qui estoit le domaine des Empereurs. Dayfusama répondit aux plaintes de Gibonoscio & des autres Gouverneurs, qui estoient jaloux de sa puissance, avec beaucoup de douceur & d'honnesteté, & leur rendit bon compte de sa conduite. Cependant comme il vit que Gibonoscio levoit des troupes, pour n'estre pas surpris, il fait venir de ses Royaumes une armée de trente mille hommes, ce qui mit l'alarme par tout.

Toute la Noblesse du Japon estoit alors à la Cour, selon que Taycosama l'avoit ordonné. Une partie demeuroit à Fuximi & l'autre à Ozaca où estoit le petit Prince. Tous voyant la guerre declarée entre Dayfusama & Gibonoscio, appellerent leurs Sujets, qui s'assemblerent à Fuximi & à Ozaca en si grand nombre, qu'on y comptoit plus de deux cens mille hommes portant les armes. Chaque Seigneur se tenoit dans son Palais gardé par ses gens. On ne voyoit dans les ruës que soldats bien armez qui alloient & qui venoient, & on s'attendoit de voir le plus grand carnage qui fut jamais dans le Japon. Or comme il avoit esté arresté que celuy qui troubleroit le premier la paix, seroit declaré ennemi de l'Etat ; chaque Seigneur défendit à ses gens d'exercer aucun acte d'hostilité. Ainsi tous les partis demeurerent plusieurs mois dans la même Ville, sans qu'un seul soldat osast tirer l'épée. Mais celuy de Dayfusama grossissant tous les jours, & la plusPart des Seigneurs ayant quitté celuy de Gibonoscio ; ce Prince qui se vit le plus fort, manda à son ennemi, que pour le repos de l'Etat il eût à s'ouvrir le ventre

Dom Augustin qui portoit les interests de Gibonoscio, parce que c'estoit son ancien ami, & qu'il avoit toûjours favorisé les Chrétiens, sentit bien que Dayfusama ne se contenteroit pas de sa teste, mais qu'il demanderoit encore la sienne & celle de tous les Seigneurs de son parti : C'est pourquoy il resolut de sauver la vie à Gibonoscio au peril de la sienne. Sur ces entrefaites Dayfusama qui estoit aussi adroit que brave, s'empara de la Citadelle d'Ozaca où estoit le petit Prince, avec une telle diligence, que la garnison, ni Gibonoscio qui demeuroit tout proche, n'eurent pas le tems de reconnoistre leur ennemi, ni de se mettre en défense.

Ce coup étourdit Gibonoscio & l'obligea de se retirer à Fuximi où estoient les autres Gouverneurs. Dom Augustin le suivit s'y croyant obligé, & par les loix de l'amitié, & par le serment qu'il

qu'il avoit fait de s'opposer à celui qui voudroit s'emparer du Gouvernement. Mais Dayfusama profitant de son avantage, sort d'Ozaca à la teste de ses troupes, & poursuit ses ennemis jusqu'à Fuximi. Lorsqu'il fut devant la place, plusieurs grands Seigneurs le vinrent trouver pour traiter avec lui d'accommodement. Il y consentit, à condition que Gibonoscio renonceroit à sa dignité de Gouverneur, & s'en retourneroit avec ses troupes en son Royaume d'Omi. Cet accord étant fait, Gibonoscio se retira avec un des enfans de Dayfusama, qu'il lui donna en ôtage pour rendre leur paix & leur amitié plus assûrée. Dom Augustin le voulut suivre; mais Gibonoscio s'y opposa, ne pouvant consentir qu'un si bon ami, à qui il devoit la vie, perdît sa fortune pour lui, & qu'il fût enveloppé dans sa ruïne.

Cette generosité de Dom Augustin lui acquit beaucoup d'honneur à la Cour. On ne parloit que de sa fidelité & de son desinteressement. Dayfusama même faisoit par tout son éloge, & prit resolution de l'élever aux premieres dignitez, en disant qu'on ne pouvoit trop honorer un homme, qui exposoit ses biens & sa vie pour ses amis, & qu'il lieroit fort volontiers amitie avec une personne de ce caractere. Les troubles étant ainsi pacifiez sans effusion de sang, Dayfusama permit aux Gouverneurs, qui étoient auprés de la personne du jeune Prince, d'exercer leur charge, à condition toutefois que rien ne se feroit que par ses ordres; de sorte qu'il étoit Empereur en effet, quoi qu'il n'en prît pas le nom.

XIX. *Les Jesuites sont persecutez à Nangasaqui & à Firando.*

A ces troubles de l'Etat succederent ceux de la Religion. Tarazaba Gouverneur de Nangasaqui, irrité de ce que le P. Organtin étoit retourné à Meaco, où il étoit, sans son congé, & craignant qu'il ne se plaignît aux Gouverneurs de ce qu'il avoit renversé les Eglises des Chrétiens, ce qui lui eût sans doute fait des affaires, commanda au Pere de s'en retourner au plûtôt à Nangasaqui, & ordonna à son Lieutenant de défendre aux Chrétiens de mettre le pied dans l'Eglise des Jesuites. Le Lieutenant reçût ces ordres la semaine Sainte, & les exécuta avec telle rigueur, qu'il fut prêt de faire pendre deux Chrétiens qu'il y avoit trouvez faisant la discipline. Il traita les Peres avec toutes les indignitez possibles; de maniere qu'on fut sur le point de transporter le Seminaire en un autre lieu.

Le Pere Valignan qui visitoit le Japon, informé des violences qu'on exerçoit sur les Chrétiens & sur les Religieux de sa Com-

pagnie, envoya le Pere Rodriguez à Meaco, pour appaiser Tarazaba & pour salüer le Chef de l'Empire. Etant arrivé à la Cour, Dayfusama lui fit un fort bon accueïl, & les autres Seigneurs de la Cour à son exemple. Il vit ensuite Tarazaba & dissipa les ombrages qu'il avoit conçûs des Peres: De sorte qu'il écrivit aussitôt à son Lieutenant, qu'il laissât les Peres en paix, & qu'il les favorisât en tout ce qu'il pourroit. Ce qui fut executé: De maniere que l'Eglise de Nangasaqui ne desemplissoit presque point toute la journée, & le service s'y faisoit, comme si on eût été en pleine paix. Le même Pere Rodriguez prenant congé de Dayfusama lui parla du rétablissement des maisons & des Colleges de la Compagnie. Le Prince lui répondit qu'il y consentiroit fort volontiers: mais qu'il falloit avoir encore un peu de patience, pour ne pas donner occasion à ses ennemis de dire ce qu'ils lui avoient tout récemment reproché, qu'il cassoit tout ce qu'avoit fait & ordonné Taycosama, & qu'il protegeoit ceux qu'il avoit proscrits: qu'au reste le temps pourvoiroit à tout, & rendroit aisée ce qui pour lors paroissoit impossible. Les Chrétiens conçûrent de cette réponse une esperance presque certaine, que Dayfusama rétabliroit les Eglises, & permettroit aux Peres de prêcher l'Evangile: c'est ainsi qu'on se persuade qu'une chose doit être quand on la desire avec passion.

A peine cette tempête fut-elle appaisée, qu'il s'en éleva une autre plus dangereuse à Firando. Fuin qui en étoit Roy, étant allé à Meaco faire sa Cour au jeune Prince, écrivit à son fils qui commandoit en son absence, qu'il vouloit que tous ses Sujets retournassent à l'ancienne Religion du païs, & que la Chrétienne n'y fût plus tolerée: Que si sa femme ne vouloit pas obéïr, il la répudiât. (C'étoit la Dame Mincia sœur du Roy d'Omura, qui avoit jusqu'alors signalé son courage & sa Foy dans plusieurs rencontres.) Le Prince son mary qui l'aimoit passionnément, & qui en avoit trois enfans, aprés lui avoir fait beaucoup de caresses, lui declara que le Roy son pere, qui étoit un homme inflexible dans ses resolutions, ne vouloit point souffrir d'autre Religion dans ses Etats que celle des Camis & des Fotoques, & que si elle vouloit vivre paisiblement avec lui, il falloit qu'elle renonçast à cette nouvelle Secte qu'elle avoit embrassée.

Mincia entendant ces paroles, lui répondit avec beaucoup de fermeté, qu'à la verité ce lui seroit un déplaisir extrême de se separer d'un époux qui lui étoit si cher: mais qu'elle devoit pre-

ferer à tout ce qu'elle aimoit, le salut de son ame & l'obéïssance qu'elle devoit à Dieu ; qu'elle estoit preste non-seulement de quitter Firando, mais encore de perdre la vie pour conserver la Foy. Et pour marque que c'estoit tout de bon qu'elle parloit, elle se retire du Palais, & mande à son frere Roy d'Omura, qu'il eût la bonté de l'envoyer querir, parce qu'elle estoit resoluë de mourir plûtôt que de manquer à la fidelité qu'elle devoit à Dieu. Elle écrivit pour le même sujet à l'Evêque du Japon & aux Religieux de la Compagnie, se recommandant à leurs prieres. Le Prince la voyant disposée à l'abandonner, tâcha de l'appaiser, & lui promit de ne l'inquieter plus sur sa Religion. La resolution de cette sainte Princesse fut un grand exemple aux Chrétiens pour perseverer constamment dans la Foy. C'est aussi ce qu'ils firent au grand étonnement de tout le monde.

Il y en avoit grand nombre dans Firando, dont quelques-uns estoient proches parens du Roy, entr'autres Dom Jerôme, qui avoit trois freres & un fils nommé Thomas, & un cousin appellé Baltazar, tous Chrétiens fort zelez, & plus distinguez par leur Foy que par leur Noblesse. L'Edit du Roy ayant esté publié dans la Ville, tous les Chrétiens répondirent qu'ils abandonneroient plûtost le païs que de renoncer la Foy ; Qu'ils obeïroient au Roy en tout ce qui regarderoit son service, pourveu qu'il ne leur commandast point d'estre infidelles à Dieu ; Qu'il y avoit cinquante ans qu'ils avoient embrassé la Religion Chrétienne, & qu'ils la conserveroient jusqu'au dernier soûpir de leur vie.

Le Prince apprehendant que des Seigneurs si puissants & si déterminez ne se missent à la teste des Chrétiens, & ne conjurassent contre lui, mit par tout des Gardes pour empêcher qu'ils ne tinssent aucune assemblée. Il les fit aussi prier par leurs amis, de declarer seulement de vive voix qu'ils estoient prests d'obeïr au Tono. Ces Seigneurs ayant consulté sur cette demande les Peres Jesuites qui estoient à Firando, & ayant appris qu'ils ne pouvoient faire cette promesse en conscience, prirent resolution de quitter le païs, & de se retirer à Nangasaqui avec autant de Chrétiens qu'ils en pourroient emmener. La chose fut executée comme ils l'avoient resoluë. Une nuit à l'insçû de tous les Gardes, ils s'embarquent dans des vaisseaux avec leurs femmes, leurs enfans & plus de six cens de leurs vassaux, & font voile à Nangasaqui. Lorsqu'on s'apperçût de leur départ, on ne peut exprimer l'étonnement où furent les idolâtres, de voir de si riches & de si puis-

ſans Seigneurs abandonner leur païs, leurs parens, leurs amis, leurs maiſons, leurs terres & tous leurs biens pour ne pas trahir leur conſcience.

Les Peres Jeſuites de Nangaſaqui reçûrent avec une conſolation extrême cette noble troupe de Martyrs, qui préferoient un exil miſerable & honteux à toutes les commoditez de la vie. Cependant deux choſes leur firent de la peine. L'une eſt la Loy qu'avoit porté Taycoſama, qu'aucun vaſſal ne pût ſortir des terres de ſon Seigneur ſans ſon congé; & que s'il le faiſoit, il fût au pouvoir du Seigneur de le tuer par tout où il le trouveroit. De plus, que le Tono dans le païs duquel il ſe retireroit, ſeroit obligé de le remettre entre les mains de ſon Maître. Or comme tous les Princes Crétiens eſtoient à Meaco, il n'y avoit perſonne qui voulût recevoir ces fugitifs dans leur païs; & le Gouverneur de Nangaſaqui, qui eſtoit intime du Prince de Firando, leur ferma l'entrée de toutes ſes Portes & de toutes ſes Villes.

L'autre difficulté qui naiſſoit de celle-ci, c'eſt que les Peres de la Compagnie qui ſouffroient beaucoup dans le Japon, n'avoient point de lieu pour retirer tant de monde, & ne pouvoient contrevenir aux Ordonnances de l'Empereur, ſans ſe mettre en un danger évident de ſe perdre: car il n'y avoit perſonne dans tout le Japon qui eût la hardieſſe de les violer dans la conjoncture où eſtoient les affaires. D'autre part conſiderant que ces exilez, pour évader plus ſecrettement, n'avoient fait aucune proviſion de vivres, qu'autant qu'il en falloit pour arriver juſqu'à Nangaſaqui, & qu'ils étoient deſtituez de tout ſecours humain, jugerent qu'il les falloit aſſiſter au peril de leurs biens, de leur liberté & de leur vie. Ils en logent donc une partie dans une maiſon qui leur ſervoit autrefois de College, hors de la Juriſdiction du Goûverneur de Nangaſaqui, dans un lieu qui appartenoit au Roy d'Omura. Ils en mettent d'autres dans quelques logis, que les Portugais avoient abandonnez. Et parce que tout cela ne ſuffiſoit pas pour retirer tant de gens, les Peres firent promptement dreſſer autant de maiſons qu'il en falloit pour loger tout le reſte; de ſorte qu'ils furent tous à couvert, & pourvûs de toutes les choſes neceſſaires.

Pendant qu'on travailloit à leur établiſſement, le Tono qui relevoit du Roy d'Omura, & ſur les terres duquel ils eſtoient, apprehendant d'eſtre recherché comme infracteur des Loix, ſe

disposoit à les chasser de son Gouvernement : mais le Roy d'Omura, qui estoit heureusement retourné de Meaco en son païs, lui ordonna comme à son vassal de les laisser en paix, & de leur donner même tous les secours possibles. *Il y a trois mois*, dit le Pere Valignan dans la relation qu'il envoya du Japon à son General, *que nostre Compagnie retranche tout ce qu'elle peut de ses petites commoditez pour les entretenir ; & graces à Dieu rien ne leur a manqué jusqu'à present de tout ce qui est necessaire à la vie. Nous ne nous repentirons jamais des dépenses que nous faisons, & de la peine que nous prenons pour les consoler dans leur misere. La charité nous y oblige, & les Chrétiens qui voyent, que nous n'épargnons ni nos facultez, ni nostre propre vie pour assister ceux qui sont persecutez pour la Foy, en sont plus animez à la défendre & à la professer jusqu'à la mort.*

C'est ce que dit ce Pere, lequel rapporte ensuite, que le Roy de Firando estant de retour en ses Etats, se repentit d'avoir si maltraité les Chrétiens, & qu'il leur permit desormais de vivre dans la Religion qu'ils avoient embrassée. Cependant pour sauver son honneur, il fit brûler quelques maisons de ceux qui s'étoient retirez. Ce qui n'empêcha pas que plus de trente familles ne sortissent encore de ses terres ; & tous les Chrétiens estoient prests d'abandonner le païs, si les Peres ne les en eussent empêchez, leur écrivant qu'ils ne le devoient pas faire, à moins qu'on ne les voulût contraindre de sacrifier aux Idoles. Cette resolution des Chrétiens surprit les Idolâtres. Dom Augustin en ayant esté informé, fit dire à ceux qui avoient abandonné pour la Foy tout ce qu'ils avoient au monde, que lorsqu'il seroit de retour à son Royaume, il leur assigneroit des fonds pour vivre plus commodément qu'ils n'eussent fait à Firando.

XX. *Conversions nombreuses faites par les Peres de la Compagnie.*

Quelques efforts que fit le Demon pour arrester le cours de l'Evangile, les Missionnaires de la Compagnie recueïllirent cette année 89. une moisson tres-abondante de leurs travaux. Le Pere Jean-Baptiste ayant été envoyé au Royaume de Fungi, qui appartenoit à Dom Augustin, gagna par sa douceur & sa modestie les principaux Seigneurs du païs. Ensuite tant de gens demanderent à estre instruits, qu'il fallut lui envoyer du secours, avec lequel en six mois il baptisa plus de trente mille personnes, & on esperoit que dans peu de temps l'idolâtrie seroit bannie de tout le Royaume. Le Gouverneur qui commandoit en l'absence de Dom Augustin, fit de son costé les fonctions d'un zelé Missionnaire. Il

s'appelloit Dom Jacques Sacniman. Ce brave Seigneur estant retourné de la guerre du Corey, s'en alla à Nangasaqui salüer l'Evêque du Japon; se confessa à lui, & reçût la Communion de sa main, pour remercier Dieu, disoit-il, de l'avoir delivré, lui, Dom Augustin & leurs troupes de plusieurs grands dangers où ils s'estoient trouvez.

Ayant fait ses devotions, il demanda instamment le Sacrement de Confirmation, qui lui fut conferé. Alors tout embrasé de l'esprit de Dieu & tout penetré de la grace du Sacrement, il s'en va à sa forteresse de Jeutixiro, où il gagna à nostre Seigneur les principaux habitans du lieu. Il appella ensuite le Pere Jean-Baptiste, lequel par ses instructions & ses predications toucha tellement ces peuples, qu'il en baptisa plus de vingt-cinq mille. Il passa de là à Uto, Ville principale du Royaume de Fungi, distante de huit lieuës de Jeutixiro, où il en baptisa quatre mille en peu de jours, & deux mille peu de temps aprés. Dom Augustin ayant appris la conversion d'un si grand nombre de ses Sujets; écrivit au Pere Valignan, qu'à son retour il fonderoit des maisons pour les Peres qui viendroient demeurer dans son Royaume, pour y maintenir le fruit qu'ils y avoient fait.

Le Roy d'Arima eut part à la joye de Dom Augustin: car ayant perdu l'année precedente la Reyne sa femme nommée Lucie, au grand regret de tous les Chrétiens, il épousa au commencement de celle-ci la fille d'un Congi de Meaco, qui est une des premieres dignitez de l'Empire. Elle estoit Payenne & toute sa suite aussi. Lorsqu'elle fut arrivée à Arima, le Pere Valignan alla feliciter le Roy de son heureux retour & de ses nouvelles alliances. Il salüa aussi la nouvelle Reyne, & ayant eu quelque conference avec elle, il la convertit, la baptisa avec tous ses gens, & la maria solemnellement avec le Roi.

Tous les Seigneurs du Ximo qui avoient fait la guerre sept ans durant dans le Corey, estant retournez dans leurs païs, les Peres jugerent qu'il estoit de leur devoir de leur aller faire leurs complimens. Les principaux furent le Roy de Saxuma; le Prince Cainocami Seigneur d'un grande partie du Royaume de Chicungo; le Prince Itodono Seigneur de la troisiéme partie du Royaume de Fiunga, & oncle de D. Mancio Ito, qui fut en Ambassade à Rome, & qui estoit alors Religieux de la Compagnie. Le Prince Isafai qui avoit ses terres entre les Royaumes d'Arima & d'Omura. Tous ces Princes & Seigneurs, quoique presque tous

Payens, gagnez par les Peres qui leur firent la reverence, demanderent à estre instruits, permirent aux Chrétiens de leurs Etats de vivre selon leur Religion, & aux Payens de l'embrasser.

Les Peres comblez de joye de la benédiction que Dieu répandoit sur leurs travaux, aprés tant d'années de persecutions & de souffrances, consulterent les Seigneurs Chrétiens sur les mesures qu'ils devoient garder dans les conjonctures presentes. Tous furent d'avis qu'il falloit rebâtir les Eglises & celebrer publiquement l'Office divin, comme on faisoit avant les troubles. Les Chrétiens en ayant eu avis, en conçûrent une joye qui ne se peut exprimer. On commença aussi-tôt à y travailler; mais avec moins de magnificence qu'autrefois, parce que les Seigneurs Chrétiens avoient épuisé leurs finances dans la guerre du Corey, & qu'ils estoient obligez de rebâtir presque toutes leurs forteresses qui n'estoient plus de défense, depuis que Taycosama avoit trouvé une nouvelle maniere de les attaquer.

Tous ces heureux succés consolerent infiniment ces bons Religieux : mais ce qui mit le comble à leur joye, c'est que Norindono Roy d'Amanguchi, qui estoit aprés Dayfusama le plus puissant Prince du Japon, parce qu'il estoit Seigneur de neuf Royaumes, trouva bon que les Peres s'établissent dans sa Ville Royale d'Amanguchi. Ils y trouverent cinq cens Chrétiens, qui s'y estoient conservez dans la Foy depuis cinquante ans que saint François Xavier y avoit prêché le premier Evangile.

Nous avons dit que Taycosama dans sa derniere maladie ordonna, qu'aprés sa mort il fût mis au rang des Dieux, & qu'il fût nommé Seicifaciman, c'est-àdire le nouveau Dieu de la guerre. Il traça lui-même la forme du Temple où son corps devoit estre inhumé, & de sa statuë que tout le monde devoit adorer. Les troubles dont nous avons parlé estant appaisez, les Gouverneurs se mirent en devoir d'executer ce qui leur avoit été ordonné. Ils font bâtir un Temple le plus magnifique qui fût dans le Japon, où fut transporté le corps du deffunt avec grande pompe & ceremonie, & sa statuë posée dans un lieu éminent. Ensuite il fut mis au rang des Dieux, & qualifié le premier des Camis. XXI. *Apotheose de Taycosama.*

Cette Apotheose abominable servit aux Predicateurs de l'Evangile d'une preuve évidente que la Religion des Japonnois estoit fausse & ridicule : Car comme tout le monde sçavoit que Taycosama avoit esté un homme avare, sordide, superbe, ambitieux, plongé dans toutes sortes de vices & consumé de dé-

bauches, n'ignorant pas aussi qu'il avoit entrepris de grandes choses sans en venir à bout, & qu'il avoit comme les autres payé le tribut à la nature sans s'en pouvoir garantir ; ils concluoient de-là que les autres Camis qu'on adoroit, avoient esté des hommes qui lui estoient semblables, & disoient hautement que ce nouveau Dieu faisoit connoître le merite des precedens, & qu'il confirmoit ce que prêchoient les Peres, que ç'avoient esté des hommes qui n'avoient pas mieux valu que lui. Aussi plusieurs milliers de personnes ouvrirent les yeux à la verité, & se firent Chrétiens aprés cette superstition aussi ridicule que detestable.

XXII. *Etat de l'Eglise du Japon.* En effet, depuis la mort de Taycosama jusqu'à la fin de l'année 99. les Peres Jesuites baptiserent au Japon plus de quarante mille ames, & l'an 1600. plus de trente mille, quoi qu'ils ne fussent en tout que cent neuf Religieux, comprenant les Prestres & ceux qui ne l'estoient pas. Il en arriva cette année quatorze : mais Dieu en retira deux de ce monde. Le premier fut le Pere de la Mate, qui mourut dans une tempeste, son vaisseau ayant fait naufrage entre la Chine & le Japon. Le second fut le Pere Pierre Gomez Provincial du Japon, qui estoit un Religieux doüé de toutes sortes de vertus, & des plus considerez de son Ordre pour sa douceur, son humilité, sa patience, son obeïssance, sa devotion envers la sainte Vierge, son esprit d'oraison & de mortification. Il avoit demandé à Dieu vingt-cinq ans durant la grace d'aller au Japon, & y estant arrivé, il reçût du Ciel des faveurs

XXIII. *Ferveur des Chrétiens aprés la persecution.* si particulieres, qu'il se croyoit, disoit-il, bien payé des travaux qu'il avoit soufferts jusqu'alors au service de Dieu. Il vécut seize ans au Japon, & en fut dix Provincial dans le temps de la persecution, qu'il supporta avec un grand courage, une patience invincible & une égalité d'esprit invariable.

L'an 1600. les Peres firent rebâtir plus de cinquante Eglises, sçachant que Dayfusama voyoit de fort bon œil le Pere Organtin & le Pere Moreion, lorsqu'ils alloient lui rendre visite, & qu'il les appelloit même quelquefois pour s'entretenir avec eux. L'Eglise aprés toutes ces persecutions, estoit comme une terre dans le Printemps, qui fleurissoit en vertu, & qui embaumoit tout le païs de l'odeur de sa sainteté. Un jeune Chrétien d'une fort grande pieté, sçachant que son pere estoit condamné à mort pour quelques crimes qu'il avoit commis, se constitua prisonnier en sa place, & fit tant auprés des Juges, qu'il fut executé pour

pour lui. Cette action de pieté ravit les Idolâtres, & fit grand bruit dans le Japon.

Une personne de qualité proche parent du Roy d'Omura, ayant esté attaquée d'une maladie qui lui alienoit l'esprit, & qui le rendoit si furieux, qu'on le croyoit possedé de quelque Demon; les Peres furent fort en peine de son salut, parce qu'il y avoit long-temps qu'il ne s'estoit confessé. Lorsqu'il revint à son bon sens, & qu'il se vit prest de mourir, il envoya en diligence querir un Pere, & lui fait sa confession avec de grands sentimens de douleur. Dés-lors qu'il eut reçû la guerison de l'ame, le corps commença à se mieux porter; il prit de la nourriture qu'il n'avoit point prise depuis sept jours; & sentant ses forces revenir, il voulut se confesser encore deux fois, disant que la Confession qu'il avoit faite dans son extrêmité, lui sembloit forcée & defectueuse. Dieu touché de sa penitence, le rétablit dans une parfaite santé. Il fut si persuadé que sa guerison estoit l'effet du Sacrement, qu'il disoit depuis avoir connu par son experience ce qu'il avoit souvent entendu dire aux Peres, que la Confession ne rendoit pas seulement la santé à l'ame, mais encore au corps, quand elle estoit utile au malade. En reconnoissance du bien-fait qu'il avoit reçû de Dieu, il donna une place sur ses terres pour bâtir une Eglise, fit de grosses aumônes aux pauvres, & devint pour ainsi parler un zelé Predicateur, conseillant à tous ses amis de se faire Chrétiens. Si tous ceux qui tombent malades usoient du même remede que ce Seigneur, ils s'en trouveroient mieux que de ceux de tous les Medecins, qui ne chassant pas les pechez de l'ame, n'ostent pas la cause du mal, & dont les remedes n'ont aucune vertu que celle que Dieu leur donne.

Cette même année Dom Sanchez Roy d'Omura convertit un riche & illustre Payen chez qui il logeoit à Meaco, plûtost par sa vertu que par ses paroles. Comme on estoit en Carême, ce Prince jeûnoit tous les jours, & tous ses gens aussi. Il prenoit même quelques jours la discipline dans un lieu retiré de son appartement. Le maistre du logis s'en estant apperçû, fut si touché de ces grands exemples de penitence dans une personne si illustre, qu'il demanda le Baptême. Il fut instruit & baptisé lui & toute sa famille.

Ce Prince perdit cette année la Reyne sa femme, qui estoit sœur du Roi d'Arima, & qu'on appelloit la mere des pauvres: car il n'y avoit pas une seule personne dans la Ville, ni pauvre, ni ri- XXIV. *Mort de la Reine d'Omura.*

che à qui elle n'eût fait du bien. Elle avoit de son vivant fait bâtir quantité d'Eglises, mais avant que de mourir, elle mit entre les mains du Pere Lucena son Confesseur un codicile écrit de sa main, qui portoit donation d'une grosse somme d'argent pour en bâtir une autre fort magnifique. Plus de cinq cens de ses vassaux, personnes nobles & considerables, se firent raser à la mode du païs, pour marquer la douleur qu'ils avoient de sa perte. Ils avoient coûtume aussi dans les obseques des Grands de se couper le petit bout du doigt: mais le Roy Sanchez son mary défendit à tous ses Sujets sous de tres-grosses peines de se mutiler de la sorte, declarant que cette ceremonie n'estoit ni agréable à Dieu, ni utile aux defunts; mais qu'il se contentoit qu'on fît des prieres & des aumônes pour la Reyne son épouse.

XXV. *Action heroïque d'une Dame Chrétienne.*

Cette Princesse mourut saintement dans sans lit: mais voici l'exemple d'une Dame Chrétienne, qui mourut genereusement en croix. Son mary ayant pris la fuite pour un crime qu'il avoit commis, elle qui estoit encore Payenne fut arrestée aussi-tost & mise en prison selon les Loix du Japon, pour obliger son mary de la venir delivrer. Ayant esté plusieurs mois prisonniere, son pere qui estoit Chrétien pria un Missionnaire de la visiter. Il y alla, l'instruisit, la convertit, & la baptisa. Quelques jours aprés le mary ne comparoissant point, elle fut condamnée à mourir en croix. Comme c'estoit une Dame de qualité & foible de complexion, on lui offrit un Palanquin pour la porter au lieu du supplice: mais elle le refusa, disant qu'elle vouloit imiter nostre Seigneur, qui alla à pied de la ville de Jerusalem jusqu'au Calvaire. Estant arrivée au lieu de l'execution, on voulut la faire mourir avant que de la mettre en croix, grace qu'on accorde aux moins coupables, principalement aux femmes: Mais elle pria instamment les Juges que sa sentence fût executée, & qu'elle mourût en croix à l'exemple du Sauveur du monde. Resolution qui étonna tous les assistans, & trente de ses parens aprés sa mort demanderent le Baptême, gagnez à Dieu, soit par ses prieres, soit par son exemple.

XXVI. *Ligue des neuf Gouverneurs contre Dayfusama.*

Pendant que la Religion faisoit de si grands progrés, l'Etat changea de face par la dissension de ceux qui le gouvernoient, qui fut suivie de morts funestes & tragiques, dont il nous faut faire le recit. Depuis que les troubles de Meaco & d'Ozaca dont nous avons parlé furent appaisez, Dayfusama devint si puissant & si redouté, qu'il tenoit seul les resnes de l'Empire, nul n'osant s'opposer à ses volontez; ce qui donnoit beaucoup de chagrin

aux neuf Gouverneurs, qui estoient jaloux de l'autorité qu'il se donnoit, & ne pouvoient souffrir les airs imperieux qu'il prenoit. Cependant ils retournerent tous à Fuximi & à Ozaca aprés que Gibonoscio se fut retiré. Il n'y en eut qu'un nommé Cangerasu qui s'en excusa, disant que Taycosama lui avoit permis de demeurer trois ans dans ses terres.

Dayfusama qui ne l'aimoit pas, & qui sçavoit qu'il estoit intime ami de Gibonoscio, lui fit dire que s'il ne se rendoit au plûtost auprés de la personne du petit Prince, il iroit le querir lui-même, & le traiteroit comme un perturbateur du repos public. Cangerasu qui avoit tasté les Mécontens de l'Empire & qui tramoit une ligue secrette contre lui, se mocqua de ses menaces, & luy écrivit une lettre pleine de termes picquans, pour l'obliger de se mettre en campagne. Dayfusama en fut si outré, qu'il leva aussi-tost une armée, & le poursuivit, ayant laissé son fils dans la Citadelle de Fuximi avec deux mille hommes de garnison, & recommandé celle d'Ozaca où estoit le petit Prince, avec les tresors de son pere, à trois de ses Gouverneurs, pour montrer qu'il se fioit à leur probité, & pour leur oster tout soupçon qu'il voulût se rendre maître de l'Empire.

Les Mécontens qui suivoient l'armée, & qui estoient d'intelligence avec Cangerasu, envoyerent un homme à Gibonoscio & à Dom Augustin, pour leur faire sçavoir le dessein des Confederez, qui estoit de se rendre maîtres de Fuximi, d'Ozaca, & de la personne du petit Prince, aprés que Dayfusama en seroit sorti; que Cangerasu n'avoit pris les armes que pour l'obliger de le suivre, & d'abandonner ces deux forteresses; que les Alliez marchoient lentement, attendant qu'il fût entré dans le païs ennemi, pour retourner sur leurs pas.

Gibonoscio & Dom Augustin, qui n'avoient point d'autre dessein que de garder la Foy qu'ils avoient jurée à Taycosama, de conserver l'Empire à son fils, entrerent aussi-tost dans cette ligue, & se rangerent avec les Mécontens. Ils parlerent ensuite aux principaux Officiers de l'armée de Dayfusama, & leur ayant découvert ses injustes prétentions, ils les engagerent sans peine dans leur parti. La chose estant ainsi resoluë, & les mesures bien prises, ils tournent bride toute à coup & marchent vers Ozaca en grande diligence. Ce mouvement ébranla tous les gens de guerre, & attira presque toute la Noblesse du Japon dans le parti des Gouverneurs revoltez, lesquel enflez de ce bon succés envoyent

un manifeste à Dayfusama contenant plusieurs plaintes de sa conduite. Entr'autres, de ce qu'il ne gardoit pas l'ordre prescrit par Taycosama, & de ce qu'il ne traitoit pas le Prince son fils de la maniere qu'il lui avoit ordonné. Ensuite ils lui faisoient commandement de demeurer dans ses Royaumes de Quanto, & lui défendoient de retourner à la Cour.

XXVII. *Mort tragique de la Reine de Tango.*

Il y avoit dans Ozaca quantité de Princes & de grands Seigneurs, dont les enfans estoient dans l'armée de Dayfusama: D'autres l'avoient suivi & avoient laissé des Lieutenans pour garder leur Palais dans Ozaca, où estoient leurs tresors. Les Gouverneurs voulant obliger ceux qui portoient les armes pour Dayfusama de quitter son parti, leur firent commandement de se declarer contre lui & de donner de bonnes cautions, qu'ils se rendroient au plûtost auprés du jeune Prince, comme Taycosama l'avoit ordonné.

Jocundono Roy de Tango avoit une femme Chrétienne nommée Grace, qu'il aimoit passionnément pour son incomparable beauté, quoi qu'il l'eût cruellement persecutée pour sa Religion, comme nous avons dit en un autre lieu. Ce Prince qui avoit, comme les autres, son Palais à Ozaca, ayant suivi Dayfusama dans son expedition, commanda avant que de partir au Capitaine de ses Gardes, que s'il arrivoit pendant son absence que la Reine fût recherchée par quelque Seigneur, & qu'elle courût risque d'estre enlevée, il lui coupast le coû, & qu'ensuite il s'ouvrît le ventre. Le Roy n'obeïssant point au commandement des Gouverneurs, & ne quittant point l'armée, ceux-ci sommerent les Gardes de son Palais de livrer la Reine son épouse, disant que selon les Loix du Japon elle devoit répondre pour son mary. Les Gardes firent refus de livrer leur Maîtresse; & parce qu'on les menaçoit d'assieger le Palais, ils crûrent qu'il estoit temps d'executer les ordres que le Roy leur avoit fait à son départ.

Liv. IX.

Ils vont donc trouver la Princesse, & aprés avoir esté quelque temps en sa presence sans lui pouvoir dire une parole, ils éclaterent en larmes & en soûpirs; ce qui surprit la Reine, & lui fit croire qu'il estoit arrivé quelque malheur au Roy son mary. Elle leur demande ce qu'il y avoit; & comme ils demeuroient dans le silence, elle leur fit commandement de lui declarer le sujet de leur affliction. Alors le Capitaine les yeux baignez de larmes, lui déclare d'une voix entrecoupée de sanglots, le commandement que les Gouverneurs leur avoient fait de la livrer entre leurs

mains, & l'ordre qu'ils avoient reçû du Roy leur Maistre à son départ. Ayant dit cela, ils se jettent à ses pieds, lui demandent pardon du crime qu'ils alloient commettre, & l'assûrent qu'ils l'expieroient aussi-tost par leur mort, qui estoit leur unique consolation.

La Reine ayant entendu ce funeste Arrest, ne se troubla point: mais adorant la Providence de Dieu qui vouloit la tirer de ce monde pour la faire regner dans le Ciel, répondit à ses gens qui s'arrachoient leur floccon de cheveux, & jettoient des cris lamentables: *Mes enfans, ne vous affligez point à mon sujet: la mort n'est point pour moi un mal que je doive apprehender: Au contraire vous me procurez plus de bien en me faisant mourir, que vous ne m'en feriez en me laissant vivre. Je suis Chrétienne, & la mort aux Chrétiens est un passage à une vie éternelle qu'on ne leur peut oster. C'est vous qui la devez craindre, puisque mourant dans vostre infidelité, vous ne verrez jamais Dieu, & vous serez éternellement damnez. Executez les ordres de vostre Maistre, j'y consens: mais Dieu qui est vostre Souverain Seigneur vous défend d'attenter sur vostre vie, & je vous le défends aussi. Promettez-moi que vous m'obeïrez & que vous serez Chrétiens, & je mourrai contente.*

Le Capitaine lui répondit: *Madame, je ne pourrois pas vivre aprés vous avoir donné la mort. Je me reprocherois ma lâcheté, & au défaut du fer, j'employerois le fer & le feu pour me faire justice à moi-même. Nous sommes infiniment obligez au Roy nostre Maistre, de vouloir bien que nous ayons l'honneur de meler nostre sang avec le vostre. Les Loix du Japon nous condamnent à mourir avec vous, le Roy nous l'ordonne, la Justice le veut. Si nous faisons ce que vous nous commandez, nous desobeïrons au Roy qui nous le défend. Ainsi nous serons toûjours coupables, & nous ne pouvons éviter la mort en vous obeïssant, ou ne vous obeïssant pas.*

Au reste, Madame, nous aimons mieux tous tant que nous sommes, desobeir au Roy en vous sauvant la vie, que de vous obeïr en conservant la nostre. Vivez, grande Reine, nous en sommes contens: mais à condition que nous mourrons à vos pieds.

Non, dit la Reine, *je veux mourir, puisque je suis condamnée à la mort par celui que j'aime plus que ma vie: mais si vous estes resolus de mourir avec moi, faites-vous Chrétiens auparavant. Cela ne se peut*, répond le Capitaine, *nous n'avons pas le temps de nous faire instruire: car nous allons estre assiegez, & vostre Loy défendant ce que l'honneur & les Loix du Japon nous ordonnent de faire, nous*

ne pourrions pas lui obeir. Nous mourrons, Madame, serviteurs de vostre Majesté, & nous nous vengerons par nostre mort de celle que nous vous allons faire souffrir.

La Reine voyant qu'elle ne pouvoit rien gagner sur leur esprit, leur demanda un moment de tems pour se preparer. Elle entre dans son cabinet où estoit son Oratoire, & ayant fait allumer des cierges, elle fait ses prieres à Dieu, lui demande pardon de ses pechez, & lui recommande son esprit. Pendant qu'elle estoit en priere, le Capitaine & les Gardes remplirent les chambres & les salles du Palais de caques de poudre à canon. La Reine ayant fait sa priere, dit le dernier adieu aux Dames & aux filles d'honneur qui estoient à son service, & aprés les avoir embrassées tendrement, leur commanda de se retirer, en disant qu'elle vouloit mourir seule, puisque le Roy l'avoit ainsi ordonné. On peut mieux imaginer qu'exprimer la douleur de ces femmes qui perdoient une si bonne Maistresse, les torrens de larmes qu'elles verserent, & les cris dont elles remplirent le Palais. Elles lui protesterent toutes, qu'elles mourroient avec elle, puisque les Loix du Japon les y obligeoient, & qu'encore qu'il n'y en eût aucune, l'amour qu'elles lui portoient, leur imposoit une necessité indispensable de la suivre.

La Reine persistant à vouloir qu'elles se retirassent dans un autre appartement, & leur representant qu'estant Chrétiennes aussi-bien qu'elle, il leur estoit défendu de se procureur la mort, elles furent contraintes de lui obeïr. Dés-lors qu'elles furent sorties de sa chambre, les Gardes y entrerent, & la Reine les voyant, s'aproche d'eux d'un visage serein & d'un cœur intrepide. Elle abat elle-même le collet de sa robe, se met à genoux, & presente le cost à celui qui la devoit faire mourir, en prononçant les saints Noms de Jesus & de Marie. Le Capitaine aprés lui avoir encore une fois demandé pardon, prend son sabre, & d'un grand coup lui abat la teste. Les Gardes couvrirent aussi-tost son corps d'un drap de soye, & le parsemerent de poudres, puis se retirerent dans un autre chambre, estimant une chose méseante de mourir au même lieu où estoit le corps de leur Reine. Ayant donc fermé toutes les portes, ils prirent leurs coûteaux, & s'en ouvrirent le ventre en forme de croix. Puis un d'eux mit le feu aux poudres, qui enleva un quartier du Palais, & le reduisit tout en cendres.

Les Dames Chrétiennes que les Gardes avoient fait retirer,

allerent aussi-tost trouver le Pere Organtin, & luy rapporterent cette funeste nouvelle. Le Pere en eut une douleur extrême, & il n'y avoit rien qui le pût consoler, sinon l'assûrance morale qu'il avoit de son salut: car elle s'estoit confessée deux fois à lui peu de jours auparavant, & lui avoit proposé par écrit plusieurs doutes sur cet accident qu'elle prévoyoit lui devoir arriver.

Ainsi mourut la Reine de Tango, dont la nature avoit fait un miracle de beauté, & la grace un prodige de vertu, qui n'a esté malheureuse que parce qu'elle estoit trop aimable, & qui n'a jamais eu d'autre crime que d'avoir esté trop aimée par un mary, qui ne la meritoit pas. Quoique la qualité de femme & de Reine l'obligeast, ce semble, à ménager son corps pour conserver le tresor de sa beauté, elle exerçoit cependant sur lui des rigueurs extrêmes. Elle jeûnoit exactement le Carême; & le dernier de sa vie, elle prenoit la discipline jusqu'au sang, qu'elle mêloit avec les larmes, qui lui couloient des yeux en abondance. Elle lavoit & habilloit de ses propres mains de pauvres enfans abandonnez, qu'elle retiroit dans son Palais, & qu'elle avoit soin de faire instruire. Si elle avoit tant de zele pour les étrangers, on peut juger de celui qu'elle avoit pour ses vassaux & ses domestiques. Elle s'offroit à nourrir & entretenir six Peres de la Compagnie, pour prêcher dans les terres de son obeïssance. Sa plus grande consolation estoit de conferer avec eux sur les moyens de faire son salut & d'arriver à la perfection. Elle apprit à lire & à écrire, comme on fait en Europe, pour s'instruire par nos livres des mysteres de nostre Religion, & quoi qu'elle n'eût qu'une Grammaire que le Frere Vincent lui envoya, elle se rendit en peu de temps si sçavante, qu'elle écrivoit en Latin & en Portugais aussi-bien qu'aucun naturel du païs. Le Roy son mary la traita fort mal, comme nous avons vû, un peu aprés qu'elle se fut renduë Chrétienne: mais elle se comporta dans toutes ses persecutions avec tant de sagesse, de modestie & de douceur, qu'elle gagna le cœur de ce furieux Idolâtre, & le changea de telle sorte, qu'il estoit fort satisfait de la voir Chrétienne. Cette mort tragique arriva l'an 1600.

Lorsque le feu fut éteint, le Pere Organtin envoya quelques Dames Chrétiennes recueïllir ce qui restoit de son corps pour l'inhumer honorablement. On trouva quelques os à demi brûlez que les Peres enterrerent avec toute la pompe & la magnificence possible. Le Roi de Tango l'ayant appris l'en remercia, & XXVIII. *Ses obseques.*

aprés que la guerre fut finie, il voulut lui-même rendre les derniers devoirs à sa chere épouse. Mais parce qu'elle estoit Chrétienne, il ne voulut pas se servir des Bonzes, quoiqu'il fût Idolâtre: mais pria les Religieux de la Compagnie de celebrer dans Ozaca, où il estoit, ses funerailles, comme ont coûtume de faire les Chrétiens, & de trouver bon qu'il y assistât.

Les Peres Jesuites qui sont envoyez par le saint Siege pour prêcher l'Evangile aux Payens, ont eu de tout temps le privilege de celebrer les Mysteres divins en presence des Infidelles, lorsqu'il y va de la gloire de Dieu & du salut des ames, ou quand on apprehende qu'il n'arrive quelque desordre, si on ne leur permet pas d'y assister, ce qui estoit inévitable, si on eût refusé cette grace au Roy de Tango, qui le desiroit avec passion, & qui possedoit alors trois Royaumes. Pour faire cette action avec plus d'éclat, le Pere assembla tous les Religieux de son ordre & les Seminaristes des lieux circonvoisins. L'Eglise estoit toute tenduë de deüil. Il y avoit au milieu une Chapelle ardente & beaucoup d'illuminations. Le service y fut chanté & celebré avec tant de devotion, de modestie & de majesté, que le Roy & sa Noblesse, qui montoit jusqu'au nombre de mille personnes, en furent ravis. Ils confessoient tous que les ceremonies des Bonzes n'approchoient point des nostres, & qu'ils n'avoient jamais rien fait qui fût comparable à ses obseques.

Un Religieux Japonnois prononça l'Oraison funebre, où il traita de l'immortalité de l'ame, de la gloire du Paradis & des peines de l'Enfer. Puis il s'étendit sur les vertus incomparables de cette grande Reine qu'il raconta d'une maniere si touchante, que les Chrétiens & les Payens fondoient tous en larmes. Le Roy envoya au Pere Organtin deux cens écus pour les frais des funerailles: mais il fut bien surpris, lorsqu'il apprit qu'il les avoit fait distribuer aux pauvres. Il s'écria aussi-tost: *O que ces Religieux d'Europe ont le cœur noble & desinteressé! Nos Bonzes ne leur ressemblent pas. Ils mettent toute leur devotion à faire des pauvres & non pas à soûlager ceux qui le sont.* Ce Prince fut si charmé de la conversation qu'il eut avec ces saints Religieux, qu'il voulut dîner avec eux, & lorsqu'il fut de retour à son Royaume de Bugen, il permit à tous ses Sujets de se faire Chrétiens, sans toutefois le vouloir estre lui-même, soit parce que Dieu lui refusa la grace qu'il avoit si long-temps méprisée, soit parce qu'il avoit mis le comble à ses iniquitez par la mort injuste & cruelle de la Reine sa femme, soit enfin parce qu'il avoit l'esprit du monde tout-à-fait opposé à celui de

JESUS-

Jesus-Christ, & qu'il estoit engagé dans de grands vices qui ne s'accommodoient pas de nostre Religion.

Pour revenir à la guerre des Gouverneurs, la plusspart des Seigneurs du Japon ayant signé la ligue contre Dayfusama, ils mirent en peu de temps sur pied une armée de plus de cent mille hommes, & parce que la Tense est le domaine des Empereurs, & que Dayfusama n'y avoit qu'une seule place, qui est la forteresse de Fuximi, ils prirent resolution de l'assieger. Ils voulurent d'abord l'insulter; mais ayant trouvé beaucoup de resistance, & craignant qu'il ne vinst du secours aux assiegez, ils resolurent de la brûler. Pour en venir à bout ils comblerent les fossez de bois & de fascines, & y ayant mis le feu, ils gagnerent le premier retranchement. Ensuite ils attaquent le Donjon où estoit le superbe Palais de Taycosama, & ayant fait enlever tout le bois des grandes galeries & la belle menuiserie de toutes le chambres de la Citadelle, ils en font un bûcher qu'ils allument autour du Donjon ; puis lancent une infinité de traits embrasez sur le toit & dans les fenestres, qui mirent enfin le feu par tout. Les assiegez se voyant perdus, jetterent des cris horribles, & sortant en desesperez, vinrent fondre sur les assiegeans, dont ils firent un grand carnage : mais enfin, ils furent tous taillez en pieces, sans qu'il en échapast un seul. Tout le Palais fut reduit en cendres. Ainsi fut détruit en peu d'heures, le plus beau, le plus riche & le plus superbe bastiment qui fût dans le Japon, qu'on pouvoit appeller le dernier monument de la grandeur de Taycosama, & comme le glorieux trophée de ses victoires. C'est ainsi que Dieu se mocque de la vanité des Grands, & détruit en un moment ce qu'ils ont bâti avec tant de soins & de dépenses.

XXIX. *Continuation de la guerre des Gouverneurs contre Dayfusama.*

Aprés cette victoire les Gouverneurs qui se voyoient maîtres de la Tense, se croyant déja maîtres de l'Empire, vont ensuite attaquer les places des Seigneurs, qui estoient du parti de Dayfusama. Ils en prirent trois dans le Royaume d'Ixe, & de là marcherent dans celui de Mino, pour se saisir de la fameuse forteresse de Voari. C'estoit la plus forte place de tout le Japon, & elle pouvoit favoriser le retour de Dayfusama. Les Seigneurs qui commandoient dans son armée lui promirent de prévenir les Gouverneurs, s'il vouloit leur donner des troupes pour l'aller secourir. Il le fit, & en peu de temps ils se trouverent devant Voari, à la teste de trente mille hommes.

Ayant fortifié cette place, ils entrerent dans le Royaume de

Mino, qui appartenoit à Chiunangodono jeune Seigneur de vingt-deux ans, zélé Chrétien & neveu de feu Nobunanga. Il ne s'attendoit à rien moins que d'estre attaqué, tant parce qu'il ne croyoit pas que l'armée des ennemis fût si puissante, que parce que celle des Confederez estoit tout proche dans le Royaume d'Ixe, & que Gibonoscio estoit dans le sien avec six à sept mille hommes en attendant de plus grandes forces pour attaquer Voari: Mais il y avoit cette difference entre les troupes de Dayfusama & celle des Gouverneurs, que les premiers n'ayant qu'un Chef, elles agissoient de concert & exécutoient promptement les ordres qui leur estoient donnez: Au lieu que les autres estant gouvernées par plusieurs testes toutes de differens avis, elles demeuroient sans mouvement, & faisoient incessamment des contremarches.

Tandis que les Gouverneurs s'arrestoient à deliberer, les gens de Dayfusama entrent, comme j'ai dit, dans le Royaume de Mino, & prennent resolution d'attaquer la forteresse de Guifu. Ils envoyent six cens soldats pour la reconnoistre, & en mettent vingt mille en embuscade dans un valon. Chiunangodono ayant découvert ce parti qui s'estoit avancé, sort de la place à la teste de ses gens, & poursuit ces soldats qui faisoient les étonnez. Lorsqu'il fut tombé dans l'embuscade, il voulut se retirer au galop avec ses gens: mais les ennemis les suivant en queuë, les menerent battant jusqu'à la place, & entrerent dedans avec eux. De sorte qu'ils se rendirent maistres de la forteresse, dont toute la garnison fut taillée en pieces, & le Roy fait prisonnier.

XXX. *Défaite de l'armée des Gouverneurs.* Aprés cette heureuse expedition, l'armée de Dayfusama marcha vers Gibonoscio, qui estoit dans une de ses places fort peu éloignée de Guifu. Le Roy de Saxuma & Dom Augustin s'étoient rendus auprés de lui avec quelques troupes qu'ils lui avoient amenées, & parce que l'ennemi faisoit contenance de vouloir passer une riviere, ils se camperent sur le bord pour lui en disputer le passage. Ainsi les deux armées parurent en presence l'une de l'autre; mais celle de Gibonoscio estant la plus foible, il en donna avis aux Gouverneurs, qui rassemblerent incontinent toutes leurs troupes, & s'estant joints à Gibonoscio, se trouverent jusqu'à quatre vingt mille combattans. Il estoit en leur pouvoir de tailler l'armée ennemie en pieces, qui n'estoit que de trente mille hommes. Mais comme ils n'agissoient pas de concert, ils demeu-

rerent prés de trente jours à la vûë de l'ennemi sans oser l'attaquer.

Cependant Dayfusama averti du danger où estoient ses gens, laisse son fils avec une partie de ses troupes dans son Royaume de Quanto, pour tenir teste à Gangecusu, & marche en diligence avec le reste de son armée au Royaume de Mino, où il arriva si heureusement, qu'il se rendit auprés de ses gens sans que les ennemis en eussent presque la connoissance. Cette marche inopinée les étonna. Dayfusama ayant fait revûë de ses troupes, & se trouvant à la teste de cinquante mille hommes, resolut de donner bataille.

Les deux armées estoient dans une rase campagne. Dayfusama commandoit la sienne, Gibonoscio & Dom Augustin celle des Confederez. Aprés qu'ils eurent rangé leurs troupes, & que les Trompettes eurent sonné la charge, les bataillons avancerent Enseignes déployées, & on alloit venir aux mains, lorsque plusieurs grands Seigneurs & Officiers de l'armée des Confederez abandonnerent leur parti, & se rangerent du costé de Dayfusama avec les troupes qu'ils commandoient. Aussi-tost les gens de Gibonoscio s'écrierent: *Trahison, trahison.* Ce cry jetta la terreur dans toute l'armée: De sorte qu'on ne songea plus à combattre, mais à se sauver. Dayfusama voyant ses ennemis en desordre, fait avancer ses gens qui rompirent les bataillons sans trouver de resistance, & gagna la bataille presque sans coup férir. Il n'y eut que les principaux Officiers & les plus grands Seigneurs de l'armée qui soûtinrent le premier choc, & qui demeurerent sur la place. D'autres se percerent le ventre. La plufpart furent faits prisonniers. Entr'autres le brave Dom Augustin, qui voyant ses gens en deroute, & ayant en vain travaillé à les rallier, se jetta au milieu des ennemis tuant & renversant tout ce qu'il rencontroit, & cherchant une mort glorieuse pour éviter une honteuse captivité: mais il ne fut pas assez heureux pour la trouver. Aprés avoir esté chargé de playes, il fut arresté prisonnier avec Gibonoscio, qui n'eut pas le courage de se percer le ventre, comme il avoüa depuis lui-même. Pour Dom Augustin, il n'y eut que la Loy de Dieu qui l'empêchast d'attenter sur sa vie. Et c'est de toutes ses actions la plus heroïque qu'il ait jamais faite, que d'aimer mieux passer pour un lâche & s'exposer à souffrir une mort honteuse, que d'offenser Dieu.

Dayfusama profitant de sa victoire entre dans le Royaume de Mino, & se rend Maître de toutes les places fortes. Il attaque en-

suite la forteresse de Savoyama qui appartenoit à Gibonoscio. Son frere qui commandoit dedans ayant appris son desastre, fit une action de desesperé, qui passe cependant pour brave au Japon. Il distribuë ses tresors à ses soldats, puis massacre la femme & les enfans de son frere. Ensuite il égorge les siens; met le feu aux quatre coins de la place, & aprés ce grand carnage, se fend lui-même le ventre, & oste à ses ennemis la gloire de le mener en triomphe.

Il ne restoit plus à Dayfusama aucune place qui ne fût réduite à son obeïssance dans le païs de la Tense, sinon Ozaca où estoit le petit Prince. Nous avons dit que les Gouverneurs s'en estoient emparez pendant que Dayfusama estoit à Quanto. Morindono qui estoit le Chef des Confederez & le plus puissant de tous les Rois aprés l'Empereur, puisqu'il estoit maître de neuf Royaumes, commandoit dans cette Ville Royale. Il lui estoit facile de tenir teste à l'ennemi, & de donner tems aux Confederez de se rallier, se trouvant dans la plus forte place du Japon, ayant en main tous les tresors de l'Empire, & en son pouvoir le petit Prince fils de Taycosama, avec les ostages de tous les grands Seigneurs du Japon, & même de ceux qui estoient avec Dayfusama. Il avoit outre cela une armée de plus de quarante mille hommes ses Sujets, & des munitions suffisamment pour soûtenir la guerre l'espace de plusieurs années. Cependant dés-lors qu'il eut appris la défaite de ceux de son parti, il fut saisi d'une telle frayeur, qu'il n'eut pas même le cœur de se défendre; & au lieu de se retirer dans ses terres, & ménager un accommodement qui lui eût esté avantageux, comme s'il eût perdu le sens aussi-bien que le cœur, il abandonne la forteresse d'Ozaca, se loge dans un Palais de la Ville, & se rend à discretion à son ennemi. Dayfusama entra aussi-tost triomphant dans la Ville, & tout le Japon ensuite se soûmit à sa domination.

XXXI. *Troubles arrivez dans le Ximo.* Avant que la bataille dont nous venons de parler fût donnée, Cainocami qui estoit dans l'armée de Dayfusama, dépêcha une fregate vers le Roy de Bugen son pere, qui estoit Chrétien, & qui avoit plus de huit mille hommes sous les armes, pour l'avertir de faire irruption dans le Royaume de Bungo qui tenoit pour les Confederez. Ce bon Prince ayant reçû ces nouvelles, fit marcher ses troupes de ce costé-là. L'ancien Roy de Bungo nommé Constantin que Taycosoma avoit degradé, estoit alors à Meaco, où il estoit relegué. Les Gouverneurs estimant que sa presence re-

leveroit le courage à ses sujets, & que l'esperance de recouvrer son Royaume le feroit passer par dessus le ventre à ses ennemis, lui donnent quatre mille hommes pour s'opposer au Roi de Bugen qui en avoit huit. Constantin que ses anciens malheurs n'avoient pas rendu plus sage, au lieu de se poster avantageusement en attendant du secours, livre inconsiderément bataille à l'ennemi avec des forces inégales. Au premier choc ses gens tournerent le dos, & la plus grande partie fut taillée en pieces. Pour lui il paya de sa personne, combattant en Soldat plûtost qu'en Capitaine. Aprés avoir tué quantité de Soldats de sa main, il fut fait prisonnier & envoyé à Bugen. Le Roy profitant du combat & poursuivant sa pointe, se rendit en peu de jours presque maître de tout le Royaume de Bungo.

Pendant que tout se broüilloit dans le Japon, les neuf Royaumes du Ximo se diviserent. Les uns se declarerent pour Dayfusama, les autres pour les Gouverneurs. Quelques-uns ne prirent point de parti, mais demeurerent neutres, comme le Roy d'Arima & celui d'Omura, qui estoient les principaux appuis de la Religion Chrétienne. Les Gouverneurs leur ayant ordonné de se rendre à Meaco, ils tirerent en longueur. Puis tout d'un coup ils se joignirent à Dayfusama, ce qui fut un effet remarquable de la Providence de Dieu, & sur leurs personnes, & sur les Chrétiens leurs Sujets, & sur les Peres de la Compagnie dispersez par le Japon, comme nous verrons en son lieu.

L'Evêque & le Pere Provincial des Jesuites estoient alors à Nangasaqui, où ils recevoient de toutes parts de tristes nouvelles. Ils apprirent en ce lieu la défaite des Gouverneurs, & que Dom Augustin estoit fait prisonnier, ce qui leur causa une douleur incroyable. Les Messagers venoient les uns sur les autres; & à peine un estoit-il sorti, qu'un autre entroit. Les premiers dirent, que Dom Augustin estoit pris, & qu'il estoit condamné à mort. Les seconds, qu'on cherchoit par tout le Japon sa femme, ses enfans & tous ses parens pous les faire mourir. Un troisiéme assûroit qu'ils estoient pris, & qu'on alloit executer à Meaco son fils unique âgé de treize ans. Feuximandono gendre de Dom Augustin craignant d'estre enveloppé dans son malheur, pour sa fille qu'il avoit épousée, la fit embarquer avec quelques Dames, & les envoya à Nangasaqui, priant les Peres d'en prendre soin. XXXII. *Dangers que courrent les Peres Jesuites.*

Ces Religieux se trouverent bien en peine de ce qu'ils de-

voient faire : car ils ne pouvoient pas refuser leur assistance à une Dame si sage & si vertueuse, & qui estoit fille d'un pere qui avoit toûjours cheri tendrement leur Compagnie. D'autre part s'ils la recevoient, ils se rendoient coupables auprés de Dayfusama, qui faisoit chercher par tout la famille de Dom Augustin, & qui ne manqueroit pas de se venger sur eux & sur tous les Chrétiens de la retraite qu'ils lui auroient donnée. Ils la retirerent neanmoins touchez qu'ils furent de compassion de son malheur, & pour reconnoistre les bontez que son pere avoit toûjours eû pour eux. Cette Dame ayant depuis obtenu sa grace, publioit par tout les obligations qu'elle leur avoit de lui avoir sauvé la vie, & de s'estre exposez pour elle en danger d'estre mis à mort.

Nous avons dit qu'avant ces troubles Morindono avoit établi les Peres Jesuites dans sa Royale Ville d'Amanguchi, d'où ils avoient esté exclus l'espace de cinquante ans. Dés-lors qu'on y apprit qu'il estoit dépoüillé de ses Royaumes, & que Dayfusama l'avoit en sa puissance, on ne peut dire la consternation où furent les habitans. Les Bonzes & les Payens transportez de fureur, firent aussi-tost courir le bruit, que ce malheur lui estoit arrivé, parce qu'il avoit retiré dans ses terres les Peres Jesuites, grands ennemis des Camis & des Fotoques. Cette rumeur fit une telle impression sur l'esprit du peuple, qu'ils s'attendoient à tout moment à estre égorgez. Voici ce qu'en écrivit le Superieur de la Residence à son Provincial.

MON REVEREND PERE.

DEpuis qu'on a sçû au lieu où nous sommes, que Morindono estoit en la puissance de Dayfusama, nous avons couru de fort grands dangers. D'abord le bruit se répandit qu'on nous alloit tous massacrer, & on nous en donna avis comme d'une chose tres-certaine : Cependant nous passâmes quelques jours sans nous en mettre en peine, nous confiant en Dieu qui nous tenoit sous sa protection. Quelque-temps aprés on fit courir dans la Ville, que Morindono s'estoit ouvert le ventre. Ce bruit excita de si grands tumultes, que nous ne doutions plus qu'on ne vinst fondre sur nous pour nous mettre à mort. Lorsque tout fremissoit de rage & de fureur, voici venir un Gouverneur Payen que nous n'avions jamais vû, accompagné de soldats, qui frappe à nostre porte. Je ne doutai point qu'il ne vinst pour nous égorger. Je me re-

commandai à Dieu, & aprés avoir averti mes freres de se disposer à la mort, je le fis entrer dans nostre maison. Je reconnus par des marques assez évidentes, qu'il avoit quelque mauvais dessein: Cependant l'ayant entretenu quelque temps lui & ses gens, Dieu changea tellement leur esprit, qu'ils s'en retournerent sans me dire mot & sans nous faire aucun dommage. Ayant évité ce premier danger nous tombâmes dans un autre plus grand la nuit suivante: car on nous avertit sur le soir qu'on viendroit cette nuit là même nous massacrer. Nous la passâmes en prieres, & le matin je dis la Messe, où je communiai nos Religieux en viatique: mais Dieu ne nous a pas jugé dignes de mourir pour lui. Voilà les dangers continuels où se trouvent les Missionnaires, qui doivent, comme parle David, avoir toûjours leur ame entre leurs mains, pour la rendre à celui dont ils l'ont reçûë.

Les Peres qui estoient dans la forteresse d'Uto, place importante qui appartenoit à Dom Augustin, furent encore plus maltraitez que ceux-ci. Les ennemis l'ayant assiegée, ils y trouverent une si vigoureuse resistance, qu'ils desespererent de la prendre. Il y avoit dedans cinq Religieux de la Compagnie, qui ne s'employoient qu'à confesser les soldats, qu'à servir les malades, qu'à traiter les blessez, & qu'à ensevelir les morts. Les assiegeans jettoient quantité de fléches où il y avoit des billets attachez, pour leur donner avis du desastre de Dom Augustin: mais ils étoient tous convenus ensemble de n'en lire pas un, & de les jetter tous dans le feu, ce qu'ils ne manquerent pas de faire: mais un des gens de Dom Augustin étant entré dans la forteresse, & leur ayant dit le malheur qui estoit arrivé à leur Seigneur, ils perdirent courage & rendirent la place aux ennemis.

Aussi-tost les Peres furent saisis & mis dans une étroite prison, où ils estoient gardez à vûë. Le Pere Superieur estoit fort malade: cependant il estoit exposé jour & nuit aux injures de l'air estant dans une étable où il n'y avoit ni portes ni fenestres; & on ne lui donnoit presque rien à manger, ni à lui, ni à ses Religieux, non pas même un peu de ris: *Nonobstant cela*, dit un Pere qui estoit prisonnier, *nous sommes fort contens. Depuis qu'on nous a serrez dans ce lieu où nous attendons la mort à tous momens, je suis plus joyeux que je ne fus jamais. Je prie nostre Seigneur de nous faire misericorde.* Ils furent quelque-temps aprés tirez de prison: mais le Pere Superieur mourut aussi-tost de ses fatigues & de sa maladie.

XXXIII. *Mort tragique de Dom Augustin.* Cette perte ne fut point comparable à celle que fit cette année 1601. l'Eglise du Japon en la personne de Dom Augustin qui en estoit le protecteur & le plus fort appui. Il s'estoit, comme nous avons dit, joint aux Gouverneurs pour conserver l'Empire au petit fils de Taycosama, suivant le serment qu'il en avoit fait, & il esperoit, par le credit qu'il auroit pendant sa minorité, donner beaucoup d'accroissement à la Religion Chrétienne: Cependant comme il estoit fort éclairé, & qu'il sçavoit par son experience combien les évenemens de la guerre sont douteux & incertains, avant que de sortir de Meaco pour se rendre à l'armée, il se confessa à un Pere Jesuite avec beaucoup d'exactitude & de devotion. La bataille estant perduë, il fut fort tenté de se tuer lui-même, comme font les gens de Cour & de qualité dans le Japon, & il l'eût fait, s'il n'eût consideré, comme j'ai dit, que la Loy de Dieu le défendoit. Il se resolut donc de souffrir plutost toutes les confusions imaginables que de l'offenser. Ayant esté fait prisonnier il fut mené devant Cainocami fils du Roy de Bugen, lequel ne put jamais lui dire un seul mot, pour la compassion qu'il eut de voir un si grand Seigneur reduit à un estat si déplorable: Mais Dom Augustin qui avoit le cœur noble & genereux, paroissant devant lui avec cet air de grandeur que lui donnoient ses emplois, ses services & sa naissance, lui parla le premier, & lui dit: *Monsieur, vous sçavez ce que j'ai esté & ce que je suis à present. Je vous supplie de me faire une grace, qui sera la plus grande que vous puissiez faire à un malheureux.* Cainocami croyant qu'il le vouloit employer auprés de Dayfusama pour obtenir sa grace, ne lui répondit rien: mais Dom Augustin qui sentit bien la cause de son silence, lui ajoûta. *Ce n'est pas la vie que je demande, je la compte pour rien. Si je n'eusse craint d'offenser Dieu, je ne serois pas tombé vif entre vos mains. La faveur que je vous prie de m'accorder, c'est que je puisse parler à un Prestre Chrétien.*

Cainocami lui promit de faire tout son possible auprés de Dayfusama, pour lui obtenir la grace & la satisfaction qu'il desiroit. Il lui en parla, mais il ne put rien gagner, Dayfusama disant que cela n'estoit pas necessaire. Il le donna ensuite en garde à un de ses Capitaines, avec défense de lui laisser même un laquais pour le servir en sa prison. Quelques jours aprés il fut conduit à Ozaca, où il fit tout ce qu'il put pour avoir un Jesuite. Il écrivit même plusieurs lettres à ces Peres, qui furent portées à Dayfusama, lequel

lequel voyant qu'il parloit de Confession, & ne comprenant pas ce que cela vouloit dire, défendit aux Gardes de laisser approcher de lui aucun Religieux.

Dom Augustin se voyant ainsi abandonné, eut recours à Dieu. Il lui demande pardon de ses pechez. Il accepte la mort, & les incommoditez de sa prison avec les outrages qu'il alloit souffrir en satisfaction de ses offenses. Il invoque continuellement la Mere de Dieu, & la prie d'employer le credit qu'elle a auprés de son fils pour lui obtenir misericorde. Il recitoit continuellement son Chapelet : mais ce qui le consoloit le plus, c'estoit la pensée qu'il auroit la gloire d'estre traîné ignominieusement par les ruës comme JESUS-CHRIST nostre Seigneur, & de mourir comme luy d'une mort honteuse. Cette consideration lui donnoit tant de joye, que les Gentilshommes payens qui le venoient visiter en estoient surpris.

Il ne fut pas long-temps sans avoir l'accomplissement de ses desirs : car peu de jours aprés la sentence de mort fut prononcée contre Gibonoscio Chef du parti des rebelles, contre un Bonze nommé Ancosugi Intendant de la maison de Morindono, & contre Dom Augustin, intime ami de Gibonoscio. Le jour de l'exécution estant arrivé, on les mit tous trois sur de méchans chevaux, & on les conduisit les mains liées derriére le dos par toutes les ruës d'Ozaca. A chaque carrefour un Heraut d'armes crioit, que ces trois prisonniers estoient condamnez à la mort, & menez au supplice pour avoir conspiré contre le repos de l'Empire. D'Ozaca ils furent conduits à Meaco, où ils furent mis dans des charettes & menez dans le même estat & avec les mêmes opprobres par toutes les ruës. Gibonoscio estoit le premier, Ancosugi le second, & Dom Augustin le dernier.

C'est une coûtume qui s'observe dans le Japon, comme je l'ai souvent remarqué, que les miserables qu'on conduit ainsi au supplice sont chargez d'injures par la populace, & traitez avec toutes les ignominies imaginables. Les deux premiers furent accablez de confusion, & si effrayez de l'image de la mort qu'ils alloient souffrir, qu'ils en perdirent contenance. Ils s'abandonnerent lâchement aux soûpirs, aux larmes & au desespoir. Mais Dom Augustin comme un Heros demeuroit ferme & inébranlable parmi tous ces assauts & toutes ces insolences. On voyoit sur son visage un air noble & majestueux, sans faste neanmoins & sans orgueïl, qui marquoit assez la grandeur de son courage, le mépris qu'il faisoit de la

mort, l'esperance qu'il avoit de passer à une meilleure vie, & la joye qu'il ressentoit de participer aux ignominies de JESUS-CHRIST. Il ne falloit pas demander qui de ces trois estoit Chrétien, leur visage le faisoit assez connoistre : chacun remarquoit sans peine la difference qu'il y a entre un Chrétien & un Payen mourant.

Lorsqu'ils estoient en chemin, des Bonzes se presenterent à eux pour faire de certaines ceremonies superstitieuses dont ils usent envers les criminels qu'on va exécuter. Ils les firent sur Gibonoscio & Angosugi : mais Dom Augustin les renvoya brusquement, disant qu'il estoit Chrétien, & se mit à reciter tout haut le *Pater noster*. Estant arrivez au lieu du supplice, & ayant esté deliez, un autre Bonze fameux qui ne sortoit de son Convent que pour assister les grands Seigneurs à la mort, ayant fait autour des deux premiers quantité de singeries, leur donna à baiser un vieux livre qu'ils ont en grande veneration. Pour Dom Augustin, il disoit son Chapelet, & tenoit en main un beau tableau de Nostre-Dame portant le petit JESUS entre ses bras, que la Reine de Portugal sœur de l'Empereur Charlequin avoit donné à un Pere Jesuite, & dont ce Pere lui avoit fait present.

Pendant qu'on descendoit ces Seigneurs de leurs charettes, un Chrétien, que les Peres avoient instruit & envoyé à Dom Augustin, se fourra parmi les Gardes, & fit si bien qu'il approcha de Dom Augustin. Il lui fit sçavoir comme les Peres avoient fait tout leur possible pour obtenir congé de l'assister : mais qu'on ne leur avoit jamais voulu permettre de lui parler. Ensuite il l'exhorta à faire un acte de Contrition au défaut de la Confession, & à recevoir la mort en satisfaction de ses pechez. Dom Augustin le pria de remercier de sa part les Peres de leur souvenir, & de les assurer qu'il mouroit tres-content, Dieu lui ayant donné une tres-vive douleur de ses pechez, & ayant fait tout ce qu'il lui venoit de dire.

Le Chrétien s'estant retiré, le grand Bonze s'approcha de lui, & lui presenta comme aux autres, à qui on venoit de couper la teste, le vieux livre à baiser : Mais Dom Augustin le rebuta avec mépris, & le pria de se retirer, disant qu'il vouloit mourir Chrétien. Alors il prend son petit tableau à deux mains, & le met par trois fois sur sa teste, qui est la marque du plus grand respect qu'on puisse rendre à une chose sacrée dans le Japon. Ensuite il éleve les yeux vers le Ciel, où il les tint quelque temps arrêtez, puis les baissant sur son petit tableau, il se met à genoux,

recommande son esprit à Dieu, & prononçant les saints Noms de Jesus & de Marie sans changer de couleur, & sans aucune marque de foiblesse, presente son coû au bourreau, qui lui abatit la teste à trois coups réïterez.

Ainsi mourut le brave & incomparable Augustin Tsucamidono, le plus grand Seigneur Chrétien qui fût dans le Japon, le plus zelé défenseur de l'Eglise de Jesus-Christ, l'appui de la Religion, la terreur des Idolâtres, l'ami de tous les gens de bien, le Pere & le Protecteur des Religieux de la Compagnie de Jesus, qui avoit plus de cent mille Chrétiens dans ses terres. XXXIV. *Eloge de Dom Augustin.*

Sa prudence, sa probité, sa valeur, sa capacité, son adresse & son experience, l'avoient élevé aux premieres charges de l'Empire. Il estoit Sur-Intendant des neuf Royaumes du Ximo, Amiral des mers du Japon, General de l'armée du Corey, composée de deux cens mille hommes. C'estoit sans contredit le plus grand Capitaine qui fût dans tout l'Empire, celebre pour ses combats & pour les victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis. Il avoit le cœur si noble, les manieres si douces, si honnestes & si desinteressées, qu'il n'estoit haï que de ceux qui ne pouvoient aimer la vertu. Il n'estoit point capable de faire une lascheté. Dayfusama aprés la premiere victoire qu'il remporta sur Gibonoscio, voulant détacher Dom Augustin de son parti & l'engager dans ses interêts, le sollicita de faire le serment que tous les autres Seigneurs de la Cour avoient fait: A sçavoir qu'ils appuyeroient unanimement ses desseins durant son Gouvernement. Il ne voulut jamais le faire qu'avec cette clause: *Pourveu qu'il ne se fit rien de contraire au bien de l'Etat & aux interests du jeune Prince fils de Taycosama.*

Dayfusama n'osa refuser cette condition, de peur de découvrir le dessein qu'il avoit d'envahir l'Empire: mais il chercha d'autres moyens plus forts pour l'engager dans son parti. Il lui proposa un mariage de la fille du Roy de Quanto son fils, avec son fils unique. Cette alliance estoit la plus honorable & la plus avantageuse que Dom Augustin pût desirer; & il n'estoit pas, ce semble, en droit de la refuser: vu principalement qu'il venoit de recevoir sa grace pour avoir suivi le parti de Gibonoscio, à qui Dayfusama avoit commandé de s'ouvrir le ventre, & qu'il estoit encore en quelque façon son prisonnier de guerre. Cependant comme il penetroit dans les desseins ambitieux de ce Prince, &

qu'il ne vouloit rien faire contre sa conscience, il fut plusieurs mois sans s'y pouvoir resoudre, & n'y consentit que pour satisfaire aux instantes prieres de sa femme, que Dayfusama avoit gagnée. Mais cette alliance ne l'empêcha pas de prendre le parti des Gouverneurs, qu'il croyoit le plus juste, lorsqu'ils se liguerent pour la défense du petit Prince, ce qui lui coûta la vie à lui & à son fils.

XXXV. *Ses funerailles.* Aussi tost qu'il fut mort on couvrit son corps d'une grande robe de soye, & on le porta à la maison des Peres Jesuites de Meaco. Ces Religieux le reçûrent avec beaucoup de douleur & de larmes, & l'ensevelirent honorablement avec les ceremonies ordinaires de l'Eglise. La nouvelle de sa mort estant arrivée à Rome, le Pere Aquaviva qui estoit General de la Compagnie de Jesus, ordonna qu'on dît des Messes, & qu'on fît des prieres pour lui comme pour un insigne Bienfacteur, dans toutes les maisons de l'Ordre.

On trouva dans la fourrure de sa robe de soye une lettre cousuë, qui s'adressoit à la Princesse Juste sa femme & à ses enfans, dont voici un extrait : *Je ne puis declarer combien j'ai souffert & combien je souffre encore dans l'étroite prison où je suis depuis le malheur qui nous est arrivé. J'ai ressenti les plus cuisantes douleurs que puisse éprouver le plus miserable de tous les hommes. J'espere que Dieu recevra ces peines en satisfaction de celles que je devois payer dans le Purgatoire. Je reconnois que ce sont mes pechez qui m'ont attiré tous ces châtimens, & je tiens pour une singuliere faveur de la misericorde divine tous les maux que j'ai endurez les jours passez. Je lui rends des graces infinies, de ce qu'elle me traite avec tant de douceur. Ce que je vous recommande instamment, & ce qui vous importe le plus, est que vous serviez Dieu fidellement & que vous l'aimiez de tout vôtre cœur, vous souvenant que tous les biens de ce monde passent, & qu'il n'y a que ceux du Ciel qui soient solides, stables & permanens.* Ce sont à peu prés les termes de cette lettre. Ce bon Seigneur avoit dit à un de ses serviteurs qu'il la trouveroit dans sa robe aprés sa mort, & qu'il la rendît à la Princesse sa femme.

XXXVI. *Mort du fils unique de Dom Augustin.* Qui pourroit exprimer la douleur & l'affliction de cette sainte Dame qui perdoit un tel époux ? Il n'y avoit que deux choses qui la pûssent consoler ; l'une qu'elle seroit bien-tost mise à mort, suivant la coûtume du Japon ; l'autre qu'elle avoit un fils dont Dayfusama estoit l'ayeul, puisqu'il avoit épousé sa petite fille. Cette alliance si proche lui faisoit esperer qu'il succederoit aux Charges

& aux dignitez de son pere, & qu'il seroit l'appui de la maison: mais Dieu qui en avoit fait la plus miserable de toutes les femmes, voulut encore la rendre la plus affligée de toutes les meres, en lui enlevant ce cher enfant de la maniere du monde la plus cruelle & la plus barbare.

Il n'avoit que douze ans lorsque son pere fut pris; c'estoit un jeune homme de la plus grande esperance qui fut dans le Japon. La beauté de son corps, la vivacité de son esprit, la solidité de son jugement, son cœur & son adresse dans tous les exercices militaires lui avoient attiré l'affection de tous les Grands, & merité l'honneur d'entrer dans la famille de Dayfusama. Lorsqu'il sçût le malheur qui estoit arrivé à son pere, il se refugia chez Morindono qui estoit son ami & le chef du parti qu'il avoit suivi, & sur sa parole se retira à Firoxima. Aussi-tost qu'il y fut arrivé, il envoya querir un Pere Jesuite, & comme s'il eût pressenti ce qui lui devoit arriver, il se disposa à la mort par une Confession qu'il lui fit. Il ne devoit, ce semble, rien moins apprehender que cela, estant petit-fils de Dayfusama, & sous la protection de Morindono Seigneur de neuf Royaumes, qui estoit alors maître d'Ozaca: mais ce lâche Prince ayant, comme nous avons dit, rendu la place, & s'estant livré à la discretion de son ennemi, crut qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour entrer dans ses bonnes graces, que de lui envoyer la teste de ce jeune Prince.

Il l'appelle donc sous pretexte de le mettre en lieu de seureté. Il y avoit alors un Religieux de la Compagnie déguisé auprés de lui qui l'estoit venu visiter; & comme il avoit une penetration d'esprit merveilleuse, il lui dit aussi-tost qu'on le changeoit de place pour le faire mourir. Il lui demanda quelque image & quelque grain beni pour attirer sur lui les graces du Ciel lorsqu'on lui osteroit la vie. Le Religieux fit son possible pour le consoler & pour lui oster cette pensée de l'esprit: mais le jeune Seigneur lui dit qu'il avoit ce pressentiment, & qu'il le croyoit veritable. *Au reste*, ajoûta-t'il, *Dieu fasse de moi tout ce qu'il lui plaira, je suis resigné à sa volonté. Puisque je me suis confessé je n'apprehende rien; j'espere que Dieu me fera misericorde. Assûrez vos Peres que je les aime, que je suis leur serviteur & que je suis tres-content de mourir.*

Aussi-tost qu'il eut congedié ce bon Religieux, les gens de Morindono le menerent à Ozaca, où estant arrivé, ce traître &

ce barbare lui fit secrettement trancher la teste, & la fit porter à Dayfusama, comme le present le plus agréable qu'il lui pût faire: mais ce Prince qui avoit aprés tout le cœur noble & genereux, touché de compassion, & se souvenant que c'estoit le fiancé de sa petite-fille, bien loin d'approuver cette action, en conçût une telle colere, qu'il dit tout haut que celui qui avoit fait ce coup meritoit la mort, & qu'on ne devoit pas attenter sur la vie de son petit-fils sans son exprés commandement. Ceux qui portoient sa teste pour la lui presenter, le voyant irrité de la sorte, firent une contre-marche, & dirent au Prince que Morindono ayant trouvé sur ses terres ce jeune Seigneur qui s'enfuyoit, l'avoit arresté prisonnier & fait conduire à Ozaca pour le remettre entre les mains de Sa Majesté: mais que poussé de desespoir il s'estoit fendu le ventre dans son logis, & qu'on s'estoit contenté de lui en apporter la teste. Ce tour malicieux appaisa pour lors Dayfusama: mais ayant depuis reconnu la verité, il en fit paroître beaucoup de ressentiment, & condamna cette action de cruauté, d'injustice & de mauvaise foi.

XXXVII. *Etat de l'Eglise aprés ces troubles.* Aprés la mort de Dom Augustin on crut que c'estoit fait de la Religion Chrétienne, dont il estoit la gloire & l'appui: mais Dieu qui bâtit sur le neant, l'établit plus solidement qu'elle n'étoit auparavant. C'est ici qu'il nous faut admirer les secrets ressorts de sa Providence, qui fait tout servir au bien de ses élûs.

Les Gouverneurs ayant juré qu'ils feroient garder inviolablement les Loix établies par Taycosama, eussent continué & augmenté la persecution qu'il avoit commencée contre les Chrétiens s'ils fussent demeurez vainqueurs. Il est vrai que Dom Augustin n'avoit pas juré de faire observer cette Loy; mais seulement de conserver l'Empire à son fils; & il esperoit par son credit empêcher les Gouverneurs de persecuter les Chrétiens: cependant les autres estant en plus grand nombre & tous Payens, jaloux de l'honneur de leurs Dieux, & engagez par serment à abolir la Religion Chrétienne, il y avoit sujet de croire que s'ils eussent remporté la victoire, ils eussent fait une guerre cruelle à ceux qui en faisoient profession: au lieu qu'estant déchûs de leur autorité, & Dayfusama s'estant rendu maistre absolu du Japon, toutes les Loix de Taycosama furent cassées, & par consequent celle qui obligeoit les Chrétiens d'adorer les Dieux du païs, & qui chassoit pour jamais les Peres de la Compagnie.

En effet, Dayfusama qui estoit d'un naturel fort doux & fort

modeste, prit le contrepied de Taycosama qui avoit rendu sa domination odieuse par la severité de son Gouvernement. Il se proposa de regner plûtost par l'amour que par la crainte : c'est pourquoi, contre l'ordinaire de ses predecesseurs, il pardonna à quantité de Seigneurs qui avoient porté les armes contre lui. Il fit grace aussi à la femme & aux filles de Dom Augustin, à son frere & à ses enfans qui s'attendoient à mourir ; & il ne se sentit point offensé des Peres qui avoient esté fidelles à Dom Augustin jusqu'à la mort, & qui avoient donné retraite à sa femme dans Nangasaqui.

Mais ce qui fit esperer beaucoup de son Gouvernement, c'est qu'il se declara d'abord fort affectionné aux Religieux de la Compagnie : car il les reçût fort bien lorsqu'ils l'allerent visiter, & il fit expedier des Lettres Patentes, par lesquelles il leur permettoit de resider à Ozaca, à Meaco & à Nangasaqui, qui estoient les trois principales Villes du Japon. Ximandono Gouverneur de Nangasaqui qui les avoit persecutez si cruellement, voyant qu'ils estoient en faveur auprés de Dayfusama, suivant le genie des Courtisans qui épousent les inclinations du Prince, au lieu de les maltraiter comme ils s'attendoient, pour lui avoir celé l'arrivée du nouvel Evêque, leur fit beaucoup d'amitiez, & mangea deux fois avec eux : l'une chez le saint Evêque ; l'autre dans la maison des Peres. Pour leurs fonctions, il leur permit de les exercer avec toute liberté. C'est ainsi que Dieu traite ses serviteurs ; il les console aprés les avoir affligez, & fait servir à leur establissement ceux qui sembloient devoir estre les auteurs de leur ruïne.

XXXVIII. *Dayfusama distribuë les Royaumes aux Seigneurs de son parti.*

Dayfusama se voyant paisible possesseur de l'Empire, ne songea plus qu'à recompenser ceux qui l'avoient servi fidellement dans la guerre civile. Il distribua trente Royaumes aux Grands Seigneurs de son parti ; & le département fut si heureux pour la Religion, qu'il sembloit estre fait pour la consolation des Chrétiens & pour l'amplification de la Foy. Car les uns demeurerent dans leurs Etats ; les autres furent pourvûs de Gouvernemens plus considerables. D'autres enfin eurent pour recompense des Royaumes où regnoit l'idolâtrie, & où ils firent prêcher l'Evangile par les Peres qu'ils y menerent avec eux. Comme les prosperitez de la vie seroient pour ainsi dire fades & insipides, si elles n'estoient assaisonnées de petites amertumes, lorsque les Chrétiens du Ximo commençoient à respirer aprés tant de troubles & d'inquie-

tudes, il survint une nouvelle tempeste qui pensa troubler leur repos ; en voici le sujet.

XXXIX. *Nouveaux troubles dans le Ximo.*

Depuis que Dayfusama eut gagné la bataille, il n'avoit plus que trois ennemis sur les bras. L'un estoit Morindono Roy d'Amanguchi & Seigneur de neuf Royaumes. Le second estoit Gangecasu, l'un des Gouverneurs qui l'avoit poursuivi dans le Quanto, & qu'il avoit laissé pour venir combattre Gibonoscio. Le troisiéme estoit le Roy de Saxuma qui s'estoit sauvé du combat, & qui estoit retourné en ses terres avec six cens Soldats. Morindono, comme nous avons dit, s'estoit livré à la puissance de Dayfusama. Gangecasu avoit fait sa paix avec lui. Il ne restoit plus que le Roy de Saxuma, qui refusa de se soûmettre à ce nouveau Conquerant. Ximandono Gouverneur de Nangasaqui reçût ordre de marcher contre lui en qualité de Lieutenant General, & Dom Protais Roy d'Arima avec Dom Sancio Roy d'Omura, qui estoient les deux colomnes de la Religion Chrétienne, furent obligez de suivre cet Idolâtre, & de commander sous lui, ce qui les mortifia infiniment.

Le Roy de Saxuma ayant fait sa paix, Ximandono qui l'avoit reduit à son devoir, s'en alla triomphant à la Cour, & pour recompense de ses services, demanda à Dayfusama qu'il lui plût lui accorder le Royaume d'Omura, qui estoit fort à sa bienséance, & de donner en échange au Roy d'Omura les Isles d'Amacusa qui appartenoient auparavant à Dom Augustin. Dayfusama consentit à ce qu'il desiroit, & trouva bon que l'échange fût fait, ce qui jetta les Chrétiens d'Omura dans une consternation étrange : car la Noblesse du Japon estant obligée de se conformer aux mœurs & aux volontez de leur Prince, ce Royaume qui avoit le premier reçû generalement la Foy, & Nangasaqui qui en dépendoit autrefois, estant sous la domination du plus méchant de tous les Idolâtres, la Religion couroit risque d'y estre troublée, persecutée, & abolie par ce grand ennemi des Chrétiens.

Le Patentes en alloient estre scellées, lorsque le Pere Rodriguez qui estoit à la Cour en qualité de truchement de l'Empereur & des Portugais, en arresta l'expedition jusqu'à ce que le Roy d'Omura eût parlé à Dayfusama. Ce Prince lui ayant representé comme il avoit toûjours suivi son parti & l'avoit servi fidellement ; qu'il estoit important pour entretenir le commerce des Portugais, qu'il demeurast dans ses Etats, & lui ayant apporté

té beaucoup d'inconveniens qui suivroient de cet échange, tourna si adroitement l'esprit de Daysusama, qu'il lui fit revoquer le don qu'il avoit fait, & le dispensa même lui & le Roy d'Arima de marcher en guerre sous la banniere de Ximandono; mais il les mit sous la sienne. Il prit même à son service le fils aîné de Dom Protais & le Frere de Dom Sancio, & ordonna à Ximandono de se contenter de l'Isle d'Amacusa. Voilà quel est le climat de la Cour, rien n'y est stable & permanent. Tout y change de face & de scene, suivant l'inclination des Princes.

Au reste, il ne faut pas croire que Daysusama eût de la consideration pour les Chrétiens: c'estoit un politique qui les menageoit adroitement, craignant quelque revolte au commencement de son Regne, & voulant appaiser leur esprit irrité par la mort de Dom Augustin. Quoi qu'il en soit, Ximandono se sentit vivement piqué de ce refus, & prit resolution de perdre tous les Chrétiens s'il le pouvoit.

Il s'en presenta une occasion favorable quelque temps aprés qu'il ne laissa pas échapper. Daysusama avoit toûjours sur le cœur le refus que Dom Augustin avoit fait si long-temps de son alliance, & n'avoit pû par sa mort étouffer le ressentiment qu'il en avoit; jusques-là qu'il s'en plaignoit ouvertement devant les gens de sa Cour. Un jour qu'on lui parloit de ce Seigneur infortuné, il lui échappa de dire dans son chagrin, que les Camis & les Fotoques avoient puni ce Chrétien dédaigneux; qu'il ne s'étonnoit pas si Taycosama avoit défendu la Loy des Chrétiens; qu'il reconnoissoit bien qu'elle estoit prejudiciable au repos de l'Etat, & qu'il estoit resolu de renouveller son Edit.

Ces paroles furent incontinent répanduës par tout le Japon, & empêcherent plusieurs Seigneurs Idolâtres de se montrer favorables aux Peres de la Compagnie. Ximandono qui estoit à la Cour, profitant du chagrin du Monarque, lui represente que les Rois d'Arima & d'Omura avoient fait bâtir des Eglises depuis l'Edit de Taycosama, & qu'ils maintenoient dans leurs Etats les Prêtres d'Europe, contre les expresses défenses du dernier Empereur. Daysusama s'en estant informé, & ayant appris que la chose estoit veritable, ordonna que toutes les Eglises du Ximo fussent rasées. *J'ai permis*, dit-il, *à ces Prêtres de demeurer à Meaco, à Ozaca, & à Nangasaqui pour la commodité des Portugais: mais je ne leur ai pas permis de s'établir au Ximo, beaucoup moins de bâtir des Eglises. Je veux qu'elles soient toutes démolies.*

Ximandono plus joyeux de ce mauvais office qu'il avoit rendu aux Chrétiens que s'il eût gagné un Royaume, écrit aussi tost au Pere Valignan d'un stile fier & arrogant, que Dayfusama lui commandoit de rappeller tous ses Religieux à Nangasaqui, & qu'il leur défendoit d'en sortir. Cette Ordonnance fut un coup de tonnerre qui ébranla tout le Ximo. Les deux Rois d'Arima & d'Omura, qui estoient alors à la Cour, employerent tous leurs amis auprés de Dayfusama pour la faire revoquer. Ils lui firent entendre qu'estant Chrétiens de naissance & enfans de Princes Chrétiens, dont les Sujets estoient Chrétiens comme eux avant l'Edit de Taycosama, ils aimoient mieux qu'on leur ostast la vie, que de leur oster leurs Eglises.

Ils lui apporterent quantité d'autres raisons qui firent impression sur son esprit. Il demande donc à ceux qui parloient en leur faveur: *Si je leur permettois de vivre en Chrétiens & d'avoir des Eglises dans leurs terres, m'en sçauroient-ils gré? Plus*, lui répondit-on, *que si vostre Majesté leur donnoit plusieurs Royaumes. Hé bien*, ajoûta Dayfusama, *dites-leur de ma part, que je leur permets à eux & à leurs Sujets de vivre dans leur Religion, & de bastir autant d'Eglises qu'ils en voudront.*

Dom Protais Roy d'Arima ayant appris cette nouvelle, dépêcha aussi-tost un Courier à Arima pour en donner avis aux Peres. Il arriva justement le jour que Ximandono avoit assigné pour abattre toutes les Eglises, & lors même que les ouvriers commençoient à découvrir le toit de celle d'Arima. Il ne put se rendre si-tost à Omura, qu'il n'y en eût quatre démolies. Les deux Rois allerent aussi tost remercier Dayfusama, qui leur confirma la grace qu'il leur avoit accordée en leur absence, avec beaucoup de marques d'amitié.

Ximandono fit encore une tentative, qui ne lui réüssit pas mieux que les precedentes, & qui même le mit mal dans l'esprit du Prince, ce qui l'obligea de quitter la Cour, & d'aller prendre possession des Isles d'Amacusa. Il trouva les habitans qui estoient Sujets de Dom Augustin, presque tous Chrétiens: Et parce que Dayfusama avoit permis à ceux d'Arima & d'Omura de vivre selon leur Loy, il ne voulut pas tourmenter les siens, mais pria le Pere Visiteur de lui envoyer des Prestres pour les assister. Le Pere qui se défioit de ce grand fourbe, fit assez long temps difficulté de lui accorder ce qu'il demandoit: Mais voyant qu'il protestoit de vouloir bien vivre avec les Religieux de la Compagnie & avec

tous les Chrétiens, il lui en envoya quelques uns aux conditions suivantes. La premiere, que toutes les Eglises & les maisons qu'ils avoient du vivant de Dom Augustin leur seroient renduës. La seconde, qu'il leur seroit permis de rétablir celles qui avoient esté ruïnées, & d'en bâtir de nouvelles. La troisiéme, que leurs Eglises & leurs maisons seroient exemptes de toutes sortes de Charges, services & contributions. La quatriéme, que ni lui, ni ses Officiers n'inquieteroient en aucune maniere les Chrétiens, en ce qui regarde le service de Dieu & l'observation de leur Loy. Ximandono accepta toutes ces conditions, & les observa ponctuellement; ce qui nous doit faire admirer la Toute-puissance de Dieu, qui tourne l'esprit des hommes comme il lui plaît, & qui fait servir à ses desseins les plus grands ennemis de sa gloire.

Il en parut un cette année 1602. qui ravagea la vigne du Seigneur comme un sanglier feroce qui ne respiroit que le sang & que le carnage. Ce fut Canzugedono le grand ennemi de Dom Augustin, & qui obtint aprés sa mort son Royaume de Fingo, où il y avoit comme nous avons dit, plus de cent mille Chrétiens. Il entra en Renard & regna en Lion. Je veux dire que lorsqu'il prit possession de son Royaume, il fit semblant d'estimer & de cherir les Capitaines Chrétiens qui avoient servi Dom Augustin : mais la seconde année de son regne, il leva le masque, & fit éclater la haine qu'il portoit à nostre Religion, comme estant chef de la Secte des Foquexus, qui sont les plus méchans & les plus detestables Bonzes de tout le Japon. XL. *Chrétiens persecutez à Fingo.*

Il se servit d'un moyen tres-pernicieux pour pervertir les gens de sa Cour, qui fut de leur faire signer une feuïlle de papier, où il y avoit au haut : *Suivent les noms & la signature de ceux qui ont rénoncé la Foi Chrétienne, & qui ont promis de n'y retourner jamais.* On menaçoit ceux qui refusoient de signer cette feuïlle, de la privation de tous leurs biens, terres & pensions. Dés-lors que l'Edit fut publié, tous les Chrétiens protesterent qu'ils perdroient plûtost la vie, que d'obeïr. Le Roy voyant leur resolution, leur dit qu'il les feroit mourir d'une mort plus longue & plus cruelle que celle de la croix, qui est celle de la faim.

Quelques Payens de la Cour du Prince touchez d'une fausse compassion, tâcherent de persuader à quelques Cavaliers Chrétiens, qui estoient leurs amis, de signer la liste, sans cesser cependant d'estre Chrétiens dans le cœur. Quelques-uns dont le nombre fut fort petit, prirent ce parti; d'autres demanderent du

temps pour y penser. La plufpart protefterent hautement, qu'ils fouffriroient plûtôt la mort & la perte de leurs biens, que de renoncer à leur Religion, & fe difpoferent au martyre. Canzugedono ne voulant pas en avoir le démenti, publia un fecond Edit, par lequel il declaroit que ceux qui avoient refufé de figner eftoient privez de leurs charges & emplois, penfions & revenus. Enfuite il leur fit commandement de fortir de leurs maifons ; & défenfe fut faite à tous les Sujets du Royaume de les retirer, ou loger, de leur donner ou vendre aucune forte de vivres.

Les Cavaliers Chrétiens aprés la publication de cet Edit, fortirent fort joyeux de leurs maifons & drefferent des cabanes de paille, où ils fe retirerent avec leurs femmes & leurs enfans, aprés avoir congedié leurs ferviteurs, de peur qu'ils n'entrepriffent leur défenfe, fi le Roy les vouloit faire mourir. Les Peres Jefuites informez de leur mifere, fe déguifoient, les uns en laboureurs, les autres en artifans, pour confoler les affligez, encourager les foibles, relever ceux qui eftoient tombez, & exhorter les autres à la perfeverance. La perfecution dura fix mois, jufqu'à ce que Canzugedono fut obligé d'aller à la Cour, & craignant que Dayfufama ne trouvât mauvais s'il les faifoit mourir, il permit à ceux qui avoient refufé de figner, de fortir du Royaume ; parti qu'ils accepterent tres volontiers. Ainfi ces genereux guerriers fe retirerent, les uns à Omura, les autres à Arima, la plufpart à Nangafaqui, où ils furent reçûs, logez, affiftez & pourvûs de toutes les chofes neceffaires par l'Evêque & par les Peres de la Compagnie. Cette charité fit un tel effet fur l'efprit de ceux qui avoient figné, qu'ils reconnurent leur faute, quitterent leur païs, fe refugierent à Nangafaqui, & furent reconciliez à l'Eglife.

Lorfque Canzugedono fut arrivé à la Cour, il fit de grandes plaintes à Dayfufama des Chrétiens & des Religieux qui les gouvernoient, reprefentant qu'ils violoient les Loix portées par Taycofama ; entr'autres celle qui défendoit à aucun Gentilhomme de fe faire Chretien. Cependant, difoit il, ces Religieux d'Europe continuent d'en baptifer un tres grand nombre dans tous les Royaumes du Japon, & recemment à Meaco ils ont fait Chrétien un proche parent de Nobunanga, & plufieurs autres perfonnes de qualité. Dayfufama qui avoit deffein d'empêcher le progrés de nôtre Religion pour des raifons d'Etat, & ayant appris que cette année 1602. grand nombre de Religieux de trois divers Ordres, eftoient arrivez au Japon, ratifia cette même dé-

fense, & voulut qu'elle fût publiée dans tous ses Royaumes.

Canzugedono enflé de ce succés, triomphoit de joye, comme un Conquetant qui a remporté quelque grande victoire, & ayant rencontré Jecundono Roy de Bugen, dont nous avons parlé, il eut bien la hardiesse de lui dire, qu'on s'étonnoit de ce qu'n'étant pas Chrétien, il gardoit dans ses terres les ennemis des Dieux; que ces étrangers estoient des esprits broüillons & seditieux, & que ceux qui les retiroient chez eux n'estoient pas amis du bien public. Quoi que Jecundono se sentît piqué de ce reproche, cependant il reprima sa colere, & répondit d'un sang froid, qu'il ne sçavoit pas comment il s'accommodoit de ses Sujets Chrétiens: mais qu'il se trouvoit fort bien des siens, & qu'il les avoit toûjours reconnus pour gens de probité & de bonne foi; que les Peres estoient des personnes sages, habiles, modestes & desinteressez, qui faisoient du bien à tout le monde. *Pour moi*, ajoûta-t'il d'un air de Prince, *je n'ai à répondre à personne de ma conduite, & je ne suis pas d'humeur à recevoir des avis.* L'autre continuant sur le même ton, & lui disant quelques duretez, Jecondono s'emporta, & mettant la main à l'épée, se jette sur lui d'une grande furie. Canzugedono tire aussi la sienne, & ils s'alloient couper la gorge, si un Gentilhomme de la Cour ne les eût separez.

Peu de jours aprés, Dieu vengea la querelle de ses serviteurs, & reprima l'insolence de Canzugedono: car une troupe de voleurs ayant esté saisis à Fuximi, on en trouva plus de trente qui estoient couchez sur l'Etat de sa maison. Les uns furent mis à mort, les autres eurent les mains & les pieds coupez. Pour Canzugedono il fut condamné à une grosse amende, pour avoir tenu des scelerats à son service, & par bonheur il ne s'en trouva pas un seul qui fût Chrétien, ce qui réjoüit extrémement Jecundono, & lui donna sujet d'insulter à son tour à son ennemi.

XLI. *Daysusama prend le nom de Cubosama & donne naissance a une persecution.*

Cette année 1601. Daysusama se trouvant à Meaco pour recevoir les hommages & les presens de tous les Seigneurs de l'Empire, prit le nom de Cubosama, c'est-à-dire General de la Gendarmerie Japonnoise; nom ancien & honorable qu'il voulut faire revivre, & qu'il reçût du Dayri avec des ceremonies extraordinaires, suivant l'ancienne coûtume du Japon. Aprés qu'il fut revêtu de cette nouvelle dignité, il alla à Ozaca visiter le petit fils de Taycosama nommé Fideyori, qu'il tenoit enfermé dans

un ſuperbe Palais, & qu'il faiſoit ſervir avec toute la magnificence poſſible. Il eſtoit dans la douziéme année de ſon âge & dans la premiere de ſon mariage, avec la petite fille de Dayfuſama, que nous appellerons deſormais Cubo ou Cuboſoma. Nous avons vû comme Taycoſama avant que de mourir voulut qu'ils fuſſent fiancez en ſa preſence. Ils furent mariez le mois de Septembre de cette année avec des rejoüiſſances publiques & des magnificences prodigieuſes.

Cuboſama voulant montrer qu'il eſtoit un Prince de bonne foy, & qu'il avoit beaucoup de zele pour la conſervation de ſon petit-fils Fideyori, recommanda à deux grands Seigneurs qui en avoient ſoin, & qui eſtoient Gouverneurs de la Ville, de prendre bien garde qu'il ne fût pas empoiſonné, & pour cela, voulut que les Apoticaires d'Ozaca juraſſent qu'ils ne vendroient point de poiſon. Un fameux Idolâtre qui eſtoit preſent lui entendant donner ces ordres, lui dit qu'il y en avoit quantité dans Ozaca qui ne jureroient jamais, ſuivant la forme du Japon, par les Camis & les Fotoques, parce qu'ils eſtoient Chrétiens. *Si cela eſt*, dit le Cubo, *prenez garde qu'aucun de ceux qui ſont auprés de Fideyori ne ſe faſſe Chrétien.*

Les deux Gouverneurs qui portoient une haine mortelle à noſtre Religion, eſperant ou l'aneantir entierement, ou tirer une groſſe ſomme d'argent de ceux qui en faiſoient profeſſion, firent publier à ſon de trompe par toute la Ville, qu'il eſtoit défendu à tous les habitans de ſe faire Chrétiens ſur peine de la vie & de la confiſcation de leurs biens. Cette proclamation cauſa de grands troubles dans Ozaca : Les parens & amis des Chrétiens les preſſoient de changer de Religion pour ne pas mettre leurs biens & leur vie en danger, & ceux qui leur avoient loüé leurs maiſons, les preſſoient d'en ſortir, de peur qu'elles ne fuſſent confiſquées.

Mais ce mouvement s'apaiſa bien-toſt : car on ſçut que l'intention du Cubo n'eſtoit pas qu'on empêchât les Japonnois de ſe faire Chrétiens : mais ſeulement qu'aucun Chrétien ne fût au ſervice du petit Prince, parce qu'il ne feroit pas le ſerment accoûtumé. Encore depuis cette Declaration, ayant été interrogé ſi l'on exigeroit ce ſerment de ceux qui eſtoient auprés de lui, il répondit que cela n'eſtoit pas neceſſaire. Mais ce qui diſſipa tout-à-fait cet orage, fut le grand accueïl que le Cubo fit au Pere Moregio Superieur de la maiſon de Meaco en la place du

Pere Organtin : Car estant allé, selon la coûtume, feliciter le Prince au commencement de l'année 1603. il en fut reçû en presence des Seigneurs de la Cour & d'un des Gouverneurs, avec des marques d'estime & de bienveillance extraordinaires. Ce Gouverneur voyant l'honneur que le Cubo faisoit au Pere, & qu'il n'ordonnoit rien contre les Chrétiens, fut obligé de revoquer les ordres qu'il avoit donnez, & de laisser vivre les Chrétiens en paix.

XLIII. *Nouveaux troubles.*

A peine estoit-on hors de cette méchante affaire, qu'il en survint une autre plus fâcheuse : car c'est ainsi que Dieu veut que nous soyons toûjours combattus de craintes & de traverses pour nous dégoûter de la vie, & pour nous obliger de recourir à lui. Il estoit arrivé à Nangasaqui un vaisseau Portugais chargé de riches marchandises. Les Japonnois qui les acheterent se plaignirent à la Cour qu'on les avoit trompez, & que les denrées n'estoient pas bien conditionnées, ni de l'espece qu'on leur avoit fait accroire. Ensuite ils se déchaînerent contre les Portugais, contre les Peres, & contre les Chrétiens de Nangasaqui, comme s'ils devoient répondre de toutes les friponneries des Marchands.

Cette affaire estoit d'autant plus delicate, que le Cubo y estoit interessé, & comme on accusoit les Chrétiens de Nangasaqui de tromperie & de mauvaise foi, on apprehendoit qu'il ne fist quelque Ordonnance funeste à la Religion. Sur ces entrefaites le Pere Jean Rodriguez arriva à Ozaca accompagné d'un des principaux Chrétiens de Nangasaqui, nommé Antoine Marayama, homme d'un grand sens, & fort zelé pour la Religion. Ils venoient rendre visite au Cubo de la part des Portugais arrivez dans le vaisseau, & pour lui faire present de choses fort curieuses. Ils apprirent dans la Ville ce qui se disoit à la Cour, & se preparerent à répondre aux plaintes qu'on leur devoit faire. Ils entrent donc dans le Palais, & y sont reçûs par le Cubo de la maniere du monde la plus honneste & la plus obligeante. Il s'entretint long-temps avec le Pere sans lui parler de ce qui s'estoit passé à Nangasaqui, & l'interrogea des curiositez d'Europe en presence des grands Seigneurs de sa Cour. Ensuite il lui donna son congé, & lui dit qu'il desiroit le voir encore avant qu'il s'en retournât à Nangasaqui.

Il y avoit dans la Salle parmi la Noblesse quantité de Bonzes de diverses Sectes, qui venoient faire leurs complimens au

Cubo au commencement de l'année, & lui offrir leurs presens. Lorsque le Pere Rodriguez se presenta, les Gardes le firent aussi-tost entrer, & comme les Bonzes vouloient le suivre, ils furent repoussez honteusement, & on leur ferma la porte au nez, ce qui les pensa faire crever de dépit. Le bruit s'en répandit dans la Ville, ce qui donna beaucoup de consolation aux Chrétiens & de mortification aux Payens.

Cependant le Cubo qui estoit fort sage & discret, s'informa de ce qui s'estoit passé à Nangasaqui, & des sujets de plainte qu'on formoit contre les Peres; & ayant reconnu leur innocence, il fit des honneurs extraordinaires au Pere, lorsqu'il alla prendre congé de lui: car les grands Seigneurs de la Cour estant debout, il le fit asseoir auprés de lui, & declara qu'il lui rendoit cet honneur en consideration de sa vertu sçachant qu'il estoit un bon Religieux. Pour Tarazaba l'ennemi irreconciliable des Chrétiens, & l'auteur de cette avanie, il le châtia selon ses merites, lui ostant le Gouvernement de Nangasaqui, qui estoit le meilleur du Japon, & le donna à Antoine Marayama qui accompagnoit le Pere. Il nomma quatre des plus zelez Chrétiens de la Ville pour lui servir d'Assesseurs.

Comme les changemens inopinez frappent vivement l'esprit, & que les biens paroissent plus grands à mesure qu'ils approchent des maux qui leur sont contraires, la joye que reçûrent les Chrétiens de voir un Gouverneur Chrétien en la place de leur persecuteur implacable, fut d'autant plus sensible qu'elle estoit inesperée. On en rendit des actions de graces à Dieu, sans neanmoins insulter au miserable Tarazaba: au contraire les Peres le visiterent dans sa disgrace, & lui firent tant d'honnêtetez, qu'il disoit depuis ce temps-là mille biens des Chrétiens, & ne pouvoit assez admirer la charité des Peres qu'il avoit cruellement outragez: tant il est vrai qu'il n'y a point de meilleur moyen de se venger d'un ennemi, que de lui faire du bien.

XLIII. *Etat de la Compagnie dans le Japon l'an 1603.*

Au commencement de cette année 1603. il y avoit cent vingt-neuf Religieux de la Compagnie de JESUS au Japon, cinquante-trois Prestres, soixante-six autres qui ne l'estoient pas, divisez en deux Colleges, deux maisons & dix-neuf residences. Ils s'employoient tous au salut des ames, s'accommodant le mieux qu'ils pouvoient aux coûtumes & aux manieres de vivre du Japon, fort differentes des nostres. Ils assistoient aussi de leurs facultez les pauvres qui sont en grand nombre, & les personnes de qua-

lité

lité qui avoient esté depoüillez de leurs biens & privez de leurs Etats pour la Confession de la Foy.

Ce leur estoit une grande consolation de soulager la misere des pauvres, quoi qu'ils le fussent eux-mêmes; & ils n'attendoient plus qu'un vaisseau Portugais qui leur apportoit toutes les années quelques aumônes d'Europe, pour entreprendre de nouvelles Missions, & pour faire subsister tant de filles desolées: mais ce fonds leur fut enlevé cette année par des Armateurs Hollandois en cette maniere. Un grand vaisseau Portugais qui portoit au Japon de riches marchandises, & les charitez des Princes d'Europe pour la subsistance des Religieux de la Compagnie, estant arrivé à Meaco port de la Chine, les gens de l'équipage descendirent à terre pour se rafraîchir, & laisserent le navire dégarni de soldats, ne se défiant de rien: mais des Pirates Hollandois l'ayant découvert, vinrent fondre sur lui à force de voiles, & s'en estant rendus les maistres, l'emmenerent à la vûë de toute la Ville, & au grand regret de tous les gens de bien, qui voyoient avec un extrême déplaisir la perte que faisoient les Marchands Portugais & l'Eglise du Japon qui ne subsistoit que par ses charitez annuelles. Ce premier malheur fut suivi d'un second: car un autre bastiment qui retournoit de la Chine & faisoit voile à Malaca, plus richement chargé qu'aucun qui eût esté sur ces mers, fut pris par les mêmes Hollandois prés le détroit de Sinquapura. La perte de ces deux vaisseaux fut estimée plus d'un million d'or.

La nouvelle en estant venuë au Japon, les Peres qui n'avoient aucun fonds dans le païs, & qui avoient pour ainsi dire tous les pauvres sur les bras, furent obligez de se retrancher de leur petit ordinaire, & de se servir de leurs vieux habits pour se défendre de la rigueur du froid qui est grand en ce païs-là. Chacun embrassa avec joye cette occasion de pratiquer la pauvreté, se confiant en la bonté paternelle de Dieu, pour l'amour duquel ils avoient quitté tous les biens de la terre, & s'estoient exposez à tant de dangers. Mais ce qui leur causa une douleur extrême, c'est qu'ils furent obligez ensuite de renvoyer quantité de Catechistes & de Dogiques, & tous les enfans qu'ils élevoient dans les Seminaires, pour n'avoir pas de quoi les nourrir. Celui d'Arima estoit le plus considerable; car c'est de-là qu'on tiroit tous les Ecclesiastiques qu'on formoit à la Predication, & à tous les autres Ministeres de nostre Religion. Il alloit estre dissipé

comme les autres, si le Roy d'Arima ne se fût chargé de l'entretenir. Il voulut neanmoins qu'on renvoyast ceux qu'on jugeoit moins utiles à la conversion des Infideles, & il eût fait de plus grandes charitez, lui & le Roy d'Omura, si la guerre du Corey, comme j'ai dit, & les forteresses qu'ils estoient obligez de bastir de nouveau n'eussent épuisé leurs finances.

Lorsqu'il fallut renvoyer les enfans qu'on avoit élevez depuis si long-temps dans les Seminaires avec tant de soins, de tendresses & de dépenses, & faire le choix de ceux qui seroient congediez, les Peres sentirent autant de douleur, que si on leur eût déchiré les entrailles. Ils ne pouvoient retenir leurs larmes, voyant ces pauvres enfans pleurer amerement, & se jetter à leurs pieds pour estre conservez avec les autres. Ils s'offroient à jeûner toute l'année, à se contenter d'herbes pour leur nourriture, & à prendre la place des serviteurs domestiques, faisant les Offices les plus vils, & les plus rudes de la maison: mais le Pere Valignan, qui estoit Superieur, ayant écrit de la Chine où il estoit alors, qu'on renvoyast une grande partie des Seminaristes, il fallut obeïr.

Les mêmes Peres ne furent pas moins affligez, de ne pouvoir assister plusieurs personnes de qualité qui avoient été bannis pour la Foy, & qui s'estoient refugiez à Nangasaqui, où ils ne subsistoient que par les charitez qu'on leur faisoit toutes les semaines.

XLIV. *Martyre de deux nobles Japonnois.*

Nous avons rapporté comme Canzugedono Roy de Fingo, avant que d'aller à la Cour, avoit obligé sa Noblesse de signer qu'ils renonçoient à la Religion Chrétienne, & que quelques-uns croyant le pouvoir faire exterieurement, pourveu qu'ils fussent toûjours Chrétiens dans le cœur, avoient obeï aux volontez du Prince. Lorsqu'il fut de retour, il apprit que ceux qui avoient signé, n'alloient point aux Pagodes, mais frequentoient comme auparavant les assemblées des Chrétiens. Pour s'assûrer de la verité, il commande à un des Gouverneurs de Jateuxiro nommé Cancuzaimon, de faire comparoître devant un Bonze qu'il lui envoya, les Cavaliers qui avoient signé l'année precedente la Declaration qui leur avoit esté presentée, & de les obliger de mettre le Foquexus sur leurs testes, pour marque qu'ils croyoient ce qui estoit contenu dans ce Livre, avec ordre de faire mourir ceux qui refuseroient d'obeïr.

Plusieurs Cavaliers crûrent encore qu'ils pouvoient rendre

cette obeïssance à leur Prince, sans préjudice de leur Religion, & mirent ce Livre abominable sur leur teste. Les autres encouragez par les lettres des Peres, resolurent de plûtôt mourir que de commettre aucune infidelité. Les plus considerables furent les trois Isiaques ou Gisiaques, qui estoient les Officiers de la Confrerie de la Misericorde. Lorsque cet Arrêt leur fut signifié, ils s'assemblerent avec plusieurs autres dans la maison d'un brave Chrétien nommé Joachim, qui scela depuis la Foy de son sang, pour y faire les prieres de quarante heures, & pour se disposer au martyre.

Il y en avoit parmi eux deux d'une grande qualité & d'un merite distingué. Le premier s'appelloit Jean Minami Gorosaimon; l'autre avoit nom Simon. Le Gouverneur qui estoit intime ami de Simon, & qui l'aimoit passionnément, fit tout son possible pour tirer de lui quelque marque d'obeïssance aux volontez du Prince. Il lui en proposa trois, dont l'une suffisoit pour lui sauver la vie. La premiere fut, qu'il souffrît qu'un autre mît en son nom le Livre sur sa teste. La seconde, qu'il trouvast bon que le Bonze allast de nuit chez lui, ou chez quelqu'un des Gouverneurs de la Ville, & qu'on y fît la ceremonie en secret. La troisiéme, qu'il allast lui même visiter le Bonze, & lui fît quelque present suivant la coûtume du païs, sans lui parler de Religion.

Quelques Chrétiens jugerent qne cette derniere action n'avoit point de venin, & qu'on la pouvoit pratiquer en conscience. Cependant Simon & Jean persisterent dans leur resolution de n'en rien faire, disant que toute sorte de soumission renduë à Canzugedono estoit illicite & criminelle, puisqu'il ne tendoit par là qu'à ruiner la Religion Chrétienne & à établir celle des Bonzes. Cancuzaimon voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur leur esprit, s'en alla trouver le Roy à une petite journée de Jateuxiro, pour lui rendre compte de tout, & l'appaiser s'il estoit possible.

Pendant son absence, quelques gens apostez par un des Gouverneurs de la Ville, prirent Jean par force, & l'emporterent chez le Bonze, pour lui faire mettre le Foquexus sur la teste. Sa femme qui avoit nom Magdeleine le suivit, criant tout haut. *Prenez garde à ce que vous allez faire. Si vous manquez à vostre devoir, je ne veux jamais ni vous voir, ni vous parler, & je vous renonce pour mon époux.* Lorsqu'ils furent arrivez, le Bonze s'éleva sur une espece de thrône, & voulut mettre le Livre supersti- XLV. *Martyre de Dom Jean.*

teste de Dom Jean. Ce brave Cavalier qu'on tenoit comme lié & garrotté, ne pouvant faire autre chose, cracha deux fois contre le Foquexus, & voulant protester de la violence qu'on lui faisoit, on lui ferma la bouche.

Comme on l'eut reporté chez lui, un des gens de Cacuzaimon alla sçavoir de lui, s'il estoit vrai ce qu'on disoit, qu'il eût mis le livre sur sa teste. Dom Jean lui répond : *On m'a traîné par force chez le Bonze, cela est vrai : mais je ne lui ai rendu aucun honneur, ni au Foquexus qu'il m'a presenté. Je suis Chrétien, & je veux mourir Chrétien, je vous prie de le faire sçavoir à vostre Maistre.* Le domestique ne manqua pas d'écrire sur l'heure même à Cacuzaimon, & de l'informer de tout ce qui s'estoit passé. Jean craignant qu'il ne dissimulast la verité, lui écrivit lui-même, & lui fit entendre qu'il n'y avoit rien au monde qui le pût faire changer de Religion. Il manda la même chose aux Peres de la Compagnie qui estoient à Nangasaqui.

Cacuzaimon ayant appris la resolution de Jean & de Simon, en avertit Canzugedono, lequel transporté de fureur, commanda qu'on leur tranchast la teste, que tous leurs parens fussent crucifiez, & qu'ils fussent amenez à Cumamote pour estre exécutez. Le Gouverneur qui vouloit sauver son ami Simon, ou du moins lui prolonger la vie, lui dit : *Sire, il m'est facile de me saisir de Jean : mais Simon n'est pas un homme pour se laisser prendre. Il vendra bien cher sa vie, & vous y perdrez beaucoup de gens. Ne vaut-il pas mieux le surprendre & le faire mourir à Jateuxiro?* Le Roy le trouva bon. Le Gouverneur qui estoit bien persuadé que Simon ne se mettroit pas en défense, voulut par cet artifice lui épargner la honte d'estre conduit prisonnier à Cumamote, où Dom Jean fut mené. Aussi-tost qu'il y fut arrivé, le Gouverneur lui dit : *Je vous ai envoyé querir pour vous dire, que le Roy trouve fort mauvais que vous n'ayez pas suivi son conseil, ni obeï à ses commandemens. Vous sçavez l'interest que je prends à vostre conservation, & à celle de toute vostre famille. Je vous prie de faire reflexion sur les malheurs que vous allez attirer sur vous, & ne me donnez pas le déplaisir de vous faire sentir jusqu'où va l'indignation du Roy. C'est la derniere fois que je vous parlerai de cette affaire. Donnez-moi, je vous en conjure, une réponse favorable, & ne m'obligez pas à vous traiter comme rebelle à vôtre Prince.*

Le brave Cavalier aprés l'avoir remercié des bontez qu'il avoit pour lui, lui répond : *Seigneur, s'il ne s'agissoit que de mes biens &*

de ma vie, je les perdrois tres-volontiers pour le service de mon Prince: mais parce qu'il s'agit du salut de mon ame, & qu'on veut m'obliger de renoncer ma Religion, je vous declare que je ne puis faire ce que vous desirez de moi, & que mille morts ne me feront point trahir ma conscience. Je vous apporte ma teste pour gage de ma fidelité, & de la resolution où je suis de mourir Chretien.

Cette réponse ne plût pas à Cancuzamon: cependant il l'invita à dîner, esperant pendant le repas de gagner quelque chose sur son esprit. Mais ce fut en vain: car il le trouva toûjours inébranlable. Aprés le repas il lui dit: *Je ne vous ai point encore declaré nettement les volontez du Roy: mais je vous fais sçavoir à present que si vous persistez dans vostre entestement, vous allez pérdre la vie, vous, vostre femme & vous enfans.* Le Cavalier sans s'étonner, lui répond que c'est ce qu'il desiroit passionnément; qu'il connoissoit le courage de sa femme & de ses enfans, & que c'estoit la plus agreable nouvelle qu'on leur pût porter.

Le Roy ayant esté informé de sa constance, ordonna qu'il fût mis à mort. On le mene donc dans une grande Salle, & on lui commande en entrant de quitter son épée. Il obeït, & la donna à un de ses Pages. Estant passé plus avant, il rencontre trois Soldats qu'il vit bien n'estre là que pour lui oster la vie. Comme il s'arrestoit, en voici deux autres qui sortent de derriére une tapisserie le coutelas en main, & criant *Yoi*, qui signifie commandement du Roy. Dom Jean les voyant, se met à genoux, leur tend le coû, & prononçant les saints Noms de JESUS & de MARIE, reçût quatre coups qui lui abatirent la teste. Il mourut l'an 1603. âgé de trente-cinq ans. Il estoit du Royaume de Xamamote. Deux de ses Pages, dont l'un estoit Chrétien & l'autre Payen, emporterent son corps pour l'enterrer. Il fut depuis porté à Arima dans l'Eglise des Peres Jesuites. Nous verrons bien-tost le traitement qu'on fit à toute sa famille.

La mort de Dom Jean fut suivie de celle du brave & vaillant Capitaine Dom Gisioie Simon. Cacuzaimon avant que de partir de Jateuxiro pour aller informer le Roi, fit les derniers efforts pour tirer de lui quelque marque d'obeïssance; car c'estoit, comme j'ai dit, son meilleur ami, & sa vie lui estoit aussi chere que la sienne. Il fut donc chez lui, où il le trouva avec sa mere, s'entretenant de la mort de Dom Jean. A peine fut-il entré, que saisi de douleur, il se mit à pleurer sans lui pouvoir dire une seule parole. Dom Simon attendri par ses larmes, ne put aussi re- XLVI. *Mort de Dom Simon.*

tenir les siennes, & ils demeurerent quelque temps en cet état sans se pouvoir parler, que par leurs gemissemens & leurs sanglots. Enfin Cacuzaimon ayant fait effort sur son esprit, s'adressa à la mere de Dom Simon, & lui dit : *Madame, je m'en vais à la Cour pour informer le Roy selon le devoir de ma Charge. Puisque vostre fils ne veut pas suivre le conseil du meilleur de ses amis, vous qui estes sa mere & qui avez toûjours passé pour une Dame sage & prudente, commandez lui de donner au Roy quelque marque de soumission. Vous voyez qu'il y va de sa vie & de la vostre, & qu'il attirera avec soi la ruine de toute sa famille. Conservez-lui cette vie que vous lui avez donnée, conservez la vostre, conservez celle de sa femme & de ses enfans, & ne m'obligez pas à tremper mes mains dans le sang de celui que j'aime plus que moi-méme.*

La mere de Dom Simon se sentit un un peu attendrie par ce discours : cependant s'élevant au dessus d'elle-même & reprimant tous les sentimens de la nature, elle lui répond fort sagement : *Monsieur, s'il ne s'agissoit que des affaires de la terre, on ne pourroit pas suivre de meilleur conseil que le vostre : mais comme il s'agit de perdre ou de gagner des biens éternels, il n'y auroit pas de prudence à preferer une vie miserable qu'il faut perdre bientost, à une vie heureuse qui ne finira jamais. J'envie le bonheur de mon fils, & je m'estimerois la plus fortunée de toutes les meres, si je pouvois lui tenir compagnie.* Cacuzaimon qui ne s'attendoit pas à une telle réponse, entra dans une telle colere contre cette Dame qu'il lui dit mille duretez & beaucoup de paroles injurieuses. Puis s'adressant à Dom Simon, il lui dit qu'il alloit trouver le Roy, & qu'il l'informeroit de l'entretien qu'ils avoient eu ensemble.

Nous avons dit que le Roy l'avoit condamné à perdre la teste avec Dom Jean, & que le Gouverneur fit ensorte qu'il ne fut pas exécuté au lieu où estoit la Cour. Le même jour que Dom Jean fut mis à mort, Cacuzaimon partit sur le tard de Cumamote, & arriva sur le minuit à Jateuxire. Il envoya sur l'heure même querir Joxivava Gifioie homme de qualité, & lui dit : *Sçachez, Monsieur, que le Roy a condamné Dom Simon à la mort. Vous estes son parent & son ami, c'est pour cela que vous lui couperez la teste dans son logis. Portez-lui cette lettre, qui contient l'Arrest de sa condamnation, & le traitez avec toute l'honnéteté possible. Ne manquez pas à executer les volontez du Roy.*

Gifioie ayant reçu cet ordre, se transporte sur l'heure même chez Dom Simon, & trouvant les portes fermées parce

qu'il estoit nuit, il heurta si long-temps, qu'elles lui furent ouvertes. Il le trouva en prieres; & aprés lui avoir fait la reverence, il lui témoigna la douleur qu'il avoit d'estre chargé d'une commission facheuse: Sur quoi il lui presenta la lettre du Gouverneur. Dom Simon l'ayant lûë, lui dit transporté de joye: *Monsieur, vous ne pouviez pas m'apporter une meilleure nouvelle. Voulez-vous bien me donner un peu de temps pour me préparer à la mort?* Gifioie lui ayant accordé ce qu'il desiroit, il entre dans une autre chambre, où il se prosterne devant une image de nôtre Seigneur couronné d'épines. Aprés avoir esté quelque temps en prieres, il passe dans une autre chambre où sa mere & sa femme reposoient, & leur fit part de la bonne nouvelle qu'il venoit de recevoir.

Ces Dames qui estoient préparées à ce coup, n'en parurent pas étonnées, mais se levant aussi-tost, commandent à leurs serviteurs de chauffer de l'eau pour donner à laver à Dom Simon, (c'est une cérémonie que les Japonnois observent, lorsqu'ils sont invitez à un festin.) Cependant comme il sçavoit que ses biens seroient confisquez, de peur qu'on n'accusast les domestiques d'avoir soustrait quelque chose, il fait l'inventaire de ses meubles, & l'attache à la porte de chaque chambre. Aprés quoi il se lave, & s'estant revestu de ses plus riches habits, comme s'il alloit aux nôces, il prend congé de sa mere, de sa femme & de tous ses valets, à qui il fit un present considerable, & donna de bons avis,

Ce fut à ce dernier adieu que sa mere & sa femme avec tous les serviteurs, vaincus par la douleur, verserent des larmes en abondance, & pousserent des sanglots qui lui perçoient le cœur. *Quoi donc*, leur dit-il, *est-ce là prendre part à mon bonheur? M'enviez-vous la Couronne du martyre? Où est vostre foi? Où est vostre vertu, & cette constance Chrétienne que vous avez fait paroître jusqu'à present?* Ce discours les remit un peu, principalement sa femme qui avoit nom Agnés. Cette belle & noble Dame se jettant à ses genoux, le pria instamment de lui couper les cheveux: *De peur*, disoit-elle, *que si je vis aprés vous, on ne croye que je veuille me remarier.* Dom Simon s'en voulant excuser, lui dit que cela n'estoit pas necessaire, & qu'aprés sa mort il lui seroit libre de prendre tel parti qu'elle voudroit. *O Monseigneur*, s'écria Agnés, *je n'aurai jamais d'autre Epoux que vous. J'en fais vœu devant Dieu, & je ne me leverai point que vous ne m'ayez accordé la*

grace que je vous demande. La mere de Dom Simon, dont la vertu égaloit celle des Felicitez & des Symphoroses, voyant sa belle fille déterminée à se consacrer à Dieu, pria son fils de faire ce qu'elle desiroit. Il le fit pour lui obeïr, & lui coupa les cheveux.

Aprés quoi il pria Gisioie de faire venir les trois Gisiaques, Joachim, Jean & Michel, afin qu'il eût la consolation de les voir avant que de mourir. Cette grace lui fut encore accordée. Dés lors qu'ils furent entrez dans son logis, Dom Simon leur dit d'un visage riant : *Mes freres, ne suis-je pas heureux de pouvoir estre Martyr de* JESUS-CHRIST? *Qu'ai-je fait pour meriter cette grace? Que puis-je faire ou souffrir pour reconnoistre un si grand bienfait? Il est vrai, Monsieur,* répondit Joachim, *que vous estes heureux: Nous vous supplions de prier Dieu quand vous serez arrivé au Ciel, qu'il nous fasse participans de vostre gloire. Je le ferai volontiers,* repliqua Simon, *& il est fort probable que vous ne tarderez pas long-temps à me suivre.*

Aprés leur avoir prédit ce qui leur arriva, il se mirent tous à genoux, sa mere, sa femme, & les trois Gisiaques. Simon recita tout haut le *Confiteor* & trois fois le *Pater & l'Ave.* Aprés ces Oraisons vocales, il demeura quelque temps dans le silence, s'entretenant interieurement avec Dieu; puis ayant fait allumer des cierges & apporter l'Image du Sauveur dont nous avons parlé, il prend sa mere d'une main & sa femme de l'autre, & leur dit: *Madame, je vous dis le dernier adieu. Je ne vous verrai plus dans ce monde, mais j'espere bien-tost vous revoir dans l'autre. Je marche le premier pour vous frayer le chemin. Je prierai Dieu qu'il vous fasse participant de mon bonheur, & qu'il vous appelle au plûtost à son Paradis.* Il leur dit plusieurs fois qu'elles le suivroient bien-tost, avant qu'il sçût qu'elles fussent condamnées à la mort.

Ces nobles Dames faisant triompher la grace de tous les sentimens de la nature, lui dirent d'une constance heroïque, qu'il n'y avoit que cette esperance qui pût adoucir leur douleur, & qu'elles le prioient de leur obtenir de nostre Seigneur la grace de mourir comme lui. Aprés s'estre embrassez fort tendrement, & versé beaucoup de larmes, Dom Simon s'achemina en leur compagnie à la Salle où il devoit estre exécuté. Michel marchoit le premier portant un crucifix. Joachim & Jean estoient à ses costez, ayant deux flambeaux en main. Dom Simon suivoit vétu d'une belle

belle & grande robe de soye, tenant sa mere d'une main & sa femme de l'autre. Aprés lui venoit Gifioie, & les domestiques fermoient cette marche, accablez de tristesse & fondant en larmes.

Estant arrivez à la Salle, le Martyr se met à genoux & se prosterne devant l'image du Sauveur, pour l'amour duquel il alloit perdre la vie. Michel qui tenoit le Crucifix se met vis-à-vis de lui avec les deux Confreres à ses costez. Sa mere qui avoit nom Jeanne, & Agnés son épouse, se retirent quelque peu en arriére separées l'une de l'autre. Ayant tous fait le signe de la croix & recité encore tout haut le *Confiteor* & trois fois le *Pater* & l'*Ave*, un Gentilhomme nommé Figida Jorosuqui qui avoit depuis peu de jours renoncé la Foy, entre brusquement dans la Salle pour dire adieu à Dom Simon, & voyant cet appareil tragique, fut frappé d'un tel étonnement, qu'il demeura quelque temps sans mouvement & sans parole. Dom Simon le voyant, lui témoigna qu'il estoit bien-aise qu'il fût témoin qu'il mouroit pour la Foy qu'il avoit renoncée. Ensuite il tire son Reliquaire de son coû, qu'il donne à sa mere, & fait present à sa femme de quelques grains benis qu'il portoit sur soi. Figida revenant à soi, & touché de la mort d'un si grand Capitaine, jette de grands cris, louë sa constance & deplore son malheur. *Ne me plaignez point*, lui dit Simon, *je suis au moment le plus fortuné de ma vie. Plaignez vous-méme vostre malheur, puisque vostre infidelité vous rend l'objet de la haine de Dieu, & vous précipitera infailliblement dans les Enfers.* Figida ne pouvant souffrir les reproches de son ami & de sa conscience, & n'osant aussi declarer ses sentimens devant l'Officier de la Justice, le pria de lui donner un grain beni pour gage de son amitié. *Si vous me promettez*, lui dit Simon, *que vous renoncerez au culte des faux-Dieux, & que vous rentrerez au giron de l'Eglise, je vous accorderai ce que vous me demandez. Sans cela je ne le puis pas.* Figida lui ayant promis qu'il le feroit, il lui donna le grain qui lui restoit, & se remit en prieres, ravi de joye d'avoir fait une si belle conqueste avant que de mourir.

Le Martyr ayant mis ordre à tout, prend congé de la compagnie, & s'estant recommandé à Dieu, abbat lui-méme le collet de sa robe, fait une profonde reverence à l'Image du Sauveur touchant le pavé de son front, puis s'estant relevé, prononce les sacrez Noms de JESUS & de MARIE, & tend le coû au Cavalier, qui d'un coup lui abbatit la teste. Elle tomba auprés de Joachim,

qui la prit aussi-tost & la mit sur la sienne pour marque de respect. Toute la Salle en même-temps retentit des cris lamentables que poussoient les assistans. Il n'y eut que sa mere & sa femme qui parurent comme insensibles.

La mere fut la premiere qui s'approcha du corps de son fils, & prenant sa teste, la baisa plusieurs fois en disant : *O belle teste! ô chere teste qui es maintenant couronnée de gloire! ô fortuné Simon qui as esté assez heureux pour donner ta vie à celui qui t'a donné la sienne! Mon Dieu, qui avez sacrifié vostre Fils unique pour mon amour, recevez le sacrifice de mon fils unique qui vient de s'immoler à vostre gloire.*

Aprés la mere vint Agnés, qui baisant aussi respectueusement la teste de son cher époux, & l'arrosant de ses larmes, lui dit avec beaucoup de tendresse & de sanglots : *Enfin me voila satisfaite, j'ai un époux Martyr & qui est maintenant au Ciel. O fortuné Simon! ô glorieux Martyr! qui regnez maintenant avec Dieu, souvenez-vous de vostre épouse desolée, & m'appellez au plûtost au Ciel pour y voir & loüer Dieu éternellement avec vous.* C'est ainsi que mourut Dom Gifioie Simon pour la confession de la Foi âgé de trente-cinq ans, le neuviéme jour de Decembre 1603. Il estoit du Royaume de Taximiro. Le Cavalier qui lui avoit coupé la teste, la porta à Cacuzaimon, qui de peur de déplaire à son Roi, viola les droits de l'amitié, & sacrifia à son ambition cette sainte & innocente victime. Cacuzaimon l'envoya aussi-tost à Cumamote, où elle fut mise avec celle de Dom Jean vis-à-vis la sentence de leur condamnation qu'on avoit affichée à un lieu public. Les Gifiaques mirent le corps dans un cercüeil qui fut porté depuis à Nangasaqui, & placé honorablement dans l'Eglise du Noviciat de la Compagnie.

XLVII. *Martyre des saintes Dames, Jeanne, Agnés, Madeleine, & du fils adoptif de Jean Gorosaimon.*

Les saintes Dames Jeanne & Agnés s'estant retirées dans leurs chambres, Figida les fut voir & les trouva baignées dans leurs larmes, ce qui l'étonna fort. *Quoi*, leur dit-il, *Mesdames, vous avez vû mourir Dom Simon avec tant de constance, & maintenant qu'il est mort, vous vous abandonnez à la douleur?* Elles lui répondirent, qu'elles ne pleuroient pas sa mort, mais de ce qu'elles estoient encore en vie, & qu'elles apprehendoient de n'estre pas jugées dignes de souffrir le martyre. Figida plus surpris qu'auparavant, ne pouvoit assez admirer le courage & la vertu de ces saintes femmes, & pour les consoler, leur dit qu'elles pourroient bien-tost avoir l'accomplissement de leurs desirs, puisque Made-

leine veuve de Dom Jean estoit condamnée à la mort. *Car vous ne devez pas*, leur dit-il, *vous attendre à estre mieux traitées qu'elle.* Cette nouvelle les réjoüit si fort, qu'elles se mirent aussitost à genoux pour en remercier Dieu, & depuis ce temps-là on ne vit aucune marque de tristesse sur leur visage.

Les trois Gisiaques estant entrez dans leur chambre pour les consoler, les trouverent pleines de joye, & elles leur en dirent la cause. Ensuite elles les remercierent des bons offices qu'ils avoient rendus à Dom Simon. Puis leur ajoûterent : *On nous assûre que nous devons aussi bien-tost mourir pour la foi. Si ce bonheur nous arrive, nous vous supplions de ne nous pas abandonner, mais de nous assister jusqu'au dernier soûpir.* Quand le Soleil fut levé, ces saintes Dames ne doutant pas que ce jour ne fût le dernier de leur vie, se mirent en prieres, & reciterent les Litanies de la sainte Vierge devant une de ses Images. Elles estoient si contentes, que les Payens qui gardoient le corps de Dom Simon en estoient dans l'admiration ; Mais ce qui les combla de joye, fut que Cacuzaimon leur accorda la grace qu'elles lui demanderent, qu'elles pûssent mourir avec la vertueuse Dame Madeleine veuve de Dom Jean, qui estoit mort le jour precedent pour la Foy.

On l'amena chez elles sur le soir, avec un petit enfant de sept à huit ans nommé Louïs, qui estoit fils du frere aîné de Dom Jean, & qu'il avoit adopté, n'ayant point d'enfans de Madeleine son épouse. Lorsque ces saintes Dames se trouverent ensemble, elles s'embrasserent tendrement, & versant des larmes de joye, elles remercierent Dieu de la grace qu'il leur faisoit, de les vouloir bien recevoir en sacrifice. *Quel bonheur pour nous*, s'écrierent-elles, *de mourir sur une croix comme nostre Sauveur? C'est nôtre cher Simon*, disoient Jeanne & Agnés, *qui nous a merite cette grace. Et moi*, disoit Madeleine, *j'en suis redevable aux prieres de Jean mon glorieux époux.* Ensuite se tournant vers Louïs son petit fils qui estoit condamné à mourir avec elles, elle lui dit : *Mon fils, nous allons au Ciel trouver vostre Pere. Quand vous serez en croix les bras étendus, n'oubliez pas de dire jusqu'à la mort,* Jesus Maria. Le petit lui repond : *Je n'ai garde de m'en oublier, ma chere mere ; je le prononcerai tant que je serai en vie.* Madeleine voyant la resolution de ce petit innocent, le baisa tendrement, & ne put s'empêcher de verser des larmes.

Le Gouverneur attendit qu'il fût nuit pour les mener au lieu du supplice, apprehendant quelque tumulte du peuple, si on les

faisoit mourir de jour. Quand tout estoit dans le silence, il les fit avertir qu'elles se disposassent à partir. Elles le firent par quantité de prieres. Puis sortirent du logis vétus de leurs plus belles robes. Agnés en sortant, pria Joachim de lui porter le tableau de JESUS couronné d'épines, & presenté aux Juifs par Pilate, devant lequel son cher Simon estoit mort.

Elles trouverent à la porte trois Norimonds ou Palanquins, dans lesquels les Dames de qualité se font porter par deux hommes. Le Gouverneur les fit tenir prests, pour marquer l'honneur qu'il portoit à la mere & à la femme de Dom Simon son ami, & parce qu'elles estoient toutes trois nobles & fort delicates. Le petit Louïs entra dans celui de sa mere. Les trois Gifiaques les suivirent. Jean accompagnoit Agnés, Joachim Jeanne, Michel Madeleine. Lorsqu'elles approcherent du lieu du supplice, la Dame Agnés dit à Jean : JESUS *mon Sauveur allant au Calvaire, marchoit à pied tout fatigué qu'il estoit : & moi miserable que je suis, je me ferai porter en litiére ?* Elle fit beaucoup d'instance pour descendre : mais Jean qui l'accompagnoit l'en empêcha, disant que les Gardes ne le permettroient jamais, parce que le Gouverneur l'avoit ainsi ordonné.

XLVIII. *Mort de Jeanne, mere de Dom Simon.*

Enfin estant arrivées au lieu de l'exécution où il y avoit quatre croix dressées, Joachim prit le crucifix en main, & Jean l'*Ecce Homo* de Dom Simon, & allumant des flambeaux, les presenterent à ces saintes Dames. Elles se mirent à genoux pour adorer leurs croix, & remercierent nostre Seigneur de l'honneur qu'il leur faisoit de les élever sur l'Autel où il s'estoit sacrifié pour le salut de tous les hommes.

La premiere qui fut mise en croix, fut la sainte Dame Jeanne, mere de Dom Simon. C'estoit une femme d'un courage & d'une vertu heroïque. Elle le fit bien paroistre en faisant cette priere aux bourreaux : *Quand mon Sauveur*, dit-elle, *fut mis en croix, on lui perça les mains & les pieds, & on lui fit souffrir de tres-cuisantes douleurs. Je desire passionnément l'imiter autant que je le pourrai : c'est pourquoi je vous prie de ne me point épargner, mais de me faire sentir toute la rigueur du supplice. Serrez-moi le plus étroitement que vous pourrez les bras & les jambes. Pour le coû, je vous supplie de me le laisser un peu libre, afin que je puisse continuer mes prieres, & declarer mes dernieres volontez à mes amis.*

On fit ce qu'elle desiroit, & alors cette sainte Dame animée

d'un zele divin, se voyant assise dans la Chaire de la verité, fit un petit discours à toute l'assemblée qui estoit accouruë en foule pour assister à leur supplice : *Messieurs & Mesdames*, leur dit-elle, *vous me voyez en un estat où je ne voudrois pas mentir, puisque je suis preste à mourir, & que je m'en vais rendre compte à Dieu de toutes mes actions & de toutes mes paroles. Or je vous proteste de bonne foi qu'il n'y a point de Loy au monde dans laquelle l'homme se puisse sauver que dans la Chretienne. C'est pourquoi je vous prie de tout mon cœur d'ouvrir les yeux à la verité & de rénoncer au culte de vos faux-Dieux. Et vous, mes freres & mes sœurs, qui avez reçû le saint Baptême, perseverez dans la foi, & que la mort que vous nous voyez souffrir, ne vous épouvante pas. Il n'y a rien de plus doux que de mourir pour celui qui a donné sa vie pour nous.*

Elle voulut continuer son discours, mais l'Officier de Justice craignant qu'il n'excitast quelque mouvement dans l'esprit de ceux qui l'entendoient, prit sa lance & lui en porta un grand coup dans le costé, sans toutefois le percer. La Sainte s'écria deux fois : *Le fer n'est pas bien affilé.* Et comme elle prononçoit à haute voix JESUS MARIA, l'Officier redoublant son coup, lui porta sa lance dans le costé gauche, avec telle roideur, que le fer passa au travers de l'épaule droite. Un fleuve de sang dégorgea aussi-tost de sa playe, & son ame bienheureuse s'envola au Ciel. XLIX.

Mort de Madeleine & de son fils Louis.

La seconde qui fut crucifiée aprés elle, fut la sainte & incomparable Dame Madeleine femme de Dom Jean. Les Ministres de la Justice la serrant avec beaucoup de force pour ne pas manquer leur coup, au lieu de s'en plaindre, elle rendit de tres-humbles graces à Dieu du tourment qu'on lui faisoit souffrir : mais ce n'estoit rien au prix de la douleur qu'elle sentoit, de voir son petit-fils Louïs qu'on alloit faire mourir devant ses yeux. Ce pauvre enfant voyant qu'on lioit sa mere, se vint lui-même presenter aux bourreaux pour estre attaché en croix comme elle. Quelqu'un alors lui dit : *Mon fils, ne craignez-vous point la mort ? Vous en voilà bien proche. Non*, répondit l'enfant, *je ne la crains point : je veux mourir avec ma mere.*

Alors les bourreaux le saisirent & le lierent à la petite croix, qui fut plantée vis-à-vis celle de sa bonne mere. Comme on le serroit un peu trop fort, l'enfant jetta un petit cry, qui attendrit si fort le cœur du President, qu'il ne put retenir ses larmes, & commanda qu'on lâchast un peu la corde. Ce petit innocent étant

élevé en l'air, avoit toûjours les yeux arreftez fur fa mere, & elle les fiens fur fon fils. La mere lui difoit : *Mon fils, nous nous en allons au Ciel : ayez bon courage, dites toûjours* JESUS MARIA. L'enfant les prononçoit, & la mere les repetoit, faifant enfemble un concert de pieté qui raviffoit les Anges & qui tiroit les larmes des yeux de tous les affiftans.

Ayant efté quelque-tems en cet eftat, un bourreau leve fa lance & la porte dans le cofté du petit Louïs. Le fer ayant gliffé, on ne fçait par quelle avanture, il manqua fon coup : mais s'il épargna l'enfant, on peut dire qu'il perça le cœur de fa mere. Elle eut grande apprehenfion que ce coup ne l'eût effrayé : c'eft pourquoi elle lui cria auffi-toft : *Mon fils Louïs, courage, dites* JESUS MARIA. Michel qui affiftoit la mere, accourut incontinent au fils, & l'exhorta puiffamment à perfeverer jufqu'à la mort.

C'eft une chofe admirable, que cet enfant ne parut point étonné de ce coup ; qu'il ne jetta aucun cry, qu'il ne verfa aucune larme, & qu'il ne donna aucune marque de douleur ; mais attendit froidement que le bourreau prît mieux fes mefures, & qu'il redoublaft fon coup. Il ne manqua pas la feconde fois, mais le perça d'outre en outre. C'eft ainfi que ce petit agneau fut facrifié, & mourut comme noftre Seigneur fans fe plaindre, & fans ouvrir la bouche en prefence de fa mere.

Cette Dame defolée fouffroit des agonies mortelles, voyant fon petit Louïs fi maltraité devant fes yeux. Le bourreau qui venoit de l'exécuter, s'approcha d'elle la lance à la main, dont le fer eftoit encore tout chaud & tout degoutant du fang de cette innocente victime. Aprés l'avoir un peu confiderée, il la perça de ce fer fous la mammelle droite, qui lui ofta en même-temps & la parole & la vie.

L. *La mort de la Dame Agnés.*

Il ne reftoit plus que la belle Agnés, qn'on avoit refervée la derniere pour achever & confommer ce beau facrifice. Lorfqu'elle fut fortie de fon Norimond, elle fe mit à genoux auprés de fa croix, & remercia tout haut noftre Seigneur de la grace qu'il lui faifoit de pouvoir lui facrifier fa vie fur le bois qu'il avoit confacré par fa mort. Ayant fait fa priere, elle appella les Officiers de la Juftice pour l'attacher à fa croix : mais pas un n'ofa ni l'approcher, ni la toucher. Ils eftoient fi faifis de douleur, qu'ils avoient comme perdu l'ufage de leurs membres. Elle eut beau les appeller, ils eftoient immobiles comme des ftatuës, & ne

pouvoient faire autre chose que de soûpirer & de verser des larmes. La sainte Dame s'estant apperçûë de leur foiblesse, s'étendit elle-même sur la croix, & s'accommoda le plus décemment qu'elle put. Mais il falloit la lier & l'elever en haut, & pas un des Officiers ne le voulut faire, quelque commandement qu'on leur en fît.

Quelques Idolâtres qui estoient là presens, poussez partie par l'esperance de quelque profit, partie par le zele de leur fausse Religion, s'avancerent d'eux-mêmes, & sans en avoir commission la lierent fortement & l'éleverent en haut. Ce fut alors que tous les assistans éclaterent en pleurs & en soûpirs, voyant une jeune Dame si noble, si delicate, si sage & si modeste, attachée en croix & preste à mourir sans avoir commis d'autre crime que d'avoir esté fidelle à Dieu. Les uns la regardoient d'un œil de compassion, & fondoient en larmes; les autres détournoient la vûë de ce spectacle qui leur fendoit le cœur. Elle cependant regardoit le Ciel & prioit sans relâche en attendant le coup de la mort. Mais personne ne se presentoit pour le lui donner: De sorte que les mêmes qui l'avoient liée, furent obligez de prendre les lances des bourreaux, & comme ils ne les sçavoient pas manier, ils lui porterent quantité de coups avant que de la blesser à mort. Pendant cette boucherie, elle regardoit devotement l'*Ecce homo* que Jean lui presentoit, & prononçoit devotement les saints Noms de Jesus & de Marie. Enfin estant frappée au cœur, elle rendit son esprit à Dieu. Ce martyre arriva le 9. Decembre 1603.

Plusieurs Chrétiens aprés la mort de ces saintes Dames, baiserent leurs croix, couperent le bout de leurs robes, & recueillirent de leur sang pour le conserver. Les trois Gisiaques prirent soin que leurs visages fussent couverts, & leurs corps décemment vétus. Les Peres de la Compagnie desiroient les avoir: mais Canzugedono pour intimider les Chrétiens, ordonna qu'ils fussent un an en croix: c'est pourquoi ils prierent les Gisiaques de préparer quatre caisses, & de mettre dedans les os de chaque Martyr à mesure qu'ils tomberoient. Ce qui fut fait; & ils furent portez à Nangasaqui en l'Eglise de la Compagnie de Jesus.

Trente Soldats qui gardoient le corps de Dom Simon la nuit qu'il eut la teste coupée, déposerent avoir vû cette nuit même, une grande lumiere qui venoit d'en-haut, & qui brilloit sur sa maison avec plusieurs autres merveilles qui ne sont pas marquées

dans le recit qui en a esté envoyé du Japon. Plusieurs autres personnes dignes de foi ont attesté qu'elles avoient vû une clarté merveilleuse sur les corps des quatre Martyrs, au point qu'ils rendirent leur esprit à Dieu. L'histoire de leur martyre fut écrite par l'Illustrissime Evêque du Japon Louïs Cerqueira, & envoyé à nostre Saint Pere le Pape & au Roy d'Espagne. C'est de ses lettres que nous l'avons tirée.

LI. *Conversion d'un jeune Cavalier.* Le sang de ces Martyrs ne fut pas plûtost répandu, qu'il fit comme germer quantité de Chrétiens. Ceux qui avoient renoncé la Foy, demanderent pardon à Dieu & furent reconciliez à l'Eglise ; ceux qui estoient chancelans furent raffermis, & ceux qui estoient fermes, conçûrent un desir incroyable de souffrir le martyre. Il y eut même des Payens, qui voyant la joye & la constance des Martyrs, se convertirent : entr'autres celui qui coupa la teste à Dom Simon. Il estoit son parent, & s'appelloit Jeciva Gifioie : car comme nous avons remarqué, ce n'est point une chose infâme au Japon de faire mourir un criminel : au contraire, c'est une marque d'amitié & de courage, & les Nobles se font honneur d'un emploi si vil & si décrié parmi nous.

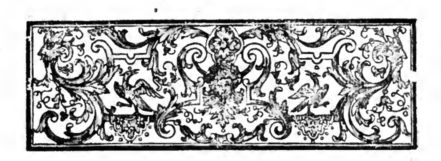
Ce jeune Gentilhomme s'estant trouvé à l'entretien qu'eut Cacuzaimon avec Dom Simon, fut surpris de la fermeté inébranlable de ce saint Martyr : car le Gouverneur qui l'aimoit, comme nous avons dit, fit son possible pour lui persuader de dissimuler sa Religion pour un temps, & ne pouvant gagner cela sur son esprit, il le conjura de se retirer dans le Royaume de Fingo, lui offrant de le faire évader secrettement, & se chargeant de toutes les mauvaises affaires que sa fuite lui pourroit attirer. Il lui presenta même une grosse somme d'argent pour faire son voyage : mais Dom Simon l'ayant remercié de tous ses bons offices, lui declara qu'il ne perdroit pas pour tous les biens du monde la belle occasion qui se presentoit de souffrir le martyre, & qu'il ne sortiroit pas du lieu où il estoit, quand on lui presenteroit le Royaume de Fingo. Cacuzaimon le voyant determiné à mourir, se retira au coin de la chambre pour pleurer à son aise, & Dom Simon fit le même de son costé. Le jeune Jeciva voyoit cette Scene tragique, & connoissant l'esprit & le jugement de Dom Simon, il conclut dans lui-même qu'il falloit que sa Religion fût la verita le, puisqu'il la préferoit à sa propre vie, & qu'il se faisoit un plaisir de mourir pour sa défense. Cependant il s'acquitta de sa commission ; mais aprés sa mort il se retira à Nangasaqui, se fi n truire

pa-

par les Peres, & fut baptisé par l'Evêque, à qui il donna le coutelas avec lequel il avoit tranché la teste à Dom Simon.

Cazucaimon au contraire, voyant que le zele de la Foy lui avoit fait perdre son ami, en devint furieux comme une beste feroce à qui on enleve ses petits, & prit resolution de venger sa mort sur tous les Chrétiens. Or comme les trois Gisiaques s'étoient distinguez dans cette tragedie par leur zele & par leur pieté, il les fit arrester, & mettre en prison, resolu de les crucifier aussi. Les braves Chretiens furent ravis d'avoir trouvé ce qu'ils desiroient & ce qu'ils cherchoient depuis si long-temps avec tant de passion; mais leur heure n'estoit pas encore venuë: car pendant que Cazucaimon travailloit à leur procés, il fut disgracié lui-même, privé de son Gouvernement, & rappellé à Cumamote pour rendre compte de sa conduite. Ainsi les Gisiaques furent tirez de prison, & mis en liberté: Nous verrons comme ils signalerent leur Foy par le sacrifice de leur vie.





HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

LIVRE TREIZIEME.

ARGUMENT.

ETat de l'Eglise & des Royaumes du Japon. Nouvelles persecutions de Tarazaba Gouverneur de Nangasaqui. Constance d'un jeune Gentilhomme Chrétien. Exemple memorable de pieté de trois enfans envers leur mere. Le Cubo se rend maistre de l'Empire. Estat florissant de l'Eglise du Japon. Vanité indiscrette de quelques Espagnols. Honneurs rendus au saint Sacrement à Nangasaqui. Emprisonnement des trois Gisiaques. Leur lettre au Provincial des Jesuites. Mort de Joachim & de Damien l'Aveugle. Courage heroïque d'un enfant. Mort de Constantin Roy de Bungo. La vie & la mort de la Princesse Maxence. L'Evêque du Japon

visite le Cubo. Troubles arrivez à Meaco & à Ozaca. La mort du Pere Alexandre Valignan. Tempeste appaisée par un vœu fait à la sainte Vierge. Le Pere Provincial rend visite à l'Empereur, & en est fort bien reçû. Description d'Iedo Capitale de l'Empire. Le Pere y va salüer le Xogun. La prison des Gisiaques. La constance d'un Chrétien brûlé tout vif. Combat de deux amis à qui souffriroit la mort. Superstitions ridicules des Japonnois. Martyre d'un brave Cavalier nommé Leon. Mort des deux Gisiaques & de leurs enfans. Trois autres prisonniers de qualité mis à mort pour la Foy. Combat Naval des Portugais avec les Japonnois. Entrevûë du Cubo & du Prince Findeyori. Zele d'un petit enfant de quatre ans. La mort du Pere Ito Manrio, Chef de l'Ambassade des trois Rois du Japon au Pape.

I. *Etat de l'Eglise & des Royaumes du Japon.*

NOUS entrons dans l'année 1604. dont les commencemens ont esté fort tranquilles & favorables à la Religion. Car tout le Japon estoit en paix sous le Gouvernement du Cubo nommé auparavant Dayfusama. Comme il estoit sage, prudent & moderé, il se faisoit aimer & craindre de sa noblesse & du peuple : De sorte qu'il ne manquoit rien à son bonheur, que d'assûrer la Couronne à son fils. Pour rëüssir dans ce dessein qui occupoit uniquement son esprit, il fit trois choses qu'il crut lui en devoir assûrer la possession.

La premiere, fut d'amasser des richesses immenses qu'il tiroit des droits de son Empire, de la liberté du commerce, & des minieres d'or qu'il avoit récemment découvertes dans l'Isle de Sanda, vers le Septentrion. La seconde fut d'interesser tous les Grands du Japon dans sa conservation & celle de sa famille, par quantité d'alliances qu'il contracta avec eux. La troisiéme, fut d'honorer la memoire du feu Taycosama, pour oster l'opinion à tout le monde qu'il voulût détrôner son fils, & pour gagner l'affection des Grands, qui croyoient lui estre beaucoup redevables. C'est pour cela qu'il institua des Festes à son honneur comme à un Dieu du premier Ordre, qu'il fit celebrer avec toute la joye & la magnificence possible. Quelques politiques estimerent qu'il

vouloit par là faire entrer dans ses interests toutes les creatures de Taycosama, & disposer leurs esprits à lui rendre aprés sa mort les mêmes honneurs qu'ils lui rendoient. Voilà l'estat où estoit alors l'Empire du Japon.

Pour la Religion Chrétienne, elle profitoit de cette grande paix, & faisoit de jour en jour de notables progrés dans tous les Royaumes, sous une domination si douce & si paisible. Ces peuples qui ont beaucoup d'esprit & de discernement, connoissoient évidemment la fausseté de leur Religion : mais deux choses les empêchoient d'y renoncer. L'une est, que le Cubo n'avoit point encore revoqué l'Edit que Taycosama avoit porté contre les Chrétiens. L'autre, qu'ils avoient de la peine à se défaire de leurs vices & de leurs méchantes habitudes qu'il falloit abandonner, pour vivre selon la pureté de l'Evangile. Cependant la plufpart des Seigneurs, même Payens, en faisoient estime, & permettoient à leurs vassaux de l'embrasser.

Mais ce qui lui donnoit plus de credit, c'estoit le bon accüeil que le Cubo faisoit aux Peres de la Compagnie. Le Pere Organtin l'estant allé feliciter au commencement de l'année, le favori de l'Empereur qui l'apperçût au milieu des Bonzes & des grands Seigneurs qui estoient dans la Salle pour avoir audience, le fit aussi-tost entrer dans la chambre, où il fut deux heures avec le Cubo. Une distinction si marquée pensa faire enrager les Bonzes qui ne purent avoir audience ce jour-là, & acquit aux Peres une grande estime auprés des Grands de la Cour.

Ils estoient plus de six vingt dans le Japon, qui cultivoient la vigne du Seigneur avec des soins infatigables. Ils baptiserent cette année, qui estoit encore pour ainsi parler, sous le fer de la persecution, quatre mille cinq cens personnes. Ils avoient deux Seminaires composez de plus de trois cens jeunes Ecoliers du païs, outre les Dogiques & les Catechistes Japonnois, qui travailloient conjointement avec les Peres à la conversion des Infidelles, & faisoient en tout huit cens personnes. Ces saints & charitables Religieux se chargeoient non-seulement de leur éducation, mais encore de leur nourriture, aussi-bien que d'un tres-grand nombre de pauvres Chrétiens, qui ne subsistoient que des charitez que leur faisoit la Compagnie. Ce qui les affligeoit, c'est qu'ils estoient eux-mêmes reduits à une grande pauvreté, car ils n'avoient aucune rente ni bien dans le Japon, & ne vivoient que des aumônes que leur faisoient les Chrétiens du païs, les Mar-

chands Portugais, & les Princes de l'Europe.

Mais comme les vaisseaux Portugais où estoit toute leur subsistance furent pris l'année precedente par les Hollandois, ils se trouverent celle-ci reduits à une si grande necessité, qu'ils eussent esté contraints de renvoyer encore les Seminaristes & les Catechistes, si Dieu ne les eût assistez par des voyes inesperées, qui est celle d'un Prince Idolâtre. Ce fut le Cubo même qui leur fournit dequoi vivre: car ayant sçû la perte du vaisseau Portugais & la disette où estoient les Peres, il leur envoya par aumône trois cens cinquante Taëz, dont chacun valloit environ quinze sols, & leur en fit prester encore cinq mille. Charité qu'ils reçûrent comme venant du Ciel, qui les aida à passer assez doucement le reste de l'année.

Nous avons raconté comme Tarazaba fut disgracié & privé du Gouvernement de Nangasaqui, & comme il fut obligé de se retirer dans les Isles d'Amacusa, qui lui avoient esté données aprés la mort de Dom Augustin. Il fit semblant d'abord de considerer les Peres & de favoriser les Chrétiens: mais deux ans aprés, ayant esté rétabli dans les bonnes graces du Cubo par l'entremise d'un de ses Valets de chambre, il leva le masque, & promit à ses Dieux de persecuter les Chrétiens jusqu'à la mort. II. *Nouvelle persecution de Tarazaba.*

Un jour qu'il regaloit ses amis, un des conviez jetta les yeux sur un Page nommé Jean, qui servoit de bonne grace & d'un air fort modeste. Il lui demanda d'où il estoit. L'enfant qui n'avoit pas encore treize ans, lui répondit qu'il estoit de Nangasaqui. *Vous estes donc Chrétien*, repliqua le Convié, *car ceux de Nangasaqui le sont presque tous.* Le Page se trouva en peine; car sçachant la haine que son Maistre portoit aux Chrétiens, il couroit risque de perdre la vie s'il disoit qu'il l'estoit; & s'il ne le disoit pas, ou s'il gardoit le silence, il croyoit que c'estoit manquer à l'obligation qu'on a de professer sa Foy dans de semblables occasions. Aprés s'estre recommandé à Dieu, embrazé d'un saint zele, & préferant la Religion à sa propre vie, il avouë franchement qu'il estoit Chrétien. Tarazaba fut émû de colere, & changea de couleur: cependant faisant semblant de n'en rien croire, il lui dit: *Page, c'est pour rire ce que tu en dis.* L'enfant lui répond: *Pardonnez-moi, Monseigneur; c'est tout de bon que je parle. Il n'y a pas sujet de plaisanter dans une affaire de cette importance, & en la presence de son Prince.*

Il n'y avoit pas long-temps que Tarazaba avoit fait venir son pere pour le coucher sur l'Etat de sa maison, & lui assigner une grosse pension. Aprés cette réponse, il lui demanda si son pere estoit Chrétien aussi. Le jeune enfant lui dit qu'oüy, ce qui l'irrita tellement, qu'il estoit sur le point de les faire mourir tous deux: mais craignant que cela ne fist trop d'éclat, il les sollicita par promesses & par menaces de renoncer la Foy Chrétienne. Il fut deux jours à les attaquer de toutes les manieres imaginables: mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il les chassa de ses Etats. Les autres Chrétiens qui estoient à son service, prévoyant que la tempeste viendroit bien-tost fondre sur eux, demanderent leur congé, & se retirerent au nombre de plus de soixante personnes dans le païs des Chrétiens.

Tarazaba plus furieux que jamais, fit abattre toutes les croix & ruïner toutes les Eglises. Il y avoit dans ses terres plus de dix mille Chrétiens, qui se préparerent au martyre, & pendirent des Chapelets à leur coû pour se faire connoistre. Le Gouverneur fit crier à son de Trompe, que nul ne parût en public avec ces marques de Religion étrangere: mais il ne fut point obeï. C'est pourquoi voyant que tous quitteroient le païs s'il les pressoit davantage, il fut obligé de les laisser vivre en paix.

III. *Constance d'un jeune Gentilhomme Chrétien*

Le Roy de Saxuma fit le même au regard d'un jeune Gentilhomme de qualité, qui estoit à sa Cour, & qui se nommoit Jacques Sacoiamon. Il estoit du Royaume de Fingo & vassal de feu Dom Augustin: mais dans les derniers troubles dont nous avons parlé, il s'estoit retiré avec sa mere au Royaume de Saxuma, dont les peuples estoient les plus superstitieux & les plus Idolâtres de tout le Japon. Jacques n'avoit que quatorze ans: cependant il avoit une si belle taille, un air si noble, un esprit si vif, si penetrant & si élevé, qu'il attiroit sur lui tous les yeux de la Cour, & il ne falloit que le voir pour juger qu'il estoit d'une naissance illustre. Le Roy fut si charmé de sa modestie & de sa sagesse, qu'il resolut de le marier avec une de ses parentes. Il lui en fit parler: mais il lui fit entendre en même-temps qu'il falloit renoncer la Religion Chrétienne, s'il vouloit avoir un parti aussi avantageux que celui qu'il lui proposoit. Le jeune Gentilhomme répondit qu'il estoit fort obligé à Sa Majesté de l'honneur qu'elle lui vouloit faire, & qu'il n'y avoit rien qu'il ne fist pour meriter une alliance si avantageuse: mais qu'il préferoit sa Religion à tous les biens de la terre, & que quand on lui

offriroit les trois Royaumes de Saxuma, il ne la quitteroit pas.

Le Roy ne se rebuta pas de cette réponse; mais esperant de gagner son esprit avec le temps, fut quelques mois sans lui en parler. Or comme ce Gentilhomme estoit couché sur l'Etat de la maison du Roy, il fut obligé d'aller à Cangoxima où estoit la Cour, servir son quartier. Estant un jour dans le Palais, un des grands Seigneurs du païs l'entreprit, & tâcha par quantité de raisons de lui persuader qu'il ne devoit pas s'entester de sa Religion, mais que s'il estoit sage, il devoit donner ce contentement au Roy. Il ajoûta que son âge ne lui permettoit pas de connoistre la bonne fortune qu'il avoit entre les mains, & les grandes faveurs qu'il devoit esperer de sa Majesté; mais qu'il connoistroit avec le temps, qu'il ne pouvoit suivre de meilleur conseil que celui qu'il lui donnoit, & qu'il regretteroit éternellement d'avoir refusé un parti qui devoit faire sa fortune & celle de toute sa famille. Le jeune homme lui fit la même réponse qu'il avoit faite aux Envoyez du Roy, en lui disant qu'il se sentoit infiniment obligé à sa Majesté des bontez paternelles qu'elle avoit pour lui, & de l'honneur qu'elle vouloit bien lui faire, de le faire entrer dans sa famille Royale: mais qu'il ne pouvoit pas l'accepter aux depens de la Foy; & que s'il estoit assez lâche pour trahir sa conscience, il se rendroit indigne d'une alliance si honorable. Au reste, qu'il n'y avoit ni honneurs, ni biens qui pussent tenter sa fidelité, & que la mort même ne l'ébranleroit jamais. Le Seigneur fut surpris de la fermeté de ce jeune Cavalier, & du courage que lui inspiroit l'amour de sa Religion.

Pendant que Jacques fut à la Cour, il porta toûjours un Reliquaire à son coû, pour faire connoistre qu'il estoit Chrétien, & quoi qu'on lui pût dire, on ne put gagner sur lui qu'il le tinst caché. Le Roy voyant que tous les assauts que ses gens lui avoient donné n'avoient pu l'ébranler, l'attaqua par un autre endroit qui lui devoit estre bien sensible. Il envoye quatre Gentilhommes de sa Cour à la mere de Jacques, pour l'induire à faire consentir son fils à ses volontez. Cette vertueuse Dame sentit bien que si elle n'obeïssoit au Prince, il y alloit de sa vie & de celle de son fils: cependant aimant mieux avoir un fils Martyr, que Roy de tout le Japon, elle répond qu'elle ne pouvoit pas en conscience lui donner ce conseil, qui estoit contraire à la Loy de Dieu & au salut de son ame, & que quand elle seroit assez inf-

delle pour le porter à commettre une si méchante action, il ne l'écoûteroit jamais, estant resolu de perdre plûtost la vie, que d'abandonner la Foy.

Ayant communiqué à sa famille la réponse qu'elle avoit faite, tous protesterent qu'ils la signeroient de leur sang, & ils se disposerent à mourir, ne doutant pas que le Roy ne se vengeât du mépris qu'on faisoit de son alliance. Il y avoit dans la maison de Jacques une belle Chapelle avec un Autel, où les Chrétiens s'assembloient pour faire leurs prieres. La sainte Dame voyant le danger où estoit sa famille, voulut qu'on y fist l'Oraison des quarante heures. Jacques la commença; ses Pages le suivirent. Tous les domestiques chacun à leur rang passerent leur heure en prieres. Le jeune homme veilla toute la nuit, prenant soin d'avertir ceux qui devoient aller à la Chapelle, & que personne ne s'endormît. Cette devotion estant finie, il demanda à sa mere, si les enfans pouvoient estre Martyrs aussi-bien que ceux qui estoient avancez en âge. Sa mere lui répondit qu'en cette matiere il n'y avoit point de difference entre les grands & les petits, les jeunes & les vieux, & que tous ceux qui mouroient par la Foy, gagnoient la couronne du martyre. Le jeune homme entendant ce discours, fit paroistre sur son visage la joye qu'il ressentoit dans son cœur, & tirant son Reliquaire, le baisa & le mit sur sa teste pour marque du respect qu'il portoit aux Martyrs du Fils de Dieu.

Le Roy ayant esté averti de la resolution où estoit Jacques & toute sa famille, fut agité de divers mouvemens, tantost de les punir, tantost de leur pardonner. Ce dernier l'emporta : soit parce qu'il apprehendoit que le Cubo n'approuvast pas cette violence, soit parce qu'il esperoit que le jeune homme avec le temps changeroit de sentiment. Dans ces entrefaites un Pere Jesuite vint salüer le Roy de Saxuma, & apprit des Chrétiens ce qui s'estoit passé. Jacques le visita & lui fit sa Confession; puis lui protesta les larmes aux yeux que quelque mauvais traitement qu'on lui pût faire, il mourroit Chrétien. Ce qui donna tant de consolation au Pere, qu'il en pleura de joye. C'est ainsi que se termina cette dangereuse persecution. Nous ne sçavons pas ce qui arriva depuis.

IV. *Exemple memorable de la pieté de trois enfans envers leur mere.*

Cette année 1604. une fille de feu Nobunanga Empereur du Japon, & un neveu de Taycosama, reçûrent le Baptême à Meaco, où les Peres estoient en grand credit pour l'honneur que leur faisoit le Cubo lorsqu'ils l'alloient visiter, en leur donnant des marques

marques d'une estime tres - particuliére.

Il arriva dans la même Ville un effet merveilleux de la pieté de trois freres, quoique Payens, envers leur mere. Il est si rare & si touchant, que je ne puis me dispenser d'en faire le recit. Ces trois enfans qui estoient dans l'indigence, travailloient jour & nuit pour nourrir leur pauvre mere : mais comme ils ne gagnoient pas suffisamment pour la faire subsister, ils prirent entr'eux une resolution étrange. On avoit publié dans le Japon de la part du Cubo, que celui qui emmeneroit un voleur lié & le mettroit entre les mains de la Justice, toucheroit une grosse somme d'argent. Ils s'accorderent entr'eux qu'un d'eux passeroit pour voleur, & que les deux autres le meneroient lié aux Magistrats pour avoir dequois nourrir leur mere. Ils jetterent au sort qui seroit la victime de la charité. Le sort tomba sur le plus jeune, qui se laissa lier & mener au Juge, & declara qu'il estoit larron, quoi qu'il ne le fût pas. Il fut aussi-tost mis en prison, & les deux freres toucherent la somme qui estoit promise.

Avant que de partir, ils voulurent prendre congé de leur frere. Ils s'embrassérent tous trois fort tendrement, & verserent beaucoup de larmes. Le Juge qui par hazard estoit en un lieu d'où il voyoit ce qui se passoit, ne pouvant comprendre comment un criminel pouvoit faire tant d'amitiez à ceux qui l'avoient mis entre les mains de la Justice, fit surseoir l'exécution, & ordonna à un de ses gens de suivre ces deux jeunes hommes, & de marquer le lieu où ils se retireroient. Lorsqu'ils furent arrivez à la maison, ils raconterent à leur mere ce qui s'estoit passé. La pauvre femme entendant que son cadet estoit prisonnier, se mit à pleurer, & jetta des cris lamentables, disant qu'elle estoit resoluë de mourir de faim, plûtost que de vivre aux dépens de la vie de leur frere. *Allez*, leur dit-elle, *enfans trop charitables, mais freres dénaturez : reportez l'argent que vous avez reçû, & ramenez-moi mon fils, s'il est encore en vie. S'il est mort, ne songez plus à me nourrir, mais à me préparer un cercueil : car je ne puis vivre aprés lui, & je suis resoluë de mourir de faim.*

L'homme du Juge qui les avoit suivis entendant ce discours, courut aussi-tost à son Maistre, & lui fit le recit de ce qu'il avoit entendu. Le Juge fait venir le prisonnier : Il l'interroge, l'intimide, le menace, & l'oblige de lui dire ce qui s'estoit passé. L'enfant ayant tout confessé, il en alla faire le rapport au Cubo, lequel fut si touché d'une action si heroïque, qu'il voulut voir les

trois freres. Lorsqu'ils furent au Palais, il les loüa de leur pieté, & assigna au plus jeune qui s'estoit offert à la mort pour nourrir sa mere, quinze cens ecus de rente, & cinq cens à chacun des deux autres freres. Voilà comme la Providence de Dieu veille sur la conduite des hommes, & comme la pieté des enfans est comblée dès cette vie de graces & de benedictions temporelles.

V. *Le Cubo se rend maitre de l'Empire.* Le Cubo ne fut pas aussi juste envers le Prince Fideyori fils de Taycosama, qu'il fut charitable envers ces trois freres. Il avoit tenu jusqu'alors tout le Japon en suspens, s'il remettroit l'Empire entre les mains de son pupille. Il le fit croire tant qu'il eut des ennemis à craindre, & que son autorité estoit encore chancelante : mais dés-lors qu'elle fut fortement établie, il leva le masque, & fit évidemment connoistre qu'il ne vouloit pas seulement usurper la domination, mais qu'il prétendoit la faire passer à ses enfans : c'est pour cela qu'il appella son fils, à qui il avoit cedé le Royaume de Quanto. Celui-ci vint en diligence à Fuximi à la teste de sept mille combattans, qu'il conduisoit en tres-bel ordre & avec un fort grand équipage.

Quelques jours aprés il fut à Meaco pour y recevoir des mains du Dayri le titre de Xogun, qui est la premiere dignité du Japon. Le Cubo fit solliciter le Prince Fideyori de venir visiter son fils, tant pour le feliciter de cette nouvelle dignité, que parce qu'il estoit son beau-pere, car il avoit épousé sa fille, comme nous avons dit. Mais quoi qu'il pût faire pour tirer le petit Prince de la forteresse d'Ozaca, sa mere qui estoit veuve de Taycosama, n'y voulut jamais consentir. Elle lui apporta quantité de raisons pour le dispenser de rendre cette visite, & elle protesta que si on l'y vouloit contraindre, elle lui fendroit le ventre plutost que de souffrir qu'il sortît de son Palais. Mais il faudra qu'il l'abandonne, & qu'il porte la peine de l'obstination de sa mere.

Aprés plusieurs pourparlers de part & d'autre, enfin il fut arresté que la visite se feroit par tierces personnes, & que ces deux jeunes Princes envoyeroient les plus considerables de leur Cour se faire l'un à l'autre leurs complimens & leurs presens, ce qui fut exécuté. Mais ce démêlé fit grand tord à Fideyori : car les principaux Seigneurs qui estoient à son service, voyant bien qu'il en faudroit venir aux armes, & tenant déja ce Prince perdu, se retirerent d'Ozaca sans prendre congé de lui, & se donnerent à Cubosama. En quoi nous devons admirer la Providence de Dieu, qui a permis que Taycosama reçût le payement de

son injustice de la même maniere qu'il l'avoit faite : car comme il osta l'Empire au fils de Nobunanga dont il estoit Tuteur, Daysusama qui estoit Tuteur du sien, l'en dépouilla aussi. Tandis que le nouveau Xogun fut à Meaco, il fit de grandes largesses au peuple pour gagner son affection, puis s'en retourna à Quanto avec les troupes qu'il avoit amenées.

L'Eglise du Japon jouïssoit cette année d'une fort grande paix : car quoi que le Cubo ne fût pas affectionné à la Religion, il n'en empêchoit pourtant pas le progrés ; soit parce qu'il estoit d'un naturel ennemi de la violence, soit parce qu'il ne vouloit pas irriter les Chrétiens au commencement de son regne, qui eussent pû faire un parti fort considerable dans l'Etat, & se joindre au Prince Fideyori legitime heritier de l'Empire. VI. *Etat florissant de l'Eglise du Japon.*

Il est vrai qu'il y eut quelques Seigneurs particuliers qui troublerent un peu ce repos, comme nous dirons bien-tost : mais la plusparc favorisoient la Religion : entr'autres Itacurudono Gouverneur de Meaco & Coxuquedono favori du Cubo. L'estime qu'ils avoient pour les Peres Jesuites & pour la Loy qu'ils prêchoient, leur vint d'un entretien qu'ils eurent avec eux : car ils furent si charmez d'un discours qu'un d'eux leur fit sur les Mysteres de nostre Foy, qu'ils se declarerent depuis leurs Protecteurs, & les aiderent de leurs liberalitez pour bâtir cette année une Eglise la plus belle & la plus commode qui fût dans Meaco. Ils en avoient une dans la basse Ville, mais celle-ci fut bastie dans la haute, qui estoit le quartier des personnes de qualité. Les Bonzes en firent leurs plaintes, & au Gouverneur & au Cubo : mais ils furent renvoyez sans recevoir aucune satisfaction.

En ce temps arriverent quelques Religieux de l'Ordre de saint François, lesquels ayant appris que le Cubo seroit bien-aise que les vaisseaux Espagnols abordassent à son Royaume de Quanto, pour s'enrichir de plus en plus par leur commerce, lui promirent qu'il y arriveroit tous les ans des Philippines, & d'autres païs sujets à la Couronne d'Espagne, un navire chargé de toutes sortes de riches marchandises. Il accepta l'offre, & leur assigna une place fort commode dans la Ville d'Iedo pour y établir leur demeure. Mais au lieu d'un navire, il n'arriva que des petites fregates, & elles ne vinrent pas même moüiller au port de Quanto, mais à d'autres divers Royaumes, apportant pour raison que celui de Quanto estoit trop dangereux, & exposé aux insultes VII. *Vanité indiscrete de quelques Espagnols.*

des Corsaires. Le Cubo en fut si outré, qu'il ne voulut pas donner audience à ces bons Peres qui l'estoient venus visiter à Fuximi: Et quoique les Patrons Espagnols fissent tout leur possible pour les disculper, s'imputant à eux-mêmes la faute qu'on avoit commise, il ne voulut point les entendre.

Sur ces entrefaites un Pilote Anglois qui s'estoit habitué au Japon, s'offrit à conduire à Quanto un petit bastiment des Philippines qui avoit mouïllé à un port prés de Meaco : ce qui fit connoistre au Cubo que les excuses des Espagnols estoient vaines, & lui fit concevoir de grandes défiances d'eux. Il dit même avec beaucoup de ressentiment, que ces Religieux & ces Marchands l'avoient trompé, & qu'ils se repentiroient de leur mauvaise Foy.

Mais ce qui acheva de l'irriter, fut l'entretien qu'il eut avec quelques Marchands Espagnols, qui lui estoient venus faire des presens: car leur ayant demandé entr'autres choses, combien de navires de la nouvelle Espagne estoient arrivez cette année aux Philippines, & dequoi ils estoient chargez, le truchement répondit vrai ou faux, qu'il en estoit venu un fort grand nombre, qu'ils estoient chargez d'armes, de soldats, & de toutes sortes de munitions de guerre. *Mais pourquoi ces armes & ces soldats*, répliqua le Cubo? Le Castillan, soit pour faire valoir sa nation, ou pour relever la puissance de son Prince; soit pour oster au Cubo l'envie de lui faire la guerre, comme avoit fait Taycosama; soit enfin qu'il s'abandonnast à son genie,& qu'il s'échapast à faire une rodomontade à contre temps; quoi qu'il en soit, il lui fit une réponse fort indiscrete, en lui disant que c'estoit pour conquester les Moluques que son Prince faisoit ce grand appareil de guerre. L'Empereur fit beaucoup de réflexion à ce discours, & fut plus persuadé que jamais de ce qu'avoit dit un autre Espagnol à Taycosama que le dessein de son Roy n'estoit pas tant d'étendre l'Empire de Dieu que le sien, & qu'il ne faisoit des Chrétiens que pour les rendre rebelles à leur Prince.

Alors ce Monarque politique & ombrageux, dépêcha aussi-tost un Courrier au Roy de Xinocuni, au Port duquel ces Marchands avoient pris terre, portant commandement de faire rembarquer au plûtost tout l'équipage avec tous les passagers, tant seculiers que Religieux, sans en laisser un seul dans le Japon. Le Roy lui fit réponse, qu'à l'égard des seculiers il exécuteroit ponctuellement les ordres de Sa Majesté; mais que pour les Religieux ils

n'estoient plus sur ses terres, ayant déja passé à Quanto & à Meaco. Le Cubo ne fit pour lors semblant de rien: mais le Gouverneur de Meaco craignant d'estre taxé de negligence en l'exercice de sa Charge, il souffroit qu'ils s'établissent dans son Gouvernement, fit défendre à son de Trompe aux habitans de la Ville, d'avoir aucun commerce avec ces Religieux, ni de les frequenter. Ces bons Peres instruits par le passé des bornes qu'ils doivent donner à leur zele, jugerent à propos de changer d'habit pour s'accommoder au tems & ne pas attirer un nouvel orage sur la Religion Chrétienne. Ils avertirent aussi les Chrétiens qui les visitoient, de le faire secrettement & avec beaucoup de circonspection.

VIII. *Honneurs rendus au S. Sacrement à Nangasaqui.*

Pour les Peres Jesuites, ils s'acquitoient de leur ministere avec beaucoup d'éclat & de paix dans la Ville de Nangasaqui. Il y avoit une Congregation érigée sous le titre de l'Annonciation de Nostre-Dame, où l'on élevoit la jeunesse dans la pieté, & où l'on formoit les jeunes Clercs & Catechistes à toutes les fonctions Ecclesiastiques. L'Evêque en choisit un cette année 1605. qu'il fit Prestre & Curé de l'Eglise de Nostre-Dame, qui estoit la plus considerable de la Ville. Ce fut aussi cette année qu'il fit celebrer pour la premiere fois la Feste du saint Sacrement dans le Japon. Il seroit mal-aisé d'exprimer la joye de tous les Chrétiens, voyant la pompe avec laquelle elle fut solennisée. Toutes les ruës & les places publiques estoient tenduës de riches tapisseries. L'Evêque portoit le saint Sacrement sous un Dais magnifique. Il estoit précedé de son Clergé, & suivi d'une Procession devote & nombreuse. On n'entendoit que Fifres, que Tambours, que décharges de Canons & de Mousquets. On chantoit dans les Reposoirs de beaux Motets en musique, & la pluspart des Prestres pleuroient de joye, voyant le Fils de Dieu porté en triomphe dans un lieu qui avoit esté de tout temps soûmis à l'Empire de Satan.

Ce respect rendu au plus auguste de nos Sacremens, augmenta beaucoup l'amour que lui portoient les nouveaux Chrétiens. Ils conçûrent un si grand desir de participer à cette nourriture celeste, qu'ils se privoient de toute sorte de plaisirs pour se rendre dignes de la recevoir, & aprés l'avoir reçûë, ils se croyoient obligez de vivre dans une pureté Angelique. Une fille estant sollicitée au mal par un jeune débauché, reprima son insolence, en lui disant: *Quoi? que je soüille mon corps, moi qui*

ai reçû celui de mon Sauveur? Ces paroles eurent le pouvoir d'arrester la fougue de cet emporté, & d'éteindre le feu de sa passion impudique.

IX. *Emprisonnement de Jean, Chef des Gisiaques.*

Les Chrétiens du Royaume de Fingo ne jouïssoient pas de la même paix que ceux de Nangasaqui. Nous avons rapporté dans le Livre precedent le glorieux martyre de Dom Simon Gifioie. Cacuzagemon son intime ami, enragé contre les Chrétiens, qui estoient, disoit-il, la cause de sa mort, & principalement contre les trois Gisiaques, Jean, Michel & Joachim qui l'avoient assisté au supplice, resolut de se venger sur eux de la perte qu'il avoit faite. Il appelle donc Jean qui estoit le Chef des trois, & le reprend avec beaucoup de colere, de ce qu'il ne se contentoit pas d'estre Chrétien; mais de ce qu'il attiroit les autres à cette nouvelle Religion, & les exhortoit à mourir pour sa défense. Jean lui répond d'un air intrepide & cependant modeste, qu'il ne pouvoit pas nier qu'il ne fit ce qu'il lui reprochoit : mais qu'il ne prétendoit pas rien faire contre la volonté de son Prince, puisqu'il y avoit dans le Japon liberté de suivre telle Religion qu'on vouloit : Au contraire, qu'il croyoit lui rendre un service tres-considerable en rendant ses Sujets Chrétiens, puisqu'il n'en avoit point de plus fidelles qu'eux, leur Loy les obligeant de rendre obeïssance à leur Prince en tout ce qui n'est point contraire à leur salut. Ils eurent une longue conference ensemble, dont voici une partie que Jean écrivit de sa prison aux Chrétiens de Jateuxiro.

X. *Lettres de Jean aux Chrétiens de Jateuxiro.*

» Cacuzagemon n'ayant pû me gagner par ses promesses, ni » m'intimider par ses menaces, m'interrogea sur la Loy des Chré- » tiens. Je commençai par lui parler de la création du monde, & je » fis entendre qu'il n'y avoit que cette Religion dans laquelle » on se pût sauver, puisqu'il n'y avoit que celle-là qui fut veritable; » qu'ainsi son interest l'obligeoit de l'embrasser. Cacuzagemon » m'entendant parler avec tant de liberté, se mit à rire, & me dit; *Il seroit beau voir le Juge qui fait le procés aux Chrétiens, devenir Chrétien lui-même. Pour moi je n'ai jamais crû que Xaca ni Amida fussent les Sauveurs des hommes, & je me mocque de nos Bonzes qui nous veulent faire croire qu'on sera sauvé pourveu qu'on dise Namvaidabut. Je dis le même des Chrétiens, qui croyent qu'on se sauvera en prononçant* JESUS MARIA. *Je sçai bien que Xaca nous a laissé plusieurs fadaises par écrit, & je ne voudrois pas jurer que ces Peres ne fassent le même. Ils viennent*

de Xin, & nous disent ce qu'il leur plaist : Je ne suis pas assez sot pour croire ce qu'ils nous debitent.

Comme je voulois doucement l'attirer à la connoissance de « la verité, je lui répondis que j'estois bien de son humeur, & que « je ne donnois pas aveuglément dans tout ce que disoient ces Eu- « ropeans : mais que j'écoûtois leurs raisons : qu'elles me parois- « soient convainquantes, & que c'est à quoi je m'attachois ; qu'il « n'y avoit que la raison qui nous distinguoit des bestes & qui nous « faisoit discerner le mensonge de la verité. Ensuite je lui dis : *Re- « gardez, Monsieur, le Ciel & la terre, & dites-moi qui est-ce qui a fait ces grands corps, ou s'ils se sont faits eux-mémes. Vous voyez bien des hommes. Remontez d'âge en âge, de siecle en siecle, de generation en generation, vous arriverez enfin au premier de tous les hommes, & à la premiere de toutes les femmes, qui ont esté le principe, l'origine, la source & comme la racine de toute la societe humaine, & dont tous les autres hommes sont descendus. Or je vous demande, Monsieur, d'où sont venus ces deux principes de nostre estre ? Sont ils descendus du Ciel ? Sont-ils tombez de l'air ? Sont-ils sortis de la terre ? S'ils sont venus d'en-haut, qui est-ce qui les y a formez, & comment en sont-ils descendus ? S'ils sont sortis de la terre, d'où vient qu'elle n'en forme plus de semblables ? Et qui a donné à la terre la vertu de produire une creature infiniment plus noble qu'elle ? Il faut donc avouer qu'il y a un estre superieur, éternel & Tout-puissant qui a formé ces deux premieres personnes, & qui est le principe de tous les autres ?*

Cacuzagemon m'écouta paisiblement, & quoi qu'il fût per- « suadé que j'avois raison, neanmoins pour ne le pas paroistre, il « me répondit, que tout ce que je venois de dire lui paroissoit in- « comprehensible, & qu'il estimoit plus probable que les quatre « élemens s'alliant ensemble par des rencontres fortuites & inopi- « nées, produisoient toutes les creatures, & que se détruisant en « certain temps, elles retournoient dans leur neant. «

Je détruisis ce systeme ridicule, en lui disant, que le hazard « ne produisoit rien qui fût constant & reglé, & qu'il n'y avoit « rien de plus admirable que la construction du corps humain ; que « toutes les parties dont il estoit composé, estoient si sagement em- « boitées & enchassées les unes dans les autres, si parfaitement « unies, si proprement travaillées, si justement placées & disposées « pour s'acquitter de leurs fonctions & de leurs emplois, qu'il est « impossible d'attribuer à une rencontre aveugle & temeraire des «

» choses si bien arrangées, & qu'il n'y a point d'esprit humain » qui les pût mieux placer. Je lui fis voir ensuite que ce corps a une » ame intelligente & raisonnable, qui ne peut proceder d'une » cause destituée d'intelligence & de raison. *Il est vrai*, lui dis-je, *que tous les corps sont composez de quatre élemens : mais il a fallu l'esprit d'un ouvrier incomparable pour les unir ensemble : De méme que les tableaux sont composez de couleurs ; mais si elles ne sont mélées par un habile peintre, elles ne representeront que des figures grotesques.*

Voilà une partie de la lettre de ce brave Chrétien, qui ne dit point que le Gouverneur goûtast son discours. Elle ajoûte seulement que ce malheureux politique ne pouvant resister à la force de ses raisons, lui reprocha d'avoir enlevé les ossemens des quatre crucifiez pour les aller vendre à Nangasaqui. Jean lui répondit qu'il les recüeillit comme de precieuses Reliques, non pas pour les vendre, mais pour les faire honorer par les Chrétiens. C'est ainsi que finit cette Conference, aprés laquelle Jean fut renvoyé en prison.

XI. *Plusieurs autres Chrétiens emprisonnez pour la Foy.*

Peu de temps aprés Michel Mizuixi fut arresté. C'estoit un Chrétien sage & vertueux, qui avoit traduit en Japonnois la Vie des Saints & plusieurs autres livres spirituels. Joachim qui estoit le troisiéme Gisiaque, estoit alors à Arima. Le Gouverneur en son absence fit arrester sa femme, & la mit en prison. Joachim l'ayant appris, se confessa & se communia ; puis vint en poste à Jateuxiro. Le Gouverneur estoit alors absent : Il se presente donc à son Lieutenant, & demande que sa femme soit mise en liberté, puisqu'elle avoit esté prise pour lui, & que se representant lui-méme, les Loix du Japon l'ordonnoient ainsi. La femme qui se nommoit Marie ne vouloit point sortir de la prison ; mais pretendoit qu'elle devoit tenir la place de son mary, ou du moins estre exécutée avec lui. Le Lieutenant répondit à Joachim qu'il ne pouvoit faire ce qu'il demandoit, & qu'il falloit attendre le retour du Gouverneur : Mais le brave Chrétien fit tant d'instances, que trois jours aprés sa femme fut délivrée, & lui mis en sa place. Qui pourroit exprimer la douleur de Marie & la joye de Joachim ? *Pourquoi*, disoit cette sainte femme, *me separer de mon époux ? S'il est criminel pour estre Chrétien, je le suis aussi : & puisque la faute est commune, la peine ne le doit elle pas estre ?* Mais elle ne put rien gagner, ni par ses larmes, ni par ses prieres.

Les trois Gifiaques Jean, Michel & Joachim se trouvant ensemble prisonniers pour la Foy, s'embrasserent tendrement & s'encouragerent au martyre. Ils estoient si joyeux de se voir dans les fers pour l'amour de Jesus-Christ, que les Payens en estoient surpris & étonnez. *Que ferai-je*, disoit le Gouverneur, *à ces sortes de gens? Si je les menace de la mort, il semble que je leur promets un Empire. Si je les envoye en exil, ils y vont avec autant de joye, qu'en ressent une esclave à qui on donne la liberté. Ils regardent la croix comme un trone Royal, où ils montent non-seulement sans crainte, mais encore avec plaisir, & puis le supplice de la croix dure trop peu pour les intimider. Il faut les rendre esclaves ou les chasser du Royaume de Fingo tout nuds & en chemise. Ce supplice honteux leur sera plus redoutable que la mort.*

Ayant pris cette resolution, il fait arrester vingt-six des principaux Chrétiens de Jateuxiro, & leur signifie de la part du Prince Canzegudono, qu'il falloit abandonner la Foy Chrétienne, & signer de leur sang qu'ils ne la professeroient plus; que ceux qui refuseroient d'obeïr seroient traitez comme criminels de leze Majesté. Ce commandement impie jetta les Fideles dans une grande consternation. Il y en eut treize qui redoutant la mort, & qui estant attendris par les larmes de leurs femmes & de leurs enfans, obeïrent au Prince. Les treize autres demeurerent fermes dans leur resolution, & se presenterent aux Juges pour subir la rigueur des tourmens dont on les menaçoit. Cacuzagemon les voyant si resolus, ne voulut pas exécuter la sentence, qu'il n'eût sçû auparavant la volonté du Prince. Il leur ordonna cependant de garder les trois Gifiaques prisonniers & les croix des trois Dames & du petit Louïs qui avoient esté crucifiez deux ans auparavant: car quoi qu'on eût recüeilli leurs os & qu'il ne restât plus sur les croix que quelques morceaux de leurs habits, neanmoins le Gouverneur les faisoit garder jour & nuit.

Pendant qu'on attendoit les ordres de la Cour, quelques amis des prisonniers touchez de leur malheur, par une fausse pieté contrefirent l'écriture de trois d'entr'eux, & la porterent au Juge comme s'ils avoient renoncé la Foy. Un d'eux nommé Paul Fuozagemon ayant sçû la piece qu'on lui avoit faite, se coupa les cheveux, qui est une marque dans le Japon qu'on a reçû un sanglant affront, & s'en alla devant les Juges declarer qu'on avoit contrefait sa main, protestant qu'il estoit Chrétien, &

qu'il estoit resolu de souffrir plûtost tous les tourmens imaginables, que de manquer à la promesse qu'il avoit faite à Dieu. Les Juges furent surpris de cette action & ne voulurent point le remettre sur la liste des coupables: mais Paul les assûra qu'il alloit trouver le Roi & lui declarer le mauvais office qu'on lui avoit rendu, ce qui l'obligea de lui accorder ce qu'il demandoit.

XII. *Les prisonniers desirent ardemment de mourir pour* Jesus-Christ. Le Pere Provincial des Jesuites qui estoit alors à Arima, ayant sçû l'emprisonnement des trois Gifiaques & des autres Chrétiens, s'en alla promptement à Nangasaqui pour conferer avec l'Evêque du Japon, sur les moyens de les délivrer, ou de les assister. Aprés plusieurs prieres, penitences & mortifications, il fut arresté qu'on y envoyeroit quelques Peres de la Compagnie. Plusieurs s'offrirent à faire ce voyage au peril évident de leur vie: mais on choisit le Pere Louïs Japonnois comme le plus propre pour s'acquitter de cette commission. Il alla visiter Canzugedono au nouvel an selon la coûtume du païs: car quoique ce Prince fût Payen, les Peres ne manquoient jamais de l'aller feliciter & de lui rendre les respectsqui lui estoient dûs. Il partit de Nangasaqui avec un autre Religieux & deux Chrétiens du Royaume de Fingo, qui s'offrirent à lui tenir compagnie. Estant arrivez à Jateuxiro, il fit descendre un homme à terre, pour donner avis aux prisonniers de son arrivée. Mais il ne lui fut jamais possible de leur parler, les Gardes ne voulant souffrir qu'aucun les approchast. Ce qui obligea le Pere de poursuivre son chemin & d'aller à Cumamote où estoit la Cour. Le Roy craignit que le Pere en lui faisant ses presens, ne lui demandast la liberté des prisonniers: c'est pour cela qu'il ne voulut point lui donner audience, ce qui obligea le Pere de s'en retourner à Jateuxiro.

Pendant qu'il estoit à la Cour, les Gifiaques apprirent de leurs Gardes, qu'un Pere Jesuite estoit allé à Cumamote pour obtenir du Roy leur élargissement. Ces braves Chrétiens qui ne craignoient rien tant que d'estre privez de la gloire du martyre, écrivirent au Pere Provincial des Jesuites en ces termes.

XIII. *Lettres des trois Gifiaques prisonniers, au Provincial des Jesuites.* *La lettre que vous avez eu la bonté de nous écrire, nous a remplis de joye & de consolation. Nous avions conçû un si grand desir de souffrir la mort pour* Jesus-Christ, *que nous eussions esté nous presenter aux Juges pour obtenir cette grace, si la connoissance de nostre indignité ne nous en eût empéchez. Mais maintenant que nous sommes emprisonnez pour la confession de son saint Nom, nous*

ne cessons de rendre nos actions de graces à la divine Majesté d'une faveur si signalée ; & nous nous sentons embrasez d'un desir ardent de souffrir tous les tourmens imaginables pour son amour. Nous vous supplions de fortifier & encourager tous nos freres prisonniers à demeurer constans dans la foi, de peur que quelques-uns d'entr'eux n'imitent l'exemple de ceux qui ont manqué de courage & de fidelité. Nous venons d'apprendre que vous envoyez un de vos Religieux à Cumamote ; si c'est pour nous tirer de prison, nous vous protestons, mon Reverend Pere, que nous n'y consentirons jamais, & qu'au lieu de nous obliger, c'est le plus grand déplaisir qu'il nous puisse faire. Nous vous supplions uniquement vous & les Peres de vostre Compagnie, de nous obtenir de Dieu par vos prieres & par vos saints sacrifices la grace de mourir pour son saint Nom: C'est l'unique desir de vos tres-chers enfans & de vos tres-humbles serviteurs.

LES TROIS GIFIAQUES.

Avant que cette lettre fût renduë au Pere Provincial, le Pere Louïs Japonnois estoit arrivé à Cumamote, & voyant qu'il ne pouvoit avoir audience, il renvoya ses presens au College d'Arima. Ensuite il se déguisa en pauvre & s'en retourna par terre à Jateuxiro, où il entra la nuit & se jetta dans la maison d'un Chrétien, dans laquelle il demeura trois jours pour confesser les Chrétiens. Mais quelque diligence qu'il pût faire, il ne put jamais obtenir la permission de parler aux prisonniers, ce qui les affligea extrémement, & les obligea de lui écrire en ces termes.

XIV. *Lettre des trois Gifiaques au Pere Louïs Japonnois.*

NOus avons reçû la lettre que vous avez eu la bonté de nous écrire, & nous sommes infiniment obligez à vostre charité, d'avoir fait un voyage si long, si perilleux & si incommode, pour nous venir visiter & consoler. Nous aurions un extréme plaisir de vous voir: mais l'estat de nos affaires ne nous le permet pas ; car on nous garde à vûë, & on nous veille jour & nuit. La prison où nous sommes est celle où le Roi met ses debiteurs. Elle est si petite & si étroite, que nous n'avons point d'espace pour nous coucher ; ainsi nous sommes obligez de dormir assis. La puanteur en est si grande, qu'un Payen qui est avec nous en a perdu l'esprit. Il ne cesse de hurler jour & nuit. La cause de cette infection, sont les ordures & saletez qui s'y amassent, le Geolier ayant défense du Roy de nettoyer la prison, pour

obliger ses debiteurs de le payer plus promptement. Pour nous par la grace de Dieu nous vivons tres-contens. Jean Zeimon vous dira le reste. Nous vous supplions de vous souvenir de trois pauvres pecheurs en vos prieres & en vos saints sacrifices.

Le Gouverneur voyant que les incommoditez d'une prison si fâcheuse ne pouvoit ébranler le courage de ces braves Chrétiens, confisqua tous leurs biens, & ordonna aux Chrétiens qui n'avoient pas renoncé la Foy, de les nourrir eux & leurs familles. Ces pauvres gens ne pouvant fournir à leur dépense, l'Evêque du Japon & les Peres Jesuites furent obligez de les faire subsister par leurs charitez. La rigueur qu'on exerçoit envers les Chrétiens, fit prendre à plusieurs la resolution de sortir du Royaume de Fingo, & de se retirer à Nangasaqui : mais deux choses les en empêcherent. L'une est le desir qu'ils avoient de gagner la couronne du Martyre. L'autre, la crainte de scandaliser les Fideles, comme si l'apprehension de la mort leur eût fait abandonner le païs. De ce nombre fut un Bonze converti, qui avoit un si grand desir de verser son sang pour l'amour de JESUS-CHRIST, qu'il ne cessoit de demander en grace la mort aux Officiers de la Justice, mais il ne put obtenir ce qu'il desiroit.

Cependant les Peres Jesuites cherchoient tous les moyens imaginables de visiter les prisonniers ; il y en eut un qui leur réüssit. Un de leurs Religieux Japonnois se déguisa en Paysan, & entra dans la prison sous la conduite d'un Chrétien qui avoit soin de les nourrir. Il les trouva si contens & si resolus à souffrir le martyre, qu'il leur tardoit qu'on ne les fît mourir. Il y avoit parmi eux deux enfans de six à sept ans. Leurs peres pour les dresser au combat, leur disoient souvent : *Mon fils, les bourreaux viendront bien-tost vous prendre pour vous crucifier. Ils vous trancheront la teste. Ils vous ouvriront le ventre : Aurez-vous le courage de souffrir ces tourmens pour* JESUS-CHRIST ? Les enfans répondoient qu'ils ne se soucioient pas d'estre tourmentez au corps, pourveu que leur ame s'envolât au Ciel. Le Religieux Japonnois entendoit ces discours avec une consolation extrême.

Mais ce qui augmenta sa joye, c'est que pendant les trois jours qu'il fut à Jateuxiro, un des treize qui avoient renoncé la Foy, reconnoissant sa faute, s'alla presenter au Lieutenant du Gouverneur, & declara hautement qu'il vouloit mourir Chrétien ; Qu'il avoit lâchement trahi sa Foi, & qu'il vouloit laver

dans son sang le crime qu'il avoit commis : Partant qu'il le supplioit de le mettre sur la liste des prisonniers, & d'exercer sur lui les mêmes rigueurs qu'on exerçoit sur les autres. Il demanda cela d'un air si genereux, que le Lieutenant lui accorda ce qu'il desiroit.

Les maux, pour petits qu'ils soient, deviennent grands quand ils sont de durée. Ceux de ces prisonniers estoient grands & capables d'abattre les courages les plus fermes : mais leur longueur les rendoit insuportables. Il y avoit déja deux ans qu'ils pourrissoient dans ce cachot infect, lorsque Joachim tomba malade de la corruption de l'air & de la mauvaise nourriture. Les Peres Jesuites d'Arima en ayant eu avis, dépêcherent aussi-tost un de leur, Prestres déguisé en villageois, lequel arriva de nuit à Jateuxiro & fut conduit secrettement par un Chrétien au travers des Gardes du Chasteau dans cette prison affreuse, où il fut reçu comme un Ange du Ciel. Tous pleurerent de joye le voyant, & se confesserent à lui. Le malade que la violence de la fiévre jettoit quelquefois dans le délire, à l'arrivée du Pere, rentra dans son bon sens, fit une Confession tres-exacte, & ensuite une protestation de Foi devant tous ses Confreres, qu'il avoit écrite & signée de sa main avant que d'aller en prison. Voicy ce qu'elle contenoit. XV. *Mort de Joachim, un des trois Gifiaques.*

La Foy de Jesus-Christ *nostre Sauveur estant vraye par dessus toute verité, & pure pardessus toute pureté; j'ai toûjours desiré & demandé à Dieu qu'il me fit la grace de l'enseigner à l'aveugle gentilité du Japon. Ce desir me continuant & s'augmentant de plus en plus, il a plû à Dieu me faire l'honneur d'estre arresté pour son saint Nom, & constitué prisonnier à Jateuxiro, lieu de ma naissance. Je m'y en vais tres-volontiers. Je prie la tres-glorieuse Reyne du Ciel, qu'il lui plaise d'interceder pour moi auprés de son Fils : afin que je persevere jusqu'à la mort dans son saint service. J'espere qu'il me fera la grace de souffrir pour son amour toutes sortes de tourmens, dût-on couper mon corps en mille & mille pieces.*

Il mit cette confession de Foy entre les mains du Pere, & deux jours aprés son départ, il mourut tres-saintement dans la prison, où il gagna la palme du martyre. Son corps fut porté par eau au College d'Arima & enterré prés le saint Martyr Dom Jean, qui estoit mort pour la Foy trois ans auparavant. Les deux autres Gifiaques furent condamnez à une prison perpetuelle. Nous verrons en son temps la fin de leurs travaux.

XVI. *Martyre de Dom Melchior Bugendono.*

Cependant il nous faut faire le recit du martyre d'un grand Seigneur appellé Melchior Bugendono ou Bugenocami, lequel arriva au mois d'Aoust de l'année 1605. Il estoit Seigneur de Miri, place considerable dans le Royaume d'Aqui. Sa valeur & ses grands exploits de guerre, sa qualité & ses richesses, la grande étenduë de son esprit, son adresse à conduire les affaires les plus difficiles, ses manieres honnestes, civiles & obligeantes, son air poli & agreable, son discours fort, puissant, judicieux, & toutes les autres belles qualitez de corps & d'esprit qu'il possedoit, l'avoient rendu le plus grand Seigneur, le plus brave Capitaine & le plus habile ministre de la Cour de Morindono Roy d'Amanguchi. Il y avoit dix-huit ans qu'il estoit baptisé & qu'il faisoit profession ouverte de la Religion Chrétienne, sans se ménager avec un Roy & une Cour idolâtre. Il avoit une devotion particuliere à la Passion de nostre Sauveur: C'est pour cela que tous les Vendredis il prenoit la discipline jusqu'au sang, & son desir estoit de souffrir comme lui une mort cruelle & ignominieuse. Il n'avoit pas de plus grand plaisir, que de converser avec quelque Pere Jesuite, & de s'entretenir avec lui des moyens d'avancer le service de Dieu. Il empêcha même que celui qui demeuroit dans Amanguchi n'en fût chassé malgré tous les efforts & les artifices des Bonzes.

Quelque estime qu'eût pour lui le Roy Morindono, comme ce Prince haïssoit infiniment les Chrétiens, & que Dom Melchior en estoit le Chef, l'appui & le Protecteur, fermant les yeux à toutes ses belles qualitez & aux services qu'il lui avoit rendus, il prit resolution de le perdre & de bannir ensuite tous les Chrétiens de ses Etats. Il lui fait donc entendre par plusieurs gens de sa Cour, qu'il lui feroit plaisir de retourner au culte des Camis & des Fotoques, & d'abandonner la Religion d'Europe. Dom Melchior répondit à tous ses Envoyez, qu'il estoit prest de sacrifier ses biens & sa vie pour le service de sa Majesté: mais qu'il ne pouvoit pas abandonner une Religion qui estoit la seule veritable, & qui le devoit rendre éternellement heureux. Morindono indigné de cette réponse lui fait dire que s'il n'obeït à ses volontez, il lui fera sentir ce que c'est que mépriser son Roy. Melchior vit bien qu'on le menaçoit de la mort, & comme il n'avoit point de plus grande passion, que de verser son sang pour le Nom de Jesus Christ, il pria l'Envoyé de faire cette réponse au Roy. *Sire, je demande en grace à vostre Majesté, que si vous*

estes resolu de me faire mourir pour la foi Chrétienne, d'ordonner que je sois auparavant trainé par toutes les rues & par toutes les places publiques d'Amanguchi, la corde au coû, les pieds & les mains liées; precedé d'un Huissier qui crie & publie par tout, que je suis trainé de la sorte, parce que je suis Chrétien.

Le Roy pensa crever de dépit ayant reçû cette réponse, & il l'eût fait mourir sur l'heure même, s'il n'eût apprehendé d'estre blâmé de tous les Princes du Japon, s'il ostoit la vie à un si brave & si sage Capitaine, & à un Seigneur si distingué par sa noblesse & par son merite. Il fut donc obligé de dissimuler son ressentiment jusqu'à ce qu'il eût appris que Dayfusama avoit lâché quelques paroles piquantes contre les Predicateurs du saint Evangile, & qu'un Bonze premier Secretaire d'Etat, lui eût fait sçavoir que l'Empereur vouloit & ordonnoit que tous les Princes du Japon chassassent sans delai tous les Peres Jesuites de leurs Etats. Car alors Morindono sans s'informer si cette nouvelle estoit vraye ou fausse, fit aussi-tost publier à son de Trompe un Arrest irrevocable de bannissement contre le Pere Jesuite qui demeuroit à Amanguchi: Pour Dom Melchior, il ne crut pas estre encore suffisamment autorisé pour le chasser ou pour lui oster la vie.

Il fut quatre ans entiers à le solliciter par promesses & par menaces d'obeïr à ses volontez : mais il n'en put tirer d'autre réponse, sinon qu'il estoit prest de sacrifier sa vie pour son service, mais que pour sa Religion il ne l'abandonneroit jamais.

Sur ces entrefaites il arriva une querelle entre deux personnes de la Cour, qui formerent incontinent deux grands partis, & la chose alloit à s'entr'égorger, si Dom Melchior avec sa prudence ordinaire ne les eût accommodez. Cette action lui acquit tant de gloire, que le Roy qui en estoit jaloux & qui s'en vouloit défaire, apprehendoit de n'en estre plus le maistre; car il sentit bien qu'il se formeroit un parti tres-puissant pour sa défense, si l'on sçavoit qu'il voulût lui nuire. C'est pour cela que sans differer, il exécuta le dessein qu'il avoit de le faire mourir en cette maniere.

Le jour de l'Assomption de Nostre-Dame il envoya un Regiment de mille soldats investir Dom Melchior dans son logis. Il estoit alors à Faugui, une des plus fortes places du Royaume. Un Bonze & un Cavalier estant entrez dedans, lui demandent des ostages de la part du Roy. Ils lui firent cette proposition, afin qu'il ne se mît pas en défense : car c'est la coutume du Japon,

que lorsque le criminel resiste aux Officiers de la Justice, ou tâche de se sauver, les ostages sont exécutez avec lui. Que s'il ne fait point de resistance, ils sont mis en liberté. Dom Melchior qui vit bien qu'on le vouloit perdre, donna son fils & son neveu en ostage, tous deux jeunes enfans bien faits & fort delicats, & comme sa maison demeuroit toûjours investie, il se disposa à la mort.

Le lendemain seiziéme d'Aoust, deux Officiers de Justice lui vinrent signifier qu'il estoit condamné à la mort, & lui donnerent sa Sentence par écrit. Dom Melchior la lût posément & sans se troubler. Puis il declara aux deux Commissaires qu'il ne se sentoit coupable d'aucun des chefs qui estoient marquez dans la Sentence, sinon de ce qu'on l'accusoit d'estre Chrétien. Alors il leur presenta une corde, & les pria de le lier étroitement, & de le conduire devant Morindono pour estre exécuté de la maniere qu'il lui plairoit. Il leur fit cette demande pour estre traîné par les ruës honteusement, & pour mourir avec plus d'ignominie. Les Commissaires ne lui voulurent rien accorder de ce qu'il desiroit, mais firent leur possible pour lui persuader de mourir en brave, comme on fait au Japon, en se fendant le ventre, & lui promirent de lui rendre des honneurs funebres tout extraordinaires aprés sa mort. Dom Melchior leur répond qu'il n'avoit que faire de leurs pompes, & qu'il vouloit mourir non pas en Japonnois desesperé, mais en Chrétien soûmis aux ordres de Dieu.

Ayant dit cela il entre dans une autre chambre, prend ses plus beaux habits, met son Reliquaire à son bras, puis va trouver les Commissaires. Lorsqu'il fut en leur presence, il se met à genoux devant l'Image de nostre Seigneur & de sa sainte Mere, & pendant qu'il recommande son esprit à Dieu, un soldat lui enleva la teste d'un coup de sabre. Il l'enveloppa aussi-tost dans la robe du Martyr & la porta à Morindono. Ce Prince barbare n'estant point satisfait de la mort de ce grand serviteur de Dieu, ordonna que sa femme, ses enfans & ses neveux fussent aussi massacrez, leurs corps jettez au feu & reduits en cendre, ce qui fut exécuté. Ensuite il fit mourir son gendre qui estoit Chrétien, & plus de cent de leurs serviteurs. L'Evêque du Japon fit les informations de ce glorieux Martyr, & les envoya à Rome.

XVII. *Martyre de Damien l'Aveugle.* La mort des Saints, de quelque qualité qu'ils soient, est toûjours precieuse devant Dieu: C'est pourquoi nous joindrons à la mort d'un grand Seigneur celle d'un pauvre aveugle nommé Damien,

Damien, qui a scellé de son sang la Foy qu'il avoit & embrassée & preschée l'espace de plusieurs années. Il estoit né à Sacay Ville proche de Meaco, & il reçût le Baptême l'an 1585. en la Ville d'Amanguchi. Avant que d'estre baptisé, il alloit de porte en porte gagner sa vie, joüant de la vielle & contant de vieilles histoires, comme font les aveugles au Japon, où il y en a un fort grand nombre. Comme il estoit naturellement éloquent, & doüé d'un excellent esprit, chacun prenoit plaisir à l'entendre. Aussi-tost qu'il fut baptisé, il devint de tous les Chrétiens le plus sçavant & le plus éclairé dans les Mystéres de nostre Religion: Et comme il estoit embrasé d'un saint zele, il alloit de maison en maison sous pretexte de divertir les gens, comme il faisoit auparavant par des chants & par des contes ridicules, & là il expliquoit les points principaux de nostre Foy, avec une telle force d'esprit, qu'il convertissoit quantité d'Idolâtres.

Il y avoit un Pere Jesuite à Amanguchi qui gouvernoit cette Eglise persecutée, & le bon Damien travailloit avec lui à l'instruction des Chrétiens, aussi-bien qu'à la conversion des Infideles. Morindono ayant chassé, comme nous avons dit, ce Pere de ses Etats, Damien faisoit en sa place toutes les fonctions d'un zelé Missionnaire. Il preschoit continuellement; il baptisoit dans la necessité; il visitoit & consoloit les malades, & enterroit les morts. Mais ce qui lui acquit la reputation d'un Saint, c'est que Dieu lui avoit donné un merveilleux empire sur les Demons: car il les chassoit des corps des possedez, & leur commandoit avec autorité.

Moridono en estant informé & sollicité par les Bonzes d'abbattre cette colonne de la Chrétienté, dépêcha de sa forteresse de Tangui où il estoit, deux Commissaires à Amanguchi sous pretexte d'appliquer à son domaine les biens de Melchior Bugendono: mais son veritable dessein estoit de faire mourir Damien. Les Commissaires estant arrivez le dix-neuviéme d'Août, ils descendirent à la maison de Dom Melchior qui estoit confisquée, & envoyerent sur l'heure un Huissier appeller Damien. Le bon Aveugle sentit bien où tendoit cet ajournement, & ravi de verser son sang pour celui qui l'avoit racheté par l'effusion du sien, il se lave les mains & le visage, & ayant pris congé de sa femme, il s'en va joyeux accompagné de deux Chrétiens, se presenter aux Officiers de la Justice.

Lorsqu'il fut entré dans le logis, les Commissaires lui firent

commandement de la part du Roy d'abandonner la Religion Chrétienne, avec promesse, s'il obeïssoit, de lui donner de grosses pensions, un train de Gentilhomme, une belle maison & tout ce qu'il pourroit desirer; que s'il refusoit d'obéïr, on lui alloit oster la vie. Damien sans deliberer, lui répond d'un ton ferme & assûré : *Messieurs, vous me proposez deux choses qui sont bien contraires, une vie heureuse, & une mort honteuse. Puisque vous me donnez le choix, je vous declare que je choisis la mort, & que je la préfere à tous les avantages temporels que vous me promettez.* Aprés cette declaration, il leur fit un beau discours, sur l'excellence & la verité de la Religion Chrétienne, & satisfit aux objections qu'on lui faisoit avec une si grande netteté d'esprit, que les Juges en estoient dans l'admiration.

Cependant comme l'amour du monde dominoit sur leur esprit & l'emportoit sur le soin de leur salut, voyant que Damien estoit inébranlable, ils le condamnerent à la mort, & resolurent de l'executer au plûtost, craignant que si les Chrétiens en avoient le vent, il n'arrivast quelque soûlevement dans la Ville, ou qu'ils ne quittassent le païs pour s'aller établir dans quelque autre contrée. C'est pourquoi vers la minuit ils le mirent sur un cheval & le conduisirent aux flambeaux hors de la Ville, jusqu'au bord de la riviere, lieu où l'on exécutoit les criminels. Le bon Damien sur le chemin, dit aux soldats : *Je sens bien qu'on me mene à la place publique de la Justice pour m'oster la vie, & cela parce que je suis Chrétien.* *Cela est vrai*, lui répondent les Gardes, *le Roy l'a ainsi ordonné, parce qu'ayant fait défense à son de Trompe par toute la Ville, d'enseigner la Loy des Chrétiens, & commandé à tous les Predicateurs de sortir de son Royaume, vous avez esté assez hardi pour y demeurer & pour la prescher.*

Damien entendant qu'il estoit condamné à mort parce qu'il estoit Chrétien, descend de cheval, se met à genoux, & declare qu'il sentoit dans son cœur un plaisir incroyable de ce qu'il estoit assez heureux pour donner son sang & sa vie à celui qui estoit mort pour lui. Ayant ensuite demandé un peu de temps pour se preparer, il fit quelques Oraisons vocales; puis demeura un peu de temps dans un profond recueïllement. Aprés quoi il tendit le coû au bourreau. Plusieurs témoins dignes de foi ont assûré avec serment en presence de l'Evêque du Japon, que l'Executeur de la Justice tenant le coutelas élevé sur sa teste, lui dit que s'il vouloit renoncer la Foy, on lui sauveroit la vie, &

que Damien répondit qu'il estoit Chrétien, & qu'il vouloit mourir Chrétien, partant qu'il n'avoit qu'à faire sa charge. Ayant fait cette declaration & achevé ces paroles, le bourreau lui coupa la teste. Ainsi mourut le bon Damien âgé de 45. ans, & Chrétien depuis 25. Lorsque je considere que Dieu parmi tant d'Idolâtres a choisi un Aveugle, & un Joüeur de vielle pour l'éclairer de la Foy & pour l'élever sur son Trône, je m'écrie avec saint Pierre; *En verité je connois bien que Dieu ne fait point acception des personnes : mais qu'en toute nation celui qui le craint & qui fait de bonnes œuvres, lui est agreable.*

Les bourreaux qui sçavoient que le Roy desiroit que cette mort fût secrette, mirent le corps du Martyr en pieces, & en jetterent une partie dans la riviere & l'autre dans une forest prochaine, de peur qu'elles ne fussent recüeillies par les Chrétiens. Mais quoi qu'ils pussent faire, ils ne purent empêcher qu'on ne trouvast sa teste & son bras gauche, Reliques precieuses qui furent portées à Nangasaqui, & mises honorablement dans l'Eglise des Peres Jesuites.

XVIII. *Courage heroïque d'un enfant.*

Pendant que les Chrétiens estoient ainsi persecutez à Amanguchi, ceux de Meaco, de Fuximi & d'Ozaca joüissoient d'une paix assez douce. Ces trois Villes sont les plus nobles, & les plus peuplées du Japon, & ensuite les plus propres à répandre la lumiere de l'Evangile dans tous les Royaumes. Meaco estoit le séjour ordinaire du Dayri. Fuximi la capitale de l'Empire, où le Cubo tenoit sa Cour. Ozaca la surpassoit en grandeur, & ne lui cedoit point en dignité, puisque le Prince Fideyori heritier presomptif de l'Empire y avoit son Palais, & y faisoit sa demeure. Il arrivoit peu de personnes de marque en ces trois Villes, qui ne voulussent voir la maison des Religieux de la Societé, & leurs instrumens de Mathematique qu'ils avoient apportez d'Europe. Les Peres profitant de leur curiosité, leur faisoient des Sermons dans leur Eglise, & des leçons de Catechisme qui en convertissoient plusieurs. Ils baptiserent cette année 1605. trois cens & dix-huit personnes à Meaco, outre les enfans; deux cens quinze à Fuximi, & deux cens soixante à Ozaca.

Je serois infini si je voulois rapporter tout ce qui s'est passé de grand & d'illustre dans ces trois Villes. Mais je ne puis omettre le courage signalé d'un enfant maltraité pour la Foy qu'il avoit embrassée. Il avoit un compagnon à peu prés de son âge, qui ne passoit pas 12. ans. Estant tous deux entrez dans l'Eglise des Peres

Jesuites d'Ozaca, ils s'adresserent à un des Religieux, & le supplierent fort humblement de les baptiser. Le Pere croyant que ce desir n'estoit qu'une curiosité d'enfant, leur demanda s'ils estoient bien instruits. Ils répondirent qu'ils avoient assisté à plusieurs leçons du Catechisme, & qu'ils en sçavoient assez pour estre baptisez. *Allez, mes enfans*, leur dit le Pere, *perseverez dans vos desirs : si vous estes constans dans vostre resolution, je vous accorderai ce que vous me demandez. Retournez-vous-en chez vous & me revenez voir une autre fois.* Les enfans inspirez du saint Esprit, le conjurerent à genoux & avec larmes de leur accorder la grace qu'ils lui demandoient, & de ne les pas renvoyer sans les avoir baptisez auparavant. Le Pere fut touché de leurs prieres & de leurs larmes : Cependant pour éprouver leur constance & pour prendre les sûretez requises, il leur dit : *Mes petits amis, vous dites que rien ne vous manque pour recevoir le Baptême : mais avez-vous congé de vos Peres & de vos Meres ? Je suis persuadé que non ; car ils eussent envoyé quelqu'un pour vous presenter & pour vous accompagner.* Les enfans lui répondirent qu'ils l'avoient, & qu'ils ne sortiroient point de l'Eglise qu'il ne les eût fait Chrétiens. Le Pere surpris de leur resolution les interroge, & les ayant trouvez parfaitement instruits, & judicieux au dessus de leur âge, les baptisa tous deux.

On ne peut dire la joye qu'ils ressentirent dans leurs ames par l'infusion du saint Esprit qui prit possession de ces petits cœurs. Le plus jeune ayant un jour rencontré le Pere, le pria instamment de lui donner une Image pour mettre à sa chambre. Le Pere la lui refusa, disant qu'il n'estoit pas expedient d'exposer une chose sainte aux yeux de tous ceux de sa maison qui estoient Idolâtres : mais il en obtint une d'un jeune Ecclesiastique qui étoit élevé dans la maison des Peres. Il s'en retourne fort joyeux & la met aussi-tost dans sa chambre : de maniere que chacun la pouvoit voir. Son pere y estant entré & l'ayant apperçûë, lui dit : *Qu'est-ce là, petit perfide ? Seroit-il bien possible que tu te fusses rendu Chrétien ?* L'enfant lui répond : *Ouy, mon pere, je le suis par la grace de Dieu, & il me semble que vous m'en avez donné la permission. Quoi, fripon*, repartit le pere, *je t'ai permis d'abandonner le culte de nos Dieux ? Si tu n'adores tout presentement les Camis, je te vais fendre la teste.* Le jeune enfant sans s'estonner, lui répond fort modestement : *Vous pouvez, mon pere, faire de moi ce qu'il vous plaira. Voilà mon poignard, voilà mon coû, tranchez-moi, si vous*

voulez, la teste : mais je suis resolu de vivre & de mourir Chrétien.

A ces paroles le Pere écumant de rage, se jette sur lui, déchire ses habits, & l'ayant dépoüillé tout nud, le pend pardessous les aisselles, & le foüette cruellement. Il lui disoit de temps en temps, en le frappant: *N'adoreras-tu pas les Camis & les Fotoques ? Ne renonceras-tu pas la foy des Chrétiens ?* Le petit sans se plaindre & sans témoigner de la douleur, ne lui répondoit rien autre chose, sinon : *Je suis Chrétien, & je veux mourir Chrétien.* Ce pere barbare devenu plus furieux que jamais, redouble les coups & met ce pauvre enfant en sang. Mais voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur son esprit, il lui rend sa chemise & le laisse en cet estat exposé à la rigueur du froid qui estoit fort grand alors ; & pour comble d'affliction, ses parens & ses domestiques venoient se mocquer de lui, & lui faisoient mille insultes. Il souffroit tous ces maux sans dire mot, & ne répondoit à leurs outrages, que par son silence & sa patience. Le pere aussi étonné que confus, & perdant toute esperance de le pervertir, s'en alla décharger sa rage sur un Chrétien voisin, qu'il crût l'avoir débauché, & le menaça de le faire chasser du païs. Un des Peres qui estoit à Ozaca ayant appris ce qui se passoit, alla trouver le Gouverneur qui estoit un fort honneste-homme, & le pria d'arrester la fureur de ce pere barbare. Le Gouverneur le fit venir, & lui declara qu'il prenoit son fils & son voisin en sa protection, ce qui l'obligea de les laisser en paix. Le courage de ce jeune enfant fit dire aux Payens mêmes, que la sagesse & la prudence estoit autrefois le partage des vieillards : mais que la Religion Chrétienne rendoit les enfans plus sages que les vieillards mêmes. C'est ainsi que Dieu tire sa loüange de la bouche des enfans, & qu'il les fait triompher de la cruauté des Tyrans les plus impitoyables.

XIX. *Mort de Constantin Roy de Bungo.*

Nous avons vû les tristes avantures de Constantin, Roy de Bungo, ses lâchetez, ses apostasies, ses dissolutions, ses égaremens, & les vengeances terribles que Dieu tira de ses infidelitez ; voyons maintenant un exemple illustre de sa pénitence, & les effets admirables de la misericorde de Dieu sur le méchant fils d'un tres-bon pere. Dom Simon Condera lui ayant sauvé la vie qu'il avoit merité de perdre par sa mauvaise conduite, il fut, comme nous avons dit, banni de la Cour du Cubo nommé pour lors Dayfusama, & condamné à un exil perpetuel au Royaume de Deva sur les frontieres du Japon les plus éloignées. Il menoit là une vie fort triste : mais le Roy de Deva ayant esté chassé de son

Royaume, il devint plus miserable que jamais ; car il fut obligé de suivre sa mauvaise fortune,& n'ayant pas moyen de s'entretenir,il fut reduit à une telle necessité,qu'il ne vivoit que des aumônes que lui faisoient les Peres Jesuites & quelques Chrétiens anciens amis & serviteurs de feu son pere Dom François Roy de Bungo. Or comme l'affliction fait retourner à Dieu ceux que la prosperité en avoit éloignez , ces chastimens de la Justice divine firent sentir à ce malheureux Prince l'énormité de ses fautes. Avant son exil Simon Condera l'avoit fait rentrer dans la Communion des Fidelles : mais ce dernier coup acheva sa conversion. Il reconnut que c'estoit la main de Dieu qui le frappoit, & bien loin de murmurer contre sa Providence, il souffrit l'estat honteux & déplorable où il estoit reduit avec un courage heroïque. Il le remercioit de l'avoir ramené à son devoir par cette correction paternelle. Il lui offroit tout ce qu'il enduroit en satisfaction de ses fautes, & se joignant avec Dieu pour se punir lui-même, il affligeoit son corps par des jeûnes continuels & par de sanglantes disciplines.

Les Peres avoient beau le prier de moderer ses pénitences, & lui representer qu'il estoit homicide de soi-même, il leur répondoit que ses crimes estant aussi grands & aussi énormes qu'ils estoient, il n'y avoit point de pénitence qui les pût égaler. Il portoit tous les jours de Carême & plusieurs jours de l'année un gros cilice, ou il se lioit le corps d'une rude corde : Et comme il accompagnoit cela de jeûnes & de disciplines, il affoiblit tellement sa complexion qui estoit fort delicate, qu'il en tomba malade. Il fut saisi d'une grosse fiévre, qui l'abbatit en peu de jours. Il sentit bien que sa fin approchoit : c'est pourquoi il demanda les Sacremens, qui lui furent conferez. Aprés quoi benissant Dieu de ses infinies misericordes & de la grace qu'il lui faisoit de mourir Chrétien, il rendit son esprit à Dieu l'an 1605. la cinquiéme année de son exil & de sa pénitence. Exemple memorable de la justice & de la misericorde de Dieu;de sa justice envers un Prince apostat, & de sa misericorde envers un Prince pénitent. Tout le monde attribua sa conversion & sa sainte mort aux prieres du Roy François son pere, & aux vœux des Peres de la Compagnie de Jesus, qui ne cessoient d'offrir à Dieu leurs sacrifices & leurs pénitences pour le salut de ce Prince, dont le Pere avoit rendu de si grands services à l'Eglise, & les avoit protegez si constamment jusqu'à la mort.

Cette même année mourut la Princesse Maxence, niéce de Dom Constantin & fille d'un Congo qui estoit un des plus considerables Seigneurs de la Cour du Dayri. Lorsque Taycosama dépoüilla son oncle du Royaume de Bungo, son ayeule qui l'aimoit tendrement la mena à Nangasaqui, n'ayant pour lors que sept à huit ans. Mais quand elle eut atteint sa douziéme année, elle eut un violent desir de se consacrer à Dieu, & de faire vœu de virginité. Elle en demanda la permission à son ayeule & à son Confesseur. Tous deux jugerent qu'il falloit attendre qu'elle fût plus avancée en âge; mais elle les importuna tellement par ses instantes prieres, qu'ils furent contraints de lui accorder ce qu'elle demandoit, à condition qu'elle ne feroit point couper ses cheveux, & qu'elle seroit vétuë à l'ordinaire. XX. *La vie & la mort de la Princesse Maxence niece du Roy Constantin.*

Maxence ravie d'avoir obtenu ce qu'elle desiroit, fit son vœu en secret au pied des Autels avec une joye qui ne se peut exprimer. Ensuite se considerant comme l'Epouse de nostre Seigneur, elle crut qu'elle devoit l'aimer plus ardemment que toutes les personnes qui ne lui estoient pas consacrées, & lui marquer son amour par des actions heroïques de vertu. Elle commença donc par faire plus d'Oraison, de pénitences & de mortifications qu'auparavant; elle approcha plus souvent des Sacremens, & fit reglément trois Meditations par jour. Elle sentoit un si grand plaisir à lire les livres spirituels, qu'elle ne pouvoit empêcher son cœur d'éclater de joye, ni ses yeux de verser des larmes.

Lorsqu'elle estoit obligée de se trouver à quelques jeux & à quelques divertissemens honnestes, elle ne le faisoit qu'avec peine, & n'y goûtoit que le plaisir de son obeïssance. Elle mettoit toute sa joye à parler de Dieu & des Saints, principalement de Nostre-Dame, qu'elle aimoit avec tant de tendresse, qu'elle ne pouvoit seulement regarder son Image, sans en pleurer de devotion. Trois jours devant ses Festes & celles de son Fils & trois jours aprés, elle jeûnoit au pain & à l'eau, & faisoit le même à la feste de quelques Saints ausquels elle avoit une particuliere devotion. Elle jeûnoit rigoureusement l'Avent & le Carême, & plusieurs nuits avant le jour de Noël, elle couchoit sur une natte de paille pour imiter l'enfant JESUS qu'on avoit couché sur du foin: & comme ses pénitences alloient dans l'excés, son Confesseur à la priere de ses parens, fut obligé de les moderer.

Aprés la sainte Communion elle demeuroit souvent plus d'une

heure hors d'elle-même, & comme ravie en extase. Le même lui arrivoit lorsqu'elle entendoit la Messe. Elle eût bien desiré se vêtir comme les femmes du Japon qui ont rénoncé au monde ; mais ses parens ne lui permettant pas de le faire, elle obtint du moins que l'espace d'un jour elle portast une méchante robe, telle que portent les pauvres. Lorsqu'elle l'eut entre ses mains, elle se prosterna devant l'Image de la sainte Vierge, & la mettant sur sa teste par reverence, elle remercia la Mere de Dieu avec beaucoup de larmes, de la grace qu'elle lui avoit obtenuë, de porter comme elle du moins un jour les sacrées livrées de sa pauvreté.

Je laisse ses autres vertus & les autres marques éclatantes de sa sainteté, pour venir à sa mort. S'estant consumée de jeûnes & de pénitences, elle tomba malade à la dix-huitiéme de ses années, & souffrit prés de quatre mois durant de tres-violentes douleurs, avec une patience heroïque. Comme elle avoit un fort grand mal de teste, on fut obligé de lui couper les cheveux huit jours avant que de mourir, ce qui lui donna une consolation extrême, voyant enfin que Dieu lui avoit accordé ce qu'elle avoit tant desiré, & elle l'en remercia de tout son cœur. Comme elle sentit que sa fin approchoit, desirant boire dans le calice du Sauveur du monde, elle le supplia de lui faire souffrir de plus grandes douleurs que n'eut jamais souffertes aucune personne à l'extrémité de sa vie.

Il est impossible d'exprimer le desir qu'elle avoit d'aller voir JESUS-CHRIST & sa sainte Mere. Une personnne devote lui ayant dit que dans peu elle verroit Dieu & la sainte Vierge, & qu'elle recevroit bien-tost la couronne de sa pureté virginale, elle fut si transportée de joye, qu'elle s'écria qu'elle ne sentoit plus de mal, & que son cœur nageoit dans un Ocean de délices. Elle s'entretenoit amoureusement le jour & la nuit avec son crucifix, & lui disoit souvent : *O mon tres-doux Seigneur ! je vous supplie tres-humblement prosternée au pied de vostre sainte Croix, de sauver mon ame que vous avez lavée en vostre précieux Sang.* Enfin se sentant défaillir, elle dit les yeux élevez au Ciel : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Et ayant prononcé ces paroles, elle rendit son esprit à Dieu. Que dirons-nous d'une telle vie & d'une telle mort ? Ne faut-il pas nous écrier avec ces Courtisans dont parle S. Augustin, que les pauvres, les aveugles, les jeunes enfans, & les Princesses délicates emportent le Ciel par violence, pendant

ftant que les Chrétiens d'Europe le méprifent, & tombent en foule dans les Enfers? Qui ne s'étonnera de voir des gens élevez dans les tenebres de l'infidelité renoncer à tous les plaifirs du monde, pour fe confumer de penitences & d'aufteritez, & les Chretiens qui font éclairez de fi belles lumieres, prévenus de tant de graces, comblez de tant de faveurs, animez de tant de beaux exemples, renoncer à un bonheur éternel pour fe plonger dans les fales plaifirs de la terre, & préferer une fortune imaginaire, aux trônes qui leur font préparez dans le Ciel?

XXII. *Outrage fait à l'image de faint Michel, puni.*

Je ne puis quitter Meaco fant rapporter le châtiment que Dieu tira d'une injure faite au Prince des armées du Dieu vivant, je veux dire S. Michel. Un Payen de cette Ville eftant allé à Nangafaqui pour quelques affaires, trouva dans une chambre l'Image de ce faint Archange qu'il confidera quelque temps: Puis pouffé d'une fureur Diabolique, il tire fon poignard & lui en donne quantité de coups, en difant qu'il vouloit voir fi Dieu le puniroit de cet outrage. Aprés avoir commis cette impieté, il fe mit en chemin. A peine fut-il arrivé à fon logis, que le voilà faifi d'une maladie extraordinaire qui le jette au lit & lui fait fouffrir des douleurs extrêmes. Il fentit bien que c'eftoit une punition du crime qu'il avoit commis. Il appelle auffi-toft un Pere Jefuite, & lui declare fa faute. Le Pere l'inftruifit, le baptifa, le confeffa, & incontinent aprés il recouvra la fanté.

Le Gouverneur de Nangafaqui eftoit cette année 1606. un des favoris du Cubo, il fe nommoit Ician. Le Pere Loüis Cerqueira fecond Evêque du Japon, qui attendoit depuis long-temps une occafion favorable de vifiter l'Empereur, lui communiqua fon deffein. Ce Gouverneur qui avoit beaucoup de confideration pour ce Prelat, lui promit de le fervir à la Cour, ce qu'il fit: Car entretenant un jour le Cubo de diverfes chofes, il l'informa de la dignité de l'Evêque des Chrétiens, de l'autorité qu'il avoit fur les efprits, de l'obeïffance que lui rendoient les Portugais, & du pouvoir qu'il avoit d'entretenir la paix & le commerce entre les deux nations, qui eftoit ce que le Cubo avoit plus à cœur. Ce difcours lui plut & lui fit trouuer bon que l'Evêque le vifitaft quand il en auroit la commodité.

XXIII. *L'Evêque du Japon visite le Cubo.*

Le Seigneur Ician en donna auffi-toft avis à l'Evêque, lequel fans differer s'embarqua dans un vaiffeau qui le porta de Nangafaqui à Ozaca. Il y demeura deux jours en attendant des nouvelles de la Cour qui eftoit à Fuximi diftant d'une journée d'Ozaca.

Plusieurs Grands Seigneurs intimes du Cubo ayant sçu son arrivée, l'envoyerent complimenter, & le Seigneur Ician lui fournit un vaisseau pour le conduire à Meaco. Il fut reçû par les Peres de la Compagnie & par les Chrétiens de cette noble Ville avec une joye extrême. Il fut de là à Fuximi qui n'est qu'à une lieuë de Meaco, & le jour qui lui fut assigné pour son audience estant venu, il se fit porter à la mode du Japon dans une litiére jusqu'au Palais, où le Cubo lui fit des honneurs extraordinaires. Il le reçût toutautrement qu'il n'avoit fait jusqu'alors tous les étrangers : car il le traita comme les proches parens du Dayri, qui est la plus grande marque de distinction qu'on puisse donner dans le Japon à une personne du premier ordre. Il se revêtit même des habits qu'il ne porte que dans les Ceremonies les plus solemnelles, & ayant remercié le Prelat de la peine qu'il avoit prise de le venir visiter, il commanda aux premiers Seigneurs de sa Cour de lui faire voir son Palais & sa Citadelle de Fuximi & son autre magnifique Palais de Meaco.

XXIII. *Troubles arrivez à Meaco & à Ozaca.* Ces honneurs & ces caresses rendus à l'Evêque du Japon, firent esperer aux Chrétiens que le Cubo leur seroit favorable : mais leur joye fut bien-tost troublée par deux accidens qui survinrent. Le premier fut causé par la mort d'une des plus grandes Dames du Japon qui estoit Chrétienne. Son mary qui estoit Payen, voulut que les Bonzes l'enterrassent à leur maniere, & lui fissent des funerailles avec toute la pompe & la magnificence possible : Mais sa belle-mere qui estoit Chrétienne, obtint de lui par ses prieres, qu'elle fût portée chez les Jesuites, & inhumée à la maniere des Chrétiens. Ainsi les Peres firent ses obseques dans leur nouvelle Eglise de Meaco, avec un si grand concours de peuple, que les Bonzes en penserent crever de dépit. Ils en firent leurs plaintes au Cubo, & le toucherent si vivement par un discours artificieux qu'ils lui firent, qu'il ne put dissimuler le ressentiment qu'il en avoit. La chose n'en fût pas demeurée là, si Canzuquedono son grand favori n'eût détourné ce coup avec beaucoup d'adresse, representant au Cubo l'interest qu'il avoit de ménager les Chrétiens pour le bien du commerce, & que ce petit grabuge estoit l'effet de l'envie que les Bonzes portoient à ces bons Religieux ; qu'il ne devoit pas trouver étrange, qu'estant venus de si loin pour donner à ses Sujets la connoissance du vrai Dieu, ils fissent leur possible pour réüssir dans leur dessein, puisqu'il n'y avoit point de Bonze, pour miserable qu'il

fût, qui ne tâchaſt de faire valoir ſa Secte. Ce diſcours appaiſa leCubo & l'orage qui s'alloit élever.

L'autre accident fut plus dangereux & fit beaucoup plus de bruit, en voici le ſujet. La mere du Prince Fideyori indignée de ce que quelques Dames de ſa Cour avoient reçû le Baptême ſans ſa permiſſion, & ſollicitée par les Bonzes, de venger l'injure faite à ſon autorité & à celle des Dieux, en fit ſes plaintes au Cubo. Le Prince pour la contenter, & pour marquer l'eſtime qu'il faiſoit de ſa perſonne, ordonna au Gouverneur d'Ozaca, où elle demeuroit avec le Prince ſon fils, de publier dans la Ville à ſon de Trompe, & d'afficher aux places publiques l'Edit ſuivant.

Cuboſama ayant eu avis que pluſieurs de ſes Sujets ont embraſſé la foy & la Religion Chrétienne contre l'Edit qu'il en avoit fait publier ci-devant, s'eſt ſenti offenſé de cette deſobeïſſance. C'eſt pourquoi il commande derechef aux Officiers de ſa Cour de faire garder ſon Edit, & declare qu'il juge expedient pour le bien de ſon Etat, que chacun ſe garde d'embraſſer cette nouvelle Loy, & que ceux qui l'ont reçûe la quittent au plûtoſt. Le vingt-quatriéme jour de la quatriéme Lune.

Cet Edit jetta d'abord la terreur dans l'eſprit des Chrétiens: mais ils ſe raſſurerent bien-toſt: lorſqu'ils remarquerent qu'il n'étoit pas conçû dans le ſtyle ordinaire de Empereurs du Japon, quand ils ſe veulent faire obeïr, & qu'il n'avoit eſté publié que pour donner quelque ſatisfaction à une femme irritée. Auſſi les Payens mêmes n'en firent point d'eſtat, & il n'empêcha pas que cette année 1606. prés de huit mille perſonnes, ſans compter les enfans, ne reçûſſent le Baptême dans l'Empire du Japon.

L'arrivée du Pere Jean Rodriguez, truchement du precedent Empereur & de celui-ci, contribua beaucoup à pacifier ces troubles: car eſtant venu à la Cour informer le Cubo des deſordres qu'avoit fait une horrible tempête, il lui fit preſent de la part du Pere Provincial des Jeſuites d'une horloge ſonnante qui marquoit le cours du Soleil & de la Lune. Le Cubo reçût avec une ſatisfaction extrême un preſent ſi rare & ſi precieux, & fit auſſi-toſt poſer l'horloge ſur une des Tours de la Citadelle de Fuximi, que tout le monde regardoit avec admiration.

XXIV.

La mort du Pere Alexandre Valignan.

Il y avoit cette année au Japon cent vingt-quatre Religieux de la Compagnie de Jesus, deux deſquels quitterent la terre pour aller au Ciel. Le premier s'appelloit le Pere Zacharie Cam-

pion de Plaisance en Italie, qui avoit enseigné la Theologie à Meaco Ville de la Chine, & qui mourut au Japon dix-sept jours aprés qu'il y fut arrivé. Le second fut le Pere Alexandre Valignan Provincial & Visiteur du Japon, qui avoit conduit jusqu'à Goa les quatre Ambassadeurs envoyez à Rome. C'estoit un grand Personnage & un saint Religieux, illustre dans l'Inde, dans le Japon & dans la Chine pour ses rares vertus & pour les grands services qu'il avoit rendus à la Religion. Il visita deux fois le Japon par ordre de ses Superieurs dans des tems tres-fâcheux, & ne songeoit qu'à y envoyer de bons ouvriers. Il eut soin en qualité de Provincial de toutes les Indes, fondant par tout des Maisons & des Colleges, & travaillant infatigablement à étendre l'Empire de JESUS-CHRIST. Enfin il entra dans la Chine pour siter les residences des Religieux de sa Compagnie & pour consoler les nouveaux Chrétiens. Il avoit obtenu des Mandarins la liberté d'aller par tout où il lui plairoit, faveur qui est extraordinaire, & il se disposoit à penetrer plus avant dans ce vaste Empire d'Orient, nonobstant son grand âge & ses indispositions continuelles: mais Dieu se contenta de son desir, comme il avoit fait de celui de saint François Xavier dans un semblable dessein, & l'appella au Ciel pour couronner les travaux de tant d'années qu'il avoit passées à son service. Il y a peu d'hommes Apostoliques qui ayent esté plus estimez que lui pendant la vie, & plus regrettez aprés la mort.

xxv. Tempeste appaisée par un vœu fait à la sainte Vierge.

Pour reparer cette perte, les Superieurs de la Compagnie envoyerent cette année au Japon six de leurs Religieux dans le grand navire de commerce des Portugais. Lorsqu'il fut entre la Chine & le Japon, il fut assailli d'une si furieuse tempeste, qu'on fut obligé de jetter dans la Mer une grande partie des provisions & des marchandises. Le vent rompit toutes les voiles, & n'épargna que celle du Trinquet. Le navire estoit si courbé, qu'on lui voyoit presque la quille, & qu'on lui marchoit sur le ventre à pied sec. Les passagers & les Mariniers se croyant perdus, firent d'un commun accord un vœu à Nostre-Dame de Nangasaqui, que s'ils échappoient de ce danger, ils iroient en Procession du Port jusqu'à l'Eglise, portant la voile sur leurs épaules, & la laissant devant l'Image de la sainte Vierge comme un monument public de la grace qu'ils avoient reçûë. Le vœu ne fut pas plûtost fait, que le vent changea, la tempeste s'appaisa, le navire se remit sur sa quille, & arriva heureusement au port de Nangasaqui la veille

de l'Assomption de la sainte Vierge. Les Matelots & tout l'équipage accomplirent leur vœu avec beaucoup de devotion & de reconnoissance, passant au travers de la Ville pour la plusspart les pieds nuds, & portant la voile sur leurs épaules.

J'ai tant de grandes choses à dire des Martyrs du Japon, que je suis obligé d'omettre quantité d'actions memorables de plusieurs Chrétiens, & des miracles visibles de la Providence de Dieu sur ce pauvre peuple pour ne pas trop grossir cet ouvrage. Je sçai que les choses particulieres frappent plus l'esprit que les generales; cependant je passe sous silence de grands exemples de vertu, de peur que ce détail ne soit pas au goust de certains esprits delicats, à qui l'idée de la vertu plaist plus que la vertu même.

Quoique le Cubo parût assez favorable aux Peres de la Societê, & qu'il eût fort bien reçû l'Evêque & le Pere Rodriguez; cependant il n'avoit point revoqué l'Edit fait par Taycosama son predecesseur contre les Chrétiens & contre les Peres; Il avoit même quelquefois declaré qu'il ne trouvoit pas bon que les Grands & les Nobles se fissent Chrétiens: c'est pour cela que nul Superieur de la Compagnie n'avoit eu jusqu'alors accés auprés de lui. Il est vrai qu'il avoit permis au Pere Alexandre Valignan de venir à la Cour, & qu'il lui avoit fait un grand accüeil: mais il n'avoit esté reçû qu'en qualité d'Ambassadeur du Vice-Roy des Indes: Et bien que le Provincial ne manquast pas de lui envoyer tous les ans quelque Pere pour le visiter au nom de toute sa Compagnie, toutefois pas un Superieur, comme j'ai dit, ne l'avoit encore vû. XXVI. *Le Pere Provincial visite le Cubo.*

Cette année 1607. il declara à l'Evêque dans l'audience qu'il lui donna, que si le Pere Provincial le vouloit visiter, il seroit le bien venu. Plusieurs amis de la Compagnie qui estoient à la Cour en donnerent aussi-tost avis au Pere, & lui conseillerent de ne pas laisser perdre une si belle occasion de salüer le Cubo. Le Pere les en remercia; Mais avant que de se mettre en chemin, il voulut sçavoir le sentiment de Canzuquedono favori de l'Empereur & singulier Protecteur des Jesuites. Il ne faut pas confondre ce Canzuquedono avec Canzugedono Roy de Fingo. Celui-ci estoit grand ennemi des Chrétiens, & l'autre leur intime ami. Ce Seigneur donc ayant trouvé l'esprit du Cubo fort bien disposé, en écrivit au Pere Provincial, & lui conseilla de venir.

Aprés beaucoup de prieres & de penitences faites pour obtenir de Dieu un bon succés de ce voyage, il partit de Nangasa-

qui le cinquiéme jour de Mai 1607. pour aller à Foqu où estoit l'Empereur. Il passa par Ozaca, Fuximi & Meaco, & fut par tout reçû fort honorablement de tous les Chrétiens. Enfin il arriva à Foqu Ville du Royaume de Suranga, & fut presenté au Cubo, qui lui fit un accüeil extraordinaire : Car ayant accoûtumé de ne pas dire un mot aux plus grands Seigneurs qui le saluent, il remercia le Pere d'avoir pris la peine de le venir visiter de si loin, & lui fit beaucoup de caresses. Aprés qu'il se fut retiré, il parla de lui d'une maniere fort honorable, & fit sçavoir aux Grands de sa Cour l'autorité qu'il avoit sur tous les Peres, tant du Japon, que de la Chine, comme tout se gouvernoit par ses ordres & par ses conseils, & combien la residence qu'il faisoit à Nangasaqui estoit profitable à ses Etats. Il montra même aux Dames les presens qu'il lui avoit faits. On n'a pas specifié dans les memoires ce que c'estoit : mais il est croyable que c'estoient des curiositez d'Europe. Tous les Chrétiens loüerent Dieu du bon succés de cette visite, & conçûrent quelque esperance qu'il se rendroit plus favorable à la Religion.

Canzuquedono montra en cette occasion l'affection qu'il portoit au Pere : car ayant reçû nouvelles de la mort du Roy Jequien fils naturel du Cubo le même jour que le Pere Provincial devoit avoir audience, & considerant que cette nouvelle la feroit differer, il mit ordre que l'Empereur n'en sçût rien ce jour-là, empêchant qu'aucun Courrier ne lui portast des lettres. Ce jeune Prince s'estoit rendu si aimable à ses Sujets, que huit Gentilshommes de sa Cour de douleur qu'ils eurent de sa mort, se fendirent le ventre en croix pour l'accompagner en l'autre monde.

Aprés que le Cubo, comme nous avons dit, eut parlé fort avantageusement du Pere Provincial aux gens de sa Cour, il dit à Canzuquedono que puisqu'il estoit venu jusqu'à Foqu, il pouvoit donner jusqu'à Jedo pour voir son fils qui devoit lui succeder à l'Empire. Canzuquedono suivant l'air de la Cour, l'assure, vrai ou faux, que le Pere Provincial estoit parti de Nangasaqui à cette intention, & qu'il iroit d'autant plus volontiers rendre ses respects au Xogun son fils, qu'il sçavoit que sa Majesté l'avoit agreable. Le Cubo ajoûta, qu'il pourroit encore voir les mines d'argent qu'on avoit depuis peu découvertes au Royaume d'Issu; qu'il lui feroit préparer le vaisseau dans lequel il avoit coûtume de faire voyage, & qu'il lui marqueroit les Ports où il pourroit

s'embarquer. Ces marques de bienveillance & de distinction consolerent infiniment ce bon Religieux : Mais comme il ne pouvoit pas porter de si grandes fatigues, il remercia tres-humblement sa Majesté, & la pria de le dispenser de faire ce dernier voyage, puisqu'il ne s'agissoit pas de son service, mais seulement de sa propre satisfaction. Le Cubo reçût ses excuses, mais il voulut que le Pere Rodriguez les fût voir, & qu'il en fit le recit au Pere Provincial.

XXVII. *Description de Jedo capitale de l'Empire.*

Jedo est la capitale des Royaumes de Quanto, & maintenant de l'Empire. Elle est à douze journées de Meaco, à quatre de Foqui, & à trois cens cinquante lieuës de Nangasaqui sur les frontieres du Japon vers le Levant. Lorsque le Cubo se fut rendu maistre de la tence aprés la mort de Taycosama, il laissa à son fils aîné les Royaumes de Quanto où est Jedo : Il y alloit cependant faire quelque séjour pendant quelque temps de l'année. Cette Ville a des ruës à present de quatre lieuës de longueur, & par là on peut juger de sa grandeur & de son étenduë. Avant que Daysusama se rendît maistre de l'Empire, elle n'estoit pas si grande, ni si considerable. L'an 1606. il la fit environner de fortes murailles : On faisoit estat de trois cens mille ouvriers qui y travailloient chaque jour. Tous les Rois du Japon y ont de beaux Palais : mais celui de l'Empereur n'a rien qui lui soit comparable. Ce ne sont que Tours à neuf étages, couvertes de lames d'or qui finissent en piramide. Ce ne sont que jardins delicieux, que cours, que galeries, que terrasses, que grandes places, que bastions & autres ouvrages magnifiques qui ravissent les spectateurs. On y va par un grand chemin Royal large de soixante pas, bordé de part & d'autre d'un grand nombre de pins qui donnent en Esté un ombre fort agréable aux voyageurs. On rencontre le long de ce chemin quantité de tres-beaux Palais, dressez pour la commodité du Xogun lorsqu'il vient à la Cour salüer son pere, ce qu'il fait tous les ans.

Sur ce même chemin on rencontre la montagne du feu, celebre pour sa hauteur, pour sa beauté & pour les tourbillons de flâmes qu'elle vomit. Elle est si haute, qu'on la voit trois journées avant que d'y arriver. Elle est également ronde de tous les côtez, & s'éleve agréablement en haut en forme de pyramide. On la peut diviser en quatre Regions. La plus haute est ordinairement couverte de nuées. La seconde de neiges. La troisiéme de forests. La quatriéme qui lui sert comme de base, est si étenduë,

qu'elle aboutit à trois ou quatre divers Royaumes. Elle ne manque pas de Temples dediez à diverses Idoles: Aussi cette montagne est en tres-grande veneration par tout le Japon, & on y vient par devotion de toutes parts, principalement au mois d'Août, pour monter jusqu'à la cime, parce qu'alors les neiges sont fonduës. Ils choisissent la nuit pour y monter : car la vûë de ces profondes abîmes pendant le jour, les éblouïroit & les mettroit en danger de tomber.

Pour revenir à nostre sujet, le Pere Provincial & le Pere Rodriguez ayant pris congé du Cubo, s'acheminerent vers Jedo. Ils passerent par le Royaume de Sangami, où paroissent encore les ruines de la fameuse Ville de Camamura, où les Cubos & les Xoguns tenoient autrefois leur Cour. On dit qu'il y avoit alors plus de deux cens mille maisons, mais lorsque les Peres y passerent, il n'y en avoit pas cinq cens. Ils arriverent enfin à Jedo.

XXVIII. *Le P. Provincial arrive à Jedo.*

L'an 1605. un Pere Jesuite voulant faire de nouvelles découvertes pour étendre l'Empire de JESUS-CHRIST, avoit parcouru ce païs, & étoit parvenu jusqu'à cette Ville, assez inconnuë alors pour estre à l'extrémité du Japon. Il ne trouva en tout son chemin qu'un seul Chrétien, ancien Medecin, dont la femme & les enfans estoient Payens, & quoi qu'il fût au milieu d'une nation infidelle, il conservoit neanmoins la pureté de sa Foy. Il avoit lû plus de six fois la grande Guide des pecheurs & le Catechisme de Grenade traduits en Japonnois. Cette lecture lui servoit beaucoup pour confirmer dans la Foy les Chrétiens qui le venoient voir, & pour confondre les Payens qui disputoient contre lui. Ce saint homme ayant eu avis qu'il y avoit un Pere Jesuite qui venoit en ces quartiers, alla au devant de lui portant deux Chapelets au coû, qu'il estimoit plus que toutes les chaînes d'or du Japon & que toutes les pierreries des Indes. Il le pria de prendre logis chez lui, & il le reçût avec toute l'affection imaginable.

Ce qui obligea le Pere d'aller jusqu'à Jedo, fut qu'il apprit qu'il y avoit un petit nombre de Chrétiens qui avoient besoin d'estre fortifiez & encouragez, estant en danger de perdre leurs biens & la vie : car le Cubo estant venu visiter son fils quelque temps auparavant, eut avis qu'il y avoit grande quantité de Chrétiens dans la Ville, ce qui ne lui plaisoit pas : c'est pourquoi il ordonna au Gouverneur de s'informer combien ils estoient, & de leur faire abandonner, ou la Foy, ou le païs.

Comme

Comme cet Arreſt fut prononcé par la propre bouche du Cubo, pluſieurs eſtimerent qu'il ſeroit executé par tout le Japon: Mais le Gouverneur aprés toutes ces diligences, n'ayant trouvé que dix Chrétiens en tout dans la Ville, ne fit aucune pourſuite: il ſe contenta ſeulement de défendre à tous les habitans ſous peine de la vie de ſe faire baptiſer.

Un de ces dix Chrétiens ayant appris que le Cubo & ſon fils vouloient obliger les Fideles de renoncer la Foi, alla de lui-même ſe preſenter au Gouverneur, & lui declara qu'il eſtoit Chrétien, preſt à ſouffrir toutes ſortes de tourmens pour ſa Religion. Enſuite il en prouva la verité & la ſainteté par des raiſons ſi fortes, que le Gouverneur en fut étonné, & ne put s'empêcher de loüer la vertu & le courage de ce brave Chrétien. Quelque bruit que cet Edit fiſt dans la Ville, cela n'empêcha pas que le Pere n'allaſt ſalüer le Cubo & ſon fils. Ils luy firent tous deux beaucoup d'honneur, ils expedierent quelques affaires qu'il leur recommanda, & lui firent même preſent de quelques vergettes d'argent, don qui eſt fort en uſage dans le Japon.

C'eſt dans cette grande Ville, que deux ans aprés le Pere Provincial & le Pere Rodriguez arriverent pour y ſalüer le Xogun. Ils y furent reçûs avec beaucoup de charité par les Chrétiens & avec beaucoup d'honneur par le Prince. Il étoit revêtu de ſes habits les plus magnifiques, & il les remercia, comme avoit fait ſon Pere, de s'être donné la peine de venir de ſi loin luy faire leurs complimens.

Le Xogun avoit deux Gouverneurs, dont l'un ſe nommoit Fondaſadono, & l'autre Sagamidono. Ils eſtoient tous deux amis de la Compagnie, & tâchoient de la bien mettre dans l'eſprit du Prince. Ils firent tous deux l'honneur aux Peres de les accompagner juſqu'à la derniere Salle du Palais. Quelques jours aprés le Pere Provincial alla ſalüer Fondaſadono, & aprés l'avoir remercié de la protection qu'il donnoit aux Peres de ſon Ordre, il le ſupplia tres-humblement de repreſenter au Xogun, qu'ils ne deſiroient aprés Dieu que de luy rendre tous les ſervices qui ſeroient en leur pouvoir, qu'ils n'avoient point d'autre fin que de maintenir ſes Sujets dans l'obéïſſance qui luy étoit dûë, & de leur donner la connoiſſance du vrai Dieu; qu'il y avoit dans le Japon quantité de Sectes differentes, & même oppoſées les unes aux autres: Cependant qu'on les ſouffroit toutes, & qu'on per-

mettoit à chacun d'embrasser celle qu'il vouloit ; qu'il demandoit en grace que la Loy de Dieu, qui est si conforme à la raison, qui rend les hommes si vertueux, & qui est même admirée & approuvée des Payens, joüît du même privilege, & qu'on laissast à un chacun la liberté de la suivre.

Fondasadono lui répondit, que sa demande lui paroissoit juste & raisonnable ; que sa Loy lui sembloit la plus sainte du Japon ; qu'il ne manqueroit point de seconder ses bons desirs lorsque l'occasion s'en presenteroit, & qu'il pouvoit compter sur son credit & sur son amitié qui ne lui manqueroit jamais. Les Peres aprés l'avoir remercié de ses bontez, prirent congé de lui. Le Pere Provincial s'en retourna par le même chemin qu'il étoit venu, mais non pas avec la même compagnie : Car le Pere Rodriguez s'en alla par mer voir les mines d'argent du Royaume d'Issu, & le Xogun retint le Frere Paul Japonois pour dresser & placer une horloge sonnante qu'il avoit fait faire à Nangasaqui. Un autre Pere qui avoit accompagné le Pere Provincial, tira vers Conzuque à trois journées de Jedo vers le Septentrion, où jamais Religieux de la Compagnie n'avoit été jusqu'alors. Il y trouva quelques Chrétiens qui avoient reçû la Foy dans quelques voyages qu'il avoient faits à Meaco & aux autres Villes du Japon. Ils se confesserent tous, & recûrent d'autant plus de consolation qu'ils l'avoient moins esperée. Ils prierent instamment le Pere d'obtenir du Pere Provincial, qu'il leur envoyast du moins une fois l'an un Pere qui leur vinst administrer les Sacremens.

XXIX. *Zele de l'Evêque du Japon.* La moisson estoit grande, mais il y avoit peu d'ouvriers. L'Evêque du Japon travailloit avec des soins infatigables à défricher ces terres abandonnées. La Ville de Nangasaqui étoit cette année 1607. toute habitée de Chrétiens, & c'étoit-là qu'il faisoit sa residence. Il l'avoit divisée en cinq Paroisses, trois desquelles étoient déja pourvûës de Curez Japonnois de nation. Il y avoit deux Confreries, l'une du Nom de JESUS, l'autre de Nostre-Dame, toutes deux florissantes en personne de vertu & de merite. Il y avoit aussi une maison de Misericorde, & un Hôpital qui répandoient par tout le Japon une odeur admirable de sainteté, ces actions de charité n'étant pas en usage parmi les Infideles.

Le même Prélat avoit été l'année precedente au Royaume d'Arima, où il avoit conferé le Sacrement de Confirmation à plus

de dix-sept mille personnes. Il visita celle-ci les Isles de Goto où il administra le même Sacrement à trois mille Chrétiens, qui furent par ce moyen confirmez dans la Foi, & grandement édifiez de la charité & de la patience de ce bon Pasteur, qui visitoit son troupeau avec de si grandes fatigues.

Les Peres de la Compagnie animez par son zele & par son exemple, parcouroient tous les païs pour assister les Chrétiens & pour instruire les Infideles. Un Pere estant entré dans le Royaume de Saxuma dont le cruel Canzugedono estoit Roy, se trouva dans un quartier habité par une nation qui formoit une Secte nouvelle. On la nommoit Lengicuxu, & on croit que ces gens étoient venus des Indes: car Lengicu en Japonnos signifie contrée de l'Inde qui est Orientale au Japon. Le Pere trouva chez eux deux vieillards qui avoient la connoissance du vrai Dieu, & après les avoir interrogez, reconnut que leurs Peres avoient été instruits de nos Mysteres par saint François Xavier. Les Peres Jesuites y furent deux fois pour cultiver cette terre, qui avoit reçû la semence divine de la main de ce grand Apostre: Mais les Bonzes s'y opposerent de telle force, qu'ils furent contraints de se retirer & d'abandonner ce païs à la Providence de Dieu, comme avoit fait S. François Xavier. XXX. *Des Chrétiens de Saxuma & de la prison des Gisaques.*

Le Pere donc qui y étoit entré, ayant reconnu que les habitans avoient autrefois reçû l'Evangile, instruisit tous ceux qui se presenterent à lui, & n'en baptisa que cinq: entre autres une vieille femme qu'il appella Marie. Avant que de lui conferer le Sacrement, le Pere lui demanda si elle n'avoit point quelque billet superstitieux, ou quelque autre chose qu'elle eût reçû des Idolâtres. Marie tira de son sein deux Chapelets de bois fort usez, sans pouvoir dire qui les lui avoit donnez. Là-dessus quelques voisins l'accuserent d'être sorciere; disant qu'elle observoit plusieurs ceremonies des Gentils, & qu'elle guerissoit plusieurs malades avec ces grains qu'elle portoit. Le Pere lui ayant demandé de quelle maniere elle s'en servoit: *J'applique*, dit-elle, *simplement un de mes Chapelets sur les malades, & je prie Dieu de leur rendre la santé, si cela est expedient pour sa gloire & pour leur salut.* Elle montra aussi au Pere une petite bourse de tafetas fort vieux, où il y avoit une Relique enveloppée dans du papier sur lequel ces deux mots estoient écrits: *Lignum Crucis.* Il y avoit aussi une Medaille & un *Agnus Dei. Je ne sçai pas*, dit-elle, *mon Pere, ce que c'est que cela: mais je sçai bien que cela a la vertu de guerir*

toutes sortes de maladies. Le Pere ne douta plus que ces Chapelets & ce Reliquaire ne vinssent de S. François Xavier, & qu'il n'operast après sa mort toutes ces merveilles dans un païs qu'il avoit sanctifié par ses travaux.

C'est dans ce Royaume de Saxuma & dans la Ville de Jateuxiro, qu'estoient detenus en prison les deux Gisiaques, Michel & Jean dont nous avons parlé. Ils instruisoient & consoloient tous les Chrétiens qui les venoient visiter, & faisoient une Eglise de leur prison. Canzugedono en estant averti, fut sur le point de les faire mourir : mais considerant que c'est ce qu'ils desiroient, & que ce seroit la plus grande grace qu'il leur pût faire ; il resolut de les transporter dans un desert, où ils ne seroient visitez de personne, & enfermez dans une prison où ils mourroient de faim : Mais un de ses Courtisans lui ayant representé que cette peine leur seroit encore bien douce, parce que le Seigneur qu'ils adoroient avoit jeûné dans un desert : *Hé bien donc*, dit-il, *qu'ils demeurent où ils sont : mais je ne veux plus qu'ils soient gardez par des Chrétiens : qu'on y mette d'autres gardes : & qu'ils leur fassent tous les maux possibles*.

Pour comprendre ce que souffrirent ces genereux Chrétiens, il faut remarquer que les prisons du Japon ne sont pas comme celles d'Europe ; car elles sont étroites, basses, fermées de barrieres, & environnées de Gardes. Les prisonniers sont exposez à la vûë des passans, au froid, au chaud, à la pluye, à la neige & à toutes les injures de l'air, sans avoir assez d'espace pour se coucher. Aussi n'y a-t-il que les miserables & les grands criminels qui soient mis dans ces prisons publiques. Les nobles & les riches sont punis ou par la confiscation de leurs biens, ou par le bannissement, ou décapitez, ou condamnez à s'ouvrir le ventre dans leur logis. Canzugedono qui estoit un Prince barbare, défendoit qu'on couvrît pendant l'hyver les prisons de nattes ; ni qu'on les tinst nettes ; afin que les prisonniers exposez au Soleil, à la pluye & à la neige, toûjours plongez dans les ordures dont le corps se décharge, & tourmentez par l'infection du lieu, fussent forcez de lui payer ses dettes. C'est dans cette prison qu'estoient les Gisiaques. Le Tyran esperoit les pervertir par un chastiment si rigoureux : mais Dieu leur donna le courage, non seulement de souffrir ces miseres, mais encore d'en desirer de plus grandes. Nous verrons bien-tost leur patience couronnée d'un glorieux martyre.

Pendant que Canzugedono Roy de Fingo persecutoit les Chrétiens dans son Royaume, Morindono Roy d'Amanguchi travailloit de toutes ses forces à les chasser des siens. Nous avons vû comme il avoit fait mourir l'aveugle Damien, & le brave Dom Melchior Saxodono, qui estoient comme les deux pilliers de la Religion Chrétienne. Ayant appris qu'un de ses Sujets nommé Canosancho avoit succedé à leur zele, & qu'il maintenoit la Foi dans Amanguchi, il resolut de le perdre. En voici une occasion qui se presenta. XXXI. *Constance d'un Chrétien brûlé tout vif.*

Ce Canosancho avoit un frere nommé Justin, qui estoit Chrétien comme lui, & fort zelé pour sa Religion : mais il aimoit passionnément un jeune Payen avec lequel il avoit depuis longtemps lié une amitié fort étroite. Ce malheureux engagement fut cause de sa mort: Car ce jeune Idolâtre ayant dérobé à son pere, qui estoit un riche Marchand, une piece de soye de grand prix, la mit en depost chez Justin. Celui-cy fut en peine de ce qu'il devoit faire; car il voyoit d'un costé qu'il ne pouvoit pas receler un larcin: de l'autre il se sentoit pressé par son ami de lui rendre ce bon office, & il se persuadoit que les interessez estant ses proches parens, l'affaire n'auroit point de suite. Il fut donc assez imprudent & assez lâche pour condescendre aux desirs de ce faux ami.

Le larcin ayant été découvert, & la Justice en ayant pris connoissance, Justin vit bien qu'il estoit perdu: C'est pourquoi sans differer, il s'en va à Firoxima qui est à trois journées d'Amanguchi trouver un Pere Jesuite, qui le confessa & communia pour la derniere fois. Estant de retour, le jeune homme Payen par une trahison detestable, nia qu'il eût fait ce larcin, & en chargea Justin chez qui la piece avoit esté trouvée. Il est aussitôt arresté & mis en prison, & ses biens sont confisquez comme d'un homme qui ne pouvoit éviter la mort. Il s'y disposa dans la prison par un grand regret de ses fautes & par de saints discours qu'il tenoit aux prisonniers, qui eurent un tel effet que trois se convertirent & furent baptisez; Justin leur servant de Parrain.

Cependant le Pere poursuivoit vivement en Justice Justin & son fils, qui nioient tous deux estre auteurs du larcin, l'un veritablement, & l'autre faussement. Les Gouverneurs d'Amanguchi pour découvrir la verité, ordonnerent que les accusez se purgeroient par le serment du feu dont nous avons parlé. Justin de-

clara qu'estant Chrétien, il ne pouvoit pas jurer par les Camis, mais qu'il feroit tel autre serment qu'on voudroit, & que si sa partie accusée touchoit le fer sans se brûler, il vouloit bien estre tenu pour coupable.

Les choses estant dans cet estat, les Gouverneurs renvoyerent le procés au Conseil du Roy, lequel comme ennemi mortel des Chrétiens, & principalement de Canosancho, condamna Justin son frere à estre traîné trois jours durant par la Ville d'Amanguchi; puis à estre brûlé tout vif, & sa femme à estre crucifiée. L'Arrest fut aussi-tost executé. Pendant qu'on le traînoit honteusement par les ruës & les carrefours de cette grande Ville, il publioit hautement qu'il n'y avoit point de salut à esperer que dans la Religion des Chrétiens. Aprés les trois jours, on le mena au lieu du supplice, où estant arrivé & voyant une grande multitude de gens qui estoient accourus à ce spectacle, il demanda permission de dire trois ou quatre paroles; elle lui fut accordée, & alors il dit: *Messieurs, vous me voyez prest d'estre brûlé à petit feu. Je meurs tres-volontiers pour satisfaire à la justice de Dieu que j'ai offensée autrefois par mes pechez, & j'espere qu'il acceptera ma mort en satisfaction de mes crimes. Au reste estant sur le point de paroistre devant l'Auteur de nôtre vie, je vous jure & proteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui que les Chretiens adorent; & que comme c'est lui qui nous a créez, c'est lui seul qui nous peut sauver. En témoignage de cette verité, j'embrasse le poteau où je dois finir ma vie. Vous verrez que la violence du tourment ne me fera ni avancer, ni reculer, ni remuer le corps, quelque douleur que je sente: Et vous connoistrez par là qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui que j'adore.*

Ayant dit cela, il tire son Reliquaire & le pend à son coû. Il met son Chapelet autour de son bras gauche, & du droit embrasse le poteau, puis il dit au bourreau, qu'il mît quand il voudroit le feu au bois. Il en estoit tout environné, & le bûcher estoit éloigné de lui d'une brassée & demie: Quand le feu y fut mis, Justin prononça JESUS MARIA; puis demeura immobile comme le poteau qu'il tenoit embrassé sans donner le moindre signe de douleur. Son corps estoit grillé & rosti de ce feu lent: Et cependant il ne se plaignoit point, & ne remuoit ni pied, ni main, ni teste, ni bras, comme si c'eût esté une statuë de marbre. Et ce qui est admirable, c'est qu'il mourut tout debout, au grand étonnement de tous les assistans, qui reconnurent par là que c'é-

toit un témoignage évident de la verité qu'il avoit avancée, & qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui pût inspirer un si grand courage à un homme mortel.

Plusieurs choses merveilleuses arriverent à sa mort que je passe sous silence: mais celle qui surprit tout le monde, fut que ses habits ne furent nullement endommagez du feu, ni ses mains grillées, comme il arrive à tous ceux qui meurent dans ce supplice. Ce prodige joint à la constance du patient, fit une telle impression sur les esprits, qu'on ne parla plusieurs jours durant que de cette mort. Le Roy même, quoi qu'ennemi capital de la Foi, dit devant tous les gens de sa Cour, que jusqu'alors il n'avoit pas fait grand estat de la Loy des Chrétiens: mais que la mort de Justin lui faisoit connoistre que leur Religion avoit je nesçai quoi de divin. Et ce qui le confirma dans cette créance, c'est que la femme de Justin qui fut crucifiée la teste en bas, ne fit pas moins paroître de constance que son mari, mais l'imita parfaitement, prononçant jusqu'au dernier soûpir les saints Noms de Jesus & de Marie.

Combat de deux amis à qui souffriroit la mort.

Un brave Chrétien nommé Quimura Mancio voyant ce corps en croix & celui de Justin parmi les cendres, resolut de les enlever & de leur donner la sepulture. Il communiqua son dessein à Cano Sancho qui étoit son grand ami. Celui-cy l'approuva, & tous deux de nuit enleverent les corps. Le lendemain il se fit un grand bruit dans la Ville, & chacun crut que c'estoient les parens de Justin qui les avoient emportez. Aussi-tôt le Gouverneur nommé Saxodono commanda à Cano de tenir sa maison pour prison, estant atteint comme il estoit, d'avoir enlevé ces corps contre les Lois du Japon. Mancio son ami en ayant eu avis, s'en va trouver Saxodono, & lui declare que c'estoit lui qui l'avoit emporté. Cano au contraire soûtient qu'il n'avoit fait que l'aider: mais que c'estoit lui qui étoit le principal auteur de ce pieux larcin. Ainsi tous deux disputoient à qui mourroit l'un pour l'autre.

Saxodono fut dans l'étonnement, voyant la fidelité, la candeur, & le courage de ces deux amis. Cette contestation dura plus de cinquante jours. Pendant ce temps le Roy livra de rudes assauts à Cano, pour lui faire renoncer la Foy. Car il fit commandement à Mancio de se retirer de la Ville, voyant bien que sa presence l'animoit à tenir bon. Puis il fait venir Cano auquel il represente qu'il ne pouvoit éviter la mort, estant convain-

cu de larcin & d'avoir enlevé deux corps executez par la Justice: Cependant que s'il vouloit renoncer à la Secte des Chrétiens, il lui feroit grace, il lui donneroit la vie, & le combleroit de biens. Cano remercia le Roy de l'offre qu'il lui faisoit : mais il lui protesta que jamais il n'abandonneroit la Foy, dût-il souffrir une mort encore plus cruelle que celle qu'il avoit fait souffrir à son frere. Morindono indigné de son refus, lui ordonne d'aller prendre congé de sa femme & de ses enfans, esperant que leurs larmes lui attendriroient le cœur : mais rien ne put ébranler le courage de ce Heros. Il demeura ferme dans sa resolution, & ayant mis ordre à ses affaires, il se disposoit à la mort, lorsqu'un Courier apporta la nouvelle à Morindono de la mort du fils du Cubo, ce qui l'obligea d'aller à la Cour en diligence. Ainsi le procès de Cano fut arresté, nous n'en sçavons pas l'issuë.

XXXIII. *Superstitions ridicules des Japonnois.*

Il est bon de faire voir icy en passant l'étrange aveuglement de ces Idolâtres, & leurs superstitions ridicules. Morindono avoit une tante, laquelle estant morte, son mari alla consulter les Bonzes, pour sçavoir d'eux la cause de sa mort. Ces Imposteurs lui répondirent que le Demon des chats nommé Gato l'avoit fait mourir, parce qu'elle avoit permis qu'un chien étranglast un chat dans sa maison, & qu'en satisfaction il devoit faire bastir une Chapelle au Demon des chats. Les habitans de ce païs ont les chats en veneration par respect qu'ils portent au Demon qui s'en qualifie le Dieu, & dont les artifices malicieux ne se rapportent pas mal avec ceux de cette beste. Et parce que les chats vivent de rats & de souris, on n'en ose tuer aucun, mais on les laisse vivre pour leur servir de nourriture. Qui croiroit qu'un homme raisonnable fût capable de ces sottises : c'est l'aveuglement où tombent ceux qui servent ce Prince des tenebres.

XXXIV. *Martyre d'un brave Cavalier nommé Leon.*

Les enfans de lumiere qui sont des Chrétiens, ont bien des connoissances plus pures & des sentimens plus genereux. Un brave Cavalier du Royaume de Saxuma en donna cette année un illustre témoignage, versant son sang pour la querelle de JESUS-CHRIST. Il étoit de Jonay, Ville de Saxuma, âgé de trenteneuf ans. Depuis qu'il fut baptisé, il ne pouvoit parler que de Dieu. Ses amis l'invitoient quelquefois à joüer & à se divertir, il leur répondoit que la vie estant si courte & l'éternité si longue, il n'y avoit point de temps à perdre, qu'il falloit travailler à son salut, & ne faire estat que d'une vie qui ne finiroit jamais.

Le Tono dont il estoit vassal, irrité de ce qu'il s'étoit fait Chrétien

Chrétien sans sa permission, lui fit dire qu'il falloit ou mourir, ou quitter sa Religion. Leon lui fit réponse que sa vie estoit à lui, mais que son ame estoit à Dieu, qu'il pouvoit disposer de l'une, & non pas de l'autre; que comme il estoit prest de mourir pour son service, il estoit prest aussi de mourir pour la défense de la Loy du Dieu qu'il adoroit. Le Tono sentit bien qu'il avoit à faire à un homme qui ne s'étonneroit pas des menaces. Il le fit donc solliciter par quantité de personnes de marque de lui donner cette satisfaction. Tous ses amis & parens lui firent la même priere, & le conjurerent de dissimuler pour un tems sa Religion: Mais il leur répondit à tous, qu'un Cavalier ne craignoit point la mort, & qu'un Chrétien la desiroit; qu'estant noble de naissance, il ne pouvoit commettre de lâcheté; qu'estant Chrétien par le Baptême, il ne pouvoit trahir sa Foy, ni manquer à la fidelité qu'il devoit à Dieu. Que si par une fausse amitié, ils faisoient entendre au Tono qu'il estoit prest de lui obeïr, il iroit se presenter devant lui, & démentiroit ceux qui lui auroient imposé cette perfidie.

Le Tono le voyant inflexible dans sa resolution, le condamna à perdre la teste. Il envoye donc le jour suivant huit soldats pour l'exécuter dans son logis, suivant la coûtume du Japon. Leon les reçût fort bien, & les assura qu'il ne se mettroit point en défense, comme font les braves en cette occasion; mais qu'il se laisseroit égorger comme un agneau. Ils voulurent lui persuader de s'ouvrir le ventre en homme de cœur. Leon répondit qu'il s'en feroit honneur s'il estoit Payen; mais qu'estant Chrétien, il ne pouvoit attenter, ni sur sa vie, ni sur celle des autres, la Loy de Dieu le défendant.

Aprés quoi il se lave le visage & prend ses plus beaux habillemens, comme dans une Feste solennelle. Puis il prend congé de sa femme qui estoit Payenne, en lui disant: *Madame, si vous m'aimez, & si vous voulez me rejoindre aprés ma mort, rendez-vous Chrétienne: Car si vous mourez dans vostre infidelité, nous serons separez pour jamais, autant que l'est le Ciel de l'Enfer, & les Bienheureux des damnez.*

Il avoit deux fils: L'aîné avoit dix-sept ans & estoit Payen; Le cadet n'en avoit que sept, & il avoit reçû le Baptême trois semaines auparavant. Il dit à l'aîné: *Mon fils, tu ne manques point d'esprit & de cœur: si tu aimes ton pere, tu suivras son exemple & tu le viendras trouver au lieu où il t'attend.* Il baisa le cadet, & lui

dit : *Adieu, mon mignon ; apprens de ton pere à perdre la vie plûtost que de perdre la Foy.* Ayant pris congé de toute sa famille, il sortit de son logis, & voulut mourir dans la place publique, afin que tout le monde fût témoin qu'il mouroit Chrétien. Il quitte donc son épée & son poignard, & prenant son Chapelet avec une Image du Sauveur du monde, il fut quelque temps en prieres, puis fit signe au soldat de faire son devoir. Le soldat aussi-tost lui abbatit la teste. Son cadet estoit condamné à mourir avec lui ; mais ses amis lui sauverent la vie. Ainsi mourut le genereux

XXXV. *Mort des deux Gifiaques Michel & Jean, & de leurs enfans.*

Martyr Leon Xiquigemon à la Ville de Sirassa le dix-septiéme Septembre de l'année 1608.

Cette mort fut suivie de celle des deux Gifiaques & de leurs enfans, que nous allons rapporter sur les memoires fidelles qui en ont esté envoyez du Japon. Lorsque Dom Jean & Dom Simon, dont nous avons rapporté le martyre, furent exécutez à Jateuxiro, il y avoit trois Gouverneurs : dont le premier estoit Cacuzagemon, qui fit mourir à son grand regret Dom Simon son ami, & deux ans aprés se fit Chrétien lui-même. Le second s'appelloit Noiri Faquigemon, & le troisiéme Canigesosioie. Faquigemon estoit un homme cruel & barbare, qui mourut subitement. Son fils Noiri Quinzo succeda à sa Charge, mais non pas à sa cruauté : car il avoit des manieres douces & honnestes ; il portoit même compassion aux Chrétiens persecutez, particulierement aux deux Gifiaques Jean & Michel, qui pourrissoient depuis quatre ans dans la prison affreuse dont nous avons parlé.

Un jour qu'il rendoit compte à Canzugedono de son Gouvernement, il demanda ce qu'il vouloit qu'on fît des deux Gifiaques qui estoient depuis si long-temps detenus en prison (son dessein estoit d'obtenir leur élargissement :) mais le Prince barbare lui dit aussi-tost : *Qu'ils ayent la teste coupée, & leurs enfans avec eux.* Il avoit resolu de faire mourir aussi leurs femmes ; mais Canige le troisiéme Gouverneur tourna si bien son esprit, qu'il le fit changer d'avis. Jean & Michel ayant esté avertis de leur condamnation, ils en reçûrent une joye incroyable, se disposerent à la mort, & firent avertir leurs enfans de se tenir prests.

L'onziéme jour de Janvier de l'année 1609. le Bongio qui est le Chef de la Justice, prononça la Sentence de mort contre les deux prisonniers. Michel lui demanda à quelle mort ils estoient condamnez. *Vous aurez,* lui dit le Bungio, *la teste coupée.* Michel

lui repartit : *Puisque nous devons mourir pour l'amour de* Jesus-Christ *nostre Sauveur, nous desirerions bien de mourir en croix comme lui.* Jean ajoûta, *c'est un supplice trop honorable pour nous que celui auquel nous sommez condamnez ; vous nous serez plaisir de nous tourmenter de toutes les manieres imaginables, de nous tailler en pieces, & de nous hacher en petits morceaux. Cette grace,* lui dit le Bongio, *vous sera accordée.* Il leur fit cette réponse, parce qu'il avoit ordre de les faire tailler en pieces aprés leur mort, de peur que les Chrétiens n'enlevassent leurs corps comme on avoit fait ceux de Justin & de sa femme.

Cette Sentence leur ayant esté signifiée, Michel trouva le moyen de se faire apporter une belle robe blanche qu'il prit aussi-tost, & comme depuis quatre ans on ne lui avoit point coupé ni les cheveux, ni la barbe, il parut en cet estat, sans rien perdre de cet air majestueux qui le rendoit venerable. Les Gouverneurs mirent en deliberation, s'ils ne les feroient point mourir en secret, parce qu'ils apprehendoient quelque émeute populaire : mais le bruit de l'exécution s'estant répandu par la Ville, il s'assembla tant de gens autour de leur prison, que le Bongio n'en fut point le maistre Il commanda donc qu'on leur mît la corde au coû, & qu'on les menast au lieu du supplice pour estre sur l'heure même exécutez. Ils sortirent remerciant Dieu de leur avoir accordé la grace qu'ils avoient si long-tems desirée, & tous les assistans, de ce qu'ils vouloient bien honorer leur mort de leur presence. Michel marchoit si vîte que le bourreau avoit de la peine à le suivre. Pour Jean il marchoit plus lentement, tant parce qu'il sortoit d'une grande maladie, que parce que la corde qu'il avoit au coû le serroit si fort, qu'à peine pouvoit-il respirer.

Pendant qu'ils estoient en chemin, le Bungio envoya saisir & amener leurs enfans. Michel en avoit un nommé Thomas, âgé de douze ans, & Jean un autre nommé Pierre qui n'en avoit que six. Le pere & la mere de Thomas l'avoient dés son enfance disposé au martyre. Il en avoit un si grand desir, que lorsqu'il pleuroit, comme font les enfans, il ne falloit que lui dire qu'il n'estoit point propre pour souffrir le martyre puisqu'il pleuroit, pour l'appaiser aussi-tost. Dés-lors qu'il apprit qu'on l'alloit faire mourir, il courut prendre ses beaux habits, & venant au soldat qui le devoit conduire, il le pressoit de le mener à son pere. Il le rencontra hors les portes de la Ville où il attendoit Jean qui marchoit, comme nous avons dit, plus lentement que lui, & aprés l'avoir

salüé, il lui dit: *Hé bien, mon pere, voici vostre fils Thomas qui aura le bien de mourir avec vous pour la Foy de* JESUS-CHRIST. *Je ne crains point la mort; au contraire je la desire, puisque nous irons tous deux de compagnie au Ciel.*

On n'attendoit plus que le petit Pierre, & comme il tardoit à venir, le Bungio qui avoit ordre de faire haster l'exécution, craignant quelque tumulte, ordonna qu'on les fist mourir au lieu où ils estoient, sans passer plus outre. Ce que Dieu permit afin que le sang de ces Martyrs ne fût point confondu avec celui des autres criminels qui sont exécutez dans la place publique. Le premier qui fut mis à mort, fut Michel qui eut du premier coup la teste tranchée. L'Officier voulut mener Thomas à l'écart, de peur que la vüë de son pere ne lui causast trop de frayeur : mais l'enfant lui dit hardiment : *Je veux mourir auprés de mon pere.* On le mene donc auprés de ce tronc sanglant, où estant arrivé, il se met à genoux, & d'un air riant presente la teste. Il avoit un bras en écharpe, ce qui l'empêchoit de joindre les mains. Il les approcha neanmoins le plus prés qu'il put, puis tendant le coû & prononçant devotement JESUS MARIA, il reçût le coup de la mort sans faire paroistre aucune crainte ni foiblesse.

Jean fut le troisiéme qui fut exécuté au même lieu, avec des sentimens de joye & de devotion qui ravissoient tout le monde. Il ne restoit plus que son petit fils qu'on ne trouva point dans la maison de son pere, mais dans celle de son ayeul qui estoit un peu éloignée. Ce petit enfant peu de jours auparavant entendant parler des miseres que son pere souffroit en prison, disoit: *Helas! qu'il vaudroit bien mieux qu'on le fit mourir : car il souffre trop en prison, & personne ne lui porte à manger. On me fera mourir avec lui, parce que je suis Chrétien, & j'en suis bien aise, car je serai Martyr.* Les soldats estant arrivez à la maison de son grand pere, trouverent le petit enfant qui dormoit. Ils l'éveillent & lui disent que son pere l'attendoit, & qu'il falloit venir mourir avec lui. C'est une chose admirable que l'enfant ne parut point effrayé, mais fortifié d'une grace celeste, il dit qu'il en estoit content. Il se met en chemin avec les soldats qui le menoient par la main, & marchoit le plus vîte qu'il pouvoit, ce qui tiroit les larmes des yeux de tous ceux qui voyoient ce petit innocent courir si gayement à la mort.

Estant arrivé au lieu du supplice, il se met à genoux d'un visage riant, & voyant que le bourreau tiroit son coutelas, il hausse la

tête, presente le coû, joint ses petites mains qu'on n'avoit pas voulu lier, & attend en cette posture le coup de la mort. Ce spectacle attendrit tellement le cœur du soldat, qu'il remit son sabre dans le fourreau, & se retira disant, qu'il n'avoit pas le cœur de tuer cet enfant. Deux autres estant envoyez en sa place furent saisis de la même tendresse, & se retirerent gemissant, comme s'ils eussent esté eux-mêmes condamnez à la mort. Enfin tous les Officiers de la Justice s'excuserent de faire cette exécution; de sorte qu'il fallut se servir d'un esclave Coreyen, lequel n'ayant ni l'adresse, ni la force, ni le courage necessaire pour cette action, lui donna d'abord un grand coup sur les épaules qui le jetta par terre. Puis en rechargea deux autres sur le coû, & ne pouvant lui abbattre la teste, il fut obligé, pour ainsi parler, de la scier; cruauté qui fit gemir tout le monde. Il n'y avoit personne qui ne versast des larmes, voyant cette pauvre victime égorgée & déchirée par un bourreau plus cruel que les bestes les plus feroces.

Saint Ambroise a fait un éloge admirable de sainte Agnés, qui fut martyrisée à l'âge de treize ans, lequel se pourroit appliquer sans violence au martyre de cet enfant. Nous pouvons dire avec ce Saint, *que sa devotion a esté au dessus de son âge, & sa vertu au dessus de la nature. Il n'avoit que six ans, ce qui rend plus detestable la cruauté de ceux qui n'ont point épargné un âge si tendre: mais aussi cette mort fait connoistre la force invincible de la Foy, qui a esté attestée par un enfant de cet âge. Il presentoit son corps aux bourreaux, prest à souffrir la mort avant qu'il sçût ce que c'estoit que de mourir. On ne put trouver de menotes assez petites pour enchaîner ses mains. Il alloit au supplice comme à un festin, d'un pas leger, d'un visage riant, d'une ardeur admirable. Tout le monde pleuroit hormis lui. Chacun estoit dans l'étonnement de voir un enfant prodiguer sa vie qu'il n'avoit presque pas goûtée, & devenir témoin de la divinité dans un âge où il n'estoit pas encore maistre de lui-même. Que ne fit-on point pour le flater & pour l'intimider? Mais il se rendit inflexible, & aux promesses, & aux ménaces. Il se met à genoux, il prie Dieu, il joint les mains, & presente sa teste au bourreau qui tremble de peur, comme si lui-même alloit mourir, & n'ose lever le bras pour le frapper. Tout le monde est dans la frayeur, il n'y a que l'enfant qui ne craint point, & son danger qui étonne tous les assistans, ne l'étonne point lui-même.* Je n'ai pû refuser cet éloge à ce glorieux Martyr. Je m'assure que ceux qui liront cette histoire me sçauront gré d'avoir emprunté

la plume d'un Docteur de l'Eglise pour honorer son triomphe.

Les Chrétiens qui assisterent à cette exécution, demanderent permission au Bungio d'ensevelir les corps & de les enterrer dans le Cimetiere commun. Il en fit d'abord difficulté; mais ils le presserent tant, qu'enfin il y consentit. Ils recüeillirent leurs Reliques & la terre trempée de leur sang avec tant de ferveur, que le Bungio s'écria : *Ces gens ont trouvé le moyen infaillible de se sauver.* Je ne sçai s'il comprenoit mieux ce qu'il disoit que Caïphe, lorsqu'il prononça qu'il falloit faire mourir un homme, pour sauver tout le peuple. Il fit neanmoins porter la teste des quatre Martyrs au bout de quatre lances, & les fit mettre sur une des portes de la Ville. Leurs corps furent depuis portez à l'Eglise des Peres Jesuites d'Arima, hormis celui du petit Pierre qui fut porté à celle de Conzura.

Michel avoit une fille que les Chrétiens sauverent & qu'ils envoyerent à Arima, où elle étoit reduite à une telle pauvreté, qu'elle ne vivoit que d'aumônes. Dieu inspira à un homme de qualité de la demander en mariage pour son fils. Les Peres Jesuites qui en avoient soin, lui representerent sa pauvreté, & qu'elle n'avoit point de dot : *N'importe*, dit-il, *c'est assez qu'elle soit fille d'un Martyr. J'ai dequoi suppléer à son indigence. J'en fais plus de cas que de la plus noble & la plus riche Demoiselle du Japon.* Le mariage fut arresté. Voilà ce que la Foy a fait faire à un Chrétien du Japon : Je ne sçai si l'on en trouveroit d'aussi genereux que lui dans l'Europe.

XXXVI. *Trois autres personnes de qualité mises à mort pour la Foy.*

Ce n'est pas seulement dans le Royaume de Fingo que les Chrétiens signaloient leur Foy par l'effusion de leur sang : mais encore dans celui de Firando, où la Religion depuis que saint François Xavier l'y eut fondée, fut toûjours persecutée. Il y avoit un Chrétien de grande qualité nommé Gaspar Nixiguença qui demeuroit à Jamanda, dont il estoit Seigneur, & il avoit épousé une Dame fort considerable & pour sa noblesse, & pour sa pieté, qui avoit nom Ursule, dont il avoit plusieurs enfans. L'aîné se nommoit Jean Niximataiqui jeune Cavalier fort accompli & qui s'étoit acquis beaucoup de reputation dans la Cour du Roy de Firando. Il avoit aussi une fille nommée Marie, qui fut donnée en mariage au fils de Candoquisan Gouverneur d'une partie de l'Isle d'Iquitsuqui, le plus méchant Idolâtre qui fût dans le Japon.

Il n'eut pas plutost sa belle-fille en sa puissance, qu'il fit tous ses efforts pour la pervertir. Il employa pour cela l'autorité de

Dom Gaſpar ſon pere, & lui fit entendre que ſi ſa fille n'épouſoit la Religion de ſon fils, elle paſſeroit fort mal ſon tems avec lui. Dom Gaſpar écrivit à ſa fille, & l'exhorta à eſtre conſtante dans la Foy, lui en dût-il coûter la vie. C'eſt la reſolution qu'elle prit: mais comme elle ſe vit inceſſamment importunée par ſon beau-pere, qui ne lui donnoit point de repos, elle crut eſtre obligée de ſe retirer d'une maiſon où il falloit combattre ſans relâche, ou perir à jamais. Elle s'enfuit donc ſecrettement, & ſe refugia chez ſon pere.

Condoquiſan piqué au dernier point de cette fuite qu'il pretendoit eſtre injurieuſe à ſon fils, mande à ſon pere que s'il ne renvoye ſa fille, il s'en reſſentira. Dom Gaſpar lui répond qu'il n'eſtoit plus maiſtre des volontez de ſa fille, & que c'eſtoit à elle qu'il devoit s'adreſſer. La fille ſollicitée de retourner, répond qu'elle differoit ſon retour pour des raiſons qu'elle ne pouvoit pas dire. Condoquiſan ſentit bien qu'elle vouloit parler de ſa Religion, & outré plus que jamais, lui écrivit en ces termes. *Je vois bien que ces raiſons ſecretes que vous ne pouvez pas dire, ſont les enteſtemens de voſtre Religion. Vous ſçavez cependant que le Roy de Firando ne la peut ſouffrir en ſes Etats. Que dira-t-il, quand il ſçaura qu'elle vous a fait violer les liens ſacrez du mariage? Retournez, ma fille, ſi vous eſtes ſage, & prenez de meilleurs ſentimens que ceux que vous avez. Si vous ne le faites, je ſerai obligé de vous déferer au Roy vous & voſtre famille, & vous en pouvez prévoir les conſequences.*

Marie ayant reçû cette lettre, fut en doute de ce qu'elle devoit faire. Son intereſt ne la touchoit pas tant que la mort de ſon pere, de ſa mere & de ſon frere, dont elle prévoyoit qu'elle ſeroit la cauſe. Elle ne pouvoit conſulter ſon pere qui eſtoit pour lors abſent. L'Envoyé cependant la preſſoit de rendre une réponſe préciſe. Aprés avoir prié Dieu, elle lui repondit à peu prés en ces termes.

Vous avez touché le point, Monſieur, en diſant que c'eſt ma Religion qui empéche mon retour: car je ſuis reſoluë de ne l'abandonner jamais. Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira: mais vos menaces ne me feront pas changer de ſentiment. La mort n'épouvante point un Chrétien; c'eſt le plus grand bien qu'on lui puiſſe procurer. Si vous voulez m'intimider, menacez-moi de me faire vivre, & non pas de me faire mourir. Je vous ſerai en quelque façon plus

obligée qu'à mon propre pere, puisque vous me procurerez une meilleure vie que celle qu'il m'a donnée.

Marie envoya cette réponse à son beau-pere, & la fit voir à son pere quand il fut de retour. Il la trouva fort à son goût : *Sinon*, dit-il, *qu'il y manque un peu de sel, que j'y eusse mis si j'eusse esté ici.* Condoquisan persuadé que c'estoit Dom Gaspar qui inspiroit à sa fille des sentimens si genereux, resolut de le perdre & de le déferer au Roy de Firando. Il se sert pour cela d'un Bonze de grande autorité, lequel fit entendre à sa Majesté qu'il y avoit plusieurs Chrétiens dans l'Isle d'Iquitzuqui qui ne se contentoient pas de s'assembler & de faire les exercices de leur Religion, contre la défense qu'elle en avoit faite : mais qui avoient même la hardiesse de pervertir ses Sujets & de les attirer à leur parti.

Le Roy qui estoit un Prince fort débauché & grand ennemi de la sainteté de nostre Religion, lui donna commission d'en informer avec un autre Bonze de la Secte abominable des Jamabuxis, & de faire le procés à tous les Chrétiens qu'ils rencontreroient dans ses Etats. Aussi-tost ces Juges passionnez se transportent dans l'Isle d'Iquitzuqui où demeuroit Dom Gaspar, & ayant trouvé que lui & toute sa famille faisoient profession ouverte de la Religion Chrétienne ; que peu de jours auparavant il avoit baptisé trois enfans faute de Prestre ; qu'il annonçoit les festes & les jours de jeûnes, & qu'il avoit aussi plusieurs livres spirituels traduits en langue Japonnoise, ils le condamnerent à mort, lui, sa femme Ursule & Jean leur enfant.

Ils envoyerent aussi-tost querir Dom Gaspar, lequel se doutant bien qu'on en vouloit à sa vie, se disposa à mourir, fit ses prieres devant une Image de nostre Sauveur, & lui ayant recommandé son ame s'en alla gayement au logis des Bonzes. Dés-lors qu'il fut entré, deux soldats se jettent sur lui & le veulent lier. Il leur dit qu'on ne lioit pas des gens de sa qualité sans leur en faire sçavoir auparavant la cause. Les Bonzes lui répondirent : *Vous estes Chrétien, & comme tel vous estes condamné à mort. Il est vrai*, dit Gaspar, *je le suis dés ma jeunesse : Si c'est pour cela que je suis condamné, liez-moi tant qu'il vous plaira, & ne craignez pas que je dispute ma vie.*

Il passa toute la nuit en prieres. Le matin le Gouverneur le vint voir, & tâcha de lui persuader de sauver sa vie, celle de sa femme & de son fils, qui estoient detenus prisonniers, en renonçant

la

la Foy Chrétienne : mais Dom Gaſpar lui montra par de vives raiſons, qu'il n'étoit ni de ſon honneur, ni de ſa conſcience de faire ce qu'il deſiroit, vû qu'il n'y avoit point d'autre Religion que la Chrétienne où l'on pût ſe ſauver. Le Gouverneur parut ébranlé de ſon diſcours. Comme il ſe retiroit, Dom Gaſpar lui demanda en grace qu'il le fiſt mourir en croix, pour avoir la conſolation de mourir comme le Dieu qu'il adoroit. Le Gouverneur lui repondit que cela n'eſtoit pas en ſon pouvoir, le Tono ne l'ayant pas ordonné, & le ſupplice de la croix n'étant pas en uſage dans le païs. *Du moins*, dit Gaſpar, *faites-moi la grace que je meure au lieu où la croix eſtoit plantée avant ces troubles, & où mes parens ſont enterrez. Je le veux bien*, dit le Gouverneur ; *tout ce que vous deſirez & qui dépendra de moi vous ſera accordé.* Il fut donc mené au lieu qu'il avoit demandé, & aprés avoir fait quelque priere à genoux, il fit ſigne aux ſoldats qu'ils pouvoient faire leur commiſſion. Le Gouverneur pour l'honorer, voulut lui-même lui trancher la teſte, ce qu'il fit, & permit aux Chrétiens d'enlever ſon corps pour l'enſevelir.

Le même jour les Officiers de la Juſtice furent à ſa maiſon, où ſa femme Urſule & ſon fils Jean eſtoient gardez. Ils leur dirent qu'on les tiroit de là, non pas pour les faire mourir, mais pour les envoyer en exil avec le ſieur Gaſpar qu'on avoit banni. La mere & l'enfant répondirent qu'ils ſçavoient bien qu'il eſtoit mort, & qu'ils ne deſiroient rien tant que de lui tenir compagnie. Pendant le chemin, un des ſoldats tira ſon ſabre & en donna un grand coup ſur la teſte d'Urſule. Comme le ſabre coula, il ne la bleſſa point à mort ; de ſorte qu'elle eut le loiſir de ſe mettre à genoux pour attendre le ſecond coup, qu'elle reçût en invoquant les ſaints Noms de Jesus & de Marie.

Jean qui marchoit devant, ayant ouï le coup & le cry de ſa mere, ſe tourna promptement, & voyant ce qui ſe paſſoit, ſe mit à genoux auſſi. Alors un ſoldat leve les bras & d'un grand coup lui abbat la teſte. Ce martyre arriva le 14. de Novembre mil ſix cens neuf. Gaſpard & Urſule avoient chacun cinquante-quatre ans, & leur aîné vingt-cinq. Marie eſtoit inconſolable d'avoir eſté la cauſe de leur mort & de n'avoir pas de part à leur bonheur : car ni elle, ni la jeune femme de ſon frere Jean ne furent point exécutées, parce qu'il n'y avoit point de ſentence renduë contre elles.

XXXVII. *Combat naval des Portugais avec les Japonnois.*

Aprés avoir rapporté plusieurs morts tragiques arrivées sur la terre, il en faut produire quelques autres arrivées sur la mer. Les Portugais ayant pris querelle avec les Japonnois à Nangasaqui, il y eut bien des gens tuez de part & d'autre. Le combat fini, les Officiers de la Justice Japonnoise sommerent les Chrétiens de leur livrer l'auteur de la querelle. Ceux-ci ne l'ayant pas voulu faire, les Japonnois porterent leur plainte au Cubo qui estoit alors à Suranga, & comme les Portugais ne furent point appellez, ni entendus, ils furent jugez coupables. Ils estoient venus dans le grand navire de commerce, commandé par un brave Capitaine nommé André. Le Cubo qui n'estoit pas satisfait d'eux pour quelques autres sujets, dépêcha un Exprés au Roy d'Arima qui estoit Chrétien, pour lui signifier de sa part qu'il eût à se transporter en diligence à Nangasaqui, & qu'il punît de mort tous les coupables, sans épargner le Capitaine du vaisseau.

André qui en eut le vent, chercha le moyen de se sauver, & ne voulut pas descendre à terre, ni permettre à ses gens de sortir du bâtiment. Il fit même avertir tous les Marchands Portugais de se rendre au plûtost à son bord : mais comme cet embarquement ne se put faire sans bruit, les Gardes du Roy d'Arima en arresterent plusieurs ; de sorte qu'il n'y en eut que cinquante qui se sauverent. Lorsque la nuit fut venue, le Capitaine André coupa les cables & mit à la voile, esperant gagner un Port à deux lieuës de là, & au lieu de se retirer sans bruit, il donna le signe de son départ par quelques volées de canon.

Le Roy d'Arima averti de sa fuite, dépêcha aussi-tost quantité de fregates chargées de soldats aprés lui : mais les Portugais leur envoyerent quelques bordées qui en fracasserent quelques-unes, en coulerent d'autres à fond, le reste fut obligé de retourner à Nangasaqui fort incommodées du canon. André se voyant délivré de ce danger, fit forces de voiles pour arriver au port qu'il désiroit : mais il fut obligé de demeurer deux jours à l'embouchure, parce que le vent lui estoit contraire.

Cependant le Roy d'Arima équippe une autre escadre & fait dresser sur une barque une machine à trois étages en forme de Tour, où il mit deux cens Arquebuziers qui estoient couverts de grosses poutres enclavées les unes dans les autres, & si bien jointes, qu'ils ne craignoient ni le canon, ni le feu des ennemis. Ils partirent de Nangasaqui avec mille autres soldats montez sur

divers vaisseaux, & vinrent tomber sur le navire Portugais. Le Capitaine André voyant tant de forces qui venoient fondre sur lui, tâcha de se sauver à la faveur du vent, mais il y en avoit si peu, qu'il ne put se mettre au large: De sorte qu'il fut obligé de se défendre, se voyant attaqué de toutes parts. Il fit joüer son artillerie, qui fit de grands fracas: mais comme le vaisseau estoit chargé & pesant, & qu'il manquoit de vent, il ne pouvoit assez promptement presenter le flanc aux assaillans, & lâcher sur eux les bordées. D'autre part la barque à trois étages qui alloit à force d'avirons, s'attacha à la proüe du navire, où il n'y avoit qu'une seule piece d'artillerie, & commença à faire grand feu sur les Portugais. Ceux ci voyant leur manœuvre inutile, & ne pouvant plus se servir du canon, furent obligez de recourir aux mousquets & aux feux d'artifice.

Tandis qu'ils se battoient vaillamment, il arriva un grand malheur aux Portugais. Un d'entr'eux voulant lancer un pot à feu sur la machine des ennemis, & attendant le temps propre pour faire son coup, ne prit pas garde qu'il tomba du feu sur la voile qu'on appelle misaine, qu'on n'avoit pas eu le loisir de plier. Le feu s'attacha de telle force à cette vieille toile, que la plus-part des Portugais furent obligez de quitter le combat pour le venir éteindre, & au lieu de jetter la voile dans la mer, ils la retirerent vers la proüe, où le feu se renforça tellement, qu'il n'y eut plus moyen d'arrester sa violence. Le Capitaine voyant le danger où il estoit, avertit tous ses gens de se disposer à la mort. Cependant les ennemis l'environnoient de toutes parts, & tiroient incessamment sur ceux qui ne songeoient plus à se défendre des hommes, mais du feu seulement qui estoit leur plus grand ennemi. Lorsqu'ils ne songeoient qu'à se rendre maistres du bâtiment & des riches marchandises qu'il portoit, le Capitaine fit mettre le feu aux poudres, & voilà aussi-tost que le tillac saute en l'air avec un bruit de tonnerre, & que le vaisseau se fend en deux. Il fut aussi-tost englouti des eaux, une partie de l'équipage fut consumée du feu, l'autre tomba dans la mer. Ils tâchoient de se sauver à la nage, mais ils furent tous assommez par les Japonnois: Entr'autres le Capitaine André qui fut tué à coups de mousquet qu'on tira sur lui. Il s'estoit confessé avant le combat à un Pere Augustin Espagnol, dont le corps fut trouvé mort sur le rivage avec celui de plusieurs Portugais. Les Peres Jesuites de Meaco Ville de la Chine, où ils prétendoient abor-

der, les enſevelirent dans leur Egliſe. Il ne ſe trouva aucun de leurs Peres ſur ce vaiſſeau ; parce que le Capitaine qui prévoyoit le danger & qui ſçavoit combien ils eſtoient neceſſaires au Japon, n'en voulut recevoir aucun dans ſon bord. La perte de ce vaiſſeau fut eſtimée un million : mais les ennemis n'en profiterent pas beaucoup. Les Chrétiens en reçûrent un tres-grand dommage, parce qu'il portoit toutes leurs proviſions, ce qui obligea les Peres de renvoyer quantité de Seminariſtes qu'ils nourriſſoient & entretenoient dans leurs Colleges. Eux-mêmes furent contraints de ſe diſperſer en divers endroits, où ils vivoient des aumônes que leur faiſoient non-ſeulement les Chrétiens, mais encore les Idolâtres qui avoient compaſſion de leur miſere.

Le Cubo ayant eu avis avant le combat, que la pluſpart des Portugais s'eſtoient jettez dans le navire, & craignant que le Roy d'Arima n'eût pas tout l'avantage qu'il deſiroit, commanda qu'on fît paſſer au fil de l'épée tous les Portugais qui ſe trouveroient dans Nangaſaqui & par tout ailleurs, & que l'Evêque avec tous les Jeſuites fuſſent bannis du Japon. Le Gouverneur de Nangaſaqui ſe diſpoſoit à exécuter ſes ordres, lors qu'Arimando retourna victorieux du combat. La joye fut ſi grande dans la Ville, qu'on ne ſongea plus à tirer vengeance des Portugais, & le Roy d'Arima qui eſtoit Chrétien, obtint du Gouverneur que les Peres demeuraſſent dans le païs juſqu'à nouvel ordre. Voilà la vie que menoient ces bons Religieux, toûjours ſous le fer de la perſecution, & attendant de jour à autre ou l'exil, ou la mort.

XXVIII. Entreveüe du Cubo & du Prince Findeyori.

Il y avoit treize ans que le Cubo, qui eſtoit un Prince fort ſage, regnoit dans le Japon & gouvernoit l'Empire dans une grande paix. Il avoit trois ou quatre ans auparavant établi ſa demeure à Suranga, Ville qui porte le nom du Royaume où elle eſt ſituée. Il en partit cette année 1611. pour aller à Meaco accompagné d'une armée de ſoixante & dix mille hommes, ſans compter les troupes que pluſieurs grands Seigneurs avoient ordre d'amener avec eux.

Ce grand appareil de guerre allarma tout le païs, & on crut que cela tendoit à perdre le Prince Findeyori qui eſtoit toûjours dans la Citadelle d'Ozaca, & qui avoit alors vingt ans. Le Cubo eſtant arrivé à Meaco, lui fit dire, qu'eſtant déja avancé en âge, il deſiroit le voir pour la derniere fois, & qu'il le prioit de le venir trouver à Meaco. Cette invitation jetta la frayeur dans

l'esprit de ce jeune Prince & beaucoup plus dans celui de sa mere, qui se persuada que le Cubo l'ayant tiré de la Citadelle d'Ozaca, s'en rendroit le maistre, & le dépoüilleroit de l'Empire. C'est pour cela que tous deux s'excuserent de rendre cette visite sous divers prétextes mal fondez. Il y eut plusieurs Envoyez de part & d'autre : mais la mere protesta commme elle avoit fait en une autre occasion semblable, qu'elle & son fils se fendroient plûtost le ventre que de sortir de la forteresse : De sorte que tout se disposoit à la guerre, le Cubo ne voulant point démordre de sa demande, & le Prince n'y voulant point consentir.

Sur ces entrefaites quelques grands Seigneurs qui aimoient le jeune Prince pour les obligations qu'ils avoient à son pere, prévoyant sa ruine totale s'il n'obeïssoit au Cubo, parce qu'il n'estoit pas en estat de lui resister, persuaderent à sa mere de lui donner cette satisfaction, engageant leur parole, leurs biens & leurs vies, qu'il ne seroit fait aucun déplaisir au Prince son fils. Sur ces assurances, sa mere le laissa aller aprés l'avoir instruit de quelle maniere il se devoit comporter en cette visite, & lui ayant défendu de rien boire ni manger, qui ne lui fût servi par ses gens.

Il se met donc en chemin vers Meaco avec un train des plus magnifiques. Lorsqu'il approchoit de la Ville, les deux enfans du Cubo lui vinrent au devant, & lui firent leurs complimens de la part de leur pere, le reconnoissant comme souverain du Japon, & lui déferant par tout le lieu le plus honorable. Ces honneurs qui lui furent rendus, leverent toutes ses défiances, & il entra dans Meaco comme en triomphe, toute la Ville estant accouruë pour le voir, parce qu'il n'avoit point paru en public depuis la mort de son pere. Estant arrivé au Palais, le Cubo le reçût avec toutes les marques de respect & de tendresse qu'il devoit à l'heritier legitime de l'Empire & à son petit-fils ; car il avoit épousé sa petite fille. En cette qualité il marchoit à son costé sans lui donner le pas : mais en tout le reste, il lui rendoit de si grandes déferences, que le Prince ne pouvoit dissimuler sa joye. Et ce qui effaça entierement de son esprit toutes les vaines apprehensions qu'il avoit conçûës, fut que le Cubo parlant des singulieres faveurs qu'il avoit reçûës de Taycosama son pere, ne put s'empêcher de verser des larmes, ce qui attendrit le cœur des assistans : mais principalement celui du jeune Prince qui reconnut par là combien il est dangereux de se laisser prévenir de soup-

çons & de défiances. En effet, c'est de là que naissent toutes les guerres & la ruine des Etats ; & on peut dire que c'est un soupçon mal fondé , qui trouble ordinairement la paix de tous les Royaumes.

Ils se firent de part & d'autre de tres-riches presens : mais ceux du Prince furent plus estimez que ceux du Cubo. Il le traita lui & ses enfans, & les plus grands Seigneurs de la Cour : Aprés quoi il se retira à Ozaca. Chacun peut imaginer la joye que reçût sa mere ombrageuse & défiante, lorsqu'elle le vit de retour comblé d'honneurs & de graces qu'elle n'esperoit pas. Quelques jours aprés le Cubo envoya ses enfans à Ozaca, rendre de sa part la visite au Prince, & lui faire leurs presens. Le Prince les regala d'un festin magnifique, & l'emporta sur eux en liberalité. Ces marques reciproques d'amitié appaiserent la crainte que tout le peuple avoit conçûë de quelque guerre sanglante à l'arrivée du Cubo.

XXXIX. *Etat de l'Eglise du Japon l'an 1611.*

Les choses estant ainsi pacifiées, les Peres de la Compagnie qui estoient dispersez, comme nous avons dit, en divers Royaumes du Japon pour leur extréme pauvreté, & qui estoient soulagez pas plusieurs Seigneurs, tant Chrétiens qu'Idolâtres, travaillerent avec tant de zele à la vigne du Seigneur, qu'ils baptiserent l'année precedente plus de onze mille ames : Entr'autres plusieurs personnes de qualité, quoique le Cubo eût fait défense aux Nobles de son Empire de se faire Chrétiens. Dieu donna encore plus de benediction à leurs travaux cette année 1611. car outre qu'il les délivra du plus cruel ennemi qu'eût la sainte Eglise, à sçavoir de Canzugedono Roy de Fingo, lequel mourut d'apoplexie au moment qu'il alloit renouveller la persecution contre les Chrétiens, la pluspart des Princes & Seigneurs de l'Empire quoique Payens, permettoient aux Peres de prescher librement l'Evangile dans leurs terres : De sorte qu'il ne manquoit plus que le consentement de l'Empereur, qui pour des raisons politiques ne vouloit point revoquer l'Edit de Taycosama son predecesseur. Mais quoi qu'il ne parût pas favorable à la Religion, cela n'empêcha pas que les Peres cette année n'établissent une residence à Suranga où il tenoit sa Cour, & qu'ils n'entrassent dans le Royaume de Conzuque, qui est un de ceux de Quanto, dont il estoit Souverain.

Cette même année l'Evêque du Japon érigea dans Nangasaqui une Confrerie du saint Sacrement qui commença par une

Procession solemnelle, à laquelle tous les Confreres assisterent vétus de rouge, & portant chacun un cierge blanc à la main. Chaque mois ils assistoient à une grande Messe & y communioient tous avec devotion. On ne peut dire combien cela augmenta le respect & la ferveur des Chrétiens envers ce divin Sacrement Ils alloient frequemment l'adorer pendant le jour, & ne pouvant la nuit entrer dans l'Eglise, ils se tenoient à la porte, où ils demeuroient long-temps en oraison.

Il y avoit en ce temps cent dix-sept Religieux de la Compagnie de Jesus dans le Japon, dont soixante-quatre estoient Prestres. Un d'entr'eux qui fut le Pere Passio, aprés avoir exercé sa Charge de Visiteur, s'en retourna à la Chine Quatre autres furent appellez au Ciel, à sçavoir le Pere Antoine Cordero Portugais qui avoit travaillé vingt & un an au Japon. Le Pere Bernard Aragonois qui y en avoit passé trente-quatre. Le Pere Pierre Rodrigo Portugais, qui avoit cultivé cette vigne du Seigneur l'espace de vingt-cinq ans, & le Pere Gregoire de Cespedes Castillan de Madrid, personnage fort illustre, qui mourut consumé de travaux qu'il avoit soufferts au service de Dieu dans le Japon pendant trente-quatre ans qu'il y vécut.

La douleur que causa la perte de ces saints Religieux, fut bien adoucie par la nouvelle qui arriva de la Beatification de saint Ignace de Loyola Fondateur de la Compagnie de Jesus. On fit une Procession solennelle, où se trouverent quarante Prestres chacun revétu de son pluvial, sans compter les autres Religieux de saint Augustin, de saint Dominique, & de saint François qui se trouverent alors à Nangasaqui. Le lendemain l'Evêque officia Pontificalement, & toute la nuit on fit de grandes illuminations pour marque de réjoüissance. La même solennité se fit à Arima. La Reyne qui estoit affligée d'une dangereuse maladie, fut guerie aussi-tost qu'elle eut invoqué ce Saint. Je passe sous silence quantité de merveilles que Dieu a operées les années precedentes dans le Japon, par l'intercession de ce grand Zelateur des ames : tant parce que ces recits ne plaisent pas aux gens qui ont peu de Foy, que parce qu'il en est fait mention dans le procés de sa Canonisation.

XL. *Zele d'un petit enfant.*

J'omets aussi la mort de plusieurs Chrétiens tout-à-fait édifiante, & accompagnée souvent de plusieurs merveilles, pour venir à celle des Martyrs. On peut juger de la disposition de la pluspart des Chrétiens à mourir pour la Foy, par celle d'un en-

fant de quatre ans que je vais rapporter. Le Prince de Farima ayant publié un Edit contre les Chrétiens accusez faussement par un malheureux Bonze d'avoir conspiré sa mort, une partie se retira de son Royaume, l'autre se prépara au martyre. Un Neophyte se trouvant dans une maison d'un Chrétien fort zelé, demanda à un enfant de quatre ans, s'il quitteroit la Foy, au cas qu'on le voulût faire mourir. Il répondit aussi-tost que non. *Vous voulez donc,* lui dit le Neophyte, *souffrir le martyre?* L'enfant lui répond: *Mon pere, ma mere & moi nous serons tous Martyrs. Mais sçavez-vous,* replique le Neophyte, *ce que c'est que d'estre Martyr? Ouy, je le sçai bien*, dit l'enfant: *c'est avoir le coû coupé pour la défense de la Foy.* Le Neophyte voulant l'éprouver, s'écria : *O pauvre enfant, que tu crieras & que tu pleureras quand il faudra mourir! Moy*, replique l'enfant, *je n'en ferai que rire. Je tendrai mon coû au bourreau, & je dirai* JESUS MARIA. Ce discours attendrit tellement le Neophyte, qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes, & benit Dieu qui inspiroit à des enfans un si grand mépris de la chose du monde qu'on aime le plus.

XLI. *Mort du Pere Ito Mancio.*

Cette année 1611. mourut le Pere Ito Mancio du Royaume de Fiunga, qui fut le Chef de la noble & glorieuse Ambassade qui fut envoyé à Rome par trois Rois du Japon, pour rendre de leur part obéïssance au Chef de l'Eglise le Pape Gregoire XIII. l'an 1584. Aprés avoir esté comblé d'honneurs par tous les Princes d'Europe, & estant heureusement retourné au Japon, il méprisa tous les biens & les grandeurs du monde, pour se consacrer au service de Dieu dans la Compagnie de JESUS, où les trois autres Seigneurs Japonnois, qui l'avoient accompagné à Rome, entrerent aprés lui. Ils y vécurent tous quatre tres saintement, & y finirent leur vie, ou par une mort naturelle, ou par celle du martyre, comme nous verrons en son lieu. Le Pere Mancio mourut âgé de quarante-trois ans, dont il en avoit passé vingt & un dans la Compagnie au service de Dieu & au salut du prochain.

Cette perte alloit estre reparée par l'arrivée de sept autres Jesuites qui venoient au Japon: mais estant tombez entre les mains de quelques Corsaires Chinois, ils furent tous mis à mort, ce qui affligea extrémement les Religieux de la Societé qui attendoient ce renfort avec beaucoup de joye, pour soûtenir les furieux assauts de la persecution dont nous allons parler.

HISTOIRE



HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

LIVRE QUATORZIÉME.

ARGUMENT.

On rapporte les causes de l'horrible persecution qui fut excitée contre les Chrétiens, & comme l'Empereur les bannit de sa Cour. Constance admirable de quelques Seigneurs bannis pour la Foy. Desir violent qu'eurent deux freres de souffrir le martyre. Invincible courage de quelques Dames Chrétiennes. Mort du Prince Jean. Le Roy d'Arima son fils persecute cruellement les Chrétiens. Il chasse les Peres Jesuites de ses Etats. Resolution admirable des Chrétiens d'Arima, & particulierement de quelques enfans. On institue une Confrerie des Martyrs. Le grand Capitaine Thomas, sa mere, sa femme & ses enfans sont mis à mort pour la Foy. Le Roy perfide d'Arima fait mourir ses deux freres aprés avoir fait

mourir son pere. Constance merveilleuse de la Princesse Juste mere des deux petits Princes. Les Chrétiens sont persecutez à Arima & à Jedo. Huit Chrétiens sont condamnez à estre brûlez à petit feu par le Roy d'Arima. Tous les Religieux sont chassez de Meaco, de Fuximi & d'Ozaca. Grande resolution des Chrétiens de Meaco. Edit de l'Empereur contre les Chrétiens. Martyrs de l'Eglise de Firoxima, de Bungo, de Facata, de Chicugen & de Fingo. Persecution renouvellée dans le Royaume d'Arima. La mort du Pere Louïs Cerqueira Evêque du Japon. Ferveur admirable des Chrétiens de Nangasaqui. Tous les Chrétiens sont bannis du Japon, entre autres Justo Ucondono avec toute sa famille. Il arrive à Manile où il est reçu fort honorablement par le Gouverneur. Sa mort & ses funerailles. Nouveaux supplices inventez contre les Chrétiens d'Arima & de Cuquinotzu. La persecution cesse pour un temps.

I. *Les causes de la persecution excitée contre les Chrétiens.*

J'ENTRE dans un champ de bataille, où nous allons voir des Heros triompher des ennemis de nostre Foy, par la constance qu'ils ont fait paroistre dans les tourmens les plus horribles qu'on ait fait souffrir aux Martyrs de la primitive Eglise: mais il nous faut premierement declarer les causes de cette sanglante persecution.

Le Cubo, Seigneur universel du Japon, ayant transporté le siege de son Empire à la Ville de Sarunga, éloignée de six journées de Meaco, y fit bastir une puissante Citadelle pour y conserver ses tresors. Il maria cette année 1612. son fils aîné âgé de quarante ans à une niece de Feu Nobunanga, sœur de la femme de Taycosama & tante du Prince Fideyori, & voulut qu'il établist sa demeure à Jedo, capitale des Royaumes de Quanto. Comme il voyoit que Fideyori, legitime heritier de l'Empire, croissoit en âge & en valeur sous l'éducation de sa mere, femme tres-sage & tres-prudente, & craignant de laisser à son fils aprés sa mort un ennemi si puissant sur les bras, il entreprit de lui oster le moyen de lui faire la guerre, en consumant ses

tresors qui en sont, comme on dit, les nerfs: Car il l'engagea à faire de grandes dépenses en festins, en bâtimens, en Temples, en Palais, & à la reparation de la grande Idole du Daybut: au lieu qu'il augmentoit ses finances par toutes les voyes imaginables: Et parce que le commerce estoit ce qui l'enrichissoit le plus, aprés avoir maltraité les Portugais, il voulut éprouver s'il pourroit s'accommoder des Hollandois, qui estoient fraîchement arrivez au Port de Firando. Il traite donc avec eux. Ceux-cy qui avoient une passion extrême de trafiquer au Japon, voyant que les Portugais en estoient chassez, lui promirent d'y apporter toutes les marchandises de l'Europe & de la Chine: Mais comme ils n'estoient pas alors aussi puissans qu'ils le sont à present, ils ne purent fournir que quelques denrées qui n'estoient pas de grand prix, & quantité de fromages dont les Japonnois ne mangent jamais. L'Empereur mal satisfait de ce trafic, prend resolution de rappeller les Portugais, sans toutefois chasser les Hollandois. Il envoye donc pour cet effet une Ambassade aux Jesuites qui demeuroient à Macao, Ville de la Chine, afin qu'ils persuadassent aux Portugais de retourner au Japon. Ils obtinrent sans peine ce qu'il desiroit. Ainsi le commerce fut rétabli comme auparavant.

Pour l'entretenir & augmenter, il suspendit pour un peu de tems l'execution des Edits qu'il avoit portez contre les Chrétiens: mais sur la fin de l'année 1611. la persecution se ralluma plus vivement que jamais, dont voicy les causes qui sont rapportées par tous les Historiens du Japon. Je ne mets pas au nombre des Historiens un Auteur moderne, qui s'est rendu ridicule par ses contes extravagans, & qui s'est attiré le mépris de tous les gens d'honneur par ses impostures, ses calomnies, ses recits fabuleux, & ses contradictions perpetuelles. Tout ce que je puis dire de son ouvrage, c'est qu'il ne plaira qu'à ceux qui n'aiment pas la verité, & qui sont ennemis du bon sens. Laissant donc ce conteur pitoyable, il nous faut puiser la verité dans des sources plus pures, je veux dire dans les relations de ces saints Religieux, qui ont été chercher au Japon la couronne du martyre, & qui ont blanchi dans les travaux d'une mission infiniment penible & laborieuse. Voici les causes qu'ils apportent de cette persecution qui sont toutes politiques.

La premiere que nous avons touchée & que je suis obligé de rapporter dans ce lieu, fut la défiance que conçûrent les

Empereurs du Japon de la puissance du Roi d'Espagne, qui s'étoit rendu maistre de tant de païs & qui avoit penetré jusques dans l'Orient, où il se rendoit redoutable par ses flotes, par ses combats, par ses victoires & par ses conquestes: car il dominoit sur les mers, & obligeoit la plusparr des Rois, non seulement de lui abandonner leurs ports, mais encore de lui bâtir des Citadelles. Or comme il avoit conquis Malaca, les Moluques & les Philippines, qui sont, pour ainsi parler, les frontieres du Japon, ces Princes infideles apprehenderent qu'il n'envahît aussi leurs Etats, & ne pratiquast des intelligences secretes dans leur Empire, par le moyen des Chrétiens qui desiroient passionnément un Prince de leur Religion, & qui n'eussent pas manqué, disoient-ils, de se joindre aux troupes Espagnoles si-tost qu'elles eussent entré dans leur païs.

Cette crainte fut fortifiée & augmentée par le recit imprudent de ce Pilote Espagnol dont nous avons parlé, qui étala pompeusement la puissance de son Roy, montrant dans une carte à un Seigneur de la Cour de Taycosama, les vastes étenduës de païs que son Maistre possedoit dans l'un & l'autre monde, & disant qu'il se servoit des Missionnaires pour disposer les esprits, sous pretexte de Religion, à se soumettre à son Empire. On ne peut dire combien le discours de cet Espagnol vain & inconsideré leur donna de défiance des Chrétiens, & leur fit apprehender cette domination étrangere.

Mais ce qui les confirma encore plus dans cette opinion, fut la temerité d'un autre Pilote Espagnol, qui voyant que plusieurs vaisseaux des Philippines se perdoient aux costes du Japon, pour ne pas connoître le parage des mers, eut la hardiesse en plein jour de sonder les Ports de ces Isles. Il le faisoit de bonne foy, & les Japonnois qui le voyoient jetter la sonde ne se défioient de rien. Mais quelques Hollandois qui avoient échappé d'un naufrage il y avoit déja quelque temps, & qui se trouverent à la Cour avec leur Patron qui estoit Anglois, poussez par la haine qu'ils portoient au Roy d'Espagne & aux Catholiques, & voulant s'attirer le commerce des Indes, firent entendre à l'Empereur, qu'on tenoit en Europe pour un acte d'hostilité, de sonder ainsi les Ports; que les Espagnols estoient des gens ambitieux qui vouloient dominer par tout; que les Religieux qui venoient au Japon estoient ses Espions & ses Emissaires, qui sous couleur de pieté, troubloient les Royaumes, débauchoient les

Sujets de l'obéïssance qu'ils devoient à leur Prince, & les disposoient à recevoir la domination d'Espagne; que c'estoit pour cela que la pluspart des Princes d'Allemagne & les Etats de Hollande les avoient chassez de leur païs comme des perturbateurs du repos public.

Ce discours ne laissa aucun doute dans l'esprit du Cubo que les Religieux qui faisoient de si grands progrés dans le Japon, n'eussent quelque dessein sur sa Couronne, ce qui lui fit prendre la resolution de chasser de ses Etats ceux que les Princes d'Europe ne pouvojent souffrir chez eux. Son fils le Xogun qui sçût son dessein, voulut aussi-tost faire recherche des Chrétiens & des Religieux qui estoient ses Sujets, & les bannir aussi de ses terres: mais un Gouverneur sage & prudent l'en détourna, en lui representant qu'il ne devoit pas prévenir son pere dans une affaire de cette consequence, & qu'il sembleroit lui vouloir faire la leçon: condamnant la conduite qu'il avoit tenuë jusqu'alors. Depuis ce temps-là jamais on ne parloit des Chrétiens devant le Cubo, qu'il ne lâchast quelque parole piquante & ne marquast par quelque signe la haine secrete qu'il leur portoit. Ce qui l'empêcha de la faire éclater, fut la crainte qu'il eut que les Chrétiens ne prissent le parti du Prince Fideyori qu'il vouloit dépoüiller de l'Empire, & qu'ils ne rompissent ainsi toutes les mesures qu'il avoit prises. Mais il ne balança plus, lorsqu'il eût appris l'affaire & l'intrigue du Roy d'Arima, dont je vais parler.

Dom Protais Roy d'Arima estoit un Prince Chrétien, qui avoit soûmis tous ses Etats à l'Empire de Jesus-Christ, & qui avoit fait fleurir la Religion dans son Royaume pendant plusieurs années. Il fut long-temps fidele à Dieu & à la Religion: mais s'estant relâché de sa premiere ferveur, il s'abandonna à ses passions, principalement à l'ambition qui luy fit entreprendre une action qui fut cause de sa ruine. Il avoit un fils nommé Michel, Chrétien comme luy, & marié légitimement à une Princesse, en face de l'Eglise. Ce n'est pas celuy qui fut envoyé Ambassadeur à Rome, mais son parent qui n'avoit alors que deux ans. Ce jeune Prince picqué d'un desir ambitieux, aussi bien que son pere, & desirant d'acquerir de nouveaux Royaumes, voulut s'insinuer dans les bonnes graces du Cubo, en répudiant sa femme pour épouser la petite fille de l'Empereur. Dom Protais qui a esté depuis appellé Jean, je n'en sçay pas la cause, consentit à ce divorce, & se promit par cette alliance de recouvrer le Royau-

me de Fingen qu'il avoit autrefois possedé. Outre qu'il avoit sauvé l'honneur de la nation par la victoire qu'il avoit remportée sur les Portugais au grand scandale de tous les Chrétiens.

Ce service considérable qu'il avoit rendu à l'Empereur, joint à l'honneur qu'il avoit d'estre son parent, luy fit esperer de rentrer dans son ancien domaine. Il y avoit à la Cour un Chrétien, nommé Paul Daisaqui, qui estoit le plus grand fourbe qui fût dans le Japon, & qui par ses intrigues s'estoit insinué dans les bonnes graces de Conzuquedono favori de l'Empereur. Dom Protais que nous appellerons desormais le Prince Jean, connoissoit ce Paul, & luy communiqua son dessein, luy promettant des sommes immenses, s'il obtenoit du Cubo ce qu'il desiroit. Paul promettoit tout, & ne faisoit rien. Il amusoit ce pauvre Prince, en luy faisant esperer de jour à autre qu'il auroit contentement, pourvû qu'il luy envoyast des sommes considerables pour gagner les Grands de la Cour.

L'affaire traîna une année entiere. Pendant ce temps, Paul s'enrichissoit des liberalitez du Prince, & le Prince se nourrissoit des belles promesses de cet Imposteur: Mais comme il sentoit diminuer ses finances, il pressa Daisaqui de terminer son affaire. Celuy-cy pour cacher son jeu, luy fit accroire qu'il avoit obtenu ce qu'il demandoit; que les lettres estoient expediées; qu'il n'y avoit plus qu'à les faire sceller, & il luy en envoya une copie qu'il avoit dressée luy-même de la maniere qu'il la desiroit. Le Prince Jean crut de bonne foy que ce qu'il luy mandoit estoit vray; mais comme ces Lettres Patentes ne venoient point, & que Paul continuoit toûjours à demander de l'argent, il commença à se défier de sa conduite, & à craindre qu'il ne fût la dupe de ce fourbe achevé.

Pour s'en éclaircir, il se résolut d'aller luy-même à la Cour, & de mener avec luy son fils & sa belle-fille, sa persuadant que le Cubo en consideration de sa petite-fille, luy accorderoit sa demande. Dom Michel qui avoit renoncé à l'amitié de Dieu pour gagner celle des hommes, forma un dessein digne d'un perfide & d'un apostat. Ce fut d'enlever la Couronne à son pere, sous prétexte de luy en obtenir un autre. Il luy persuade donc de s'arrester à Fuximo, pendant qu'il iroit à la Cour disposer l'esprit du Cubo, & qu'il luy manderoit au plûtost en quel estat seroient les affaires. Les choses ainsi arrestées, Dom Michel prend le devant, & estant arrivé à Sarunga, s'en va salüer l'Empereur,

à qui sa femme fit de grandes plaintes du Prince Jean son beau-pere, disant qu'il ne la consideroit point, & qu'elle ne tiroit aucun avantage d'estre petite-fille d'un si grand Empereur; qu'il la traitoit comme une femme du commun; sans avoir égard à l'honneur qu'elle avoit de luy appartenir; qu'il luy avoit fait esperer qu'estant âgé comme il est, il remettroit ses Etats entre les mains de son fils suivant la coûtume du Japon: mais qu'au lieu de quitter le Gouvernement, il ne songeoit qu'à acquerir de nouveaux Royaumes; qu'il n'avoit de l'amitié que pour les enfans de sa premiere femme, & qu'elle avoit tout sujet de craindre qu'il ne les avançast à son préjudice.

L'Empereur qui n'aimoit pas le Prince Jean, soit parce qu'il avoit fait entrer la Religion Chrétienne dans ses Etats, soit parce qu'il estoit accusé de beaucoup de crimes vrais ou faux par Sifioie, Gouverneur de Nangasaqui, fut ébranlé par cette premiere attaque, & dit à sa petite-fille qu'il y penseroit. Cependant le Prince Michel alla salüer Conzuquedono, & luy fit entendre que Daifaqui avoit touché de grosses sommes d'argent que son pere luy envoyoit, pour obteuir par sa faveur le Royaume de Figen, & qu'il luy avoit mandé que la chose estoit faite. Conzuquedono luy dit qu'il n'avoit point oüy parler de cette affaire, & craignant que l'on ne l'accusast d'avoir profité de cet argent, il en donne avis à l'Empereur, qui en fut si fort irrité, qu'il fit aussi-tost arrester Paul, & manda au Prince qu'il eût promptement à venir à la Cour.

Ce Prince aveuglé qu'il estoit de sa passion, se persuada qu'on l'appelloit pour l'investir de ce nouveau Royaume: mais il fut bien étonné lorsqu'il se vit chargé de quantité de crimes, sur tout de s'estre servi de voyes illicites pour s'emparer du bien d'autrui. La chose ayant esté examinée, Paul Daifaqui fut déclaré Imposteur & condamné luy & sa femme à estre brûlez tout vifs à petit feu. On obtint grace pour sa femme. Elle fut seulement condamné à suivre son mari au supplice, & à assister à sa mort. Le misérable reconnut ses fautes, en demanda pardon à Dieu, & mourut constamment pour l'expiation de ses pechez. Sa femme au lieu de s'abandonner à la douleur, ne fit que l'encourager à mourir en véritable Chrétien, & à mettre sa confiance en Dieu, dont les misericordes sont infinies.

Pour le Prince Jean, il fut condamné à perdre son Royaume & à un bannissement perpetuel. Il n'y a rien de plus puissant pour

faire rentrer un homme ambitieux dans luy-même, qu'un revers de fortune. Ce Prince qui s'estoit oublié de Dieu, se sentant frappé d'un coup si terrible, reconnut sa faute, demanda pardon à Dieu avec beaucoup de larmes, & reçût sa peine en satisfaction de ses pechez. Laissons-le dans son éxil, où nous viendrons bien-tost le retrouver pour voir la fin tragique de sa vie.

II. *L'Empereur bannit les Chrétiens de sa Cour.*

L'Empereur qui avoit fait défense aux Nobles de se faire Chrétiens, voyant qu'on n'obéïssoit pas à ses Edits, commença par informer contre les gens de sa Cour, pour donner exemple aux autres Princes de faire le même. Il se trouva quatorze des plus grands Seigneurs qui avoient embrassé la Religion Chrétienne. Il y en avoit plusieurs autres : mais on se contenta de marquer ce nombre pour intimider les Chrétiens. L'Empereur les appelle & leur demande pourquoy ils avoient osé contrevenir à ses Edits. Ils répondirent tous qu'il y avoit un Dieu au Ciel qui dominoit sur tous les Rois de la terre, & dont il n'estoit pas permis de violer les commandemens ; que ce Dieu défendoit d'adorer des Demons, & de rendre le culte qui luy estoit dû, à des créatures insensibles ; que sa Loy n'estoit point contraire à l'obéïssance qu'ils devoient à leur Prince ; au contraire que depuis qu'ils estoient Chrétiens, ils avoient contracté une nouvelle obligation de le servir avec une fidelité inviolable ; qu'ils estoient prests d'en donner des marques à sa Majesté, en s'exposant à toutes sortes de fatigues & de dangers, & même à perdre la vie pour son service : mais qu'ils ne pouvoient pas manquer de fidelité au Souverain du Ciel & de la terre, à qui tous les Empereurs du monde devoient obéïssance ; que pourvû que sa Majesté ne les obligeast point d'adorer d'autre Dieu que luy, ils ne manqueroient jamais à l'obéïssance qui luy estoit dûë & qu'ils luy avoient jurée.

L'Empereur ne fut pas satisfait de cette réponse, quoy que très-modeste & très-raisonnable ; mais pour donner à tout le Japon un exemple de severité, il leur fit dire, qu'estant ses sujets & obligez de garder ses Loix, ils méritoient la mort pour y avoir contrevenu ; mais qu'ayant égard à leurs services passez, il leur donnoit la vie ; qu'au reste il les condamnoit à un bannissement perpetuel & à la confiscation de tous leurs biens. Et afin qu'ils ne pûssent trouver aucune ressource à leur misere, il défendit sur de très-griéves peines à tous les Princes & Seigneurs du

du Japon de les recevoir chez eux, & de leur fournir aucune subsistance. Ces braves Chrétiens après cet arrest s'en allerent joyeux avec leurs femmes & leurs enfans, & ne se plaignoient de rien, sinon de n'avoir point esté trouvez dignes de souffrir davantage pour l'amour de Jesus-Christ.

Les Gouverneurs des Provinces voyant que l'Empereur avoit banni quatorze de ses Courtisans, soit qu'ils voulussent luy plaire, soit qu'ils haïssent les Chrétiens, commanderent à ceux de leur obéïssance de retourner au culte des Dieux. Quelques-uns le firent: mais la pluspart protesterent qu'ils mourroient plûtôt que de leur obéïr: c'est pourquoy ils furent tous bannis. Il s'en trouva dans diverses contrées jusqu'à quatre cens, qui de riches qu'ils estoient, se trouverent en un moment réduits à une extrême pauvreté, & obligez de s'en aller avec leurs femmes & leurs enfans, errans & vagabons, de terre en terre & de Province en Province, sans trouver personne qui les osast ni recevoir, ni assister, sinon les Chrétiens, qui méprisant les défenses barbares des Empereurs, leur donnoient de quoy sustenter leur miserable vie.

Ces quatorze Seigneurs ne recevoient pas ces soulagemens: car les soldats qui les conduisoient, empêchoient qu'on ne leur fist cette charité. Le zele que je dois avoir pour la gloire de cette illustre Eglise du Japon, & les membres qui la composent, m'oblige de representer icy les combats & les victoires de ces Nobles exilez. III. *Constance admirable de quelques Seigneurs bannis pour la Foy.*

Le premier de tous s'appelloit Didaque Gonnoia. C'estoit un jeune Seigneur âgé de vingt-quatre ans, d'une très-noble famille, si sage, & si irreprochable dans ses mœurs, qu'on le proposoit à toute la Noblesse comme un modele de vertu: en sorte que lorsque quelqu'un se portoit au bien, on disoit qu'il alloit devenir un Didaque. Il n'y avoit que six ans qu'il estoit baptisé, & cependant il estoit si rempli de l'esprit de Dieu, qu'il n'avoit point de plus grande passion que de l'honorer & de le faire connoistre. Les Payens admiroient sa douceur, & ne pouvoient se persuader qu'on pût trouver sur la terre un homme plus accompli que luy. Il n'avoit que trois domestiques Chrétiens lorsqu'il se convertit, & peu de temps après, il en eut trois cens qu'il maintenoit dans la Foy & dans la crainte de Dieu. Tout le monde estoit dans l'étonnement, de voir un jeune Cavalier conserver la pureté de son ame au milieu d'une Cour aussi dissoluë & aussi débordée qu'estoit

celle du Cubo. Il avoit fait bâtir dans ses terres une belle & grande Eglise, & y avoit établi une Congrégation de Nôtre-Dame, dont les Confreres s'obligeoient d'inviter les Payens à venir entendre les leçons que les Peres faisoient de la doctrine Chrétienne. Il leur avoit acheté de ses propres deniers une maison dans la Ville Royalle de Sanunga, & avoit donné de quoy nourrir un Pere qui travaillât à la conversion des Infidelles. Il avoit luy-même converti ses freres, ses sœurs, sa femme & toute sa famille, à sa mere près, qui estoit passionnément Idolâtre.

Il estoit absent de la Cour lorsque la persecution s'éleva. Aussi-tôt qu'il en eut le vent, il accourut à la maison des Peres, où il se confessa, communia, & passa toute la nuit à s'entretenir du martyre. Comme le procès de Daifaqui n'estoit pas achevé, & que le Conseil ne travailloit qu'à cette affaire, il fut obligé de s'en retourner au Royaume de Micava distant de trois journées de Suranga. Pendant son absence on presenta à l'Empereur la liste des Seigneurs Chrétiens, dont il estoit le premier, & il fut condamné avec les autres à un bannissement perpetuel. Aussi-tôt qu'il en apprit la nouvelle, il fut saisi de joye de se voir dépoüillé de tous les biens du monde, pour l'amour de celuy qui de riche qu'il estoit, s'estoit fait pauvre pour nous.

Il abandonna donc aussi-tôt son logis, ses biens, ses terres, ses amis, ses parens, & s'en alla avec sa femme & une petite fille de deux ans en un village où tout luy manquoit hormis la croix & la patience. Il écrivit de ce lieu-là plusieurs lettres si édifiantes, qu'on ne les peut lire sans en estre touché. Je les laisse, pour être un peu longues.

IV. *Desir violent qu'eurent deux freres de souffrir le martyre.*

Mais je ne puis omettre un exemple admirable de foy, de charité & de constance que firent paroître deux freres du nombre des bannis. L'un s'appelloit Joachim, & n'avoit que vingt ans; l'autre Barthelemy, & n'en avoit que dix-sept: tous deux estoient de la Cour du Cubo, tous deux Chrétiens depuis deux ans. Ils estoient absens lorsqu'on dressa la liste des Chrétiens, & le Commissaire qui les vouloit sauver, ne les mit point sur le rôle: mais aussi-tôt qu'ils eurent appris qu'on recherchoit les Chrétiens, ils accoururent à Suranga & se presenterent au champ de bataille pour avoir part à la victoire. Comme ils crûrent que les Peres Jesuites seroient les premieres victimes de la persecution, ils allerent loger chez eux, & se préparerent au martyre par la reception des Sacremens.

Ils apprirent de ces Peres ce qui se passoit à la Cour, & qu'on avoit presenté à l'Empereur la liste des Chrétiens : mais qu'ils n'étoient pas du nombre. Ils en furent si affligez qu'ils ne faisoient que pleurer, & quoi qu'on leur pût dire, ils estoient inconsolables. On les entendoit incessamment soûpirer & dire: *Helas, nos pechez nous ont fait sortir de Suranga, où nous eussions gagné la couronne du martyre. On ne nous a point jugez dignes d'estre mis au nombre des serviteurs de* JESUS-CHRIST. Ils passerent toute la nuit sans dormir, & se plaignant de leur infortune avec des sentimens si vifs, que ceux qui les entendoient ne pouvoient retenir leurs larmes.

Le matin estant venu, ils s'en allerent au Palais trouver le Gouverneur, & luy dirent : *Monsieur, quand on a fait ces jours passez la recherche des Chrétiens qui estoient de la Cour de l'Empereur, on nous a omis, parce que nous estions absens. Nous vous supplions maintenant que nous sommes de retour, de luy donner nos noms & de luy declarer que nous sommes Chrétiens.* Le Gouverneur surpris de ce discours, les avertit de se taire, & de s'en retourner chez eux sans dire mot. Il leur representa qu'ils couroient risque de perdre les biens & la vie. *Allez*, leur dit-il, *retournez-vous-en sans bruit. Je vous promets de ma part que je tiendray la chose secrete.* Les deux Gentilshommes luy repartirent: *Monsieur, nous ne sommes pas venus icy vous prier de nous sauver la vie, mais de nous procurer un bien que nous préferons à la vie, qui est de mettre nos noms dans la liste des Chrétiens. Si vous nous refusez cette grace, nous allons nous-mémes de ce pas nous presenter à l'Empereur, & nous luy ferons sçavoir que nous avons esté obligez de nous adresser immédiatement à luy, parce que vous n'avez pas voulu nous accorder nostre demande.*

Le Gouverneur fut étonné de cette menace, & craignant qu'ils ne luy fissent une affaire auprès de l'Empereur, après avoir tenté inutilement de les détourner de leur dessein, s'en alla trouver le Commissaire, & luy déclara la résolution de ces deux Gentilshommes. Le Juge qui les aimoit, & pour leur jeunesse & pour leurs belles qualitez, se persuada qu'il les ébranleroit s'il les interrogeoit juridiquement. Il fait donc appeller le plus jeune des deux, comme le plus foible & le moins capable de soûtenir l'appareil terrible de la Justice. Barthelemy se voyant cité, en conçût bien de la joye, & recommanda à Dieu le combat où il alloit entrer. Il trouva dans la Salle d'Audience le Juge

commis par l'Empereur, assis sur un trône & accompagné de plus de quatre-vingt Gentilshommes assemblez pour luy faire son procès. Cette Cour aussi majestueuse que formidable, estoit bien capable d'étonner un jeune homme de dix-sept ans, destitué de conseil & de défense, & interrogé par des Juges rusez & malicieux, sur une affaire où il s'agissoit de la vie : mais le Fils de Dieu vérifia en cette occasion la promesse qu'il fit à ses Disciples, de leur donner une sagesse à laquelle les Tyrans ne pourroient resister.

Le Juge donc l'ayant fait avancer, luy fait cette demande: *Barthelemy, estes-vous Chrétien?* Il se fit un grand silence, pour entendre sa réponse. Le jeune homme répond d'une voix forte & élevée: *Ouy, Monsieur, je le suis & je le seray tant que Dieu me conservera la vie. Depuis quand l'estes-vous?* repartit le Juge? *Depuis deux ans*, dit Barthelemy. *Mais ne sçavez-vous pas*, poursuit le Juge, *que l'Empereur défend d'embrasser cette Loy? Je sçay*, dit Barthelemy, *que l'Empereur du Japon le défend: mais je sçay bien aussi que celuy du Ciel & de la terre le commande, à qui des deux dois-je obéïr?* Le Juge se sentant pressé par cette demande, éluda la difficulté, en disant qu'on ne reconnoissoit point d'autres Dieux dans le Japon que Xaca & Amida, & que c'estoit à ceux-là qu'il falloit obéïr. Il ajoûta que l'Empereur le combleroit d'honneurs & de biens s'il abandonnoit cette Religion étrangere, & que s'il ne le faisoit pas, il devoit se resoudre à souffrir une mort aussi cruelle qu'ignominieuse.

Ces promesses & ces menaces n'ébranlerent point ce brave Chrétien. Il répond au Juge que le Cubo luy promettoit des biens perissables, & le menaçoit de maux temporels : mais que le Dieu du Ciel luy promettoit une vie immortelle s'il gardoit sa Loy, & qu'il le menaçoit d'une mort éternelle s'il ne la gardoit pas; qu'il n'y avoit pas à balancer sur un choix où tout estoit d'un costé & rien de l'autre. Au reste que s'il estoit perfide à son Dieu, il ne meritoit pas d'estre honoré de son Prince; qu'il n'y avoit que la vertu qui fût digne de recompense, & que la plus noire des trahisons, comme est celle de renoncer son Dieu, ne pouvoit pas estre mise au nombre des vertus. Il s'étendit ensuite sur la sainteté de la Religion Chrétienne, & voyant les assistans dans l'étonnement & dans le silence, rempli de l'esprit de Dieu, il s'écria: *Que le Ciel m'écoute, que la terre entende ma voix, & que tous ceux qui sont icy presens prêtent l'oreille à ce que je vais dire, pour me ser-*

oir de témoins. J'aime mieux estre brûlé vif, haché en pieces & souffrir les plus cruels tourmens qu'on pourra inventer, que de manquer au moindre commandement de la Loy de mon Dieu. Il prononça ces paroles d'un air si grand & avec une telle ferveur d'esprit, que tout le monde en fut dans l'étonnement, personne n'attendant cette réponse d'un jeune homme de dix-sept ans.

Le Juge voyant sa fermeté, fait comparoistre son frere Joachim, lequel estant entré dans l'Audience, fut surpris de voir son frere au milieu d'une Salle, devant le tribunal d'un Juge environné de tant de Noblesse. Quoy qu'il ne sçût pas ce qu'on luy avoit dit, ni ce qu'il avoit répondu, il reconnut cependant à son visage gay & assuré, qu'il estoit maistre du champ de bataille. Il s'approcha donc de luy, & se prepare au combat qu'il avoit soutenu ; mais le Juge craignant d'estre encore vaincu devant tant de témoins par deux jeunes hommes, renvoya tout le monde, & n'interrogea point Joachim ; mais s'en alla faire son rapport à l'Empereur, lequel voyant qu'il n'y avoit point d'esperance de les pouvoir ramener, ordonna qu'ils seroit mis au nombre des douze exilez & qu'ils seroient bannis comme eux. Lorsque la Sentence leur fut signifiée, ils en témoignerent une joye qu'on ne peut imaginer & s'en allerent chez les Peres Jesuites leur faire part d'une si bonne nouvelle: *C'est maintenant,* disoient-ils, *ô mon Dieu ! c'est maintenant que nous sommes vos serviteurs, puisque vous nous faites l'honneur de nous associer à vos souffrances. O que nous serons heureux, si perdant pour vostre amour nos biens, nos plaisirs, nos charges & nos esperances, nous perdons encore la vie !*

Il y avoit parmi ces quatorze bannis un grand guerrier nommé Cafioie, qui estoit Gouverneur d'une forte place & que l'Empereur avoit mis au nombre de ses favoris. Il parut d'abord fort resolu de mourir pour la Foy : mais comme il n'y avoit que deux mois que luy & son fils aîné avoient reçû le Baptême, lorsqu'il se vit condamné au bannissement, vaincu par les larmes de ses parens & par la crainte de perdre ses biens, il manqua de courage, & croyant qu'il se feroit un grand merite auprés de l'Empereur s'il obeïssoit à ses volontez, & qu'il luy donneroit les biens des proscrits, ce malheureux & infortuné politique renonça la Foy, & le fit sçavoir au Gouverneur. L'Empereur au lieu de loüer son action, le traita avec le dernier mépris, l'appellant fat, lâche & poltron d'avoir abandonné une Loy qu'il avoit cru bonne, pour conserver les biens de la terre. Ainsi ce malheureux Courtisan

du Japon pouvoit dire ce que disoit en même temps un autre Courtisan d'Angleterre. *Parce que j'ay mieux aimé plaire à mon Roy, que de plaire à mon Dieu, j'ay perdu les bonnes graces de mon Dieu, & je n'ay point gagné celles de mon Roy.*

V *Invincible courage de quelques Dames Chrétiennes*

Le Cubo ne se contenta pas d'avoir proscrit ces Seigneurs de sa Cour, il en bannit encore les Dames Chrétiennes : car il fit faire la recherche de celles qui l'estoient, & en choisit trois distinguées par leur Noblesse & par les charges qu'elles avoient à la Cour pour intimider les autres. Leurs noms sont Julie, Claire & Luce. Le Tyran les fit d'abord enfermer dans une chambre où elles furent visitées par les femmes du Cubo & par les plus grandes Dames de la Cour, qui tâcherent par toute sortes de moyens de les ramener au culte des Idoles, leur representant leur jeunesse, les biens qu'elles alloient perdre, ceux qu'elles pouvoient esperer, les tourmens dont elles estoient menacées, l'exil, la mort, le feu, le gibet : enfin tous les plus cruels supplices du Japon qui leur estoient préparez. Mais ces images terribles ne furent point capables de les ébranler.

Les Dames firent leur rapport à l'Empereur, lequel au lieu d'admirer leur courage, en conceut une indignation extrême, ne pouvant souffrir de se voir vaincu par des femmes : mais il déchargea principalement sa colere sur Julie, qui estoit une noble Dame du Royaume de Corey, où elle avoit esté faite prisoniere par Dom Augustin du temps que Taycosama y faisoit la guerre, & qui fut amenée fort jeune au Japon. Elle avoit tous les avantage de corps & d'esprit, qui peuvent rendre une femme considerable. Dom Augustin cet illustre Chrétien qui a fait une si grande figure en cette histoire, la fit instruire dans la Foy & élever dans la vertu, & aprés sa mort Dayfusama qui ne l'estimoit pas moins que luy, la mit dans son Palais au rang des premieres Dames de sa Cour, entre lesquelles elle paroissoit comme un Soleil qui efface les autres Astres de sa lumiere.

L'empereur donc ayant appris que ces trois Dames estoient inflexibles, fit retirer Luce & Claire, & envoya pour une seconde fois plusieurs Dames tenter la resolution de Julie. Elles y employerent tous les artifices imaginables : & elles insisterent principalement sur les obligations qu'elle avoit à l'Empereur qui l'avoit reçûë dans son Palais, comblée d'honneurs & de biens, & élevée au dessus de la pluspart des Dames de la Cour, elle qui estoit étrangere & esclave ayant esté prise en guerre ; qu'elle devoit de la re-

connoiſſance à un Prince qui l'avoit toûjours conſiderée & obligée ; qu'il ne demandoit pour toute gratitude qu'une déference à ſes volontez ſur un point de Religion dont elle s'eſtoit enteſtée ; qu'il n'eſtoit pas juſte qu'il en eût le démenti, & que s'eſtant engagé par honneur à faire garder ſon Edit, il ſe relâchaſt pour condeſcendre aux volontez d'une femme obſtinée qu'il avoit tiré de l'eſclavage, & pour ainſi parler élevé ſur ſon trône ; que ſi elle ne vouloit pas renoncer à ſa Religion, elle ſe ſoumît du moins exterieurement à la volonté du Prince, donnant quelque marque d'obeïſſance, bien que dans ſon cœur elle demeuraſt toûjours Chrétienne ; Que l'Empereur ſe contenteroit de cette ſoumiſſion, & qu'après cela il la laiſſeroit vivre à ſa volonté ſans l'inquieter davantage ; que ſi elle luy donnoit cette ſatisfaction, il n'y avoit ni honneurs, ni richeſſes qu'elle ne dût eſperer de ſa bonté : mais que ſi elle refuſoit de luy obeïr, elle devoit ſe préparer à ſouffrir tous les maux que peut faire ſentir un Prince puiſſant, offensé & irrité dans l'excès. Les Dames joignirent à ces raiſons toutes les marques de tendreſſe qui pouvoient amollir ſon cœur. Elles l'embraſſerent & la conjurerent avec beaucoup de larmes de ne ſe pas expoſer à ſouffrir des tourmens inoüis qu'elle pouvoit éviter facilement, en diſſimulant pour un temps ſa Religion, ſans renoncer à ſa créance.

Julie entendit toutes ces raiſons d'un ſang froid : mais elle eut de la peine à reſiſter aux tendreſſes de ces Dames, qui luy marquoient tant d'affection : Cependant fortifiée par la grace de nôtre Seigneur, elle s'éleve au deſſus de tous les ſentimens de la nature, & après les avoir remerciées de leurs bontez, elle leur dit, qu'elle ſeroit la plus ingrate de toutes les creatures, ſi elle ne reconnoiſſoit les obligations qu'elle avoit à l'Empereur ; qu'elle ne pouvoit nier qu'elle tenoit de luy la vie & la liberté, & enſuite tous les biens dont il l'avoit comblée ; qu'elle avoit taſché juſqu'alors de luy en marquer tous les ſentimens de reconnoiſſance dont ſon cœur eſtoit capable, & qu'elle tâcheroit toute ſa vie d'y répondre par tous les ſervices qui luy ſeroient poſſibles : *Mais voulez vous bien*, leur dit-elle, *Meſdames, que je vous diſe qu'il y a un Empereur dans le Ciel, à qui j'ai plus d'obligation qu'à celuy de la terre. C'eſt luy qui m'a donné l'eſtre, qui me le conſerve, & qui m'a retiré de la puiſſance des Demons dont j'eſtois eſclave avant que de le connoître. Maintenant que je ſuis dévoüée à ſon ſervice, quelle ſeroit mon ingratitude, ſi je faiſois ſemblant de ne le pas connoiſtre, & ſi je*

déferois plus aux volontez des hommes qui me commandent de dissimuler ma Foy, qu'aux siennes qui me le deffendent ? Il a protesté qu'il renonceroit à l'autre monde ceux qui le renonceroient en celuy-cy : N'attendez donc pas, Mesdames, que je manque à mon devoir par lâcheté ou pour quelque interest temporel. Ma langue ne trahira jamais mon cœur, & la crainte des tourmens ne me fera jamais manquer à l'obeïssance que je dois au Souverain Seigneur du Ciel & de la Terre.

Cette réponse mit les Dames en fureur. Comme elles virent qu'elle répondoit si mal à leurs honnestetez, elles se déchaînerent en invectives contre elle, & luy dirent mille duretez qu'elle écouta avec une douceur & une patience extrême. La rage les emporta jusqu'au point de former ensemble le dessein de la diffamer, en l'accusant devant l'Empereur d'estre sorti quelquefois secretement du Palais. L'Empereur ordonna qu'on en fist des informations trés-exactes. Elles furent faites selon les Loix, & on trouva qu'elle n'estoit jamais sortie dn Palais que pour aller à l'Eglise toûjours accompagnée de personnes qui devoient répondre de sa conduite & de ses mœurs. Ainsi le dessein qu'avoient formé ces Dames Idolâtres de lui procurer la mort, n'eut pas l'effet qu'elles prétendoient, la calomnie n'ayant servi qu'à faire éclater son innocence. L'Empereur la voyant déterminée à mourir, plûtost qu'à luy obeïr, la condamna au bannissement. Elle fut livrée au Gouverneur de la Ville Royale, pour estre conduite à l'Isle d'Oxima lieu dêstiné à son exil. Elle fut portée dans une litiere jusqu'au Port d'Agiro éloigné de quinze lieuës de Surunga, où elle devoit s'embarquer. La joye qu'elle avoit d'estre bannie pour JESUS-CHRIST estoit si grande, qu'elle souffroit de se voir en litiere. Elle fit tant d'instance auprés des Gardes qui la conduisoient, qu'elle obtint la permission de descendre & de marcher nuds pieds par un chemin rude & pierreux, pour imiter le Sauveur du monde, qui n'estoit pas monté, disoit-elle, en carrosse sur le Calvaire, mais à pied avec beaucoup de fatigue. Comme elle avoit esté nourrie fort delicatement, elle n'eut pas fait beaucoup de chemin, que les forces luy manquerent : De sorte qu'on fut obligé de la faire rentrer dans la litiere. Outre que les Gardes qui croyoient qu'on la rappelleroit à la Cour, ne voulurent pas qu'on leur reprochast d'avoir mal-traité une Dame d'un si grand merite.

Mais la chose n'arriva pas comme ils le pensoient : Car un pe-

tit vaisseau l'attendoit au Port, où elle s'embarqua pour aller au lieu de son exil. Avant que de partir elle écrivit en ces termes au Pere François Pasie Visiteur de la Compagnie de Jesus au Japon.

MON REVEREND PERE.

Dieu m'a fait une grande misericorde de me retirer de la Cour, aprés y avoir soûtenu de rudes combats. Je suis releguée en l'Isle d'Oxima. Je ne puis assez admirer, ni remercier la divine providence, de ce que n'ayant rien fait pour son service, elle m'a fait la grace d'être bannie pour son amour ; grace que j'estime plus que tous les biens & que tous les plaisirs du monde. Je suis prête à souffrir non seulement sans peine, mais encore avec beaucoup de joye, toutes sortes d'afflictions, quelque grandes qu'elles puissent estre. Je vous supplie, mon Reverend Pere, de n'estre point en peine de moy ; mais de me recommander seulement à Dieu dans vos saints Sacrifices, & de me consoler souvent par vos lettres. On me presse de monter sur mer, ce qui m'oblige de finir, en vous asurant qu'en quelque lieu que je sois, je seray toûjours,

Mon Reverend Pere,

Vostre tres-humble & tres-obeïssante
fille & servante en nostre Seigneur.

Julie.

Ce vingt-sixiéme de la troisiéme lune

Il y avoit quelques Chrétiens qui estoient sur le Port, lorsqu'elle s'embarqua. Elle leur dit adieu toute baignée de larmes, & la cause, disoit-elle, de sa douleur estoit, que dans son exil elle seroit privée peut-estre jusqu'à la mort du saint Sacrifice de la Messe & du Sacrement de penitence. L'autre cause de ses larmes estoit, qu'elle perdoit toute esperance d'estre martyre de Jesus Christ & de souffrir la mort pour lui. Un Chrétien qui estoit present lui dit, qu'il avoit oüy dire à un Pere que l'Eglise honoroit plusieurs Saints comme Martyrs qui estoient morts en exil, quoy qu'ils n'eussent pas répandu leur sang pour Jesus-Christ. Cette réponse la consola si fort, qu'elle écrivit sur l'heure même à ce Pere, pour le remercier de lui avoir enseigné cette doctrine.

Elle fit donc voile vers l'Isle d'Oxima, où elle ne fut pas trente jours, qu'elle fut transportée en une autre p'us petite & plus éloignée, nommée Niximá. Elle y trouva les Dames de la Cour qui avoient esté releguées en cette Isle. On peut imaginer la joye qu'elles eurent de se voir réünies ensemble dans ce lieu desert : mais elle ne fut pas longue, car quinze jours aprés elle fut tirée de cette Isle & menée sur un rocher affreux nommé Cozuxima, où il n'y avoit que sept ou huit pauvres pescheurs qui demeuroient dans de pauvres cabannes couvertes de chaume, & qui avoient bien de la peine avec tout leur travail à luy trouver de quoy vivre : car l'Empereur ne luy faisoit rien donner, voulant par ces rigeurs extrême l'obliger à renoncer la Foy, & à retourner à la Cour.

Mais il ne gagna rien sur l'esprit de cette Heroïne. On peut connoistre sa vertu par la lettre qu'elle écrivit de là au Pere Moreson, Jesuite, qui l'avoit baptisée, & qui gouvernoit l'Eglise de Meaco. Elle luy manda qu'elle s'estimoit tres-riche sur un rocher, & qu'elle menoit une vie plus delicieuse qu'elle n'avoit fait à la Cour pour les consolations celestes dont elle estoit remplie depuis qu'elle manquoit de tout ; qu'elle avoit à la verité une douleur bien sensible d'estre privée du saint sacrifice de la Messe & de l'usage des Sacremens : mais qu'elle reparoit cette perte par l'oraison & par la meditation des choses divines qu'elle faisoit tous les jours ; qu'elle regardoit son rocher comme le Mont de Calvaire, où se trouvant au pied de la Croix elle demandoit pardon de ses pechez, & s'offroit à mourir avec son Sauveur. Elle s'imaginoit encore, disoit-elle, assister à la Messe, & à chaque partie du Sacrifice elle pensoit à quelques tourmens du Fils de Dieu. Cette devotion luy enlevoit le cœur & luy faisoit trouver une espece de Paradis sur la terre. Or parce qu'elle s'attendoit de finir ses jours en ce lieu-là, elle prioit le Pere de luy envoyer la Vie des Saints, un sable pour regler ses meditations, deux cierges & une petite cloche pour se mieux representer le Sacrifice de l'Autel. Elle luy demandoit encore pour la même raison une Image où il y eût un Autel gravé, & le Prestre comme disant la Messe. C'est-là la manne celeste que Dieu faisoit tomber dans ce desert & dont il rassasioit cette sainte ame, qui avoit quitté pour son amour la graisse & la farine d'Egypte. Laissons cette innocente Madeleine joüir sur son rocher des caresses de son Epoux & de la melodie des Anges, pour voir la fin tragique du Prince Jean, Roy d'Arima.

Il estoit dans son exil, occupé à pleurer ses pechez & à faire penitence : car l'affliction, comme nous avons dit, luy avoit ouvert les yeux pour connoistre ses égaremens. Tout son plaisir estoit de lire les bons livres & mediter la Passion du Sauveur qu'on ne goûte jamais mieux, que lorsqu'on a quelque part à ses souffrances. Comme il estoit d'un naturel vif, colere & impatient, les Idolâtres ne doutoient point que se voyant accablé de tant de malheurs, il ne se fendît le ventre : mais Dieu en consideration des services qu'il avoit rendus à son Eglise naissante, lui fit des graces si extraordinaires, que de loup il en fit un agneau ; d'un Prince ambitieux, un très-humble pénitent, & d'un Chrétien scandaleux, un modele de toutes les vertus Chrétiennes. VI. *Mort du Prince Jean.*

La Reyne Juste sa seconde femme, qui fut baptisée à Arima par le Pere Alexandre Valignan, l'an 1599. estoit une sainte Dame qui lui tenoit compagnie dans son exil, & qui adoucissoit ses ennuis par la douceur de ses entretiens, & par la lecture des bons livres. Comme elle sçavoit toute sa vie, le Prince la pria de lui écrire toutes les fautes qu'elle avoit remarquées dans lui depuis qu'ils estoient ensemble. Il les lisoit les unes après les autres pour en concevoir de la douleur, & les détestoit en présence de ses domestiques, pour reparer le mauvais exemple qu'il leur avoit donné. Tout son desir estoit d'expier par sa mort les pechez qu'il avoit commis ; Dieu lui accorda son desir. Elle lui fut procurée par son fils dénaturé le Prince Michel, lequel après lui avoir enlevé son Royaume, n'eut point de repos qu'il ne lui eût osté la vie.

Ce barbare apprehendant que son pere, qui estoit un Prince éloquent, & qui entretenoit un commerce de lettres avec quelques Seigneurs de la Cour, ne rétablît ses affaires & ne rentrast dans la possession de ses Etats, prit résolution de s'en défaire de quelque maniere que ce pût estre, & ayant communiqué son dessein à Safioie, Gouverneur de Nangasaqui, le premier Auteur de toute cette tragedie, par une méchanceté détestable, ils subornerent des témoins, qui allerent à la Cour accuser le Prince Jean de plusieurs crimes dont il estoit innocent. L'Empereur qui le haïssoit, n'eût pas de peine à croire le mal qu'on en disoit, & emporté de sa passion, sans examiner les témoins, & sans oüir l'accusé dans ses faits justificatifs, contre toute forme de Justice, il le condamne à perdre la teste.

Le fils du Gouverneur de Meaco fut envoyé avec cent cinquante soldats pour lui signifier sa Sentence, & pour la faire executer. Ils arriverent à la Ville où il estoit, le cinquiéme de Juin de l'année 1612. & dès le grand matin environnerent sa maison. En même temps on lui fait sçavoir qu'il eût à choisir, ou de s'ouvrir le ventre, ou d'avoir la teste coupée. Ce Prince qui se préparoit tous les jours à la mort, reçût cette nouvelle comme une grace qui lui estoit accordée, & répondit à ceux qui lui estoient venus signifier cet ordre, qu'il ne manquoit ni de cœur, ni de main pour mourir en brave: mais qu'il estoit Chrétien, & que la Loi Chrétienne défendant d'attenter sur sa vie, il ne le feroit jamais; qu'il aimoit mieux passer pour un lâche que pour un perfide & pour un rebelle à son Dieu; qu'ils pouvoient sans crainte s'approcher de lui, & qu'il ne leur feroit aucune resistance; qu'ils verroient la difference qu'il y a entre la mort d'un Prince Idolâtre, & celle d'un Prince Chrétien.

C'est la coûtume du Japon, que lorsqu'on veut faire mourir une personne de qualité, ses domestiques se jettent les armes à la main sur les Officiers de la Justice, soit pour sauver leur Maistre, soit pour venger sa mort, soit pour mourir avec luy. Les gens du Prince Jean se disposoient à faire leur devoir: mais les ayant fait venir, il les pria de ne point s'opposer aux volontez de Dieu qui luy estoient declarées par celle du Prince, & de luy accorder une grace qui estoit la derniere qu'il leur demanderoit, à sçavoir de mettre leurs armes entre les mains des Gardes qui le venoient arrester. Ils eurent toutes les peines du monde à luy obeïr: mais comme il les conjuroit par l'amour qu'ils luy portoient de luy donner cette satisfaction, ils firent enfin ce qu'il desiroit.

Il ne se contenta pas d'avoir obtenu cela d'eux; mais prévoyant qu'aprés sa mort ils ne manqueroient pas de s'ouvrir le ventre, il les fit jurer & signer de leur main, qu'ils n'exerceroient sur eux aucune violence. Ayant tiré d'eux cette promesse, il envoya un de ses gens demander au Capitaine un peu de temps pour se préparer à la mort. Celuy-cy qui s'attendoit à un combat sanglant, fut surpris de cette douceur Chrétienne, & luy accorda ce qu'il desiroit. Pendant ce temps il écrivit plusieurs lettres à diverses personnes entre'autres à Sifioie l'auteur de sa mort, & au Prince Michel son fils barbare & parricide; & au lieu de se plaindre de leur perfidie, il leur demanda pardon comme s'il les avoit offensez.

Aprés quoy il se fait lire la Passion de nostre Seigneur, pour s'exciter à la douleur de ses pechez, & au deffaut d'un Prestre auquel il les pût confesser, il se met à genoux devant l'Image du Sauveur, & dit tout haut, en presence de ses gens les pechez qu'il avoit commis pendant sa vie, leur demandant trés-humblement pardon du méchant exemple qu'il leur avoit donné, & du mauvais traitement qu'il leur avoit fait. Tous ses domestiques l'entendant parler de la sorte, fondoient en larmes, & jettoient des cris qui fendoient les cœurs. Cela fait, il ordonne qu'on mette deux nattes l'une sur l'autre, & au bout un Crucifix entre deux cierges allumez. Puis se mettant à genoux, il abbat son collet pour recevoir le coup de la mort. Et parce que c'est une infamie dans le Japon de mourir par les mains des Officiers de la Justice, il choisit pour cette execution un de ses Officiers qui se tint honoré de cette commission pour sauver l'honneur de son Maître.

La Princesse Juste sa femme estoit presente à cette tragedie, & sans s'abandonner à la douleur, par une generosité masle & Chrétienne, exhortoit son mary à mettre sa confiance en Dieu. Il fut quelque temps sans dire mot, & peu aprés ayant recommandé son esprit à son Createur, il baissa la teste & fit signe à son serviteur, lequel d'un coup la luy coupa. Sa femme la prit aussitost entre ses mains & la baisa. Puis l'ayant envelopée avec le corps, se retira dans sa chambre, où elle acheva le sacrifice qu'elle venoit de faire à Dieu, en se coupant les cheveux, pour marque qu'elle renonçoit au monde. Ses domestiques & ses femmes de chambre firent le même, ne pouvant témoigner autrement le regret qu'ils avoient de la mort d'un si bon Maistre.

Sur la fin de cette execution, deux Capitaines estant entrez dans la maison du Prince, & voyant son corps étendu sur les nattes, ne purent s'empêcher de pleurer. Ils permirent qu'on l'ensevelît & qu'on l'enterrât la nuit à la maniere des Chrétiens. Les Capitaines à la teste de leurs soldats accompagnerent son corps jusqu'au lieu de sa sepulture. Plusieurs Chrétiens ont déposé qu'ils entendirent pendant le Convoy la voix de plusieurs Prestres qui chantoient les prieres de l'Eglise. L'Officier qui lui coupa la teste l'entendit aussi, & demanda à Madame Juste ce que c'estoit que ces voix qu'il avoit oüies pendant la nuit. Elle lui dit qu'elle les avoit entenduës comme lui, mais que pen-

sant qu'il n'y avoit qu'elle qui eût remarqué ce chant, elle n'en avoit pas voulu parler.

Telle fut la fin tragique du Prince Jean, Roy d'Arima, qui se nommoit autrefois Dom Protais, qui avoit signalé son zele en la propagation de la Religion Chrétienne, & depuis son impieté en persecutant les Chrétiens. Il est croyable que ses pechez lui ont merité cette mort, & ses bonnes actions une mort si sainte & si Chrétienne. La Princesse Juste sa femme, fut par ordre de l'Empereur, gardée plus étroitement que jamais dans son exil, & le Prince Michel son fils fut mis en possession de tous les biens de son pere, dont il imita les vices & non pas les vertus, estant devenu le plus cruel Tyran qu'ait eu la Religion Chrétienne dans le Japon : mais il sentira bientost les effets de la Justice de Dieu, & portera la peine de son parricide & de son apostasie.

VII. Persecution excitée contre les Chrétiens par le Roy d'Arima.

Pour commencer par la persecution qu'il excita, lorsqu'il fut retourné de la Cour, pour prendre possession du Royaume de son pere, que l'Empereur lui avoit donné, à condition qu'il renonceroit la Foy, & qu'il la feroit renoncer à ses Sujets, il descendit à un de ses Ports nommé Ximabara, & envoya delà trois Commissaires que leur ambition, leur interest, & leur vie dereglée, de Chrétiens avoit rendus apostats & persecuteurs de la Foy ; il les envoya, dis-je, à la capitale de son Royaume pour disposer ses Sujets à obéïr à l'Empereur. Il les suivit de près, & commença la persecution par abbatre les Croix qu'il rencontroit en son chemin. Lorsqu'il fut arrivé à Arima, il fit publier un Edit, par lequel il ordonnoit à tous ses Sujets d'abandonner la Foy Chrétienne sous peine de l'exil & de la mort.

Les Chrétiens voyant la guerre déclarée, coururent aussi-tost aux armes, je veux dire à la priere, aux pénitences & à l'usage des Sacremens. Cinq cens Gentilshommes s'engagerent par serment signé de leur main, de mourir plûtost que de quitter la Foy. Voicy comme il estoit conçû. *Nous soussignez, jurons par nostre Seigneur* JESUS-CHRIST *& par sa très-sainte Mere la Vierge Marie, par tous les chœurs des Anges & par tous les Saints du Paradis, que nous persevererons constamment, avec la grace de Dieu, dans la Religion Chrétienne, quelque mal qui nous arrive, & nous promettons de ne manquer jamais au serment que nous en faisons.*

Les Peres Jesuites pendant ce temps estoient si occupez à entendre les confessions de ceux qui se préparoient à la mort, à

leur administrer les Sacremens & à les exhorter au martyre, qu'ils furent obligez d'envoyer des Catechistes & des Seminaristes, pour aller de maison en maison fortifier les Chrétiens. Quelques nobles & saintes Dames faisoient le même au regard des personnes de leur sexe.

Plusieurs habitans furent citez devant ces Juges perfides, qui firent tout leur possible pour les intimider : mais ils les trouverent fermes comme des rochers. Vingt familles sortirent de la Ville le 10. de Juin 1612. & se retirerent dans les bois & dans les forests prochaines. Cinq autres furent bannies. Cette proscription estoit beaucoup plus insuportable que la mort : car en premier lieu, le pere, la mere & les enfans des Chrétiens estoient bannis avec eux. Secondement, on ne leur permettoit point d'emporter aucune chose de leurs biens, sinon les habits dont ils estoient couverts. Troisiémement, ils estoient privez de toute conversation humaine, & du commerce de toutes les Villes & Villages du Japon. De plus il estoit défendu sous de très-rigoureuses peines à qui que ce fût de les assister & soulager dans leur misere. Enfin ils estoient exclus de tous les autres païs, les ports estant fermez, & des Gardes posées par tout, pour les empêcher de sortir du Royaume.

Le Prince enragé de voir que tous ses Sujets estoient prests de mourir pour la Foy, & ne pouvant douter que ce courage ne leur fût inspiré par les Religieux de la Compagnie, qui comme bons Pasteurs défendoient leur troupeau contre la fureur des loups, leur envoya le treiziéme de Juin de la même année deux Gentilshommes, leur signifier que l'Empereur ayant fait défense de recevoir & professer desormais la Foy Chrétienne, il ne lui estoit plus permis de retenir dans son Royaume ceux qui la prêchoient : c'est pourquoy il leur signifioit qu'ils eussent à sortir au plûtost de ses terres, & qu'ils se retirassent où bon leur sembleroit. Le Pere Matthieu Corés, Recteur du College d'Arima, ayant reçû cet ordre, en donna aussi-tost avis à l'Evêque & au Pere Provincial qui estoient à Nangasaqui. La chose mise en déliberation, on fut d'avis qu'il falloit ceder à la force : mais qu'il falloit aussi laisser deux ou trois Peres, qui demeureroient cachez & qui auroient soin de cette Eglise affligée. Ce qui fut executé.

VIII. *Les Peres Jesuites sont chassez du Royaume d'Arima.*

Il y avoit dans le Japon cent dix-huit Religieux de la Compagnie de Jesus, dont soixante-trois estoient Prestres. Ils travail-

loient avec tant de zele, de ferveur & de fatigues à la conversion des Infidelles, que malgré la persecution qui augmentoit de plus en plus, ils baptiserent l'année 1613. quatre mille trois cens cinquante personnes. Ceux qui demeurerent cachez à Arima eurent si grand soin de leur troupeau, qu'ils rendirent les brebis victorieuses des loups. Car un Bonze voyant les Chrétiens sans Pasteurs, crut qu'il seroit aisé de leur faire abjurer la Foy: il persuada donc au Prince de les appeller à son Palais & de leur faire prêter serment de fidelité, comme on fait dans le Japon, en mettant le livre des Camis & des Fotoques sur leurs testes, & que celui qui refuseroit de le faire, fût déclaré criminel de leze Majesté.

IX. *Resolution des Chrétiens d'Arima.*

Cet Edit ayant esté publié, les Chrétiens conçurent quelque esperance de verser leur sang pour la querelle de JESUS-CHRIST. Ils resolurent donc d'un commun accord de crier à pleine voix dans l'assemblée, qu'ils estoient prests de mourir pour le service de leur Prince, & de luy jurer une fidelité inviolable; mais qu'ils aimoient mieux qu'on leur coupast la teste, que de mettre sur elle ce livre abominable. Le Prince informé de leur resolution, ne voulut pas s'exposer à recevoir un affront; mais sans revoquer son Edit, il assigna un autre jour pour prester le serment. Ce delay eut encore un autre effet qu'il ne prétendoit pas; car loin d'abbatre le courage de ces braves Chrétiens, il releva celui de ceux que la crainte des châtimens avoit rendu infidelles. En effet ces miserables ne pouvant souffrir le reproche de leur conscience, & voyant une si belle occasion de reparer leur faute, s'en allerent trouver le Gouverneur, & retracterent leur perfidie, déclarant qu'ils vouloient mourir Chrétiens, & demandant le livre pour le mettre, non pas sur leur teste, mais pour le fouler aux pieds.

Le Gouverneur fort surpris de ce changement, va trouver le Prince, & l'informe de ce qui s'estoit passé. Il entra dans une telle fureur, qu'il les condamna tous à la mort: mais les gens de son Conseil lui ayant representé qu'il perdroit de bons Sujets, & qu'au lieu de les punir, il leur feroit une grace qu'ils desiroient passionnément, il se contenta d'en faire mourir quelques-uns, & de bannir les autres. Ceux qui furent condamnez, souffrirent la mort avec beaucoup de joye: mais ceux qui furent exemptez du supplice en conçurent une si grande douleur, qu'on ne les pouvoit consoler. Ils envioient le bonheur des Martyrs, & se

croyoient

croyoient indignes d'être enfans de l'Eglise, pour n'avoir pas esté jugez dignes de mourir.

Entre ces grandes ames, celle qui fit éclater son courge, fut la Princesse Marthe femme legitime du Prince Michel, qu'il avoit repudiée pour épouser la petite-fille de l'Empereur. Elle n'avoit que vingt & un an, & souffroit ce divorce avec une patience extrême : car il n'y avoit point de mauvais traitement que cette rivale ne lui fist; & comme elle ne tenoit point son mariage assuré, tant que Marthe seroit dans le Royaume, elle usa premierement de toute sorte d'artifices pour l'obliger à se remarier: mais la sage & vertueuse Princesse sçachant qu'il n'estoit pas permis à une femme Chrétienne de convoler en secondes nopces, son mary estant encore vivant, n'y voulut jamais entendre. C'est pourquoy elle fut bannie & condamnée à passer le reste de ses jours entre deux grandes montagnes, dans une petite cabane de paille, où elle s'estimoit plus heureuse que si elle eût esté dans son propre Palais.

Ce courage ne parut pas seulement dans les personnes d'âge ; mais encore dans les enfans. J'en rapporterai quelques exemples pour nous faire sentir la vertu de la Foy, & pour confondre nostre lâcheté. Deux enfans de quatorze ans s'obligerent ensemble de souffrir la mort & toutes sortes de tourmens, plutost que de manquer à la fidelité qu'ils avoient promise à Dieu ; comme aussi d'obéir à leurs peres & à leurs meres en tout ce qui ne seroit point contraire à sa Loy. Ils en dresserent la promesse & la signerent de leur sang, qu'ils se tirerent du corps à coup de discipline.

X. *Courage admirable de plusieurs enfans.*

Un des gardes du Gouverneur d'Arima ayant rencontré un autre petit enfant qui portoit un Chapelet à son coû, l'en reprit aigrement & lui demanda ce Chapelet. L'enfant lui répond qu'il n'estoit pas permis à un Chretien de donner une chose sacrée à un Idolâtre, & qu'il ne le lui donneroit pas. *Je te tueray* : dit le soldat, *si tu ne le fais. Tuez moy*, repartit l'enfant, *je le veux bien.* En disant cela il se met à genoux, abaisse son collet, & joignant les mains, demeura long tems en cet estat attendant le coup de la mort. Le soldat admirant son courage, le loua, & après l'avoir embrassé se retira.

Une petite fille âgée de huit ans, fit paroître autant de cœur & de resolution que cet enfant. Son pere ayant emporté chez soy une croix que le Tyran avoit fait abbattre, & protesté devant les

Ministres de cette impieté, que s'il y avoit quelqu'un qui luy voulût enlever ce tresor, il falloit auparavant qu'il luy ôtast la vie & à sa femme aussi, regarda sa fille & dit: *Il n'y a que le soin de cette petite creature qui m'afflige : car je ne sçay ce qu'elle deviendra aprés ma mort.* L'enfant l'entendant parler, lui dit: *Mon pere, ne vous mettez point en peine de moy, je sçay le moyen de vous tirer de cette inquietude. Obtenez des Bourreaux qui vous osteront la vie, que je meure la premiere, & par ce moyen vous mourrez en paix.*

Cette réponse toucha si vivement le cœur de son pere, qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes.

Nous avons remarqué que c'est la coûtume du Japon de faire mourir avec un criminel sa femme & ses enfans. Dans cette persecution d'Arima plusieurs Chrétiens voulant envoyer leurs enfans hors du Royaume pour leur sauver la vie, ils ne purent jamais gagner cela sur eux. Ils protesterent qu'ils ne les abandonneroient jamais, & qu'ils vouloient mourir avec eux. Comme on les voulut forcer à se retirer, ils verserent tant de larmes & jetterent des cris si lamentables, qu'on fut obligé de les retenir.

Dans le Royaume de Bungo, où l'Eglise autrefois estoit si florissante, tout le monde se préparoit au martyre aussi bien qu'à Arima, parce que le Prince qui étoit Idolâtre avoit fait commandement à tous les Chrétiens de retourner au culte des Idoles. Une petite fille de six ans voïant sa mere, occupée à se faire une belle robe pour le jour qu'elle seroit crucifiée, la pria de luy en faire une aussi : *Je vous en ai déja fait une*, lui dit sa bonne mere, *& une autre pour votre petit frere.* La fille fort satisfaite de cette réponse, va trouver son frere aîné; & lui dit : *Mon frere, il n'y a que vous pour qui ma mere n'a point fait de robe, lorsque nous serons mis en croix, si on vous laïsse en vie, gardez-vous bien de renoncer* JESUS CHRIST. On peut juger par la ferveur de ces enfans, quelle étoit la Foy, la devotion & le courage de leurs peres & de leurs meres qui les dressoient ainsi au martyre.

XI. *La Confrairie des Martyrs.*

Safioie qui de simple Artisan estoit devenu Gouverneur de Nangazaqui, & que l'Empereur avoit donné au Prince Michel pour lui servir de conseil dans toutes ses affaires, ne cessoit de l'animer contre les Chrétiens dont il estoit l'ennemi declaré. Les Peres Jesuites de leur costé pour contre-carrer ce Tyran, cherchoient tous les moïens imaginables de les maintenir dans la Foi. Entre plusieurs autres ils en trouverent un qui eut un grand effet. Ce fut d'instituer une Confrairie de charité, qu'ils appellerent

la Confrairie des Martyrs. Elle contenoit cinq ou six articles.

Le premier, qu'ils seroient tous préparez à souffrir l'exil & la mort pour la Foy de Jesus Christ.

Le second, qu'il n'y auroit entre eux ni haine, ni discorde, & qu'ils se disposeroient au martyre par des jeûnes, des oraisons & des penitences.

Le troisiéme, que chaque semaine ils s'assembleroient deux fois pour traiter ensemble des moyens de conserver la Religion & de maintenir leur Confrairie.

Le quatriéme, qu'en ces assemblées ils se diroient charitablement les uns aux autres les fautes qu'ils auroient remarquées, & qu'après cela ils feroient quelques penitences.

Le cinquiéme, que nul de ceux qui auroient renoncé la Foy ne seroit receu dans la Confrairie, qu'après avoir donné des preuves certaines de sa conversion, & reparé le scandale qu'il auroit causé, par des satisfactions & des penitences convenables.

Enfin, qu'un d'entre eux garderoit les aumônes qui seroient faites pour nourrir les pauvres & ceux qui seroient bannis pour la Foy, & pour faire dire des messes pour les défunts.

Cette Confrairie fut premierement établie à Arima, qui fut le premier theatre de la persecution, & de-là répandue dans les Villes circonvoisines, entre autres à Arie, dont les terres avoient esté l'année precedente arrosées du sang de plusieurs Chrétiens. Aussi-tôt qu'on eut nouvelle de cette Compagnie établie pour la défense de la Foy, il y eut en peu de jours plus de trois mille trois cens personnes qui s'y enrôlerent, & qui s'obligerent par serment de perdre leurs biens & leur vie plûtôt que de renoncer la Foy.

Mais ce qui est admirable, c'est que les jeunes enfans à l'exemple de leurs peres & de leurs meres instituerent ausi leur Confrairie, avec des regles proportionnées à leur âge, qu'ils gardoient & faisoient garder exactement. Ainsi les grands & les petits embrasez du Saint Esprit, brûloient du desir de souffrir le martyre, & s'y préparoient par des Confessions frequentes & par des penitences continuelles.

XII. *Martyre du grand Capitaine.*

Le Prince Michel s'estoit contenté jusqu'alors de bannir les Chrétiens de son Royaume. S'il en avoit fait mourir quelques-uns, c'étoit en secret pour n'être pas accusé de cruauté: mais Si-

Thomas de sa mere, de son frere & de ses enfans.

son Gouverneur qui avoit dessein de le perdre comme il avoit fait son pere, sur l'esperance que l'Empereur luy donneroit son Royaume, l'engagea dans une mauvaise affaire, dont il ne pouvoit sortir à son honneur, qui estoit de forcer tous ses Sujets d'abjurer la Foy Chrétienne: Car estant presque tous Chretiens, il se persuada qu'il n'en pourroit jamais venir à bout qu'à force de tourmens; qu'ainsi l'Empereur l'accuseroit, ou d'un excés de cruauté, ou de peu de conduite, ce qui suffisoit pour lui ôter son Royaume, comme n'étant pas capable de le gouverner. Sifioie donc s'entretenant un jour avec ce Prince luy representa qu'étant obligé d'aller faire sa Cour à l'Empereur au commencement de l'année prochaine & de lui porter ses presens, il y avoit sujet de craindre qu'il ne fût pas satisfait de luy, pour n'avoir pas ramené ses Sujets au culte des Dieux comme il lui avoit ordonné: C'est pourquoy qu'il jugeoit à propos qu'il fist éclater sa haine contre les Chrétiens par quelques châtimens exemplaires; que par ce moyen il intimideroit les autres, & donneroit à l'Empereur des marques de sa soumission & de son obéissance. Aprés lui avoir donné ce conseil, il s'en retourna à Nangazaqui.

Le Prince qui avoit ordre de se conduire par les avis de ce fourbe, fit incontinent sçavoir à tous ses Sujets, qu'il falloit ou souffrir les derniers tourmens, ou renoncer la Foy. Au bruit de cette persecution un si grand nombre de Chrétiens accourut à Arima pour souffrir le martyre, que le Prince en fut épouvanté. Il fit sçavoir à Sifioie qu'il apprehendoit quelque tumulte, s'il executoit ce qu'ils avoient arresté. Celuy-cy craignant que s'il arrivoit du desordre on ne l'imputast à ses mauvais conseils, luy manda de surseoir & de s'accommoder au temps, & que dans peu de jours il se rendroit à Arima.

En effet, quelques jours aprés il monta une Fregate que le Prince luy avoit envoyée: mais il fut bien étonné d'y voir quarante Rameurs qui avoient tous un Chapelet au coû, & croyant que c'estoit pour l'insulter qu'ils paroissoient dans cet équipage; il leur fit commandement de jetter leur chapelet dans la mer: mais un d'eux répondit pour tous, qu'ils perdroient plûtôt la vie que de commettre cette impieté. Sifioie qui se voyoit en la puissance de ces Rameurs, & qui avoit besoin de leurs bras pour faire son voyage, dissimula son ressentiment: mais aussi tôt qu'il eut gagné le Port, il fit ses plaintes des Chrétiens à la Princesse d'Arima, & tous deux ensemble le persuaderent au Prince de faire

quelque action d'éclat avant que de partir, pour s'en faire un merite auprès de l'Empereur

Le jeune Prince qui n'agissoit que par le mouvement de ces deux personnes, choisit un Capitaine illustre & signalé dans la Cour par les grands services qu'il avoit rendus au Feu Roy son pere, par ses beaux exploits de guerre, & par le zele qu'il avoit pour la Foy. Il s'appelloit Dom Thomas. Il lui avoit permis au commencement de la persecution de vivre en Chrétien, ne voulant pas perdre un homme d'un si grand merite : mais depuis animé par la Princesse sa femme, il l'appelle à son Palais & le sollicite puissamment d'imiter son exemple, quittant la Religion Chrétienne pour obéir à l'Empereur. Dom Thomas luy répond d'un air franc & guerrier: *Mon Prince, un soldat merite la mort qui abandonne le drapeau de son Capitaine pour se ranger de parti des ennemis. Je me suis enrôlé sous la banniere du Roy des Rois, lorsque je me suis fait Chrétien, & vous voulez que par une noire perfidie je le trahisse & que je porte les armes contre luy? Je vous prie de ne me plus parler de cela, car j'ay un cœur qui est incapable de bassesse & de trahison.* Ayant dit cela il prend congé de luy & se retire.

Parler ainsi à un Prince du Japon, c'en est assez pour mériter la mort: aussi Dom Thomas s'y prépara dés lors par des jeûnes, des mortifications, des prieres continuelles & par l'usage frequent des Sacremens qu'un Pere Jesuite lui administroit en secret. Le Prince ne pouvoit se resoudre à faire mourir un si grand Capitaine; mais le traître Sifioie ne cessoit de l'importuner, & l'assuroit qu'il ne pouvoit mieux faire sa Cour auprès de l'Empereur, qu'en faisant mourir le Chef des Chrétiens, que ce seroit un coup d'Etat pour lui & l'établissement de sa fortune. Que le Cubo craignoit quelque revolte, & qu'il seroit en assurance lorsqu'il sçauroit que les Chrétiens n'auroient plus de Chef. Le Prince persuadé par ces raisons, ordonne aux Gouverneurs d'Arima de faire mourir Thomas avec toute sa famille après son départ.

Les amis du serviteur de Dieu ayant sçû ce qui se brassoit contre luy dans le Conseil, le vinrent trouver & lui conseillerent de se retirer la nuit à la faveur des tenebres. Thomas leur répond qu'il n'avoit jamais fui devant les ennemis de son Prince, & qu'il ne fuiroit pas devant ceux de son Dieu; qu'il avoit assez versé de sang pour la querelle des hommes, & qu'il vouloit verser ce qui lui en restoit dans les veines pour la querelle de Jesus-Christ; qu'il ne craignoit point de mourir pour un si bon sujet, & que bien

loin de fuir, il viendroit du bout Japon à Arima pour gagner la palme du martyre. *Mais du moins*, luy disent ses amis, *sauvez la vie à votre mere, à votre frere, à votre femme & à vos enfans. Je les aime trop*, répond Thomas, *pour leur faire perdre une couronne que Dieu leur prepare & que je me procure à moi même. Je vous remercie de la bonne nouvelle que vous m'avez apportée, & je vous puis asseurer que vous m'avez fait plus de plaisir, que si vous m'estiez venu dire que je suis Empereur du Japon.* Ses amis se retirerent étonnez d'une si rare vertu, & Thomas passa toute la nuit en prieres qu'il fit à Dieu pour se preparer à la mort.

Le lendemain matin sur les neuf heures, un des Gouverneurs le fit appeller sous pretexte de quelque bastiment qu'il vouloit faire, comme s'il vouloit prendre conseil de luy. Dom Thomas vit bien pour quel dessein on l'appelloit. Il fait part d'une si bonne nouvelle à toute sa famille, & après avoir embrassé tendrement sa mere, sa femme & ses trois enfans, il s'en alla gayement à la mort. Le Gouverneur le receut avec beaucoup d'honnesteté, & même avec des marques d'amitié quoy que feinte & simulée, (car il n'y a point de nation au monde qui sçache mieux se contrefaire que celle là.) Après quelque discours qu'il lui fit sur ses bastimens, il le retint à dîner, & avant que de se mettre à table, il se fit apporter une épée qu'il montra à Thomas, en lui disant: *que vous en semble! Cette épée coupperoit-elle bien une teste?* Celuy-cy se doutant bien du coup qu'il alloit faire, la prend en la main, & après l'avoir maniée la lui rend, en disant qu'il la trouvoit fort bonne, & propre à en couper une comme la sienne. Le Gouverneur l'ayant reprise la lui fourre aussi-tôt dans le corps & le jette mort sur la place.

Son frere Mathias fut expedié de la même maniere. Un des Gouverneurs l'ayant appellé aprés le départ de son frere, il dit adieu à toute sa famille avec de grands sentimens de joye, ne doutant pas que ce ne fût le dernier jour de sa vie. Etant arrivé chez le Gouverneur, il luy demande s'il avoit besoin de son service. *Ce n'est pas moy*, luy dit le Gouverneur, *qui en ay besoin, mais le Prince*, & en même temps il met la main à l'épée qu'il lui passe au travers du corps. Dom Mathias receut le coup, levant les mains au Ciel & invoquant les saints Noms de JESUS & de MARIE.

Après ces deux expeditions, les Bourreaux se transporterent à la maison de Dom Mathias, où ils trouverent sa mere, sa fem-

me, & trois de ses enfans, sçavoir deux fils & une fille Sa mere s'appelloit Marthe, sa femme Juste, les deux fils Juste& Jacques, on ne sçait pas le nom de la fille. Lorsqu'ils furent entrez, ils saluerent la bonne mere en ces termes: *Madame, vos deux enfans sont morts par le commandement du Prince, pour s'estre rendus rebelles à ses volontez, & pour n'avoir pas voulu changer de Religion. Il vous faut mourir aussi tout maintenant, vous & vos deux petits fils Jacques & Juste pour la même cause. Pour Madame Juste & sa fille le Prince leur donne la vie.*

Une nouvelle si terrible excita divers mouvemens dans leurs cœurs. Marthe ravie d'avoir deux enfans Martyrs, leva les yeux & les mains au Ciel, & remercia Dieu de la grace qu'il luy faisoit de l'appeller à leur compagnie. Pour la Dame Juste elle étoit inconsolable, & jettoit des cris lamentables de ce qu'on la laissoit en vie après la mort de son mary & de ses enfans. Quand les premiers sentimens de douleur furent passez, Marthe fait venir ses deux petits fils, dont l'aîné n'avoit qu'onze ans & le cadet que neuf, elle les embrasse & les baise. Puis elle leur dit: *Mes enfans, votre pere est mort, & votre oncle aussi pour le nom de* JESUS CHRIST. *Je vais mourir comme eux & vous me tiendrez compagnie. N'estes-vous pas bien contents d'aller trouver votre pere au Ciel où il vous attend?* Les enfans sans s'étonner luy répondent, qu'ils le desiroient passionnément. Ils luy demandent seulement si la chose estoit assurée, & quand on les feroit mourir. *Tout maintenant*, répond Marthe. *Allez dire adieu à vostre mere, & vous preparez à la mort.* Ces enfans faisant paroître sur leur visage la joye qu'ils avoient de mourir Martyrs, font leurs petits presens à leurs nourrices, & distribuent leurs bijoux aux enfans de leur âge. Puis vont trouver leur mere.

Marthe s'alla revêtir d'une belle robe blanche, & en fit faire au plûtot deux autres pour ses deux petits fils. Puis elle alla dire adieu à Juste sa belle fille, qui étoit d'une part comblée de joye de voir tant de Martyrs dans sa famille, & de l'autre de douleur, de n'être pas du nombre. Sa belle mere tâcha de la consoler, en lui representant le merite qu'elle auroit de survivre à toute sa famille, & l'esperance qu'elle avoit d'obtenir bien tôt ce qu'elle desiroit. Juste ne répondoit à cela que par ses soûpirs & par ses larmes.

Mais elle pensa mourir de douleur, lorsqu'il vit ses deux enfans revêtus de blanc, qui lui venoient demander sa benedi-

ction & prendre congé d'elle : *Adieu*, luy dit Jacques, *ma bonne mere, nous allons mourir mon frere & moy ; nous allons estre Martyrs.* La mere se fit les dernieres violences pour dissimuler sa douleur, & pour ne pas deshonorer sa Religion. Elle les embrasse tendrement l'un après l'autre, & leur dit : *Allez, mes enfans, montrez constamment pour la Foy a l'exemple de votre pere, & quand vous serez au lieu du supplice, montrez que vous estes Chrétiens, en méprisant la mort. Vous allez passer de la terre au Ciel, & d'une vie miserable qu'il faut perdre un jour, à une vie heureuse qui ne finira jamais. Voilà votre pere & votre oncle qui vous tendent les bras. Voilà les Anges qui tiennent des couronnes en leurs mains pour vous les mettre sur la teste. Voilà* Jesus-Christ *qui vous appelle & qui vous va recevoir dans son Palais. Allez, mes enfans ; allez en Paradis. mourez pour celui qui est mort pour vous. Mettez vous à genoux quand vous serez arrivez au lieu du supplice, abbaissez le collet de votre robe, tendez le coû ; joignez les mains, & dites jusqu'à la mort* Jesus Maria. *O que je suis miserable de ne pouvoir pas vous tenir compagnie !*

Disant cela elle versoit des larmes en abondance, dont elle baignoit le visage de ses enfans. Les soldats sentant leur cœur s'attendrir, & craignant eux-mêmes de manquer de courage, lui arracherent ces deux petits innocens, & les mirent avec leur ayeule dans une espece de litiere, où pendant le chemin ils recitoient leur *Pater*, leur *Ave* & leurs autres prieres que Marthe leur faisoir dire. Toute la Ville d'Arima estoit accouruë à ce spectacle. Quand ils furent au lieu destiné à leur execution, les deux enfans sortirent les premiers de la litiere, & leur ayeule descendit après. Cette grande assemblée ne les épouvanta point, mais ils regarderent autour d'eux où estoit celui qui les devoit faire mourir. L'ayant apperçeu & reconnu à son épée nuë, ils s'approchent de luy & se mettent tous deux à genoux, abbaissent leur coller, joignent les mains & presentent le coû à cet executeur de la Justice. Il n'y eut point de cœur assez dur dans cette assemblée pour voir ce spectacle sans verser des larmes. On n'entendoit que cris, que gemissemens & que sanglots à la veuë de ces petits innocens qui se presentoient à la mort comme des petits agneaux sans dire un seul mot. Tout le monde trembloit pour eux, & ils ne craignoient point eux-mêmes. Le Bourreau même paroissoit tout entrepris, & n'osoit lever le bras tant il estoit saisi de crainte.

Jacques

Jacques qui estoit le plus jeune, en descendant de la litiere avoit pris le devant, & estoit plus prés du boureau que son frere. Aprés avoir esté quelque temps en cette posture, il prononça trois fois Jesus Maria, & alors l'Executeur levant le bras, lui abbatit la teste qui alla tomber devant son frere Juste. Chose admirable! ce spectacle ne l'épouvanta point: Au contraire fortifié par la grace de Dieu, & encouragé par l'exemple de son frere, il tend le coû prononçant Jesus Maria comme lui. Il ne le put dire qu'une fois, car le boureau craignant quelque émotion populaire, luy coupa promptement la teste.

Marthe regardoit ce spectacle avec une douleur extrême mêlée cependant d'une joye tres-sensible, voyant la constance de ces deux enfans. Elle s'avance donc d'un pas grave & modeste, sans donner aucune marque de crainte qui est ordinaire aux personnes de son sexe. Aprés avoir salüé l'Assemblée, elle tira deux Reliquaires de son coû, l'un desquels elle envoya à une fille qu'elle avoit à Nangasaqui: l'autre à Dom François fils du Feu Roy d'Arima & frere du Prince Michel qui regnoit alors. Elle l'avoit nourri petit enfant, il semble qu'elle l'invitoit à la mort, qui lui arriva peu de jours aprés, comme nous dirons tout maintenant. Elle distribua ensuite d'autres petites choses à quelques Chrétiens qui étoient presens. Puis elle demanda un peu de tems pour faire ses prieres. Elle fut une heure entiere en oraison. Aprés quoy elle leve les yeux au Ciel, prosterne son visage en terre, & s'étant relevée, découvre son coû qu'elle tend au boureau. Celuy-cy d'un coû luy enleve la teste, qui fit deux sauts en tombant. Ainsi mourut en un jour la mere avec ses enfans & ses petits fils qui triompherent du Tyran, & gagnerent par l'effusion de leur sang la riche couronne du martyre. Marthe avoit soixante & un an, Thomas quarante & un; Mathias vingt-huit, Juste comme j'ay dit onze & son frere Jacques neuf.

XIII. *Le Prince Michel fait mourir ses deux freres.*

Le Prince Michel estant arrivé à la Cour, rendit compte à l'Empereur de sa conduite, & lui declara ce qu'il avoit fait pour abolir la religion Chrétienne dans ses Etats. Le Cubo lui en témoigna beaucoup de satisfaction, ce qui l'obligea d'entreprendre encore de plus grandes choses qu'il n'avoit fait. Sifioie qui estoit son Demon luy suggera un dessein digne d'un enfant qui avoit fait mourir son pere, c'estoit de faire encore mourir ses deux freres. Il luy representa qu'il ne seroit jamais paisible dans ses Etats,

qu'il ne se fût défait d'eux;Qu'estant nez d'un même pere que lui, ils auroient toûjours quelques pretentions à la Couronne, & que l'un&l'autre estant Chrétiens tous fesSujets qui l'estoient aussi,ne manqueroient pas de prendre leur parti pour avoir un Prince de leurReligion;qu'il falloit ôter aux Chrétiens tout sujet de revolte, en leur ostant les chefs qui pouvoient les exciter à l'entretenir;que l'Empereur ne le trouveroit pas mauvais, puisqu'ils estoient d'une Religion qu'il haïssoit,&que la Princesse son épouse le touchoit de trop prés pour lui en faire un crime:Enfin qu'estant enfans d'un pere qui avoit esté executé par la Justice,les Loix du Japon vouloient qu'ils mourussent avec lui, de peur qu'avec le temps il ne leur prît envie de venger sa mort sur ceux qui l'avoient procurée.

Le Prince incité par ce Demon & par le desir qu'il avoit de regner, mande de Surunga à quelques-uns de ses Officiers les plus affidez, de faire mourir ses deux freres avant son retour, le plus secretement qu'il se pourroit faire. Ces deux Princes estoient encore jeunes; car leur Pere qu'on nommoit autrefois Dom Protais, & depuis le Prince Jean, avoit esté marié deux fois. Il eut de Lucie sa premiere femme trois filles & ce Prince Michel apostat & parricide. De la seconde nommée Juste, il eut ces deux freres dont nous parlons, qui s'appelloient François & Matthieu, avec deux filles qui furent envoyées à Meaco pour estre élevées par leur mere Juste aprés la mort de son mary, & le retour de son exil.

François estoit l'aîné & n'avoit que huit ans,Matthieu estoit plus jeune que luy; l'un & l'autre signala sa foy dans un si bas âge : Car la Princesse Fime femme ou plûtost concubine de leur frere le Prince Michel, estant venuë à Arima, voulut caresser ces duxenfans, & dit à François en riant : *Mon fils, ne voulez-vous pas bien renoncer le Dieu des Chrétiens?* L'enfant à ces paroles animé d'une sainte colere, la regarde fierement, & lui dit : *Non je ne le renonceray jamais. Si vous ne le faites*, repartit la méchante femme, *l'Empereur vous fera mourir.* François lui répond : *Dieu le vüeille, ce n'est pas ce que je crains, au contraire je le desire.* Elle tenta de la même maniere Matthieu son cadet,& lui ordonna de quitter un Agnus qu'il portoit à son coû; mais il répondit qu'il ne le feroit pas, de peur, disoit-il, qu'en l'ostant on ne crût qu'il avoit abandonné la Foy.

La Princesse conçut beaucoup d'aversion pour ces deux en-

sans, parce qu'elle les voyoit fort attachez à leur Religion, & qu'elle apprehendoit qu'ils ne lui fissent des affaires quand ils seroient en âge : C'est pourquoy elle fit tout son possible pour les mettre mal dans l'esprit de son mary, & ne luy donna point de repos qu'il ne les eût mis à mort. L'ordre donc en estant donné, on les enferma premierement quarante jours dans une chambre, & on fit courir le bruit dans la Ville, qu'on les avoit envoyez à Meaco pour y voir leur mere. Pendant leur prison ils faisoient tous les jours leur priere devant une Image, & comme s'ils eussent eu quelque pressentiment de leur mort, ils s'y préparoient par des jeûnes continuels, ce qui paroist incroyable dans un si bas âge. Cependant celuy qui les servoit nommé Ignace a assuré qu'ils jeûnoient presque tous les jours & qu'ils avoit bien de la peine à les faire manger.

La nuit qui fut la derniere de leur vie, Ignace les voulut faire souper. François lui dit : *Nous le pouvons, parce que nous ne jeûnons pas aujourd'huy : Cependant quoy que j'aye grand faim, je ne puis me resoudre à manger, parce qu'il me semble qu'en jouant j'ay offensé un de mes Gardes.* Il ne fit donc qu'une legere collation. Matthieu son frere s'estant couché & endormi, François sans sçavoir ce qui lui devoit arriver, passa une partie de la nuit à prier Dieu & à écrire des oraisons qu'Ignace lui dictoit. Celui-ci lui disant qu'il estoit tems de se coucher, il luy répond : *Ignace, je pense aux tourmens que nostre Sauveur* JESUS-CHRIST *a soufferts pour nous, & cette pensée me tire les larmes des yeux. Quelle bonté de vouloir mourir pour nous ! O que j'ay de compassion des Idolâtres qui ne le connoissent point !* Ignace le voyant pleurer, se mit à pleurer aussi touché de son discours, & sçachant ce qui lui alloit arriver.

Lorsqu'il fut prêt de se coucher, il voulut encore gagner les indulgences marquées dans une Image de devotion qu'il avoit, pour obtenir, disoit-il, pardon de tous les pechez de sa vie. Ignace prit occasion de lui dire que c'estoit une belle devotion de se recommander à la sainte Vierge avant que de se coucher, comme si on devoit mourir cette nuit-là. Il le fit aussi-tôt, & s'adressant à la sainte Vierge, il lui dit : *Sainte Marie, je vous prie tres-humblement par la mort & les tourments que votre Fils a soufferts pour nous, de vous souvenir de moy s'il arrive que je meure cette nuit. Je vous recommande mon ame & mon corps comme à ma bonne mere & maîtresse, & je remets mon salut entre vos mains.* Aprés avoir fait

cette belle oraison il prononça trente-trois fois les saints Noms de Jesus & de Marie, & ayant receu de l'eau benite de la main de son valet de chambre il se coucha.

Ignace le voyant endormi se retira pour prier Dieu, en attendant les assassins. Un d'eux envoyé par les Gouverneurs entra sur la minuit dans la chambre, & marchant doucement s'approcha de Matthieu qui dormoit d'un profond sommeil. Il tire son poignard & le lui enfonce dans le cœur. En même temps il se jette sur son frere François & lui coupe la gorge: De sorte qu'ils moururent tous deux sans presque sentir la mort, & Ignace les trouva dans la même posture qu'il les avoit laissez, nageans dans leur sang. On peut imaginer la douleur qu'il eut de voir ces deux petits Princes égorgez impitoyablement & sacrifiez à l'ambition demesurée d'un frere dénaturé.

XIV. *Constance admirable de Juste mere des deux petits Princes.*

Le Pere Moreion Jesuite qui estoit à Meaco ayant appris cette horrible boucherie, alla trouver la Princesse Juste leur mere dont il gouvernoit la conscience, & luy porta cette triste nouvelle. Si jamais femme fut éprouvée par la tentation, ce fut celle-cy; car elle avoit sa mere & ses freres Idolâtres qui étoient en grand credit dans la Cour du Dayri. Son beau fils Michel, depuis qu'il avoit abjuré la Foy, estoit consideré & aimé du Cubo: Et elle pour l'avoir conservée, se voyoit veuve de son mary, privée de ses enfans, depouillée de son Royaume, bannie de ses Etats & obligée de traîner une vie miserable dans l'opprobre & dans la pauvreté. Cependant rien de tout cela ne l'ébranla, & quand le Pere Moreion lui annonça la mort de ses deux enfans, sans se laisser emporter à la douleur comme les autres meres, après avoir versé quelques larmes, leve les yeux & les mains au Ciel, & remercie Dieu d'avoir appellé à soy ces deux petits innocens.

Puis s'adressant au Pere elle lui dit: *Mon Pere, deux choses me consolent dans l'estat déplorable où je me vois reduite. L'une est, que Dieu a retiré de ce monde mes deux enfans, lorsqu'ils avoient encore la Foy & leur innocence: car voyant que leur frere le Prince Michel, n'a pas seulement abjuré la Foy, mais qu'il persecute encore les Chrétiens, & que par un double parricide, il est parvenu à la Couronne, j'apprehendois que lorsqu'ils seroient âgez, ils ne suivissent plûtot son exemple que l'éducation que je leur ay donnée: mais les voyant hors de danger de se perdre, je suis delivrée d'une grande crainte, & mon esprit est en repos. L'autre chose qui me console, c'est qu'au mo-*

ment que mon époux le Prince Jean mourut, ayant offert à Dieu ma vie & celle de mes enfans pour le salut de son ame & l'expiation de ses pechez, il me semble que je suis à present assurée de son salut, puisque Dieu a accepté l'offrande que je luy ay faite. Le pere fut dans l'étonnement, voyant la Foy, la charité, la constance & la resignation de cette sainte Dame, & tâcha de la confirmer dans ces bons sentimens, en lui representant que la prosperité des méchans estoit plus à craindre qu'à desirer, puisque c'estoit une marque visible de leur reprobation : mais que l'affliction des gens de bien étoit un gage de leur salut, Dieu ayant resolu de ne donner le Ciel qu'à ceux qui auroient esté comme son Fils affligez, tourmentez & persecutez sur la terre.

XV. *Le Prince Michel travaille en vain de pervertir les Chrétiens de sa Cour.*

Le Prince Michel ayant appris que ses ordres avoient été executez, s'en retourna à Arima, resolu d'éteindre entierement la Religion Chrétienne, & voyant que les Fideles au lieu d'être intimidez par le supplice de ceux qu'il avoit fait mourir, brûloient tous du desir du martyre, crut qu'il ne gagneroit rien à exercer sur eux les dernieres violences, & que faisant mourir tous ses Sujets, il ruineroit ses Etats & perdroit sa Couronne. C'est pourquoi il resolut de changer de batterie, & au lieu de tourmenter les corps, de combattre les esprits. Il amene donc de la Cour un des plus fameux Bonzes du Japon, habile, éloquent & devot en apparence, pour pervertir les Chrétiens par la force de ses discours. La Princesse Fime le reçut avec beaucoup d'honneur & de veneration : mais elle pensa crever de dépit, voyant que pas un Chrétien n'étoit allé au devant de lui. Le Prince commanda à quelques uns de lui rendre visite. Ils le firent pour ne le pas offenser : mais ils y allerent portant leur Chapelet au coû, pour ne pas scandaliser les Chrétiens. Il avoit beau prêcher, personne ne l'alloit entendre, & si quelqu'un l'écoutoit, c'estoit pour se mocquer de luy & pour combattre sa doctrine, ce qui lui donnoit bien de la confusion & du chagrin. Le Prince voyant que ces premieres attaques ne luy reussissoient pas, s'avisa d'un autre expedient qu'il crut lui devoir estre plus avantageux. Il fait venir le Bonze à son Palais, & ordonne à tous les gens de sa Cour de recevoir de sa main une espece de Chapelet, que les Idolâtres recitoient à l'honneur de leur Dieu Amida. Le Bonze s'y estant rendu avec beaucoup de faste, trouva toute la Cour assemblée avec la Princesse Fime, & après avoir fait un discours fort étudié, il presenta à tout le monde ses Chapelets profanes & super-

ſtitieux. Mais pas un Chrétien n'en voulut recevoir. La Princeſſe commanda à ſes Dames & à ſes Filles d'honneur d'en prendre. Elles répondirent toutes, qu'eſtant Chrétiennes elles ne pouvoient pas recevoir ces marques d'impieté, & comme elle leur en eut mis par force un entre les mains, elles le laiſſerent tomber à terre. Il y en eut une entre autres nommé Maxence qui fut aſſez hardie pour jetter le ſien au nez du Bonze, ce qui le mit en fureur.

La Princeſſe auſſi extrémement outrée, commande à toutes les Dames & à toutes les Damoiſelles de ſa ſuite de jetter à terre le Chapelet ſacré qu'elles portoient au coû: Et comme pas-une ne le voulut faire, elle ordonna à un Gentilhomme Chrétien de les leur arracher par force. Celuy cy luy répond qu'il eſtoit Chrétien & Gentilhomme: qu'eſtant Chrétien, il ne pouvoit pas commettre cette impieté; qu'eſtant Gentilhomme, il ſçavoit trop bien le reſpect qu'il devoit aux Dames, & que cette action ne convenoit pas à une perſonne de ſa qualité. A cette réponſe, Fime forcenée de rage le menace de s'en plaindre au Prince ſon mary, & ayant renvoyé le Bonze, décharge ſa fureur ſur la Demoiſelle Maxence.

Elle la fait donc prendre & enfermer dans une Tour, avec défenſe de lui donner à manger: Et de peur qu'elle n'en pût recevoir par quelque ouverture, elle la fait lier avec des cordes étroitement à un pilier. Elle fut une ſemaine entiere dans ce tourment, ſans autre conſolation que celle qu'elle recevoit de Dieu, & de la meditation des ſouffrances de ſon Fils. La Princeſſe lui envoyoit de tems en tems des Dames de ſa Cour pour la débaucher: mais elles ne purent rien gagner ſur ſon eſprit: De ſorte que touchées de compaſſion, elles obtinrent qu'elle fût déliée, & aprés 12 jours de priſon miſe en liberté. On ne luy donna pendant tout ce tems-là aucune nourriture. Cependant elle ſortit de la Tour auſſi fraîche, & dans un auſſi parfait embonpoint, que ſi elle y eût fait tous les jours grand-chere; ce qui jetta dans l'étonnement le Prince & tous les gens de ſa Cour, qui reconnurent en cela je ne ſçay quoy d'extraordinaire & de miraculeux.

Le Tyran la voyant inflexible dans ſes reſolutions, la chaſſa de ſon Palais, & l'envoya à un des Gouverneurs pour eſtre employée aux ſervices les plus bas & les plus penibles de la maiſon. Maxence ſe voyant hors de la Cour, ſe coupa les cheveux pour

marque qu'elle renonçoit au monde, & se revetit de pauvres habits, s'estimant heureuse d'imiter l'obéissance & la pauvreté de Jesus-Christ.

Le Prince barbare n'aïant pû triompher de la constance d'une fille, s'attaqua à ses Pages, & fit tout son possible, partie par prieres, partie par menaces pour les obliger à recevoir les Chapelets du Bonze: mais pas un ne le voulut faire. Il y en eut un qui eut la hardiesse de lui dire qu'il perdoit son temps à leur parler de ces Chapelets, & qu'il auroit bien mieux fait, lui qui avoit été baptisé, de reprendre celui des Chrétiens que celui des Bonzes. Le Prince offensé de ce reproche, se contenta de le bannir & laissa les autres en paix.

XVI. *Les Chrétiens sont persecutez à Jedo.*

Après avoir vû les premieres Scenes de cette tragedie sanglante qui a commencé par Arima, il nous en faut considerer le progrès dans les autres Villes du Japon, principalement dans la Ville Imperiale de Jedo, où le fils de l'Empereur faisoit sa demeure. Les P. Recolets y avoient une Eglise qui fut abbatuë, non pas en haine de la Religion, mais seulement pour dresser & embellir la ruë où elle étoit bastie Le Pere Louis Sotele, qui depuis vint en Europe avec l'Ambassadeur d'un Prince Japonnois, aidé des aumônes des Chrétiens, en fit promptement bâtir une autre hors la Ville, qui donna naissance à une grande persecution. Car quelques Idolâtres grands ennemis de notre Foy, en firent des plaintes au Xogun, disant que les Chrétiens méprisoient ses Edits, & que par une audace sans exemple, ils avoient basti une Eglise hors la Ville sans la permission de sa Majesté; qu'ils s'y assembloient en foule, & y exerçoient leurs fonctions ordinaires.

Le Prince eut d'abord de la peine à le croire; mais la chose lui ayant esté confirmée par les gens de sa Cour, il entra dans une furieuse colere, & ayant fait informer contre ceux qui avoient basti ou contribué au bastiment de cette Eglise, il fit arrester quantité de Chrétiens dont il remplit les prisons Je voudrois bien rapporter icy les glorieux combats de ces illustres Martyrs: Mais parce que je crains d'ennuyer mon lecteur, par le recit de quantité de choses qui ont beaucoup de conformité les unes avec les autres, je me contenteray de dire en general, que dans un seul mois trente-cinq eurent la teste coupée, après avoir souffert l'incommodité des prisons, & les outrages d'une populace irritée.

XVII. *Pourquoy les Japonnois se contentoient alors de bannir les Peres.*

Pour le P. Louis Sotelle, il eut le bon-heur d'être arrêté prisonnier, mais il n'eut pas celui d'estre condamné à mort. On se contenta de le bannir du Japon comme estant étranger. Quelqu'un s'étonnera peut-être d'où vient que ces Princes Idolâtres punissoient si rigoureusement leurs Sujets qui se faisoient Chrétiens, & qu'ils se contentoient de bannir les Prestres & les Predicateurs de l'Evangile. On peut répondre à cette question, que c'est un effet de la Providence de Dieu, qui a voulu conserver le tronc d'un arbre, dont on coupoit presque toutes les branches pour en repousser d'autres & pour produire de nouveaux fruits : Car le Japon estant si éloigné de l'Europe & le trajet en estant si dangereux, il estoit tres-difficile d'y envoyer autant d'ouvriers qu'il étoit necessaire. C'est pourquoi la Providence de Dieu veilloit incessamment à en conserver quelques uns, qui pendant ce tems de persecution fussent dispersez par tout le Japon, & travaillassent secretement à conserver les anciens Chrétiens & à en faire de nouveaux. On peut dire encore que les Japonnois estiment une chose contraire, non seulement à la Justice, mais encore à l'humanité ; de tourmenter des étrangers qui sont venus dans leur pays pour quelque sujet que ce soit, & qui y ont esté receus: principalement s'ils y sont venus par l'ordre de leurs Superieurs, à qui ils doivent l'obéissance.

Mais la veritable raison de cette moderation qu'ils gardent à l'égard des étrangers, c'est leur interest, qui est pour ainsi parler le Dieu & le moderateur de toute la terre : Car les Japonnois ne se peuvent passer de quantité de choses qui viennent de la Chine, & ils ne les peuvent avoir que par le commerce des Portugais, parce que les Chinois n'en veulent avoir aucun avec les Japonnois, n'ayant pour eux que de l'aversion & du mépris. Or les Princes du Japon se sont toûjours persuadez que les Portugais abandonneroient leur pays si on faisoit mourir leurs Prêtres: c'est pour cela qu'ils les ont ménagez, & se sont contentez de les chasser de leurs Etats tant qu'ils ont eu besoin d'eux. Mais depuis qu'ils ont conceu de la défiance de leur zele, & que les Hollandois leur ont fourni toutes les marchandises dont ils avoient besoin ; ils ont exercé sur eux toutes les cruautez imaginables, comme nous verrons dans le reste de cette Histoire. Voyons cependant comme le feu de la persecution se ralluma dans Arima, & consuma plusieurs nobles & innocentes familles.

L'an

XVIII. *Nouvelle persecution exercée dans le Royaume d'Arima.*

L'an 1613. Sifioie Gouverneur de Nangazaqui & le Boutefeu des Idolâtres, s'ennuyant de voir les Chrétiens d'Arima respirer aprés tant de combats, & voulant engager le jeune Prince à faire quelque fausse démarche qui attirât sa ruine, fit semblant qu'il avoit receu des lettres de la Cour, par lesquelles on luy mandoit que l'Empereur n'étoit pas satisfait de la conduite du Prince Michel, parce qu'il avoit trop d'indulgence pour les Chrétiens, & qu'il souffroit les Peres dans son Royaume; qu'on le soupçonnoit même d'être retourné à leur Religion.

Le jeune Prince prit feu à cette nouvelle, & sans s'informer davantage de la verité, resolut sur l'heure de détruire cette calomnie par la persecution la plus sanglante qu'on eût jusqu'alors exercée contre les Chrétiens. Il fait donc appeller huit Gentilshommes de la premiere noblesse du païs, & les plus considerables de son Royaume par leur prudence & par leur valeur, Il leur represente la necessité où il se voyoit reduit d'obeir à l'Empereur qui le menaçoit de le perdre, s'il ne ramenoit ses Sujets à la Religion du pays; qu'il les avoit toûjours reconnus pour des gens attachez à son service, & qui s'estoient signalez dans les combats; qu'il estoit persuadé qu'ils prenoient quelque interest à sa fortune, & qu'ils donneroient volontiers leur vie pour conserver la sienne: Cependant qu'il étoit en danger de la perdre, s'ils ne faisoient quelque chose pour lui; qu'il ne leur demandoit ni leur sang, ni leurs biens, non pas même qu'ils quittassent leur Religion, mais seulement qu'ils la dissimulassent pour un temps, jusqu'à ce que cette tempeste fût dissipée; qu'il estoit Chrétien comme eux dans le cœur, & qu'il le feroit paroître quelque jour avec éclat: mais qu'il estoit de la prudence de s'accommoder au tems, & de plier les voiles quand on va donner contre un rocher; que s'il tenoit tête à l'Empereur, il perdroit & la Religion & sa Couronne; mais qu'en lui donnant quelque marque exterieure de soumission, il esperoit sauver l'une & l'autre; que Dieu ne regardoit que le cœur, & qu'il vouloit qu'on obeît à ses Souverains; Que s'ils lui donnoient cette marque de leur amitié, il ne les considereroit plus comme ses Sujets, mais comme ses freres & ses amis, à qui il seroit redevable de sa fortune & de sa vie. Au contraire que s'ils lui refusoient cette satisfaction, il seroit obligé, quoy qu'à regret, de proceder contre eux comme contre des rebelles, & de leur faire sentir les effets les plus redoutables de sa colere.

Ce discours qu'il accompagna de prieres & de larmes, fit une telle impression sur le cœur de ces Gentilshommes, que de huit qu'ils estoient, cinq prirent le parti de dissimuler, pour ne pas perdre leur Prince dont ils croyoient la ruine inévitable. Les trois autres tinrent bon, & répondirent au Prince, que le Roy du Ciel, à qui ils estoient plus obligez qu'à tous les Rois de la terre, leur défendoit de dissimuler leur Foy ; qu'ils ne pouvoient pas trahir leur conscience, & se mettre en danger d'estre éternellement damnez; que les playes qu'ils portoient sur le corps rendoient témoignage de leur fidelité, & qu'ils estoient prests de verser tout leur sang pour le service de sa Majesté : mais qu'ils la supplioient de ne leur point ordonner de se rendre rebelles au Dieu du Ciel dont ils tenoient la vie, & de commettre une trahison si indigne d'un Chrétien & d'un homme d'honneur.

XIX. *Huit Chrétiens condamnez à estre brûlez à petit feu.*

La joye qu'eut le Prince d'avoir gagné cinq des Cavaliers, l'empêcha de s'emporter contre les trois autres. Il les renvoye, en leur disant qu'il leur donnoit encore un peu de temps pour penser à ce qu'ils avoient à faire, & que s'ils estoient sages, ils ne s'exposeroient pas eux & toute leur famille à perir miserablement. Aprés les avoir congediez, il écrit à son Gouverneur Sifioie, & luy fait sçavoir ce qu'il avoit fait. Celui-ci lui répond qu'il n'en devoit pas avoir le démenti, & que pour intimider les Chrétiens, il devoit condamner les trois rebelles à estre brûlez à petit feu, eux, leurs femmes & leurs enfans.

Le Prince d'Arima ayant receu cette réponse, fut quelque temps sans pouvoir se resoudre à perdre de si bons Sujets & de si grands Capitaines : mais sa femme luy ayant representé que c'étoit fait de lui & de son Royaume, s'il ne suivoit le conseil que lui donnoit son Gouverneur, il les condamna au feu, & ordonna aux Gouverneurs d'executer au plûtôt la Sentence. Elle leur fut signifiée le cinquiéme jour d'Octobre 1613, & ils eurent ordre de se rendre à une maison de la Ville qui leur tenoit lieu de prison. Ils y allerent avec beaucoup de courage. Le premier de ces illustres Martyrs se nommoit Adrien Tacafati Mondo. Le second, Leon Faiuxida Luguyemon. Le troisiéme, Leon Taquendomi Caniemon. Les Gouverneurs firent en même temps conduire à la maison où ils étoient, Jeanne femme d'Adrien, Marthe femme de Leon Luguyemon. Pour Monique femme de Leon Caniemon, elle fut donnée en garde avec sa fille à l'oncle du Prince Michel nommé Comendano qui luy avoit de grandes obligations. Ce Leon n'avoit qu'un fils nommé Paul âgé de vingt-sept ans, qui

fut condamné au feu comme son pere,&mené à la même maison. Adrien avoit deux enfans: un fils qui n'avoit qu'onze ans nommé Jacques, & une fille appellée Madeleine qui en avoit vingt. Elle avoit fait vœu de virginité & vivoit comme un Ange sur terre. Ils furent tous deux condamnez à être brûlez tout vifs, & menez à la prison où estoit leur pere.

Monique étoit inconsolable de se voir separée de son mary& privée de la couronne du martyre.Elle fit tous les efforts possibles pour se sauver du lieu où elle estoit enfermée, & quoy qu'elle eût esté transportée dans un autre plus sûr, elle trouva le moyen de s'échapper & s'alla jetter dans la maison où estoit son mary, avec les autres prisonniers; mais on l'en tira aussi-tôt, & on luy sauva la vie, qui luy fut une peine plus insupportable que le feu & la mort.

Si-tôt que la nouvelle fut portée à Nangazaqui,que huit Chefs des principales familles duRoyaume d'Arima,qui étoient la fleur de la Noblesse, devoient ou renoncer la Foy, ou estre brûlez tout vifs,le Superieur des Religieux de la Compagnie de JESUS envoya aussi-tôt de Nangazaqui un Pere à Arima, pour consoler & encourager les Chrétiens avec le Pere qui demeuroit caché dans la mêmeVille.Il arriva fort heureusement pour releverceux qui avoient bronché, & pour affermir les autres qui étoient ébranlez. Voicy un effet admirable de la Providence de Dieu.

XX. *Les Gentilshommes apostats reconnoissent leur faute.*

Les trois Gentilhommes ayant été condamnez à être brûlez à petit feu avec leurs femmes & leurs enfans; il se fit un si grand concours de Chrétiens de tout âge, sexe & condition du seul Royaume d'Arima pour assister à ce spectacle, que le nombre en monta jusqu'à vingt mille. Et pour oster au Prince Michel tout sujet de crainte,ils vinrent contre la coûtume des Japonnois sans épée & sans poignard, n'ayant que leur Chapelet pendu au coû, pour montrer qu'ils étoient Chrétiens prêts à souffrir le même supplice. En effet ils avoient si grand desir de mourir, qu'ils ne songerent pas à se pourvoir des choses necessaires à la vie:croyant qu'ils seroient tous taillez en pieces,dés lors qu'ils seroient arrivez à Arima.Mais les chefs desConfrairies mirent si bon ordre à tout, que rien ne leur manqua. Ils furent obligez de demeurer trois jours entiers dans une grande campagne sous le Château d'Arima, où ils estoient le jour visitez & traitez par les Chrétiens de la Ville. La nuit ils allumoient des feux qui donnoient de la terreur au Tyran.

Il leur fit dire, que s'ils ne se retiroient au plûtôt, il alloit envoyer des Compagnies de Mousquetaires qui feroient leur décharge sur eux. A cette nouvelle, il s'assemblerent & se serrerent comme un peloton, afin qu'il n'y eût pas un coup perdu, desirant tous passionnément de mourir dans ce beau champ de bataille. Le Bonze qui étoit dans la Ville n'avoit pas cette devotion. Il se retira dans le Chasteau, saisi de crainte à la veuë de cette armée sans armes. Son compagnon ne s'y crût pas même assûré, mais s'enfuit à Nangazaqui, où il donna l'alarme au Gouverneur Sifoie : Car il lui dit qu'une armée de Chrétiens étoit arrivée à Arima, que le Château étoit pris & le Prince mis à mort. Cette nouvelle le remplit d'étonnement & de frayeur ; car comme il estoit l'auteur de cette tragedie, il apprehenda que l'Empereur offensé de sa mauvaise conduite ne lui en fit porter la peine : mais sa crainte se dissipa bien-tôt, lorsqu'il apprit que les Chrétiens estoient venus, non pas pour sauver la vie aux prisonniers, mais pour mourir avec eux.

Nous avons dit que des huit Cavaliers, cinq avoient apostasié, du moins en apparence, & avoient pris parti dans une Secte de Bonzes. De ces cinq apostats, il y en eut quatre, qui voyant cette multitude de Chrétiens assemblez autour de la Ville, & considerant le desir passionné qu'ils avoient de mourir, furent saisis d'une telle douleur d'avoir trahi leur Foy, qu'ils resolurent de reparer leur faute, & d'en faire une penitence publique. Ils sçavoient qu'un Pere Jesuite étoit venu à Arima avant leur chûte, pour les fortifier dans leur combats. Ils le firent chercher par tout, & ne le pouvant trouver dans une si grande multitude de monde, ils sortent de la Ville & se jettent au milieu de cette assemblée de Chrétiens, dont se voyant environnez ils se mettent à genoux, confessent leur peché avec beaucoup de larmes, demandent pardon du scandale qu'ils avoient donné, & prient les assistans de leur donner un Prêtre pour les disposer à la mort.

Comme il ne s'en trouva point dans l'assemblée, ils s'en retournerent à la Ville, & s'en vont trouver le Gouverneur, auquel ils declarent qu'ils avoient un regret mortel d'avoir lâchement & honteusement abjuré la Foy ; ils protestent qu'ils sont Chrétiens, qu'ils renoncent à la Secte des Idolâtres qu'ils avoient embrassée ; il luy donnent l'inventaire de leurs biens qu'ils abandonnent à la

Justice, & demandent à être mis en prison avec les trois Gentilshommes condamnez. Le Gouverneur étonné de leur changement & de leur resolution, ne put que leur répondre, sinon qu'il n'étoit pas en son pouvoir de disposer, ni de leurs biens, ni de leur vie.

Cette réponse ne les ayant pas satisfaits, ils s'en vont à la prison; demandent pardon à leurs compagnons, & pressent les Gardes de les mettre avec eux. Ils ne purent rien obtenir, sinon d'être enfermez dans une maison prochaine, jusqu'à ce qu'on eût sçû la volonté du Prince. Ils écrivirent de-là à leur Bonze une lettre, par laquelle ils revoquoient tout ce qu'ils avoient dit & fait contre la Foy Chrétienne, & le prioient de leur obtenir du Prince qu'ils fussent condamnez au même supplice que leurs compagnons.

Cette conversion inesperée combla de joye les trois prisonniers, & donna à toute l'assemblée des Chrétiens une consolation tres-grande. Il n'y eut que ces quatre illustres penitens qui furent accablez de douleur: car on leur vint signifier de la part du Prince, qu'on les mettoit en liberté, & que pour maintenant on ne toucheroit point, ni à leurs biens, ni à leur vie: mais qu'ils se representeroient quand on les appelleroit. Cette grace leur fut un coup mortel qui les assomma. Ils imputerent à leur perfidie & à leur lâcheté, la perte qu'ils faisoient de la couronne du martyre: Et parce qu'ils ne pouvoient mourir corporellement, ils se condamnerent eux-mêmes à une mort civile, se coupant les cheveux & renonçant pour l'amour de Jesus-Christ aux pensions qu'ils recevoient du Prince & aux biens qu'ils possedoient. Après quoy ils s'en allerent volontairemenr en exil avec toute leur famille, reduits à une extrême pauvreté qu'ils préferoient a toutes les richesses de la terre.

Cependant le vingt mille Chrétiens demeuroient dans leur poste, attendant l'execution des rrois Gentilshommes, ce qui chagrinoit fort le Prince Michel: car il ne pouvoit pas la differer plus long tems. D'autre parr, il apprehendoit que cette multitude de Chrétiens, qui demeuroit là malgré ses menaces, n'enlevast les criminels, ou ne se saisist de la Ville, ce qui luy estoit tres-facile, quand même elle n'eût été armée que de pierres & de bâtons: C'est pourquoy il resolut de les faire executer secretement dans la maison où ils estoient gardez. Les Chrétiens en ayant eu le vent, viennent en foule, & environnent la maison:

XXI. *Les prisonniers sont brûlez à petit feu.*

pour avoir quelque Relique des Martyrs. Ce mouvement redoubla la crainte du Tyran, qui crut que c'étoit pour insulter les Officiers de la Justice & pour enlever les prisonniers, que les Chrétiens assiegeoient la maison.

Les chefs des Confrairies Chrétiennes ayant senti sa défiance, allerent trouver les Gouverneurs, & leur declarerent que les Chrétiens n'étoient pas venus là pour faire aucun tumulte, ni violence; mais pour assister à la mort de leurs Confreres, & pour leur rendre les derniers devoirs après leur execution. Ils les prierent de leur permettre d'assister à ce spectacle, les asseurant que tout se passeroit sans trouble & sans bruit, & qu'ils répondoient pour eux en leur propre & privé nom. Les Gouverneurs ayant fait leur rapport au Prince & dissipé sa crainte, ils luy conseilrent de faire executer les criminels en une place publique, apportant pour raison, que si l'atrocité du supplice n'intimidoit point les Chrétiens, l'Empereur du moins seroit satisfait de sa conduite.

La chose étant concluë, on choisit une grande plaine sous le Château de la Ville, où l'on dressa une maison de bois, portée sur huit piliers de même matiere, couverte de paille & de roseaux propres à prendre feu. Il y avoit tout autour une grosse palissade pour empêcher le monde d'approcher. On mit entre la maison & cette barriere quantité de matiere combustible, afin que le feu y étant mis, il gagnât petit à petit les colonnes, & s'élevant au toit, ne fit plus qu'un bucher de sa maison & des corps des Martyrs.

Le septiéme jour d'Octobre de l'année 1613, on fit sçavoir aux prisonniers qu'ils estoient condamnez à estre brûlez tout vifs, & qu'ils seroient executez ce jour-là. A cette nouvelle ils se mettent tous à genoux, & remercient Dieu de l'honneur qu'il leur faisoit de les vouloir bien recevoir en holocauste. Puis s'embrassant les uns les autres, ils se feliciterent du bonheur qui leur étoit échû. Les Peres Jesuites ayant sçû qu'on les alloit mener au supplice, furent aussi tôt à la prison, où après les avoir consolez & exhortez, ils les confesserent & leur donnerent le Viatique. Ils vouloient les accompagner au supplice: mais les prisonniers & les autres Chrétiens ne le jugerent pas à propos, parce qu'estant, disoient-ils, tout fraîchement bannis du Royaume, il y avoit danger qu'ils ne fussent ou arrestez, ou bannis une seconde fois, ce qui causeroit un grand dommage à la Religion, dont ils étoient le soutien &

l'appuy. Ainsi les Peres furent contraints de se décharger de ce doux & honorable employ sur les Chefs des Confrairies, dont le principal avoit nom Gaspar.

Ceux-ci suivant la permission qu'ils avoient obtenue des Gouverneurs, avertissent les Chrétiens de se rendre à la Ville pour accompagner les prisonniers jusqu'au lieu du supplice. Je ne croi pas qu'il y eut jamais dans l'Eglise de Dieu spectacle plus ravissant, Procession plus solemnelle, & triomphe plus glorieux que celui que je vais décrire. Les Chefs des Confrairies aïant distribué en diverses bandes cette armée de Fideles, en firent marcher une moitié devant les Martyrs & une autre après. Ils marchoient six à six le long du chemin, en tres-bel ordre, chantant les Litanies de la sainte Vierge & de tous les Saints. Les Chrétiens de la Ville portoient un cierge allumé à la main, & une guirlande sur la tête qu'ils avoient préparée pour honorer ce triomphe. Ceux de dehors qui n'avoient point de cierge tenoient leur Chapelet en main.

Au milieu de cette Procession composée de plus de vingt mille Chrétiens venus de la Campagne, outre ceux de la Ville qui estoient presque autant, marchoient les huit victimes de la Foy qu'on alloit sacrifier. Les hommes étoient revétus de robes blanches, les mains liées derriere le dos; Les femmes estoient parées de leurs plus beaux habits & liées comme les hommes. Le petit Jacques, qui n'avoit, comme nous avons dit, qu'onze ou douze ans tout au plus, voyant qu'on ne le lioit pas, s'en fâcha & en demanda la cause. Les Officiers de la Justice luy répondirent qu'ils n'avoient plus de cordes, ce qui l'appaisa.

Pendant la marche, les Chrétiens qui étoient plus proches des Martyrs les felicitoient de leur bon heur, & tâchoient de couper quelque morceau de leurs habits, ce que leur modestie & leur humilité ne leur permit pas. Le petit Jacques entre autres entendant qu'on l'appelloit Martyr, répondit sagement: *Attendez, je vous prie, encore un peu, vous vous hastez trop: Je vois bien la couronne, mais je ne la tiens pas encore.* Comme le chemin estoit assez long, quelques Chrétiens le voulurent charger sur leurs épaules: mais il s'en défendit, disant: *Laissez-moi combattre à pied. Nous suivons notre Capitaine, qui ne monta pas sur le Calvaire à cheval ou en litiere, mais à pied & chargé d'une pesante croix, que je ne porte pas comme luy sur mes épaules. Il faut travailler à présent, l'Eternité me prépare un long & asseuré repos.* Ces réponses si sages

d'un enfant ravissoient tous ceux qui l'entendoient parler, & les faisoient fondre en larmes.

Lorsqu'ils furent arrivez à un torrent qu'il falloit passer, un Chretien prit le petit Jacques & le porta sur ses epaules. Les autres le passerent à gué, & les autres en batteau. On voyoit de là le lieu destiné à leur supplice. Aussi-tôt que l'enfant l'apperceut, il voulut qu'on le mît à terre, & voyant tous les assistans qui pleuroient, il leur dit: *Pourquoy pleurez vous? quel sujet vous en ay-je donné? M'enviez vous mon bon-heur? Marchez gayement comme vous voyez que je fais.* Il n'y avoit personne qui ne fût attendri par ce spectacle & par ce discours. Lui seul paroissoit insensible, & il ne faut pas s'imaginer qu'etant un enfant sans experience, il se representoit son supplice comme un jeu & un divertissement puerile: nous verrons bien-tôt dans l'occasion qu'il sçavoit par sa vertu sentir la douleur & la vaincre, & que c'estoit le saint Esprit qui lui inspiroit des sentimens si genereux.

Les Martyrs enfin arriverent au lieu où ils devoient consommer leur sacrifice. Ce terrible appareil de tourmens, ces buchers affreux, & ce champ de bataille fermé de toutes parts, étoient capables d'épouvanter les plus intrepides: mais nos guerriers entrerent dedans comme dans un jardin delicieux, sans crainte & sans frayeur: Et ce qui surprit tout le monde, c'est qu'aussi tôt qu'ils eurent passé la barriére, ils coururent tous baiser & embrasser le mieux qu'ils purent leur colonne. Pendant qu'on les y attachoit, un d'entre eux nommé Leon Cayemon s'échapa des mains de son bourreau & monta sur le toit de la maison, où s'étant assis comme dans une chaire élevée, il fit faire silence de la main, & fit ce petit discours aux assistans: *Mes freres, reconnoissez aujourd'huy ce que fait la Foy de* Jesus Christ *dans une ame. Nous voyons le feu qui nous doit brûler & les buchers qui nous sont preparez, & nous les voyons sans crainte, sçachant que nos corps reduits en cendres ressusciteront un jour incorruptibles, & que notre ame s'en va passer de cette vie temporelle à l'éternelle. Je vous declare, mes freres, estans prest de mourir, qu'il n'y a que la Religion Chrétienne où l'on puisse se sauver, & que si vous ne l'embrassez, vous irez après la mort dans l'Enfer, où vous brûlerez dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Pour vous, serviteurs de* Jesus Christ, *perseverez constamment dans la Foy, & que la veuë de nos tourmens ne vous épouvante point. La peine est courte & legere, mais la recompense sera grande & éternelle. Soyez nous témoins, Messieurs, que c'est*

uniquement

uniquement pour la Foy de Jesus-Christ *que nous mourons.* Il vouloit poursuivre, mais les cris, les sanglots, & les acclamations des Chrétiens l'en empêcherent. Voyant donc qu'il ne pouvoit plus se faire entendre, il descend & se met à sa colonne, où il fut lié avec les autres.

Lorsqu'ils furent tous attachez, Gaspar qui estoit le Chef des Confrairies d'Arima, suivant l'ordre qu'il en avoit receu des Peres Jesuites, leva une banniere qui representoit le Fils de Dieu attaché à la colonne où il fut flagellé. Puis élevant sa voix, il s'écria : *Voici, mes freres, votre Sauveur, lié comme vous à une colonne pour l'amour duquel vous allez mourir. Le voilà dans le Ciel qui vous regarde comme les imitateurs de ses souffrances, & il tient huit couronnes en main qu'il vous va mettre sur la teste. Perseverez dans la Foy; & mourez constamment pour celuy qui est mort pour vous.*

Gaspar ayant achevé son discours, les Bourreaux mirent le feu au bois qui estoit éloigné de trois pieds des Martyrs. Les Chrétiens voyant la flâme, se mettent à genoux & prient Dieu pour les patiens. Les uns disent leur *Credo*. Les autres implorent le secours de la sainte Vierge. D'autres voyant que le feu petit à petit gagnoit les Martyrs, touchez de compassion se frappent la poitrine, & d'une voix triste & lamentable s'écrient plusieurs fois, Jesus Maria. *Mon Dieu, misericorde.* Tout l'air retentissoit de cris, de soupirs & de sanglots : Il n'y avoit que les Martyrs, qui se sentant rôtir à petit feu, loüoient Dieu & s'encourageoient les uns les autres à mourir constamment. Leon Gayemon qui estoit monté sur le toit, eut toujours les yeux élevez au Ciel sans les abaisser un seul moment, & il mourut en cet estat. L'autre Leon Suguyemon se voïant environné des flâmes, prononça Jesus Maria d'une voix si forte & si puissante, qu'elle fut entenduë de tous les Chretiens, & en les prononçant rendit son esprit.

Pour le petit Jacques, le feu ayant brûlé ses liens, il s'en courut au milieu des flâmes & des charbons à sa pauvre mere, & comme il la tenoit embrassée, cette Dame incomparable lui dit : *Mon fils, regardez le Ciel: Mon fils dites* Jesus Maria. Le pauvre enfant l'aïant dit trois fois tomba mort à ses pieds, & la mere incontinent après tomba morte sur lui. Mais ce que fit sa fille Madeleine est digne d'une éternelle memoire. C'est la coûtume du Japon de mettre sur sa teste ce qu'on estime & ce qu'on honore. Le feu ayant brûlé les cordes de cette jeune & délicate Demoiselle, toute grillée qu'elle estoit, elle se baisse, & prenant des char-

bons ardens en ses deux mains, se les met par honneur & par respect sur la teste, comme si elle eût voulut s'en faire une guirlande. Après quoi elle tomba doucement & rendit son esprit à Dieu.

Je ne puis ici que je n'admire d'un costé la force de la grace de Jesus-Christ & le courage invincible de ces Martyrs. De l'autre la lâcheté épouvantable des Chrétiens d'Europe qui aiment mieux brûler éternellement dans les Enfers avec les Demons, que de souffrir en ce monde une étincelle de feu pour l'amour de celuy qui a esté pour eux consumé de souffrances. Que diront-ils au jour du Jugement, lorsqu'ils verront des personnes de qualité brûlées à petit feu pour la défense de la Foy qu'elles venoient d'embrasser? Lorsqu'on leur montrera des hommes, des femmes, des filles & des petits enfans, rostis, grillez & consumez dans les flâmes pour l'amour d'un Dieu qu'ils venoient de connoistre? N'avons-nous pas le même Sauveur? N'esperons-nous pas le même Paradis? Ne craignons-nous pas le même Enfer? mais n'avons-nous pas la grace même pour gagner l'un & pour éviter l'autre? Ces Japonnois seront nos Juges, & leur exemple condamnera notre lâcheté, notre molesse & notre perfidie.

Aussi-tôt que les Martyrs eurent expiré, les Chrétiens forcerent les barrieres quelque resistance que fissent les Ministres de la Justice, & passerent au travers des flâmes & des charbons, pour enlever les Reliques de ces corps Saints. Quoy qu'on leur vît les marques du feu sur la chair & sur les habits, ils protesterent tous qu'ils n'avoient senti aucune douleur. Ces sacrez depots furent portez à Nangazaqui & mis honorablement dans l'Eglise des Peres de la Compagnie, pour en dresser une espece de trophée à la gloire des vainqueurs, & pour exciter par ce spectacle les Chrétiens à imiter leur exemple. L'Evêque du Japon après avoir fait des informations juridiques, & tout examiné selon les regles des sacrez Canons, en fit dresser un acte public, d'où nous avons tire le recit que nous en venons de faire, à la gloire de celui qui combat, surmonte & triomphe dans ses Saints. Je laisse plusieurs autres Martyrs, dont les uns ont esté taillez en pieces, les autres ont eu la tête coupée aprés avoir demeuré pendus l'espace de trois jours entiers. Il nous faut representer d'autres combats qui ne sont pas moins glorieux à l'Eglise de Dieu.

XXII. *Les Religieux sont* La colere de l'Empereur n'avoit tonné jusqu'alors que sur le Royaume d'Arima & sur les deux Villes Royales de Suranga & de

Jedo : mais la tempeste vint fondre cette année 1614, sur tout le Japon, où les Chrétiens furent condamnez, proscrits & tourmentez en toutes manieres. En voicy le sujet. Un Chrétien bourgeois de Nangazaqui aïant donné quelque piece d'argent qui n'étoit pas marqué au coin du Prince, fut crucifié à Meaco. Quelques Chrétiens touchez de son mal-heur l'accompagnerent jusqu'au lieu du supplice pour l'aider à bien mourir, & sur le point que le Bourreau lui alloit percer le cœur de sa lance, ils se mirent à genoux pour implorer la misericorde de Dieu, afin qu'il luy fût favorable en ce dernier moment. Les Payens qui estoient presens, crurent qu'ils adoroient le criminel, ce que Sifioie fit sçavoir à l'Empereur, & il le confirma par l'exemple des Chrétiens d'Arima, qui n'avoient pas seulement enlevé les Reliques de ceux qui avoient esté brûlez ; mais encore les colonnes ausquelles ils avoient esté attachez. D'où il concluoit que cette nation estoit pernicieuse à l'Estat, puisqu'elle adoroit ceux qui estoient condamnez par la Justice, & qu'elle méprisoit les Edits des Empereurs. *[...] de Meaco, de Fuximi & d'Ozaca.*

Le Cubo ayant traité cette affaire dans son Conseil, il fut arresté que tous les Religieux d'Europe, tous les Prestres Japonnois, & tous les autres Ministres de l'Eglise seroient chassez du Japon, que toutes les Eglises seroient rasées & les Chrétiens contraints par toutes sortes de voyes d'abandonner la Foy de Jesus-Christ ; que pour cela on prendroit leurs noms, & que ceux qui refuseroient d'obéir, seroient tourmentez des peines les plus atroces & punis de mort, & qu'on empêcheroit que leurs corps ne vinssent en la puissance des Chrétiens, de peur qu'il ne leur rendissent les mêmes honneurs qu'ils avoient rendus aux autres. L'Edit estant dressé, Sifioie qui avoit quelque interest de se ménager avec les Peres Jesuites pour le credit qu'ils avoient à Nangazaqui dont il estoit Gouverneur, fit sçavoir au Pere Superieur de la maison de Meaco ce qui se passoit. Voici sa lettre.

Je vous dépêche ce Courrier, pour vous donner avis que l'Empereur ayant sçû que les Chrétiens de Meaco avoient adoré un criminel condamné par la Justice, pour avoir distribué des pieces fausses, & qu'ils avoient rendu les mêmes honneurs à ceux d'Arima qui avoient esté brûlez à petit feu, a declaré que votre Religion estoit pernicieuse à l'Etat, & contraire aux bonnes mœurs & au repos public, puisque ceux qui l'embrassent adorent des criminels infames & violateurs des

L ix Imperiales. Cette nouvelle m'afflige parce qu'elle ne vous plaira pas : mais il faut obéir aux volontez des Princes.

FAXEGANA SIFIOIE.

Le P. Matos Superieur de la residence de Meaco ayant receu cette lettre, envoye aussi-tôt à la Cour un frere Japonnois sage & vertueux, pour informer l'Empereur de ce qui s'estoit passé à Meaco & pour détruire la calomnie formée contre les Chrétiens. Sifioie trouva fort mauvais qu'il fut venu à la Cour & le renvoya ; disant qu'il n'y avoit plus de remede, & que tout estoit desesperé pour les Chrétiens. Le Pere Matos prévoiant ce qui devoit arriver, fit cacher quelques-uns de ses Religieux pour assister & encourager les Chrétiens dans ce temps de persecution.

Les Officiers de la Justice qui avoient ordre de dresser le rôle des Religieux & des Chrétiens, ne vouloient mettre sur leur liste que les chefs de familles: mais les femmes & les enfans, les serviteurs & les servantes vinrent se presenter en foule pour être enrôlez aussi. Il n'est pas jusqu'aux meres qui voulurent qu'on écrivît le nom de leurs enfans qui estoient encore à la mamelle. Les Catechumenes firent tant d'instance qu'enfin on les baptisa, pour entrer avec les autres dans le champ de bataille. Le premier rôle qu'on dressa contenoit quatre mille Chrétiens, nombre qui étonna les Magistrats & les obligea d'en faire un autre, où ils n'en mirent que dix sept cens.

Il y avoit dans la Ville de Meaco quinze Religieux, dont huit estoient Prêtres, & les sept autres ne l'étoient pas. Les Commissaires ne mirent sur leur rôle que les noms de trois Peres, de trois Freres & de six Seminaristes, les autres furent renvoyez au lieu où ils se tenoient cachez. Avant que de partir tous les Chrétiens vinrent assister pour la derniere fois au divin Office qui se devoit celebrer en public, lequel estant achevé on enleva tous les ornemens de l'Eglise. A ce spectacle les Chrétiens fondoient en larmes, & jettoient des cris qui fendoient le cœur des Peres qui estoient eux-mêmes inconsolables, se voyant obligez de quitter leur Eglise qu'ils avoient cultivée l'espace de soixante ans avec tant de travaux, & d'abandonner leur cher troupeau à la merci des loups.

Le quatorziéme de Fevrier le Gouverneur de Meaco fit com-

mandement aux Religieux de la Compagnie de sortir de la Ville & de s'en aller par mer à Nangazaqui. Ils s'embarquerent donc à la veuë d'une infinité de Chretiens & d'Idolâtres, dont quelques-uns triomphoient de leur malheur, les autres pour la plûpart pleuroient de compassion, sçachant que les Peres estoient des gens de bonne vie & d'une vertu exemplaire. Ils trouverent à Fuximi les Religieux de saint François bannis comme eux, qui les attendoient, & à Ozaca deux autres Peres Jesuites, un Frere & trois Catechistes. Ils furent tous mis sur sept vaisseaux & envoyez par mer à Nangazaqui, où ils arriverent 18 jours après leur depart, & furent livrez au Provôt de la Ville, qui en donna acte au Commissaire qui les avoit amenez.

L'Empereur ayant vû la liste des Chrétiens qui estoient à Meaco, en conçut beaucoup d'indignation contre le Gouverneur, qui les avoit laissé multiplier de la sorte, & ne voulut pas lui donner la commission de les punir, de peur qu'il ne leur fût trop indulgent. Il y avoit à la Cour du Prince son fils un Seigneur de marque nommé Sangamidono, qu'il lui avoit donné pour Gouverneur, & qui estoit un des grands Capitaines du Japon. Il le choisit pour une expedition si importante, & crut tirer deux avantages de ce choix. L'un qu'il ôteroit à son fils sous ce pretexte honorable, un homme qui lui estoit suspect pour sa puissance & sa valeur. L'autre qu'il pourroit sans bruit le priver en son absence d'une forte Place qu'il desiroit joindre à son domaine. Il se persuadoit encore que les Chrétiens voyant qu'ils auroient à faire à un guerrier si brave & si renommé, ne se mettroient pas en défense, mais subiroient telle condition qu'on voudroit.

XXIII. *Resolution admirable des Chrétiens de Meaco.*

Il l'envoye donc avec des troupes d'élite persecuter les Chrétiens, non seulement à Meaco, mais encore dans tous les Royaumes de la Tense. Il vint à Meaco le vingt sixiéme de Fevrier, & jetta par tout la terreur & l'épouvante. Il commença par faire abbattre l'Eglise des Peres Jesuites, deux Chapelles & leur maison. Puis il fit crier à son de Trompe par tous les Carrefours de la Ville, que les Chrétiens qui ne voudroient pas abjurer leur Foy, seroient brûlez tout vifs, & qu'ils n'avoient déja qu'à préparer le poteau où ils seroient attachez. Il fut bien étonné le jour suivant, lorsqu'il vit que la plûpart des Chrétiens avoient mis un poteau devant leur porte, pour lui marquer qu'ils aimoient mieux être brûlez que de renoncer la Foi. Admirable resolution dans de nouveaux Chrétiens tout fraîchement initiez de nos mysteres. L'é-

mulation fut si grande, qu'un pauvre homme vendit son habit pour acheter son poteau, & une femme sa ceinture. Sangamidono qui pensoit les intimider par ces menaces, vit bien qu'il avoit affaire à des gens qui comptoient la mort & les tourmens entre les plus grandes graces qu'on leur pouvoit faire. Il fit brûler les poteaux dans la place publique, mais ils n'eurent pas la consolation qu'ils attendoient d'y estre attachez & brûlez.

Ce Tyran voyant que ce premier essay n'avoit pas eu l'effet qu'il prétendoit, s'avisa d'un autre expedient qu'il jugea lui devoir mieux réüssir. Il appelle les Commissaires de tous les quartiers, & leur ordonne de faire en sorte par eux-mêmes, ou par leurs amis, par prieres où par menaces, que les Chrétiens dont on avoit les noms consentissent qu'on les effaçât du rôle, & que s'ils refusoient de le faire, ils ne laissassent pas de les effacer, faisant courir le bruit par tout qu'ils avoient donné leur consentement. On fut dix jours à les combattre & à les tourmenter. Il y en eut, qui surpris par ces artifices, laisserent effacer leurs noms sans neanmoins abjurer la Foy. D'autres sçachant qu'on avoit effacé le leur contre leur gré, dissimulerent lâchement le ressentiment qu'ils en avoient & n'en firent pas grand bruit. Les derniers furent ceux, qui sçachant qu'on leur avoit fait la même piece, s'en plaignirent hautement & protesterent de violence, publiant par tout l'imposture malicieuse des Gouverneurs.

Il y avoit une ruë dans la Ville de Meaco qu'on appelloit la ruë des Chrétiens, parce qu'il n'y avoit qu'un Payen qui y demeurast. C'est là que l'attaque fut plus rude & le combat plus sanglant. Sangamidono en fit chasser tous les hommes, puis prenant les femmes avec leurs enfans, il les enferme chacune dans un sac à ris semblable à nos sacs à blé, & les lie si fortement qu'elles n'avoient aucun usage de leurs membres. Il n'y avoit que la tête qui paroissoit au dehors, afin qu'on les pût connoître. Vingt-sept furent d'abord enfermées dans ces sacs & entassées les unes sur les autres: Mais craignant que celles qui étoient dessous ne fussent étouffées, on les mit toutes à côté l'un de l'autre. Elles passerent tout le jour & toute la nuit en cet estat, exposées au froid & à la neige qui tomboit en abondance: Et ce qui est admirable, c'est qu'il se trouva de petits enfans qui firent de si grandes instances auprès des Juges par leurs prieres & par leurs larmes pour estre traitez comme leurs meres, qu'on fut obligé de les mettre aussi dans des sacs.

Le lendemain ils tirerent les femmes & y mirent leurs maris, aprés leur avoir fait mille affronts & mille outrages,& les menacerent de les mener en cet état par toute la Ville suspendus chacun à une perche : mais ils ne purent rien gagner sur leur esprit. Leur menaces ne firent que les affermir dans leur resolution.

Il y avoit une Communauté de femmes & de filles qui avoient fait vœu de chasteté, & qui vivoient ensemble sous la conduite d'une noble matrone nommée Julie. Lorsqu'elles virent que l'orage alloit fondre sur elles, la premiere chose qu'elles firent, fut de mettre les Vierges en lieu de seureté, pour les soustraire à l'insolence des soldats. Pour celles qui estoient plus âgées, elles se preparerent au martyre. On fut cinq jours à les presser d'abandonner la Foy, & on les menaça de les mener toutes nuës par la Ville, si elles ne consentoient qu'on effaçât leur nom de la liste des Chrétiens. Elles répondirent que si on l'effaçoit, elles iroient par toutes les ruës criant qu'elles étoient Chrétiennes & qu'on imposoit à l'Empereur, luy faisant accroire que les Chrétiens estoient retournez au culte des Idoles.

Les Juges voyant leur constance, les firent prendre & mettre dans des sacs, où elles furent si serrées, qu'elles ne pouvoient du tout se remuer. Elles furent en cet état portées par toutes les ruës de la Ville accompagnées des soldats. Spectacle qui donnoit de la compassion aux uns, du divertissement aux autres, principalement à la vile populace qui les poursuivoit avec des injures, des outrages & des huées. Aprés avoir été promenées par toutes les ruës, on les porta hors de la Ville au lieu destiné au supplice des criminels,& on les jetta par terre, où elles demeurerent le reste du jour, la nuit & le jour suivant exposées au froid, à la pluye, à la neige & aux insultes des habitans de la Ville, qui accouroienr là pour voir ces victimes de patience & ces Martyrs de la Foy.

Il y en eut une qui se fit admirer par sa constance, & le desir qu'elle avoit de souffrir: Car ses parens ayant obtenu qu'on la tirast de son sac, & l'ayant fait porter par force dans une litiere en sa maison, elle ne voulut jamais lâcher son sac, & crioit par toutes les ruës: *Je suis Chrétienne, on m'emmene par force.* Quelque temps aprés se voyant libre dans la maison de son pere& de sa mere, elle s'enfuit secretement, & passa plus de dix rues portant son sac sur son bras pour aller joindre ses compagnes & pour y être remise, ce qu'elle obtint. Le jour suivant les Juges se transf-

porterent sur les lieux, & ordonnerent qu'on les mît en liberté, pour faire croire qu'elles avoient enfin renoncé la Foy. Les saintes femmes qui s'en doutoient, crierent à haute voix : *Nous sommes Chrétiennes, & nous ne permettrons jamais qu'on nous tire d'icy, à moins que le Crieur public ne marche devant nous & ne publie par tout que nous sommes Chrétiennes.* Elles furent assez heureuses pour obtenir ce qu'elles desiroient. On les remet donc sur le dos des Portefaix, & on les porte par la Ville. Lorsque le Crieur manquoit à crier, ou ne se faisoit pas bien entendre, elles crioient en sa place. Ainsi elles arriverent à la maison d'un Chrétien, où elles furent gardées jusqu'à ce que l'Empereur en ordonnast.

Après cet essay de malice & de cruauté, Sangamidono se transporta à Ozaca, où il ne réüssit pas mieux qu'il avoit fait à Meaco. A son arrivée il fit abbattre l'Eglise des Peres Jesuites, & en fit brûler le bois dans une petite Isle que forme la riviere qui passe auprès de la Ville. Il fit aussi publier à son de Trompe, qu'il feroit mourir le lendemain tous ceux qui ne voudroient pas abjurer la Foy. Trois cens Chrétiens se trouverent le lendemain au lieu du supplice avant l'heure marquée en attendant la mort. Les Juges en firent mettre cinquante huit dans des sacs, tant hommes que femmes, qui furent exposez sur les Ponts & dans les places publiques aux insultes, aux outrages, & aux mocqueries de tous les passans. Quoyque Sangamidono eût defendu de mettre sur la liste le nom des Seigneurs & des grands Capitaines, dont le châtiment eût fait trop d'eclat : cependant plusieurs se trouverent au milieu du combat pour y souffrir le martyre : Entre autres le petit fils du Prince d'Aria avec sa femme qui étoit grosse. Sur le soir on ôta des sacs ceux qui avoient esté exposez à l'insolence du peuple, & on les renvoya à leurs maisons fort tristes de n'avoir pas souffert le martyre. Il n'y en eut que vingt-quatre des plus nobles, qu'on mit dans diverses prisons en attendant les ordres de l'Empereur. Pour les petits enfans, on les foüetta cruellement dans leurs maisons, & on les enferma dans des chambres, où ils furent quelques jours sans boire ni manger : mais on ne pût jamais leur faire abandonner la Foy. Ainsi Dieu fit triompher les enfans tout foibles & timides qu'ils sont des ennemis de sa gloire.

Pendant que Sangamidono persecutoit si cruellement les Chrétiens pour contenter l'Empereur, Dieu juste vengeur des crimes, permit qu'il encourut son indignation. On n'en sçait pas la cause : mais ce qui est certain, c'est que lorsqu'il tourmentoit

mentoit les Fideles avec le plus de fureur, il fut declaré criminel de Leze Majesté, atteint de perfidie & banni au Royaume d'Omi.

On fit à Sacay le même dénombrement des Chrétiens qu'on avoit fait à Meaco & à Ozaca, & on éprouva leur constance en diverses manieres. Je suis obligé de passer sous silence des actions illustres, pour ne pas ennuyer le Lecteur par le recit de plusieurs choses semblables. Mais je ne puis omettre ce que fit & dit un enfant de six ans nommé Thomas. Son pere & sa mere voulant éprouver sa constance, lui dirent: *Thomas nous mourrons bien-tôt pour la Foy de* JESUS CHRIST *: que feras-tu après nôtre mort?* L'enfant répond : *Je mourray comme vous & je seray Martyr. Le martyre*, lui dit son pere, *est plus difficile à souffrir que tu ne penses : Car on te mettra en croix & on te percera le cœur d'une lance. Si tu n'es pas crucifié, on te brûlera tout vif à petit feu. Pourras-tu souffrir ces tourmens, toy qui ne peux pas manier un fer chaud?* L'enfant entendant cela s'en va au feu, met les pincettes dedans, & lorsqu'elles furent toutes rouges, il les alloit prendre par le bout, si son pere & sa mere, qui prenoient plaisir à lui voir faire ce petit manége, ne l'en eussent empêché. Il se mit à pleurer si fort, qu'il n'y eut pas moyen de l'appaiser, jusqu'à ce qu'on lui eût dit qu'il auroit assez de courage pour estre Martyr & qu'il mourroit avec eux.

Au commencement du mois d'Avril de la même année 1614, on apporta à Meaco l'Edit de l'Empereur, par lequel il bannissoit tous les Chrétiens, qui n'avoient pas voulu renoncer la Foy, & les releguoit à Tzugara; païs vers le Nord à l'extremité du Japon, pour y défricher des terres inhabitées. Le vingt-troisiéme du même mois l'Edit aïant esté publié, quarante sept habitans de Meaco & vingt quatre d'Ozaca s'assemblerent devant le Palais du Gouverneur de Meaco, revêtus de leurs plus beaux habits pour marquer leur réjouissance, & furent livrez à quelques compagnies de soldats pour estre conduits au lieu de leur exil.

XXIV. *Edit de l'Empereur contre les Chrétiens.*

Dix femmes considerables furent menées à un lieu infame pour y estre deshonorées. Elles firent de cette maison abominable une maison de priere & d'oraison, qu'elles sanctifierent par leur presence. Puis elles se couperent les cheveux pour marquer qu'elles renonçoient au monde. Quelques unes d'entre elles furent assez genereuses pour se défigurer, & déchirer le visage avec leurs ongles, afin de faire horreur à ceux qui les regarde-

roient. Enfin quelques Chrétiens zelez les racheterent & les mirent chez un Neophyte d'une rare vertu, en attendant que Dieu par sa divine Prouidence en disposast.

L'Edit de l'Empereur ayant esté publié à Canazava Ville du Royaume de Canga, où estoit le brave Justo Ucundono si celebre pour sa valeur & pour sa pieté, & dont nous avons tant de fois parlé dans cette histoire; ce grand guerrier fut envoyé en exil à Nangazaqui, luy, sa femme & cinq petits enfans, avec luy Dom Jean autrefois Prince de Jamba. Ils avoient esté tous deux plusieurs fois bannis pour la Foy, & n'eurent qu'un jour pour se préparer à ce long & penible voyage au plus fort de l'hyver. On ne peut dire ce qu'ils souffrirent en chemin. Ils furent reçus à Nangazaqui par les Chrétiens avec tout l'honneur possible, comme d'illustres Martyrs. Ils menoient avec eux deux Religieux de la Compagnie de Jesus qui furent bannis en même temps, & quantité de braves, qui après s'estre signalez dans les combats, s'estoient condamnez à un exil volontaire pour suivre la fortune de Justo Ucundono leur Maître.

XXV. *Martyrs de l'Eglise de Firoxima.*

L'Eglise de Firoxima Ville du Royaume d'Aqui estoit une des plus florissante du Japon pour la faveur & la protection que luy donnoit le Prince Tayudono. Il estoit à la Cour lorsque l'Edit fut publié, & il écrivit de là au Prince son fils, qu'il renvoyât les Peres Jesuites le plus honorablement qu'il pourroit, & qu'il les fit conduire à Nangazaqui; qu'il n'usât de severité qu'en apparence contre les Chrétiens de basse condition, & nullement contre les Gentilshommes. Les lettres officieuses qu'il écrivit à ces Peres en leur envoyant l'Edit de l'Empereur & les excuses qu'il leur fit, marquent assez le regret qu'il avoit de les perdre. Le Prince son fils s'acquitta parfaitement de la commission qui lui estoit donnée. Il envoya par trois fois un Gentilhomme à ces Religieux, pour leur témoigner le regret qu'il avoit de leur disgrace, & les gens de sa Cour quoy que Payens firent le même.

Le Prince Tayudono avoit quatre Capitaines Chrétiens à son service, ausquels il écrivit de la Cour où il estoit en ces termes: *Vous sçavez ce que l'Empereur ordonne; je vous exhorte autant qu'il m'est possible de lui obéir, & vous me rendez en le faisant un tres-grand service.* Les Capitaines receurent ces lettres lorsqu'ils alloient à la Cour, & dirent au Courrier qu'ils répondroient de bouche au Prince quand ils y seroient arrivez. Ils le firent en luy disant, qu'ils estoient bien marris de ce qu'il exigeoit d'eux une action

qui leur estoit défendue par la loy divine, & par les loix de la guerre; qu'ils se rendroient incapables de le servir, s'ils commettoient cette lâcheté; que tout ce qu'ils lui pouvoient promettre, estoit que tant qu'ils seroient à Jedo, ils s'acquitteroient des devoirs de Chrétiens avec tant de reserve, qu'il n'en auroit point de reproche; que s'il ne se contentoit pas de cette déference, & s'il tenoit pour desobéïssance l'attachement qu'ils avoient à leur Religion, ils estoient prests d'en subir le chastiment par la perte de leurs biens, ou par un exil perpetuel, ou par telle mort qu'il luy plairoit leur faire souffrir. Le Prince ayant entendu cette réponse, se tut & se retira dans son cabinet, où il eut le temps de reprimer sa colere & de consulter sa raison. Après quoy il loüa ces Capitaines, & défendit à ses Officiers d'inquieter sa noblesse, mais d'attaquer seulement de parole les valets des Chrétiens pour sauver les apparences.

Un de ses pages lui répondit avec la même liberté: car ce Prince le sollicitant de retourner au culte des Idoles, il lui fit cette repartie: *Mon Prince, je suis Chrétien dés mon enfance, comme vous le sçavez, & il n'y a chose aucune qui me puisse faire changer de Religion. Je suis prest d'obéir à tous vos commandemens, pourvû qu'ils ne soient pas contraires à ceux du vray Dieu que j'adore. Que si je suis coupable en cela, voicy ma teste, vous n'avez qu'à me la faire couper.* En disant cela, il découvre son coû & le présente au Prince. Il n'y eut personne qui ne crût que son Maître la luy alloit abbattre: mais comme il estoit sage & prudent, il loua l'enfant & l'aima plus qu'auparavant.

La noble Eglise de Bungo qui fut la premiere du Japon, fondée & cultivée par le grand Apostre des Indes saint François Xavier, fut celle qui se distingua le plus dans ce temps de persecution par sa fidelité & sa constance. D'une infinité d'exemples je n'en produirai que deux ou trois qui ont quelque chose de remarquable. XXVI. *Martyrs de l'Eglise de Bungo.*

Le premier, fut celui d'un Bonze converti nommé Benoist, qui combattit en Apostre pour la défense de la Religion, & gagna par sa mort la glorieuse couronne du martyre. Après que les Peres Jesuites furent chassez du Royaume, & que leurs Eglises eurent été ruinées, les Payens se jetterent sur les Chrétiens, comme sur des brebis destituées de leur Pasteur. Ils se saisirent d'abord de deux hommes, dont l'un estoit ce Benoist, avec leurs femmes & trois de leurs enfans, & voyant qu'ils ne pouvoient



vaincre leur constance, les Juges les condamnerent à être dépouillez tout nuds & à estre traînez une lieuë loin d'une maniere tout à-fait barbare. Benoît qui trouvoit ce châtiment trop doux & qui vouloit se preparer à un autre plus rude qu'à celui qu'on lui alloit faire souffrir, se déchira le corps tout le long du chemin à coups de discipline & montra par là le desir qu'il avoit de verser son sang. Lorsque les Martyrs furent arrivez au lieu du supplice, on les fit entrer dans une place fermée d'une grosse barriere & on les mit chacun dans un sac où ils furent liez fort étroitement: Puis on les jetta les uns sur les autres comme des sacs de blé. Benoît qui estoit au dessous, ayant passé un jour & une nuit en cet état, fut tellement incommodé par la charge de ces corps, qu'il en tomba en défaillance. Les Gardes le voyant prêt d'expirer, le tirerent de là & le porterent en une maison voisine, où estant revenu à soy, on le sollicita plus fortement que jamais de reprendre son employ de Bonze & de renoncer la Foy Chrétienne. Comme on ne gagnoit rien à luy parler, les Gardes le remirent dans son sac & dessous les autres comme auparavant. Il y demeura encore un jour entier: Comme il estoit prêt de mourir on le délia, & on le porta à la même maison, où peu de temps après il rendit son esprit, prononçant jusqu'au dernier soupir les saints Noms de Jesus & de Marie. Qui n'admirera la force de la grace, qui d'un loup ravissant en a fait un agneau, & d'un Ministre du diable, un Apôtre & un Martyr de Jesus-Christ? Les autres ayant esté tirez de leurs sacs, furent bannis & releguez à Nangazaqui.

Un Seigneur Chrétien d'une tres-noble famille donna au même tems des marques illustres de son courage. Le Roy de Bungo l'ayant vainement fait solliciter par tous ses amis d'obeïr à l'Empereur, il resolut de l'aller trouver luy même en son logis, se persuadant qu'il ne pourroit resister & à l'honneur & aux prieres qu'il alloit lui faire. Le Seigneur estant averti que le Roy estoit en chemin, met bas les armes, contre la coûtume du Japon, où jamais la noblesse ne paroist en public sans épée & sans poignard, allant au devant de luy, luy dit: *Mon Seigneur, je suis infiniment obligé à votre Majesté de l'honneur qu'elle me veut faire de venir chez moi. Si c'est pour me faire abandonner ma Religion, je la supplie de ne pas passer plus outre, car je suis resolu de vivre & de mourir Chrétien: & si le refus que je fais de vous obeir en ce point me rend coupable, vous pouvez ici me trancher la tête.* Ayant

dit cela, il se dépouille jusqu'aux épaules.

Lorsqu'il attendoit le coup, voicy son fils âgé de neuf ans qui accourt de toute sa force, & qui s'estant mis à genoux auprès de son pere, se decouvre aussi le coû pour mourir avec luy. Sa mere & son ayeule qui le suivoient firent le même, & presenterent le coû pour estre coupé. Ce spectacle attendrit tellement le Prince, qu'il ne put retenir les larmes, & il fut obligé de s'en retourner au Palais. Mais quelque temps après, apprehendant d'encourir la disgrace de l'Empereur, il les bannit contre son gré & les envoya à Nangazaqui.

Voici une autre action d'un Cavalier Chrétien, qui est à mon sens digne d'admiration & d'une éternelle memoire. Ce Cavalier s'appelloit Tite & sa femme Marine. Ils avoient deux fils & une fille. Matthieu qui estoit le plus jeune de garçons n'avoit que neuf ans; Simon qui estoit l'aîné en avoit seize. La fille qui se nommoit Martine en avoit quatorze. Le Prince ayant appellé Tite, l'attaque par tous les endroits, & employe pour luy faire quitter la Foy, l'autorité, le commandement, les prieres & les menaces. N'ayant pû par toutes ces machines ébranler son courage, il le renvoye à son logis, & le lendemain luy ordonne de luy envoyer son cadet pour luy faire perdre ou la Foy ou la vie.

On peut mieux penser, qu'on ne peut exprimer, la douleur que ressentit ce pauvre pere, se voyant obligé d'immoler pour ainsi dire luy même son propre enfant, en l'abandonnant à la rage d'un Tyran dans un âge si tendre. Mais ce qu'il craignoit le plus, c'est que la violence des tourmens ne lui fit abandonner la Foy. Il le livre cependant après l'avoir embrassé tendrement, & exhorté par un petit discours qu'il luy fit à mourir constamment pour Jesus Christ. L'enfant ne put s'empêcher de verser des larmes & de jetter des cris, se voyant arraché d'entre les bras de son pere & de sa mere. Mais animé par l'exhortation de l'un & de l'autre, il suivit le Gentilhomme envoyé par le Prince, & fut conduit au Palais..

Deux jours aprés le Prince fit dire au pere, qu'il avoit fait mourir son fils, parce qu'il n'avoit pas voulu renoncer la Foy, & que s'il persistoit dans sa resolution, il luy commandoit de lui envoyer sa fille. Ce second coup fut encore plus sensible que le premier, & il seroit difficile de dire qui fut penetré d'une plus vive douleur, ou le pere, ou la mere qui perdoient un enfant

si aimable, ou la fille qui perdoit un tel pere & une telle mere. Ce leur eût esté une consolation de mourir avec leurs enfans : mais le plus cruel de tous leurs tourmens estoit de leur survivre. La fille ayant dit le dernier adieu à l'un & à l'autre, fut menée au Palais pour estre égorgée avec son frere.

Quelques jours aprés, le Roy fit sçavoir à Tite, que sa fille avoit subi le même chastiment que son frere pour avoir esté rebelle à ses volontez, & lui ordonna de luy envoyer son aîné pour estre traité comme les autres s'il estoit de leur humeur. Ce dernier coup pensa assommer ce pauvre pere. Il pleure, il gemit, & mêle ses larmes avec celles de sa chere épouse, qui voyoit toute sa famille éteinte. Toutefois reprenant courage, & se souvenant du sacrifice d'Abraham, il appelle son fils, & lui dit : *Mon fils, vous sçavez ce qui est arrivé à votre frere & à votre sœur. Ils sont morts pour la Foy de* JESUS-CHRIST. *Les voilà au Ciel où ils vous appellent. Ne voulez-vous pas bien les suivre ? Si vous avez du cœur & de la Foy, c'est maintenant qu'il le faut montrer. Le Prince vous appelle à son Palais pour vous rendre Martyr ou Idolâtre, lequel des deux voulez-vous estre ? Si vous renoncez la Foy, je vous renonce pour mon fils, & Dieu vous mettra en ce monde & en l'autre au nombre de ses ennemis. Si vous mourez pour la Foy, comme a fait votre frere & votre sœur, vous regnerez éternellement dans le Ciel avec eux, & vous irez nous y préparer la place à moy & à votre mere qui vous suivrons bien-tôt. Allez, mon fils Simon, & montrez vous digne enfant de Dieu & digne heritier du courage de vos ancestres. Allez gagner par une mort temporelle une vie éternelle. Craindrez-vous un coup d'épée, dont votre cadet & votre sœur se sont mocquez ? Quand vous verrez leur sang dans le Palais, souvenez-vous que c'est là le chemin qu'ils vous ont tracé à la gloire. Allez & mourez.* La douleur empêcha d'en dire davantage. Simon fut touché des tendresses de son pere & des larmes de sa mere, mais quelque tems aprés ayant repris cœur, il leur dit, qu'il envioit le bonheur de son frere & de sa sœur, qui avoient gagné la palme du martyre, & que depuis leur mort il estoit dans l'impatience de les suivre; qu'il ne desiroit rien tant que de verser son sang pour la Foy, & que l'unique regret qu'il avoit, c'estoit de ne pas mourir en leur presence, pour leur donner des marques de son obéissance & de sa fidelité ; que c'estoit pour lui une consolation bien douce de les préceder, parce qu'il esperoit par sa mort leur prolonger la vie en appaisant la colere du Prince, qui se contenteroit d'avoir

fait mourir les enfans ; qu'il se souviendroit d'eux dans le Ciel, & qu'il prieroit Dieu de les réunir tous ensemble dans le Paradis. Ayant dit cela, il se mit à genoux & leur demanda leur benediction. Le pere & la mere la lui donnerent avec une grande effusion de larmes, & après l'avoir tendrement embrassé, le mirent entre les mains de l'Officier qui le devoit mener au Palais.

Tite se voyant privé de ses enfans, se consoloit avec Marine son épouse, qui étoit une Dame d'une vertu incomparable : car au lieu de s'abandonner à la tristesse & au desespoir comme font les autres meres, elle benissoit Dieu de ce qu'il vouloit bien recevoir ses enfans en sacrifice, & se preparoit elle même à la mort. Tite en faisoit autant de son côté, & comme il n'avoit plus de consolation sur la terre que celle qu'il recevoit de sa chere épouse, il ne craignoit rien tant que de la perdre ou de la quitter. Et c'est le dernier assaut que le Tyran livra à sa constance : car après quelquesjours, il lui fait dire que son fils Simon n'étoit plus, & que ils persistoit dans sa desobéissance, il vouloit qu'il lui envoyât sa femme pour subir le même châtiment pue ses enfans. Celui qui luy porta cet ordre, lui fit mille reproches sur son obstination & son entestement qui luy attiroit tous ces mal-heurs : mais luy comme un rocher demeura immobile, & ne fit point d'autre réponse, sinon qu'il ne manquoit plus qu'une chose à son bon heur, qui est que le Prince mêlât le sang du pere avec celui de la mere & des enfans.

Il n'y a que Dieu qui sçache la douleur que ressentirent ces deux saintes personnes, lorsqu'il fallut se separer. L'un & l'autre donna quelque chose à la nature: Après quoy fortifiez par l'esperance de se revoir bien tôt, il se dirent le dernier adieu. Tous les domestiques fondoient en larmes & jettoient des cris lamentables. Le peuple faisoit le même dans les ruës par où elle passoit. Il n'y avoit qu'elle qui avoit un visage riant, & qui consoloit tout le monde par la satisfaction qu'elle avoit de mourir pour Dieu.

Enfin pour dernier acte de cette tragedie, le Prince lui envoye un Gentilhomme, pour lui faire sçavoir que sa femme avoit eu la teste coupée, & qu'il demandoit la sienne, s'il ne vouloit pas obéir à ses volontez. Tite répond qu'on ne pouvoit lui apporter de nouvelle plus agreable que celle-là ; qu'étant déja mort quatre fois en la personne de sa femme & de ses enfans, il pourroit bien mourir une cinquiéme. Il s'en va donc au Palais, triomphant

de joye : & se prosternant devant le Prince, luy demande la même grace qu'il avoit faite à toute sa famille.

Le Tyran fut étonné de sa resolution, & fit les derniers efforts pour le vaincre, employant les prieres, les menaces & tout ce qu'il jugeoit capable de le toucher : mais voyant qu'il n'y avoit rien qui pût amollir ou ébranler sa constance, il changea tout d'un coup de Scene ; & lui fait voir sa femme & ses trois enfans tous pleins de vie, puis les renvoye à leur maison avec toute liberté de vivre dans la Religion Chrétienne qu'ils avoient si genereusement défenduë. S'il y a sujet de s'étonner que Tite ne soit pas mort de douleur, voyant qu'on luy arrachoit ce qu'il avoit de plus cher au monde, il y en a encore davantage qu'il ne soit pas mort de joye, les voyant inopinément en vie devant ses yeux.

Ces glorieux Martyrs de volonté, s'en retournerent triomphans du Tyran & de la mort, & se raconterent avec plaisir tous les moyens dont on s'étoit servi pour leur faire renoncer la Foy. Ils dirent qu'on leur avoit versé de l'eau froide sur la tête au cœur de l'hyver ; qu'on leur avoit fait jeûner trois jours entiers sans leur donner à manger ; qu'on leur avoit lié les bras derriere le dos, avec une telle violence, qu'on les avoit presque disloquez ; qu'on leur avoit fait souffrir plusieurs autres tourmens semblables, & employé tous les artifices imaginables pour surprendre l'innocente credulité des enfans, qui cependant demeurerent fermes & inébranlables dans leur resolution. De sorte que ce brave pere pouvoit dire comme David, qu'autant que la douleur avoit affligé son cœur en la perte de sa famille, autant avoit-il senti de consolation en la recouvrant

XXVII. *Trois Martyrs considerables.* Cette tragedie a fini par la joye : En voicy une dont l'issuë a esté bien differente. Son recit fera voir la foiblesse de l'homme & la force de Dieu. Il y avoit dans le même Royaume de Bungo une personne de marque nommé Clement qui avoit deux enfans, dont l'un avoit nom Michel & l'autre Lin. Michel estoit marié à une Dame de qualité appellé Maxence, & il en avoit plusieurs enfans, dont le plus âgé n'avoit que quatorze ans. Clement avec ses deux enfans Michel & Lin avoient montré leur courage au commencement de la persecution, en resistant genereusement à la violence du Tyran, & ils avoient esté renvoyez libres en leur maison : Mais l'Edit de l'Empereur ayant renouvellé la guerre, qui étoit comme assoupie, Clement & ses enfans

fans

fans de nouveau sommez de retourner au culte des Idoles. Les enfans firent leur devoir, & répondirent hardiment que tous les tourmens du monde ne leur feroient pas changer de Religion: mais leur pere qui avoit soûtenu tant d'assauts & remporté tant de victoires chose déplorable, vaincu, ou par la crainte, ou parla foiblessede l'âge, signe de sa propre main que luy & ses deux enfans renonçoient la Foy Chrétienne, ajoûtant ainsi l'imposture & la trahison à l'infidelité & l'apostasie.

Si tôt que les deux enfans eurent appris ce qu'il avoit fait, ils en furent vivement touchez & s'en vont trouver le Gouverneur auquel ils declarent qu'ils estoient Chrétiens, & qu'ils n'avoient jamais signé l'acte qui luy avoit esté mis entre les mains; qu'ils desavouoient leur pere qui les avoit voulu rendre complices de son crime; qu'ils protestoient du contraire, & qu'ils luy demandoient acte de leur declaration. Le Gouverneur fort surpris, leur dit qu'ils s'en retournassent chez eux, & qu'il en confereroit avec ses collegues. Les enfans après cette action vont trouver leur pere, & après luy avoir representé l'injustice qu'il avoit commise à leur égard, luy donnerent une telle horreur de son crime, qu'il alla retracter ce qu'il avoit dit & signé en presence des Juges, & protesta qu'il estoit Chrétien. Le même jour les Gouverneurs firent arrester Clement avec ses deux enfans, Michel & Lin, comme aussi Maxence femme de Michel & tous ses enfans, dont l'aîné, comme j'ay dit, n'avoit que quatorze ans. Ils furent tous mis en des lieux separez les uns des autres, pour estre plus facilement vaincus; mais les Juges voyant qu'ils perdoient leur peine, les mirent tous ensemble dans la même prison.

Le Roy informé par les Gouverneurs de ce qui s'estoit passé, & ne voulant point en avoir le dementi, leur ordonne de punir le pere en la personne de ses enfans, & de l'intimider par les tourmens qu'il leur verroit souffrir: Car c'est le mal heur d'un homme qui a manqué une fois à sa Foy, qu'on se défie toûjours de sa fidelité. Les Juges donc ordonnent que Lin, Maxence & son fils aîné soient dépouillez tout nus & liez dans des sacs. Michel fut reservé à de plus grands tourmens, & on crut avec raison qu'il n'y en avoit point de plus grand pour luy, que de voir tourmenter sa femme & son enfant pendant qu'on l'épargneroit.

Les Bourreaux avoient laissé quelque épis de blé dans les

sacs pour picquer & incommoder davantage les Martyrs: mais touchez de compassion pour la delicatesse de Maxence, ils voulurent secouer le sac avant que de la mettre dedans: Elle les en empêcha, disant qu'elle estoit marrie de ce qu'elle n'avoit qu'un corps pour souffrir, & que si elle en avoit dix, elle en feroit volontiers un sacrifice à Dieu. Pour le petit Pierre son fils, lorsqu'il se vit lié & garotté dans son sac, au lieu de témoigner de la foiblesse, il donnoit du courage & à son oncle & à sa mere, & les exhortoit à souffrir leur tourment avec patience. Puis s'adressant aux Payens qui le regardoient, il leur dit: *Gardez vous bien tous tant que vous êtes de donner mon nom par écrit, comme si j'avois renié la Foy. Si vous le faites, j'iray moi-même à la Cour vous accuser comme des faussaires*; qui n'admirera le courage de cet enfant?

Pour Lin son oncle il recitoit ses prieres à haute voix. Les Payens s'en offenserent & luy mirent un bâillon à la bouche, ce qui l'obligea de prier Dieu de cœur & d'esprit ne le pouvant plus faire de parole. Un des Officiers de Justice desirant le sauver, le tira de son sac, & l'ayant mené chez luy, le conjura de renoncer la Foy seulement pour trois jours, l'assurant qu'il se faisoit fort de lui obtenir sa grace; mais Lin lui répondit qu'il ne commettroit point cette infidelité pour tous les biens du monde. C'est pourquoy on le remit dans son sac. Que faisoit alors Maxence? Elle estoit dans une oraison continuelle, & exhortoit à son tour son fils à perseverer jusqu'à la mort. Elle fut trois jours en cet estat liée fort étroitement, sans se pouvoir tourner d'un côté ni d'autre.

Les Juges voyant leur fermeté & leur constance, les remirent en prison & delibererent ensemble de leur supplice. Voicy une lettre que Lin écrivit à ses amis de sa prison, qui fera connoître le courage invincible de ces Martyrs.

Je vous écris de notre prison avec la grace du saint Esprit. Quoy que je sois tres grand pecheur, je mets toute ma confiance en la misericorde de mon Dieu. Je vous supplie le plus humblement qu'il m'est possible de le prier pour moy, & d'obtenir de sa bonté par l'intercession de la sainte Vierge & de tous les Saints, que je persevere jusqu'à la fin J'ay esté, quoy qu'indigne, serré dans un sac & j'y suis demeuré un jour & une nuit, parce que je n'ay pas voulu renoncer la Foy. Delà on nous a remis en prison. Je sens dans mon cœur un grand courage,

& je me prépare à mourir constamment pour l'amour de Jesus Christ. *J'espere qu'il me fera cette grace, si vous avez la bonté de m'assister de vos prieres. Je vous les demande avec une humilité profonde, parce que je suis un tres-grand pecheur, & je n'ay point d'autre esperance qu'en la bonté de* Jesus Christ *mon Sauveur. Le sixiéme jour de la sixiéme Lune.*

Sept jours aprés qu'on les eut remis en prison, le treiziéme de Juillet de l'année 1614, on prononça la Sentence contre Michel & Lin, par laquelle ils estoient condamnez à estre brûlez tout vifs. Ils receurent cette nouvelle avec tant de joye, que Michel au sortir de la prison s'adressant à son frere, lui dit: *Est-il donc possible que ce bonheur nous soit échu plustôt qu'à nos parens, de mourir pour l'amour de* Jesus-Christ? Lorsqu'on les menoit au supplice, ils virent Maxence qu'on avoit tirée de son sac, & qu'on traînoit aprés eux. Ils crurent qu'elle estoit condamnée au même supplice, ce qui les consola beaucoup. Ils marcherent une lieue de chemin nu-pieds, sans vouloir prendre des souliers qu'on leur presentoit. Maxence sur tous se faisoit admirer: car quoy qu'elle fut tres-delicate & qu'elle eût esté tourmentée quatre jours entiers, elle marchoit cependant d'un pas ferme & libre, croyant qu'on l'alloit brûler avec son mary.

Lorsqu'ils furent arrivez au lieu du supplice, ils y trouverent trois poteaux fichez en terre. Michel & Lin coururent aussi tôt embrasser le leur, & s'étant mis à genoux, furent demie heure en oraison. Aprés quoy ils se levent, se dépouillent de leur premiere robe & se laissent attacher au poteau. Pendant qu'on les lioit, on pressoit Maxence de quitter la Foy pour se garantir du feu: mais elle au contraire, conjuroit les Bourreaux de la lier aussi. Cette grace lui fut refusée, parce qu'on vouloit qu'elle vît brûler son mary, & qu'elle souffrît un tourment plus cruel que celui qu'il enduroit: Car il n'y a point de plus grand supplice que de voir souffrir celui qu'on aime & de ne le pouvoir secourir.

Cependant on met le feu au bucher qui environnoit les Martyrs. Michel au milieu des flâmes recitoit le Symbole des Apôtres, & Lin prononçoit incessamment les sacrez Noms de Jesus & de Marie. Maxence les voyant brûler, fit par trois fois de violens efforts pour s'échaper des mains des Boureaux & pour s'élancer dans le feu, comme fit autrefois sainte Apolline: mais

on l'arresta pour la faire consumer de regret & de douleur, voyant son mary rosti à petit feu devant ses yeux.

Après qu'il eut rendu l'ame, on l'amena dans une maison prochaine, où l'on fit les derniers efforts pour luy persuader de sauver sa vie : mais comme elle persistoit dans la resolution de mourir, on la ramena au lieu du supplice, où on luy mit par trois fois l'épée à la gorge pour lui faire peur: mais elle, se mocquant de ces vaines terreurs, dit au Bourreau : *Ce n'est pas ainsi qu'on intimide un Chrétien : on ne craint point ce qu'on desire. Si vous voulez m'épouvanter, menacez moi de me laisser en vie.* Ayant dit cela, elle prend ses cheveux qui lui flotoient sur les épaules, & les renversant sur ses yeux, elle se met à genoux, tend le côu au bourreau, & lui ayant dit qu'il fist son devoir, l'Executeur d'un coup lui abbatit la teste.

Ainsi mourut la belle & vertueuse Maxence, après avoir souffert mille opprobres & mille tourmens, dont le plus doux fut celui qui lui ôta la vie. Son corps fut jetté dans le feu, & les cendres de ces glorieux Martyrs furent jettées dans la riviere avec la terre même où ils avoient esté brûlez, afin que les Chrétiens ne pussent avoir aucune de leurs Reliques: mais quantité de témoins ont déposé qu'on avoit vû la nuit plusieurs étoiles sur la riviere, à la lueur desquelles on trouva leurs cendres ramassées qui furent portées à Nangazaqui. Clement pere des Martyrs esperoit reparer sa faute par une mort semblable, & les petits enfans se préparoient aussi au même supplice: mais on se contenta de la mort de ces trois Martyrs, & les prisonniers furent renvoyez en leur maison.

XXVIII. *Martyre de l'Eglise de Facata, de Chicugen & de Fingo.*

Après avoir recueilli quelques Reliques des Martyrs de l'Eglise de Bungo, il nous faut visiter celle de Facata & les autres voisines. C'est à mon regret que je passe sous silence les combats & les victoires d'une infinité de Chrétiens qui ont versé leur sang pour la défense de la Foy. Je ne finirois point cette histoire, si je tenois compte de toutes leurs belles actions, & la conformité qui se rencontre entre leur martyre & les précedens, en rendroit, comme j'ai dit, le recit ennuyeux. Je ne rapporterai donc icy que des actions grandes & singulieres, & je ne les toucheray même que fort legerement pour ne pas trop grossir cet ouvrage

L'Eglise de Facata avoit esté jusqu'alors fort nombreuse & fort

tranquile sous le Gouvernement de Chicugendono, qui ne haïssoit pas les Chrétiens : mais l'Edit de l'Empereur l'obligeant à faire quelques recherches & à tirer quelque chastiment de ceux qui ne voudroient pas obéir, il fit publier le 12 de Mars dans une partie de la Ville nommé Fucuosa, que tous les Chrétiens de ce quartier-là se trouvassent le lendemain dans une place publique, pour y être jugez & condamnez. Il s'y trouva jusqu'à cent Chefs de famille. On leur presenta un livre qui avoit pour titre, *Les noms de ceux qui ont renoncé la Foy Chrétienne*, & on les obligea d'y écrire leur nom. Comme les habitans de cette Ville sont les plus riches du Japon, & qu'il est difficile qu'un homme riche soit sauvé, beaucoup moins Martyr : de ces cent Chrétiens, il n'y en eut que deux qui tinrent ferme & qui refuserent d'écrire leur nom. Quelques-uns saisis de crainte pour les tourmens dont on les menaçoit, renoncerent la Foi : D'autres permirent qu'on écrivît leur nom pour eux. D'autres à qui on prit la main ne firent pas toute la resistance qu'ils devoient faire, mais souffrirent qu'on les fist écrire le leur, se flatant que c'estoit par force, & non pas de gré qu'ils l'avoient fait. Les deux Fideles s'appelloient, l'un Joachim & l'autre Thomas.

Joachim estoit aimé de tout le monde, parce qu'il estoit Medecin & qu'il traitoit gratuitement les malades ; principalement les pauvres à qui il rendoit tous les offices possibles de charité. Aprés avoir soûtenu mille assauts de la part de ses amis, il fut enfin condamné à estre pendu au haut d'un arbre la teste en bas & Thomas au dessous de luy. Ils furent trois jours en cet estat, sans que personne osât leur donner ni à manger ni à boire, & ils se consoloient l'un & l'autre pensant à la Croix de Jesus-Christ, & à celle de saint Pierre qui fut crucifié la teste en bas. Enfin aprés un si cruel tourment, qui fut le plus grand, dit alors Joachim, de tous ceux qu'il eût jamais enduré en sa vie, ils eurent tous deux la teste tranchée. Un Bonze fut si surpris de leur constance, que preschant à une grande assemblée, il ne fit point difficulté de dire : *Qui doutera du salut de ces deux Chrétiens qui ont si courageusement combattu & versé leur sang pour la défense de leur Loy ?*

Dans le Royaume de Chicugen, un vieillard qui avoit été Bonze, ayant fait publier de la part de l'Empereur, que tous les Chrétiens eussent à retourner à la Religion du pays, pas un n'obéit à ses ordres. Il en choisit un entre tous les autres nommé Mathias,

auquel il fit mille outrages, & puis lui fit couper le coû, sa teste estant tombée prononça trois fois JESUS MARIA, & la troisiéme fois plus fortement que les autres: ce qui fut attesté par les assistans.

L'Eglise de l'Isle de Xiqui qui appartenoit autrefois à Dom Augustin, jouissoit d'une grande paix sous le gouvernement de Ximandono: mais aussi tôt que l'Edit de l'Empereur fut publié, ce miserable politique craignant plus de déplaire aux hommes qu'à Dieu, commanda aux Religieux de la Compagnie de Jesus de sortir de ses terres dés le lendemain. Le Pere Gracese & son Compagnon qui avoient soin de cette Eglise, se voyant obligez de l'abandonner, après avoir dit la Messe, qui fut interrompuë par beaucoup de larmes, de soupirs & de sanglots des assistans, laisserent en leur place un vieillard sexagenaire nommé Adam Aracava, qui avoit esté instruit & nourri dans leur maison depuis plusieurs années, & lui recommanderent leur cher troupeau, l'avertissant de baptiser les enfans, d'ensevelir les morts, & d'annoncer aux Chrétiens les Festes & les jeûnes de l'Eglise.

Adam s'acquittoit parfaitement bien de son devoir, lorsqu'il fut saisi & presenté au Gouverneur, qui fit tout son possible pour le gagner par une douceur apparente, en lui protestant que s'il donnoit de la peine aux Chrétiens, ce n'étoit point de son propre mouvement, ni de la volonté de Ximandono son Prince, mais parce que l'Empereur l'ordonnoit & qu'il lui falloit obéir. Adam rempli de l'Esprit de Dieu, lui répond: *Monsieur, quand je mets dans une balance la mort dont les hommes me menacent, & l'immortalité que Dieu me promet, je compte pour un bien-fait tout le mal qu'on me peut faire. Commande qui voudra, je n'obéis qu'à Dieu, dont j'attends une vie qui ne finira jamais. Le Prince est injuste de persecuter des gens de bien, pour conserver sa Couronne, qu'il croit assurer par-là: Et moy je ne feray pas ce qui est juste pour gagner une couronne immortelle, & pour plaire à Dieu qui est le Souverain de tous les Rois? Si j'abandonne son service, ni vous, Monsieur, ni le Prince, ni l'Empereur, ni toutes les Puissances du monde ne pourront l'empècher de me précipiter dans les Enfers. Et quand ils le pourroient faire, je ne suis point assez lâche pour commettre une si grande perfidie, & pour préferer la volonté d'un homme mortel à celle de Dieu, à qui j'ay des obligations infinies.*

La réponse de ce genereux Martyr mit le Gouverneur dans une extréme colere. Il le fait prendre & dépouiller tout nud, &

puis le fait mener en cet estat par toutes les rues de la Ville. Le Crieur public marchoit devant lui, qui crioit de toute sa force : *Voicy un homme opiniâtre & rebelle à l'Empereur.* Ensuite il fit planter deux pieux hauts de huit ou neuf palmes, & distans l'un de l'autre de cinq. Sur les deux bouts il y avoit une piece de bois en traverse, où il fit attacher ce pauvre vieillard par les bras au dessous des coudes, & les pieds au bas des deux poteaux. Il demeura là suspendu l'espace de neuf jours entiers, prêchant tous ceux qui l'approchoient, & témoignant par la joye de son visage, les consolations celestes que Dieu versoit dans son cœur : mais parce qu'il estoit chargé d'années, usé de travaux, & fraîchement relevé d'une grande maladie, de peur que le froid de la nuit & la longueur de ce tourment ne luy ôtât la vie, on le délioit depuis le Soleil couché jusqu'au matin, & on le gardoit dans une maison prochaine.

Aprés cette neuvaine douloureuse, on le mit entre les mains d'un de ses amis qui avoit répondu pour lui. Il fut trois mois dans sa maison, passant les jours & les nuits en prieres. Les Chrétiens le venoient voir pour se faire instruire, & les Payens pour le pervertir. Mais tous leurs efforts furent vains. Le Gouverneur desesperant de le pouvoir reduire, le fit menacer qu'il luy feroit couper les doigts des pieds & des mains les uns aprés les autres, & que pour prolonger son supplice, il ne feroit point couper le second, que le premier ne fût gueri; qu'il ne luy accorderoit pas une mort qui finît ses tourmens, mais une vie qui les luy feroit sentir, & qu'il le feroit pour ainsi dire mourir & renaître à de nouvelles peines.

Adam répondit à cette menace, qu'il n'apprehendoit point ces tourmens, mais qu'il en desiroit de plus grands; qu'il esperoit que Dieu lui feroit la grace de les supporter, & qu'il prioit seulement Monsieur le Gouverneur, que s'il avoit resolu de le traiter de la sorte, il ne differast pas plus long-temps, de peur que son âge & son peu de santé ne les privât tous deux de la joye qu'ils en esperoient avoir. Cette insulte échauffa tellement le Gouverneur, qu'il ordonna sur l'heure-même qu'on allât commencer cette cruelle boucherie. Mais celuy qui en avoit le commandement ayant horreur de ce supplice, & touché de compassion differa l'execution jusqu'à ce que la colere du Gouverneur fût appaisée: Et alors il luy representa par des vives raisons, que ce châtiment barbare & injuste exercé sur un pauvre vieillard, le feroit

passer à la Cour pour un homme furieux & emporté, & terniroit sa reputation : vû principalement que le Prince Ximandono ne vouloit pas qu'on exerçât sur les Chrétiens des châtimens rigoureux, & que tout ce qu'il en faisoit, n'estoit que pour sauver les apparences. Ces raisons & plusieurs autres qu'il lui apporta le firent changer de dessein.

Mais quelque temps après le Gouverneur lui ayant fait dire qu'il se retirast secretement de la Ville, & qu'il s'en allât à Nangazaqui, Adam répondit qu'il n'en feroit rien, s'il n'estoit condamné comme Chrétien & banni pour la Foi. Le desir qu'il avoit d'être Martyr lui en merita la couronne : car il fut condamné à perdre la teste, & il receut sa sentence avec une joye incroyable. On l'executa de nuit sur la montagne où estoit situé le Château, pour empêcher les Chrétiens d'assister à son supplice. Plusieurs toutefois y furent presens, & ont attesté que sa teste en tombant prononça deux fois Jesus Maria, d'une voix si forte & si puissante, que toute la vallée en retentit, ce qui étonna merveilleusement les Payens, & consola les Chrétiens qui furent témoins de cette merveille.

Il avoit eu revelation de son martyre, lorsqu'on parloit de le bannir: car la sainte Vierge lui apparut tenant une croix en main, & il prédit à un Chrétien qui avoit renoncé la Foi de bouche seulement, & comme par force, qu'il seroit bien tôt Martyr. Ce qui arriva après sa mort. Car il alla trouver les Juges, & leur declara en presence de plusieurs témoins, qu'ils l'avoient forcé contre sa volonté de renier la Foy; qu'il en avoit un regret mortel, & qu'il protestoit devant eux, qu'il vouloit vivre & mourir Chrétien. Les Juges après l'avoir chargé d'injures, le chasserent honteusement: Mais le Chrétien entrant dans une maison prochaine, prend un fer tout rouge & s'imprime avec ce fer sur le front le signe de la Croix. Estant marqué de la sorte, il entre à l'Audience, & dit aux Juges : *Vous ne doutere pas maintenant, Messieurs, que je ne sois Chrétien. Celuy qui m'a donné la force de faire ce que j'ai fait, m'en donnera pour souffrir tous les tourmens que vous me ferez endurer.* Les Juges étonnez ne purent que lui dire, & le renvoyerent chez lui. Le Gouverneur en étant informé, avoit resolu de luy faire souffrir les derniers supplices : mais considerant que tous les Chrétiens brûloient du desir d'être Martyrs, & que cette mort jointe à celle d'Adam, l'avoit tellement augmenté, qu'il les auroit tous sur les bras, il laissa vivre le serviteur de Dieu avec ces sacrées

crées stigmates qu'il porta jusqu'à la mort.

XXIX. *Persecution renouvellée dans le Royaume d'Arima.*

Arès avoir visité les Eglises de Facata, de Chicugen & de Fingo, il nous faut retourner à Arima, où les Chrétiens souffrirent de nouvelles persecutions sur la fin de cette année 1614. Le Prince Michel que le traître Sifioie avoit poussé à faire brûler tout vifs les Martyrs dont nous avons parlé, voyant que ce feu, bien loin de refroidir l'ardeur des Chrétiens, avoit allumé par tout le Japon dans leurs cœurs un desir incroyable de souffrir le martyre & qu'aprés tout ce qu'il avoit fait, il n'estoit pas bien à la Cour, il écrivit à l'Empereur par le conseil du même Sifioie qui aspiroit à sa Couronne, qu'aprés avoir abjuré la Loy Chrétienne, il n'avoit rien eu plus à cœur que de l'éteindre entierement dans son Royaume; qu'il y avoit employé l'autorité, les prieres, les menaces & les supplices les plus rigoureux : mais que ses Sujets estoient si opiniâtres, qu'il desesperoit de les pouvoir ramener au culte des Dieux: C'est pourquoy il supplioit sa Majesté de lui donner un autre Rpyaume, où il n'eût point un peuple si rebelle & si desobéissant à gouverner.

Il esperoit que l'Empereur en consideration de son alliance, l'approcheroit de la Cour, & lui donneroit un Royaume de plus grande ,étenduëque le sien. Sifioie de son costé qui lui avoit conseillé de faire cette demande, se tenoit comme assuré que l'Empereur le mettroit en possession de ses Etats. Comme les réponses de la Cour ne sont pas si promptes que le desirent ceux qui en attendent quelque grace, le Prince pour se faire un plus grand merite auprès de l'Empereur, pendant qu'on deliberoit sur sa requeste, renouvelle la persecution contre les Chrétiens, & parce que la crainte des tourmens ne les ébranloit point, il s'attaque à la noblesse à qui la pauvreté est un mal plus redoutable que la mort, & publie un Edit par lequel il ordonne à tous ceux qui tiroient de lui des revenus & des pensions annuelles, de quitter leur Religion, à faute de quoy tous leurs biens, gages, pensions, subsistances & generalement tous leurs revenus leurs seroient ôtez.

Aussi tost que cet Edit fut publié, cinquante familles des plus nobles & des plus illustres du Royaume renoncerent à tous leurs biens, & se virent reduits à l'extréme pauvreté. Les Chrétiens d'Arima avoient de coûtume de jeûner & de prendre la discipline tous les vendredis : mais depuis que la persecution fut renouvelée, ils redoublerent leurs oraisons, leurs jeûnes & leurs autres penitences. Ils firent même venir secretement un Pere Jesuite de

Nangaſaqui pour entendre leurs Confeſſions. Mais ce qui eſt admirable, c'eſt que les enfans de la Congregation de ſaint Joſeph qui n'avoient pas atteint l'âge de quinze ans, firent entre eux un ſerment de n'abandonner jamais la Foy Chrétienne, qu'ils conçurent en ces termes: *Encore qu'on nous arrache les ongles, ou qu'on nous tire les dents les unes aprés les autres, ou qu'on nous plonge dans l'eau froide au plus fort de l'hyver, ou qu'on nous brûle vifs, ou qu'on nous faſſe ſouffrir quelque autre tourment, nous jurons & proteſtons que nous ne quitterons point la Foy.*

Pendant que ce miſerable Prince perſecute ainſi les Chrétiens pour obtenir de l'Empereur un plus grand & plus riche domaine, il reçeut une lettre de l'Empereur, par laquelle il lui eſtoit ordonné de ſe tranſporter dans certains jours qui lui eſtoient marquez, au Royaume de Fionga, païs miſerable en comparaiſon du ſien, avec défenſe d'emmener avec lui aucun de ſes Gentilshommes ou ſerviteurs Chrétiens, s'ils n'abjuroient auparavant les Chriſtianiſme: De ſorte que ce deſerteur de la Foy qui avoit banni tant de Chrétiens, fut luy-même banni de ſes Etats, & pour avoir préferé l'amitié des hommes à celle de Dieu, il perdit celle de Dieu & des hommes.

XXX.

La mort du Pere Louis Cerqueira Evêque du Japon. Ferveur admiramirable des Chrétiens de Nangaſaqui.

L'Egliſe du Japon fit en ce temps une perte conſiderable en la perſonne de ſon Evêque le P. Louis Cerqueira. C'eſtoit un Prelat achevé & digne d'un ſi grand employ. Il fut malade trois mois, & on tient que la cauſe de ſa mort, fut l'état déplorable où il voyoit ſa chere Egliſe reduite. Le P. Jacques Valens de la Compagnie de Jesus luy ſucceda: mais en attendant que le ſaint Siege l'eût nommé, le Clergé du Japon élut pour Vicaire General au ſiege vaquant le Pere Valentin Caravaial pour lors Provincial de la Compagnie au Japon, conformément aux Decrets de Rome, quoy qu'ils ne fuſſent pas encore venus à ſa connoiſſance: Car le Pape avoit ordonné que lorſque l'Evêque du Japon viendroit à mourir, celui qui ſeroit pour lors Superieur de la Compagnie de Jesus au Japon, exerceroit ſa Charge ſans autre élection, ni proviſion de Rome.

Le Pere Caravaial prévoyant l'orage dont l'Egliſe du Japon eſtoit menacée, envoya à la Cour le Pere Jacques Meſquita qui avoit gouverné long temps le College de Nangaſaqui, & à qui Sifioie témoignoit beaucoup d'amitié: mais ſoit que ce fût une amitié feinte, ou que ſon cœur fût changé, il ne permit jamais au Pere de parler à l'Empereur (car il eſtoit alors à la Cour.) Il lui dit

que sa Majesté avoit resolu de chasser tous les gens d'Eglise du Japon & d'en bannir tous les Chrétiens. Le Pere Provincial voyant que tous les secours humains luy manquoient, eut recours aux divins. Il ordonna aux Religieux de sa Compagnie de faire des prieres & des penitences extraordinaires. Il fit faire aussi deux Processions generales, où plus de mille Japonnois se déchirerent le corps à coups de disciplines. Plusieurs de leur propre mouvement & sans en avoir demandé la permission, imiterent les tourmens qu'on avoit fait souffrir aux Martyrs: Car les uns se mirent dans des sacs; D'autres se serrerent les jambes entre deux cannes pleines de nœuds; d'autres marchoient les bras étendus comme s'il eussent esté en croix; quelques-uns s'estant dépouillez jusqu'à la ceinture, s'estoient fait une espece de pourpoint d'épines entrelassées. Un grand nombre portoit sur ses épaules de grosses & lourdes pierres. Plusieurs tenoient des cailloux en main dont il se battoient la poitrine. D'autres se faisoient porter sur les épaules de leurs serviteurs ou amis, les pieds & les mains liées à des especes de croix, pour montrer qu'ils estoient prests à souffrir toutes sortes de supplices pour la Foy. Les enfans même suivoient, portant chacun quelque instrument de la Passion de Jesus-Christ, ou à la main, ou sur la teste, & invoquant le secours divin d'une voix si lamentable, qu'ils tiroient les larmes des yeux, non seulement des Chrétiens, mais encore des Payens.

Ce spectacle épouvanta les domestiques de Sifioie Gouverneur de Nangasaqui, qui estoit comme nous avons dit à la Cour. Ils lui mandent que les Chrétiens s'estoient assemblez en grand nombre, resolus de ne point obéïr à l'Empereur, & qu'il y avoit danger de quelque sedition, Sifioie estant sur son retour, les lettres furent données à sa sœur qui les montra à l'Empereur, lequel entra dans une telle colere, que tirant son poignard, il jura qu'il reduiroit Nangasaqui en cendres, si elle n'estoit pas si éloignée de la Cour. Or comme Sifioie n'estoit pas un homme de guerre, il ordonna à Surugandono Gouverneur de Fuximi de marcher au plustôt avec ses troupes vers Nangasaqui, & de faire executer incessamment l'Edit de bannissement porté contre les Chrétiens. Sifioie estant arrivé à la Ville, la trouva en grande paix, & reconnut que ses gens avoient pris l'alarme mal à propos. Cependant deux jours après son arrivée, il fit signifier au Pere Pro-

vincial & à tous les Superieurs des familles Religieuſes, qu'ils tinſſent des vaiſſeaux prelts à leurs dépens pour ſortir du Japon.

Peu de jours enſuite arriva Sucungadono avec ſes troupes, qui ne voyant aucun trouble, ni aſſemblée dans la Ville, fitſçavoir à l'Empereur qu'il n'y avoit point de ſedition à craindre. Sifioie qui craignoit d'eſtre blâmé à la Cour pour avoir donné de faux avis, aprés avoir fait toutes les recherches imaginables, trouva que les Chrétiens avoient tenu une aſſemblée, où ils avoient juré & ſigné méme de leur ſang pluſieurs articles qui regardoient leur Religion Entre ces articles il y en avoit deux conçus avec moins de prudence que de ferveur, & qu'on ne leur avoit pû faire effacer. L'un eſtoit de ne pas obeïr à l'Empereur, en ce qui ſeroit contraire à la Religion. L'autre plus dangereux, portoit qu'il ne permettroit jamais que tous les Religieux fuſſent bannis du Japon. Sifioie ayant fait voir ce traité à Surungadono, lui fit avouer que ſes craintes n'eſtoient pas mal fondées, & tous deux écrivirent à l'Empereur, qu'ils avoient découvert la conſpiration des Chrétiens.

Pendant que tout eſtoit dans le trouble & la confuſion, voicy qu'un navire Portugais arrive au Port de Nangaſaqui, chargé de riches marchandiſes de la Chine. Le Capitaine vouloit luimême aller trouver l'Empereur, & lui faire ſes preſens: mais Sifioie qui apprehendoit le ſuccés de cette Ambaſſade, rompit le coup, & lui fit entendre qu'il ne ſeroit pas le bien venu; que c'eſtoit aſſez qu'il envoyaſt ſon Secretaire avec ſes preſens, & qu'il les accompagneroit de ſes lettres. Le Capitaine fut obligé de prendre ce parti, parce qu'on ne pouvoit entreprendre cette Ambaſſade ſans l'autorité du Gouverneur. Le Secretaire fut introduit à l'audience de l'Empereur, & lui fit ſes preſens: mais il ne put rien obtenir, ni pour les Preſtres, ni pour les Religieux, ni pour les Chrétiens: De maniere que l'eſperance qu'on avoit conceuë paſſa comme un éclair.

Il arriva même en ce temps un Exprés de la part de l'Empereur, pour preſſer l'execution de l'Edit, & on fit venir des troupes du Royaume de Saxuma pour empêcher qu'il n'arrivaſt quelque tumulte. Tout eſtant ainſi diſpoſé, le vingt cinquiéme d'Octobre de l'année 1614. Sifioie fit commandement à ceux qui eſtoient bannis du Japon, de s'embarquer dans deux jours ſans aucun delay. Il n'y avoit pour lors au Port de Nangaſaqui que

trois petits bastimens Chinois qu'ils appellent Joncs, encore fort mal équipez, où l'on fit entrer tous les bannis; sçavoir vingt-deux Prestres Religieux, les uns de l'Ordre de saint Dominique; les autres de celui de saint Augustin, les autres de saint François; cinq Freres lais s'embarquerent avec sept Prestres Japonnois, & cinq qui se disposoient à la Prestrise. Les Religieux de la Compagnie de JESUS estoient en tout cent dix-sept, cent Seminaristes & autant de Catechistes qu'on disposoit à recevoir les Ordres sacrez. Tout ce monde fut mis dans ces trois petits vaisseaux, horsmis dix-huit Peres Jesuites, neuf Freres & plusieurs Seminaristes qui trouverent le moyen de demeurer dans le païs pour assister cette Eglise desolée. Le Pere Provincial vouloit à toute force courir le risque avec eux; mais parce qu'il estoit trop connu, & qu'on obligeoit ceux qui devoient s'embarquer de se presenter devant les Juges, il ne pût obtenir ce qu'il desiroit. On avoit preparé quantité de petits esquifs pour y faire glisser quelques Peres, qui eussent rentré dans le Japon par un autre Port: Mais la vigilance des Gardes fut si grande, qu'il fut impossible d'executer ce dessein. Il demeura cependant aussi quelques Peres des autres Ordres Religieux, qui se cacherent lorsque l'Edit du bannissement fut publié.

Les Peres Jesuites mirent en lieu d'assurance, autant qu'ils le purent faire dans l'espace de deux jours, les vases & ornemens sacrez, les corps des saints Martyrs, & ceux de leurs Religieux défunts. Ensuite on dit la Messe publiquement pour la derniere fois. Les assistans au lieu de prieres, pleuroient & jettoient des cris qui fendoient le cœur de celui qui celebroit. On fit le même pendant le Sermon, qui fut interrompu mille fois de la même maniere. Aprés l'Office divin l'Eglise fut dépouillée de tous ses ornemens & le jour du départ estant venu, ils monterent sur mer & se rendirent à une petite Isle proche de la Ville, pour calfeutrer leurs vaisseaux. Ils logoient dans de petites cabannes de pescheurs puantes & incommodes. Le Pere Jacques Mesquita, qui avoit trente ans auparavant conduit les quatre Ambassadeurs Japonnois à Rome & les avoit ramenez au Japon, tomba malade en ce lieu, d'une maladie que son âge, ses travaux, l'incommodité du lieu & la tristesse inconsolable de son esprit lui avoient causée. Il mourut destitué de tout secours des Medecins & sans aucun remede, Sifioie lui ayant refusé l'un & l'autre.

A peine les Peres eurent-ils perdu Nagansaqui de veuë, que

les Idolâtres se jetterent sur les Eglises, les pillerent & brûlerent entierement, & on remarque que la paix dont le Japon jouissoit depuis quinze ans, se retira du païs avec les enfans de paix qui l'abandonnerent : car depuis ce temps-là il fut divisé en deux factions & agité de guerres civiles tres-sanglantes, dont nous parlerons tout maintenant, n'estant pas juste que celui qui faisoit la guerre à Dieu fût en repos dans son Empire.

XXXI. *Les Chrétiens sont bannis du Japon.*

Les trois Joncs dont nous avons parlé estant radoubez, le sieur Juste Ucundono qui estoit banni pour la Foy avec toute sa famille, la Dame Julie & plusieurs autres nobles Matrones s'embarquerent dans un des bastimens. Huit Prestres Jesuites, quinze qui ne l'estoient pas & autant de jeunes Clercs Japonnois, avec quelques Religieux Espagnols leur tinrent compagnie, & prirent la route des Philippines. Les deux autres bastimens furent montez par les Religieux dont nous avons parlé, par soixante Jesuites & cinquante Seminaristes qui firent voile à Macao Ville de la Chine. Ils y aborderent en peu de jours ; ayant eu le vent favorable. Le premier où estoit Juste Ucundono qui n'estoit pas bon voilier, fut un mois entier à combattre les orages & les tempestes, & comme il estoit vieux & fort chargé, il s'ouvroit de toutes parts, ce qui obligeoit les matelots de pomper incessamment, & les passagers de se preparer à la mort. Quatre Peres Jesuites finirent leur exil & leur navigation en ce voyage, estant morts des incommoditez qu'ils souffrirent dans ce petit Jonc où ils estoient enfermez comme dans une prison ; entr'autres le Pere Critana qui avoit travaillé trente ans dans le Japon au salut de ces pauvres peuples. Comme le vaisseau estoit encore éloigné de Manile, ils mirent son corps dans un esquif & le porterent au rivage, où il fut enseveli.

XXXII. *Honneurs rendus à Juste Ucundono par le Gouverneur des Philippines.*

Cependant on apprit à Manile qu'un vaisseau chargé de Chrétiens bannis pour la Foy, aborderoit dans peu de jours au Port, & que Juste Ucundono si celebre dans le Japon estoit du nombre des exilez. Jean de Silves Gouverneur des Philippines voulut rendre à ce grand Capitaine & à cet illustre défenseur de la Foy, toutes les marques d'honneur qui étoient deuës à son caractere & à son merite. Il fit équiper une gallere fournie de toutes sortes de rafraîchissemens qui l'alla prendre à la rade de Manile. Lorsqu'elle fut près du rivage, elle salua le Gouverneur de tout son canon, & en même temps se fit une décharge generale de toute l'artillerie de la Ville. Tous les habitans vinrent sur le rivage pour saluer

ces nobles Confesseurs. Plusieurs Compagnie de Cavalerie & d'Infanterie estoient sous les armes pour recevoir Ucundono & pour le conduire au Palais du Gouverneur. Les Dames & les Demoiselles furent menées separément des hommes, couvertes de grands voiles, selon la coûtume du Japon dans l'Eglise des Peres Jesuites.

Le Gouverneur accompagné de toute sa Noblesse & des Magistrats de la Ville, receut Ucundono dans son Palais. Ils s'embrasserent l'un & l'autre avec beaucoup de tendresse, jusqu'à verser des larmes, & aprés les complimens ordinaires, Dom Sylves offrit à Ucundono de la part de son Roy tel établissement qu'il pouvoit desirer dans ses Etats. Juste l'ayant remercié de ses honnêtetez, & lui ayant marqué les sentimens de son cœur, d'avoir trouvé dans sa personne ce qu'il avoit perdu dans le Japon, le pria de trouver bon qu'il allât faire ses devotions chez les Peres Jesuites, & remercier Dieu de son heureux voyage. Le Gouverneur le fit monter dans son carrosse avec ses cinq enfans, & lui donna ses Gardes pour l'accompagner. Passant devant la Cathedrale où tout le Clergé l'attendoit, il descendit de carrosse & entra dans l'Eglise pour adorer nostre Seigneur. Il fit le même passant devant l'Eglise des Peres Augustins, & de là fut au College des Peres Jesuites qui le receurent avec beaucoup de joye, mêlée cependant d'une douleur extréme de voir un si grand homme chassé de son païs & la Foy bannie avec lui du Japon, Après le *Te Deum* qui fut chanté en Musique, on l'invita à dîner. Toute la Ville accourut pour voir ce Heros Chrétien, & chacun lui donnoit mille benedictions. Aprés le repas il fut conduit à une maison proche le College qu'on lui avoit preparée.

Le lendemain le Gouverneur lui envoya de magnifiques presens: Puis le visita lui même avec toute sa Noblesse. Ils lierent ensemble une si étroite amitié, qu'ils ne pouvoient passer un seul jour sans se voir. Dom Sylves considerant un si grand Seigneur privé de toutes ses biens pour la défense de la Foy, lui assigna des revenus tres-considerables pour s'entretenir lui & toute sa famille: Mais Juste qui faisoit plus d'état de la pauvreté chrétienne que de toutes les richesses du monde, le fit remercier par un Pere Jesuite, en lui disant qu'il ne vouloit pas reprendre ce qu'il avoit laissé pour Dieu, & qu'il n'estoit pas juste qu'il joüît des graces du Roy Catholique, puisqu'il ne les avoit pas meritées par ses services.

XXXIII. *La mort & les funerailles de Justo Ucundono.* On lui rendit tant d'honneurs dans la Ville, qu'il eû pû s'oublier de son exil, s'il eû pû goûter ce que le monde cherit passionnément: mais il n'y avoit rien qui le consolât que la liberté où il se voyoit de frequenter les Eglises & satisfaire à ses devotions. Il commençoit à respirer aprés ses longs travaux & ses continuelles persecutions, lorsque tout d'un coup la mort l'enleva de ce monde: Car soit que le changement d'air eût alteré sa santé, ou que ce fût la diversité des viandes, ou que les fatigues du voyage & les fâcheuses revolutions de ses affaires eussent causé sa maladie, quarante jours aprés son arrivée à Manile, il fut saisi d'une fievre continuë qui le mit à l'extrémité. Le Gouverneur, l'Archevêque, les Magistrats de la Ville & les Superieurs des Maisons Religieuses le visiterent tous avec des grands sentimens de douleur: mais ces honneurs lui estoient incommodes, ne desirant rien tant que de s'entretenir avec Dieu.

Le Pere Morcion de la Compagnie de Jesus qui gouvernoit sa conscience, l'assista pendant toute sa maladie. Il lui dit un jour: *Mon Pere, je vois bien que je m'en vais mourir, quoy que je n'en dise rien pour ne pas attrister ma famille. Au reste je meurs avec une satisfaction extréme, sçachant que c'est la volonté de Dieu, & me voyant dans un païs Catholique au milieu de tant de bons Religieux qui m'assistent. Je vous prie de remercier de ma part Monsieur le Gouverneur, Monseigneur l'Archevêque, les Messieurs du Senat & tous les Ordres Religieux, de l'amitié qu'ils m'ont témoignée depuis que je suis icy. Quant à ma femme, ma fille & mes cinq autres petits enfans, je les laisse entre les mains de Dieu: Ils sont bannis pour* Jesus-Christ, *cela leur doit suffire. Je ne leur puis rien souhaiter de plus honorable & de plus avantageux que cette faveur que Dieu leur a faite. Ils m'ont témoigné beaucoup d'amitié en me suivant en mon exil, ce n'est pas de moy qu'ils doivent attendre leure recompense, mais de Dieu qui leur tiendra lieu de Pere & qui ne les laissera manquer de rien.*

Comme sa maladie augmentoit, il fit appeller toute sa famille & l'exhorta à perseverer dans la Foy, à mettre sa confiance en Dieu, à garder ses commandemens & à suivre le conseil des Peres Jesuites qui lui avoient donné la connoissance du vray Dieu. Aprés quoy il leur donna à tous sa benediction, & receut les derniers Sacremens. Pendant qu'on lui appliquoit les saintes huiles, il disoit incessamment: *J'ai un desir extréme d'aller jouir de mon Dieu.* Il mourut fort doucement le cinquiéme de Fevrier, l'an mil six

six cens quinze. Je n'ay point trouvé son âge dans les Memoires de sa vie.

Il fut pleuré & regretté generalement de toute la Ville. On lui fit des funerailles plus convenables à un Roy, qu'à un étranger & à un banni. Lorsqu'il fallut le porter en terre, il y eut une grande contestation entre les Magistrats à qui auroit cet honneur. La chose fut terminée en cette maniere. Le Gouverneur & les Conseillers du Roy porterent son cercüeil depuis son logis jusqu'au milieu de la Ville. Il fut mis entre les mains des Confreres de la Misericorde, parce qu'il avoit esté de leur Confrairie à Meaco & à Nangasaqui. Ceux-cy le porterent à l'Eglise des Peres Jesuites où il devoit être enterré. Les Superieurs des Ordres Religieux le receurent à la porte, & le porterent devant le grand Autel, car on le consideroit comme un Confesseur & un Martyr. Et il fallut mettre des Gardes pour arrester le peuple, qui vouloit à toute force lui baiser les pieds.

On fit ensuite son service dans la Cathedrale; dans toutes les Maisons Religieuses, & principalement dans l'Eglise des Peres Jesuites, avec une magnificence Royale. Toute l'Eglise estoit tenduë de velours noir & ornée de divers emblêmes en quatre langues, à sçavoir en Latin, en Espagnol, en Japonnois & en Chinois. Un des Peres prononça son Oraison funebre, où il rapporta les triomphes que sa Foy avoit remportez de trois Empereurs, de Nobunanga, de Taycosama & de Cubosama qu'il avoit servis fidellement, & dont il fut persecuté continuellement pour n'avoir pas voulu renoncer Jesus Christ. Il y avoit alors plus de mille Japonnois à Manile, qui furent ravis de voir les honneurs qu'on rendoit à un Seigneur de leur païs aprés sa mort.

Il n'y avoit que sa pauvre famille, & les gens de sa suite qui estoient à plaindre. On peut mieux penser qu'on ne peut dire, la douleur que ressentit sa chere épouse chargée de tant de petits enfans, qui n'avoient plus dans leur exil, ni consolation, ni support, ni biens, ni subsistance: mais Dieu y pourvut par les soins charitables du Gouverneur, qui leur assigna & à tous les bannis du Japon des revenus suffisans pour vivre à leur aise. Liberalité qui fut louée & approuvée par le Roy Catholique, lorsqu'il en eut la connoissance.

Aprés avoir rendu les derniers devoirs au brave Juste Ucondono, il nous faut retourner au Japon pour voir les cruautez inoüies qui furent exercées sur les Chrétiens aprés le départ de XXXIV. *Nouveaux supplices inventez contre*

les Chrétiens d'Arima.
leurs Prestres & de leurs Pasteurs. Le Pere Valentin Caravaial Provincial des Jésuites élû canoniquement Vicaire General pour administrer l'Evêché du Japon, ayant esté contraint d'abandonner le païs, soit parce qu'il estoit trop connu, soit parce qu'il estoit nommément banni, substitua en sa place le Pere Jerôme Rodriguez, pour gouverner en son absence les Religieux de sa Compagnie qui demeuroient cachez dans le Japon, en qualité de Vice-Provincial, & l'Eglise du Japon comme Vicaire General, le Siege Episcopal estant vacant. Il nomma aussi le Pere Charles Spinola, dont nous rapporterons l'illustre Martyre en son temps, Vicaire de Nangasaqui pour recueillir les combats & les victoires des Martyrs. Il en fait des informations juridiques sur la déposition de plusieurs témoins qu'il a envoyez en Europe, & c'est de ces actes autentiques que nous avons tiré ce que nous allons rapporter.

Sifioie ayant, comme nous avons dit, dépossedé le Prince d'Arima de son Royaume, poussé par la haine implacable qu'il portoit aux Chrétiens, entreprit de les tourmenter de toutes les manieres imaginables, s'il refusoient d'adorer les Dieux. Il y avoit dans le Ximo une armée de dix mille hommes pour empêcher les revoltes, qui estoit commandée par trois Lieutenans Generaux. Le premier estoit Sifioie Gouverneur de Nangasaqui, le second, Surugandono Gouverneur de Fuximi, & le troisiéme Gozaimondono envoyé par l'Empereur avec le precedent, pour obliger les Chrétiens à force de supplices de renoncer la Foy.

L'attaque commença par un Port celebre du Royaume d'Arima nommé Cuquinotzu. Sifioie y estant venu à la reste de son armée fit dire aux Otones qui sont les Chefs du peuple, qu'il estoit venu avec les deux autres Lieutenans Generaux de la part de l'Empereur, pour ramener tous les Chrétiens au culte des Dieux; qu'estant les Chefs des habitans, ils devoient leur donner exemple de soûmission & d'obeïssance; que s'ils refusoient de le faire, il leur feroit couper les doigts des pieds & des mains les uns aprés les autres, aprés cela, qu'il leurs feroit aussi couper les jarets; Qu'il leur feroit appliquer des fers ardent sur le front; qu'on confisqueroit leurs biens; qu'on les banniroit du païs; qu'on rendroit leurs femmes esclaves, & qu'on meneroit leurs filles toutes nuës par les ruës pour estre deshonorées. Mais que s'ils vouloient obeïr à l'Empereur, ils seroient delivrez d'impost; qu'ils auroient tout le commerce de la Chine, & qu'il n'y auroit

point de grace qu'ils ne dûssent esperer de la Cour.

Les Otones répondirent à l'Envoyé de Sifioie, qu'ils estoient prests de rendre à l'Empereur tous les services qu'il exigeroit d'eux: mais que pour leur Religion, il n'y avoit point de supplices qui la leur pussent faire abandonner, & qu'estant chefs du peuple de Dieu, ils lui devoient donner l'exemple. Cette réponse déplut fort au Tyran; cependant pour ne rien précipiter, il ordonne au peuple de s'assembler, & luy fait faire les mêmes propositions & les mêmes menaces qu'il avoit faites aux Otones, avec ordre de prendre les noms des chefs de famille qui ne voudroient pas retourner au culte des Dieux. Tous les habitans répondirent qu'ils estoient prests de mourir pour la Foy de Jesus-Christ. Les chefs de famille donnerent leurs noms, dont le nombre approchoit de six-vingt. Le Commissaire fit difficulté de porter cette liste à son Maître, & vouloit qu'on en effaçât quelques-uns: mais les Capitaines répondirent qu'ils pouvoient en augmenter le nombre, & non pas le diminuer, tous les Chrétiens estant resolus de souffrir tous les tourmens imaginables, plûtôt que de renier la Foy.

Sur ces entrefaites on eut nouvelles de la Cour, que la Ville d'Ozaca où demeuroit le Prince Fideyory fils de Taycosama, s'étoit revoltée contre l'Empereur, & que les deux partis se préparoient à la guerre. Les trois Lieutenans qui estoient à Cuquinorzu furent en doute s'ils quitteroient leur entreprise pour aller joindre l'Empereur, ou s'ils attendroient ses ordres. Après s'estre informez du mouvement qui estoit survenu; ils resolurent de se défaire au plûtôt des Chrétiens, de peur que s'ils abandonnoient leur dessein, ils ne prissent le parti du Prince Fideyori: qu'ainsi tout le Ximo ne se rangeast sous son obéissance. Et parce que les affaires de l'Empereur les pressoient de l'aller trouver, ils jugerent qu'il falloit entreprendre tout à la fois les Chrétiens du Royaume d'Arima, & les obliger à force de tourmens de quitter au plûtôt leur Religion. C'est pour cela qu'ils diviserent leurs armées en trois parties. L'une se rendit à Chingina & à Obama. L'autre à Ximabara, à Arie & à Mi. La troisiéme à Arima & aux lieux circonvoisins. Ils crurent, qu'attaquant le Royaume de toutes parts, outre qu'ils expediroient plûtôt leur affaire, ils jetteroient la terreur & l'épouvante dans l'esprit de tous les Chrétiens. Ils commencent donc l'attaque par Arima, qui étoit la capitale du Royaume, & où la revolte estoit plus à craindre.

Gozaimondono qui fut créé par les deux autres. Le President des Supplices appella aussi-tôt les Capitaines des rues, & leur ordonna de la part de l'Empereur, d'abandonner la Religion Chrétienne & de la faire quitter à ceux de leurs quartiers. Ceux-cy luy ayant répondu que les Chrétiens estoient resolus de mourir plûtôt que d'obéir à un commandement si injuste, le President fit assembler les chefs de famille dans une place où étoit auparavant le College des Jesuites. Deux cens s'y trouverent. Elle étoit entourée des fortes barrieres. Mille soldats l'environnoient au dehors, & vingt bourreaux étoient au dedans avec des cordes & des instrumens de supplice, preparez à executer les ordres qui leur seroient donnez.

Cet appareil terrible de soldats, de bourreaux & d'un peuple infini qui estoit accouru à ce spectacle, ébranla la constance de quelques Fideles. Il y avoit un Officier à la barriere qui demandoit aux Chrétiens, s'ils ne vouloient pas renoncer la Foy. Sur leur refus il les faisoit entrer, & aussi tôt les bourreaux se jettoient sur eux, leur arrachoient les cheveux, (qui est, comme nous avons dit, le plus sanglant outrage qu'on puisse faire à un Japonnois,) ensuite les oreilles avec des pincettes de fer. Ils leur marchoient sur le ventre, les assommoient à coups de poing & de bâton, & les tourmentoient en toutes manieres, sans neanmoins leur ôter la vie : car on vouloit lasser leur patience par la longueur des tourmens reïterez; & leur faire sentir les douleurs de la mort, sans toutefois les faire mourir.

Après ce prélude, on les dépouilla tout nuds, & on les lia étroitement avec des cordes. Puis les ayant jettez par terre, on leur battit le visage avec des savattes couvertes de boue, qui est une chose fort ignominieuse parmi les Japonnois, & après mille railleries & mille paroles injurieuses, on les jetta dans un trou les uns sur les autres, où plusieurs penserent estre étouffez. Les bourreaux qui étoient amis de quelques-uns de ces Chrétiens, aprés les avoir maltraitez, les mirent hors des barrieres comme s'ils eussent abjuré la Foy, & parce que ceux-cy protestoient le contraire, & qu'ils crioient à pleine tête qu'ils étoient Chrétiens, ils leur fermoient la bouche, & le bruit que faisoit le peuple estoit si grand, qu'on ne les pouvoit entendre.

La nuit estant venue, on divisa les Martyrs en trois bandes & on les mit en trois maisons differentes, où ils s'exhortoient les uns les autres à demeurer constans dans la Foy. Cependant les Gardes

gagnez par argent en laisserent évader plusieurs que leurs amis retirerent, comme ayant obéi à l'Empereur. Et les Ministres de la Justice fermerent les yeux à cette supercherie, esperant que leur exemple auroit plus de pouvoir pour débaucher les autres que la violence des tourmens. Neanmoins pas un ne perdit courage, quelque affreuse que fût la peinture des maux dont on les menaçoit.

Ce lendemain on les fait entrer dans le champ de bataille; & on commence le combat par un supplice rigoureux. Les bourreaux prennent deux pieces de bois Octogones, c'est à dire à huit angles, ou huit faces, & mettent les pieds des Martyrs entre deux. Puis les ayant liez par un bout, ils marchoient & sautoient sur l'autre, pour leur briser entierement les os. Ce tourment fut si grand, que quelques-uns perdirent courage & furent relâchez. Les autres furent reportez dans leurs maisons, où ils souffrirent des attaques plus rudes de la part de leurs amis que de celle de leurs ennemis. Il y en eut encore plusieurs qui furent retirez, comme ayant cedé aux tourmens, & d'autres succomberent à la crainte de ceux dont on les menaçoit. De sorte que ce grand nombre fut reduit à vingt qui eurent la teste tranchée.

Ils signalerent tous leur foy & leur constance dans ce combat: Entre autres un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Michel Acafoxi du Royaume de Figen, noble de race, mais esclave de condition pour avoir été pris en guerre. Il jeûnoit les Mercredis, les Vendredys & les Samedis au pain & à l'eau. Il prenoit souvent la discipline, & employoit tous les jours deux heures à la priere. Ayant appris qu'on alloit tourmenter les Chrétiens, il y accourut à demi nud & à jeun. Et lorsqu'il fut à la barriere, les soldats ne le voulurent point laisser entrer, parce qu'il n'étoit pas sur la liste; mais il sauta par dessus & se joignit aux Martyrs. Comme on l'eut mis dehors, il trouva moyen de rentrer encore par une ouverture; de sorte qu'il fut tourmenté avec les autres. Quand il eut les jambes entre les deux pieces de bois les Ministres de la Justice firent leur possible pour luy faire abjurer la Foy; mais il leur répondit en ces termes: *Je ne sens aucune douleur; il me semble que ces pieces de bois ne me touchent pas les jambes: Serrez-les, je vous prie plus fortement, afin que je sçache ce que c'est que douleur.* Après ce tourment on voulut le renvoyer; mais il s'y opposa fortement, disant qu'il vouloit mourir dans le champ de bataille. Sur le point d'estre décapité on le pressa encore de renoncer Jesus-Christ,

& sur le refus qu'il en fit on lui coupa la teste.

Il y en eut un autre nommé Pierre Guinan âgé de quarante-huit ans, qui fit admirer son courage. Il avoit esté Bonze de la Secte qui adore le diable, & il étoit naturellement fort éloquent. Ayant eu quelque conference avec un Pere de la Compagnie, il se convertit, & devint si fervent, qu'il faisoit l'office du Pere en son absence. Il avoit esté déja banni d'Arima: mais lorsqu'il eut appris qu'on y alloit martyriser les Chrétiens, il y accourut aussitôt. C'estoit lui, qui pendant la nuit exhortoit ses Compagnons à perseverer dans la Foy Lorsqu'on lui serroit les jambes entre les deux pieces de bois, il se mocquoit des bourreaux qui le faisoient souvenir qu'il avoit été Bonze, & qui l'exhortoient à reprendre son employ. Il avoit deux enfans, l'un de huit ans, l'autre de deux. Au moment qu'il eut le coû coupé, quoi qu'ils fussent bien éloigez d'Arima, ils virent tous deux leur pere monter au Ciel. L'aîné se mit à pleurer, voyant son pere & le petit qui estoit entre les bras de sa mere, s'écria: *Mon Pere s'envole au Ciel.* Ayant confronté l'heure & le moment auquel ils eurent cette vision, on trouva que c'estoit justement le temps auquel il fut mis à mort.

Il y en avoit trois autres qu'on avoit retirez par force du combat, comme ayant cedé aux supplices. Deux étoient Lieutenans du Gouverneur: mais ceux-cy allerent autour des barrieres & ensuite par toute la Ville, publiant hautement qu'ils estoient Chrétiens, & qu'on les accusoit faussement d'avoir renoncé la Foy. Le Juge voyant qu'on le faisoit passer pour un fourbe & un menteur, les fit prendre, & le jour suivant les fit mettre à mort.

Je ne puis omettre une chose qui doit tenir les plus saints dans une continuelle défiance d'eux mêmes. Un de ces Chrétiens ayant apostasié, declara depuis qu'étant serré de cordes si étroitement, qu'elles lui entroient dans la chair, & en ayant une autre au coû qui l'empêchoit de respirer, il ne sentit cependant aucune douleur, quoiqu'il fût long temps dans ce supplice: mais Satan lui ayant mis dans l'esprit la pensée d'un enfant qu'il aimoit tendrement, & ne l'ayant pas chassée comme il devoit, il se sentit tout d'un coup si foible & si abbatu, qu'il ne put plus resister à la violence du mal, de sorte qu'il renonça la Foy. Il reconnut depuis sa faute, en fit penitence, & declara avec larmes ce qui lui estoit arrivé: afin que tout le monde fût instruit par son exemple, qu'il n'y a rien de plus fort qu'un homme qui est

bien avec Dieu, & rien de plus foible qu'un homme qui est mal avec Dieu.

XXX.

Les Chrétiens de Cuquinotzu sont tourmentez cruellement.

Sifioie se persuadant que les habitans de Cuquinotzu qui lui avoient fait une si vigoureuse resistance, seroient intimidez par les supplices des Arimois, monte sur mer & arrive à leur Port, resolus d'exercer sur eux le dernieres cruautez s'ils se rendoient rebelles aux Edits de l'Empereur : & parce que le bruit de la guerre augmentoit de jour à autre, sans perdre temps, il descend à terre & entre dans la Ville avec plusieurs Regimens d'Infanterie. Il avoit cru qu'au seul bruit de sa venuë, les Chrétiens se seroient ou cachez ou mis en fuite : mais il fut bien étonné d'en voir venir soixante & dix au-devant de lui, avec des cordes qu'ils lui presenterent pour estre liez. Il pensa crever de dépit voyant l'insulte qui lui estoit faite, & transporté de rage, il fit apporter dans un Cimetiere tous les instrumens destinez pour les tourmenter. Il crut les intimider par ce spectacle : mais voyant qu'ils s'en moquoient, il fallut en venir aux mains. Ils estoient environnez d'un double rang de soldats, au travers desquels on les faisoit passer pour entrer dans la Cimetiere qui estoit le champ de bataille. A l'entrée on les faisoit mettre à genoux cinq à cinq, & on leur demandoit s'ils ne vouloient pas renier la Foy. Ayant répondu que non, deux soldats les prenoient & leur donnoient tant de coups de pied, de poing & de bâton, qu'ils jettoient le sang par le nez, par la bouche, par les yeux & par les oreilles.

Ensuite le Tyran les fit attacher les uns aprés les autres à un gibet, où il y avoit deux piliers & une traverse qui portoit sur les deux bouts. On prenoit le patient, à qui on lioit les mains & les pieds derriere le dos ; De sorte que les pieds & les mains se trouvoient joints ensemble. Aprés quoy deux Bourreaux tiroient une corde passée pardessus la traverse & qui tenoit aux mains & aux pieds du patient, & pour le faire souffrir davantage, ils mettoient sur son dos une grosse pierre que deux ou trois hommes n'eussent pû porter : ce poids poussant le corps en bas, & les Bourreaux tirant les pieds & les mains en haut, tous les os du Martyr estoient rompus, brisez & disloquez par ce supplice. Il y en eut plusieurs à qui on mit les jambes comme à ceux d'Arima, entre deux pieces de bois sur lesquelles les Bourreaux montoient & sautoient pour leur faire sentir la pesanteur de leur corps. On remarqua qu'aprés cette torture ils se tenoient sur leurs pieds & marchoient comme auparavant, ce qui fut tenu pour un miracle. Mais on leur

fit souffrir une autre tourment qui leur fut fort agreable, ce fut qu'on leur imprima sur le front le signe de la Croix avec un fer qu'on faisoit rougir dans le feu. Ils recevoient ce signe sacré comme un caractere honorable & comme un gage precieux de leur salut.

Le dernier des tourmens qu'on leur fit souffrir fut le plus cruel: car on leur coupa les doigts des pieds & des mains les uns aprés les autres & ensuite les jarets. Aprés quoy on les obligeoit de monter plusieurs degrez qu'on avoit fait tout exprés. Ils tomboient presque tous à terre, & comme on les forçoit à coups de pieds & de bâtons de se relever, ils retomboient encore: de sorte que plusieurs moururent par la violence de ce tourment. Les autres au nombre de dix-huit eurent la teste tranchée Quelques uns furent laissez en vie pour intimider les autres Chretiens & pour augmenter leur martyre.

Un des plus distinguez d'entr'eux, fut Pierre Faximoto âgé de cinquante deux ans, & Bourgeois de Cuquinotzu. Il avoit soin de la plus grande partie des Confrairies & la chrage de l'Hôpital, où il servoit lui même les malades avec une charité admirable. Lorsqu'il apprit qu'on alloit tourmenter les Chrétiens, tout boiteux qu'il estoit il accourut aussi-tôt au lieu du supplice, car il brûloit d'un desir incroyable du martyre. Y estant arrivé, & s'estant joint à ceux qu'on faisoit mettre à genoux, il éleva tout d'un coup les mains & les yeux vers le Ciel, où il les tint quelque temps arrestez, puis s'écria: *Sainte Vierge, qu'est-ce que je vois?* Le Chrétien qui estoit proche de luy, croyant qu'il avoit peur des tourmens, luy dit? *Quoy Pierre! craignez-vous?* *Non*, répondit-il, *mais c'est la joye que je ressens qui me fait parler de la sorte*. Peu de temps aprés il s'écrie encore tout hors de luy-même, qu'il voyoit quantité d'Anges & de Saints dans l'air tout brillant de lumieres.

Aprés cette vision il fut cruellement battu, puis dépouillé tout nud, lié & attaché à la machine dont nous avons parlé. Ensuite on luy imprima le signe de la Croix sur le front avec un fer tout rouge. On lui coupa les doigts des pieds & des mains sans que jamais il remuast la teste, ou qu'il donnast le moindre signe de douleur. Enfin on le porta sur un bâton qu'on luy passa sous les aisselles jusqu'aux premiers degrez où il eut les jarrets coupez, & les Bourreaux ayant retiré le bâton, le laisserent tomber par terre Un soldat qui demeuroit chez lui & l'avoit souvent sollicité d'obéir à l'Empereur, le voyant en cet estat, luy dit touché de

de compassion : *Vous eussiez mieux fait de suivre mon conseil, que de vous laisser ainsi mutiler les membres.* Le serviteur de Dieu luy montrant ses pieds & ses mains, lui répondit en riant; *Que vous en semble, cher amis ? ne voyez-vous pas accompli par la faveur divine ce que je vous ay dit si souvent, qu'il n'y auroit point de tourment qui me pût faire abandonner la Foy de* JESUS-CHRIST? *Reconnoissez la puissance du Dieu que j'adore, qui me donne la force de supporter ces maux, non seulement sans chagrin, mais encore avec joye.*

Il fut réporté chez luy en cet estat, où voyant sa femme éplorée, il la reprit de ce qu'elle s'affligeoit du plus grand bonheur qui luy pût arriver, & la pria de remercier Dieu pour luy de la grace qu'il luy avoit faite Aprés quoy il luy raconta la vision qu'il avoit euë, & l'assura qu'elle l'avoit rempli d'une si grande joye qu'il n'avoit point senti les tourmens qu'on luy avoit fait souffrir. Il mourut la même nuit prononçant les saints Noms de JESUS & de MARIE, & remerciant Dieu de tout son cœur, de luy avoir donné la connoissance de son saint Nom.

Le second des Martyrs qui fut executé, fut un Bourgeois d'Arima nommé Paul Rioiey. Il avoit esté huit ans Thresorier de l'Eglise de la sainte Vierge, & la voyant ruinée par les Idolâtres, il tint école pour instruire la jeunesse des veritez de nostre Religion, Lorsque Sifioie vint à Quinotzu, ce Paul s'informa du nom des Bourreaux qui devoient tourmenter les Chrêtiens & les alla visiter les uns aprés les autres. Voici la priere qu'il leur fit: *Je dois bientôt tomber entre vos mains: Je viens vous supplier de me faire la grace de ne me point épargner, mais de me traiter le plus cruellement qu'il vous sera possible : car je suis Chrêtien âgé de soixante & dix ans, & je voudrois bien avoir souffert quelque chose pour mon Dieu avant que de sortir de ce monde.* Qui a jamais vû un criminel faire une telle priere à ses Bourreaux? Ceux-cy luy promirent de luy donner la satisfaction qu'il desiroit, & lui tinrent promesse. Il souffrit tous les tourmens dont nous avons parlé, avec une constance admirable, & aprés avoir eu les jarrets coupez, il fut reporté à sa maison où il mourut comblé de joye, lorsqu'il apprit que vingt de ses Compagnons avoient heureusement accompli leur martyre.

Il y eut deux vieillards âgez de soixante & quatorze ans qui souffrirent ces tourmens horribles, & vêcurent encore plusieurs mois,

beniſſant Dieu continuellement & remerciant ſon Fils noſtre Seigneur de les avoir crucifiez avec luy, puiſqu'ils ne pouvoient plus ſe ſervir, ni de leurs pieds, ni de leurs mains.

Un autre âgé de ſoixante deux ans qui avoit nom Michel Ixinda, aprés avoir ſouffert ſur ſon corps cette cruelle boucherie, fut laiſſé toute la nuit ſur la terre exposé au froid qui eſtoit fort piquant, ſans que ſes playes fuſſent bandées. Il vêcut encore cinquante & un jours, & un peu avant que de mourir, il raconta à un Pere Jeſuite ſon Confeſſeur que quinze jours aprés ſon ſupplice il vit deux jeunes enfans d'une beauté raviſſante, qui portoient un vaſe plein d'une liqueur celeſte qu'ils lui firent prendre. Que l'ayant avallée il ſe trouva ſi raſſaſié & ſi dégoûté de toutes les viandes de la terre, qu'il fut trente-ſix jours ſans manger. Un peu avant que de mourir, il voulut laiſſer par écrit ſa Profeſſion de Foy: Et comme il n'avoit plus de doigts, il dicta à une perſonne les paparoles ſuivantes: *Aprés que j'ay été mené au lieu du martyre, j'y ay été battu, dépouillé tout nud & lié fort étroitement. J'ay été élevé en l'air les mains & les pieds attachez derrierre le dos avec une groſſe pierre deſſus. On m'a coupé les doigts des pieds & des mains, & on m'a imprimé ſur le front avec un fer chaud le ſigne de la croix. Aprés quoy on m'a coupé les deux jarrets & laiſſé étendu ſur la terre. J'attribuë la force que j'ay euë de ſouffrir tant de maux, à la grace de mon Sauveur, & à l'interceſſion de ſa ſainte Mere. Je benis la tres-ſainte Trinité, le Pere, le Fils & le S. Eſprit, qui m'a rendu victorieux des ennemis de ſon ſaint Nom.*

Chaque Martyr meriteroit qu'on fit icy ſon éloge; car il n'y en a pas un dont la vie ne ſoit auſſi admirable que ſa mort. Il y en a qui ont eſté favoriſez de graces tres-particulieres, & avertis de leurs mort prochaine par des apparitions miraculeuſes de noſtre Seigneur, de ſa ſainte Mere, & des Anges. Il y en a qui ſe ſont jettez juſqu'à trois fois dans les barrieres, où l'on tourmentoit les Martyrs pour avoir part à leur triomphe, & qui ont enfin emporté ce qu'ils deſiroient. Il en eſt venu des Royaumes voiſins qui accouroient de toutes leurs forces, & qui ſe preſentoient aux Juges pour eſtre martyriſez avec les autres. Je ſuis obligé de paſſer ſous ſilence mille belles actions qui meriteroient d'eſtre inſerées dans cette Hiſtoire, ſi je ne craignois de la rendre ennuieuſe par ſa longueur.

XXVI. *La perſecution s'ap.* Pendant que Sifioie perſecutoit ſi cruellement les Chrétiens d'Arima, les troupes levées dans le Royaume de Saxuma couru-

rent le païs de Ximabara & tous les lieux circonvoisins, menaçant de tourmens effroyables les Chrétiens qui se rendroient rebelles à l'Edit de l'Empereur : mais ils se contenterent de les intimider par ces menaces sans en venir aux effets, parce que les Saxumans qui font profession de garder exactement les loix de la guerre, tiennent à deshonneur de combattre un ennemi desarmé.

Les compagnies de Firando firent le même que celles de Saxuma : Il n'y eut que quatre Gentilshommes d'une illustre Noblesse qui souffrirent le martyre. Ils avoient esté bannis d'Arima en la premiere persecution avec toute leur famille, & s'étoient retirez dans une caverne au haut d'une montagne, où ils souffroient une extrême pauvreté, (car on interdisoit, comme nous avons dit, aux bannis le feu & l'eau.) Un soldat les ayant découverts & deferez au Gouverneur du païs, Sifioie les condamna à avoir le nez coupé, & ensuite les doigts des pieds & des mains, puis le front marqué avec une croix rouge de feu, & laissez vivre en cet état pour jetter l'effroy dans tout le pays. Les soldats n'osoient les lier par respect qu'ils portoient à leur qualité & à leur noblesse : mais ils se lierent eux-mêmes & souffrirent tous ces tourmens avec une force, un courage & une satisfaction qui ne se peut exprimer.

Les Chrétiens de Nangazaqui s'attendoient au même traitement & se préparoient au combat, lorsque Sifioie & les deux autres Lieutenans eurent ordre de l'Empereur de mener leurs troupes à Ozaca, dont on formoit le siege. Cette nouvelle arresta le cours de la persecution, & les Chrétiens commencerent à respirer. Ceux mêmes qui avoient renoncé la Foy, retournerent à la Communion de l'Eglise & firent penitence de leurs pechez. Les Peres alloient la nuit consoler les uns & encourager les autres ; & quoy qu'ils eussent un desir tres-violent d'entrer avec eux dans le champ de bataille : cependant ils furent obligez de se tenir cachez, pour ne pas laisser l'Eglise du Japon sans Prêtres & sans Pasteurs au tems qu'elle en avoit le plus de besoin.





HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

LIVRE QUINZIE'ME.

ARGUMENT.

L'Empereur fait la guerre au Prince Fideyori, & l'assiege dans Ozaca. Il se défend & fait lever le siege. Cubosama l'assiege une seconde fois & se rend maistre de la place par un accident tragique. Le Prince Fideyori disparoît. Mort de Cubosama. Reflexions sur l'état de l'Eglise du Japon. Travaux des Missionnaires durant la persecution. Martyre de Paul Tarasaque & de plusieurs Religieux. Dispute d'un Chrétien contre soixante Bonzes. Recit que fit un Chrétien des tourmens qu'on lui avoit fait souffrir pour la Foy. Divers combats soûtenus par la Religion. Martyre du Frere Leonard Quinnera Jesuite. Onze Chrétiens sont décapitez à Nangazaqui. Mort du Frere Ambroise Fernandez, & ce que souffroient les Chrétiens dans les prisons d'Omura. Lettre du

Pere Spinola sur la mort du Frere Ambroise. Martyre de deux personnes de qualité. Cinquante deux Chrétiens sont brûlez vifs à Meaco. Actions memorables de quelques-uns de ces Martyrs. Ignace Xiguiemon est condamné au feu. Occupations des Missionnaires dans ce tems de persecution. Courage invincible d'un Chrétien nommé Mathias dans les tourmens. Cinq Chrétiens sont crucifiez au Royaume de Bugen. Plusieurs autres sont martyrisez à Nangazaqui. Martyre du noble Cavalier Leon Nonda Risioie. Quelques merveilles de la grace arrivez en divers païs. Constance admirable d'un enfant tourmenté par son pere apostat. Martyre de Joachim & d'Anne sa Femme tous deux avancez en âge. Edits nouveaux du Xogun contre les Chrétiens. Deux Religieux, l'un de l'Ordre de saint Augustin, & l'autre de saint Dominique sont brûlez vifs, & treize Chrétiens décapitez.

I. *Guerre civile entre l'Empereur & le Prince Fideyori qu'il assiege dans Ozaca.*

IL y avoit long-tems que l'Empereur du Japon n'avoit été si paisible qu'il avoit été depuis la mort de Taycosama, dont le fils nommé le Prince Fideyori se tenoit toujours dans la forteresse d'Ozaca, & estoit en âge de gouverner les Etats de son pere : mais Cubosama qui estoit son Tuteur, voulant par une insigne perfidie luy oster l'Empire qu'il avoit déja usurpé, le transporter à son fils, luy fit la guerre au commencement de l'année 1615. Avant que de la lui declarer, il employa toutes sortes d'artifices pour le surprendre : Mais sa mere qui étoit une femme de teste & de cœur, rompit toutes ses mesures : De maniere qu'il fallut en venir aux mains. Voici le pretexte que prit ce Tyran pour lui faire la guerre.

Nous avons dit qu'il avoit engagé son pupille à bâtir le Temple de l'Idole de Daybut d'une grandeur demesurée, pour luy faire consumer les tresors que son pere lui avoit laissez, & lui ôter les moyens de luy faire la guerre. Ce Temple estant achevé, le Prince Fideyori voulut en faire la Dedicace sur la fin de l'année precedente 1614. Au bruit de cette solemnité plus de trois mille Bonzes s'assemblerent à Meaco, & le Prince estoit sur le point d'y aller en personne, parce que ce Temple estoit bâti près

de cette grande Ville: Mais ayant découvert que l'Empereur le-voit des troupes, & qu'il avoit dessein de surprendre sa forteresse après qu'il en seroit sorti, il differa cette Dedicace à un autre temps.

L'Empereur chagrin d'avoir manqué son coup, forma la resolution d'assieger Ozaca, & pour joindre la trahison à la force, il appelle le Gouverneur d'Ozaca nommé Ichinocami, & lui fait des plaintes de ce que le Prince son Maître ayant fait fondre une cloche excessivement grosse, pour mettre à son Temple de Daybut, il y avoit fait graver dessus des caracteres qui lui étoient injurieux, & qui blessoient son honneur. Ensuite tirant à part le Gouverneur qui lui avoit de tres-grandes obligations, il lui découvre son dessein, qui étoit de se rendre maître de la forteresse d'Ozaca, & d'assurer l'Empire à son fils. Il le prie de le servir en cette occasion, & l'assure qu'il ne perdra rien à changer de maître: Au contraire qu'il le rendra le plus grand Prince du Japon. Ichinocami qui étoit né fourbe comme lui, s'engage à lui livrer le Prince & la forteresse, & s'en étant retourné à Ozaca, publie par tout que l'Empereur se tenoit offencé du Prince Fideyori, de ce qu'il avoit fait graver sur la cloche de son Temple des caracteres qui blessoient sa reputation. Il le dit tant de fois, qu'on commença à douter de la verité du fait. Sur ces doutes on l'observe, on l'étudie, & on découvre enfin qu'il avoit des intelligences secretes avec l'Empereur. On étoit prest de l'arrester lorsqu'il en eut le vent, ce qui l'obligea de prendre la fuite & de se retirer auprès de Cubosama. Sa retraitre fit connoistre le dessein de l'Empereur, & obligea Fideyori à se préparer à la guerre. Il fortifie sa place, & appelle tous les grands Capitaines qui avoient servi son pere, entre lesquels se trouverent plusieurs Chrétiens que l'Empereur avoit bannis.

Cependant ce perfide Ichinocami qui avoit tourné casaque, donne avis au Cubo que la forteresse d'Ozaca manquoit de munitions de guerre & de bouche, & que s'il entreprenoit le siege, il l'emporteroit sans beaucoup de peine. L'Empereur qui ne desiroit rien tant que de se rendre maître de cette place, leve aussitôt une puissante armée: mais comme il attendoit celle de son fils, il ne se mit pas si promptement en marche, ce qui donna moyen au Prince Fideyori de pourvoir sa place de tout ce qui lui étoit necessaire. Il n'y arriva qu'au mois de Decembre avec une armée de deux cens mille hommes. Aïant formé le siege, il commence à l'at-

taquer & livre quantité d'assauts qui ne lui réussirent pas ; car il fut toûjours repoussé avec perte des siens, ce qui l'obligea de recourir à ses artifices ordinaires & de pratiquer des intelligences dans la ville. Le Prince en ayant eu connoissance fait arrêter l'auteur de la trahison, & sçachant que les ennemis devoient s'approcher la nuit suivante d'Ozaca pour s'en rendre les maîtres, il met ses gens en embuscade qui se ruant sur eux, les mirent en fuite, & en firent un tres grande carnages.

Ce premier succés fut suivi de quantité d'autres ; car la garnison de la place qui estoit composée de braves & de vaillans soldats, voyant qu'il s'agissoit de tout perdre avec leur Prince ou de tout gagner avec lui, faisoient de frequentes sorties sur les assiegeans qui les tenoient dans des continuelles alarmes Ils ruïnoient leurs travaux & nettoyoient leurs tranchées ; de sorte que grand nombre des soldats de l'Empereur ne pouvant plus supporter la rigueur du froid & fatiguez du travail, commençoient à deserter. On tient qu'il en fut tué plus de trenté mille tant dans les assauts que dans les sorties. Le Cubo voyant le mauvais état de ses affaires, & craignant que ses Officiers ne preferassent le service d'un jeune Prince à celui d'un vieillard usurpateur des Etats de son pupile, prit resolution de faire la paix.

Il en fait parler à Fideyori qui ne demandoit pas mieux, parce que la forteresse commençoit à manquer de munitions, & qu'elle ne pouvoit pas soûtenir encore long-temps le siege. Oure qu'il estoit entré beaucoup d'Officiers dans la place qu'il ne connoissoit pas, & dont la fidelité lui estoit suspecte La paix donc fut concluë à condition que l'Empereur de son costé congedieroit ses troupes, qu'il ne feroit plus la guerre au Prince, mais qu'il entretiendroit avec lui une sincere & constante amitié. Le Prince du sien s'obligeoit de faire remplir deux fossez des trois dont sa forteresse estoit environnée. Il est rare dans le Japon que les guerres commencées finissent autrement que par la ruine d'un des deux partis : c'est pourquoy cette paix ne fut pas de durée, aussi n'estoit-ce pas le dessein de l'Empereur de la garder ; car il vouloit surprendre son ennemi lorsqu'il auroit mis bas les armes, & attaquer la place qui n'auroit presque plus de défense.

Ainsi la paix fut rompuë presque aussi-tost qu'elle fut faite. On reprend les armes de part & d'autre. Fideyori y estoit por- *II. Second siege de la Ville d'Ozaca.*

dépesche un gentilhomme à ce jeune Prince qui s'estoit tenu avec sa mere dans la forteresse, apprehendant quelque trahison, pour l'avertir de venir en personne au champ de bataille recevoir l'honneur de la victoire qui s'alloit jetter entre ses bras. Fideyori poussé du desir de la gloire & emporté par le feu de son âge, monte aussi tost à cheval, & court à toute bride au lieu du combat.

A peine fut-il sorti que de vieux soldats à qui il avoit confié la garde de sa mere & de sa forteresse, jaloux de ce que le Prince faisoit plus de grace à des gens de son âge qu'à eux, ou comme disent les autres, gagnez à force d'argent par l'Empereur, metent le feu au palais & au quatre coins de la citadelle. Cet accident innopiné releva le courage des vaincus & l'abbatit aux vainqueurs. Le Prince voyant son palais en feu, retourne en haste sauver sa mere & ses thresors. Ses gens épouventez laschent le pied. Ceux de l'Empereur les suivent, les poussent, les rompent & les taillent en pieces.

On tien pour constant qu'il y eut plus de cent milles hommes de tuez de part & d'autre. Deux Peres Jesuites qui estoient dans Ozaca coururent grand risque de perdre la vie. L'un fut dépoüillé tout nud, & sauvé de la mort parce qu'il estoit vieux & étranger. Il ecrivit depuis qu'il avoit fait deux bonnes lieuës de chemin marchant sur les corps morts. L'autre se sauva de logis en en logis jusqu'à ce que le feu qu'on mit à la ville, l'obligeat de se jetter dans un marais couvert de roseaux où il entendit les Confessions de plusieurs Chrétiens qui s'y estoient retirez, & baptisa un idolâtre qu'il convertit. Il passa toute la nuit dans ce lieu, & le lendemen estant tombé en la puissance des victorieux, il fut dépoüillé jusqu'à la chemise qu'on luy laissa, parce qu'elle ne valoit rien.

Pour le Prince Fideyori on ne sçait ce qu'il devint. Les uns ont cru qu'il avoit esté tué; les autres qu'il s'estoit retiré avec sa mere & sa femme chez un gand Seigneur aux extremitez du Japon où il amassoit des troupes pour recommencer la guerre. Puis qu'on n'en a point de nouvelles laissons-le au lieu où il est, & poursuivons nostre Histoire. Le Pere Trigaut Jesuite qui écrivoit en ce temps son livre qui a pour titre, *Le Tromphe des Martyrs du Japon* sur les memoires qui luy estoient envoyez de ce païs là, & qui l'a continué à Goa où il estoit arrivé pour passer à la Chine, raconte le combat dont nous venons de par-

ler un peu diferemment de ce qu'il avoit écrit en Europe, mieux informé, dit-il, par les lettres qu'il venoit de recevoir du Japon. Je n'y voyois pas grande difference, sinon que les premieres disoient que le feu avoit esté mis à la forteresse, & les dernieres à la ville, le reste quant au fond est le mesme.

LII. *Mort de Cubosama.* Aprés cette grande journée, Cubosama se voyant délivre d'un fâcheux competiteur; crut qu'il commencoit à regner. Il s'en retourna à Meaco avec toute la Noblesse du Japon, & proposa de grandes récompenses à ceux qui luy ameneroient le Prince Fideyori vif ou mort, & qui luy apporteroient la tête de ceux de son party. Il en eut en peu de jours une grande quantité: mais ce qui luy plut davantage fut qu'on luy amena un fils naturel de Fideyori, âgé seulement de sept ans. Ce Prince barbare voulant étouffer toutes les semences d'une guerre civile & laisser un domaine paisible à son fils, le fit conduire honteusement par toutes les ruës de la grande ville de Meaco, & puis luy fit couper la teste. On dit que cet enfant eut la hardiesse de luy reprocher qu'il estoit un perfide, & qu'il avoit violé par deux fois le serment qu'il avoit fait si solennellement à son Ayeul.

Il ne se contenta pas de faire mourir ce petit Prince, mais il osta la vie à quantité de gens de tout orde & de toute condition pour oster aux mécontents tout sujet de revolte. Il fit mesme ruïner toutes les forteresses de la Tense, mais il ordonna à Safioie de rebâtir la ville de Sacay, & de ruïner entierement celle d'Ozaca, avec la forteresse qui avoit esté bastie avec des dépense incroyables par Taycosama. Aprés quoy il se retira à Surunga siege de son Empire; & son fils Xogun à sa ville royale de Jedo, aprés avoir licencié ses troupes. Ce miserable Prince ne joüit pas long temps des fruits de sa victoire, car l'ayant gagné le 1. jour de Juin, 1615. il mourut le 8. de Mars 1616. aprés avoir recommandé à son fils de mieux traiter la Noblesse qu'il n'avoit fait, & de se faire plûtost aimer de ses sujets que de se faire craindre. Il mourut aussi heureux qu'il le desiroit estre, aussi méchant qu'il le pouvoit estre, ayant violé toutes les Loix divines & humaines pour regner; ayant enlevé à son pupille l'Empire qui lui appartenoit, & allumé le feu de la persecution qui brûle encore dans le Japon depuis presque quatre vingts ans qu'elle a commencé.

IV. *Reflexions.* Avant que de parler du regne de son fils, il nous faut faire quel-

ques reflexions sur les victoires que l'Eglise a remportées sur ce Tyran. C'est une chose admirable que depuis la mort de Taycosama qui arriva l'an 1598. jusqu'à l'annee 1614 que tous les Prêtres & les Religieux furent bannis du Japon, les Peres Jesuites pour leur part ont baptisé plus de cent quatre mille ames; ce qu'on a reconnu par les extraits baptisteres de ces quatorze années, & dans les trois premieres années de la persecution, ils en ont baptisé quinze mille, quoy-que la rigueur des tourmens fust capable d'ébranler la Foy de ceux qui l'avoient embrassée. *sur l'état de l'Eglise du Japon.*

La seconde chose qui doit faire admirer la force de la grace de Dieu & la vertu de ces premiers Chrétiens, c'est le desir empressé qu'ils témoignoient de mourir pour la Foy: car au seul bruit d'une persecution naissante on les voyoit non seulement se disposer aux martyre, mais courir au lieu du combat, se presenter aux juges, les obligera, & comme les forcer de les mettre au nombre de ceux qu'on destinoit au supplice. On les voyoit se réjoüir quand on leur accordoit cette grace, & s'attrister quand on la leur refusoit. Mais ce qui est étonnant, c'est que ce n'estoit pas seulement des hommes & des gens de guerre, à qui le continuel exercice des armes fait mépriser la mort, qui défioient les Tyrans; mais des femmes timides, de grandes Dames tres delicates, des filles & des enfans qui commençoient à gouster les douceurs de la vie, & qui ont souffer gayement les plus horribles tourmens que la justice humaine puisse faire souffrir aux plus grands criminels & aux plus méchans hommes de la terre.

Dans les premiers siecles de l'Eglise où la devotion estoit dans sa plus grande ferveur, & où le Sang du Fils de Dieu fraîchement répandu boüilloit, pour ainsi parler, encore dans les vrines des Chrétiens, les Martyrs ont fait admirer leur force & leur courage en souffrant les tourmens les plus atroces, & se moquant de leurs tyrans: mais leur Foy estoit soûtenuë & animée par les miracles que Dieu faisoit frequemment devant leurs yeux, empêchant les feux de les brûler, & les bestes feroces de les devorer, Ceux du Japon n'avoient pas un secours si puissant: il n'y avoit que la Foy qui les soûtinst dans leurs peines, & qui les animast dans leurs combats, & cette Foy estoit combattuë par les artifices des Bonzes, par les superstitions inveterées du païs, par les erreurs qu'ils avoient suçées avec le lait, & receuës comme de main en main de leurs encestres; par

l'averſion effroyable qu'ou a dans le Japon de la Croix, & d'un homme crucifié ; par la crainte naturelle de l'exil, de l'infamie, de la perte de tous ſes biens, de la mort & celle de leurs peres, meres, freres, ſœurs & enfants qui portoient preſque toûjours la peine de la fidelité d'un Chrétien. A-t-on jamais veu rien de ſemblable dans l'Egliſe de Dieu ?

Que ſi quelqu'un me demande pourquoy Dieu n'a pas fait des miracles dans ces derniers ſiecles, comme il en a fait dans les premiers ? Je luy répondray que Saint François Xavier en a fait de tres-grands tant qu'il a eſté dans le Japon, & que Dieu en a fait lui depuis par les Miſſionnaires qui luy ont ſuccedé un aſſez grand nombre, que je n'ay pas inſerez dans cette Hiſtoire, parce qu'ils ne ſont pas ſi éclatans que la reſurrection d'un mort.

J'ajoûte à tout cela que Dieu ne faiſant des miracles que pour ſuppléer au défaut de la raiſon, les Miſſionnaires du Japon eſtant des gens ſçavans, & ayant trouvé des eſprits fort raiſonnables, ils n'ont pas eu de peine à leur perſuader les Veritez de noſtre Religion ſans qu'il fuſt beſoin d'y employer des prodiges.

Que ſi quelqu'un s'opiniâtre à ſoûtenir qu'il en falloit pour établir la Foy dans un païs barbare, je diray de la converſion du Japon ce que Saint Auguſtin a dit de la converſion du monde, que ſi les Apoſtres ont fait des miracles, ce qu'ils ont prêché eſt veritable, Dieu ne pouvant jamais atteſter le menſonge ; que s'ils n'en ont pas fait, c'eſt le plus grand de touts les miracles que de pauvres pecheurs ayent détruit l'idolatrie & converti tout le monde ſans avoir fait de miracle. Ce raiſonnement, ce me ſemble, a la meſme force pour montrer que la converſion du Japon eſt miraculeuſe : car ſuppoſé que Dieu n'euſt fait pour eux rien d'extraordinaire, ce qui n'eſt-pas, n'eſt ce pas un grand miracle que quelques pauvres étrangers pour leſquels les Japonnois n'ont que de l'adverſion & du mépris, & qui eſtoient deſtituez de tout ſecours humain, eſtant entrez dans ce païs ſans autre appareil que celuy de la pauvreté ſi décriée parmy ces peuples, & ne leur parlant que par des interpretes, ou comme des enfans d'une langue begayante, ayent pû ſans miracle perſuader à un peuple ſi ſuperbe, ſi ſubtil, ſi ruſé, ſi ennemi de la Croix & de toute nouveauté, qu'un homme crucifié eſtoit Dieu, qu'il gouvernoit l'Univers par ſa providence, &

qu'il se donnoit à manger sous la figure d'un morceau de pain ; non seulement qu'ils leur ayent persuadé des veritez si étranges en si peu de temps, mais qu'ils les ayent obligez d'abondonner leurs anciennes superstitions pour embrasser une Religion nouvelle, dont ils n'avoient jamais ouy parler, & cela avec tant d'ardeur, de force & de constance, que pour sa défense ils ayent tous renoncé à leurs bien, méprisé les grandeurs de la terre, preferé l'exil à leur chere patrie, exposé leur corps aux plus cruels tourmens que les Tyrans ayent jamais inventez, avec la mesme ardeur qu'un homme affamé court à un grand repas ; & un ambitieux à la conqueste d'un Empire. Je dis tous, sans distinction d'âge, de sexe, & de condition, jusqu'aux enfans, & aux Bonzes dont quantité ont souffert un cruel martyre pour une Religion qu'ils avoient combatuë & persecutée. Qu'appelle-t-on miracle, si cela n'en est un : & si cela s'est fait naturellement, qui ne croira que la nature ne puisse ressusciter des morts & se détruire elle-mesme ? Mais laissons ces questions trop curieuses, & soumettant nos esprits à la Sagesse incomprehensible de Dieu qui gouverne le monde & son Eglise par les secrets adorables de la providence, revenons à nostre Histoire, & voyons l'éstat déplorable où l'Egise du Japon fut reduite par la vanité d'un pilote Espagnol, & par les artifices malicieux des heretiques.

V. *L'état de l'Eglise du Japon.*

On ne sçait s'il estoit plus à desirer pour le bien de la Religion que Fideyori remportast la victoire, ou que Cubosama demeurast vainqueur. Il est vray qu'il y avoit sujet d'esperer que Fideyori eust favorisé les Chrétiens ; car outre qu'il les laissoit vivre en paix dans Ozaca, & qu'il n'a jamais arresté le cours de l'Evangile, il avoit plusieurs grands Seigneurs Chrétiens dans son armée, entr'autres Occaxicamon qui estoit un des trois Lieutenans generaux qui la commandoient, & s'il eût gagné la victoire, on peut croire qu'il eust reconnu leurs services, & les eust laissé vivre dans leur Religion. D'autre part sa mere qui estoit la plus superstitieuse femme du Japon luy avoit persuadé qu'il n'y avoit que les Dieux Camis (qu'on estime estre les dispensateurs des bonnes & des mauvaises fortunes) qui pussent le rétablir sur son Thrône ; & il estoit si entesté de cette folle opinion, qu'il n'y avoit point de ces fausses Divinitez à qui il ne fist des presens, & ne bastist des Tem-

ples ; ce qui donnoit sujet de croire qu'il ne manqueroit pas de faire la guerre aux Chrétiens, lors qu'il se verroit paisible possesseur de son Empire. Mais ce qui empêchoit presque d'en douter, c'est que son Pere Taycosama ayant esté mis au rang des Dieux, & estant honoré sous le titre du Dieu de la guerre, il luy avoit fait bastir quantité de Temples, entr'autres celuy de Meaco qui estoit le plus magnifique qui fust dans le Japon. Or il n'y avoit point d'apparence que ce Prince deust favoriser une Religion qui condamnoit l'honneur qu'il rendroit à son Pere, comme une chose abominable, & qui obligeoit tous ses sujets de le mépriser & de l'avoir en horreur.

D'autre part il y avoit bien moins à esperer de Cubosama & de Xogun son fils que de Fideyori : car pour le pere, il sçavoit qu'un des Lieutenans generaux de son ennemis estoit Chrestien, & il le fit chercher par tout pour le faire mourir. Il n'ignoroit pas non plus que les Chrétiens avoient pris le party de Fideyori, & qu'ils avoient combattu sous des drapeaux où estoit le signe de la Croix. Il estoit bien informé qu'on avoit fait venir à Ozaca avant la bataille tous les Prestres & les Religieux qu'on avoit pû amasser pour entendre la confession des soldats Chrétiens ; ce qui faisoit augurer qu'il se vangeroit d'eux, s'il demeuroit vainqueur. Outre qu'il leur avoit deja déclaré la guerre, & que le fils paroissoit encore plus animé contr'eux que son pere. Toutes ces raisons tenoient tous les esprits en suspens & faisoient douter pour lequel des deux partis on devoit faire des vœux ; mais la suite des temps a fait connoistre que de tous les ennemis de la Foy, il n'y en eut jamais de plus furieux & de plus cruel que Xogun fils du Cubosama, & qu'il y avoit plus à esperer de Fideyori que de luy.

Depuis la journée d'Ozaca jusqu'à la mort de lEmpereur qui arriva un an aprés, on ne parla point à la Cour de l'affaire des Chrétiens, parce que tous les Seigneurs qui estoient frappez d'un si grand changement ne songeoient qu'à leur propre fortune, & ne s'occupoient gueres des affaires des étrangers. Aprés sa mort les Chrétiens eurent assez de repos l'espace de trois mois mais au mois de Septembre de l'années 1616 un vaisseau Portugais qui s'en retournoit à Malaca, & où il y avoit quatre Religieux, dont deux estoient Jesuites, & deux d'un autre Ordre, ayant esté jetté par la tempeste dans les costes du

Japon, ce qui arrive souvent, ou en donna avis au Xogun, qui en conçut de la defiance. Mas qui luy fit renouveller, se Edits, fut qu'en ce temps deux vaisseaux Espagnols arriverent au Royaume de Saxuma, dans l'un desquels il y avoit vingt-quatre Religieux de l'Ordre saint François, & dans l'autre deux. Ce qui mit le Xogun dans une telle furie, qu'il défendit àtous les Gouverneurs, de son Empire de permettre qu'aucun vaisseau Portugais, Espagnol, Anglois ou Holandois prît terre dans le Japon, sinon, au Port de Nangasaqui & de Firando. Les deux Ports furent aceptez : mais sur la fin de cette année il publia un nouvel Edit, par lequel il défendoit aux habitans de Nangasaqui & aux autres Villes de recevoir en leurs maisons aucuns Prestres, ni Religieux de quelque Ordre qu'ils fussent sous peine de mort, on seulement pour celuy qui recevroit, mais encore pour dix de ses voisins, cinq d'un costé & cinq de l'autre.

VI. *Travaux des Missionnaires durant la persecution.*

Nonobstant ces Edits si severes il y avoit trente Peres Jesuites dans tout le Japon, qui paptiserent ces deux premieres années de l'Empire de Xogun deux mille neuf cens personnes sans compter les petits enfans, & cela dans de continuels dangers d'estre decouverts parce que les Europeans y sont connus par leur teint, leur visage, leur parole & leur demarche. Il y en avoit sent à Nangasaqui & quatre Prestres seculiers Japonnois. Ils avoient divisé la Ville & les Fauxbourgs en plusieurs quartiers pour assister les Chrétiens: mas ils n'osoient paroistre que la nuit. Vocy quelques letres de ces Religieux qui feront connoistre leur vie & leurs emplois.

Il n'y a, dit l'un d'eux, *dans le lieu ou je suis qu'une petite chambre, où le jour n'entre que par la porte & par une fenestre d'un demi-pied. J'y suis demeuré enfermé l'espace de soixante jours continuels, & j'ay pensé y estre etouffé par la chaleur que j'y ay soufferte. Il y a six jours que j'en suis sorti, mais je me retire incontinent a ma taniere, parce que je ne puis me cacher ailleurs.*

Un autre écrit en ces termes: *J'ay esté trois fois cette année à Cocura capitale de Bungo, & je me sui autant de fois mis en danger de perdre la vie. Je marchois de nuit avec de fort grandes incommoditez, & le jour j'antendois les Confessions. Je demeure dans une cabane fort obscure, où je souffre le chaud, le froid, la faim & la soif.. Je ne me souviens point d'avoir jamais tant enduré: aussi en suis-je tombé trois ou quatre fois malade. Il m'est arrivé souvent que*

voyageant la nuit par des montagnes fort roides, je me suis déchiré les pieds & meurtri tout le visage par des chûtes frequentes que je faisois, de sorte que j'estois tout en sang.

Je suis, dit un troisiéme, *enfermé dans les tenebres, & quand il me faut reciter mon Breviere, il faut que je m'approche des fentes de ma porte pour avoir un peu de jour. Ma cabane est de paille dressée sur la plate terre qui est fort humide. J'y ay gagné un mal de costé si violent, que je ne puis demeurer ni couché, ni debout. Mon hoste ne se fie point pour ma seureté à ses propres serviteurs qui sont la plupart Idolâtres, ni même à ses enfans qui n'ont pas assez de discretion pour se taire. Ils ne sçavent pas que je suis chez eux avec un seculier qui m'accompagne. Il nous envoye à manger en cachette, & quelquefois fort tard. Nostre viande ordinaire est un peu de ris assaisonné de sel & d'eau. Si l'on y ajoûte quelque chose pour delice, c'est un peu de poisson salé. Lorsqu'il me faut aller en quelque lieu pour entendre les Confessions, je sors la nuit quand tous ceux de la maison sont endormis, & souvent il nous faut courir jusqu'au point du jour. Or comme nous souffrons icy de fort grandes incommoditez, Dieu de son costé répand dans nos ames des consolations en telle abondance, qu'elles rejallissent même sur le corps: car j'ay esté gueri en peu de jours de toutes mes douleurs & de plusieurs autres maladies que j'avois auparavant.*

Un autre dit la même chose de luy: *Il y a long-temps que nous vivons fort sobrement: car nous n'avons qu'un peu de ris à manger qu'on nous donne presque tout crud & qu'on nous passe par trou, de peur d'estre découverts. Je suis en un lieu si étroit, qu'a peine m'y puis-je tourner, & nonobstant ces incommoditez, je me porte mieux que je n'ay jamais fait, je suis même delivré de grandes maladies.*

J'ay entre les mains d'autres lettres de ces bons Religieux, qui marquent la crainte où ils estoient d'estre découverts pour le risque que couroient leurs hostes de perdre les biens & la vie, si on sçavoit qu'ils retirassent chez eux des Religieux bannis. J'y trouve qu'un Pere fort âgé voulant entrer dans une Ville pour assister les Chrétiens, se déguisa en porte faix, & entra sur la nuit chargé d'un gros fardeau qui ne luy pesoit pas moins que ses années. Ceux qui le receurent furent ravis de voir la charité & l'humilité de ce bon viellard, qui s'abaissoit jusqu'à ce point pour les secourir.

Que si les Peres craignoient plus pour leurs hostes que pour eux, les hostes craignoient plus pour leurs Peres que pour eux-même

mêmes. Voici une lettre qu'une grande Dame de Bungo écrivit au Superieur des Jesuites qui en fera Foy. *On écrit de Meaco à notre Prince, qu'un Pere de la Compagnie y a esté pris, & on vous a voulu persuader de renvoyer à Nangazaqui celui que nous avons chez nous: Mais mon époux Ichinocami a répondu que quelque furieuse que fût la persecution, il ne lui pouvoit rien arriver qu'il n'eût prévû, lorsqu'il s'est resolu de retirer chez luy un de vos Peres. Si nos ennemis sont vigilans à le découvrir : nous veillerons de notre part à le cacher. Mais s'il est enfin découvert par la trahison de quelqu'un, nous aurons l'accomplissement de nos desirs, qui est de donner notre vie pour la Foy & de mourir avec notre bon Pere, que nous accompagnerons volontiers à la mort, puisque c'est pour Dieu que nous nous offrirons avec luy en sacrifice. Au reste que votre Paternité sçache qui si vous prétendez le rappeller, nous nous y opposerons autant que nous pourrons. Car s'il y a du danger à Meaco, il n'y en aura pas moins à Nangazaqui, & il ne sçauroit estre plus sûrement que parmi nous.*

Je pourrois rapporter plusieurs autres lettres sur ce sujet que je laisse pour continuer mon histoire, quoiqu'il y ait du plaisir à voir le desir qu'avoient ces nobles Chrétiens de mourir pour Jesus-Christ, & l'affection qu'ils portoient aux Peres qui le leur avoient fait connoître.

VII. *Martyre de Paul Tarosuque.*

Cette année 1616 arriva le martyre de Paul Tarosuque. Il étoit du Royaume de Jamaxiro, & il s'estoit habitué à celui de Figen. Après la publication de ces derniers Edits, il fut sollicité de renoncer la Foy, ce qu'ayant refusé de faire, ses amis écrivirent une formule d'abjuration, & lui prenant la main la lui firent signer malgré luy. La douleur qu'il en eut fut si grande, qu'il n'en dormoit ni jour ni nuit, & il estoit prest d'aller trouver le Gouverneur pour lui protester qu'on luy avoit fait violence, lorsqu'un Officier de Justice lui vint rapporter son billet, & lui dit que le Gouverneur vouloit qu'il en fit un autre, parce qu'il n'avoit pas mis le Bonze qu'il choisissoit & la Secte qu'il embrassoit. Paul voyant une si belle occasion de reparer sa faute, (car il se croyoit coupable) prend le billet & le déchire en pieces, disant qu'il étoit Chrétien & qu'il vouloit signer sa Foy de son sang.

Le Gouverneur ayant sçû ce qu'il avoit fait, envoye une Compagnie de soldats, qui l'ayant saisi, le lierent de cordes fort étroitement & le mirent en prison. Paul voulant se disposer à la mort & satisfaire à Dieu pour la faute qu'il croyoit avoir commise en se laissant prendre la main, obtint de ses gardes de petites cordes

& en fit une discipline, dont il se frappa presque toute la nuit. Le lendemain matin il écrivit à cinq de ses amis ce peu de mots pour leur dire adieu. *Je brûle du desir de sacrifier ma vie à la gloire de mon Seigneur* Jesus Christ. *Je suis chargé de chaines en cette prison. Si on me condamne à la mort j'en remercieray mon Dieu comme du plus grand bon-heur qui me puisse arriver. Je vous prie de tout mon cœur de me recommander à luy, & de m'obtenir la grace de mourir pour luy. Le 15 jour de la Lune neuviéme.*

Le même jour sur le soir l'Officier du Gouverneur vint à la prison, & lui fit sçavoir qu'il falloit mourir. Paul transporté de joye à cette nouvelle, le prie instamment de lui accorder en grace, qu'il pût mourir en croix. L'Officier lui répond que cela n'étoit pas en son pouvoir; Que son Arrest portoit qu'il auroit la teste coupée,& qu'il ne le pouvoit changer. Paul satisfait de cette raison, sort de la prison, s'en va gayement au lieu du supplice, se met à genoux, prononce les saints Noms de Jesus & de Marie, tend le coû & aussi-tôt on lui abbatit la teste à la trente-troisiéme année de son âge.

Un autre Chrétien fut condamné à mort comme lui, mais ses amis lui ravirent la palme du martyre. Il étoit Bonze fort attaché à sa Secte & fort zelé pour la gloire de ses Dieux. Estant venu par occasion à Nangazaqui, il fut si surpris de voir la devotion, la charité & la modestie des Chrétiens, qu'il voulut estre instruit, & lorsqu'il fut bien persuadé des veritez de notre Religion, il reçut le Baptême. Etant retourné en son pays il renonça à la qualité de Bonze & se consacra entierement au service de notre Seigneur. Sur ces entrefaites voicy la persecution qui s'éleve. Un Idolâtre de la Secte de ceux qui adorent le Diable sans aucune statue ni representation corporelle, lui demande s'il est Chrétien ou non? Le Bonze lui répond: *Je ne merite pas d'en porter le nom: Cependant je vous avoue que je le suis de profession & que je le seray jusqu'à la mort.* Le Payen le défere aussi-tôt au Gouverneur, qui le condamna à la mort.

Notre Neophite sçachant qu'on le venoit prendre, s'en va au devant des Gardes, les mena à sa maison & leur fait grand chere. Ceux ci gagnez par ce bon traitement le prient de se retirer, pour avoir lieu de dire au Gouverneur qu'il avoit pris la fuite: mais le Bonze leur répondit. *A Dieu ne plaise que je laisse échapper une si belle occasion qui se presente de mourir pour la Foy. Faites ce que votre Maître vous a commandé, me voici prêt de vous obéir.* Les Gardes

étonnez de sa resolution, & ne pouvant se resoudre eux mêmes à mettre la main sur lui, s'en vont trouver le Gouverneur, & firent tant par leurs prieres, par leurs discours & par leurs puissantes sollicitations, qu'ils luy firent revoquer l'arrest de mort porté contre luy. Ce qui affligea le Chrétien autant que cela eût causé de joye à un Idolâtre.

L'Empereur du Japon s'étoit contenté jusqu'à present de bannir de ses terres les Ecclesiastiques d'Europe pendant qu'il condamnoit à mort ses Sujets Chrétiens: mais enfin Dieu par sa misericorde accorda cette année 1616 la Couronne du martyre à deux Religieux qui l'estoient venus chercher dans cette extremité du monde. Il y avoit dans le Japon quatre Ordres de Religieux qui travailloient puissamment au salut des ames: à sçavoir celui de S. Augustin, celui de S François, celui de S. Dominique & celui de la Compagnie de Jesus. Il en choisit un de chacun pour les couronner en même tems de la gloire du Martyre. Voici comme la chose arriva.

VIII. *Deux Religieux d'Europe sont mis à morts*

Le siege Episcopal estant vaquant, plusieurs Religieux de divers Ordres & quelques Prestres Japonnois qui demeuroient cachez à Nangazaqui, n'étant plus sous la direction de leur Evêque, suivirent en leur conduite & en l'assistance qu'ils rendoient aux Chrétiens le mouvement que leur zele leur inspiroit. Les Chrétiens aussi commençoient à se diviser, & disoient comme ceux dont saint Paul se plaint: *Pour moi je suis à Apollo & moy à Pierre & moi à Paul.* Mais la division des Pasteurs fut plus dangereuse que celle des brebis; car les uns estoient d'avis qu'il falloit obéir à l'Empereur en tout ce qui ne feroit pas préjudiciable à la Foy & au bien des ames, en s'accommodant au tems, & faisant petites voiles dans ce tems d'orage & de tempête. D'autres au contraire emportez par un saint zele, disoient qu'il n'y avoit rien à ménager en matiere de Foy; que c'étoit lâcheté de fuir, scandale de se cacher, perfidie de ceder au tems; que puisque l'occasion se presentoit de souffrir le martyre, ils ne devoient pas reculer; qu'ils devoient répondre au Tyran ce que les Apôtres répondirent au grand Prestre qui leur défendoit de prêcher, qu'il n'estoit pas en leur pouvoir de lui obéir en ce point.

Ces deux sentimens opposez firent prendre aux Prestres & aux Religieux des conduites toutes differentes. Les uns sans se déguiser marchoient teste levée & faisoient leurs fonctions presque à découvert. Les autres n'alloient que de nuit, & exerçoient

leur ministere en secret. Les choses estant sur ce pied, l'Empereur fut averti qu'il y avoit des Prestres à Nangazaqui qui y demeuroient malgré ses défenses; & qui y professoient ouvertement leur Religion. Aussi tôt il donne ordre au Prince d'Omura petit-fils de Dom Barthelemy Omurandono, d'informer contre eux & de se saisir de ceux qu'il pourroit découvrir.

Cette commission ne put estre expediée si secretement que les Magistrats de Nangazaqui n'en eussent le vent. Comme ils estoient tous Chrétiens, ils mirent en deliberation de quelle maniere on devoit se comporter en cette rencontre, & comme ils répondroient aux Commissaires de l'Empereur, lorsqu'on leur demanderoit s'il y avoit des Religieux dans leur Ville. Aprés avoir bien examiné cette affaire, ils vinrent trouver le Provincial des Jesuites, & le prierent d'envoyer quelques-uns de ses Religieux à la Chine par les vaisseaux qui alloient faire voile, & de disperser les autres dans les Villes voisines, afin qu'ils pussent jurer qu'il n'y en avoit point dans Nangazaqui. Le Pere Provincial fit ce qu'ils desiroient, & les autres Religieux suivirent son exemple: de sorte que le Prince d'Omura n'en put découvrir un seul, quelque recherche qu'il en pût faire. Cela lui fit de la peine, car son pere & son grand-pere ayant esté Chrétiens, & l'ayant esté lui-même dans son enfance, il craignoit qu'on le soupçonnât d'estre d'intelligence avec les Chrétiens, & il desiroit d'en découvrir du moins un, pour lever le soupçon que l'Empereur pouvoit concevoir de sa negligence ou de sa perfidie.

Entre ceux que le Pere Provincial des Jesuites tira de Nangazaqui & qu'il laissa neanmoins dans le Japon, le Pere Jean-Baptiste Machade en fut un. Il estoit de l'Isle de la Tercere, & il fut envoyé de Nangazaqui à l'Isle de Goto, où il arriva au mois d'Avril de l'an 1617. A peine eut-il mis pied à terre, que le Magistrat le constitua prisonnier pour avoir méprisé les Edits de l'Empereur. On l'avoit averti auparavant du danger où il se mettoit, & on lui avoit conseillé d'aller à Omura, parce qu'on avoit eu avis qu'il seroit arresté s'il alloit à Goto. Il se mit en priere pour sçavoir ce qu'il devoit faire, & aprés l'oraison il jugea qu'il devoit aller à Goto, quoiqu'il y dût perdre la vie, puisque l'obéissance l'envoyoit en ce lieu-là. Il avoit pour compagnon un jeune seculier nommé Leon, qui fit tant auprés des Gardes, qu'il obtint la permission de rendre service au Pere, & ensuite d'être fait prisonnier comme lui, afin de mourir avec lui.

Comme on estoit sur le point de transporter le Pere à Omura, le vent se trouva contraire ; ce qui l'obligea de demeurer deux jours au Port de Canoco, où les Magistrats lui permirent de confesser & de communier les Chrétiens. Après quoi il leur fit une tres belle exhortation, & leur dit entre autres choses, que dés l'âge de sept ans entendant parler du Japon, il avoit conçû un tres grand desir d'y venir prêcher Jesus Christ, & que Dieu avoit enfin accompli ses desirs. Estant monté sur le vaisseau, il pria ses Gardes de le lier: mais ils n'en voulurent rien faire, disant qu'un homme n'avoit pas besoin d'estre lié qui desiroit de l'estre.

Lorsqu'il fut arrivé à la Ville d'Omura on le conduisit de nuit en prison, où il trouva le Frere de l'Ascension de l'Ordre de S. François. Ce saint Religieux entendant le bruit qu'on faisoit, crut qu'on l'alloit mener au supplice, & se mit à genoux pour se recommander à Dieu: mais il fut bien étonné, lorsqu'il vit le Pere Machade. Ils s'embrasserent tendrement l'un & l'autre & remercierent Dieu avec larmes, de la consolation qu'il leur donnoit de se pouvoir assister par l'usage des Sacremens. Ils eurent le bonheur de dire la Messe dans leur prison depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au lundy d'après la Feste de la Sainte Trinité, qui fut celui de leur mort.

J'ai trois letres entre les mains du Pere Machade qui sont de tres-grande édification. Pour éviter la longueur & le dégoût même des bonnes choses, je me contente de rapporter la troisiéme qu'il a écrit à un Religieux de sa Compagnie en ces termes : *Je fus pris à Goto lorsque j'avois la main levée pour donner l'absolution à un penitent. Après l'avoir donnée, j'allai au devant du Magistrat qui estoit venu pour me prendre, & je lui dis ce que Dieu me mit pour lors à la bouche. De là je fus mené à Omura où je suis en prison. Plaise à Dieu que j'endure quelque chose pour son amour. Je le benis de tout mon cœur des graces qu'il me fait que je n'ay jamais meritées. Je vous proteste, mon tres cher Pere, en toute verité, que je ne voudrois pas changer l'estat où je suis maintenant, avec les Empires seculiers & Ecclesiastiques de tout le monde. Je n'ai jamais esté si content que je le suis. Je n'ai jamais esté si joyeux, & je ne me suis jamais vû l'esprit si libre de tous soins & de toute inquietude. Beni soit Dieu qui recompense si abondamment le peu que nous faisons & endurons pour luy. C'est maintenant, ce me semble, que je suis devenu Religieux de la Compagnie de* JESUS, *& que j'en exerce quelques fonctions, puisque je me*

IX. *Lettre du P. Machade.*

vois prisonnier pour avoir presché l'Evangile de mon Sauveur. Je laisse le reste de sa lettre. Ceci suffit pour nous faire voir & sentir ce qui dit S. Paul, que jamais nous ne sommes plus forts, que lorsque nous connoissons notre foiblesse, & que jamais nous ne sommes plus contens, que lorsque toutes les consolations humaines nous manquent, parce que nous avons alors la force & la consolation de Dieu.

Le Lundy d'aprés la Fête de la Trinité on signifia aux 2 prisonniers qu'ils étoient condamnez à la mort. On ne peut exprimer la joie que leur apporta cette nouvelle. Le Pere Frere Pierre de l'Ascension dit, qu'il n'avoit demandé que cette grace à Dieu depuis qu'il étoit en prison, & qu'il se tenoit infiniment obligé à sa divine bonté de luy avoir accordé ce qu'il desiroit. Le Pere Jean Baptiste Machade assura qu'il avoit été comblé de joie trois jours de sa vie. Le premier quand il entra dans la Compagnie. Le second, quand il fut fait prisonnier, & le troisiéme ce jour-là même qu'on venoit de lui annoncer sa mort.

En effet il écrivit sur l'heure même ce peu de mots à son Superieur: *Je viens de recevoir l'agréable nouvelle de mon martyre. Je meurs comblé de joye, parce que je meurs pour l'amour de mon Seigneur* JESUS. *Je le remercie de tout mon cœur de ce qu'il me fait cette grace dont je me reconnois tout-à-fait indigne.* Sur le soir le Prince d'Omura leur fit porter à manger: mais ils le remercierent, disant qu'ils n'avoient plus besoin de nourriture & qu'ils alloient à un festin, où ils seroient pleinement rassassiez. Ils se confesserent l'un à l'autre & reciterent ensemble les Litanies des Saints. Aprés quoi on les mena au lieu de supplice à une demi lieue de la Ville. Chacun tenoit à sa main son crucifix, & comme ils estoient suivis d'une infinité de monde, ils leurs faisoient l'un aprés l'autre de petits discours pour les exhorter à embrasser la Foy & à la conserver; mais on ne pouvoit les entendre, parce que les Chrétiens ne faisoient que pleurer & soupirer.

Estant arrivez au lieu où ils devoient mourir, le Frere Pierre s'adressa aux Chrétiens & leur fit un fort beau sermon: mais parce qu'il estoit un peu long, & que les Officiers s'ennuyoient de l'entendre, le Pere Jean Baptiste qui s'en apperceut, lui fit signe de cesser, ce qu'il fit. Ensuite ils s'embrasserent mutuellement, & ayant dit adieu aux Chrétiens qui estoient presens ils se separerent un peu l'un de l'autre. Puis se regardant avec un petit souris, ils se dirent quelque chose qu'on n'entendit pas, & se

mirent à genoux. Alors levant les mains vers le Ciel, ils offrirent à Dieu leur sacrifice & presenterent le coû. Le Frere Pierre ne reçut qu'un coup qui lui abbatit la teste. Le Pere Jean Baptiste en receut trois: car le Bourreau ayant manqué les deux premiers, le Pere se releva à demy-mort; puis s'estant mis à genoux, il receut le troisiéme qui le couronna du martyre. Les Chrétiens les voyant morts, pousserent des cris si lamentables, que les Idolâtres en furent touchez. Puis ils se jetterent en foule sur leur corps pour les baiser & pour emporter de leurs Reliques.

X. *Deux autres Religieux sont martyrisez & Leon avec eux.*

Cependant Leon qui avoit accompagné son bon pere jusqu'au lieu du supplice, estoit inconsolable de ce qu'il ne l'accompagnoit pas à la mort. On le remena en prison, & les Gardes le lierent si étroitement, que le Geolier en fut indigné. *Quoy*, leur dit-il, *craignez vous qu'un homme s'enfuie qui s'est volontairement constitué prisonnier, & qui desire la mort avec autant de passion que les autres desirent la vie?* Ce discours les adoucit & les fit un peu lâcher les cordes dont il estoit lié.

Le bruit du martyre de ces deux bons Religieux estant venu à Nangazaqui, deux autres, l'un de l'Ordre de saint Dominique nommé le P. Alphonse Navarret, & l'autre de l'Ordre de saint Augustin nommé le Pere Ferdinand de saint Joseph, transportez du desir de souffrir le martyre, firent une action qu'il ne faut pas condamner dans les Saints, mais qu'on ne doit pas imiter. S'étant communiquez l'un & l'autre leur dessein, ils disent adieu à leurs amis; quittent leur habit seculier qu'ils portoient pour se déguiser, & ayant pris celui de leur Ordre, sortent de Nangazaqui accompagnez de quantité de Chrétiens qui les suivirent jusqu'au Royaume d'Omura. Où estant arrivez, ils choisirent une belle campagne & y dresserent à la hâte une forme d'Eglise avec des branches d'arbres où ils dirent la messe, entendirent les Confessions & administrerent les Sacremens.

Le Prince d'Omura averti de ce qui se passoit & de l'insulte qui lui estoit faite, les fait prendre & les met en prison. Les Religieux allerent au-devant des Officiers qui les venoient arrester, & après leur avoir presenté la collation, monterent gayement dans le vaisseau avec eux. Ils furent conduits à une Isle proche de la Ville d'Omura. Plusieurs Chrétiens de Nangazaqui embrasez comme eux du desir du martyre, déclarent aux Juges qu'ils les avoient tenus deux ans cachez dans leurs maisons contre les Or-

donnances de l'Empereur, & qu'ils devoient mourir comme eux; cependant ils ne furent point arrestez.

Quatre jours aprés, le Prince fit preparer de nuit une barque où il fit entrer les deux Religieux & Leon avec eux. Il y fit aussi porter les corps des deux Martyrs le Pere de l'Ascension & le P. Machade, parce qu'il se faisoit un trop grand concours de peuple à leur tombeau. Lorsqu'ils furent arrivez à un rocher inhabité, les Executeurs de la Justice donnerent un peu de tems aux deux Religieux pour se preparer à la mort. Pendant qu'ils étoient en prieres, Leon se retira d'eux pour recommander son esprit à Dieu. Les Peres croyant qu'il manquoit de courage, & craignant qu'il n'abandonnât la Foy, commencerent à l'encourrager: mais lui leur répondit en souriant: *Ne croyez pas, mes Peres, que j'apprehende la mort; ce n'est pas la crainte qui me fait retirer: c'est que je ne m'estime pas digne de mourir en votre compagnie. Il est juste que vous entriez les premiers dans le Royaume celeste, & j'auray l'honneur de vous suivre mourant après vous.* Ils eurent tous trois la teste coupée, & leurs corps furent jettez dans la mer, attachez à de grosses pierres avec ceux des deux autres Martyrs.

XI. Martyre de deux autres Religieux & de plusieurs Chrétiens.

La nouvelle de ce nouveau martyre s'étant répandue par le Japon, trois autres Religieux brûlez du même zele que les precedens, s'en allerent exprés à Arima pour y gagner la même couronne. Quoiqu'ils fussent en habit seculier, ils n'y furent pas long-temps sans estre découverts. Le Prince ayant envoyé des gens pour les arrester, ils tâcherent tous trois de s'enfuir: mais il n'y en eut qu'un qui se sauva: Les deux qui furent pris, furent le Pere Apollinaire Commissaire des Religieux de S. François au Japon, & le Pere Thomas du Saint Esprit de l'Ordre de S. Domique. On fit aussi prisonniers à Nangazaqui seize ou dix-sept habitans de la Ville, qui pour être Martyrs avoient declaré hautement qu'ils les avoient retirez chez eux. Je n'examine point si ce zele étoit sage ou non: on ne peut douter qu'il ne fût saint, & qu'il ne procedât d'une Foy tres vive.

Le neveu de Sifioie qui étoit Gouverneur de Nangazaqui en son absence, voyant que les Chrétiens s'assembloient en grand nombre autour de la prison pour assister à la mort de leurs Confreres, & craignant qu'il n'arrivast quelque desordre, fit venir de nuit les prisonniers dans son Palais, comme pour les interroger, & pendant que les Chrétiens attendoient devant la grande porte, il les fit sortir par une porte de derriere & embarquer sur un vaisseau.

seau. Lorsqu'ils furent trois lieues avant dans la mer, ils eurent tous la teste coupée. Leurs corps furent jettez dans la mer, leurs bien confisquez, leurs femmes & leurs enfans rendus esclaves. Ces morts au lieu d'abbatre le courage des Chrétiens, les rendoient plus passionnez pour le martyre. Il n'y en avoit point qui ne le desirât & ne le cherchast avec ardeur, ce qui faisoit enrager les Tyrans: car ils prétendoient les intimider par l'horreur de ces supplices, & ils voyoient que leurs tourmens avoient un effet tout contraire, les Chrétiens se faisant un plaisir de mourir, & comptant pour grace ce qu'ils tenoient pour chastiment.

XII.

Sentimens respectueux des Dames Chrétiennes envers leur maris estropiez pour la Foy.

Aussi les deux années suivantes dix sept & dix-huit ils eurent un peu de repos dans le Royaume d'Arima, qui a esté le theatre le plus sanglant de la persecution. Quatre Peres Jesuites y demeuroient cachez & prenoient soin de cette Eglise affligée. Le Prince n'ignoroit pas qu'ils fussent dans Arima, mais il faisoit semblant de ne le pas sçavoir, lassé qu'il étoit de persecuter les Chrétiens, & voyant que le fer de la persecution éguisoit leur vertu au lieu de l'émousser.

Après que cette tempeste se fut un peu appaisée, il arriva une chose entre plusieurs autres, qui merite d'avoir place dans cette Histoire. Les Dames Chrétiennes qui s'étoient retirées l'année precedente dans les bois & dans les forests pour mettre leur honneur à couvert, parce qu'on les avoit menacées de les exposer à l'insolence des soldats, estant retournées dans leurs maisons & trouvant leur maris estropiez & couverts de playes, conçurent une si grande joye d'avoir des époux Martyrs, qu'elles ne sçavoient quel honneur leur rendre. Elles les pansoient avec un profond respect, ne s'estimant pas dignes de toucher les playes qu'ils avoient receues pour la Foy, & desirant de leur estre semblables pour porter la qualité glorieuse de leurs épouses.

Les autres au contraire qui trouverent leurs maris en santé, pour avoir ou renoncé ou dissimulé leur Foy, en conceurent une si grande horreur, qu'elles ne purent se resoudre à demeurer avec eux. Elles leur reprocherent leur lâcheté & leur perfidie, & les abandonnerent, ne croyant plus devoir entretenir aucun commerce avec ceux qui avoient violé la Foy qu'ils devoient à Dieu. Il est vrai que plus de deux cens reconnurent leur faute & furent reconciliez à l'Eglise: Cependant on eut bien de la peine à les bien remettre ensemble.

Or ce qui fit rentrer les Apostats dans leur devoir, fut qu'ou-

je les rends muets en votre presence, vous m'avouerez que j'ay pris le bon parti, & vous me laisserez vivre à ma liberté. Je ne veux point d'autres Juges que vous-mêmes.

Le defy fut accepté. Les Gouverneurs assemblent soixante Bonzes les plus doctes & les plus éloquens du pays, croyant qu'ils auroient bon marché d'un homme sans étude, & qui ne sçavoit que son métier. Le combat fut long, chaud, opiniâtre. Aprés beaucoup de contestations les Bonzes demeurerent muets, & le Receveur fut declaré vainqueur. Ces faux Prestres enragez de se voir surmontez par un homme sans lettres, rentrent dans le combat, & tâchent d'embarrasser leur ennemi par une proposition qu'ils lui font. *Venons*, disent ils, *des paroles aux effets. Vous soûtenez qu'il se fait des miracles dans votre Religion; faites nous quelque chose qui surpasse les forces de la nature, & nous nous rendons. Je le veux bien*, dit le Receveur, *& au lieu d'un miracle j'en feray deux. Mais avouez moy que si je puis faire quelque chose que vous ne pouvez pas faire, vous la tiendrez pour miraculeuse: car soixante hommes sont naturellement plus forts qu'un seul.*

La proposition ayant esté jugée raisonnable, il leur dit: *Messieurs, ne m'avouerez-vous pas, que je fais autant d'état de mes biens, de ma femme & de mes enfans, que le Xozun fait de son Empire? Or je suis prêt de quitter tout cela pour la Loy que j'ay embrassée. Voilà mon premier miracle. Le second, c'est que je n'ay rien de plus cher que ma vie: & cependant je suis prest de la perdre, & cela avec plaisir plûtôt que de perdre la Foy. Estes-vous prêts d'en faire autant pour vos Dieux? Qu'on fasse entrer ici des soldats: voilà ma teste que je presente, presentez aussi la vostre.* Cette proposition déconcerta les Bonzes, & comme ils estoient dans le silence, le Receveur leur dit: *Avouez, Messieurs, que les Chrétiens font des miracles, puisque des enfans chez eux font ce que vous ne sçauriez faire.* Tous les assistans se mirent à rire, & les Bonzes demeurerent confus. Or quoique le Receveur eût remporté la victoire, neanmoins parce que cette dispute avoit fait de l'éclat, les Gouverneurs craignant qu'on ne leur rendît quelque mauvais office auprés de l'Empereur, le bannirent pour quelques mois, puis le rappellerent & le remirent dans sa charge. Tant il est vrai que le desinteressement est une espece de miracle dans la nature.

Quelqu'un me dira que les Japonnois se précipitent dans la mer pour aller voir leur Dieu Canon, & que d'autres se font écraser sous les roues des chariots qui portent leur Idoles; qu'ainsi le

Receveur raisonnoit sur un faux principe, & que les Bonzes étoient peu éclairez s'ils ne pouvoient pas luy répondre. J'avoue ce dernier, mais non pas le premier : car ceux qui se precipitent dans la mer, sont des gens sans étude & sans connoissance, qui prévenus d'une erreur populaire qu'ils seront heureux aprés leur mort, se font un grand plaisir & un grand merite de mourir de la sorte; Mais il n'y eut jamais de Bonze dans le Japon qui ait souffert une mort cruelle pour défendre sa Loy : & quand il s'en trouveroit, le nombre en seroit si petit, qu'il ne pourroit donner aucun credit à leur superstition. Mais ce qui établit la verité de notre Foy, c'est un nombre infini de Martyrs, de tout sexe, de tout âge, de toute condition, & des plus sçavans hommes de la terre, qui ont souffert gayement les plus horribles tourmens de la nature, pour une Foy qui semble choquer la raison, & qui ne promet que des biens éloignez qui ne frappent point les sens.

Il faut ajoûter que le Receveur connoissoit parfaitement le genie des Bonzes contre lesquels il disputoit, & qu'il leur faisoit ce défi sur l'assurance qu'il avoit, qu'ils n'estoient pas d'humeur à sacrifier leur vie pour leurs fausses divinitez, & qu'ils aimeroient mieux renoncer leurs Camis que de perdre leur teste : C'est pourquoy il raisonnoit assez juste en disant qu'il faisoit des miracles, puisqu'il estoit prest de faire sans peine une chose qui leur paroissoit impossible : mais laissons-les disputer & reprenons le fil de notre histoire.

XIV. *Croix miraculeuse.* Il y avoit dans le Royaume de Chicugen une montagne fort escarpée, au sommet de laquelle les Chrétiens avoient planté une Croix, où ils alloient pendant le Carême faire leurs devotions. Ils marchoient nu-pieds, les uns portant de grosses pierres sur leurs épaules, les autres arrosant le chemin de leur sang à coup de disciplines. Cette Croix ayant esté abbatue & brûlée au tems de la persecution, le Samedy-Saint de l'année 1616 on vit sur la cime de cette montagne un grand feu, au milieu duquel paroissoit une Croix semblable à celle qu'on avoit brûlée, si belle & si éclatante, que les Chrétiens & les Payens de plus d'une lieue d'alentour voyoient distinctement les lettres du titre qui estoit en haut. Ce prodige dura plus de deux heures, & a été confirmé par quantité de témoins irreprochables. Il fut tenu pour un présage des nouveaux combats qu'on alloit livrer aux Chrétiens, & des feux qui devoient consumer tant de victimes innocentes.

Dans la seconde persecution suscitée par le Xogun, un noble Chrétien nommé Louis Sottar, fit paroistre dans les tourmens une foy & un courage invincible. Il avoit déja soûtenu de rudes combats sous l'Empereur Daysusama : mais ce n'estoit que des jeux en comparaison de ceux que son fils Xogun luy livra depuis. Aussi-tôt qu'il eut la nouvelle d'une seconde persecution, il paye toutes ses dettes, dispose de ses biens, confesse ses pechez avec beaucoup de douleur, & apres avoir pris congé de ses amis, s'en va de lui-même se presenter aux Juges pour estre fait prisonnier & Martyr. Il trouva ce qu'il cherchoit à la mort prés que les ennemis de la Foy luy refuserent, l'ayant renvoyé à Nangazaqui où les P. Jesuites Directeurs de sa conscience le prierent de mettre par écrit le recit de son martyre; ce qu'il fit par obéïssance. Il est bon de l'entendre parler lui même; voici un extrait de la relation qu'il leur donna. XV. *Recit que fit un Chrétien de ses tourmens.*

« L'onziéme jour de la lune derniere qui tombe au vingt uniéme d'octobre 1616, l'Edit fut publié à Cusan, lieu de ma naissance, par lequel il étoit commandé aux Chrétiens sous de grosses peines de quitter leur Religion. Le même jour qui estoit un Vendredy, je mis ordre à toutes mes affaires, & le lendemain je m'en allai de mon propre mouvement me presenter au Juge, lequel aprés m'avoir sollicité inutilement de renoncer ma Foy, me fit envelopper dans une espece de natte faite des longs morceaux de cannes fendues & tissues avec des cordes assez loin les unes des autres, tellement qu'on me pouvoit voir & reconnoître par les ouvertures: Etant ainsi enveloppé, on me lia fortement tout autour & on me jetta ainsi tout nu au milieu de la rue, pour être mocqué & maltraité des passans. Je demeurai tout le reste du jour jusqu'à minuit dans cet estat. »

« Le lendemain je fus envoyé tout lié que j'étois à la Ville d'Ianavaga capitale du Royaume, dont le Gouverneur fit son possible pour me faire changer de Religion: mais n'ayant rien gagné, il commanda qu'on me menast à Dayendono, qui étoit un des Souverains Gouverneurs du Royaume. Je fus 2 heures à l'attendre dans la cour de son Palais, où il y avoit quantité de jeunes Gentilshommes, qui me firent mille reproches, & tâcherent par toutes sortes de promesses & de menaces de m'ébranler. Comme ils me trouverent inflexible, ils firent sçavoir au Gouververneur la fermeté où j'estois; ce qui l'obligea de venir lui même me parler. Il n'y a point d'artifice dont il ne se servit pour me

„ corrompre: mais il ne put tirer de moy que ces paroles ; *Monsieur, vous vous tourmentez inutilement : J'ai vécu Chrétien & je mourray* " *Chrétien.*

" Cette réponse l'irrita au dernier point, & il me dit d'un ton » severe, qu'il me feroit souffrir de si grands tourmens que je me „ repentirois de mon opiniâtreté. Je lui répondis qu'il pouvoit faire de moi tout ce qu'il lui plairoit : mais qu'il ne me feroit " jamais renier mon Maître. Ayant dit cela je me recommandai à " Dieu & je le priai de ne point retirer sa main de dessus moy, « bien que je fusse un grand pecheur ; mais qu'il appuyast mon „ infirmité de son bras tout-puissant, puisque j'etois persecuté pour son saint Nom. Après avoir fini ma priere, je sentis dans mon " ame une grande force & une douce consolation. De-là je fus " ramené à la maison qui me tenoit lieu de prison, où je trouvai » quantité de gens qui me tenterent de toutes les manieres ima- „ ginables, & voulurent me persuader d'obéir à l'Empereur. Mais „ ils n'eurent point d'autre réponse de moy, finon que j'endure- rois plûtôt tous les tourmens du monde que d'offenser mon " Dieu.

" Comme ils virent que tous leurs efforts estoient inutiles, ils » se resolurent d'en venir aux effets. Ils me conduisent donc au lieu où l'on a de coûtume d'executer les criminels. Estant là " ils attacherent une corde à une poutre, & me liant les pieds & " les mains ensemble au bout de cette corde, m'y pendirent com- » me une boule en l'air : Puis les bourreaux me firent tourner si „ long temps, que la corde à force de tordre m'enleva jusqu'à la „ poutre. Alors me laissant aller, la corde vint tout d'un coup à se détordre, & me fit tourner de l'autre costé d'une telle force, " que je n'ay point de paroles pour exprimer la douleur que ce " mouvement rapide me fit sentir au cœur, à la teste & aux yeux » qui en estoient tout troublez.

„ Le tournoyement estant fini, je demeurai comme mort, ce qui obligea les bourreaux de me jetter de l'eau fraîche sur le visage " pour me faire revenir. Après quoy ce fut à me solliciter de re- " noncer la Foy, & me voyant ferme dans ma resolution, ils re- » commencerent à me tourner une seconde fois. Le mal que j'a- « vois senti me fit croire que j'allois mourir : mais ayant invoqué „ les tres-saints Noms de JESUS & de MARIE, je me sentis fortifié d'un secours si extraordinaire, que je n'eus pas grand- " peine à souffrir ce second tourment : Après lequel ils me presse- "

rent de retourner à l'idolâtrie : mais Dieu me fit la grace de demeurer constant dans ma resolution.

Enfin ils me délierent, & quelque tems aprés me relierent les pieds & les mains ensemble derriere le dos, faisant comme un peloton de mon corps : puis m'attacherent & pendirent à la même corde pour la troisiéme fois, & la tournerent comme auparavant, non plus de la gauche à la droite, mais de la droite à la gauche. Ainsi me haussant & me baissant toujours en tournoyant, ils crurent que je perdrois patience : Mais les saints Noms de Jesus & de Marie que j'avois toûjours & à la bouche & au cœur, me donnerent une force admirable pour souffrir cette question, qu'on appelle la question de Surunga.

Les Juges voyant qu'ils n'avoient rien gagné par ce supplice, m'en firent souffrir un autre plus atroce. Ils me firent porter dans une cour, où deux bourreaux me serrerent assez long-temps de toute leur force la jambe gauche entre deux canons de mousquet, me demandant toûjours si je ne voulois pas renier Jesus-Christ? & comme je répondois que non, ils prirent une grosse canne creuse au dedans & tournée comme un foret, & me l'appliquant sur la cuisse droite, la firent entrer petit à petit dans la chair, de telle maniere qu'à mesure que la canne entroit dans la chair, la chair entroit dans la canne : puis la retirant avec force, ils emportoient la chair qui y demeuroit enfermée comme la moüelle dans un os.

Aprés l'avoir ôté ils remirent la canne dans la playe de ma cuisse & l'enfoncerent jusqu'à l'os. L'ayant rencontré ils la détournerent à côté de l'os & continuerent à percer tout autour, me faisant toûjours la même demande & moy la même réponse. Alors ils retirerent la canne pleine de ma chair & me percerent la cuisse en un autre endroit, la jambe gauche demeurant si serrée entre les deux canons, que je n'en pouvois plus. Ce tourment estant fini, ils me desserrerent la jambe gauche, & mirent la droite en sa place : puis me percerent la cuisse gauche en deux endroits comme ils avoient fait la droite.

Pendant ce cruel supplice je sentois dans mon ame une consolation extrême, de ce que j'endurois ces tourmens pour la Foy de mon Sauveur Jesus-Christ.

Estant ainsi percé & baigné dans mon sang, trois bourreaux me porterent dans la maison, car je ne pouvois plus me soû-

„ tenir. Quelqu'un des assistans qui me vit étendu, dit que mes „ jambes n'avoient pas esté assez serrées. Les Bourreaux luy ré- pondirent qu'elles l'avoient esté si fortement, que les os en „ estoient brisez, ce qui estoit vray. Ils me menacerent alors „ de me faire souffrir d'autres tourmens plus cruels si je persi- „ stois dans mon obstination : Entre autres de m'arracher les „ doigts des mains & des pieds les uns aprés les autres pour prolonger ma douleur. Lorsqu'ils me parloient, une sueur me „ prit par tout le corps, laquelle estant mêlée avec le sang qui „ sortoit de mes playes, me fit souvenir de la sueur sanglante „ du Fils de Dieu dans le Jardin des Olives, ce qui me remplit „ de force & de consolation.

„ Sur ces entrefaites le Juge me vint trouver, & me dit que „ tout ce que j'avois souffert n'estoit rien en comparaison de ce „ qu'il m'alloit faire endurer. Il me fait porter à la prison & dé- „ pouiller à la porte de mes habits. Je demeurai couché sur la „ terre à demy mort, & nageant dans mon sang : mais deux „ Chrétiens qui estoient prisonniers pour la Foy eurent la bon- „ té de me tirer avec eux dans la prison. Nous estions là tout „ nuds, n'ayant que notre chemise, & exposez à l'air en plein „ hyver. On nous donnoit une fois le jour pour nourriture un „ peu de ris & un peu d'eau autant qu'il en falloit pour nous „ empêcher de mourir. Enfin aprés toutes ces épreuves, le Gou- „ verneur du Cusan qui demeure dans la capitale, me rendit à „ mes Concytoiens, faisant courir le bruit qu'il avoit obtenu ma „ grace des Gouverneurs & Souverains du Royaume. Jusques icy sont les paroles de Louis ce brave Martyr qui étoit à Nangaza- qui, lorsqu'on envoya cette relation en Europe, aussi triste de n'estre pas mort pour Jesus-Christ, qu'il étoit joyeux d'avoir souffert pour son amour.

Il arriva une chose remarquable dans la prison où il fut avec deux autres Chrétiens de Cusa, dont l'un avoit nom Jean Rocayemon & l'autre Leon Quezayemon, tous deux illustres par les combats qu'ils avoient soutenus pour la Foy. Quoy qu'ils fussent tous trois nuds dans une saison fort rude, couverts de playes, & menacez par les Juges de tourmens extraordinaires, ils estoient si gais & si contens, qu'un Gen- tilhomme Payen qui estoit prisonnier avec eux pour ses cri- mes

mes, en fut surpris, & les pria de lui dire quel sujet ils avoient de se réjouir dans l'extréme misere où il les voyoit reduits. Alors les Chrétiens commencerent à l'instruire & à lui découvrir les grands mysteres de nostre Religion. Le Payen en fut ravi & ne pouvant douter qu'une Religion ne fût divine, qui inspiroit tant de joyes au milieu des souffrances, demanda le Baptême. Leon le baptisa; Louis fut son parrain. Ils furent tous relâchez & renvoyez par les Magistrats libres en leurs maisons.

Je ne puis omettre la victoire admirable qu'un de ce prisonniers remporta sur les tendresses de la nature. On ne sçait si c'est Jean ou Leon. Ayant esté tiré la nuit de prison & conduit comme il croyoit au Gouverneur pour estre mis à mort, il fut bien surpris de se voir mené à une maison où il trouva sa mere, son frere, sa femme, & ses enfans & tous ses parens assemblez pour combattre & ébranler sa constance. Après lui avoir representé tous les malheurs qu'il alloit attirer sur luy & sur toute sa famille par un entestement de Religion, sa mere, sa femme, ses enfans se jetterent à ses pieds & le prierent avec beaucoup de larmes d'avoir pitié d'eux, & de dire un mot seulement qui suffiroit pour leur sauver les biens & la vie. Ce brave Chrétien que la violence des tourmens n'avoit pû abattre, estoit en danger de succomber aux tendresses de la nature, s'il n'eût opposé à tous ces traits qu'on lui lançoit, le bouclier de la Foy. Il demeure ferme, & resiste genereusement à la chair & au sang. Son frere voyant sa resolution, transporté de rage & de fureur tire son poignard, & prenant sa mere proteste qu'il le luy va plonger dans le sein, pour la delivrer d'une mort continuelle que lui faisoit souffrir un fils ingrat & dénaturé. Le Chrétien qui connoissoit le naturel de son frere & qui le voyoit capable de commettre ce parricide, se recommandoit à Dieu de tout son cœur : mais le danger où il voyoit sa mere ne put épranler sa resolution. Il demeura ferme & immobile, comme un Rocher. Le Gouverneur ayant appris que ce stratagême qu'il avoit fait jouer ne lui avoit pas réussi, perdit toute esperance de vaincre ces braves Chrétiens, & les renvoya, comme j'ay dit, libres en leur maison.

XVI. *Divers combats soutenus pour la Foy.*

Ces deux années 1616. & 1617. il y eut grand nombre

de Martyrs en divers Royaumes, dont les uns furent crucifiez, les autres eurent la teste tranchée, d'autres les doigts des mains & des pieds avec les jarrêts coupez. D'autres furent marquez au front avec une croix rouge de feu : mais parce que nous avons rapporté de semblables martyres, pour ne pas fatiguer le lecteur par cette conformité de tourmens qui pourroient passer pour des repetitions ennuyeuses, je suis obligé de les omettre pour faire le recit du martyre de quelques Religieux d'Europe & du Japon, qui sont entrez dans le champ de bataille, & qui ont fait triompher JESUS-CHRIST de la cruauté des Tyrans.

XVII. *Martyre du Frere Leonard Quimura Jesuite.*

Il y avoit cette année 1618 trente-deux Religieux de la Compagnie de Jesus dispersez en divers endroits de cet Empire, lorsque le Pere Didaque Valens créé successeur du Reverend Pere Loüis Cerquera Evêque du Japon y arriva, mais fort secretement, pour aider & encourager cette Eglise affligée. Comme on avoit proposé de grandes recompenses à ceux qui découvriroient un Prêtre ou un Religieux, on faisoit des recherches continuelles dans la Ville de Nangazaqui, qui estoit comme le dernier asyle des Chrétiens. Un Commissaire estant entré dans la maison d'un des principaux habitans de la Ville, demanda une plume pour faire inventaire des meubles qui y étoient & des Chrétiens qui y demeuroient. Une petite fille de huit ans. lui en presenta une, en lui disant : *Tenez, Monsieur, en voicy une : mais écrivez mon nom, afin que je meure la premiere pour* JESUS-CHRIST. Sa mere donna le sien aussi, & comme le Commissaire se retiroit, elle courut aprés lui, tenant un petit enfant entre ses bras, & lui dit : *Monsieur, écrivez, je vous prie, le nom de ce dernier de mes enfans. Il dormoit quand vous estes venu, & je ne m'estois pas souvenue de le faire enrôler.*

On mit cette année en prison à Nangazaqui tantôt vingt, tantôt trente Chrétiens, entre lesquels fut le Frere Leonard Japonnois de la Compagnie de Jesus, avec l'illustre Pere Charles Spinola de la même Compagnie, dont nous rapporterons bien-tôt le glorieux martyre. Il fut transporté des prisons de Nangazaqui à Omura : mais le Frere Leonard y demeura l'espace de trois ans, pendant lesquels il baptisa quatre-vingt-six Idolâtres qui estoient prisonniers avec luy. Voicy comme ils passoient la journée dans ce lieu de souffrance. Ils

faisoient tous les matins une heure d'oraison mentale & une autre de vocale recitant plusieurs prieres, entre autres les Litanies des Saints. Le reste du temps jusqu'au dîner, ils l'employoient à la lecture d'un bon livre. Après leur dîné, qui étoit un peu de ris & d'eau, chacun s'appliquoit à quelque exercice particulier, l'un à lire, l'autre à écrire, l'autre à quelque ouvrage de la main.

Sur le soir ils faisoient tous une autre heure d'oraison. Ils jeûnoient tous les Mecredis, les Vendredis & les Samedis; quelques uns encore les Lundis, & prenoient tous la discipline ces jours là. Les Vendredis ils faisoient cinq heures d'oraison à l'honneur des cinq playes du Sauveur du monde, & une fois chaque mois ils faisoient les quarante heures, pour obtenir de Dieu la constance aux Chrétiens & aux Predicateurs de l'Evangile.

Le Juge sçachant que le Frere Leonard avoit fait de sa prison une maison de priere, & qu'ils avoit converti les Idolâtres qui lui tenoient compagnie, le fit transporter à une chambre si basse, qu'estant assis il touchoit le plancher de sa teste. Il demeura là un an entier jeûnant tous les jours, hormis les Dimanches, & prenant la discipline pour se disposer au martyre. Gonsoco nouveau Gouverneur de Nangazaqui estant retourné de la Cour, condamna cinq prisonniers à la mort: A sçavoir le Frere Leonard, André Murayame Tocuan, Jean Joxide Xoun, Cosme de Corey & Dominique George Portugais, qui avoit logé chez lui le Pere Spinola. La Sentence leur ayant esté signifiée, le Frere Leonard remercia Dieu de cette grace qu'il attendoit, disoit-il, depuis plusieurs années, & passa toute la nuit à encourager ses compagnons au martyre.

Le lendemain il sortit de prison chargé de chaînes. Les Chrétiens bordoient les rues, & quelques uns se jettoient à ses pieds, les autres à son coû, d'autres luy baisoient les mains, tous se recommandoient à ses prieres. Le Frere de son costé les exhortoit à perseverer dans la Foy jusqu'au dernier soûpir. On les mena tous cinq à un lieu où le Juge les attendoit. Il interrogea d'abord le Frere Leonard, & lui demanda s'il estoit Religieux de la Compagnie de Jesus? Le Frere luy répondit qu'il ne le pouvoit pas ignorer, puisqu'il avoit esté souvent chez lui avec l'habit qu'il portoit; pour le saluer de la

part de ses Superieurs: *Pourquoy donc* repliqua le Juge, *estes-vous demeuré au Japon contre les Edits des Empereurs? C'a esté*, dit le Frere, *pour prêcher la Loy de* JESUS-CHRIST, *ce que je feray tant que je serai envie. Et c'est pour cela même*, repartit le Juge, *que vous serez brûlé tout vif: car l'Empereur vous a condamné au feu, non pour avoir esté complice du meurtre d'un jeune homme dont on vous avoit accusé d'abord: mais parce que vous estes Jesuite & que vous prêchez la Foy Chrétienne.* Paroles que le Juge reïtera par deux fois. Le Frere le remercia de cette declaration qui luy estoit si honorable, & se tournant vers le monde qui étoit assemblé, s'écria: *Que tout le monde sçache que Leonard est condamné au feu, parce qu'il est Chrétien & Predicateur de la Loy de* JESUS CHRIST. Ensuite il exhorta les Compagnons de son martyre à la constance, les apostats à faire penitence, & les Idolâtres à se rendre Chrétiens.

Le Juge continuant sa procedure, demanda à Dominique s'il avoit receu en sa maison un Jesuite nommé Spinola? Dominique lui répondit *A quel propos me faites vous cette demande; Ne sçavez-vous pas que c'est pour cela que je fus emprisonné l'an passé?* Le Juge sans faire d'autres interrogations le condamna sur cette reponse à estre brûlé. Dominique alors transporté de joyé lui dit; *Je fais plus d'estat de cette sentence, que si j'avois conquis tout l'Empire du Japon.* Les autres prisonniers dirent le même. Ensuite on les conduisit au lieu du supplice. Les rues regorgeoient de monde; la mer étoit couverte de vaisseaux chargez de gens qui venoient assister à ce spectacle. Il en descendoit de toutes parts des montagnes voisines: Et chacun portoit compassion à ces glorieux Martyrs qu'on condamnoit à une peine si rigoureuse, pour avoir confessé & preschè une loy tres-sainte: mais les Portugais étoient particulierement touchez de la mort de Dominique leur Compatriote. Le Frere Leonard pendant tout le chemin parloit & combattoit les superstitions du Japon, suivant l'ordre qu'il en avoit receu de son Provincial.

Lorsqu'ils furent arrivez au lieu de leur supplice, chacun fit la reverence au poteau où il devoit être attaché: puis s'étant embrassez tendrement les uns & les autres, ils y furent liez. On mit aussi tôt le feu au bucher. Le fumée qui s'éleva en haut avec la flâme qui les enveloppa de toutes parts, les déroba quelque peu de tems à la veue des assistans: mais après qu'elle se fut

dissipée, on apperceut une merveille digne d'une éternelle mémoire. C'est le Frere Leonard, lequel estant au milieu des flâmes, s'écria d'une voix forte & d'un visage riant : *Je ne sens aucune douleur, & la chaleur qui me brûle me semble une douce rosée.*

Mais ce qui ravit en admiration tous les assistans, fut que ses liens estant brûlez, il prit dans ses deux mains des charbons ardens, & se les mit par respect sur la teste, chantant le Pseaume *Laudate Dominum omnes gentes &c.* Les Chrétiens étonnez de ce spectacle, firent retentir l'air des sacrez Noms de Jesus & de Marie. Les enfans de la Congregation de Notre-Dame qui estoient dans une petite barque, chanterent alternativement, divers Hymnes & cantiques spirituels à l'honneur de Dieu. Tous les Fideles qui voyoient consumer ces sacrées victimes, furent embrasez à la vûë de ce feu d'un si grand desir de mourir pour la Foy, que plusieurs approchoient du bucher afin qu'on les jettât dedans. Un Chinois s'y fourra si avant, que si on ne l'eût retiré, il eût esté reduit en cendres. Deux hommes mariez demanderent à leurs voisins s'ils n'estoit pas permis de se jetter dans le feu. Plusieurs Gentils se convertirent, touchez des exemples de leur vertu, sur tout de la joye qu'ils firent paroître dans leur tourment. Les Juges firent ramasser leur os & les firent jetter dans la mer, afin qu'ils ne fussent pas honorez comme Martyrs : mais les Chrétiens s'estant plongez dans l'eau, les recueillirent presque-tous. Ces cinq Martyrs endurerent la mort à Nangazaqui le vingt-huitiéme de Novembre 1619.

Le Frere Leonard dont je viens de parler, estoit de Nangazaqui & fut élevé chez les Peres Jesuites dés son enfance. Comme il avoit l'esprit vif & le jugement solide, il fut dés l'âge de treize ans appliqué à faire le Catechisme aux Infidelles. A l'âge de vingt sept ans il entra dans la Compagnie de Jesus, où il en a vecu dix-sept dans une profonde humilité & dans une ferveur admirable. Il avoit suffisamment étudié pour estre Prestre : mais il voulut demeurer au rang des laïques sans vouloir monter plus haut, ce qui ne l'empêcha pas de travailler toute sa vie au salut du prochain : Principalement depuis que les Peres furent bannis du Japon, & c'est dans ces exercices de charité qu'il fut pris & sacrifié en holocauste à la gloire de Dieu.

Les autres Martyrs estoient des gens d'une tres grande vertu, qui furent emprisonnez & condamnez à mort pour avoir retiré chez eux les Religieux bannis du Japon.

XXIII. *Onze Chrétiens decapitez à Nangazaqui.* Or comme l'Edit de l'Empereur portoit que non seulement ceux qui recevoient les Prestres dans leur logis, mais encore des voisins les plus proches seroient mis à mort, Gionsoco fit remplir les prisons de Nangazaqui de Chrétiens, & en choisit onze des plus fervens pour leur faire leur procés. Le Juge leur ayant demandé s'ils estoient Chretiens,& s'ils vouloient abjurer la Foy, ils repondirent qu'ils estoient Chrétiens, resolus de mourir pour Jesus-Christ. Aussi-tôt le Juge prononça contre eux l'Arrest de Mort. Le Pere Provincial des Jesuites les instruisit tous en particulier de quelle maniere ils se devoient comporter dans ce dernier combat, & les exhorta à faire un petit discours aux Idolâtres, sur l'aveuglement où ils estoient, & sur le bon-heur qu'il y avoit à mourir pour la Foy, ce qu'ils firent avec grande édification des assistans.

Il arriva une chose qui donna bien du chagrin au Juge, c'est que le Bourreau qui leur devoit couper la teste, & qui estoit Chrétien, declara qu'il perdroit plûtôt la vie, que d'executer une sentence si injuste. Il alla même trouver ses Compagnons à qui il persuada de faire le même. Le Gouverneur en fut irrité au dernier point; il dissimule cependant son ressentiment: mais il fut obligé d'employer à cette execution ses propres domestiques, à qui il donna commission de faire mourir ces onze prisonniers. Lorsqu'on les mena au lieu du supplice, ils se revêtirent de leurs plus beaux habillemens, & ils furent accompagnez d'un grand nombre de Chrétiens & d'Idolâtres, ausquels ils ne manquerent pas de representer leur aveuglement.

Ils eurent tous la teste coupée. Le plus considerable estoit l'illustre Dom Thomas de la premiere famille de Firando & le plus proche parent du Gouverneur. Il fut baptisé venant au monde, & à l'âge de vingt-deux ans son pere & lui quitterent le pays & vinrent s'établir à Nangazaqui, pour conserver le riche thresor de la Foy qu'on luy vouloit enlever à Firando. Son exemple & sa qualité attirerent neuf cens personnes à sa suite. Sa vie estoit un modele achevé de l'Evangile, & sa maison une école de sainteté. Il demeura vingt ans en cet exil volontaire,

avançant tous les jours de vertu en vertu, & croissant comme un grand arbre qui pousse toûjours sa cime vers le Ciel. Il jeûnoit ordinairement trois fois la semaine & prenoit trois fois la discipline. Les trois dernieres années de sa vie il la prenoit toutes les nuits. Pour son oraison elle estoit continuelle, & ce qui est admirable dans une personne de cette qualité, c'est que depuis qu'on eut dressé un Tabernacle dans l'Eglise des Peres Jesuites pour y mettre le saint Sacrement, il passoit une bonne partie de la nuit en oraison devant la porte. C'est par ces actions de vertu, de mortification & de penitence qu'il se rendit digne de la couronne du martyre.

XIX.

Mort du Frere Ambroise Fernandez, & ce que souffroient les Chrétiens dans la prison d'Omura.

Omura est une Ville éloignée de six lieuës de Nangasaqui. Il y avoit dans ses prisons six Religieux qu'on y amena, comme j'ay dit, l'année precedente: trois Peres de l'Ordre de saint Dominique, un de celui de saint François, & le Pere Charles Spinola de la même Compagnie de Jesus, avec le Frere Ambroise Fernandez de la même Compagnie. Cette année on y en amena deux autres de l'Isle de Firando. Il y avoit aussi huit Catechistes. Ces saints Religieux avec ceux qui leur tenoient compagnie, menoient une vie Angelique dans leur prison. Les Prestres disoient la Messe dés le matin, aprés laquelle tous faisoient une heure d'oraison mentale. Ensuite ils s'occupoient ou à lire quelque livre de devotion, ou à reciter quelques prieres. Aprés midy ils faisoient la même chose. Sur le soir ils disoient deux à deux leurs Matines & l'Office de la sainte Vierge. Les Festes & les Dimanches ils ajoûtoient le *Salve Regina*, & les Litanies des Saints qu'ils chantoient à haute voix. Ensuite ils faisoient une longue & rude discipline & finissoient la journée par l'examen de conscience.

Leur nourriture estoit un peu de ris avec quelques herbes, on y ajoûtoit quelquefois un haran puant & gasté. Quelque méchant & petit que fût leur repas, ils jeûnoient tous les jours. Leur prison estoit auprés du Port dans un lieu fort infect: Et comme le bastiment estoit vieux & exposé à la fureur des vents: il menaçoit à tous momens de ruine; de sorte qu'ils estoient obligez de l'étaïer avec des pieux qu'ils tenoient presque toûjours en main. Les Magistrats craignant que ce malheureux logis ne tombast sur eux, en firent bâtir une autre. Cependant on les enferma dans une cave souterraine, où ils n'avoient au-

cune lumiere & où ils souffroient des incommoditez inconcevables. Le Frere Ambroise dans un lettre qu'il écrivit à son Provincial, dit qu'il s'etonnoit qu'ils ne fussent tous morts dans cette basse fosse, principalement pour la puanteur insupportable du lieu.

Lorsque la prison fut faite, on les y enferma. Elle estoit exposée à toutes les injures de l'air fermée d'une grosse muraille & environnée d'une double palissade, composée de deux haïes d'épines fort épaisses, entre lesquelles il n'y avoit qu'un petit sentier, où les gardes estoient nuit & jour en sentinelle. Ils estoient si dépourvûs de tout ce qui est necessaire à la vie, qu'ils tomboient souvent en de grandes foiblesses : C'est pourquoy les gardes tout durs qu'ils estoient, furent touchez de leur misere & permirent aux Chrétiens de leur porter secretement quelques vivres. Les Magistrats en ayant esté avertis, obligerent les gardes de jurer par les Camis & les Fotoques, qu'ils ne permettroient plus qu'ils fussent assistez. Plusieurs obéirent: mais Lin Paxicata Toyemon, Cavalier tres noble & fidelle Chrétien refusa de faire le serment, & dit qu'il ne pouvoit jurer que par le vray Dieu.

Il vit bien les suites de ce refus qu'il venoit de faire. C'est pourquoy s'estant recommandé aux prieres des prisonniers, il se retire en sa maison, fait un festin à ses amis & leur dit le dernier adieu. Aprés avoir fait une longue & fervente priere, il se jette sur son lit pour prendre un peu de repos: Et voici qu'il est subitement attaqué d'un grand nombre de soldats; un desquels estant entré sans bruit dans sa chambre, & le voyant endormi, lui porte un coup d'épée à la gorge. Lin s'éveille à ce coup, & voyant entrer les Soldats, se jette à genoux & presente la teste, qui lui fut abbatuë d'un coup de sabre. C'estoit un Gentilhomme âgé de trente trois ans, fort cheri du Gouverneur & fort estimé par sa valeur. Il avoit souvent cherché l'occasion de répandre son sang pour Jesus-Christ, & il obtint cette grace pour n'avoir pas voulu faire un serment impie. Sa femme qui estoit une Dame de tres grande vertu, voyant le corps de son mary baigné dans son sang, courut aprés les bourreaux criant à pleine teste qu'elle estoit Chrétienne aussi; mais les bourreaux ne lui firent rien, parce qu'ils n'avoient pas commission de la prendre, ni de lui oster la vie.

La

La mort de ce Martyr fit rentrer en eux-mêmes ceux qui avoient fait le serment Idolâtre : Entr'autres trois Gardes qui en conceurent un tel regret, qu'ils déchirerent publiquement le papier où il estoit écrit. Le Juge fut sur le point de les punir : mais il eut peur d'attaquer trois Officiers des plus braves & des plus vaillans qu'eust le Gouverneur. Il y eut neanmoins un jeune Gentilhomme âgé de ving huit ans, qui estoit thresorier du Prince, qui receut la recompense de sa charité : Car pour avoir fait porter quelques rafraîchissemens aux prisonniers par un de ses domestiques, il fut tué à coups d'epées par un faux amy qui l'avoit retiré chez luy, & son valet eut la teste tranchée. Le Maistre s'appelloit Pierre & le valet Thomas.

XX. *Lettre du Pere Spinola sur la mort du Frere Ambroise.*

Cette mort fut suivie de celle d'un Pere de l'Ordre de saint Dominique & de celle du Frere Ambroise Fernandez, qui moururent tous deux de misere, Voicy ce que le Pere Spinola écrivit à son Provincial aprés le decés de ce bon Frere, qui estoit son compagnon. *J'ay plusieurs affaires de grande importance à vous communiquer par écrit : mais sur tout l'heureuse mort de nostre tres vertueux vieillard Ambroise Fernandez. Tous ceux qui le connoissoient s'étonnerent de le voir si-tost passé. Les forces luy manquerent faute de nourriture. Le vent qui soufloit estoit alors si froid, qu'il en perdit la parole. Il fut ensuite frappé d'apoplexie ; ou, comme on croit probablement, on luy donna du poison, ayant vomi grande quantité de sang & rendu son esprit à Dieu sur le minuit. Son corps demeura si chaud qu'il sembloit estre encore vivant. Si-tost qu'il fut attaqué de ce mal, quoy qu'il se fust confessé & communié ce jour-là même, je luy demandai s'il ne se repentoit pas de tous les pechez de sa vie & de ceux mêmes dont il s'estoit confessé? M'ayant fait signe qu'oüy, je luy donnai l'absolution. Je luy demandai encore s'il ne mouroit pas volontiers de faim pour l'amour de* JESUS-CHRIST? *Et il me répondit : Dieu fasse de moy tout ce qu'il luy plaira.*

Je poursuivis & je voulus sçavoir de luy s'il ne desiroit pas recevoir l'Extréme Onction? Il me dit nettement & intelligiblement, Oüy. Il s'en alloit minuit. Alors voyant qu'il approchoit de sa fin, je demandai par charité une lampe aux soldats pour luy pouvoir administrer ce Sacrement : mais il ne me fut pas possible de l'obtenir de ces barbares, ce qui m'obligea de me servir d'une mèche allumée, à la lueur de laquelle je luy donnai les saintes huiles. Ensuite comme nous recitions tous tant que nous estions dans la prison les Litanies des Saints, il rendit son esprit à Dieu. Le Religieux qui officioit cette semaine-là,

au lieu de reciter le De profundis, *entonna le Pseaume* Laudate Dominum omnes gentes &c. *en action de graces. Après quoy ils se mirent tous autour de moy, pleurant de joye & me felicitant d'avoir un compagnon Martyr, qui estoit sorti de ce monde muni de tous ses Sacremens, se promettant tous qu'il prieroit Dieu pour eux au Ciel, puis qu'il les avoit aimez si tendrement sur la terre.*

Mon heure n'est pas encore venuë: mais j'ay confiance en la bonté de Dieu, que je le suivray bien-tost: car j'attens dans deux ou trois jours l'issuë de mon procées & la sentence de mort à laquelle je seray condamné. Comme je me rejoüis infiniment d'avoir mon tres-cher compagnon au Ciel: aussi j'ay bien de la douleur de ne l'avoir pas servi & traité selon ses merites. J'en avois bien le desir, mais les moyens me manquoient. Il est mort le septiéme de Janvier 1619. âgé de soixante-neuf ans.

Le Pere Provincial des Jesuites ayant receu cette lettre, enjoignit au Pere Spinola de dresser un procés verbal de tout ce qui s'estoit passé: d'interroger juridiquement tous les témoins qu'il pourroit trouver & d'exiger leur serment auparavant, comme eût put faire l'Evêque du Japon. Le Pere Spinola fit ce qui luy estoit ordonné, & il trouva quantité de personnes tres-dignes de Foy, qui déposerent que le Frere Ambroise avoit esté emprisonné pour la Foy Chrétienne, & qu'il estoit mort de froid & de pure misere: Qu'on luy avoit envoyé de Nangasaqui une robe pour se défendre des injures du temps, mais que les gardes l'avoient retenuë pour eux; qu'il avoit toûjours fait paroistre un grand desir d'endurer le martyre, & qu'il n'estoit jamais plus content que lorsqu'il entendoit parler de croix, de feux, d'épées & de tourmens: ce qui obligeoit ses compagnons pour luy faire plaisir de l'entretenir de semblables discours; que chacun le tenoit pour Martyr, & qu'on avoit enlevé ses pauvres habits comme de precieuses Reliques.

XXI. *Abregé de la vie du Frere Ambroise.*

Il estoit Portugais de nation, d'un Casteau nommé Xiste en l'Evêché du Port. Il s'adonna à la marchandise dés sa plus tendre jeunesse; puis porta les armes aux Indes, & ayant esté jetté par la tempeste sur les costes de la Chine, il passa de là au Japon où il fut receu dans la Compagnie de Jesus. Il y vécut dans une si profonde humilité & dans une devotion si tendre, qu'on le consideroit comme un modele de la perfection Chrétienne & Religieuse. Tout sont plaisir estoit de travailler & de se mortifier. Sa penitence alloit jusqu'à tel excés, qu'il en perdit un bras. On ne le vid

jamais en colere, ni lâcher une parole piquante. L'égalité de son esprit marquoit le détachement de son cœur & l'asservissement de ses passions. Il estoit si affectionné à la pauvreté, que l'espace de trente ans il ne porta rien de neuf. Les vieux habits & les vieux souliez des autres estoit ce qu'il recherchoit & dont il s'accommodoit. Il ne goûtoit dans le repas que ce qui n'estoit pas à son goût, & ne buvoit jamais de vin. Enfin il a mené une vie qui pouvoit passer pour un continuel martyre, & qui n'estoit gueres moins rigoureux que celuy qu'il a souffert dans les prisons d'Omura. Nous laisserons le Pere Spinola dans ce lieu pour l'y venir retrouver dans quelque temps, & nous passerons dans le Royaume de Bugen, où nous verrons deux personnes de marque souffrir un glorieux martyre pour l'amour de Jesus-Christ.

Le premier est Jacques Cangayama Fayto, qu'on pouvoit appeller une des colonnes de l'Egise du Japon. Il avoit esté dépoüillé l'an passé de tous ses biens, chassé de sa maison, & relegué luy & toute sa famille dans une pauvre cabane, où il vivoit plus content qu'il n'avoit fait à la Cour. Le Prince ayant employé du depuis toute sorte de moyens pour le faire condescendre à ses volontez, & n'ayant pû rien obtenir de luy, il le condamna à la mort. Son procés contenoit plusieurs articles, dont le dernier estoit, qu'il faisoit profession de la Religion Chrétienne & qu'il ne la vouloit pas abandonner. Comme on luy eut lû sa sentence, il voulut se justifier sur plusieurs chefs dont on le chargeoit: mais les Officiers de la Justice lui dirent que cela n'estoit point necessaire; Que le Prince ne faisoit pas grand cas des autres articles: mais qu'il le condamnoit à mort parce qu'il estoit Chrétien. Ce brave Cavalier entendant ce discours, remercia le Prince de ce qu'il luy procuroit le plus grand honneur qu'il eût pû desirer au monde. Puis se tournant ver l'assistance, il dit tout haut: *Messieurs, vous me serez témoins, s'il vous plaist, de ce que vous venez d'entendre, que je ne suis condamné à la mort que parce que je suis Chrétien, & que si je voulois abandonner ma Loy, je pourrois vivre dans les bonnes graces de mon Prince.*

XXII *Martyres de deux personnes de qualité.*

Ayant dit cela, il va trouver sa femme nommée Marie, qui estoit dans une chambre voisine avec une de ses filles appellée Luce. *Je viens*, leur dit-il, *vous dire adieu; mais à condition que vous ne pleurerez pas, comme les femmes ont coûtume de faire.* Elles se firent d'abord un peu de violence: mais la nature l'emportant sur leur resolution, elles éclaterent en soûpirs, & s'abandonne-

rent aux larmes, se plaignant doucement de ce qu'elles ne luy te noient pas compagnie, & qu'elles demeuroient abandonnées de tout secours humain.

Jacques les ayant reprises de ce qu'elles troubloient la sereni-té du plus beau jour de sa vie, prend congé de toute sa famil-le, & se prosternant devant un crucifix, se recommande à nostre Seigneur & à sa sainte Mere. Ayant fait sa priere, il prend ses plus beaux vétemens. Le Pere Gregoire de Cespede Directeur de sa conscience, luy avoit fait present autrefois d'une grande robe de nostre Europe, qu'il ne portoit que les Festes solemnelles. Il la prit ce dernier jour de sa vie, & mit dessus un fort beau man-teau à la Japonnoise qu'ils appellent Quimon, qui a des manches courtes à demi bras. Il sort en cet équipage, & monte dans une petite barque qui le devoit transporter au lieu de son supplice. Pendant le voyage, il assuroit ses Gardes que jamais il n'avoit esté plus content. Estant sorti de la barque, il donne son manteau à un Chrétien qui l'avoit accompagné, puis se déchausse pour aller nus pieds jusqu'à une colline qu'il avoit choisie pour y offrir à Dieu le sacrifice de sa vie. Il la monta, recitant avec le même Chrétien plusieurs Pseaumes & les Litanies des Saints. Estant arrivé au haut, il se met à genoux, leve les yeux au Ciel, prononce les Noms de JESUS & MARIE, & presente le coû au Bourreau aprés luy avoir marqué le lieu où il devoit donner. Il eut la teste coupée le 15. d'octobre 1619. âgé de cinquante quatre ans.

Sa femme & sa fille desiroient fort de l'accompagner: mais leur heure n'estoit pas encore venuë. Voicy ce que la fille écrivit au Pere Provincial des Jesuites. *La nuit que le Bourreau, qui osta la vie à mon pere, vint à nostre maison, je conçus quelque esperance que je ré-pandrois aussi mon sang pour l'amour de Dieu: mais je ne puis vous exprimer ma confusion & ma douleur, lorsque je me vis frustrée de mon desir. Il me semble qu'il m'est arrivé ce qu'on dit en commun pro-verbe, que celuy qui descend les mains vuides d'une montagne couverte de pierres precieuses, merite bien de mendier son pain.*

La même année & le même jour le cousin de Jacques, dont nous venons de parler, donna sa vie pour la Foy au Royaume de Bungo. Il avoit nom Balthasar, & il estoit Receveur des finances du Prince de Bugen. Ayant esté solicité de retourner au culte des Idolês, & ayant refusé de le faire, il fut banni du Royaume de Bungo & ses biens furent confisquez. Balthasar estoit content dans son exil, parce qu'il joüissoit de la presence de Dieu dont la

compagnie luy estoit infiniment plus douce & plus agreable que celle de tous les hommes de la terre. Losqu'il goûtoit les fruits de la pauvreté & de la solitude, un Officier du Prince luy vint signifier qu'il estoit condamné à la mort, parce qu'il estoit Chrétien. Cette nouvelle ne l'étonna point, au contraire il en conçût une joye tres grande qui parut sur son visage, & il remercia le Gouverneur de la grace qu'il luy faisoit de le delivrer d'une miserable vie pour luy en procurer une meilleure.

Ayant fait cette réponse, il entre dans sa maison où estoit sa mere, Luce sa femme, Tecle sa fille, & leur fait part de la bonne nouvelle qu'il venoit de recevoir, les exhortant à perseverer constamment dans la Foy. Lorsqu'il les entretenoit de la sorte, vocy les Officiers de la Justice qui entrent & qui luy demandent où il veut mourir. *En tel lieu*, leur dit il, *qu'il vous plaira.* Tecle alors prenant la parole, luy dit: *Mon Pere, puisque vous n'estes accusé d'aucun crime, il n'est pas necessaire que vous sortiez de la maison. Ce vous sera une chose moins honteuse de mourir dans vôtre logis, & ce nous sera beaucoup de consolation d'assister à vostre mort.* Balthasar luy dit: *Ma fille, la gloire d'un Chrétien est de suivre son Seigneur, de marcher sur ses pas & d'imiter ses exemples. Le Fils de Dieu n'estoit-il pas innocent? Il a voulu neanmoins mourir hors de Jerusalem, dans un lieu public, en la compagnie de deux voleurs. Il nous faut faire le mesme, & mourir au lieu des criminels.* Avant que de sortir, il se mit à genoux devant une Image devote du Sauveur & demeura quelque temps en priere. Sa femme & sa fille pour luy marquer leur joye, luy voulurent laver les pieds. Aprés quoy s'estant revétu de sa plus belle robe, il va trouver les Bourreaux.

Il arriva alors une chose qui ne se peut lire sans douleur & sans admiration. Balthasar avoit un fils qui n'avoit que quatre ans & qui se nommoit Jacques. Ce petit enfant voyant que son pere s'en alloit à la mort, se jette à ses pieds, les embrasse, les baise, & le prie de trouver bon qu'il luy tienne compagnie, protestant qu'il vouloit mourir avec luy. Le pere fit son possible pour luy oster cette pensée, en luy disant qu'il estoit trop petit pour l'accompagner; qu'il devoit demeurer avec sa mere, & que lorsqu'il seroit plus grand, il verseroit son sang pour JESUS CHRIST. L'enfant entendant ces paroles, se met à pleurer amerement, & prenant son pere par la robe, persiste à dire qu'il vouloit mourir avec luy. Balthasar ne pouvant s'en défaire, luy permit de le suivre, croyant

que l'image de la mort luy osteroit cette envie, ou que s'il avoit assez de courage pour mourir, il gagneroit une couronne qu'il seroit en danger de perdre vivant parmi des Infideles.

Voilà donc le pere & le fils qui vont au lieu du supplice. Lorsqu'ils furent arrivez, Baltazar fit un beau discours aux assistans sur la vanité de leurs Camis & de leurs Fotoques. Puis élevant sa voix, il leur dit: *Messieurs, ne m'estimez pas malheureux de ce que je meurs par la main d'un Bourreau. Je serois à plaindre si je souffrois la mort pour quelque crime que j'eusse commis: mais n'en ayant point d'autre que ma Religion, vous me devez porter envie & non pas compassion, puisque je vais quitter la terre pour aller regner éternellement dans le Ciel.* Ayant dit cela il embrasse son fils, le baise & luy dit adieu, l'exhortant à vivre & mourir en vray Chrétien. Aprés quoy surmontant les tendresses de la nature, il offre à Dieu sa vie & celle de son fils, & se mettant à genoux, presente le coû au Bourreau qui luy enleva la teste à la quarante-septiéme année de son âge.

C'est une chose étonnante & qui surpasse presque toute croyance, que ce petit enfant ne fut point épouvanté de la presence du Bourreau qui tenoit son coutelas en main, ni de la teste de son pere qui estoit devant ses yeux, ni de son corps qui nageoit dans son sang & qui estoit étendu sur la terre. Tout cela, dis je, ne l'effraya point. Il se met à genoux, il abbat le collet de sa robe, il joint ses petites mains, & disant JESUS MARIA, le Bourreau sacrifie cette innocente victime en luy coupant le coû avec le même coutelas qui avoit tranché la teste à son pere. Ce sont là des triomphes de la Foy Chrétienne, qui ne sont gueres moins admirables que ceux qu'un Isaac & qu'un Abraham on remportez de la chair & du sang.

XXIII. *Trente Chrétiens sont mis dans les prisons de Meaco.*

Je quitte avec peine les Royaumes du Ximo, païs éclairé des premiers rayons de la Foy, cultivé par les travaux & les fatigues incroyables de saint François Xavier & des Religieux qui l'ont suivi, consacré par le sang de tant de Martyrs qu'on y a répandu & par les cendres de tant de victimes qu'on y a brûlées: mais il nous faut faire un voyage à Meaco capitale de l'Empire aussi bien qu'à Jedo, pour y voire les tragedis sanglantes que les Tyrans de la foy y ont representées.

L'an 1618. le Pere Jean de sainte Marie de l'Ordre de saint François honora Dieu & la Religion d'un glorieux martyre, ayant eu la teste coupée à Meaco. Je suis marry de n'en sçavoir pas les particularitez. L'année suivante la persecution redoubla & com-

mença par l'emprisonnement de trente-six Chrétiens de tout sexe, âge & condition. Le Gouverneur nommé Ingendono estoit un homme d'un esprit fort doux, & comme il connoissoit l'innocence des Chrétiens, il les laissoit vivre paisiblement sans leur faire de peine. Mais son fils retournant de la Cour, luy fit entendre qu'il y alloit de sa ruine & de celle de sa famille, s'il n'étouffoit une Religion que le Prince n'aimoit pas. Cet avis l'obligea d'envoyer des troupes dans une ruë où il y avoit quantité de Chrétiens. Il en fit saisir trente-six qu'il envoya en prison: mais parce qu'elle estoit pleine de prisonniers, on les fit demeurer à découvert jusqu'à ce qu'on eût fait le procés aux autres. Cependant leurs biens furent confisquez & leurs maisons pillées.

Il y avoit dans cette troupe un bon vieillard Medecin, qui entre plusieurs belles cures qu'il avoit faites, venoit tout recemment de sauver la vie au fils du Gouverneur, l'ayant gueri d'une maladie qu'on estimoit mortelle. Le Commandant l'ayant apperceu, & voulant le faire évader, le fait délier & changer de place. Puis il luy donne avis secretement de se sauver: mais Jacques, c'est son nom, dit qu'estant Chrétien comme les autres, il vouloit mourir avec eux. Un soldat voyant son obstination, le prend par le bras & luy dit en colere: *Retire-toy d'icy, malheureux Medecin; va prendre une bonne place à la prison, où nous irons bien-tost te trouver.* Son dessein estoit qu'il s'en retournast chez luy: mais Jacques obeïssant à ce commandement, s'en va droit à la porte de la prison, où il attendit assez long-temps ses compagnons. Lorsqu'il les vit paroistre, il va au devant d'eux d'un visage gay, au grand étonnement de tous les assistans. Sa resolution obligea les Officiers qui ne pouvoient plus dissimuler, de le mettre en prison avec les autres. Quelque temps aprés une occasion favorable s'estant presentée de l'en retirer, il ne voulut jamais y consentir.

Ingendono ne se contenta pas d'avoir fait cette premiere démarche: mais pour gagner les bonnes graces de l'Empereur qui devoit venir dans peu de temps à Meaco, il fit afficher par tous les carrefours de la Ville des Edits sanglans contre tous ceux qui retireroient chez eux quelques Chrétiens. Ensuite il envoya des gens dans toutes les maisons voir s'il n'y en avoit point de cachez. La peur ayant saisi les habitans, beaucoup de Chrétiens furent obligez de sortir de la Ville. Les uns se retirerent dans les forests,

les autres aprés avoir recommandé leur petite famille à leurs parens Idolâtres, choisirent un exil volontaire, & renoncerent à toutes les commoditez de la vie. L'Empereur étant venu à Meaco vers le mois de Juillet, on crut que sa presence arresteroit le cours de la persecution; mais le contraire arriva: car on se saisit d'un grand nombre de Chrétiens jusqu'à soixante-trois qui furent faits prisoniers.

XVIV. *Cinquatedeux Chrétiens brû-lez, tout vifs à Meaco.*

Les prisons du Japon sont si étroites & si puantes, qu'il n'y a point de cachot, dit-on, en Europe qui leur soit comparable: mais les plus horribles de toutes sont celles de Meaco. Ceux qui sont dedans à peine peuvent ils respirer, & leur haleine n'est pas plûtost sortie de la bouche, qu'elle s'épaissit & se resout en goutes d'eau. Huit Chrétiens tomberent malades & moururent dans ces cachots: les uns de chaleur qui les étouffa; les autres de faim & de misere. Deux petits enfans de deux ans furent les premieres fleurs que Dieu cueillit dans ce jardin de souffrances: mais voicy des fruits d'une constance admirable, & je ne sçay si l'Eglise dans les premiers siecles, quoy qu'échauffée par le sang encore tout boüillant du Sauveur du monde, & animée par une infinité de miracles, en a produit de plus beaux.

L'Empereur ayant sejourné environ trois mois à Meaco, & s'en retournant à Jedo, passa par Fuximi, qui n'est qu'à deux lieuës de cette Ville Imperiale, où il apprit qu'il y avoit à Meaco beaucoup de Chrétiens prisonniers pour avoir méprisé ses Edits. Ce Tyran entrant en fureur, commande qu'ils soient tous brûsez vifs sans distinction d'âge, de sexe & de condition. Ingendono Gouverneur de la Ville, qui n'estoit pas, comme j'ay dit, violent de son naturel, eut horreur de ce supplice & fut sur le point d'ouvrir les prisons: mais prévoyant que cette action seroit la cause de sa ruine, & sçachant que pas-un Chrétien n'accepteroit la liberté qui luy seroit offerte, il fut obligé d'executer cette sentence qui luy paroissoit avec raison injuste & barbare. Il fait donc préparer vingt-sept croix aussi belles & aussi bien travaillées que si c'estoit pour estre mises dans une Eglise. Ce spectacle surprit tout le monde. Car ceux qu'on brûle dans le Japon sont liez à un poteau, & non pas à une croix. Dieu le permit ainsi pour la gloire de son fils & pour la consolation de ses serviteurs qui furent merveilleusement animez & encouragez par la veuë de ce glorieux étendart. Il fit aussi amasser une quantité prodigieuse de bois pour accourcir le tourment des Martyrs, & pour

pour obéir à l'Empereur qui vouloit qu'ils fussent promptement expediez.

Le jour de l'execution estant venu on les tire de prison, & après les avoir liez les uns avec les autres, on les mene à la place publique, où ils trouverent neuf charettes préparées pour les porter au lieu destiné à leur supplice. On fit monter les hommes dans les premieres, & les jeunes gens dans les dernieres. Les femmes furent mises dans celles du milieu avec leurs petits enfans qu'elles alaitoient & portoient entre leurs bras. On ne vit jamais tant de monde assemblé qu'il y en eut, pour voir cette marche tragique & déplorable. Un Trompette marchoit devant, publiant à chaque bout de ruë leur sentences en ces termes :

Le Xogun Empereur du Japon, veut que ces gens soient brûlez vifs, parce qu'ils sont des Chrétiens.

Les Martyrs à chaque proclamation s'écrioient : *Il est ainsi, nous mourons pour* Jesus Christ, *vive* Jesus. Ce qu'ils disoient d'un visage riant & en regardant doucement le Ciel, où leurs cœurs estoient attachez. Il n'y avoit personne qui pût retenir ses larmes, voïant tant de femmes qu'on menoit au supplice & tant d'enfans innocens qu'on alloit égorger comme de petits agneaux.

A la sortie de Meaco il y a un Bourg fort peuplé, par lequel on va à Fuximi, & qui n'est pas loin d'un torrent, qui descendant du Septentrion passe par Meaco, & la divise en deux Ville, la haute & la basse. Ce fut là le champ de bataille où cette noble troupe de Martyrs triompha du monde, de l'Enfer & de la mort. Lorsqu'ils virent les Croix plantées au milieu d'un grand bucher, ils furent remplis d'une consolation extrême, & descendirent gayement de leurs charettes. Chacun demandoit où estoit la sienne pour l'aller embrasser. Ils furent liez deux à deux à une croix, un homme avec un homme, & une femme avec une femme, chacun dos à dos. Voicy les noms & le pays de ces illustres Martyrs.

Quatorze estoient de Meaco. Le plus illustre de tous estoit Jean Faximoto Tafioye Seigneur de la Cour, d'une grande distinction pour sa noblesse, ses grands biens, sa valeur & sa rare prudence. On fit tout le possible pour le pervertir, en lui representant les grands emplois qu'il devoit esperer de l'Empereur s'il

obeïssoit à ses Edits, & la ruine entiere de sa famille s'il n'y obéïssoit pas: mais tout cela ne put ébranler le courage de ce Heros. Sa femme qui avoit nom Tecle, estoit aussi de Meaco, elle suivit son mary à la prison avec six de ses enfans. L'aîné nommé Michel fut sauvé par le Gouverneur & retenu malgré lui pour ne pas éteindre entierement une famille si noble, ce qui affligea fort son pere pour la crainte qu'il eut qu'on ne le pervertît. Tecle entra dans la prison avec les autres enfans, sçavoir Catherine, Thomas, François, Pierre & Luce. Catherine estoit âgée de douze ans; Thomas d'onze; François de huit; Pierre de six & Luce de trois. Comme Tecle estoit grosse & Prêtre d'accoucher, on la tira de prison; mais l'execution ne se pouvant retarder, elle y fut renvoyée & mise à mort par une inhumanité sans exemple.

Les autres prisonniers Bourgeois de Meaco estoient, Jean Guisacu, Madeleine sa femme, & leur fille Reyne. Mancie Quiviro, Louis Montagoro & deux qui avoient nom François, le pere & le fils. Quatre estoient originaires du Royaume de Bungo, Thomas Guian, Marie Cungo, Jean Sacuraye & Ursule sa belle fille. Thomas Iguegam estoit de la Province de Fococu. Lin Rifroie & Marie femme de Chungocu. Cosme, Thomas, Xinxiro, Marie sa femme & une autre Marie avec sa fille Monique, dont le Pere avoit été martyrisé, estoient du pays d'Yamaxiri. Antoine, Joachim Ogava & Monique de celuy d'Yamati. Il y en avoit huit autres de la Province d'Onari; Sçavoir Gabriel, Madeleine, Thomas Thoyemon & Luce sa femme, Rufine & Marthe sa fille, Leon Guinsaques & Marthe sa femme. Une autre Marthe & son fils Benoît âgé de deux ans étoient du pays de Cavaqui Deux Maries, Pierre Emmanüel Curosaburo, Thomas Xoyemon avec Anne sa mere estoient de la Province de Tamba. Il n'y avoit quatre autres femmes du Royaume d'Onie, Monique, Agathe, Messie avec sa petite fille Luce âgée de trois ans. Jerôme Sorocu & Luce sa femme étoient du Royaume d'Aqui. Il y en a qu'un nommé Jacques Truzu, dont on n'a pû sçavoir le pays. Comme ce martyre est un des plus considerables qui soit arrivé dans le Japon, j'ay jugé à propos de marquer les noms, l'âge & le sexe de ceux qui l'ont souffert. Voicy comme ils furent disposez dans leur bucher.

Les deux premiers qui furent attachez à leur croix, furent Joachim & Gabriel comme les plus avancez en âge. Après eux les autres hommes furent accouplez de la même maniere.

Les femmes mariés avec leurs enfans furent mises au milieu. On y voyoit la petite Reyne âgée de deux ans avec sa mere Marie. Marthe tenoit entre ses bras son petit fils Benoist qui n'avoit que deux ans. Luce qui n'avoit que trois ans estoit avec Messie sa mere. Marthe qui estoit aveugle & qui avoit huit ans, estoit attachée avec sa sœur Rufine.

Il y avoit entre chaque croix quantité de bois & de sermens. Mais ce qui attiroit les yeux de tout le monde, c'étoit l'illustre Dame & la pitoyable mere Tecle avec ses cinq enfans. Elle tenoit Luce âgée de trois ans entre ses bras; Thomas estoit à sa droite; François à sa gauche; les deux autres estoient liez à une croix prochaine.

La nuit approchoit lorsqu'on mit le feu au bucher. Aussi tôt que la flâme parut, les assistans se mirent à crier & à pleurer, les Bourreaux à hurler, les Martyrs à chanter & à faire retentir l'air du saint Nom de Jesus. On fut quelque tems sans les voir & sans les entendre pour l'épaisseur de la fumée & le bruit que faisoient les assistans: mais enfin le feu s'estant éclairci & le bruit appaisé, on vit ces glorieux Martyrs mourir pour la plûpart sans contorsions de corps & sans marques de douleur, les yeux élevez vers le Ciel, comme s'ils eussent vû les Anges chargez de couronnes qui leur estoient préparées.

On remarqua que les pauvres meres frotoient doucement la teste de leurs enfans pour les empêcher de pleurer. Mais ce qui surprit tout le monde, fut le courage & la fermeté de ceux qui estoient un peu plus grands: car on leur vit les yeux aussi rians & le visage aussi serein, que s'ils n'eussent senti aucune douleur. Et ce qui marque la constance admirable de ces Martyrs, c'est que bien que les hommes & les femmes, les vieillards & les enfans ne fussent presque point liez à leurs croix, pour leur donner moyen de se sauver, lorsqu'ils sentiroient les premieres ardeurs du feu, pas un neanmoins ne branla ni ne s'échapa; mais ils moururent tous, comme j'ai dit, les yeux attachez au Ciel. Ce martyre arriva le 7 Octobre 1619.

Les Soldats demeurerent sept jours sur la place pour empêcher les Chrétiens d'emporter leurs Reliques. Ceux-ci cependant tromperent leur vigilance; car sans se soucier du danger où ils s'exposoient, ils en recueillirent une grande partie On raconte quantité de merveilles qui arriverent cette même nuit: Entre autres une grande clarté qui parut sur le lieu de leur martyre, & une

belle étoile dans l'air qui fut vue des Chrétiens & des Payens. Quoy qu'il en soit, tout le monde se retira penetré de douleur & saisi d'etonnement du courage invincible de ces Martyrs, & de la joïe qu'ils firent paroître lorsqu'on les menoit au supplice. Puisque leurs corps ont esté reduits en cendres, il est juste que nous recüeillions icy quelques Reliques de leur esprit, qui sont leurs vertus qui sont venuës à notre connoissance.

XXV. *Actions memorables de quelques-uns des Martyrs.*

Cette troupe bien-heureuse avoit esté baptisée & formée à la vertu par les Peres de la Compagnie de Jesus Le Pere Gaspar Villela, dont nous avons tant parlé dans le premier livre, avoit baptisé le Pere de Dom Jean Tafioye. Le fils ne dégenera point de la noblesse&de la pieté de son pere. Il apprit dés son enfance à lire en Portugais, & par la lecture de nos beaux livres d'Europe, il se rendit un des plus parfaits Chrétiens du Japon. Lorsque l'Empereur estoit à Fuximi, quelques Idolâtres firent courir le bruit qu'il avoit renoncé la Foy. Cette calomnie luy fut si sensible, qu'il en tomba malade & en pensa mourir. Il recouvra sa santé par une espece de miracle, car il avoit esté desesperé des Medecins, & il reprit aussi-tôt ses exercices de pieté, qui étoient de recevoir les Peres dans sa maison, de leur servir la Messe, d'instruire les Payens & de faire en tout ce qu'il pouvoit les fonctions d'un Apostre.

Ayant esté trahi par un de ses valets Idolâtres & déferé à l'Empereur, une troupe de soldats le vint saisir un matin qu'il estoit en prieres. Il les receut sans s'étonner avec beaucoup d'honnesteté, & fit present à l'Officier qui l'avoit arresté d'un poignard & d'un cimeterre d'une trempe tres fine. Il fut conduit avec sa femme & ses enfans à la maison du Gouverneur qui estoit alors à Fuximi. C'est-là qu'il fut tourné de tous costez, attaqué de toutes parts, tenté de toutes les manieres imaginables, par menaces, par promesse, par des considerations d'honneur, de plaisir & d'interest. Mais il repoussa tous ces traits de l'ennemi avec le bouclier de la Foy, & répondit à toutes les propositions qu'on lui fit, qu'il vouloit vivre & mourir Chrétien, & qu'il se tiendroit heureux s'il pouvoit mener avec luy toute sa famille au Ciel.

Il fut traité dans la prison selon sa qualité, & il envoyoit aux autres prisonniers les meilleurs plats de sa table. Il estoit Prefet de la Compagnie de Notre Dame. Lorsqu'il eut receu la nouvelle de sa mort, il envoya son Rosaire à ses Confreres, & leur

demanda pardon du mauvais exemple qu'il leur avoit donné. Il ravit tout le monde allant au supplice par sa modestie, sa douceur & son intrepidité. Il dit en chemin à un de ses amis qui estoit auprès de lui, que jamais en sa vie il n'avoit senti tant de contentement qu'il en sentoit alors.

Tecle sa femme ne lui cedoit ni en noblesse, ni en vertu, comme on a pû connoître par le recit que j'ay fait de son martyre. Lorsqu'on la tira de prison pour accoucher, elle employa tout ce temps à faire des riches habillemens pour soy, pour son Epoux & pour ses enfans quand ils seroient menez dans des charettes à la mort. Y estant remise avant ses couches, un de ses petits enfans songea la nuit qu'on lui mettoit des fers aux mains, & raconta son songe à sa mere tout saisi de frayeur. Elle le reprit de ce qu'il craignoit la mort & ajoûtoit foy aux songes. Sa constance anima tellement ses enfans, que Catherine sa fille qui n'avoit que douze ans, entendant lire la sentence, remercia les Juges de ce qu'ils la condamnoient.

Ce fut un beau spectacle aux yeux de Dieu, des Anges & des hommes, de voir une Dame d'une si grande qualité au milieu de cinq petits enfans, attachée à une croix & brûlée avec eux ! Les Chrétiens fondoient en larmes, touchez de tendresse & de compassion, & les Payens estoient dans un profond étonnnement, voyant la constance de la mere & le courage des enfans. Comme elle descendoit de la charette pour aller au bucher, elle prit un manteau fort riche & fort beau qu'elle se mit sur les épaules, & le ceignit avec tant de modestie, que tout le monde demeuroit immobile dans l'admiration d'une si grande vertu.

Estant liée à sa croix, elle jettoit de doux regards sur ses enfans, & par un petit souris les encourageoit au martyre. Elle avoit, comme nous avons dit, à ses deux costez Catherine sa fille & Pierre son fils. Catherine estant à demi brûlée, dit à sa mere : *Ma mere je ne vois plus goute.* Cette sainte Dame luy répondit : *Ma chere fille appellez à votre secours* JESUS & MARIE. *Nous serons tous maintenant en Paradis.* Cependant elle sentoit elle-même les intolerables ardeurs du feu qui la brûloit : mais elle ne songeoit qu'à sa petite Luce qu'elle tenoit entre ses bras ; elle la caressoit, essuyoit ses larmes, & la serroit si fort contre son sein, qu'on la lui trouva attachée & comme incorporée après sa mort. Heureuse mere qui a honoré Dieu par un si beau sacrifice, & qui a souffert autant de morts, qu'elle à vû mourir de ses en-

propres enfans. Nous avons dit qu'elle avoit une petite fille nommée Luce qui n'avoit que trois ans. Les Infideles firent tout leur possible pour lui faire abandonner sa Religion, en soûlevant la nature contre la grace, & luy representant la douleur qu'elle auroit, de voir consumer d'un feu cruel une creature si innocente & qui lui estoit si chere: mais elle répondit qu'elle avoit sacrifié ses enfans à Dieu, & qu'elle ne pouvoit leur procurer un plus grand bien, que de les faire passer de cette vie temporelle à l'éternelle; Que pour elle il luy importoit fort peu, ni en quel lieu, ni de quelle maniere elle elle mourût pour Dieu qui estoit le comble de ses desirs.

Rufine étoit une sainte femme qui avoit un grand don d'oraison. Lorsqu'elle fut dans la charette, elle se mit à genoux & demeura long tems comme ravie en extase. Elle avoit une jeune fille nommée Marthe, qui estoit fort jolie. Les Officiers de la Justice l'avoient tirée à l'écart pour la faire évader : mais elle pleura tant, que pour l'appaiser on fut contraint de la mettre en prison avec sa mere. On la menaça de lui faire souffrir les tourmens les plus horribles pour l'épouvanter, & on luy promit de la part du Gouverneur tout ce qui peut flatter la passion d'une fille : mais elle ne fit jamais d'autre réponse, sinon qu'elle vouloit mourir pour la Foy avec sa mere, ce qui l'a fit admirer de tous les soldats qui la gardoient. Dieu permît qu'elle devint aveugle dans la prison pour les incommoditez qu'elle y souffroit. Toute sa crainte étoit dans cet estat, qu'on ne la separast de sa mere. C'est pourquoy lorsque les prisonniers furent condamnez à la mort, elle la tint si fortement embrassée qu'on ne la put arracher d'entre ses bras: De sorte qu'elle fut conduite au lieu du supplice & brûlée avec elle.

Agathe estoit une femme timide que la crainte des tourmens avoit fait chanceler lorsqu'on la menoit à la mort. Elle rencontra un Catechiste, à qui elle dit avec un grand sentiment de douleur, qu'elle avoit esté sur le point de succomber à la tentation : mais que la grace de Dieu elle se sentoit si resolue & si encouragée, que les plus grands tourmens au lieu de l'épouvanter, lui paroissoient infiniment doux & agreables. Elle fit éclarer sa joye dans le bucher & au milieu des flâmes, où elle ne cessoit de louer & de benir Dieu.

Monique estoit dans la même charette qu'elle. Lorsqu'elle

ture que le precedent. Un jeune Chrêtien âgé de trente ans nommé Ignace Xiquiemon de la Province d'Omi, estant pour lors à Meaco, fut invité à un bal fort solemnel qui se faisoit à l'honneur des Fotoques. Ayant refusé de danser, & se moquant de cette vaine superstition, il fut chassé avec fureur par le peuple comme Chrêtien, & obligé de se retirer à Fuximi distant de deux lieux de Meaco. Le Gouverneur ayant eu avis de son arrivée, le fait saisir & le met entre les mains des Juges. Ceux cy lui demandent s'il connoissoit d'autres scelerats qui fussent de la même Religion que lui. Ignace embrasé d'un saint zele répondit courageusement ; qu'ils avoient tort d'appeller scelerats des gens de bien qui ne songeoient qu'à se sauver. *Pour moy*, ajoûta il, *comme il y a fort peu de temps que je trafique en ce païs, je ne sçay s'il y a icy d'autres Chrêtiens que moy.* Il dit cela pour ne pas decouvrir ceux qui estoient dans la Ville. *quiemon est brûlé tout vif.*

Il fut traité doucement en prison, parce que c'estoit un jeune homme fort sage & fort modeste, d'un naturel si doux qu'il gagnoit le cœur même de ses ennemis par ses manieres honnestes & engageantes. Il jeûnoit les Vendredis & les Samedis dans la prison. Tout son entretien estoit de choses spirituelles, & il parloit de Dieu avec une telle ferveur, qu'il convertit un Chrêtien Apostat qui estoit prisonnier avec lui pour ses crimes. Dans ces entrefaites la grande nouvelle du martyre de cinquante-deux Chrêtiens de Meaco arriva à Fuximi. On fit aussi tost le procés à Ignace, & il fut condamné à estre brûlé tout vif.

Il fut mené au supplice avec une telle precipitation, qu'il ne se trouva ni bois ni poteau dans la place pour le brûler. Pendant qu'on preparoit tout, Ignace estoit aussi tranquille que s'il eût esté dans son cabinet. La serenité de son visage faisoit voir la joye & la satisfaction de son cœur. Il employa tout ce temps à prier Dieu, ce qu'il faisoit avec une si grande modestie, que les Payens mêmes en estoient dans l'admiration. Lorsqu'il fut lié à son poteau & que le feu fut mis à son bucher, il recite à haute voix l'Oraison Dominicale : mais il ne la put achever, parce que la flâme & la fumée lui firent perdre la parole. Un Barbare le voyant à demy brûlé s'approcha de lui, & lui dit : *Courage, mon frere, recommande toy aux*

Fotoques ; car s'en est maintenant le temps. Ignace détourna la tête pour lui marquer l'horreur qu'il avoit de son discours, & continua sa priere. Ayant achevé son *Pater*, il prononça tout haut *Amen.* Puis rendit son esprit à Dieu. Les Idolâtres admirerent son courage & lui donnererent mille loüanges. Les Chrétiens enleverent son corps & l'ensevelirent honorablement.

XXVII. *Occupation des Peres Jesuites dans ce temps de persecution.*

Il y avoit cette année 1620. trente Religieux de la Compagnie de JESUS dans le Japon : Sçavoir vingt cinq Prestres & cinq qui ne l'estoient pas. Ils estoient dispersez dans toutes les Provinces, & s'exposoient à chaque moment au danger d'estre pris par les Idolâtres, qui les suivoient pour ainsi dire à la piste, ce qui ne les empêcha pas de convertir cette année plus de treize-cens personnes. Il y en eut six qui furent couronnez du martyre : nous le rapporterons en son lieu. Plusieurs autres languissoient dans les prisons ; de ce nombre estoit l'illustre Pere Spinola qui attendoit de jour à autre sa derniere sentence. Deux autres Peres receurent cette année la recompense de leurs travaux & de leur zele, mourant de misere & de pauvreté. L'un fut le Pere Jean Fonseca de Lisbonne, Religieux recommandable pour sa charité, sa modestie & sa patience dans les travaux, où il s'ensevelit glorieusement âgé de 53. ans. L'autre fut le Pere Emmanuel Barret Portugais, personnage orné de toute sorte de vertus, principalement d'une rare obeïssance. Il mourut âgé de 56. ans. Cette perte fut réparée par six autres Religieux qui arriverent cette année au Japon malgré la défense de l'Empereur & la vigilance des Gouverneurs, qui visitoient exactement tous les bastimens qui arrivoient, pour voir s'il n'y avoit point de Prestres.

L'occupation de ces saints Religieux estoit de parcourir tout le Japon pour y consoler, instruire & encourager les Chrétiens Il y en avoit deux dans la Province d'Oxu, qui est à l'extrémité du Japon vers le Nord. Un Gentilhomme de ce païs tomba malade, & fut desesperé des Medecins. Comme il differoit de se faire baptiser (car le feu de la persecution n'estoit pas encore allumé dans ce païs-là, comme dans les autres.) Il vit en songe une Dame vêtuë de blanc,, d'une rare beauté, qui lui presentoit une croix liée à un cordon de soye. Il faisoit tous ses efforts pour la prendre, mais il n'y pouvoit atteindre. Il

s'éveille là-dessus & demande aussi-tôt le Baptême, qui lui fut conferé, & trois jours après il mourut. Sa femme qui estoit Chrétienne estant en doute de son salut, un petit enfant qu'elle avoit, lui dit d'un visage plein de feu : *Pourquoy doutez-vous du salut de mon pere? Soyez asseurée, ma bonne mere, qu'il est au Ciel.* Ayant dit cela, il fit un discours du Paradis si admirable, que tous ceux qui l'entendoient en estoient ravis. Après quoy il s'endormit, & après son réveil, on luy demanda si ce qu'il avoit dit du Paradis estoit vray. L'enfant répondit qu'il n'avoit jamais parlé du Paradis, & qu'il ne sçavoit ce que c'estoit Ce qui confirma les Chrétiens dans l'opinion qu'ils avoient eue, que c'estoit le Saint Esprit qui avoit parlé par sa bouche.

Un Bonze recevoit chez lui les voyageurs, non pas par un esprit de charité, pour les assister, mais pour les voler & les tuer : ce qu'il faisoit plûtôt pour assouvir son humeur sanguinaire, que pour profiter de leurs dépouilles. La chose estant venue à la connoissance de la Justice, il fut condamné à estre mis en terre jusqu'au coû, avec défense de lui donner autre chose que deux ou trois bouchées de ris sur le soir pour prolonger son tourment. Il fut quelques jours en cet estat. Lorsque les vers commencerent à lui ronger les entrailles, quelques soldats Chrétiens touchez de compassion, l'exhorterent à pourvoir à son salut & à recevoir le Baptême, sans lequel il ne pouvoit estre sauvé. Le miserable Bonze qui estoit de la Secte de ceux qui ne croyent point d'autre vie, se mocquoit d'eux & de leurs vaines esperances. Les soldats cependant continuoient toûjours à luy parler de ce ver immortel qui rongeroit éternellement son corps & son ame dans les Enfers. Chose admirable : ce traître & perfide assassin éclairé d'une lumiere celeste, preste l'oreille aux instructions qu'on luy fait, demande le Baptême, le reçoit avec une douleur incroyable de ses pechez, prend sa mort & son tourment en penitence, & mourut ayant continuellement à la bouche & au cœur les saints Noms de JESUS & de MARIE. Ces deux morts nous doivent faire admirer les jugemens profonds de la sagesse de Dieu, & les trésors infinis de sa misericorde.

La Province d'Oxu est separée de celle de Deva par une longue suite de montagnes hautes & escarpées où il faut monter l'espace de six journées, avec un danger continuel de tom-

ber & d'eſtre enſeveli dans les neiges. C'eſt-là que pluſieurs Chrétiens eſtoient bannis pour la Foy & vivoient abandonnez de tout ſecours humain. Un Pere Jeſuite touché de compaſſion ſe tranſporta dans ce pays, & paſſa les montagnes, ſe faiſant des degrez de neiges & s'attachant à tout ce qu'il pouvoit attraper. Il viſita là ſecretement les Chrétiens qui travailloient aux mines, les confeſſa & communia. Puis ſe déguiſant en Marchand de peaux, trouva moyen d'entrer dans un Hôpital de lepreux, qui eſtoient tous Chrétiens. Il entendit leurs Confeſſions, leur adminiſtra les Sacremens, & aprés avoir demeuré quinze jours en ces quartiers, il paſſa à la Province de Tyungara à trois journées de Deva, en danger continuel d'eſtre découvert. Sa preſence conſola infiniment les Chrétiens qui ne pouvoient aſſez admirer la charité de ces bons Religieux qui leur faiſoit entreprendre des voyages ſi longs & ſi dangereux, & expoſer leur vie pour les venir ſecourir dans leur exil juſqu'aux extrémitez du Japon.

XXVIII. *Martyre d'un Chrétien nommé Mathias.*

Les autres Jeſuites alloient la nuit de Ville en Ville & de Province en Province, n'oſant paroître le jour: parce que leur viſage les faiſoit reconnoître pour étrangers. Le Pere Provincial penſa eſtre pris à Nangazaqui lorſqu'il alloit dire la Meſſe. Il avoit avec lui un bon Chrétien du Royaume d'Arima nommé Mathias, qui avoit demandé inſtamment d'eſtre reçeu dans la Compagnie. Le Pere n'ayant pas jugé à propos de l'admettre, il luy ſervit de compagnon dans tous ſes voyages. Une nuit comme il portoit une ſoûtane au Pere Provincial, il fut arreſté par les gens du guet qui ouvrirent incontinent le paquet, & voyant un veſtement de Religieux, le lierent & le menerent au Gouverneur. Celui ci demande à qui eſtoit cet habit? Quel étoit le Religieux à qui il appartenoit? où il eſtoit & quelle étoit ſa demeure? Mathias ne voulut point répondre, pour ne pas mentir, & pour ne pas déceler le Pere. Les ſoldats irritez de ſon ſilence le jettent par terre & luy donnent quantité de coups de pied & de poing pour le faire parler. Mathias ne dit mot. Un d'entre eux mettant la main à l'épée, fait ſemblant de le vouloir frapper s'il ne parle & s'il ne répond. Mathias ſans s'étonner demeure muet & garde le ſilence.

Alors ces barbares l'étendirent ſur deux pieces de bois croi-

sées l'une dans l'autre, & luy firent avaler une si grande quantité d'eau par la bouche, qu'il sembloit qu'il alloit crever, tant il avoit le ventre enflé. Ils luy en firent encore entrer par force par les narines & par les oreilles. Mathias souffroit tout cela sans se plaindre & sans parler. Le Gouverneur desesperant d'en pouvoir tirer une parole, l'envoye à Sucquendaio Seigneur d'Arima. On le mene à demi mort par la rue où il avoit esté pris, & où le Pere Provincial estoit caché. Sucquendaio le fit tourmenter encore plus cruellement, en luy faisant avaler de l'eau, & la lui faisant rendre avec violence.

Le patient n'en pouvant plus, demanda un peu de relâche : ce qui lui fut accordé, dans l'esperance qu'on sçauroit de luy l'endroit où estoient les Peres. Lorsqu'il eut repris haleine, il se mocqua de ses Bourreaux, en leur disant : *Je connois un certain Prestre qui a renié la Foy, & qui demeure à Firando.* Quoy ! dit le Prince, *tu te mocques de moy ? Je veux sçavoir à qui est cette robbe : si tu ne le dis, je te vais faire mourir à force de tourmens.* Lorsqu'on le presse de répondre, il tombe évanoui, & la langue lui sortant de la bouche, un soldat insolent luy donna un si grand coup de poing sur la teste, que les dents ayant attrappé la langue, la luy couperent en deux. Le Martyr obtint ce qu'il desiroit, qui estoit de garder le silence jusqu'à la mort. Il demeura en cette estat toute la nuit, & le matin au point du jour il rendit son esprit à Dieu l'année 1610, à la quarante-neuviéme de son âge.

Il y avoit dans le Royaume de Bugen un Gentilhomme nommé Simon Bocusay brave & vaillant, lequel avoit porté les armes dés sa jeunesse. Il estoit vassal du Roy de Bungo. Aprés qu'il eut esté dépouillé de son Royaume, il resolut de se consacrer au service de Dieu & au salut des ames, enseignant la jeunesse dans la Province de Bugen : c'est pour cela qu'on le surnomma Cambo, c'est-à-dire Maistre d'Ecole. Il avoit une femme nommée Madeleine ; & ils logeoient chez eux trois Chrétiens, Thomas Guengoro, sa femme Marie & Jacques leur enfant. XXIX. *Cinq Chrétiens sont crucifiez au Royaume de Bugen.*

Jecundono Prince de Bugen avoit souvent averti Simon de fermer son Ecole & de ne plus faire profession de la Foy Chrétienne. Comme il n'obéissoit pas à ses ordres, il luy donna sa maison pour prison : Puis l'ayant fait comparoistre avec sa fem-

me & ses trois hostes, il les trouva si constans & si resolus à souffrir toutes sortes de tourmens, qu'il les condamna tous cinq à mourir en croix. Simon ayant appris cette heureuse nouvelle, écrivit en ces termes au Pere Provincial: *Je prends la plume pour vous écrire avec une profonde humilité ce petit mot. Le Prince a prononcé aujourd'huy contre moy la sentence de mort, il faut que je meure bien-tôt. J'ay souvent demandé cette grace à Dieu, lequel enfin par son infinie bonté me l'a accordée. Si la multitude de mes pechez ne retarde mon bonheur, j'espere dans peu d'heures jouir de la felicité éternelle. Je vous supplie, mon Reverend Pere, de m'obtenir du Ciel la force & la perseverance qui me sont necessaires.* Je suis, &c.

La femme de Simon & leurs trois hostes receurent avec la même joye la nouvelle de leur condamnation. Ils se mirent tous à genoux, & remercierent Dieu de la grace qu'il leur faisoit de les appeller à la gloire du Martyre. Ils n'attendoient que le moment, lorsqu'un Envoyé du Prince leur vint dire que leur supplice étoit differé au jour suivant. Ce delay attrista si fort Simon qu'il ne put s'empêcher d'en verser des larmes. Enfin l'heure tant desirée estant venue, les Martyrs prennent leurs plus beaux habits; puis tous ensemble se jettent à genoux devant un Crucifix, & demandent avec beaucoup d'humilité à Dieu la grace de perseverance.

Leurs prieres estant achevées, les Bourreaux arrivent, qui les lient & les font marcher au lieu du supplice. Comme Simon sembloit estre du corps des Jesuites pour l'Office qu'il exerçoit & l'étroite union qu'il avoit avec eux, le Gouverneur voulut pour l'honorer, qu'on le fist mourir dans l'ancien Cimetiere: mais il refusa cette grace, & fit tant qu'il obtint d'estre executé avec les autres au lieu ordinaire des criminels. Lorsqu'ils y furent arrivez, ils se prosternerent tout devant leur croix & firent paroître sur le visage une joye toute divine. Simon levant les yeux, apperceut un écriteau qu'on portoit au bout d'une pique, où ces paroles estoient écrites en grosses lettres.

Le Prince commande que ces cinq soyent crucifiez, parce qu'ils suivent la Loy des Peres & qu'ils ne la veulent pas abandonner. Donné à Cocura la Lune dix-septiéme.

Simon lût cette sentence d'un visage riant, & se tournant vers les Officiers de la Justice, il les pria de remercier de sa

part le Prince Jecondono de la grace qu'il luy avoit faite de le condamner au supplice de la croix & de lui avoir donné quatre ans pour se preparer à la mort.

On les crucifia tous cinq le 14. Septembre de l'année 1620. Simon & Madeleine sa femme ne moururent que le jour suivant. Thomas Guengoro & Jacques son fils languirent trois jours entiers sur leurs croix & eussent prolongé leur vie, si on ne les eût percez de lances lorsqu'ils invoquoient le nom du Seigneur & celui de la sainte Mere. On n'a pû sçavoir quand Marie mere de Jacques & femme de Thomas mourut, ni ce qu'ils dirent tous sur la croix, parce que les Gardes empêchoient tout le monde d'en approcher. Leurs sacrez corps furent brûlez & les cendres jettées dans la mer.

Pendant qu'on brûloit le corps de Simon & de Madelaine sa femme, on vit un Phenomene en l'air qui étonna même les barbares. Ce fut deux Arcs en Ciel de même couleur & de même beauté qui se joignirent ensemble. L'un avoit les deux bouts de son demi-cercle renversez vers la terre. L'autre les avoit élevez vers le Ciel. Ces iris parurent dans l'air jusqu'à ce que leurs cendres eussent esté jettées dans la mer. Simon mourut âgé de soixante ans. Il brûloit d'un si grand desir d'estre Martyr, qu'on peut dire qu'il l'a esté d'esprit avant que de l'estre de corps. Je n'ay pû sçavoir l'âge des autres.

XXX.

Plusieurs sont faits prisonniers & martyrisez à Nangasaqui.

L'an 1621. il y avoit trente sept Religieux de la Compagnie de JESUS dans le Japon, dont vingt-sept estoient Prestres & les autres ne l'estoient pas, neuf demeuroient cachez aux environs de Nangasaqui, les autres parcouroient tous les Royaumes du Japon, déguisez tantost en Marchands, tantost en Medecins, tantost en païsans, tantost en esclaves. Le Pere Benoist Fernandez alla consoler les bannis dans le lieu de leur exil. On ne peut dire les biens qu'il y fit, les maux qu'il y endura, & les dangers où il s'expsa pour le salut des Chrétiens & des Infideles. Le recit des avantures de ces fervens Missionnaires a quelque chose de bien agreable · mais je les passe sous silence pour m'arrester au triomphe des Martyrs. Je diray seulement qu'ils baptiserent cette année dix neuf cens quarante-trois personnes sans compter les enfans. Le Pape Paul V. ayant accordé aux Chrétiens du Japon le grand Jubilé trois ans avant le temps, la Bulle fut traduite en Japonnois,

& communiquée à toutes les Eglises. On ne peut exprimer la joye qu'en receurent les Fideles, & la ferveur que cette grace excita dans leurs cœurs. Ils fondoient en larmes lorsqu'on la lisoit dans les Assemblées, & il n'y avoit personne qui ne desirast mourir aprés l'avoir gagnée.

Deux Religieux de l'Ordre de saint François qui logeoient dans un village proche de Nangasaqui, furent cette année trahis par un Apostat, mis en prison avec leur hoste & leurs voisins. Peu de temps aprés on se saisit de deux autres Religieux de l'Ordre de saint Dominique dont l'un estoit Superieur du Japon. On prit aussi le Pere Sebastien Quimura Jesuite Japonnois. Ils furent tous trahis par les serviteurs & les servantes des Maistres chez qui ils logeoient, & furent conduits aux prisons d'Omura.

Il y avoit dans les mêmes prisons cinq Chrétiens prisonniers à qui le Gouverneur promit la liberté, pourvû qu'ils se contentassent d'estre Chrétiens en leur particulier, sans attirer les autres à leur Religion. Pas un d'eux ne voulut accepter la liberté à cette condition : mais ils protesterent que tant qu'ils seroient en vie, ils tâcheroient de sauver leurs Compatriotes en leur faisant part des lumieres que Dieu par sa bonté leur avoit communiquées. Aprés ce refus ils n'attendoient que le feu ou la croix: mais le Gouverneur les envoya aux prisons d'Omura, où ils furent bien consolez y trouvant cinq Religieux de l'Ordre de S. François, neuf de saint Dominique, & deux de la Compagnie de Jesus, à sçavoir le Pere Charles Spinola & le Pere Sebastien Quimura. Ils furent si édifiez de leur charité, de leur douceur & de leur patience, que quatre des cinq qui avoient refusé la liberté, prierent instamment par lettres le Pere Provincial de les recevoir en sa Compagnie. Il leur accorda ce qu'ils demandoient, & leur ordonna de faire leur Noviciat en prison, s'exerçant autant qu'ils pourroient dans les fonctions propres de la vie Religieuse.

Ces saints Personnages souffroient toutes sortes d'incommoditez que nous rapporterons dans peu de temps : mais ce qui les affligeoit le plus, c'est que les Gardes leur avoient osté les ornemens sacrez : De sorte qu'ils ne pouvoient plus dire la Messe, qui estoit l'unique consolation qu'ils eussent dans leurs souffrances. Cette peine leur fut plus sensible que tous les maux

maux qu'on leur fit souffrir dans l'horreur de leur longue & effroyable captivité.

Je trouve dans les memoires envoyez du Japon, que cette annee deux des plus notables Bourgeois de Nangasaqui, Jean Ciu & Jean Ito, eurent la teste tranchée pour avoir logé chez eux deux Peres Jesuites, qui avoient esté martyrisez quatre ans auparavant. Je n'ay point trouvé la relation du martyre de ces Peres, il faut que les lettres qui en faisoient le recit ayent esté perduës. Pour leurs hostes le Gouverneur fit ce qu'il put pour les sauver, en consideration de leur merite & des grands services qu'ils avoient rendus au public : Mais ces nobles criminels au lieu de se defendre, soûtenoient qu'ils devoient mourir, & que s'ils avoient merité quelque grace, c'estoit celle de verser leur sang pour Jesus-Christ. Le plus grand obstacle qu'ils eurent à vaincre vint du costé de leurs femmes ; qui avoient écrit leurs noms en leur absence, & pretendoient pour cela devoir mourir en leur place. Le Gouvernoit panchoit assez de ce costé là: mais les maris firent tant par leurs raisons & par leurs prieres, qu'ils emporterent la palme du martyre ayant esté décapitez à Nangasaqui.

Louis Fansuqui jeune homme d'une rare vertu reçut à Omura la même couronne pour avoir logé un Religieux de la Compagnie de Jesus. Un autre jeune Gentilhomme qui avoit nom nom François Fampey, illustre pour sa noblesse & pour sa pieté, aprés avoir soûtenu divers assauts qu'on livra à sa constance, fut investi par une troupe de soldats envoyez par le Prince d'Omura, & assassiné dans son Chasteau. Aussi-tost qu'il les vit entrer, il se mit à genoux, croisa les bras & se laissa tailler en pieces sans se mettre en défense.

XXXI. *Martyre de Leon Nonda Rifioye.*

Cette même année un Gentilhomme d'ancienne maison signa de son sang la Foy Chrétienne qu'il professoit dans la Ville d'Isafay. Il s'appelloit Leon Nonda Rifioye de la Province de Sanga au Royaume de Fingo. Le Prince le pourvut dés sa jeunesse de Charges fort honorables : mais les ayant remises entre les mains d'un de ses parens, il se retira à Nangasaqui où il fut instruit & baptisé par les Peres Jesuites. Il s'en retourna depuis à Isafay & fit dresser une Chapelle dans le lieu le plus retiré de sa maison. Il brûloit du zele de la gloire de Dieu & du salut des ames. Son oraison estoit continuelle,

ses mortifications excessives, ses charitez immenses. C'est lui qui soulageoit tous les pauvres, & qui logeoit tous les Peres qui aloient à Isafay.

Comme son occupation principale estoit d'affermir les Chrétiens qui chanceloient dans la Foy, il s'attacha à un jeune homme nommé Yagiro, qui estoit fort ébranlé, & qui menaçoit de ruine. Aprés avoir travaillé long-temps à le raffermir, voyant qu'il perdoit sa peine, il l'abandonna. Yagiro bien marri de perdre un si bon ami, le va trouver & lui demande ce qui l'avoit aliené de lui. Leon lui répond d'une maniere fort honneste, que c'estoit sa desertion de la Foy Chrétienne. L'Apostat qui estoit de la nature de ces prostituées, qui renonçant à leur honneur n'en peuvent souffrir le reproche, s'offença de cet avertissement, & aprés quelques discours entra dans une telle colere, que perdant tout respect le chargea d'injures atroces qui s'entendoient de tout le voisinage. Le frere de Leon ne pouvant souffrir cette insulte, prend sa canne & le mene battant le long d'une ruë.

Yagiro qui ne demandoit que cela pour perdre Leon, va trouver le Gouverneur, lui montre ses épaules meurtries; accuse Leon de plusieurs crimes supposez, & insiste principalement sur ce qu'il estoit Chrétien, qu'il preschoit cette Loy étrangere contre les Edits des Empereurs, & qu'il tâchoit d'y ramener ceux qui l'avoient quittée.

Le Gouverneur ayant examiné les faits & reconnu l'innocence de Leon, condamna l'accusateur à se retracter par un acte public écrit de sa main: mais parce que l'Empereur avoit publié un Edit, par lequel il vouloit qu'on fist mourir ceux qui exhorteroient les autres à embrasser la Loy Chrétienne, pour ne pas se faire des affaires à la Cour, il envoye trois jeunes hommes pour persuader à Leon de renoncer sa Religion. Ils l'attaquerent fortement: mais voyant qu'il ne se rendoit ni à leurs promesses, ni à leurs menaces, ils se saisissent de lui, le lient & le garottent étroitement, chassent sa femme & ses enfans de la maison, & lui donnent des gardes.

Peu de temps aprés un homme aposté par le Gouverneur luy vint dire, comme de la part de sa femme, qu'il considerast bien ce qu'il alloit faire & à quelle extrémité il alloit reduire toute sa famille; qu'il se laissast toucher aux larmes de

sa femme & de ses enfans qui n'avoient plus ni secours, ni appui sur la terre, qu'il estoit de la prudence de s'accommoder au temps, & de dissimuler sa Religion quand on ne pouvoit faire autrement; qu'il ne seroit pas le premier ni le dernier dans le Japon qui en auroit usé de la sorte; que Dieu ne consideroit que le cœur, & qu'il pouvoit estre Chrétien sans en faire une profession ouverte. Leon répondit à ce discours, qu'ils ressentoit la misere de sa femme & de ses enfans plus que les siennes propres: mais que les maux de cette vie étant temporels & les biens de l'autre éternels, il n'estoit pas raisonnable de se priver des uns pour éviter les autres; que Dieu par sa divine bonté ne les laisseroit pas sans consolation sur la terre, ni sans recompense dans le Ciel.

Ce stratagême n'ayant point réüssi, le Gouverneur lui envoye deux ou trois fois des personnes de grande autorité, qui luy promettent des honneurs & des richesses immenses s'il vouloit quitter la Religion Chrétienne. Leon leur répond qu'il remercioit Monsieur le Gouverneur des grands avantages qu'il lui faisoit esperer, que ses promesses pouvoient toucher un homme qui n'esperoit rien en l'autre monde: mais que tous ces biens n'étoient rien à un cœur qui en attendoit de plus grands; que pour reconnoître les bontez que le Gouverneur avoit pour lui, il luy donnoit avis que tous ceux qui adoroient les Camis & les Fotoques seroient éternellement tourmentez dans les Enfers; qu'étant damnez eux-mêmes, ils ne pouvoient pas sauver ceux qui les invoquoient, & qu'il n'y avoit aucune esperance de salut que dans la Loy Chrétienne.

Le Gouverneur ayant receu cette réponse, entra en telle fureur, que sur l'heure même il le condamna à la mort. Leon en remercia Dieu & demanda à parler à Yagiro, pour luy marquer l'obligation qu'il luy avoit de lui avoir procuré ce bon-heur. N'ayant pû obtenir cette grace, il embrassa deux de ses parens qu'il rencontra en son chemin. Puis fit un beau discours aux Idolâtres qui estoient presens, qu'il exhorta à embrasser la Foy Chrétienne. Or comme il y avoit un grand nombre de Chrétiens assemblez à sa porte, on ne voulut point l'executer, ni chez luy, ni dans la place publique, mais on le tira de nuit de sa maison par une porte de derrierre, & on le mit dans une barque, qui le porta dans une Isle prochaine où il eut la teste coupée. Il souffrit le martyre âgé de quarante-deux ans le 25 de Juin l'an 1621.

XXXII. *Quelques merveilles arrivées en divers pays.* Le P. Gaspard de Craste étant entré dans le Royaume de Fingo pour y visiter & consoler secretement les Chrétiens, une Dame de pieté qui estoit femme d'un Prince Idolâtre & qui ne s'estoit point confessée depuis vingt-cinq ans, pour n'en avoir pas eu la commodité, ayant appris qu'un Pere Jesuite estoit arrivé à Fingo, le fit prier de la venir trouver pour entendre sa confession. Le Prince par bon heur estoit alors absent. Le pere ayant sçu que le Medecin de cette Princesse estoit Chrétien, le pria de le mener chez elle & de le faire passer pour son valet. Il le fit, & la Dame ayant congedié adroitement tous ses domestiques, se confessa à lui avec une extréme satisfaction de son ame.

Dieu ne laissa pas la charité du Medecin sans recompense. Il avoit une femme Idolâtre qu'il tâchoit depuis quinze ans de convertir. Comme il ne pouvoit rien gagner sur son esprit rebelle & superstitieux dans l'excès, il s'addressa à la sainte Vierge & fit vœu de lui reciter quelques prieres cinq ans durant pour la conversion de sa femme. Il communiqua sa douleur & sa devotion au Pere, en lui disant que le terme alloit expirer. Le Pere le consola, & l'assura que la sainte Vierge qui est toute-puissante auprès de son Fils, ne manqueroit pas de l'exaucer. Lorsqu'ils tenoient ce propos, voicy venir un valet de la part de la femme, qui l'assure qu'elle veut être Chrétienne. Le mary avoit de la peine à croire ce qu'il desiroit passionnément. Le Pere la va voir, l'instruit & la baptise au grand étonnement de tous ceux qui connoissoient son obstination.

Il arriva une autre merveille dans la même Ville, qui fait voir le soin que Dieu prend des miserables. Une esclave Payenne qui avoit long-temps resisté aux charitables avis de sa Maîtresse Chrétienne, se trouvant proche de la mort demanda le saint Baptême. Comme il ne se trouva personne qui sçût administrer ce Sacrement, la Maîtresse s'addresse à Dieu, & le prie d'assister cette pauvre creature dans la necessité où elle estoit. La priere finie, voicy un homme inconnu qui entre dans la chambre, qui console la Maîtresse, qui instruit & baptise la servante. Après quoy il disparut, & la servante rendit au même tems son esprit à Dieu.

Dans le Royaume de Bungo une femme Chrétienne après avoir communié, fut deux jours entiers sans pouvoir avaler la sainte Hostie qui lui demeura à la gorge. Ce prodige l'étonna & luy fit examiner sa conscience. Après une serieux examen, elle

trouva qu'elle avoit communié ayant de l'aversion au cœur contre un de ses parens. Elle en demanda pardon à Dieu, & après avoir fait plusieurs actes de Contrition, elle sent la sainte Hostie qui se détache & qui lui descend dans l'estomac : mais elle y demeure encore comme une viande pesante qu'elle ne pouvoit digerer. Elle vint toute tremblante trouver un Pere Jesuite à qui elle declara ce qui lui estoit arrivé. Après s'être confessée & avoir banni la haine de son cœur, elle ne sentit plus aucune peine. Cette merveille ayant esté sceue de tous les Chrétiens, ils conçurent un grand respect pour ce divin Sacrement, & eurent autant de desir d'en approcher, que de crainte de le recevoir ayant quelque inimitié dans le cœur.

Les habitans du Royaume de Fingo sont de tous les peuples du Japon les plus méchans & les plus superstitieux. Tous leurs Bonzes sont sorciers, qui invoquent le Diable quand ils veulent sçavoir quelque chose, avec des ceremonies abominables. Ce maudit esprit entre dans le corps de quelqu'un des assistans, & répond par sa bouche à ce qu'on lui a demandé : mais ils ont reconnu par une longue experience que Satan ne peut répondre, lorsqu'il y a quelque Chrétien dans l'assemblée ou dans le voisinage. Il arriva qu'un Pere Jesuite estant caché près du lieu où ces Sorciers tenoient leur Sabat, ils furent trois nuits entieres à invoquer le Demon sans qu'il parût. Alors transportez de rage, ils donnerent mille maledictions au Chrétien qu'ils croyoient estre caché en quelque lieu : ce qui étonna fort un jeune homme de bon esprit qui estoit present. Il conclut aussi-tôt que la Religion Chrétienne devoit estre la seule veritable, puisqu'elle arrêtoit tous les efforts de Satan. Pour s'en assurer davantage, il se trouve à l'assemblée, & lorsqu'on conjuroit les Demons, il prononce tacitement les saints Noms de Jesus & de Marie. La nuit se passa sans que le Demon parût, ou fist aucune réponse. Si-tôt qu'il se fut retiré, qui fut au point du jour, il répondit à son ordinaire. Le jeune homme l'ayant sçu, renonça au culte des faux Dieux & se fit Chrétien.

Le Pere Porré passant par Amanguchi, Ville consacrée par le zele & les travaux de saint François Xavier, trouva que la maison où il demeuroit & où il disoit la Messe estoit demeurée entiere parmi tant de guerres, de pillages, de saccagemens & d'incendies qui l'avoient entierement desolée. Les Chrétiens s'y assembloient tous les Vendredis pour y faire la discipline, & les

jours de Feſtes pour y prier Dieu & pour s'entretenir de choſes ſpirituelles. Ils experimentoient tous qu'on n'y entroit jamais qu'on ne fut penetré de devotion.

XXIII. *Conſtance admirable d'un enfant tourmenté par ſon pere Apoſtat.*

On tient que le Royaume d'Oxu eſt le plus grand & le plus vaſte de tout le Japon. Cinq Princes le gouvernoient cette année. Maſamune en eſtoit un, renommé pour ſa nobleſſe & pour ſa valeur. Il y avoit quelque temps qu'il avoit envoyé une Ambaſſade à la nouvelle Eſpagne, qui fit croire à quelques uns qu'il pratiquoit des intelligences avec le Roy Catholique pour ſe rendre Empereur du Japon. Ce ſoupçon eſtoit confirmé par un grand nombre de Chrétiens qu'il avoit dans ſes Etats. Pour détruire cette opinion & prévenir les mauvais effets qu'elle pouvoit avoir, il reſolut de faire la guere aux Chrétiens. Il publie donc trois Edits. Par le premier il ordonne aux Fideles de quitter leur Religion, ſous peine de la mort & de la confiſcation de leurs biens. Par le ſecond, il promet des honneurs & des richeſſes à ceux qui découvriront quelque aſſemblée de Chrétiens. Par le troiſiéme, il bannit de ſes terres tous les Predicateurs de l'Evangile & leurs adherans, à moins qu'ils ne veuillent renoncer la Foy.

Un des parens fort proches du Prince vaincu par ſes prieres & ſes ſollicitations, renonça la Foy Chrétienne qu'il avoit profeſſée juſqu'alors. Il avoit un enfant de douze ans qui étoit Chrétien auſſi. Ce méchant pere & ce lâche politique pour le mettre à l'abry de la perſecution, alla dire aux Juges que ſon fils avoit abondonné la Foy comme lui, quoy que l'enfant n'y eût jamais penſé. Lorſqu'il fut de retour au logis, il raconta à ſa mere, à ſa femme & à ſon fils ce qu'il avoit fait. La mere & la femme outrées de douleur luy firent mille reproches, l'appellant lâche politique, & indigne de porter le nom de Chrétien, puiſqu'il s'étoit rendu ſi honteuſement aux premieres attaques de l'ennemi. L'Apoſtat entrant en furie, prend un bâton & décharge ſa colére ſur tous ceux qu'il rencontre. Il déchire même toutes les images qui eſtoient dans ſon logis.

Son fils ne pouvant ſouffrir qu'il l'eût fait paſſer pour un Apoſtat, va trouver les Juges; declare que ce que ſon pere leur avoit dit de luy, eſtoit une choſe ſuppoſée, il proteſte qu'il eſt Chrétien; qu'il l'a toujours eſté; qu'il n'a jamais ceſſé de l'être & qu'il le ſeroit juſqu'à la mort, dût-on luy oſter la vie. Les Juges étonnez de ſon courage & attendris par ſes larmes, le renvoyé-

rent à son logis. Le pere ayant appris ce qu'il avoit fait, le prend & le mene par force devant les Juges pour l'obliger à renoncer la Foy. Aprés plusieurs contestations, les Juges ordonnerent que l'enfant renonceroit à la Foy de Jesus-Christ, ou à la succession de son pere. L'enfant ne balança point : *Je renonce*, dit il, *non seulement à la succession de mon Pere, mais encore à toutes les richesses & à toutes les grandeurs du monde pour gagner la vie éternelle.* Le Pere entendant ce discours, tire son poignard, se jette sur lui & l'alloit égorger si on ne l'eût arresté. L'enfant voyant son pere venir le poignard à la main, se met à genoux & presente la poitrine pour recevoir le coup. Quelques jours aprés le pere rentrant dans luy-même, & admirant la fidelité de son fils, reconnut sa faute, en demanda pardon à Dieu avec beaucoup de larmes, & s'en alla trouver les Juges, ausquels il protesta qu'il vouloit mourir Chrétien, pour effacer par son sang l'infidelité qu'il avoit commise. Ce changement surprit toute la Cour. On ne dit point ce que lui répondirent les Juges: mais on sçait qu'il alla trouver l'illustre Martyr le P. Jerôme des Anges de la Compagnie de Jesus pour estre reconcilié à l'Eglise. Comme sa faute estoit publique & scandaleuse, le Pere ne le voulut point recevoir à penitence qu'il n'eût fait auparavant la discipline dans une assemblée des Chrétiens. Il la fit pleurant tres-amerement son peché, & disant de temps en temps en se déchirant le corps: *Je ne suis rien, mes freres, je ne suis rien. Je suis indigne de porter le nom de Chrétien. J'ay commis une perfidie & une ingratitude execrable envers mon Createur & mon Redempteur.* Depuis qu'il fut reconcilié, il ne rencontroit jamais un Chrétien qu'il ne se fist les mêmes reproches, & ne s'accusast de sa trahison avec beaucoup de larmes. Qui n'admirera la bonté de Dieu? Qui desesperera de son salut voyant une conversion si prompte & si inesperée? Tous les Chrétiens l'attribuerent à la constance de son fils & aux larmes de sa mere.

XXXIX. *Martyre de Joachim & d'Anne sa femme.*

Masamune cependant voulant faire executer ses Edits, envoye Tagimadono dans tous ses Etats pour en exterminer les Chrétiens. Il y avoit dans un Bourg nommé Mizusama un saint homme qui avoit nom Joachim, & sa femme aussi vertueuse que lui qui s'appelloit Anne. Ce furent là les deux premieres victimes que Tagimadono sacrifia à la passion de son Maistre. Joachim avoit soixante six ans & Anne soixante. Il n'y avoit que deux ans qu'ils avoient esté baptisez par le Pere Jerôme des

Anges, ce qui rend leur martyre plus admirable. Tagimadono ayant vainement sollicité Joachim d'abjurer la Foy, il le fit mettre en prison, & ordonna qu'on le laissât neuf jours dans les cachots sans lui donner à manger. Il en fut vingt trois sous bonne garde. Cependant les Chrétiens trouverent les moyens de subvenir à ses necessitez. Le Tyran en estant averti, commanda qu'il fût ramené à son Bourg de Mizusama, & que s'il persistoit dans ses sentimens qu'il eût la teste coupée & sa femme avec luy.

Anne ayant appris que son mary estoit de retour & qu'elle estoit condamnée à la mort, en conceut une joye qui ne peut s'exprimer. Elle dit que lorsqu'elle pleuroit de se voir séparée de son mary & privée de l'esperance du martyre, Dieu lui avoit fait voir une belle croix toute éclatante de lumiere, ce qui l'avoit extrémement consolée. Le Pere Jerôme des Anges accourut incontinent pour les encourager & pour entendre leurs Confessions qu'ils lui firent avec de grands sentimens de devotion.

Quantité de Chrétiens estant venus en foule à la prison, Joachim les exhorta de mediter incessamment la Passion de nostre Sauveur, les asseurant que ce souvenir leur donneroit la force & le courage pour souffrir les plus grands tourmens. Il parloit encore lorsque les Executeurs de la Justice entrerent dans la prison chargez de coliers de fer & de menotes. Joachim fut transporté de joye à la veuë de ces chaînes. Il se prosterne contre terre baisse, la teste par respect, & levant les mains au Ciel, remercie Dieu de ce qu'il le rendoit digne de porter ces fers qu'il estimoit plus que tous les sceptres & toutes les Couronnes des Monarques.

Il avoit une fille qui demeuroit à la campagne. Lorsqu'elle eut appprit que son pere & sa Mere estoient condamnez, elle accourut à la prison & remplit l'air de cris, de hurlemens & de plaintes lamentables. Anne qui craignoit d'estre attendrie par ses larmes, lui dit qu'elle ne pleurast pas: mais Joachim au contraire lui permit de pleurer, non pas leur malheur, mais le sien de ce qu'elle n'estoit pas assez heureuse pour mourir avec eux. Il ajoûta que bien qu'il eût cent enfans qui pleurassent autour de lui, il se promettoit de la grace de Dieu qu'ils ne seroient pas capables de l'ébranler.

L'heure de leur supplice approchant, on leur mit une chaîne au cou, des menottes aux mains & les bras derriere le dos. Ils furent

rent accompagnez de cinq cens Chrétiens tous couverts de soye pour honorer leur triomphe. Joachim leur dit qu'il rendoit des graces immortelles à Dieu, de ce qu'il lui avoit donné l'accomplissement de ses desirs, qui estoit de sceller de son sang la verité de nostre sainte Foy. Anne estoit entre deux honorables matrones qui ne cessoient de louer Dieu avec elle. Lorsqu'ils furent arrivez au lieu du supplice, Joachim pria sa femme de regarder le Ciel & de n'en point détourner la veuë : Ce qu'elle fit : car elle n'apperceut pas abattre la teste à son mary, & bien que son sang rejaillît sur elle, cependant elle ne baissa pas les yeux. Le Bourreau fut si épouvanté du cry que jetterent les Chrétiens, qu'il ne coupa qu'à demi la teste de Joachim, un autre aussi tost vint l'achever. Cette teste à demy coupée prononça deux fois le nom de Jesus & de Marie. Anne fut décapitée aprés lui prononçant les mêmes paroles. Heureux couple de saints Amans qui se sont gardez la fidelité jusqu'à la mort & qui n'ont pû estre separez, ni par les fers ni par les prisons, ni par les promesses, ni par les menaces, ni par le triste appareil de cette funeste journée. Illustres Martyrs qui ont gagné en deux ans un couronne de gloire que les plus grands Saints de l'Eglise n'ont pû meriter aprés des cinquantes années de combats & de penitences. Tout cecy arriva l'an 1621.

XXXV. *Edit nouveau du Xogun contre les Chrétiens.*

L'année suivante a esté encore plus fertile en Martyrs. L'Empire du Japon jouissoit alors d'une paix universelle. Il n'y avoit que les Chrétiens à qui on faisoit la guerre. Le Xogun les persecuta par de nouveaux Edits plus rigoureux que les precedens. En voicy le sujet. Le commerce que les Japonnois avoient avec les Espagnols des Isles Philippines, porta quelques Capitaines de vaisseaux Chrétiens à faire entrer plusieurs Religieux dans le Japon. Un entr'autres nommé Joachim Japonnois quatre ans auparavant avoit receu dans son bord le Pere Pierre Zuniga de l'Ordre de S. Augustin & le Pere Louis Flores de l'Ordre de saint Dominique, qui s'estoient déguisez pour trouver entrée dans le païs. Le commencement de leur voyage fut assez heureux, mais non pas la fin : car le vaisseau fut pris près de Firando par des armateurs, les uns disent qu'ils estoient Anglois ; les autres Hollandois. Ils ne se contenterent pas de les piller, mais donnerent encore avis à l'Empereur qu'il estoit arrivé des Religieux de Manile au Japon.

Aussi-tost le Capitaine Joachim fut fait prisonnier à Firando

avec les deux Religieux qu'il avoit amenez & tous les autres Chrétiens qui estoient dans le vaisseau. Ces nouvelles estant venuës à Manile, un Espagnol qui sçut que son ami estoit prisonnier, prit resolution de le sauver. Il passe à Firando où il fut quelques mois à prendre ses mesures. Une nuit que les Gardes estoient endormis, il rompt les portes de la prison & en tire son ami avec les autres qui estoient dedans. La chose ne se put faire si secretement, que les Gardes n'entendirent le bruit. Ils s'éveillent, courent aprés les prisonniers, les attrapent & les remettent en prison.

L'Empereur ayant appris cet attentat, en conceut une telle indignation contre les Chrétiens, qu'il ordonna sur l'heure même à Gonzoco Gouverneur de Nangasaqui de se transporter à Firando & de faire brûler vif le Capitaine Joachim, les deux Religieux qu'il avoit pris dans son vaisseau, avec tous les Officiers & les Mariniers qui estoient dedans. Il lui ordonna encore de faire mourir tous les Religieux d'Europe & du Japon qui se trouveroient dans les autres prisons. Sa passion alla jusqu'à condamner à mort les femmes & les enfans, tant de ceux qui avoient receu les Peres, que de ceux qui trois ans auparavant avoient esté martyrisez pour la Foy. Enfin il étendit la peine de ses Edits portée contre ceux qui feroient entrer des Prestres dans le Japon, sur tous ceux du quartier où ils seroient pris & sur tous ceux qui seroient passez dans le même vaisseau, avec confiscation de tous leurs biens.

Nonobstant ces rigoureuses défenses, les Peres de la Compagnie de JESUS aprés avoir appris la langue à Macao, trouverent moyen d'aborder à quelque rivage & d'entrer dans le païs. Ils estoient trente-six dans tout l'Empire outre les Catechistes Japonnois, & baptiserent cette année 1622. deux mille deux cens trente-six Idolâtres. Je ne sçay pas le nombre de ceux qui furent convertis par les autres Religieux ; car la persecution estoit si violente, qu'on ne pouvoit sçavoir en un lieu ce qui se passoit en un autre.

Mais il est bon de remarquer en passant combien la passion de deux hommes est funeste à l'Eglise, & a répandu de sang dans le Japon : car la persecution qui dure encore depuis prés de quatre-vingt ans & qui est plus violente que jamais, a pris naissance, comme nous avons vû, de la vanité d'un Capitaine Espagnol, & la violence de cette derniere a achevé la ruïne de cettre florissante

Eglise. Le Xogun à qui son pere avoit persuadé que le Roy d'Espagne vouloit se rendre maître du Japon, comme il avoit fait de tant d'autres Royaumes des Indes ; & cela par le moyen des Chrétiens qui n'attendoient que l'heure & le moyen de se revolter & de recevoir un Prince étranger de leur Religion. Ce Prince, dis je, défiant & jaloux, voyant qu'un Espagnol avoit osé rompre les prisons de Firando, fut plus confirmé que jamais que les Espagnols vouloient se rendre maîtres de quelque port, & ensuite entrer dans le pays avec leurs troupes jointes à celles du Japon qui composeroient une armée formidable. C'est ce qui luy fit prendre la resolution d'abolir entierement la Religion Chrétienne, & de ne donner entrée dans le Japon à aucun Espagnol ni Portugais, dont la puissance & le voisinage lui donneroient sujet d'apprehender quelque irruption : Et quoy que les Hollandois soient maintenant plus puissans dans les Indes que n'ont jamais esté les Rois d'Espagne & de Portugal: cependant l'Empereur ne se défie pas d'eux comme des autres, parce qu'ils se declarent ennemis des Prestres, des Religieux & de la Croix, qui est le signe par lequel on reconnoist les Chrétiens. Outre qu'il ne leur permet point de demeurer dans le pays, mais dans une Isle prochaine pour la commodité du commerce dont le Japon ne se peut passer.

Le Xogun donc plus irrité que jamais, commanda, comme nous avons dit, au Gouverneur de Nangazaqui de faire executer au plûtôt les prisonniers de Manile & tous ceux qui estoient venus avec eux dans le vaisseau Gonzoco en fit arrester seize qu'il sollicita puissamment d'abandonner la Foy : mais ne pouvant rien gagner sur eux, il les envoya en prison avec leurs femmes & leurs enfans.

XXXVI. *Martyre de deux Religieux, l'un de l'Ordre de S. Aug. l'autre de S. Dom. & de 13 Chrétiens.*

Peu de jours après on vit arriver à Nangazaqui deux barques qui venoient de Firando, chargées de soldats qui amenoient les deux Religieux, le Capitaine Joachim Firaiama qui les avoit portez, & un Espagnol nommé Ferdinand Civerez marié à Firando, lequel estoit condamné à la mort pour avoir logé les deux Religieux chez luy. La vûe inopinée de tant de soldats & de tant de prisonniers, remplit la Ville de terreur. Ils furent presentez une seconde fois au Gouverneur, qui les ayant interrogez & trouvez constants dans la Foy, condamna les deux Religieux & le Capitaine Joachim Japonnois à estre brûlez tout vifs, & les douze passagers à avoir le coû coupé.

Après que le fer eut immolé ces douze Martyrs, on mit le feu au bois qui devoit consumer les autres. Les deux Religieux ne sçachant pas bien la langue du Japon, prierent Joachim de parler en leur place & de faire un discours aux Infideles. Il parla l'espace d'une heure avec tant de force & d'éloquence, que les payens en estoient touchez. Les Bourreaux le voulurent faire taire, mais il leur répondit courageusement qu'il estoit plus obligé d'obeïr à Dieu qu'aux hommes; qu'ils fissent le pis qu'ils pourroient, mais qu'il s'acquiteroit de son devoir.

Pendant qu'il parloit les deux Religieux demeurerent immobiles, les yeux élevez vers le Ciel. Ils souffroient les ardeurs du feu qui les rostit l'espace de deux heures entieres avec une constance admirable sans se remuer & sans donner aucune marque de douleur. Le corps du Pere Pierre Zuniga fut transporté à Manile & de là en Espagne, parce qu'il estoit fils du Marquis de Villamamique autrefois Vice-Roy de la nouvelle Espagne.

XXXVII. *Les Chrétiens sont persecutez à Nangazaqui.*

Ces feux & ce sang au lieu d'appaiser la fureur de la persecution, l'allumerent davantage. Sept Prestres de la Compagnie de Jesus & deux qui ne l'estoient pas, estoient occupez à cultiver & défendre l'Eglise désolée de Nangasaqui. Comme les principaux Officiers de l'Empereur demeuroient dans cette Ville de commerce, ils cherchoient & furetoient par tout pour découvrir les Religieux. Ils envoyent des gens dans les maisons de jour & de nuit pour les surprendre, ce qui les obligeoit de changer incessamment de demeure. Voicy ce qu'en écrit le Pere Jean Baptiste Baza Recteur du College de Nangasaqui aux Peres Jesuites demeurans à la Chine.

Qui pourroit raconter ce qui est arrivé ces mois passez dans cette Babilone de confusion, les soins infatigables qu'on a pris pour nous découvrir: Toute la Ville estoit remplie de troubles & de frayeur. Si vous demandez comment je n'ay pas esté pris, demandez-le vous-mêmes à nostre Seigneur: Car depuis huit ans que je suis en cette Ville, par une tres-particuliere Providence de Dieu, jamais les espions ne sont entrez dans la maison où j'estois. La nuit derniere de Noel se passa dans un étrange desordre. Trente satellites entrerent par force dans toutes les maisons qui touchoient celle où j'estois. Ils allerent par tout pour me découvrir en haut, en bas, dans les chambres & dans les greniers. J'estois à genoux devant un Autel en attendant qu'on me vint saisir: mais il semble que Dieu les aveugla, car quoy

qu'ils parcouruſſent tout le quartier, enfonçant les portes, déchirant les images, rempliſſant l'air de cris & de blaſphèmes, ils n'entrerent point au lieu où j'eſtois.

Le même arriva la veille de la Circonciſion, je fus contraint de changer de pluſieurs logis en peu heures : car les uns me chaſſoient, les autres ne me recevoient qu'avec peine, ce qui m'obligea de paſſer la nuit au milieu des rues, parmy les rigueurs d'une ſaiſon fort rude & d'un vent tres-froid. J'eus bien de la peine à dire la Meſſe au point du jour, & me ſouvenant de la paix & de la conſolation dont jouit ce jour là noſtre Compagnie par toute la terre, je demandois à mon cœur s'il ne portoit pas envie aux Peres d'Europe, mais tout conſideré, je trouvois que ma condition eſtoit meilleure que celle qu'on m'eût propoſée ailleurs, & il n'y avoit ni lieu, ni employ, ni païs qui me parût préferable à celui où je me trouvois. Voilà un extrait de la lettre de ce bon Pere.

Il y avoit depuis deux ans onze ſoldats dans les priſons de Nangaſaqui. Dix eſtoient Japonnois empriſonnez pour la Foy. L'autre eſtoit un ſoldat d'Europe nommé Alphonſe de Caſtres, qui eſtoit arrêté pour avoir retiré chez lui les Predicateurs de l'Evangile. Le Gouverneur ayant commandé qu'on les lui amenaſt, on les vit paſſer par la Ville, pâles, maigres, défaits, décharnez & comme des gens deterrez qui ſortoient du tombeau. Ce ſpectacle tira les larmes des yeux de tout le monde. Alphonſe marchoit nu pieds & les mains liées, recitant ſon Chapelet avec tant de modeſtie & de recueillement, qu'il donnoit de la devotion à ceux qui le voyoient. Un Dame de qualité luy ayant preſenté une paire de ſouliers pour ſoulager ſon incommodité, il la remercia civilement, en luy diſant qu'il prenoit plaiſir de marcher de la ſorte, ſe ſouvenant que noſtre Seigneur avoit eſté conduit en cet eſtat aux Tribunaux d'Herode, de Caïphe & de Pilate, ce qui édifia merveilleuſement les aſſiſtans.

Lorſqu'ils furent arrivez au Palais du Gouverneur, on tenta leur fidelité par les promeſſes les plus magnifiques, & les menaces les plus terribles qu'on put inventer : mais tout cela ne fit aucune impreſſion ſur leur eſprit. Entre les dix Iaponnois, il y en avoit un de grande qualité que ſes parens enleverent du conſentement du Gouverneur. Ils le menerent à une maiſon à l'écart, où ils firent taut leur poſſible par leurs prieres

& par leurs larmes de fléchir son esprit, & de le ramener au culte des Idoles. Il répondit toûjours constamment qu'il ne voyoit pas qu'il y eût de la sagesse au conseil qu'ils lui donnoient de preferer une vie courte & mortelle à un bonheur éternel ; qu'ils pouvoient luy tirer le sang des veines ; mais qu'ils ne luy arracheroient jamais du cœur l'amour de Jesus-Christ. Il retourna donc de son propre mouvement à la prison, ce qui réjouit infiniment ses compagnons, lesquels le receurent comme un guerrier qui sortoit victorieux du combat.

La vie que menoient ces saints prisonniers est admirable. Ils jeûnoient trois fois la semaine, quoyque leur vie fût un jeûne perpetuel. Ils faisoient trois fois la discipline, & employoient une bonne partie de leur temps en prieres & autres exercices de devotion. Alphonse sur tout se faisoit admirer par sa pieté. Il dressa le Jeudy Saint le mieux qu'il put un sepulchre à l'honneur du Sauveur du monde, qu'il orna de peintures & de poësies de son invention. Le Pere Recteur des Jesuites lui ayant fait sçavoir qu'on esperoit qu'il sortiroit bien-tost de prison, il lui répondit : *La nouvelle que vous m'avez mandée, qu'on me tireroit bien-tost de ce Paradis delicieux où je suis, au lieu de me consoler, m'a donné beaucoup de déplaisir : car à vous dire mon sentiment, mon cher Pere, je cheris plus ma prison que tous les Sceptres & toutes les Couronnes d'Europe.* Il lui écrit dans une autre lettre. *Je vis plus content dans cette prison que dans aucun autre lieu du monde, si ce n'est que je fusse sur un gibet, ou dans un bucher. Ce me seroit une extrême douleur de sortir d'icy, si ce n'estoit pour entrer dans un feu ou pour mourir sur une croix. Mais je crains fort que mes pechez ne me privent de ce bonheur, à moins que Dieu par sa bonté ne m'accorde cette grace, & que vostre Reverence ne me l'obtienne par ses prieres.* Je n'ay pas trouvé dans les memoires du Japon s'ils furent délivrez ou mis à mort. Il est croyable qu'ils furent executez : car le Xogun estant acharné contre les Chrétiens, & ayant commandé par des Edits si rigoureux de faire mourir tous ceux qui ne voudroient pas renoncer la Foy, il n'y a pas d'apparence que le Gouverneur de Nangasaqui eût relâché des prisonniers qui se declaroient Chrétiens, & qui avoient retiré chez eux les Predicateurs de l'Evangile : vû qu'il estoit luy-même l'ennemy le plus declaré de no-

tre Religion, & un politique devoüé aux volontez de ſon Prince.

Nous allons voir dans le reſte de cette Hiſtoire les triomphes admirables d'une infinité de Martyrs, dont le nombre eſt ſi grand, que nous ſerons obligez d'en omettre beaucoup, pour ne parler que de ceux qui ont quelque choſe de grand & de ſingulier, ſoit pour la qualité des perſonnes, ſoit pour le genre de leur ſupplice.



HISTOIRE



HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

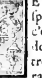
LIVRE SEIZIE'ME.

ARGUMENT.

Vingt & un Religieux & trente seculiers sont mis à mort pour la Foi. Les uns sont brûlez vifs, les autres sont décapitez. Harangue du Pere Spinola avant que d'estre brûlé. Constance admirable d'un enfant de quatre ans. Abregé de la vie du Pere Spinola & du Pere Sebastien Quimura. Martyre d'Antoine Sanga & de deux enfans. Huit autres Religieux & six seculiers sont mis à mort à Omura. Constance merveilleuse de quelques Dames Chrétiennes. Martyre admirable du Pere Camille Constance Jesuite. Recit de la mort de plusieurs autres Martyrs. Fermeté prodigieuse d'un jeune enfant. Emprisonnement du Pere Paul Navarre Jesuite. Son entretien avec le Tono. Il est martyrisé avec trois de ses Compagnons. Estat temporel de la Mo-

narchie du Japon. Il s'éleve une nouvelle persecution. Cinquante Chrétiens sont brûlez vifs à Jedo. Abregé de la vie du Pere Jerôme des Anges, & du Frere Simon Jempo Jesuites. Persecution excitée au païs de Massamune. Emprisonnement du Pere Caravaille Jesuite. Sa mort & celle de ses Compagnons. Abregé de sa vie. Mort glorieuse du Seigneur François Joioma Sintaro. Sa constance & ses rares vertus. Ambassade du Gouverneur des Philippines au nouveau Xogun. Tous les étrangers sont bannis du Japon. Quelques Dames Chrétiennes de Figen & de Firando sont tourmentées & mises à mort. Une famille entiere de l'Isle d'Iquisaqui souffre le martyre. Mort d'Isabeau mere du glorieux Martyr Damien, de Beatrix sa femme, & de quatre de ses enfans. Martyre de Marie veuve de Jean Suramoto, de ses enfans & de plusieurs autres personnes de qualité. Action mémorable d'un jeune Chrétien. Mort d'un autre Pere Caravaille Jesuite, & de quelques autres Religieux. Abregé de la vie du Pere Caravaille. Mort de Leon Mizaqui & de trois de ses enfans.

I
Martyré de vingt & un Religieux & trente seculiers.



JE commence ce livre par un des plus grands spectacles qui ait paru jamais dans le Japon, c'est le martyre de cinquante & un Chrétiens, dont quelques-uns ont esté brûlez vifs : les autres ont eû la teste tranchée. Les plus considérables d'entre ces Martyrs furent vingt & un Religieux, du nombre desquels estoit le Pere Spinola de la Compagnie de Jesus, dont nous allons rapporter la précieuse mort.

Gonzoco Gouverneur de Nangasaqui continuant d'executer les ordres de l'Empereur, manda à Ficoiomo Lieutenant du Prince d'Omura, qu'il lui envoiât à Nangasaqui tous les Chrétiens qui estoient dans ses prisons sous de sûres gardes. En les attendant, il fit tirer des siennes trente, tant hommes que femmes, & les fit comparoître devant son Tribunal. Après les avoir-

interrogez, comme il les vit tous fermes dans la Foy, il les condamna à perdre la teste. Ils furent executez avec les prisonniers d'Omura, dont nous allons parler.

Il y avoit quatre ans que vingt & un Religieux languissoient dans les prisons d'Omura. De ces vingt & un, il y en avoit neuf de la Compagnie de Jesus : Les autres estoient de l'Ordre de saint François & de saint Dominique. Il y avoit parmi eux dix autres Chrétiens. Ils y souffroient de si grandes incommoditez, que le feu leur paroissoit une espece de soulagement. Ils estoient exposez à toutes les injures de l'air en Esté & en Hyver, qui estoit si rude, que le Frere Fernandez en mourut. Le Pere Spinola fut trois ans sans changer d'habit. On sçait les saletez & les incommoditez que produit ce défaut de vêtement. Mais le plus grand de tous leurs tourmens estoit la puanteur de la prison ; car elle estoit si étroite, qu'ils n'avoient pas chacun deux palmes en large pour se coucher : Et ce qui est pitoyable, ils ne pouvoient sortir de là pour les necessitez les plus pressantes, non pas même lorsqu'ils estoient malades. De là venoit qu'ils estoient rongez de vers ; & leur prison eût pû passer pour une image de l'Enfer, si leur joie, leurs prieres & leur chant continuel n'en eût fait un Paradis. J'ai dit que leur nourriture estoit une écuellée de ris noir cuit à l'eau, avec un potage fait de quelques racines. On y joignoit quelquefois un peu de harang demi pourri, mais cette douceur leur fut depuis retranchee

Le Gouverneur d'Omura ayant reçû l'ordre de faire conduire les prisonniers à Nangasaqui, en tira vint-quatre, partie de l'Ordre de saint François, partie de celui de saint Dominique, & partie de la Compagnie de Jesus, dont deux estoient Prêtres, sçavoir le Pere Spinola & le Pere Kimura. Les sept autres estoient Novices, qui firent les vœux entre les mains du Pere Spinola, suivant le pouvoir qu'il en avoit reçû de son Provincial. La séparation ne se put faire sans beaucoup de larmes. Il y en avoit entr'eux quelques-uns qui se laissoient abbatre aux souffrances, & le Pere Spinola dit par deux fois en gémissant dans la prison & pendant le voiage, qu'il apprehendoit que quelques-uns d'entr'eux ne perseverassent pas, comme il arriva autrefois aux quarante Martyrs de Sebaste, qui ne gagnerent pas tous la couronne. L'événement fit voir que sa prediction n'étoit que trop véritable.

On laissa dans les prisons un Prestre de saint François & un autre de celui de saint Dominique. Ceux qui en furent tirez entrerent dans un vaisseau qui les porta en peu d'heures à Nangoya, village à trois lieues de Nangasaqui. Comme les Gardes avoient défense de les laisser parler à aucune personne, ils s'aviserent de mettre tous les Religieux à cheval. Mais ils ne purent empêcher qu'un noble Japonnois nommé Leon Sukezayemon ne passât au travers des Gardes, sous prétexte de vouloir ajuster les estriers du Pere Quimura. Il le salua cordialement, se recommanda à ses prieres, & lui coupa un morceau de ses habits, comme une relique précieuse qu'il vouloit garder. Cet acte de charité lui valut la couronne du martyre, comme nous dirons cy-après.

C'est de ce village que commença la glorieuse cavalcade de nos Martyrs. Un Officier marchoit à la teste accompagné d'un grand nombre de gardes, partie à pied, partie à cheval, armez de lances, de piques & de mousquets. Le premier des prisonniers estoit le Pere Spinola. Les autres suivoient à la file, sans distinction d'ordre & de rang. Chacun avoit son Bourreau à ses côtez, qui tenoit le bout de la corde attachée au coû du prisonnier. Trois autres Officiers fermoient la marche. Dieu voulut qu'à l'exemple de son fils ils allassent comme en triomphe au lieu de leur supplice.

La nuit les ayant surpris à Voracam, ils la passerent dans un clos fermé de barrieres & de palissades: mais parce qu'il survint une grosse pluie, on redoubla leurs liens, & on les mit dans une petite chaumiere fort à l'étroit. Au point du jour, on permit à trois Chrétiens Japonnois de leur parler. L'un estoit le Catechiste du Pere Spinola, qui lui apprit qu'ils devoient estre brûlez vifs, ce qui lui donna une joye incroyable, & en reconnoissance d'une si bonne nouvelle, il lui donna la discipline dont il s'estoit servi durant sa prison, & son Chapelet pour estre presenté de sa part à une Dame Chrétienne d'une grande vertu: c'est tout ce qui lui restoit de tous les biens du monde.

Le Pere desiroit fort d'entrer dans le champ de bataille, revêtu d'un surplis, & portant en main un étendart qu'il avoit fait préparer pour ce sujet, où le saint Nom de JESUS estoit en broderie. Il desiroit aussi que le Pere Quimura eût un surplis comme lui, & il en demanda la permission aux Officiers, mais elle lui fut refusée. Ensuite on les fit remonter à cheval, & on les me-

na dans le même ordre que le jour precedent, au lieu du supplice qui estoit à une lieue de là. Il y avoit sur les chemins une infinité de gens qui estoient accourus pour avoir la bénédiction des saints Religieux, & qui fondoient en larmes, voyant leurs Peres & leurs Pasteurs venus du bout du monde pour leur enseigner le chemin du Ciel, leur estre ravis & enlevez par une mort aussi cruelle qu'injuste.

Lorsqu'ils approcherent du lieu de leur supplice, qui estoit une petite éminence sur le bord de la mer à la vûe de Nangasaqui, ils trouverent la plaine voisine couverte d'un nombre presque infini de gens, qui estoient venus de la Ville & de tous les lieux d'alentour pour assister à ce spectacle. Le bruit qu'on faisoit estoit si grand, qu'on ne pouvoit entendre les discours que ces grands serviteurs de Dieu faisoient aux assistans. Il n'y eut que le Pere Quimura, lequel élevant sa voix de toute sa force, se fit faire un moment de silence. On entendit qu'il disoit, qu'il eût désiré leur faire connoître l'excès de la joie qu'il ressentoit dans son ame, & qui croissoit à mesure que l'heure de sa mort approchoit. Mais le bruit qui s'éleva, empêcha d'entendre le reste de son discours, qu'il prononça avec le zele & la ferveur d'un Martyr & d'un Apôtre.

Quelque grand que fût le desir qu'ils avoient de consommer leur sacrifice, il leur fallut attendre plus d'une heure les trente prisonniers qu'on amenoit de Nangasaqui. C'estoient les Chrétiens qui avoient retiré chez eux les Peres Jesuites. On amenoit avec eux leurs femmes, leurs enfans & leurs voisins, avec la famille des quatre Martyrs qui avoient esté brûlez vifs les années précedentes. Aussi-tost qu'ils furent arrivez, ils entrerent dans l'enclos revêtus de leurs plus riches habits, & marquant par leur joye le desir qu'ils avoient de mourir avec leurs bons Peres.

Ceux qui devoient estre brûlez furent liez à leurs poteaux, mais fort legerement, pour leur donner le moyen de s'échaper & de renoncer la Foi, si le courage leur manquoit. Tous les Religieux y furent attachez, à la réserve de Jean Ciungo Jesuite, qui faute de poteau eut la teste tranchée. Le Pere Spinola s'estant mis à genoux, embrassa tendrement le sien, ce qui étonna les Idolâtres qui ne pouvoient comprendre qu'on se pût faire un honneur & un plaisir de mourir d'un si cruel tourment.

Il y avoit vingt-cinq poteaux rangez en haye sur une même ligne dans le lieu de l'execution, qui estoit, comme j'ai dit, une

petite éminence sur le bord de la mer, qui regardoit Nangasaquî &,qu'on appelloit la sainte Montagne, parceque c'est-là que furent crucifiez les premiers Martyrs de la Religion par ordre de Taycosama. Les soldats venus de Firando furent rangez le long du rivage. Ceux d'Omura occuperent le pied de la montagne pour empêcher le peuple d'approcher. Au milieu il y avoit une espece de Trône fort elevé & couvert d'un riche tapis de la Chine, où estoit assis le Lieutenant du Gouverneur nommé Sukendayu qui présidoit à cette action.

II. *Harangue du Pere Spinola avant que d'estre brûlé.* Le temps du sacrifice approchant, le Pere Spinola entonna le Pseaume *Laudate Dominum omnes gentes*, &c. pour exciter ses Compagnons & tous ceux qui assistoient à ce spectacle, à louer le Seigneur qui exerçoit sur ses serviteurs une si grande misericorde. Le Chœur des Religieux qui estoient condamnez au feu, joignit sa voix à la sienne. Tous les Chretiens qui estoient presens entrerent dans le concert, à la réserve de ceux que les larmes & les soûpirs empêchoient de parler. Ce chant fut si doux & si harmonieux, qu'on ne sçavoit si c'estoit des Anges ou des hommes tumultuairement assemblez qui chantoient. Gonzale Montero qui estoit présent, a assuré juridiquement dans les informations qui en ont esté faites à Manile, que jamais en sa vie il n'avoit rien entendu de si agreable.

Le Pseaume estant fini, le Pere Spinola se tourna du costé du Lieutenant & des Assesseurs, & leur parla en ces termes : *Seigneurs Japonnois, vous pouvez juger par la joie qui paroist sur nostre visage à la vûe de la mort terrible que nous allons souffrir, si nous sommes venus des extrémitez de la terre pour nous emparer de vos Etats, ou pour vous enseigner le chemin du Ciel. La Religion Chrétienne n'inspire point à ses enfans le desir des honneurs & des richesses du monde. Au contraire elle leur en donne du mépris. Ce sont vos ames que nous sommes venus chercher & non pas vos biens. C'est pour procurer vostre salut que nous nous sommes transportez dans ce païs, sans apprehender les travaux & les dangers continuels où nous nous exposons de perdre la vie Heureux les Japonnois qui embrasseront la Loi du vrai Dieu! Ils passeront d'une vie mortelle à une vie éternelle qui ne finira jamais. Malheureux & infortunez ceux qui demeureront dans leur infidelité? Ils tomberont après leur mort dans les abismes profonds de l'Enfer, où ils seront bruslez à jamais d'un feu, dont celui qui va consumer nos corps n'est qu'une foible peinture. Nous allons souffrir un tourment de peu de durée : mais la gloire que nostre Dieu nous prépare dans le*

Ciel, & la vie bien-heureuse où nous allons entrer n'aura jamais de fin. Au reste ne croiez pas effraier les Prédicateurs de l'Evangile par les tourmens que vous nous faites souffrir. C'est au contraire ce qui les attirera à vostre païs : car nous n'estimons point de plus grand bonheur au monde que de mourir pour le Dieu que nous servons. Après que le Pere eut parlé aux Japonnois, il adressa sa parole aux Marchands Portugais qui estoient presens, & qui témoignoient par leurs larmes, la douleur qu'ils avoient de le voir en cet estat. Il leur fit un discours si vif & si touchant, qu'un des plus considérables d'entr'eux prit sur l'heure même la résolution de quitter le monde & d'entrer dans la Compagnie de Jesus.

III. *Constance admirable d'un enfant de quatre ans.*

Pendant que le Pere parloit, les Bourreaux se disposoient à faire leur execution, & à peine avoit il achevé son discours, qu'ils s'approcherent de ceux qui devoient avoir la teste coupée. Alors trente de ces généreux Martyrs mirent les genoux en terre, & comme ils se préparoient à recevoir le coup, une femme de la troupe nommée Isabelle Fernandez, veuve de Dominique George Portugais qui avoit esté brûlé l'année precédente, prit un petit enfant de quatre ans qu'elle tenoit entre ses bras, & pria le Pere Spinola de le recommander à Dieu. Cet enfant n'avoit que quatre ans, & il s'appelloit Ignace, parce qu'il estoit né le jour de la feste de ce Saint, & que ses parens l'avoient dès sa jeunesse consacré à Dieu. Le Pere Spinola l'avoit baptisé & lui avoit donné ce nom. Comme il estoit dans la troupe des prisonniers, vêtu ce jour là fort proprement, il attiroit sur lui les yeux de tous les assistans. Le Pere Spinola qui ne le voioit pas, en fut en peine : Ayant donc apperçu sa mere parmi ceux qu'on alloit executer, il lui dit, *Où est mon petit Ignace? Qu'en a-t-on fait?* Alors Isabelle le prit entre ses bras, & le montrant au Pere, lui dit : *Le voicy, mon Pere, il est bien aise de mourir avec moi, & je vais sacrifier volontiers à Dieu ce que j'ai de plus cher au monde, qui est mon fils & ma vie.* Puis regardant Ignace, elle lui dit : *Mon fils, voici celui qui vous a fait enfant de Dieu & qui vous a donné une vie meilleure que celle que vous allez perdre, recommandez-vous à lui, & demandez sa bénédiction.*

Alors le petit enfant se mettant à genoux & joignant les mains, fit ce que sa mere lui ordonnoit. Ce spectacle attendrit tellement tous les assistans, qu'il s'éleva un bruit qui fit craindre une sédition. Il estoit accompagné de pleurs, de soûpirs & de gémissemens qu'excitoit la vûe de cet enfant, beau comme un

Ange, qu'on alloit faire mourir; ce qui obligea les Bourreaux de hâter l'execution. On la commença par Marie veuve d'André Tocuan Martyr. Sa teste & celle de trois autres qui estoient à ses costez, allerent tomber devant les yeux de cet enfant qui n'en parut point étonné. Ensuite on vint à sa mere. On s'attendoit qu'il jetteroit des cris & verseroit des larmes, lorsqu'on lui couperoit la teste; elle tomba comme les autres devant lui : Cependant il n'en changea point de couleur · mais d'un air intrepide ayant abaissé le collet de sa robbe, il attendit le coup qui fit voler sa teste auprès de sa mere.

IV. *Mort du Pere Spinola & des autres Martyrs.*

Le Pere Spinola vit du poteau où il estoit ce carnage horrible, & quoy que le sacrifice de tant de victimes immolées à Dieu lui donnast beaucoup de consolation, on ne peut douter neanmoins qu'il ne fût attendri par la mort de son petit Ignace. Cette grande expedition estant faite, les Bourreaux commencerent à mettre le feu au bois. Il estoit, comme j'ai dit, éloigné d'eux de vingt-cinq pieds, & tellement disposé, que le feu ne gagnoit que petit à petit. On l'arrestoit même lorsqu'il alloit trop viste; ce que le Tiran avoit ordonné pour prolonger le tourment des serviteurs de Dieu & leur donner moyen de se sauver.

Dèslors que le feu vint à paroistre il s'éleva un cri effroyable dans toute la plaine. Les uns pleuroient, les autres levoient les mains au Ciel, & demandoient à Dieu misericorde. Il n'y avoit que les Martyrs qui estoient dans le silence, & qui demeuroient immobiles au milieu des feux. Ils furent deux heures entieres à souffrir cet horrible tourment. Le premier qui emporta la palme du Martyre, fut le Pere Charles Spinola. Il mourut le premier : soit parce qu'il estoit d'une complexion fort delicate; ou qu'il estoit attenué par de longues maladies, dont il avoit esté travaillé dans la prison : ou bien enfin parce que quelques étincelles ayant volé sur sa robbe, y mirent le feu. Pendant tout le temps de son supplice, il demeura droit & immobile, les yeux élevez vers le Ciel. Ses liens ayant esté brûlez, son corps tomba dans les flâmes, & fut consumé comme un holocauste à la gloire de la divine Majesté.

Les autres Religieux le suivirent de prés; tous firent paroître une constance admirable, & honorerent la Religion par leur force & leur invincible patience. Les cinq Novices Jesuites furent aussi admirez de tout le monde : Car on vit éclater sur leur visage jusqu'à la mort une paix & une tranquilité toute celeste.

Celui

Celui qui mourut le dernier, fut le Pere Sebastien Quimura Jesuite. Il vêcut trois heures entieres au milieu des flâmes, comme remarquerent quelques-uns des assistans qui avoient mesure le temps avec des horloges de sable qu'ils avoient apportez.

Tous n'eurent pas ce courage ni cette fidélité. Deux jeunes hommes de cette troupe, qui peu de temps auparavant estoient entrez dans un Ordre Religieux, vérifierent la prédiction du Pere Spinola : car ne pouvant souffrir le tourment du feu, ils firent beaucoup d'effort pour rompre leurs liens & s'enfuirent. Un Novice de la Compagnie de Jesus nommé Louis, qui estoit auprès d'eux, fit tout son possible pour les encourager, mais il ne gagna rien. Ils s'échaperent du feu & s'en allerent se presenter aux Juges, invoquant Xaca & Amida. La vertu est si charmante, qu'elle plaist même à ses plus grands ennemis, & le vice au contraire est haï de ceux mêmes qui ont plus de passion pour lui. L'un & l'autre parut en cette rencontre, car les Idolâtres ne pouvoient assez admirer la constance de nos Martyrs : mais ils conçurent tant de mépris pour ces Apostats, qu'ils les firent prendre & jetter dans les flâmes. Ainsi ces malheureux qui renoncerent la Foi pour éviter le tourment d'un feu temporel, furent précipitez par les ennemis de la Foi dans des feux feux éternels.

Il y eut un seculier Japonnois, qui rompant ses liens voulut aussi s'enfuir, mais voyant que sa femme avoit souffert le martyre avec une constance merveilleuse, il en fut si vivement touché, que retournant sur ses pas, il se jetta dans le feu, & répara sa faute par le sacrifice volontaire de sa vie. On parle diversement de ce dernier. Il est sûr qu'il n'invoqua point Amida, & on n'a point de preuve qu'il ait renié la Foi. S'il a fait quelque faute & qu'il soit retourné à son poteau pour l'expier, il y a sujet de croire que Dieu lui aura fait misericorde.

Deslors que ces glorieux Martyrs eurent rendu leur esprit à Dieu, les Chrétiens se jetterent à la foule dans les barrieres pour enlever de leurs reliques. Leon Lukaiaxemone s'estant déguisé en soldat, se mêla parmi les Gardes, & prit secretement la main d'un des Martyrs. Mais ayant esté trouvé saisi de ce pieux larcin, il fut fait prisonnier, & peu après couronné du martyre lui & sa femme dans la Ville d'Omura. Le Gou-

verneur pour empêcher que rien ne fût enlevé, fit creuser une grande fosse où il fit jetter les corps de tous les Martyrs, avec les poteaux & tous les instrumens de leurs supplices, jusqu'à la terre qui avoit esté teinte de leur sang, & y ayant fait mettre le feu, il mit les cendres dans des sacs qu'il fit jetter dans la mer. Il n'y eut que la teste de Marie femme de Tocun qui fut conservée & donnée aux Chrétiens; parcequ'elle estoit parente du Gouverneur.

Ce martyre arriva le deuxiéme jour de Septembre l'an 1622. On l'appella le grand martyre, pour la multitude & la qualité des personnes qui le souffrirent: car ils furent cinquante-deux, & entr'eux beaucoup de saints Religieux, qui estoient les Colonnes de l'Eglise du Japon, & les Pasteurs du troupeau de Jesus-Christ. Ajoûtez à cela le concours infini de Chrétiens & de Payens qui assisterent à ce spectacle. On peut juger de leur multitude par une lettre que le Pere Baeza Recteur du College de Nangasaqui écrivit cette année. *Nangasaqui*, dit-il, *est aujourd'hui beaucoup moins peuplée qu'elle n'estoit avant la persecution. Il se trouve néanmoins encore dans la Ville & dans les lieux d'alentour plus de cinquante mille Chrétiens.* On ne peut douter que la curiosité ou la dévotion ne les eût tous attirez à ce spectacle, & on peut connoître par-là combien fut grande la douleur des Peres Jesuites qui voyoient ruiner une Eglise si florissante, qu'ils avoient plantée & cultivée avec tant de travaux l'espace de plus de soixante années, & qui estoit composée avant la persecution de plus de trois cens mille ames, sans compter les enfans. Il n'y avoit que la gloire que Dieu recevoit de la constance de ces Martyrs, qui les pût consoler. Voici le nom de ceux qui souffrirent la mort dans cette mémorable journée.

Noms de ceux qui furent brûlez vifs.

De l'Ordre de saint Dominique.

Le Pere François Morales.
Le Pere Alphonse de Mena.
Le Pere Ange Ferrié.
Le Pere Joseph.

Le Pere Hiacinte Orfanelli.
Le Frere Alexis Japonnois.

De l'Ordre de saint François.

Le Pere Pierre d'Avila.
Le Pere Richard de sainte Anne.
Le Frere Leon.
Le Frere Vincent.

De la Compagnie de JESUS.

Le Pere Charles Spinola.
Le Pere Sebastien Quimura.
Le Frere Pierre Sampo.
Le Frere Consaluë Fusai.
Le Frere Thomas Acafoxi.
Le Frere Michel Xumpu.
Le Frere Antoine Xiuni.
Le Frere Louis Cavara.

Seculiers brûlez vifs.

Antoine de Corey.
Luce des Irtites Japonnoise.
Paul Japonnois.
Antoine Sanga Catechiste.

Noms de ceux qui furent décapitez.

Le Frere Thomas de l'Ordre de saint Dominique.
Jean, du Tiers Ordre de saint Dominique.
Le Frere Jean Ciucoga de la Compagnie de JESUS.
Isabelle Fernandez, femme de Dominique Georges Portugais brûlé pour la Foy.
Ignace son fils âgé de quatre ans.
Marie veuve d'André Tocuan, mort pour la Foi.
Apolline veuve.
Agnés veuve de Cosme, Martyr.

Marine veuve.
Marie femme d'Antoine de Corey brûlé vif.
Jean son fils âgé de douze ans.
Pierre son frere âgé de trois ans.
Marie veuve de Jean Xun mort pour la Foi.
Dominique veuve.
Madeleine femme d'Antoine Sanga Martyr.
Marie femme de Paul brûlé pour la Foi.
Catherine.
Tecle femme de Paul de Nangaixi.
Pierre son fils âgé de sept ans.
Dominique Nacavo fils de Matthias mort pour la Foi.
Pierre Motoiurna âgé de cinq ans, fils de Jean, Martyr.
Barthelemy Cavano.
Dominique Yamanda.
Damien.
Michel son fils âgé de cinq ans.
Thomas.
Clement.
Antoine son fils âgé de trois ans.
Rufe.
Claire femme d'un Martyr.

V. *Abregé de la vie du Pere Spinola.*

La louange estant la récompense de la vertu, il seroit de mon devoir de faire l'éloge de tous ces Heros & de toutes ces Heroïnes de nôtre Foi, qui ont signalé leur courage dans un combat le plus terrible qu'une nature foible & timide, telle qu'est la nôtre puisse soûtenir: Mais la rigueur de la persecution n'a pas permis aux Predicateurs de l'Evangile de s'informer de la vie de tous ceux qui sont morts dans ce combat. Chaque Ordre Religieux aura soin d'honorer ses Martyrs. Comme j'écris cette histoire sur les relations que les Peres Jesuites ont envoyées du Japon, je ne rapporterai que ce que j'y trouve. Ainsi je ne mettrai ici que l'abregé de la vie de quelques-uns de leurs Religieux, dont le plus considerable est le Pere Charles Spinola.

Il estoit fils d'Octave, Comte de Tassarole, de cette grande & illustre famille dont il portoit le nom, & qui est une des plus considérables de la Republique de Gennes, où il na-

quit l'an 1564. Il entra dans la Compagnie à Nole ville du Royaume de Naples, dont son oncle le Cardinal Spinola estoit Evêque. Deux choses contribuerent fort à sa vocation. L'une, fut le desir de marcher sur les pas du Pere Rodolphe Aquaviva, fils du Duc d'Atri qui venoit de souffrir le martyre dans les Indes Orientales, avec quelques autres Missionnaires de la Compagnie de Jesus. L'autre, fut la prédiction d'un grand serviteur de Dieu, qui lui dit alors : *Charles vous serez Jesuite, vous irez au Japon & vous y mourrez pour la Foi de* Jesus Christ. L'événement en a fait voir la vérité.

Après avoir fait ses études, & s'estre rendu sçavant dans les Mathematiques, dont la connoissance est si necessaire aux Missionnaires du Levant, il demanda d'aller au Japon pour trois raisons. La premiere, pour travailler au salut de ces Infidelles. La seconde, pour s'éloigner de ses parens & pour vivre dans un païs où son nom fût tout-à-fait inconnu. La troisiéme, pour n'avoir point de Charges dans la Compagnie. Le Pere General lui ayant accordé ce qu'il desiroit, il ne songea plus qu'à sa Mission, & il attendoit avec impatience le temps de son embarquement. Voici une lettre qu'il écrivit lorsqu'il demeuroit à Gennes, qui marque son desir en caracteres fort vifs.

Depuis que je suis ici, pour n'estre pas oisif, j'ai fait une liste de tous ceux de la Compagnie, qui ont répandu leur sang pour Jesus-Christ. *J'ai trouvé dans la vie du Pere François Borgia, écrite par Ribadeneyra en Espagnol, les noms de ces quarante Martyrs, qui furent il y a quelques temps jettez dans la mer par les hérétiques en haine de la Religion. Outre cela, j'ai trouvé le nom de neuf autres martyrisez dans la Floride. J'ai cru vous les devoir envoyer, afin que vous eussiez le nombre complet de nos Martyrs, & que vous les priassiez de m'obtenir la grace d'imiter leurs vertus. Si je n'ai pas la force de souffrir comme eux, au moins j'auroi toûjours le plaisir de repasser souvent en mon esprit ce qu'ils ont souffert pour la gloire de Dieu, & d'animer mon courage par leur constance heroïque. O quand viendra ce temps, mon cher Pere ! ô heure ! ô moment heureux ! qu'il est doux de penser seulement qu'on meurt pour* Jesus-Christ ! *Que sera-ce donc de mourir en effet ! Au reste je vous demande pour récompense du present que je vous envoye, que regardant le clou qui attache les pieds du Sauveur à la Croix,*

vous lui demandiez qu'il perce mon cœur de ce clou sacré, & qu'il l'attache à sa Croix avec lui. Voilà les sentimens & les desirs ardens que ce saint homme avoit de souffrir le martyre.

Il s'embarqua à Lisbonne l'an 1597. Lorsque le vaisseau estoit prest de doubler le Cap de bonne esperance, il fut jetté par la tempeste au Bresil : Et parcequ'il estoit en fort mauvais estat, il reprit la route de Portugal. Mais une autre tempeste encore plus furieuse les tourmenta si fort, qu'ils furent obligez de prendre terre dans une Isle de la nouvelle Espagne, d'où estant partis pour se rendre à Lisbonne, ils furent pris par des Corsaires Anglois qui les menerent en Angleterre. Le Pere Spinola & le Pere Jerôme des Anges son Compagnon grand serviteur de Dieu, comme on verra dans la suite de cette histoire, souffrirent tous les mauvais traitemens que les Hérétiques de ce temps-là avoient coûtume de faire aux Jesuites ; jusqu'à ce que la Reine Elizabeth ayant sçû que le Pere estoit de l'illustre maison de Spinola, le renvoya avec son Compagnon en Portugal.

Estant arrivé à Lisbonne, il écrivit une lettre à son General pour obtenir congé de retourner au Japon. Voici comme il lui parle. *Nous sommes arrivez en cette Ville en bonne santé, & plus résolus que jamais de continuer nostre voiage, tout prests de recommencer mille fois le chemin que nous venons de faire. Nous nous attendons à bien d'autres souffrances que celles que nous avons eues jusqu'ici. Pour moi j'y estois déja tout accoûtumé, & ce qui paroist difficile à ceux qui n'en ont pas l'experience, m'a paru fort aise. J'ai tant de confiance en Dieu, que quand tous les moyens humains me manqueroient, je croi qu'il me donneroit des ailes pour voler où je sens qu'il m'appelle si visiblement depuis tant d'années.*

Ayant obtenu ce qu'il desiroit, & rompu tous les obstacles que ses parens mirent à son dessein, il se remit sur mer & arriva au Japon l'an 1602. Il prêcha premierement au païs d'Arie, puis à Meaco l'espace de sept ans entiers. Comme il estoit honneste, doux & obligeant, il gagna le cœur de tout le monde. Ses Superieurs lui ayant donné la charge de Procureur de toute la Province du Japon, il l'exerça avec une prudence & une charité singuliere.

Mais autant qu'il estoit doux envers les autres, autant estoit-il severe à lui-même. Il prenoit la discipline tous les

jours jusqu'au sang. Ses jeûnes estoient continuels, & la nourriture qu'il prenoit n'estoit qu'un peu de ris cuit dans l'eau avec quelques legumes mal apprêtées. Il n'y a rien dans le Japon qui soit plus au goust des Europeans que le fruit. Il s'en abstint durant plusieurs années. Il ne prenoit de plaisir qu'à se tourmenter, & on peut dire que de tous les fruits, il ne goûtoit que ceux de la Croix.

Je ne m'arrêterai point à rapporter ses autres vertus qui furent toutes éminentes : mais sa patience dans une prison affreuse où il fut l'espace de quatre ans, a quelque chose d'admirable. En entrant, il dit : *Voici le lieu de mon repos. Je demeurerai ici puisque je l'ai choisi.* Outre les incommoditez de sa prison il eut des fievres tres-longues & tres-ardentes qui le mirent à l'extrémité, sans pouvoir obtenir des Gardes, hors des temps du repas, une goute d'eau pour se rafraîchir. Il y a du plaisir à entendre les Martyrs expliquer eux-mêmes leurs pensées. Voici ce qu'il écrivit à un Pere de sa Compagnie.

Enfin mon heure est venue. J'espere que Dieu ne permettra point que je sorte de cette prison que pour aller au Ciel... O mon Pere que c'est une chose douce & délicieuse de souffrir pour Jesus-Christ *? Je l'ai mieux appris par mon expérience que je ne le puis écrire, principalement depuis que nous sommes dans ces cachots, où nous jeûnons continuellement. Les forces du corps me manquent déja, mais je m'en soucie peu, & ma joye s'augmente à mesure que je sens les approches de la mort. O quel bonheur pour moi si la Feste prochaine de Pasques je puis chanter le céleste* Alleluia *dans la compagnie des Bienheureux.*

Lorsqu'il apprit qu'il estoit condamné à la mort, il écrivit au Pere Recteur de Nangasaqui en ces termes : *Les bonnes nouvelles que vous m'avez mandées m'ont comblé de joye : mais elle est bien augmentée, depuis qu'un homme de qualité m'a dit qu'il avoit appris de la propre bouche de Gonzoco, que nous serons brûlez vifs dans le mois d'Octobre prochain. Dieu par son infinie bonté fasse que cet homme dise la vérité. Mais si cela est vrai, comment se peut-il faire que vous ne l'ayez pas sçû ? Et si vous l'avez sçû, d'où vient que vous me l'avez celé ? O mon tres-cher Pere, que je m'estimerai heureux lorsque je me verrai pour l'amour de* Jesus-Christ *lié à un poteau & environné de flâmes ? Quoy que je me sente tout-à-fait indigne d'une si*

grande grace, je sçai bien cependant que la bonté de Dieu est infinie & qu'elle pourra me l'accorder. Si cette nouvelle est vraye, je vous embrasse de tout mon cœur, & je vous dis adieu jusqu'à ce que nous nous revoyions dans le Ciel.

Lorsqu'il eut reçû les nouvelles assurées de sa mort, il écrivit au même Pere en cette maniere : *J'ai reçû la Lettre de vôtre Révérence & la nouvelle sûre de mon supplice, pour lequel je rends des graces infinies à Dieu. J'ai été travaillé de fort grandes maladies depuis le 20. de Juin jusqu'au 15. de Juillet, par les ardeurs extrêmes d'une fievre continue. Quoyque j'en sois délivré, je me trouve cependant fort foible. Je reconnois icy l'effet de la bonté de Dieu, de m'avoir conservé la vie pour la lui offrir en holocauste, & je ne puis trouver de paroles pour vous exprimer le ressentiment que j'en ai. Je louerai à jamais sa divine bonté d'avoir fait part des richesses de sa misericorde à un pauvre prisonnier & à un miserable esclave qui en est tout-à-fait indigne. Après Dieu je me sens redevable de cette insigne faveur aux prieres de nôtre sainte Compagnie. Il ne me reste plus à present que de prendre congé de vôtre Revérence & de tous nos Peres qui sont avec vous. Je les supplie tres-humblement de me pardonner mes fautes, de remercier pour moi la divine bonté de la faveur inestimable qu'elle me fait, & de m'obtenir la grace d'endurer la mort avec la constance qui convient à un veritable enfant de la Compagnie. Le Pere Sebastien Kimura & nos autres Freres ont reçû avec une joye extrême la nouvelle de leur mort. Des prisons d'Omura ce 26 jour d'Aoust 1622.*

Il avoit écrit l'année précédente une longue lettre à Maximilian Spinola son Cousin, si belle & si touchante, qu'on diroit que c'est un saint Paul emprisonné qui parle aux premiers Fideles. Il lui declare la joye qu'il a de voir ses desirs accomplis, & d'avoir trouvé ce qu'il estoit venu chercher si loin, sçavoir les fers & les prisons qu'il préfere, dit il, à toutes les dignitez du monde. Il declare l'étonnement où il est, que Dieu l'ait choisi parmi tant de saints personnages qui travaillent dans le Japon, pour lui procurer la gloire du martyre, & il reconnoît que c'est un effet de sa pure misericorde, qui accorde à des méchans ce qu'il refuse aux plus grands Saints. Il ajoûte que ses parens se devoient réjouir de l'honneur qu'il a d'estre prisonnier de JESUS CHRIST; qu'ils doivent plus estimer sa prison que la Noblesse, les Charges & tous les biens de fortune

qui sont dans sa famille, qu'ils doivent prier la divine bonté qu'il n'en sorte point que pour aller à la croix ou au bucher. Il les conjure ensuite de faire souvent reflexion sur l'inconstance de la vie, & sur l'incertitude de la mort qui les dépouillera de tout. Puis il s'écrie tout embrasé d'amour :

O si vous aviez goûté les délices, dont Dieu remplit l'ame de ceux qui le servent & qui souffrent pour lui, vous seriez persuadé que tous les plaisirs que le monde promet sont trompeurs. Je dis promet, car ceux qu'il donne ne sont pas capables de contenter nostre ame, qui ne peut estre remplie que de Dieu seul. Pour moi je commence à estre disciple de Jesus-Christ *depuis que je suis pour son amour dans une prison, où je souffre beaucoup : mais je vous assure que dans le temps même où je me suis senti défaillir pour la faim, Dieu m'a fortifié par des consolations si douces, que je me tiens bien récompensé par cela seul de tout ce que j'ai pu faire pour son service: Et quand je devrois passer encore plusieurs années dans la prison, ce temps me paroîtroit court, pour le desir extrème que j'ai de souffrir pour celui qui récompense si bien nos travaux.... Parmi les maladies dont j'ai esté travaillé dans ma prison, j'ai eu une fievre continue de cent jours, pendant laquelle j'ai esté privé de toute sorte de remedes & de nourriture: De maniere que tout le monde croyoit qu'elle m'alloit emporter, & je le croyois moi-même. Durant tout ce temps-là mon cœur estoit si plein de joye, qu'il me paroissoit trop étroit pour la contenir. Je n'en avois jamais senti de pareille, & je m'imaginois estre aux portes du Paradis.* Il exhorte ensuite ses parens à servir un Dieu si bon & si liberal, & leur dit le dernier adieu. Sa lettre est dattée & signée en cette maniere. *Des prisons d'Omura le 28. de Fevrier 1621. Charles emprisonné pour* Jesus-Christ.

La derniere de ses lettres fut celle qu'il écrivit à son Provincial, lorsqu'il sçut qu'il estoit condamné à la mort. Quoiqu'il n'y ait rien de plus précieux que les expressions de son esprit & de son cœur, je n'en rapporterai néanmoins qu'une partie. *Hier*, dit-il, *les Executeurs de la Justice entrerent subitement & tout furieux dans nostre prison. Nous fûmes tous saisis de joye croyant qu'on nous alloit mener au supplice ; mais nous sçûmes après que c'estoit pour compter les prisonniers qu'ils estoient venus. Nous avons appris l'heureuse mort de ceux qui estoient venus de Manile. Elle nous fait esperer que nous aurons le même bonheur, & nous y sommes preparez par la misericorde de Dieu. Il m'a disposé cette année*

à la mort, en redoublant les peines & les incommoditez des précédentes. Mon unique consolation dans toutes mes miseres a esté de dire tous les jours la Messe autant que je l'ai pû. Au reste je me jette aux pieds de V. R. & je lui demande tres-humblement pardon de mes fautes, principalement de celles que j'ai commises ces quatre années de prison, où je n'ai pas profité comme je le devois d'un temps si précieux pour mon salut & pour ma sanctification. Je lui demande aussi sa sainte & paternelle benédiction. Je vous embrasse tendrement avec tous nos Peres & Freres, & je vous dis à tous le dernier adieu, vous conjurant de demander à Dieu pour moi la perseverance finale. Je me trouve si foible, qu'à peine me puis-je tenir sur mes pieds. Si j'arrive, comme je l'espere, à la céleste Jerusalem, je ne m'oublierai jamais de V. R. ni de la Province à laquelle je me sens tres-obligé. Des Prisons d'Omura, ce 28. d'Aoust 1622. Plus bas, *CHARLES, condamné à la mort pour le Nom de* JESUS-CHRIST.

Il mourut cette année, comme nous avons dit, âgé de cinquante-huit ans, dont il en avoit passé trente huit dans la Compagnie.

VI. *Du Pere Sebastien Quimura & des autres Jesuites.*

Pour dire quelque chose des autres Religieux de son Ordre, je commencerai par le Pere Sebastien Quimura. Il estoit Japonnois de nation, de la ville de Firando, neveu du premier qui reçût dans cette ville le Baptême des mains de saint François Xavier. Dés l'âge de douze ans il se donna à une Eglise pour la servir A dix neuf il fut reçû dans la Compagnie. Après son Noviciat il fut envoyé à Meaco où il fit longtemps l'office de Catechiste. Vers les trente ans il fut fait Prêtre. C'est le premier des Japonnois qui ait eu cet honneur. Il avoit une candeur & une simplicité qui le faisoit aimer de tout le monde. Jamais avare n'eut plus de passion pour les richesses qu'il en avoit pour la pauvreté. Il étoit si exact à faire ses oraisons, qu'il portoit toujours une horloge de sable pour en mesurer le temps. Ses Prédications estoient vives, ardentes & pleines de cet esprit de Dieu qui animoit les Apôtres. Il n'y avoit point de danger où il n'exposât sa vie pour sauver une ame.

Il fut deux ans dans les prisons d'Omura, & de là transferé à Nangasaqui ; où il fut brûlé à petit feu. Pendant son

tourment il se tint toujours droit & immobile, jusqu'à ce qu'estant prêt de rendre l'ame il se mit à genoux, & baissant doucement la teste il rendit son esprit à Dieu. Les Idolâtres admirerent cette derniere action, & furent obligez de confesser qu'une force plus qu'humaine avoit soûtenu son corps durant un si long & si pénible tourment. Il mourut âgé de cinquante sept ans, dont il en avoit passé trente-huit en la Compagnie. Il honora l'Eglise du Japon d'un glorieux martyre aussi-bien que trois de ses parens, dont l'un fut le Frere Leonard Jesuite, Antoine Quimura son neveu, & Marie femme de Thomas, qui eurent la teste tranchée.

Les autres Religieux de la même Compagnie qui donnerent leur vie dans cette grande journée, furent le Frere Antoine Quiumi, du Royaume de Micata. Le Frere Pierre Sampo, de la Province la plus éloignee du Japon, nommée Oxci, cheri de la plûpart des Seigneurs pour ses rares qualitez qui le rendoient aimable. Le Frere Consalve Fusai, du Royaume de Bigen, qui avoit avant sa conversion une Charge considérable à la Cour. Le Frere Michel Xumpto, du Royaume de Boari, né de parens Chrétiens. Ces quatre Serviteurs de Dieu avoient fait bâtir une espece d'hermitage sur la cime d'une montagne, proche la ville de Nangasaqui, où ils menoient une vie Angelique. De là ils alloient par le païs instruire les infidelles, convertir les pécheurs, visiter les malades, assister les pauvres, servant de Catéchistes aux Peres malgré les Edits de l'Empereur. Les Officiers les ayant saisis, les conduisirent aux prisons d'Omura. C'est là qu'ils demanderent d'être reçûs dans la Compagnie. Ils y firent leur Noviciat sous le Pere Charles Spinola, qui les dressa l'espace de deux ans qu'ils furent dans ces cachots, à l'exercice de toutes les vertus, & à la gloire du martyre qu'ils souffrirent avec une constance admirable. Antoine passoit cinquante ans. Pierre & Consalve quarante. Michel n'en avoit que trente-trois.

Les trois autres furent reçûs dans la même Compagnie un peu avant leur mort. Le Frere Thomas Acafoxi estoit Gentilhomme du Royaume de Fingo, vaillant & qui s'estoit acquis de la réputation dans les armees. Cependant lorsqu'il fut éclairé des lumieres de la Foi, il se dévoua entierement au service de Dieu & des Peres Jesuites, & en suivit quelques

uns jusqu'à Manile lorsqu'ils furent bannis du Japon. Depuis estant retourné en son païs, il se fit compagnon du Pere Sebastien Quimura, & lui rendit tous les services qui lui estoient possibles, quoiqu'il eût plus de cinquante ans. Il fut pris avec lui, mais d'une maniere digne d'un Heros Chrétien : Car les Archers qui firent prisonnier le Pere Quimura, emmenoient un jeune enfant serviteur du logis où le Pere fut pris, croyant s'estre saisis de son Catechiste. Thomas étonné de la prise de son Pere, ne prenoit pas garde à ce qui se passoit. Mais estant averti qu'on emmenoit le Serviteur de le maison, au lieu de lui, il courut après les Archers, & leur dit : *Arrestez, vous pensez tenir le Catechiste du Pere : Ce n'est pas ce jeune enfant ; c'est moi. Ostez-lui ces chaines & me les donnez.* Il fut lié en sa place & mené à la prison d'Omura, où il fut deux ans, & ensuite bruslé. En quoi il imita parfaitement le Sauveur des hommes, qui s'est livré aux fers & à la mort pour en délivrer des esclaves : & on peut dire qu'il n'est pas seulement martyr de la Foi, mais encore de la Charité.

Le Frere Jean Ciungoxu estoit d'Amanguchi. Aussi tost qu'il fut baptisé, il voulut suivre & servir les Peres, & fut enfin donné pour compagnon au Pere Spinola, avec lequel il fut pris & mené au Gouverneur, lequel l'ayant interrogé s'il sçavoit que le Pere qu'il servoit, estoit Prestre & Religieux, un des assistans, pour lui sauver la vie, répondit en son nom qu'il n'en sçavoit rien : Mais Jean l'interrompit aussi tost & déclara hautement qu'il le sçavoit bien, & qu'il le servoit parce qu'il prêchoit la loi du vrai Dieu. Il fut quatre ans avec le Pere en prison, où il donna de rares exemples de vertu, principalement de charité, de patience & d'union continuelle avec Dieu dans l'oraison.

Le Frere Louis Cavara estoit Chef de la Province de Tacacu. Il fut longtemps Page dans la Cour de Jean Arimadono, mais ayant esté banni par le Prince Michel, & dépouillé de tous ses biens, il perdit ensuite sa femme & ses enfans. Alors il se retira à Nangasaqui & se bâtit une petite cabane dans un lieu solitaire où ils'occupoit jour & nuit à la contemplation des choses divines. Les Archers le visitoient souvent, esperant trouver chez lui quelque Religieux caché. Enfin remarquant dans son air je ne sçai quoi des Peres d'Europe, ils se saisirent

de lui & le menerent au Gouverneur. Celui-ci se contenta d'abord de lui défendre d'enseigner la Loi Chrétienne: mais Louis lui répondit hardiment qu'il ne pouvoit lui obéir en ce point. C'est pourquoi il fut envoyé à la prison d'Omura, où considerant les rares vertus du Pere Spinola & des autres Novices, il demanda d'estre reçû dans la Compagnie, ce qui lui fut accordé. Il fut bruslé vif aussi bien que Thomas. Il n'y eut que Jean qui eut la teste tranchée, manque de poteau, comme nous avons dit. Thomas avoit près de cinquante ans, Jean & Louis quarante.

VII. *Martire d'Antoine Sanga & de deux enfans.*

J'ai promis de dire quelque chose d'Antoine Sanga, qui fut lié au premier poteau du costé de la mer, comme le chef de ce noble Escadron de Martyrs. Il estoit neveu de Paul Sanga, personnage illustre pour sa pieté & pour sa naissance. Ayant esté reçû dans la Compagnie, ses infirmitez corporelles l'obligerent d'en sortir & de retourner chez son pere, où sous un habit seculier il menoit une vie Religieuse, travaillant infatigablement au salut des ames & à la conversion des Gentils.

Comme il y a des esprits qui donnent un mauvais tour aux actions les plus saintes, quelques Chrétiens indiscrets firent courir le bruit, qu'Antoine sous prétexte de dévotion, machinoit quelque mauvais dessein contre l'Eglise & contre les Peres de la Compagnie. Il fut si touché de cette calomnie, qu'il alla sur l'heure trouver les Magistrats, & leur déclara qu'il avoit travaillé jusqu'alors à faire connoître le vrai Dieu à ceux de son païs, & à leur enseigner les voyes du salut; qu'il se croyoit plus obligé d'obéir aux commandemens de Dieu, qu'aux défenses du Xogun; qu'il ne cesseroit jamais de le faire pour la crainte des tourmens, & qu'ils ne pouvoient lui faire un plus grand plaisir que de lui oster la vie pour ce sujet.

L'intrépidité de ce délateur volontaire de lui-même remplit les Juges d'étonnement. Ils eussent bien voulu sauver un homme de cette qualité, mais la profession publique qu'il avoit faite de la Loi Chrétienne, ne leur permettant pas de dissimuler son crime, ils l'envoyerent dans une étroite prison, où il se prépara à la mort, qu'il sçavoit lui estre inévitable. Il avoit un grand desir de mourir Enfant de la Compagnie. Lorsqu'il se vit condamné à la mort, il écrivit cette Lettre au Pere Provincial.

MON REVEREND PERE,

J'écris à V. R. dans une profonde humilité, comme Enfant, ou plûtost comme Esclave de la Compagnie de JESUS. *Considerant en moy mesme d'où me venoit le bonheur de mourir pour la Foi de* JESUS CHRIST, *je reconnois après Dieu que j'en suis redevable à vostre sainte Societé, dont j'ai sucé le lait dès ma tendre jeunesse. Mais quoyque mes continuelles maladies m'ayent arraché de son sein avec tout le déplaisir que sçavent ceux qui me connoissent: Toutefois je n'ai point cessé d'aider les Chrétiens & les Gentils autant que mes forces me l'ont pu permettre, tant par la lecture des saints Livres, que par les Catéchismes & les Prédications. Depuis que je suis en prison dans la ville de Nangasaqui, j'ai baptisé trente-deux personnes, rapportant tout à la gloire de Dieu & à l'honneur de la Compagnie, qui m'a appris ce que j'enseigne aux autres, & pour qui mes parens, que je tâche d'imiter, ont eu des vénérations tres particulieres. Je suis comblé de joye dans cette prison, quand je pense à l'honneur que j'ai eu, quoyque indigne, de prêcher les grandeurs & les merites de vostre Pere saint Ignace: Mais le souvenir du jour que je fus obligé par mes infirmitez de retourner au monde, me perce le cœur, & il me semble que la douleur que je ressens, peut estre comparée à celle que ressentit Adam lorsqu'il fut chassé du Paradis terrestre.*

J'avois resolu, mon tres-honoré Pere, de vous supplier tres humblement de m'accorder la grace que j'y pusse rentrer: mais j'ai appris avec beaucoup de douleur que cela ne se peut, ma femme estant encore vivante. Puisque je suis privé de ce bonheur, je vous conjure au nom de Dieu de me permettre de mourir esclave de vostre Compagnie. Je mourrai content pourvû que vous m'accordiez cette grace. Et parce que je n'ai plus de temps pour écrire, je finis ici rempli de confiance que saint Ignace & saint François Xavier, que j'ai toujours servi & honoré avec une dévotion tres particuliere, m'assisteront en ce passage de la mort, & me conduiront à la bienheureuse éternité.

Voilà une partie de la Lettre qu'Antoine de Sanga écrivit un peu avant son martyre, qu'il souffrit avec beaucoup de constance, ayant esté brûlé à petit feu le 10. de Septembre l'an mil six cens vingt-deux.

Le lendemain on coupa la teste à Gaspard Cotenda Catechiste, Compagnon du Pere Camille Constance dont nous par-

lerons bientost, & à deux enfans, dont l'un s'appelloit François, & l'autre Pierre. François estoit fils de Cosme, qui fut brûlé vif trois ans auparavant pour la Foi de Jesus-Christ. Après la mort de son Pere il fut conduit à Firando, où un Gentilhomme Chrétien l'adopta pour son fils. Mais parce que le dernier Edit du Xogun ordonnoit qu'on fist mourir les enfans de ceux qui avoient esté condamnez pour la Foi, François fut pris & mené au lieu du supplice, où il presenta généreusement le coû au bourreau, n'ayant pas encore douze ans accomplis.

Pierre n'en avoit que sept, & il estoit fils de Barthelemy Cavano qu'il avoit accompagne le jour précédent à la mort. Il devoit mourir avec lui, mais les bourreaux dans la confusion d'un si grand carnage, ne songerent point à lui. Pierre voyant qu'on ne lui disoit rien, s'en retourna à la maison. Les Magistrats ayant sçû qu'il s'estoit échapé, l'envoyerent querir & lui demanderent qui l'avoit fait evader. Il répondit avec une simplicité enfantine que c'estoit ses pieds: que voyant qu'on ne lui disoit mot, il s'estoit retiré plus viste que le pas. Alors les Barbares le menacerent de lui faire souffrir les plus cruels tourmens s'il persistoit à vouloir estre Chrétien: mais n'ayant pû l'ébranler, ils le condamnerent à mort.

Il faisoit beau voir ce jeune enfant marcher par les rues aussi joyeux que si on l'eût mené à quelque divertissement. Il raconta en chemin aux Archers qui le conduisoient, qu'il avoit vû quelques Peres Jesuites qu'il nommoit & dont il marquoit les traits de visage, assis à l'ombre d'un grand arbre, & que s'approchant d'eux, il s'estoit senti puissamment animé à répondre aux Juges comme il avoit fait. C'est une vision qu'il eut & qui lui fit souffrir la mort avec un courage viril. Les corps de ces deux enfans furent bruslez avec les autres, & leurs cendres, comme nous avons dit, furent jettées dans la mer.

VIII. *Plusieurs autres Martyrs.*

Il y avoit dans un village proche de Nangasaqui une famille composée de cinq personnes, du pere, de la mere, de deux enfans & d'une servante qui menoient tous une vie fort innocente. Ayant esté accusez d'avoir logé quelques Religieux qui passoient par le village, ils furent condamnez à mort. Trois furent bruslez vifs & les autres décapitez. On n'a pû sçavoir leurs noms ni les particularitez de leur martyre qui arriva le 23e jour de Septembre.

Cette même année neuf autres Chrétiens furent mis à mort pour avoir reçû quelques Religieux dans leur barque. Le Patron, sa femme & deux de leurs enfans furent bruslez à petit feu. Trois ou quatre Matelots & un jeune garçon eurent le coû coupé le 2e jour d'Octobre. Leurs noms sont écrits dans le Ciel, quoiqu'ils ne soient pas connus sur la terre.

IX. *Huit Religieux & six Seculiers martyrisez dans le Roiaume d'Omura.* Quelque grande que fust la persecution, les Peres Jesuites passant par Omura, y érigerent une Confrairie sous le nom & la protection de saint Ignace leur Fondateur, où quinze cens Chrétiens entrerent aussi-tost, & ils s'assembloient dans des lieux secrets pour faire leurs prieres, lire de bons livres, & s'animer au martyre.

Nous avons dit parlant du Pere Spinola, qu'on avoit laissé deux Religieux dans la prison. Peu de temps après il s'en trouva huit. Il y en avoit cinq de l'Ordre de saint Dominique, sçavoir le Frere Thomas de Sumarega, dit du saint Esprit, & quatre Seculiers qui firent les vœux de Religion un peu avant leur martyre, trois de l'Ordre de saint Augustin, à sçavoir le Pere Apollinaire & deux autres du Tiers Ordre. Tous ces bons Religieux furent conduits au supplice par le commandement de Gonzoco. Il ne les fallut pas traîner comme on fait les autres criminels, ils y alloient gayement, & la joye qu'ils avoient de sacrifier leur vie à leur Créateur, éclatoit jusques sur leur visage. Ils furent tous bruslez à petit feu en présence d'une infinité de peuples tant Chrétiens qu'Idolâtres, qui ne pouvoient assez admirer leur douceur, leur modestie & leur courage. Le Pere Jesuite qui a écrit du Japon ce qu'il en avoit appris, s'excuse de ce qu'il ne marque pas les noms d'un chacun ni les circonstances de leur martyre, parce qu'il n'avoit pû encore s'en informer aussi exactement qu'il desiroit. Ils moururent le 12e jour de Septembre l'an 1622.

Le même jour, comme on croit, & au même lieu, Louis Suquiuzemo qui s'estoit déguisé en garde pour enlever quelques reliques des Martyrs, fut lui même couronné du martyre avec sa femme & un de ses parens pour ne vouloir pas renier la Foi. Louis fut bruslé vif, sa femme & son parent eurent la teste tranchée.

Trois autres Chrétiens scelerent la Foi de leur sang dans le Royaume d'Omura. Le premier fut Laurent Ayga Gorosuques grand

grand serviteur de Dieu, qui avoit esté baptisé par le Pere Cosme de Torrez Compagnon de saint François Xavier. Il estoit Superieur de la Confrairie de saint Ignace, & il s'acquittoit de sa Charge avec un zele infatigable. Car il visitoit tous les malades, assistoit tous les pauvres, fortifioit les foibles, encourageoit les timides, consoloit les affligez ; & pour dire tout en un mot, il faisoit les fonctions d'un Apostre & d'un zelé Missionnaire, quoiqu'il fût fort avancé en âge.

Le Gouverneur d'Omura en estant averti, lui envoya deux hommes bien armez pour lui declarer qu'il falloit mourir, parce qu'il estoit Chrétien, & qu'il prêchoit la loi de Jesus-Christ contre l'Edit de l'Empereur. Laurent parut surpris à cette nouvelle, & leur dit qu'infailliblement ils le prenoient pour un autre; qu'il desiroit infiniment de verser son sang pour la loi qu'il prêchoit, mais qu'il ne s'estimoit pas digne d'un si grand honneur. Les soldats lui ayant dit que c'estoit à lui qu'ils en vouloient, & qu'il estoit condamné à mort, ce bon Vieillard pleurant de joye, se met à genoux & remercie la divine Bonté de ce bienfait inestimable. Puis se tournant vers les soldats, il les prie de lui donner un peu de temps pour faire son oraison, & de prendre cependant quelques rafraîchissemens chez lui. Mais les Gardes lui refuserent ce qu'il demandoit, & ne lui donnerent que le temps de prendre le plus beau de ses vêtemens.

Marine sa femme avertie de ce qui se passoit, & croyant estre comprise dans la Sentence, se presente aussi pour accompagner son mari. Laurent s'en alla triomphant de joye au lieu de l'execution, où après une courte priere il eut la teste tranchée, prononçant les noms sacrez de Jesus & de Marie. Il mourut âgé de soixante & dix-sept ans. Pour sa femme Marine, son execution fut differée par l'ordre du Gouverneur : ce delai lui fut infiniment plus sensible que la mort même, & on ne peut dire combien elle en fut affligée.

Le même jour Michel Chiroca, zelé Chrétien & vaillant Cavalier, gagna la palme du Martyre. C'estoit chez lui que les Chrétiens s'assembloient & que se retiroient les Peres. Les Gouverneurs qui avoient de la consideration pour lui, l'avertirent souvent du danger où il s'exposoit, & que s'il persistoit, ils seroient obligez de s'aquiter de leur devoir. Michel ne faisant aucun état ni de leurs avis ni de leurs menaces, ils envoyerent six de leurs meilleurs soldats pour lui oster la vie. Ils le trouverent à la

campagne, & après l'avoir salué, lui exposérent leur commission. Michel leur dit : *Si vous estiez venus pour un autre sujet que celui de ma Religion, je vous ferois sentir la pesanteur de mon bras & la bonté de mes armes : mais puisqu'il s'agit de la Foi, je ne vous ferai aucune résistance ; je vous prie seulement de m'accompagner chez moi.* Lorsqu'ils estoient en chemin, les soldats apprehendant qu'il ne se mît en défense ou qu'il n'appellât du secours, l'assassinerent en chemin. Il mourut âgé de cinquante-sept ans dans un lieu proche d'Omura.

Le troisieme qui donna sa vie pour Jesus-Christ, fut Michel Fucunda au Païs de Susura. Comme il estoit de grande naissance, les principaux Ministres de Tono tâcherent de lui persuader d'obeïr aux Edits de l'Empereur, & engagerent les parens à le ramener au culte des Dieux. Un de ses cousins après lui avoir representé la gloire de ses Ancestres, & les honneurs qu'il pouvoit esperer à la Cour, voyant qu'il ne gagnoit rien, lui dit en colere, que s'il ne vouloit pas obeïr il avoit ordre du Gouverneur de lui couper la teste. Ce brave Cavalier entendit ce discours sans s'émouvoir, & sçachant qu'il estoit condamné, il invita ses parens à un festin magnifique, après lequel il prit congé d'eux, & principalement de son pere qui estoit fort âgé. Puis sort de la maison & s'en va au lieu du supplice chantant des Pseaumes à l'honneur de Dieu. Tout le monde accourut pour voir un jeune Seigneur à la fleur de son âge, renoncer à toutes ses esperances, & preferer la mort à tous les avantages de la fortune, pour ne pas abandonner sa Religion. Estant arrivé au champ de bataille, il se met à genoux & fait une longue priere, après laquelle il fit signe à son cousin qui lui trancha la teste. Il mourut le septiéme d'Octobre mil six cens vingt deux. Les corps de ces trois Martyrs furent ensevelis avec beaucoup d'honneur par les Chrétiens.

X. *Constance merveilleuse de quelques Dames Chrétiennes.*

Omura qui estoit autrefois le Sanctuaire de la Religion, devint en ce temps le theatre sanglant où l'on immoloit continuellement des victimes à la haine implacable du Xogun. Parmy plusieur Martyrs que je passe sous silence, il y eut trois Dames de qualité qui se signalerent dans ces combats. Pierre Amsoque un des plus zelez Chrétiens d'Omura, & des plus considérables de la ville, ayant mieux aimé perdre la teste que la Foi, ses biens furent confisquez, & sa famille réduite à une grande misere.

Un des Magiſtrats après ſa mort alla trouver ſa mere nommée Juſte, & lui promit que ſi elle vouloit obeïr à l'Empereur, il prendroit ſoin de toute ſa famille, & qu'il feroit en ſorte que les biens du défunt lui ſeroient conſervez. Juſte lui répond qu'après la perte d'un fils qui lui eſtoit ſi cher, il n'y avoit que la mort qui pût adoucir ſa douleur, & que c'eſtoit l'unique grace qu'elle pût deſirer en ce monde.

Elle avoit une fille nommée Marie qui n'avoit que quatorze ans, & qui eſtoit ſœur du défunt. Le Juge s'adreſſant à elle lui dit, qu'il l'adopteroit pour ſa fille ſi elle vouloit adorer les Dieux. *Moi*, repartit la Demoiſelle, *adorer les Dieux? Je n'adore qu'un ſeul Dieu Createur du Ciel & de la Terre. C'eſt pour lui que mon frere eſt mort, je veux mourir comme lui. Vous m'adopterez, dites-vous, pour vôtre fille? Je ne veux point pour Pere le bourreau de mon frere & l'ennemi de* Jesus-Christ.

Ces paroles piquerent un peu le Juge. Il ſort de la maiſon & s'en va chez la veuve du défunt qui avoit nom Agathe, jeune Dame de dix-ſept ans qui eſtoit preſte d'accoucher. Lors qu'il eſtoit en chemin, il la rencontre & lui dit malicieuſement que ſa belle mere avoit renoncé la Foi; qu'il falloit qu'elle en fiſt autant; qu'elle ne ſe mît point en peine de l'enfant qu'elle portoit, qu'il mettroit ſi bon ordre à ſes affaires, qu'elle n'auroit pas ſujet de regreter un mari; qu'il le tiendroit pour ſon fils & qu'il le feroit heritier de tous ſes biens. Agathe lui répond qu'elle aimoit mieux que ſon fils perît dans ſes entrailles, que de le mettre entre les mains du meurtrier de ſon pere; qu'elle n'attendoit aucun bien de lui que la mort; qu'elle eſperoit aller bien-tôt voir ſon époux dans le Ciel, & lui porter ſon fils le premier fruit de ſes entrailles.

Le Juge ayant fait ſon rapport, les Gouverneurs condamnerent ces trois Dames à mourir la nuit ſuivante. Cette nouvelle ne les effraya point, au contraire elles en furent extrêmement conſolées. Elles ſe jetterent toutes trois à genoux devant l'Image du Sauveur: puis prenant leurs robes de ceremonies, elles allerent au lieu du ſupplice, accompagnées de plus de trois cens Chrétiens, partie leurs parens, partie leurs amis. Agathe ſe voyant au lieu qui eſtoit encore teint du ſang de ſon mari, ſe mit à genoux, ayant Juſte ſa belle mere à ſa droite & Marie ſa belle ſœur à ſa gauche. Après quelques prieres elles preſenterent toutes trois genereuſement la teſte, qui leur fut coupée le 9 d'Octobre 1622.

XI. *Martyre admirable du P. Camille Constance Jesuite.* Il est temps que nous rapportions le Martyre admirable du Pere Camille Constance de la Compagnie de Jesus. Il estoit de Calabre, d'une famille fort honorable, & il fit ses études à Naples, partie dans le College des Jesuites, partie dans l'Ecole du Droit où il étudia deux ans. Pendant ce temps si dangereux à la jeunesse, il fuyoit les mauvaises compagnies, fréquentoit les Sacremens, & ne manquoit jamais de se trouver tous les Dimanches aux Congregations de Nostre-Dame, établies chez les Peres Jesuites, pour y apprendre à pratiquer la vertu. Il jeûnoit souvent, prioit continuellement, communioit tous les huit jours, & n'en passoit aucun sans prendre la discipline. Ses compagnons qui estoient plongez dans toutes sortes de vices, ne pouvant souffrir le reproche que leur faisoit une vertu si exemplaire, résolurent de le perdre & de lui enlever son innocence.

Pendant le Carnaval, ces libertins poussez par l'esprit du Démon, subornent une Courtisane & la font sur le soir entrer dans sa chambre. Le jeune homme fut surpris de voir une femme belle & richement parée qui le saluoit, & animé de l'Esprit de Dieu, lui commande d'un air imperieux de se retirer au plûtost. *Allez*, dit-il, *Infâme, chercher vos gens. Si vous ne sortez au plûtost, je vous ferai jetter par les fenestres.* La Courtisane épouvantée lui répréfente qu'estant comme elle estoit chargée de pierreries, il n'y avoit pas de sureté pour elle de s'en aller de nuit par les rues de Naples. Ensuite elle le conjure de lui laisser passer le reste de la nuit dans son logis. Le jeune Joseph armé de foi & de courage, la prend & la pousse par force hors de sa chambre qu'il ferme aussi tost qu'elle en fut sortie. Puis prenant son Crucifix entre ses mains, il remercie le Sauveur du monde de la grace qu'il lui avoit faite de vaincre cette tentation, & prie la Sainte Vierge de ne souffrir jamais qu'il perdist son innocence. Aprés qu'il eût fait sa priere, son valet eut bien la hardiesse de lui dire qu'il y avoit de la cruauté à chasser une femme à l'heure qu'il estoit, & qu'il devoit la retenir par charité : Camille lui donna deux grands soufflets : *Hé quoi*, dit-il, *Vous qui mangez mon pain, vous osez me solliciter ?*

Il ne faut qu'une action heroïque pour faire un Saint. Celle-ci fut le fondement de la sainteté éminente où Dieu éleva le Pere Camille. Il entra dans la Compagnie à l'âge de vingt

& un an, & douze ans après, il passa aux Indes; son desir estoit d'aller à la Chine: mais par un ordre secret de la divine Providence, il fut envoyé au Japon. Il y travailla neuf ans avec un zele Apostolique, & le fruit qu'il y fit, répondit à ses travaux. C'estoit un Religieux d'une vertu consommée, & enrichi de tous les dons de la nature & de la grace. Car il avoit une taille riche, & les traits du visage si doux, qu'on ne pouvoit le regarder sans avoir de la tendresse & de la vénération pour lui. Son esprit estoit peint sur son visage, car il n'y avoit rien de plus doux, de plus humain & de plus affable. Et ce qui est merveilleux, il avoit avec cette douceur le courage d'un Heros: car il n'y avoit rien de plus ferme & de plus intrépide que lui dans les dangers. Il brûloit du zele de la gloire de Dieu & du salut des ames, ce qui lui faisoit tout entreprendre, sans apprehender aucune difficulté.

L'an 1614. Daifusama ayant banni du Japon les Peres de la Compagnie, il se retira à Macao ville de la Chine, où ayant fait ses derniers vœux, il employa sept ans à lire tous les livres des Bonzes de la Chine & du Japon pour refuter leurs erreurs: ce qui ne l'empêchoit pas de faire toutes les fonctions d'un zelé Missionnaire, prêchant & confessant à la ville & à la campagne. Après s'estre armé, pour ainsi parler, de pié en cap, pour combattre les ennemis de la Foi, il demande à retourner au Japon, & il y arriva l'an 1621. déguisé en Soldat avec deux autres Peres de son ordre. Les Idolâtres qui estoient dans le vaisseau le reconnurent sans peine, & quoi qu'il fit pour se cacher, sa douceur & sa modestie avec les traits de son visage le trahirent & le découvrirent malgré qu'il en eut.

Le Patron du vaisseau, quoique Chrétien, voyant le danger qu'il couroit s'il estoit reconnu, avoit resolu pour sauver sa vie de le deferer au Gouverneur de Nangasaqui, & il l'eût fait, s'il n'en eût esté détourné par les Chrétiens qui le gagnerent à force de prieres. Ayant évité ce danger, il fut envoyé au Royaume de Figen, de-là à Carassu, puis à Firando, où sçachant qu'il y avoit quantité de Chrétiens dans les prisons, il trouva le moyen d'y entrer, & de leur administrer les Sacremens. De-là il parcourut tous les villages qui sont à quatre & cinq lieues d'alentour, sans se donner aucun repos ni le jour ni la nuit pour la multitude des Chrétiens qui accouroient à lui de toutes parts.

Enfin il passa à l'isle d'Iquisuqui où il fit des fruits incroyables.

Il confessa entr'autres la femme d'un Gentilhomme idolâtre, qui depuis long-temps exhortoit son mary à se convertir, & voyant le Pere dans son Château, elle le pria instamment de profiter d'une occasion si favorable. La Dame avoit sçû du Pere les lieux principaux où il prétendoit aller. Le mary faisant semblant de se vouloir rendre Chrétien, apprit de sa femme toute la route du Pere, & les lieux où il se retiroit, dont il donna aussi tost avis au Gouverneur. Celui-cy pour ne pas manquer son coup, fait armer quantité de barques, & les envoya dans les lieux par où le Pere devoit passer.

Ils rencontrerent dans le port d'Uqui une barque de Firando où il estoit ; incontinent ils sauterent dedans l'épée à la main, & demanderent, où est le Religieux d'Europe ? Le Pere s'estant presenté, ils demeurerent comme immobiles, surpris de la majesté & de la douceur de son visage, & sans lui faire aucune insulte, ils se contenterent d'arrêter & de lier le Patron du vaisseau qui le portoit avec Augustin Ota & Gaspard Cotenda ses Catechistes. Le Pere les conjura de le lier aussi, puisque c'estoit lui qu'ils cherchoient : mais ils n'oserent mettre la main sur lui, éblouis de certains rayons de sainteté qui éclatoient sur son visage. Au contraire ils l'inviterent à un festin qu'ils alloient faire: mais le Pere les remercia.

Le jour suivant ils prirent tous la route de Firando, & ayant laissé les autres prisonniers à Iquizuqui, ils se contenterent de mener le Pere Camille avec ses deux Catechistes, Augustin Ota & Gaspard Cotenda à Firando. Le Pere se séparant de son cher hôte, lui dit : *Enfin, Jean mon cher confrere, Dieu nous a fait la grace que nous avons desirée l'espace de tant d'années. Je vous prie & vous conjure par les entrailles de* JESUS-CHRIST, *de répondre à l'amour qu'il vous a porté, & de perseverer constamment jusqu'à la mort dans la fidélité que vous lui avez jurée. Donnez vôtre vie à vôtre Rédempteur qui vous a donné la sienne.* Après l'avoir remercié de la bonté qu'il avoit eûe de le retirer dans sa maison, ils s'embrasserent & se séparerent avec beaucoup de larmes. Lorsqu'il fut arrivé à Firando, il fut presenté au Gouverneur de la Province qui l'interrogea & l'envoya en prison avec ses compagnons. Nous ne pouvons mieux sçavoir ce qui lui arriva ensuite que de lui-même. Voici ce qu'il en écrivit au Pere Recteur de Nangasaqui.

Je croy, Mon Reverend Pere, que vous aurez déja sçû mon em-

prisonnement, & que vous n'en serez pas affligé, puisque c'est plûtôt un sujet de joye que de douleur. Je supplie tous nos Peres & tous nos Freres de m'aider à remercier la divine Majesté pour une grace si signalée. J'arrivai à l'Isle d'Ucugoto le vingt-quatrième d'Avril, & je fus pris par quelques barques armées. Les Soldats me traiterent de telle maniere pendant le voyage, qu'ils sembloient avoir beaucoup de respect pour moi. Ayant esté conduit au tribunal de Firando, le Juge demanda qui j'estois, & pourquoi j'estois venu au Japon? Je lui répondis que j'estois Prestre de la Compagnie de Jesus, *& que je m'appellois Camille Constance. Ensuite je lui déclaré le sujet qui m'avoit amené au Japon. Et je lui presenté une Apologie que j'avois composée à ce dessein. Il me demanda ensuite pourquoi je n'obéissois pas au Prince du Japon? Je lui répondis que la Religion Chrétienne ordonnoit d'obéir aux Princes en tout ce qui n'estoit point contraire aux volontez de Dieu, & parce que l'Edit de l'Empereur défendoit de prêcher la Foi Chrétienne que le Roy du Ciel vouloit qu'on plubliât, que je ne pouvois pas lui obéir en cela. A ces paroles, un des Juges se leva en colere, & dit tout haut que je meritois la mort. Aussitost les Officiers de la Justice me mirent une corde au cou, & me trainerent dans les prisons d'Iquinozuma, où je suis à present avec deux Religieux venus de Manile qui furent pris par des Corsaires Anglois. Nostre vie est un jeûne perpétuel, car nous ne vivons que d'un peu d'herbes & de ris. Je prêche souvent la Foi de* Jesus-Christ *aux Soldats qui gardent la prison. Ils appreuvent ce que je leur dis. Mais l'Edit de Xogun les empêche de se faire Chrêtiens. Cependant nous attendons les réponses de la Cour. Je suis prest à tout par la grace de Dieu, pourvû que sa volonté se fasse. Ne cessez pas pourtant de me recommander incessamment à lui dans toutes vos prieres. Je salue tres-affectueusement nos Peres & Freres, & je les supplie tres-humblement de me pardonner toutes mes fautes. J'attend la mort d'heure en heure sans crainte, & même avec joye.* C'est ainsi qu'il finit sa lettre.

Il en écrivit une autre du même lieu à un Pere de la Compagnie, en ces termes. *Je suis maintenant en prison avec une extrême joye d'avoir rencontré le bonheur que je desire depuis si longtemps. Quand on me mit à Firando la corde au cou, je m'estimai le plus heureux des hommes, me voyant arrivé au comble de mes desirs. J'en témoigné ma satisfaction aux Juges: mais parce que ce mystere leur est inconnu, ils traiterent mon discours de folie, ne pouvant pas comprendre, comment je pouvois mettre ma félicité dans les chaisnes, dans les prisons, & dans d'autres maux semblables, avant-*

coureurs de la mort. Je pris de là occasion de leur expliquer la solidité de ma joye, & le sujet que j'avois de m'estimer heureux.

Dans une autre lettre qu'il écrit au Pere Paul Navarre, Recteur du College d'Arima, prisonnier comme lui pour la Foi, il lui dit: *Je me souviens que vous me mandiez dans vos dernieres, que vous esperiez me voir dans le Ciel, ou Confesseur ou Martyr; voici, mon cher Pere, que j'ai eu l'honneur par la misericorde de Dieu de confesser la Foi de* JESUS-CHRIST *devant le tribunal de Firando, & je suis pour cela en prison dans ce petit coin du monde. Qui sçait si je ne partirai point devant vous? Mais je ne suis pas digne de cette grace.*

Cependant l'Empereur ayant eu avis de l'emprisonnement de ce serviteur de Dieu, comme il estoit furieusement animé contre les Religieux qui méprisant ses Edits, publioient la Loi Chrétienne dans le Japon, il commanda que le Pere Camille fût bruslé vif, & que ses Compagnons eussent la teste coupée. Aussi-tost les Officiers de la Justice se transporterent à la prison où le Pere estoit seul, ses Compagnons ayant esté déja expediez, & le menent à Firando. Six Toni ou Gouverneurs l'attendoient sur le rivage pour le mener au lieu du supplice. Le Pere tout chargé de chaînes remercioit avec beaucoup d'honnêteté, & ceux qui l'avoient pris, & ceux qui le conduisoient. Il arriva alors un Officier de Gonzoco, Gouverneur de Nangasaqui, auquel le Pere demanda d'un visage riant, s'il n'estoit pas à Gonzoco. Celui-ci lui ayant répondu qu'il venoit de sa part pour assister à son supplice, le Pere lui fit une profonde révérence, & le remercia d'une maniere fort honnête de la peine qu'il avoit bien voulu prendre pour son sujet, en faisant un voyage si incommode. Ce discours surprit tellement l'Officier qu'il en perdit contenance, & tout le monde qui estoit autour de lui fut dans l'étonnement de voir un homme si gai, si civil & si honnête, sur le point de souffrir la mort.

Le lieu destiné à son supplice estoit hors la ville de Firando. Les habitans le nomment Tabara; il est proche d'un détroit de mer qui separe la ville de la citadelle. Comme il est découvert de tous costez, quantité de gens accoururent à ce spectale, entre lesquels il y avoit plusieurs Anglois & Hollandois. Les Officiers de la Justice l'avoient environné de barrieres à cent pas ou environ de la mer. Le Pere estant descendu de la barque & entré dans l'enclos, dit d'une voix élevée, qu'il se nommoit Camille Constance,

ſtance; qu'il eſtoit Preſtre & Religieux de la Compagnie de Jesus, Italien de nation, & qu'il prioit les Chrétiens qui eſtoient preſens de s'en ſouvenir.

Ayant dit ces paroles, les bourreaux le lierent à ſon poteau. Alors le grand ſerviteur de Dieu ſe voyant ſur le plus glorieux theâtre où il pût paroître, & comme élevé ſur la chaire où il avoit deſiré ſi paſſionnément de monter, après avoir declaré & proteſté qu'il n'eſtoit condamné à mort, que parce qu'il avoit prêché la Foi Chrétienne, il commença à parler au peuple, & fit un diſcours admirable ſur ces paroles de l'Evangile, *Ne craignez point ceux qui tuent le corps*, avec une ferveur qui marquoit que ſon ame brûloit d'un feu divin, avant que ſon corps fût conſumé par les flâmes. Il le conclut en diſant que ſon corps toſt ou tard devoit eſtre reduit en cendre de quelque maniere qu'il mourût: mais que ſon ame n'eſtoit point ſujette ni à la puiſſance des hommes, ni à l'empire de la mort.

Pendant qu'il diſcouroit, les bourreaux mirent le feu au bucher. La fumée & la flâme qui s'éleverent en l'air l'environnoient de toutes parts: mais ſa voix penetroit l'un & l'autre, & il continuoit de prêcher, proteſtant que les ſectes des Bonzes eſtoient de pures illuſions, & qu'il n'y avoit point de ſalut à eſperer hors la Religion Chrétienne, pour laquelle il mouroit avec une ſatisfaction incroyable. Ayant fait cette profeſſion de Foi, une groſſe fumée le déroba à la vûe des aſſiſtans. Cependant il ne ceſſoit point de parler & d'exhorter les aſſiſtans à embraſſer la Foi Chrétienne.

Quelque temps après on vit une choſe étonnante. Les flâmes ſe partagerent en deux, & on apperçut le Pere Camille au milieu de ces feux qui prioit Dieu avec une douceur & une tranquilité admirable, comme les trois jeunes hommes dans la fournaiſe de Babylone. Puis élevant ſa voix, il ſe mit à chanter d'un air fort doux & fort melodieux: *Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi.* Lorſqu'il fut au *Gloria Patri*, on croyoit qu'il alloit finir ſon ſupplice & ſa vie, parce que ſa voix s'abaiſſoit un peu: mais le brave Soldat de Jesus-Christ prenant de nouvelles forces, ſe met à prêcher tout de nouveau, & en Latin & en Japonnois, & comme un ſaint Laurent il remercie Dieu le corps à demi grillé de la grace qu'il lui faiſoit de mourir pour lui.

Apres un peu de ſilence, il s'écria par trois fois: *O que je ſuis*

bien! O que je suis bien! O que je suis bien! On parle ainsi dans le Japon pour exprimer une satisfaction extrême. Cependant le feu ayant gagné ses habits & environné son corps, les assistans crurent qu'il estoit mort : mais au grand étonnement de tout le monde, ce Prestre du Dieu vivant estant venu au point de son sacrifice, comme s'il eût esté à l'Autel, fut entendu chanter le Cantique des Anges, & dire cinq fois d'une voix ferme & éclatante, *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*, *&c.* Après quoi il rendit son esprit qui s'envola au Ciel, pour continuer d'y chanter éternellement ce même Cantique avec les Anges.

Les assistans qui furent témoins de cette merveille, entr'autres les Anglois & les Hollandois ne trouvoient point de paroles pour exprimer leur étonnement. Tout ce qu'ils pouvoient dire, c'est que la vertu de ce Heros Chrétien n'avoit rien d'humain, & que ce courage estoit au dessus de toutes les forces de la nature. Il mourut le quinziéme jour de Septembre l'an 1622. âgé de cinquante ans.

XII. *Les Compagnons du Pere Camille sont mis à mort.*

Le Pere Camille avoit quatre Compagnons qui furent mis en prison avec lui, & qui furent transferez dans les cachots d'Iquinoxima, Augustin Ota & Gaspard Cotenda Catechistes, Damien Patron de la barque où il fut pris, Jean Sacamoto son hoste. Augustin desirant passionnément de mourir Religieux de la Compagnie de JESUS, se prévalut de l'intercession du Pere Camille & en écrivit au Pere Provincial, lequel informé de sa vertu, & gagné par ses instantes prieres, donna ordre au Pere Camille de le recevoir en son nom dans la Compagnie. C'est une merveille que toutes les lettres du Pere Provincial ayant esté jusqu'alors ou perdues ou interceptées, il n'y eut que celle-ci qui arriva heureusement au lieu où estoit Augustin, & qui lui fut rendue un jour avant sa mort. Il fit donc ses vœux, & n'ayant esté Novice qu'un jour, il scella de son sang la Profession Chrétienne & Religieuse qu'il venoit de faire, ayant eu la teste tranchée le 10. d'Aoust 1622. Il estoit d'Ogica Ville du Royaume de Firando. Il fut élevé dès son enfance dans la discipline des Bonzes : mais estant venu à Goto âgé de 15. ans, il se fit Chrétien. Il fut fait depuis Sacristain de l'Eglise de Firando, Charge dont il s'aquitta tres dignement. Il devint ensuite Compagnon des travaux & de la couronne du Pere Camille.

Gaspard fut appellé à Nangasaqui par le Gouverneur Gonzoco, comme estant habitant de la Ville. Il y alla gayement, sça-

chant qu'il alloit à la mort. Comme il fut presenté aux Juges, il declara hautement qu'il estoit Chrétien. Il fut condamné à perdre la teste pour avoir esté Catechiste du Pere Camille. Il fut executé à Nangasaqui l'onziéme de Septembre l'an 1622. n'ayant encore que vingt & un an. Il estoit d'une famille tres-noble: car il estoit neveu d'Antoine Cotenda si celebre dans cette histoire. Il naquit à Nangasaqui d'un pere & d'une mere qui furent bannis pour la Foi, & il honora sa famille d'un glorieux martyre.

Damien qui portoit par tout le Pere Camille dans son bastiment, fut arresté prisonnier par la Justice, & interrogé si le Religieux qu'il portoit n'estoit pas celui qui avoit enlevé un European des prisons. Damien répondit que non: mais que c'estoit le Pere Camille Religieux de la Compagnie de JESUS, qu'au reste il n'estoit point necessaire de lui faire tant d'interrogations; qu'il confessoit avoir contrevenu aux Edits du Xogun, & que cela suffisoit pour lui oster la vie. Les Juges lui dirent qu'il estoit en son pouvoir de la conserver s'il vouloit renoncer la Foi, comme avoient fait tant de gens qualifiez dans le Royaume. Le serviteur de Dieu leur répondit qu'il ne le feroit jamais, dût-on lui tailler le corps en pieces. Alors les soldats le saisirent & le conduisirent à un Monastere de Bonzes, où il fut renfermé durant trois jours. De-là il fut mené en prison, où il trouva Jean Sacamoto hoste du Pere Camille, ce qui leur donna à tous deux une consolation tres grande: mais elle ne dura gueres, car comme ils prêchoient la Foi à tous ceux qui les venoient visiter, on les mit en differentes prisons.

Damien estant seul, fut attaqué furieusement par un des Juges qui estoit son ami & qui le vouloit sauver. Il le fit souvenir de leur ancienne amitié & de la douceur de leur conversation pendant plusieurs années. Il le pria ensuite de trouver bon qu'il fist en son nom une declaration publique qu'il obéïssoit à l'Empereur: mais Damien lui répondit que s'il l'aimoit véritablement, il ne devoit pas travailler à le rendre impie & miserable; que Dieu estoit le premier de tous les amis, & qu'il en avoit reçû tant de biens, qu'il ne comptoit pour rien de lui donner en reconnoissance sa femme, ses enfans, ses biens & sa vie.

Pendant qu'on interrogeoit Damien, on faisoit le procès à Jean Sacamoto hoste du Pere Camille. C'estoit un homme franc, loyal, candide, obligeant & charitable au dernier point: c'est pour cela qu'il estoit aimé de tout le monde; & les Juges cherchoient

toute sorte de moyens pour le sauver. Après avoir fait plusieurs tentatives sur l'un & l'autre prisonnier qui ne leur réüssirent pas, ils les condamnerent à la mort le même jour. On mene donc Damien au supplice, & par bonheur il rencontra Jean en son chemin qu'on y menoit aussi. On ne peut exprimer la joye qu'ils eurent d'une si heureuse rencontre. Après s'estre embrassé tendrement, Jean s'écria : *Mon cher Damien que ce jour est heureux pour nous ! Il est vrai*, répondit Damien, *car c'est un Vendredi, jour consacré à la memoire de la Passion de* JESUS CHRIST. *Mourons courageusement pour celui qui est mort pour nous. La mort qui separe tout nous va réunir ensemble.*

Après quelques discours qu'ils firent en chemin, ils arriverent au rivage de la mer, où ils furent environnez d'un nombre infini d'hommes & de femmes qui s'empressoient fort pour baiser le bout de leurs robes, & qui se recommandoient à leurs prieres. Jean voyant tout ce monde, éleva sa voix & cria tout haut : *Je meurs, non pas pour aucun crime que j'aye commis : mais seulement parce que je suis serviteur du vrai Dieu.* Les Bourreaux le voyant parler si librement, serrerent si fort la corde qu'il avoit au coû, qu'il en perdit non seulement la parole, mais presque la respiration. On les fit ensuite tous deux monter sur une barque. Damien qui avoit les mains libres, pour montrer le desir qu'il avoit de mourir, prit un aviron & rama avec les Matelots de toute sa force, chantant les louanges de Dieu.

Le lieu destiné à leur supplice estoit une petite Isle nommée Necayenoxima. La barque de Jean y estant arrivée la premiere, il descendit à terre. Il avoit sur la teste une feuille de papier où estoit écrit le nom des Camis & des Fotoques, qui sont les Idoles du Japon. Jean ne pouvant l'arracher, parce qu'il avoit les mains liées, s'écria de toute sa force qu'il estoit Chrétien, & qu'il mouroit pour la Foi de JESUS-CHRIST ; qu'il détestoit la Secte des Camis ; qu'il ne les reconnoissoit point pour Dieux, mais pour des Demons de l'Enfer. Sur cette Profession de Foi il met les genoux en terre, appelle à son secours JESUS & sa sainte Mere, & presente le coû au Bourreau, qui lui enleva la teste à la cinquante & unième année de son âge.

Bien tost après arriva la barque qui portoit Damien, lequel ayant apperçû sur le bord du rivage le corps de son compagnon, l'embrasse & le baise, en lui disant : *O bienheureux Martyr, qui jouissez maintenant de la vûe de Dieu ! Assistez-moi de vos prieres*,

je vous suivrai tout maintenant. Ayant dit cela il se tut & demeura quelque temps en priere, après laquelle il présenta la teste qui lui fut coupée lorsqu'il disoit : *Loué soit le tres-saint Sacrement de l'Autel.* Il mourut âgé de quarante-deux ans le 27. de Mai 1622. Les corps des deux Martyrs furent mis dans un sac & jettez dans la mer.

Quoiqu'il n'y ait rien de plus glorieux à Dieu, ni de plus utile à la Religion que le recit des combats des Martyrs; je suis obligé néanmoins d'en passer un grand nombre sous silence : soit parce que leur multitude est si grande, qu'elle demanderoit plusieurs volumes : soit parce qu'ils ont pour la plûpart beaucoup de conformité les uns avec les autres, ce qui en rendroit, comme j'ai dit, la lecture ennuyeuse. J'en marquerai seulement ici quelques-uns en passant qui ont quelque chose de singulier. XIII. *Plusieurs autres Martyrs.*

Quand le Pere Camille fut pris dans la barque de Damien, on arresta aussi deux Matelots qui estoient Chrétiens, & qui brûloient d'un violent desir de souffrir le martyre. L'un s'appelloit Paul Sogiro & l'autre Jean Matasac. Après trois mois de prison ils furent condamnez à perdre la teste. Paul en remercia Dieu, pria les Gardes de le charger de chaînes, les assûrant que c'estoit le plus grand honneur qu'ils lui pussent faire. Jean se para comme lui & l'accompagna au supplice. Tous deux pendant le chemin exhortoient les Chrétiens à perseverer dans la Foi sans apprehender les tourmens. Le Gouverneur qui avoit regret de perdre deux hommes bien faits & à la fleur de leur âge (car Paul n'avoit que trente-cinq ans & Jean vingt-cinq) fit son possible pour les gagner : mais voyant qu'il perdoit sa peine, il leur fit trancher la teste le 26. de Juillet 1612.

Un autre Paul surnommé Morimau Gazayemon gagna la même couronne, avec d'autant plus de gloire que son supplice fut nouveau & son âge fort avancé : car il avoit plus de quatre-vingt ans, dont il avoit passé la plus grande partie en des actions de charité. C'estoit lui qui assistoit les malades, qui ensevelissoit les morts, qui consoloit les affligez & qui avoit dressé une Chapelle dans sa maison, où les Chrétiens s'assembloient pour prier Dieu. Estant cité par les Juges, il courut aussi-tost chez eux ravi de donner à Dieu sa vie, qu'une mort naturelle lui alloit enlever. Le Gouverneur du païs l'ayant rencontré en chemin, le mena dans un Monastere de Bonzes, où il fut combattu par les esprits les plus subtils & les plus raffinez de tout le païs : mais ils trouverent

qu'ils avoient affaire à un vieux guerrier qui repoussa tous leurs traits & les perça tous à jour, leur faisant voir leurs erreurs, leurs illusions, leurs impostures, & leur prouvant par des raisons invincibles les principaux mysteres de nostre Religion.

Le Gouverneur ne pouvant rien gagner sur son esprit, qui estoit plus fort & plus éclairé que celui des Bonzes, resolut de tourmenter son corps dont l'âge & la foiblesse lui promettoient une victoire assurée. Ils le menerent donc au bord de la mer, & l'ayant attaché à une grosse pierre, le menacerent de le jetter dans l'eau s'il ne retournoit au service des Idoles. Paul témoigna si peu de frayeur de ces menaces, qu'il entra de lui-même dans la barque pour estre précipité dans la mer. Le vaisseau s'estant mis au large, on prend le pauvre vieillard, on lui met les pieds dans un sac & la teste dans un autre pour l'intimider davantage, & on lui dit qu'il a encore le temps de s'en repentir.

Paul demeure immobile, & dit d'un grand sens aux soldats, qu'estant Chrétien dès son enfance, il avoit eu le temps d'examiner sa vie; que les gens de son âge n'avoient rien sur la terre à esperer, ni à craindre; que le Dieu qu'il adoroit lui avoit fait de si grands biens & lui en promettoit de si considerables, qu'il n'avoit qu'un repentir à la mort, qui estoit de ne l'avoir pas aimé plus qu'il n'avoit fait. Ces barbares irritez de ces discours & transportez de rage, étendent ce saint vieillard de tout son long, & lui sautant sur le ventre, furent long-temps à le fouler aux pieds. Après quoi lui ayant lié les pieds & les mains, ils lui attacherent la grosse pierre au coû & le précipiterent dans la mer. Chose admirable: il demeura une heure entiere sur l'eau sans couler à fonds, priant Dieu tranquillement, & triomphant ainsi de la cruauté des Idolâtres. Son martyre arriva le 2. jour de Juin 1622.

Le même mois & la même année, un brave Chrétien nommé Joachim soûtint plusieurs assauts que les Idolâtres livrerent à sa constance, & ayant appris que son fils avoit esté cité devant les Magistrats, il courut à son logis pour l'exhorter à tenir ferme & à mépriser tous les tourmens dont il estoit menacé. Mais le fils n'eut pas le courage du pere: car il fit semblant d'estre malade, & ne comparut point devant les Juges. Ceux-ci sentirent bien que le cœur lui manquoit. Ils deputent donc cinq personnes de leur Corps pour debaucher le pere. Ils furent cinq jours à le tenter; mais ils s'en retournerent sans avoir pû rien obtenir de lui.

Après leur départ Joachim assemble sa famille & conjure sa femme, ses enfans & ses domestiques par l'amour de nostre Seigneur, qui s'estoit fait homme pour nous delivrer de la mort éternelle, d'entrer genereusement dans le champ de bataille,& de s'élever au dessus des frayeurs de la nature. *Vous ne craindrez*, leur dit-il, *ni chaines, ni prisons, ni feux, ni croix, si vous comparez les feux de cette vie à ceux qui brulent les méchans dans les Enfers. De deux maux il faut choisir le moindre. Eprouvez vous-même vostre vertu, si vous ne pouvez pas souffrir un moment une étincelle de feu qui a volé sur vostre main, comment pourrez-vous demeurer dans ces feux éternels dont les nostres ne sont qu'une foible peinture?*

Le Gouverneur ayant appris que Joachim au lieu d'obeïr à ses volontez, se rendoit de plus en plus rebelle à ses ordres, confisque tous ses biens & l'envoye à un village nommé Jamanda pour y mourir de faim. Lorsqu'il estoit dans une extrême necessité, le Gouverneur le fit solliciter par des gens qu'il lui envoya de renoncer la Foi pour se tirer d'une si grande misere, avec promesse de lui rendre tous ses biens & d'y en ajoûter de nouveaux: Mais il leur répondit généreusement, que bien qu'on lui donnât tout l'or du Japon, il ne seroit jamais infidele à son Dieu. Ayant ainsi repoussé ces tentateurs, il s'appliqua aux bonnes œuvres avec plus de ferveur que jamais: & comme s'il eût esté encore trop à son aise, il prenoit toutes les nuits la discipline avec une telle force qu'il en troubloit le repos de ses voisins.

Le Gouverneur ayant sçu qu'il estoit le plus content du monde dans son exil, le fit charger de grosses chaînes pour rabatre sa joye: mais cela l'augmenta au lieu de la diminuer. Il chantoit continuellement les louanges de Dieu dans le plus fort de ses souffrances, & il avoit lui-même composé une chanson qui avoit ce refrein.

Le poids de mes pechez me fait tomber à terre:
Mais la Croix de JESUS *m'éleve vers le Ciel.*

L'infâme ministre de Satan ne sçachant plus par où le prendre, s'avisa d'un dernier tourment qui lui fut mille fois plus sensible que la mort, qui est de dépouiller sa femme toute nue, & de l'attacher à un poteau vis-à-vis du lieu où il estoit lié. Les soldats alloient executer ses ordres, si un Gentilhomme qui se trouva là par rencontre, ne les eût détourné par de vives raisons d'un

dessein si honteux & si inhumain. Ainsi Madeleine, c'est ainsi que se nommoit sa femme, fut preservée de ce malheur ; mais son mari fut mis dans une barque & conduit à l'Isle des Martyrs, où après avoir fait ses prieres, il presenta gayement sa teste au Bourreau. Il mourut âgé de quarante-sept ans.

XIV. *Admirable constance d'un jeune enfant.*

Le second jour d'Octobre neuf Chrétiens furent couronnez du Martyre à Nangasaqui. Il y avoit entr'eux trois petits enfans, l'un desquels fut tourmenté durant sept jours, pour lui faire declarer en quel lieu les Religieux estoient cachez, sans que jamais on pût tirer d'autres paroles de sa bouche que celles-ci : JESUS MARIA. JESUS MARIA. *O que je desire d'arriver à la gloire de mon Dieu !* Les Bourreaux enragez de se voir vaincus par un enfant, lui fendirent le corps entre les deux épaules, & par une cruauté inouie verserent dans cette playe quantité de plomb fondu. Pendant un tourment si horrible, l'enfant ne faisoit que dire ; JESUS MARIA, JESUS MARIA. *Je desire d'aller au Ciel pour y voir mon Dieu.* Les Juges n'ayant pû rien tirer de lui, forcenez de rage & de fureur le firent brusler vif lui & toute sa famille, & jetterent leurs cendres dans la mer. J'ai regret que les lettres du Japon ne vous ayent point declaré le nom de ce glorieux Martyr, & ne nous ayent point fait un plus ample recit de ses souffrances. L'occupation des Peres dans ce temps de persecution & le soin qu'ils prenoient de se cacher, les empêchoit de s'informer de ce qui se passoit dans les autres contrées, & de mettre par écrit ce qu'ils apprenoient.

XV. *Emprisonnement du Pere Paul Navarre de la Compagnie de Jesus.*

Nous sommes mieux instruits de l'illustre martyre du Pere Paul Navarre de la Compagnie de JESUS, parce que c'est lui qui a fait le recit de tout ce qui lui arriva jusqu'à la mort. Il estoit Italien d'une petite Ville de Calabre nommée Layno. Il entra dans la Compagnie à l'âge de dix huit ans & fut envoyé au Japon où il arriva l'an 1586. Il s'appliqua aussi-tost à apprendre toutes les langues du païs avec une si grande vivacité d'esprit, qu'il fut capable en peu de temps de prêcher & d'imprimer des livres aussi poliment que les naturels du Japon. Trois mois après son arrivée dans ces Isles, on lui donna la charge de l'Eglise du Royaume de Tyo, & il la desservit l'espace de six mois, jusqu'à ce que la persecution de Taycosama l'obligea de se retirer à Nangasaqui, puis à Omura, & quelquefois à Arima. Il donnoit par tout des marques d'un zele Apostolique & d'une charité consommée. Il fut ensuite employé à cultiver l'Eglise d'Amanguchi fondée par

saint

ſaint François Xavier, d'où il viſitoit les Royaumes de Nangaro & de Bungo. Il y alloit une fois l'an par des chemins tres-incommodes & avec grand danger de ſa vie.

L'an 1614. la perſecution eſtant devenue plus violente, il fut obligé d'aller errant & déguiſé pendant la nuit, marchant nud-pieds, grimpant ſur les rochers & ſur les montagnes, d'où il retournoit ſouvent tout déchiré & enſanglanté. Eſtant un jour dans un village & ſçachant que les ſoldats le cherchoient, il ſe cacha dans un trou qu'on avoit fait dans la terre. Il y demeura pluſieurs jours abandonné de tous les hommes & ſouffrant de tres-grandes incommoditez. Il ſortit enfin du village déguiſé en portefaix, ayant un chapeau de paille ſur la teſte. De là il fut au Royaume de Fiunga, traverſant de tres-hautes montagnes, avec des difficultez que la charité ſeule pouvoit ſurmonter. Après avoir converti quantité d'Idolâtres, il s'en retourna à Bungo. Puis il fut fait Superieur de la Compagnie de Tacacu l'eſpace de trois ans & demi. Enfin il fut fait priſonnier de la maniere qu'il raconte lui même dans une lettre qu'il écrivit de la priſon au Recteur de Nangaſaqui. Quoiqu'elle ſoit un peu longue, je ferois ſcrupule d'en rien retrancher, parcequ'elle eſt édifiante, & que c'eſt une Relique de ce glorieux Martyr. La voici en propres termes.

Au commencement de l'Avent, ayant eſté appellé par le Pere Provincial pour diverſes affaires, je vins à Cazuſa. J'y rendis compte de ma conſcience, & je fis une Confeſſion generale. Ayant depuis traverſé la mer, je m'arreſté deux jours à Obama, d'où je paſſé de nuit à Faquirao, où je me retiré pour faire les exercices ſpirituels de ſaint Ignace. Cependant je fis ſçavoir aux Chrétiens d'Arima que je les irois voir les Feſtes de Noel, pour les confeſſer & les communier, & qu'ils ſe préparaſſent à celebrer dévotement cette grande Feſte. Mais ils me récrivirent qu'il y avoit danger que je ne fuſſe pris par les gens du Tono, & qu'il ſeroit plus ſûr d'attendre juſqu'au jour de la Circonſion. Je fus donc obligé de paſſer les Feſtes de Noel avec les Chrétiens de Faquirao. Puis je me mis en chemin de nuit avec deux guides pour gagner Arima : Et parceque nous ne pûmes jamais trouver de barque pour y aller par eau, nous fûmes contraints de faire le voyage par terre, & de tenir le grand chemin. Deux heures après minuit nous rencontrâmes un valet de pied du Tono : Comme il faiſoit clair de Lune, il jetta les yeux ſur moi, & ſe doutant que j'eſtois un Religieux, il me prit par la robbe & me fit arreſter. Je lui dis qu'il ne ſe mît point en peine de me garder, que je ne

m'enfuirois point. Il me mena donc chez le President sans me faire aucun outrage. Lorsque nous estions en chemin, il se repentit de m'avoir arresté, & quelque instance que je lui fisse de me mener chez ce President, il ne voulut point passer outre, mais me laissa le reste de la nuit dans la maison d'un Japonnois Idolâtre.

Le jour suivant de grand matin, le Tono qui demeure à Ximabara cinq lieues loin d'Arima, eut avis de tout ce qui s'estoit passé, & en eut beaucoup de déplaisir : tant parce qu'il avoit toûjours esté assez affectionné à nos Peres, que parce qu'un peu auparavant il s'estoit vanté en la presence du Xogun, qu'il n'y avoit point de Religieux dans son pays. Il en écrivit incontinent à un de ses amis Gouverneur du Japon, pour sçavoir comment il pourroit mettre son honneur à couvert : mais parce que le bruit de ma prise se répandoit déja, il me fit conduire à Ximabara, où j'arrivai avec une grande escorte de soldats que le Tono avoit envoyez, après m'avoir tenu vingt jours à Arima dans la maison de ce Gentil.

Pendant tout le chemin, je ne fis que disputer avec les soldats sur la Foi de JESUS-CHRIST, *& ils m'écoutoient avec beaucoup de satisfaction, se montrant fort affectionnez à nostre sainte Loi. Le Commandant avoit esté Chrétien, & depuis avoit abjuré la Religion Chrétienne. Mes discours le firent rentrer en lui-même. Il reconnut sa faute, & resolut de retourner à l'Eglise. Tant que je demeurai prisonnier à Arima, on permit à tout le monde, tant Chrétiens que Payens de me voir & de s'entretenir avec moi. Je recueilli beaucoup de fruit de ces visites : Entr'autres mon hoste d'Arima avec sa femme se montrerent fort affectionnez à nostre Foi. J'ai bien sujet de me louer d'eux : car outre le bon traitement qu'ils me firent chez eux, ils sont venus me voir à Ximabara, & m'ont fait quelques presens.*

J'ai prié le Tono de m'envoyer à la prison publique, ou de me faire transporter à celle d'Omura où il y avoit quelques Religieux prisonniers. Il ne m'a pas voulu accorder cette grace, mais m'a donné en garde à quatre Chrétiens de Ximabara, & à cinq autres de la Ville d'Arima, qui ont fort volontiers accepté cette commission. Je suis maintenant en la maison d'André Mangoyemon favori du Tono. Je dis tous les jours la Messe en une Chapelle de son logis, & j'y entens les Confessions des Chrétiens qui me viennent visiter. Quelques Gentilhommes & Seigneurs Gentils sont venus aussi m'entretenir. Tous nos discours ont esté du bonheur de l'autre vie, ou des causes & des effets de ce que nous voyons dans la nature. Ils témoignent estre fort satisfaits de ce que je leur dis.

Le Tono, sur le recit qu'ils lui ont fait de mes entretiens, a un très-grand desir de m'entendre. Il a dit à quelques-uns qu'il m'appelleroit au Chateau. Cependant un Page m'est venu saluer de sa part, & m'a fait present de quelques fruits. Il a ajoûté que son Maistre l'avoit chargé de me dire qu'il avoit beaucoup de déplaisir de ma détention, & qu'il auroit, s'il eust pû, dissimulé avec moi, comme il faisoit à l'égard des autres Peres, dont il en pourroit arrèter plus de dix dans ses états, sçachant très-bien où ils estoient: mais qu'il feint de les ignorer. Qu'au reste il desiroit passionnement que la Cour lui ordonnast de le renvoyer à Macao, & que si cela arrivoit, il me promettoit de me freter un vaisseau, & de me fournir tout ce qui seroit necessaire à mon voyage. Mais à Dieu ne plaise, qu'on me renvoye à la Chine. Je desire finir ici mes jours, & verser mon sang pour celui qui a le premier répandu le sien pour moi. C'est à quoi je me prépare. J'ai eu le bonheur de me rencontrer avec le Pere Jean-Baptiste Zola à qui je me suis confessé deux fois. J'attends ce qui sera ordonné de moi à la Cour. Voilà ce que contient cette premiere Lettre.

Bungodono (c'est ainsi que s'appelloit le Tono) brûlant d'envie d'entendre le Pere, l'appella secretement à son Palais. Le Lecteur, je m'assûre sera bien-aise d'apprendre l'entretien qu'ils eurent ensemble. Le voici que nous avons tiré d'une Lettre que le Pere écrivit à un autre Pere de sa Compagnie. « Bungodono m'a fait enfin venir à son Château, où il m'a reçû avec « des marques d'honneur extraordinaires. Il me témoigna d'a- « bord beaucoup de deplaisir du malheur qui m'estoit arrivé, & « après m'avoir presenté des fruits, & un breuvage dont les Ja- « ponnois honorent ceux qui leur rendent visite, nous entrâmes « en discours sur le bonheur de l'autre vie. Il me dit qu'une des « choses qu'il avoit plus de peine à comprendre en nostre Reli- « gion, c'est d'où vient que Dieu qui a créé tous les hommes, ne « les sauvoit pas tous. «

Je lui repondis que Dieu avoit créé l'homme pour le sauver; « mais par le moyen de la vertu & des bonnes œuvres; Qu'il lui « avoit donné un libre arbitre pour faire le bien ou le mal: mais « qu'il avoit proposé une récompense éternelle à ceux qui fe- « roient le bien, & un supplice éternel à ceux qui feroient le mal. « Que cet ordre estoit sagement etabli: parceque Dieu voulant « être servi par des créatures raisonnables, il ne devoit pas vio- « lenter leur liberté; mais devoit leur laisser le pouvoir de faire ce « qu'ils voudroient, autrement il ne seroit pas servi par des person- «

» nes libres, mais par des esclaves ; ce qui ne seroit pas si honora-
» ble que s'ils le servoient volontairement ; qu'il leur donnoit à
» tous les secours necessaires pour se porter au bien, & que s'ils
» ne le faisoient pas, c'estoit l'effet de leur pure malice ; qu'en-
» suite il devoit les punir comme des rebelles, les chassant du
» Ciel où il reçoit ceux qui obeïssent à sa Loi, & qui font un bon
» usage de leur liberté.

» Je ne veux point, lui dis-je, Monseigneur, d'autres raisons
» pour justifier la conduite de Dieu que la vôtre : car vous donnez
» des terres & des pensions à vos vassaux ; mais avant que de faire
» ces graces, vous pesez attentivement les merites d'un chacun,
» vous récompensez ceux qui vous ont bien servi, & vous punis-
» sez les rebelles Si vous, Seigneur, qui estes un homme mortel,
» avez droit d'en user de la sorte, combien plus Dieu, qui est le
» Createur de l'Univers, & qui est infiniment juste, doit-il peser
» dans une juste balance le merite des hommes ses sujets, & selon
» le bien ou le mal qu'ils ont fait, leur faire sentir les effets de sa
» bonté ou de sa Justice ?

» Le Tono ne sçut que me repartir ; mais après avoir rêvé
» quelque temps, il me dit en sa langue, *Mattomo Ge Gozari*,
» c'est-à-dire, Il est ainsi, vous avez raison. Ensuite il me dit d'une
» maniere tendre & obligeante : *J'ai de la douleur de vous voir obli-
» gé de souffrir de grandes incommoditez, si vous demeurez plus long-
» temps au Japon. Que ne vous en retournez-vous en vôtre pays, où
» vous pourrez vivre de telle maniere qu'il vous plaira ?* Je le remer-
» ciai des bontez qu'il avoit pour moi. Puis je lui dis que j'estois
» venu au Japon, au travers des mers immenses, des pays infi-
» nis, & des fatigues inconcevables, pour enseigner aux Japon-
» nois le chemin du Ciel ; qu'il y avoit déja trente-six ans que je
» parcourois tous les Royaumes de ce pays, annonçant aux grands
» & aux petits les voyes uniques du salut ; Qu'estant chargé d'an-
» nées & cassé de vieillesse, je n'avois plus qu'un desir, qui estoit
» de mourir pour Jesus-Christ. Le Tono fut frappé d'étonne-
» ment m'entendant parler de la sorte, & se tournant vers un
» Gentilhomme idolâtre qui estoit proche de lui, lui marqua
» l'admiration où il estoit.

» Quelque-temps après, le discours estant tombé sur des ca-
» lomnies dont les infideles tâchent de noircir nostre Religion, je
» tirai de mon sein un Apologie que j'avois composée pour la
» défense de nostre Foi au commencement de la persecution, & je

la lui presentai. Le Tono la fit lire par son Secretaire. Il mar- «
quoit de temps en temps qu'il approuvoit ce qu'il entendoit, «
& donnoit en passant d'une maniere fort obligeante quelque «
louange à l'Auteur. Quand on vint à l'endroit où je détruisois «
l'opinion qu'ont les Infideles, que sous prétexte de Religion, «
nous voulons nous rendre maistres des Empires, & les assujet- «
tir aux Princes Chrétiens. Voilà, dit-il, le point de l'affaire, «
& ce qui donne de la défiance à l'Empereur. Je lui répondis «
que si Sa Majesté vouloit lire cette Apologie, elle seroit bien- «
tost guerie de ses soupçons. «

Mais faut-il, me repartit-il aussi tost, des preuves plus évi- «
dentes que les Isles Philippines qui sont à nostre voisinage? «
Sans vouloir m'engager dans cette question, je me contentai «
de lui dire que je n'estois pas bien informé de ce qui s'estoit «
passé sur ce sujet, ces Isles estant maintenant sous une autre «
Couronne. Mais que pour les Portugais, ils vivoient tres-bien «
avec tous les Princes du pays où ils estoient, & leur gardoient «
une fidelité inviolable comme à Macao, à Malaca, à Cochin, «
à Goa & generalement dans toutes les Indes. «

Je l'entretins ensuite de la ville de Rome & du grand Con- «
stantin, & je lui presentai l'état florissant où estoit l'Eglise en son «
temps. Je tâchai aussi de lui faire comprendre l'immensité des «
terres & des mers qui sont entre l'Europe & les Indes. Car je leur «
entendois parler de l'Europe comme d'un pays qui n'estoit pas «
éloigné du Japon. Tout ce que je dis fut écouté avec admira- «
tion & applaudissement, & le Tono touché de ce que j'avois «
dit du grand Constantin, s'écria : *Je voudrois que vostre Dieu eût* «
attiré le Xogun à sa connoissance, il est sûr que tout le Japon sui- «
vroit son exemple. Avant que de me renvoyer, il me dit qu'il «
desiroit qu'il fût permis à nos Peres de demeurer du moins à «
Nangasaqui, afin qu'il les pût voir de temps en temps, & jouir «
de leurs saints entretiens. Il commanda aussi à son Secretaire de «
tirer promptement une copie de mon apologie. Ce que je per- «
mis fort volontiers, esperant qu'elle iroit bien-tost à la Cour. La «
nuit s'approchant, je lui demandai mon congé de la maniere la «
plus honnête qu'il me fut possible. Il se leva, & pour me faire «
honneur, m'accompagna jusqu'à la Cour : & ce qui surprit les «
assistans, il frapa la terre du front & des mains, respect qui ne se «
rend qu'aux personnes d'un rang & d'une distinction tres-parti- «
culiere. «

» Depuis nostre entr'vûe, un Gentilhomme Chrétien qui l'al-
» la voir, le mit sur l'entretien que nous eûmes ensemble. Le
» Tono lui avoua de bonne foi qu'il ne croyoit pas qu'on pût
» trouver ni le repos de son esprit, ni le salut de son ame dans
» toutes les sectes du Japon. Dieu veuille l'eclairer par sa grace,
» & le rendre un jour enfant de sa sainte Eglise. Telle fut l'en-
» tretien qu'eut le Pere avec le Tono.

XVII. *Il se prépare à la mort.*

Depuis qu'il l'eut quitté, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Il redoubla ses oraisons, & ne quitta point le cilice avec lequel il mourut. Toutes les nuits il prenoit la discipline, & pour fortifier son esprit, il ne laissoit passer aucune occasion de mortifier son corps. Il rendoit encore au prochain tout le secours dont il étoit capable Comme il brûloit du zele du salut des ames, il semble que Dieu l'ait voulu consoler sur la fin de sa vie: car il se faisoit un si grand concours de toutes parts pour le venir entendre, que sa prison estoit toujours pleine de gens. Il en venoit de Ximara, de Nangasaqui, de Tacacu, & même des Royaumes de Bugen & de Bungo Il recevoit tout le monde avec beaucoup de civilité..Il entendoit les Confessions des uns, & communioit les autres. Il baptisoit les Payens, & alloit même secrettement visiter les malades. Après avoir fait ses prieres, il employoit ce qui lui restoit de temps à traduire en Japonnois le beau Livre du Pere Antoine Spinelli des louanges de la sainte Vierge, pour la singuliere devotion qu'il lui portoit. Il employa plusieurs nuits en ce travail, & ne le quitta point qu'il ne l'eut achevé, persuadé qu'il ne pouvoit rien faire qui fût plus utile au salut de ces pauvres peuples, que de leur inspirer de la devotion pour la Mere de Dieu, & que comme c'est par elle que Dieu est venu au monde, c'est aussi par elle que nous devons retourner à lui.

Sur ces entrefaites on reçut nouvelles de la Cour, qu'il falloit surseoir le jugement du Pere, & le tenir cependant sous bonne & sûre garde. Cette nouvelle affligea le serviteur de Dieu, lequel deplorant son malheur, attribuoit à ses pechez cette grace qu'on croyoit lui faire. Toutefois sa douleur s'appaisa, lors qu'un Courrier vint de la part du Gouverneur lui demander de quel pays il estoit. Il répondit qu'il estoit d'Europe, & il crut alors qu'on lui alloit faire son procès. Toutefois on fut six mois entiers à la Cour sans proceder à son jugement. Enfin Gonzoco estant arrivé à Firando, envoya un Courrier signifier aux Magis-

trats que l'Empereur vouloit que le Pere & ses trois Compagnons fussent bruslez vifs. Le Pere reçut une si grande joye de cette nouvelle qu'il en pensa mourir : car depuis ce temps-là il tomboit fréquemment en extase, & on remarqua cinq jours avant sa mort, qu'en disant la Messe, après la Consécration, il versoit une si grande abondance de larmes, & poussoit des soupirs si éclatans, qu'il avoit de la peine à l'achever. On ne peut expliquer avec quelle ardeur il parloit ces cinq derniers jours des choses divines. Ce fut pour lui une grande consolation que nul de ses hôtes ne fut maltraité pour son sujet. On ne peut mieux connoître les sentimens de son cœur que par les Lettres qu'il écrivit à plusieurs Peres de son Ordre. Il est bon d'en rapporter quelques-unes, parce qu'elles sont d'une tres grande édification.

Ce fut au 23. d'Octobre qu'il reçut la nouvelle de sa mort, & voici ce qu'il en écrivit au Pere Jean-Baptiste Zola. *Je vous remercie, mon Reverend Pere, de la consolation que vous me donnâtes hier par la visite charitable que vous me rendites. Je croi que vous sçavez que je suis condamné à estre bruslé vif. Le Tono demande à Gonzoco un Officier qui assiste de sa part à mon supplice : sitost qu'il sera arrivé, nous entrerons dans les nopces de l'agneau. Je rends des graces infinies à la bonté de Dieu d'un bienfait si singulier. Et vous, mon Reverend Pere, qui avez tant de charité pour moi, remerciez-le de ma part, & obtenez-moi par vos prieres la perseverance jusqu'au dernier soupir. Je vous embrasse mille fois en nostre Seigneur, & je vous conjure de me pardonner mes fautes.*

Il écrivit aussi au Pere Matthieu Couros une lettre fort touchante, où il dit qu'il y avoit plusieurs années qu'il demandoit à Dieu la grace qu'il lui avoit accordée. La veille de sa mort, qui fut le 30. Octobre, il lui écrivit en ces termes : *Vous n'avez pas sujet, mon Reverend Pere, de vous affliger de ma mort. La Compagnie ne perdra rien en me perdant, puisque je l'ai si mal servi l'espace de quarante-quatre ans, dont j'ai beaucoup de douleur. C'est pourquoi je vous prie, mon cher Pere, de m'en obtenir le pardon de nostre Seigneur. Celui qu'on a envoyé à Gonzoco n'est pas encore revenu. Je l'attends à tout moment. Cependant j'espere que nostre affaire sera terminée aujourd'hui. Plaise à Dieu que demain qui est la feste de tous les Saints, j'aye l'accomplissement de mes desirs, afin que le nombre de mes intercesseurs estant multiplié, je puisse mourir courageusement pour mon bon* JESUS, *qui a répandu pour un pécheur comme moi, son sang sur la Croix jusqu'à la derniere goute.*

Le Pere écrivit plusieurs autres lettres aux Indes & au Japon, qui marquent le desir ardent qu'il avoit de souffrir le martyre. Il en laissa même plusieurs autres pour estre envoyées après sa mort à diverses personnes dont il avoit gouverné la conscience, pour les exhorter à défendre la Foi jusqu'à la mort. Celles que nous venons de rapporter suffiront pour faire connoître le feu dont brusloit le cœur de ce grand serviteur de Dieu.

Le jour de la Toussaints estant venu, le Pere dit la Messe de grand matin sans sçavoir encore que ce seroit le dernier de sa vie. Il versa en la disant une tres-grande abondance de larmes, qui marquoient la tendresse de son cœur & l'excez des consolations que Dieu répandoit dans son ame. Ayant achevé la Messe, il fit un sermon à vingt six Chrétiens qui se trouverent là, avec une telle ardeur, qu'il leur tira à tous les larmes des yeux. Après quoi il distribua à ses hostes quelques Reliquaires, Agnus & autres petits ouvrages de dévotion, leur promettant qu'il ne les oublieroit pas lorsqu'il seroit arrivé au Ciel.

Ayant appris que l'Officier de Gonzoco estoit arrivé, & qu'il seroit executé ce jour-là, il dit adieu à Damien, qui ne fut pas pris avec le Pere, parce qu'il ne se trouva pas pour lors à la maison. Le Pere le remercia des bons offices qu'il lui avoit rendus pendant dix années, & lui promit d'en estre reconnoissant auprés de Dieu. Le jeune homme fondoit en larmes, & ne pouvoit proferer une seule parole pour l'excez de la douleur. Il se jettoit aux pieds du Pere, & quand ses soupirs lui permettoient de parler, il s'écrioit d'une voix entre-coupée de sanglots: *Miserable & infortuné que je suis! Que ne me suis-je trouvé à la maison quand on vous a pris! Puis-je souffrir un plus grand martyre que d'estre exclus du nombre de ceux qui endurent la mort pour* JESUS-CHRIST*? Quelle douleur pour moi de perdre mon Pere qui m'a donné la vie de l'ame, & qui me nourrit depuis si long-temps du lait de sa doctrine.*

Le Pere se sentant attendri de son discours, & des larmes des assistans, s'arracha d'entre leur bras pour aller écrire quelques lettres. La premiere fut celle qu'il écrivit au Pere Provincial en ces termes: *Les lettres que V. R. m'a fait la grace de m'écrire, m'ont donné beaucoup de consolation. Je l'en remercie de tout mon cœur, elles sont venues à temps, car j'ai appris que celui qu'on attendoit pour mon execution est arrivé. C'est pourquoi j'espere que par la*

la faveur & l'intercession de tous les Saints, je mourrai aujourd'hui pour Jesus-Christ *mon Seigneur & mon Redempteur. Je vous supplie tres-humblement, mon R. P. comme j'ai fait quelques autres fois, de me pardonner toutes les fautes que j'ai commises en l'observance de la discipline Religieuse, & je vous prie de m'obtenir la même grace de tous nos Peres & Freres, aux prieres desquels je me recommande tres-humblement. Pour moi je suis fort content, & tres disposé à mourir pour l'amour du saint Nom de* Jesus. *Mon esprit est sans crainte & sans étonnement. Je finis en vous demandant tres-humblement vostre sainte benediction, & me recommandant à vos prieres & à vos saints Sacrifices. De Ximabara le premier de Novembre 1622. Pierre Paul Navarre qui d'heure à autre s'attend de mourir & d'estre bruslé pour* Jesus Christ.

Il écrivit aussi un petit billet au Pere Matthieu Couros pour prendre congé de lui en ces paroles fort tendres.

Mon tres cher Pere, je vous souhaite une vie bienheureuse. Je rends des graces immortelles à la bonté de de Dieu, de ce que ce jour solemnel de tous les Saints sera le dernier de ma vie. Je m'en vais mourir fort content & sans aucune crainte, m'appuyant sur les merites de Jesus-Christ, *mon Seigneur dont je desire la presence & la vûe avec une passion extrême. Pardonnez-moi mes fautes, & ne cessez de m'assister de vos prieres & de vos saints Sacrifices ausquels je me recommande. Pierre Paul Navarre qui dans peu d'heures sera bruslé pour l'amour de* Jesus-Christ.

Deux heures avant midi, un des Officiers de Bungodono vint signifier au Pere sa sentence, qui estoit conçûe en ces termes: *Xogun Empereur du Japon condamne le Pere à estre bruslé vif, pour estre demeuré au Japon ayant commandement d'en sortir, & pour avoir prêché la Loi de* Jesus-Christ, *contre les Edits du Roy qui le défendent.* Il entendit sa sentence avec une joye sensible qui paroissoit sur son visage, & protesta que de sa vie il n'avoit reçû de meilleures nouvelles que celles-là; qu'il estoit ravi d'attester par sa mort la doctrine qu'il avoit prêchée aux Japonnois l'espace de trente six années; que c'est pour cela qu'il avoit quitté son pays, & ce que les hommes ont de plus cher au monde. Qu'il n'avoit aucun sujet de se plaindre du Xogun, & qu'il estoit infiniment obligé à Bungodono pour toutes les bontez qu'il lui avoit témoignées. Après quoi il entreprit de persuader par de puissantes raisons à l'Officier qui lui avoit pro-

noncé sa sentence de se rendre Chrétien : Mais la violence de la persecution le détourna de ce dessein. Le Tono ayant appris ce que le Pere avoit répondu, ne put s'empêcher de verser des larmes.

Après midi le généreux Athlete de JESUS-CHRIST marcha au champ de bataille, les pieds nuds, portant un chapelet pendu à son cou. On menoit avec lui Denis Fugexima, Pierre & Clement. Denis & Pierre estoient de la Compagnie de JESUS, & vêtus en Jesuites. Clement ne l'estoit pas, mais seulement compagnon du Pere, lequel se faisoit remarquer en chemin par la serenité de son visage, & par sa modestie angelique. Il marchoit le premier, chantant les Litanies des Saints, & les Freres lui répondoient au grand étonnement des Infideles, qui étoient surpris de voir des gens marcher en chantant à un si cruel supplice. Lorsqu'ils furent arrivez au lieu de l'execution, le Pere voyant les quatre poteaux qu'on y avoit dressez, ôta son chapeau & les salua profondement. Ensuite il entre dans la barriere de telle vîtesse que ses compagnons ne le pouvoient suivre. Lorsqu'il fut près de son poteau, il se mit à genoux, & remercia Dieu de la grace qu'il lui faisoit de mourir pour son saint Nom. Puis se relevant, il commença à parler aux assistans, & leur donna à tous des avis fort salutaires. Comme il protestoit qu'il mouroit pour la défense de la Loi de Dieu : & qu'il n'y avoit point de salut que dans la Religion Chrétienne, il fut interrompu par quatre bourreaux qui le lierent à son poteau. Il ne cessa pas pourtant de prêcher comme auparavant. Ils lui enleverent son chapelet & sa ceinture, mais les Chrétiens les retirerent de leurs mains à force d'argent. Ces trois Compagnons furent liez comme lui.

On n'attendoit plus que Bungodono pour commencer le sacrifice. Cependant le Pere exhortoit ses trois Compagnons à souffrir courageusement un supplice si court, & qui devoit produire une félicité si longue. Lorsque le Tono fut arrivé on mit le feu au bucher. Il faisoit alors un grand vent, lequel porta aussi-tost la flâme sur le manteau du Pere, dont il fit voler en l'air les morceaux à demi bruslez. Lorsqu'il fut envelopé du feu de toutes parts, on vit ce Prédicateur admirable tout embrasé de charité, exhorter ses compagnons à la perseverance, & les avertir d'invoquer le saint Nom de JESUS. D'autres fois on le voyoit élever les yeux au Ciel, où son ame aspiroit. Enfin

le feu ayant brûlé ses liens, il tomba sur le costé, prononçant plusieurs fois à haute voix JESUS MARIA. Ainsi mourut ce grand Homme de Dieu & ce genereux Martyr, dont on peut dire ce que les Peres ont dit de saint Laurent, que le feu de l'amour de Dieu qui embrasoit son ame, estoit plus vif & plus ardent que celui qui brûloit son corps, puisqu'il a aimé jusqu'à la mort ceux qui le faisoient mourir, qu'il les a remercié du bien qu'ils lui procuroient, qu'il a tâche en reconnoissance de leur donner la vie de l'ame, & qu'estant à demi brûlé, il a exhorté ses Freres à estre fideles à Dieu jusqu'à la mort.

Ils l'ont été, & ils ont triomphé comme luy glorieusement dans ce combat Le Frere Pierre emporta la Couronne d'une longue patience : car comme il estoit le plus jeune & le plus éloigné du feu, il fut plus long-temps à souffrir. Ce martyre arriva, comme j'ay dit, le premier de Novembre 1622. Le Pere avoit soixante-deux ans, dont il en avoit passé quarante-quatre dans la Compagnie. Clement en avoit quarante-huit. Denis trente-huit. Pierre dix-huit.

Qui voudroit raconter toutes les vertus du Pere Navarre, feroit une juste histoire. On peut dire qu'il les possedoit toutes dans un degré éminent. Sa contemplation estoit admirable, & sa mortification qui ne la doit jamais abandonner continuelle. Il passoit quelquefois les semaines entieres sans manger. Il faisoit tous les jours la discipline. Les soldats qui garderent les corps trois jours entiers, en le dépouillant le trouverent revêtu d'une haire : C'est la cuirasse qu'il porta presque toute sa vie, & avec laquelle il entra dans le champ de bataille où il finit sa vie. Il estoit colere & ardent de son naturel : mais il s'estoit fait une telle violence, qu'on l'eût pris pour un homme sans fiel tant il estoit doux & humain Nous avons remarqué qu'il avoit une tendresse admirable pour la sainte Vierge, & qu'il inspiroit sa dévotion à tout le monde. La victoire qu'il remporta sur le Demon d'impureté en chassant une Courtisanne de sa chambre, est une action qui lui merite un rang honorable parmi les Heros de la Religion Chrétienne & parmi le Chœur des Vierges. Je ne dis rien de son zele, qui le fit passer tant de mers, apprendre tant de langues, composer tant de livres, surmonter tant de difficultez, & mourir enfin au milieu des feux, faisant l'Office de Confesseur, de Predicateur & de Martyr.

XXIX. *Des trois Compagnons du P. Navarre.* Nous sçavons fort peu de chose de la vie des trois Japonnois qui moururent avec lui. Mais c'est en dire beaucoup, que de dire qu'ils ont été brûlez vifs pour la Foy. Denis nâquit à Tacacu, d'une Famille fort honorable. Il fut baptisé dès son enfance & élevé par des parens Idolâtres, parce qu'il perdit son pere & sa mere de bonne heure. Comme on le sollicitoit incessamment d'adorer les Dieux du païs, il se retira à Nangasaqui où il s'adonna à la vertu, embrazé par les discours de Louis Cavaro, qui fut depuis reçû dans la Compagnie & brûlé pour la Foy. Le même bonheur arriva à Denis, car s'estant donné pour Compagnon au Pere Navarre, il fut aussi reçû dans la Compagnie & le suivit au martyre. Il estoit d'un naturel fort aimable, doux, sincere & obligeant. Au reste, si prévenu des graces de Dieu, qu'allant aux champs couper du bois avant que de se donner au Pere, on le trouvoit à genoux au pied d'un arbre, les mains jointes & les yeux élevez au Ciel, s'estant oublié de son travail.

Pierre estoit de Taciraï, Bourgade du Royaume d'Arima. Il estoit un des deux guides du Pere Navarre, & fut pris avec luy. Comme un des soldats levoit le bras & l'épée pour tuer le Pere, Pierre luy saisit la main & le pria de décharger le coup sur luy, ce qui arrêta la fureur de ce barbare. Il fut laissé en sa liberté avec Clement, sous bonne caution de se representer quand on auroit réponse de la Cour. Cependant il se prépara à la mort par la frequentation des Sacremens. La sentence estant venue, il fut mis en prison & brûlé à petit feu dans la fleur de son âge. Il avoit esté reçû dans la Compagnie & en avoit fait les vœux.

Clement n'en estoit pas, comme j'ay dit, il servoit seulement de guide à ceux que les Superieurs envoyoient à Arima pour assister les Chrétiens: De sorte qu'il estoit comme leur domestique, & il merita par ses actions de charité la couronne du martyre. Les corps de ces quatre Martyrs furent brûlez avec leurs poteaux, & les cendres jettées dans la mer: ce qui donna beaucoup de déplaisir aux Chrétiens, qui ne desiroient rien tant que d'avoir quelques Reliques du Pere Navarre. La veneration qu'ils avoient pour lui estoit si grande, qu'ils baisoient la terre par où il avoit passé, & ils alloient depuis visiter sa prison par dévotion. Dès lorsqu'ils y estoient entrez, ils se traînoient par respect les genoux nuds contre terre, n'osant fouler aux pieds

un lieu consacré par les souffrances de ce grand serviteur de Dieu.

L'an 1623. le Xogun Empereur du Japon, selon la coûtume du païs, se démit du Gouvernement de l'Empire en faveur de son fils, & prit pour luy la qualité de Cubo. Ce que nous avons rapporté dans les livres précedens de la pompe & de la magnificence de semblables ceremonies, nous donne sujet de croire qu'on les a surmontées ou égalées en celle-ci : mais le triste état de l'Eglise, & le peu de commerce qu'avoient alors les Peres Jesuites avec les gens du monde, les ont empêchez d'en écrire les particularitez. Ainsi nous continuerons l'histoire de nos Martyrs, qui est le principal sujet que je me suis proposé de traiter dans cet ouvrage. XX. *Etat temporel de la Monarchie du Japon.*

Les Chrétiens esperoient que le changement qui se faisoit dans l'Etat, en adouciroit le Gouvernement, & qu'on ne troubleroit pas la joye publique par des executions sanglantes. Mais tout le contraire arriva : car ce nouveau Xogun succedant à la haine aussi-bien qu'aux Etats de son Pere, a persecuté les Chrétiens de la maniere du monde la plus cruelle, & en a fait mourir en un an par divers sortes de supplices un très-grand nombre excessif : Entr'autres huit Religieux, partie de saint Dominique, partie de saint François, partie de la Compagnie de Jesus. Les autres sont des seculiers, tant hommes que femmes & petits enfans, dont nous allons rapporter les combats & les victoires.

Le feu de la persecution commença par Jedo capitale de l'Empire, & se répandit de-là par tout le Japon. Sur la fin de cette année & dans le cours de la suivante, on ne vit que prisonniers, que bannis, que feux, que croix, que tourmens nouveaux, qu'executions effroyables, & que soldats envoyez par le Xogun, pour rechercher les Chrétiens & ceux qui les receloient ; De sorte que la terreur se jetta par tout : ce qui n'empêcha pas toutefois que les Peres Jesuites sans parler des autres, ne convertissent plusieurs milliers de Chrétiens. Il y avoit déja douze ans que l'Empereur du Japon, sur l'opinion qu'il avoit conçûe que les Religieux étoient les Emissaires du Roy d'Espagne, faisoient une guerre cruelle à la Religion. Tout estoit en feu dans tous les Royaumes, il n'y avoit que la Tense, qui est le Domaine des Empereurs, où les Chrétiens XXI. *Nouvelle persecution.*

estoient assez en paix. Les Magistrats ne faisoient aucunes recherches, & feignoient d'ignorer qu'il y en eût dans le païs. Mais le vieux Xogun, voulant assûrer l'Empire à son fils & ne pouvant s'oster de l'esprit le soupçon qu'il avoit conçu, renouvella les Edits qu'il avoit portez contre les Chrétiens, & ordonna aux Magistrats de la Tense de les traiter de la maniere qu'il les traiteroit luy-même à Jedo. Nous allons voir quel exemple de severité il donna à tous les Seigneurs de son Empire.

XXII. Cinquante Chrétiens sont faits prisonniers à Jedo.

Pour commencer par la sanglante Tragedie de Jedo, il faut se souvenir de ce que nous avons dit, que Daifusama l'an 1612. bannit de sa Cour quatorze Chrétiens, dont l'un se nommoit Jean Faramon Gentilhomme riche & puissant. Il estoit dans son exil plus content qu'à la Cour, parcequ'il conversoit avec Dieu, qui ne se fait voir & sentir que dans l'éloignement des créatures. Le Tyran étant averti qu'il se faisoit un plaisir de sa peine; par une cruauté barbare lui fait couper les doigts des pieds & des mains, & luy fait imprimer sur le front avec un fer chaud le signe de la Croix, avec défense à toutes sortes de personnes de le recevoir ou loger dans leur maison. Ce pauvre Gentilhomme avoit un domestique qu'il avoit élevé dés le berceau & à qui il confioit toutes ses affaires. Ce traître s'étant jetté dans la débauche, & n'ayant pas de quoy l'entretenir, se resolut de vendre son Maistre pour toucher les deniers promis par les Edits à ceux qui découvriroient un Chrétien. Il va donc trouver le Gouverneur de Jedo, & lui dit que son Maistre Faramon estoit dans la Ville, & qu'il y faisoit encore profession de la Religion Chrétienne, & qu'il y avoit plusieurs Religieux qui demeuroient dans Jedo, dont il luy donna les noms : Entr'autres le Pere Jerôme des Anges de la Compagnie de JESUS, & le Pere François Galbe de l'Ordre de saint François.

Le Gouverneur sur cet avis envoye promptement saisir quelques uns de ceux qu'il luy avoit nommez, & voulut sçavoir d'eux où logoient les Predicateurs. Un d'entr'eux qui fut mis à la question, declara où se retiroit le Pere des Anges. Le serviteur de Dieu estant averti qu'on l'alloit arrêter, passa dans une autre maison. A peine estoit-il sorti de son logis que les Archers du Gouverneur y entrerent, & n'y trouvant point le

Pere, se saisirent de son hoste & de toute sa famille. L'hoste fut long-temps à resister à la violence des soldats qui vouloient sçavoir où estoit le Pere : Enfin pour se défaire d'eux sans trahir le Pere, il s'obligea de faire en sorte qu'il viendroit lui-même se presenter au Gouverneur. Sur cette promesse les Archers se retirerent.

Le Pere des Anges n'eut pas plûtost appris ce qui s'estoit passé, qu'il resolut, comme un bon Pasteur, de donner sa vie pour son troupeau, & de s'aller lui-même constituer prisonnier. Il declara sa résolution à plusieurs Chrétiens qui s'étoient assemblez sur le bruit qui avoit couru de sa prise. Si-tost qu'ils l'eurent entendu, ils jetterent de grands cris, & tâcherent de lui persuader de sauver sa vie, apportant pour raison qu'elle estoit préferable à celle de son hoste. Mais on ne put jamais le faire changer de dessein, & comme quelques uns vouloient se presenter aux Juges avec lui, il les en empêcha, disant qu'ils devoient attendre que la Providence de Dieu disposât d'eux. *Pour moi*, ajoûta-t-il, *mon heure est venue : mon hoste a engagé sa parole, il n'est pas juste qu'il meure pour moi : c'est à moi à mourir pour lui. Puisque cette tempeste s'est élevée à mon sujet, prenez moi & me jettez dans la mer.* Ce sont les paroles d'un Prophete qu'il prononça avec un grand sentiment de tendresse.

Il avoit avec lui un Catechiste nommé Simon Jempo, qui fut reçû en la Compagnie avant que d'estre fait prisonnier. Il fit son possible pour lui persuader de se tenir caché, pour assister & consoler les Chrétiens après sa mort : mais Simon lui répondit : *Quoi, mon Pere, que je vous abandonne à la mort après vous avoir accompagné pendant la vie ? Me croyez-vous capable d'une telle infidélité, & est ce là l'affection que vous m'avez toûjours témoignée ? Quoy que vous fassiez & en quelque lieu que vous alliez, je ne vous abandonnerai jamais. L'enfant suivra son pere, & si les Juges me renvoyent, j'irai moi-même me jetter dans les fers & dans les feux. Nous ne sommes qu'une personne par le lien de la charité qui nous unit ensemble, je dois donc vivre & mourir avec vous.* Le Pere le voyant dans cette résolution, consentit qu'il lui tînt compagnie. Il quitte aussi-tost l'habit Japonnois sous lequel il s'estoit déguisé l'espace de tant d'années, & prend la soutane & le manteau de son Ordre. Il les fit prendre aussi au Frere Simon, & se fit raser le haut de la teste en forme de couronne, pour montrer qu'il estoit Prestre. Il alla voir ensuite les hostes qui

l'avoient logé pour leur dire adieu, & pour les avertir qu'ils se préparassent au martyre, puisqu'ils ne pouvoient éviter la mort.

Ayant donné ordre à tout, dès le matin au point du jour il s'en va avec le Frere Simon se presenter au Gouverneur, & lui dit qu'il estoit venu de son pays au Japon au travers d'une infinité de dangers, sur le recit qu'on lui avoit fait du bon naturel des habitans du pays, & touché de compassion de leur malheur, puisqu'ils tomboient dans les Enfers après leur mort; qu'il estoit venu leur enseigner le chemin du salut, & qu'il travailloit pour cela dans le Japon depuis plusieurs années; qu'il y avoit souffert beaucoup de maux, & que ne lui restant plus que la vie, il estoit bien aise de la perdre pour un si bon sujet. Le Gouverneur fut frappé d'étonnement à la vûe d'un courage si heroïque, & fut quelque temps sans pouvoir dire une parole. Enfin estant revenu à soi, il les interrogea tous deux sur quantité de choses, puis les fit conduire en prison.

Le Pere François Galbe ayant eu avis de ce qui se passoit, se retira à une journée de Jedo; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, & voulant passer en un autre lieu, il fut découvert par les espions lorsqu'il s'embarquoit, & fut mené en prison avec quelques autres Chrétiens. Le plus remarquable d'entr'eux, fut Hilaire Mongazayemon homme noble, riche & puissant. Lorsque les Archers furent sur le point de l'arrester, ses amis l'assaillirent de toutes parts, & se servirent de toutes sortes de stratagemes pour l'obliger à dissimuler sa Foi: mais tous leurs efforts & leurs artifices furent vains, il demeura ferme dans sa résolution, & donna par testament tous ses biens à ses domestiques, supposé qu'il fût assez heureux de mourir pour la Foi.

Sa femme fut faite prisonniere avec lui. Son mari la reprenant de ce qu'elle estoit parée plus qu'à l'ordinaire, elle lui répondit, qu'elle paroissoit en cet estat pour honorer Dieu, comme on fait dans les Festes solemnelles, & pour témoigner la joye que les Chrétiens ont de mourir pour son saint Nom.

Cependant on faisoit dans Jedo & dans toutes les Villes d'alentour, des recherches tres exactes des Chrétiens. Une infinité de miserables se rendoient délateurs pour avoir la récompense promise à ceux qui en découvriroient quelques-uns. Les Commissaires entroient par force dans les maisons & se saisissoient

faiſiſſoient de ceux qui ſe diſoient Chrétiens. En ſorte qu'en peu de temps il s'en trouva juſqu'à cinquante dans les priſons. Leurs biens furent confiſquez & leurs enfans gardez jour & nuit dans leur maiſon. Mais ce qui fut plus deplorable, c'eſt qu'on obligea tous les habitans de Jedo de donner leurs noms par écrit, de declarer la Secte qu'ils ſuivoient & le Bonze qu'ils avoient choiſi pour leur Paſteur. Pluſieurs vendirent leurs biens pour ſe retirer avec leur famille dans un autre païs : mais il ne ſe trouvoit perſonne ſur les chemins qui les voulût loger ; De maniere qu'ils eſtoient obligez de paſſer la nuit dans la campagne. Cette perſecution qui en debaucha quelques uns, en fit rentrer pluſieurs dans leurs devoirs : Car ayant renoncé la Foy pour la crainte des tourmens, ils en conçûrent un ſi grand regret, qu'ils firent les uns huit, les autres dix journées de chemin, pour trouver un Preſtre qui les reconciliât à l'Egliſe & qui entendît leur Confeſſion : Ce qui confirme la doctrine des Peres, qui enſeignent que l'un ſe releve quand l'autre tombe ; que rien ne perit qu'au profit de quelqu'un ; qu'il y a dans le Royaume de Jesus-Christ une ſubſtitution de graces & de gloire, & que la reprobation de l'un eſt ſouvent la predeſtination de l'autre.

XXIII. *Occupations des Religieux dans les priſons de Jedo.*

Les priſons du Japon ſont diſpoſées en cette maniere. La maiſon des Geoliers eſt à l'entrée, & elle eſt ſeparée de la priſon par deux fortes barrieres éloignées d'une braſſe ou environ l'une de l'autre. Le Pere Jerôme des Anges fut d'abord renfermé dans une de ces maiſons avec Louis ſon hoſte fort cheri du Gouverneur qui voulut les diſtinguer par cette grace qu'il leur faiſoit. Tous les autres priſonniers furent mis dans des cachots, où ils ſouffrirent de très-grandes incommoditez : ſoit pour la multitude des perſonnes, qui eſtoient comme entaſſez les uns ſur les autres : ſoit pour l'obſcurité & l'infection du lieu : ſoit enfin parce qu'ils eſtoient fort mal nourris, n'ayant pour chaque jour qu'une écuellée de ris cuit dans l'eau avec un peu de ſel.

Le Frere Simon fut logé avec eux : comme il eſtoit éloquent & zelé, il convertit en peu de temps quarante Idolâtres, qui eſtoient détenus dans les priſons pour leurs crimes, & il écrivit aux Peres de ſa Compagnie, que ſi Dieu lui donnoit encore dix jours de vie, il eſperoit baptiſer tous les Infidel-

les qui estoient avec luy dans les cachots. Pour le Pere des Anges, il ne trouva dans la maison où il estoit que huit Payens qu'il convertit & baptisa. Comme il ne pouvoit aider spirituellement le prochain, il s'occupa à faire de petites boëtes de carton pour subvenir aux necessitez des pauvres; & pour y travailler plus commodément, il s'attacha une petite corde au cou, qui soûtenoit les fers qu'on lui avoit mis aux pieds. Un Chrétien envoyé par un des Superieurs de son Ordre le trouva en cet état. Au reste tous les prisonniers triomphoient de joye dans leur prison, & ne faisoient que chanter les louanges de Dieu. Il n'y avoit que celuy qui avoit découvert le lieu où se retiroient les Chrétiens, lequel estoit inconsolable; il pleuroit jour & nuit, & l'abondance des larmes qu'il versoit, commençoit déja à luy caver les joues.

XXIV. *Cinquante Chrétiens brûlez vifs à Jedo.*

Le Cubo estant de retour à Jedo, reçut avis de tous côtez de l'effet qu'avoient produit le renouvellement de ses Edits, & fut prié par les Magistrats de juger les cinquante Chrétiens qui estoient dans les prisons. Il renvoya leurs procès à son fils, qui les condamna tous à estre brûlez vifs. Aussi-tost les Officiers de la Justice se transporterent à la prison, & en tirerent premierement le Pere Jerôme des Anges, qui ne soupiroit qu'après cet heureux moment. Ils luy ôterent les fers des pieds & luy mirent une corde au cou, avec laquelle ils luy lierent encore les mains derriere le dos. Ils en firent autant au Pere François de Galbe & à tous les autres prisonniers: Puis les firent marcher par les ruës de cette Ville Royale, jusqu'au lieu de leur execution. Dom Jean Pharamond estoit à cheval, tant parce qu'il ne pouvoit marcher ayant eu les doigts des pieds coupez, que parce qu'il estoit parent de l'Empereur. On y mit aussi le Pere des Anges & le Pere Galbe. Tous les autres aloient à pied.

Le lieu de leur supplice estoit une grande place proche du Palais de l'Empereur. Ils passerent au travers de cette grande Ville, dont les ruës estoient toutes bordées de monde. Les gardes empêchoient qu'aucun ne leur parlât: mais ils ne pûrent fermer la bouche au Frere Simon. Il exhortoit en chemin les assistans à embrasser la foy de JESUS-CHRIST pour laquelle ils alloient immoler leur vie. Estant arrivez à la place, ils virent cinquante poteaux & des fagots tout autour, qui

en estoient éloignez d'une brassée.

Les deux Religieux qui estoient à cheval & Dom Jean, reçûrent commandement de se tenir aux barrieres pour estre spectateurs de cette scene, & pour estre tourmentez par la vûe du feu avant que d'en sentir les ardeurs. Les autres furent incontinent attachez chacun à leur poteau. Tous avoient les yeux élevez vers le Ciel, & demandoient à Dieu la grace de terminer heureusement ce dernier acte de leur vie. Le Pere des Anges voyant une infinité de gens assemblez, entr'autres les premiers Seigneurs de l'Empire, & le cheval sur lequel il estoit monté, lui donnant de l'avantage pour estre vû & entendu, fit un discours puissant par lequel il montra qu'il n'y avoit point d'autre moyen d'estre sauvé, qu'en embrassant la Foi de Jesus-Christ, pour laquelle ils alloient mourir. Le Pere François Galbe parla avec la même force & la même ferveur. Et le Frere Simon prêcha après eux avec une éloquence toute divine. Ce qui consoloit les Martyrs, c'estoit la vûe de leur Sentence écrite en grosses lettres, sur une planche qu'on portoit au bout d'une pique. Elle estoit conçûe en ces termes : *Ces gens sont condamnez au tourment du feu, parce qu'ils sont Chrétiens.*

Les Bourreaux ayant mis le feu au bucher, on les entendit tous élever leur voix & prononcer ensemble Jesus Maria. Ce fut un spectacle digne de la vûe de Dieu & des Anges, que de voir la constance de ces serviteurs de Dieu qui furent consumez d'un feu lent, sans que pas un d'eux donnât la moindre marque d'impatience.

Les trois Saints Cavaliers qui estoient à la barriere, au eu d'estre épouvantez d'un spectacle si affreux, brûloient du desir d'entrer dans la lice, & de remporter le prix du combat. Ils exhortoient le mieux qu'ils pouvoient par leurs regards & par leurs paroles, les compagnons de leur supplice à estre constans jusqu'à la mort. Aussi leur courage & leur patience fit une telle impression sur le cœur des assistans, qu'un homme & une femme coururent au tribunal des Juges, & declarerent qu'ils estoient Chrétiens, croyant qu'on les jetteroit dans le feu : mais ils furent trompez dans leur esperance, car les Juges se contenterent de les envoyer en prison.

Après que ces sacrées victimes eurent esté consumées, les Officiers de la Justice firent descendre de cheval nos trois

Cavaliers & les lierent chacun à un poteau. Avant que de se separer ils s'embrasserent avec beaucoup de tendresse. Le premier du costé de la Ville, fut Dom Jean Faramon. Le second le Pere des Anges, & le troisiéme le Pere Galbe. Lorsqu'on mit le feu à leur bucher, ils se dirent encore adieu., s'exhortant à mourir constamment pour la Foi. Les gros tourbillons de fumée qui s'éleverent, les cacherent quelque temps à la vûe des assistans : Mais lorsqu'elle se fut dissipée, on les apperçut immobiles & contens, comme s'ils eussent esté dans un lieu de délices.

Il n'y eut que le Pere des Anges qui tourna quelque temps le visage du costé de Jedo. On crut qu'il prioit pour le salut des habitans. Quelque temps après il se tourna du costé du vent qui poussoit vers lui la flâme avec beaucoup de force, pour montrer qu'il ne la craignoit pas, & pour parler au peuple qui estoit en plus grand nombre de ce costé-là. Il parla avec un zele ardent, & ne cessa d'exhorter les Infideles à embrasser la Foi, jusqu'à ce que la flâme lui coupât la parole. Alors il se mit à genoux devant son poteau qui estoit comme l'Autel de son sacrifice, & en cette posture il rendit son esprit à Dieu.

Dom Jean mourut après lui. Avant que de descendre de cheval, il demanda permission de parler aux assistans, laquelle lui » estant accordée, il dit à tous ceux qui estoient autour de lui, » qu'il pouvoient connoître la verité de la Religion Chrétienne, » par le supplice qu'il alloit endurer, puisqu'estant proche parent » de l'Empereur, & pouvant esperer de lui les plus grands emplois, » s'il vouloit obéir à ses Edits, il préferoit une mort infâme & » cruelle à toutes les grandeurs & à toutes les Charges de la Cour, » que son exil de quatorze ans, ses pieds & ses mains sans doigts, » & le signe de la Croix qu'on lui avoit imprimé au front estoient » autant de voix qui publioient qu'il estoit Chrétien ; Qu'il ne » mouroit point pour d'autre sujet, que parce qu'il ne vouloit pas » perdre son ame, en renonçant la Foi sans laquelle il estoit im- » possible d'estre sauvé ; qu'il avoit dès sa jeunesse examiné avec » beaucoup d'étude & d'application les contes fabuleux que de- » bitoient les Bonzes, & qu'il n'auroit jamais abandonné la Re- » ligion de ses ancestres, s'il y avoit trouvé quelque apparence » de verité ; qu'elle estoit pleine d'erreurs, de faussetez & d'im- » postures, & que ceux qui la suivoient seroient éternellement » damnez.

Il vouloit continuer son discours lorsqu'on lui imposa silence, parce qu'il excitoit de grands mouvemens dans l'esprit des auditeurs, & leur tiroit les larmes des yeux, de regret qu'ils avoient de voir un si grand homme si maltraité de l'Empereur & condamné à un si cruel supplice. Lorsqu'il fut lié à son poteau, voyant la flâme qui s'élançoit sur lui, il étendit les bras comme pour l'embrasser ; puis demeura immobile, jusqu'à ce qu'il tombât à terre, & attira en tombant son poteau avec lui.

Le Pere Galbe fut le dernier qui signala sa vertu dans ce combat. Cette barbare execution se fit le troisiéme jour de Decembre 1623. Les corps furent gardez trois jours au même estat qu'ils estoient morts. Si-tost que les soldats se furent retirez, les Chrétiens enleverent les corps des deux Religieux, ce qui obligea les Magistrats de renvoyer les gardes pour empêcher qu'ils n'enlevassent le reste.

Quelques jours après, le Xogun donna au délateur une belle maison d'un des Martyrs, avec trente pieces d'or, qui reviennent à quinze cens écus de nostre monoye. Il fit ensuite publier par toute la Ville, que ceux qui rendroient le même service à l'Etat auroient la même récompense. Le délateur reçut le prix de sa perfidie, mais avec tant d'imprécations de tous les habitans, que les Idolâtres mêmes souhaitoient qu'il fût bruslé comme ceux qu'il avoit accusé.

XXV. *Noms des Martyrs.*

La gloire que ces glorieux Martyrs se sont acquise par leur invincible courage, merite que leurs noms soient connus dans tous les pays du monde. Voici ceux qu'on a pû sçavoir, rangez selon l'ordre qu'ils furent executez.

Dom Jean Faramon.
Le Pere Jerôme des Anges.
Le Pere François Galbe.
Leon Taqueva Gonfiqui.
Fansabusi Quaxia.
Chosayemon.
Simon Jempo.
Pierre Xixambuco.
Jean Matazayemon.
Michel Quizayemon.
Laurens Cagiqui.
Matthias Jazayemon.

Laurent Cacuzayemon.
Matthias Quizayem.
Thomas Josacu.
Pierre Santario.
Pierre Sazagemon.
Matthias Xigemon.
Ignace Choyemon.
Simon Muan.
Louis Joccunu.
Isaicy.
Bonaventure Guidairi.
Jean Xinocura.
Hilaire Mangozayemon.
François Quinzajemon.
Saximondia Jinxiquir.
Jean Chosayemon.
Romain Gomiemon.
Emanuel Buyemon.
Pierre Quiheyemon.
Quizabaro.
Pierre Choiemon.
André Disuque.
Raphaëel Quihayemon.
Quizichi.
Antoine.

Les autres ne sont pas venus à nostre connoissance.

XXVI. *Abregé de la vie du P. Jerôme des Anges & du Frere Simon Iempo.*

Le Pere Jerôme des Anges peut estre appellé l'Apôtre du Royaume d'Yezo situé au delà du Japon vers le Septentrion, parcequ'il y a le premier prêché l'Evangile & porté la lumiere de la Foi. Il estoit Sicilien de nation, & entra dans la Compagnie à l'âge de dix-huit ans. Avant que d'estre prestre il eut permission du Pere General de s'embarquer pour les Indes & de passer au Japon avec le Pere Charles Spinola. Nous avons dit comme du Cap de bonne Esperance, ils furent poussez au Bresil, & obligez d'y demeurer pour radoubler leur vaisseau maltraité par la tempeste, & comme retournant en Portugal, ils furent pris par des Corsaires Anglois & menez en Angleterre. Il arriva en chemin au Pere des Anges une chose assez étrange : c'est qu'estant à la poupe du navire Anglois, il tomba dans la mer. Ces Hereti-

ques ne se mirent pas beaucoup en peine de le sauver, tant pour la haine qu'ils portoient aux Jesuites, que parce que le vaisseau voguoit à pleines voiles. Mais la Providence de Dieu n'abandonna pas son serviteur en ce moment : car estant sous le corps du bastiment que le vent poussoit avec beaucoup de violence, il se trouva par une merveille surprenante de la poupe où il estoit tombé à la proue qui fendoit les flots, d'où il fut tiré sans qu'il eût reçû aucun mal.

Estant de-là renvoyé à Lisbonne, comme nous avons dit, il y reçut les ordres; puis passa aux Indes avec le même Pere Spinola, & ayant demeuré quelque temps à la Chine, il arriva enfin au Japon l'an 1602. où il fut un an à apprendre la langue. Après quoi il fut envoyé Superieur à Fuximi. Depuis à Suranga, qui estoit alors le Siege de l'Empire, où il fonda la premiere maison qu'eut la Compagnie en ce Royaume. Il voulut faire le même à Jedo : mais le jour qu'il devoit acheter une maison, la persecution s'éleva contre luy, de telle sorte qu'il fut obligé de retourner à Suranga, où il convertit un grand nombre d'Infideles : jusqu'à ce que l'Empereur ayant banni tous les Religieux du Japon, il fut rappellé par les Superieurs à Nangasaqui pour aller avec les autres, ou à la Chine, ou aux Philippines; mais il fit si bien auprès d'eux, qu'il fut laissé au Japon pour y assister les Chrétiens en habit déguisé.

Alors se laissant aller à l'impetuosité de son zele, il parcourut plusieurs fois tout le Japon, avec des peines & des fatigues inconcevables. C'est luy qui le premier porta la lumiere de l'Evangile dans trois Royaumes situez sur les frontieres du Japon vers l'Orient, & dans cinq grandes Provinces qui égalent des Royaumes. C'est le premier, comme je l'ay touché, qui a penetré dans les terres inconnues d'Yezo, qui sont separées comme on croit du Japon, par un bras de mer, & qui confine à la Tartarie Orientale. C'est lui qui visita le premier & consola les Confesseurs de Jesus-Christ, qui furent bannis de Meaco & d'Osaca l'an 1614. dans un païs presque inhabitable pour la rigueur du froid, & inaccessibles pour les hautes montagnes couvertes de neiges, qui l'environnent. Mais la charité du Pere surmonta tous les obstacles.

Il estoit si doux, si obligeant & si charitable, qu'on ne pouvoit le pratiquer sans l'aimer. Lorsqu'il entra dans les Royaumes de Cami, il n'y trouva que mille Chrétiens, & en peu de tems

il en eut dix mille qu'il baptisa de sa main. Le Roy de Xindai persecutant les Chrétiens, il y courut aussi-tost & entendit leurs Confessions le jour & la nuit, dans la Ville, dans la campagne & dans les places publiques, déguisé tantost en Voyageur, tantost en Marchand & tantost en Païsan. Il vouloit aller trouver le Roy & luy representer son injustice; mais les Chrétiens l'en empêcherent.

Il fut envoyé par ses Superieurs à Jedo, pour gouverner cette Eglise affligée. Il y souffrit de si grandes incommoditez, qu'il y devint comme étique, & n'avoit plus que la peau sur les os. Il y demeura cependant deux ans, faisant malgré ses infirmitez de temps en temps des courses dans les Royaumes de Jazu & de Cai, où il prêcha le premier l'Evangile, & où il convertit un grand nombre d'Infideles. Enfin ayant vécu trente-huit ans dans la Compagnie & travaillé vingt-deux au Japon, chargé de merites & consommé de souffrances, il fut sacrifié dans les flâmes d'un feu lent âgé de cinquante-six ans.

Le Frere Simon Japonnois estoit de la Ville de Nozer au Royaume de Fingo. Il fut dès sa jeunesse élevé dans un Convent de Bonzes, & adonné au culte des Camis & des Fotoques. Le Bonze son Maistre s'estant converti, il se convertit aussi à l'âge de quinze ans, & reçut le Baptême avec plusieurs autres. Trois ans après il fut reçû dans la maison des Peres Jesuites pour faire l'office de Catechiste, employ dont il s'acquitta dignement. Il demeura vingt-cinq ans avec eux, jusqu'à ce qu'estant banni comme eux il passa dans les Philippines: mais il retourna un an après, & voyant le feu de la persecution allumé par tout, il se donna pour Compagnon au Pere des Anges, avec lequel il parcourut tous les Royaumes du Japon, & s'exposa à une infinité de dangers. Il n'avoit, dit-il, que deux desirs; l'un d'être Jesuite, l'autre de mourir pour la Foy. Il obtint l'un & l'autre, ayant été reçû dans la Compagnie, & ayant été brûlé d'un feu lent pour la Foy de JESUS-CHRIST. Il mourut âgé de quarante trois ans.

XXVII. *Execution sanglante de 24 autres Chrétiens.*

L'ambition est une passion qui est toûjours dans le mouvement, & qui sacrifie tout à ses desseins. Le Xogun qui croyoit que la Secte des Chrétiens estoit un parti formé pour lui enlever sa Couronne, ayant appris que les cinquante Martyrs, bien loin d'apprehender les feux, avoient triomphé de joye au milieu des flâmes; qu'ils avoient même tâché en mourant d'attirer les

les infideles à leur Religion, plus furieux que jamais, condamna trente-sept autres personnes tant hommes que femmes, les uns à estre bruslez, les autres crucifiez, d'autres à estre taillez en pieces. Il y en avoit vingt quatre qui estoient Chrétiens, les autres estoient Idolâtres qui furent mis à mort, ou pour avoir logé des Chrétiens, ou pour s'estre rendus cautions auprès de ceux qui les logeoient. Entre les Chrétiens six furent bruslez vifs, un homme & cinq femmes; dix-sept eurent la teste coupée, & deux autres furent crucifiez. Entre les Idolâtres, deux furent bruslez, deux décolez; les autres mis en croix.

Il y eut une Dame de qualité nommée Marie Jagera, mere de Leon Fagucia Gonoxiqui, laquelle avoit retiré chez soi le Pere des Anges, qui signala sa constance en ce dernier combat. Le Gouverneur ayant fait tout l'imaginable pour l'ébranler, & n'ayant pû rien gagner sur son esprit, la condamna au feu avec cinq autres Dames.

Le jour de l'execution estant venu, l'incomparable Marie fut liée sur un cheval & menée la premiere au lieu du supplice. Elle avoit un air plein de grace & de majesté qui frappoit les yeux de ceux qui la regardoient: mais son visage serein, riant & épanoüi estonnoit tout le monde. Elle estoit suivie de quatre autres Dames Chrétiennes, & d'un homme nommé François Cabe qui fut celui qui s'alla presenter aux Juges avec une de ses Dames pour estre jetté dans le bucher des cinquante martyrs.

Mais ce qui tiroit les larmes des yeux de tout le monde, c'estoit dix-huit petits enfans qu'on menoit à la mort comme de petits agneaux à la boucherie. Ils estoient si innocens qu'ils rioient dans les rues, & tenoient en leurs mains les babioles dont ils ont coûtume de se divertir. De ces dix-huit, il n'y en avoit que deux qui n'estoient pas Chrétiens. J'ai horreur de rapporter la cruauté barbare que les bourreaux exercerent sur eux. Ils couperent la teste aux uns, ouvrirent le ventre aux autres depuis le nombril jusqu'à la gorge Ils en couperent quelques autres en deux par le travers du corps. Ils prirent les autres par les peds, & les taillerent en pieces. Cette boucherie horrible fut faite aux yeux des Dames Chrétiennes pour les intimider.

Après ce carnage on mit onze personnes en Croix, dont il n'y en avoit que deux qui fussent Chrétiens. L'un s'appelloit Pierre & l'autre François. Leur crime estoit d'avoir logé des

Chrétiens. Ils moururent percez de lances, & prononçant jusqu'au dernier soupir les noms sacrez de JESUS & de MARIE. On attacha la teste des petits enfans massacrez aux mains de ceux qui estoient attachez en croix pour effrayer les assistans, & ceux qu'on alloit executer, par ce spectacle.

Pendant tout ce massacre, les hommes & les femmes qu'on alloit brûler se preparoient à la mort, en recitant plusieurs prieres, & les Litanies des Saints à haute voix. François entr'autres animé d'un feu divin faisoit l'office de Predicateur, exhortant les cinq Dames Chrétiennes à gagner la couronne du martyre & les assistans à embrasser la Foi. Aussi-tost qu'on eut mis le feu au bois, ils leverent tous les yeux au Ciel, & furent consumez à petit feu, sans que ni homme ni femme donnassent aucun signe de douleur; ce qui jetta tout le monde dans un profond étonnement. Le sujet de leur mort estoit écrit dans un tableau, en ces termes: *Ceux-cy meurent, parcequ'ils sont Chrétiens.* Deux autres Gentils furent brûlez auprès d'eux, & leur écriteau portoit: *Ceux cy meurent pour avoir logé Faramon contre les Loix.*

Ils furent tous executez le 29 de Decembre, l'an mil six cens vingt-trois à la ville de Jedo. Quelque temps après dix hommes & sept femmes furent encore brûlez dans la même ville pour la défense de la Foi. Il y avoit entr'eux un Page du Xogun qui fut executé pour avoir loüé sa maison à des Chrétiens; ce qui intimida si fort les habitans de Jedo, qu'ils chasserent tous ceux qui logeoient chez eux : de sorte qu'ils ne sçavoient plus où se retirer.

XXVIII. *Persecution excitée au pays de Massamune. Emprisonnement du Pere Caravaille Jesuite.*

La haine implacable que le Xogun portoit aux Chrétiens qu'il persecutoit à feu & à sang, obligea tous les Seigneurs du Japon qui se conforment ordinairement aux volontez du Prince, de suivre son exemple, & de leur declarer la guerre. Le Prince Massumune Seigneur de Xindai fut celui, pour ainsi parler, qui sonna le tocsin. Le Pere Jacques Caravaille Superieur de tous les Religieux de la Compagnie qui travailloient dans le pays d'Idake, residoit ordinairement à Xindai, où il faisoit sa demeure, & de là faisoit des courses dans tous les pays d'alentour pour encourager les Fideles, & pour leur administrer les Sacremens: puis il se retiroit à Minaque, terre appartenant à un Gentilhomme de marque nommé Jean Goto qui étoit Chrétien. Le Prince Massamune ne l'ignoroit pas, il lui permettoit même de vivre paisiblement dans sa Religion, en consideration de sa quali-

té & de son merite. Mais s'estant trouvé à Jedo pendant qu'on executoit les cinquante Chrétiens, un de sa suite lui dit comme par reproche que toutes ses terres estoieut peuplées de ces sortes de gens. Ce malheureux politique craignant que le Xogun n'en eût la connoissance, & ne lui fist de la peine, dépêche aussi-tôt ce même delateur à Xindai pour informer contre les Chretiens qu'il pourroit découvrir. Il lui ordonna neanmoins de laisser Jean Goto en paix.

L'Officier communiqua aux Gouverneurs des Places les ordres de son maître, entr'autres à Moniau Juami ennemi mortel des Chrétiens. Cet idolâtre étendant sa commission, dit tout haut, que le Prince ne prétendoit pas exempter Goto, & que si l'on vouloit exterminer les Chrétiens, il falloit commencer par celui qui en estoit le chef. Ximonda Daisem grand ami de Goto ayant appris la résolution de Juami, lui en donna avis & le conjura d'abandonner la Religion Chrétienne en consideration de Massamune, dont il avoit reçû tant de graces, & à qui on pourroit faire des affaires à la Cour. Goto lui répond qu'il avoit à la verité de grandes obligations à son Prince, mais qu'il en avoit de plus grandes à Dieu, & qu'il n'estoit pas juste qu'il eût plus de consideration pour des personnes mortelles, que pour le Dieu du Ciel; qu'il estoit resolu de plûtost perdre les biens & la vie, que de trahir sa Foi, & qu'il ne lui feroit pas de plaisir de lui tenir de semblables discours.

Cette premiere attaque fut suivie de plusieurs autres que Goto soûtint avec la même fermeté. Lorsqu'il fut retourné à son logis, il raconta au Pere Caravaille ce qui s'estoit passé & tous deux se préparerent à la mort. Le Pere se hâta d'entendre les Confessions de tous les Chrétiens, & pour ne pas perdre son hoste, il se retira à un lieu proche de-là, où il dressa une cabane proche la maison de Matthias Isiore Chrétien fort zelé. Il ne mena que deux Chrétiens avec lui qui lui tinrent compagnie jusqu'à la mort.

Sur ces entrefaites voici de nouveaux ordres du Prince Massamune qui commande à Ximonda Daisem de proceder contre les Chrétiens avec toute la rigueur possible, & de bannir Jean Goto, s'il ne vouloit pas se rendre. Ximonda va trouver son ami, la lettre du Prince en main, & lui répresente la fâcheuse necessité où il estoit réduit de lui faire son procès, s'il persistoit dans sa résolution. Il le conjure par leur amitié,

& par toutes les tendresses qu'ils avoient toujours eues l'un pour l'autre, d'accorder quelque chose à un Prince, à un ami, à une femme, à des enfans, & à toute sa famille, l'assûrant qu'il n'y auroit que le Prince & lui qui sçussent qu'il auroit changé de créance. Goto qui avoit esté un peu attendri, conçût de l'indignation entendant cette proposition qui lui estoit faite, & dit comme en colere qu'il ne comptoit point pour ses amis ceux qui le vouloient rendre lâche & impie. Ximonda desesperant de rien gagner sur son esprit, assembla toute la Noblesse du pays, & furent une nuit entiere à le combattre: mais tous leurs efforts furent vains. Ce genereux guerrier repoussa toutes leurs attaques.

Pendant qu'on lui livroit ces assauts, le Gouverneur Suo envoya des troupes à Xindai, où demeuroit Jean Goto, & à Oroxio où le Pere Caravaille s'estoit retiré, pour se saisir de tous les Chrétiens & les mettre en prison. Ximonda voyant l'orage qui alloit fondre sur son ami, fait une derniere tentative pour ébranler sa foi. Il ordonne à ses gens de se joindre avec ceux du Gouverneur, & d'aller faire le dégast dans les terres de Goto, de piller sa maison, & de mettre le feu à tous les lieux d'alentour. La chose fut executée comme il avoit ordonné. Goto voyant ses biens pillez & enlevez, s'en alla fort joyeux hors de son pays, comme s'il eût esté déchargé d'un pesant fardeau, & se condamna à un exil volontaire. Il s'en alla vers les quartiers de Nembu voisins de ceux de Massamune.

Les Chrétiens d'Oroxio effrayez des rigueurs que les Officiers du Suo commençoient à exercer, se retirerent jusqu'au nombre de soixante dans des cabanes qu'ils avoient dressées dans une vallée où demeuroit le Pere Caravaille. Un espion les ayant découverts en avertit le Suo, lequel envoya des troupes se saisir d'eux. Le Pere les voyant venir sort de sa cabane, & va au devant d'eux, comme un bon Pasteur qui veut sauver ses brebis. Il leur dit qu'il estoit le Prestre & le Prédicateur qu'ils cherchoient, qu'ils se contentassent de l'arrêter, & qu'ils laissassent ces pauvres gens en paix. Ces barbares tenant le Pere des Chrétiens, le lient étroitement, & le menent aux Juges de Minaque avec plusieurs autres qu'ils mirent nuds dans le fort de l'hiver.

Les Juges plus impitoyables encore que leurs Officiers, les firent attendre dans une cour depuis le matin jusqu'au soir en

l'estat où ils estoient, à découvert & exposez à la neige qui tomboit en abondance. Enfin on fit entrer le Pere, & on lui demanda comment il s'appelloit, d'où il estoit, & s'il prêchoit la Loi des Chrétiens: Le Pere répondit de point en point à leurs demandes, & ajoûta qu'il estoit prest de répandre son sang & de souffrir toutes sortes de tourmens pour la Loi qu'il prêchoit. Après lui le Juge interrogea les deux Chrétiens qui l'avoient accompagné, dont l'un se nommoit Matthieu Magobaine, & l'autre Paul Ruisuque. Ayant sçû par leur déposition que Matthieu avoit logé le Pere, & que Paul estoit son disciple, il les envoya tous trois en une maison où le Pere passa une bonne partie de la nuit à entendre la Confession des Chrétiens.

Le lendemain à la pointe du jour on les mena à une ville nommée Midrusama. Il y avoit parmi cette sainte troupe deux bons vieillards dont l'un avoit nom Alexis Coïemon, & l'autre Dominique Dosai. Comme il neigeoit fort, & que les chemins estoient extrêmement rudes, ils avoient de la peine à suivre les autres. Ces barbares sans avoir compassion de leur âge, leur couperent la teste. Ce martyre arriva le 9 de Fevrier mil six cens vingt-quatre.

La nuit estant survenue, on partagea les prisonniers dans plusieurs maisons d'un Bourg où ils estoient arrivez, & les Officiers de la Justice prirent le Pere avec eux. Après le repas, ils l'interrogerent sur la Loi qu'il prêchoit. Le serviteur de Dieu ravi d'avoir cette occasion de publier la gloire de son Maître, leur fit un fort beau discours sur les principaux Mysteres de nôtre Religion, contenus dans le Symbole des Apôtres, qu'il leur expliqua. Ils parurent surpris des grandes merveilles qu'il leur exposoit. Mais ils lui demanderent s'il estoit vrai ce qu'on disoit partout, que les Peres sous pretexte de Religion, vouloient se rendre maîtres du Japon. Le Pere leur fit voir par de vives raisons que ce bruit n'avoit aucun fondement. Entr'autres il leur fit entendre que l'Europe estant le plus beau païs du monde, le plus riche & le plus abondant en tout ce que l'homme peut desirer, ils seroient les plus grands fous de la terre, de quitter un sejour si délicieux, & d'abandonner leurs parens, leurs amis, leurs biens, & toutes leurs connoissances pour venir dans un païs inconnu, situé aux extrêmitez du monde, & où ils ne pouvoient arriver qu'après un voyage de trois ans, qu'il falloit faire au travers de mille incommoditez & mille dangers, pour une domination

imaginaire qui leur tenoit lieu d'un exil le plus rude & le plus fâcheux auquel ils pussent estre condamnez. Qu'ils ne pouvoient pas ignorer la vie qu'ils menoient dans le Japon, les miseres qu'ils y souffroient, & les effroyables tourmens qu'ils y attendoient; Qu'il n'y avoit point de couronne qu'un homme sage voulût acheter au prix de sa teste; Qu'ils devoient donc connoître par là que ce n'estoit pas le Japon qu'ils cherchoient, mais le salut des Japonnois, & qu'ils ne venoient pas s'emparer de leurs terres, mais leur procurer le Royaume du Ciel. Ce discours fit quelque impression sur l'esprit de ces infideles, mais non pas sur leur cœur attaché à l'interest : & nourri, pour ainsi parler, de sang & de carnage.

Le lendemain matin ils se mirent en chemin, & ils arriverent enfin à Madrusana où ils furent fort maltraitez : car on les laissa jusqu'à la nuit au milieu de la rue, exposez au vent, au froid, & à la neige. Le jour suivant deux Juges interrogerent les prisonniers, lesquels declarerent tous qu'ils estoient Chrétiens, resolus de mourir pour la Foi. Le President croyant que l'union les rendoit plus forts, les prend les uns après les autres, & tente leur fidelité de toutes les manieres imaginables : mais il ne gagna rien sur ces cœurs penetrez de l'amour de Dieu. Il s'adresse donc au Pere, & le prie de leur oster cette fantaisie de la teste, avec promesse de le mettre lui & tous les prisonniers en liberté. Le Pere eut horreur de cette proposition, & lui dit qu'il se donneroit bien de garde de faire ce qu'il desiroit, mais qu'il les exhorteroit par ses discours & par son exemple à mépriser une vie temporelle pour en gagner une éternelle.

Les Juges irritez de cette réponse le menacerent de l'envoyer à Jedo pour y estre bruslé vif. Le Pere leur répondit qu'il tiendroit à tres-grande faveur d'estre bruslé ou taillé en pieces pour la défense de la Loi du vrai Dieu qu'il prêchoit. Les tyrans voyant l'intrépidité du serviteur de Dieu, mettent Leon & Matthieu à la question, leur serrant les jambes entre des pieces de bois pour intimider les autres : mais comme ils paroissoient constans & inébranlables, il fut ordonné qu'ils seroient renvoyez à Xindai dont Suo estoit le Gouverneur, pour en tirer tel châtiment qu'il lui plairoit.

Ils firent ce voyage chargez de chaînes, escortez d'un grand nombre de soldats. Le Pere les exhortoit en chemin à la patience, & adoucissoit par ses discours les incommoditez du

chemin, jusques-là que Leon qui avoit les jambes à demi brisées de la question qu'il avoit eûe, marchoit aussi gayement que s'il eût este en parfaite santé. Le Pere arriva à Xindai avec neuf prisonniers, & ils furent mis aussi-tost dans les prisons publiques.

XXIX. *Martyre de plusieurs Chrétiens à Xindai.*

Plusieurs Chrétiens avoient souffert le martyre dans cette Ville un peu avant qu'il y arrivât : Entr'autres Marc Cafroye & Marie sa femme, tous deux fort considerables & pour leur condition & pour leur pieté. Avant qu'ils fussent saisis, quelques Payens qui les aimoient, dirent aux Archers qui estoient venus pour les arrêter, qu'ils n'estoient plus Chrétiens, & sur cet avis ils s'en retournoient. Marc & sa femme ayant appris le mauvais office qu'on leur avoit rendu, laisserent le soin de leur maison à leurs esclaves & coururent après les Archers, ausquels ils declarerent qu'ils estoient Chrétiens, & qu'on les avoit trompez. Ils furent presentez au Gouverneur Suo, lequel les condamna à estre bruslez vifs, après avoir esté menez honteusement par les rues de la Ville, & précedez d'un Heraut qui publioit à son de Trompe, que ces gens estoient condamnez au feu, pour n'avoir pas voulu renoncer la Foi de Jesus-Christ.

Estant arrivez au lieu de l'execution, on lia Marc à son poteau, où il fut bruslé. Sa femme estant à demi rostie, declara tout haut qu'elle se sentoit intérieurement remplie d'une si grande joye de ce qu'elle mouroit pour la Foi, qu'elle ne pouvoit retenir ses larmes. L'un & l'autre mourut le premier jour de Fevrier 1624.

Dans la même Ville furent bruslez à petit feu pour la Confession de la Foi, André Camon & Paul Sanniro son fils. Pierre Quinco eut la teste coupée, & son corps fut taillé en pieces.

Le douziéme du même mois quatre Chrétiens gagnerent la palme du martyre : A sçavoir Jean Anzai Medecin âgé de soixante & dix ans, Anne sa femme presque de même âge, André Iyemon leur cousin & Louis leur domestique. André & Louis furent bien-tost expediez ayant eu la teste coupée : Mais Jean & Anne eurent des assauts plus furieux à soûtenir, des peines plus longues à endurer, & des ennemis plus redoutables à vaincre. J'appelle ennemis leurs propres parens, qui firent leur possible pour les pervertir : mais n'ayant pû les ébranler, le Gouverneur leur fit souffrir un nouveau tourment.

Une riviere passe au travers de Xindai. Ce Tyran fait dé-

pouiller tout nud ce saint vieillard & sa femme, tous deux chargez d'années & d'infirmitez, & les fait plonger dans la riviere dans le temps le plus froid de l'année. Les Bourreaux les retiroient de temps en temps, pour sçavoir d'eux s'ils ne vouloient pas renier la Foi, & les voyant constans, les replongeoient dans l'eau. Après avoir souffert long-temps ce cruel tourment, on les tira de la riviere, & on les mit chacun le corps nud sur un cheval, pour les promener par toute la Ville. Un Heraut marchoit devant eux, criant qu'ils estoient châtiez de la sorte, pour ne vouloir pas renoncer la Foi Chrétienne. A chaque carrefour on les faisoit descendre de cheval, & on leur demandoit s'ils persistoient à vouloir estre Chrétiens. Eux répondant qu'oui, on leur versoit plusieurs seaux d'eau sur la teste. Après avoir esté baignez de la sorte dans toutes les places publiques, on les lia à la porte d'une rue (car toutes les rues du Japon se ferment la nuit) & on les abandonna aux outrages d'une populace insolente, qui leur fit tant de maux & leur jetta tant d'eau sur le corps, qu'elle étouffa la chaleur naturelle. Ainsi moururent ces deux Martyrs, dont la vertu & la constance est digne d'une éternelle memoire.

Le Pere Jacques Caravaille & ses Compagnons arriverent presque en même temps & furent traitez de la même maniere. Le 18. de Fevrier qui est le dernier jour de l'année Japonnoise, on les tira de prison & on les mena à la riviere, sur le bord de laquelle les bourreaux avoient creusé une fosse ronde entourée de palissades où l'eau entroit à la hauteur de deux pieds. Quand les prisonniers furent arrivez, on les dépouilla tout nuds, & on leur commanda de s'asseoir dans l'eau. Puis on les attacha chacun à un poteau. Ils demeurerent dans cette eau glacée l'espace de trois heures, souffrant ce tourment avec une extrême patience.

Le Pere Caravaille les animoit par ses discours & par son exemple: car après les avoir exhortez à la patience, il demeuroit les yeux baissez comme s'il eût esté dans une profonde contemplation. Les Payens qui s'estoient assemblez à ce spectacle, lui disoient mille injures & lui faisoient beaucoup d'outrages: mais le Pere ne leur répondoit que par sa modestie & son silence. Après avoir esté trois heures dans ces fosses glacées, le Juge les en fit tirer pour prolonger leur tourment: Mais le froid les avoit tellement saisis, qu'ils n'avoient plus l'usage de leurs membres:

De sorte qu'ils tomberent tous sur le sable qui estoit au bord de la riviere. Matthias Sifioie & Julien Jermon moururent incontinent après. Le Pere Caravaille ne s'étendit pas de son long comme les autres sur le rivage: mais il demeura assis les jambes croisées, comme on fait au Japon, les mains jointes & la teste un peu baissée, avec une si grande paix, modestie & douceur, que les Payens en estoient dans l'admiration.

Pendant que les prisonniers estoient en cet estat, un Officier arrive de la part du Gouverneur, pour dire au Pere, que s'il vouloit persuader à ses Compagnons de renoncer la Foi, on les mettroit tous en liberté. Le serviteur de Dieu lui répondit, que la mort les alloit bien-tôt delivrer de leur captivité, & qu'ils joüiroient dans peu d'une liberté parfaite; que pour lui tant qu'il auroit l'usage de la parole, il exhorteroit ses Compagnons à souffrir tous les tourmens, & à perseverer constamment dans la Religion du vrai Dieu. Le Gouverneur ayant reçu cette réponse, leur envoya dire qu'il les alloit faire brûler vifs. A cette nouvelle ils s'écrierent tous: *O heureuse nouvelle! on ne pouvoit pas nous en apporter de plus agreable. Nous passerons par l'eau & le feu pour arriver au lieu du repos.*

On les remena donc en prison, où ils furent jusqu'au vingt-deuxiéme de Fevrier, souffrant des incommoditez extrémes & se préparant au tourment du feu. Ce jour-là de grand matin on les tira de la prison: Ils croyoient qu'on les alloit brûler; mais ils furent remenez à la riviere & remis dans la fosse, où ils furent tout le jour. La nuit approchant, leurs tourmens redoublerent: car l'eau se geloit, le vent se renforçoit & la nege tomboit sur eux en abondance. Un des saints Martyrs nommé Leon ayant jetté quelque soupir aux approches de la mort, le Pere se tourna de son côté, & lui dit: *Encore un peu mon fils, encore un peu, ces douleurs finiront bien-tôt & vous meneront en un lieu où vos plaisirs ne finiront jamais.* Ces paroles releverent son courage, & il rendit incontinent son ame. André Niyemon & Mathieu Mangobioie moururent quelque temps après. Quant à Matthias Tarayemon, lorsqu'il sentit que son heure approchoit, il haussa la voix & dit: *Adieu mon Pere, adieu: me voici à la fin de ma course.* Le Pere lui répondit; *Allez donc à Dieu, mon cher fils, allez en paix & mourez en sa sainte grace.* Après cette réponse il expira doucement.

Il ne restoit plus que le Pere Caravaille, lequel comme un

Heros victorieux de ses ennemis demeura seul dans le champ de bataille, tout le monde s'estant retiré aux approches de la nuit, hormis quelques Chrétiens qui lui tinrent compagnie jusqu'à la mort. Il rendit son esprit à Dieu sur le minuit, après avoir esté dix heures la premiere fois dans l'eau glacée, & plus de quinze la seconde. Les Payens étonnez d'une si grande vertu, publioient hautement qu'ils ne pouvoient comprendre comment un homme aussi délicat qu'il estoit, avoit pû souffrir un tourment si étrange, sans l'avoir vû seulement trembler dans l'eau, & sans avoir donné le moindre signe d'impatience. Il mourut avec les autres Martyrs le 22. de Fevrier 1624. Le lendemain les corps furent tirez de la fosse & taillez en pieces, puis jettez dans la riviere. Les Chrétiens néanmoins enleverent la teste du Pere & de quatre autres qu'ils conserverent avec beaucoup de vénération.

XXXI. *Abregé de sa vie.* Le Pere Jacques Caravaille estoit Portugais de nation de la Ville de Conimbre Il entra dans la Compagnie à l'âge de seize ans, & entreprit le voyage des Indes l'an 1600. résolu de finir sa vie dans le Japon. Il fut arresté dans la Chine pour achever ses études, & n'arriva à sa chere Mission que neuf ans après. Il en employa un à étudier la langue, deux à cultiver les Isles de Camacusa. Il passa de là à Meaco, d'où la persecution l'obligea de sortir pour se retirer à Nangasaqui. Estant un des Peres bannis qu'on renvoya à la Chine, il demeura l'an 1614. à Macao, & de là fut envoyé à la Cochinchine avec un autre Pere, où il travailla avec autant de zele que de fruit.

L'année suivante il fut renvoyé au Japon, où il visita par trois fois les Fideles bannis pour la Foy dans une terre de douleur & de misere. Il alla aussi deux fois à Jezo, où il celebra la premiere Messe qui y ait jamais esté dite. Il parcourut ensuite les Provinces d'Oxu & de Deva, avec les fatigues & les dangers dont nous avons parlé dans la vie du Pere des Anges. Enfin après avoir fondé quantité d'Eglises & baptisé un grand nombre d'Infideles, pouvant se sauver comme on le lui conseilloit, il ne voulut jamais abandonner son troupeau, mais s'offrit volontairement à la mort pour lui sauver la vie. Il mourut âgé de 64. ans, dont il en passa trente dans la Compagnie & quinze dans le Japon. Homme vrayement Apostolique, Religieux parfait, & digne héritier des vertus du grand Xavier, dont il a suivi les pas & imité les exemples.

XXXII. *Mort glo-* La fureur de cette persecution n'empêchoit pas les Peres de

parcourir tous les Royaumes du Japon. Il y en avoit huit dans les Provinces de Cami, qui baptiserent cette année 1624. onze cens soixante personnes sans compter les enfans. Je puis appeller martyrs de volonté tous ces nouveaux Chretiens : car en même temps qu'ils se disposoient au Baptême, ils devoient se préparer au martyre, & on peut dire d'eux ce que Tertullien disoit des premiers Chrétiens, *qu'en recevant de l'eau, ils promettoient du sang*. En effet on publioit tous les jours des Edits si rigoureux, qu'il n'y avoit personne qui osât loger un Chrétien, ni lui louer sa maison : De sorte que les hommes, les femmes & les enfans estoient obligez de demeurer au plus fort de l'hyver en pleine campagne. Les Peres faisoient le même pour ne pas mettre leurs hostes en danger.

rieuse du Seigneur François Joiama Sintaro.

Le Roy de Bizen n'estoit pas fort contraire à nostre Religion: Toutefois pour plaire au Xogun, il ordonna à tous les Chrétiens de sortir de ses terres, & de peur que quelqu'un n'y demeurât caché, il envoya des Commissaires dans toutes les maisons de Faroxima prendre le nom de tous les habitans & sçavoir d'un chacun la Secte qu'il professoit, le Temple qu'il frequentoit, & le Bonze qu'il choisissoit pour son Pasteur. Il y avoit dans cette Ville un Seigneur de marque nommé François Joiama Sintaro. Il estoit à la campagne lorsqu'on faisoit ces enquestes. A son retour il apprit que le Concierge de son Hostel avoit répondu aux gens du Tono, qu'il n'y avoit point de Chrétiens chez le Seigneur François ; ce qu'il fit pensant obliger son Maistre : mais Dom François ne le trouva pas bon, & écrivit aussi-tost au Gouverneur que son Concierge l'avoit trompé, qu'il estoit Chrétien & qu'il le seroit jusqu'à la mort.

Le Tono surpris de cette declaration & marri de perdre un si brave Seigneur, assembla tous ses parens & amis, & les pria de le rendre plus raisonnable. Ils furent trente jours à le combattre, à le prier & à le conjurer, mais rien ne put amollir son courage. Il avoit quantité de parens à la Cour, le Tono les avertit du desespoir où il estoit, & les pressa de lui écrire. Ils le firent de la maniere du monde la plus forte & la plus touchante. Ils lui promirent même de la part de l'Empereur des charges, des emplois, des gouvernemens & des appointemens fort considerables. Dom François ayant ouvert le paquet, lut une lettre, & se doutant bien que les autres estoient pour le même sujet, il les jetta dans le feu sans les lire. Le Courrier qui lui avoit presenté le paquet,

lui dit qu'il s'étonnoit de son procedé ; que les Seigneurs qui lui écrivoient s'en tiendroient offensez, & que les lettres contenoient des choses de très-grande importance. Dom François lui répondit: *Vous estes Courrier, mon ami, & non pas Conseiller, vous devez donner des lettres & non pas des avis. Puisque vous vous estes acquité de votre commission, vous n'avez qu'à vous retirer.*

Après avoir soûtenu plusieurs autres assauts, principalement de son beau-pere qui le menaça de lui oster sa fille, il alla trouver son Confesseur & se munit des Sacremens pour combattre avec plus de force. Il apprit à son retour que Mathias Xobara Squiraiemon dont nous parlerons ensuite, avoit esté mis en prison pour la Foi. Il en conçut une si grande joye, qu'il s'écria comme hors de lui-même. *O heureux Matthias! ô fortuné Matthias que j'envie vostre estat!* Il mit aussi-tôt la main à la plume & lui écrivit une lettre pour le feliciter de son bon-heur.

A peine avoit-il achevé, que quatre Gentilshommes envoyez par le Tono entrent dans son logis, & lui demandent s'il ne veut pas suivre la Religion du Prince? Il répond qu'il suivroit jusqu'à la mort celle de JESUS-CHRIST, qui estoit le Roy du Ciel & de la terre. Le Tono ayant sçû des Gentilshommes sa resolution, en envoye trois autres avec ordre de le faire mourir s'il ne vouloit pas quitter la Foi. Ils s'en vont accompagnez d'une troupe de soldats qu'ils mettent autour de son logis. Estant entrez dedans, ils disent à Sintaro qu'ils viennent sçavoir sa derniere volonté, & lui declarent la douleur où estoit le Tono, de se voir obligé de le traiter selon la severité des Loix, s'il persistoit dans son entestement. Ils le conjurerent ensuite d'avoir pitié de sa mere, de sa femme, de ses enfans & de toute sa famille qu'il alloit envelopper dans sa ruine, & l'assurent qu'il obligeroit le Tono s'il vouloit prendre d'autres sentimens que ceux qu'il avoit.

Sintaro sentit bien que sa vie ou sa mort dépendoit de la réponse qu'il alloit faire. Il dit donc aux envoyez du Prince. *Le Tono est mon Prince naturel, & il a droit de me condamner à tout ce qu'il lui plaira. Je lui obeïrai en tout ce qui ne sera point contraire à la Loi de Dieu: mais il est trop raisonnable pour vouloir que je sois un traître, un lâche & un rebelle au Souverain des Rois, qui me défend d'adorer d'autre Dieu que lui, & qui me menace d'un supplice éternel si je le fais. Si vous ne le faites*, lui disent les Gentilshommes, *il faut vous resoudre à mourir. J'y suis tout resolu*, répond Sintaro, *je vous asseure que vous ne pouviez pas m'apporter une meilleure nou-*

velle. Je vous reçoïs, non pas comme des hommes, mais comme des Anges descendus du Ciel. En disant cela, il leur fait une profonde reverence.

Jamais gens ne furent plus étonnez que le furent ces cavaliers: l'éclat d'une si grande vertu les éblouïssoit, & ils ne pouvoient se resoudre à s'acquiter de la commission qu'ils avoient reçuë de le faire mourir. Ils lui direnc donc : *Si vous estes ennuié de vivre, mourez en homme d'honneur, & ouvrez un passage à la mort en vous fendant le ventre comme doivent faire des gens de vostre qualité. Je m'en ferois un plaisir*, répondit Sintaro, *si la Loi de Dieu me le permettoit; mais elle me défend d'attenter sur ma vie. Vous avez des bras & des cimeterres, vous pouvez les éprouver sur mon corps. Je regarderai comme mon pere celui qui me donnera la mort, puisqu'il me procurera une meilleur vie que celle qu'il m'ôtera.*

Les Gentilshommes desesperant de le changer, lui disent; *puisque vous ne voulez pas obeir à vostre Prince, il faut vous disposer à la mort. Très volontiers, repartit le brave Seigneur, permettez-moi seulement d'aller dire adieu à ma mere.* Il monte aussi-tôt en sa chambre par un degré derobé, & il lui dit en entrant d'un air fort gay : *Madame, l'heure que j'ai si long-tems desirée, & que j'ai si souvent demandée à Dieu est enfin arrivée. Je m'en vais mourir. Prenez part à ma joye, & pardonnez-moi tous les déplaisirs que je vous ay donnez. La derniere grace que je vous demande, c'est que vous me donniez vostre benediction, afin que je meure content.* Ayant dit cela, il se mit à genoux pour la recevoir. La vertueuse Dame le releva aussi-tôt, & l'embrassa tendrement. Puis ayant donné quelques larmes à la nature, elle lui dit : *Dieu vous benisse mon cher enfant, & vous donne la grace de finir saintement vostre vie. Je n'attendois plus sur la terre de consolation que de vous, & je ne vous puis dissimuler, que la vie après vous avoir perdu, me tiendra lieu d'un très grand supplice : ce qui adoucit ma douleur, c'est que vous mourez pour* Jesus-Christ *; qu'il soit beni à jamais pour la grace qu'il nous fait à tous deux : car comme vostre vertu vous va rendre aujourd'hui martyr, j'espere de la grace de Dieu que je ne ferai rien après vostre mort qui soit indigne de la mere d'un Martyr.*

Ayant fini son discours les Gentilshommes qui estoient dans la chambre, & les Dames qui estoient presentes jetterent des cris lamentables: mais principalement la femme de Sintaro qui

estoit accourue pour lui dire adieu. Ce bon Seigneur tâcha de l'appaiser, & après quelque entretien il la conjura de graver le nom de Jesus dans son cœur, & de perdre la vie plutost que de perdre la Foi. Ayant pris congé d'elle, il s'en retourne à la Salle, salue les Gentilshommes, se met à genoux, fait sa priere, tend le cou, & un des Gentilshommes d'un coup de sabre lui abbattit la teste. Il mourut le seiziéme jour de Fevrier mil six cens vingt-quatre à la fleur de son âge, n'ayant que vingt-quatre ans.

XXXIII. *Vertus de Dom François Santaro.*

Il estoit du Royaume de Cai. Sa famille estoit une des plus noble s& des plus anciennes du pays. Il fut baptisé à l'âge de seize ans. Sa vertu crut avec son âge, & on peut dire qu'elle estoit consommée à la fin de sa vie. Il logeoit les Jesuites dans les maisons qu'il avoit dans les Royaumes de Conocuni & d'Aqui, & il leur avoit fait dresser un logis separé pour y exercer plus commodement leur ministere. Tout son plaisir estoit de servir la Messe, de parler de Dieu, ou de s'entretenir avec Dieu. Il avoit une dévotion si tendre qu'il ne pouvoit penser à nôtre Seigneur, ou parler de lui sans verser des larmes. Il jeûnoit tres-souvent, & prenoit plusieurs fois la semaine la discipline. Tout jeune qu'il estoit, il gardoit pendant le Carême une exacte continence, & vivoit comme s'il n'eût point esté marié. Que dirai-je de son zele pour le salut des ames ? Comme il estoit sçavant & qu'il parloit fort poliment, il faisoit des discours aux Chrétiens & aux Payens qu'on écoutoit avec plaisir. Lorsqu'un Religieux estoit chez lui, il alloit lui-même inviter les Chrétiens à le venir trouver, & à s'approcher du Sacrement de Penitence. Si le Pere sortoit la nuit pour aller visiter quelque malade, ou pour aller instruire quelque famille, il se faisoit un devoir de l'accompagner. Enfin il brûloit d'un si grand desir de mourir pour Jesus-Christ, que si les Peres ne l'ussent retenu pour de très-bonnes raisons, il eût esté souvent se rendre prisonnier à Nangasaqui pour mourir avec les Religieux qui estoient dans les prisons.

La multitude des Martyrs qui ont souffert en ce temps est si grande, que ce seroit une chose ennuyeuse de faire en detail le recit de leur martyre. Je n'en choisirai que quelques-uns qui ont quelque chose de remarquable.

Le premier est un Japonnois nommé Matthias Xibara Seiraiemon dont nous venons de parler. Il estoit Officier d'un grand

Seigneur idolâtre, de la ville de Firoxima, & il avoit une charge des plus considerables dans sa maison. Lorsque la persecution s'éleva, son Maistre le sollicita de quitter la Foi, premierement par prieres, puis par menaces. L'un & l'autre moyen n'ayant point eu d'effet, il commanda qu'il fût lié par le cou, par les mains, & par les bras à un poteau. Ce tourment est grand au Japon : car ils serrent si fort les cordes qu'elles entrent dans la chair, & quelquefois jusqu'aux os. Matthias ôta aussi-tost son poignard, & se laissa lier. Il demeura un jour & une nuit en cet état sans se plaindre de la douleur, & sans changer de resolution,

Son Maistre plus irrité que jamais, lui fit attacher au cou une piece de bois en forme de joug qu'on met sur la teste des bœufs qui travaillent. C'est ainsi qu'on punit au Japon les plus grands criminels. Le Martyr demeura quatre jours en cet état. Son Maistre lui envoyoit de temps en temps de ses amis lui demander s'il ne vouloit pas se rendre, & voyant qu'il ne gagnoit rien, il le defera au Tono qui le condamna à estre mis en croix. On ne peut exprimer la joye que reçut Matthias de mourir sur une croix comme son Sauveur. Il marchoit gayement par les ruës au supplice, & exhortoit tout le monde à embrasser la Foi.

Quand il apperçut sa croix, il se mit à genoux comme un autre saint André, & s'écria : *O sainte croix, que mon Seigneur* JESUS-CHRIST *a sanctifiée par sa mort! Je me prosterne devant vous, & je vous rends tout l'honneur dont mon cœur & mon esprit sont capables.* Il dit ensuite son *Confiteor*, & après avoir fait un peu d'oraison mentale, tout transporté de joye, il éleve les yeux au Ciel, & dit: *Loüé soit à jamais le saint Nom de* JESUS, *qui par son infinie misericorde daigne appeller à soi un si grand, & un si miserable pecheur par le chemin royal de la Croix.* Les Gentils entendant ces paroles se regardoient les uns les autres saisis d'étonnement, & se disoient: *Qui sera sauvé, si ces gens-là ne le sont pas?* Estant élevé sur la croix, il fut transpercé de lances à la trente septiéme année de sa vie le dix-septiéme jour de Février 1624. Il estoit de la ville d'Aqui, & fut baptisé sept ans avant sa mort par un Pere Jesuite Japonnois. Toute son occupation estoit de visiter les prisonniers, d'amener les Chrétiens à un Pere qui estoit en prison pour se confesser, & les Payens pour estre baptisez.

Au Royaume de Zio un noble Chrétien qui avoit nom Jean

Janainguia Cufroy fut coupé par la moitié du corps. Il avoit esté banni l'an 1612 en la premiere persecution excitée par Daifusama. Estant retourné au Japon, & travaillant sans relâche au salut des ames, il fut mis en prison l'an 1622. où il convertit & baptisa cinq idolâtres prisonniers avec lui. Après dix-huit mois de prison, il fut condamné à la mort. Il pria celui qui lui en apportoit la nouvelle de remercier de sa part le Tono & les Gouverneurs, & de les assûrer qu'il leur estoit infiniment obligé de la grace qu'ils lui avoient faite. Au sortir de la prison voyant une grande foule de peuple, il leur declara qu'il estoit condamné à la mort, non pas pour aucun crime qu'il eût commis, mais seulement parce qu'il estoit Chrétien, & les exhorta à recevoir la Loi du vrai Dieu. Estant arrivé au lieu du supplice, il fut dépoüillé tout nud, étendu sur la terre, & coupé comme j'ai dit au travers du corps. Il avoit esté batisé trente ans auparavant par un Pere Jesuite, & mourut le quatorze de Fevrier 1624. Il accompagna les Peres dans les Missions, & il prêchoit lui-même avec une ferveur admirable. On ne peut dire le nombre des Chrétiens qu'il a convertis.

XXXIV. *L'Ambassade du Viceroy des Philippines au nouveau Xogun.*

Le Xogun se voyant en paix dans son Empire ne s'appliqua plus qu'à faire la guerre aux Chrétiens. Il défendit cette année de trafiquer hors son Empire, & ne permit le commerce qu'aux Payens & aux renegats. Comme les Chretiens ne vivoient que de ce trafic, cet Edit les reduisit à la derniere pauvreté. Il fit aussi défense à tous ses sujets de faire voile aux Philippines, parce qu'il avoit appris que les vaisseaux qui retournoient de ces Isles, portoient toûjours au Japon quelque Religieux déguisé.

Cependant le Viceroy de ces Isles lui envoya cette année 1624 une fort honorable Ambassade avec de riches presens, esperant par ces honnêtetez rétablir le commerce. Les Ambassadeurs aborderent à un port du Royaume de Farima nommé Muro, à trente lieuës d'Ozaca. On leur permit de descendre, & d'aller à Meaco Siege ancien de l'Empire, mais à petit train. Le Gouverneur de la ville & celui de Nangasaqui qui se trouva alors à Meaco, leur demanderent qui les envoyoit? Quels presens ils apportoient? De quelles denrées leur navire estoit chargé? Quel estoit leur dessein, & de quelles affaires ils vouloient traiter avec le Xogun? Les Ambassadeurs répondirent

répondirent à tous les chefs, & les Gouverneurs en informerent le Xogun, lequel fit reponse que cette Ambassade n'estoit envoyée par aucun Prince ni Monarque : mais qu'elle estoit ménagée par les Religieux de ces quartiers-là, & qu'il en estoit bien informé ; qu'il ne vouloit recevoir en qualité d'Ambassadeur aucun qui vînt d'un pays où l'on enseignoit une Loi pernicieuse aux Etats, qui troubloit son Royaume & qui débauchoit ses Sujets ; que ses Prédécesseurs les avoit reçûs autrefois sous pretexte d'établir le commerce, & qu'ils avoient reconnu qu'ils n'avoient point eu d'autre dessein que d'y faire entrer leur fausse Religion. Qu'il avoit pour cela banni tous les Prédicateurs de son Empire, & qu'il ne souffriroit jamais qu'aucun y mît le pied.

Les Ambassadeurs firent leur possible pour détruire ces préjugez, & pour obtenir audience ; mais ils ne purent rien gagner. De sorte qu'après avoir fait de grandes dépenses, & souffert beaucoup d'incommoditez, ils furent obligez de s'en retourner sans rien faire. Tant qu'ils furent au port dans leurs vaisseaux, on les gardoit jour & nuit sans leur permettre de descendre à terre, & sans souffrir qu'aucun du pays eût commerce avec eux, excepté deux Officiers qu'on avoit nommez pour leur fournir les vivres qui leur estoient necessaires. On leur tint cette rigueur pour la crainte qu'on avoit qu'il n'y eût quelque Religieux déguisé dans leur Compagnie.

Ce même soupçon obligea le Xogun de faire garder plus diligemment que jamais tous les ports & les avenues du Japon ; de prendre le nom par écrit de tous les Etrangers, & d'obliger ceux qui les logeroient, de les representer dès qu'ils en seroient requis. Ce Prince défiant ne se contenta pas de ses précautions, il bannit encore de ses Etats tous les Etrangers tant Espagnols que Portugais. Il n'y eut que les Anglois & les Hollandois à qui il permit de demeurer dans le Japon, parcequ'ils haïssoient les Prestres, qu'il les déferoient à la Justice quand ils en trouvoient ; & que ces derniers fouloient aux pieds les Crucifix & les Images que les Catholiques avoient en si grande vénération Voila quel est le génie des Hérétiques. Ils sacrifient à leur interest tout ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré, & il n'y a point de trahison qui ne leur semble juste, pourvû qu'elle leur soit utile.

XXXVII *Les Etrangers sont bannis du Japon.* Ce dernier Edit de banniſſement ayant eſté publié à Nangaſaqui, les Officiers de la Juſtice allerent par toutes les ruës, & entrerent dans les maiſons où les Europeans demeuroient. Ils prirent les noms de tous les Etrangers, non ſeulement d'Europe, mais encore de la Chine, du Royaume de Corey, & même des Japonnois qui eſtoient vétus en Eſpagnols, avec commandement de ſortir de Nangaſaqui à un jour préfix, ſous peine de la vie.

Le terme eſtant arrivé, ils furent tous embarquez, hormis les priſonniers, les uns pour aller à Macao ville de la Chine, les autres pour Manile capitale des Philippines, ſans leur permettre d'emmener avec eux ni leurs femmes, ni leurs enfans, ni leurs domeſtiques originaires du Japon. Il eſt impoſſible d'exprimer la douleur que cauſa cette cruelle ſeparation, & les larmes que verſerent tant ceux qui s'en alloient, que ceux qui demeuroient. Les meres eſtoient inconſolables ſe voyant arracher leurs enfans qu'elles ne devoient jamais plus revoir. Les enfans pleuroient ſe voyant obligez de quitter leurs meres. Les femmes jettoient des cris pitoyables en perdant leurs maris, & les maris en quittant leurs femmes, ſans que les noms les plus tendres de la nature, & les liens les plus étroits de la ſocieté humaine, les puſſent garantir de ce cruel Edit.

Toute la ville fut en deüil & en larmes l'eſpace de pluſieurs jours; car il n'y avoit preſque point de maiſons qui n'eût fait quelque perte. Et ce qui fit davantage regretter les bannis, furent les grandes charitez qu'ils firent à leur depart, car la plûpart donnerent la liberté à leurs eſclaves, pouvant en tirer une groſſe ſomme d'argent, & laiſſerent leurs meubles aux pauvres de la ville.

La colere du Xogun n'en demeura pas là. Il ne ſe contenta pas de tourmenter les vivans, mais il fit encore la guerre aux morts. Il y avoit dans Nangaſaqui un Cimetiere où l'on enterroit les Chrétiens, & on y voyoit quantité de beaux Monumens, les üns de pierre, les autres de brique, les autres de bois: & ſur tout l'étendart de la Croix qui y eſtoit arboré. Le Tyran fit abbatre les Croix de pierre, brûler celles de bois, renverſer les Sepulchres, & enfoüir les oſſemens dans la terre. Les Chrétiens d'abord eurent peur qu'on ne les voulût jetter dans la mer, c'eſt pourquoi pluſieurs pendant la nuit en enleverent

une grande quantité, & les enterrerent les uns dans leurs maisons, les autres dans les metairies qu'ils avoient à la campagne.

Il n'y a rien qui fasse mieux sentir la vertu de la Foy, que le courage qu'elle inspire aux femmes & aux enfans qui sont naturellement timides. Nous en avons vû jusques à present des exemples admirables, j'en ajoûte quelques autres arrivez en divers endroits. Je commence par Figen.

XXXVIII *Constance admirable de quelques Dames Chrétiennes de Figen.*

Le plus grand Seigneur de ce Royaume nommé Nobexma Xinanono Cami estant à la Cour du Xogun, & voulant se faire un merite auprès de lui, ordonna à ses Lieutenans d'abolir entierement la Religion Chrétienne dans ses Etats. Les Gouverneurs aussi-tôt publier un Edit de sa part, par lequel il estoit enjoint à tous les Chréstiens de quitter la Foy sous peine d'estre dépoüillez de leurs habits, de perdre le nez & les oreilles, & d'estre conduits avec leurs femmes & leurs enfans à la ville de Safay pour estre esclaves du Tono parent du Cami.

Cet Edit estant publié dans la ville de Quiezicutra, tous les Chrétiens en conçurent une très grande joye, dans l'esperance qu'ils avoient d'estre brûlez vifs. Ils se preparerent donc au Martyre par la participation des Sacremens, & par des festins charitables ausquels ils s'invitoient les uns les autres pour marquer la joye qu'ils avoient de mourir pour Dieu. Ils leverent aussi quantité d'étoffes dont ils se firent des vêtemens pour honorer le jour de leur triomphe.

Le Gouverneur d'abord en fit comparoître cent trente devant soi qu'il traita avec beaucoup de douceur : mais les voyant inflexibles dans la resolution qu'ils avoient prise, il les chassa de sa presence avec beaucoup d'indignité & de mépris. Le lendemain il appella leurs femmes, lesquelles croyant qu'on les alloit faire mourir, se vêtirent fort proprement, & prirent leurs enfans entre leurs bras pour leur faire part de leur Couronne. Elles se presenterent en cet état devant le Gouverneur, lequel les voyant si resoluës, les fit mener dans une maison prochaine pour y estre gardées jusqu'à ce qu'il en eût ordonné autrement.

Le jour suivant, un Chrétien des plus considerables de la ville fut trouver le Gouverneur, & le pria de renvoyer ces femmes en leur maison, s'ôbligeant de les representer au premier ordre. Le Gouverneur lui accorda sa requeste. On

vint donc signifier aux femmes qu'elles eussent à retourner chacune en leur maison : mais elles répondirent qu'elles préferoient la prison à la liberté qu'on leur vouloit donner, & qu'elles n'en sortiroient point que pour aller au supplice. On eut de la peine à leur persuader qu'elles estoient obligées de se retirer, & il n'y eut que les Chrétiens qui purent gagner cela sur leur esprit.

Il y en avoit dans le Bourg d'Occusa, qui pour estre éloignées de la ville, ne purent pas comparoître avec les autres qu'on avoit renvoyées en leurs maisons, & on leur conseilla de s'en retourner sans se presenter au Juge : *Non non, dirent-elles resolument, nous y voulons aller, afin que les Payens connoissent que nous nous faisons un plaisir de mourir pour* JESUS-CHRIST. En effet elles y furent : mais le Juge les voyant déterminées à tout souffrir, les fit retirer, & crut qu'il estoit de la prudence d'assoupir cette affaire qui alloit faire un trop grand éclat, & peut-estre exciter quelque tumulte.

XXXIX. *Dames Chrétiennes de Firando mises à mort.*

Les Dames Chrétiennes de Firando ne furent pas traitées de la sorte. Nous avons dit cy-dessus, que le grand serviteur de Dieu Gabriel ayant esté mis à mort pour avoir logé le Pere Camille constance, toute sa famille fut arrêtée & donnée en garde aux voisins. Deux ans après la persecution ayant recommencé, les Payens qui en estoient chargez veillerent de plus près ces serviteurs & servantes de Dieu & leur ôterent la liberté qu'ils leur avoient laissée jusqu'alors. Cette famille estoit composée de l'ayeule de Gabriel, nommée Marie, de Grace sa femme, de deux filles qui avoient nom Marie, de Lin son frere, de quelques femmes, servantes ou esclaves.

L'Arrest de mort ayant esté rendu contre eux, le Medecin du Tono leur en apporta la nouvelle, & leur dit en ami que s'ils vouloient changer de créance, il se faisoit fort de faire revoquer l'Arrest. Lin frere de feu Gabriel le remercia au nom de tous, & il n'y en eut pas un qui ne refusât cette grace. La nouvelle de leur condamnation, s'étant répanduë par la ville, tous leurs amis accoururent pour les visiter & les consoler : mais la joye qui éclatoit sur leur visage essuyoit les larmes de ceux qui venoient prendre part à leur douleur.

Sur le minuit deux Officiers du Tono se transporterent à leur logis, & ils enleverent tous les meubles dont ils avoient

obtenula confiscation. A peine leur laisserent ils les habits qu'ils avoient sur le corps. Cependant ces saints personnages n'en témoignoient aucune douleur. Au contraire ils ne faisoient que chanter les louanges de Dieu pendant qu'on pilloit leur maison. Quand tout fut enlevé, les soldats garroterent Lin & toute sa famille, excepté l'ayeule de Gabriel pour son grand âge, & le fils d'une esclave pour estre trop petit. Un soldat le prit & le porta entre ses bras.

On mena cette sainte Compagnie à une lieue de Firando, où il y avoit quatre vaisseaux qui les attendoient. Neuf qui estoient condamnez à mort en monterent deux, & les Officiers les deux autres. Lorsqu'ils furent arrivez à une place où ils devoient mourir, on les mit à terre, où ils se jetterent tous à genoux pour prier Dieu. Lin remercia celui qui le devoit executer de la grace qu'il lui alloit faire. La plus jeune fille de Grace qui n'avoit pas encore onze ans, au lieu d'apprehender la mort qui estoit si proche, se tourna vers sa mere, & lui dit: *Madame, ces Officiers du Tono nous vont mettre en Paradis, ne devons-nous pas les en remercier?*

La premiere qui fut executée, fut la sainte Dame Marie ayeule de Lin & de Gabriel, qui estoit âgée de quatre-vingt-dix ans. Elle se mit à genoux, & pendant qu'elle prononçoit les saints Noms de Jesus & de Marie, un de ses parens lui trancha la teste, suivant la coûtume du Japon. Lin âgé de vingt & un an mourut le second. Sa sœur Marie âgée de dix-huit mourut la troisiéme, & l'autre Marie sa sœur âgée de douze, la quatriéme. Ils reçûrent tous le coup de la mort de la main d'un Payen de qualité, & invoquant le Nom de Dieu jusqu'à la fin.

Aprés ce premier carnage parut la sainte Dame Grace, qui voyant les corps de son fils & de ses deux filles, baignez dans leur sang, leva les yeux au Ciel, & remercia Dieu de la grace qu'il lui avoit fait d'estre mere de trois enfans Martyrs. Ensuite elle se mit à genoux avec sa belle-fille qui n'avoit que dix-neuf ans, & tendant le coû l'un & l'autre furent décapitées. Les Bourreaux ensuite executerent les servantes. L'une s'appelloit Marie, l'autre Cecile, & son petit enfant qui n'avoit que trois ans, Michel. Ce petit innocent s'estant dégagé du Payen qui l'avoit porté entre ses bras, courut à sa mere qui estoit à genoux attendant le coup de la mort. Cecile l'embrassa tendrement,

& alors un Boureau coupa la teste à la mere, & du revers trancha celle de l'enfant. Marie fut celle qui mourut la derniere, elle estoit âgée de vingt-deux ans.

L'execution estant faite, les Payens jetterent des nattes sur les corps à la mode du Japon : mais lorsqu'ils voulurent couvrir celui de Marie, femme de feu Gabriel Martyr, ils trouverent que sa teste tenoit encore à son coû, & qu'elle prononçoit incessamment JESUS-MARIA. Les Idolâtres furent surpris de cette merveille, & l'acheverent incontinent. Tous les corps furent attachez à de grosses pierres & jettez dans la mer.

Ces neuf Martyrs estoient de Firando. Grace estoit la plus recommendable de tous pour sa vertu. On raconte des merveilles de ses penitences & de ses bonnes œuvres. Elle éleva si bien ses enfans, qu'ils meriterent tous la couronne du martyre. Elle mourut âgée de cinquante ans le troisiéme de Mars 1624.

XL. *Famille de l'Isle d'Iquisuqui couronnée du martyre.* Le même jour on fit à Usucca un horrible carnage d'une sainte famille. Antoine Girobroye âgé de quatre-vingt-six ans perdit la teste pour la Foy. Il ne se contentoit pas de visiter les malades, mais il les logeoit chez lui pour les traiter plus commodément. Luc Morisibroye âgé de soixante & six ans, après avoir esté long-tems sollicité par le Tono de retourner au culte des Idoles, eut la teste coupée près de sa maison. Il logea le Pere Constance Camille, & cette hospitalité lui valut le martire. Son fils Alexis âgé de 47. ans digne fils d'un tel pere, mourut de la même mort.

Marie femme de Luc n'estoit pas au logis lorsqu'on vint saisir son mari. Un jour après sa mort ayant appris ce qui s'estoit passé, elle alla se presenter elle même au Tono. Lorsqu'elle estoit en chemin, elle rencontra ceux qui avoient fait mourir son mari, qui lui demanderent si elle ne vouloit pas renoncer la Foy. Marie leur répondit : *J'ai reçu le Baptême à l'âge de deux ans ; j'en ay maintenant soixante & douze, & pendant tout cela je n'ai jamais chancelé dans la Foy. Est-il juste que je devienne infidelle sur la fin de mes jours ?* Comme il estoit tard, les Officiers du Tono la renvoyerent à sa maison. Le lendemain ils l'allerent trouver, & lui ayant fait la même demande, ils reçûrent la même réponse. Alors ils la prirent & la menerent au lieu où son fils Alexis avoit esté executé. Quand ils furent sur la

place où ce Martyr avoit versé son sang, ils lui dirent que c'etoit-là le lieu où elle devoit ou abjurer la Foi, ou perdre la vie. La bonne Dame sans façon se met à genoux & presenta la teste, qui fut aussi-tôt couronnée du Martyre.

La rage des Officiers n'en demeura pas là. Ils s'en vont à la maison d'Alexis & s'acharnent sur ses enfans. L'un avoit dix ans, l'autre cinq, le troisiéme n'avoit que deux jours, sa mere venant de le mettre au monde. Un valet de la maison qui estoit Payen, par ordre des Officiers les tailla tous trois en pieces. Cruauté barbare, qui fit horreur aux Chrétiens & aux Idolâtres. Je n'ay point trouvé ce qu'on fit à la mere qui estoit en couche. Il est assez croyable que la vûe du carnage de ses trois enfans la fit mourir de douleur.

XLI. *Mort d'Isabeau mere de Damien, de sa femme Beatrix & de quatre de ses enfans.*

J'aurois horreur de raconter des morts si affreuses, si la vertu de la Foy & de la charité ne les rendoit precieuses devant Dieu. Voici une autre famille éteinte pour la querelle de Jesus-Christ. C'est celle du glorieux Martyr Damien, qui sacrifia sa vie pour la Défense de la Foy l'an 1622. Tous ses biens ayant été confisquez, on donna à sa mere Isabeau, à sa femme Beatrix, & à tous ses enfans leur logis pour prison. Il y avoit des gardes à la porte, & la femme avoit une corde au coû, qui ne l'empêchoit pas cependant de vaquer à son ménage. Les gardes lassez d'une si longue captivité la sollicitoient incessamment de se tirer d'affaire en obéissant au Tono. Mais elle répondit toûjours qu'elle n'en feroit rien, & qu'elle vouloit accompagner son mary à la mort puisqu'ils avoient été tous deux unis si étroitement d'affection & de Religion pendant la vie.

Après deux ans de captivité, le Tono condamna à la mort Beatrix & ses enfans. Isabeau mere de Damien voyant qu'elle n'étoit pas comprise dans l'Arrest, en fit ses plaintes aux Huissiers, qui l'ayant portée au Tono, ce Tyran ordonna qu'on lui donnât satisfaction, & qu'elle mourût avec les autres.

On tira de la maison l'ayeule, la mere & les enfans. Un Payen voulut sauver Paul qui n'avoit que douze ans, mais il y resista de toutes ses forces & s'en alla gayement à la mort. Ils s'embarquerent après avoir pris congé de tous ceux qu'ils rencontrerent en chemin. Passant par devant l'Isle où Damien avoit souffert le martyre, Beatrix son épouse se mit à genoux avec toute sa

famille, & remercia Dieu de la grace qu'il lui avoit faite. Continuant leur navigation, ils rencontrerent la femme & les enfans de Jean Sucamoto, dont je parlerai maintenant, qu'on menoit au supplice, ils se saluerent mutuellement & se mirent à chanter les louanges de Dieu.

Quand la famille de Damien fut arrivée à Gicoco port de l'Isle de Nancaia, on la mit à terre. La premiere qui entra dans le champ de bataille, fut la sainte Dame Beatrix. Elle se mit à genoux, & après un peu de prieres qu'elle fit, voulant frayer à ses enfans le chemin du Ciel, elle presenta la teste au Bourreau qui la lui coupa. Paul l'aîné de ses enfans suivit sa bonne mere, & s'estant mis à genoux, attendoit le coup de la mort: mais parcequ'il avoit une espece de cravate que les enfans de qualité portent au Japon, le Bourreau lui commanda de l'oster. L'enfant se leva promptement, & l'ayant ostée, se remet à genoux, leve les mains au Ciel, & prononçant les doux Noms de JESUS & de MARIE jusqu'au dernier soupir, eut la teste tranchée en deux coups. Le second fils de Beatrix nommé Jean âgé de neuf ans, estoit à son costé droit. Ce jeune enfant voyant son frere mort, s'agenouille dévotement, joint les mains, & aussi-tost le Bourreau lui enleva la teste. Il ne restoit plus que deux petites filles, dont l'une s'appelloit Madeleine & l'autre Isabelle. Madeleine avoit treize ans, & Isabelle n'en avoit que sept. Les Bourreaux comme des loups acharnez prennent la petite Isabelle & la jettant sur le corps de sa mere, lui donnent trois coups de sabre. Madeleine s'estant mise à genoux auprès du corps de sa mere, demanda qui estoit celui qui la devoit tuer, & l'ayant envisagé, s'écria JESUS MARIA, puis fut décapitée.

La sainte Dame Isabeau âgée de soixante & quatorze ans, voyoit d'un cœur mourant le carnage horrible de sa famille, & en faisoit autant de sacrifices à Dieu. Elle avoit par une vertu heroïque demandé & obtenu des Officiers de Justice de mourir la derniere: soit pour souffrir autant de morts qu'elle en verroit souffrir à ses enfans: soit pour avoir, disoit elle, la consolation de les voir passer heureusement de la terre au Ciel: soit enfin pour encourager ceux qu'un spectacle si horrible pourroit intimider. Elle eut la teste coupée le cinquiéme de Mars 1624. Voilà ce qu'on appelle avoir de la Foi. Voilà ce qu'on

qu'on nomme courage. Voilà ce que c'est qu'estre Chrétien, & ce qui doit confondre tous ceux qui en portent le nom, qui aspirant à la même récompense, ne veulent rien faire ni souffrir pour la meriter.

XLII. *Mort de Marie veuve de Jean Sucamoto & de ses enfans.*

Si ces exemples ne suffisent pas pour encourager les lâches, en voici d'autres qui acheveront de les confondre ou de les animer. Nous avons rapporté le martyre de Jean Sucamoto, hoste charitable du Pere Constance Camille. Marie sa femme avec quatre de ses enfans avoit eu comme Beatrix sa maison pour prison, & portoit comme elle une corde au coû. Ayant esté condamnée le même jour que la famille de Damien, ils furent conduits par mer à la même Isle où elle avoit esté executée. Marie & son cadet qui n'avoit que dix ans ayant esté mis à terre, furent décapitez les premiers.

Les trois autres Freres demeurerent dans la barque Le plus âgé se nommoit André, & avoit vingt-cinq ans. Mance le second en avoit vingt-trois, & Jean le troisiéme vingt & un. La barque s'estant mise au large, les Bourreaux prirent les trois Freres & les mirent chacun dans un sac jusqu'au coû, & leur ayant fourré la teste dans trois autres, les avertirent de se préparer à la mort. Ces braves Freres se voyant ainsi empaquetez, prierent les Bourreaux de les lier tous trois ensemble, afin que la mort ne separât point ceux qui avoient esté si bien unis pendant la vie. On leur accorda ce qu'ils demandoient. On les lia tous trois ensemble, & après leur avoir attaché de grosses pierres, on les jetta dans la mer.

XLIII. *Mort de Michel Jamanda Fiemon, d'Ursule sa femme & de leurs enfans.*

Le Royaume de Firando a esté cette année un theatre sanglant, où l'on a répréfenté, s'il faut ainsi parler, quantité de semblables tragedies. Je veux dire des familles entieres qui ont esté massacrées, noyées & brûlées en haine de la Foi. En voici quelques exemples semblables à ceux que je viens de rapporter.

Il y avoit dans un port de Firando nommé Coqui, un excellent Chrétien appellé Michel, lequel au premier feu de la persecution, ayant esté vainement tenté de quitter la Foi, alla visiter tous les Chrétiens pour les encourager à tout souffrir pour sa défense. Comme son zele le faisoit remarquer, il fut bien-tost condamné à mort avec toute sa famille Il avoit si bien élevé ses enfans, que les Idolâtres ayant fait tout leur

possible l'espace de deux jours, pour en pervertir un nommé Jean qui n'avoit que treize ans, ils n'en purent tirer d'autre réponse, sinon qu'il vouloit mourir Chrétien.

Il avoit une femme tres vertueuse nommée Ursule. Quelques Payens l'ayant prié de leur donner une petite fille qu'elle avoit fort sage & fort jolie, avec promesse de la nourrir & de la pourvoir, elle leur répondit, qu'encore que tout le monde se changeât en or & qu'on le lui presentât, elle ne laisseroit jamais aucun de ses enfans entre les mains des Idolâtres.

Le jour de leur martyre estant arrivé, Michel prit sur son bras sa plus grande fille nommée Claire, & de l'autre main un cierge allumé pour symbole de sa Foi. Ursule prit la plus petite nommée Madeleine avec un cierge aussi. Jean leur fils marchoit devant, portant le sien avec tant de grace & de modestie, que les Payens en estoient ravis. Estant arrivez au lieu du supplice, Ursule qui merite un des premiers rangs parmi les femmes fortes, pria qu'on la fist mourir la derniere, *afin*, disoit-elle, *que je voye tout mon petit monde en sûreté avant que je meure.*

Le premier qui fut martyrisé, fut Michel son mari qui tenoit sa petite Claire entre ses bras, pour estre tous deux immolez ensemble. Le Bourreau du premier coup lui abbatit la teste: mais n'ayant fait qu'entamer la petite Claire, il l'acheva par plusieurs coups redoublez qu'il lui donna. Le Pere n'avoit que trente-sept ans, & la fille n'en avoit que sept.

Après cette premiere expedition, Jean se leva & s'en alla trouver sa mere en lui disant qu'il avoit les cheveux trop longs, & qu'il la prioit de les accommoder, afin que le Bourreau ne manquât pas son coup. La bonne mere après l'avoir embrassé & baisé, les releva & les noua dessus sa teste. Ce qu'estant fait, l'enfant s'en retourne vers l'Executeur, & le voyant un peu jeune, lui dit d'un sens & d'une froideur admirable : *Je ne sçai si je me trompe, mais il me semble que tu as peur, & que tu n'as jamais décapité personne. Prend garde à ta main & fais bien ton devoir.* Ayant dit cela il se met à genoux, joint les mains, invoque le Nom de Nostre Seigneur & de sa sainte Mere, & reçoit constamment le coup de sa mort, n'ayant, comme j'ai dit, que treize ans.

Quand Ursule vit son mari & ses deux enfans executez,

elle leva les yeux vers le Ciel, & s'écria toute baignée de larmes: *Soiez beni, mon Dieu, Pere de misericordes, de m'avoir fait digne d'assister à un spectacle qui ravit les yeux des Anges & des hommes. Faites-moi la grace maintenant qu'après avoir vû l'heureuse fin de ceux que j'aimois, je meure avec eux, & que j'aye part à leurs couronnes. Je n'ai plus de mes enfans que cette petite fille que je tiens entre mes bras. Je vous offre, mon Dieu, la fille & la mere, & je vous prie de nous recevoir tous deux en sacrifice agréable aux yeux de vostre divine Majesté.*

Ayant fait cette priere, elle embrassa tendrement la petite Madeleine & s'étant mise à genoux, reçut le coup de la mort qui fut si heureux, qu'il trancha en même temps la teste de la mere & de la fille. La mere estoit âgée de trente-quatre ans. Cette famille estoit si sainte, que le petit Jean jeûnoit déja trois jours la semaine pendant le Caresme, & tous les Samedis de l'année à l'honneur de la Mere de Dieu. Leur martyre arriva le sixiéme de Mars 1624. Leurs corps furent jettez dans la mer, mais leurs noms vivront à jamais dans le cœur des Fideles.

XLIV. *Mort d'une Dame de qualité, femme de Jean Juquinoma.*

Je joins à l'exemple d'Ursule celui d'une autre femme forte, c'est la noble Dame Catherine femme de Jean Juquinoma. Son mari gagna la palme du martyre deux ans auparavant, & on sauva la vie à Catherine, parce qu'elle estoit de grande maison. La persecution s'étant renouvelée cette année 1624. le Seigneur de l'Isle de Pisimo & toute la Noblesse du païs employerent toute sorte de moyens pour lui faire abjurer la Foy: mais la trouvant immobile comme un rocher, le peuple se jetta dans sa maison, & lui dit qu'elle se préparât à la mort parce qu'on l'alloit mener à la maison d'un Bonze Hermite pour y estre executée. Elle sans attendre qu'on la vînt prendre, s'y en alla recitant son Chapellet: mais aussi-tôt qu'elle fut arrivée, les Payens qui l'y attendoient, lui dirent qu'il falloit resolument qu'elle sacrifiât aux Dieux dans la Pagode du Bonze.

La sainte Dame voyant qu'on l'avoit trompée s'arrêta sur le sueil de la porte, & pria Dieu avec beaucoup de larmes, de la delivrer du piege qu'on lui avoit tendu. Comme on la voulut faire entrer, elle fit telle resistance que le Juge n'estima pas qu'on la dût forcer. Elle passa la nuit chez la mere du Prestre des Idoles qui ne lui donna aucun repos; mais l'exhorta d'avoir pitié

d'elle-même, de se souvenir de sa Noblesse, & de ne se laisser pas tromper par des fourbes inconnus, qui l'enchantoient par de vaines promesses. Mais tout ce discours ne fit que l'affermir davantage dans sa résolution.

Le jour suivant les Officiers de la Justice la voyant inflexible, sans avoir égard à sa noblesse & à celle de ses ancestres qui avoient esté Seigneurs de ce païs là, lui firent souffrir un tourment plus cruel & plus insupportable que l'eau & le feu, qui fut de la dépouiller toute nue, & de l'attacher à un pin. La servante de Dieu se voyant en cet estat, s'avisa d'un expédient admirable, qui fut de se frotter tout le corps contre l'écorce de l'arbre, avec telle violence, qu'elle se mit tout en sang, en sorte qu'elle faisoit horreur à ceux qui la regardoient.

Les Gentils ramasserent son sang qui baignoit la terre, de peur que les Chretiens ne le recueillissent, & l'ayant deliee, l'attacherent à un autre arbre: mais le sang coulant comme auparavant, ils la menerent à une masure proche de-là, où ils la lierent pour la troisiéme fois à un poteau. Le Tono averti de sa constance, commanda qu'on la fist mourir. On lui rendit donc ses habits, & on la mena au lieu du supplice, où estant arrivée, elle se mit à genoux, leva les mains vers le Ciel, & remercia Dieu de l'avoir rendu digne de mourir pour la défense de sa Loi. Ayant dit cela, elle presenta sa teste au Bourreau qui la lui coupa. Elle estoit âgée de quarante-huit ans. Les Gentils prirent son corps, & l'ayant mis dans un sac, le jetterent dans la mer. On ne parla plusieurs jours que de sa vertu & de sa constance, & de l'indignité avec laquelle on avoit traité une personne de cette qualité.

XLV. *Action memorable d'un jeune Chrétien.*

On ne peut dire combien de sang fut répandu en six mois dans les Royaumes de Firando & d'Omura. La persecution y fut si cruelle, que sur le moindre soupçon d'estre Chrétien on arrestoit un homme & on le faisoit mourir. On n'épargnoit ni âge, ni sexe, ni dignité, ni condition. On exerçoit une telle rigueur sur ceux qui logeoient un Chretien, que les peres estoient obligez de chasser leurs enfans, & les enfans leurs peres & leurs meres; & comme personne ne les vouloit recevoir, ils estoient obligez de s'en aller dans le fort de l'hyver & au milieu des neiges sur les montagnes & dans les forests, où ils mouroient de faim & de froid.

J'en pourrois produire quantité d'exemples, mais le desir que j'ai d'achever cette histoire, & la crainte d'ennuyer mon lecteur par le recit de plusieurs martyres semblables, m'oblige d'en omettre un grand nombre. Je ne puis néanmoins passer sous silence une action mémorable d'un jeune Chrétien, qui doit estre aussi admirée & vantée que celles de quelques braves de l'antiquité, dont les siecles publient la valeur & le courage.

Un Tono ou Gouverneur nommé Nobexima sçachant que plusieurs Chrétiens ses vassaux s'estoient retirez dans le Royaume d'Omura, leur fit commandement de venir rendre compte de leur Religion au Tono de Fucufori. Trente Chrétiens s'embarquerent aussi tost pour obéir à leur Seigneur. Leurs parens & leurs amis qui n'esperoient plus les revoir, les accompagnerent jusqu'au vaisseau, versant beaucoup de larmes. Lorsqu'ils furent arrivez à Fucufori, ils se presenterent au Tono qui les interrogea tous les uns après les autres; mais comme c'estoient d'anciens Chrétiens & de vieux soldats aguerris aux combats de la Foi, ils soûtinrent le choc de l'ennemi avec beaucoup de valeur.

Le Tono mal satisfait de leurs réponses, fait dépouiller les principaux d'entr'eux & les laisse exposez au vent & au froid, qui estoit fort grand en ce temps-là. Il y avoit entr'eux un jeune garçon qui se distinguoit par sa ferveur & qui se moquoit de toutes les menaces qu'on lui faisoit. Le Tono pour l'éprouver, fit apporter du feu, & lui dit que puisqu'il alloit estre brûlé vif, il fist essai s'il pourroit souffrir ce tourment, & qu'il mist seulement un doigt dans le feu. Ce jeune homme estimant qu'il rendroit un grand service à Dieu, & que sa qualité de Chrétien l'obligeoit de montrer à quel point il aimoit sa Religion, met son doigt dans le feu & le laisse brûler entierement sans donner aucune marque de douleur. Cette action surprit tous les assistans, & le Tono conçut une si grande estime pour ce jeune homme, qu'il lui donna la vie & la liberté, & en sa consideration renvoya les autres Chrétiens en leurs pays chargez de gloire & de merite. Voilà un acte de générosité Chrétienne qui doit effacer le souvenir de ce vrai ou fabuleux Scevola si vanté par les Romains.

XLVI.
Mort du Pere Michel Caravaille & de quelques autres Religieux.

Que si l'on admire avec raison un jeune homme qui s'est laissé brûler un doigt, quel étonnement doit jetter dans tous les esprits la mort de tant de grands hommes & de SS. Religieux qui se sont laissez brûler lentement, au milieu des brasiers pour l'amour de

Jesus-Christ. C'eſt ce qu'ont fait cinq Religieux dont je vais rapporter le martyre.

Le Pere Michel Caravaille de la Compagnie de Jesus (ce n'eſt pas celui dont nous avons parlé qui fut plongé dans l'eau glacée, & qui s'appelloit Jacques ;) ce Pere, dis-je, s'eſtant tranſporté ſecrettement à Omura pour entendre quelques Confeſſions, à ſon retour fut découvert par un eſpion & fait priſonnier. Voici le recit qu'il fait lui même de ſon empriſonnement dans une lettre qu'il écrivit à ſon Provincial.

Je m'eſtois tranſporté à Omura pour entendre quelques Confeſſions. Sur mon départ je fus découvert par un eſpion & déferé au Gouverneur, qui me fit arrêter & conduire à la maiſon d'un particulier, où j'ai attendu deux jours ma Sentence ayant la corde au coû. Elle portoit que je ſerois mis en priſon avec les autres. Dieu m'a fait la grace de ne lui eſtre pas inutile ces deux jours-là ; car deux de mes Gardes ont embraſſé la Foi. Nous avons beaucoup enduré dans cette priſon, car le lieu eſt fort étroit : mais Dieu par ſa bonté m'a donné un grand ſujet de conſolation, car j'y ai trouvé quatre Religieux d'une grande vertu. Un Prêtre de l'Ordre de ſaint Dominique ; deux Prêtres de l'Ordre de ſaint François, l'un d'Europe & l'autre du Japon, & un Frere Japonnois du même Ordre de ſaint François. Deſlors qu'ils me virent ils accoururent m'embraſſer, & nous fûmes tous comblez de joye de nous voir priſonniers pour avoir confeſſé & prêché la Loi de Dieu. Il m'a fait cette grace, que j'ai eſté arreſté le jour de ſainte Madeleine que j'ai choiſi pour mon Avocate, & à qui j'ai une dévotion tres-particuliere.

Ces bons Religieux furent treize mois dans cette priſon comblez de miſeres & de conſolations, comme declare le même Pere en une autre lettre, en ces termes : *Nous ſommes tous malades & languiſſans pour le corps, mais infiniment conſolez dans l'eſprit. Dieu qui eſt un Pere de miſericorde nous aſſiſte de ſon ſecours dans nos plus grandes ſouffrances. Pour moi je vous avoue ſincerement que je n'euſſe jamais cru qu'il y eût eu tant de plaiſir à ſouffrir quelque choſe pour l'amour de Dieu. Sa divine bonté ſoit benie à jamais.*

C'eſt ici que je me ſens obligé de reïterer ce que j'ai déja dit quelquefois, que n'écrivant que ſur les memoires des Peres Jeſuites qui ont laiſſé aux autres Religieux le ſoin de rapporter le Martyre de leur ordre, je n'en dis que ce que je trou-

ve dans leurs lettres, & que je m'attache principalement à ce qu'ont fait & souffert dans le Japon les Peres de cette Compagnie, dont j'ai les memoires entre les mains.

Ainsi pour retourner à nos prisonniers, le Pere Caravaille ne sçachant pas l'heure de sa mort, prit congé de quelques Peres de son ordre, entr'autres du Pere Fernandez qui fut martyrisé neuf ans après lui. La lettre qu'il lui écrit est si touchante, que je ne la puis omettre. Elle nous fera connoître le fonds de pieté de ce grand serviteur de Dieu, & le desir ardent qu'il avoit de mourir pour sa gloire. Quoiqu'elle soit un peu longue, elle ne sera pas ennuyeuse, & il n'est pas permis à un Historien de rien omettre qui regarde la sainteté des Martyrs, dont l'Eglise doit prendre connoissance. Voici ce qu'elle contient.

Je sçavois bien que j'estois tout-à-fait inutile pour le service de Dieu, & qu'il valloit autant pour l'interest de la Religion que je fusse en prison que hors de la prison. C'est pourquoi j'adore la bonté divine qui m'a resserré dans ce lieu pour faire pénitence de mes pechez, & pour réparer par quelque bon exemple le peu de fruit que j'ai fait au Japon. Je me dispose à la mort, & deux choses me la font ardemment desirer. L'une est la gloire de Dieu, & l'autre l'expiation de mes pechez. Il est vrai, je l'avoue, que j'ai sujet de craindre, lorsque j'en considere la multitude & la grandeur : mais quand j'envisage la bonté de Dieu qui répand les rayons de sa grace sur les bons & sur les mauvais, je reprend courage, & je me promets tout de sa misericorde infinie. La Loi que nous prêchons & que nous défendons donne tant de force, que tous les tourmens de la terre n'ont pû rien sur ceux qui se sont rendus dignes de l'annoncer. Les Apôtres par sa vertu ont triomphé des Tyrans, & nous ont marqué de leur sang le chemin de la gloire. O mon tres-cher Pere ! que je serois heureux, si je me voyois dans un grand feu brûlé pour l'amour d'un Dieu si bon ! O que je serois content si l'on me coupoit tous les membres du corps les uns après les autres pour la gloire de ce Seigneur, qui m'a prévenu de tant de graces, qui m'a cherché & poursuivi si long-temps, qui m'a supporté avec tant de patience, tout ingrat & rebelle que j'estois, sans s'ennuyer de m'attendre ! O mon aimable Jesus*! que puis-je faire, miserable pecheur que je suis, pour reconnoître toutes vos bontez? par quels tourmens & quels travaux puis-je satisfaire à vôtre Justice ? que puis-je souffrir pour vous plaire ?*

combien de Croix & de buchers m'avez-vous préparez? Seigneur que voulez-vous que je fasse? Donnez-moi la grace pour faire ce que vous me commandez, & commandez-moi tout ce que vous voudrez.

Il est temps enfin, mon tres-cher Pere, que vous m'aidiez par vos prieres & vos saints Sacrifices, afin que Dieu me donne des forces pour supporter tout ce qu'il lui plaira me faire souffrir pour mes pechez, & qu'il me fasse la grace que je puisse endurer quantité de tourmens pour sa gloire, & la défense de sa sainte Loi, le fer, le feu, & tout ce que les ennemis de son saint Nom pourront inventer. J'ai maintenant un mépris extrème pour toute la gloire, les biens & les plaisirs du monde. Il n'y a qu'une chose qui me puisse réjouir, qui est de souffrir beaucoup pour JESUS-CHRIST. *S'il plaist à sa divine Majesté que je meure dans cette prison, consumé de miseres, que sa sainte volonté soit accomplie. Que s'il veut au contraire que je sois dans ce cachot étroit & puant jusqu'à la fin du monde, & que j'y traîne une vie miserable dans les douleurs & dans les maladies, je m'y soumets sans resistance. Or parce que nous apprenons tous les jours des nouvelles de Nansaqui que nous n'avons plus guere de temps à vivre, je vous dis par cette lettre le dernier adieu, mon cher Pere, que j'aime si tendrement en N. S. Priez Dieu pour moi comme je le prie pour vous. De la prison d'Omura ce 10 de Fevrier 1624.*

Vostre serviteur & ami, quoi qu'indigne,
MICHEL CARAVAILLE *emprisonné pour ses pechez.*

Voilà les sentimens & les desirs de ce grand serviteur de Dieu qui sont capables d'échauffer les cœurs les plus froids, & relever les courages les plus abbatus. J'ai esté en doute si je devois ajoûter une autre lettre qu'il écrivit avant que de mourir à son Provincial. Comme on se dégoûte des choses les plus agréables, je craignois de causer du chagrin à mon Lecteur: mais considerant d'autre part l'estime qu'on fait des Reliques des Saints, & le soin qu'on a de les recueillir, j'ai crû qu'on ne feroit pas moins d'état de celle du cœur & de l'esprit de ce grand serviteur de Dieu, que de celles de son corps: Voici donc en quels termes elle est conçûe:

J'apprends, mon Reverend Pere, que plusieurs ont esté brûlez à Jedo

Jedo pour l'amour de JESUS-CHRIST. *O Soldats mille fois heureux! O fortunez Athletes du Sauveur qui ont pu faire connoître à tout le monde dans la capitale de l'Empire l'injustice des Loix du Xogun & l'équité de celles du Dieu Toutpuissant pour la défense desquelles ils ont donné leur vie! Quelle felicité! Quel bonheur! Quelle sainte envie s'empare de mon ame! O mort d'autant plus heureuse que celle que nous menons dans cette vallée de miseres est infortunée! Je suis quelquefois forcé de m'écrier avec l'Apôtre saint Paul: Je desire d'estre dégagé des liens de mon corps, & de vivre avec* JESUS-CHRIST. *Miserable que je suis! mon ame estant chargée de tant de pechez, j'ai sujet de craindre que Dieu ne me regarde comme un arbre inutile, & que je ne sois pas digne d'entrer dans ces glorieux combats où Dieu fait entrer ses Elus. Mais pour vous qui estes mon Pere, & qui avez tant de credit auprès de nostre Seigneur, je vous conjure de l'employer pour moi, & de lui demander qu'il jette ses yeux charitables sur mon ame, afin qu'il m'accorde cette grace, & que puisqu'il a bien voulu que je sois emprisonné pour lui, je donne aussi ma vie pour sa gloire & pour l'expiation de mes pechez.*

Quand j'écris ces lettres, il me semble que j'entends l'illustre Martyr saint Ignace, qui brûloit du desir de souffrir tous les tourmens de la terre pour l'amour de JESUS-CHRIST, & qui s'en alloit mourir à Rome avec plus de joye que n'en avoient les Conquerans qui entroient en triomphe dans cette Capitale du monde. Enfin Dieu accorda au Pere ce qu'il desiroit: car après treize mois de prison, l'ordre vint de Nansaqui de brûler vifs ceux qui estoient dans la prison. Il n'est pas croyable combien cette nouvelle les remplit de joye.

Le vingt-cinquiéme jour d'Aoust dédié à saint Louis Roi de France, ils furent tous cinq tirez de leur prison, & menez la corde au coû par un grand nombre de Soldats au lieu de leur martyre: Les Prestres tenoient chacun une Croix en main & marchoient priant Dieu jusqu'au port où une barque les attendoit. Ils y monterent avec une partie des Officiers. L'autre alla par terre au lieu destiné, qui estoit un champ nommé Faco un peu eloigné d'Omura. Les Martyrs en descendant du vaisseau remercierent ceux qui les avoient conduits, de la peine qu'ils avoient prise pour eux: Puis élevant leur Croix en haut, commencerent à chanter quelques Pseaumes

Jusqu'à ce que le Pere Caravaille voyant quantité de monde assemblé, leur fit un discours fort touchant, & les pria de remarquer avec combien de joye ils alloient à la mort, parce qu'ils estoient Chrétiens, à qui Dieu preparoit une vie eternelle.

Le premier qui fut attaché à son poteau, fut le Pere Michel Caravaille de la Compagnie de Jesus. Le second fut le Pere Vasquez de l'Ordre de saint Dominique. Le troisieme le Pere Louis Sorello de l'Ordre de saint François. Le quatriéme le Pere Louis Sassandra du même Ordre. Le cinquiéme le Frere Louis Japonnois du Tiers Ordre de saint François. Chacun estoit revétu de l'habit de son Ordre. Les bourreaux les lierent foiblement avec des cordes qui pouvoient se bruler aisément, afin que les Martyrs estant détachez fissent des mouvemens & des contorsions de corps dont la vûe réjoüit & divertit les assistans. Mais ces braves Heros tromperent leur attente: car ils demeurerent immobiles dans leur bûcher, & avoient toujours les yeux élevez au Ciel, tant qu'ils ne parlerent point aux assistans.

Le feu qu'on alluma estoit si petit, qu'ils estoient plutost rôtis que brûlez. Le premier que le feu gagna, & dont il brûla les liens, fut le Frere Louis Japonnois. Ce glorieux témoin de Jesus-Christ se voyant detaché de son poteau, s'en alla au travers des flâmes se jetter à genoux devant les Prestres, & leur baisa devotement les mains. Puis s'estant relevé, il exhorta les assistans à embrasser la Foi de Jesus-Christ, qui seule les pouvoit sauver, & delivrer des feux de l'Enfer. Après avoir parlé, il s'en retourna à son poteau, contre lequel s'appuyant sans estre lié d'autres chaînes que de celles de son amour, il rendit peu de temps après son esprit à son Createur.

On ne put pas bien entendre ce que disoient les autres, ni remarquer ce qu'ils faisoient, parce que la fumée les envelopoit de toutes parts. On les entendoit seulement prononcer de temps en temps les sacrez Noms de Jesus & de Marie. Le second qui mourut fut le Pere Caravaille, parce qu'il y avoit plus de bois de son costé, & que le feu estoit plus grand. Le troisiéme fut le Pere Louis Sassandra. Ce saint Religieux Japonnois voyant ses liens brûlez, vouloit aller saluer les trois Compagnons de son martyre : mais comme il avoit les pieds à demi rôtis, après avoir fait quelque effort, voyant qu'il ne

pouvoit marcher, il se contenta de les saluer par une profonde inclination de corps, & s'adossant contre son poteau, mourut ainsi fort tranquillement.

Il n'en restoit plus que deux que la flâme ne pouvoit atteindre, parce que le feu estoit trop petit, ce qui rendoit leur tourment plus cruel & plus long. Ils furent trois heures dans cet effroyable supplice, toûjours constans, toûjours immobiles jusqu'à ce que la mort les eut déliez des liens de leurs corps, & les eut fait passer à une meilleure vie. Leur Martyre arriva le 25. d'Aoust 1624.

Le Pere Michel Caravaille estoit Portugais de la ville de Brachara. Il entra dans la Compagnie à l'âge de vingt ans. Après son cours de Philosophie il demanda avec tant d'instance d'aller aux Indes, qu'il y fut envoyé. Il étudia en Theologie à Goa, & ensuite l'enseigna au même lieu avec beaucoup d'estime & d'approbation. Ayant atteint l'âge de quarante ans, il pria les Superieurs de l'envoyer à la Chine pour passer de là au Japon, s'il en trouvoit la commodité. Il obtint ce qu'il desiroit: Le bâtiment où il estoit ayant fait naufrage sur les côtes de Malaca, il fut assez heureux pour se sauver sur le rivage. Il alla par terre à la Chine avec des fatigues qui ne se peuvent exprimer, & passa de-là au Japon avec quelques Portugais déguisé en Soldat. XXXVIII. *Abregé de la vie du Pere Caravaille.*

Il logea quelque-temps chez un Portugais jusqu'à ce qu'il fut envoyé à l'Isle d'Amacusa pour apprendre la langue. Il y endura beaucoup, & il y tomba plusieurs fois malade pour les froids extrêmes qu'il y souffrit, & pour le peu de nourriture qu'il prenoit. Il parloit toûjours, comme un bon Religieux doit faire, ou de Dieu ou à Dieu. Son oraison estoit continuelle, & il fondoit en larmes à l'Autel. Il employoit une heure entiere pour se préparer à la Messe, & une autre à son action de graces. Il avoit des tendresses incroyables pour la sainte Mere de Dieu. Il faisoit tous les jours la discipline, & ne la faisoit jamais qu'il ne lui en coutât beaucoup de sang. Il ne se contentoit pas de porter en tout temps le cilice; mais au lieu de celui de crin qu'il trouvoit trop doux, il en prenoit souvent un de fer herissé de pointes par dedans. Il jeûnoit trois fois la semaine. Tous les Vendredis de l'année, & les veilles des grandes Festes, il jeûnoit au pain & à l'eau. C'est par ces austeritez qu'il se disposa à ce grand combat où il gagna la

couronne du Martyre. Son zele envers Dieu, sa charité envers le prochain, & sa misericorde envers les pauvres lui faisoient tout entreprendre sans craindre aucun danger, & sans apprehender aucune difficulté. Il vivoit partout, comme ont témoigné ceux qui l'ont pratiqué, en Ange plûtost qu'en homme, & il avoit une douceur accompagnée d'humilité qui charmoit tous les cœurs. Il a vécu vingt-sept ans dans la Compagnie, & il est mort âgé de 47. ans.

XLIX. *Mere de Leon Mizaqui & de trois de ses enfans.*

Je finis ce livre & cette année par la mort glorieuse d'un brave Chrétien nommé Leon Mizaqui Xingemon & de trois de ses enfans. Mais avant que d'en faire le recit, il est bon de sçavoir que le Pere Julien Nacaura qui avoit esté un des quatre Ambassadeurs Japonnois qui furent envoyez à Rome rendre obeïssance au Pape Gregoire XIII. l'an 1585, & qui à son retour estoit entré dans la Compagnie de Jesus avec Dom Mancio chef de l'Ambassade. Que ce Pere, dis-je, gouvernoit alors les Eglises de trois Royaumes & alloit jour & nuit visiter & consoler les Chrétiens, avec tant de fatigues, qu'il falloit souvent le porter entre les bras, n'ayant plus ni force ni mouvement, tant pour la faim qu'il souffroit, que pour les incommoditez des voyages qui consumoient ses forces. Il avoit soin principalement des Royaumes de Chicugen & de Bungo, & c'est dans ce Royaume qu'arriva le glorieux martyre de Leon Misaqui & de ses enfans.

Leon dans la premiere persecution avoit chancelé dans la Foi, du moins il avoit donné sujet de croire qu'il s'estoit retiré de la communion des Fideles: mais Dieu lui ayant ouvert les yeux & fait connoître sa faute, il en conçut une telle douleur, qu'il appella son fils aîné, & lui déclara le dessein qu'il avoit de verser son sang pour expier son crime. *Pour vous*, dit-il, *si vous n'avez pas assez de cœur, vous n'avez qu'à vous retirer dans quelque pays étranger & vous mettre en lieu de sureté.* Le fils sentant sa foiblesse, prit le parti que son pere lui presentoit, & se déroba du pays.

Alors Leon appella trois autres de ses enfans, dont l'un s'appelloit André, l'autre Thomas, & le troisiéme Jean, & leur demanda s'ils vouloient suivre leur frere aîné ou mourir avec lui. Ils lui répondirent tous sans balancer, qu'ils estoient résolus de mourir avec lui pour la Foi de Jesus-Christ. Cette réponse tira des larmes de joye des yeux de ce bon vieillard. Cependant les Officiers du Tono ayant esté avertis que l'aîné de la maison ne

paroissoit plus, & craignant que Leon ne se sauvât aussi, se saisirent de Jean le plus jeune de ses enfans, & le retiurent en ôtage.

Leon aussi-tôt courut à la maison du Juge, & lui dit qu'il avoit autrefois dissimule sa Religion par quelque signe exterieur qu'il en avoit donné : mais qu'il estoit à present résolu de perdre la vie pour la Foi, & de réparer son infidélité par l'effusion de son sang. Le Juge offensé de cette liberté, fait arrêter son fils Thomas, & interroge Leon sur l'absence de son aîné; mais parcequ'il ne voulut rien declarer, il fit comparoître André qui estoit le plus âgé des trois. Ce jeune homme après quelques interrogations & quelques menaces parut ébranlé : C'est pourquoi le Juge l'envoya au Temple des Idoles pour y donner quelques marques d'abjuration. André y alla : mais comme le Juge lui demandoit caution de son changement, il reconnut sa faute, & touché d'une vive douleur, alla de lui-même se constituer prisonnier avec son pere & ses deux freres.

Ces trois serviteurs de Dieu furent tourmentez en diverses manieres, pour leur faire renoncer la Foi, & pour declarer où estoit leur aîné : Car on leur fit avaler quantité d'eau, & on leur mit les jambes entre de grosses cannes, qui leur entamerent la chair & en firent sortir le sang en abondance : mais comme ils persistoient toûjours dans la volonté de mourir Chrétiens, ils furent tous trois condamnez à mort & leur pere aussi. Lorsqu'on prononça la Sentence à Leon, il en témoigna beaucoup de joye, desirant par sa mort effacer la tache honteuse de sa perfidie, quoiqu'il protestât toûjours qu'il avoit conservé la Foi dans son cœur.

On les tire donc tous quatre de prison pour les mener au lieu du supplice. Leon y voulut aller nud-pieds, par respect, disoit-il, qu'il portoit au lieu, où les hommes de pécheurs devenoient Martyrs. Y estant arrivé, il fit un beau discours à ses enfans pour les exhorter à mépriser une vie qui devoit finir un jour, & en gagner une autre qui ne finiroit jamais. Lorsqu'il parloit, on vit arriver le jeune fils du Tono, qui vouloit assister à l'execution pour essayer sur le corps des Martyrs la bonté de ses armes. Alors les Bourreaux mirent une espece de baillon à la bouche du pere & des enfans pour les empêcher de parler, & pour donner du plaisir à ce jeune tyran. Ils ne furent point executez à la maniere ordinaire, mais d'une autre plus cruelle. Car les Bourreaux les ayant

liez par la main droite à un poteau, au lieu de leur enlever la teste, ils donnerent de leurs cimeterres sur l'épaule droite, & biaisant de costé enleverent l'épaule gauche avec la teste, le fer ayant tranché tout d'un coup la chair & les os, depuis l'épaule droite jusqu'au dessous du bras gauche: ce qu'ils firent, partie par cruauté, partie pour montrer la bonté de leurs sabres. Leon estoit âgé de soixante ans, André de vingt-cinq, Thomas de vingt-trois, & Jean de vingt. Ils moururent le 8. de Mai l'an 1624.

Voilà un abregé des lettres annuelles que le Pere Jean Ruyo Giron de la Compagnie de Jesus écrivit de Macao le 28. de Mars de l'année 1625. Et c'est ici que le Pere Solier finit son histoire, que nous poursuivrons sur d'autres memoires qui vinrent en Europe les années suivantes.





HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

LIVRE DIX-SEPTIE'ME.

ARGUMENT.

ETat de l'Empire & de l'Eglise du Japon. La mort de Jacques Coiry & de Caie Careyen, d'Organtin & sa femme brûlez à petit feu. Quarante-deux Chrétiens sont emprisonnez. Une jeune Dame de qualité est tuée par ses parens. Trente-deux Chrétiens sont brûlez vifs. Cinquante sont décapitez. Neuf Religieux de la Compagnie de JESUS *sont pris & brûlez à petit feu. Abregé de la Vie du Pere François Pacieco Provincial des Jesuites, du Pere Jean-Baptiste Zola, du Pere Baltazar de Torrez, & de leurs Compagnons martyrisez. Les Prisonniers de Ximabara convertissent leurs Gardes. La mort & les belles actions du Pere Jean-Baptiste Baiza Jesuite. Abregé de la Vie du Pere Gaspar de Castro. Cruautez exercées sur quelques femmes Chrétiennes. Jean Naisen obéit au*

Tyran, puis reconnoît sa faute. On recherche les Religieux pour les faire mourir. Un Seigneur de marque est brûlé pour la Foi.

I. *Etat de l'Empire de l'Eglise du Japon.*



Ous commençons une nouvelle année, qui n'a pas moins esté fatale à la Religion que les précédentes, par l'étrange dégât que le Xogun & les autres Seigneurs du Japon ont fait dans l'Eglise de Dieu. Celui-là pour conserver sa couronne contre les entreprises prétendues des étrangers; ceux-ci pour lui plaire & pour acquerir sa faveur.

Il n'y eut point l'an 1625. de changement dans l'Etat du Japon, tout y estant en paix, sinon que le Xogun fit commandement à tous les Roix ses vassaux de venir demeurer dans sa Ville Imperiale de Jedo, & d'y amener leurs femmes & leurs enfans. Ce qu'il fit: soit pour grossir sa Cour par la presence de tant de testes couronnées: soit pour les empêcher de remuer, ayant toute leur famille en ôtage: soit enfin pour les obliger de faire de grandes dépenses, & leur ôter en les ruinant le moyen de brouiller l'Etat.

Pour la Religion elle a esté plus tranquille à Jedo, que l'année précédente. Car quoique le Xogun fût plus résolu que jamais de l'éteindre entierement: cependant il n'a fait mourir personne cette année. Mais les Rois & les Gouverneurs qui lui estoient soûmis, excitez par l'exemple des cruautez qu'il avoit exercées l'année précedente sur les Chrétiens les ont persecutez à outrance. Nous apprenons qu'il y en a eu six-vingt qui ont esté martyrisez en divers lieux, soit par le fer, soit par le feu; mais principalement aux Royaumes d'Oxu & de Deva, sans parler des autres qui ne sont point venus à nostre connoissance. Il est vrai que cette tempeste a renversé quelques nouveaux Chrétiens: mais elle a affermi les autres, & ceux qui estoient tombez se sont relevez avec plus de courage & de ferveur qu'ils n'en avoient auparavant. Au reste quoique la persecution fût si sanglante, cependant vingt Peres de la Compagnie de Jesus & quatre Freres tous déguisez, travailloient avec beaucoup de zele au salut de ces Idolâtres, & ils en baptiserent cette année plus d'onze cens, sans compter ceux qui furent convertis par les autres Religieux qui ne s'épargnoient non

non plus qu'eux, & qui exposoient leur vie à toutes sortes de dangers pour défendre le troupeau de JESUS-CHRIST.

Nangasaqui qui a toûjours esté le Sanctuaire de la Religion, a esté cette année le theatre d'une persecution sanglante. Je serois infini si je voulois rapporter tous les maux & tous les tourmens qu'on y a fait souffrir aux Chrétiens; mais je ne puis obmettre la constance admirable d'un Japonnois & d'un Coreyen qui ont esté brûlez pour la Foi.

II. *La mort de Jaques Coïci Japonnois & de Caïe Coreyen brûlez pour la Foi*

Le Japonnois s'appelloit Jacques Coïci. Il fut mis en prison avec le Pere Pierre Vasquez dont nous avons parlé, pour lui avoir presté son logis. Il y avoit alors à Nangasaqui un Chrétien zelé nommé Caïe, qui estoit du Corey & qui avoit esté pris dans la guerre que Taycosama avoit fait dans ce païs. Comme il eut appris que le Pere Vasquez & son hoste estoient dans la prison, & qu'on ne permettoit à aucun Chrétien de leur parler, emporté de son zele & brûlant du desir du martyre pour la Foi, il força les barrieres qui sont devant la prison & tâcha d'y entrer; mais les Gardes après l'avoir chassé par trois fois, enfin l'arrêterent prisonnier & le mirent aux fers.

Le Lieutenant du Gouverneur qui estoit un renegat, averti de l'insulte qu'il avoit faite à ses Officiers, vint lui-même l'interroger dans la prison, du motif qui l'avoit poussé à commettre cette insolence. Caïe lui répondit qu'il n'avoit point eu d'autre dessein que de venir se consoler avec les Prestres du grand Dieu qu'il avoit honorez lui-même autrefois & qu'il avoit fait mettre en prison. Le Lieutenant irrité du reproche qu'il lui faisoit, le traita si mal, qu'il avoit tout le visage meurtri de coups qu'il lui donna.

Caïe souffrit ce mauvais traitement avec beaucoup de patience, & sans craindre sa fureur, lui dit fort doucement: *Je vois bien que vous vous oubliez de vostre ame, & que vous ne vous souvenez plus de tel & tel Pere* (qu'il lui nomma) *qui vous ont si bien instruit.* Ces paroles firent quelque impression sur le cœur de ce rebelle. Il lui parla plus doucement, & lui dit qu'il ne pouvoit le delivrer, s'il ne promettoit de ne plus enseigner comme il faisoit la doctrine Chrétienne aux Japonnois. Le serviteur de Dieu lui répondit que cela n'estoit pas en son pouvoir: Parce que depuis qu'il estoit venu au Japon, il avoit esté Catechiste des Peres de la Compagnie, & qu'il avoit consacré sa vie à l'instruction du prochain: principalement depuis que les Peres avoient esté ban-

nis, parce que l'ayant substitué à leur place, il ne pouvoit pas sans infidelité manquer à son emploi.

Ce discours si libre & si ardi étonna le Lieutenant, & desirant de conserver un homme d'un si grand courage, il le fit sortir de prison & lui donna la liberté. Ce n'est pas ce que desiroit Caïe: Il préferoit la servitude des gens de bien à la liberté des méchans. Il dit donc en sortant : *Ne croyez pas que je manque à retourner ici. J'y viendrai voir & servir les prisonniers, quoi qu'il m'en puisse coûter.* Le Lieutenant apprehendant que cet homme ne lui fist des affaires, changea de volonté, & dit aux Gardes: *Qu'on le prenne, & pour le contenter, qu'on le mene en prison lui-même! mais qu'on ne le mette pas avec les Prestres. Sçachez surtout de lui de quel Pere il a été Catechiste.* Caïe voyant que s'il le découvroit, il porteroit un grand préjudice à la Religion, ne le voulut jamais déceler quelques menaces qu'on lui pût faire. Il fut donc mis aux fers, & quelque temps après conduit à Omura, où il trouva son cher ami Jaques Coicy prisonnier pour la Foi comme lui.

Ce fut pour l'un & pour l'autre une satisfaction extrême de se trouver ensemble enchaînez pour JESUS-CHRIST. Caïe protestoit à ses amis qui le venoient voir, que depuis son Baptême il n'avoit jamais eu plus de contentement que lorsqu'on le mit en prison. Gonroc Gouverneur de Nangasaqui estant venu à Omura, & informé par son Lieutenant de la resolution de Caïe, le fait venir à son Palais, où l'ayant pris par la main & tiré à l'écart, il lui promit d'oublier le passé, pourvû qu'il lui donnast parole qu'il n'instruiroit plus les Chrétiens & ne baptiseroit plus les petits enfans. Caïe alors d'un sens rassis & d'un air fort modeste, lui declara qu'estant né au Corey & ayant esté amené au Japon où il avoit connu le vrai Dieu, il ne pouvoit se dispenser d'aider de tout son pouvoir ceux qui suivoient la doctrine de JESUS CHRIST, & de faire part de son bonheur à ceux qu'il voyoit miserablement trompez par les Bonzes; qu'il avoit connu par son étude & par des raisons très-évidentes, que toutes les Sectes du Japon n'enseignoient que des faussetez; qu'il estoit infiniment obligé à la misericorde de Dieu, de lui avoir fait rencontrer les Peres de la Compagnie de JESUS, qui lui avoient enseigné quelle estoit la veritable Religion, & en quoi consistoit le vrai bien; qu'ils l'avoient rendu capable de montrer aux autres le chemin du Ciel; que depuis leur bannissement, il s'estoit appliqué comme eux au salut des ames, & qu'il estoit resolu de le faire jusqu'à la mort.

Ce discours ne plus pas au Gouverneur, il le renvoya en prison, & jura qu'il le feroit brûler vif. Pendant le temps qu'il y fut, il se prépara à la mort lui & Jacques son Compagnon par des jeûnes, des disciplines, & par des oraisons continuelles. En effet ils furent tous deux condamnez au feu. Ils allerent ensemble au lieu du supplice chantant les Litanies des Saints. Lorsqu'ils y furent arrivez, Caïe voyant une grande multitude de peuple, quoy qu'à peine pût-il marcher pour les incommoditez qu'il avoit souffertes dans la prison & une longue maladie dont il relevoit, s'échape de ses gardes, & courant au poteau qui lui estoit préparé, le baise & l'embrasse avec une joye qui étonnoit tous les Idolâtres. Jacques fit le même au sien.

On les lia à l'ordinaire foiblement d'une main, pour leur donner moyen de se sauver. Quoique le bois fût fort éloigné d'eux pour prolonger leur tourment, ils ne firent rien qui fût indigne de la générosité Chrétienne. Le feu ayant gagné Caïe, il se mit à genoux au milieu des flâmes, & remercia Dieu à haute voix de l'avoir rendu digne de mourir d'une mort qu'il avoit si ardemment desirée. Après que son poteau fut brûlé, il rendit son ame à Dieu âgé de 53. ans.

Jacques fit paroître la même constance, & demeura presque immobile au milieu des tourbillons de flâmes qui l'environnoient. Sa corde estant brûlée, il fit le signe de la croix, & se mit à genoux d'un visage serein & tranquille. Il estoit à demi brûlé, lorsqu'il se leva comme pour parler aux assistans: mais les forces lui manquant il se remit à genoux, & prononçant Jesus Maria, rendit son ame à son Créateur. Il estoit âgé de quarante ans. Les corps de ces deux Martyrs furent réduits en cendres, & la cendre jettée dans la mer.

III. *La vie & la conversion de Caïe*

Caïe, comme j'ai dit, estoit de l'Isle de Corey qui touche la Chine. C'étoit une homme d'une incroyable patience & d'un desintéressement merveilleux. Il n'avoit qu'un desir, qui estoit celui de se sauver. Estant en son pays avant que d'estre Chrétien, il se retira dans un bois épais, & on écrit qu'il s'enfonça dans une caverne où demeuroit un tigre: lequel ayant esté assez long-temps couché auprès de lui, ceda la place à ce nouvel hoste sans lui faire aucun mal. Caïe avoit choisi ce lieu pour penser aux moyens de se sauver, & il ne vivoit là que de racines d'arbres & de feuilles de pin.

Une nuit lorsqu'il dormoit, un homme vénérable s'apparut à

lui, qui l'ayant consolé, lui dit, que l'année suivante il passeroit la mer, & aprés beaucoup de travaux, il arriveroit au comble de ses desirs. La mer estant fort éloignée du lieu où il estoit, il prit cette vision pour un songe, & n'en fit aucun cas. Cependant la chose arriva comme on la lui avoit predite : Car les Japonnois ayant porté les armes dans le Corey cette même année, & ayant conquis le pays, Caïe fut fait esclave & mené au Japon. Le desir de se sauver qui occupoit incessamment son esprit, lui fit long-temps penser quelle Secte de Bonzes il embrasseroit, & pour faire ce choix, il se retira dans leur principal Monastere qui estoit à Meaco : mais n'y trouvant point le repos de son ame qu'il cherchoit uniquement, il en tomba malade de chagrin. Estant au lit, il lui sembla que le Monastere estoit tout en feu. Il se leve & s'enfuit au plûtost : mais ne trouvant en son chemin aucune marque de feu, il s'en retourna dans sa chambre & se remit au lit. Peu de temps aprés il vit en dormant un enfant d'une beauté ravissante qui lui dit, qu'il trouveroit bien-tost ce qu'il desiroit. Il s'éveille là-dessus fort satisfait : mais voyant que ce n'estoit qu'un songe, il n'en fit non plus d'estat que du precedent. Cependant il fut surpris de se voir gueri. Il demande congé au Superieur des Bonzes de se retirer, parce qu'il ne trouvoit point, disoit-il, parmi eux le chemin qu'il cherchoit.

A peine fut-il sorti qu'il rencontra un Chrétien, auquel il découvrit sa peine. Le Chrétien admirant la Providence de Dieu, lui declara quelques veritez de nostre Foi, qui lui plurent extrêmement, & comme il n'estoit pas assez habile pour l'instruire, il le mena à la maison des Peres Jesuites de Meaco où il reçut le Baptême. Deslors qu'il fut régénéré par ces Eaux sacrées, il sentit son cœur comblé de joye, & conçut un desir extrême de servir Dieu de tout son cœur. Un Pere lui ayant montré l'Image de nostre Seigneur, il s'écria : *O mon Pere ! voilà l'homme qui s'est apparu à moi dans ma caverne.* Il lui ajoûta ensuite ce qui lui estoit arrivé.

Caïe transformé en un nouvel homme, se dévoua au service des Religieux de la Compagnie. Sa principale dévotion estoit d'assister les Lepreux corporellement & spirituellement. Les Peres estant bannis du Japon, il alla aux Isles Philippines avec Juste Ucondono : mais aprés sa mort il retourna au Japon, & établit sa demeure à Nangasaqui, où il s'employoit à baptiser les enfans, à instruire les Idolâtres, à ensevelir les morts, &

à subvenir aux necessitez des pauvres Chrétiens Pour lui il jeûnoit tous les Vendredis & les Samedis. Il affligeoit son corps de continuelles disciplines, & ne manquoit jamais, quelque occupation qu'il eût, de faire une méditation le matin & une autre le soir. C'est par ses bonnes œuvres qu'il se disposa au Martyre, & qu'il trouva le repos de l'éternité bienheureuse qu'il cherchoit depuis tant d'années.

Le Seigneur de Funay ville Capitale du Royaume de Bungo, ayant ordonné à tous ses Vassaux d'abandonner la Religion Chrétienne, & d'embrasser une des Sectes du Japon, Organtin Tanxu personnage d'une grande consideration dans le pays, refusa d'obéir à cet Edit. Il avoit une femme nommée Lucie qui estoit enceinte, & qui estoit fort considerable pour sa vertu & pour sa noblesse. Le Tono n'ayant pû leur faire changer de résolution par une infinité de moyens qu'il employa, enfin les condamna tous deux à estre brûlez. IV. *Organtin Tanxu & Lucie sa femme sont condamnez au feu.*

Le lendemain Organtin raconta à sa femme & à quelques personnes qui l'estoient venu voir, un songe qu'il avoit eu la nuit précedente. *J'ai vû*, dit-il, *le Pere Paul & Vincent Antoliete, tout brillans de lumiere, qui m'invitoient à venir à un lieu fort agréable où ils estoient. Je leur répondis que j'irois très-volontiers. Alors ils me dirent, consolez-vous; Dans peu vous serez avec nous.* Il raconta cette vision avec un si grand épanchement de cœur, qu'on reconnut bien que Dieu l'appelloit au Ciel, & qu'il lui avoit fait voir un petit échantillon de sa gloire. Il passa la nuit suivante en oraison, & ayant eu des nouvelles de sa mort, il leva les mains au Ciel, remerciant Dieu de la grace qu'il lui faisoit de l'appeller à son Paradis. Ensuite il raconta à sa femme le Martyre de Lucie, ce qui lui donna beaucoup de force & de consolation.

Le jour estant venu qu'ils devoient estre executez; on leur apporta deux écriteaux qui contenoient la cause de leur mort. Dans tous les deux il y avoit le signe de la Croix, & sous ce signe adorable il y avoit écrit dans l'un, *Tanxu sera brûlé vif, parce qu'il suit la Religion des Peres défendue par le Xogun.* Dans l'autre, *Lucie sera brûlée vive, parce qu'elle suit la Religion des Peres défendue par le Xogun.* Ils reçûrent ce signe de vie & de mort, de grace & de condamnation avec beaucoup de joye, & le porterent comme en triomphe sur leurs épaules. Ils avoient esté transportez à Funay par l'Ordonnance du Tono.

De-là ils s'acheminerent jusqu'au bord de la mer, où une infinité de gens les attendoient.

Organtin descendit le premier de cheval, & s'approchant du poteau, se prosterna en terre l'honorant avec un profond respect. Lucie fit le même au sien, & tous deux levant les yeux au Ciel, demanderent à Dieu la grace de vaincre les tourmens & la mort. Un des Officiers s'approchant d'Organtin, & insultant à son malheur, lui dit : *Eh bien, miserable vieillard, que vous semble de ce festin qui vous est préparé? Que dites-vous de ce poteau où vous allez estre brûlez.* Organtin embrassant son poteau & le baisant : *voilà*, dit il, *une table délicieuse pour moi, voilà l'échelle qui me va faire monter au Ciel. Voilà le bois précieux qui sera la cause de mon salut, & que les douleurs les plus cuisantes ne me feront jamais abandonner.*

Après avoir pris congé de quelques uns de leurs amis qui estoient presens & qui fondoient en larmes, ils se laisserent lier. Les bourreaux ensuite allumerent le feu qui estoit bien éloigné d'eux. Le vent poussant la flâme du côté de Lucie, elle eut la moitié du corps brûlé, & son bienheureux esprit s'envola au Ciel à la soixante & septiéme année de son âge. Les bourreaux mirent beaucoup de bois dans le feu, pour consumer le reste de son corps; mais quelque soin qu'ils prissent, jamais ils n'en purent venir à bout. Il semble que la flâme respectoit les sacrées Reliques de cette sainte Dame. Son mari la suivit bien-tost après. Ceux qui le tourmentoient estoient surpris de sa fermeté & de sa patience : car il demeura toûjours droit, sans donner aucun signe de douleur. Il mourut le premier jour de Septembre l'an 1624. ou 25. On n'a pas bien marqué l'année. Je n'ai pas trouvé non plus son âge : mais on en peut juger par celui de Lucie sa femme. Il estoit d'une très-illustre famille, & il avoit esté Seigneur du pays où il fut brûlé. Tragique spectacle : qui seroit digne des larmes de tout le monde, s'il y avoit rien de plus grand sur la terre que de souffrir & de mourir pour JESUS-CHRIST.

V. *42. Chrétiens emprisonnez.*

Le Royaume d'Achita fut un des champs de bataille où il y eut le plus de sang répandu cette année, & où la Foi triompha le plus glorieusement de ses ennemis. Yoxinobu qui en estoit le Roi, & qui faisoit sa demeure ordinaire à Cubota, ayant fait commandement à tous ses sujets de retourner au culte des faux Dieux, & de renoncer la Foi Chrétienne,

quelques-uns obeïrent par la crainte des tourmens; D'autres se retirerent du pays. Quarante-deux plus fervens & plus fideles que les autres furent mis en prison avec leurs femmes & leurs enfans. La plûpart estoient gens de condition, & qui avoient des Charges considerables dans le Royaume.

Ce seroit une chose inutile & ennuieuse de rapporter ici leurs noms. Les Archers avoient ordre de ne se saisir que des enfans qui avoient plus de quinze ans: mais Thomas fils de Jean Cavay Chiemone Prefet de la Congregation de Nostre Dame, qui n'en avoit que treize, voyant qu'on le vouloit élargir, assûra qu'il en avoit quinze, pour tenir compagnie à son pere, & crut qu'il estoit permis de faire un petit mensonge pour devenir Martyr.

La prison où estoient renfermez ces glorieux captifs estoit étroite & insupportable pour sa puanteur: mais ils en firent une espece de Paradis par la vie sainte qu'ils y menoient, car ils reglerent toutes leurs heures, & faisoient leurs prieres ensemble comme s'ils eussent esté dans un Convent. Leur lit estoit la terre avec un peu de paille. Ils faisoient tous ensemble leur oraison de grand matin; puis chantoient les loüanges de Dieu, ensuite on faisoit une lecture spirituelle. Leur repas estoit un peu de ris, autant qu'il en falloit pour les empêcher de mourir de faim: leurs disciplines estoient journalieres. Cette devotion estoit tellement de leur goût, qu'ils se mettoient tout en sang, & souvent les foüets demeuroient attachez à leurs épaules. Au reste ils vivoient dans une union admirable, & il n'y avoit point entre eux d'autre contestation, sinon à qui feroit les choses les plus basses & les plus repugnantes à la nature.

Les femmes de leur côté vivoient de la même maniere. Après un mois de prison, on les renvoya dans leurs maisons pour estre gardées par leurs voisins selon la coûtume du Japon. Les Gardes leur ayant declaré l'ordre du Tono, elles répondirent qu'elles ne sortiroient point de la prison que pour aller à la mort. Il fallut les tromper pour les en tirer, en leur faisant accroire qu'on les alloit mener au supplice: mais elles furent bien affligées, lorsqu'on les mit entre les mains de leurs parens. Ces amis cruels employerent toute la force, & tout l'artifice imaginable pour les pervertir, mais ils n'en purent venir à bout.

Il y eut une femme nommée Monique dont la constance

fut éprouvée d'une étrange maniere. Elle fut attachée à un pillier de la maison, & fut gardée par vingt-cinq personnes, sans lui donner ni à boire ni à manger. Elle avoit deux enfans l'un de dix ans, l'autre de trois qu'on fit jeuner aussi. Ces deux petits innocens pressez de la faim s'addressoient à leur pauvre mere, & lui demandoient du pain avec beaucoup de larmes. Thomas qui estoit le plus grand, lui disoit : *Ma bonne mere où est allé mon pere ? quand est-ce qu'il nous apportera du pain?* L'autre petit qui n'estoit pas encore sevré, jettoit des cris pitoyables, & demandoit la mamelle à sa mere. La sainte Dame voyoit ses enfans languissans de faim, & entendoit leurs cris : & quoique leur douleur lui déchirât les entrailles, elle demeura toûjours inébranlable dans la resolution de plûtost mourir que de trahir sa Foi.

Les Idolâtres qui la gardoient, ajoûtoient à ses douleurs des insultes cruelles, se raillant de sa devotion, & lui disant mille ordures: mais elle se faisoit honneur d'estre chargée d'opprobres pour l'amour de Jesus-Christ. Enfin les Payens ne sçachant plus, comme on dit, de quel bois faire fléche, l'abordent l'épée à la main & lui disent tout en fureur: *Il faut changer de Religion, ou nous allons tuer tes enfans devant tes yeux ; & aprés eux nous te taillerons en pieces. Tuez, frappez, mettez moi en pieces moi & mes enfans*, répond cette Heroïne ; *C'est ce que je desire, & le plus grand bien que vous me puissiez faire.* Cette réponse étourdit les barbares. Ils ne passerent pas outre : mais ils la mirent quatre mois à la cuisine pour servir les prisonniers: ce qu'elle fit avec une satisfaction incroyable, & quelque temps aprés on la remit en prison avec les autres.

VI. *Une jeune Dame de qualité est tuée par ses parens.*

Dans ce même temps une jeune Dame âgée de vingt-sept ans qui avoit esté repudiée par son mari nommé Satachello, parce qu'elle estoit Chrétienne, arriva à Cubata fort contente de n'estre plus avec un mari idolâtre. Mais elle trouva chez ses parens un ennemi plus cruel que celui qu'elle avoit quitté. C'est son frere qui voulut la marier avec un Payen Ovia Monique, c'est le nom de cette sainte Dame, sentit bien qu'on la vouloit engager dans ce mariage pour la pervertir: C'est pourquoi pour rompre ces mesures, elle dit à son frere qu'elle avoit fait vœu de chasteté, & qu'elle ne pouvoit plus se marier. Le frere en colere la fit servir à la cuisine durant un an comme un esclave, ce qu'elle fit avec beaucoup d'humilité & de patien-

ce,

ce. La femme du Gouverneur informée de ce qui se passoit, l'appelle à son Chasteau, & tâche par toutes sortes de promesses & de menaces de lui faire changer de résolution : mais ce fut un rocher qu'il lui fut impossible d'ébranler. Enfin comme ses parens ne cessoient de la tourmenter, elle se coupa les cheveux, qui est une marque au Japon qu'on renonce au mariage, & se présente en cet état devant eux. Les parens vont aussitost en donner avis au Gouverneur, qui leur permit d'en faire ce qu'ils voudroient. Ces barbares alors prennent cette jeune Dame & la traînent sur la neige, où ayant étendu une natte pour recevoir son sang, lui disent qu'il falloit ou mourir ou changer de Religion. La jeune Dame aussi-tost se mit à genoux, & levant les mains au Ciel présente sa teste au plus emporté des ses parens qui la lui coupa. Son corps fut mis dans un cercueil, & caché dans une fosse profonde : mais Dieu le découvrit par quantité de Miracles que je passe sous silence, pour avoir des choses plus considérables à dire.

VII. *32. Chrétiens sont brûlez pour la Foi.*

Cependant nos quarante-deux prisonniers attendoient dans la prison l'exil ou la mort. On vit au commencement de Juillet à trois lieux de Cubota planter trente-deux poteaux dans un champ découvert, ce qui fit connoître à tout le monde qu'on alloit faire une execution terrible. En effet le Gouverneur fit signifier à trente deux prisonniers qu'ils estoient condamnez à estre brûlez à petit feu. Cette nouvelle remplit de joye ceux qui estoient condamnez, & de douleur ceux qui ne l'estoient pas : car ils se consideroient comme des gens que Dieu ne trouvoit pas dignes de souffrir le Martyre.

Il y avoit parmi eux vingt-trois hommes en comprenant les enfans & neuf femmes. Tous estoient de sang noble. C'est pour cela qu'on ne les voulut pas lier quand on les mena au supplice : mais les serviteurs de Dieu voulant imiter Jesus-Christ leur Maistre, demanderent cette grace avec tant d'instance qu'on la leur accorda. Ils furent donc tous liez hormis les femmes & un petit enfant nommé Thomas. On ne vit jamais procession plus auguste & plus sainte que celle-là. Les Martyrs marchoient d'un air modeste & devot, & le petit Thomas alloit devant, tenant un Livre de Litanies que son Pere lui avoit donné. Il estoit d'une beauté charmante ; & la robe dont il estoit revêtu qui estoit fort riche, donnoit encore du lustre à sa beauté : mais la gayeté qui paroissoit sur son visage attendrif-

ſoit les cœurs de tous les aſſiſtans. Il commençoit les Litanies & les autres répondoient.

Ils firent deux lieues de chemin à pied en cet eſtat. Il y avoit un concours de peuples de toutes parts qui occupoient les montagnes& les vallées, & comme il faiſoit une fort grande chaleur, il ſe trouvoit des perſonnes charitables qui leur préſentoient en chemin de l'eau à boire. Eſtant arrivez au lieu de leur martyre, chacun fut attaché à ſon poteau, & on mit auſſitoſt le feu au bois qui eſtoit aſſez éloigné d'eux. Deſlors qu'on vit la flâme, tout le monde s'écria: *Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.* Nous n'avons rien ſçu de particulier de leur martyre, ſinon qu'ils moururent tous ayant les yeux arreſtez au Ciel, &repetant ſouvent: *Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.* Ce martyre arriva le 18. de Juillet de l'année 1625.

Je croy qu'on ſera bien aiſe de ſçavoir leurs noms. Les voici par ordre.

1. Jean Cavai Quiyemon.
2. Pierre Cavai Xeizo ſon fils.
3. Thomas Cavai Quitaro ſon autre fils.
4. Jean Cacurai Curoyemon.
5. Jacques Cacurai Iroyemon ſon fils.
6. Jean Catta Uneme.
7. Joachim Cugiravoca Niyemon.
8. Jean Chiemone.
9. Thomas Joſayemon ſon fils.
10. Simon Quicuci Jimbioye.
11. Elizabeth ſa femme.
12. Paul Numata Nuyemon.
13. Pierre Nocano Daigacu.
14. Reyne ſa femme.
15. Alexis Omi Moyemon.
16. Sabine ſa femme.
17. François Ono Matazayemon.
18. Luc Comatzu Torobioie.
19. Tecle ſa femme.
20. Paul Comatzu Icibioye ſon fils.
21. Marie ſa femme.
22. Julien Ando Jaſioie.

23. Candide sa femme.
24. Marthe mere de Julien.
25. Thomas Fanga Jeniyemon.
26. Sabine Aciacia.
27. Philippe Miura Sociemon.
28. Jacques Sarachi Sansuche.
29. Madeleine sa femme.
30. Vincent Fanguivara Chizayemon.
31. Monique sa femme.
32. Seconsato Tarabiaye.

On garda ces sacrez corps durant trois jours. Plusieurs témoins ont déposé qu'on vit pendant la nuit une lumiere celeste, qui fut premierement remarquée par les Gardes, lesquels en donnerent avis aux Chrétiens, & par les habitans de Mina, qui montoient la nuit sur le toit des maisons pour voir cette merveille. La troisiéme nuit il y eut plus de trois cens personnes qui la virent, quoique le Ciel fût couvert & pluvieux, ce qui consola beaucoup les Chrétiens & étonna les Idolâtres.

Lorsqu'on attachoit Jean Chiemone à son pieu, il tomba un papier de son sein qui contenoit un discours fort devot à la sainte Vierge, dont je ferois scrupule de retrancher un mot; Il est conçu en ces termes. *Vierge bien-heureuse, quoique je sois tout-à-fait indigne de vous parler & de vous demander quelque grace, toutefois sachant que vous estes la Mere de misericorde, je prens la hardiesse de vous faire une très-humble priere. Je confesse, ô ma très-sainte Dame, que c'est par vostre intercession que j'ai obtenu la grace de connoistre & de confesser vostre Fils* JESUS-CHRIST. *Je vous supplie donc très-humblement de nous preserver des peines de l'Enfer, moi, ma femme & mes enfans, & de nous obtenir encore la grace de conserver la Foi jusqu'à la mort.*

Vous connoissez ma foiblesse, ô très-sainte Mere de Dieu! Qui suis-je pour souffrir de si grands tourmens? mais j'espere que vostre Fils mon Redempteur me donnera la force de les surmonter. Ce n'est point la crainte de l'Enfer qui me pousse à m'adresser à vous: mais le desir que j'ai de plaire à Dieu & de m'offrir à lui en holocauste. O Mere de misericorde ne m'abandonnez pas, mais prenez sous vostre protection toute ma famille, ma femme, mes enfans, mes domestiques & les Confreres de

la Congregation, afin qu'ils perseverent jusqu'à la mort dans la confession de la sainte Foi.

Je vous recommande encore de tout mon cœur la Chrétienté du Japon, & les Peres de la Compagnie de JESUS *qui l'ont fondée & cultivée avec tant de travaux. Je suis temeraire, ô Reine des Cieux! de vous faire cette demande: mais considerant que vostre Fils très beni vous a constituée nostre Mere sur la Croix, vous pardonnerez à ma liberté, & vous m'accorderez, comme j'espere, la grace que je vous demande.* Voilà les sentimens & les desirs de ce saint Martyr.

VIII. *Cinquante Chrétiens décapitez.*

Les autres prisonniers qu'on avoit laissé dans les cachots, gemissoient de se voir privez de la grace qu'on avoit faite à leurs Compagnons, & il ny avoit rien qui les pût consoler, que l'esperance d'avoir bien-tost part à leurs couronnes. Ils ne furent point frustrez de leur attente: car quelque temps après on amena d'Inaï Ville éloignée de trois journées de Cubota, vingt-cinq Chrétiens qu'on mit en prison en la place de ceux qu'on avoit brûlé. Ce renfort réjoüit & encouragea les autres. Ils s'embrasserent tendrement, & quoiqu'ils souffrissent de très-grandes incommoditez dans un lieu si puant & si étroit; cependant ils ne relâchoient rien de leurs jeûnes, de leurs oraisons & de leurs disciplines.

Enfin ils furent tous condamnez à perdre la teste. Il y avoit parmi eux quatre personnes de grande qualité, qu'on tira de prison quatre jours avant la sentence, & on les remit entre les mains de leurs parens pour estre attendris par leurs larmes: mais rien ne les put toucher. Et ce qui est admirable, c'est qu'ayant appris qu'on conduisoit leurs Compagnons au supplice, ils sortirent sans bruit de leurs logis, & les ayant trouvez en chemin, ils se joignirent à eux & eurent la teste coupée avec eux, grace qu'ils demanderent instamment & qu'ils obtinrent.

Il n'y avoit parmi eux que trois femmes qui firent paroître un courage heroïque. Le Bourreau qui executa Simon Guiami Giogen, attesta que sa teste estant separée de son corps, demeura assez long-temps suspenduë en l'air & que le corps demeura à genoux immobile.

IX. *Neuf Religieux de la Compagnie de Jesus*

La Religion cette année fit la plus grande perte qu'elle eût fait depuis le commencement de la persecution: car le Demon jusqu'alors s'estoit acharné sur les brebis du Sauveur, & Dieu avoit conservé les Pasteurs, peu de Religieux estant tom-

bez entre les mains des Idolâtres: mais cette année cet ennemi de Dieu frappa les Pasteurs & disperſa le troupeau. Neuf Religieux de la Compagnie de Jesus pour une ſeule fois, furent mis en priſon & brûlez à petit feu. Il y avoit trois Peres & ſix Freres. Les Peres eſtoient comme les colomnes de la Religion; ſoit pour la connoiſſance qu'ils avoient du païs; ſoit pour les habitudes qu'ils y avoient faites de longue main; ſoit pour leur dignité & leur caractere; ſoit enfin pour l'uſage qu'ils avoient de la langue, leur grande vertu & leur experience. *ſont pris & brûlez à petit feu.*

X.

Le Pere Pacieco Provincial du Japon eſt pris.

Le premier & le plus conſiderable de tous, fut le Pere François Pacieco Provincial du Japon & Adminiſtrateur de l'Evêché, le ſiege vacant par la mort du Pere Cerquiera qui en eſtoit Evêque. Comme c'eſtoit lui qui gouvernoit cette Egliſe affligée & qui donnoit ordre à tout, les Gouverneurs ne ſongeoient qu'à le prendre, ce qui l'obligeoit d'eſtre ſur ſes gardes & de changer inceſſamment de demeure. Mais elles eſtoient, pour ainſi parler, toutes percées à jour, pour les exactes perquiſitions qu'on en faiſoit. Cependant comme il eſtoit neceſſaire de le conſulter inceſſamment & de recevoir ſes ordres pour les affaires qui ſurvenoient, tant de la Religion, que de la Compagnie, il jugea qu'il devoit avoir une demeure fixe en quelque lieu. Il n'en trouva point de plus propre que le port de Cocinozu, qui eſt dans le Royaume d'Arima pour pluſieurs raiſons: Entr'autres parce que le Roi qui avoit nom Mataunra Bungo, eſtoit d'un naturel fort doux & laiſſoit les Chrétiens en paix, quoiqu'il fuſt idolâtre.

Ce Prince eſtant allé à la Cour au mois d'Avril de l'année preſente 1625. pour ſes propres affaires, laiſſa en ſa place trois Gouverneurs, dont le premier appellé Mondo eſtoit le plus mortel ennemi qu'eût la Religion Chrétienne. Mataunra eſtant arrivé à Jedo, vit les Edits ſanglans que le Xogun avoit publiez contre les Chrétiens. La crainte qu'il eut de perdre ſes Etats s'il les laiſſoit vivre en paix, lui fit écrire aux Gouverneurs qu'ils euſſent à obliger tous ſes ſujets de donner par écrit la Secte de Bonzes qu'ils vouloient ſuivre.

Il y avoit alors à Cocinotzu un fort méchant homme nommé Cumata Chutayemon, qui couvroit du nom de Chrétien un eſprit fourbe & perfide, & par la frequentation qu'il avoit avec le Pere Provincial, avoit découvert les lieux où ſe reti-

roient les Peres Jesuites. Ce traître préferant les biens de la terre à ceux du Ciel, & desirant de conserver ses charges, va trouver à Ximabara le Gouverneur Mondo, & lui promet de lui livrer quand il voudroit le Pere François Pacieco. Mondo voulant se faire un merite auprès de l'Empereur d'une prise si considerable, avertit les deux autres Gouverneurs ses collegues, de se rendre sur le soir fort secretement en un lieu qu'il leur marquoit, & de s'embarquer avec lui pour se saisir du chef des Chrétiens.

Ils arriverent au point du jour à Cocinotzu, & ayant appellé les Magistrats de la Ville, leur ordonnerent d'assembler tous les habitans dans une place publique, parce qu'ils estoient informez qu'il y avoit parmi eux un ennemi de l'Etat que le Xogun vouloit avoir. Les Magistrats qui estoient Chrétiens sentirent bien le dessein des Gouverneurs, & leur répondirent qu'ils n'avoient parmi eux aucun ennemi de l'Etat, & qu'ils estoient tous très bons serviteurs du Prince : Mais le perfide Cumata qui sçavoit le lieu où le Pere se retiroit, prend une compagnie de soldats, & comme un autre Judas, va se saisir du serviteur de Dieu. Le Pere qui avoit esté averti deux jours auparavant de tout ce qui se passoit & qui avoit méprisé ces avis, entendant le bruit que faisoient les soldats, va au devant d'eux, & leur dit d'une maniere fort honneste & fort douce, qu'il estoit celui qu'ils cherchoient.

On se jette aussi tost sur lui. Mondo transporté de rage, tire son épée & estoit prest de lui abbatre la teste, si un des Gouverneurs ne l'eût arresté, en lui disant que ce n'estoit pas ainsi qu'il falloit punir des criminels d'Etat. Il fut arresté le 18. de Decembre 1625. & on prit avec lui Pierre Rinxi, Paul Xinsuque, Guaspard Sandamatzu grand Predicateur & Jean Guisacu, qui furent tous depuis reçus dans la Compagnie de Jesus. On arresta aussi leurs hostes Mansu & Matthias son frere, avec leurs femmes & leurs enfans, & tous leurs biens furent confisquez. Les soldats demandant au Frere Gaspard quel estoit ce jeune homme qui estoit avec lui (c'estoit le Frere Jean Guisacu) il répond que c'estoit un serviteur du Pere, ne voulant pas le faire connoistre. Mais Jean leur dit tout haut qu'il y avoit long temps qu'il servoit le Pere Pacieco, sur l'esperance d'estre reçu dans la Compagnie & d'estre Martyr avec lui ; qu'ils le

liassent hardiment, & qu'il préferoit leurs chaînes à la liberté des Rois. Ce discours surprit les soldats. Ils le lierent donc & leur hoste Mansu avec eux.

Matthias son frere aîné qui estoit alors en un autre quartier de la maison, entendant qu'on arrestoit son frere, accourt aussitost, & dit qu'il estoit le maître du logis; que c'estoit lui qu'on devoit saisir & non pas son frere qui n'avoit aucune part au recelé des Peres. Ils furent liez tous deux, & avec eux toute leur famille. Le Pere Provincial les pria instamment de le garroter aussi, en leur disant qu'il estimoit plus ces liens qu'ils ne pouvoient imaginer: mais ils lui répondirent que ce n'estoit pas la coûtume du Japon de lier les Prêtres jusqu'à ce qu'ils fussent condamnez. Les deux premiers Magistrats de la Ville nommez Suquedaxu, Fochim & Gaspard Sosan, voyant qu'on emmenoit les Peres, s'allerent presenter aux trois Gouverneurs, & leur dirent que si c'estoit un crime de les avoir logez, ils estoient seuls coupables, puisque c'estoit par leur ordre qu'on l'avoit fait: qu'ils les prioient de les laisser aller, & qu'ils demeureroient prisonniers en leur place. Les Gouverneurs leur répondirent que lorsque le Tono seroit retourné de la Coûr, il vuideroit ce different.

Cependant ils furent tous menez au port & embarquez avec Mondo pour aller à Ximabara. Les deux autres Gouverneurs allerent par terre pour arrester les Chrétiens qu'ils rencontreroient en leur chemin. Ils ordonnerent en partant, qu'on coupât la teste à Pierre Xiqui, à Simon Jean & à Louis Aquira, parce qu'ils estoient Chrétiens & amis des Peres, ce qui fut executé. Le vaisseau qui portoit les prisonniers estant arrivé à Ximabara; on mit le Pere Provincial, le Frere Gaspard & le Frere Pierre Pinxi dans la forteresse avec une grosse garde, les autres furent mis dans la prison publique.

Le Pere Jean Baptiste Zola Recteur du College d'Arima, estoit à Ximabara quand le Pere Provincial y fut amené. Les Chrétiens jugeant qu'il n'y avoit plus de fureté pour lui, le prierent de se retirer en un autre lieu. Bien que le Pere eût un desir extrême de donner sa vie pour Jesus-Christ: Cependant il jugea qu'il devoit, à l'exemple des Apostres & des Saints, se soustraire à la fureur des tyrans jusqu'à ce que la Providence de Dieu le fist tomber entre leurs mains. Il s'en va

XI. *Le Pere Jean-Baptiste Zola est fait prisonnier.*

donc à la maison d'un Chrétien nommé Jean Neïsen, qui estoit sur le bord de la mer pour s'embarquer le 22. de Decembre, quoiqu'il fût alors malade, & qu'il eût passé la nuit suivante dans une petite chaumiere avec beaucoup d'incommodité. Le Gouverneur fut plûtost informé de la fuite du Pere que lui du danger où il estoit. En effet une heure avant le temps qu'il avoit résolu de se retirer, voici une Compagnie de soldats envoyez par le Gouverneur, qui entre par force dans la maison, & qui trouve le Pere à genoux recitant son Office. Ils se jettent aussitost sur lui, & le traînent sans lui donner le temps d'emporter son Breviaire. Le Frere Vincent Caun estoit avec lui, ils le firent aussi prisonnier avec l'hoste & toute sa famille. Le Pere pria instamment les soldats de le lier, les assurant que c'estoit la plus grande grace qu'ils lui pussent faire: mais il ne put rien obtenir: car les Japonnois sont très exacts observateurs des loix & des coûtumes du pays.

Le Pere fait tout ce recit dans une lettre qu'il écrivit à son Provincial, qu'il finit en ces termes: *Je confesse la vérité, que lorsque je fus pris, je songeois s'il y avoit rien au monde qui me pût faire de la peine. La tranquillité où je me trouvai dans cette occasion fut si grande, que je reconnus bien que toutes nos bonnes œuvres sont des ouvrages de la main de Dieu, & que c'est lui qui est toute nostre force & toute nostre esperance. Nous fûmes menez à la grande place de la Ville au nombre de vingt-cinq, & après qu'on eut pris nos noms, on nous mit en prison. Que vostre Reverence ne se mette point en peine de moi: mais qu'elle rende grace à Dieu du bienfait signalé qu'il m'a fait, & priez-le de nous donner la force à moi & à mes compagnons d'achever heureusement nostre course.* C'est comme il finit sa lettre.

XII. *Danger du Pere Matthieu de Cauros.*

Les Gouverneurs ravis de la prise qu'ils avoient faite, ne songeoient plus qu'à prendre le Pere Matthieu de Cauros qui estoit en ces quartiers là. C'est pour cela que les deux Gouverneurs allerent par terre à Ximabara, esperant le découvrir en chemin. *Le jour*, dit ce Pere en une de ses lettres, *que le Pere Jean-Baptiste Zola fut pris, quelques soldats entourerent la maison où j'estois, & incontinent après mon Compagnon me vint dire qu'on voyoit approcher de la Cavalerie. Je ne vous puis exprimer combien ces nouvelles me furent agreables. Je me mis aussi-tost à genoux & je m'offris à la divine Majesté pour faire de moi ce qui lui plairoit. Après quoy*

quoi je mis mon chapelet à mon cou afin que l'on me reconnust, & je me disposai à sortir de la maison pour ne pas exposer mon hoste & toute sa famille à la mort : mais il me prit par le bras & m'arresta, disant que ces Cavaliers ne venoient pas à lui, & qu'il ne sçavoit où ils alloient.

Quelque temps après nous sçumes qu'ils alloient confisquer les biens de Jean Naisen. Alors je fus conduit à une montagne où il y a un petit bois, & je commencai à dire Matines que je crus devoir estre les dernieres de ma vie. Mais parce qu'il pleuvoit, on me fit entrer dans une étable abandonnée, où j'eus une joye extrême de loger, parce que c'estoit la veille de Noël. J'y suis demeuré jusqu'à ce jour qui est le dixiéme de Fevrier, dans une si grande necessité de toutes choses, qu'estant vieux & mal sain, je crois y devoir finir mes jours. Cependant je me console dans l'esperance que Dieu m'accordera bien-tost ce que je lui ai demandé, qui est que je sois brûlé comme les autres à petit feu pour son amour & pour sa gloire.

Voilà les desirs de ce bon Pere, qui ne fut pas neanmoins mis en prison; soit parceque Dieu ne vouloit pas que son troupeau fût destitué de Pasteurs; soit parceque les Gouverneurs apprehenderent que si le Xogun voyant tant de Chrétiens dans ce Royaume, le Prince ne fût en danger de le perdre : mais on prit en sa place le Pere Baltazard de Torrez. Voici comme la chose arriva.

XIII. Emprisonnement du Pere Baltazard de Torrez & de ses Compagnons.

Le bruit de la prise des deux Peres s'estant répandu par tout, Feizo Gouverneur de Nangasaqui en l'absence de Gonroc qui estoit à la Cour ayant comme nous avons dit, renié la Foi, & voulant se faire un merite singulier auprès du Prince, du mauvais traitement qu'il faisoit aux Chrétiens, ne cherchoit que l'occasion d'en tirer quelque grand châtiment qui fist de l'éclat. Le Pere Baltazard de Torrez estoit alors à Nangasaqui où il avoit soin des Chrétiens, & il logeoit chez un grand serviteur de Dieu nommé Caïo. Le Pere estant allé fort secretement dans une maison voisine pour marier la fille de son hoste avec un Chrétien nommé Jean Rugo, & pour entendre leur confession, ne ferma point le coffre où estoient les ornemens sacrez pour dire la Messe, esperant retourner aussi tost.

A peine estoit-il sorti que voilà une troupe de soldats envoyez par Feizo qui entrent dans la maison, & voyant ce qui estoit dans le coffre, reconnurent que les Prestres logeoient en

ce lieu. Ils les chercherent par tout avec un bruit & un tumulte horrible. Jean Rugo le nouveau marié s'en estant apperçû, & se doutant bien qu'on viendroit chez lui, prend le Pere & le cache dans un trou pratiqué entre deux murailles. C'est ainsi souvent que les Peres ont échapé la mort. Les gardes bien chagrins de n'avoir pas trouvé leur proye, prennent le nom de tous les domestiques, & s'en retournent à la maison du beau-pere Caïo.

Le Pere fut un jour & une nuit dans ce trou, sans manger ni dormir, & sans oser se remuer, parce qu'il y avoit deux gardes qui estoient aux aguets, & il estoit résolu de mourir de faim en ce lieu, plûtost que d'exposer la vie de son hoste, quelque desir qu'il eût de souffrir le Martyre. Les Soldats après avoir fureté par tout, & condamné les portes & les fenestres, desesperant de trouver le serviteur de Dieu, se retirerent, & on chargea les voisins, selon la coûtume du Japon, de prendre garde qu'il ne pût pas s'échaper. Après qu'ils se furent retirez, un Chrétien fervent, sans se soucier du danger auquel il s'exposoit lui & toute sa famille, perce la muraille par dehors, & retire le Pere en sa maison; puis le fait passer à une autre, & de-là le mene hors de la ville en un petit village, où il le cacha dans la maison d'un pauvre païsan nommé Jean. Cette fuite fut si précipitée, que le Pere ne put emporter que son chapelet.

Il fut là trente-cinq jours assez paisible, ce qui l'affligeoit le plus, c'est qu'il ne pouvoit dire la Messe faute d'ornemens: mais enfin on lui en apporta secretement, & on ne peut dire la joye qu'il eut de celebrer tous les jours les divins Mysteres. Plusieurs Chrétiens y assistoient avec toutes les précautions imaginables. Cependant leur marche ne put estre si secrette qu'on ne s'en apperçût. Deux Emissaires du Gouverneur estant venus dans le village, sous prétexte d'amasser du bois & du foin, se presenterent à la porte avec leur charge sur leur dos. Comme on les crût Chrétiens, on les laissa entrer. Après qu'ils furent sortis, ils allerent trouver une compagnie de soldats qui s'estoient cachez près de là, lesquels estant accourus, entrerent dans la maison par force, & surprirent le Pere qui venoit d'achever la Messe. Ils le traiterent fort mal, & se saisirent de tous ceux qui estoient presens avec les femmes &

les enfans, qu'ils menerent en plein jour, comme en triomphe par les ruës de Nangasaqui.

Les Chrétiens voyant ce triste spectacle pleuroient amerement. D'autres se jettoient aux genoux du Pere, & lui demandoient sa benediction qu'il leur donnoit, n'ayant pas les mains liées comme les autres. Feizo le retint dix jours enfermé dans une petite chambre de son logis, ayant la corde au coû; mais si lâche qu'il pouvoit se l'ôter la nuit pour prendre son repos. Il lui envoyoit même tous les jours des plats de sa table, & eut une fois un long entretien avec lui: mais il estoit ordinairement interrogé par ses gens, qui lui firent quantité de questions, principalement sur les habitudes qu'il avoit avec Caïo pour connoistre ses hostes: Mais le Pere répondit avec tant de sagesse, qu'ils ne pûrent jamais rien tirer de lui. Or parce qu'il avoit esté pris sur les terres d'Arima, Feizo sollicita les Gouverneurs de le venir prendre, & de le faire conduire en leur prison. Ceux-ci s'en excuserent, & prierent le Gouverneur d'Omura de s'en charger. Celui ci reçut volontiers le Pere dans sa prison & ses compagnons avec lui.

XIV. *Les prisonniers de Ximabara convertissent leurs Gardes.*

Sur ces entrefaites l'Empereur donna le Gouvernement de Nangasaqui à un Seigneur de ses parens nommé Midrun Cavacci. Ce changement n'affligea pas beaucoup Gonroco, parce qu'il s'estoit enrichi des dépoüilles des Chrétiens & gorgé de leur sang. Comme il estoit las de faire mourir des innocens, il reçut cette disgrace avec moins de chagrin. En attendant le nouveau Gouverneur qui devoit apporter les ordres de la Cour, le Pere Provincial reçut à la Compagnie les cinq compagnons de ses travaux & de ses chaînes, Pierre Reinxi, Vincent Caunu, Jean Chisam, Paul Scinsuque & Michel Toso qui postuloient depuis long-temps. Ils firent leur Noviciat dans la prison, & leur Profession au milieu des flâmes. C'estoient des soldats spirituels rompus au métier de la guerre, & qui avoient tenu compagnie aux Peres dans tous leurs combats.

Mais jamais ils n'eurent plus à souffrir que dans le lieu où ils estoient: car les Gardes leur faisoient mille maux, & les traitoient avec toutes les duretez imaginables: mais ces serviteurs de Dieu souffroient ce mauvais traitement avec tant de joye & tant de douceur, que les Gardes mêmes en furent touchez de compassion. L'éclat d'une si grande vertu leur fit de-

ſirer d'apprendre quelle eſtoit cette Loi qui les rendoit ſi gais dans les tourmens. Le Pere Provincial ordonna à Frere Pierre Reinxi qui eſtoit fort éloquent de les inſtruire. Il le fit avec tant de force, qu'ils declarerent qu'ils ſe feroient baptiſer, ſi la crainte des tourmens ne les en empêchoit, & qu'ils attendroient un temps plus favorable pour le faire. Mais un jeune homme de dix huit ans, touché du Saint Eſprit, paſſa pardeſſus toutes les conſiderations humaines, & voulut eſtre baptiſé; Ce qui conſola infiniment les priſonniers, & ſurprit les Gardes qui racontoient enſuite avec larmes, non ſeulement aux Chrêtiens, mais encore aux Payens, la douceur incomparable des Peres, & la ſainteté de leur Loi.

Le Gouverneur Mondo ayant appris la converſion de ſes Gardes, & le grand concours des Chrêtiens qui alloient viſiter les priſonniers, forcené de rage ne ſçavoit à qui s'en prendre, & juroit qu'il les alloit tous égorger. Cependant pour tenir les Gardes dans leur devoir, il leur donne pour Capitaine un de ſes parens le plus arrogant homme qui fût ſur la terre, & qui eſtoit même inſuportable aux Soldats. Il eut la curioſité comme les autres d'entendre parler durant huit jours les priſonniers, & leur propoſa ſes doutes. Après quoi on le vit tellement changé qu'il n'eſtoit plus connoiſſable: lui qui diſoit auparavant qu'il falloit eſtre beſte pour ſe faire Chrétien, publioit hautement qu'un homme n'eſtoit pas homme, qui connoiſſant cette Loi ne l'embraſſoit pas, ou qui l'abandonnoit pour la crainte des tourmens après l'avoir embraſſée. Mondo l'ayant fait venir, & lui ayant dit mille duretez, le Capitaine lui répondit ſans crainte, qu'il n'y avoit point de menaces qui puſſent l'empêcher de publier par tout la verité qu'il avoit connuë: qu'on pouvoit lui ôter ſa charge, mais qu'on ne lui fermeroit jamais la bouche, & que par tout où il ſe trouveroit, il publieroit la ſainteté de cette Loi.

Le Gouverneur deſeſperé changea les Gardes & en mit d'autres, qui l'eſpace de ſix mois traiterent les priſonniers d'une maniere cruelle: mais quoique leur miſere fût extréme, ils la trouvoient trop douce, & y ajoûtoient encore de très-rigoureuſes penitences. L'oraiſon continuelle & l'union intime qu'ils avoient avec Dieu, adouciſſoit leur peine & les combloit de joye. Il n'y avoit qu'une choſe qui les affligeoit, c'eſtoit la ma-

ladie du Pere Provincial qui estoit tombé en paralisie & qui avoit un tremblement de tous les membres: ce qui leur faisoit apprehender qu'il ne mourût dans la prison;& ce qui augmentoit leur douleur, c'est qu'ils n'avoient point la consolation, ni d'entendre la Messe, ni de communier, ni de lire de bons livres, les ornemens, & tout ce qu'ils avoient leur ayant esté osté.

XV. *Le Frere Vincent est tourmenté pour la Foi.*

Le Tyran desesperant de pouvoir pervertir les Peres, entreprit leurs Compagnons. Il s'adressa premierement au Frere Vincent Caunu, lequel estant Etranger & Chinois, dont le naturel est fort moû, il crut qu'à force de promesses ou de tourmens il lui feroit abandonner la Foi. Il l'appelle donc, & après lui avoir fait beaucoup de caresses, le prie de ne se point laisser entester de cette nouvelle Religion, du moins de la dissimuler pour un temps & de lui donner cette satisfaction qui lui vaudroit beaucoup. Vincent indigné de la proposition qui lui estoit faite, répond hardiment qu'il perdroit plûtost la vie que de quitter la Foi qu'il avoit embrassée dès sa jeunesse. Mondo le menace de la lui arracher à force de tourmens, & Vincent se moque de ses menaces.

Le Tyran enragé le fait dépoüiller tout nud & étendre dans la Cour sur le pavé, dans le temps le plus froid de l'année. Ensuite il envoye des Bourreaux avec des tenailles, qui lui serrant & tordant les doigts des pieds & des mains, lui demandoient à chaque tourment s'il ne vouloit pas renoncer la Foi. Vincent répondoit toûjours que non. Mondo croyant que les Bourreaux l'épargnoient, prend lui-même les tenailles & en presse de toute sa force les bras & les narines du serviteur de Dieu qui n'en faisoit que rire, & se moquoit comme un saint Laurens de la foiblesse de son Tyran.

Cette insulte l'ayant mis en fureur, il s'avisa d'un nouveau tourment qui n'estoit point en usage dans le Japon. Il lui fit verser dans la bouche une grande quantité d'eau, autant que l'estomach en pouvoit contenir, puis à force de coups, la lui faisoit regorger avec le sang. Ce qu'on fit tant de fois, & avec telle violence, que Vincent pensa mourir, & recommanda son esprit à Dieu, en disant: *In manus tuas Domine commendo spiritum meum.* Chose admirable, depuis ce temps-là il ne sentit plus aucune douleur; mais il lui sembloit seulement qu'il avoit les mains & les pieds engourdis.

Le Tyran enragé de le voir si tranquille dans ses peines, le fait attacher tout nud à un arbre & le laisse deux heures exposé au froid & à la gelée. Ensuite on le vient trouver & on lui demande s'il ne veut pas abandonner la Foi, on le menace de plus grands tourmens s'il refuse d'obeïr: mais le serviteur de Dieu leur repond qu'ils n'avoient plus de mal à lui faire souffrir que la mort, & qu'il l'attendoit comme la chose du monde la plus delicieuse; qu'ils ne devoient point esperer qu'il changeast jamais de resolution; qu'ils n'avoient qu'à le tourmenter encore s'ils n'estoient pas satisfaits des maux qu'ils lui avoient fait souffrir. Les soldats voyant sa constance, le loüerent hautement, & les Gouverneurs passant par le lieu où il estoit lié, le firent détacher & retourner en prison. On lui donna une méchante robe fort déliée, & on le mit dans une prison étroite, ouverte à tous les vents, les mains liées le jour & la nuit, sinon lorsqu'il falloit manger.

Il demeura quatorze jours en cet estat, transi de froid, épuisé de forces, mal nourri, & traité par des Gardes avec toutes les rigueurs possibles. Enfin il fut mené devant les Juges avec Paul & Jean, pour écrire leurs noms dans une information qu'on envoyoit à la Cour: mais Vincent ne pouvant écrire, parce qu'il avoit les mains gelées & la plûpart des doigts disloquez, un des Juges touché de compassion, lui fit rendre ses habits & apporter du feu pour dégourdir sa main. Après avoir écrit son nom le mieux qu'il put, on le remena en prison, toûjours semblable à lui-même: c'est-à-dire gai, content & benissant Dieu de l'avoir rendu digne de souffrir quelque chose pour son amour. C'est ce qu'il declara à un Pere à qui il écrivit en ces termes: *Les misericordes de Dieu sur moi sont infinies, car depuis que je lui ai donné mon ame & mon corps, je reconnois que ce n'est pas par ma force que je surmonte les tourmens; mais par sa grace & son secours, dont je me sens si fortifié, qu'il me semble qu'il n'y a point de douleurs que je n'endure non seulement avec patience, mais encore avec plaisir.*

XVI. *Les prisonniers sont menez à Nangazaqui.*

Jedo est éloigné de deux cens lieuës de Nangasaqui, distance qui retardoit l'arrivée du nouveau Gouverneur & prolongeoit la misere des prisonniers. Enfin il arriva le 12. de Juin 1626. avec tout pouvoir de tourmenter les Chrétiens comme il lui plairoit. D'abord il fit connoistre la haine qu'il leur

portoit, en défendant aux Magiſtrats de la Ville, dont la plûpart eſtoient Chrétiens, de le venir ſaluer, ni de lui faire des preſens. Il ne voulut voir que l'Apoſtat Feizo Lieutenant de ſon prédéceſſeur, & le plus grand ennemi qu'euſſent les Fideles, avec lequel il eut pluſieurs conferences. Après s'eſtre fait inſtruire de l'eſtat du païs, il mande aux Gouverneurs d'Omura & de Ximabara d'envoyer leurs priſonniers ſous bonne garde à Nangaſaqui à jour préfix, qui fut le 20. de Juin.

Le Gouverneur de Ximabara ayant reçû cet ordre, tire de priſon ſecretement pendant la nuit le Pere Provincial François Pacieco, le Pere Jean Baptiſte Zola, les Freres Gaſpard, Pierre, Jean, Paul & Vincent pour éviter le concours & le tumulte des Chrétiens : mais leur départ ne put eſtre ſi ſecret, qu'ils n'en eurent le vent. Les voilà donc qui ſe rangent ſur les chemins & qui ſe jettent aux pieds des Peres, pour recevoir leur bénédiction. Ils leur baiſoient les mains, les arroſoient de leurs larmes, & les prioient d'interceder auprès de noſtre Seigneur, afin qu'ils fuſſent dignes de mourir comme eux. Les gardes rompirent leurs diſcours, & les forcerent de ſe retirer. On mit les Peres dans des litieres fermées, & les autres ſur des chevaux. Lorſqu'ils furent à une lieue de Nangaſaqui, ils s'arreſterent un jour & une nuit pour attendre les priſonniers d'Omura, qui arriverent le 19. de Juin à un village près de Nangaſaqui. Le Pere Baltazar de Torrez eſtoit dans une litiere auſſi, & le Frere Michel Tozo à cheval.

Il y avoit preſque un an qu'on n'avoit fait mourir perſonne pour la Foi ſur la ſainte montagne. On y planta des poteaux, & on nettoya les chemins pour le nouveau Gouverneur qui vouloit aſſiſter à cette premiere execution. Il envoya devant lui deux renegats amis de Feizo, pour voir ſi tout eſtoit en ordre. Un d'eux nommé Nagaſcendayo qui avoit beaucoup d'autorité, voyant un grand eſpace entre le bois & les poteaux, demanda pourquoi cela ſe faiſoit ainſi ? On lui dit que c'eſtoit pour prolonger le tourment des criminels. *Cela eſt inhumain*, dit il, *on traite ainſi les grands ſcelerats : mais non pas des gens qui ne ſont coupables que parce qu'ils prèchent une autre Loy que la noſtre.* Il faut croire qu'il avoit conſervé quelque ſentiment pour la Religion qu'il avoit quittée : car le mal ne peut détruire entierement le bien, ni le vice faire la guerre à toutes les ver-

tus. En même temps il fit approcher le bois des poteaux, prenant sur soi la faute s'il y en avoit. Il fit son raport au nouveau Gouverneur, qui approuva ce qu'il avoit fait, & témoigna de l'horreur des cruautez qu'on avoit exercées jusqu'alors sur les Chrétiens.

Tout estant ainsi disposé & le monde s'estant rendu à la place, on fut bien surpris de voir treize poteaux dressez, vû qu'il n'y avoit que neuf Religieux. Les uns disoient que c'estoit pour quelques Portugais qui avoient esté pris l'annee precedente, parce qu'on les avoit trouvez saisis d'une lettre, par laquelle un Prestre demandoit quelque charite pour délivrer un Religieux pris par les Hollandois Les autres croyant que c'étoit pour les Japonnois qui avoient logé les Peres Mais on sçut bien-tost que c'estoit pour quatre Chrétiens qui estoient venus au Japon des Isles Philippines contre les ordres de l'Empereur. Ces miserables se voyant condamnez au feu, perdirent courage & renierent la Foi. L'un estoit d'Europe & les trois autres Indiens. Comme c'estoit l'esperance du gain qui les avoit fait entreprendre ce voyage, & que l'avarice, selon saint Paul, est une espece d'idolâtrie, ils n'eurent pas beaucoup de chemin à faire pour devenir idolâtres, & les Chrétiens connurent par là que ce n'est pas la force humaine, mais la grace de Dieu qui fait les Martyrs.

XVII. *Ils sont brûlez vifs.* Le 20. de Juin les serviteurs de Dieu furent menez de la prison à la colline où ils devoient consommer leur sacrifice. Les Peres estoient dans leurs litieres ouvertes, les autres à cheval. Un Pere Jesuite qui estoit caché dans une maison & qui vit cette marche glorieuse, dit que le Pere Provincial avoit un visage riant, & qu'il fut si touché de la joye qu'ils faisoient tous paroistre, que peu s'en fallut qu'il ne s'allât jetter au milieu d'eux pour avoir part à leur couronne, s'il n'eût eu crainte de faire quelque chose contre lordre de Dieu & contre celui de l'obeïssance. Le Gouverneur avoit fait défense aux habitans de Nangasaqui de sortir de la Ville ; c'est pourquoi lorsque les Peres passerent, il se fit un mouvement etrange dans les esprits. Les uns jettoient des cris lamentables ; les autres se mettoient à genoux, demandant leur benediction ; d'autres leur recommandoient l'Eglise du Japon, afin que Dieu lui rendît la paix si desirée. Tous fondoient en larmes, & il y en avoit peu qui n'eussent

n'eussent esté ravis d'estre brûlez & sacrifiez avec eux.

Or quoiqu'il n'y eût aucun Bourgeois de Nangasaqui qui assistât à ce sacrifice, il s'estoit fait néanmoins un concours prodigieux de gens de tous les lieux circonvoisins, qui venoient pour honorer le triomphe de leurs Prêtres & de leurs Pasteurs, sans parler de la curiosité, dont les desirs sont plus empressez que ceux de l'amitié. Lorsque les Peres passerent devant le lieu où estoit autrefois l'Eglise & le Noviciat de la Compagnie, le Pere Provincial pria les gardes d'arrêter un moment & de leur faire donner un peu d'eau. Les Chrétiens lui en presenterent, & après avoir fait un peu d'oraison, il continua son chemin.

Le Pere Baltazard de Torrez avec le Frere Michel Tozo son Compagnon avoit esté mené un peu devant les autres. Estant proche de la colline si-tost qu'il apperçut le Pere Provincial, il sortit de sa litiere, & lui fit une profonde révérence comme à son Superieur: Puis s'en alla au devant de lui. Tous deux s'embrasserent tendrement, & s'entretinrent quelque temps avec beaucoup de joie, ce qui jetta l'étonnement dans l'esprit de tous les Payens, qui ne pouvoient comprendre comment des gens qu'on alloit brûler, pouvoient estre si contens, & se parler d'un sens si rassis.

A peine furent-ils arrivez au lieu du supplice, qu'on vit monter le Gouverneur avec Feizo son Lieutenant, accompagné d'un fort grand nombre de soldats. Le Pere Baltazard fit la révérence au Gouverneur, & celui-ci le resalua par une inclination de teste. Estant tous entrez dans la barriere, ils baiserent la terre qui avoit esté consacrée par le sang de tant de Martyrs. Puis s'étant relevez, ils s'en allerent chacun avec beaucoup d'allegresse embrasser le poteau où ils devoient être brûlez.

Ils furent tous liez étroitement à leurs colonnes, & on amassa quantité de bois autour d'eux. Le Pere Baltazard parla quelque temps au Pere qui estoit proche de lui, & on croit qu'il lui fit sa confession, que les autres Peres s'estoient faite dans la prison. Si-tost qu'on eut mis le feu, on les entendit chanter ensemble les louanges de Dieu, & invoquer les saints nom de Jesus & de Marie. La fumée d'abord empêcha qu'on ne les vît, mais lorsqu'elle se fut dissipée, ils parurent au milieu de la flâme droits, immobiles, les yeux élevez vers le Ciel. Le bois estoit si proche d'eux, qu'ils ne furent pas long temps sans estre en feu. Leur martyre ne dura qu'une demie heure. Ils consommerent leur sacrifice le

20. de Juin 1616. Le Gouverneur commanda qu'on reçueillît leurs cendres & qu'on les jettast dans la Mer : puis il s'en retourna triste & affligé, de se voir obligé de traiter si mal des personnes, dont la douceur & la modestie lui estoient des preuves visibles de leur innocence.

XVIII. *La vie & les vertus du Pere François Pacieco.* Le Pere François Pacieco estoit Portugais du Pont de Lima, né d'une famille honorable. Il avoit dès son enfance une grande inclination au bien, & il a declaré au Pere Matthieu Demos, qui fut Provincial avant lui, que dès l'âge de dix ans entendant parler de la gloire des Martyrs, il fit vœu d'estre Martyr. Il étudia à Lisbonne au College des Peres Jesuites, & comme il vit que toutes les années tant de Peres & tant de jeunes Religieux s'embarquoient pour aller aux Indes y prêcher l'Evangile, il conçut un très grand desir d'y aller aussi Il demanda d'estre reçu en la Compagnie, & y entra l'an 1586. Celui qui le reçut, fut le Pere Morales personnage d'une grande vertu, qui fut depuis nommé Evêque du Japon & qui mourut dans le voyage.

Ayant fini son Noviciat & fait son cours de Philosophie, il demanda instamment d'aller aux Indes Il y fut envoyé l'an 1592. avec quatorze de ses Compagnons. Il étudia en Theologie à Macao Ville de la Chine où est le grand Seminaire de la Compagnie, & l'enseigna quelque temps au même lieu, avec une estime & une approbation universelle. Mais comme Dieu le destinoit à d'autres emplois, il fut envoyé au Japon l'an 1604. où il étudia la langue l'espace d'un an : après quoi il eut ordre d'aller à Meaco Ville capitale du Japon avec deux autres Peres. Il fut agité d'une si horrible tempeste, que c'est une espece demiracle qu'il en réchapa. Plusieurs Japonnois furent emportez dans la mer par la furie des vents. Le grand mast se rompit par le milieu, & tua en tombant le Pere Jean Portique Compagnon du Pere qui estoit à la pouppe. Enfin après avoir long-temps combattu avec la tempeste & la mort, il arriva avec le Pere Matthieu son autre Compagnon à Osaca, & de-là à Sacay où il établit une residence pour les Missionnaires de la Compagnie. Il gagna le cœur de tous les habitans par sa douceur, son humilité & sa modestie, & on ne peut dire le bien qu'il fit dans cette grande Ville.

Mais il n'y demeura pas long-temps, car les Superieurs qui connoissoient sa capacité & sa vertu, le rappellerent & l'envoye-

rent à Macao pour gouverner ce grand College de la Chine. Il obeït ponctuellement : mais comme tous ses desirs tendoient au Japon, Dieu inspira au Pere Louis Cerqueira, nommé par le saint Siege Evêque du Japon, de le prendre pour Compagnon de ses travaux & de le faire son Grand Vicaire. Il exerça cette Charge l'espace de deux ans pendant les troubles du païs, au grand profit de cette Eglise persecutée. L'an 1614. l'Evêque estant decedé, toutes les Eglises ayant esté ruinées & les Predicateurs bannis du Japon, le Pere François qui y estoit trop connu, fut obligé de s'en retourner avec les autres à la Chine : mais comme son zele ne lui donnoit aucun repos, il y retourna l'année suivante déguisé en Marchand, avec plus de courage & de resolution que jamais.

Il demeura onze ans dans le païs en de continuels dangers & de très-grandes miseres, courant de Ville en Ville, passant de maison en maison, changeant continuellement d'habit pour n'estre point reconnu, jusqu'à ce qu'estant Provincial de tout le Japon, il fixa sa demeure à Arima. Mais avant que de s'y établir, il fut obligé d'aller visiter les Royaumes de Cami. Et parce qu'il estoit défendu de loger les Chrétiens, il estoit obligé de se retirer dans les bois & dans les montagnes, heureux quand il pouvoit passer la nuit dans quelque chaumiere. Il demeura un an à Saçay caché dans un petit coin de maison, entre des planches, où à peine pouvoit-il se remuer. Il changea de nom pour n'estre point connu, & s'appella Ignace de la Croix, c'est de-là qu'il aidoit & consoloit les Chrétiens par ses lettres & par les Peres qu'il envoyoit à leur secours.

Enfin l'an 1622. il fut nommé Provincial par le Pere General, Charge à laquelle le Pape avoit joint l'administration de l'Evêché dans l'absence de l'Evêque qui estoit encore dans les Indes. Son humilité profonde & le desir insatiable qu'il avoit de sauver les ames, lui firent douter quelque temps s'il accepteroit la Charge : mais ne pouvant resister à l'ordre de son General, & voyant que cete dignité ne lui attireroit que des souffrances, il l'accepta & s'en alla à Nangasaqui, de-là à Arima, puis à Cocinotzu, où il eut soin de l'Evêché & de la Compagnie l'espace de quatre ans, courant sans cesse après ses brebis, & ramenant celles qui estoient égarées.

C'estoit un Religieux d'une grande oraison & d'une penitence fort rigoureuse. Il n'y avoit rien de plus doux, de plus

humble & de plus mortifié que lui. Les delices lui estoient des croix, & les croix des delices. Quoi qu'il fût âgé, infirme, paralytique, & qu'il eût presque perdu la vuë : toutefois il marchoit toûjours nu pieds & ne vouloit point de Compagnon pour le servir. C'est par ces actions qu'il vint au comble de ses vœux, qui estoit le martyre, qu'il souffrit à Nangasaqui âgé de soixante & un an, dont il en avoit passé quarante & un dans la Compagnie.

XIX. *Les païs, les emplois & les mœurs des autres Martyrs.* Le Pere Jean Baptiste Zola estoit de Bresse Ville de l'Estat de Venise. Il fut reçu en la Compagnie à l'âge de dix-neuf ans, & après avoir enseigné quelque temps les humanitez, il obtint du Reverend Pere General d'aller aux Indes avec cinquante-neuf Religieux de son Ordre, de divers païs & de diverses nations. *Le Pere Jean Baptiste Zola.* Pendant six mois que dura la navigation, il fit paroistre son humilité & sa charité, rendant service à tout le monde. Ayant achevé ses études à Goa & à Macao, il passa au Japon où Dieu l'appelloit. Il y a travaillé durant vingt ans avec un zele, une charité & une patience infatigable. Mais la persecution s'estant élevée, il fut obligé de se retirer avec les autres à Macao. Il n'y fut que six mois, après lesquels il retourna à sa chere mission, & fut créé Recteur du Collge d'Arima. Quoiqu'il fût infirme il travailloit sans relâche. Il avoit un si grand desir de souffrir le martyre, qu'il conjuroit tous les Peres qui estoient dans les prisons de lui obtenir cette grace.

Le Pere Charles Spinola & le Pere Pierre Paul Navarre tous deux glorieux Martyrs de Jesus-Christ, lui écrivirent de leur prison & lui en donnerent quelque espece d'assurance. Il gardoit leurs lettres comme des gages de leur promesse, & on les trouva dans son Breviaire après sa mort. Il obtint ce qu'il desiroit ayant esté brûlé vif âgé de cinquante & un an, & le trente-troisiéme de sa vie Religieuse qu'il a passée saintement dans la Compagnie de Jesus.

Le Pere Baltazard de Torrez. Le Pere Baltazard de Torrez estoit de Grenade Ville d'Espagne. Son pere estoit un Gentilhomme de qualité & Gouverneur d'une bonne place. Il le fit étudier chez les Peres Jesuites, & il lui permit d'entrer dans leur Compagnie. Ses études estant faites il fut épris d'un très-grand desir d'aller aux extrémitez du monde gagner des ames à Dieu. Il fut envoyé au Japon l'an 1586. avec trente Religieux de son Ordre qui alloient aux Indes. Il souffrit beaucoup dans le voyage & fut contraint d'hyverner à

Mosambic. Il apprit là que le Patriarche Oviedo estoit seul en Ethiopie avec un Compagnon âgé & consommé de travaux. Il s'offrit tout jeune qu'il estoit de l'aller trouver avec quelques-uns de ses Compagnons, & de passer au milieu des Caffres & de quelques autres peuples barbares qui se nourissent de chair humaine: mais Dieu le reservoit à d'autres conquestes.

Il enseigna premierement la Theologie à Goa, puis à Macao l'espace de huit ans avec un applaudissement universel. Il avoit un esprit penetrant, un jugement solide, un naturel doux, un cœur si droit & si patient, qu'il sembloit n'estre fait que pour le martyre. Il le trouva au Japon, où il fut envoyé l'an 1600. Ayant appris la langue, il parcourut tous les Royaumes de ce païs-là avec des incommoditez qui ne se peuvent dire, & des fruits proportionnez à ses travaux. Les Peres estant bannis du Japon il y demeura inconnu, & parce qu'on recherchoit soigneusement les Predicateurs, & qu'on le suivoit pour ainsi dire à la piste, il fut obligé de se retirer dans un desert, où un Chrétien lui bastit une petite hute couverte de paille. Il y demeura six mois, n'ayant comme il dit lui-même dans une de ses lettres, d'autre compagnie que les serpens & que les autres bêtes venimeuses qui se trouvent dans les deserts.

La persecution estant un peu rallentie, il s'en alla à Saçay où tout estoit en feu pour la guerre survenuë entre Daifusama & les Gouverneurs. Nous avons rapporté les dangeres qu'il courut, & comme il fut dépoüillé par les victorieux qui le trouverent caché dans des marests ; & comme il marcha plusieurs jours sur les corps morts dont la campagne estoit couverte. Ses infirmitez l'ayant obligé de retourner à Nangasaqui, il y fut pris & y consomma son martyre l'an 1626.

C'estoit un homme bien-fait de corps, d'une riche taille, d'une constitution forte & robuste qui estoit à l'épreuve de tous les travaux. Il avoit les cheveux blonds, un tein vermeil & delicat, un air noble, des manieres douces & engageantes qui enlevoient les cœurs. La beauté de son ame surpassoit de beaucoup celle de son corps : car il avoit toutes les vertus dans un éminent degré, l'humilité, la douceur, la charité, la patience, l'amour des souffrances, le zele de la gloire de Dieu ; mais ce qu'on admiroit de plus dans un si grand homme, c'estoit l'obeïssance qu'il rendoit aux moindres ordres de ses Superieurs, la tendresse de sa devotion, la rigueur de ses penitences, & l'amour incroyable qu'il

portoit à la pauvreté. Il la menoit comme en triomphe dans tous les païs: car il ne portoit avec soi que son Chapelet & son Breviaire avec les ornemens pour dire la Messe, charge precieuse qui adoucissoit tous ses travaux. Il mourut âgé de 63. ans, dont il en avoit passé 47. dans la Compagnie & 26 dans le Japon.

Le Frere Gaspard Landamatzu. Le Frere Gaspard Landamatzu estoit d'Omura. Il fut elevé dès sa jeunesse dans un Seminaire des Peres Jesuites, & fut reçu en la Compagnie l'an 1582. n'ayant que dix-sept ans. La Foi fleurissoit alors dans le Royaume de Bungo sous le bon Roi François. Comme il connoissoit les lettres du Japon & en sçavoit fort bien la langue, on ne peut dire le bien qu'il fit à Bungo, à Arima, à Omura, à Firando & à Goto. C'estoit un homme d'une extréme patience, d'une humilité parfaite & d'une charité consommée. Il fut banni du Japon au temps de la persecution: mais il retourna incontinent après avec le Pere François Pacieco. Il a souffert de grands travaux l'espace de 44. ans qu'il a vécu dans la Compagnie, & il l'a honorée d'un glorieux martyre, ayant esté brûlé à Nangasaqui âgé de 61 an.

Le Frere Pierre Reinxi. Le Frere Pierre Reinxi estoit d'Arima. Il fut élevé comme Gaspard dans un Seminaire, où il apprit le latin & les Sectes du Japon pour les refuter. Sa devotion estoit tendre & son zele ardent. Il accompagna durant huit ans le Pere Provincial pour estre reçu dans la Compagnie. Il fut pris & brûlé avec lui âgé de trente huit ans.

Le Frere Paul Scinsunque. Le Frere Paul Scinsunque estoit aussi d'Arima. Il accompagna plusieurs Peres dans leurs travaux & dans leurs voyages: entr'autres le Pere Jerôme des Anges, cet homme infatigable que nul ne pouvoit suivre dans ses courses, ni imiter dans sa patience, sinon le Frere Paul. Il fut aussi Compagnon du Pere Paul Navarre, & il est croyable que ces nobles Martyrs lui obtinrent, pour recompense de ses charitez, la grace de mourir comme eux dans les flâmes. Il fut reçu en la Compagnie par le Pere Provincial Pacieco, avec lequel il fut six mois en prison. On peut dire que l'oraison estoit sa vie, & les penitences ses delices. Il mourut âgé de 45. ans.

Le Frere Michel Tozo. Le Frere Michel Tozo estoit aussi d'Arima. Il fut avec le Frere Paul donné pour Compagnon au Pere des Anges, & puis au Pere Sebastien Quimura qui fut brûlé vif à Nangasaqui l'an 1622. Ayant perdu ses bons Peres, il se donna au Pere Baltazard de Torrez, avec lequel il fut pris & brûlé âgé de 38. ans.

Le Frere Jean Quisacu avoit dès sa jeunesse travaillé à la gloire de Dieu & au salut des ames. Il tenoit compagnie au Frere Gaspard & fut pris avec lui. Il estoit de Cuchinotzu. Les gardes demandant qui il estoit, il declara de son plein gré qu'il avoit servi long temps les Peres & qu'il vouloit estre prisonnier avec eux. Il fut reçu à la Compagnie & couronne du martyre, n'ayant encore que 21. an. *Le Frere Jean Quisacu.*

Il y a quelque chose de particulier dans la vie du Frere Vincent Caunu Casioie qui merite d'estre rapporté. Le superbe Taicosama ayant porté ses armes dans le Corey, Dom Augustin General de ses armées prit la Ville Royale & obligea le Roi de se retiter. Vincent avoit alors treize ans. Il estoit de qualité & avoit esté élevé dans la Cour. Son pere commandoit un corps de trois mille hommes. Comme il estoit au camp avec lui, il apperçut du haut d'une montagne l'armée des Japonnois, & conçut en même temps un grand desir de la voir de plus près & d'entrer même dans le lieu où elle estoit campée. Il descend donc secretement de la montagne sans en rien dire, & par une conduite admirable de la Providence de Dieu, il s'en va droit dans la tente de Dom Augustin. Un Seigneur de ses parens voyant un enfant si joli, & qui avoit l'air d'un enfant de qualité, conçut de l'affection pour lui & le mena au Japon, où il fut baptisé par les Peres Jesuites l'an 1590. *Le Frere Vincent Caunu.*

Il apprit la langue du Japon avec grande facilité, & fit en peu de temps de si grands progrès dans la vertu, qu'il devint un excellent Predicateur : car il estoit devot & touchant, & sçavoit le chemin du cœur : de maniere que plusieurs Coreyens & Japonnois croyoient lui estre redevables de leur salut Il demanda en même temps d'entrer dans la Compagnie. Avant que de le recevoir, on l'envoya avec quelques Peres en son païs de Corey, pour y exercer son zele & son talent. Mais l'entrée en estant fermee à cause des guerres, on lui ordonna d'y entrer par la Chine. Il se mit sur mer, & après avoir tâché inutilement de trouver quelque passage, il fut obligé de retourner au Japon. Mais parceque les Japonnois se défioient de lui comme estant étranger, & qu'ils craignoient que ce ne fût un espion, il fut renvoyé à la Chine où il demeura quatre ans, travaillant avec beaucoup de zele & de profit à la vigne du Seigneur. Enfin les Peres du Japon l'ayant redemandé, il vint demeurer avec eux. Il fut pris, comme nous avons dit, tourmenté cruellement & brûlé vif

âgé de 46. ans, après avoir esté reçu par le Pere Provincial en la Compagnie. Qui n'admirera la conduite de Dieu, qui se sert des desseins d'un Prince ambitieux pour tirer ses élus d'un païs barbare, & qui en fait des esclaves pour leur procurer la vraye liberté.

XX. *La mort & les belles actions du Pere Jean Baptiste Baeza.*

Entre les Religieux de la Compagnie qui moururent cette année, un des plus considerables fut le Pere Jean-Baptiste de Baëza. Il estoit Espagnol natif d'Upesla Ville d'Andalousie. Après qu'il eut achevé son cours de Philosophie à Salamanque, il étudia le Droit Civil & Canon, puis entra dans la Compagnie, où il fut fait Prestre & envoyé aux Indes. Il se fit admirer à Goa & à Macao pour le rare talent qu'il avoit de prêcher & de toucher les cœurs.

L'an 1590. il passa au Japon. Après avoir appris la langue, il travailla dans le Royaume de Feingo qui appartenoit à Dom Augustin ce grand Seigneur, qui estoit l'honneur & l'appui de la Religion Chretienne. En trois ans qu'il y fut, il baptisa soixante & quinze mille Idolâtres sans compter les enfans, dont le nombre fut très grand. Il estoit quelque fois si las de conferer le Baptême, qu'il ne pouvoit plus lever les bras pour verser de l'eau, & il avoit besoin d'estre soûtenu comme un autre Moïse, les forces du corps lui manquant.

Après la mort funeste de Dom Augustin, il se retira à Ximabara, où il demeura jusqu'à ce que l'Eveque du Japon Dom Louis Cerqueira le prit pour Compagnon dans l'administration de son Diocese. Il rendit dans cet emploi de très-grands services à l'Eglise. Les Peres estant bannis, il demeura caché pour le bien & la consolation des Fideles. Il fut obligé l'espace de huit ans d'errer vagabond d'un lieu à un autre, & de changer presque tous les jours de demeure. Tout son desir estoit d'estre pris & brûlé si c'estoit la volonté de Dieu : mais par une providence très-particuliere il échapa toûjours sans sçavoir comment cela s'estoit pû faire. C'est ce qu'il écrit & ce qu'il admire dans une lettre que j'ay rapportée ci-dessus.

Mais Dieu lui voulut faire souffrir un autre martyre, auprès duquel celui du feu lui eût semblé bien doux. Car il devint paralytique presque de tous ses membres, maladie qu'il avoit gagnée par ses grands travaux, & il sentoit outre cela des contractions de nerfs qui lui causoient des douleurs insupportables ; de sorte que ne pouvant plus ni marcher, ni se remuer, on estoit

obligé

obligé de le porter dans une espece de biere d'une maison à une autre : jusqu'à ce qu'enfin Dieu voulant le récompenser de ses services, le retira de ce monde. Il mourut à Nangasaqui l'an 1626. chargé de merites & consommé de travaux. Il a vécu soixante-huit ans sur la terre, quarante-sept dans la Compagnie, & trente-six au Japon.

Voici le dernier des Jesuites qui a passé cette année de la terre au Ciel ; c'est le Pere Gaspard de Castro, ouvrier infatigable, & homme vrayment Apostolique. Il estoit de Bragues en Espagne, & fut admis au Corps de la Compagnie pour lui servir dans les emplois domestiques en qualité de Coadjuteur temporel, parce qu'il n'avoit pas étudié. Comme il sçavoit un peu de Medecine, le Pere Sebastien Moralez qui fut fait Evêque du Japon, le prit pour son Compagnon & le mena avec lui aux Indes : mais estant mort dans le voyage, le Pere Martinez qui lui succeda le voulut conserver, & ayant remarqué dans lui un fonds de prudence extraordinaire, une profonde humilité, un grand zele de la gloire de Dieu, & une charité parfaite, il crut qu'il le devoit tirer du degré de Coadjuteur, & l'élever au Sacerdoce pour l'employer au salut des ames. Il lui ordonna donc d'étudier aux humanitez & aux cas conscience, où s'estant rendu suffisamment habile, il fut fait Prestre. XXI. *Abregé de la vie du Pere Gaspard de Castro.*

Lorsqu'il se vit élevé à une dignité si éminente, il crut qu'il devoit à Dieu des services plus considerables, & qu'ayant plus reçû, il devoit lui rendre davantage. Les Peres estant bannis du Japon, il demeura caché dans un navire, & la nuit il s'en alloit dans la Ville assister & consoler les Fideles : ce qu'il fit l'espace de trois mois, jusqu'à ce que le vaisseau ayant fait voile, il fut contraint de quitter le païs.

Mais il retourna peu de temps après déguisé, sans estre connu que du Capitaine. Dés lors qu'il fut descendu du navire, il baisa la terre, & pleurant de joye, il se dévoua de nouveau à la mort & à toutes sortes de tourmens pour le salut de ce pauvre peuple. Il s'en alla donc à Arie près d'Arima, où il trouva de quoi exercer son zele, ayant confessé plus de huit mille Chrétiens. Il passa de là dans le Royaume de Fingo, portant, comme parle l'Ecriture, son ame entre ses mains, pour les dangers continuels où il estoit d'estre pris par les Archers qui battoient la campagne.

Quelque grands que fussent ses travaux, il y en ajoûtoit d'autres: car il jeûnoit continuellement, il prenoit tous les jours la discipline, il ne quittoit point le cilice & ne s'allitoit jamais dans ses maladies, voulant mourir debout comme un genereux Capitaine les armes à la main, sçachant bien que les pénitences volontaires aident à porter les necessaires. Le Pere Provincial estant pris, il se retira promptement dans une Isle voisine habitée par les Chrétiens: mais il fut incontinent rappellé par ceux d'Arie, qui le cacherent dans une fosse si étroite, qu'elle estoit, dit il, dans une de ses lettres, plus propre à recevoir un mort, qu'à loger un homme vivant. Il y souffrit de si grandes incommoditez, qu'il y tomba malade, il y passa l'hiver sans feu, sans remedes & sans les secours necessaires à une personne mourante.

S'estant un peu remis, il fut obligé de s'enfuir à une lieue delà en un lieu appellé Nacaiama, parce que la persecution estoit devenue plus cruelle depuis la prise du Pere Baltazard de Torrez: Et parce qu'on visitoit toutes les maisons, il fut porté comme un mort sur une claie dans un bois taillis, où il demeura un jour & une nuit, jusqu'à ce que les Archers fussent partis. Comme il estoit âgé & qu'il estoit nouvellement relevé de maladie, ces grands travaux l'acheverent. Se sentant proche de sa fin, il fit appeller un Pere de son Ordre qui lui administra les derniers Sacremens. Il mourut âgé de soixante dix ans, après avoir travaillé vingt-quatre ans dans le Japon avec un zele infatigable. Il n'a manqué à son bonheur que le feu & le fer des Tyrans qu'il desiroit avec passion, & que Dieu lui a épargné, parce qu'il ne s'épargnoit pas lui-même.

XXII. *Cruautez exercées sur quelques femmes Chrétiennes.*

Après la mort de tant de saints Religieux, on proceda contre ceux qui les avoient logez. Mansu Araqui chez qui le Pere Provincial faisoit sa demeure mourut en prison. Son Frere Mathias fut brûlé vif, comme nous dirons plus bas. Mais il faut auparavant considerer le courage, la constance & la fidelité d'une Dame Chrétienne nommée Susanne, qui logeoit le Pere Gaspard de Castro & tous les Prédicateurs de l'Evangile.

Elle avoit pris naissance à Facata capitale du Royaume de Chicugen, de parens nobles & anciens Chrétiens. Elle fut mariée à l'âge de seize ans à un Gentilhomme appellé Pierre Cabioye, qui lui estoit égal & en noblesse & en vertu. Estant tous deux citez devant les Juges, Susanne prit entre ses bras une petite fille de trois ans qu'elle avoit, & voulut qu'on mît son nom sur

la liste des Chrétiens. Cinq jours après on fit venir les prisonniers, & on fit entrer les femmes dans la forteresse. Susanne qui estoit la derniere, prenant son mari par la main, lui dit: *Je croi qu'ils font ceci pour nous tourmenter, & qu'ils feront le même aux hommes, Je m'en vais la premiere. J'ose vous assurer qu'avec l'aide de Dieu je serai toûjours fidelle. Je me promets le même de vostre vertu. Souvenez-vous que cette vie est courte, & que l'éternité est bien longue.* Paroles qu'elle avoit souvent à la bouche.

Les Juges en effet commencerent par tourmenter les femmes, se persuadant que leurs cris & leurs douleurs attendriroient le cœur de leurs maris, & que si elles estoient une fois surmontées, les hommes ne pourroient plus resister. Ils s'adresserent d'abord à la chaste & noble Susanne, & lui representerent tout ce qui la pouvoit toucher, ou de crainte, ou de compassion: mais elle se moqua de toutes leurs promesses & de toutes leurs menaces. Lorsqu'ils la virent si resoluë, ils l'attaquerent par l'endroit le plus sensible de son ame, qui est la pudeur, & lui firent souffrir un tourment plus insupportable que la mort même, qui est la nudité de son corps. Puis la pendirent à un arbre par les cheveux: spectacle qui épouventa tellement les autres Dames, qu'elles aimerent mieux abandonner la Foi, que d'estre dépoüillées comme elle, tant les Dames du Japon ont horreur de tout ce qui blesse la modestie & la pudeur. Elles estoient cinq, entr'autres la femme de Mansu, celle de Mathias & quelques autres Dames de qualité, dont les maris avoient esté décapitez pour la Foi.

Susanne cependant souffroit cette confusion pour l'amour de Dieu. Elle ne put neanmoins s'empêcher de reprocher à ses Juges, de ce qu'estant noble aussi bien qu'eux, ils la traittoient avec tant d'indignité. Les barbares au lieu de s'adoucir, lui firent & dirent mille outrages, & voyant une petite fille entre les bras d'une de ses servantes, demanderent à qui elle estoit. La servante qui la vouloit sauver, repondit qu'elle estoit à elle, Non, s'écrie Susanne, *elle est à moi*. D'autres soûtenant qu'elle appartenoit à la servante, elle ajoûta: *Voyez sur la liste, j'y ai fait écrire son nom*. Elle aimoit mieux voir mourir son enfant, que de la laisser envie en danger de se perdre. Les Juges indignez de sa fermeté, font dépoüiller la petite fille & la lient de travers à ses pieds. Comme il faisoit grand froid, l'enfant jettoit des cris pitoyables, & la mere en faisoit un sacrifice à Dieu.

Elle demeura huit heures en cet estat, & elle confessa depuis que le Gouverneur Mondo la menaçant de plus horribles tourmens, elle sentit son cœur rempli d'une joye celeste, qui lui osta le sentiment de toutes ses douleurs. Après cet infame supplice, le Cuisinier eut ordre de la délier, de lui rendre ses vétemens & de la mener à la cuisine, où on lui mit un collier de fer au coû, & on l'attacha avec une corde à un pillier où elle servit l'espace de six mois en qualité d'esclave. Après quoi elle fut menée avec les autres prisonniers à Nangasaqui où elle fut mise à mort, comme nous dirons en son lieu.

XXIII. *Monique femme de Jean Naïsen est honteusement & cruellement tourmentée.* Comme ce chastiment cruel & honteux avoit reüssi aux Juges, & avoit sans coup ferir terrassé cinq Dames Chrétiennes, ils s'en servirent pour surmonter la resistance des autres & pour amollir le cœur de leurs maris. En voici une exemple lamentable. Jean Naïsen un des plus riches de la Ville d'Arie, estant âgé de douze ans se trouva à une assemblée de Chrétiens qui promirent tous de mourir, plûtost que de perdre la Foi, & le signerent de leur sang que chacun tira de son doigt. Le jeune enfant le signa comme eux. Il avoit fait encore deux autres promesses à Dieu en son bas âge. L'une de ne manquer jamais d'assister les pauvres qui s'adresseroient à lui. L'autre de mourir pour Jesus-Christ.

Estant âgé de 14. ans il épousa une noble & vertueuse Demoiselle nommée Monique, dont le pere avoit esté banni deux fois pour la Foi, avec la perte de tous ses biens. Bungodono aimoit tendrement Naïsen pour ses rares qualitez & parcequ'il avoit esté son parain. C'est lui qui le nomma Naïsen, faveur qu'on ne fait qu'à ceux qu'on reconnoist pour ses parens. Les graces que lui faisoit ce Gouverneur Idolâtre, ne l'empêchoient pas de loger les Predicateurs en sa maison, & de faire profession ouverte de la Religion Chrétienne. Les Juges estoient pour cela furieusement animez contre lui: mais la faveur de Bungodono les empêchoit de rien entreprendre. Lorsqu'on menoit le Pere Paul Navarre au supplice, les Juges par une espece d'insulte lui firent demander du bois pour le brûler. Il leur répondit qu'il ne donneroit pas de bois pour brûler ses Maistres, mais qu'il en donneroit pour estre brûlé lui-même.

XXIV. *Jean son mari obeit au Tyran.* Quelque temps après il fut mené prisonnier avec toute sa famille pour avoir logé le Pere Jean-Baptiste Zola, comme nous avons dit. Le Gouverneur Mondo n'épargna ni promesses, ni

menaces pour le gagner lui & Monique sa femme: mais voyant que ni la crainte, ni l'esperance ne les ébranloit point, il se servit du même stratagéme qui lui avoit reüssi en tourmentant la noble Susanne. Il commanda à Monique de mettre bas ses vétemens. Elle oste aussi tost sa ceinture, en disant qu'elle se dépoüilleroit non seulement de ses habits, mais encore de sa p au, plûtost que de violer la Foi qu'elle devoit à Dieu. Ceux qui estoient presens ayant horreur de cette brutalité se retirerent Il n'y eut que le mari qui demeura, lequel voyant que Mondo faisoit semblant de vouloir prostituer sa femme à de jeunes débauchez, touché d'une douleur très-vive, & ne se souvenant plus des promesses qu'il avoit fait à Dieu, s'écria : *O méchant ! sauve l'honneur de ma femme, & je ferai tout ce que les Juges voudront.* Chûte déplorable qui pensa faire mourir Monique de douleur.

Comme elle ne vouloit point l'imiter, le Tyran la fit entrer dans une Salle où il y avoit un grand feu, & lui ordonne de prendre des charbons dans sa main, pour voir si elle pourroit souffrir le feu qui la devoit brûler. Monique presente incontinent la main. Mondo tire son épée pour la lui couper, & elle ne la retira point, ce qui étonna tous les assistans. Or parceque son mari avoit lâché le mot funeste à sa conscience, Mondo le renvoya, lui avec sa femme libres en leur maison.

Jean estant retourné chez lui, rentre dans lui-même, & considerant l'énormité de son crime & le scandale qu'il avoit donné, conçut une si grande douleur de son peché, qu'il estoit inconsolable. Il pleuroit amerement & se vangeoit sur son corps du mot que sa bouche avoit lâché, le déchirant à coups de disciplines. On ne pouvoit le faire manger, & il pouvoit dire comme David qu'il se nourrissoit de ses larmes. Il fut quelque temps en doute s'il devoit aller s'excuser devant les Chrétiens du scandale qu'il leur avoit donné, ou s'excuser d'avoir lâché inconsiderément une parole, pour empêcher sa femme d'offenser Dieu. Enfin ne pouvant plus souffrir le reproche de sa concience, il se separe de sa femme & de ses valets, & s'en va trouver Mondo.

XXV. *Il reconnoist sa faute.*

Le Tyran le reçut comme un homme rentré dans son devoir avec beaucoup d'honneur & de marques de bienveillance, en lui disant qu'il estoit fort satisfait de sa conduite. *Ce n'est pas ce qui m'amene*, dit Jean : *Je viens vous declarer que j'ai parlé inconsiderément & contre ma conscience, quand j'ai dit que je ferois*

ce qu'on voudroit. Je n'ai jamais renoncé la Foi de cœur & je ne la renoncerai jamais. Je viens vous protester que je suis Chrétien, & je vous prie de le faire sçavoir aux Juges. Ce discours etonna le Tyran & lui donna beaucoup de chagrin. Cependant il reprima sa passion, & lui dit que c'estoit une chose faite & qu'il n'en falloit plus parler : mais Jean l'assura qu'il alloit trouver les Juges, & qu'il vouloit reparer sa faute par l'effusion de son sang.

XXVI. *Il est remis en prison.* Après qu'il fut parti, Mondo fait venir les Juges, & ayant conferé ensemble sur cette affaire, il fut arresté qu'il seroit lié & remené en prison. Il y fut reçu avec une joye extrême des autres Chretiens qui estoient dans les fers, & ils s'embrasserent mutuellement avec beaucoup de larmes. A peine estoit-il entré, qu'on vit venir Monique avec ses trois enfans & une de ses esclaves nommée Madeleine, qui avoit souffert pour la Foi des tourmens horribles, ayant outre la nudité esté penduë, tenaillée aux mains & aux bras, & remplie d'eau jusqu'à la gorge qu'on lui faisoit rendre avec le sang. On laissa à la maison une autre servante nommée Agathe qui vouloit suivre sa Maitresse en prison: mais elle ne put l'obtenir. Deux serviteurs de Jean qui avoient comme lui manqué de fidelité, reconnurent aussi leur faute, & s'en allerent protester devant le Tyran qu'ils estoient Chrétiens, tant l'exemple des Maistres est puissant sur les domestiques pour les attirer au bien ou au mal. Jean ne songeant plus qu'à reparer sa faute, écrivit de sa prison des lettres à toutes les assemblées des Chrétiens, pour les informer de sa penitence.

Cette troupe sainte de prisonniers faisoit de sa prison un sanctuaire de grace & de devotion : car trois fois le jour ils faisoient ensemble l'oraison mentale, puis ils chantoient quelques Pseaumes. Leur repas estoit un peu de ris mal apresté, dont ils donnoient une partie aux pauvres. Ils jeûnoient outre cela trois fois la semaine. Les hommes prenoient ensemble la discipline Leur lit estoit des roseaux sur lesquels il estoient couchez. Ils desiroient passionnément de mourir tous ensemble : mais on les separa pour deux raisons. La premiere, parceque les Juges vouloient sauver Jean & Paul avec leur famille, & esperoient qu'il leur échaperoit encore quelque mot qui marqueroit du changement. L'autre, parce qu'il estoit survenu quelque differend charitable entre Paul & Jean, dont voici le sujet.

Paul Scayemone estoit un jeune Cavalier des plus riches & des plus nobles de l'Isle de Ximabara. Il avoit esté déja pris &

maltraité pour la Foi, mais il fut delivré par Bongodono qui l'aimoit tendrement. Sa devotion aussi bien que celle de sa femme nommée Agathe estoit de loger les Predicateurs de l'Evangile sans apprehender les suites. Le Pere Jean Baptiste Zola estoit chez Paul la veille du jour qu'il fut arresté, les Chrétiens ayant jugé qu'il devoit changer de maison, il se retira en celle de Jean, où il fut pris & son hoste avec lui.

Paul ayant appris cette nouvelle, va trouver les Juges & leur dit que c'est lui qui avoit logé le Pere, & qu'il devoit estre emprisonné & non pas Jean Naïsen. Celui ci disoit au contraire, que le Pere avoit esté pris en son logis, & que c'estoit lui qui estoit le coupable. Les Juges les voyant disputer de la sorte, les traiterent de foux, & leur dirent qu'ils informeroient la Cour de leur differend. Cependant ils les envoyerent tous deux à Nangasaqui pour y estre examinez. Cavachicono qui en étoit le Gouverneur, fut attendri voyant ces deux amis disputer ensemble à qui souffriroit la mort. Après les avoir entendus, il jugea que Jean devoit subir la peine de la Loi, & Paul tenir prison jusqu'à ce qu'on eût reçu réponse de la Cour après quoi ils les renvoya.

Quoique Jean fût condamné, cependant les Juges, comme j'ai dit, avoient grand desir de le sauver, & comme ils avoient reconnu par sa chûte la tendresse qu'il avoit pour sa femme, ils livrerent de nouveaux assauts à Monique & à deux de ses filles, dont l'une n'avoit que sept ans & l'autre deux. Ils tourmenterent aussi de nouveau Madeleine sa servante, lui faisant boire de l'eau & la lui faisant rendre avec violence. Ils tâcherent aussi d'ébranler Catherine femme de Jean Tonaca & l'invincible Susanne qui avoit, comme nous avons dit, servi à la cuisine avec un collier de fer au coû. Après les avoir tentez & éprouvez de toutes les manieres, ils les renvoyerent en prison, XXVII. *Les prisonniers sont menez à Nangasaqui.*

Le 10. de Juillet on signifia aux prisonniers qu'il falloit aller à Nangasaqui pour y estre executez. Cette nouvelle leur fut fort agreable, il n'y eut que Madeleine cette bonne servante qu'on avoit si maltraitée qui en fut affligée, parce qu'elle n'estoit point du nombre, car comme elle n'avoit logé personne, on ne la trouva point coupable, & on la laissa elle & la petite fille entre les mains de Louis pere de Jean. Etrange Justice qui declare innocente une personne. après lui avoir fait souffrir les plus effroyables tourmens dont on puisse punir les plus grands scelerats.

Paul aussi & Agathe furent laissez en prison, leur cause n'estant point encore jugée. Ainsi ceux qu'on embarqua, furent Jean Naïsen, Monique sa femme, Mathias Araqui, Pierre Cabioye, Susanne sa femme, Jean Tanaca, Catherine sa femme, & le petit Louis fils de la Dame Monique. Tous furent liez hormis Louis qui n'estoit qu'un enfant.

Paul Scayemone & Jean Naïsen qui vouloient mourir l'un pour l'autre, furent obligez de se separer. Jean triomphoit de joye de ce qu'il alloit mourir: mais Paul estoit inconsolable de ce qu'il ne mouroit pas. Ils s'embrasserent avec beaucoup de larmes, lorsqu'il fallut se separer, & l'affliction de ceux qui demeuroient, estoit incomparablement plus grande que celle de ceux qui partoient. On osta sur le chemin à Susanne sa petite fille, ce qui lui fut plus sensible que la mort & que tous les travaux passez. Jean qui avoit cedé auparavant en generosité à sa femme, l'encourageoit alors à souffrir constamment le tourment du feu, & ses discours l'embrâserent tellement, qu'elle desiroit demeurer un jour entier dans les flâmes pour prolonger son martyre.

Estant à une lieue de Nangasaqui, on leur défendit de parler à personne en chemin, ni de chanter des Pseaumes. Jean répondit au nom de tous qu'ils obeïroient. En effet plusieurs Chrétiens les estant venus saluer les yeux baignez de larmes, & se recommandant à leurs prieres, ils ne leur repondoient qu'en inclinant doucement la teste. Tous estoient à cheval hormis le petit Louis fils de Monique, qu'un soldat portoit entre ses bras. Estant arrivez au lieu de leur supplice, qui est la sainte Montagne ou la colline des Saints, ils virent quatre poteaux dressez, l'un pour Pierre Cabioye mari de Susanne. Le second pour Mathias Araqui frere de Mansu, qui estoit mort en prison, & dont on avoit apporté le corps pour estre brûlé avec les vivans Le troisiéme estoit pour Jean Naïsen mari de Monique, & le quatriéme pour Jean Tanaca mari de Catherine.

Les femmes estoient auprès de leurs maris à genoux & en prieres Celui qui portoit le petit Louis l'ayant mis à terre, l'enfant courut aussi tost à sa mere: mais Monique le fit retirer, pour n'estre point troublée dans ses prieres, ni attendrie par la vûe & les paroles de ce petit innocent Il s'en retourna au soldat qui l'avoit apporté, lequel le reprit entre ses bras Jean Naïsen s'estant apperçû de l'étonnement de Louis, lui cria tout haut: *Mon*

Mon fils, ayez bon courage & ne craignez point, car nous allons entrer dans le Paradis.

Les hommes estant liez chacun à leur colonne, firent signe à leurs femmes de se retirer. Elles s'éloignerent donc un peu de leurs maris, & aussi-tost qu'elles se furent mises à genoux, on coupa la teste à Catherine, puis à Susanne, & enfin à Monique. Le petit Louis cependant qu'on avoit mis à terre, voyant son pere lié & sa mere morte, trembloit de frayeur, & comme il estoit debout, le Bourreau de son sabre lui enleva la teste qu'il fit voler jusques aux pieds de la mere. Spectacle qui tira les larmes des yeux de tout le monde. Les testes furent mises en un lieu élevé devant les yeux de ceux qu'on alloit brûler. Mais cette vûe fortifia leur courage bien loin de l'affoiblir. De sorte qu'ils estoient dans l'impatience qu'on mît le feu à leur bucher.

Le barbare Feizo avoit fait jetter de l'eau sur le bois pour prolonger leur martyre. Si-tost qu'on y eut mis le feu, on les entendit invoquer Jesus & Marie. La flâme ayant dissipé la fumée & gagné Jean Tanaca, elle brûla sa corde. Ce Heros de la Foi se voyant en liberté, passe au travers du feu & s'en va embrasser le corps de Mansu. Puis s'approchant de Pierre, de Mathias & de Jean Naïsen, il leur baise les mains en disant : *O heureuse journée ! ô que ce spectacle m'est agreable !* Ensuite il s'en retourne à sa colonne, où ne pouvant plus se tenir sur ses pieds brûlez, il tomba & mourut les mains & les yeux élevez vers le Ciel. C'estoit un pauvre laboureur, né dans un village & déja fort âgé, par lequel Dieu voulut estre glorifié, le faisant marcher au milieu des flâmes & sur les charbons ardens, comme s'il eût marché sur des roses. Les corps des Martyrs furent à l'ordinaire réduits en cendres, & les cendres jettées dans la mer, afin que les Chrétiens n'en pussent avoir aucunes Reliques. Tels furent les combats, les victoires & les triomphes de ces glorieux conquerans, qui honorerent infiniment la Religion par leur constance, & qui firent confesser aux Infideles, qu'il n'appartenoit qu'aux Chrétiens de mourir en riant. C'est ce que porte la relation du Pere Pierre Moreyon, envoyée de Macao à son General le 31. de Mars 1626. Ce martyre arriva le 12. de Juillet 1625.

XXVIII. *On recherche les Religieux pour les faire mourir.*

L'année suivante le Xogun renouvella la persecution contre les Chrétiens. Il envoyoit les uns en exil, il dépouilloit les autres de leurs Charges & de leurs biens; il en faisoit mourir un grand nombre avec des cruautez barbares. Mais il en vouloit principale-

ment aux Religieux qu'il faisoit chercher par tout : & comme les Gouverneurs sçavoient qu'il n'y avoit point de proye qui lui fût plus agreable que celle-là, ils alloient par tout à la chasse & faisoient visiter exactement toutes les maisons des Villes & des Villages. Ils envoyoient des soldats dans la campagne battre l'estrade, & leur ordonnoient d'entrer dans les forests & dans les cavernes des montagnes où il sçavoit qu'ils se retiroient. La recherche fut bien plus exacte depuis qu'on eut pris les Peres Jesuites dont nous avons parlé, qui estoient comme les appuis de la Religion Chrétienne.

Il n'en restoit plus que dix-huit dans tout le Japon, qui malgré la persecution convertirent mille Idolâtres cette année, sans compter ceux qui furent baptisez par les autres Religieux, qui estoient comme eux errans & vagabonds, sans pouvoir s'arrester en aucun lieu. On connoîtra la vie de ces hommes Apostoliques par une Lettre du Pere Mathieu Cauros qui succeda au Pere Pacieco Provincial des Jesuites brûlé pour la Foi.

En ce temps-là, dit-il, *les Gouverneurs de Taracu envoyerent plusieurs soldats, les dispersant en diverses contrées, & leur ordonnant de faire toutes les diligences possibles pour découvrir les Religieux ; ce qu'ils firent très exactement : car ils ne laissoient ni cabanes, ni cavernes, ni étables, ni greniers qu'ils ne visitassent, jusqu'à renverser les paillasses, & fureter dans tous les coins des maisons. Et parce que ceux qui allerent confisquer le petit meuble du Pere Baltazard de Torrez, découvrirent une petite cache dans la maison, ils crurent qu'il y en avoit par tout de semblables ; c'est pourquoi il n'y avoit point de trou ni de réduit où ils n'entrassent.*

Les choses estant en cet estat, les Chrétiens qui avoient soin de moi, me vinrent trouver, & me dirent qu'il falloit m'embarquer, & qu'il n'y avoit plus de sûreté ni pour eux ni pour moi. Pour les appaiser je leur dis que je me retirerois la nuit prochaine, mais non pas comme ils le pensoient. Car celui qui me logeoit m'avoit déja preparé une fosse qui n'estoit connue de personne, & dont on ne pouvoit s'appercevoir. J'y entrai sur le soir avec mon catechiste & un serviteur. Elle estoit large de quatre pieds & longue de douze. Nous estions là le jour & la nuit sans lumiere, hors le temps qu'il falloit manger, reciter mon office & écrire des lettres, & aussi-tost on l'éteignoit.

On nous donnoit à manger par un trou qu'on faisoit avec la main, levant la paille d'une cabane voisine, où demeuroit un bon vieillard laboureur, qui estoit large seulement pour passer une écuelle, & sou-

dain on le fermoit. Je demeurai trente-cinq jours dans ces tenebres, & je n'en sortis que le jour de Pasque pour dire la Messe. Après ce temps-là mon hoste me prépara une autre grotte de la même grandeur, où j'ai demeuré jusqu'à present. J'y garde les ornemens pour dire la Messe, & j'en sors par une petite porte qui donne dans une cabane prochaine, où toutes les nuits on dresse un Autel, & la Messe estant dite on l'oste, & je porte les ornemens dans ma grotte, où je demeure tout le jour à lire ou à écrire, à la faveur d'un peu de lumiere qui entre par une petite ouverture qu'on y a pratiquée. Les espions font toutes les diligences imaginables pour me prendre, sçachant bien que je suis en un lieu qui n'est pas éloigné du leur. La passion qu'ont les Gouverneurs de se saisir de nous est si grande, qu'ils ont ordonné que deux lieuës à la ronde il n'y ait aucune clôture dans les maisons, afin qu'on voye ceux qui y entrent ou qui en sortent. Depuis la mort du Pere Gaspard de Castro je suis demeuré seul en ce quartier, où je tâche d'encourager par mes lettres les Chrêtiens qui me croyent estre dans quelque Isle voisine.

On peut connoistre par cette lettre du Pere Provincial des Jesuites, quelle vie menoient les Missionnaires en ce païs-là, & si l'on doit l'appeller une vie ou plûtost une mort, puisqu'ils estoient tout vivans enfoüis dans la terre.

En ce temps un Seigneur de marque gagna la couronne du martyre. Il s'appelloit Thomas Suquezayemon. Estant venu à Teugaru, Province du Royaume d'Oxu où estoient quantité de Chrêtiens, il eut quelque entretien avec eux, & il fut si charmé de leurs discours & de leurs bons exemples, qu'il se convertit & reçut le Baptême de leurs mains. Comme il visitoit les Chrêtiens prisonniers & leur faisoit toutes les charitez possibles, il fut bientost deferé au Tono qui le condamna à estre brûlé vif, s'il ne vouloit pas abandonner sa Religion. XXIX. *Un Seigneur de marque brûlé vif pour la Foi.*

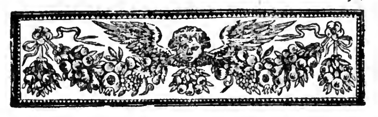
Les Juges l'interrogeoient & le sollicitoient puissamment de quitter cette Religion étrangere: mais voyant qu'ils n'y gagnoient rien, ils lui prononcerent sa sentence. Il en reçut une joye si sensible, qu'il s'écria sur l'heure: *O Seigneur! qu'ai-je fait pour meriter une si grande grace, & que puis-je faire pour vous remercier?* Il sortit ensuite gayement de la prison & s'en alla au lieu de son supplice, où estant arrivé, on le lia à un poteau tout environné de bois & de paille, hormis pardevant afin qu'on le pût voir: & pour rendre son tourment plus long, ces barbares le couvrirent de neige jusqu'à la moitié du corps.

Or avant que de metre le feu au bois, un des Juges lui de-

manda par trois fois s'il ne vouloit pas renier la Foi. Ayant toûjours répondu que non, on alluma le feu. Le Martyr demeura debout au milieu de la flâme & de la fumée qui l'étouffoit, & on lui entendoit dire ayant les yeux élevez au Ciel. *O Dieu de misericorde! aidez-moi. O très-puissant Seigneur! faites par vostre grace que je demeure victorieux de mes ennemis. Jettez vos yeux charitables sur vostre pauvre creature.* Jesus-Maria *aidez moi.* Ces Bourreaux impitoyables le voyant près de rendre l'ame, lui jettoient de la neige sur la teste pour l'empêcher de mourir, & le pressoient d'invoquer les Camis: mais le Martyr sentant que son sacrifice s'alloit achever, remercia Dieu par trois fois de la grace qu'il lui avoit faite de vouloir bien qu'il fût consommé dans les flâmes. Puis prononçant à haute voix Jesus-Maria, il rendit son esprit à Dieu. Ce martyre arriva en la Ville de Tacouca.

Trois ans après la conversion de ce brave & genereux Chrétien, un autre vieillard nommé Ignace Mozayemon fut brûlé comme lui à petit feu: mais parce qu'on avoit remarqué que Thomas au milieu des flâmes sentoit du plaisir à regarder le Ciel, les Juges ordonnerent que celui-ci fût lié à deux poteaux avec des chaînes de fer, de telle maniere qu'il ne pût lever la teste. Cela ne l'empêcha pas d'estre constant dans la Foi jusqu'à la mort, & de declarer à ceux qui le pressoient de se rendre, qu'il n'y avoit point de tourment au monde qui le pût faire changer de resolution, il mourut le 10. Janvier 1616.





HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

LIVRE DIX-HUITIE'ME.

ARGUMENT.

On invente de nouveaux tourmens pour faire souffrir les Fideles. Constance inébranlable de deux jeunes Chrétiens. On tourmente extraordinairement ceux de Ximabara & de Chicunozu. Horribles cruautez exercées sur des personnes de qualité. Nouveaux genres de supplices qu'on fait souffrir aux Chrétiens d'Arie & d'Arima. Actions memorables de quelques enfans. Constance merveilleuse d'un vieillard de soixante & douze ans. Quinze Chrétiens sont plongez dans la mer dans le fort de l'hyver. On en mene plusieurs autres aux eaux brûlantes de la montagne d'Ungen. Plusieurs jeunes Demoiselles & Dames Chrétiennes sont horriblement tourmentées. Dix Chrétiens sont

plongez dans les eaux boüillantes d'Ungen. Les combats glorieux de Leonard Maſſudandezo.

I. *Nouveaux tourmens inventez pour faire ſouffrir les Chrétiens.*



UELQUE horibles & extraodinaires qu'ayent eſté les tourmens qu'on a fait ſouffrir aux Chrétiens juſqu'à preſent, on peut dire, à celui près du feu, que ce n'eſtoit qu'un eſſai, au prix de ceux que les Tyrans ont inventé cette année 1627. pour tourmenter les Fideles. Je ſupplie mon lecteur de ne ſe point effrayer des ſpectacles affreux que je ſuis obligé de lui repreſenter, & de ne pas ſe laiſſer abbatre, comme s'il manquoit de Foi & d'amour, pour ne ſe pas ſentir diſpoſé à ſouffrir des tourmens ſemblables. Cette tentation eſt dangereuſe,& il n'eſt pas ſûr de demander à ſon cœur ce qu'il feroit en de telles rencontres. Il faut répondre à Satan que ſi vous eſtiez dans l'occaſion, Dieu vous donneroit la grace de lui eſtre fidelle. Pour ceux à qui ces tourmens feront horreur, on les prie de ne pas trouver mauvais,ſi on bleſſe leurs oreilles par le recit des cruautez barbares qu'on a examinées ſur le corps de quelques Chrétiens. La fidelité que l'Hiſtorien doit au public & à la Religion, ne lui permet pas de ſupprimer des actions heroïques de vertu, qui tournent à la gloire de Dieu, au bien de ſon Egliſe, à l'édification des Chrétiens & à l'honneur des Martyrs, dont on ne connoîtroit pas la patience, ſi on ne connoiſſoit la grandeur de leurs tourmens. On ne repreſente pas ici une Medée parricide ſur un theatre: mais on fait voir les combats & les victoires des Martyrs qui ont triomphé des Tyrans, & dont la generoſité doit eſtre connuë de la ſainte Egliſe, quoique les oreilles delicates en doivent un peu ſouffrir.

Bugondono Seigneur de Facacu, qui eſt le Royaume d'Arima, eſtant à la Cour fut accuſé de malverſation dans ſon Gouvernement, & ce qui penſa le perdre, c'eſt qu'en même temps le Xogun reçut nouvelles que le Pere Provincial des Jeſuites & ſes Compagnons avoient eſté arreſtez ſur ſes terres, ce qui mit l'Empereur en furie, & le determina à lui oſter la vie & le Gouvernement, parcequ'il lui avoit fait entendre qu'il n'y avoit plus de Chrétiens dans ſes Etats. Neanmoins quelques Grands de la Cour l'appaiſerent à force de preſens: ainſi Bugondono fut

renvoyé avec ordre de mieux faire son devoir, & d'exterminer entierement les Chretiens de son païs

Deslors qu'il fut arrivé à Arima, ce malheureux Courtisan voulant faire éclater son zele par des cruautez inouies, commença par publier un Edit dans toutes les Villes & dans tous les Villages, que tous les Chrétiens eussent à donner leur nom. Les femmes ne furent point mises en ce premier role, comme elles le furent depuis; mais on prit le nom de tous les hommes, même des enfans, jusqu'à ceux qui estoient à la mamelle & qui n'avoient que deux jours. Ensuite il fit faire trois instrumens de fer qu'on devoit faire rougir dans le feu, pour imprimer sur le front & sur les deux joues des Martyrs ce mot, *Quirixitan*, c'est-à-dire Chrétien. En l'un des fers, il y avoit *Quiri*. En l'autre *xi*, & au troisiéme *tan*. Il les divisa de la sorte, tant parceque les caracteres estoient trop grands, que pour faire plus de peine & de confusion aux Martyrs.

Les Gouverneurs qui dépendoient de Bugondono, résolus d'executer ses ordres, s'attaquerent d'abord aux chefs de la Ville de Ximabara, qu'ils emporterent partie par promesses, partie par menaces, & la plûpart du peuple suivit leur exemple. Il y en eut néanmoins qui tinrent ferme & qui signalerent leur courage: car sans parler d'un Bourgeois d'Arie, qui souffrit gayement qu'on lui imprimât ces caracteres sur le visage, & qu'on lui coupât le doigt d'après le pouce, deux jeunes Pages de Bugondono Jean & Michel, dont nous avons déja vû les combats, firent éclater en cette occasion leur fidelité inviolable. Leur Gouverneur qui estoit Payen les ayant appellez, les sollicita par beaucoup de prieres de retourner au culte des Idoles: mais les voyant inflexibles, & à ses prieres & à ses promesses, il les menaça de leur couper à tous deux les doigts des mains, s'ils ne condescendoient à ses volontez. Il n'eut pas plûtost lâché la parole, que ces deux enfans lui presenterent leurs doigts, leurs mains & leurs bras pour estre coupez. Le Gouverneur offensé de cette espece d'insulte, alloit executer son dessein, si un homme qui estoit present ne l'eût arresté. Il les chasse donc en furie de son logis, & les menace de les déferer au Tono, s'ils ne changent de résolution.

II. Constance de deux jeunes Chrétiens.

Michel qui avoit une mere avancée en âge & un frere fort jeune, craignant que s'il les exposoit aux tourmens, ils n'eussent pas assez de courage pour les supporter, se condamna lui-

même à un exil volontaire. Il sort donc de nuit avec sa famill & se va cacher dans une forest, où il demeura cinq jours souffrant toutes les incommoditez imaginables, puis se retira à un autre Royaume.

Cette retraite de Michel fit tomber sur Jean le tonnerre de la persecution. Le Gouverneur le rappelle, l'interroge, le menace & fait tout son possible pour l'ébranler. Comme le jeune homme lui répondoit d'un ton ferme & intrépide, il lui fit brûler le visage avec un flambeau. Jean souffrit ce tourment avec une patience heroïque, & quoique les narines lui pourrissent ensuite, il ne se laissa point abbatre à la douleur. Quelques jours après le Gouverneur l'entreprit de nouveau & lui fit de plus grosses menaces: mais comme le jeune homme ne s'en étonnoit point, il lui fit mettre une corde au coû & le fit attacher à une poutre; de maniere qu'il ne touchoit la terre que du bout des pieds. Le jeune enfant demeura quelque temps suspendu de la sorte. Il dit depuis qu'il ne souffrit point d'autre mal, qu'un peu de foiblesse.

Le Tyran l'en voyant revenu, lui fait passer une corde au travers du corps, & lui ayant attaché les pieds & les mains derriere le dos, le fait en cet estat élever en l'air & tourner rapidement, tourment qui est plus grand qu'on ne s'imagine. Jean perdit aussi tost la connoissance par un ébranlement si furieux, & il alloit mourir, si le Gouverneur ne l'eût fait délier. Or comme il craignoit qu'on ne sçût qu'il avoit des Pages Chrétiens, il n'osa passer outre, mais il le chassa de la Ville. Jean y demeúra caché jusqu'à ce qu'il eût le bonheur de donner sa vie pour Jesus-Christ, comme nous verrons dans la suite de cette histoire.

III. *Chrétiens de Ximabara & de Chicunozu cruellement tourmentez.*

Dans le païs de Ximabara quatre vingt Chrétiens ayant appris que le feu de la persecution s'allumoit de plus en plus, s'unirent ensemble & se promirent l'un à l'autre qu'ils mourroient pour la Foi. Le Tono en ayant esté averti, les fit conduire dans une Citadelle, & ordonna au Commandant d'user de toutes les voyes de douceur & de rigueur pour les pervertir, jusqu'à les menacer du feu. Mais tout cela n'ayant point eu d'effet, il les punit en cette maniere. Il y avoit quatre puissans hommes à une porte par où ils devoient sortir. Ils passoient un à un, & aussitost qu'un d'eux estoit hors de la porte, ces Bourreaux les rouoient de coups de bâton. Plusieurs en moururent, les autres

tres furent renvoyez en leur maison, moulus, brisez & estropiez.

Mais cela n'est que jeu au prix de ce qu'on fit souffrir aux Chrétiens de Cuchinozu. Bugondono sçachant que les Chrétiens de ce païs-là estoient les plus attachez à leur Religion, & que les deux premiers habitans de la Ville estoient les plus zelez pour sa défense, il les fit saisir & amener à Ximabara avec leur famille. Le premier s'appelloit Joachim Minesuyedai; sa femme avoit nom Marie, & sa belle-mere Marie Piz. Le second estoit Gaspard Nagaisosan, & sa femme Isabelle.

Après avoir esté interrogez & pressez de changer de Loi, comme ils eurent répondu, qu'il n'y avoit point de tourmens qu'ils ne fussent prêts de souffrir plûtost que d'adorer des Idoles, ils furent conduits par l'ordonnance du Tono au travers de la Ville à un lieu public, où estant liez à un poteau, on leur imprima avec des fers rouges de feu le nom de Chrétien au front & aux deux joues. Ils endurerent tous cinq ce tourment avec une patience admirable, sans seulement remuer la teste. Il n'y eut que la belle-mere, qui estant aveugle & âgée de quatre-vingt ans, & n'estant point avertie du mal qu'on lui alloit faire, lorsqu'elle sentit le feu, baissa la teste par un mouvement naturel: mais sa fille lui en ayant fait une petite réprimende, elle la leva aussi tost, & souffrit l'impression du feu avec une constance merveilleuse. Ils demeurerent tout le restedu jour liez & exposez aux railleries des passans, puis on les remena en prison.

Le lendemain on leur dépouilla la moitié du corps, & on les lia à des poteaux au lieu le plus frequenté de la Ville. Ils furent deux jours en cet estat, exposez au vent & au froid dans le fort de l'hyver, & souffrant une confusion qui leur estoit plus sensible que tous les tourmens imaginables. Le Tyran ne se contenta pas de les avoir ainsi traitez à Ximabara, il voulut leur faire souffrir la même peine à Cuchinozu parmi ceux de leur connoissance. Les femmes furent menées par mer & les hommes par terre sur de méchans chevaux, avec de grands écriteaux & des banderoles de papier qui leur pendoient derriere la teste. Les Chrétiens dans tous les lieux par où ils passoient, les voyant ainsi defigurez se mettoienr à genoux, leur demandant leur bénédiction & se recommandant à leurs prieres.

Lorsqu'ils furent à Cuchinozu, on les exposa comme à Xamabara dans une place publique. A peine furent ils liez, qu'un jeune homme âgé de vingt-six ans, nommé Loüis Xinsaburo, qui estoit fils de ce brave Mathias qui mourut pour la Foi l'an 1624. fend la presse, se jette aux pieds des Martyrs les baise & les embrasse avec une ferveur incroyable. Les Bourreaux irritez au dernier point, le prennent, l'arrachent & lui donnent tant de coups de baston, qu'il jettoit le sang par les yeux, par la bouche & par les narines : Et comme il ne se plaignoit de rien, ils lui couperent un doigt de la main droite, & l'ayant depouillé, l'attacherent avec les autres avec lesquels il eut le bon heur de souffrir mille outrages & de mourir pour JESUS-CHRIST, comme nous verrons bien-tost.

Ces braves Martyrs ayant fait triompher la Foy dans ces deux Villes, furent menez en diverses Provinces, pour intimider les Chrétiens par un spectacle si affreux. Je ne puis dire le nombre des hommes, des femmes & des enfans, à qui on fit souffrir la même peine; on coupa un doigt aux uns, on brûla toutes les parties du corps avec des tisons ardens & avec des flambeaux aux autres. On rompit les jambes à plusieurs, & on leur écrasa la teste entre deux bois. Il se trouva jusqu'à vingt-sept femmes qui souffrirent constamment les tourmens les plus atroces, & qui lasserent les Bourreaux par leur invincible patience.

Aprés qu'on eut promené par quantité de Provinces ces glorieux témoins de JESUS-CHRIST, qui portoient sur le visage les caracteres de leur Foy, & dont le nombre estoit monté jusqu'à dix-huit, les Tyrans les menerent en une autre ville nommée Fimi où ils firent dresser dix huit colonnes, & les ayant dépoüillez, les y attacherent pour donner de la terreur à ceux du païs. Ils couperent ensuite le pouce de la main à Thomas Xingero, à Comec & à Thomas Fioyemen. La femme de ce dernier se nommoit Agathe : comme elle faisoit paroistre une constance admirable, ces barbares lui couperent trois doigts de chaque main. Ensuite ils lui imprimerent & aux trois serviteurs de Dieu, avec des fers ardens, le nom de *Chrétien* sur le visage. La pluspart des Chrétiens de ce païs, épouvantez par ce spectacle, se rendirent à la discretion des Juges. Il n'y en eut que cent cinquante qui s'enfuirent en d'autres païs,

De Fimi on les fit passer à Coga. Les Juges ayant delié Madeleine femme de Thomas Fioyemen, lui ordonnerent de s'en retourner à sa maison. *Quoy* ? repond cette noble Dame, *que je m'en retourne chez moi, pendant que vous m'enlevez mon mari ? Cela ne sera pas ; je l'accompagnerai à la vie & à la mort : c'est ce que je lui ai promis, & je tiendrai ma parole.* Nonobstant sa resistance, on l'enferma dans une maison, & on mit des gardes à la porte. Estant là elle se mit à pleurer & à conjurer ses gardes de la laisser aller : mais ils se moquerent d'elle. Quelque temps aprés ayant sçu que les Martyrs s'alloient embarquer pour passer à Coga, elle trouva moyen de s'echaper, & s'en alla au port le plus viste qu'elle put : mais les Gardes courant aprés, la reprirent & la ramenerent par force à son logis, separation qui lui fut plus insupportabe que tous les tourmens qu'elle avoit endurez.

Les dix-sept serviteurs de Dieu estant arrivez à Coga, on les lie pour la cinquiéme fois, on les dépoüille & on les expose aux yeux de tout le monde. Il y en avoit dix du Royaume de Moqui qui n'estoient point encore marquez au front & aux joües comme les autres. Ce fut là qu'on leur imprima ces nobles caracteres. Puis on leur coupa à chacun un doigt : mais d'une maniere barbare ; car ils prenoient des ciseaux tout rouges de feu, dont ils coupoient par petits morceaux la chair qui est autour des doigts ; aprés quoi ils coupoient le doigt lentement, non pas tout d'un coup, mais à plusieurs reprises. Les Confesseurs de Jesus-Christ souffrirent ce tourment sans se plaindre : mais on ne vit rien de comparable au courage du jeune Alexis ; car on lui coupa les cinq doigts de la main les uns aprés les autres. On les avoit décharnez auparavant avec ces ciseaux ardens, sans qu'il jettast un seul soupir, ou qu'il fist paroistre la moindre foiblesse.

Les Chrétiens de Coga épouvantez de la rigueur de ce supplice, ne sçavoient quelle resolution prendre. Les uns s'enfuïrent en un autre païs. Les autres se rendirent à la volonté des Tyrans, écrivant leur nom dans un Livre, qui avoit pour titre : *Noms de ceux qui ont renié la Foi de* Jesus-Christ Il y en eut à qui on prit la main par force pour faire quelques marques. D'autres demeurerent fermes & inébranlables : entre lesquels le plus signalé fut un jeune homme de trente-quatre

ans, nommé Jean Araqui Cauxichi. Comme on lui eut pris la main pour le faire ſigner, il la retira par force, proteſtant qu'il ne commettroit jamais cette perfidie. Le Preſident ſe perſuadant que le fer & le feu le feroient changer de langage, ordonna qu'on lui coupaſt les doigts avec des ciſeaux ardens. Jean auſſi-toſt étend la main, & les Bourreaux ſe diſpoſoient à obeïr, lorſque le Daïquan, qui eſt comme le Lieutenant du Tono, demanda qu'il lui fût mis entre les mains, eſperant qu'il le feroit condeſcendre à ſes volontez.

Il le mene donc à une maiſon, où après beaucoup de diſcours qui n'eurent aucun effet, il ordonna à un des aſſiſtans de lui prendre la main & de lui faire écrire ſon nom : on ſe jette ſur lui, & on la lui prend par force : mais Jean l'ayant retirée, en donna un grand ſoufflet à celui qui la tenoit : ce qui irrita tellement les Idolâtres, qu'ils penſerent l'aſſommer à coups de baſtons. Après ce mauvais traitement, ils lui font mettre le doigt dans de l'encre pour tracer quelque marque ſur le papier : mais comme on lui conduiſoit le doigt, il eut l'adreſſe de prendre la feüille de papier & de la déchirer en deux.

Ce fut alors que les aſſiſtans tranſportez de rage, après lui avoir donné mille coups, le depoüillerent & le lierent à un poteau: puis avec des tenailles ardentes lui arracherent la chair des doigts. Après quoi ils allumerent une poignée de roſeaux & lui brûlerent le premier doigt, enſuite le viſage, puis les côtez l'eſpace d'une heure entiere : & pour le défigurer d'une maniere à faire peur, après avoir jetté de l'eau ſur ſon viſage brûlé, ils le lui froterent & l'écorcherent avec une poignée de jonc marin. Jean ſouffrit tout ce tourment avec un ſi grand courage, qu'il merita d'eſtre joint aux dix-ſept Martyrs qui furent remenez à Ximabara & mis dans les priſons, où nous les laiſſerons repoſer pour un temps pour aller voir ce qui ſe paſſe à Taracu.

IV. *Horribles cruautez exercées ſur des Chrétiens de qualité.*

Bugondono ayant ordonné à ſes Gouverneurs de faire renier la Foi à tous ceux d'Arima, ils commencerent par Sucori, qui n'en eſt éloignée que d'une lieuë & demie. Il y avoit là un vieillard de ſoixant-huit ans nommé Thomas Soxin Receveur du Domaine, qui avoit un fils appellé Jean Tempey, tous deux rendoient de très-grands ſervices à la Religion & retiroient les Peres dans leur logis.

Jean ſe trouva à Ximabara pour les affaires du Tono lorſ-

que la persecution commença. Après qu'il les eut terminées, un des Gouverneurs qui avoit nom Tanaca Tabioie & qui estoit son intime ami, l'appella & le conjura avec larmes de donner quelques marques qu'il renonçoit à la Religion Chrétienne, comme d'écrire quelque chose de sa main. Après quoi il lui presente une plume. Jean indigné de cette proposition, jette la plume à terre, & après avoir remercié le Gouverneur des bontez qu'il avoit pour lui, lui declara d'un air fort resolu, qu'il perdroit plûtost mille vies que de commettre cette impieté, & qu'il le supplioit s'il l'aimoit de ne lui en plus parler. Comme il n'y a point de veritable amitié, si elle n'est fondée sur la vertu, ce Gouverneur qui apprehendoit la colere du Tono s'il dissimuloit avec Jean, l'avertit serieusement de prendre garde à ce qu'il alloit faire, & que s'il ne vouloit pas suivre les conseils d'un ami, il seroit obligé de lui faire sentir la severité d'un Juge. C'est pourquoi qu'il se préparast lui & son pere à donner satisfaction au Tono.

Le brave cavalier entendit bien ce que cela vouloit dire. Il s'en va sur l'heure même trouver son pere & lui raconte ce qui s'estoit passé. Ensuite il se confesse au Pere de Couros qui estoit chez lui pour le disposer au combat. Le bon vieillard qui avoit paru autrefois timide & chancelant, reçut cet avis avec tant de joye, qu'on en estoit dans l'étonnement, & les Chrétiens disoient entr'eux que ce n'estoit plus Thomas, mais un autre homme. En effet la grace avoit fait ce changement, & il disoit lui-même au Pere de Couros. *Mon Pere, je ne sçai quel changement Dieu a fait en moi, mais je ne me connois plus moi-même. Aidez-moi à remercier sa divine bonté, & à bien employer le peu de vie qui me reste.* Ces deux serviteurs de Dieu demeurerent trois jours à se préparer à la mort, & encourageoient les autres Chrétiens au martyre.

Cependant Bugondono estant informé du refus que Jean avoit fait de signer, & ne voulant pas perdre un sujet qui lui estoit si utile, lui envoya trois Gentilshommes pour lui persuader d'obeïr aux volontez du Prince: mais ils n'eurent point d'autre réponse de lui, sinon qu'il estoit plus obligé d'obeïr à Dieu qu'aux hommes. Alors le Tyran le fit conduire lui & son pere avec quelques autres Chrétiens, devant les trois Gouverneurs, qui leur firent une peintu-

re effroyable des tourmens qu'on leur alloit faire souffrir. Plusieurs en furent si effrayez qu'ils en perdirent courage: mais les autres tinrent ferme contre des menaces si terribles. Voici leurs noms. Thomas Soxin; Grace sa femme; Jean Tempei leur fils; Barthelemi Baba Sanuyemon; Claire sa femme & quatre de leur enfans. Leon Nacaima. Paul Quinzo & Jean Jesioie son fils; Jean Quisachi; Denis Saiqui Tenca; Quizo & Louis son fils; Damien Ichiata & Michel Ichiso frere & cousins de Denis & Luce femme de Damien.

Le Gouverneur les ayant tous sollicitez de se rendre, & voyant qu'il perdoit sa peine, il en vint enfin aux effets. Il fait amasser une grande quantité de charbons qu'il fait allumer, & ayant étendu des barres de fer dessus, il y fait coucher le bon vieillard Thomas. Deux hommes lui tenoient les mains & deux autres les pieds, non pas pour l'empêcher de s'enfuïr, mais pour le rostir lentement comme un autre saint Laurens. En effet ils le tournerent tantost d'un costé, tantost de l'autre. De sorte qu'en peu de temps il fut tout grillé & faisoit horreur à voir: mais le saint viellard ne disoit mot, & souffroit ce tourment avec une constance prodigieuse. Les Juges avoient ordonné que Jean fût present à ce supplice, esperant qu'il seroit attendri par les douleurs de son pere. Mais la grace fut plus forte que la nature, & ce spectacle affreux au lieu de l'ébranler ne fit que l'affermir. Il brûloit d'un saint desir d'etre couché auprès de son pere & de mourir à ses côtez. Les Tyrans lui accorderent en partie ce qu'il desiroit: car on retira le pere & on mit le fils en sa place. Quelle douleur au pere! Quelle satisfaction au fils! Quelle foi! quel amour & quelle patience à l'un & à l'autre!

On traita le fils comme on avoit fait le pere, le tournant de tous les costez. Le feu penetra si avant, qu'après avoir fait fondre & distiller sa chair sur les charbons, on lui voyoit les os. Ce Heros Chrétien à l'exemple de son divin Maistre ne rendoit point injure pour injure, & ne menaçoit point ceux qui le traitoient si cruellement: mais benissoit Dieu dans ses tourmens, & souffroit avec une patience extrême ces douleurs excessives. Lorsqu'on tira ces deux serviteurs de Dieu de leur gril, on voyoit sortir de leur bouche une fumée noire & rougeâtre, comme s'ils eussent respiré le feu & la flâme par la bouche.

Ce ſpectacle n'adoucit point la fureur des Tyrans. Ces barbares enragez de ſe voir ſurmontez par la patience de ces deux Martyrs les font lier ainſi roſtis à un poteau, & ordonnent qu'on leur coupe les oreilles. Le Bourreau en coupa une à Jean ſi près de la chair, qu'il lui emporta une partie de la jouë. Après quoi ils leur firent imprimer ſur le viſage avec des fers chauds le nom de *Chrétien*. En ſorte qu'ils n'eſtoient plus connoiſſables, tout le corps n'eſtant plus qu'une peau grillee & enfumée. On les laiſſa en cet eſtat un jour entier ſans mettre d'appareil à leurs playes.

Après ces horribles cruautez, les Gouverneurs demanderent aux autres Chrétiens s'il y avoit quelqu'un d'entr'eux qui voulût ſubir les mêmes tourmens. Auſſi toſt Barthelemy ſe leve de ſa place & ſe va mettre auprès du feu. Mondo en conçut un tel dépit, qu'après l'avoir chargé d'injures, il dechargea ſur lui pluſieurs coups de baſton : mais cela de telle force, qu'il le jetta comme mort par terre. Il ſe releva néanmoins peu de temps après, & s'eſtant mis à genoux, il attendit le coup de la mort : mais Mondo en demeura là. Il ordonna ſeulement qu'ils fuſſent tous dépouillez, liez à un poteau & expoſez un jour entier aux outrages des paſſans. Il n'y eut que Luce & Claire qu'il mena dans une chambre, eſperant les pervertir par ſes promeſſes ou par ſes menaces. Mais voyant qu'il n'y gagnoit rien, il les fit tourmenter d'une maniere que la pudeur ne permet pas de declarer : puis les fit mettre avec les autres en priſon, où ils paſſerent la nuit louant Dieu & s'exhortant mutuellement au martyre.

Le lendemain on tira les peres & les meres de priſon pour tourmenter leurs enfans en leur preſence : Car les Tyrans ſe perſuaderent que cette vûe feroit plus d'impreſſion ſur leur eſprit que le feu ne pouvoit faire ſur leur corps. Ils entreprirent d'abord les filles de Barthelemy, il y en avoit une nommée Reyne qui n'avoit que douze ans, & qui poſſedoit tous les avantages de corps & d'eſprit qu'on peut deſirer dans une jeune Demoiſelle. Ayant eſté ſommée de renier la Foi, & ayant répondu avec ſes ſœurs qu'elle vouloit mourir pour Jesus-Christ, on l'attacha à un pieu les pieds en haut & la teſte en bas ; puis on lui brûla tout le corps avec une torche allumée. On s'attendoit qu'une jeune fille ſi tendre & ſi délicate

ſentant la violence du feu, jetteroit des cris effroyables : mais tout le monde fut dans l'étonnement, voyant qu'elle ne ſe plaignoit point, & qu'elle demeuroit auſſi tranquille que ſi elle n'eût rien ſenti. En effet elle confeſſa depuis qu'elle n'avoit rien ſouffert du feu, mais ſeulement de la fumée qui lui entroit dans les narines.

Cependant on fit ſçavoir au Gouverneur que le bon vieillard Thomas qui eſtoit en priſon n'en pouvoit plus, & qu'il alloit mourir de ſes playes. Ce Tyran inhumain au lieu d'en avoir compaſſion, ordonne auſſi-toſt qu'on lui coupe quatre doigts de la main, puis qu'on le jette tout vif dans la mer avec une pierre au coû. L'ordre eſtant donné, on prépare deux barques dans leſquelles on met Thomas & Grace ſa femme, Jean Tempey leur fils, & deux autres Chrétiens, pour voir par la mort de Thomas le traitement qu'ils devoient attendre.

Lorſqu'ils furent au large, ils couperent les doigts au ſaint vieillard, puis lui lierent les pieds & les mains avec deux cordes qu'ils tenoient par le bout, & l'enfoncerent quatre fois dans la mer entre les deux barques : & comme il proteſtoit toûjours qu'il vouloit mourir Chrétien, ils lui mirent une pierre au coû & le laiſſerent aller au fond de l'eau, où il finit ſon martyre. Ce Saint peut dire plus juſtement qu'aucun Martyr : *Seigneur nous avons paſſé par le feu & par l'eau, & vous nous avez mis enſuite dans un lieu de rafraîchiſſement.* Ce martyre arriva l'an 1627

V. *Tourmens nouveaux qu'on fit ſouffrir aux Chrétiens d'Arie & d'Arima.*

Jean Tempey ayant vû mourir ſon pere, croyoit qu'on lui alloit faire le même traitement, & il en paroiſſoit tout joyeux : mais Dieu le reſervoit à de plus grands combats. Le Tono voyant dans les priſons ce brave Martyr tout couvert de playes avec Grace ſa mere & trois autres Chrétiens marquez au viſage, réſolut de les mener à Arie & à Arima pour jetter la terreur & l'épouvante dans le cœur de tous les Fideles On les met donc tous à cheval, portant un chapeau de papier à la teſte avec une banderole, où il y avoit écrit : *Chrétiens larrons.* Ils les qualifierent de la ſorte pour les rendre plus odieux au peuple : mais parceque le Tempey avoit le corps tout brûlé, il fut porté dans un cercueil de roſeaux ſur les épaules de deux hommes.

Lorſqu'ils furent arrivez à Arie on dreſſa quatre eſpeces de croix qui avoient deux pieces de bois en travers, l'une au haut

haut & l'autre au bas, & on y attacha les quatre Confesseurs de Jesus-Christ, le corps tout nud, les pieds liez à la traverse d'en bas, & les mains à celle d'en haut. Jean n'y fut pas attaché, parcequ'il estoit trop foible. Après avoir esté quelque temps exposez à la vûe, aux outrages & à la raillerie des Idolâtres, on coupa deux doigts de chaque main à Louis fils de Quizo & à Leon Nacaima Socan. Pour Barthelemy Sanuyemon & Grace femme du Martyr Thomas Soxin qui estoit fort âgée, on leur brûla tout le corps avec des torches de pin allumées, tourmens que les Martyrs souffrirent avec une patience admirable.

Le barbare Mondo ayant donné ce spectacle aux habitans d'Arie pour ébranler leur Foi, il les somma tous de renoncer au Christianisme s'ils ne vouloient souffrir les mêmes tourmens. Quantité quitterent le païs, d'autres abjurerent la Foi. Cinquante demeurerent constans, & protesterent qu'ils ne changeroient jamais de sentiment, ce qui mit les Gouverneurs en grande colere.

Il y avoit dans la ville un homme de grande consideration & pour ses biens & pour sa vertu, nommé Paul Furuye. Comme on prenoit le nom de tous les Chrétiens, Louis son fils fit en sorte qu'il ne fût point mis sur le rôle, craignant qu'il ne succombât à la violence des tourmens, parcequ'il estoit infirme & qu'il avoit soixante & dix ans. Le bon vieillard ayant appris le mauvais office que son fils lui avoit rendu, en conçut un si grand déplaisir, qu'il ne voulut point manger, jusqu'à ce qu'on l'assurât que le Zoiaque avoit écrit son nom. Alors transporté de joye il se met à table & fait un festin à ses parens, ausquels il témoigna qu'il sentoit dans son cœur une satisfaction qu'il ne pouvoit exprimer.

Le jour suivant Mondo fit appeller le pere & le fils pour rendre compte de leur créance. Comme ils eurent déclaré qu'ils estoient Chrétiens & qu'ils le seroient jusqu'à la mort, il fait prendre le pere, & après lui avoir fait donner un nombre infini de bastonnades, il le fait lier tout nud à un poteau & lui fait brûler tout le corps avec des torches ardentes. Le saint vieillard souffrit ce cruel supplice avec une force héroïque: mais le feu & les coups de bâton qu'il avoit reçûs, le mirent en tel estat, que peu de jours après il en mourut.

Louis fut traité comme son pere ; après avoir esté jetté par terre & essuyé quantité de coups de baston, il leve la teste & se met à chanter : *Benedictus Dominus Deus Israel.* On le lie à un poteau, & il chante *Gloria Patri & Filio & Spiritui sancto.* Les Idolâtres enragez de voir un homme qui insultoit à leur foiblesse & qui se faisoit un plaisir de souffrir, prennent une torche allumée, & lui brûlent non seulement le corps, mais encore le visage. Tout cela néanmoins ne l'empêcha pas de chanter les louanges de Dieu. Ainsi les Tyrans ne sçachant plus que faire, saisirent Susanne sa femme, se persuadant que si elle renonçoit la Foi, son mari l'abandonneroit en même temps, & que l'amour feroit ce que la crainte n'auroit pû faire.

Susanne se presente aux Gouverneurs, & leur declare que son salut lui estoit plus cher que sa vie, & qu'elle estoit preste de mourir pour la Foi. Elle n'eut pas plûtost fait cette declaration, qu'on lui décharge de grands coups de baston, & comme elle tenoit entre ses bras une petite fille de trois ans, on la lui arracha, & on la mit dans le feu, pour voir si ses cris n'attendriroient point le pere & la mere. Mais tous deux demeurant immobiles, comme s'ils eussent esté sans sentiment, on la retira du feu de peur qu'elle n'y mourût, & on les remit en prison.

Les Gouverneurs n'ayant pû triompher de la resistance de ces Chrétiens, pour réparer l'affront qu'ils avoient reçû, en attaquerent d'autres avec plus de fureur. Il y avoit un brave Chrétien nommé Jean Feisacu, sur lequel ils déchargerent leur rage. Un des Presidens le prenant par la main, lui dit : *Jean, j'estois Chrétien comme vous, & j'ai obei au Xogun. Si vous estes sage, vous ferez comme moi, & vous imiterez mon obeïssance.* Jean lui répond : *Vous ne devez pas vous faire honneur de vostre lacheté & de vostre perfidie. Il ne falloit pas estre Chrétien, ou il ne falloit pas cesser de l'estre. Vous m'enseignez à obeïr aux hommes plûtost qu'à Dieu, & vous apprendrez de moi qu'il faut obeïr à Dieu plûtost qu'aux hommes. La crainte d'un mal temporel vous a fait abandonner la Foi, & vous comptez pour rien de souffrir des tourmens éternels ?* L'Apostat fut si confus de cette reponse, qu'il se retira, ne pouvant soûtenir un si juste reproche.

Les autres Gouverneurs lui prenant la main, & la portant

sur un Livre, lui firent tirer quelque trait par force, & comme s'il eût signé, ils s'écrierent: *Il est tombé, il est tombé* (c'est ainsi qu'ils parlent, quand ils veulent dire qu'un Chrétien a renié la Foi:) mais Jean au contraire crioit de toute sa force: *Je suis Chrétien, je n'ai point cessé de l'estre & je le serai jusqu'à la mort.* Les Juges irritez au dernier point, le font bastonner lui & Marie sa femme, d'une maniere si cruelle, qu'ils tomberent par terre à demi morts. Mais leur cruauté n'en demeura pas là, ils les dépoüillent tous deux dans une cour & les firent marcher au milieu de dix hommes qui avoient des flambeaux en main, dont ils leur brûloient le corps à mesure qu'ils passoient.

Ces barbares voyant que ce tourment ne donnoit aucune atteinte à leur vertu, prennent un enfant qu'ils avoient âgé de trois ans, & le tourmentent de toutes les manieres en leur presence. La pauvre mere ne pouvoit retenir ses larmes: mais ni elle, ni son mari ne succomberent point à la douleur, & la grace triompha de toutes les tendresses de la nature.

On usa de la même cruauté envers Gaspard Guichisuque & Luce sa femme, qui furent brûlez avec des tisons ardens: mais on traita plus inhumainement leur fils nommé Pierre, qui n'avoit que treize ans: car ils le dépoüillerent tout nud & le pendirent à un arbre, puis le brûlerent avec des torches allumées. Qui ne s'étonnera qu'un enfant ait pû souffrir des douleurs si cuisantes? Il les souffrit neanmoins avec la fermeté d'un Heros. Mais ce qui passe l'admiration, c'est que les Tyrans enragez de se voir vaincus par un enfant, font chauffer un vase de terre plombee, & le lui ayant mis dans la main, lui disent que s'il le laisse tomber, ou s'il le met à terre, c'est une marque qu'il ne veut plus estre Chrétien. Pierre étend la main, reçoit le vase brûlant, & ne le lâcha jamais, quoique le feu lui penetrast jusqu'aux os. Action merveilleuse qui ravit les Idolâtres en admiration, & qui doit encore effacer la constance si vantée & si douteuse de ce grand Scevola Romain.

VI. *Actions memorables de quelques enfans.*

Mais voici un autre prodige de vertu, qui ne cede en rien au premier. Un jeune enfant de seize ans nommé André, tenant ferme contre les ennemis de la Foi, Mondo lui commanda de mettre les pieds nuds sur des charbons allumez qu'on avoit jettez sur le pavé. L'enfant s'y mit sans attendre

qu'on l'y pouſſaſt, & y demeura immobile preſque l'eſpace d'un demi quart d'heure. Il y eût demeuré plus long-temps, ſi le ſuperbe Mondo ne pouvant ſouffrir qu'un enfant le bravaſt par ſon courage & ſa patience, ne l'eut pouſſé du bout de ſa cane, & ne l'eût jetté par terre hors du feu. C'eſt ainſi que Dieu ſe ſert des creatures les plus foibles pour confondre les forts, & qu'il fait triompher des enfans de la rage des Tyrans. André depuis aſſura qu'il n'avoit ſenti aucune douleur, mais qu'il lui ſembloit ſeulement qu'il avoit les pieds engourdis.

Le même Tyran par une cruauté auſſi méchante que barbare, commanda à deux Chrétiens de ſe dépoüiller & de ſe mettre à genoux dans le feu, en leur faiſant entendre que s'ils ſe remuoient tant ſoit peu, ce ſeroit une marque qu'ils renonceroient la Foi, & qu'ils ſeroient mis au nombre des renegats. Ces bonnes gens entrerent dans le feu, ſe mirent à genoux ſur les charbons, & demeurerent long-temps ſans faire le moindre mouvement de corps: ce qui penſa faire enrager le Tyran. Il les chaſſa de ſa preſence, & ne voulant pas faire mourir tant de gens, il envoya dans les priſons de Ximabara Paul Queunay Suquiemon, Louis ſon fils & Jean Feiſacu. Pour Suſanne femme de Louis & Marie femme de Jean, illuſtres par leurs combats, il les laiſſa ſous la garde de quelques Bourgeois.

VII. *Conſtance merveilleuſe d'un vieillard de 72. ans.*

Ce n'eſt pas ſeulement dans la delicateſſe & la timidité des enfans que Dieu a fait voir ſa force: mais encore dans la caducité des vieillards. En voici un exemple outre ceux que j'ai rapportez, qui doit eſtre admiré, & qu'on peut dire n'avoir jamais eu d'égal. Dans la contrée d'Arie appellée Hagata, il y avoit un Chrétien âgé de ſoixante & douze ans qui avoit nom Simon Xeizayemon. C'eſtoit un homme ſage & vertueux, qui avoit eſté ſouvent élu chef des Confreres de ſon païs pour ſes rares merites, mais principalement pour le zele qu'il avoit d'étendre par tout le Royaume de JESUS-CHRIST. Il avoit pluſieurs enfans qu'il avoit élevez dans la crainte de Dieu, & qui marchoient ſur ſes pas. Mondo informé de ſa vie, reſolut d'en faire un exemple de terreur s'il reſiſtoit à ſes volontez, & comme ſes enfans formoient leurs mœurs ſur les ſiennes, il crut que gagnant le pere il gagneroit les enfans.

Il fait donc venir Simon, & lui represente par un long discours le tort qu'il faisoit à sa reputation, de quitter la Religion de son Prince & de ses anceſtres, pour s'attacher à une ſecte de miserables qui eſtoient venus au Japon pour y trouver du pain. Il lui fait entendre qu'il faut retourner au culte des Dieux, à moins qu'il ne vueille éprouver la ſeverité des Loix, & voir toute ſa famille aneantie avec lui. Simon lui répond qu'il avoit aſſez d'âge pour ſçavoir diſcerner le bien d'avec le mal; qu'il n'avoit pas quitté la Religion de ſes Anceſtres, ſans en avoir reconnu la fauſſeté; qu'il avoit long-temps deliberé ſur le parti qu'il devoit prendre, & que l'ayant pris, il eſtoit reſolu d'y demeurer; qu'il lui reſtoit ſi peu de temps à vivre, qu'il comptoit pour rien la perte qu'il en devoit faire; qu'il vouloit donner exemple à ſes enfans, & qu'il s'eſtimeroit le plus heureux de tous les Peres, s'il les voyoit tous mourir pour la querelle du vrai Dieu.

Mondo fremiſſoit de colere entendant ce diſcours, & perdant patience, il lui ordonne ſur l'heure même, ou de ſigner ſon abjuration, ou de ſe jetter tout nud ſur un amas de charbons allumez dans le lieu où il eſtoit. Le bon vieillard prenant le commandement du Gouverneur pour celui de Dieu même, & craignant que ſon refus ne paſſaſt pour un acquieſcement aux volontez du Tono, ſe dépoüille auſſi toſt & s'étend de ſon long ſur les charbons, où il demeura ſans remuer, juſqu'à ce qu'on lui commandaſt de ſe tourner ſur un coſté, puis ſur un autre, ſur le ventre & ſur le dos: à quoi il obeït ponctuellement, comme ſi Dieu même le lui eût commandé. Le Tyran n'eut pas le courage de voir un ſpectacle ſi horrible. Il ſe retira confus & laiſſa le vieillard maiſtre du champ de bataille. Il alloit mourir dans le feu ſi les aſſiſtans ne l'euſſent retiré & ne l'euſſent envoyé en ſa maiſon pour ſe faire penſer.

Mondo ſe voyant vaincu par la conſtance du Pere, ſe voulut venger ſur les enfans, qu'il tourmenta de toutes les manieres imaginables, juſqu'à une petite fille âgée de quatre ans. mais tous triompherent de ſa fureur. On ne peut exprimer la joye de ce bon pere, lorſqu'il les vit tous retourner victorieux du combat. Il les appella, & leur dit qu'il mouroit content, puiſqu'il voyoit que pas un de ſa famille n'avoit manqué de fidelité à Dieu. Enſuite il les exhorta à mettre leur confiance en ſa bonté, & à s'élever au deſſus de toutes les frayeurs que la crainte des tourmens peut jetter dans leurs eſprits, en conſiderant que les maux de cet-

te vie passent bien tost, mais que les biens & les maux de l'éternité ne passeront jamais. Après les avoir animez à la perseverance, il se prepara à la mort, repetant souvent les Noms sacrez de JESUS & de MARIE. Il mourut le 23. de Fevrier dix jours après son supplice. Les Chretiens prirent incontinent son corps, de peur que Mondo ne le fist brûler, & n'en fist jetter les cendres dans la mer. Ainsi finit la vie Simon Xizayemon, un des plus genereux Martyrs de la Religion Chrétienne, qui fait voir dans ces derniers temps ce que peut faire la nature soûtenuë de la grace, la vieillesse animée de la Foi, & l'infirmité du corps embrâsée du feu de la charité.

VIII. *Mort de quinze Chrétiens à Ximabara dans l'eau de la mer.*

Après cette cruelle & sanglante persecution exercée contre les Chretiens de la Ville d'Arie, les Gouverneurs s'en retournerent à Ximabara. Il y avoit dans les prisons de cette ville trente-sept prisonniers, entr'autres l'incomparable Paul Uchiboni Sacuyemon, dont nous avons déja parlé. C'estoit un des plus nobles & des plus riches habitans de la ville. Il fut élevé dés son enfance par les Peres Jesuites dans la crainte de Dieu & dans l'observation de ses divins Commandemens. Il se confessoit & communioit souvent, sçachant ce que dit saint Cyprien, qu'un Chretien qui n'est pas armé de force par la divine Eucharistie n'est pas capable de surmonter les Tyrans. Il jeûnoit tous les Vendredis & les Samedis de l'année. Les Vendredis en memoire de la Passion de nostre Sauveur, & les Samedis en l'honneur de la sainte Vierge, pour laquelle il avoit les dernieres tendresses.

L'an 1624. Daifusama ayant banni les Predicateurs du Japon, Paul fut persecuté à Nangasaqui, & promené tout nud par le Royaume d'Arima. Ensuite il fut mis en prison pour la défense de la Foi. Il en fut depuis tiré par quelques-uns de ses parens qui s'estoient fait fort de le pervertir: mais tous leurs discours & le mauvais traitement qu'ils lui firent, ne purent jamais le faire changer. Tout le temps qu'il fut en liberté, il l'employoit à visiter, à consoler, à fortifier & à encourager les Fideles. Sa maison estoit l'asyle des predicateurs qu'il cachoit chez lui, & dont il favorisoit les retraites. C'est dans ces actions de charité qu'il fut pris avec sa femme Agathe, & mis en prison avec ses enfans, comme nous avons dit. Agathe depuis fut tirée de prison & mise entre les mains de ses parens: mais elle y fut remise six mois après. Elle s'écria en y entrant transporté de joye: *Mon cher Paul voici vostre Agathe qui vient vous tenir compagnie; je*

n'ay rien à desirer pour comble de felicité, que de mourir avec vous.

Le 21. de Fevrier Jeroxizo Muraiana pour executer les ordres du Tono, vint à la prison & en tira les prisonniers condamnez à la mort. Il est juste qu'on connoisse des personnes d'un si grand merite. Voici leurs noms. Jacques Xichibioye & Marie sa femme. Cosme Yoxibioye & Isabelle sa femme. Vincent Fachirozayemon & Madeleine sa femme. Agathe femme de Thomas Xingoro, & l'autre Agathe femme de Paul. Marie Piz & Isabelle. Paul Guennay. Grace femme de feu Thomas Soxia Martyr. Michel Ichiso & Jean Jesioye. Balthasard, Antoine & Ignace enfans de Paul. Grace & Agathe femme de Paul furent laissez en prison. Tous les autres furent menez sur le bord d'une forteresse pour avoir les doigts coupez, & pour estre ensuite précipitez dans la mer.

Ils sortirent tous ayant chacun un Bourreau qui les tenoit liez avec une corde, & ils portoient un chapeau de papier en pyramide, où il y avoit écrit en dérision de la Foi :

Par le milieu de l'eau ils s'en vont en Enfer
brûler avec Lucifer.

La sainte & vieille Dame Marie Piz ne pouvoit marcher auparavant, pour les maux qu'on lui avoit fait souffrir, & il la falloit porter entre les bras : Mais quand il fut question d'aller à la mort, elle marchoit toute seule, le desir qu'elle avoit de gagner la couronne du martyre, lui donnant, pour ainsi parler, & des pieds & des aisles.

Lorsqu'ils furent arrivez au lieu de l'execution, on les divisa en deux bandes. On en mit quinze d'un costé & vingt de l'autre. Les premiers qui furent tourmentez, furent les trois enfans de Paul Uchiboni, dans lesquels on a vû renaître la constance des jeunes Machabées.

Antoine qui estoit l'aîné, eut l'avantage de soûtenir le premier choc des ennemis. Le Gouverneur pour intimider son pere, lui demanda quels doigts il vouloit qu'on coupât à son fils. Paul sans s'etonner répondit : *Cela ne me touche point : coupez-en tant & tels qu'il vous plaira.* Alors le Tyran commanda qu'on en coupât trois de chaque main. Le jeune homme presenta sa main & souffrit ce tourment avec une force heroïque. Son frere Baltha-

sard le voyant en cet estat, s'écria : *O mon frere ! que vostre generosité me ravit, & que vos mains me semblent belles, mutilées comme elles sont pour la gloire de* JESUS-CHRIST*!* Il estoit dans l'impatience qu'on lui en fist autant. Il presenta sa main au Bourreau, qui lui coupa chaque doigt à plusieurs reprises, tourment qu'il souffrit avec la même constance que son frere.

Le troisiéme, fut le petit Ignace qui n'avoit que cinq ans. Lorsque le Bourreau s'approcha de lui avec son couteau sanglant, le petit enfant leva sa main & la lui presenta, sans attendre qu'on la lui prît, ou qu'on la lui demandât. Le bourreau lui coupa le premier doigt, & le lui porta au nez. Chose admirable & qui fait voir la force du Tout-puissant : Ignace regarde son doigt & le sang qui couloit de sa main sans donner aucun signe de douleur. On lui en coupe un autre de l'autre main, sans qu'il jettât aucun cry & sans verser aucune larme. Ce spectacle ravit en admiration les Idolâtres, & la plûpart se retirerent, ne pouvant voir exercer sur un petit innocent une cruauté si barbare.

Après qu'on eut coupé les doigts à tous les prisonniers de quelque âge & de quelque sexe qu'ils fussent, on mena ces deux escadrons de Martyrs sur le bord de la mer, & on les embarqua vingt dans une barque & quinze dans l'autre. On commença par tourmenter ces quinze en cette maniere. On leur lia avec deux cordes les pieds & les mains, & les ayant menez en haute mer, on les plongea dans l'eau au fort de l'hyver : Puis on les en retiroit pour les laisser prendre haleine. Incontinent après on les replongeoit & puis on les retiroit. On leur fit souffrir ce bain cruel quantité de fois. Enfin les ayant remis dans la barque, on leur demanda s'ils ne vouloient pas renoncer la Foi, & ayant tous répondu que non, on leur attacha à tous une pierre au coû, & on les jetta dans la mer. Ce tourment est plus grand qu'il ne paroît, puisque plusieurs, comme nous verrons maintenant, vaincus par la violence de la douleur & par la rigueur du froid, abjurerent la Foi qu'ils avoient défendue jusqu'à l'effusion de leur sang & à la mutilation de leurs membres.

Cette tragedie se répresentoit devant les vingt autres prisonniers, entre lesquels estoit Paul Uchibori qui se distinguoit par sa vertu & par sa patience: car il vit mourir ses trois enfans devant ses yeux, & en fit autant de sacrifices à Dieu. Il s'attendoit de les suivre : mais les Juges pour prolonger son martyre, se reserverent

verent à d'autres tourmens. Le premier de ses enfans qui mourut, fut Antoine. On le plongea quatre fois dans la mer & comme à la premiere il trembloit de froid. *Voyez*, dit-il, en se reprochant à lui-même sa foiblesse, *combien ce corps est lâche, qui tremble pour si peu de chose.* La troisiéme fois sentant sa fin approcher, il s'écria : *O mon pere, rendons graces à Dieu pour les biens infinis qu'il nous fait.* Aprés que les Bourreaux l'eurent long-temps traîné sous les eaux, enfin ils le laisserent aller à fond & le couronnerent du martyre.

Paul vit traiter son second fils Balthazar de la même maniere que le premier : mais ce qui perça le cœur des vingt autres prisonniers qui estoient spectateurs de cette execution barbare, fut la dureté avec laquelle les Bourreaux traiterent le petit Ignace : car aprés l'avoir enfoncé trois fois dans ces eaux glacées & l'avoir retiré sans vouloir se rendre, ils le lierent & le tinrent l'espace d'une heure suspendu en l'air au bout du vaisseau, exposé au vent & à la rigueur du froid, à la vûe de son pere & à celle des autres prisonniers. Aprés quoi le voyant inflexible, ils lui attacherent une pierre au coû & le jetterent dans la mer. Ce spectacle étonna tous les assistans. Ils ne sçavoient ce qu'ils devoient admirer davantage, ou la generosité des trois enfans ou la constance du pere. Les Chrétiens le comparoient à Abraham & à la mere des Machabées.

Le Tyran avoit laissé Grace femme de Thomas Soxin en prison, esperant la ramener au culte des Idoles : mais voyant qu'il perdoit sa peine il l'envoya avec les autres sur la mer, où aprés avoir eu les doigts coupez, elle y fut noyée. On ne peut dire la joye qu'elle eut de mourir en la compagnie de tant de saints Martyrs, & de finir sa vie au même lieu où son mary avoit fini la sienne. Femme admirable & digne des éloges de toutes les plumes saintes & sçavantes, puisqu'elle a volontairement perdu pour Dieu tout ce que la nature a de plus cher, & souffert tout ce qu'elle a de plus affreux, le feu, l'eau, la captivité, l'infamie, la perte de ses biens, de son honneur, de son mary & de ses enfans, & cela aprés avoir pourri dans les prisons, avoir esté chargée de playes & consumée de miseres pendant l'espace de plusieurs mois.

Peu de tems aprés la mort de ces Martyrs, parurent sur la mer plusieurs flambeaux qui rendoient une clarté merveilleuse. Les Chrétiens disoient que ces Phenomenes marquoient la gloire des

Martyrs, & les Payens publioient que c'estoit les ames de ces morts qui s'entretenoient ensemble & qui se faisoient voir dans l'air, jusquà ce qu'ils pussent entrer en d'autres corps: car c'est, comme nous avons dit, le sentiment de ces Idolâtres, que les ames au sortir de leur corps, passent ou dans celui des animaux, ou dans celui des arbres, ou dans celui de quelque homme de grand nom qui vient au monde, selon le bien ou le mal qu'ils ont fait pendant leur vie.

IX. *Seize autres Chrétiens sont tourmentez & mis à mort.* Nous avons dit que les Martyrs furent divisez en deux bandes; que quinze furent mis dans une barque & vingt dans l'autre. Les quinze ayant esté executez, on ramena les autres au rivage où ils reprirent leurs habits qu'on leur avoit fait quitter montant dans le vaisseau, pour leur faire souffrir la rigueur du froid pendant tout le temps qu'on plongeoit les autres dans la mer. Lorsqu'ils se furent revêtus, on leur imprima à tous avec un fer chaud sur trois endroits du visage le nom de Chrétien. Puis on leur coupa les doigts, aux uns quatre, aux autres cinq, à d'autres six, & chaque doigt se coupoit en trois fois, pour rendre la douleur & plus longue & plus sensible.

Paul Uchibori fut le premier à qui on imprima ces caracteres honorables, & à qui on coupa les doigts. Après avoir essuyé ces tourmens, il s'écria: *Courage, mes freres, ces tourmens sont legers. Ce feu ne m'a pas esté plus sensible que le bouton qu'on donne à nos malades avec un rameau d'alvine, & le fer qui m'a coupé les doigts, ne m'a pas fait plus de mal qu'un coup de feuille de roseau.* On ne sçait s'il disoit cela pour encourager les autres, ou si véritablement Dieu lui avoit osté le sentiment de la douleur. Ils souffrirent tous le même supplice avec la même résolution. Le dernier de tous fut Jean Tempey fils du saint Martyr Thomas Soxin & de la sainte Dame Grace. Quoiqu'il fût si incommodé du feu & des tourmens qu'il avoit endurez, qu'il le falloit porter dans un cercueil, comme nous avons dit, néanmoins on lui coupa quatre doigts.

Quelques Apostats qui estoient presens, touchez de compassion & du repentir de leur faute, s'approcherent d'eux & leur banderent leurs playes avec du papier le mieux qu'ils purent; après quoi le Tono leur signifia qu'ils allassent où ils voudroient; mais il leur fit défense de sortir de Tacacu. Il prétendoit par ces marques terribles de sa cruauté, jetter la terreur par tout & obliger tous les Chrétiens à retourner au culte des Idoles. Il leur fit encore attacher sur le dos une toile blanche où il y avoit écrit:

Ces gens ont esté traitez de la sorte, pour n'avoir pas voulu quitter la Foi de Jesus-Christ.

Ces nobles Martyrs se retirerent tout défigurez & baignez dans leur sang, personne ne les osant recevoir. Ils passerent la nuit dans les Fauxbourgs à la porte d'une maison inhabitée. Quelques Chrétiens leur apporterent à manger, & les couvrirent de leurs nattes & leur firent du feu avec de la paille. Ils passerent une partie de la nuit en prieres & en discours de pieté. Paul s'etant évanoui pour le sang qu'il avoit perdu & pour les maux qu'il avoit soufferts dans la prison, raconta par après qu'il avoit vû dans sa foiblesse ses enfans qui le consoloient & qui l'encourageoient à souffrir de nouveaux tourmens.

Le même arriva à un autre des prisonniers nommé Jean Aquis, car il tomba la même nuit en une foiblesse qui dura une heure, pendant laquelle il demeura sans sentiment & sans mouvement. Estant revenu à soi, il dit qu'on l'avoit mené en un lieu si beau & si charmant, qu'il lui estoit impossible de l'exprimer par ses paroles, & que les habitans de ce lieu lui avoient dit qu'il s'en retournât, & que son temps n'estoit pas encore venu. C'est ainsi que le Pere de Misericorde & le Dieu de toute consolation visitoit & consoloit ses bons serviteurs dans le fort de leurs souffrances. Le lendemain ils se separerent les uns des autres. Quelques-uns s'en allerent dans les forests, les autres s'en retournerent à Cucinotzu. Paul demeura dans le Fauxbourg où il estoit. Un Chrétien lui bâtit une petite loge loin de sa maison, où il vivoit dans la derniere pauvreté. Il n'avoit qu'un sac pour se couvrir la nuit & pour se défendre du froid. Cependant il vivoit le plus content du monde, & exhortoit tous ceux qui le venoient voir à mépriser les biens & les maux de cette vie, qui n'estoient rien en comparaison de ceux de l'éternité.

Les prisonniers ne jouirent pas long temps de la liberté qu'on leur avoit accordée. Bugondono ayant eu avis qu'ils donnoient par leurs discours & par leurs exemples beaucoup de credit à la Religion, & qu'ils ramenoient à leur parti ceux qui l'avoient quittée, résolut de s'en défaire par une mort cruelle; & pour cela il fit publier un Edit, par lequel il leur estoit commandé de retourner aux prisons de Ximabara, ce qu'ils firent.

Il y a à deux lieues de Nangasaqui une montagne fort haute & fort escarpée, qui s'appelle Ungen. On voit en sa cime trois ou quatre abymes profonds où il y a des eaux bouillantes & — *X. Les Chrétiens sont menez aux*

Eaux brûlantes de la montagne d'Ugen.

soufrées, qui sont échauffees par des feux souterrains. Ces eaux se degorgent avec des tourbillons de flâmes par de grandes ouvertures, que les Japonnois appellent les bouches de l'Enfer, & ils nomment les eaux qui en sortent *fingoc*, c'est-à-dire des eaux infernales. La plus grande de toutes s'ouvre tous les dix-huit ans & vomit des torrens de ces eaux brûlantes mêlées de souffre, avec une telle violence, qu'on ne les peut voir sans frayeur: outre que l'odeur en est insupportable. On les voit bouillonner & fumer comme si elles estoient sur un grand feu. Après estre tombees avec un bruit horrible, elles font des estangs en plusieurs endroits, qu'on pourroit appeller des lacs & des estangs de feu & de soufre, semblables à ceux que saint Jean nous represente dans son Apocalypse. Au reste ces eaux sont si brûlantes & si vives, que pour peu qu'on en mette sur la chair, elles pénetrent jusqu'aux os. C'est-là le champ de bataille où nos Martyrs furent conduits, pour y éprouver la rage du Tyran Bugondono, & pour y combattre la douleur. Le 28. de Fevrier 1617. on mena les seize serviteurs de Dieu en cette montagne, pour estre jettez dans ces puits & ces abîmes profonds. Voici leurs noms. Paul Uchibori Sacuyemone, Gaspard Sosan, Marie femme de Joachim, Gaspard Ginzayemone, Tenca Dinis, Louis Guizo son fils, Jean Quisachi, Jean Fisacu, Louis Linzaburo, Alexis Xosachi, Thomas Yioyemone, Jean Canxichi. Les quatre autres sont Jean Tempey, Joachim Suquedaiu, Barthelemy Fanyemone, & Louis Suquayemone. Bugondono commanda que ces quatre derniers demeurassent prisonniers dans la forteresse, non pas pour leur sauver la vie, mais parce qu'il vouloit que ceux qui avoient esté Xoias, c'estàdire Gouverneurs & Intendans, rendissent compte de leur administration avant que de les faire mourir.

Joachim prit congé de sa femme Monique, & Paul de sa chere Agathe, pour laquelle il apprehendoit beaucoup, craignant qu'elle ne succombât à de si violentes douleurs. Ils employerent un jour & deux nuits en prieres, & le Dimanche ils partirent à cheval avec les autres, chantant en chemin les louanges de Dieu. Lorsqu'ils furent arrivez au pied de la montagne, on les mit dans des especes de cercueils de canne portez par deux hommes, parce que la montagne est fort roide & difficile à monter. Il y a à la Cime une maison où demeure un homme qui gagne sa vie à faire voir ces gouffres.

Estant arrivez au sommet, on leur découvrit ces abîmes pour

les épouvanter. Ce spectacle ne les étonna point : au contraire Paul & Marie femme de Gaspard Sosan, se mirent à chanter *Laudate Dominum omnes gentes, &c.* & firent quelques autres prieres. Après quoi Paul se leva & fit un discours aux Idolâtres pour leur prouver qu'il n'y a qu'un Dieu Createur de l'Univers, pour l'amour duquel ils alloient sacrifier leur vie. Ensuite il fit une exhortation à ses Compagnons pour les encourager au martyre, laquelle estant finie, il se mit à genoux avec eux, & levant les mains au Ciel, il recita le *Confiteor*, puis les Litanies des Saints, & après un peu de silence, ils chanterent encore tous ensemble, *Laudate Dominum omnes gentes, &c.*

Ayant achevé leurs dévotions, Paul se leve & s'en va gayement à la fosse, recitant le beau Cantique de Simeon, *Nunc dimittis servum tuum Domine.* Estant arrivé sur le bord du précipice, il regarde ce puits profond, non pas comme une bouche d'Enfer, mais comme la porte du Paradis. Les autres le suivoient, & quand ils furent tous sur le bord de ce gouffre effroyable, on les dépouilla tout nuds, & on leur mit à tous une corde autour du corps qui les prenoit sous les aisselles, pour les hausser & les abaisser comme on voudroit.

Le premier qui finit sa vie dans ces estangs de feu & de soufre, fut Louis Xinzaburo. Les Officiers de la Justice lui ayant commandé de se jetter lui-même dans le puits, ce genereux Chrétien animé du zele de sainte Apolline, après avoir fait le signe de la Croix & invoqué les Noms de Jesus & de Marie, se jetta dedans & y consomma son martyre.

Paul ayant vû cette action, avertit ses autres Compagnons de ne se pas jetter eux-mêmes dans l'eau. Les Payens lui reprochant sa lâcheté, il leur dit que nous n'estions pas maistres de nos vies; que le Dieu des Chrétiens défendoit de se donner la mort, & qu'ils souffriroient davantage en se ménageant de la sorte, que s'ils se précipitoient tout d'un coup dans ces eaux, où ils trouveroient en un moment la fin de leurs souffrances. Les Bourreaux alors les jetterent un à un. On les vit quelque temps nâger dans ces eaux bouillantes, & mourir ayant tous dans la bouche les sacrez Noms de Jesus & de Marie.

Le dernier de tous fut Paul Uchibori, sur lequel les Idolâtres déchargerent leur rage, parce qu'il exhortoit les autres à mourir pour la Foi. Ils s'enquirent de l'homme qui demeuroit sur la montagne, s'il y avoit un autre gouffre plus affreux que celui-

là ? L'homme leur ayant dit que non, ils lierent Paul par les pieds, & le plongerent la teste en bas dans le lieu où ils avoient jetté les autres. L'ayant tenu quelque temps plongé, ils le retirerent à demi mort. Après qu'il eut un peu repris ses esprits, ils le plongerent une seconde fois, puis le retirerent. Ce grand serviteur de Dieu demeura toûjours constant, & prononçoit lorsqu'on le retiroit ces paroles qui faisoient sa dévotion : *Loué soit le très-saint Sacrement de l'Autel.* Enfin ils le plongerent pour la troisiéme & le laisserent dans l'eau où il mourut, pour recevoir dans le Ciel les couronnes préparées aux Confesseurs, aux Docteurs & aux Martyrs de Jesus-Christ, puisqu'il a enseigné aux autres le chemin du Ciel, & qu'il a donné sa vie après une infinité de tourmens pour la défense de la Religion. On retira les corps de ces glorieux Martyrs, & leur ayant attaché à tous une pierre au coû, on les jetta dans les puits afin que les Chrétiens ne pussent avoir de leurs Reliques.

XI. *La mort de Jean Indo Tempey & de quelques autres.*

Nous avons dit que Jean Tempey avec trois autres avoient esté arrestez dans la forteresse, pour rendre compte des deniers qu'ils avoient touchez. Jean rendit le sien sans qu'on y trouvât à redire. Or comme toutes ses playes estoient pourries & gangrenées, il souffroit de très grandes douleurs : cependant la violence du mal ne troubla jamais la serenité de son visage. Il estoit toûjours gai, & charmoit tout le monde par la douceur de ses entretiens. Tout son regret estoit de ne pas mourir sur la montagne d'Ungen avec les Compagnons de son martyre.

Un Chrétien l'estant venu visiter, il le pria de remercier de sa part le Pere Mathieu Couros Provincial des Jesuites, de ce qu'il lui avoit inspiré la force & la résolution de souffrir de si grands tourmens. La nuit avant sa mort estant tombé en foiblesse, les Chrétiens qui estoient auprès de lui crurent qu'il avoit rendu l'esprit, & se mirent à chanter, *Laudate Dominum omnes gentes, &c* Le serviteur de Dieu revenant à soi, poursuivit le Pseaume avec eux, ce qui les remplit d'étonnement : car depuis quelque temps il ne pouvoit plus parler. Le 5. de May qui fut le lendemain 1627. il rendit son ame à son Créateur, âgé de trente-sept ans, chargé de gloire & de merite qu'il s'estoit acquis par son zele, par sa pieté, par sa force, & par son invincible patience. Le Tyran commanda qu'il fût crucifié la teste en bas au milieu d'un chemin qui mene à la ville. Il mourut quatre jours après que les seize furent submergez dans les eaux bouillantes d'Ungen.

Le même Gouverneur fit couper la teste à Quisuquevomogui, à Helene sa femme & à Agnés sa belle-mere âgée de soixante & quinze ans. Bugondono comme une beste feroce, plus alteré que jamais du sang humain, ayant sçu que plusieurs Chrétiens s'estoient dispersez de costé & d'autre au commencement de la persecution, les fit tous arrester, & ordonna qu'ils fussent tous envoyez aux prisons de Ximabara. Plusieurs manquerent de courage : d'autres demeurerent constans. Voici ceux qui furent menez d'Arie à Ximabara. Louis Faiaxida Saca, Madeleine sa femme, Paul Facaxida, Misioye son fils, Susanne & Ursule ses filles.

XII. *De jeunes Demoiselles tourmentées pour la Foi.*

Estant arrivez à Ximabara on les mit en prison, & on les laissa un jour sans leur donner ni à boire, ni à manger. Le jour suivant on dépouilla Paul & Louis tout nuds, & on les attacha en Croix avec une corde, qui leur passoit au travers de la bouche pour les empêcher de parler. Susanne estoit une jeune Demoiselle qui n'avoit que seize ans. Le Gouverneur l'ayant fait venir séparément, fit tout son possible pour lui persuader d'abandonner le Christianisme : mais elle lui répondit toûjours qu'elle n'en feroit rien. *Si vous ne le faites*, dit le Juge, *je vais vous couper les doigts. Tenez*, lui dit-elle, *voilà ma main, coupez-en tant qu'il vous plaira.* Le Juge tire son poignard, & voyant qu'elle ne retiroit point sa main, il lui donne un soufflet, en lui disant: *Pourquoi ne voulez-vous pas renoncer* J. C. *puisque vostre pere l'a fait ?* Susanne répond: *Mon pere ne l'a pas fait, & quand il auroit commis cette infidelité, je ne l'imiterai pas.* Alors le Tyran la menaça de l'abandonner à ses serviteurs, & ensuite de la brûler à petit feu: La Demoiselle ne s'épouvanta point de ces menaces, ce qui l'obligea de la renvoyer au lieu où estoit son pere, pour voir les tourmens qu'on lui alloit faire souffrir, esperant que la crainte ou l'amour ébranleroient son esprit.

Lorsqu'elle fut en sa presence, le Gouverneur fit allumer un grand feu, où il fit rougir plusieurs fers, avec lesquels il imprima ces paroles sur le visage de Louis & de Madelene sa femme & de Paul leur fils pere de Susanne : *Cet homme est chastié de la sorte, parcequ'il est Chrétien.* Et à Madeleine : *Cette femme, &c.* Et afin que ces lettres fussent imprimées plus profondement, on appliqua plusieurs fois les fers tout rouges de feu sur les mêmes playes. (Il faut se souvenir que les lettres des Japonnois aussi bien que celles des Chinois, sont des figures hieroglifiques qui signi-

fient plusieurs choses. Qu'ainsi cette longue sentence a pû estre gravée sur leur visage.) Ils souffrirent ce tourment sans que pas un remuât la teste. Le Juge alors regardant Susanne, lui dit, qu'elle considerât en quel estat estoit son pere & son grand pere, & qu'elle vist ce qu'elle vouloit faire. Elle lui répond qu'il ne pouvoit lui faire de plus grande grace que de la traiter comme eux. Puis s'adressant à son ayeul, lui dit : *Je vous remercie, mon pere, du courage que vous m'inspirez par vostre exemple, ayant souffert avec tant de joye un supplice si rigoureux.*

Ce discours fit perdre patience au Tyran, il la charge d'injures, & l'ayant menée à une fosse de la forteresse, il ordonne qu'on lui lie les pieds & qu'on la jette la teste en bas dans l'eau. Aprés y avoir esté quelque temps il la fit retirer, & lui demanda si elle ne vouloit pas renoncer la Foi Chrétienne? Susanne ayant répondu que non, on la plonge jusqu'à quatre fois sans tirer d'elle d'autre réponse. Enfin à la cinquiéme elle demanda qu'on la tirât dehors. Le Juge aussi-tost lui demande si elle ne veut pas obeïr. La pauvre Demoiselle ne pouvant se resoudre à renier Jesus-Christ, & voyant que si elle refusoit de le faire, on alloit la remettre dans l'eau, se mit à pleurer très-amerement sans faire aucune réponse. Alors le Juge lui fit prendre la main par force, & ayant mis son doigt dans de l'ancre, on lui fit faire quelque signe sur le papier, pour marque qu'elle estoit retournée au culte des Idoles. Ursule qui n'avoit qu'onze ans, estoit presente lorsqu'on tourmentoit sa sœur. Comme on vit qu'elle ne vouloit point signer, on lui prit la main par force, & on lui fit tracer malgré elle quelques marques sur le papier, aprés quoi on les renvoya toutes deux en leur maison.

Un autre Paul que celui dont nous venons de parler, qui estoit pere de Pierre Saduyo Novice de la Compagnie de Jesus, qui fut brûlé vif pour la Foi de Jesus Christ, avoit esté caché dans Arima par les principaux de la ville qui le vouloient sauver: mais ces Payens luy ayant dit depuis, que s'il ne vouloit changer de sentiment, ils seroient obligez de le déferer au Tono, Paul s'en alla de lui-même à Ximabara, & declara aux Gouverneurs qu'il estoit Chrétien, prest à tout souffrir plûtost que de renier la Foi. Ces Juges indignez le traiterent mal de parole & d'effet: car ils défendirent qu'on lui donnât à manger, & aprés quelques autres tourmens qu'ils lui firent souffrir, ils le mirent entre les mains d'un soldat Payen son ami, qui fut quatre ou cinq jours

jours à le combattre de paroles & à le tourmenter en toutes manieres : mais le trouvant inflexible, il avertit les Gouverneurs qu'il perdoit sa peine, & qu'il n'y avoit rien à esperer. Aussi tost il est condamné au même supplice que les autres. Le soldat ayant reçû cet ordre, lui fit préparer un beau lit dans une chambre bien parée pour y reposer la nuit ; mais Paul n'y voulut point coucher, disant qu'un homme qui s'en alloit mourir ne devoit pas chercher ses aises. Le jour suivant on lui imprima au visage les mêmes marques qu'à Louis, à Paul & à Madeleine, & on lui coupa les doigts de chaque main. Puis on le mit avec les autres en prison, où il fut un mois souffrant toutes ces douleurs avec une extrême patience.

XIV. *Quelques femmes Chrétiennes sont tourmentées pour la Foi.*

Le Tyran Bugondono n'avoit jusqu'alors obligé que les hommes d'écrire leurs noms dans le Livre des Renegats, & s'il avoit contraint quelques femmes de faire la même chose, le nombre en estoit fort petit. Cette année il fit declarer à toutes les femmes Chrétiennes, qu'elles eussent à se venir presenter devant les Juges. Cet ordre en étonna quelques-unes, & leur fit abandonner la Foi : mais quantité se presenterent avec une résolution qui étonna le Tyran. Ce barbare sçachant qu'il n'y avoit rien de plus capable d'effrayer ces servantes de Dieu, que de les attaquer du costé de la pudeur, en exposa dix à la vûe des passans, & voyant que cette confusion ne diminuoit rien de leur constance, il leur fit prendre la main & signer par force leur abjuration : mais elles resisterent de toutes leurs forces, & ne cesserent de crier qu'elles estoient Chrétiennes. Le Tono irrité de leur resistance les fit bâtonner cruellement & les renvoya à leur maison.

Entre ces dix, il y en eut une nommée Madeleine, qui pendant qu'on lui conduisit la main pour signer, en donna un grand coup sur le Livre, & s'écria qu'elle n'obeïroit jamais aux Ministres du Diable Ces paroles offenserent les Juges, qui après quantité de bastonnades qu'ils lui firent donner, l'envoyerent aux prisons de Ximabara où elle trouva Leonard son mari & Louis Suqueimon son cousin, qui l'encouragerent à mourir pour la Foi. Le 21. de Mars elle fut interrogée par les Juges, ausquels elle répondit avec une force & une generosité tout-à fait Chrétienne. C'est pourquoi ils la firent dépouiller & l'attacherent à la porte de la prison où elle fut deux jours sans

manger. Enfin on la mena à la mer avec une autre Madeleine femme de Jean Naïſen qui eſtoit mort pour la Foi, & avec Agathe femme de Paul Uchibori, qu'on voulut eſtre preſente à l'execution qu'on alloit faire.

Madeleine ayant rencontré Gaſpard ſon frere ſur le chemin, prit congé de lui. Les Gardes le lierent & le menerent avec elle, ce que Dieu permit, afin qu'on ſçût de lui ce qui s'eſtoit paſſé. Lorſqu'ils furent ſur mer, on voulut obliger Gaſpard de perſuader à ſa ſœur de ſauver ſa vie en écrivant ſon nom. *A Dieu ne plaiſe*, dit le jeune homme, *que je commette cette perfidie: J'exhorterai plûtoſt ma ſœur à mourir pour la Foi.* Les Idolâtres furent preſts de le jetter dans l'eau: mais parce qu'on ne lui avoit pas fait ſon procès, ils n'oſerent lui faire aucun mal. Pour ſa ſœur Madeleine ils lui commanderent de ſe jetter dans la mer ou de renoncer JESUS-CHRIST. La ſainte Dame répondit: *C'eſt en vain que vous me ſollicitez de quitter ma Religion. Tous les tourmens du monde ne me la feront jamais abandonner. Jettez-moi ſi vous voulez dans la mer; je ſuis preſte à mourir, mais je ne m'y jetterai pas moi-même.*

Alors ils la prennent, & lui ayant lié avec deux cordes les pieds & les mains, ils la plongent dans l'eau entre deux barques. Quelque temps après ils la retirerent dans la barque, & lui demanderent ſi elle ne vouloit pas obeïr. Elle répond que non, & auſſi-toſt ils la plongerent une ſeconde fois dans la mer. L'ayant depuis retiré, de peur qu'elle n'étouffaſt, elle ſe mit à chanter: *Laudate Dominum omnes gentes, &c.* Les Bourreaux croyant qu'elle pleuroit, ſe mocquoient d'elle & la preſſoient de ſe rendre: mais ayant ſçu qu'elle chantoit de joye, ils l'enfoncerent dans la mer juſqu'à quatre fois. Après qu'ils l'eurent retirée dans la barque, elle leur dit qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que JESUS-CHRIST, & qu'elle ne l'abandonneroit jamais. Sur cette declaration, ils lui attacherent une pierre au coû, & la jetterent dans la mer, où elle finit ſes combats & ſon martyre.

Après ſa mort on entreprit de tourmenter une autre Madeleine femme de Jean Naïſen en la même maniere. On l'enfonça deux fois dans la mer. A la troiſiéme, lorſqu'elle vit qu'on lui attachoit une pierre au coû, choſe déplorable, elle perdit courage & promit de faire ce qu'on voudroit. C'eſt ici qu'il

faut admirer avec une humilité profonde les jugemens de Dieu, qui permet qu'une Madeleine soit fidelle jusqu'à la mort, & que l'autre tombe dans l'apostasie. Mais ce qui est de plus étonnant, c'est que cette derniere avoit signalé jusqu'alors sa fidelité & son courage en souffrant pour la Foi des tourmens horribles, & après tant de combats & tant de victoires, n'ayant plus qu'un pas à faire pour entrer dans le lieu du repos, elle rend les armes & perd la couronne qu'elle tenoit deja pour ainsi dire entre ses mains. Ces chûtes lamentables nous avertissent de ne point presumer de nos forces, & de vivre dans la crainte jusqu'à la mort.

Au reste si cette pauvre femme est tombée par foiblesse, il y a lieu d'esperer que Dieu qui est un Pere de misericorde & qui ne s'oublie jamais, comme dit l'Apostre, des maux qu'on a souffert pour lui, l'aura relevée après sa chûte : car depuis ce moment, elle estoit inconsolable & ne faisoit que pleurer, protestant qu'elle estoit Chrétienne, quoique la crainte de la mort lui eût fait commettre une infidelité qui ne lui estoit pas pardonnable.

Il ne restoit plus qu'Agathe, qui attendoit avec quelque sorte d'impatience qu'on la jettast dans l'eau : mais ce n'estoit pas le dessein du Tono qu'on la fist mourir. Il vouloit seulement l'épouvanter par la vûë des tourmens qu'on faisoit souffrir à ses compagnes. Après quoi on la ramena dans la forteresse affligée au dernier point de ce qu'elle n'avoit pas esté trouvée digne de mourir pour Jesus-Christ.

XV. *Dix Chrétiens sont jettez dans les eaux boüillantes.*

Après avoir vû les combats des femmes, il nous faut voir celui des hommes, dont quelques-uns ont succombé aux tourmens. Nous avons dit ci dessus, que Jean Chizaburo Officier de Bugondono, après avoir souffert plusieurs tourmens avoit esté mis sous la garde d'un Payen. Celui-ci lui ayant permis de se retirer, il passa dans une contrée de Fucaie, où ayant esté découvert par un des gens de Bugondono, il se sauva dans une forest. Il fit reflexion dans cette solitude que son hoste seroit maltraité pour lui. C'est pourquoi il s'en va sur l'heure à Ximabara & se presente aux Juges qui le faisoient chercher par tout. Le Tono le fit mettre en prison avec sa femme, & ordonna que lui & sa femme, Michel & Marie sa femme & ses trois enfans seroient menez à la mer pour y estre tourmentez.

Michel illustre par tant de combats & tant de victoires qu'il avoit remporte jusqu'alors, ayant esté plongé trois fois dans l'eau, se rendit lâchement à la quatriéme, & ses trois enfans firent le même, au grand déplaisir de Marie sa femme, qui plus genereuse que lui, souffrit sept fois le tourment de l'eau, sans que ni l'exemple de son mari, ni la consideration de ses enfans, ni la violence de la douleur, ni la crainte de la mort, ni les pressantes sollicitations du Tono pussent ébranler son courage. C'est pourquoi le Tono forcené de rage lui fit écraser une jambe entre deux pieces de bois, tourment que cette genereuse Dame souffrit avec une patience admirable.

Pour Jean Chisaburo il fut traitté plus cruellement que les autres: car ayant surmonté le tourment de l'eau, les Bourreaux lui écraserent une jambe comme à Marie, & voyant qu'il n'en faisoit que rire, ils le tourmenterent inhumainement en des endroits du corps que la modestie ne permet pas de nommer. Cependant sa vertu pour tout cela ne se démentit point. Il n'y eut qu'une chose qui lui perça le cœur, ce fut l'infidelité de sa femme à qui la crainte des tourmens fit violer la Foi qu'elle devoit à Dieu.

Le Tono ayant appris que Jean & Marie malgré tous les tourmens qu'on leur avoit fait souffrir, persistoient constamment dans la Foi, ordonna qu'ils seroient jettez dans les eaux boüillantes du Mont Ungen avec les autres prisonniers, à sçavoir Paul Quosa, Joachim Suquidaia, Barthelemi Faiemone, Louis Suquiemone, Paul Moguoiemone, Louis Soca, Madeleine sa femme & Paul Mosioie son fils. Que les jugemens de Dieu sont differens de ceux des hommes. Les Chretiens se defioient de la fidelité de Jean Chizaburo, soit parcequ'il estoit jeune, vif, boüillant & Officier de Bugondono; soit parcequ'il frequentoit les Payens, & qu'il avoit esté un temps considerable sans se confesser: cependant il n'y en eut point qui fit paroistre plus de courage & plus de fidelité que lui dans les tourmens qu'on lui fit souffrir.

Les serviteurs de Dieu ayant appris qu'ils estoient condamnez à mourir dans les estangs brûlans d'Ungen, passerent toute la nuit en prieres. Le lendemain on les tira de prison & on les mena à la montagne. Jean & Marie estoient portez dans des cercueils faits de roseaux, parce qu'ils avoient une jambe brisée.

Les autres alloient à cheval. Lorsqu'ils furent au haut de la montagne & qu'on leur fit voir les cuves boüillantes où ils alloient estre jettez, ils se prosternerent à terre pour honorer le lieu de leur martyre. Paul Mosioie embrassant son pere, lui dit : *Quelles actions de graces rendrons-nous à Dieu, mon pere, pour l'honneur qu'il nous fait de mourir ensemble pour la gloire de son saint nom ?* C'est la coûtume des Japonnois de composer des vers, pour marquer la joye qu'ils ont de quelque bonheur qui leur est arrivé. Joachim & Barthelemi en composerent de très devots en montant cette effroyable montagne.

Paul Moioye fut le premier qui fut jetté dans ces goufres de feu & d'eau. Pendant qu'on le tenoit suspendu avec une corde, on lui entendit dire par trois fois JESUS-MARIA. On l'en retira soudain pour voir si la douleur ne l'auroit point changé, mais il ne donnoit presque plus aucune marque de vie. Les Bourreaux neanmoins voyant qu'il respiroit encore, jetterent une si grande quantité de cette eau sur son corps, qu'il rendit l'esprit entre leurs mains. On le laissa étendu devant les yeux de son pere, pour l'affliger davantage & pour l'intimider par la vûë d'un si triste objet.

Marie femme de Michel, lequel n'avoit pû supporter l'eau de la mer & qui avoit renoncé la Foi, après avoir esté sept fois jettée dans la mer & eu la jambe écrasée, fut plongée la seconde dans ces eaux brûlantes. Les Bourreaux la firent descendre doucement, lui mettant premierement les pieds dans l'eau, puis le reste du corps jusqu'à la poitrine, ensuite la tirerent dehors à demi morte, & voyant qu'elle alloit rendre l'ame, lui jetterent de cette eau sur le corps, en telle abondance qu'elle mourut par la violence de la douleur.

Madeleine fut la troisiéme qui fut martyrisée. Les Bourreaux pour prolonger son tourment ne la plongerent pas comme les autres dans l'eau, mais ils en prirent dans des especes d'arrosoirs qu'ils verserent sur toutes les parties de son corps, hormis sur la teste, pour ne lui pas oster le sentiment de la douleur, & de peur qu'une mort trop prompte ne finist son martyre. Ils jettoient de l'eau froide sur ses playes pour amortir la chaleur : puis recommençoient à l'arroser d'eau chaude, l'obligeant tantost de se tenir debout, tantost de s'asseoir. Le tourment dura six heures entieres, comme ont assuré les Chré-

tiens qui estoient presens. Après quoi sa sainte ame se separa de son cors & s'envola au Ciel.

Le brave Joachim se fit admirer dans ce combat : car pendant qu'on lui faisoit souffrir ces douleurs cuisantes, il demeura immobile comme une statuë, sinon lorsqu'on lui commandoit de se lever ou de s'asseoir. Les Bourreaux irritez de sa constance, & voulant la dompter par de nouveaux tourmens, lui ouvrirent les côtez en divers endroits avec un couteau, puis versoient de cette eau dans les playes. Ce Heros ne branla point pour tout cela & demeura toûjours ferme & même immobile jusqu'au dernier soûpir.

Après Joachim, Jean Chozaburo entra dans le champ de bataille. Les Payens qui le vouloient sauver, s'aviserent d'une ruse qui ne leur reüssit pas. Un d'eux l'ayant tiré à l'écart, lui parla quelque temps, puis allant trouver le Juge, lui dit malicieusement que Jean se rendoit, & qu'il ne vouloit plus estre Chrétien. Le Juge le fit aussi-tost sçavoir aux assistans : mais Jean s'écria que cela estoit faux. *On ma demandé*, dit il, *si je voulois reposer, & j'ai répondu que oüi, & après cela je m'en suis retourné avec les autres Chrétiens.* Quoi qu'il pût dire, le Juge commanda qu'on le separast de leur compagnie, puisqu'il avoit renié la Foi. Mais Jean persistoit à dire & à crier de toute sa force, qu'il estoit faux qu'il eût renié, *Si je l'ai fait*, disoit-il, *(ce qui n'est pas) je m'en dédis, & je declare que je veux vivre & mourir Chrétien.* Les Juges irritez de l'espece de démenti qu'il leur donnoit, commandent aux Bourreaux de lui faire de grandes incisions dans les costez avec des couteaux, & de verser de l'eau boüillante dans ses playes. Le serviteur de Dieu pendant ce tourment ne disoit autre chose, sinon : *Monseigneur* JESUS *n'éloignez pas de moi vostre divine presence.* Or comme il estoit déja tard & que les Bourreaux estoient las de tourmenter les Martyrs, ils lierent tous ensemble, & jetterent tant d'eau sur leurs corps, quils en moururent tous. Leurs corps parurent comme s'ils eussent esté écorchez tout vifs. On leur attacha à tous une grosse pierre & on les jetta dans le puits. Paul Isioie avoit trente-cinq ans, Marie 36 Madeleine 64. Joachim 60. Louis Soca 67. Paul Quisa 74. Louis Suzayemone 37. Jean 38. Paul Magoyemone 64. & Barthelemy 53.

[redacted]

Les glorieux combats de Leonard Massudadeuzo pour la défense de la Foi.

Je finis cette année 1627. par la glorieuse mort de Leonard Massudadeuzo. Il estoit d'une famille tres-considerable d'Arie, & la plûpart de ses parens estoient morts pour la Foi. Il n'y avoit que lui qui estoit dans une fort méchante réputation pour deux cas dont il estoit accusé. L'un d'avoir décelé le Pere Jean Baptiste Zola brussé pour la Foi. L'autre d'avoir dérobé une somme d'argent à un particulier. Il fut mis en prison & tourmenté pour ce larcin: mais comme il ne confessoit rien, il fut déclaré innocent, & il l'estoit en effet. Bugondono commanda qu'il fût élargi, mais à condition qu'il renonçast au Christianisme. Mondo lui en porta la parole, mais Leonard lui répondit qu'il souffriroit plûtôt tous les maux du monde, que de se rendre Idolâtre. Le Tyran offensé de cette réponse, le fait venir devant lui, & prenant un marteau, lui écrase les doigts de la main les uns aprés les autres, lui demandant à chaque coup s'il ne vouloit pas adorer les Fotoques? Le genereux Martyr ayant toûjours répondu que non, fut renvoyé en prison.

Il y trouva sa femme Madeleine dont nous avons parlé, qui fut jettée dans la mer. Bugondono ayant par trois fois exhorté Leonard à retourner au culte des Dieux, & voyant qu'il n'y gagnoit rien, ordonna qu'il fût contraint à force de tourmens de renoncer la Foi. Le premier qu'on lui fit souffrir, fut de lui mettre un entonnoir dans la bouche, dans lequel on versoit une grande quantité d'eau sans lui donner le temps de respirer. Lorsqu'il en estoit plein, on l'étendoit contre terre & on mettoit une planche sur son corps, sur laquelle un homme montoit, & la pressant de ses pieds, lui faisoit rendre l'eau avec le sang par la bouche, par les yeux & par les narines.

Ce premier tourment estant fini, ils l'étendent sur une échelle & le tirent avec une corde par les pieds & par les mains avec grande violence: & ce qui est horrible à dire & à penser en des endroits que la pudeur ne me permet pas de nommer. Lorsqu'il estoit dans ces tourmens, il fut consolé par une douce mélodie, comme il l'a raconté lui-même, & par la voix de sa femme Madeleine qui estoit morte dans la mer, qui l'animoit au martyre, en lui disant: *Soiez fidelle Leonard, soiez fidelle.*

Le Juge le voyant déterminé à tout souffrir, le renvoya en prison, où il fut jusqu'au mois de Decembre de cette année,

jeûnant trois fois la semaine, ne mangeant les autres jours qu'un peu de ris, portant le cilice & prenant trois fois le jour la discipline, de telle sorte qu'il se fit de grandes playes sur le dos, où les vers se mirent: Et parce qu'il avoit les épaules ulcerées, il se frappoit de grande force sur les costez. Mais autant qu'il estoit dur à lui même, autant estoit il tendre & sensible aux incommoditez des autres. Il balioit la prison & mettoit la nourriture dans la bouche de ceux qui avoient les doigts coupez. Enfin il se traitoit avec une telle rigueur, & les autres avec une si grande charité, qu'il eût esté ravi de souffrir lui seul ce qu'enduroient ses Confreres.

Au mois de May les prisonniers furent jettez avec des pierres au coû dans les estangs brulans de la montagne d'Ungen. Il n'y eut que Leonard qu'on laissa en prison. Il eut crainte que ses pechez ne l'eussent privé de la gloire du martyre, & il en conçut une si grande douleur, qu'il fit vœu à Dieu de faire vingt quatre heures d'oraison pour obtenir la grace de mourir pour la Foy. Dans la crainte qu'il eut de ne l'avoir pas accompli pour le temps qu'il avoit mis à manger, il envoya prier sa mere & ses freres de suppléer à ce qui manquoit à son vœu.

Tant qu'il fut en prison, Mondo fit son possible pour le rendre Payen, & Leonard ne travailloit qu'à rendre Chrétiens les Payens qui estoient prisonniers avec lui. Il en baptisa un, & convertit deux Apostats qui avoient renoncé la Foy, leur conseillant de publier avant que de mourir, qu'ils estoient Chretiens, & qu'ils acceptoient la mort pour reparer leur faute Il écrivit plusieurs lettres à ses freres pour les exhorter à demeurer constans, les assurant que Dieu les assisteroit dans les tourmens, comme il l'avoit experimenté lui même. Enfin Dieu exauça ses prieres, car il fut condamné à avoir la teste tranchée Il mourut le treiziéme de Decembre mil six cens vingt sept. Sa teste fut exposée en un lieu public & son corps bruslé

Je ne rapporte point ici les combats & les triomphes de quantité d'autres Martyrs qui ont souffert la mort en divers Royaumes du Japon: soit parce qu'ils ont beaucoup de rapport avec ceux dont j'ai fait le recit: soit parce que les Peres qui estoient à tous momens en danger d'estre pris, n'avoient

voient pas le temps, ni de s'informer de ce qui se passoit, ni d'écrire ce qui venoit à leur connoissance. Ainsi nous allons recueillir au Livre suivant ce que nous n'avons pû apprendre, & ce qui est arrivé de plus considerable ces dernieres années, où la persecution a esté plus violente que jamais, & a entierement exterminé du Japon la Religion Chrétienne.



HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON.

LIVRE DIX-NEUVIE'ME.

ARGUMENT.

Plusieurs Chrétiens de qualité sont mis à mort pour la Foi. On coupe la teste à un jeune enfant de cinq ans & à une petite fille d'un an. Martyre de Simon Jacafuxia. Quelques Gentilshommes de la Cour avec leurs femmes & leurs petits enfans meurent constamment pour JESUS-CHRIST. *Nouvelle persecution excitée à Nangasaqui contre les Chrétiens. Exemples admirables de constance & de fidélité. Emprisonnement du Pere Iscida Jesuite & de trois Religieux de l'Ordre de saint Augustin. Lettre du Pere Iscida sur son emprisonnement. Quelques autres Religieux sont faits prisonniers. La mort & les tourmens du Pere Iscida. Jacques Macaximi & Marie sa mere souffrent le tourment*

du feu avec une constance admirable. Agathe sa femme est inconsolable de n'estre pas condamnée au même supplice. Ses trois petits enfans sont mis à mort avec Leon leur ayeul. Soixante & treize Chrétiens sont martyrisez à Omura. Les Chrétiens de Jacar sont tourmentez en diverses manieres. Nouveaux genres de supplices inventez par les Tyrans. Cruautez inoüies excitées sur des enfans. Cinquante Chrétiens sont cruellement tourmentez à Ximabara. Cinq deserteurs de la Foi se reconnoissent & sont martyrisez. Vengeance de Dieu sur le Tyran Bugondono.



E commence l'année 1628. par la mort de plusieurs Chrétiens de marque, du païs de Jonezava. Un jeune Tono nommé Viesuqui Dandon les fit mettre à mort, pour meriter par sa cruauté & par son injustice les bonnes graces de son maître. Lorsqu'il estoit à la Cour, il dépêcha un Courrier à Xuridono un des Gouverneurs de ses Etats, avec ordre exprès de faire une recherche très exacte de tous les Chrétiens qui estoient dans son Royaume, & de les obliger de suivre la Religion du païs. Quoique le Gouverneur fût d'un esprit fort doux & qu'il aimast la paix: cependant pour obeïr aux ordres de son Prince, il donna quelque attaque aux Chrétiens: mais les voyant resolus à mourir, & considerant l'innocence de leurs mœurs, pour ne pas répandre le sang de tant de gens de bien, il répondit au Tono par un mensonge officieux, qu'il n'y avoit aucun Chrétien dans ses terres. Un autre Gouverneur qui dépendoit de lui, jaloux de son authorité, & poussé par la haine qu'il portoit à nostre sainte Loi, fit sçavoir au Tono que Xuridono le trompoit, & lui envoya les noms de ceux qui avoient refusé de lui obeïr.

I. Plusieurs Chrétiens de qualité sont mis à mort pour la Foi.

Le Tono estant de retour appelle Xuridono, & lui dit qu'il vouloit donner un regiment à un de ses vassaux avec des appointemens fort considerables: mais qu'il desiroit sçavoir de lui à qui il devoit faire cette grace. Le Gouverneur lui répond sur l'heure, qu'il ne connoissoit personne qui fût plus

digne de. cette faveur, qu'Amagusu Jemon, grand Capitaine qui s'estoit signalé dans plusieurs combats, & qui entendoit parfaitement la guerre. Le Tono changeant de visage, lui dit d'un air chagrin, qu'il ne pouvoit plus se servir de celui dont il parloit, parce qu'il estoit Chrétien lui & toute sa famille; qu'il estoit informé de bonne part, qu'Ichibioie le plus jeune de ses enfans avoit eu la hardiesse l'esté passé, de se presenter devant Duridono & de se declarer Chrétien, & que Taimon son aîné avoit eu l'insolence de dire qu'il estoit prest d'aller faire la même protestation en presence du Xogun. Xuridono lui dit qu'il avoit à la verité suivi autrefois la Loi des Chrétiens; mais qu'il le croyoit revenu de cette folie. Si cela est, répondit le Tono, je lui donnerai mon Regiment, & j'en augmenterai les appointemens.

Le Gouverneur sur cette promesse, va trouver Jemon avec quatre Gentilshommes de marque, & tâche par toutes sortes de voyes de lui persuader qu'il devoit accepter un offre si avantageuse & profiter de la bonne volonté du Tono. Comme Jemon demeuroit ferme en sa resolution, ils se jettent à ses pieds & à son coû, & le conjurent de ne se point perdre lui & toute sa famille. Jemon les remercia de l'affection qu'ils lui témoignoient: mais il leur protesta qu'il n'y avoit point de fortune au monde qui le pût détacher du service de Dieu. Le fils du Gouverneur fit de son costé les derniers efforts pour gagner ses deux enfans Michel Magasu Taiemon & Vincent Curagono Chibioie; mais il n'en put venir à bout.

Le Tono informé de tout ce qui se passoit, ordonne à Xuridono de faire mourir Jemon, sa femme, ses enfans & tous ceux qui feroient profession de la Loi Chrétienne. *Seigneur*, répond le Gouverneur, *il en faut donc faire mourir plus de trois mille.*

Le Tono qui avoit assuré le Xogun qu'il n'y avoit pont de Chrétiens dans ses Etats, fut surpris de cette réponse: Cependant il fit semblant de n'en rien croire, & commanda au Gouverneur d'executer ses ordres. Xuridono se trouva fort en peine: car il y alloit de sa teste s'il n'obeïssoit pas, & il ne pouvoit se resoudre à faire mourir des personnes d'une si haute qualité, & qui se distinguoient des Payens par leur modestie & leurs bonnes mœurs. Après avoir cherché tous les moyens de les sauver, il en employa un fort raisonnable, mais qui ne lui reüss.

fit pas. Il fit un abregé de la morale Chrétienne contenuë dans les Commandemens de Dieu, qu'il conçut en cette maniere.

Le premier Commandement de la Loi Chrétienne ordonne de travailler de toutes ses forces à son propre salut.

Le second, d'honorer son pere & sa mere.

Le troisiéme, d'honorer & servir fidellement ses Maistres & ses Seigneurs.

Le quatriéme, de ne tuer personne.

Le cinquiéme, de ne point dérober.

Le sixiéme, de ne point débaucher la femme de son prochain.

Le septiéme, de ne la pas même desirer.

Le huitiéme, qu'au cas qu'on perdît les bonnes graces de son Prince & qu'on fût envoyé en exil, on ne soûleveroit point les peuples: mais qu'on seroit prest en tout temps d'exposer sa vie pour le service de son Prince.

C'est ainsi que ce Payen exposa la Loi Chrétienne: soit qu'il l'eût entenduë expliquer de la sorte: ou qu'il s'en fût formé cette idée sur le peu qu'il en avoit appris: ou plûtost qu'il y eût ajoûté ce dernier article, pour rendre le Tono plus favorable aux Chrétiens. Ayant dressé cet écrit, il le presente au Tono le priant de bien considerer avec quelle justice il pouvoit oster la vie à ses vassaux, qui estoient gens d'honneur & de probité, & qui faisoient profession de ne faire mal à personne. Il ajoûta que ce qu'il disoit, n'estoit point par attachement qu'il eût à la personne de Jemon, ni à aucun autre Chrétien: mais par l'aversion naturelle qu'il avoit de tout ce qui estoit contraire à la justice.

Le Tono ayant lû le memoire n'y fit aucune réponse, & craignant d'offenser le Xogun, s'il gardoit dans ses Etats des Chrétiens declarez, il se resolut de les faire mourir. Taiemon fils aîné de Jemon estoit alors fort malade. Un de ses amis lui ayant porté cette nouvelle, il saute de son lit, disant qu'il estoit gueri, & se met aussi-tost en chemin pour aller trouver son pere, auquel il raconta ce qu'il avoit appris. Tous les domestiques furent dans l'étonnement, voyant sur pied un homme qui depuis quelques jours estoit en danger de mort. Son pere lui ayant demandé ce qui l'avoit gueri, il lui répondit

que c'estoit la nouvelle de sa mort, & qu'il ne l'eut pas plûtost apprise, qu'il se trouva sans fiévre & sans incommodité aucune. Le bon vieillard en remercia Dieu, & fit faire incontinent des caisses pour y mettre leurs corps après leur mort.

L'onziéme jour de Janvier sur le soir, deux Gentilshommes qu'on appelle Saburais, le vinrent visiter de la part du Gouverneur, & après lui avoir dit ce que Xuridono avoit fait pour le sauver, ils lui declarerent que le Tono l'avoit condamné lui & ses deux enfans, & qu'ils devoient se disposer à mourir le lendemain matin. Jemon leur répondit qu'il n'avoit point de paroles pour exprimer les obligations qu'il avoit au Gouverneur; qu'il ne devoit point lui porter compassion, mais plûtost prendre part à sa joye, puisque la grace que lui faisoit le Tono en lui ostant la vie pour un si bon sujet, lui tenoit lieu de la plus grande faveur qu'on lui pût faire au monde. Il ajoûta qu'il n'avoit pas besoin de temps pour se disposer, & qu'il seroit toûjours prest de partir au moindre signe qu'on lui donneroit.

Pendant que Jemon s'entretenoit avec les Officiers, ses deux fils eurent avis de ce qui se passoit, & accoururent à la haste à la maison de leur pere, pour le feliciter d'un si grand bon-heur. Ils le trouverent qui venoit au devant deux. Ils se saluerent & s'embrasserent avec beaucoup de tendresse. Puis le vieillard leur dit; *Enfin, mes chers enfans, me voila au comble de mes desirs: J'avois toûjours apprehendé que mes pechez ne me privassent de la gloire du martyre: mais maintenant que je vois que Dieu mon Createur & mon Redempteur veut bien que je lui fasse un sacrifice de ma vie, je n'ai plus rien à desirer, sinon que son saint Nom soit beni.* Ses deux enfans lui témoignerent la même joye, & rendirent à la bonté de Dieu des actions de graces pour un si grand bien-fait.

Après s'estre encouragez les uns les autres, Ichibioie courut en donner la nouvelle à sa femme nommée Tecle. Cette jeune Dame qui n'avoit pas encore dix sept ans, se para plus qu'à l'ordinaire, & s'en alla à la maison de son beau-pere, tenant une petite fille qu'elle avoit entre ses bras. Elle y trouva Dominique, femme de Taiemon, qui benissoit Dieu de l'avoit amené de son païs à Jonezava, pour y gagner la couronne du martyre.

Lorsqu'ils estoient assemblez dans le logis de Jemon, les deux Officiers retournerent dire à Jemon, que bien qu'on n'eût pas sujet de se défier de lui comme de ceux qui estoient condamnez pour leurs crimes:néanmoins le Tono desiroit qu'il lui envoyât son sabre, son poignard & ses autres armes. Il obeït sur le champ & les lui envoya. Ses deux enfans allerent eux-mêmes rendre leurs armes, ce qui tira les larmes à plusieurs Idolâtres touchez sensiblement de voir deux jeunes Gentilshommes à la fleur de leur âge, renoncer à toutes les marques de leur noblesse, à toutes les esperances de la fortune, & à la douceur de la vie pour la défense de leur Religion.

Le bon vieillard Jemon voulut donner congé à ses serviteurs & les récompenser de leurs services, prévoyant bien qu'ils seroient enveloppez dans sa ruine: mais ils protesterent tous qu'ils ne l'abandonneroient jamais, ni à la vie, ni à la mort, & ils ne voulurent point toucher leurs gages, apportant pour raison, que s'ils estoient bannis avec lui, on ne leur permettroit pas de rien emporter: Et s'ils estoient condamnez à la mort, ils n'auroient plus besoin d'argent. Les gens de Taiemon & de son frere leur firent la même réponse. Il y avoit entr'eux un Page de dix à douze ans qu'ils voulurent renvoyer: mais il protesta comme les autres, qu'il ne survivroit jamais à son Maistre. Il demanda seulement permission d'aller prendre congé de son pere. Celui ci le voulant retenir par force, il répondit qu'il ne perdroit pas pour tous les biens de la terre une si belle occasion de témoigner sa fidélité à Dieu, & sa reconnoissance à un si bon Maître: Après ces paroles, il s'enfuit de sa maison & alla retrouver Jemon.

Le jour suivant les Saburais s'estant transportez chez Jemon, il leur declara qu'il avoit voulu congedier ses domestiques: mais qu'ils vouloient mourir avec lui, & qu'ils l'avoient prié de leur dire qu'ils estoient Chrétiens. Les Officiers répondirent que s'ils vouloient venir le lendemain matin avec lui, on leur donneroit satisfaction, ce qui réjouit extrêmement ces braves & fideles serviteurs. Les Officiers n'estoient pas encore partis, lorsqu'on vit paroistre un Chrétien nommé Timothée Vobasama Jeribioie, qui s'estoit refugié depuis cinq ans à la maison du Seigneur Jemon, où il se tenoit caché: mais sçachant ce qui se passoit dans le logis, il s'alla presenter aux Saburais

avec Luce sa femme, & leur déclara qu'ils estoient Chrétiens & qu'ils vouloient mourir avec Jemon & ses enfans. Les Saburais leur dirent d'un air chagrin, qu'il feroit facile de les contenter, & que puisqu'ils estoient las de vivre, on leur accorderoit le jour suivant ce qu'ils demandoient.

C'est la coûtume du Japon, que lorsque quelqu'un est condamné à la mort, on nomme certaines personnes qu'on appelle Queuxas, pour assister à l'execution & pour rendre compte aux Gouverneurs de ce qui s'y est passé. Comme on n'avoit point mis les Chrétiens en prison, ces Queuxas alloient dans les maisons prendre ceux qui estoient condamnez pour les conduire au supplice. Ils eurent ordre de commencer par celle du grand Capitaine Jemon. Ils y arriverent deux heures avant le jour & y trouverent ces nobles serviteurs de Dieu qui avoient la corde au coû & les mains liées derriere le dos comme des victimes innocentes, qui attendoient qu'on les vînt immoler. Il n'y avoit que Jemon qui estoit libre pour recevoir les Queuxas. Il alla au devant d'eux d'un visage riant, & leur fit un accueil qu'ils n'attendoient pas d'un homme à qui ils alloient oster la vie.

Lorsqu'ils furent entrez, ils lierent ce brave Capitaine comme les autres. Il avoit pendant la nuit attaché au bout d'une pique un tableau de la Mere de Dieu, comme une banniere celeste qui les devoit rendre victorieux, du monde, du Diable & de la mort. Ils se mirent tous à genoux devant cette Image, & prierent la sainte Vierge de les assister dans ce dernier combat. Ayant fait leur priere, Jemon se leve & fait signe au petit Page de prendre cet etendart. Ce jeune enfant avoit les mains liées, de telle maniere néanmoins qu'il put le porter assez commodement. Il fit prendre à un autre Page un cierge beni qu'il fit allumer & porter au bout d'une canne.

Ils sortirent en cet ordre du logis. Les deux Pages marchoient devant; un valet marchoit après eux. Puis Luce femme de Timothée Jerobioye, qui estoit suivie de Dominique femme de Tayemon, & celle ci de Tecle femme de Ichibioye qui tenoit sa petite fille entre ses bras. Après elles venoit Marie Ito femme de chambre de Dominique qui portoit la fille de sa Maîtresse, puis Chobo Marine autre femme de chambre de Jemon.

Les hommes marchoient après les femmes. Les premiers estoient

estoient les deux fils de Jemon : à sçavoir Taiemon qui estoit l'aîné & Ichibioye le cadet. Après eux venoit Timothée Jerobioye, Mathias Ficosuque, Pierre Jafroye & deux de ses valets. Puis Jean Gerabioye venerable vieillard de quatre vingts ans, lequel ayant esté chassé de sa maison par ses propres enfans idolâtres, fut recueilli par Jemon & mis au nombre de ses domestiques. Cette marche estoit fermée par le brave Jemon, qui comme un grand Capitaine leur avoit à tous marqué leur rang, & leur avoit recommandé de marcher avec beaucoup de gravité & de modestie. Ils avoient tous un Chapelet pendu au coû hormis les femmes qui le tenoient à la main, parcequ'elles n'estoient point liées.

Toutes les ruës & les places publiques estoient remplies de gens qui estoient venus pour voir passer cette glorieuse compagnie. Les Idolâtres mêmes estoient attendris de voir aller si constamment à la mort des personnes d'un merite si distingué, des Dames si jeunes, des enfans si tendres & si innocens. Estant arrivez vis à vis du logis de Paul Nixifori Xiquibu, qui estoit condamné comme eux pour n'avoir pas voulu renoncer la Religion Chrétienne, Jemon qui estoit son grand amy, lui fit dire qu'ils s'en alloient au champ de bataille, & qu'il se disposast à les suivre au plûtôt. Paul répondit qu'il en estoit dans l'impatience, & que l'heure qu'il attendoit, viendroit toûjours trop tard pour le desir qu'il en avoit.

Il y avoit en son logis un riche laboureur nommé Joachim Saburobioye, qui n'estoit Chrétien que depuis treize mois & qui estoit venu pour voir s'il pourroit avoir le bonheur de mourir avec Xiquibu son bienfacteur. Ce bon homme ravi du bel ordre de cette procession & emporté d'un saint zele, se jette hors la porte de Xiquibu, & se joint à cette troupe de Martyrs, estimant qu'autant d'heures qu'on differoit son supplice, c'estoient autant d'années perduës pour lui, & Dieu favorisa ses bonnes intentions : car il fut mis au nombre des Martyrs & fut couronné avec eux.

Il estoit grand jour lorsqu'ils arriverent à la place où se devoit faire l'execution, qui estoit un peu éloignée de la Ville. Ils se mirent tous à genoux devant l'Image de la Vierge, & reciterent ensemble plusieurs belles oraisons. Après qu'ils eurent fait leurs dévotions, les Bourreaux prirent leur cimeterre & couperent la teste premierement aux femmes, puis aux hommes. Le dernier qui fut executé, fut le chef de tous le brave Jemon, qui

exhortoit les autres à mourir généreusement, & qui perdit la teste en prononçant les saints Noms de Jesus & de Marie. De vingt personnes qu'ils estoient, il en restoit cinq qui attendoient avec grande dévotion le coup de la mort, estant liez & à genoux auprès de ceux qu'on venoit de faire mourir: mais le chef de la Justice leur commanda de se lever & de s'en retourner chez eux. Ce commandement leur fut un grand coup de foudre, qui les étonna & abbatit plus que ne fait un Arrest de mort, ceux qui sont condamnez pour leurs crimes. Ils se tournent du costé du Juge, & lui disent les larmes aux yeux: *Pourquoi ne mourrons-nous pas avec les autres, puisque nous sommes Chrétiens comme eux? Ne fûmes-nous pas condamnez hier au soir, & ne nous avez-vous pas promis que si nous venions liez en cette place, nous serions exécutez avec eux?*

Les deux petits Pages estoient du nombre de ces cinq à qui on faisoit grace: mais ils ne voulurent jamais se lever, quelque commandement qu'on leur en fit: De maniere qu'il fallut les prendre & les jetter par force hors des barrieres. Ils s'en retournerent à la maison, pleurant & gémissant de ce qu'on leur avoit refusé la grace de mourir avec leurs maîtres. Les trois autres qui furent renvoyez, furent les valets de Jemon.

II. *Autres bandes de Chrétiens executées pour la Foi.*

Les corps des Martyrs furent mis par les Chrétiens dans des caisses qu'on avoit préparées, & les Bourreaux ne les hacherent point en pieces, comme ils font les corps de tous les autres criminels.

Peu de temps après cette premiere execution, parut une autre bande de Chrétiens à qui on coupa la teste, parmi lesquels il y avoit un jeune enfant de cinq ans & une petite fille d'un an.

Le même jour on fit mourir Simon Tacafaxi Xubacemon, qui n'avoit cessé pendant tout le chemin de prêcher la Loi du vrai Dieu pour lequel il alloit donner sa vie. Il avoit une fille de treize ans que quelques Gentils enleverent, esperant la pervertir: mais elle trouva moyen de s'échaper de leurs mains, & s'en vint en courant au lieu où estoit son pere qui l'attendoit à genoux. Elle se mit à son costé, ils eurent tous deux la teste tranchée.

La quatriéme execution qui se fit le même jour, fut celle de Paul Nixifori Xiquibu personnage illustre, non seulement pour sa qualité, mais encore pour sa pieté exemplaire: car il estoit le chef principal des Confrairies & un exemple de toutes les vertus Chrétiennes. Lorsqu'il eut appris que le Seigneur Jemon estoit

condamné, il envoya ses armes au Goûverneur Xuridono, qui le loüa d'une action si genereuse, & l'exhorta à mourir le lendemain avec un courage digne de sa noblesse & de la Loi dont il faisoit profession. Paul à cette nouvelle fut saisi d'une joye qui ne peut s'exprimer. Il envoya sur l'heure un de ses gens remercier le Gouverneur de la grace qu'il lui faisoit.

Après minuit voici venir un homme qui lui presente une boisson très-precieuse au Japon, & qui lui dit qu'il avoit charge de lui couper la teste au lever du Soleil : mais qu'il le prioit de recevoir auparavant ce present qu'il lui faisoit, comme une marque de son estime & de l'affection qu'il avoit pour lui. Paul reçut la nouvelle & le present avec de grands sentimens de réjoüissance, & levant les yeux au Ciel, remercia Dieu de la grace qu'il lui faisoit de mourir pour son amour. Ayant achevé sa priere, il se jette sur un lit & dormit d'un sommeil fort tranquille jusqu'au matin, qu'un des gens de son grand ami Jemon l'eveilla, & lui dit que son Maistre l'avoit envoyé lui dire, qu'il l'attendoit avec toute sa famille pour estre conduits à la mort. Il se leve aussi-tost, & se met en chemin. Madeleine sa femme le vouloit suivre : mais on l'arresta par force, & on lui signifia que le Tono, à la priere de son pere, lui donnoit la vie.

Cette noble Dame reçut cette grace avec une douleur extrême. Elle se plaignit à tout le monde de l'injustice du Tono qui faisoit mourir son mari parce qu'il estoit Chrétien, & qu'il la laissoit vivre elle qui estoit Chrétienne comme lui.

Un Officier la voyant fondre en larmes, lui promit pour la consoler de representer au Tono son affliction & son desir. Il lui ajoûta qu'il ne permettroit jamais qu'elle fût executée en public, parce qu'il l'avoit promis à son pere, mais qu'il viendroit lui-même sur le soir la décoler en sa chambre. Cette promesse la consola, & lui rendit pour ainsi dire la vie. Paul son mari entendoit leur entretien sans dire une seule parole ; mais les larmes qui lui couloient des yeux, marquoient assez la joye qu'il avoit de voir sa femme si constante, & la douleur qu'il sentoit d'estre separé d'elle. Il s'en va donc seul au supplice.

Tout le monde estoit attendri, voyant un jeune Seigneur bien fait, à la fleur de son âge, aller à la mort d'un air noble, sans avoir les mains liées, & montrant sur son visage la joye qu'il ressentoit dans son cœur. Lorsqu'il eut fait quelques prieres, il tendit le coû au Bourreau qui lui abbatit la teste.

Cette tragedie fut terminée par la mort de Mantio Joxiao Saiemon, Gentilhomme de grande reputation & de Julie sa femme, par celle du bon vieillard Louis Inyemon âgé de 80. ans, & d'Anne sa femme qui n'en avoit guere moins, qui répandirent leur sang pour la Foi de JESUS-CHRIST, le 12. Janvier 1629. Voilà les combats & les victoires de 29. Martyrs qui ont souffert la mort cette année dans les contrées de Jonezava.

III. *Plusieurs hommes & femmes de qualité meurent constamment pour la Foi.*

A une lieuë de là se voit la terre de Nucoiama, où demeuroient plusieurs Gentilshommes de la Cour du Tono, qui estoient obligez de l'accompagner dans les grands voyages. Il y en avoit entr'autres six d'une grande distinction pour leur noblesse & leur vertu: A sçavoir Antoine Anazava Faniyemon, Paul Juzaburon son fils, Jean Arie Guiemon, Pierre Jenzo son fils, Ignace Jydasoyemon, André Jemamoto Xichiemou.

Ces deux derniers estant à la Cour, leurs femmes qui estoient depuis peu baptisées, & qui n'estoient pas encore assez bien instruites de tous les devoirs du Chrétien, allerent deposer par le commandement d'Issamondono que leurs maris n'estoient pas Chrétiens, ce qu'elles firent pour leur sauver la vie. Ces deux braves Cavaliers ayant appris l'injuste charité qu'on leur avoit faite, vont trouver le Gouverneur, & declarent qu'on l'a trompé. Issamondono dissimula pour lors & les renvoya, faisant semblant de ne les pas entendre : mais comme ils persistoient à dire hautement qu'ils estoient Chrétiens, & que pour en assurer le Tono, ils portoient un Chapelet à leur coû, ils furent mandez tous six & sommez d'obeïr au Prince. Ils répondirent que si le Tono vouloit estre obeï, il n'avoit qu'à commander qu'on les fist mourir, & qu'ils iroient plus viste que le pas au lieu du supplice.

Le Tono estoit si satisfait d'Antoine Anazava, qu'à la fin de son quartier il le gratifia d'une fort belle Charge: mais ayant appris qu'il estoit Chrétien, il lui osta sa Charge & ses pensions & le traita fort mal de paroles, dont le serviteur de Dieu reçut beaucoup de joye. Jean Arie Guyemon ayant appris qu'on lui avoit osté tout son bien, lui fit offre du sien: mais Antoine le remercia, en lui disant qu'estant prest de mourir comme il esperoit, il n'avoit plus besoin de rien. En effet, trois jours après il fut conduit par une grande troupe de soldats dans une maison de la ville, où après l'avoir longtemps inutilement prié & conjuré de reprendre la Religion du païs, ils lui dirent qu'en cas de refus, ils avoient

ordre de le lier. *A la bonne heure*, dit Antoine, *j'en suis content, faites vostre devoir.* Mais pas-un n'eut la hardiesse de mettre la main sur lui. C'est pourquoi il prit lui-même une corde & se la mit au coû. Puis mettant les mains derriere le dos, il les pria de le lier. Ils demeurerent quelque temps immobiles, sans oser l'approcher pour le respect qu'ils portoient à sa qualité: mais enfin vaincus par ses prieres, ils lui obeïrent.

Alors il sortit du logis & les pria de le suivre. Il s'en alla à la maison d'Ignace,& aussi-tost qu'il l'apperçut, il lui dit, *Hé bien, cher ami, que vous semble de l'etat auquel vous me voyez? Jamais*, lui répond Ignace, *vous ne m'avez paru plus digne d'honneur qu'aujourd'hui que je vous vois porter les livrées du Sauveur du monde. Je suis jaloux de vostre gloire & je desire y avoir part.* Ayant dit cela, il se presente aux Officiers de la Justice les mains derriere le dos, & les prie de lui faire le même honneur qu'ils avoient fait à Antoine. Il n'eut pas de peine à l'obtenir. On fit venir ensuite les quatre autres Chevaliers qu'on pressa puissamment de quitter la Foi: mais sur le refus qu'ils en firent, on les lia avec les deux autres.

Il n'y avoit jusqu'alors aucun ordre de faire mourir les femmes, ce qui les affligeoit tellement, qu'on ne pouvoit les consoler. Enfin le Gouverneur ayant prononcé sentence contr'elles, Marie femme d'André, court aussi-tost en porter la nouvelle à Luce femme d'Ignace. Tous deux remercierent Dieu de la grace qu'il leur faisoit, & s'encouragerent à mourir constamment. Antoine Anazava Fayemondo avoit deux autres fils: l'un de quatorze ans nommé Mantio: l'autre d'onze qui avoit nom Michel. Estant venus tous deux le visiter, il leur dit: *Je suis lié, comme vous voyez: d'où vient que vous ne l'estes pas comme vostre pere? Estes-vous prests de mourir pour Dieu? Oüi*, répond l'aîné, *nous sommes prests tous deux de mourir pour celui qui nous a créez.* Ayant dit cela, ils se presentent aux soldats pour estre liez. Ceux ci leur répondirent qu'ils n'avoient qu'à suivre leur pere s'ils vouloient mourir avec lui.

L'ordre du Tono portoit, que les hommes seroient décapitez à Vocusambara, & les femmes à Jonezava. Il falut donc se separer & se dire adieu, ce qu'ils firent sans beaucoup de peine, esperant dans peu d'heures se voir dans le Ciel. Pendant que les hommes sont en chemin, on assemble les femmes & les petits enfans dans la Cour du logis d'Ignace Soyemon. Aussi-tost qu'elles

furent entrées, elles se mirent à genoux, attendant le coup de la mort. Luce femme d'Ignace fut la premiere victime qui fut immolée.

Après elle, les Bourreaux s'adresserent aux deux enfans de Fayemondono, dont l'un, comme j'ai dit, avoit 14. ans & l'autre n'en avoit qu'onze. Ils estoient à genoux, les mains jointes & recitoient le *Pater* & l'*Ave*. Les Payens touchez de compassion, s'écrierent que ces enfans ne sçavoient pas pour quel sujet ils mouroient. On les interrogea sur la Religion, & ils répondirent avec tant de fermeté & de prudence, qu'on ordonna aux Bourreaux de faire leur devoir. Ils trancherent donc la teste premierement à Mantio, qui estoit le plus âgé. Son frere Michel ne fut point étonné de ce spectacle. Il demeura immobile & continua ses prieres, ayant toûjours les yeux attachez au Ciel. Lorsqu'il les eut achevées, il prend de ses deux mains les cheveux qui lui tomboient sur les épaules pour les relever, & voilà que le Bourreau d'un coup de sabre, lui enleve la teste avec les deux mains, ce qui tira les larmes des yeux de la plûpart des assistans.

Crescence leur mere fut executée ensuite, après avoir vû mourir ses deux enfans. Marie femme de Jean, fut la troisiéme qui eut le coû coupé avec sa petite fille de trois ans, qui reçut le coup de la mort sans aucune marque de frayeur.

Pendant que ces executions se faisoient à Nucaiama, les autres serviteurs de Dieu alloient à Vocusambara, où estant arrivez ils furent tous mis à mort. Ils estoient treize en tout. Il n'y avoit qu'un an que tous ces illustres défenseurs de la Foi avoient esté baptisez, hormis Antoine & sa famille : ce qui rend leur vertu plus admirable, & fait connoistre sensiblement la force que le Baptême inspire aux Chrétiens regenerez.

Je ne rapporte point ici quantité d'executions faites dans le même païs cette même année, de Chrétiens de tout âge, de tout sexe & de toute condition, de plusieurs vieillards qui passoient quatre-vingt ans, qui ont demandé à estre crucifiez; de jeunes femmes de 15. à 20. ans, & de petits enfans au dessous de 7. ans, à qui on a coupé la gorge. J'omets mille autres belles choses pour ne pas ennuyer le lecteur par le recit de plusieurs faits semblables.

IV. *Nouvelle persecution excitée à Nangasaqui*

Le Pere Jesuite qui a envoyé du Japon la relation de ce qui s'est passé dans ce païs l'an 1629 & 1630. declare à son General le Pere Mutio Vitellesqui qui estoit à Rome, que son dessein n'é-

toit pas de rapporter ce qui est arrivé dans les Royaumes de Ximo, mais seulement ce qui regarde la persecution excitée à Nangasaqui, & qu'il omet de grandes actions, que la rigueur de la persecution ne lui a pas permis de recueillir; qu'il n'écrit que ce qui estoit public, ou ce qu'il avoit vû de ses yeux, ou ce qu'il avoit appris de personnes très dignes de Foi.

Missuma Cavachi estoit Gouverneur de Nangasaqui l'an 1627. & 1628. On ne peut dire le dégast qu'il fit dans l'Eglise de Dieu, faisant mourir les uns, bannissant les autres, & en pervertissant plusieurs par ses promesses & par ses menaces. Estant obligé d'aller à la Cour, il dressa un rôle de tous les chefs des familles Chrétiennes, & le presenta au Xogun, auquel il fit le recit des châtimens rigoureux qu'il avoit tirez de ceux qui s'estoient rendus rebelles à ses ordres. Cela néanmoins n'empêcha pas que le Xogun ne lui ôtast le Gouvernement, & ne le donnast à un autre plus puissant & plus barbare que lui. Il s'appelloit Taquenaca Unemondo.

C'estoit un Seigneur de marque, qui possedoit un estat d'une fort grande étendue, & qui estoit consideré pour sa noblesse, ses biens & le credit qu'il avoit auprès du Xogun. Mais sa cruauté le rendoit encore plus remarquable que toutes ses autres qualitez. L'Empereur lui mit entre les mains la liste des Chrétiens, & lui ordonna d'exercer tous les tourmens que son esprit pourroit inventer sur ceux qui ne voudroient pas rentrer dans les Sectes du Japon. Unemondo poussé par la haine qu'il portoit aux Chrétiens, & par le desir de se maintenir dans les bonnes graces du Prince, chercha tous les moyens d'étouffer entierement la Religion.

Deslors que les Fideles eurent appris que ce Tyran estoit nommé Gouverneur de Nangasaqui, ils furent saisis d'une grande frayeur: ce qui obligea les Peres Jesuites & les autres Religieux d'y accourir, pour fortifier les foibles & encourager les timides par leurs exhortations & par l'usage des Sacremens. Cependant plusieurs de ces chefs de famille se defiant de leur propre force, quitterent leurs maisons, leurs biens & tous leurs effets, pour passer le reste de leur vie avec leurs femmes & leurs enfans dans un païs étranger & dans un exil volontaire qu'ils préferoient pour l'amour de Dieu à toutes les commoditez de la vie.

On ne peut dire ce qu'ils souffrirent pendant cette persecu-

tion : car il n'y avoit personne qui osast recevoir ni loger ces pauvres bannis, & s'ils estoient dans quelque maison en qualité de voyageurs, deslors qu'on reconnoissoit qu'ils estoient Chrétiens, on les en chassoit aussi-tost. Et ce qui mit le comble à leur misere, c'est qu'Unemondo fit sçavoir à tous les Rois voisins de Nangasaqui, que le Xogun vouloit qu'on arrêtât tous ces fugitifs, & qu'on procedât contre eux avec toutes les rigueurs de la Justice, comme contre des séditieux & des rebelles. Aussi tost on publia par tous ces Royaumes des défenses expresses sous peine de la vie, de recevoir aucun de ces bannis. On fit aussi commandement sous les mêmes peines, de les déceler quand on sçauroit le lieu de leur retraite. Ainsi ces pauvres gens furent contraints de vivre au milieu des bois, & de chercher parmi les bestes l'humanité qu'ils ne trouvoient point parmi les hommes.

Le nouveau Gouverneur estant arrivé à Nangasaqui sur la fin de Juillet, fit aussi-tost dresser quantité de poteaux & de buchers à l'entour de la place où l'on brûloit les Chrétiens, pour jetter la terreur dans les esprits. Il fit aussi ruiner les Cimetieres, & en tira les corps qu'il fit brûler en la même place, pour montrer qu'il declaroit la guerre à tous ceux qui professoient la loi Chrétienne, & qu'il les persecuteroit jusqu'après la mort. Or il commença par en faire saisir soixante & quatre qui estoient sur la liste : A sçavoir trente-sept hommes & vingt-sept femmes, & résolut de les envoyer tous à la montagne d'Ungen pour y estre jettez dans les eaux bouillantes. Et parce que les Chrétiens se faisoient un plaisir de mourir, & ne craignoient aucun tourment quelque grand qu'il fût, pourvû qu'il leur ôtast la vie. Il leur fit sçavoir que son intention n'estoit pas de leur donner cette satisfaction : mais qu'il leur feroit sentir les douleurs de la mort l'espace de plusieurs années sans les faire mourir, & qu'ainsi ils n'avoient que faire de se flater de l'esperance de devenir Martyrs.

Une menace si terrible n'épouvanta point pour lors les serviteurs de Dieu : ils répondirent tous au Gouverneur, qu'ils ne seroient jamais ni assez lâches, ni assez mechans pour trahir la fidélité qu'ils devoient à leur Createur. C'est pourquoi ils furent condamnez à estre tourmentez le lendemain par les eaux brûlantes d'Ungen, & on porta des remedes refrigeratifs pour ceux qui renonceroient la Foi.

Le troisiéme d'Aoust on vit paroître sur cette montagne les premiers Chrétiens qui estoient distribuez en cinq bandes, & on les

les mena droit à la plus horrible de ces embouchures pour les épouvanter. Les soldats s'en approchant, jetterent des cris effroyables, & exhortoient les serviteurs de Dieu à se délivrer d'un si cruel supplice : mais comme ils les virent résolus à mourir, ils séparerent les hommes les uns des autres, & les ayant dépouillez, les lierent chacun avec trois cordes, deux aux deux bras, & une aux pieds. Ils leur mirent outre cela une grosse pierre au coû, pour les tenir courbez sans pouvoir se dresser en haut. Estant dans cette posture, on leur versa peu à peu de cette eau bouillante sur le dos, en leur demandant s'ils vouloient encore estre Chrétiens. Quelques-uns furent vaincus par la douleur, d'autres signalerent leur courage & furent constans jusqu'à la mort. Entr'autres une femme nommée Isabeau, dont le mari s'estoit rendu. Les Officiers lui disant qu'une femme ne devoit pas avoir d'autre volonté que celle de son mari, elle répondit sagement, que cette maxime n'avoit point de lieu lorsqu'il estoit question d'offenser Dieu, & qu'en ce qui regarde le salut chacun y estoit pour soi.

On la prend donc & on la mene au bord de ces gouffres affreux, accompagnée de plus de six cens personnes qui vouloient assister à cette tragedie. Un d'eux s'estant avancé pour lui faire quelque outrage, l'air soudain s'obscurcit, de noires vapeurs s'élevent en haut & couvrent la montagne; ces cuves ardentes commencent à bouillir d'une telle force, que l'eau rejaillissoit de toutes parts; ce qui épouvanta tellement les assistans, qu'ils prirent tous la fuite, & s'allerent cacher dans les premieres maisons qu'ils purent rencontrer.

Le lendemain les Bourreaux ramenerent la servante de Dieu au même endroit : où estant arrivée, ils la firent tenir debout plus de deux heures sur un rocher, pour contempler ces horribles gouffres où elle alloit estre plongée. Après l'avoir pressée en toutes manieres de rentrer en elle même, ils lui attacherent une pierre au coû & lui en mirent une petite sur la teste, en lui disant que si elle la laissoit tomber, c'estoit une marque qu'elle renonçoit à sa Religion. Isabeau se mocqua d'eux en leur disant, que bien que son corps même tombât, son ame demeureroit toûjours droite & ferme dans la Foi. Elle persista neanmoins & se tint plusieurs heures en cette posture sans laisser tomber la pierre qu'elle avoit sur la teste : mais aussi

elle assura depuis, qu'elle ne sentit point le poids de celle qu'elle portoit à son coû.

Le jour estant fini elle passa la nuit en oraison, & Dieu la consola par la vûe d'un enfant celeste, qui la remplit d'une si grande joye, qu'elle disoit qu'il n'y avoit point de tourment au monde qui pût ébranler sa Foi. Au rêtour du Soleil on redoubla ses peines: car on la lia, comme nous avons dit, & on lui versa sur le corps de cette eau bouillante à diverses reprises depuis le matin jusqu'au soir: De sorte que les Bourreaux estoient plus las de la tourmenter qu'elle ne l'estoit de souffrir. On continua plusieurs jours à la traiter de cette maniere, ajoûtant par intervalle de nouvelles cruautez à celles qu'ils exerçoient sur son corps & sur son esprit. Pendant qu'on la tourmentoit, les Bourreaux lui demandoient si elle ne vouloit pas se rendre, & elle répondoit toûjours, *Je suis Chrétienne & je le serai jusqu'à la mort. Mais*, disoient les Officiers, *nous vous tourmenterons ainsi les dix & les vingt années. Dix & vingt années?* répondoit la servante de Dieu, *c'est trop peu. Si je devois vivre un siecle entier, je m'estimerois heureuse de souffrir ce que j'endure pour l'amour de mon Dieu.*

Après avoir esté treize jours dans ces horribles douleurs, sans donner aucune marque de foiblesse, les Officiers desesperant de la gagner, la ramenerent à Nangasaqui. Mais parceque son corps n'estoit qu'une grande playe, on fut obligé de la porter. Les Payens estoient dans une admiration extrême du courage de cette femme, & ce qui augmentoit leur étonnement, c'est que de treize jours qu'elle fut sur cette montagne, elle en passa dix sans boire ni manger, & même sans dormir, les Bourreaux ne lui donnant point de relâche. Le Gouverneur la voyant dans un estat si déplorable, & ne pouvant en aucune maniere la réduire, prit sa main par force, & malgré sa resistance, lui fit écrire son nom au bas d'un papier, qui contenoit l'abjuration de sa Foi: puis sans lui permettre de dire un seul mot, il la renvoya en sa maison: comme si l'on pouvoit rendre par force un homme Fidele ou Infidele, son cœur protestant du contraire.

V. *Exemples admirables de constance & de fidelité.*

Parmi cette troupe de Chrétiens qui cederent pour la plûpart aux Tyrans, & qui craignirent davantage les tourmens de l'eau que les feux de l'Enfer, il y en avoit un nommé François, qui estoit de l'Isle de Ceilan. Comme il estoit encore

encore enfant, il fut vendu à des Marchands, & mené à Camboia, d'où il fut transporté au Japon & donné à un des principaux habitans de Nangasaqui. L'exemple des Chrétiens de cette ville fit une telle impression sur son cœur, qu'il soupiroit incessamment après le martyre. Il soûtint de furieux assauts pour la Foi, & fut enfin condamné avec les autres au tourment de l'eau Comme il estoit fatigué & indisposé en montant la montagne, il fut obligé de s'arrester, & se reposant sur une pierre, il rendit son esprit à son Createur. Effet merveilleux de la Providence de Dieu, qui a conduit un esclave au travers de tant de païs & de tant de mers au Royaume du Japon, pour y trouver la liberté des enfans de Dieu, & pour y gagner la couronne du martyre.

Il ne mourut pas dans les tourmens, mais en voici un qui a triomphé de la rage des Tyrans par son invincible patience. Sa vertu est d'autant plus admirable, qu'il estoit en la fleur de son âge n'ayant pas encore vingt ans, & qu'il n'avoit esté instruit des mysteres de nostre Religion, que par son pere & sa mere. De tous les Sacremens il n'avoit reçû que celui du Baptême, qui lui fut conferé par le Pere Julien Macaura Jesuite. Quarante jours après sa naissance il fut nommé Simeon. La premiere persecution ayant commencé deux ans aprés, & chacun craignant de retirer chez soi quelque Prestre ou Religieux, il ne fut jamais ni confessé, ni communié, & n'entra dans aucune Eglise toutes estant abbatues.

Mais ce défaut fut suppléé par le soin que prit son pere & sa mere de l'élever dans la crainte de Dieu. Il tomba malade à l'âge de neuf ans, & fut abandonné des Medecins: mais il recouvra la santé par un vœu que fit son pere à la sainte Vierge. C'est pourquoi Simeon se crut obligé de l'honorer, de la servir & de l'aimer tout le temps de sa vie. Il estoit si recueilli dans ses oraisons, que quelque compagnie qui survînt au lieu où il estoit, il demeuroit muet & immobile, sans tourner ni la teste, ni les yeux. Son pere l'en ayant repris, & lui disant qu'il falloit recevoir les gens qui le venoient voir d'une maniere civile & honneste, il lui répondit : *Est-il juste que j'interrompe l'entretien que j'ai avec Dieu pour faire des complimens aux hommes, & que j'aye de plus grands égards pour les creatures que pour le Createur.* Son pere ravi de sa pieté & de sa dévotion, résolut de ne

le plus détourner à l'avenir. On le rencontroit souvent le jour & la nuit, priant Dieu les yeux tout baignez de larmes. Il jeûnoit très-souvent, & prenoit la discipline de telle force, qu'on l'a trouvée souvent toute teinte de son sang. C'est ce qui le rendit si pur, que son pere avoit coustume de dire : *Que Simeon estoit un de ceux qui suivroient l'Agneau dans le Ciel par tout où il iroit.*

Alexis son frere ayant esté mis sur le rôle que Cavachi presenta au Xogun, comme chef de la famille, (car son pere s'en estoit déchargé sur lui) Simeon y fut mis aussi quoiqu'il ne fust que cadet, & fut conduit avec les autres à la montagne d'Ungen: mais il fut auparavant un an en prison, & parce que tous ses biens furent confisquez, il vivoit avec huit autres des aumônes que les Chrétiens leur envoyoient. Comme il arrivoit souvent qu'elles n'estoient pas suffisantes pour tous, il alloit mendier son pain chez des gens de sa connoissance, qui touchez de compassion de voir un jeune Gentilhomme réduit à cette misere pour la défense de la loi de Dieu, lui faisoient quelque charité.

Deslors que le nouveau Gouverneur fut arrivé à Nangasaqui, il ordonna aux Juges de se transporter à la prison & de faire le procès aux prisonniers, principalement à Alexis & à Simeon. Alexis interrogé par le Juge, répondit d'abord avec beaucoup de fermeté, qu'il n'y avoit point de tourmens qui lui pussent arracher du cœur la Foi qu'il avoit embrassée. Simeon estoit à genoux & gardoit le silence pendant qu'on l'interrogeoit. Le Juge s'adressant à lui, lui dit : *Et vous jeune homme, estes-vous résolu de suivre l'exemple de vostre frere ? Non certes*, répond Simeon, *en matiere de salut chacun y est pour soi.* On croit qu'il eut quelque présentiment du malheur qui devoit arriver à son frere. Le Juge lui demanda s'il vouloit qu'il le laissât entre les mains de ceux de sa rue, qui répondroient de ses actions. Simeon répondit que non, sçachant que c'estoit un piege qu'on lui dressoit pour le pervertir. *Il faut donc*, repartit le Juge, *venir avec moi chez le President. Très volontiers*, repartit Simeon.

Ils y furent ensemble. Le President le voyant, lui demanda entre autres choses s'il avoit étudié. Le jeune homme lui fit cette réponse. *Les autres étudient ce qui leur plaist pour réussir dans le monde : Pour moi tout le fruit que j'ay prétendu tirer de mes étu-*

des, c'est d'apprendre à bien mourir. Le President lui repliqua : *Des vieillards de soixante & dix ans, habiles & sçavans dans la Loi des Chrétiens, l'ont abandonnée pour sauver leur vie : Et vous qui estes un jeune homme sans étude & sans experience, seriez-vous assez fou pour vous exposer à la mort, pour soûtenir une Loi que vous n'entendez pas ?* Simeon à ces paroles se sentit embrasé d'un saint zele, & regardant le President, lui dit d'un air noble & genereux : *Seigneur, quoique j'aye peu d'experience, je suis sûr que je ne me puis sauver qu'en ma Religion. Ceux qui sont plus âgez que moi feront ce qui leur plaira : Pour moi je suis résolu de ne l'abandonner jamais. L'expérience vous fera voir si j'ai de la fermeté ou nom.*

Le President fut encore quelque temps à lui parler : mais voyant qu'il ne gagnoit rien, il le mena au Gouverneur avec les habitans de sa rue comme il lui avoit esté ordonné. Passant pardevant son logis, son pere lui presenta un habit & une discipline. Il refusa l'habit, en disant qu'il n'en avoit pas besoin, puisqu'il alloit estre dépouillé de ceux qu'il avoit : mais il accepta la discipline pour s'en servir, disoit-il, au besoin. Le Gouverneur le tourna de tous costez pour lui faire changer de résolution, & voyant qu'il estoit inflexible, il le condamna à estre conduit le lendemain à la montagne d'Ungen.

Il partit le 9. d'Aoust avec dix-sept autres prisonniers, il se faisoit remarquer sur le chemin par sa joye, son humilité & sa modestie, se recommandant aux prieres de tous les Chrétiens qu'il rencontroit. Mais il fut bien surpris d'en voir ramener cinq de la premiere bande, qui avoient renoncé la Foi. Le President prit occasion de cette rencontre de le tenter de nouveau, en lui représentant que c'estoit une grande témérité à un jeune homme comme lui, de croire pouvoir surmonter des tourmens qui avoient triomphé de la résistance de ces gens de guerre endurcis au travail ; qu'il lui seroit plus honorable à lui & à ses compagnons, de s'en retourner volontairement chez eux, que d'y estre forcez par la grandeur des supplices. Il ajoûta même que s'il vouloit suivre son conseil, il lui obtiendroit la permission de vivre en Chrétien. Simeon bien loin d'estre ébranlé par ces discours, traita ces Renegats de lâches & de perfides, & poursuivit son chemin sans leur vouloir parler. Le President transporté de colere, ordonne qu'on traite ce jeune homme avec des rigueurs extraordinai-

res, & qu'il soit châtié de son arrogance quand même il renonceroit la Foi.

Le lendemain matin estant arrivé au pied de la montagne, Simeon donna la main à un pauvre vieillard foible & infirme qui ne pouvoit monter, ce qu'il fit avec tant d'honnêteté, que les Payens mêmes en furent ravis. Comme ils eurent gagné le haut de la montagne, Simeon fut conduit aux lieux les plus affreux, & après qu'on l'eut dépouillé & lié de la maniere que nous avons dit, on lui pendit au coû une pierre fort pesante, & on lui en mit une autre petite ronde sur la teste, en lui declarant que s'il la laissoit tomber, ce seroit une marque qu'il se soûmettroit à la volonté du Prince. Le jeune homme estant en cet estat, on lui versa de l'eau bouillante sur le dos, en lui criant incessamment qu'il eût à se rendre: mais le brave Gentilhomme ne leur repondoit que par son silence. Après avoir esté tourmenté l'espace de plusieurs heures, il tomba évanoui par la violence de la douleur. Le Commissaire craignant qu'il ne mourût, fit arrester les Bourreaux & lui fit donner un peu d'eau qui le remit: mais comme on l'eut porté au Soleil, il tomba derechef en foiblesse, ce qui fit apprehender qu'il n'expirât. On lui dressa aussi-tost une cabane à la hâte dans laquelle on le mit sur l'herbe, non pas par compassion qu'on eût de ses maux, mais pour prolonger son martyre. Le reste du jour & de la nuit suivante les soldats ne firent autre chose que de le sommer de se rendre & d'avoir pitié de lui-même, mais il demeuroit toûjours dans un profond silence & se contentoit de parler à Dieu.

Le lendemain il vit venir à soi son frere Alexis, & connut à son air qu'il s'estoit rendu, ce qu'il lui avoua. Simeon pénétré de douleur, lui reprocha sa lâcheté, le pria de recourir à Dieu & de lui demander pardon de sa perfidie. *Pour moi*, ajoûta-t-il, *je suis résolu de mourir mille fois plûtost que de vous imiter.* Après cette entrevûe qu'on avoit ménagée pour l'ébranler, le brave Cavalier fut conduit pour la seconde fois au lieu de son tourment: où après avoir long-temps tenu bon, les forces lui manquant, il tomba sur le visage & se blessa si fort à la bouche, que depuis il ne pouvoit manger qu'avec beaucoup de peine le peu de nourriture qu'on lui donnoit. On le reporte à sa cabane, & on le convie d'obeïr au Gouverneur: mais le brave jeune hom-

me demeura toûjours dans son silence, apprehendant qu'il ne lui échapât quelque parole dont les Idolâtres se pussent prévaloir pour dire qu'il avoit violé sa Foi.

Sur ces entrefaites il vint un homme de la part du President qui ordonna qu'on lui donnât à manger, & qu'on le traitât avec douceur, pour voir si ce changement ne le gagneroit pas, car le plaisir est bien sensible lorsqu'il succede à de grandes douleurs. Chacun s'empressa de le servir & par obeïssance & par inclination, car il n'y avoit personne qui ne fût attendri, voyant un jeune homme si bien fait, souffrir de si longs & de si cruels tourmens. Cependant lorsqu'il vit qu'on lui parloit de Religion, il rompit son silence, & leur dit une fois pour toutes : *C'est en vain que vous me sollicitez de retourner au culte des Idoles. Quelque mal que vous me puissiez faire, je n'adorerai jamais vos faux Dieux.*

Le President ayant appris la réponse qu'il avoit faite, entra dans une telle colere, qu'il commanda sur l'heure même qu'il fût mené pour la troisiéme fois aux bains, & qu'il y fût tourmenté de la maniere la plus cruelle. Les Bourreaux l'ayant dépouillé, & ne voyant sur son corps que des playes affreuses, furent contraints de le coucher par terre. En cet estat ils le tourmenterent en toutes manieres. Ils verserent de cette eau dans ses playes & sur les autres parties du corps qui paroissoient les moins endommagées. Après avoir exercé long-temps sur lui ces cruautez, les forces lui manquerent, & il tomba en défaillance comme les autres fois. On le remet aussi-tost dans sa cabane, & on le laisse étendu sur la terre. Comme on ne mettoit aucun appareil à ses playes, la corruption s'y mit, & les vers s'y engendrerent avec une si grande puanteur, que pour épouvanter Isabeau cette femme incomparable dont nous venons de parler, on la menaça de la mettre dans la cabane de Simeon, comme dans le cachot le plus infect qui fût dans le Japon. Le President craignant que le mal ne l'emportât, dépêcha un Courier au Gouverneur pour l'informer de l'estat où il estoit. Le Gouverneur envoye aussi-tost un Medecin, avec ordre de le remettre en santé si les remedes pouvoient quelque chose, sinon de l'envoyer à son pere, parce que le Xogun vouloit qu'on tourmentât les Chrétiens sans les faire mourir. Invention diabolique qui a presque ruiné & désolé cette noble Eglise du Japon.

Le Medecin ayant consideré le corps du patient, la profondeur de ses playes & son extrême foiblesse, jugea que son mal estoit sans remede : si bien que le President resolut de le renvoyer à Nangasaqui, en lui disant qu'il devoit s'attendre d'estre appliqué à de nouvelles tortures deslors qu'il auroit recouvert sa santé. *C'est tout ce que je desire*, répond Simeon.

Après avoir esté tourmenté seize jours dans ces eaux infernales, il fut mis dans une litiere plus mort que vif & porté à Obama, où il fut mis dans une barque. Une foule de Chrétiens & de Payens s'estant assemblez pour voir ce jeune vainqueur, il leur declara hautement qu'il revenoit du Mont d'Ungen Chrétien comme il y estoit allé, & que par la grace de Dieu il n'avoit ni dit ni fait aucune chose qu'on lui pût reprocher. Il arriva enfin à Nangasaqui, mais si foible qu'on eut bien de la peine à le porter jusques chez lui. Comme on le voulut mettre au lit, il s'en excusa sur ce que son mal ne pouvoit, disoit il, souffrir ce mouvement. Il obeït néanmoins, quoiqu'il desirât passionnément de mourir à terre sans aucun soulagement à ses peines : Et parce que ceux qui le venoient voir l'appelloient bienheureux d'avoir tant souffert pour Dieu, il pria qu'on n'ouvrît plus la porte à personne, ne pouvant souffrir ces louanges qui n'estoient dûes qu'à Dieu seul, & qui le mettoient en danger de perdre sa couronne.

S'estant donc défait de ces visites importunes, il employa ce qui lui restoit de temps à s'entretenir avec Dieu, pour l'amour duquel il se voyoit réduit en cet estat, & on lui entendoit souvent dire ces paroles? *Ce sont vos playes, ô doux* JESUS, *qui sont grandes en effet, & non pas les miennes. Ce que je souffre n'est rien au prix de ce que vous avez enduré pour moi.*

Le 28. du mois d'Aoust trois jours après son départ de la montagne, & un peu après minuit, il pria qu'on lui lavât le visage. *Hé quoi, mon fils*, lui dit son pere, *ne sçavez-vous pas que vostre visage n'est qu'une playe, que vous servira de le laver? Cela ne fera qu'augmenter vos douleurs. N'importe*, répond Simeon, *lavez-moi comme vous pourrez. Ne voyez vous pas que je m'en vais en Paradis? Donnez-moi je vous prie mon Crucifix, afin que je baise ses playes, & que mon ame sortant de son corps, entre dans son cœur par ces sacrées ouvertures.* On lui presenta le Crucifix : mais parce qu'il estoit si foible qu'il ne pouvoit lever les mains, il pria un

des

des assistans de les lui tenir jointes & élevées. Dans cette humble posture, il dit plusieurs fois: *Mon Sauveur ayez pitié de moi. Mon Seigneur ayez compassion de moi.* Jesus Maria, Jesus Maria, & prononçant ces sacrées paroles, il rendit son esprit à Dieu le 29. Aoust 1630. en la dix-neuviéme année de son âge.

Son pere & ses parens fondoient en larmes, non pas tant de douleur que de joye, voyant un glorieux Martyr dans leur famille, & un corps si saint dans leur maison. Ils s'approcherent tous de lui & le baiserent avec beaucoup de respect. Mais ils ne joüirent pas long-temps de ce bon-heur: car le Gouverneur enviant cette consolation aux Fideles, le fit brûler & jetter les cendres dans la mer. On dressa son bucher sur une pierre de la maison, où se relevant la nuit il avoit coûtume de faire son oraison, & plusieurs personnes dignes de foi ont assuré lui avoir oüi dire, que dans peu de jours son corps seroit brûlé sur cette pierre.

La mort de ce jeune Gentilhomme, qui n'avoit jamais reçu, comme j'ai dit, d'autre Sacrement que celui du Baptême, qui n'avoit jamais eu d'autres instructions que celles de son pere & de sa mere, qui n'avoit jamais entendu ni Predicateurs ni Confesseurs, qui n'avoit jamais vû de Prestre à l'Autel, & qui avoit devant les yeux le mauvais exemple que lui donnoient tant d'Apostats, principalement son frere aîné; sa mort, dis-je, condamnera l'infidelité de tant de Chrétiens, lesquels estant si bien instruits de nos mysteres, fortifiez de tant de graces, sanctifiez par tant de Sacremens, éclairez de si belles lumieres, & animez par tant de bons exemples, succombent lâchement aux tentations du Demon, & par leur vie déreglée renoncent la Foi qu'ils ont juré de garder sur les Fonts de baptême.

VI. *L'emprisonnement du Pere Ixida Jesuite & de trois Religieux de l'Ordre de S. Augustin*

Unemondo fort satisfait du succès qu'avoit eu la cruauté qu'il avoit exercée sur les 64. Chrétiens qui avoient presque tous abandonné la Foi sur la montagne d'Ungen, devint plus furieux que jamais, & se promit d'exterminer entierement la Religion Chrétienne de son Gouvernement. Pour reüssir dans son dessein, il fit publier à son de Trompe, que nul n'eût à s'embarquer, s'il n'avoit attestation du Juge du lieu & de son hoste, qu'il n'estoit plus Chrétien. Il envoya quantité de soldats s'emparer de tous les grands chemins, visiter toutes les maisons de

la campagne, arrester tous les voyageurs, sçavoir leur nom, le lieu d'où ils venoient, celui où ils alloient & de quelle Secte ils estoient, afin que nul ne pût échapper de ses mains. Et parceque le Mont d'Ungen lui sembloit trop éloigné & qu'il falloit y aller par mer, il fit faire de grandes cuves d'airain, où il faisoit boüillir de l'eau salée, mêlée de soûfre, de salpetre, & d'une terre sigelée du païs, pour s'en servir à tourmenter les Chretiens.

Après quoi il fit arrester ceux qui restoient dans la liste de Cavachi, dont le nombre montoit jusqu'à cent, obligeant leurs hostes, leurs parens & leurs amis de répondre pour eux en leur propre & privé nom, en cas que quelqu'un d'eux s'échappast. Il les tint quinze jours en cet estat, les faisant solliciter incessamment de ne pas s'exposer aux tourmens qu'ils alloient subir pendant plusieurs années. Les uns se rendirent à ces menaces, les autres firent semblant de se rendre : d'autres s'enfuïrent dans les bois, ce qui obligea le Gouverneur d'envoyer ses gens après eux. Ils les poursuivirent jusques dans les Royaumes étrangers, & ils brûlerent des forests entieres, pour les obliger de sortir de leurs cavernes. Cette persécution fut si sanglante, que quelques Marchands Hollandois qui aborderent cette année au Japon ont assuré, que de plus de quatre cens mille Chretiens (ils devoient dire six cens) il n'en restoit plus alors que quarante mille, tous les autres ayant esté ou pervertis ou martyrisez.

Le Tyran après ce grand carnage laissa quelque temps les Chrétiens en repos, comme s'il eût esté las de les tourmenter, & que ce qu'il en avoit fait, n'eût esté que pour obeïr au Xogun : mais son dessein estoit de se saisir des Prestres & des Religieux, qui seuls entretenoient la Foi : ce qui lui reüssit ; car les Chrétiens n'estant plus sur leurs gardes, il en fit arrester quatre

Le premier, fut le Pere Barthelemi Guttieres de l'Ordre de saint Augustin. Ce bon Pere s'estoit retiré à Conga, & avoit envoyé à la ville un valet pour faire quelque provision de vivres. Le Gouverneur en ayant eu le vent, le fait suivre de loin par deux de ses gens. L'homme qui aperçut qu'on le suivoit, voulut se sauver dans un certain carrefour ; mais il fut attrapé & mené au Gouverneur, qui le fit mettre à la que-

ſtion. Quelque violente qu'elle fût il n'en put rien tirer. On interrogea ſon hoſte qui avoüa tout, & auſſi toſt on dépêcha des gens à Conga pour ſe ſaiſir du Pere. Il s'eſtoit retiré dans un village ayant ſçu que ſon valet eſtoit arreſté, & n'y trouvant point de logis, il ſe coucha dans un buiſſon. C'eſt-là qu'il fut pris & mené à Nangaſaqui avec ſon Catechiſte nommé Jean & un autre ſerviteur qui avoit nom Michel.

VII. *Lettre du Pere Iſcida ſur ſon emprisonnement.*

Peu de temps après, le Pere Antoine Iſcida Jeſuite Japonnois de nation, fut découvert auſſi & mis en priſon. Voici le recit qu'il fait lui-même dans une lettre qu'il écrivit à ſon Superieur, de la maniere qu'il fut pris. « A peine eſtois-je arrivé à « Omura pour voir le Pere Jean à Coſta que je n'avois point vû « depuis pluſieurs années, que je reçus lettre du Pere Provin- « cial, par laquelle il m'ordonnoit d'aller au plûtoſt à Nanga- « ſaqui confeſſer un malade. Ce voyage parut bien hors de ſai- « ſon au Pere Fernandez: mais je l'entrepris avec beaucoup de « joye ſur l'eſperance que je ſerois fait priſonnier, m'expoſant « à un danger évident pour le ſalut de mon prochain. Ayant « donc mon congé, avec ordre exprès de retourner à Omura « auſſi-toſt que j'aurois confeſſé mon malade, je me mis en che- « min. J'arrivai heureuſement à Nangaſaqui, où je trouvai plu- « ſieurs autres malades qui m'obligerent d'y arreſter ſix jours.

« Lorſque j'eſtois ſur le point de m'en revenir, j'appris que « le Gouverneur avoit envoyé quantité d'Archers à Omura, pour « ſe ſaiſir de quelques Religieux qu'on lui avoit dit y eſtre ca- « chez. Sur cet avis je fus obligé de m'arreſter encore un peu à « Nangaſaqui. Pendant ce temps-là le Pere Barthelemi Guttie- « res de l'Ordre de ſaint Auguſtin fut pris. Mon hoſte en ayant « eu l'épouvante, me pria inſtamment de me retirer. Je le fis « la nuit ſuivante, & je m'en allai chez un nommé Jacques Cu- « ſioye, lequel de ſa grace me fit offre de ſa maiſon, ſçachant « que celui chez qui j'eſtois ne vouloit point de moi. Quatre jours « après diſant la Meſſe, j'offre à Dieu ma vie avec un grand ſen- « timent de devotion, le priant d'en diſpoſer pour ſa gloire & « pour le bien de ſon Egliſe. Au ſortir de l'Autel avant que j'euſ- « ſe pû manger un morceau, j'entends je ne ſçai quel bruit: & « en même temps je vois paroiſtre devant moi un ſoldat du Gou- « verneur avec deux ſabres à ſes coſtez. Il m'interroge & me de- « mande qui j'eſtois. Je connus auſſi-toſt ce qu'il cherchoit, &

„ je lui fis réponse que j'estois Prestre & Religieux. Et moi, „ dit-il, je suis ici pour vous faire prisonnier. En même temps „ voici une troupe de soldats qui entrent avec furie. Je m'avan„ çai vers eux & je leur presentai mes bras, en les priant de me „ lier. Un d'entr'eux tirant une corde de son sein, la donna aux „ Archers qui me lierent. Au reste ils me traiterent avec beau„ coup de respect & d'honnesteté.

„ Je fus conduit en cet estat avec mon hoste Jacques Cufioye „ à la maison du Gouverneur. Le Tono Goroyemondo Cataxima „ m'exorta fort à quitter la Religion Chrétienne, m'assurant qu'il „ ne me seroit fait aucun deplaisir si je lui obeïssois. Comme je lui „ eus répondu que je ne faisois aucun estat de la vie, ni d'aucun „ bien de la terre, il me fit mener en prison, où je trouvai le Pere „ Barthelemi Guttiers, Jean son Catechiste & Michel son servi„ teur qui avoient tous les fers aux pieds Les Archers m'en char„ gerent aussi, & me mirent de plus un collier de fer au coû. Plu„ sieurs personnes de qualité me vinrent voir en prison, & me „ dirent que c'estoit agir de mauvaise foi, de vouloir tromper „ le Gouverneur, & de paroistre en public sous un habit deguisé: „ mais que j'avois agi en homme d'honneur d'avoir repondu „ nettement & sans dissimulation à ceux qui m'avoient fait pri„ sonnier, que j'estois Religieux.

„ Les jours suivans le Tono m'appella & me fit entrer dans sa „ chambre, où je lui prêchai la verité de nostre sainte Loi. Je fus „ aussi conduit au logis du Gouverneur Unemondo, lequel me „ montra quantité d'habits de Prestres, dont il s'estoit saisi de„ puis le temps de la persecution, & me demanda en particu„ lier quel estoit l'usage du surplis & de l'étole. Je lui dis que „ nous nous en servions pour prêcher & pour faire l'Office di„ vin. Ayant voulu les voir sur moi, je m'en revetis, & il en pa„ rut satisfait en disant que cet habit estoit bien plus auguste & „ plus majestueux que celui des Bonzes. Comme je voulois les „ mettre bas, il m'en empêcha, & m'ordonna de m'aller asseoir „ en cet estat au haut de la Salle.

„ Je lui obeïs, & passant de discours en discours, je tombai „ si à propos sur les veritez de nostre croyance, que je ne pense „ pas avoir fait un sermon plus solemnel depuis le commence„ ment de la persecution. Il m'écouta avec plaisir & avec une „ application très-grande. Il me proposa même plusieurs dou-

tes, & comme il a beaucoup d'esprit, il comprit & approuva « fort mes réponses. Cependant il ne laissa pas de revenir à ce « qu'il pretendoit, en me disant: mais n'y auroit il pas moyen que « vous renonçassiez à cette Loi? Je lui répondis. Et comment, « Monseigneur, pourrois-je renoncer une Loi que je vous ai prou- « ve estre la veritable & hors de laquelle il n'y a point de sa- « lut? Vous répondez, dit-il, en homme d'esprit & de cœur. « C'est vous autres qui estes de vrais & fidelles vassaux. Pour nous « autres tous tant que nous sommes, nous sommes de francs vo- « leurs. Nous promettons à nos Princes que nous exposerons « nostre vie pour leur service, mais à gros gages & bonnes pen- « sions; & dans les occasions d'importance, nous leur tournons « le dos & nous les abandonnons. «

Ce discours estant fini, il fit apporter tous les habits Sa- « cerdotaux qu'il avoit, & amassa quantité de livres de pie « té, qu'il fit tous brûler dans sa Cour. Il en fit jetter les cen- « dres dans la mer, disant qu'il n'estoit pas juste que des choses « qui avoient esté dans une grande veneration parmi les hom- « mes, fussent profanées & deshonorées. «

Le lendemain au soir il me fit encore appeller, & assembla « dans sa Salle grand nombre de personnes sçavantes pour me « convaincre par leurs raisons, ou pour faire semblant de m'a- « voir convaincu. Il me fit un accueil très-favorable, & me fit « presenter le precieux breuvage qu'on nomme *Cia*. Ensuite on « proposa beaucoup de questions ausquelles je répondis sans pei- « ne. Après quantité de disputes & de discours artificieux, enfin « on vint à la conclusion, qui fut que je devois, laissant là toutes « ces chicanes, obeïr à Unemondo & m'attacher à quelque Secte « du Japon: mais voyant qu'ils perdoient leur peine, ils se reti- « rerent tous & me laisserent seul avec lui. «

A peine estoient-ils sortis, que je vis entrer le Tono Goroye- « mon tenant en sa main une requeste des Portugais, qui de- « mandoient la delivrance de Jerôme de Macedoine. Il me la « donna à lire, & me la fit expliquer en Japonnois. Ensuite parce « que nous estions bien avant dans la nuit, Unemondo me don- « na mon congé, & le lendemain matin il partit pour aller à la « Cour, ayant ordonné auparavant que les quatre Religieux dont « j'estois un, fussent conduits à la prison d'Omura. C'est ici que « finit la lettre du Pere Iscida sur son emprisonnement. «

VIII. *Quelques autres Religieux sont faits prisonniers.*

En ce même temps on prit encore deux Peres Augustins, dont l'un avoit nom le Pere François, & l'autre le Pere Vincent. Comme ils s'estoient cachez dans une forest, on la brûla toute entiere, & ils furent trouvez dans une grotte, où ils avoient esté quelques jours sans manger. Le Pere Jean à Costa & le Pere Benoist Fernandez Jesuites, alloient le plus secretement qu'ils pouvoient dans toutes les contrées d'alentour encourager les Fideles. Le Pere Jean à Costa demeura trois mois dans une grotte sous terre, à une lieuë de toute habitation, sans autre provision qu'un peu de ris qu'un Chrétien lui fournissoit de temps en temps en secret, & n'ayant autre chose pour se défendre du froid que son habit ordinaire avec lequel il estoit entré.

Le Pere Fernandez estoit à tous momens en danger d'estre pris. Il fuyoit de maison en maison, pour aider ceux qui avoient besoin de son assistance. Estant entré dans un vaisseau fort petit qui faisoit voile sur les costes de Firando, il se trouva au milieu de plusieurs barques qui le cherchoient. Alors pour ne pas mettre en danger ceux qui le passoient, il les pria de le jetter à terre: mais ils ne le voulurent jamais faire, resolus de mourir avec lui. Ils cinglent donc à haute mer à force de voiles, & quoique la mer fût grosse & le vent contraire, ils passerent au travers des ennemis & se sauverent dans une Isle. Les Idolâtres enragez d'avoir manqué leur coup, se jettent sur leurs hostes & sur quelques Religieux de saint François qu'ils conduisirent aux prisons d'Omura.

C'estoit-là qu'estoient les quatre Religieux dont nous avons parlé. Ayant esté un mois & demi dans les prisons de Nangasaqui les fers aux pieds & au coû, ils en furent tirez pour estre conduits à Omura, où ils furent mis dans un cachot qui n'avoit pas une toise & demie en quarré. Ils n'avoient là pour toute nourriture qu'un peu de ris tous les matins. Ils prenoient la discipline quatre fois la semaine, & prioient incessamment nostre Seigneur de les rendre dignes de mourir pour sa sainte Loi.

Quand Unemondo fut retourné de la Cour, ils esperoient d'estre brûlez vifs: mais comme ils virent qu'on ne leur disoit rien, ils en conçurent beaucoup de déplaisir. Voici ce qu'en écrivit le Pere Iscida à un Pere de sa Compagnie. *Je me tenois*

comme assuré d'estre brûlé vif au retour du Gouverneur, & j'en ressentois une joye très-grande : mais Dieu en a disposé autrement en punition de mes pechez. Je ne puis vous dire combien j'en ai conçu de tristesse. Mais il est juste de préferer la volonté du Seigneur à la nôtre, & comme je lui ai déja offert ma vie, je le supplie d'ordonner de moi comme bon lui semblera. Je ne puis vous dissimuler que tant que je serai en prison, j'espererai toûjours que Dieu me fera cette grace, quoique mes pechez m'en rendent indigne.

Il fut trois ans dans ce cachot chargé de fers, consumé de pauvreté & de misere. Le Gouverneur le sollicita pendant ces 3. années de toutes les manieres imaginables de rentrer dans la Religion du païs, & voyant qu'il ne gagnoit rien par les voyes de douceur, il le menaça de lui faire sentir des tourmens inusitez dans le Japon. Le Pere lui répondit : *Seigneur, si vous voulez m'ébranler, il faudroit me menacer de me laisser en vie. La mort & les tourmens ont pour moi des charmes, & quelque grands qu'ils puissent estre, ils n'égaleront jamais le desir que j'ai de les souffrir. C'est pourquoi si vous avez dessein de me tourmenter un jour, je vous prie & vous conjure de m'en tourmenter dix. Si dix ne suffisent pas, mettez-en cent. Si c'est trop peu d'un an, ajoutez en dix. En un mot, que vos Bourreaux s'acharnent sur moi & me fassent souffrir tous les supplices que vous avez, dites-vous, inventez avec une infinité d'autres. Combattons ensemble & voyons qui se lassera plûtost, ou vous de me tourmenter, ou moi de souffrir.* IX. *La mort & les tourmens du P. Iscida.*

Le Gouverneur ayant accepté le défi, commanda qu'il fût mené à la montagne d'Ungen, & ordonna aux Bourreaux d'exercer sur lui les dernieres cruautez. Il y fut mené le quatriéme de Decembre 1631. Le recit des maux qu'on lui fit endurer seroit une chose trop longue & qui feroit horreur à entendre. Je dirai seulement que les Bourreaux lui ayant attaché des cordes aux pieds & aux mains, lui banderent le corps avec telle violence qu'ils lui disloquerent presque tous les os. Puis l'ayant suspendu en l'air, lui versoient de cette eau boüillante sur la chair tendue comme le cuir d'un tambour, & à chaque fois qu'ils en versoient, ils lui demandoient s'il ne vouloit pas obeïr au Xogun son Prince legitime : mais le Pere se moquoit de leurs discours & de leurs menaces.

Ils furent trente jours entiers à lui faire sentir tout ce que la rage d'un Tyran furieux & irrité peut inventer de tourmens. N'ayant pû triompher de son courage, il le fit remettre en pri-

ſon, où il fut plus de ſix mois accablé de douleurs & d'incommoditez, nul ne prenant ſoin de penſer ſes playes. Il écrivit delà à ſes Confreres ce qui s'eſtoit paſſé ſur la montagne d'Ungen, & ſigna ſa lettre en ces termes: *Antoine Iſcida empriſonné pour* JESUS-CHRIST.

Le Gouverneur deſeſperant de le pouvoir dompter, le condamna enfin à eſtre brûlé vif à Nangaſaqui. Cette nouvelle le combla de joye, voyant que Dieu avoit enfin exaucé ſes prieres & lui avoit donné l'accompliſſement de ſes deſirs. Il fut conduit à la montagne des Martyrs, où il fut conſumé dans les flâmes en holocauſte agreable à la divine Majeſté.

Il eſtoit de Ximabara ville du Royaume de Figen. Il fut élevé dès ſon enfance dans un Seminaire des Peres Jeſuites & fut reçu dans leur Compagnie à l'âge de 19. ans. Après avoir étudié en Philoſophie & en Theologie, il fut fait Preſtre. Comme il eſtoit doüé d'une eloquence admirable, & qu'il eſtoit fort ſçavant dans toutes les Sectes du Japon, il les refutoit de telle force, qu'il n'y avoit point de Bonze qui lui pût tenir teſte. Après avoir parcouru preſque tous les Royaumes du Japon & ſeme par tout la parole de Dieu avec des fruits incroyables & des ſouffrances à proportion, il finit ſa ſainte vie dans le tourment du feu, âgé de 63 ans, dont il en avoit paſſé 44. dans la Compagnie.

X. *La mort de Jacques Nacaximi Cuſioie & de Marie ſa mere.*

Nous avons vû dans le recit qu'il a fait de ſon empriſonnement, qu'il fut chaſſé par un de ſes hoſtes & reçu par Jacques Cuſioie dans ſa maiſon où il fut pris. Après avoir rapporté la fin glorieuſe du Pere, il eſt juſte que nous faſſions connoiſtre la recompenſe que Dieu donne à la grande charité de l'hoſte qui l'avoit retiré chez lui.

Jacques Nacaximi Cuſioie eſtoit un des plus honneſtes hommes & des plus charitables Chrétiens du Royaume de Fingo Il avoit un frere nommé Michel qui fut reçu dans la Compagnie de JESUS, & qui mourut pour la Foi dans les eaux boüillantes de la montagne d'Ungen. Il avoit encore ſa mere qui eſtoit Chrétienne & qui avoit nom Marie. Jacques eſtant en âge, épouſa une Demoiſelle Chrétienne nommée Agathe de très bonne famille, dont il eut quatre enfans: à ſçavoir trois garçons & une fille. Ils demeuroient dans la maiſon de ſon beaupere, où ſe retiroient les Religieux de la Compagnie de JESUS durant la perſecution.

Jacques les accompagnoit lorſqu'ils alloient aſſiſter les malades, & leur rendoit toute ſorte de ſervices ſans apprehender aucun

tun danger. Jamais il n'éconduisit un pauvre qui lui demandast l'aumône. Il alloit chercher dans les montagnes les Chrétiens bannis pour la Foi, & les assistoit dans leurs necessitez, les exhortant de tout souffrir pour gagner le Royaume du Ciel. Lorsqu'il en voyoit qui demandoient l'aumône par la ville, il alloit au devant d'eux comme un autre Abraham, & les prioit de prendre logis chez lui. Il fut arresté prisonnier avec Marie sa mere, & tous ses biens furent confisquez, pour avoir logé le Pere Guttiers & le Pere Iscida.

Lorsqu'il se vit en prison, il regla son temps & ses devotions en cette maniere. Il employoit tous les jours douze heures entieres à faire Oraison tant mentale que vocale. Il jeûnoit toute la semaine, excepté le Dimanche. Il prenoit la discipline toutes les nuits & ne quitta jamais un rude cilice qu'il avoit sur le dos. Il faisoit toutes ses prieres & toutes ses penitences, pour obtenir de Dieu la grace de mourir pour sa sainte Loi. C'est une coûtume du Japon, que lorsque le pere de famille est condamné pour avoir logé les Predicateurs de l'Evangile, sa femme & ses enfans subissent la même peine. C'est pour cela qu'Agathe ne sortoit point du logis, esperant qu'on la feroit prisonniere avec son mari.

Le 29. d'Octobre elle reçut avis de plusieurs endroits, qu'on dressoit plusieurs poteaux sur la montagne des Saints Elle conçut un grande esperance qu'il y en auroit un pour elle, & prioit tous les Chrétiens qui lui donnoient ces avis de remercier Dieu de la grace qu'il lui préparoit: mais ayant sçu qu'il n'y avoit que la mere de son mari qui lui devoit tenir compagnie, elle se mit à pleurer sans pouvoir estre consolée. Elle s'en alla sur l'heure même trouver son mari en prison, qui la voyant baignée de larmes, se douta bien du sujet de sa douleur: *Agathe*, lui dit-il, *qu'avez-vous à pleurer? Est-ce de ce que je serai brûlé vif aujourd'hui? Plaise à Dieu que le même vous arrive & que nous allions de compagnie au Ciel, vous & vostre pere, nos enfans, ma mere & moi. C'est ce que je desire*, lui répond Agathe en pleurant, *& ma douleur est de ce que cela ne sera pas: car je ne suis point condamnée à la mort.* Jacques la consola le mieux qu'il put, lui faisant esperer que Dieu lui accorderoit ce qu'elle desiroit. Pour Marie sa belle-mere, elle ne cessoit de benir Dieu de se voir preste à verser son sang pour sa gloire. *O ma fille*, dit elle à Agathe, *que je suis heureuse de pouvoir rendre à mon Dieu la vie qu'il m'a donnée! Soyez sure*

que je ne vous oublierai jamais, jusqu'à ce que Dieu nous ait réunis dans le Ciel. Consolez-vous cependant, ma chere fille, & attendez de sa bonté la grace que vous desirez si ardemment.

Agathe s'estant retirée, la mere & le fils qui resterent seuls se mirent à genoux, & demeurerent en prieres jusqu'à l'arrivée des gens du Gouverneur qui les conduisirent au lieu du supplice. Lorsqu'ils y furent arrivez, la premiere chose que fit Jacques, fut de baiser le poteau où il devoit estre attaché. Puis se voyant lié & environné de flâmes, il recita tout haut son *Credo*, fit des actes de contrition, puis se mit à chanter: *Laudate Dominum omnes gentes.* A peine avoit-il achevé ce Pseaume, qu'on le vit tomber au pied de son bucher & rendre l'ame à son Createur.

Sa bonne mere qui n'estoit pas loin de lui, après avoir offert à Dieu le sacrifice de son fils, se mit à genoux, & d'un courage viril, quoiqu'âgée de soixante & cinq ans, presenta sa teste au Bourreau, qui la lui abbatit d'un coup de cimeterre. Il jetta son corps dans le feu avec celui de son fils, & leurs cendres mêlées ensemble furent jettées dans la mer.

Peu de jours après Jacques apparut à un de ses intimes amis, & l'appellant par son nom, lui dit: *Tout passe, mon cher ami, tout ce que vous voyez s'échape en un moment: comment donc vivez vous dans une si grande assurance? D'où vient que vous ne songez point à vostre salut & que vous ne travaillez point pour l'éternité?* Ayant dit cela il disparut. L'homme qui le vit fut effrayé au dernier point & s'en retourna à sa maison morne & pensif. Sa femme entrant dans sa chambre, le trouve à genoux, & lui ayant demandé ce qui lui estoit arrivé, il lui fit le recit de ce qu'il avoit vû & entendu.

XI. *Les trois petits enfans de Jacques sont mis à mort avec Leon leur ayeul.*

Agathe cependant estoit inconsolable de se voir separée de son époux & laissée avec trois petits orphelins, dont la vuë & les larmes augmentoient sa douleur. Mais ce qui mit le comble à son affliction, c'est que cinq jours après qui fut le deuxiéme de Novembre, on lui signifia que ces trois petits innocens estoient condamnez à perdre la teste comme transgresseurs des Loix du Xogun, quoiqu'ils ne pussent pas encore en avoir la connoissance.

Cette nouvelle ne troubla point son esprit & n'abbatit point son cœur. Comme il n'estoit point de bon-heur sur la terre comparable à celui de mourir pour Dieu, elle se consoloit dans la pensée que ses trois enfans par une mort temporelle alloient acquerir une vie qui ne finiroit jamais. Mais ce qui lui perça le

cœur, fut de voir qu'on ne lui permettoit pas de leur tenir compagnie: *Pourquoi*, dit-elle aux soldats, *m'epargne-t'on? ces enfans sont-ils plus coupables que moi? Quel crime ont-ils commis, sinon d'estre mes enfans? Et pourquoi me laissera-t'on en vie moi qui les ai mis au monde? N'est-ce pas la coûtume du Japon de faire mourir la femme avec son mari, & la mere avec ses enfans? Si je suis innocente, pourquoi fait-on mourir mes enfans? Si je suis criminelle, pourquoi me laisse-t'on en vie?*

Après avoir donné ces marques de sa douleur, elle se resigna aux volontez de Dieu & lui offrit ces innocentes victimes, qui lui estoient infiniment plus cheres que sa vie. Jean qui estoit l'aîné n'avoit que neuf ans. Michel le second n'en avoit que cinq, & Ignace le plus petit n'en avoit que deux. Ce petit innocent joüoit dans la ruë avec des enfans de son âge lorsqu'on l'appella. Aussi-tost qu'il eut sçu qu'il falloit mourir, chose admirable! sans faire paroistre ni crainte, ni étonnement, il rentre dans le logis, prend son Chapelet en sa main, se mit à genoux & fait les prieres qu'on lui avoit apprises. Après quoi tous trois ayant pris leurs plus belles robes, accommodent leurs cheveux comme s'ils alloient à quelque feste, & prennent congé de leur mere qui les avoit parez de la sorte.

Ils se mirent tous trois en chemin, marcherent d'un pas si assuré, que tout le monde en estoit dans l'amiration: mais le petit Ignace avoit un certain air de beauté qui attiroit les yeux de tout le monde, & qui enlevoit les cœurs de ceux qui le regardoient. Les assistans s'écrioient tous d'une voix, que ce n'estoit point un enfant, mais un Ange, & qu'il y avoit quelque chose sur son visage qui estoit plus qu'humain. Agathe les voulut voir partir & marcha quelque temps derriere eux. Lorsqu'il les fallut quitter, elle les embrassa tendrement & les encouragea à mourir constamment pour Dieu, puisque la mort les alloit faire passer de la terre au Ciel, où leur pere & leur ayeul les attendoient. Elle les suivit de l'œil tant qu'elle put, prenant de temps en temps congé d'eux. Les enfans de leur costé se tournant vers elle, levoient les mains en haut, comme la priant de se retirer, & la regardoient avec un petit soûris qui tiroit les larmes à tous ceux qui estoient presens.

Lorsqu'ils furent arrivez au lieu de l'execution, ils se mirent à genoux, l'aîné qui estoit le premier abbatit son collet, joignit les mains, & levant les yeux vers le Ciel, attendit le coup de la mort

avec une tranquilité admirable. Le Bourreau qui trembloit, faisant une action si barbare, manqua son coup & perdit le fil de son sabre. L'enfant tomba par terre, mais il se redressa aussitost sans paroistre etonné, & attendit que le Bourreau d'un second coup lui enlevast la teste.

Michel & Ignace voyoient cette boucherie, & ce qu'on aura de la peine à croire, ils ne parurent point troublez d'un spectacle si affreux Le Bourreau s'adressant à Michel, le manqua comme son frere & ne l'acheva qu'en deux coups. Il ne restoit plus que le petit Ignace, qui estoit là comme un petit agneau les mains jointes & prest à estre immolé. Le Bourreau qui avoit déja failli deux fois, voyant cet enfant qui ne donnoit presque point de prise, se perdit entierement, & d'une main tremblante lui déchargea deux coups l'un sur l'autre ayant manqué le premier. Les assistans le vouloient hacher en piece: mais le Juge les arrêta. Ainsi mourut Jacques Cusioie avec sa mere & ses trois enfans.

On fit mourir après eux Leon Finato Tasuque leur ayeul maternel. C'estoit un Chrétien d'une vertu à l'épreuve de tous les malheurs. Il jeûnoit trois fois la semaine & faisoit beaucoup d'autres penitences qu'il accompagnoit d'une oraison continuelle. Lorsque Jacques son gendre fut arresté prisonnier, il se prépara à la mort, redoublant ses jeûnes & ses austeritez; & quand ses trois petits fils furent au supplice, il les accompagna jusqu'à la porte de la ruë, où les ayant embrassez, il leur dit plusieurs fois les yeux baignez de larmes: *Adieu mes chers enfans, souvenez vous de moi lorsque vous serez en Paradis. Mes enfans ne m'oubliez pas.*

S'estant retiré dans sa chambre, il se met en prieres. A peine avoit-il commencé son oraison, qu'il entend entrer des gens dans la maison, criant d'une voix confuse, *Tuë, tuë.* Agathe accourt aussi-tost à ce bruit, croyant que c'estoit à elle qu'on en vouloit. Elle se presente aux Officiers de la Justice pour estre menée en prison. Ceux-ci lui dirent: *Madame, retirez-vous: ce n'est pas vous que nous cherchons, mais Leon vostre pere.* Le bon vieillard s'entendant nommer, se leve promptement & s'en va au devant deux. Un des Archers s'étant jetté sur lui pour le lier. *Tout beau, je vous prie*, lui dit-il, *vos cordes sont trop foibles. Laissez-moi faire, je vous en donnerai de meilleures.* Il entre dans une chambre voisine, & ayant pris des menotes de fer: *Tenez*, leur dit-il, *voi-*

là qui fera mieux que toutes vos cordes. Il fut ensuite conduit au lieu du supplice où ses trois petits enfans l'attendoient. Il les vit egorger devant ses yeux, & eut la teste coupée après eux.

Agathe ainsi se trouva seule ayant perdu son pere, sa belle mere, son mari & ses trois enfans. Il lui restoit une petite fille, qui estoit l'unique consolation qui lui restoit au monde: mais elle lui fut enlevée, ce qui lui fut plus sensible que la mort. Tout ceci arriva à Nangasaqui l'an 1630. Nous ne sçavons pas si les années suivantes elle n'a point esté martyrisée elle même: car nous n'avons plus de relations exactes du Japon après celle qui finit cette année, la persecution empêchant les Peres Jesuites de s'informer de ce qui se passoit, & d'écrire que tres difficilement en Europe.

XII. *Soixante & treize Chrétiens sont martyrisez à Omura.*

L'année 1629. au mois de Novembre, on prit sur les terres d'Omura soixante & treize Chrétiens qu'on mit en prison, pour avoir logé, accompagné & servi les Religieux. Je mets en ce nombre un enfant qui mourut dans le ventre de sa mere. Ils furent tous logez dans cette prison étroite qui n'avoit que quatre toises en tout, ce qui leur causa des incommoditez extrêmes, outre la nourriture qu'ils n'avoient pas à demi. Le Pere Iscida, dont nous avons rapporté le martyre, qui estoit prisonnier alors, fut leur Ange Tutelaire. Il les confessa & les consola de telle maniere, qu'il leur tardoit qu'on ne les fist brûler. Ils furent près d'un an dans un cachot. Le 28. de Septembre de l'année 1630. la sentence de mort vint de la Cour, portant que tous ceux qui avoient logé des Religieux seroient brûlez vifs avec leurs femmes & leurs enfans, & les autres décapitez.

Les gens d'Omorondono à qui appartenoit cette execution, allerent à la prison les solliciter d'abjurer la Foi: mais ils répondirent tous qu'ils vouloient mourir Chrétiens. Entre les femmes qui estoient condamnées à la mort, il y en avoit une nommée Madeleine d'une rare beauté. Le Tono fit son possible pour lui persuader de quitter la Foi, lui promettant de la combler d'honneurs & de biens: mais elle se moqua de lui. C'est pourquoi elle fut conduite avec les autres au lieu de l'execution. Il y avoit vingt poteaux dressez. On en attacha deux à chacun, entre lesquels estoit cette pauvre mere qui estoit grosse. Le feu ayant esté mis au bois, il s'éleva un tourbillon de fumée qui enveloppa tous ces sacrez corps, & on n'entendit sortir de leurs bouches que les

sacrez noms de JESUS & de MARIE. La fumée s'estant dissipée, on vit tous ces serviteurs de Dieu s'encourager les uns & les autres, & ne cesser de loüer Dieu tant qu'ils purent parler.

Il y en eut un parmi eux, qui deux ans auparavant avoit renoncé la Foi pour la crainte des tourmens: cependant il rendoit toûjours service aux Religieux, & les logeoit chez eux. Cette action de charité fut la cause de son salut: car ayant esté saisi & presenté au Tono, il repara sa faute par une glorieuse confession, déclarant qu'il estoit Chrétien, qu'il detestoit sa perfidie & qu'il en vouloit porter la peine, souffrant les plus rigoureux tourmens dont on peut punir un coupable. Le Tono lui promit de le traiter comme il le meritoit, c'est à dire d'une maniere sans exemple. En effet il le fit revêtir sur la chair nuë d'un habit de paille, & y ayant mis le feu, le laissa brûler jusqu'à ce que toute la paille fût consumée, Il lui fit encore décharger sur la teste quantité de coups de bâtons qui la lui fendirent en deux. En cet estat ayant encore un peu de vie, il le fit lier à un poteau & brûler avec les autres. C'est ainsi que Dieu par sa misericorde changea le feu éternel de l'Enfer qu'il avoit merité, en un feu de paille qui ne fut pas de durée.

De soixante & treize qui estoient condamnez à la mort, il en restoit trente-deux, dont vingt-neuf eurent la teste coupée & trois furent percez de lances. Un jeune homme de 20. ans nommé Christophe, voyant venir le Bourreau avec sa lance, étendit les bras pour lui donner à choisir son coup, & pour marquer la joye avec laquelle il recevoit la mort.

XIII. *Les noms de ceux qui furent executez.* Quelques personnes seront bien aises de sçavoir le nom & le païs de ceux qui furent executez. Il est juste d'honorer & de conserver la memoire de tant d'illustres Martyrs. Voici le nom de quelques-uns qu'on a pû recueillir.

DE MIYE.

Louis Gouzayemon décapité pour n'avoir pas voulu quitter a Foi.

Michel Xiquisuc son fils brûlé pour avoir logé le Pere François.

Marthe sa femmee brûlé aussi.

Louis Guyemon brûlé, pour avoir conduit la barque de ce même Pere quand il partit de Miye.

Paul Michel & François ses enfans décapitez.

Michel Feisacu, Thomas Jaquichi, Jean Cambroie décapitez pour y avoir ramé.

Simon Josioye brûlé vif pour avoir logé le Pere Vincent.

Grace sa femme brûlée avec lui, & Jean leur fils décapité.

Pierre Jaxichiro brûlé pour avoir mené la barque du Pere Vincent.

Madeleine sa femme quoi-qu'enceinte, brûlée vive avec lui.

Gaspard Sacuso & Pierre Franzuqui décapitez pour avoir ramé dans la barque dudit Pere.

De Caxiama.

Michel Tisioye brûlé avec Marie sa femme.

Michel Guguso brûlé avec Rufini sa femme. Pierre leur fils décapité.

De Coye.

Paul Xinyemon décapité pour avoir accompagné le Pere Benoist Fernandez dans ses voyages.

Antoine Masuque brûlé pour avoir rendu service à un Religieux de saint François. Catherine sa femme brûlée avec lui.

Jean Mogoxichi & Louis Janqui leurs enfans décapitez.

Louis Gouxiro brûlé, pour avoir retiré en sa maison le même Pere.

De Teguma.

Michel Magozaimon brûlé pour avoir logé le Pere Benoist Fernandez. Marie sa femme brûlée aussi, & Dominique leur fils décapité.

Ignace Suquezayamon & Dominique Inyemon décapitez pour avoir accompagné le dit Pere d'un lieu à un autre.

De Nagata.

Dominique Cosioie avec Marie sa femme, brûlez pour avoir logé le même Pere Fernandez, & leur fils décapité.

De Osaqui.

Jacques Ficozayemon & Marie sa femme brûlez pour le même sujet. Alexis Sanyro leur fils décapité.

DE XITOI.

Jean Civiro avec Jeanne sa femme brûlez pour la même cause.

DE XITO.

Christophle Quisiei transpercé d'une lance pour avoir ramé dans la barque du même Pere.

DE L'ISLE D'IIXIMA.

Jean Fioyemon brûlé pour avoir retiré chez lui le Pere Antoine Iscida. Rufine sa femme brûlée aussi, & Fiquiochi leur fils décapité.

DE L'ISLE D'YONEXIMA.

Martin Cambo brûlé avec Catherine sa femme, pour avoir logé le Pere Iscida & gardé les habits Sacerdotaux. Michel Yemon leur fils décapité.

DE L'ISLE DE FIROXIMA.

Louis Fachiro Cambo brûlé pour avoir reçu en sa maison des Religieux.

Pierre Joyemon, Pierre Cansuque & Marie sa femme brûlez pour le même sujet.

Paul leur fils décapité pour avoir rendu quelque service au Pere Vincent.

DE SOCACO.

Gregoire Rocuyemon & Marguerire sa femme brûlez pour avoir gardé quelques hardes dudit Pere. Michel & Dominique leurs fils décapitez.

DE CUROCUCHI.

Michel Bisuque brûlé avec Claire sa femme, pour avoir logé le Pere Fernandez.

DE IQUIRIQUI.

Dominique Josioye brûlé avec Madeleine sa femme, pour avoir traité avec le Pere Barthelemi, & lui avoir donné un de leurs

leurs enfans pour estre son Catechiste.

Quivyoro leur autre fils, bruslé pour avoir caché le Pere Gabriel dans un buisson.

Thomas Nizo bruslé pour l'avoir conduit d'un lieu à un autre.

De Motogama.

Pierre, Madeleine sa femme, & trois de leurs enfans décapitez pour avoir logé un Religieux.

De Uracami.

Michel Ichiezayemon avec Isabeau sa femme bruslez pour avoir logé le Pere Barthelemy.

Paul son fils & un de ses freres décapitez.

On ne peut rien dire de particulier de la vie & des belles actions de cette noble compagnie de Martyrs, la persecution des Tyrans n'ayant pas permis de s'en informer.

Bugondono Gouverneur de Tacacu qui estoit à la Cour, ayant appris que pendant son absence quelques Peres Jesuites avoient ramené à l'Eglise plusieurs milliers de Chrétiens que la crainte des tourmens en avoit fait sortir, & qu'on avoit pris à Isasai le Pere Barthelemy Guttieres, craignant qu'Unemondo ne lui rendît quelque mauvais office auprès du Xogun, ordonna à ses Lieutenans de persecuter les Chrétiens à outrance & d'exterminer entierement leur Religion. *XIV. Chrétiens de Tacacu tourmentez en diverses manieres.*

Les Emissaires aussi-tost se mettent en campagne, & visitent toutes les maisons des paysans, pour voir s'il n'y avoit point chez eux quelque Religieux caché. Le Pere Matthieu de Couros Provincial des Jesuites pensa estre pris avec son Compagnon. Ce Pere pendant qu'on faisoit ces recherches, croyant estre obligé de se conserver pour le service de l'Eglise & de la Compagnie dont il estoit Superieur, se cacha dans le trou d'une muraille. Les soldats visiterent cet endroit sans s'en appercevoir. Néanmoins les Chrétiens voyant le danger qu'il avoit couru, le firent passer dans deux antres si obscurs, qu'il n'y voyoit goute en plein midi. Il y tomba malade & fut en danger de mort, sans recevoir d'autre assistance que celle qui lui venoit du Ciel. Il n'y mourut pas cependant: Dieu le reservoit à de plus grands combats & à une mort plus glorieuse, comme nous verrons dans

quelque temps. Son Compagnon qui estoit le Pere Antoine Giarmon s'estant mis sur mer, fut poursuivi si vivement qu'il fut obligé de se jetter dans une caverne, où il demeura longtemps sans voir le Soleil.

Bugondono à son retour furieux comme un lion, fit commandement à tous les Chrétiens de son gouvernement d'adorer les Idoles & d'obeïr aux Bonzes. On les mene donc dans les Pagodes, où ceux qui ne vouloient pas adorer les faux Dieux estoient tourmentez en diverses manieres, principalement par l'eau qu'on leur faisoit avaler jusqu'à crever, & qu'on leur faisoit rendre avec violence. Plusieurs flechirent les genoux devant les Idoles pour la crainte des tourmens. Il y en eut trois cens qui tinrent bon, & qui protesterent qu'ils ne rendroient jamais au Démon un culte qui n'estoit dû qu'au vrai Dieu.

XV. *Nouveaux genres de supplices qu'on fait souffrir aux Chrétiens.*

C'est sur ceux-là que le Tyran déchargea sa rage. Outre les autres tourmens de l'eau & des quatre cordes torses, dont nous avons parlé, il fit remplir de certaines cannes de souffre, d'absynthe & autres matieres puantes & fumeuses, qu'il faisoit appliquer par un bout aux narines du Martyr. Puis lui fermant la bouche, on mettoit le feu à l'autre bout: Supplice si cruel, que non seulement ces pauvres gens tomboient de foiblesse à demi étouffez, mais encore ils en avoient le visage tout bruslé. On fourroit à d'autres dans la chair des roseaux pointus, qui se rompant laissoient souvent le bois dans la playe Mais ce qui fait horreur à dire & à entendre, on y faisoit entrer des cannes creuses en les tournant, & lorsque la chair estoit dedans comme la moelle dans les os, on les retiroit avec la chair avec violence. On leur appliquoit encore à nud des flambeaux ardens, puis on les guindoit en l'air les pieds & les poings liez, & on les chargeoit en cet estat de coups de bâtons noueux. Quand ils tomboient en défaillance, on avoit des breuvages prêts pour les faire revenir.

Pour attendrir les femmes qui resistoient aux tourmens, on rotissoit leurs enfans en leur presence. Les cris que jettoient ces petits innocens, perçoient le cœur de leur pauvres meres, & il n'y avoit point de supplice qui leur fût plus sensible que celui-là. Ils s'aviserent encore de faire un cercle en terre, où ils contraignoient les Chrétiens de demeurer les pieds joints

ſans ſe remuer, & leur ayant fait étendre les bras en forme de croix, ils leur donnoient à tenir entre les dents une piece de bois de cinq à ſix palmes, & s'ils la laiſſoient tomber, ils prétendoient qu'ils avoient renié.

Il y a d'autres tourmens encore plus horribles que ceux-là, dont nous parlerons ſur la fin de cette hiſtoire. Dans cette troupe de Martyrs, il y eut une honorable Matrone, qui ſe diſtingua elle & ſa famille par ſon courage heroïque. Elle avoit avec ſoi une fille de treize ans, & ſa bru portoit entre ſes bras un enfant à la mamelle. Après avoir eſté long-temps ſollicitée inutilement par promeſſes & par menaces de retourner aux Sectes du Japon, les Bourreaux lui firent entrer des roſeaux pointus dans la chair. Puis lui firent avaler quantité de verres d'eau qu'ils lui faiſoient rendre avec le ſang en lui marchant ſur le ventre.

Sa bru eſtoit là qui voyoit les cruautez barbares qu'on exerçoit ſur ſa belle mere, les Bourreaux lui demandant ſi elle ne vouloit pas quitter ſa Religion, & ayant répondu que non, ils lui arrachent ſon petit enfant d'entre les bras, & le tenant par les pieds, lui en donnerent inhumainement de la teſte contre le viſage, ſans que les cris de l'enfant, ni la douleur de la mere les touchaſt de compaſſion. Cette femme incomparable triompha de tous les ſentimens de la nature, par la force invincible de la grace.

Les Bourreaux enragez de ſe voir ſurmontez par des femmes, s'adreſſent à cette jeune Demoiſelle de treize ans, qui avoit déja ſouffert dans ſon ame tous les tourmens de ſa mere & de ſa belle-ſœur, & comme elle demeuroit ferme dans la Foi, il n'y a preſque point de ſupplice qu'ils ne lui firent ſouffrir. Premierement ils lui donnerent la queſtion de l'eau, qu'ils lui firent prendre & rendre par force. Puis ils la percerent en diverſes parties du corps avec des cannes aiguës, & voyant qu'elle eſtoit immobile comme ſi elle eût eſté ſans ſentiment, ils lui appliquerent ſur la chair nuë une cane verte qu'ils avoient fait rougir au feu. Enſuite ils allumerent des faiſceaux de bois ſec, dont ils lui grillerent tout le corps. Et parcequ'elle demeuroit conſtante, ils lui mirent ces cannes enſouffrées dans les oreilles & dans les narines. Enfin tranſportez de rage, ils la prennent par les cheveux & la traînent par toute la chambre

un temps considerable. Puis la laissent en repos, resolus de la reprendre une autre fois & de la conduire à Ximabara.

XVI. *Cruautez étranges exercées sur des enfans.* Le Tyran voyant que les peres & les meres soûtenoient genereusement tous les assauts de sa fureur, & que les enfans animez par leur exemple ne pouvoient estre détournez de la Foi, s'avisa d'un expedient Diabolique qui lui reüssit, ce fut de débaucher les peres & les meres, par la compassion qu'ils avoient pour leurs enfans, & de corrompre les enfans par le mauvais exemple de leurs peres & de leurs meres. Il prend donc un grand nombre de petits garçons entre dix & onze ans, & les menace des derniers tourmens, s'ils n'invoquent les Camis. Ils répondirent tous qu'ils n'adoroient point d'autre Dieu que JESUS-CHRIST, & qu'ils vouloient mourir Chrétiens. Alors il les fit tourmenter en cette maniere en presence de leurs peres & de leurs meres. Il leur fait écorcher les mains par des incisions douloureuses, & les oblige ensuite de les mettre sur la braise en leur disant que s'ils les retiroient, c'estoit une marque qu'ils abjuroient la Loi Chretienne. Quelques-uns les y tinrent constamment sans se remuer. D'autres les retirerent : mais ils crioient en même temps : *Je ne laisse pas d'estre Chrétien. Non je n'adore point les Fotoques.*

Il y en eut d'autres à qui on mit sur les mains des charbons ardens, en leur declarant que s'ils les laissoient tomber, ils n'étoient plus Chrétiens. Chose admirable : il n'y en eut pas un seul qui ne les gardast aussi long-tmps que le Tyran le voulut. Il y avoit parmi eux un enfant de cinq à six ans qu'on tourmenta toute la nuit par le fer & le feu. Un des assistans touché de compassion, lui fit quelques caresses & lui donna une figue séche à manger. Lorsqu'il la portoit à sa bouche, le Bourreau lui prit la main & lui dit, qu'il ne la mangeroit pas s'il ne faisoit abjuration de la Foi. L'enfant ne dit mot, mais prenant la figue il la lui jetta au nez. Il fut depuis conduit à Ximabara, où entr'autres tourmens, on lui arracha avec des tenailles la chair de plusieurs parties du corps, & on lui coupa une levre, parce qu'il ne vouloit pas dire ces trois paroles. *Je quitte la Foi, ne me tourmentez plus.*

On traita de la même maniere les autres enfans, dont le nombre fut fort grand. Il y en eut peu qui cederent aux tourmens : mais ce qui est deplorable, presque tous furent perver-

tis par le mauvais exemple de leurs peres: car ces lâches Chrétiens effrayez de la seule vûë des maux que leurs enfans souffroient avec tant de courage, soit que ce fût la crainte de la douleur qui les étonnast, soit que ce fût la tendresse qui leur amollist le courage, ils se rendirent pour la plûpart, & leurs enfans suivirent leur exemple. Ainsi de deux cens quatre-vingt personnes qui avoient combattu vaillamment jusqu'alors, il n'y en eut que cinquante qui persevererent, & on vit tomber plus de la troisiéme partie de ces étoiles brillantes, dont la Foi avoit éclaté jusqu'alors dans les noires tenebres de la Gentilité & parmi les orages d'une persecution sanglante.

Bugondono plus satisfait de ces conquestes qu'un General d'armée de quelque grande victoire, n'en voulut pas demeurer là: mais voyant l'effet qu'avoit eu sa cruauté, ordonna que les cinquante qui restoient fussent menez à Ximabara, où il se prometoit de triomphera force de tourmens de leur resolution.

Ils y arriverent le 23. de Mai l'an 1630. Le lendemain matin ils furent tirez de la prison & menez au travers de la ville à une grande plaine proche le rivage de la mer. C'est là qu'on devoit executer les principaux des prisonniers en presence des autres, pour les intimider par la vûë des supplices qu'on leur alloit faire souffrir. On en choisit sept qu'on tenoit pour les plus coupables pour avoir rendu plus de service aux Religieux. Thomas Quichibioye, Paul Nagata, Leonard Sacuzayemon, Jean Gonzayemon, Jenixo Diens, Marie Dame fort honorable, & la femme de Paul âgée de 80. ans. Le Tyran estoit si animé contre les quatre premiers, qu'il estoit resolu de ne leur faire aucune grace, quand même ils renonceroient la Foi.

XVII. *Cinquante prisonniers cruellement tourmentez à Ximabara.*

Il y avoit dans cette grande plaine sept fosses de trois palmes en hauteur & de six en largeur, éloignées prés d'une toise l'une de l'autre. On avoit planté dans chacune deux poteaux en forme de croix, où l'on faisoit asseoir le Martyr qui estoit dans la fosse. Il y avoit deux gros ais sciez en demi cercle, qui se joignant ensemble, faisoient un cercle entier, & venoient prendre par le coû celui qui estoit dans la fosse; de sorte qu'on voyoit sa teste serrée entre ces deux ais qu'on fermoit avec des boucles de fer. Les autres Chrétiens estoient là presens qui assistoient à ce spectacle.

Cet appareil estant dressé, Bugondono qui avoit inventé ce supplice, voulut avoir le plaisir d'en remarquer l'effet. On commença par Leonard, un des plus qualifiez Bourgeois d'Arie que le Tyran haïssoit à mort, parcequ'il avoit donné un dementi à un Gouverneur de ses places, qui publioit faussement qu'il avoit abjuré la Foi, & qu'il avoit écrit son nom parmi les Apostats. Pour le punir de cette réponse, qu'il appelloit insolente, il commanda qu'on lui sciast le bras droit, ce qu'on fit fort lentement pour prolonger sa douleur. Les personnes delicates souffriront du recit que je vais faire, mais je ne puis l'omettre sans faire injure aux Martyrs. Avant que le bras fût separé du corps, les Bourreaux le mirent dans sa fosse, & lui entamerent le coû avec une scie de fer. L'ouverture estant faite, ils mirent dedans une scie de bois, faite de grosses cannes, avec laquelle ils continuerent de le scier pour rendre son tourment plus long & plus insupportable. Ils traiterent les autres hommes & femmes de la même maniere.

Ils furent sept jours entiers à faire cette operation barbare. Ils les scioient trois fois le premier jour & deux les suivans. Après avoir un peu penetré dans la chair, ils retiroient leur scie & mettoient des poignées de sel dans la playe. Ils estoient jour & nuit dans la fosse, & si quelqu'un tomboit en foiblesse, il y avoit là des Medecins qui leur donnoient des cordiaux pour les faire revenir.

Les autres prisonniers qu'on vouloit effrayer par ce spectacle, furent deux jours en repos. Le troisiéme, comme ils ne parloient point de se rendre, on leur lia les pied & les mains, & on les mit sur des pieces de bois fort pointues en forme de chevalet, & pour les empêcher de parler, on leur fit passer une corde au travers de la bouche. On les promena en cet estat par toutes les ruës de la ville, & lorsque quelqu'un venoit à tomber, ils faisoient de grandes huées, criant : *Il est tombé, il est tombé*, faisant allusion à ceux qui tomboient dans l'apostasie.

Après cette honteuse cavalcade, ils les entreprirent chacun en particulier & les tourmenterent sans relâche, tantost avec des cannes ensouffrées qu'ils leurs souffloient aux narines : tantost avec des roseaux pointus qu'ils leur enfonçoient dans la chair ; tantost avec le feu dont ils les brûloient ; tantost avec l'eau qu'ils leur faisoient prendre dans l'excès & rendre jus-

qu'au ſang. Les tourmens ſe ſuccedoient les uns aux autres, & quand l'un finiſſoit, l'autre commençoit. Il n'y a point de difficulté qu'on ne ſurmonte dans les premieres ardeurs du combat : mais comme les forces de la nature ſont bornées & qu'elle cherche le repos, un mal long & violent triomphe de la conſtance des plus courageux.

Et voilà ce qui fit perdre la Foi à nos pauvres priſonniers. Ces flots redoublez de ſupplices & de tourmens qui les battoient ſans ceſſe, leur abbatirent le courage. Ils ſuccomberent tous, hormis un jeune homme de Conga. Cinq de ceux qui avoient ſupporté genereuſement l'eſpace de quatre jours le tourment de la foſſe, ſe rendirent le ſixiéme, & la derniere nuit le pauvre vieillard de quatre vingt-trois ans Paul Nagata ſe laiſſa vaincre à la douleur & perdit la couronne du martyre qui lui pendoit ſur la teſte. Chûte déplorable, ſoit pour la perte de tant d'ames, ſoit pour le mauvais exemple qu'elle donna à tous les Chrétiens du Japon.

Thomas Quichibroye un des plus nobles & des plus fervens Chrétiens d'Arie, demeura ſeul inflexible, & fit paroître au milieu de tous ces tourmens une ſi grande tranquilité, que Bugondono lui-même en fut ſurpris, & quoiqu'il enrageât de voir un homme lui tenir teſte, il ne put néanmoins s'empêcher de dire, qu'en tout le Tacacu il n'y avoit pas un ſeul homme qui meritât le titre de brave que Thomas. Un des aſſiſtans le voyant imperturbable, s'approcha de lui au plus fort de ſes peines, & lui demanda s'il les ſentoit. Thomas lui répondit : *Je les ſens, n'en doutez pas, & très-vivement : mais le ſujet pour lequel je ſouffre, & la récompenſe éternelle que j'attends pour un moment de douleur, fait que je les ſouffre avec beaucoup de joye.*

Le 31. de May 1630. Thomas rendit ſon eſprit & s'en alla victorieux au Ciel. On fut ſept jours entiers à lui ſcier le coû avec une ſcie de bois. Le ſeptiéme ſur le ſoir on acheva de le lui couper. Ceux qui eſtoient preſens atteſterent que la teſte eſtant tombée à terre, conſerva la même ſerenité & le même air de douceur qu'elle avoit pendant la vie.

On tira les autres ſix de leur foſſe, & Bugondono ordonna qu'on mît en liberté Jenixo Dinez avec les deux femmes, mais qu'on coupât la teſte à Paul, à Leonard & à Jean, quoiqu'ils

eussent extérieurement renié la Foi. Un des enfans de Thomas, qui estoit present & qui avoit vû mourir son pere, leur en alla porter la nouvelle, les exhortant à réparer leur faute par une glorieuse confession de Foi, puisqu'aussi bien la mort leur estoit inévitable pour la haine que le Tyran leur portoit.

Ils profiterent tous trois de cet avis, & Dieu pour lequel ils avoient tant souffert, ne voulut pas les perdre. Il leur toucha le cœur d'un si vif repentir de leur faute, que lorsqu'on leur vint declarer qu'il falloit mourir, ils protesterent hautement qu'ils estoient Chrétiens, & qu'ils vouloient laver dans leur sang l'infidelité qu'ils avoient commise. Leonard ajoûta qu'il retractoit ce qu'il avoit dit, & qu'il ne changeroit pas de Religion, quand même on lui donneroit la vie. Sur leur confession on leur coupa la teste, qui fut exposée en public avec celle de Thomas. Leurs corps furent bruslez & leurs cendres jettées dans la mer. Pour la pauvre Claire qui estoit octogenaire, elle mourut quelques jours aprés de ses playes, & ceux qui estoient proche d'elle lorsqu'elle dit qu'elle se rendoit, ont assuré que la violence de la douleur lui avoit troublé l'esprit & fait perdre le sens, dont elle fut privée le reste de sa vie.

XVIII. *Cinq déserteurs de la Foi se reconnoissent & sont martyrisez.*

Le Tyran Bugondono triomphoit de joye de tant de victoires qu'il avoit remportées sur les Chrétiens : mais deux choses le chagrinerent extrêmement. L'une, que de ceux qui avoient abjuré la Foi pour la crainte des tourmens, cinq se reconnurent & moururent constamment dans le tourment de la fosse, ayant eu le coû scié en quatre jours. L'autre, que le Pere Matthieu Couros Provincial des Jesuites lui avoit échapé : car il avoit une passion extrême de se saisir d'un Religieux, pour lui arracher, disoit-il, la Foi du cœur par la longueur & la violence des tourmens qu'il avoit inventez, le faisant souffrir & mourir par la main des Chrétiens mêmes.

Ce monstre de cruauté pour assouvir sa rage s'en alla lui même à Nangasaqui prier Unemondo de lui donner un des Religieux qu'il avoit dans ses prisons pour le tourmenter à son aise : mais Dieu le frappa lui même comme un autre Antiochus du bras de sa justice, & vengea sur lui le sang de tant de Chrétiens qu'il avoit répandu.

XIX. *Vengeance de Dieu*

Il tomba malade en chemin : & quoique ce ne fût qu'une fievre tierce, dont les accès n'estoient pas violens, cependant

il tomba aussi tost en délire. Il crioit comme un forcené qu'on lui ôtast de devant les yeux cette multitude de testes qu'il voyoit & qui le tourmentoient cruellement. Tantost il disoit en hurlant: *Holà, ne voyez-vous pas qu'un des Xoias d'Arie me menace de me tourmenter? qu'on le chasse d'ici promptement, & qu'on oste de devant mes yeux toutes ces testes.* Dieu poursuivant par sa vengeance ce persecuteur de son saint Nom, & l'ayant frappé d'une playe incurable, ce malheureux au lieu de se reconnoître, n'avoit qu'un regret de n'avoir pas fait sentir aux Chrétiens tous les genres de supplices qu'il avoit inventez. *Je ne suis pas fâché*, disoit-il, *d'estre malade, mais j'enrage de ce que les Chrétiens se réjouiront de ma mort, & diront que le Ciel me chastie du mal que je leur ai fait. Je veux bien cependant qu'ils sçachent, qu'ils n'ont encore rien vû de ce que je sçai faire, si une fois je puis recouvrer ma santé.*

fur le Tyran Bugondono.

Estant arrivé à la forteresse de Ximabara, si celebre par les cruautez qu'il y avoit exercées sur les serviteurs de Dieu, il fit crier à son de Trompe que ceux qui sçauroient un remede contre la fievre tierce, eussent à le lui envoyer par écrit. On lui en donna plus de deux cens, dont il voulut faire l'experience en un jour, disant sottement que si un le pouvoit guerir, beaucoup plus seroit-il sauvé s'il les prenoit tous ensemble. Ayant avalé une partie de ces remedes, & s'étant fait appliquer les autres, il se sentit brûler d'un feu dévorant, qui lui faisoit jetter des cris effroiables. Tous ceux qui estoient dans la forteresse, l'entendoient crier & hurler sans en sçavoir la cause, ne voyant point ces phantômes qui travailloient son imagination.

Enfin tous les remedes n'ayant eu aucun effet que de le rendre plus malade, il voulut qu'on le portât aux bains de la montagne d'Ungen, Dieu le permettant ainsi, afin qu'il fût puni au lieu même où il avoit fait mourir si cruellement tant de personnes innocentes. On mit beaucoup d'eau froide dans le bain pour en temperer la chaleur: cependant dessors qu'il fut dedans, il se sentit brûler comme s'il eût esté dans les fourneaux les plus ardens de la montagne. *Qu'on mette*, disoit-il, *tout le monde dehors. Je sens dans moi & autour de moi une chaleur intolerable, qui seroit capable d'embraser toute la chambre quand même le bain n'y seroit pas.* Après quoi il se mit à crier à son ordinaire

contre ces testes qui le tourmentoient sans relâche, & qui grinçoient les dents contre lui. Ainsi mourut ce Tyran barbare, qui de ces eaux brûlantes de la terre, fut plongé dans les estangs ardens de l'Enfer & de la montagne d'Ungen précipité dans des gouffres & dans des abîmes, où il pleurera & grincera les dents durant toute l'eternité.





HISTOIRE

DE

L'EGLISE

DU JAPON.

LIVRE VINGTIE'ME.

ARGUMENT.

L*A mort de l'Empereur Xogun. Nouveau ſupplice inventé pour tourmenter les Chrétiens. La mort du P. Antoine Giarmon & de quelques autres Jeſuites. Pluſieurs Jeſuites Japonnois ſont brûlez ou mis dans la foſſe. Le Pere Benoiſt Fernandez & quelques autres Religieux ſont ſuſpendus dans la foſſe la teſte en bas. Martyre du Pere à Coſta & de deux autres Jeſuites. Le Pere Julien Nacaura de la Compagnie de* Jesus *de ſang Royal, & un des quatre Ambaſſadeurs du Japon à Rome, eſt ſuſpendu dans la foſſe, & y meurt pour la défenſe de la Foi. Quatre autres Jeſuites ſont executez avec lui. La mort du Pere Couros Provincial des Jeſuites & adminiſtrateur de l'Evêché. Le glorieux martyre*

du Pere Sebastien Vieira & de cinq des ses Compagnons. Lettres du Pere Vieira de grande édification. Le Xogun est ébranlé par un écrit du Pere. La mort du Pere Jacques Yuki. Recit de la vie & de la mort miraculeuse du Pere Marcel François Mastrilli. Miracle surprenant de saint François Xavier en sa personne. Vertus admirables du Pere Cassui Japonnois. Revolte des Chrétiens d'Arima. Quatre Ambassadeurs Portugais sont décapitez à Nangasaqui. Le glorieux martyre du Pere Antoine Rubin & de quatre de ses Compagnons. Abregé de la vie du Pere Rubin, de celle du Pere Albert Mecinski Polonnois, du Pere Jacques Moralez, du Pere Antoine Capeci & du Pere François Marquez. Martyre d'un Prestre Apostat. Lettres du Pere Marini au Pere de Rodes. Mort de l'Empereur. Martyre d'un Jesuite Apostat. Reflexions sur cette histoire.

I. *Mort de l'Empereur Xogun.*



'AN 1631. mourut le grand persecuteur de la Foi & l'Antechrist du Japon, c'est comme j'appelle le Xogun, dont on tint longtemps la mort cachée, pour empêcher les revoltes & pour assurer l'Empire à son fils. Elle fut enfin publiée par un Bonze, & on lui fit des obseques les plus magnifiques qui eussent jamais esté faites à aucun Monarque du Japon. Son fils estoit encore jeune quand il mourut, mais déja fort débauché. Il ne voulut point se marier, par la raison, disoit-il, qu'il n'y avoit point de Princesse au monde qui fût digne de lui, estant fils de deux Empereurs: c'est pour cela qu'il se fit appeller *To*, qui signifie grand, & *Xogun* qui veut dire Empereur. Ayant donc renoncé au mariage, il s'abandonna à toute sorte de débauches & de vices honteux, qui ruinerent en peu de temps sa santé, & firent croire aux plus sages, qu'il arriveroit après sa mort quelque grande revolution dans l'Etat, puisqu'il n'auroit point d'autre heritier que celui qui emporteroit l'Empire à la pointe de l'épée. Et parceque le nouvel Empereur avoit coûtume de revoquer les Edits de ses predecesseurs, les Chrétiens

se persuadoient que sa mort mettroit fin à leur persecution, & changeroit la face des affaires : ce qui toutefois n'arriva pas : du moins le calme ne fut pas de durée comme nous allons voir.

Un Pere disoit autrefois, que c'estoit une grande gloire à l'Eglise d'avoir Neron pour ennemi, & que ce lui eût esté une tache honteuse d'avoir l'approbation d'un homme qui ne pouvoit approuver que le mal. Je dis le même de ce Toxogun. La marque de la sainteté de nostre Religion, c'est que cet Empereur ne la pû aimer, & qu'il la persecutée plus cruellement que ses predecesseurs. Les autres avoient immolé les brebis, celui-ci a fait mourir les Pasteurs. Les premiers avoient fait la guerre à la Religion Chrétienne dans le Japon : mais ce dernier l'a entierement éteinte. Comme il n'y avoit que les Religieux qui envoyassent des relations fidelles de ce qui se passoit dans ce païs, ce Tyran ayant fait mourir tous les Religieux de saint Augustin, de saint François, de saint Dominique & plus de quatre-vingt de la Compagnie de Jesus, on n'a presque rien sçû de ce qui s'est passé les années suivantes. Il n'y a que les Jesuites, dont il en restoit cinq qui nous ont informé de la mort de quelques-uns de leurs Confreres. Le danger continuel où ils estoient d'estre pris, les empêchant de paroistre en public & de prendre connoissance de ce qui se passoit dans les autres Royaumes. Ainsi je ne rapporterai presque autre chose cette année 1633. que la mort de plusieurs Jesuites qui ont souffert les derniers tourmens pour la défense de la Foi, n'ayant plus d'autres nouvelles de ce païs-là que celles de leur martyre.

II. *Nouveau supplice inventé pour tourmenter les Chrétiens.*

Je commence par un Japonnois nommé Nicolas Keyan Fucunanga, qui a souffert le premier un genre de supplice inconnu jusqu'alors au Japon. Il estoit du Royaume d'Onis, & avoit esté élevé dès son enfance dans un Seminaire de la Compagnie de Jesus, dans laquelle il entra âgé de 19. à 20. ans. Ayant esté banni l'an 1614. sous le regne de Daifusama, & s'estant retiré à Macao ville de la Chine, il retourna peu de temps après sous un habit déguisé, & travailla long-tems à la vigne du Seigneur avec beaucoup de fruit. Mais enfin ayant esté pris dans le Royaume de Figen l'an 1633. il fut tourmenté en cette maniere.

On fit une fosse profonde de quelques pieds en forme de

puits, où l'on planta une potence, & on y pendit le serviteur de Dieu la teste en bas & les mains liées derriere le dos, le faisant descendre dans la fosse environ jusqu'au genoüil : Et de peur que le sang ne l'étoufast, ils lui serrerent le corps avec quantité de bandes. Puis ils fermerent la fosse avec deux ais, qui se joignant ensemble empêchoient la lumiere d'y entrer: ils le laisserent ainsi suspendu entre la vie & la mort sans lui donner à manger.

Quoique ce tourment ne paroisse pas des plus grands: cependant au jugement de ceux qui l'ont experimenté, c'est le plus insupportable de tous: car toutes les entrailles se renversant sur l'estomach, & le sang descendant en bas avec violence, il se fait une si horrible revolution dans le corps, que le patient se sent tantost étouffer, tantost tirer tous les nerfs, arracher les muscles & déchirer les entrailles. La seule posture du corps qui est très-violente, leur fait sortir le sang par la bouche, par les yeux, par les narines & par les oreilles, sans se pouvoir soulager ayant les pieds & les mains liées. Il faut ajoûter à cela le defaut de nourriture & la longueur du temps qu'on est à souffrir ce tourment qui dure quelquefois huit jours. Aussi n'y a t'il point de supplice qui ait perverti plus de Chrétiens que celui-là, & c'est celui qui a depuis esté le plus en usage avec celui de l'eau.

Le Frere Keyan fut trois jours dans cette fosse sans aucun soulagement. Les gardes lui demandant s'il n'avoit rien qui lui fist de la peine, il répondit qu'il n'en avoit qu'une qui l'affligeoit extrêmement : c'est qu'il ne pouvoit pas rendre Chrétien l'Empereur & tout l'Empire du Japon. Il mourut le quatriéme jour âgé de 63. ans, dont il en avoit passé 45 dans la Compagnie. On tient pour certain que la sainte Vierge le visita, le consola, & lui donna même du rafraîchissement : car on trouva après sa mort dans la fosse un vase plein d'eau, ce qui jetta les gardes dans un prodigieux étonnement, & leur fit croire ce que leur disoit ce saint Religieux, que la mere de Dieu l'estoit venu visiter & soulager dans ses peines.

III. *La mort du Pere Antoine Giarmon & de*

Cette même année le Frere Thomas Nicifor de la Compagnie de Jesus, du Royaume de Mino, fut brûlé vif pour la Foi à Nangasaqui, & le Pere François Buldrin Italien de la même Compagnie, personnage d'un grand esprit & d'une

profonde érudition. Après avoir esté banni du Japon, & y estant retourné sous un habit étranger, y mourut de miseres, errant de païs en païs, courant par les forêts & par les montagnes, & faisant sa demeure ordinaire dans les cavernes. On ne sçait ni en quel lieu, ni en quel jour il est mort.

quelques autres Jesuites.

Mais on est mieux informé du glorieux martyre du Pere Jacques Antoine Giarmon du Royaume de Naples. Il entra dans la Compagnie pour aller chercher la mort dans le Japon : car c'est le recit de ce qui se passoit dans ce païs & des horribles tourmens qu'on y faisoit souffrir aux Chretiens, qui lui donna le desir d'entrer dans la Compagnie, tant il est avantageux au bien de l'Eglise, de publier les belles actions des Saints. Il demanda avec tant d'instance au Pere General d'aller faire cette glorieuse campagne, qu'il obtint enfin ce qu'il desiroit. Il arriva au Japon l'an 1606. & fut envoyé à Arima où l'on gardoit les corps de quelques Chretiens qui estoient morts pour la Foi. Il ne cessoit de les regarder & de les baiser avec beaucoup de larmes, priant Dieu par leurs merites de le rendre participant de leur bonheur.

Il écrivit d'Arima au Pere Panonius en ces termes : *J'ai eu depuis que je suis au monde deux violens desirs, sans parler du premier de tous, qui fut d'entrer dans la Campagnie. L'un de venir au Japon pour convertir ces peuples, m'y voici par la grace de Dieu. L'autre de mourir en croix. Plaise à Dieu que cela m'arrive, pour l'amour de celui qui y est mort pour moi. Je confesse que je suis indigne de cette grace, & que ce me seroit trop d'honneur de monter sur le thrône du Sauveur. Mon desir seroit plûtost d'estre déchiré en mille pieces. J'espere néanmoins que Dieu par sa bonté me donnera l'accomplissement de mes desirs : car je suis dans un lieu où tous les jours on fait des Martyrs. Je supplie vostre Révérence de m'obtenir cette grace pour la gloire de Dieu & pour la conversion de ces peuples.* D'Arima le 20. de Juin.

Il passa 20. années dans le Japon en de continuels dangers d'estre pris, se retirant dans des trous de cavernes, grimpant sur des montagnes inaccessibles, couchant à l'air, souffrant la faim, la soif, & les froids insupportables du païs, pour aller aux plus pressantes necessitez des pauvres Chretiens persecutez par trois Empereurs. Enfin estant près d'Arima il tomba entre les mains des Archers qui le menerent en prison. Il y fut long-

temps accablé de toutes les miséres & incommoditez dont nous avons parlé, & il n'en fut délivré que pour souffrir le tourment de la fosse. Il fut mené honteusement par toutes les rues d'Arima, monté sur un cheval, les pieds & les mains liez, & fut pendu dans la fosse la teste en bas le 25. d'Aoust. Il souffrit ce cruel supplice avec une constance admirable, & au bout de trois jours il rendit son esprit à Dieu âgé de 56. ans, dont il en avoit passé sept dans la Compagnie.

Il eut pour compagnon de ses travaux & de son supplice Jean Ridera son Catechiste qui fut pris avec lui, & qui mourut dans la fosse quatre jours après qu'il y fut mis. Il estoit de Firando & fut reçû dans la Compagnie estant en prison avec le Pere. Ce brave Japonnois fut suivi de plusieurs autres qui emporterent comme lui la palme du martyre.

IV. Plusieurs Jesuites Japonnois sont brûlez ou mis dans la fosse.

Le premier fut un nommé Jean Yama de Tzunocun, lequel ayant esté banni du Japon, & y estant retourné, parcourut l'espace de 47. ans tous les Royaumes de cet Empire pour y augmenter, défendre & conserver le troupeau de JESUS-CHRIST. Ayant esté pris dans le Royaume de Voscia aux extrémitez du Japon l'an 1629. il fut mené à la ville Imperiale de Jedo, & là tenu quatre ans en une étroite prison Comme on le menoit au supplice, il demanda une plume & de l'ancre. Il écrivit sur l'heure même un discours fort éloquent, par lequel il declaroit que le Japon estoit plongé dans d'horribles ténebres, & que tous les Japonnois marchant dans cette nuit affreuse tant qu'ils n'estoient point éclairez de la lumiere de l'Evangile, se précipitoient dans les Enfers. Cet écrit ayant esté porté aux Gouverneurs, ils differerent pour un temps l'execution de la sentence, & le renvoyerent en prison. Dieu est admirable dans sa conduite. Le bruit de cet ecrit s'estant répandu dans la Cour, quantité de Seigneurs le vinrent visiter dans la prison, ausquels il persuada par la force de son éloquence qu'il n'y avoit point de salut à esperer que dans la Foi de JESUS CHRIST. Il baptisa beaucoup d'Idolâtres qu'il avoit instruits, dont l'Empereur estant informé, il ordonna qu'il fût executé sans delai. Il fut pendu dans la fosse l'an 1633. & triompha par sa constance de la cruauté du Tyran. Il mourut âgé de 67. ans, & servit Dieu 47. ans dans la Compagnie de JESUS.

Quatre

Quatre autres furent brûlez vifs cette même année. Le Frere Thomas Riucan, le Frere Louis Cafucu, le Frere Denis Yamamoto, & le Frere Jacques Tacuscima. C'étoient de fervens Catechistes humbles, dévots, mortifiez & obeïssans, à qui rien ne manquoit que la couronne du martyre que Dieu par sa bonté leur a acordée.

V. *Mort du Pere Benoist Fernandez & de quelques autres Religieux de la Compagnie de Jesus.*

Nous avons souvent fait mention du Pere Benoist Fernandez. C'estoit un noble Portugais; à qui le Pere Pirez Religieux d'une insigne vertu, prédit lorsqu'il estoit jeune écolier, en le frappant doucement sur l'épaule, qu'il seroit ûn jour martyrisé au Japon. Il y alla deslors qu'il fut Prestre, & il y a travaillé durant 27. ans avec un zele, une charité & une patience qui ne put estre assez admirée. L'an 1620. lorsque le feu de la persecution estoit allumé par tout & faisoit des degats horribles, il parcourut les Royaumes d'Omi, de Mino, d'Isci, de Micava, de Totomi, de Surunga, de Kanto, de Sangami, de Musasci & d'Ovari. Puis il entra dans Jedo pour y visiter, consoler & affermir les Chrétiens. Il est impossible d'expliquer les dangers qu'il courut dans ces voyages, & les maux qu'il y soufrit. Comme on le tenoit dans le Japon pour le principal appuy de la Religion Chrétienne, l'Empereur le faisoit chercher par tout, ce qui l'obligeoit de changer incessamment d'habits, de maison, de figure, & de se cacher dans les antres des forests. Enfin ayant esté pris à Nangati, il fut mené à Nangasaqui à cheval au milieu d'une troupe de soldats qui le suivoient à pied, comme un conquerant qu'on mene en triomphe.

Lorsqu'il fut presenté aux deux Gouverneurs Densciro & Matasayemon, il les gagna tellement par sa douceur & par sa modestie religieuse, qu'ils ne purent s'empêcher de lui dire qu'ils reconnoissoient par ses manieres civiles & honnestes la noblesse de son sang, la grandeur de son courage & la force de son esprit. Après l'avoir flatté de la sorte, ils le solliciterent de prendre parti chez eux. Le Pere qui n'avoit fait que soûrire à tout ce qu'on lui disoit, prit alors un air grave & serieux, & leur dit qu'il s'étonnoit que des gens d'une qualité si distinguée, lui fissent des propositions si basses & si indignes d'un homme d'honneur tel qu'ils l'estimoient estre. Ensuite il leur presenta un petit livre qui contenoit sa creance, & leur dit que pour en défendre la verité, il estoit prest de souffrir toute sorte de tourmens les plus cruels qu'ils pourroient inventer. Les Gouverneurs furent touchez de compassion: mais craignant la colere du Prince s'ils lui faisoient quelque grace, ils le condamnerent au tourment de la fosse.

Le Pere Paul Saito Jesuite Japonnois, qui depuis 26. ans travailloit avec le Pere Fernandez au salut des ames, fut pris avec lui & condamné au même supplice. Ils furent tous deux pendus la teste en bas, & plongez dans ce puits obscur. Le Pere Fernandez après vingt six heures de tourment, parut tomber en foiblesse. Les gardes s'en estant apperçus, le détacherent aussitost & lui donnerent des cordiaux pour le faire revenir, afin qu'ayant recouvré des forces, on le menât aux eaux ensouffrées du Mont Ungen. On le remene donc en prison: mais le Pere Paul demeura sept jours entiers suspendu la teste en bas sans prendre aucune nourriture, avec une force & une presence d'esprit qui étonnoit les gardes. Comme ils se furent approchez de lui pour voir s'il estoit mort, il leur dit qu'ils se retirassent, & qu'ils ne vinssent point troubler son repos; qu'il ne mourroit point avant le Pere Fernandez, & qu'il desiroit d'estre son Compagnon à la mort comme il l'avoit esté pendant la vie.

Le septiéme jour estant venu, qui fut le 2. d'Octobre 1633. le Pere Fernandez qui estoit en la prison, demanda en quel estat estoit le Pere Paul, & s'il estoit encore en vie. Ayant appris qu'il alloit mourir, *Je n'attendois que cela*, répondit-il. Alors levant les mains au Ciel, il rendit en prison son bienheureux esprit au même moment que le Pere Paul rendit le sien dans la fosse. On brûla leurs corps, & on en jetta les cendres dans la mer. Or il arriva une chose merveilleuse, dont les soldats furent & spectateurs & témoins; c'est que lorsqu'on porta ces deux corps pour les jetter dans le feu; si-tost qu'ils se toucherent, on les entendit se saluer l'un & l'autre; le Pere Fernandez en Portugais, & le Pere Paul en Japonnois, c'est une merveille attestée non seulement par les Chrétiens, mais par les Idolâtres mêmes.

VI. *La mort du Pere Jean Heros de Acosta & de deux autres Jesuites.*

Peu de temps après la mort de ces deux Heros, on se saisit du Pere Jean de Acosta, & on le mena à Nangasaqui, où il fut condamné au tourment de la fosse. C'estoit un Religieux Portugais, d'une humilité, d'une charité, d'une mortification & d'une obeïssance admirable. Son oraison estoit continuelle, & il est difficile d'imaginer un zele plus grand & plus éprouvé qu'estoit le sien. Il fut banni du Japon comme les autres, mais il retourna bientost travesti en matelot, dont il faisoit l'office dans le vaisseau. Il est impossible de mettre par écrit ce qu'il a fait & ce qu'il a souffert l'espace de 19. ans qu'il fut depuis dans le Japon. Dans tous ses voyages il passoit la nuit au lieu où il se trouvoit, dans un

champ, dans un bois, dans un desert, sous un arbre, ou dans une caverne. Il vivoit là des herbes & des racines qu'il trouvoit. Il fut neuf jours dans un puits, où l'on lui descendoit sa nourriture avec une corde. L'an 1629. sçachant qu'on le suivoit par tout à la piste, il fut contraint de se retirer dans un desert, & de se cacher dans une fosse très-profonde couverte de brossailles. Il n'avoit pour se défendre du froid, de la pluye & de la neige qu'un habit fort leger, dont il se servoit pour faire voyage pendant les chaleurs de l'Esté. Toute sa nouriture étoit un peu de ris & d'eau qu'un Chrétien lui portoit de temps en temps. Les archers ne l'ayant pû trouver, cesserent de le poursuivre. Alors on le tira de la fosse à demi mort, & on eut bien de la peine à lui redonner des forces.

Lorsqu'il se fut remis, il recommença ses courses & ses emplois de charite dans le Royaume de Suvo. C'est là qu'il fut pris le 24. d'Aoust de là mené à Nangasaqui, où il fut mis dans les fers. Le 5. d'Octobre on le tira de la prison pour le mener à la fosse. Il rencontra en son chemin un Japonnois, qui poussé par un motif de pieté vraye ou simulée, le pria de lui donner quelque chose qui fût à lui. Le Pere par modestie ne l'ayant pas voulu faire, le Japonnois prend son couteau & lui coupe le bout de l'oreille, qu'il donna toute sanglante à un Gentilhomme Portugais comme une relique precieuse. Le Pere fut suspendu les pieds en haut la moitié du corps dans la fosse. Il y fut trois jours, après lesquels il expira l'an 1633. Il estoit âgé de 58. ans, & il y en avoit 41. qu'il estoit Religieux de la Compagnie.

Il eut deux de ses Confreres compagnons de son supplice. Le Pere Sixte Tocuun & le Frere Damien Fucaye, tous deux Japonnois. Le premier avoit été élevé dans les Seminaires de la Compagnie, & après avoir fait long-temps les fonctions d'un Missionnaire fervant, il fut fait Prestre, puis banni du Japon; où étant retourné, il fut pris & pendu dans la fosse. Il y vécut quatre jours, & mourut âgé de 63. ans; il y en avoit 43. qu'il estoit entré dans la Compagnie.

Le Pere Damien estoit Compagnon du Provincial des Jesuites & le suivoit partout, enseignant la doctrine Chrétienne à ceux de son païs, qui l'admiroient pour le rare talent qu'il avoit de prêcher & de toucher les cœurs. Il estoit d'Arima, & Dieu couronna ses travaux par le tourment de la fosse, où il mourut le 9. d'Octobre de cette même année.

VII. *La mort du*

Neuf jours après parut sur ce theatre de douleurs le Pere Ju-

Pere Julien Nacaura de sang Royal & un des Ambassadeurs du Japon à Rome.

lien Nacaura, dont la naissance & la vertu, la vie & la mort ont illustré l'Eglise d'un glorieux martyre. Il estoit de sang Royal & proche parent des Rois de Bungo, d'Omura & d'Arima qui gouvernoient souverainement leurs Etats avant que Taycosama les eût soûmis à son Empire. Il fut l'un des quatre Ambassadeurs qui allerent à Rome rendre obeïssance au Pape au nom des trois Rois dont je viens de parler. Sept ans après estant retournez au Japon, ils entrerent tous quatre dans la Compagnie de Jesus l'an 1591. Le Pere Julien n'avoit alors que vingt & un an : mais il avoit un cœur si grand, une foi si vive & une charité si ardente, que quelque effort que pussent faire ses parens pour le détourner de son dessein, dans un temps où la persecution commençoit à s'allumer de toutes parts, on ne put jamais l'ébranler, n'estimant rien de plus glorieux que de mourir du supplice des scelerats, pour imiter le Roi des Rois qui leur en avoit donné l'exemple.

Après avoir étudié trois ans en Theologie il fut fait Prestre, & s'employa de toute l'étenduë de son zele à la conversion des Japonnois. C'estoit une chose admirable de voir un Prince parcourir le Japon à pied, essuyer la rigueur de toutes les saisons, sustanter sa vie d'un peu de ris, courir de ville en ville & de village en village, & se cacher dans des trous pour éviter la rencontre des Archers qui le suivoient par tout. Il vieillit dans ces dangers & dans ces travaux qu'il souffrit l'espace de 43. ans qu'il vécut dans la Compagnie, où il ne se distingua que par son humilité & par ses heroïques vertus. Il fut pris enfin à Cocura & mené à Nangasaqui chargé de fers. Les Gouverneurs mirent tout en usage, pour lui persuader de quitter cette Religion étrangere & de prendre celle du païs. Ils le firent souvenir de la gloire & de la qualité de ses ancestres, & le conjurerent de ne rien faire d'indigne de sa naissance. Le Pere leur fit un discours admirable sur la sainteté de nôtre Religion & sur la necessité du salut. Il leur parla d'un air si noble & si majestueux du mépris du monde, & éleva tellement le prix des couronnes que Dieu préparoit dans le Ciel à ceux qui lui seront fidelles, qu'il eût touché le cœur de ces deux Gouverneurs, s'ils n'eussent esté esclaves de la vanité & de l'ambition.

Ces deux Ministres de la passion de leur Prince dont ils apprehendoient la colere, ayant vainement tenté de débaucher ce cœur Royal, le condamnerent enfin à mourir dans la fosse. Il remercia Dieu de la grace qu'il lui faisoit, & s'estima plus heu-

reux de descendre vivant dans ce sepulchre, que de monter sur le Trône des Rois ses ancestres. Il avoit alors soixante & dix ans. Pendant qu'on le menoit au supplice, il declaroit tout haut à ceux qu'il rencontroit sur le chemin, qu'il estoit ce Julien que les Rois du Japon ses parens avoient autrefois envoyé Ambassadeur à Rome, & qu'il alloit volontiers attester par sa mort la sainteté de la Foi qu'il avoit embrassée. Il fut suspendu dans la fosse la tête en bas & fut quatre jours dans ce cruel supplice, enterré de la moitié du corps, sollicité continuellement par les gardes de se délivrer de ces tourmens & de retourner à la Religion de ses Peres. Mais ce Heros de la Foi demeura ferme & inébranlable, & triompha par sa mort des Tyrans de la terre & des Demons de l'Enfer.

VIII. *Quatre autres Jesuites sont executez avec lui.*

Il fut accompagné de quatre autres Religieux de la Compagnie, à la teste desquels il marchoit comme leur Capitaine. Ces quatre estoient le Pere Mathieu Adam, le Pere Antoine de Sonsa, les Freres Pierre & Mathieu.

Le Pere Adam estoit Sicilien de nation & d'une très-noble famille. Il arriva au Japon l'an 1604. & en fut banni dix ans après avec tous les autres Religieux de son Ordre : mais il y retourna bien tost après, & s'en alla avec le Pere Jerôme des Anges, ce Missionnaire incomparable dont nous avons parlé deux fois, au Royaume de Jecingo, situé vers le Septentrion aux extrémitez du Japon, où ils prêcherent les premiers l'Evangile, & où ils baptiserent plusieurs milliers de personnes.

Trois ans après il fut découvert dans le Royaume d'Osciu & arresté prisonnier. Le Juge qui en eut avis, lui ordonna de s'enfuïr secretement avant que le Tono en eût la connoissance. Il s'en va donc dans l'obscurité de la nuit, grimpant sur des montagnes inaccessibles, puis descendant dans des valeés profondes & pleines de neige sans sçavoir où il alloit, & cela pour ne pas mettre ses hostes en danger. Il courut aussi de tres grands perils sur mer: car allant à Meaco avec le Pere Pacieco, le bâtiment où il estoit fut brisé par la tempeste, & c'est une merveille comment ils purent se sauver. Dieu le disposoit par ces grands travaux à la couronne du martyre, qu'il gagna à Nangasaqui par le tourment de la fosse. Il mourut âgé de 59. ans le 18. Octobre 1633.

Le second qui suivit le Pere Julien au martyre, fut le Pere Antoine de Sonsa d'une très-noble famille de Portugal. Ce grand serviteur de Dieu estant retourné au Japon après en avoir esté

banni, & ayant passé cinq ans à parcourir toutes les costes sur une petite barque déguisé en Matelot avec des perils & des fatigues incroyables; enfin fut pris à Osaca & tourmenté cruellement par l'eau qu'on lui versoit dans le corps avec un entonnoir, & qu'on lui faisoit rejetter par force en lui marchant sur le ventre. Puis on l'envoya à Nangasaqui distant de cent cinquante lieuës d'Osaca ayant les fers aux pieds & aux mains. Il fut là suspendu dans la fosse, & y demeura neuf jours entiers sans manger, souffrant jour & nuit des douleurs effroyables; ce qui jetta les gardes dans un si grand étonnement, qu'ils ne sçavoient que penser de ce prodige. Enfin le dixiéme jour il rendit son esprit bienheureux à son Createur le 18 d'Octobre 1633. âgé de 45 ans.

Le même jour & au même lieu on fit mourir dans la fosse deux Japonnois qui avoient esté élevez dans le Seminaire des Peres Jesuites & qui les accompagnoient dans leurs voyages, prêchant & instruisant les peuples. L'un s'appelloit Pierre, & l'autre Mathieu On n'a pû sçavoir ni leur surnom, ni leur païs. Ils furent reçus dans la Compagnie & firent les vœux dans la prison, ce qui les combla d'une si grande joye, qu'ils comptoient pour rien tous les tourmens qu'ils enduroient.

IX. *La mort du Pére de Couros Provincial des Jesuites & Administrateur de l'Evéché.*

Le 29. d'Octobre de la même année, mourut dans une hute de Lepreux le Pere Matthieu de Couros Religieux des plus illustres de la Compagnie de Jesus. Il estoit de Lisbonne, & avoit obtenu congé d'aller aux Indes avec les quatre Ambassadeurs qui s'en retournoient au Japon. Estant entré après eux dans ce champ de bataille pour y combatre les ennemis de la Foi, il y a donné des marques éclatantes de son zele, de sa charité & de sa patience invincible, courant de tous costez à travers une infinité de dangers comme un grand Capitaine pour encourager ses soldats & pour soûtenir ceux qui commençoient à plier. Il a esté neuf ans Provincial, & par un decret du saint Siege il a administré l'Evêché du Japon après la mort de l'Evêque.

On feroit un volume entier de toutes ses avantures & des maux innombrables qu'il y a soufferts pour la defense de son troupeau. C'est une espece de miracle qu'il ne soit point tombé entre les mains des Emissaires qui le poursuivoient par mer & par terre, & qui avoient ordre de l'arrester à quelque prix que ce fût, pour éteindre par sa mort la Foi Chrétienne, les Idolâtres se persuadant qu'ils auroient bon marché du troupeau, s'ils pouvoient ôter la vie au Pasteur. Les Archers plusieurs fois environnerent

lamaison où il estoit. Il mit une fois son Chapelet à son coû, & se vouloit livrer entre leurs mains, si ses hostes ne l'eussent arresté & ne l'eussent fait évader, pour ne pas priver l'Eglise du Japon de son Chef & de son Prelat.

Il brûloit d'un desir incroyable d'être consumé dans les flâmes, & se plaignoit doucement à Dieu de ce qu'il étoit privé de cet honneur : mais la divine Providence en ordonna autrement, & voulut qu'il fût semblable au grand Apôtre du Japon saint François Xavier en sa mort, comme il l'avoit imité parfaitement en sa vie.

Estant à Fuscìmi accablé de soins, d'infirmitez & de souffrances, n'y ayant personne qui osast le loger pour la crainte des soldats qui le poursuivoient, il résolut de se presenter aux Gouverneurs, puisqu'aussi-bien il ne pouvoit plus s'échaper des mains des Satellites Il estoit en cette résolution, lorsque subitement & contre toute esperance, un pauvre lepreux qui le trouva hors de la ville, le pria de se retirer dans sa petite hutte qui estoit un peu éloignée des grands chemins. Le serviteur de Dieu s'y en va & entre avec beaucoup de joye dans cette pauvre cabane. Ce fut là le Palais Episcopal où ce grand Prelat chargé d'années, mais beaucoup plus d'infirmitez & de merites, & penetré de douleur de voir l'Eglise de Dieu persecutée si cruellement, tomba malade & mourut paisiblement, n'ayant qu'un regret de ne pas mourir comme ses Confreres sur le theatre d'honneur, je veux dire dans les feux ou dans la fosse. Il mourut âgé de soixante-cinq ans.

X. *La mort glorieuse du Pere Sebastien Vieira & de cinq de ses Compagnons.*

Tous ces grands Missionnaires & ces hommes Apostoliques, dont nous venons de rapporter les combats & les victoires, sont morts l'an 1633. Je ne trouve plus rien dans les relations du Japon jusqu'à l'année 1640. que la mort de plusieurs Japonnois qui ont esté ou décapitez ou brûlez vifs en diverses Provinces de cet Empire, & celle de quelques Peres Jesuites, tous les autres Religieux ayant esté tous mis à mort pour la querelle de Jesus-Christ. De sorte qu'il ne restoit plus que cinq Religieux de la Compagnie dans le Japon, dont le plus considerable estoit le Pere Sebastien Vieira Portugais, homme d'un grand cœur & d'une vertu à l'épreuve de tous les tourmens.

Après avoir exercé son zele plusieurs années dans le Japon & avoir esté banni comme les autres l'an 1614. il fut envoyé à Rome pour informer le Saint Pere & le General de sa Compagnie de l'estat déplorable où estoit réduit la florissante Eglise du Ja-

pon. Il y arriva heureuſement après avoir eſſuyé des dangers infinis dans une ſi longue & fâcheuſe navigation. Urbain VIII. qui gouvernoit alors l'Egliſe, le reçut avec beaucoup de joye, & ne put s'empêcher de verſer des larmes, entendant avec combien d'allegreſſe & de courage les Chrétiens du Japon couroient au martyre. Il leur marqua dans le Bref qu'il leur envoya la tendreſſe de ſon cœur paternel. Pour le Pere il l'enrichit, en lui donnant congé, des threſors ſpirituels de la ſainte Egliſe, & après l'avoir exhorté à combattre juſqu'à la mort pour la défenſe de la Foi, il lui promit de le mettre ſolemnellement au rang des Martyrs s'il eſtoit aſſez heureux de verſer ſon ſang pour l'amour de Jesus Christ. Le Pere s'humilia profondément devant ſa Sainteté, & reçut avec joye cet oracle, comme un preſage du bonheur qui lui devoit arriver.

Eſtant de retour aux Indes, il prit la route des Philippines, & entra dans le Japon ſous la figure d'un Matelot Chinois, après avoir couru riſque d'eſtre pris. Ce fut l'an 1632. qu'il y aborda. Auſſi-toſt qu'il fut deſcendu du vaiſſeau, il ſe mit à genoux & baiſa la terre, en diſant : *Hæc requies mea in ſæculum ſæculi : hic habitabo quoniam elegi eam. Hæc eſt domus Dei & porta Cœli.* C'eſt ici le lieu de mon repos dans les ſiecles des ſiecles. Voici ma demeure parceque je l'ai choiſie. C'eſt ici la maiſon de Dieu & la porte du Ciel.

A peine eut il rendu compte aux Peres du Japon de ce qu'il avoit fait à Rome, que le bruit ſe répandit par tout qu'un Prêtre Romain (c'eſt ainſi qu'on l'appella depuis) eſtoit retourné d'Europe. Unemondo Gouverneur de Nangaſaqui, & Nagata Gouverneur d'Arima, furent ſaiſis de crainte que l'Empereur ne les punît de l'avoir laiſſé entrer dans leurs ports, ou par connivence ou par negligence. C'eſt pourquoi pour prévenir ce malheur, Unemondo dépêcha par tout de ſes gens, & fit graver ſur de l'airain, & peindre ſur de la toile les traits de ſon viſage tels que ceux qui l'avoient vû lui avoient marqué, avec promeſſe de cinq cens écus à celui qui le découvriroit & l'ameneroit priſonnier.

Cependant le P. Vieira fut créé Provincial du Japon & Adminiſtrateur de l'Evêché par l'autorité du ſaint Siege : ce qui l'obligea d'eſtre toûjours en voyage pour viſiter ceux que l'Egliſe & la Compagnie avoient commis à ſes ſoins : Et parcequ'il ſçavoit qu'on eſtoit par tout aux aguets pour le prendre, & qu'il y avoit ordre de ſe ſaiſir de lui en quelque lieu qu'il fût, il ſe précaution-

noit

noit le mieux qu'il pouvoit, ne marchant que la nuit, changeant souvent d'habit & de barque, & logeant tantost dans les forests, tantost dans de pauvres cabanes abandonnées. Car il n'y avoit personne qui osast ni le retirer chez soi, ni lui fournir de quoi vivre, pour la crainte des tourmens dont ils estoient menacez : c'est pourquoi il fut réduit à une extrême necessité. Cependant il avoit de la santé, Dieu par sa Providence prenant soin de fortifier & de conserver un homme qui estoit si necessaire à son Eglise.

Or comme il y avoit des gardes postez par tout pour l'arrester, & qu'ils s'enquestoient sur tous les chemins, si on n'avoit pas vû un homme de telle & telle figure, il lui fut impossible de se dérober à leur poursuite & à leur vigilance. Il fut donc pris près d'Osaca dans une barque, où les Archers estant entrez, reconnurent aussi-tost que c'estoit le Romain qu'ils cherchoient. Ils se jettent sur lui, le lient étroitement & le menent triomphans de joye à Nangasaqui. XI. *Il est fait prisonnier & est appellé par le Xogun à Jedo.*

Le Gouverneur ravi d'avoir attrapé sa proye, dépêche aussitost un Courrier à l'Empereur, pour lui faire sçavoir qu'il tenoit le Romain & qu'il attendoit ses ordres : Cependant il le tint prisonnier à Nangasaqui ; & parceque la prison d'Omura estoit & plus incommode & plus sûre, il l'y fit transporter & le fit garder à vûe par un grand nombre de soldats. On prit avec lui cinq Chrétiens qui l'accompagnoient & qui l'assistoient dans son Ministere. Un d'entr'eux nommé Paul, lui servant à la Messe, vit dans le calice le sang qui bouilloit & qui écumoit, ce qui fut un présage de son martyre. Il les reçut tous cinq dans la Compagnie par le pouvoir qu'il en avoit, & comme ils avoient esté compagnons de ses travaux, ils le furent aussi de son martyre.

L'Empereur ayant la curiosité d'apprendre des nouvelles d'Europe, ordonna qu'on lui envoyât le prisonnier à sa ville Royale de Jedo. Le Pere le sçut par révélation divine, un jour avant que le Courrier arrivât : car sur le soir dans la prison il se mit à préparer son petit bagage. Les Gardes lui demandant ce qu'il pretendoit faire, il leur répondit qu'il empaquetoit ses hardes, parcequ'il devoit s'en aller dans peu de jours à Jedo. Les soldats crurent qu'il estoit hors de son bon sens, & touchez de compassion, l'exhorterent à prendre un peu de repos.

Mais le jour suivant les ordres de l'Empereur ayant esté signifiez aux gardes, ils furent frappez d'étonnement & conçurent une haute estime du serviteur de Dieu, comme d'un Prophete à qui Dieu donnoit la connoissance de l'avenir.

Le Pere Vieira estant arrivé à Jedo avec ses cinq Compagnons, prend sa soutane & son manteau de Jesuite, & parut en cet habit dans tous les lieux où il fut mene, afin qu'au défaut des paroles ses vêtemens Religieux le fissent connoître & rendissent témoignagne de sa Foi. On ne lui permit point de parler à l'Empereur, car c'est la coûtume du Japon, que celui qui a l'honneur de paroître devant sa Majesté est renvoyé absous de tout crime & mis en liberté. C'est pourquoi le Toxogun lui envoya des Seigneurs de sa Cour pour l'interroger sur les mœurs & les coûtumes d'Europe. Cependant il estoit détenu en prison, & il estoit visité de quantité de gens à qui il prêchoit l'Evangile avec toute liberté. Il est bon de l'entendre parler lui même dans une lettre qu'il écrivit de sa prison de Jedo au Seigneur Gonzale Silveria.

XII. *Lettre du Pere Vieira.*

Cette nation, dit-il, ne peut s'excuser auprès de Dieu sur l'ignorance de sa Loi. Car je la leur prêche nettement & distinctement. Je me suis presenté devant les Juges avec ma soutane & mon manteau, & me voyant en cet estat, ils dirent aussi-tost que j'estois un Pere. Ils connoissent fort bien la verité de nostre Loi quoiqu'ils feignent de l'ignorer, parcequ'ils ne la veulent pas suivre. Nous sommes vingt-quatre dans cette prison, huit Chrétiens qui sommes détenus pour la Foy, & les autres Payens qui y sont pour leurs crimes. Nous prêchons la Foi à tout le monde, & nous tâchons de l'édifier par nostre doctrine & par nos exemples. Le Xogun nous fait donner pour toute nourriture par jour un peu de ris tout noir, trés-peu de sel & de l'eau chaude. Mais avec tous mes travaux, mes accablemens & ma méchante nourriture, Dieu me donne une si bonne santé que je n'en eus jamais de meilleure. Les graces qu'il me fait tous les jours sont si grandes, que je ne suis point capable d'en reconnoître la moindre, quand j'endurerois tous les tourmens que les hommes qui ont esté ou qui seront pourroient inventer, & quand je souffrirois moi seul tous les maux qu'ils ont enduré, je compterois tout cela pour rien, au prix des obligations que j'ai à sa bonté infinie. Je lui rends cent mille actions de graces pour la pauvreté & la

necessité où nous sommes reduits, & je ne changerois pas ma condition pour celle du plus grand Monarque de la terre.

Vostre serviteur très indigne,
& ami très-reconnoissant
SEBASTIEN VIEIRA.

Il en écrivit une autre de sa même prison à Dom Vincent Tavarez en ces termes. *Deux Juges de cette ville Royale & qui estoient les premiers du Conseil de l'Empereur, me firent venir en leur logis. J'y fus en soutane & en manteau: mais les mains liées d'une corde qui estoit attachée à ma ceinture. Lorsque je fus introduit en leur presence, ils me firent délier & me menerent dans un appartement secret de leur logis, où je demeurai long-temps, & où tous leurs amis s'assemblerent pour voir un Romain. Cela me donna occasion de répondre à leurs doutes & de prêcher la Loi de Dieu. Ils s'appliquoient fort à ce que je disois, & l'évidence de la verité les contraignoit de dire, que sans les défenses de l'Empereur ils se feroient baptiser. C'est la réponse que m'ont fait les Japonnois dans tous les lieux où j'ai passé.*

Après cette conference, les deux Juges se retirerent & me laisserent seul avec mes Gardes. D'autres vinrent peu après, qui me menerent dans un cabinet, où s'estant fait apporter du papier & de l'encre, ils m'interrogerent pourquoi j'estois venu au Japon contre les defenses du Xogun? si c'estoit pour me rendre maistre du Royaume, & quelle estoit cette Loi que je prêchois? Je répondis à tout, & ils mirent mes réponses par écrit qu'ils approuverent, en disant que la Loi que je prêchois estoit bonne, & que ceux qui la gardoient estoient gens de bien: mais que le Xogun les haïssoit plus que les larrons, les incendiaires & les homicides. Ainsi finit ce premier interrogatoire.

Trois jours après deux autres Juges se transporterent à la prison où j'estois, & me firent venir dans la cour ayant la corde au coû, les bras & les mains liées derriere le dos. On me fit asseoir sur une natte à la vûë de quantité d'instrumens de supplice preparez pour me tourmenter ou pour m'effrayer. Puis ils me commanderent de la part du Xogun de quitter la Loi que je prêchois. On apporta du papier, une plume & de l'encre pour recevoir ma réponse que je fis en cette maniere.

Je leur dis que j'estois âgé de 63. ans, que depuis que j'estois au monde j'avois reçu des bienfaits infinis du Seigneur du Ciel & de la terre; que je n'avois reçu du Xogun que des chaînes, des prisons & des tourmens, quoi qu'après tout il soit homme mortel comme moi, & qu'il n'estoit pas juste que je lui obeïsse plûtost qu'à Dieu. Au reste qu'il fist du pis qu'il pourroit & qu'il me tourmentast tant qu'il lui plairoit; que j'estois prest de donner ma vie pour la Foi que je prêchois, & que je ne cesserois jamais de la défendre, quand bien on me presenteroit le Royaume de la Tense pour ne le pas faire, ou qu'on me dût faire sentir toutes les tortures du Japon. Que s'ils vouloient sçavoir pour quelle raison je faisois cette réponse, ils me donnassent de l'encre & du papier & que je la mettrois par écrit. Les Juges ayant reçu ma déposition, dirent qu'ils ne trouvoient aucune autre raison de me faire mourir que le nouvel Edit du Xogun, & ils lui porterent ma réponse.

Deux jours s'estant passez, ils m'apporterent du papier, une plume & de l'encre, pour mettre par écrit succinctement ce que j'avois promis de dire. En moins de quatorze heures je composai en langue Japonnoise un abregé des mysteres de nostre Foi, commençant depuis la creation du monde jusqu'au dernier Jugement; & parce qu'ils me commanderent de l'écrire aussi en Portugais, je le fis & je le leur envoyai promptement. Aussi-tost qu'ils l'eurent reçu, ils l'allerent porter au Xogun, lequel l'ayant lû fut saisi de crainte & apprehenda de nous faire mourir, croyant qu'après la mort nous nous vengerions de lui. Quel triomphe plus magnifique peut remporter nostre Foi, que de faire trembler les Tyrans devant de pauvres Religieux qui la prêchent! Elle est maintenant dans cette Cour estimée, & en grande veneration, tout le monde estant persuadé que nostre Foi est bonne, & qu'il n'y a que ceux qui la suivent qui puissent estre sauvez.

Voilà le contenu de la lettre du Pere avec cette souscription.

Vostre serviteur très-indigne
& prisonnier pour la Foi,
SEBASTIEN VIEIRA.

J'ajoûte aux deux precedentes Lettres une troisiéme du même Pere, qui est conçuë en ces termes. *Tout ce que nous sommes ici de prisonniers, nous sommes disposez à souffrir avec courage toutes sortes de tourmens pour nostre sainte Foi. Je croi que ce sera*

bientost fait de nous. Je ne sçai pas quand cette heure arrivera. Cependant je garde le meilleur & le plus beau des surplis que vostre Seigneurie m'a envoyez : car je compterai pour le jour de mes nôces & de mes réjoüissances, celui auquel je donnerai ma vie pour celui qui m'a donné la sienne, quoique d'une valeur infiniment inégale : mais je ne puis sacrifier à Dieu rien de meilleur que moi-même, après avoir prêché par parole & par écrit, avec tant de liberté & de sincerité, la Loi de Dieu en cette Cour du Xogun, qui est autant que l'avoir prêchée à tout le Japon. Au reste je ne l'ai pas annoncée en cachette, ni en habit deguisé : mais j'ai esté par toutes les ruës de la ville avec ma soutane & mon manteau, & j'ai esté reconnu de tout le monde pour Religieux de la Compagnie de JESUS, *paroissant au même estat où nous estions dans le temps de la paix.*

Mais ce qui n'a pas peu contribué à faire estimer nostre sainte Foi, c'est que l'Empereur ait fait venir un homme si vil & si méprisable pour prêcher le saint Evangile dans la premiere Ville de son Empire, ce que j'ai fait en presence des Tyrans les plus barbares. Et quoique ce me soit une très grande gloire, d'avoir fait cette fonction Apostolique en la maniere que personne ne la faite depuis le commencement de la persecution : cependant je me sens si redevable à la divine Bonté pour ce bienfait, que je compte pour rien de lui donner ma vie. Je voudrois avoir cent corps & mille même pour lui en faire un sacrifice. Le 7. d'Avril 1634.

XIII. *Le Xogun est ébranlé par l'écrit du Pere.*

Voilà quelques unes des Lettres qu'on a pû recueillir de ce saint homme, & que nous avons crû devoir rapporter, quoi qu'un peu longues, pour faire connoistre la grandeur de son courage, & pour apprendre de sa propre bouche ce qui lui est arrivé à Jedo. Voyons maintenant la suite de son histoire.

Après qu'il eut achevé l'Ouvrage dont nous venons de parler, qui contenoit l'Abregé de nostre Foi, on le porta, comme j'ai dit, à l'Empereur, qui commença à le lire devant les Seigneurs de sa Cour. On le voyoit s'arrester de temps en temps, comme un homme qui est en peine & dont l'esprit estoit agité de divers mouvemens. Lorsqu'il vint à l'article de l'immortalité de l'ame, il s'écria : *A la verité ce Bonze d'Europe est un homme de bonne foi, qui expose si confidemment les Mysteres de sa Religion. Si ce qu'il dit de l'immortalité de l'ame est vrai, comme il semble l'estre, que deviendrons-nous miserables que nous sommes?* Plus l'Em-

pereur continuoit à lire, plus il sembloit estre ebranlé, & on voyoit sur son visage les agitations de son esprit. Les Seigneurs qui estoient presens s'en rejoüissoient dans leur cœur; car ils estoient tous persuadez de la verité de nostre Religion, & il n'y avoit que la crainte du Xogun qui les empêchoit de l'embrasser.

Cę jeune Prince ne se gouvernoit que par les conseils de son oncle nommé Oindono, qui estoit un homme d'esprit, d'experience & le plus proche de ses parens. Ce méchant politique voyant son neveu morne & pensif, & lui en ayant demandé la cause, lui dit qu'il s'étonnoit de la foiblesse de son esprit, qui ajoûtoit foi au discours d'un miserable Charlatan qui estoit venu chercher du pain au Japon ; que ce Romain estoit un insensé & un extravagant; que la doctrine qu'il prêchoit estoit celle des Demons; que ce seroit une chose indigne d'un Prince de son rang & de son esprit, de quitter la Religion de ses Ancestres pour embrasser celle d'un barbare & d'un etranger; qu'il estoit informé par des Marchands d'Europe qui sont d'une autre Religion que la sienne, que ces Predicateurs Romains estoient des Emissaires du Roi des Philippines, qui sous pretexte de Religion, attiroient ses Sujets à son parti, & les disposoient à un soulevement general pour le rendre maistre de l'Empire; que c'estoit pour cela que son pere & son ayeul les avoient bannis du Japon, & que s'il les rappelloit, il couroit risque de perdre la Couronne & la vie.

Le Prince que sa jeunesse rendoit inconstant & timide, & qui recevoit les conseils de son oncle comme les oracles d'un Dieu, fut ébranlé par son discours, & ordonna qu'on fist justice au Pere, suivant les Loix du Japon. On ne tarda point à lui faire son procès. Il fut condamné à mourir dans la fosse. On va donc le prendre à la prison, & on le met sur un méchant cheval, portant sur son dos un grand écriteau de papier contenant la cause de sa mort, qui estoit d'avoir prêché la Loi Chrétienne contre les Edits de l'Empereur.

XVI. *La mort du Pere Vieira*

Après avoir esté mené honteusement par les ruës de cette grande Ville, ils arriverent au lieu du supplice, où il fut suspendu dans la fosse, la teste en bas, les mains liées derriere le dos & ses cinq Compagnons avec lui. Lorsqu'on le suspen-

dit, il dit nettement aux Bourreaux, qu'ils avoient beau faire, qu'il ne mourroit point dans la fosse, mais dans le feu. En effet après y avoir esté suspendu trois jours entiers, & ses Compagnons y estant morts, les Bourreaux qui le trouverent en vie & aussi tranquille que s'il n'eût senti aucun mal, allumerent du feu dans la fosse où il fut brûlé. Ce glorieux martyre arriva le 6. de Juin 1634.

XV. *La mort du Pere Jacques Yuki.*

Je passe à l'année 36. faute de relations que la persecution empêchoit d'écrire & d'envoyer en Europe. C'est cette année qu'arriva la mort d'un autre grand serviteur de Dieu, le Pere Jacques Yuxi Japonnois de la Compagnie de Jesus, que je pourrois nommer un autre saint Jean-Baptiste, pour la vie étrange qu'il a menée dans les deserts. Il estoit du Royaume d'Arie, & fut reçû dans la Compagnie pour ses rares vertus & le zele ardent qu'il avoit du salut des ames. Après avoir fait ses études de Philosophie & de Theologie, il fut élevé à l'Ordre de Prêtrise, & commença à travailler à la conversion de ceux de sa nation, avec un fruit qui égaloit ses soins & ses travaux. Il fut banni comme les autres dans le temps de la persecution de Daifusama: mais il retourna bien tost après, & sous un habit déguisé parcourut tous les Royaumes du Japon. Or parcequ'on avoit deffendu sous des peines très-rigoureuses de loger aucun Missionnaire, ce grand & charitable serviteur de Dieu, pour ne pas mettre en peine l'hoste qui le retireroit dans sa maison, fut vingt ans entiers sans loger dans aucune ville ni village. Les bois & les forests estoient sa demeure; il y vivoit d'herbes & des fruits sauvages qu'il y trouvoit. Enfin ayant esté pris à Ozecà il fut condamné à la fosse, où il fut suspendu trois jours, & où il défendit jusqu'à la mort la Foi de Jesus-Christ. Elle arriva sur la fin de Fevrier l'an 1636. Il mourut âgé de 62. ans, dont il en avoit passé 42. dans la Compagnie.

XVI. *La vie & la mort miraculeuse du Pere Marcel François Mastrilli.*

L'année suivante fut remarquable par l'arrivée du Pere Marcel François Mastrilli. Sa vie & sa mort ont fait voir en nos jours le credit qu'a saint François Xavier auprès de Dieu, & la tendresse qu'il conserve pour sa chere Eglise du Japon. Je suis obligé de rapporter une partie de sa vie, qui a esté écrite par un grand nombre d'Auteurs, pour admirer les merveilles qui sont arrivées à sa mort: mais principalement le sujet qui lui

fit entreprendre le voyage des Indes & une Mission si dangereuse.

Le Pere François Mastrilli estoit d'une illustre famille de Naples. Il fut nommé Marcel en son Baptême : mais en reconnoissance des faveurs qu'il avoit reçûes de saint François Xavier, il le choisit pour son Patron, & prit le nom de François. Je ne dirai rien de son enfance ni de sa jeunesse, quoique l'une & l'autre soit remplie de choses fort extraordinaires. Dieu l'ayant appellé à la Compagnie de Jesus d'une maniere merveilleuse, il y entra l'an 1618. après avoir surmonté toutes les oppositions que forma toute sa famille, je veux dire le Marquis son pere, ses freres & tous ses parens.

Dès son Noviciat il conçut un très grand desir d'aller aux Indes, & pria le Pere General de le mettre au nombre de ceux qu'il y destinoit. Il semble que Dieu lui avoit révélé dès ce temps-là qu'il y seroit Martyr : car ayant par hazard vû dans Naples un ouvrier qui fourbissoit une lame d'épée, il dit à son Compagnon : *Voilà l'épée qui me coupera la teste pour la Foi de* Jesus-Christ *parmi les barbares.* Ayant achevé son Noviciat & ses études de Philosophie & de Theologie, il pressa avec beaucoup d'instance le Pere General de l'envoyer au Japon avec le Pere Sebastien Vieira dont nous venons de rapporter le martyre, & qui en estoit revenu en qualité de Procureur à Rome. Le Pere General lui accorda ce qu'il desiroit : mais ce dessein fut traversé par ses parens de la maniere du monde la plus terrible : car avant qu'il eût pris les Ordres, ils voulurent le tirer de la Compagnie & le marier pour conserver le nom de sa famille qui s'en alloit s'éteindre. Le saint Religieux prenant son habit, protesta par un nouveau vœu qu'il fit devant ses Superieurs qu'il ne le quitteroit jamais, & qu'il lui estoit plus cher que la gloire, les biens & tous les avantages de sa maison.

Sur ces entrefaites il tombe malade, & le mal augmentant de jour à autre, il vit plusieurs fois le Marquis son frere qui estoit mort depuis quelque temps, se presenter à lui vêtu de blanc, & comme l'inviter à faire un voyage. Il crut que c'estoit un présage de sa mort : mais il sçut bien tost après que c'estoit le voyage du Japon auquel il l'invitoit. Il en eut une certitude plus grande par un prodige qui lui arriva dans une autre maladie mortelle que je vais rapporter.

Sur la fin de l'année 1633. le Viceroy de Naples voulant faire celebrer la feste de la Conception immaculée de la sainte Vierge avec toute la magnificence possible, fit dresser quatre Autels dans son Palais, & pria le Pere Mastrilli de venir contribuer de son esprit & de son industrie à l'honneur de cette Feste. Le Pere ravi de pouvoir rendre quelque service à la sacrée Mere de Dieu, à laquelle il s'estoit dévoué dés son enfance, & au credit de laquelle il attribuoit toutes les graces qu'il avoit reçûes de son fils, s'y transporte aussi-tost avec le congé de ses Superieurs, & s'applique avec toute la ferveur possible à parer l'Autel qui lui estoit échû.

Sur le soir comme il parloit à un ouvrier qui attachoit une tapisserie & qu'il l'avertissoit de faire quelque chose, un marteau qui pesoit deux livres lui échappe de la main ou de la ceinture, & tombe de deux cens vingt-cinq pieds de haut sur la temple droite du Pere. Le coup fut si rude qu'il le renversa par terre à demi mort, & le provoqua à vomir, qui est un fort mauvais signe. On accourut aussi tost à son secours, & on le porta au College. Les Medecins ayant visité sa playe, virent le costé de la teste tout sanglant, & trouverent que le muscle de la temple estoit blessé. XVII. *Miracle surprenant de saint François Xavier.*

Mais le mal estoit plus grand au dedans qu'au dehors, ce qui parut un ou deux jours aprés: car il fut saisi d'une petite fiévre, accompagnée d'une grande pesanteur de teste, & il sentoit des piqueures aigues à l'opposite du coup. Ses yeux estoient immobiles & fixement attachez à un lieu, comme s'il eût esté dans quelque transport. Son corps devint engourdi, & son esprit commença à s'égarer, la fievre ou la douleur l'ayant mis en délire. Et parceque l'air de Naples est funeste aux playes de la teste, on attendoit sa mort à tous momens.

Les Medecins s'estant assemblez en grand nombre pour consulter sur sa maladie, jugerent tous qu'elle estoit trés-dangereuse, & qu'ils n'osoient se promettre de le guerir. Les remedes qu'ils lui donnerent firent d'abord quelque effet, & on commençoit à bien esperer de son mal: mais au vingt & uniéme jour, qui est un des critiques au sentiment des Medecins, on perdit toute esperance: car il tomba tout d'un coup dans une grande foiblesse, accompagnée de violentes douleurs

d'estomach qui l'empêchoient de manger, & même d'ouvrir la bouche qu'avec peine, parceque tous les nerfs qui servent à la nourriture s'estoient relâchez. Mais ce qui fit entierement desesperer de sa guerison, fut divers symptômes qui parurent. Il eut des convulsions & des contractions de nerfs au contre-coup, un etonnement de teste, une absence d'esprit, tout le corps lui roidissoit d'une etrange maniere : ce qui fit dire alors & attester depuis aux plus celebres Medecins par un serment solemnel, que le Pere Mastrilli ne pouvoit guerir par aucuns remedes humains. Et ce qui empêchoit d'en douter, c'est qu'on ne pouvoit lui desserrer les dents pour lui faire prendre un peu de nourriture. Quelque effort que firent les Chirurgiens pour lui faire avaler quelque liqueur, ils n'en purent venir à bout. A tous ces accidens survint un froid de tout le corps si étrange & si opiniâtre, qu'il estoit impossible de le réchauffer, ni par des linges chauds, ni par le feu même. De maniere qu'il fut abandonné des Medecins, & on n'attendoit plus que l'heure de sa mort.

Depuis que le Pere fut blessé, un homme se presenta plusieurs fois à lui vêtu de blanc, & portant une Croix sur la poitrine comme un Chevalier de quelque Ordre militaire. Il demanda plusieurs fois au malade ce qu'il aimoit le mieux, ou de vivre ou de mourir, & s'il vouloit qu'il demandât à Dieu pour lui un cierge ou un bourdon (car il tenoit l'un & l'autre en ses mains.) Le Pere lui répondit toûjours que l'un & l'autre lui estoit indifferent, & qu'il ne desiroit que la plus grande gloire de Dieu. Un autre jour le malade lui demanda si Dieu vouloit qu'il mourût (ce que signifioit le cierge) ou qu'il allât en mission (ce que marquoit le bourdon.) Le Chevalier lui répondit qu'il consulteroit Dieu là-dessus, & qu'il lui feroit bien-tost sçavoir ses volontez.

On a sçû d'une lettre que le Pere Mastrilli écrivit depuis à Antoine Tellez, que nous rapporterons bien-tost, que ce Chevalier estoit saint François Xavier, qui le visitoit souvent le jour & la nuit, & qui conversoit très-familierement avec lui, le consolant & l'exhortant à mettre sa confiance en Dieu.

Le Pere écrivit depuis à un Religieux de son Ordre, sur ce qui lui estoit arrivé dans sa maladie, & lui fit cette confidence. *Ces jours me furent*, dit-il, *un Paradis continuel. Ce n'é-*

toient que visites celestes, que nouvelles heureuses, que vicissitudes admirables, que consolations divines qui me combloient de joye. J'ai compris beaucoup de choses qui m'arriverent alors ; les autres me sont encore cachées.

Le 2. jour de Janvier le malade se trouva à l'extrémité, & il pria son Superieur de lui permettre de faire vœu d'aller aux Indes si Dieu lui rendoit la santé. On le lui permit pour le contenter & pour augmenter son merite. Depuis ce moment il ne demandoit plus à Dieu que les Indes ou la mort : & parce que le Pere General lui en avoit donné quelque esperance par une lettre qu'il lui avoit écrite, il voulut l'avoir toûjours sous le chevet de son lit pendant qu'il fut malade, comme des arres & des assurances de sa promesse. Sur le soir il reçut l'Extrême-Onction, car on ne put lui donner le Viatique parce qu'il avoit les dents trop serrées. Ce Chevalier celeste ne le visitant plus, il fit mettre auprès de son lit un tableau de saint François Xavier.

On en apporta un d'une chambre voisine, qui representoit ce Saint en forme de pelerin. L'évenement a fait voir que ce fut un effet de la divine Providence que l'exposition de ce tableau. Le Pere le prioit sans relâche & se faisoit appliquer de temps en temps de ses Reliques à la gorge, afin qu'il ne mourût point sans recevoir le Viatique. Le jour suivant il le demanda avec instance, se tenant assuré qu'il pourroit communier, & pour en faire l'épreuve, on lui donna une hostie qui n'estoit point consacrée, qu'il avala sans peine. Estant ainsi muni de tous ses Sacremens, il n'attendoit plus que la mort : mais on fut bien étonné lorsque pendant la nuit il dit à deux Peres qui le veilloient, qu'il diroit le lendemain la Messe. Ces Peres croyant qu'il estoit dans le delire, lui demanderent en quel lieu il la diroit, si ce seroit dans l'Eglise ou dans le Paradis ? Il leur répondit qu'il n'en sçavoit rien, mais qu'il lui avoit dit, (marquant quelqu'un qui lui avoit parlé) qu'il diroit le lendemain la Messe sans lui marquer le lieu. Le Pere Vincent Carafa qui estoit alors Recteur du College & qui fut depuis General de la Compagnie, ayant passé la nuit auprès de son lit, le malade ne l'entretint que de son voyage aux Indes, comme s'il en eût esté assuré.

On attribuoit tous ces discours à la foiblesse de son

esprit qui pense ordinairement à ce qu'il aime. C'est pourquoi on prepara tout pour ses funerailles, & on croyoit qu'il n'avoit plus qu'un quart d'heure de vie. Il y avoit cette nuit quantité de Peres dans sa chambre qui l'entretenoient de bons discours: entr'autres le Pere Cesar Recupit Religieux assez connu par sa pieté & par ses ouvrages, qui estoit au chevet de son lit. Le Pere Mastrilli lui dit d'une voix basse & mourante, qu'il lui sembloit qu'il estoit dans une vallée, & qu'il voyoit de loin une petite lueur qui brilloit dans l'air. Peu de temps aprés il lui dit qu'il voyoit un globe qui répandoit du Ciel de grands éclats de lumiere, & qu'il voyoit dedans saint François Xavier qui brilloit comme le Soleil; que son visage estoit si doux & si charmant, que sa seule vûë avoit banni en un moment toute la tristesse de son cœur. Il protesta depuis, qu'il avoit fait une telle impression sur son ame, que quoiqu'il pût faire pour concevoir quelque sentiment de tristesse, il n'en put jamais sentir, ni dans son esprit, ni dans son cœur.

Le Pere Recupit jugeant de son discours que Dieu lui donnoit quelque consolation avant la mort, commença à lui parler du Paradis & de l'éternité. Pendant cet entretien, le malade entend une voix qui l'appelle tout bas deux fois par son nom. *Marcel, Marcel.* Le mourant surpris s'écrie: *Je n'entends pas bien.* Et faisant faire silence de la main, il demeura quelque temps en suspens, les yeux ouverts & immobiles, jusqu'à ce qu'estant appellé une autre fois. *C'est de ce costé-là*, dit-il, *qu'on m'appelle.* Alors le malade qui ne pouvoit se remuer, se tourne du costé du mur d'où venoit la voix, & où estoit le tableau de saint Xavier Tous les Religieux qui estoient dans la chambre furent saisis d'étonnement. Ils regardent ce qu'il fait & tâchent d'entendre ce qu'il dit; car il parloit tout bas à quelqu'un: mais on n'entendoit point ce que l'autre lui répondoit.

XVIII. *Le Pere Mastrilli est gueri miraculeusement.*

Le Pere alors vit distinctement saint François Xavier qui estoit entre lui & le tableau, vétu en pelerin, comme le representoit son image, avec un visage brillant d'une clarté celeste & une Majesté plus qu'humaine. Le Saint le regardant, lui dit avec un petit soûris: *Que faites-vous là Marcel? Aimez-vous mieux mourir que d'aller aux Indes?* Le Pere lui répondit qu'il n'avoit point d'autre desir que de faire la volonté de Dieu. *Mais*

vous souvenez-vous, ajoûte le Saint, *que vous fites hier vœu en presence de vostre Provincial d'aller aux Indes si Dieu vous rendoit la santé? Je m'en souviens bien*, répond le malade. *Allez donc*, repartit saint Xavier, *& faites-en le vœu de la maniere que je vais faire.* Alors le Saint recita le vœu suivant la formule de ceux de la Compagnie de Jesus, & le Pere Marcel le prononçant après lui, ajoûta à ceux de pauvreté, de chasteté & d'obeïssance, celui d'aller aux Indes qu'il avoit fait le jour precedent entre les mains de son Provincial. Il le finit priant nostre Seigneur par les merites de saint François Xavier, de lui faire la grace d'y répandre son sang pour lui.

Le vœu estant fait l'Apostre des Indes lui demanda s'il avoit des Reliques de la vraie Croix. Le Pere ayant répondu qu'oüi. *Prenez-les*, dit le Saint, *& les appliquez à la partie malade.* Aussi-tost le Pere la met sur la temple où estoit la playe que le coup avoit faite: mais saint Xavier lui touchant de la main le derriere de la teste lui dit que c'estoit là qu'estoit le mal. Le malade obeït & y appliqua la Relique. Après quoi le Saint lui fit reciter une priere très-devote à la sainte Croix, pour obtenir la grace qu'il n'avoit pas, disoit-il, meritée lui-même par tous ses travaux; à sçavoir de verser son sang pour la défense de la Foi. Il le fit aussi renoncer à son païs, à ses parens, & à tout ce qui pouvoit l'empêcher d'aller aux Indes. Ce qu'estant fait il disparut, & le Pere en même temps se trouva gueri, n'ayant plus ni fiévre ni fluxion, ni langueur, ni paralysie, ni convulsion, ni foiblesse, ni pâleur sur le visage, ni maigreur dans le corps, mais estant aussi sain, aussi robuste, & aussi vigoureux que jamais.

Pour faire connoistre le miracle, il s'adresse au Pere qui avoit soin des malades, & lui dit en riant: *Mon Pere, j'ai faim, je vous prie de me donner à manger.* Ceux qui estoient presens furent surpris, voyant un moribond demander de la nourriture. On lui apporte de la viande qu'on coupe en petits morceaux pour la lui faire avaler plus aisément: mais le malade se moquant de leur crainte, se dresse lui-même sur son lit & se met sur son seant. Avant que de manger il voulut que les assistans recitassent l'Oraison de saint François Xavier, & qu'on dît par trois fois le verset: *Ora pro nobis sancte Francisce Xaveri.* Saint François Xavier priez pour nous, & il ajoûta: *Ut dignus*

effici in promissionibus tuis, afin que je devienne digne de vos promesses.

Après cette priere, il mangea sans peine la viande qu'on lui avoit presentée, & declara qu'il estoit gueri par l'intercession de saint François Xavier ; qu'il se portoit bien ; qu'il pouvoit se lever, & que le lendemain il diroit la Messe. Les Peres & les Freres qui estoient presens l'ayant vû manger, & connoissant qu'il n'avoit plus ni fievre, ni incommodité aucune, s'écrierent tous d'une voix, *miracle*. Tous les Religieux de la Maison au bruit de cette merveille, accourent à l'Infirmerie, & voyant un changement si soudain & si prodigieux, reciterent le *Te Deum* devant l'Image du Saint. Après quoi le Pere se leve de lui même, prend ses habits & s'en va se prosterner devant l'Image du Saint, qu'il remercia de la grace qu'il lui avoit obtenuë. Puis il oste les bandes & les emplâtres de sa teste, qui fut trouvée parfaitement saine, avec les cheveux mêmes qui estoient revenus comme avant sa blessure.

Ayant ensuite prié le Pere Recteur de renvoyer tout le monde, il lui declara distinctement tout ce qui lui estoit arrivé, & l'écrivit lui-même de sa main l'espace de deux heures entieres. Le jour suivant qui fut le 4. de Janvier 1634. il dit la Messe à l'Autel de saint François Xavier en presence de quantité de monde qui estoit venu au College au bruit de ce miracle. Depuis ce jour-là le Pere reprit toutes les fonctions ordinaires de la Compagnie. Il sortoit de la maison pour faire des œuvres de charité, & quatre jours après il alla à Nole assister sa mere à la mort, où il fut huit jours entiers sans la quitter ni jour ni nuit, jusqu'à ce qu'elle eût rendu l'esprit.

XIX. *Il part pour les Indes*

Depuis ce temps-là le Pere prit le nom de François en l'honneur de l'Apostre des Indes, & fit vœu de ne rien refuser de tout ce qu'on lui demanderoit en son nom, quelque difficile que fût la chose qu'on lui demanderoit, pourvû qu'elle lui fût possible. Ayant obtenu de son General la permission d'aller aux Indes où Dieu l'appelloit, il se mit aussi-tost en chemin. Le Roi d'Espagne l'arresta quelques jours & l'entretint long-temps dans son cabinet, pour apprendre le miracle que Dieu avoit fait en sa personne. Il fut obligé de lui en faire le recit & à la Reyne, qui ne le purent entendre sans verser des larmes de devotion. Ils lui enleverent toutes les Images du Saint qu'il avoit

fait graver tel qu'il lui estoit apparu & qu'il vouloit porter aux Indes. On auroit peine à croire les honneurs que lui rendit Sa Majesté Catholique & toute la Cour. On le regardoit par tout comme un Saint & comme un Religieux dévoué au martyre Il obtint de Sa Majesté quarante Religieux de son Ordre, & des sommes très-considerables pour fonder un College à Nangasaqui si Dieu favorisoit ses desseins.

On feroit un Livre entier de toutes les merveilles qui arriverent en son voyage des Indes. Un Diable qu'il chassa du corps d'un Possedé à Nole, en lui appliquant les Reliques de saint François Xavier, lui avoit dit en sortant qu'il l'attendoit sur la mer, & qu'il se vengeroit de lui. Il n'y manqua pas, car on ne peut dire combien longue & dangereuse fut cette navigation: mais par les prieres du Saint qu'il invoquoit, il triompha de cet esprit de tempêtes & arriva heureusement à Goa. Ce fut là qu'il pensa mourir de joye, voyant & embrassant le corps du grand Apostre des Indes. *Je ne sçai*, dit-il dans une lettre, *en quel lieu je suis. Le tombeau de mon très-aimable Pere m'a ravi le cœur, mais le Japon le redemande & l'a obtenu. Il n'y a point de tourmens dans tout le Japon où ce cœur ne vole & qu'il ne desire avec passion. Il n'y a point de hache à qui il ne presente le coû; point de fers, point de chaînes, point de prisons, point de travaux, point de douleurs & de souffrances qui le puissent rassasier. En un mot mon corps est à Goa & mon cœur au Japon. Voyez ce qu'on peut faire de moi.*

XX. *Prodiges arrivez aux Indes à l'arrivée du Pere Mastrilli.*

Meliapore est une petite ville des Indes où l'Apôtre saint Thomas fut tué, & où il y avoit une Chapelle bâtie en son honneur. On trouva le siecle passé dans ses fondemens une pierre quarrée, où il y avoit la figure de la Croix gravée & enfermée dans un cercle. On y voyoit quantité de gouttes de sang dont elle est marquée. Or cette Croix par une merveille surprenante dont une infinité de gens sont témoins, avoit coûtume sans manquer, toutes les Fêtes des douze Apôtres lorsqu'on commençoit l'Evangile à la Messe, de suer le sang à grosses gouttes, & la couleur de la Croix, de blanche qu'elle estoit, devenoit pasle, de pasle noire, de noire bleue, & à la fin de la Messe retournoit à sa blancheur naturelle. Quand cela manquoit, c'estoit présage de quelque grand malheur. Ce qui arriva lorsque les Hollandois commencerent à parcourir ces mers:

car la sueur s'arrêta entierement : Mais dix jours après que le Pere Mastrilli fut arrivé à Goa, qui fut le 18. de Decembre de l'année 1635. la pierre sua l'espace de vingt-quatre heures entieres en presence de tous les habitans de la Ville, une si grande abondance de sang, qu'il y en eut assez pour tremper quantité de mouchoirs. Et ce qui augmenta le prodige, fut que le sang ne couloit pas à l'ordinaire de haut en bas, mais de bas en haut, ce qui passe pour un présage de fort bonne augure.

Il arriva encore un autre prodige plus surprenant à Goa : c'est que deux Images du Sauveur en Croix, furent vûes plusieurs fois par une très-grande multitude de personnes, ouvrir les yeux & les fermer. Le Pere Mastrilli qui fut appellé pour voir cette merveille, a laissé par écrit, qu'il remarqua que ces Images regardoient le Japon, comme pour lui marquer le lieu où il devoit aller & le chemin qu'il devoit prendre.

XXI. *On lui fait voir le corps de saint François Xavier.*

Tant que le Pere fut à Goa, il estoit jour & nuit auprès du sepulchre de son saint Pere, & il n'avoit qu'un desir au monde, qui estoit de voir & de toucher son sacré corps : mais il y avoit des défenses très-expresses d'ouvrir la chasse où il estoit enfermé. Le Pere Mastrilli sçachant cela lorsqu'il estoit encore en Espagne, fit en sorte auprès de la Reyne, que parmi les dons qu'elle envoyoit à son tombeau, il y eût une chasuble neuve pour mettre sur son corps, & la Reyne voulut que ce fût le Pere Mastrilli qui l'en revêtit lui-même. Pour obeïr aux ordres de la Reyne, le Pere Provincial pendant la nuit & le Pere Superieur de la Maison Professe de Goa, accompagné d'un Professeur en Theologie, du Pere Mastrilli, d'un autre Pere & du Sacristain de l'Eglise, ouvrirent la Châsse dans un grand silence. Le Pere lui ôta sa chasuble qui fut envoyée en Espagne, comme la Reyne l'avoit desiré, & lui en mit une nouvelle d'un très grand prix. Le Pere prit pour soi un linge qu'il avoit autour du coû, & qui estoit plein d'un sang encore tout frais. Avant que de fermer la Châsse, il mit entre les doigts du Saint un billet écrit de son sang qu'il avoit tiré de sa poitrine, comme une arre de celui qu'il devoit répandre au Japon, dans lequel il declaroit qu'il avoit quitté l'Italie & l'Europe pour venir honorer ses sacrées Reliques ; qu'il s'en alloit au Japon suivre ses pas ; qu'il lui laissoit son cœur en gage, & qu'il se dévouoit entierement à son service,

comme

comme son enfant, son serviteur & son esclave; qu'il lui laissoit ce billet signé de son sang pour gage de son affection & comme un contrat qu'il passoit avec lui, par lequel il s'obligeoit d'imiter autant qu'il le pourroit sa sainte vie, & qu'il le prioit de lui obtenir la grace de souffrir pour Jesus-Christ la mort qu'il avoit lui-même si ardemment desirée. On a depuis sa mort retiré ce billet, & on le garde à présent à Rome.

Il avoit entrepris de mettre par écrit l'état où il avoit trouvé le corps du Saint: mais dès-lors qu'il eut commencé à écrire, une si grande abondance de larmes lui tomba des yeux, qu'il ne put jamais poursuivre: C'est pourquoi il en laissa le soin à d'autres, qui ont rapporté qu'ils trouverent le corps du Saint mou, maniable, plein de suc & d'humidité, & qui respiroit une odeur celeste; qu'il étoit couché sur le dos ayant un bras sur la poitrine (car l'autre est à Rome, où il fut porté long temps avant que le Pere Mastrilli arrivât à Goa;) qu'il étoit revêtu d'une chasuble toute couverte de pierreries; que son visage estoit un peu long, sa couleur tirant sur le noir; qu'il avoit les cheveux assez grands aussi bien que la barbe, & qu'ils commençoient à grisonner. Qu'il avoit les yeux ouverts, & qu'on remarquoit une douceur charmante & une majesté venerable répandue sur tout son visage.

Le Pere Mastrilli considerant avec joye & avec une attention extraordinaire ce sacré dépost, remarqua qu'il estoit trop à l'étroit dans cette Châsse, quoique d'argent & très bien travaillee, & résolut d'en faire faire une autre plus grande & plus riche. Il employa pour cela tout l'argent que la Reine d'Espagne lui avoit mis entre les mains pour en disposer comme il lui plairoit. Dom Antoine Tellez de Sylva General de la flote & grand ami du Pere Mastrilli, y ajoûta trois mille écus du sien, pour avoir reçu la guerison par les prieres de ce Saint. Ainsi on fit une Châsse à son sacré corps plus large, plus riche & plus magnifique que la précedente.

Avant que de partir de Goa, il écrivit quelques lettres en Europe qu'il est bon de rapporter ici, parcequ'elles sont pleines d'édification, & qu'elles nous découvrent ce qui se passoit dans son interieur. Il écrivit la premiere au Pere Gabriel Mastrilli son oncle qui demeuroit à Naples. En voici une partie. XXLI. *Lettre du Pere Mastrilli.*

JE confesse à votre Reverence, mon très cher Pere, que je ne sçai où je suis : si c'est dans le pays des Indes que j'ai tant desiré, ou dans le vestibule du Paradis, dont mes pechez me rendent indigne. La joye dont j'ai été comblé pendant mon voyage étoit si grande, que tout le monde la remarquoit sur mon visage. Il ne m'estoit pas possible de la cacher, & je ne croyois pas qu'on en pût sentir de plus grande : mais elle s'est tellement accrue depuis que je suis arrivé à Goa, & que j'ai vû le tombeau de mon glorieux Saint, que je n'ai point de termes pour vous l'exprimer. Je me tiens tout le temps qui me reste après les confessions, auprès de cette source intarissable de douceur, & je me plonge dans un Ocean de consolations celestes que je ne vous puis exprimer. Tout ce que je vous puis dire, c'est qu'il me semble que ce torrent de plaisirs qui inondoit le cœur de ce grand Saint, & qui l'obligeoit de crier, Seigneur c'est assez, *coule encore impétueusement du Paradis dans son sacré cœur, & par une grace particuliere se déborde sur ceux qui sont présens. C'est ici que ma ferveur s'augmente, que mes desirs se rallument, & que mon cœur s'enflâme pour la très heureuse expedition du Japon que je suis prest d'entreprendre.*

Il en écrivit une autre au Pere Evangeliste de Gattis à Naples, datée du 25. de Février 1636. qui nous découvre l'origine de toutes les graces que Dieu lui a faites. Elle est conçûe en ces termes :

JE suis obligé par beaucoup de raisons de ne m'oublier jamais de mon cher Pere Evangeliste : mais maintenant que je suis auprès du tombeau de mon très glorieux Saint, faisant réflexion sur ma vie pleine de pechez, & sur le peu que j'ai fait pour meriter de si grandes graces, Dieu a éclairé mon esprit & m'a fait connoitre presque évidemment, que toutes ces graces me sont accordées par les mérites de votre Reverence : car il m'a fait souvenir d'une Messe que vous avez eu la charité de dire pour moi dans la Maison Professe, & que je voulus servir dans la Chapelle de saint Charles, & que c'est cette Messe qui m'a attiré toutes ces faveurs. Or si j'ai été digne d'obtenir par les prieres de votre Reverence, le comble de mon bonheur, & toutes les consolations dont Dieu remplit mon ame, nous sommes obligez l'un & l'autre à un devoir mutuel. Je dois de ma part offrir à Dieu pour vous

une bonne partie de mes sueurs & de mes travaux, comme à l'auteur de tous mes biens: Et vous de votre côté, vous devez continuer de me recommander à Dieu dans vos saints Sacrifices, puisqu'ils ont tant d'efficace auprès de Dieu: Et comme leur effet dépend d'une seule cause, qui est la charité de votre Reverence, je ne la presserai pas davantage; mais je lui dirai seulement que j'attends avec une joye inconcevable les vents favorables pour aller au Japon, qui se leveront ce mois d'Avril. Je me confie en mon Dieu, source de toutes les benedictions, & en la protection de mon très glorieux Patron, que lorsque votre Reverence recevra cette Lettre, & même plûtost, je serai descendu dans le champ de bataille, & que je me verrai à l'entrée du Paradis. Priez pour Marcel.

Il y a quelque chose de fort remarquable dans cette Lettre & qui merite d'estre éclairci. Le Pere Mastrilli avant que d'être Prestre, estant dans la Sacristie du College de Naples, & disant quelque chose au Pere Gabriel Mastrilli son oncle, il arriva qu'il ne se trouva personne pour conduire à l'Autel le Pere Evangeliste, & pour lui servir la Messe. Le Pere Gabriel voyant cela, dit à son neveu: *Allez, Frere Marcel, servez la Messe au Pere Evangeliste. Très volontiers,* répondit le jeune Religieux. Aussi-tôt il prend le Missel pour le conduire à l'Autel. Le Pere fit quelque difficulté de recevoir de lui ce petit service, mais il ne put resister à l'honnesteté du Frere Marcel, qui le pria de se souvenir de lui dans son Sacrifice. Le Pere lui répondit qu'il diroit même la Messe pour lui, ce qu'il fit. Or le Pere Mastrilli étant à Goa, eut revelation, comme il le déclare évidemment, qu'il étoit redevable au Pere Evangeliste, & au service qu'il lui avoit rendu, de toutes les graces que Dieu lui avoit faites: ce qui nous marque les effets merveilleux que produit le saint Sacrifice de la Messe, & combien il importe de se vaincre en de petites choses. Car si le Pere Mastrilli eût manqué en cette occasion de fidelité à la grace, peut-estre qu'il n'eût jamais esté ni Saint, ni Martyr.

J'ajoûte à cette seconde Lettre une troisiéme, qu'il écrivit à Dom Antoine Tellez de Sylva General de la flotte, dans le galion duquel il avoit fait le voyage des Indes. Elle nous confirmera le miracle de l'Apparition de saint François Xavier.

JESUS, MARIE, *FRANÇOIS.*

La grace & la paix de JESUS-CHRIST.

SEigneur Antoine Tellez de Sylva, fils bien aimé de mon ame, le Compagnon de ma navigation, l'ami de mon cœur, Dieu m'ordonne de vous quitter. S. François Xavier m'appelle au Japon. Il ne me reste qu'à obéir, & d'autant plus promptement que nous approchons de plus près de ce Sacrifice magnifique, où je dois expier mon ame par l'effusion de mon sang, & prêcher par mes playes, puisqu'on ne me permettra pas de le faire de bouche. Je vous porte dans mon cœur comme si vous estiez transformé en moi-même, ou moi-même transformé en vous, & que nous n'eussions qu'une ame dans deux corps. Je vous accompagnerai en votre retour, de pensée jusqu'à Lisbonne, & vous viendrez avec moi jusqu'au Japon, pour prendre part à ma joye Je vous suivrai jusques dans votre pays, je me trouverai avec vous parmi vos amis, & vous serez avec moi parmi les boureaux dans les prisons. Vous aurez le premier part à ma consolation au jour de mon triomphe, & vous prendrez pour vous la meilleure partie de mon sang que je vous offre. Ayez pour agreable ce tribut d'amitié & de reconnoissance que vous présente un pauvre Religieux & votre très obligé serviteur.

Souvenez vous de votre Marcel que vous avez si fort consideré & si tendrement aimé, & quand vous apprendrez que j'ai esté tourmenté & mis à mort dans le Japon, faites-moi la grace de reciter un Ave Maria, *pour remercier mon Saint, & pour feliciter votre ami du bien inestimable qu'il lui a procuré. Je ferai en sorte que vous sçachiez le premier tout ce qui me sera arrivé. Il n'en est pas encore temps; mais je vous engage ma parole que je serai toujours le même à votre égard & que je m'acquitterai en l'autre vie de ce que je ne puis pas faire en celle-ci. Par tout où je serai, c'est assez que vous m'exposiez vos desirs. Je vous donne part cependant au peu de bien que je ferai en cette vie pour le service de notre Seigneur & de mon cher Pere saint François Xavier. Plaise à Dieu qu'il vous visite comme moi, avec son habit blanc, la croix sur la poitrine, le cierge & le bourdon en main, suivi de sa Royale compagnie qui a coutume de marcher après lui. Je desire qu'il vous assiste & vous protege pendant toute votre vie, & en toutes vos affaires. Suppliez le qu'il ne differe point pour mes pechez les playes que je dois recevoir à la tête, aux jambes, &c. mais*

qu'on me fasse souffrir toutes sortes de tourmens, afin que j'entre ensuite en possession du souverain bien : Si toutefois il y a quelque chose à rechercher après ce qu'il me donne à present. O bon Dieu, que je vous ai écrit de sottises. Entre nous deux jusqu'à ce que nous nous revoyons. Adieu, mille fois adieu. Vivez content, car vos affaires auront un très bon succès.

Marcel François Mastrilli,
Indien, & votre Serviteur très affectionné.

On peut connoître par cette Lettre que l'Apostre des Indes avoit coutume de le visiter avec cette noble compagnie dont il parle, & de la maniere qu'il apparut à Naples ; Qu'il lui faisoit connoître ce qui lui arriveroit au Japon, & que les affaires de Tellez qui estoient en mauvais ordre, auroient un bon succès.

XXIII. *Il s'embarque pour le Japon.*

Le temps propre à la navigation estant arrivé, il s'embarqua pour le Japon. Je ne dirai point les périls où il se trouva dans ce voyage, & comme Dieu le delivra des tempestes & des Corsaires par l'intercession de saint Xavier. Je ne parlerai point aussi de ses vertus, de ses dévotions, & de ses mortifications continuelles, qui demanderoient un Livre entier. Je me contenterai de rapporter son arrivée au Japon. Il estoit aux Philippines, où Dieu l'avoit conduit contre toute esperance. Le Gouverneur qui avoit une très grande confiance en ses prieres, l'avoit mené en une guerre qu'il avoit entrepris contre les barbares, & par ses merites, comme il le crut, il avoit triomphé de ses ennemis d'une maniere surprenante. Le Pere le pressant de lui équiper un vaisseau pour passer au Japon, il fut obligé de le satisfaire. La difficulté étoit de trouver un Pilote qui le voulût débarquer, car il y alloit de la vie.

Le Gouverneur en avoit un dans ses prisons condamné à la mort pour avoir mené au Japon des Religieux contre sa défense. Il lui donne la vie & lui promet encore une grosse récompense, pourvû qu'il voulût conduire le Pere Mastrilli, & le débarquer dans quelque rivage inconnu. Le Pilote accepta l'offre qui lui fut faite, & se prépara à ce voyage. Cependant le Pere fit sa Confession generale, qui devoit estre, disoit il, la derniere qu'il feroit jamais ; & s'étant vêtu en Chinois, s'embarqua comme pour aller à la Chine : mais estant retourné le

soir pour prendre congé du Gouverneur, il se déguisa en Japonnois, & rentra dans le bastiment avec quelques Chrestiens du Japon à qui la crainte des tourmens avoit fait abandonner le pays.

Le Pere dans le voyage estoit comme hors de lui-même pour la joye qu'il ressentoit de se voir si près du lieu de son martyre & de la terre si desirée : mais il fut agité de si furieuses tempestes dans ce trajet, que jamais ni le Pilote, ni les Matelots n'en avoient vû de semblables. Le Pere les encourageoit, les assurant que dès-lors qu'ils l'auroient jetté, comme un autre Jonas, sur le rivage, les vents tomberoient & la mer se calmeroit aussi tost, ce qui arriva comme il l'avoit prédit. Cependant la tempeste augmentoit au lieu de diminuer, & ce qui donnoit plus d'inquietude au Patron, c'est qu'il manquoit de bois & d'eau, ce qui le fit resoudre à prendre la route de l'Isle Formosa : mais un vent furieux l'en écarta bien loin ; de maniere que les Passagers estoient au desespoir. Le Pere les consoloit, & leur disoit toujours que Dieu dans peu de temps pourvoiroit à leur nécessité. En effet le même jour il tomba une si grande abondance de pluye, qu'ils en remplirent tous leurs vaisseaux, & quoiqu'on brûlast du bois continuellement, on ne vit point qu'il diminuast, ce qui jetta tout le monde dans un grand étonnement.

XXIV. *Son arrivée au Japon.* Enfin quelques jours après ils découvrirent une Isle du Japon nommée Liqui, où ils voulurent aborder ; mais Dieu ne le permit pas, parceque le Gouverneur étoit un ennemi déclaré des Chrestiens, & en tenoit plusieurs dans les prisons. Ils tournerent donc d'un autre côté, & mouillerent à une petite Isle opposée à celle de Saxuma. Ils acheterent là une petite barque du pays, avec laquelle le Pere pretendoit entrer bien avant dans le Royaume, laissant derriere lui ceux qui l'avoient amené.

Le lendemain il renvoya à Manille son Pilote avec ses Matelots, & après avoir remercié les Japonnois qui estoient venus avec lui, il les exhorta de s'en retourner aux Philippines plûtost que de s'exposer à des tourmens horribles, s'ils n'avoient pas assez de cœur pour les souffrir : *Car*, disoit-il, *il vaut mieux ne pas s'engager dans un combat, que d'y entrer, & s'y laisser vaincre.* Il disoit cela dans la connoissance qu'il eut, que quelques-uns d'entr'eux manqueroient de courage. Cepen-

dant ils lui protesterent tous, qu'ils estoient resolus de mourir avec lui. Les autres qui s'en retournerent, se prosternerent à ses pieds pour recevoir sa benediction, & lui baiserent les mains avec une telle abondance de larmes, qu'ils ne purent presque lui dire une seule parole. Le pere les ayant embrassez, les assura qu'ils auroient bon voyage, & que dans peu ils apprendroient ce qui lui seroit arrivé.

Il écrivit du Japon quelques Lettres à ses amis, dans l'une desquelles il les assure qu'il seroit mis à mort avant qu'elle leur fût rendue, ce qui arriva comme il l'avoit dit. Il en écrivit d'autres le lendemain de son arrivée aux mêmes Peres, où il leur fait une relation de son voyage. *Je vous déclare*, dit-il, *en un mot* (c'est comme il finit sa Lettre) *que comme je ne puis douter que ce soit le démon qui a traversé notre voyage, je connois aussi très évidemment que le Ciel nous a protegé par vos prieres, dont je me souvenois avec beaucoup de tendresse & de larmes dans tous les dangers, où nous nous sommes trouvez, qui ont été les plus grands & les plus frequens de tous ceux que j'ai couru pendant ma vie. Et bien que la multitude de mes pechez ait été la plus grande charge du vaisseau : neanmoins Dieu m'a consolé par la continuation de ses graces, dont la multitude me jette dans une très grande confusion.*

Dans une autre Lettre qu'il écrit à son oncle le Pere Gabriel, il lui parle ainsi : *Je ne sçai ni par où commencer, ni par où finir. Je vous dirai tout en un mot. S. François Xavier a accompli ce qu'il m'avoit promis. Il m'a rendu la vie par un miracle. Il m'a conduit aux Philippines par un autre miracle. Il m'a fait arriver par un troisiéme miracle à la terre si desirée du Japon, & j'espere que par un dernier miracle, je me verrai bien-tost entre les mains des bourreaux. Qui m'eût dit qu'après tant de pechez que j'ai commis, j'eusse pû me voir au lieu où je suis maintenant ! O que je connois bien la verité de ces paroles, que cette grace ne dépend point de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de la pure misericorde de Dieu, à qui louange & honneur soit rendu à jamais.*

XXV. *Il est arrêté prisonnier.*

Après que ceux qui l'avoient amené eurent repris la route des Philippines, le Pere avec les Japonnois ses Compagnons entrerent dans la petite barque qu'il avoit achetée, & fit voile vers les Isles les plus considerables du Japon. Il arriva le 19. de Septembre à l'Isle de Saxuma, où saint François Xavier avoit pris terre comme lui ; mais parceque son

premier dessein étoit d'aller trouver l'Empereur, & de lui annoncer les veritez de l'Evangile, il ne s'arresta pas là, mais tourna vers le Royaume de Fiunga, & mouilla dans le Port de Sciquiso, pour radouber la barque maltraitée par les flots de la mer. Peu de temps après il passa à un autre Port nommé Cuto pour n'estre pas decouvert.

A peine fut-il descendu, qu'il fut connu pour étranger: mais ayant donné de l'argent à ceux qui l'avoient découvert, ils le laisserent aller. Il s'enfuit donc à pied sur le bord de la mer, ses Compagnons qui étoient dans la barque costoyant le rivage; mais parcequ'il y avoit des Gardes-costes par-tout, ils ne purent échaper de leurs mains. Ils entrent donc dans la barque, & voyant que les Japonnois estoient Chrestiens, parcequ'ils ne portoient pas au cou une Idole suspendue comme l'Empereur l'avoit ordonné, on les mena prisonniers à Nangasaqui. Ils furent là interrogez de leur voyage & de ceux qu'ils avoient amenez. Comme leurs dépositions ne s'accordoient pas, & qu'ils varioient dans leurs réponses, on les mit à la question. Ils la soutinrent d'abord avec beaucoup de fermeté: mais estant redoublée & renforcée, ils se rendirent tous hormis André Cotenda qui mourut dans les tourmens. Ils déclarerent donc qu'ils avoient amené un saint Religieux de la Compagnie de JESUS, dont ils raconterent des merveilles. Le Gouverneur dépêche aussi tost deux cens cinquante soldats pour le prendre sur les indices que les prisonniers lui en avoient donnez.

Le Pere s'estoit retiré dans un bois, esperant pendant la nuit se sauver & aller trouver l'Empereur: mais comme il avoit fait du feu, on ne sçait pourquoi, les Gardes ayant apperçu la fumée donnerent de ce costé-là. Ils trouverent le Pere à genoux, le visage tout en feu, sans toit, sans lit, sans vivres, & sans commodité aucune; de sorte qu'on ne sçait de quoi il vêcut pendant quelques jours qu'il fut dans cette Forest. Les soldats le voyant en cet état, furent saisis d'étonnement, & s'arresterent à la vûe d'un homme si extraordinaire. Ils n'osoient même mettre la main sur lui: mais le Pere les ayant apperçus, leur dit d'une voye douce & d'un visage riant: *C'est moi, mes enfans, que vous cherchez: prenez-moi si vous le voulez.*

Les

Les soldats alors rassurez de leur crainte, le prennent & le lient pour obeïr aux ordres du Gouverneur : mais on ne peut dire avec combien de douceur, de respect & d'honnêteté, ces barbares ennemis jurez des Chrétiens le traiterent pendant tout le chemin. Au même moment qu'il fut saisi, il survint un tremblement de terre si violent, que les peuples d'alentour en furent épouvantez. Il arriva à Nangasaqui le 5. d'Octobre & fut presenté aux Gouverneurs, qui furent surpris de lui voir un cercle de lumiere celeste autour de la teste : c'est ce que portent toutes les relations de son emprisonnement & de sa mort.

Après que cette lueur se fut évanouie, ils l'interrogerent sur quantité de choses que ses Compagnons avoient avancées. Ils lui demanderent si c'estoit le Gouverneur de Manile ou de Meaco qui l'avoient envoyé ? S'il estoit vrai qu'il eût fait les merveilles qu'on racontoit de lui, en la guerre que le Gouverneur des Philippines avoit entrepris contre le Roy de Mindanao ? Comment il avoit osé entrer dans le Japon contre les défenses très-expresses de l'Empereur ? où il vouloit aller, & ce qu'il prétendoit faire ?

Le Pere alors d'un air fort grave & modeste lui répond, qu'il n'avoit jamais esté à Meaco ; qu'il estoit d'Europe & Italien de nation ; qu'il estoit venu de Portugal aux Indes, de Malaca aux Philippines, & des Philippines au Japon, pour rendre la santé à l'Empereur s'il estoit encore en vie, & pour lui enseigner la Loi de Jesus-Christ ; que c'estoit saint François Xavier qui l'avoit obligé d'entreprendre ce voyage dans leur païs. Un des Gouverneurs lui ayant demandé qui estoit ce saint François Xavier dont il parloit ? Il lui répondit que c'estoit le premier Religieux de la Compagnie de Jesus qui estoit venu prêcher la Loi du vrai Dieu dans le Japon, & qu'il l'avoit fait connoître au Roy de Bungo & à ses Sujets. *Mais*, repartit le Gouverneur, *il y a long temps que ce Prince est mort : Qui vous a fait donc venir ici ? c'est*, répond le Pere, *ce même Saint qui vit maintenant dans le Ciel, & qui m'a gueri d'une maladie mortelle, se presentant à moi sous la figure d'un voyageur. J'en ai écrit l'histoire, vous plaist-il de la lire ?* Les Gouverneurs furent touchez de compassion & l'eussent renvoyé, s'ils n'eussent apprehendé la colere de l'Empereur. Mais pour satisfaire au devoir de leur Charge, ils le condamnerent d'abord au tourment de l'eau.

XXVI. *Ses tourmens.*

Il y en a de deux sortes au Japon, au premier ils attachent un

criminel avec une corde torse à un lieu élevé, ayant les pieds écartez. Puis le font descendre la teste en bas dans une cuve pleine d'eau jusqu'aux narines, & après qu'il s'en est gorgé, ils enlevent le patient, puis lâchent la corde, qui tournant avec une extrême rapidité, empêche la respiration, fait rendre l'eau, & cause une douleur inconcevable. L'autre tourment est plus cruel. Ils lient le Martyr & ne lui laissent que la main gauche libre pour faire signe qu'il renonce la Foi. Ensuite ils lui mettent un entonnoir dans la bouche, ou sans entonnoir lui versent dans le corps de l'eau sans relâche & sans lui donner moyen de respirer: d'où il arrive que le patient par l'effort qu'il fait se rompt des veines dans l'estomach. Lorsqu'il est plein d'eau, ils l'étendent à terre, & lui mettant deux ais sur le ventre, marchent dessus, ou le lient si fortement avec des bandes, qu'ils lui font rejetter l'eau avec le sang par la bouche, par les narines, par les yeux & par toutes les ouvertures du corps.

Le Pere Mastrilli fut tourmenté de ces deux manieres en un seul jour: mais à la seconde, on lui fit avaler plus de quarante grands verres d'eau sans lui donner aucun relâche: De sorte que ne pouvant plus respirer, il tomba en défaillance & fut tenu pour mort. Mais estant revenu à soi, il dit aux Bourreaux avec une constance admirable: *Ne vous étonnez pas, mes amis, si vous me voyez succomber aux tourmens: car quoique je sois Religieux, je n'ai pas dépouillé les sentimens de la nature: mais si mon corps tombe en foiblesse, mon esprit est toûjours fort & vigoureux, & il est prest à souffrir tous les tourmens que vous lui voudrez faire endurer. Faites-en l'épreuve, tourmentez-moi tant qu'il vous plaira.* On se contenta pour ce jour de cette premiere attaque, & on le remena en prison.

Il y trouva les Japonnois qui l'avoient accompagné. Le Pere ne sçavoit pas encore leur apostasie, mais leur silence & leur étonnement, leur visage sombre & abbatu lui firent soupçonner quelque chose de mauvais. Ces miserables qui avoient usé de quelque déguisement devant les Juges, craignant que le Pere ne découvrît leur mauvaise foi par la declaration sincere qu'il leur feroit, lui confesserent leur foiblesse, & lui en ayant demandé pardon, le conjurent par sa bonté ordinaire, dont ils avoient reçû tant de preuves dans le voyage, de ne leur point attirer de nouveaux tourmens par la déposition qu'il feroit, si on trouvoit qu'elle ne fût pas conforme à celle qu'ils avoient faite.

Le Pere qui dans les tourmens les plus atroces avoit toûjours conservé la serenité de son esprit & de son visage, fut tellement touché de l'infirmité de ces mal-heureux, qu'il demeura une heure entiere sans dire mot, les yeux baignez de larmes & attachez au mur. Lorsqu'il fut revenu à lui il les reprit aigrement & leur promit de faire ce qu'ils desiroient, pourvû qu'ils reconnussent leur faute & qu'ils l'expiassent par l'effusion de leur sang. On dit qu'ils l'ont fait, mais cela n'est pas bien certain.

Les Gouverneurs irritez de ce que le Pere, pour ne pas nuire à ses Compagnons, ne s'expliquoit pas assez nettement sur quelques choses qu'ils vouloient sçavoir, lui firent quantité de questions & le menacerent de tortures inoüies, s'il ne répondoit à leurs demandes. La principale fut, si c'estoit le Gouverneur des Philippines qui l'avoit envoyé, ou s'il estoit venu de lui-même au Japon, & pourquoi il y estoit venu? Le Pere leur répondit, qu'il étoit venu de Manile au Japon de son propre mouvement, & que ce n'estoit point le Gouverneur qui l'avoit envoyé; que son dessein estoit de guerir l'Empereur de sa maladie, & aprés lui avoir rendu la santé, de lui persuader à lui & à tous ses Sujets d'embrasser la Loi de Jesus-Christ, qui seule le pouvoit rendre éternellement heureux. Que si on le faisoit mourir pour ce sujet, on lui feroit un plaisir extréme. *Si vous desirez*, dit l'un des Gouverneurs, *si passionnement la mort, il est facile de vous contenter: mais dites-nous quel est ce remede que vous assurez devoir guerir l'Empereur? Ce sont*, répond le Pere, *quelques herbes & quelques racines, avec une poudre admirable que je lui ai apportée des Indes, qui lui rendra infalliblement la santé:* (Par cette poudre il entendoit les Reliques de saint François Xavier, dont il avoit fait quelques especes de pillules.) Il avoit si grande confiance aux prieres de ce Saint, qu'il s'estoit persuadé que s'il en pouvoit donner une à l'Empereur, elle lui donneroit la santé, & au corps & à l'ame. Il ajoûta qu'il avoit apporté l'Image de son Saint, & que si l'Empereur la faisoit mettre dans une de ses Pagodes, ils lui verroient faire des prodiges. Que s'ils doutoient de ce qu'il leur disoit, ils en fissent l'experience, la portant au Xogun, & que s'il n'arrivoit rien d'extraordinaire, il consentoit à souffrir les peines les plus longues & les plus cruelles qu'on pût faire endurer au plus grand de tous les criminels.

Les Gouverneurs se moquerent de la proposition qu'il leur fit, & lui dirent qu'on n'aprochoit pas ainsi de la personne de

l'Empereur, & qu'il n'estoit pas assez imprudent pour prendre un remede qui lui seroit presenté par un étranger inconnu, & grand ennemi de sa Religion; que pour lui il n'avoit qu'à se préparer à de nouveaux tourmens. En effet on le mena de ce pas au lieu du supplice, où les Bourreaux l'ayant dépoüillé tout nud, prirent des fers ardens & se disposoient à le tourmenter aux endroits du corps que la modestie doit supprimer. Alors le Pere animé de l'esprit de Dieu, leur representa vivement que ce genre de supplice n'avoit jamais esté en usage dans le Japon; que les Tyrans les plus barbares ne l'avoient pas même exercé sur des bestes; qu'il avoit assez d'autres membres dans son corps pour estre tourmentez, & qu'il ne devoit pas faire cet outrage à la nature, qui a imprimé à tous les hommes des sentimens respectueux pour la pudeur.

L'horreur que le Pere témoignoit avoir pour ce supplice, devoit ce semble exciter les Juges à le lui faire souffrir, puisque les autres ne pouvoient ébranler sa constance, & qu'il en faisoit même ses delices: cependant par une espece de miracle, son discours fit une telle impression dans l'esprit des Gouverneurs, qu'ils défendirent aux Bourreaux de passer outre: mais ils ordonnerent de lui faire encore souffrir le tourment de l'eau. On lui en fit prendre trois jours durant presque sans relâche, ce qui l'abbatit tellement qu'il estoit à demi-mort, & on fut obligé de le reporter à la prison pour lui faire reprendre de nouvelles forces & souffrir ensuite de nouveaux tourmens.

Après qu'on lui eut donné un peu de relâche, un Officier lui vint signifier de la part des Gouverneurs qu'il estoit condamné à la mort. Cette nouvelle le remplit de joye, & il n'avoit qu'un regret de n'avoir rien pour donner à l'Officier qui la lui avoit apportée. Il lui demanda quel genre de mort on lui devoit faire souffrir. Celui-ci lui ayant répondu que c'estoit le tourment de la fosse. *Voilà qui est bien*, dit-il, *l'esprit est prompt quoique la chair soit foible. Je ne mourrai point toutefois de ce tourment: mais ce sera le Catana* (c'est comme les Japonnois appellent un sabre) *qui me coupera la teste & qui me fera passer de la terre au Ciel.* Il y avoit long temps qu'il avoit prédit qu'il mourroit de la sorte, & après la guerre de Mindanao, quelqu'un lui souhaitant une longue vie, il lui répondit en se touchant deux ou trois fois le coû, qu'il attendoit le *Catana* du Japon qui viendroit bien-tost lui couper la teste.

La nuit qui preceda sa mort s'estant retiré à un coin de la prison pour faire oraison, il fut vû tout d'un coup environné d'une lumiere celeste, & son corps parut élevé en l'air. Les soldats qui le gardoient, surpris de cette merveille, en donnerent avis aux Gouverneurs, qui n'en purent douter après le témoignage de tant de témoins oculaires: & ce qui est encore bien étonnant, on vit en même temps une grande lumiere descendre du Ciel & s'arrester sur la prison. Tout cela neanmoins n'empêcha pas ces esclaves de l'ambition de faire executer leur sentence, craignant d'encourir l'indignation de l'Empereur & d'estre dépoüillez de leurs Charges, s'ils donnoient la vie & la liberte à un Religieux prisonnier.

Le 14. d'Octobre une heure avant midi, on tira le Pere de sa prison & on le mit sur un méchant cheval pour estre conduit au lieu du supplice. Il estoit environné de Gardes à pied & à cheval, qui ne permettoient à aucune personne de l'approcher. Il estoit vétu d'une soutanelle qui lui venoit jusqu'aux genoux, les mains liées derriere le dos, & un baillon à la bouche, pour l'empêcher de prêcher aux assistans la Loi du Seigneur. Il avoit outre cela le costé droit de la teste rasé & froté d'une terre rouge, qui est le dernier opprobre qu'on puisse faire à un homme dans le Japon, & qui l'expose à tous les outrages & les mauvais traitemens d'une populasse insolente. Cependant il ne se trouva personne qui loin de le charger d'injures, ne lui portast compassion & qui n'admirast sa modestie: car il avoit les yeux élevez vers le Ciel, & une douceur sur le visage qui gagnoit le cœur de tout le monde. XXVII. *Sa mort.*

Outre ces marques d'ignominie, il portoit sur son dos sa sentence écrite en ces termes.

Xoqunsama Empereur du Japon a condamné par ses Gouverneurs Fidosuchibara & Poabusaburo Payemon cet homme insensé à ce supplice, parcequ'il est venu prêcher dans ses Royaumes du Japon une Loi étrangere, contraire aux Loix de Xaca, d'Amida & des autres Fotoques du païs. Accourez tous pour voir son execution: car il doit mourir dans la fosse, afin que son exemple rende les autres sages & avisez.

Après avoir passé au travers de la grande ruë de Nangasaqui, il arriva à la montagne des Martyrs, lieu très-saint & consacré par la mort d'une infinité de Chrétiens, dont les uns y ont esté crucifiez, les autres brûlez, les autres décapitez. Lorsqu'il fut au haut,

on le descendit de cheval & on lui ôta le baillon qu'il avoit à la bouche. La premiere chose que fit le serviteur de Dieu, fut de se tourner du costé des Gouverneurs, & de les remercier de ce qu'ils avoient bien voulu l'accompagner jusqu'au lieu du supplice. Il leur ajoûta qu'enfin ils alloient voir combien grand & puissant estoit le Dieu que les Chrétiens adorent, & quelle estime on doit faire de la vie éternelle qu'ils attendent après celle ci.

Les Bourreaux ne lui permirent pas d'en dire davantage: mais l'ayant lié étroitement au travers du corps pour empêcher le sang de l'étouffer, le suspendirent dans la fosse les pieds en haut & la tête en bas, & ayant joint les deux aix, lui ôterent le jour & le laisserent en cet estat sans lui donner ni à boire ni à manger. Il fut quatre jours suspendu de la sorte, sans remuer le corps & sans se plaindre, ce qui fit croire aux gardes qu'il estoit mort. Ils ouvrirent la fosse, & l'ayant trouvé en vie, ils lui demanderent s'il ne desiroit rien. Il leur répond qu'il ne desiroit que la gloire du Ciel; qu'il trouvoit le Paradis dans l'obscurité de sa fosse, & qu'ils lui feroient plaisir de ne point troubler son repos. Les Gouverneurs le sollicitant de se rendre & de se delivrer de ce tourment, il leur repartit, qu'il s'étonnoit qu'ils le crussent capable d'une si noire perfidie; qu'il s'estimoit le plus heureux de tous les hommes de mourir pour celui qui l'avoit sauvé par sa mort, & qu'il n'y avoit point de tourment qui ne lui semblast doux pour joüir éternellement de sa compagnie.

On devoit le jour suivant, qui estoit le cinquiéme de son supplice, celebrer une grande feste à Nangasaqui à l'honneur d'un des faux Dieux du Japon, & quoique la nuit du quatriéme approchast, on ne voyoit point que le Pere fût encore prest de mourir, ce qui embarrassoit les Gouverneurs, parcequ'il n'estoit pas permis de tourmenter un criminel dans ces jours solemnels, & que le peuple pourroit enlever le Pere, si on le laissoit dans la fosse. C'est pourquoi ils furent obligez de l'en tirer & de lui faire couper la teste. Le 17. d'Octobre à trois heures après midi les Bourreaux commencerent à le delier. Le serviteur de Dieu parut fort affligé, croyant qu'on lui alloit donner la vie: mais lorsqu'il apprit qu'on l'alloit décapiter: *Voilà qui est bien*, dit il, *il y a long-temps que j'attendois cette grace.* On prit pour une espece de miracle, dont les Gouverneurs mêmes parurent estonnez, de ce qu'il n'estoit pas descendu l'espace de quatre jours une seul goutte de sang du corps à la teste: ce qui ne s'estoit jamais vû; car il

tombe ordinairement en telle abondance, qu'on est obligé de saigner le patient de peur qu'il n'étouffe. Au reste ce renversement d'entrailles & cette situation de corps si violente, est un tourment, comme j'ai déja remarqué, des plus grands qu'on puisse souffrir. Cependant lorsque le Pere fut remis sur pied, il parut aussi gai & aussi frais que s'il n'eût rien souffert.

Il commença par remercier ses gardes avec beaucoup d'honnêteté, de ce qu'ils s'estoient donné tant de peine pour son sujet. Puis s'estant mis à genoux, il s'écria par deux fois: *Mon Pere saint François Xavier: mon Pere saint François Xavier.* On ne sçait si c'est qu'il lui apparut alors, comme il faisoit souvent, ou s'il le prioit de recevoir la vie qu'il lui avoit rendue. Ayant dit ces deux paroles, le Bourreau prit son coutelas, qui estoit un des meilleurs du Japon, & lui déchargea un coup de toute sa force sur le coû: mais la lame ne lui entama pas seulement la chair. Le Bourreau confus & indigné voulant réparer sa faute, lui en donna un autre, mais il ne fit qu'effleurer la peau, ou plûtost il ne fit qu'y laisser une marque rouge, comme si on l'avoit serré avec une corde, sans toutefois y avoir fait bréche. L'Executeur épouvanté demeura immobile & laissa tomber son coutelas à terre, soit qu'il l'eût jetté lui même volontairement, soit qu'il lui eût échappé des mains. Le Pere le voyant comme desesperé, l'exhorta avec beaucoup de douceur de prendre courage & d'executer les ordres des Gouverneurs, l'assûrant qu'il réussiroit mieux qu'il n'avoit pas fait. Le Bourreau fortifié par son discours, reprend son coutelas, & pendant que le Pere prononçoit dévotement les saints Noms de Jesus & de Marie, il lui coupa la teste sans aucune difficulté.

Au même temps il s'éleva un autre grand tremblement de terre, & le Ciel estant fort serein, on vit une nuée noire couvrir le Palais du Gouverneur, ce qui effraya tout le monde. On brûla son corps & celui d'André son Compagnon, & les cendres furent jettées dans la mer. Mais il arriva un autre prodige pendant qu'on le brûloit, c'est que bien qu'il fist un gros vent, la fumée ne se rabatit point, mais monta droit en haut comme dans le plus grand calme du monde. On rapporte quantité d'autres merveilles que je passe sous silence.

Mais je ne puis omettre une chose fort remarquable qui fait connoître le soin que Dieu prend de son Eglise, & la conduite admirable de sa Providence. Un miserable Jesuite dont nous

parlerons bien tost, ayant esté condamné à la fosse, & n'y ayant esté suspendu que cinq heures, perdit courage, & viola la Foi qu'il avoit donnée à Dieu, à son Eglise & à la Religion. Sa faute scandalisa les Chrétiens & fit un tort considerable à son Ordre. Or la même année que ce Religieux tomba dans l'apostasie, saint François Xavier apparut au Pere Mastrilli & l'obligea par vœu d'aller au Japon, comme pour réparer ce scandale, ce qu'il fit, demeurant quatre jours dans la fosse, & versant son sang au même lieu, au même mois & au même jour que l'autre avoit trahi sa Foi, comme pour en expier la tache, & pour rafermir les Chrétiens ébranlez par sa perfidie : mais comme si cela ne suffisoit pas, Dieu fit quantité de prodiges qui étonnerent les Idolâtres, & qui confirmerent les Chrétiens dans la Foi. Le Pere estant encore aux Philippines, dit au Gouverneur qui le vouloit détourner d'aller au Japon, qu'il y estoit envoyé par saint Xavier pour réparer le scandale qu'avoit causé ce Religieux Apostat.

Il est croyable que ses prieres obtinrent sa conversion. Quoi qu'il en soit, nous voyons, comme j'ai dit, le soin que Dieu prend de son Eglise, appellant un Religieux d'Europe pour remplir la place d'un deserteur. Nous voyons encore cette substitution de graces & de personnes, dont il est parlé dans les saints Livres, si consolânte pour ceux que Dieu choisit, & si redoutable pour ceux qu'il abandonne. Nous voyons enfin la verité de cette doctrine enseignée par les Peres de l'Eglise, que quand l'un tombe, l'autre se releve: quand l'un se damne, l'autre se sauve; quand l'un perd sa couronne, l'autre la gagne & la prend.

Aussi-tost qu'on apprit la mort du Pere Mastrilli à Manile, on sonna toutes les cloches de la Ville par ordre du Chapitre, & on chanta le *Te Deum* en action de graces. On fit le même à Macao, à Goa, à Madrid, à Lisbonne, & il n'est pas croyable avec quel respect on garda les Reliques de ce saint Martyr dans tous les lieux par où il avoit passé, je veux dire tout ce qui lui avoit servi & ce qui l'avoit touché. Mais ce fut principalement à Naples où l'on fit des magnificences extraordinaires. On y consacra la chambre dans laquelle saint François Xavier lui apparut, & on l'érigea en Chapelle, qui depuis a esté frequentee par un grand nombre de peuple qui vient en foule y faire ses devotions.

Je ne dirai rien des miracles sans nombre que Dieu a faits dans toutes

toutes les parties du monde à la priere de son serviteur, & qui sont rapportez par quantité d'Auteurs qui ont écrit sa vie. Je passe à d'autres Martyrs qui ont triomphé des Tyrans, & qui ont signalé leur courage dans les assauts terribles qu'ils ont soutenus pour la Religion.

XXVIII. *Vertus admirables du Pere Pierre Cassui Japonnois.*

Un des plus admirables pour son zele & sa pieté, fut le Pere Pierre Cassui Japonnois. Il étoit d'Omura, où il fut élevé dès son enfance dans le Seminaire des Peres Jesuites. Ayant esté banni du Japon par Daifusama, il conçut un très grand desir de venir à Jerusalem visiter les lieux saints, consacrez par les pas, par le sang & par les sueurs du Sauveur du monde. Il fit ce voyage à pied, passant au travers les vastes pays des Indes & de la Perse, avec des travaux & des dangers infinis. Après avoir satisfait sa devotion, il donna jusqu'à Rome, où il demanda d'entrer dans la Compagnie. Il y fut reçu par le Pere General, & comme il avoit étudié dans le Seminaire, il fut jugé capable de recevoir les Ordres sacrez; après quoi il fut renvoyé au Japon.

Pour y pouvoir entrer, il trouva un expedient digne d'un enfant & d'un disciple de S. François Xavier, qui fut de se rendre esclave, & de tirer à la rame deux ans durant comme un forçat, nu-pieds & nu-teste. Par ce moyen il trompa les gardes, & entra dans Nangasaqui, où il ramena plusieurs apostats, à qui l'horreur des tourmens avoit fait abandonner la Foi. Il s'en alla de-là aux parties Septentrionales du Japon, ou après avoir consolé les Chrétiens, converti quantité d'Infideles, & souffert de grands tourmens pour la gloire de Jesus-Christ, il fut enfin découvert & mené à Jedo où il mourut dans les tourmens de la fosse l'an 1639. âgé de 51. ans.

XXIX. *Revolte des Chrestiens d'Arima.*

Il arriva cette année 1638. & 39. un fâcheux accident qui acheva de perdre la Religion Chrétienne dans le Japon. Le Tono d'Arima traitant fort mal les Chrétiens de son Gouvernement, & les accablant d'imposts, de vexations & de violences, jusqu'à prendre leurs femmes & leurs enfans, & les tourmenter cruellement, pour sçavoir d'eux où ils cachoient leur argent, ces pauvres gens desesperez, se souleverent jusqu'au nombre de trente-sept mille, & s'emparerent d'un Château qu'ils fortifierent le mieux qu'ils purent. Mais ils se virent bien-tôt après assiegez d'une armée de deux cens mille hommes. Ils firent plusieurs sorties sur eux avec un tel succès, qu'ils en tuerent plus de soixan-

te & dix mille: mais parcequ'ils manquoient de munitions de guerre & de bouche, il furent pris par force & furent tous taillez en pieces.

L'Empereur averti de cette révolte, crut qu'elle avoit esté suscitée par les Portugais pour s'emparer du Japon, & il fut persuadé plus que jamais, que la Religion n'estoit qu'un prétexte pour debaucher ses Sujets, & pour les faire passer sous la domination d'Espagne. Il fut confirmé dans cette opinion par les Ambassadeurs Protestans qui estoient auprès de lui, & qui lui rendoient suspects les Portugais, les Prestres & les Religieux pour attirer tout le commerce du païs. Ainsi pour assurer ses Estats contre les prétendues entreprises des Rois Etrangers, il fit des Edits très rigoureux le 4 Aoust 1639, par lesquels il défendoit aux Portugais de mettre jamais le pied au Japon, ni d'avoir aucun commerce avec ses Sujets, sous peine de la vie & de la confiscation de toutes leurs marchandises.

XXX. *Quatre Ambassadeurs Portugais sont décapitez à Nangasaqui.*

Les Portugais de Macao qui ne subsistoient que par ce commerce, voyant le mauvais office que les Protestans leur avoient rendu auprès de ce Prince, tinrent conseil, où il fut résolu qu'on envoyeroit au Japon une magnifique Ambassade pour le rétablissement du commerce, & pour détruire la calomnie de leurs ennemis. On choisit pour cela quatre des plus considerables de la Ville, Louis Paez Pacheco qui avoit autrefois commandé l'Armée de Portugal. Roderic Sanches de Paredos. Gonzales Monteiro de Cavallo, & Simon Vaz de Pavia: Tous hommes sages & d'un grand discernement, dont les deux derniers avoient déja esté Ambassadeurs au Japon. Comme leur vertu égaloit leur prudence, ils accepterent cette commission dangereuse pour la gloire de Dieu, pour le rétablissement de la Religion, & pour le bien de leur Patrie.

A trente lieues du Japon ils furent accueillis d'une horrible tempeste qui les pensa faire perir. Après qu'elle fut passée, ils entrerent dans le Port de Nangasaqui derriere la montagne des Martyrs. Le Gouverneur Xoiandono estant averti de leur arrivée, envoya aussi-tost quantité de soldats avec des Interpretes, pour sçavoir à qui estoit le Navire qui avoit mouillé dans le Port, d'où il venoit, combien il y avoit de gens dedans, s'il portoit des armes, & pour quel sujet il venoit au Japon contre les défenses du Xogun? Les Portugais répondirent qu'ils estoient des Am-

baſſadeurs qui venoient pour traiter du commerce avec l'Empereur. Le Gouverneur leur témoigna d'abord qu'il eſtoit ſatisfait de leur arrivée, & qu'il les ſerviroit de tout ſon credit. Cependant il fit ôter le timon de leur navire: puis demanda qu'on déchargeaſt à terre l'artillerie, avec promeſſe de les laiſſer aller le lendemain où ils voudroient; mais ſi toſt qu'ils furent deſcendus à terre, ils furent arreſtez priſonniers avec ſoixante & dix perſonnes de leur ſuite.

Le Gouverneur les fit mettre dans une grande maiſon ſous ſeure garde, & feignant d'être leur ami, leur perſuada de lui dire le ſujet de leur Ambaſſade pour en écrire à ſon Maiſtre. Les Portugais dreſſerent auſſi-toſt un memoire qu'ils lui donnerent, & qui fut envoyé en poſte à la Cour. L'Empereur ſçachant qu'un vaiſſeau Portugais eſtoit entré dans ſes ports contre ſa défenſe, entra dans une telle furie, qu'il dépêcha ſur l'heure même deux Officiers de ſa Cour à Nangaſaqui, avec ordre de faire mourir les Ambaſſadeurs & toute leur ſuite. Dès-lors qu'ils furent arrivez, ils firent comparoître les priſonniers devant le Tribunal où préſidoit le Gouverneur, qui leur demanda pourquoi ils eſtoient venus au Japon contre les défenſes du Xogun? Les Portugais répondirent que l'Edit ne faiſoit mention que de vaiſſeaux chargez de marchandiſes, qu'ils ne venoient point en qualité de Marchands; mais d'Ambaſſadeurs pour traiter avec le Prince du rétabliſſement du commerce.

Les Juges alors firent lire l'Edit traduit en langue Portugaiſe, qui avoit eſté envoyé à Macao. Puis ils prononcerent que les Portugais y ayant contrevenu, l'Empereur les avoit tous condamnez à avoir la tête tranchée, hormis quelques uns qu'on renvoyeroit à Macao porter aux habitans les nouvelles de cette execution, & pour les avertir qu'on traiteroit de la même maniere tous ceux qui oſeroient mettre le pied dans ſes Etats. Entre pluſieurs queſtions que le Gouverneur fit aux Ambaſſadeurs, il leur demanda pluſieurs fois s'ils n'amenoient point quelque Predicateur de l'Evangile, & leur declara que c'eſtoit la cauſe principale de la publication de cet Edit. Les priſonniers voyant que c'eſtoit pour la Religion qu'on les faiſoit mourir, en conçurent une fort grande joye.

Mais ce qui leur en donna de plus grandes aſſurances, c'eſt que lorſqu'on les menoit à la montagne des Martyrs pour y eſtre

decapitez, un Officier cria à haute voix que si quelqu'un d'entr'eux vouloit abandonner la foi Chretienne, l'Empereur lui donneroit la vie. Ils repondirent tous qu'ils vouloient mourir Chrétiens pour la défense de leur Religion. Il y en avoit treize qu'on reserva pour conduire le bâtiment qui retourneroit à Macao. Gonzale Monteiro un des Ambassadeurs s'adressant à eux, leur dit : *Portugais, qui me connoissez moi & mes parens, vous me serez témoins que je meurs volontiers pour la Foi Catholique. Ne manquez pas de le faire sçavoir à nos Concitoyens.* Simon Vaz & tous les autres leur dirent la même chose.

Ils firent une lieue de chemin à pied la corde au cou & les mains liées derriere le dos. Un Trompette marchoit devant, qui portoit leur Sentence écrite dans un grand papier déployé. Il n'y avoit personne, qui loin de maltraiter ces pretendus criminels, ne leur portast compassion, & ne maudît en son cœur l'injustice du Prince qui violoit ainsi le droit des gens. Il s'en trouva même qui dans le chemin leur presenterent des rafraîchissemens, & un des Interpretes, quoiqu'Idolâtre, s'approchant de chacun d'eux avec larmes, les exhortoit à mourir constamment pour leur sainte Loi.

Lorsqu'ils furent arrivez à la sainte montagne, ils se mirent tous à genoux, & baiserent la terre baignée du sang de tant de Martyrs. Les Officiers de Justice les diviserent en trois bandes. En la premiere estoient les quatre Ambassadeurs avec les gens de leur suite Portugais & Castillans. En la seconde, les Matelots Chinois, & les valets du navire. En la troisiéme, les treize qui devoient retourner à Macao. Ils furent placez sur une petite hauteur un peu élevée, afin qu'ils pussent voir l'execution & en faire le rapport à leurs compatriotes. Roderic Sanchez, un des Ambassadeurs, demanda trois fois aux Officiers de la Justice, si c'estoit en haine de la Foy Chrétienne qu'on les faisoit mourir. Ceux-ci répondant qu'oui : *Et moi*, dit-il, *je meurs très volontiers pour l'amour de* JESUS CHRIST.

Il y avoit parmi les gens de l'équipage un petit enfant nommé Nicolas, qui n'avoit qu'onze ans. Le maître Pilote craignant qu'on ne le fist renier la Foy, le prit par la main, & le mena au lieu où il devoit être décapité, en lui disant : *Mon petit fils, ayez bon courage, nous allons au Ciel. Ce me sera un grand sujet de joye, si je vous vois mourir devant moi pour l'amour de* JESUS-

Christ. Son désir fut accompli.

Le Gouverneur ayant donné le signal, les bourreaux prirent leurs coutelas en main, & s'approcherent chacun de ceux qu'ils devoient mettre à mort. Ils s'écrierent tous Jesus Maria, & en un moment on leur coupa la teste.

L'execution étant faite, les Interpretes se tournerent vers les treize qui etoient restez, & leur dirent de la part du Gouverneur & des Officiers du Xogun: *Retournez vous en à Macao & raportez à vos Concitoyens, que ces braves Chrétiens qui sont morts pour la défense de leur Loy, ont tous fait paroitre une constance aussi grande qu'aucun qui soit mort pour le même sujet.* En effet, de soixante & un qui moururent, quoique de diverses nations & de divers âge, jusqu'à un enfant de huit ans, il n'y en eut pas un qui ne fist honneur à sa Religion, par sa fermeté & sa constance.

Les treize conservez furent remenez en prison, & le jour suivant le Gouverneur fit tirer du navire Portugais les presens qu'ils apportoient, les meubles & tout l'équipage: Et leur ayant donné ce qui leur estoit nécessaire pour leur voyage, remirent tout dans le vaisseau, & le brûlerent en leur présence, suivant l'Ordonnance de l'Empereur. Après quoi ils conduisirent les mêmes prisonniers au lieu du supplice, où ils leur montrerent les testes de leurs Compagnons, qui estoient rangées sur des planches. Les corps furent enterrez près d'une petite maison, où l'on dressa un poteau, & on y attacha cette Déclaration de l'Empereur.

Que personne à l'avenir, tant que le Soleil éclairera le monde, n'ait à naviger au Japon, même sous titre d'Ambassadeur, & que cette Déclaration ne puisse jamais estre révoquée sous peine de la mort.

Les treize Portugais ayant esté mis dans un bâtiment, s'en retournerent à Macao. Tout le monde courut au Port à leur arrivée, pour sçavoir ce qui s'étoit passé, & lorsqu'on apprit la mort de tant de gens, la Ville d'abord fut remplie de cris, de larmes, & de désolation: mais quand on sçut qu'ils estoient morts pour la Foi, tout le monde essuya ses larmes, & on ne songea plus qu'à se réjouir. Le Chapitre de la Cathedrale s'assembla par ordre de l'Administrateur de l'Evêché & du Capitaine general des armées, & ayant appellé les Superieurs des

Maisons Religieuses pour traiter ensemble de ce qui estoit à faire, il fut arresté qu'avant toutes choses on interrogeroit juridiquement ceux qui estoient retournez pour rendre témoignage de ce qui s'estoit passé. Ceux-ci ayant affirmé solemnellement la déposition qu'ils en firent, il fut arresté qu'en signe de réjouissance on sonneroit toutes les cloches de la ville quand la Cathedrale auroit commencé ; qu'on déchargeroit toute l'artillerie de la Forteresse & des vaisseaux ; qu'on exposeroit le Saint-Sacrement ; qu'on chanteroit le *Te Deum*, & que vingt jours durant on feroit une Feste solemnelle dans la ville, pour marquer la joye que tout le monde recevoit d'une si heureuse nouvelle.

Depuis cette sanglante execution, tous les Ports du Japon ont esté fermez aux Portugais, aux Prestres, & aux Missionnaires. Il n'y a que les Hollandois à qui ils sont ouverts, parce qu'ils ont déclaré solemnellement qu'ils n'estoient point de la Religion Romaine, & que pour en donner des assurances, ils ont déchiré les Images de JESUS-CHRIST, & foulé le Crucifix aux pieds, comme ils le déclarent eux mêmes dans leurs relations.

XXXI. *Le glorieux martyre du Pere Antoine Rubin & de quatre de ses Compagnons.*

Ils ajoûtent qu'on tourmenta fort cruellement en leur présence quatre Peres Jesuites à Nangasaqui : ils en ont écrit beaucoup de particularitez, & on a sçu le reste des lettres de diverses personnes écrites de Manile & de Macao. Je rapporterai ici fidellement ce que j'en ai pû recueillir.

Après la mort du Pere Mastrilli, dont nous avons parlé, il n'y avoit plus dans le Japon que cinq Religieux de la Compagnie de JESUS, tous les autres jusqu'au nombre de quatre-vingt, ayant esté mis à mort pendant cette persecution sanglante, & les recherches qu'on faisoit de ces cinq estoient si exactes & si pressantes, qu'ils estoient contraints de se retirer dans le fonds des bois & dans le creux des cavernes pour s'y mettre à couvert : De maniere que les pauvres Chrétiens estoient comme des troupeaux de brebis au milieu des loups, sans avoir de Pasteur pour les défendre. Il y avoit assez de Jesuites à Macao qui desiroient tenter l'entrée du Japon au peril de leur vie ; mais les Magistrats de la Ville ne jugeoient pas à propos de rien entreprendre après la mort recente de leurs Ambassadeurs & l'Edit severe de l'Empereur. Ils crurent qu'il falloit ceder

au temps & attendre une saison plus favorable : ce qui mortifioit infiniment ces braves Missionnaires, qui ne soupiroient qu'après les feux & les fosses du Japon, & qui estoient venus du bout du monde pour cueillir dans ce champ de bataille la palme precieuse du martyre.

Celui qui le desiroit avec le plus de passion estoit le Pere Antoine Rubin Piémontois, de la Compagnie de JESUS. Il estoit à Macao attendant l'occasion de passer au Japon, lorsqu'il reçut lettres de son General, par lesquelles il estoit déclaré Visiteur General du Japon & de la Chine. Cette Charge si importante pensa l'accabler de douleur, & ce fut avec beaucoup de larmes qu'il l'accepta ; mais il se consola bien-tost par la pensée qu'il eut que cela faciliteroit le dessein qu'il avoit depuis si long-temps d'aller mourir au Japon.

On fit tous les efforts imaginables pour l'en détourner. On lui représenta qu'estant constitué Visiteur de la Chine & du Japon, il ne devoit pas exposer à un danger si évident sa vie, qui estoit si necessaire à sa Compagnie & aux Chrétiens de ces deux grands Empires : vû principalement que sa mort seroit sans fruit, & porteroit un trés grand dommage à la Religion. Mais le Pere répondit que son Office de Visiteur l'obligeoit d'aller visiter en personne ceux qui estoient commis à sa Charge ; que les Religieux de son Ordre qui estoient dans le Japon, estant sur le point d'estre pris & tourmentez cruellement, il estoit de son devoir de les aller consoler, défendre & encourager ; qu'un bon Pasteur devoit exposer sa vie pour ses brebis, & courir aprés celles qui s'estoient égarées ; Qu'un miserable Jesuite avoit succombé aux tourmens, & par son apostasie avoit scandalisé les Chrétiens du Japon, deshonoré son Ordre & fait une tache honteuse à toute l'Eglise ; qu'il devoit l'aller chercher comme avoit fait le Pere Mastrilli qui estoit venu pour cela de l'Europe, & que peut-être Dieu lui feroit la grace de le remettre dans les voyes de salut ; Que s'il ne pouvoit rien gagner sur son esprit par ses discours, il édifieroit du moins les Chrétiens par sa mort, & raffermiroit la foi de ceux qu'une infidelité si noire & si détestable avoit ébranlez ; qu'au reste il ne pouvoit resister à Dieu qui l'appelloit, & qu'il estoit obligé de lui obéir, quoiqu'il lui en dût couster mille vies. Comme il éstoit Superieur il fallut ceder à son desir, il se dis-

posa donc à partir avec neuf Religieux de son Ordre qu'il vouloit mener avec lui : mais comme on lui eut representé qu'il valoit mieux les faire passer au Japon en deux bandes, il n'en prit que quatre, à sçavoir le Pere Albert Mecinki, le Pere Antoine Caperi, le Pere Jacques de Moralez, & le Pere François Marquez. Il ordonna aux autres d'attendre jusqu'à l'année suivante. Avant que de partir il écrivit des Lettres fort touchantes aux Religieux de sa Compagnie, que je rapporterois ici si elles n'etoient pas trop longues.

Le 5 de Juillet de l'an 1642. il s'embarqua la nuit avec ses quatre Compagnons déguisez en Chinois, dans un vaisseau que le Gouverneur avoit fait équiper sous pretexte d'aller à l'Isle Formosa, & le 12 d'Aoust ils aborderent à une petite Isle du Royaume de Saxuma. Dès qu'ils furent débarquez, ils se mirent à genoux, baiserent la terre qu'ils avoient si long-temps desiree, & l'arroserent de leurs larmes, & aprés avoir remercié Dieu de les avoir conduits heureusement au port du salut, ils dresserent une petite hute pour se défendre des injures de l'air. Mais ils n'eurent pas le temps de se délasser du voyage; car peu de jours apres ils furent découverts, saisis & menez à Nangasaqui, où ils furent mis en prison & chargez de chaînes.

Le jour suivant il furent présentez au Gouverneur & interrogez par un Interprete, de quel païs ils estoient, & ce qui les amenoit au Japon. L'Interprete qui les interrogeoit, estoit le Jesuite Apostat qu'ils venoient chercher. Ils répondirent tous par la bouche du Pere Visiteur qu'ils estoient Prestres de la Compagnie de Jesus, & qu'ils venoient prêcher aux Japonnois, quoiqu'ingrats & injurieux à la bonté de Dieu, sa Loi divine sans laquelle il estoit impossible d'estre sauvé. Le Gouverneur leur fit demander par le même Apostat s'ils vouloient renoncer la foi de Jesus-Christ, & embrasser la Religion du Japon, leur promettant de la part de l'Empereur tous les biens & tous les avantages qu'ils pourroient desirer.

Le Pere Visiteur touché vivement de la proposition que leur faisoit ce perfide, & embrasé d'une sainte colere, lui reprocha sa lâcheté & sa trahison en termes si puissans, que le miserable en demeura tout étourdi & s'alla cacher, sans que depuis il osast paroître devant eux. Le Gouverneur fut surpris de la grandeur de courage de ces prisonniers, & leur demanda s'ils avoient eu connoissance

connoissance de l'Edit de l'Empereur, par lequel il défendoit aux Castillans & aux Portugais, mais principalement aux Prêtres de l'Eglise Romaine, de mettre le pied dans ses Etats sous peine d'une mort très-cruelle. Les Peres répondirent qu'ils n'ignoroient pas la defense que l'Empereur avoit faite, & les tourmens atroces qui leur estoient préparez: mais qu'ils avoient entrepris ce voyage pour obeïr au grand Dieu du Ciel & de la Terre & à son Fils Jesus-Christ Roy de tout l'Univers, dans l'esperance de convertir quelques habitans du Japon, & de leur donner la connoissance de sa Loi: Mais puisque leur emprisonnement les empêchoit de prêcher, ils abandonnoient leurs corps à tous les tourmens qu'ils leur voudroient faire souffrir, afin que leur mort rendît témoignage à la verité, & fist connoître aux Japonnois ce qu'ils ne pouvoient leur annoncer de bouche. Cette réponse si libre, si noble & si genereuse étonna tous les assistans: ce fut-là le premier choc que soûtint la foi de ces glorieux Athletes.

Quelques jours après on commença à les tourmenter d'une maniere si cruelle, qu'on peut dire que de tous les Martyrs du Japon, il n'y en a point qui ayent souffert des peines si longues & si cruelles qu'eux: car sans parler des incommoditez de la prison, on leur fit avaler de l'eau en abondance l'espace de sept mois entiers, qu'on leur faisoit rendre par force en leur marchant sur le ventre: Et cela tous les jours, ou du moins de deux jours l'un, sans leur donner de relâche, sinon lorsqu'on apprehendoit qu'ils ne mourussent dans les tourmens. Pour lors on leur donnoit un peu de repos pour souffrir de nouvelles peines; & c'est une merveille qui doit surprendre tous les esprits, que de pauvres Religieux épuisez de forces, manquans de nourriture, accablez de douleurs, déchirez & tenaillez impitoyablement, ayent pû soûtenir sept mois durant, un combat si furieux, sans se plaindre & sans donner le moindre signe de foiblesse.

Le Gouverneur enragé de se voir vaincu par leur patience, les condamna enfin à mourir dans la fosse. Les invincibles soldats de Jesus-Christ reçûrent cette Sentence avec une satisfaction extrême. Ils mirent les genoux en terre, leverent les mains au Ciel, & remercierent Dieu les larmes aux yeux de la grace inestimable qu'il leur faisoit. On les met donc sur de

vieux chevaux & on les mene au lieu du supplice, les mains liées derriere le dos, le costé droit de la teste rasé, un baillon à la bouche, & une inscription sur le dos qui portoit, que ces gens-là estoient condamnez à la mort pour estre venus au Japon prêcher la Foi de JESUS-CHRIST contre la défense de l'Empereur.

Lorsqu'ils furent arrivez à la montagne des Saints, chacun d'eux à l'exemple des Martyrs qui les avoient précedez, baisa le poteau où il devoit estre attaché. Ils furent tous suspendus dans la fosse & firent paroître une joye incroyable de mourir comme le Prince des Apôtres sur un gibet, la teste en bas. Le premier qui rendit son bienheureux esprit à Dieu, fut le Pere Antoine Rubin Superieur General des Jesuites de la Chine & du Japon. Il mourut le 22. de Mars 1642. six jours après avoir esté mis dans la fosse. Le jour suivant le Pere Antoine Mecinski expira dans les tourmens. Les autres vécurent jusqu'au neuviéme jour, & comme ils respiroient encore, on les tira de la fosse & on les tailla en pieces. Tous les corps furent brûlez & les cendres jettées dans la mer.

Quand on sçut à Macao la nouvelle de leur martyre, toute la ville alla au College feliciter les Peres de l'honneur qu'ils avoient de compter parmi leurs Martyrs, un Provincial & un Visiteur nommé par le Saint Siege. On sonna toutes les cloches des Eglises, & on fit les mêmes choses qu'à la mort des Ambassadeurs.

Pour honorer la memoire de ces Martyrs, il est juste que nous marquions le lieu de leur naissance, & que nous recueillions quelques belles actions de leur vie.

XXXII. *Abregé de la vie du Pere Antoine Rubin.*

Le Pere Antoine Rubin estoit, comme nous avons dit, Piedmontois, & il entra dans la Compagnie l'an 1596. après avoir fait ses études à Turin. Il demanda instamment d'estre envoyé aux Indes, ce qui lui fut accordé. Il y enseigna la Theologie & les Mathematiques. Il y gouverna la plûpart des Maisons & des Colleges que la Compagnie y possede, avec tant de prudence, que le Viceroy des Indes l'envoya plusieurs fois en qualité d'Ambassadeur à des Rois barbares, qui opprimoient les Chrétiens leurs Sujets. Il fut lui-même plusieurs fois battu, emprisonné, condamné à la mort, & sauvé par quelques serviteurs de Dieu. Il a parcouru presque tous les

païs que saint François Xavier a consacré par ses pas, par ses sueurs & par ses travaux Apostoliques, & après avoir laissé par tout des marques signalées de son zele, il eut ordre de son General d'aller à la Chine, & ensuite au Japon en qualité de Visiteur de ces deux Royaumes.

Qui voudroit faire le recit de ses vertus & de ses belles actions, feroit une histoire d'elle-même assez considerable. C'estoit un homme d'un si grand courage, que les Protestans qui assisterent à sa mort, n'en parlent qu'avec admiration. Il avoit un zele & une charité semblable à celle de saint François Xavier, à qui un monde ne suffisoit pas. A voir ses grandes occupations, on eût dit qu'il ne faisoit que voyager; & à voir le temps qu'il employoit à l'Oraison, on eût dit qu'il ne faisoit que prier. Il versoit une si grande abondance de larmes en disant la Messe, que la nappe de l'Autel & les corporaux en estoient tout trempez, & on fut obligé de le prier ou d'en arrester le cours, ou de les recevoir dans son mouchoir pour ne pas gaster le linge de l'Autel. Quelque injure qu'on lui fist, il ne se plaignoit jamais, & on ne l'a jamais entendu se justifier quand on l'accusoit à tort. Il s'acquittoit parfaitement de tous les emplois que lui donnoit l'obeïssance, mais il n'y en avoit point qu'il sçût moins faire que de commander. Tout son plaisir estoit d'obeïr, & il n'y avoit rien qui adoucît la peine qu'il avoit à gouverner, que le moyen que lui donnoit sa charge, de faire du bien à tout le monde. Estant Visiteur & déja avancé en âge, il servoit ses inferieurs à table & faisoit les actions les plus basses de la maison. Il ne mangeoit qu'une fois le jour, & pour l'ordinaire des herbes cuites; mais si ameres, qu'un Pere en ayant goûté, n'en put supporter l'amertume. Jamais on ne put gagner sur lui de boire un peu de vin, même en sa vieillesse, ni de moderer ses penitences qui estoient extrêmes. Enfin il a fait voir au Japon, dans un tourment qui a duré sept mois sans relâche, une patience & une charité qui n'a rien d'égal que celle des trois autres Peres ses Compagnons. Il mourut âgé de 63. ans l'an 1643.

XXXIII. *Abregé de la vie du P. Albert Mecinski.*

Le Pere Albert Mecinski que le Journal Hollandois appelle le Pere Polonnois, & dont il parle aussi bien que des trois autres avec éloge, estoit d'une des plus illustres familles de Pologne. Il entra dans la Compagnie à Rome, & on pourroit l'ap-

peller un autre Stanislas Koska, s'il estoit mort comme lui dans le Noviciat : car il avoit la même devotion, la même douceur, la même ferveur, la même modestie, le même esprit de charité & de mortification, la même tendresse pour la sainte Vierge. Il estoit outre cela de même païs que lui, il eut les mêmes difficultez à vaincre de la part de ses parens, qui vouloient l'empêcher d'estre Religieux; mais ce qu'il a de particulier, c'est que son frere aîné estant mort il fut obligé, tout Novice qu'il estoit, d'aller en Pologne regler les affaires de sa maison. Ce fut là que sa vocation fut éprouvée comme l'or au creuset : car voyant une succession immense qui lui estoit échuë, il renonça genereusement à tous les biens & à toutes les grandeurs du monde & s'en retourna à son Noviciat, en disant : *Je n'ai plus rien que je puisse offrir à Dieu : j'ai donné mes biens & je donnerai mon sang pour la gloire de son saint Nom.* C'est un pressentiment qu'il eut dès-lors de son martyre.

Le Pere Sebastien Vieira, cet illustre Martyr dont nous avons parlé, estant venu à Rome pour les affaires du Japon, nostre jeune Albert obtint du Pere General la permission d'aller aux Indes avec lui. Estant arrivé à Goa il s'embarqua avec le Pere Mastrilli dans la flotte Portugaise qui alloit à Macao, & qui fut rencontrée par trois Armateurs Hollandois. Le Vaisseau qui portoit le Pere Mastrilli & le nouveau Gouverneur à Macao se sauva : mais celui où estoit le Pere Albert se rendit à condition qu'on donneroit la vie & la liberté à ceux qui estoient dedans. Le Pere Albert ne fut pas mis aux fers comme les Portugais : mais il souffrit les autres incommoditez que traîne avec soi la captivité, principalement celle qu'on trouve parmi des gens qui ne haïssoient rien tant au monde qu'un Catholique & un Jesuite. Il fut reduit à une si grande foiblesse par le défaut de nourriture, qu'il fut obligé de prendre un morceau de pain en presence du Gouverneur. Celui ci touché de compassion le fit manger à sa table & lui fournit tout ce qui lui estoit necessaire.

Après un mois de navigation fort fâcheuse, ils arriverent à l'Isle Formosa. Le Gouverneur estant descendu à terre, le Pere fut abandonné à la licence des soldats & des matelots qui foüillerent dans ses habits pour voir s'il n'avoit point d'argent & le traiterent fort mal, jusqu'à le laisser presque mourir de

faim. Quelque temps après le Gouverneur appella le Commandant du Vaisseau Portugais, avec un Gentilhomme Italien & le Pere Albert, & leur ayant fait un fort bon acceuil, leur donna le choix, ou d'aller à Macao dans un vaisseau qu'il leur fourniroit, ou de se retirer à la premiére garnison Espagnole. Ils accepterent ce dernier, parcequ'il y en avoit une assez proche de là: mais le Gouverneur ayant assemblé son Conseil, changea d'avis & les envoya loger dans une étable, avec toutes sortes d'animaux, sans leur fournir pour vivre qu'un peu de ris & de salé pourri. Ils estoient là gardez le jour & la nuit. Comme le lieu estoit infect & la nourriture méchante, la maladie se mit parmi les Portugais. Deux Religieux moururent de misere & de pauvreté sans que personne les assistast. Le Pere Albert estoit sur le point de perir comme les autres, lorsqu'il s'avisa de faire le Medecin. Il avoit étudié cette science pour avoir accès auprès des malades & pour baptiser les enfans qui s'en alloient mourir. Il fut assez heureux pour guerir le fils du Gouverneur qui estoit presque desesperé & plusieurs autres malades, jusqu'à ceux qui avoient la pierre, par un breuvage qu'il leur donnoit. Un Ministre Calviniste voyant de si belles cures, le mena à la campagne, & le pria de lui montrer les herbes dont il se servoit. Le Pere le fit fort charitablement. Enfin après avoir esté vainement sollicité de demeurer dans le païs avec de gros appointemens, il fut mis dans un vaisseau Portugais qui alloit à la Cochinchine après six mois de captivité, & de là passa à Macao, où il fit compassion à tous les Peres qui le virent couvert de vieux haillons & défait comme un mort.

Il demeura là quelque temps jusqu'à ce que le Pere Visiteur le prît pour Compagnon de son voyage & de ses travaux. Il supporta le tourment de l'eau avec une patience invincible, & demeura sept jours suspendu la teste en bas dans la fosse, où il mourut âgé de 42. ans.

XXXIV. Abregé de la vie du P. Jacques de Morales.

Le Pere Jacques de Morales estoit Espagnol; lorsqu'il eut obtenu la Mission des Indes, il partit sans vouloir se détourner d'une demie lieuë, pour aller dire adieu à ses parens qu'il ne reverroit jamais, imitant en cela, comme en toute autre chose, le modele des vrais Missionnaires le grand saint François Xavier. Estant arrivé aux Philippines, on lui donna le soin du

Seminaire de la Noblesse qui est à Manile de fondation Royale. Il y enseignoit aux jeunes Gentilshommes les belles Lettres, & leur inspiroit en même temps la crainte de Dieu. Tout le temps qui lui restoit, il l'employoit à prêcher & à confesser dans les Eglises, à faire le Catechisme dans les carrefours & dans les places publiques; à instruire les païsans dans les villages, à visiter les malades dans les Hôpitaux, & consoler les captifs dans les prisons.

Au reste c'estoit un Religieux d'une si grande vertu & d'un merite si extraordinaire, que les habitans de Manile ne le voulurent jamais laisser aller à la dangereuse & laborieuse guerre de Mindanao. On l'honoroit comme un Saint, quoiqu'il s'estimast le plus méchant de tous les hommes. Il n'eut jamais de la haine que pour lui même. Ses mortifications estoient excessives, ses oraisons continuelles, sa devotion envers la sainte Vierge tendre & affectueuse. Le Pere Visiteur ayant trouvé un si grand Religieux aux Philippines, à qui rien ne manquoit que la couronne du martyre, le mena avec lui au Japon, où après le tourment de l'eau, il fut suspendu à la fosse & y vécut neuf jours entiers. Aprés lesquels les Bourreaux le trouvant encore en vie, le taillerent en pieces, comme nous avons dit. Il mourut âgé de 38. ans.

XXXV. *Abregé de la vie du Pere Antoine Capeci.*

Le Pere Antoine Capeci fut aussi long-temps que lui dans la fosse. Il estoit d'une très-noble famille de Naples, & dès son Noviciat il brûloit d'un desir ardent d'aller au Japon répandre son sang pour JESUS-CHRIST. Il en écrivit même dès-lors au Pere General: mais ayant fait sa Theologie, son desir s'accrut de telle sorte, qu'il se sentit obligé de redoubler ses instances. Voici la Requeste qu'il presenta au Pere General.

Antoine Capeci le dernier des Religieux de la Compagnie de JESUS, *supplie votre Paternité par les entrailles de* JESUS-CHRIST *& de la bienheureuse Vierge, d'exaucer la priere qu'il lui fait de l'envoyer en la Mission des Indes, principalement à celle du Japon, où Dieu par sa bonté l'appelle. Sa vocation n'est pas recente: vostre Paternité sçait qu'il lui demanda cette grace dès son Noviciat. Mais elle s'est extraordinairement augmentée pendant ses études de Theologie. Après l'avoir bien examinée & recommandée à Dieu, il supplie V. P. prosterné aux pieds de saint Ignace & de saint François Xavier, de lui accorder cette grace & de lui permettre de s'embarquer avec le Pere Procureur du Japon.*

Il obtint ce qu'il desiroit, & il accompagna le Pere Mastrilli jusqu'aux Philippines : mais ayant esté obligé après son départ de retourner à Macao, il fit naufrage dans le voyage. Cependant Dieu lui conserva la vie pour lui en faire un Sacrifice dans le Japon. Il pria instamment le Pere Visiteur de le prendre en sa compagnie : ce qu'il fit, & il mourut avec lui le 25. Mars 1643.

Le dernier de cette troupe glorieuse de Martyrs fut le Pere François Marquez. Il estoit né au Japon & dans la ville de Nangasaqui d'un pere Portugais & d'une mere Japonnoise. Ayant perdu l'un & l'autre en son bas âge, un Portugais nommé Mathieu Sylva intime ami de son pere, l'adopta pour son enfant & l'éleva dans la crainte de Dieu. Il le fit même étudier dans le College des Peres Jesuites, où il se distingua par son esprit & par sa pieté : car il communioit exactement tous les huit jours, & inspiroit à tous ses Compagnons la dévotion envers la sainte Vierge, les attirant à sa Congregation dont il estoit l'appui & l'ornement. XXXVI. *Abregé de la vie du Pere François Marquez.*

Il entra depuis dans la Compagnie de Jesus, & y excella en toute sorte de vertus. Il trempoit son pain dans ses larmes lorsqu'estant à table on rapportoit les combats des Martyrs, & il ne pouvoit estre moins que trois quarts d'heure à dire la Messe, parceque l'abondance de larmes qu'il y versoit, l'interrompoit à tous momens. Ayant esté chassé du Japon avec les autres Peres, il pria le Pere Visiteur de le prendre pour son Compagnon, afin d'aller mourir dans sa chere patrie. Le Pere ayant examiné sa vocation, sondé son cœur & éprouvé sa vertu, le jugea propre à une mission si terrible. Il est impossible d'exprimer la joye qu'il en reçut. Voici ce qu'il écrivit à un de ses freres qui estoit Jesuite comme lui.

Je vous avois mandé que j'estois en doute si je serois assez heureux pour aller au Japon : je vous fais sçavoir aujourd'hui qui est la veille de mon départ, que je suis associé à la Compagnie des Missionnaires qui vont y verser leur sang. Je rends des graces infinies à mon Dieu, de ce qu'il a bien voulu me mettre parmi ses Elus. Vous devez faire le même, mon cher frere, de vostre costé, puisque vous avez un frere qui est destiné au martyre. Je monterai demain dans un vaisseau, déguisé en serviteur Chinois qui rend service aux Peres. Dieu me fasse la grace par son infinie misericorde que je les accompagne jusqu'à la fin. Le

temps me manque, & les larmes ne me permettent pas de vous écrire plus au long. Je vous dis seulement que me fiant à la misericorde de Dieu, je m'en vais devant vous au Ciel. Priez-le de vôtre part & le conjurez de ne point jetter les yeux sur mes pechez & sur mes miseres, mais sur sa misericorde infinie & qu'il me fasse participant de sa sacrée passion, me donnant la force de supporter tous les tourmens que le Tyran inventera, afin que je puisse glorifier son saint Nom par ma mort & par mes souffrances.

Il fut pris avec le Pere Visiteur & mené prisonnier à Nangasaqui sa patrie. Sa constance a cela de particulier, qu'outre la question & les tourmens qu'on fit souffrir aux autres Peres, on le mit entre les mains de ses parens & amis pour le débaucher: mais ils ne gagnerent rien sur cet esprit victorieux de la chair & du sang. Il fut donc remis en prison avec les autres Peres qui estoient en peine de lui, & fut condamné comme eux à la fosse, où il fut suspendu jusqu'au huitiéme jour. Comme il estoit encore vivant, les Bourreaux le délierent, & à coups de sabre lui osterent la vie le 25. de Mars 1643. âgé de trente-cinq ans.

Ainsi finit le cours de cette navigation mortelle de ces cinq illustres Martyrs, qui ont enfin trouvé le port du salut & de la gloire, après avoir essuyé tant d'orages & passé tant de mers pleines d'écueils & de pyrates pour gagner la palme du martyre.

Deux seculiers qui s'estoient donnez à eux pour leur rendre service, furent martyrisez avec eux. L'un Japonnois nommé Thomas qui avoit esté domestique des Peres dans le Royaume de Camboïa. L'autre estoit de la Cochinchine, & on n'a pû sçavoir son nom.

XXXVII. *Le martyre d'un Prêtre Apostat.*

Depuis l'année 1643 jusqu'à l'année 1652. nous n'avons pû rien apprendre de l'estat du Japon, que par les relations Holandoises & par celles du Pere Alexandre de Rhodes. Le sieur Varen Holandois qui a continué l'Histoire de la persecution des Chrétiens dans le Japon, écrite par le sieur Reyagisberts, rapporte qu'on permettoit aux Marchands de sa nation de trafiquer au Japon: mais à condition qu'ils ne feroient aucun acte de la Religion Chrétienne; qu'ils n'apporteroient aucun livre imprimé sur peine de la vie & de confiscation de leurs biens, & qu'ils ne prieroient pas les mains jointes. Qu'ainsi ils estoient contraints de dissimuler leur Religion & *de passer même* (ce sont ses

ses termes) *pour des Payens*. Qu'au reste on leur permettoit le negoce, parcequ'ils ne se mettoient pas en devoir d'étendre la Religion Chrétienne. Voila ce que rapporte cet Auteur.

Le Pere Alexandre de Rhodes qui est venu en Europe & en France, pour informer son General de l'estat de la Chrétienté, du Japon, de la Chine, de la Cochinchine, du Tonquin, d'Haïnan, de Camboya, de Laos, de Macazar & de Malaca, & pour obtenir un grand secours de Missionnaires par tous ces païs, a composé une relation de tout ce qui s'y est passé, dont je ne tirerai que ce qui regarde le Japon.

Il dit que l'an 1643. il n'y avoit plus de Jesuites au Japon, tous ceux qui y estoient passez ayant été mis à mort avec des cruautez inouies; que les Chretiens Japonnois qui s'estoient refugiez à Macao, sçachant qu'il venoit en Europe, lui avoient donné des Lettres qu'ils adressoient à nostre S. Pere le Pape, & au Pere General de la Compagnie de Jesus, pour le rétablissement de leur Eglise; qu'on esperoit du changement, parceque l'Empereur etoit infirme, & que tous les Princes ne soupiroient qu'après la nouveauté; qu'il avoit appris des Marchands Hollandois que quatre vingt Japonnois avoient esté martyrisez dans une Ville où ils s'estoient rencontrez. Ce qu'il écrit du martyre d'un Prestre Japonnois merite d'estre ici rapporté.

Ce Prestre avoit nom Thomas Sama. Il estoit venu à Rome du temps de Paul V. & y avoit esté promû aux Ordres sacrez en consideration de sa vertu, qui répandoit une odeur de sainteté dans toute la Ville. Le Cardinal Bellarmin en fut charmé; il se plaisoit à s'entretenir avec lui, & ils disoient souvent leur Breviaire ensemble. Estant retourné au Japon pour y défendre la Foi, il fut si épouvanté de l'atrocité des tourmens qu'on faisoit souffrir aux Chrétiens, que s'oubliant de son caractere de Prêtre & de Chrétien, il renonça la Foi, & de disciple de Jesus-Christ, devint son persecuteur & son ennemi.

Il demeura 30 ans dans son apostasie. Enfin l'an 1649 assistant au supplice de quatorze Chrétiens qui souffrirent genereusement le martyre, il fut si vivement touché de leur exemple qui lui reprochoit sa perfidie & sa lâcheté, qu'il s'écria tout haut qu'on avoit tort de tourmenter ainsi des gens de bien; qu'il n'y avoit point de veritable Religion que la Chrétienne, & qu'il estoit prest de verser son sang pour attester cette verité.

Les Bonzes & les Soldats qui estoient presens, voulurent lui imposer silence: mais il estoit si penetré de douleur, & si vivement touché de la grace du S. Esprit, que plus on s'efforçoit de lui fermer la bouche, plus il deploroit son aveuglement, & protestoit à haute voix, qu'il estoit prest de souffrir tous les tourmens imaginables, pour expier sa faute, & pour réparer le scandale qu'il avoit donné aux serviteurs de Dieu.

Les Idolâtres d'abord le voulurent faire passer pour un fou: mais comme il continuoit à prouver par de puissantes raisons, qu'il n'y avoit point de veritable Religion que la Chrétienne, qu'il avoit lâchement abandonnée par la crainte des tourmens, on avertit les Doxias, qui sont les Juges Souverains, & il fut cité devant leur Tribunal. Le S. Prestre y comparut, & leur parla avec tant de force & de liberté, qu'ils résolurent de le faire lier comme un furieux. Il desiroit avec passion d'être mené dans les places publiques pour y prêcher la doctrine de son Maître: mais on ne voulut pas lui accorder cette grace, de peur qu'une conversion si eclatante ne confirmast les Chrétiens qui étoient en grand nombre, dans la Foi de JESUS-CHRIST, & ne rappellast à la communion de l'Eglise ceux qui l'avoient abandonnée. Il fut donc conduit en prison, où après que les Juges eurent travaillé plusieurs jours à le faire dédire, le voyant ferme & constant dans sa résolution, ils le firent mourir en secret. On n'a pû sçavoir de quelle mort.

XXXIII. *Lettres du Pere Marini au Pere de Rhodes.* On a sçu de quelques Marchands que l'an 1648, trente-six Chrétiens gagnerent la couronne du martyre, & quarante l'an 1649. On n'a pû en apprendre les particularitez, parcequ'il n'y a plus de Prestre ni de Portugais dans le Japon pour s'en informer, & que les Hollandois ne songent qu'à leur commerce. Voici une Lettre du Pere Marini, qui estoit dans les contrées voisines, écrites au Pere Alexandre de Rhodes, qui nous instruira encore de quelques victoires que la Foi a remportées sur le Demon. Sa Lettre est datée du mois de May 1647.

LEs Chinois qui ont esté bannis du Japon, rapportent que l'an passé cent trente Chrétiens furent pris à Nangasaqui, & que de ce nombre il y en eut trente qui souffrirent le martyre: entre lesquels fut un Pere de notre Compagnie Japonnois de nation, qui avoit demeuré plusieurs années caché dans une maison de Bonzes. J'ai en-

core appris des mêmes Chinois, que le Pere Conix Japonnois de nostre Compagnie, avoit esté martyrisé depuis trois ans, après avoir souffert des travaux infinis, & s'estre mis durant plusieurs années tous les jours en danger de perdre la vie, pour assister les Chrétiens de cette Eglise desolée.

Il y a eu à Omura un épouventable tremblement de terre qui a fait ouvrir une montagne. On y a trouvé deux cerceuils, où les Chrétiens avoient mis durant la premiere persecution les corps de deux Martyrs, avec une inscription latine. Ces saintes Reliques ont esté brûlées par le commandement de l'Empereur. On dit que ce Prince, après avoir donné cet ordre, s'éveilla plusieurs fois pendant la nuit, & crioit aux armes comme un furieux. Son favori lui en ayant demandé la cause, il lui répondit qu'il avoit vû pendant son sommeil un armée de Chrétiens qu'il avoit fait mourir, qui venoit pour lui enlever sa couronne.

On esperoit que ces prodiges adouciroient son esprit: mais il est plus furieux que jamais, & son orgueil va jusqu'à vouloir se faire adorer comme le Dieu de son empire. D'autre part il est si superstitieux, qu'il croit que ces tremblemens de terre affermiront ses Etats, comme si elle n'ouvroit ses entrailles que pour lui découvrir les corps des Chrétiens qu'elle enferme dans son sein, afin qu'il les mette au feu & qu'il les reduise en cendre.

Ce malheureux Prince, qui avoit nom Toxogunsama & qui estoit le dernier de la race de Daifusama, mourut l'année 1658. sans enfans, ne s'estant point voulu marier. On élut pour son successeur son plus proche parent nommé *Quane*: mais parceque ce n'estoit qu'un enfant on lui donna pour Tuteur cinq des plus grands Princes de l'Empire. Les Chrétiens commencerent à respirer sous ce nouveau Gouvernement, & conçurent de grandes esperances que leur Religion seroit rétablie: car ils ne firent aucun Edit contre eux, soit qu'ils craignissent quelque sedition, s'ils continuoient à les persecuter dans la minorité du Prince: soit qu'ils se fussent persuadez que leur Religion estoit tout à-fait éteinte: soit qu'ils songeassent plûtost à établir leur fortune, qu'à détruire un peuple qu'ils se tenoient assurez de pouvoir exterminer quand ils voudroient, ou bien afin que leur passion dominante fût de retablir le commerce. Quoi qu'il en soit, ils parurent fort moderez envers les Chrétiens, jusqu'à permettre aux étrangers de quelque Religion

XXXIX. *Mort de l'Empereur*

qu'ils fussent de trafiquer au Japon.

Le Tyran Toxogunsama pour en fermer les portes aux Chrétiens, avoit ordonné que tous les Marchands étrangers qui aborderoient au Japon en descendant de leurs vaisseaux, marcheroient sur un Crucifix qu'on leur presenteroit. Il avoit fait cette Ordonnance, persuadé que les Catholiques ne commettroient jamais cette impieté, deussent ils gagner, en le faisant, l'Empire du Japon. On la presenta aux Hollandois, qui ne firent aucune difficulté de la fouler aux pieds: mais les Tuteurs du Prince estant avertis que cette obligation qu'on avoit imposée aux étrangers, diminuoit beaucoup le commerce, casserent cet Edit, & défendirent desormais de presenter la Croix à ceux qui moüilleroient dans leurs Ports.

Le bruit de ce changement se répandit aussi tost dans Macao, dans la Chine, dans le Tonquin & dans la Cochinchine, comme raporte le Pere Alexandre Rodes, & les Portugais aussi bien que les Religieux se disposoient à y retourner au plûtost: les uns pour y amasser du bien, les autres pour y gagner des ames: mais ces belles esperances s'évanoüirent bien tost. Car on ne sçait qui tourna l'esprit des Gouverneurs & qui leur donna de la défiance des Portugais: mais ils changerent tout à coup de conduite & se declarerent ennemis irreconciliables des Chrétiens, sans vouloir souffrir dans leurs Etats, ni Prestres, ni Religieux, ni Espagnols, ni Portugais, & ayant renouvellé les défenses d'en laisser entrer aucun. Cette défense dure encore depuis tant d'années, & quelque effort qu'ayent pû faire les Portugais pour rompre ces barrieres, jamais ils ne les ont pû forcer. Il n'y a que les Marchands de Hollande qui ayent permission d'y entrer & d'y trafiquer parce qu'ils y passent pour ennemis des Chrétiens, & qu'ils n'y travaillent qu'à y établir leur commerce.

XL. *Martyre d'un Jesuite Apostat.* Il ne me reste plus rien à écrire de cette Histoire que la conversion & le martyre d'un Jesuite Apostat, qui a essuié par sa mort la tache honteuse que son infidelité avoit faite à toute l'Eglise. C'est à son sujet qu'on doit dire ce que saint Chrysostome dit d'un autre semblable. *Je commence à découvrir un grand & énorme peché: mais que nul ne s'en scandalise, car la misericorde de Dieu a tiré sa gloire de la malice du pecheur: afin que les playes des uns guerissent les maladies des autres, & que le naufrage du juste serve*

Chrysost. in Psal. 50.

de port assuré aux pecheurs. Je veux faire voir cet homme genereux blessé, tombé, lié, relevé, combattant & victorieux, &c. Car je ne prêtens pas le montrer seulement tombé & renversé, mais encore relevé, afin que nous profitions du bien & du mal qu'il a fait, de son peché & de sa penitence.

Le Pere Christophle Ferreira Jesuite, estoit un homme doüé de grandes qualitez d'esprit. Il fut vingt-quatre ans au Japon, travaillant au salut des ames avec beaucoup de fruit & d'édification: mais soit que l'âge eût diminué ses forces, ou que les travaux d'une si penible Mission eussent refroidi sa ferveur, il se relâcha dans les exercices de la vie Religieuse, & par de petites infidelitez se fraya le chemin à la plus grande de toutes.

L'an 1633. qui fut le plus funeste de tous à l'Eglise du Japon, parceque la persecution en enleva presque tous les Pasteurs, le Pere Ferreira fut pris avec les autres, & condamné à mourir dans la fosse. Il n'y fut que trois ou quatre heures, lorsque vaincu par la violence de la douleur que ses Confreres souffrirent les neuf & dix jours, il donna le signe fatal de sa desertion, & fut delivré de la mort des Saints, pour vivre en Apostat. Les Portugais qui estoient à Nangasaqui & qui assisterent à son supplice, voyant qu'il avoit passé quelques heures dans la fosse, crurent qu'il estoit mort ou prest de mourir, & ayant fait voile au même temps pour retourner à Macao, firent courir le bruit que le Pere Ferreira avoit souffert le martyre: mais la joye qu'on en eut ne dura gueres; car on sçut bientost après le malheur qui lui estoit arrivé.

Comme les Jesuites ont esté de tout temps en but aux ennemis de la Foi, & que l'envie qui s'attache à la vertu, observe tous les mouvemens & ne lui pardonne rien, le bruit de cette chute se répandit partout, & il est aisé de s'imaginer le scandale qu'elle produisit, non seulement dans le Japon, mais encore dans toutes les Indes. Comme c'est l'ordinaire des hommes de grossir les imperfections de ceux qu'ils haïssent, on ne peut dire combien d'histoires vrayes ou fabuleuses on a raconté de ce malheureux Jesuite. Les uns disent qu'il se maria: d'autres assurent le contraire. Quelques-uns ont publié que l'Empereur lui assigna une grosse pension: les autres, qu'il fut reduit à la mendicité. Il y en a qui ont écrit qu'il avoit

esté chassé de la Compagnie, comme incorrigible : d'autres au contraire, qu'il avoit esté dans les Charges.

Je laisse tous ces contes comme douteux & incertains, ce qui est vrai, c'est que la chute de cet ancien Missionnaire, comme une eclypse de Soleil, attira sur lui les regards de tout le monde. La Compagnie des Jesuites qui n'avoit fait paroître jusqu'à lors que des Heros dans ce champ de bataille, conçut une si grande douleur de l'infidelité de ce lâche soldat, que tous les Missionnaires des Indes en fremissoient d'horreur, & plusieurs s'offrirent d'aller au Japon, comme a fait le Pere Mastrilli, pour ramener ce miserable. Le Pere Cassui dont j'ai parlé, qui mourut dans la fosse, ne fit que l'exhorter jusqu'au dernier soupir, à rentrer dans le combat, & à faire penitence de son crime. Les Peres de Macao firent tous un an durant des prieres & des penitences extraordinaires pour sa conversion, & il est croyable que leurs larmes, leurs soupirs, leurs jeûnes & le sang qu'ils se tiroient du corps par des flagellations cruelles, l'ont obtenue de Dieu.

Ce miserable Religieux depuis son apostasie vivoit dans un accablement de douleur qui le rendoit méconnoissable, sa conscience lui reprochant jour & nuit sa lâcheté & sa perfidie. Antoine de Sylva Portugais retournant de Nangasaqui à Macao, lui écrivit une lettre, par laquelle il l'avertissoit d'un mechant bruit qui couroit de lui. Ferreira dit de bouche à celui qui la lui rendit, qu'il ne pouvoit pas faire réponse par écrit, n'ayant ni plume, ni papier, ni encre, car tout lui estoit osté, mais il le pria de l'assurer qu'il estoit dans les mêmes sentimens qu'il avoit toûjours esté, & qu'il esperoit avec la grace de Dieu d'en donner en son temps des preuves certaines. Or quoiqu'il eût fait solemnellement son abjuration, cependant les Japonnois se défioient de lui, parcequ'il ne vouloit pas découvrir, ni les Peres qui estoient dans le Japon, ni les hostes qui les retiroient, ni les lieux où ils se cachoient. C'est pour cela qu'il ne joüissoit point de la liberté qu'on accordoit aux autres deserteurs.

Les Chrétiens d'Europe qui trafiquoient au Japon rapportent, qu'il ne pouvoit leur parler sans verser des larmes, ni dire trois mots sans éclater en soupirs. Une Dame Japonnoise qui se retira à Macao, a juré solemnellement qu'elle lui avoit toû-

jours vû un Chapelet à la main, & que l'ayant prié de reciter sur elle l'Evangile de S. Jean, il le fit comme on a coutume de le faire dans l'Eglise.

Il avoit plus de quatre-vingt ans, lorsqu'il pensa tout de bon à réparer le scandale qu'il avoit donné : car il estoit, comme j'ai dit, bourrelé jour & nuit en sa conscience. D'ailleurs son âge & ses infirmitez qui lui faisoient garder le lit, lui donnoient des assignations formidables pour comparoître devant le Tribunal de celui qu'il avoit trahi & renié, ce qui le remplissoit de terreur, & lui faisoit jetter des cris qui estoient entendus des Japonnois qui logeoient auprès de lui. Voici presque les mêmes paroles qu'ils ont écrit lui avoir entendu dire.

Mon Seigneur & mon Dieu, est-il possible que j'aye abandonné votre sainte Foi, par la crainte de perdre une courte & miserable vie ! O Seigneur, Pere de misericordes, je vois le crime que j'ai commis, mon Dieu mon Seigneur, que j'ai de douleur de vous avoir offensé ! Seigneur qui m'avez créé, Seigneur qui m'avez racheté par votre Sang precieux, pardonnez-moi mes pechez abominables, & donnez de nouvelles forces à ce corps cassé de vieillesse & de travaux, pour confesser votre saint Nom, & pour sacrifier ma vie, du moins sur la fin de mes jours, pour l'expiation de mes pechez & pour satisfaire à votre justice. Les larmes qui lui couloient des yeux & les sanglots qu'il poussoit du fond du cœur, interrompoient son discours.

Les mêmes Japonnois racontent qu'ils lui entendoient souvent dire ces autres paroles : *Recevez, mon Seigneur, ce Sacrifice de ma volonté, & fortifiez-moi par le secours de votre grace, afin que je vous témoigne mon amour, en demeurant constant jusqu'à la fin dans les plus cruels tourmens, & que je rende témoignage à votre sainte Foi, que j'ai lâchement abandonné.*

Les Payens ses voisins qui l'entendoient parler de la sorte, se douterent bien de son changement, ils en avertirent les gens du Gouverneur, qui le vinrent trouver par forme de civilité, & l'engagerent adroitement à leur déclarer la cause de sa douleur : *Je pleure*, leur dit-il, *parceque j'ai peché contre le vrai Dieu Createur du Ciel & de la Terre, & de ce que j'ai abandonné sa sainte Loi pour la crainte de la mort :* Les soldats éclatant de rire lui dirent : *Tu radotes, pauvre vieillard, tu as perdu l'esprit. Je ne radote point*, répond Ferreira, *je sçai ce que je dis, & je le dis du meilleur sens que j'eus jamais. Je vous prie de faire sçavoir au Gouver-*

neur, que je me repens d'avoir violé la Foi que je dois à mon Dieu, & que je suis prest, avec son secours, de donner ma vie pour la Foi Chrétienne, & pour l'amour de ce vrai Dieu que je crois, que j'adore, que je reconnois pour unique Createur du Ciel & de la Terre, dont la seule Loi est veritable, & hors de laquelle il n'y a point de salut. Pour vos Sectes du Japon, je vous declare qu'elles sont fausses & trompeuses, & qu'elles vous précipiteront dans un abime de tourmens qui ne finiront jamais.

Les Officiers du Gouverneur entendant leur nouveau Bonze parler de la sorte, en donnent avis à leur Maître, lequel ayant assemblé son Conseil & entendu la déposition de tant de témoins, le condamna à estre mis une seconde fois dans la fosse. Les soldats le vont incontinent prendre dans son lit, & parce qu'il estoit malade, & qu'il ne pouvoit marcher, ils le mettent à terre, le lient étroitement, & le traînent en cet estat au lieu du supplice. Le Pere par tous les chemins publioit hautement qu'il n'y avoit point d'autre Loi que celle du vrai Dieu & de son Fils JESUS-CHRIST qui avoit esté crucifié pour nous. Il le remercioit de ce qu'il estoit traité de la sorte pour son amour. Il exhortoit les Chretiens qu'il rencontroit à tenir ferme dans la Foi, & à ne point apprehender les tourmens. Il estoit si embrâsé de l'amour de Dieu, qu'on eût dit que c'estoit des paroles de feu qui lui sortoient de la bouche, & les Japonnois ne pouvoient assez s'étonner de voir un vieillard chargé d'années & accablé d'infirmitez, mépriser avec tant de courage les tourmens les plus effroyables de la nature qui lui estoient préparez.

Lorsqu'il fut arrivé à la montagne des Saints, on lui lia les mains derriere le dos, & on l'attacha par les pieds la teste en bas à trois pieces de bois qui estoient sur une fosse, dans laquelle il estoit comme enterré tout vif jusqu'aux genoux. Pendant tout le temps qu'il y fut, il ne fit qu'invoquer JESUS-CHRIST vrai Dieu & vrai homme, & mourut trois jours aprés, prononçant les mêmes paroles, qui furent un illustre témoignage de sa Foi, de sa charité & de sa penitence.

Je sçai que quelques-uns ont voulu s'inscrire en faux contre la verité de sa conversion & de son martyre: mais elle est attestée par tant de gens d'honneur & de probité qui l'ont affirmée pardevant les Notaires, & par tant de temoins qui ont

assisté

assisté à sa mort: par tant de Lettres qu'on a reçûes de toutes parts, & par tant d'Auteurs qui l'ont raportée, qu'il n'y a qu'un esprit prévenu de passion & ennemi de la verité, qui la puisse révoquer en doute. Au reste si c'est foiblesse de tomber, c'est l'effet d'une grande force de se relever. La chûte du Pere Ferreira nous a fait connoître l'infirmité de la nature; & sa conversion, la force de la grace. Il a succombé aux tourmens estant encore sain & robuste: mais il en a triomphé dans son extrême vieillesse, foible de corps & accablé de maladies: ce qui nous doit faire admirer & louer la misericorde de Dieu.

Je ne crois pas que les Protestans veuillent tirer avantage de l'apostasie d'un Prestre & d'un Religieux: autrement la trahison de Judas auroit deshonoré le College des Apostres, & il ne faudroit plus reconnoître pour Saints, les Marcellins, les Jacques Intercis & tant d'autres Bienheureux que l'Eglise honore, qui d'Apostats sont devenus Martyrs. Le Pere Theophile Raynaud en a dressé une liste considerable, que les personnes que ce Jesuite a scandalisez, pourront lire à loisir s'il leur en prend envie. Pour moi je ferai toûjours estat de la belle sentence de saint Chrysostôme qui dit, que c'est le propre de l'homme de pecher, du Chrétien de faire pénitence, & du Démon de perseverer dans son peché.

In speciali pietate erga Sanctos, pag. 359. & 437.

REFLEXIONS

SUR CETTE HISTOIRE.

LA fin de l'Histoire estant de regler l'esprit & les mœurs des hommes par les instructions qu'elle leur donne, je finis celle-ci par trois Reflexions que j'ai faites en la composant, & que mon Lecteur sans doute aura faites aussi-bien que moi en la lisant.

I. Reflexion.

La premiere, eſt ſur le progrès que la Foi Chrétienne a fait en ſi peu de temps dans le Japon, par la Prédication de ſaint François Xavier & des Religieux de ſon Ordre. Ce miracle eſt ſemblable à celui de la converſion du monde par douze pauvres peſcheurs, & c'eſt une preuve convainquante de la verité de nôtre Religion, comme j'ai fait voir en un autre lieu.

II. Reflexion. La ſeconde que j'ai touchée encore une autre fois en paſſant, c'eſt le mal horrible qu'a cauſé & que cauſe encore la vanité d'un Pilote, l'ambition des Grands du ſiecle, & le zele indiſcret de quelques Miſſionnaires: car la Religion Chrétienne eſtoit déja répandue par tout le Japon. Pluſieurs Rois & pluſieurs Grands Seigneurs de la Cour l'avoient embraſſée & fait paſſer dans leurs Etats. Le culte des Idoles commençoit à perdre ſon credit. Un grand nombre de Bonzes avoit ouvert les yeux à la verité, & de perſecuteurs des Chrétiens eſtoient devenus des Apôtres & des Prédicateurs de l'Evangile. Les Empereurs mêmes eſtoient déja ébranlez & ſe declaroient en faveur de la Religion Chrétienne: de maniere qu'on eſperoit dans peu la voir établie dans tout le Japon, & l'étendart victorieux de la Croix arboré ſur la ruine des Pagodes.

Mais la vanité d'un homme qui vouloit faire valoir la gloire de ſa nation & la puiſſance de ſon Prince, a ruiné toutes ces belles eſperances & anéanti tous les travaux de ces hommes Apoſtoliques, qui avoient employé tant d'années à défricher ces terres barbares pour y planter la Foi. Elle a renverſé toutes les Egliſes qu'on avoit bâties, allumé tous les bûchers qui ont conſumé tant de victimes innocentes, & ſoulevé les Empereurs contre les Prédicateurs de l'Evangile, à qui les portes de tant de Royaumes ont eſté fermées depuis ce temps-là, ſans qu'on y ait pû trouver entrée.

Quelques-uns ont publié que la jalouſie de quelques Miſſionnaires contre les Peres Jeſuites qui avoient fondé cette grande Egliſe, & qui la gouvernoient avec tant de paix ſous l'autorité du Saint Siege, eſtoit la principale cauſe de cette perſecution. Je ne ſçai ce qui en eſt: mais je dois rendre ce témoignage à la verité, qu'ayant lû toutes les Relations que les Peres Jeſuites ont envoyées du Japon, je n'en ai

pas trouvé une seule où ils ne parlent fort honorablement des autres Religieux qui venoient à leurs secours. J'ai vû qu'ils les ont reçus dans le païs avec beaucoup de charité ; qu'ils les ont retiré chez eux dans leurs disgraces, & qu'ils leur ont rendu tous les services possibles auprès des Princes & des peuples qui estoient sous leur conduite. Ils se sont plaint seulement, mais avec beaucoup de modestie, de ce qu'ils ne moderoient pas leur zele dans un temps où le tonnerre de la persecution commençoit à gronder, & de ce qu'ils contrevenoient trop ouvertement aux Edits des Empereurs. Il est sûr que s'ils eussent agi de concert avec ces Peres, & déferé un peu à leurs conseils, l'orage se fût dissipé, & les Royaumes du Japon seroient maintenant un des glorieux appanages de JESUS CHRIST. Au lieu qu'un zele trop ardent lui a enlevé cette riche couronne, & a répandu le sang d'une infinité de Martyrs, sans parler des Chrétiens qu'elle a fait retourner à l'idolâtrie & à la superstition, d'où ces Peres les avoient retirez avec tant de peine & de fatigues.

III. Reflexion.

La troisiéme réflexion qu'on doit faire sur cette Histoire, regarde les Jugemens incomprehensibles de Dieu, qui a permis que cette Eglise naissante, si belle, si nombreuse, si sainte & si pure, ait été renversée de fond en comble, & que le sang de tant de Martyrs qu'on a versé, n'ait rien produit depuis tant d'années : car dans les premiers siecles un grain de froment qui tomboit à terre, fructifioit au centuple, & le sang des Martyrs, comme parlent les Peres, estoit une semence qui produisoit plus de Chrétiens qu'on n'en ostoit du monde.

On peut répondre à cela, que le grain doit mourir avant que de germer, & que la foi dans ces Royaumes est semblable à ces arbres fruitiers, qui paroissent morts pendant l'hyver, & qui refleurissent au premier rayon d'une saison plus douce & plus favorable. Je regarde le Japon dans ce temps de persécution, comme une terre couverte de neiges & de frimats. Le grain de la parole de Dieu qu'on y a jetté semble mort à présent que le froid de l'hyver a glacé les cœurs ; je veux dire que la crainte des tourmens a refroidi la charité : mais lorsque cette persecution sera finie, & qu'un air plus doux rechauffera ces cœurs engourdis, on verra la Religion

refleurir de nouveau, & étendre ses branches d'une extrémité du Japon jusqu'à l'autre.

Ce n'est point à nous à penetrer dans l'avenir. Il n'y a que Dieu qui sçache quand ce Printemps viendra. Mille ans devant ses yeux ne sont qu'un jour, & les soixante & dix années qu'a duré autrefois la captivité de son peuple, nous doit faire esperer qu'il tirera dans quelque temps ce Païs infortuné de la captivité de Satan, sous laquelle il a gémi durant tant de siecles. Car enfin, il y a une infinité de Chrétiens dans le Japon dont la Foi n'est pas morte, mais seulement refroidie par la rigueur de la persecution : Aussi-tost qu'un Empereur favorisera la Religion Chrétienne, & que Dieu suscitera quelque Constantin dans cette extrémité du monde, les Chrétiens cachez feront une profession ouverte de leur Foi, & on verra ceux que la crainte des tourmens avoit jettez dans l'égarement, retourner en foule dans le bon chemin, & rentrer dans la communion de l'Eglise.

Après tout les pauvres Missionnaires ont sujet de se consoler, de voir la riche moisson que JESUS-CHRIST a recueilli de leurs travaux : car quelle joye pour eux dans le Ciel de se voir environnez d'un si grand nombre de Martyrs, qui les reconnoissent après Dieu pour leurs Peres, leurs Maistres, leurs Sauveurs & leurs Liberateurs ? Ces Bienheureux Japonnois s'oublieront-ils de leurs freres, & n'obtiendront-ils pas tost ou tard de la divine bonté la conversion de leur païs ?

Il me vient souvent en pensée que la Chine profite de l'infidelité du Japon, & que les Peres Jesuites recueillent dans ce vaste Empire, ce qu'ils ont semé dans celui dont ils sont bannis. Car enfin l'Evangile nous assure que le Royaume de Dieu, qui est la foi, passe souvent d'un Païs à un autre quand on ne suit pas ses lumieres, & qu'on ne profite pas de ses instructions. Nous en avons des exemples sans nombre dans tous les siecles, depuis le commencement du monde jusqu'à present. Je ne sçai si je me trompe : mais il me semble que cette substitution de grace est arrivée à ce peuple infortuné, & que la Foi a passé du Japon à la Chine, pour le mauvais traitement qu'elle y a re-

çû des Grands du siecle qui ont préferé les biens de la terre à ceux du Ciel, & qui ont banni la verité de leurs Etats, parcequ'elle combattoit ouvertement leurs vices.

Il y a maintenant plus de six cens mille Chrétiens dans la Chine, baptisez par les Peres Jesuites, qui sont entrez les premiers dans ce païs autrefois inaccessible aux Etrangers. Il y a des Eglises dans les plus grandes Villes, où ces Peres exercent librement leurs fonctions. Après avoir esté tous mis aux fers dans une persecution qui fut suscitée contre eux par un Idolâtre, ils sont rentrez plus avant que jamais dans les bonnes graces de l'Empereur, & ont obtenu de lui des Déclarations favorables à notre Religion qu'il estime, & que plusieurs grands Mandarins ont embrassée. Après cela n'y a-t'il pas lieu de croire que Dieu a transporté à la Chine les talens que le Japon a enfouis dans ces fosses meurtrieres, & que le Chinois s'enrichit des graces que le Japonnois a méprisées.

Mais ce qui doit consoler les serviteurs de Dieu, c'est que la Foi ne tardera pas à retourner au Japon, si elle est une fois bien établie dans la Chine : Car les Japonnois, comme j'ai dit, estiment les Chinois les plus habiles gens de la terre. C'est d'eux qu'ils ont reçu leur Religion, & ils les regardent comme la regle de leur creance & de leurs mœurs. C'est pourquoi si la Chine devient une fois Chrétienne, le Japon suivra son exemple, & on y verra redresser ces belles Eglises que la persecution a abbatues.

Or il y a grand sujet d'esperer que tout ce vaste Empire ouvrira bien-tost les yeux à la verité : car ce Païs qui a esté de tout temps fermé aux Etrangers, & dans lequel Saint François Xavier vouloit entrer au peril de sa vie, ouvre maintenant ses Ports aux Marchands & aux Predicateurs de l'Evangile. Les Missionnaires Seculiers & Reguliers y viennent en foule travailler à la vigne du Seigneur, appuyez de la faveur & du credit que les Peres Jesuites ont auprès de l'Empereur. Dieu veuille que l'esprit d'heresie ne donne point encore d'ombrage aux Ministres de cet Etat, & que celui de discorde & de jalousie ne divise point les Predicateurs de l'Evangile : car si ce malheur arrive, ces peuples

qui sont fort éclairez, n'auront que du mépris pour notre Religion, la Foi sera sans force, n'estant point animée de la charité, & Satan se glorifiera d'avoir détruit l'Empire de Jesus-Christ dans la Chine, par ceux mêmes qui estoient venus l'y établir.

Fin du Tome second.

TABLE DES MATIERES

contenues en ce second Volume.

D

E

L

M

N

FIN.

